Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/oeuvrescompletes09buff

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME IX.

OISEAUX.

III.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC

LES SUPPLÉMENS,

AUGMENTÉES DE LA CLASSIFICATION

DE G. CUVIER,

ET ACCOMPAGNÉES

DE 700 VIGNETTES GRAVÉES SUR ACIER, REPRÉSENTANT AU MOINS 900 ANIMAUX.

Tome Neuvième.

PARIS,

P. DUMÉNIL, ÉDITEUR, RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

M DCCC XXXVI.

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

OISEAU ÉTRANGER
QUI A RAPPORT A LA HUPPE.

LA HUPPE NOIRE ET BLANCHE
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.[1]

Cet oiseau diffère de notre huppe et de ses variétés par sa grosseur; par son bec plus court et plus pointu; par sa huppe, dont les plumes sont un peu moins hautes à proportion, d'ailleurs effilées à peu près comme celles du coucou huppé de Madagascar; par le nombre des pennes de sa queue, car elle en a douze; par la forme de sa langue, qui est assez longue, et dont l'extrémité est divisée en plusieurs filets; enfin par les couleurs de son plumage. Il a la huppe, la gorge, et tout le dessous du corps, blancs sans tache; le dessus du corps, depuis la huppe exclusivement jusqu'au bout de la queue, d'un brun dont les teintes varient et sont beaucoup moins foncées sur les parties antérieures; une tache blanche sur l'aile; l'iris d'un brun bleuâtre; le bec, les pieds, et même les ongles, jaunâtres.

Cet oiseau, n° 697, se tient dans les grands bois de Madagascar, de l'île Bourbon, et du cap de Bonne-Espérance. On a trouvé dans son estomac des graines, des baies de *pseudobuxus*. Son poids est de quatre onces; mais il doit varier beaucoup, et être plus considérable aux mois de juin et de juillet, temps où cet oiseau est fort gras.

Longueur totale, seize ½ onces; bec, vingt lignes, très-pointu, le supérieur ayant les bords échancrés près de la pointe et l'arête fort obtuse, plus long que l'inférieur, celui-ci tout aussi large; dans le palais, qui est fort uni d'ailleurs, de petites tubérosités dont le nombre varie; narines comme notre huppe; les pieds aussi, excepté que l'ongle postérieur, qui est le plus grand de tous, est très-crochu; vol, dix-huit pouces; queue, quatre pouces dix lignes, composée de pennes à peu près égales, cependant les deux intermédiaires un peu plus courtes; dépasse d'environ deux pouces et demi les ailes, qui sont composées de dix-huit pennes.

1. L'oiseau de Madagascar que Flaccourt nomme *tivouch* paroît avoir du rapport avec celui-ci : sa tête est ornée d'une belle huppe, et son plumage n'est que de deux couleurs, noir et gris. On peut supposer que c'est du gris clair.

LE PROMERUPE.

Cette espèce vient naturellement prendre sa place entre les huppes et les promerops, puisqu'elle porte sur la tête une touffe de longues plumes couchées en arrière, et qui paroissent capables de former, en se relevant, une aigrette peu différente de celle de notre huppe : or, en différât-elle un peu, toujours seroit-il vrai que, par ce seul caractère, cet oiseau se rapproche de notre huppe plus que tous les autres promerops; mais, d'un autre côté, il se rapproche de ceux-ci et s'éloigne de la huppe par l'excessive longueur de sa queue.

Seba nous assure que cet oiseau vient de la partie orientale de notre continent, et qu'il est très-rare. Il a la gorge, le cou, la tête, et la belle et grosse huppe dont sa tête est surmontée, d'un beau noir, les ailes et

la queue d'un rouge bai clair; le ventre cendré clair; le bec et les pieds de couleur plombée. Sa grosseur est à peu près celle d'un étourneau.

Longueur totale, dix-neuf pouces; bec, treize lignes, un peu arqué, très-aigu; tarse, environ neuf lignes; ailes courtes; queue, quatorze pouces un quart, composée de pennes fort inégales; les deux intermédiaires dépassent les latérales de plus de onze pouces, et les ailes de plus de treize.

LE PROMEROPS A AILES BLEUES.

Ce promerops se plaît sur les hautes montagnes; il se nourrit de chenilles, de mouches, de scarabées, et autres insectes. La couleur dominante sur la partie supérieure du corps est un gris obscur, changeant en aigue-marine et en rouge pourpré; la queue est de la même couleur, mais d'une teinte plus foncée, et jette des reflets dorés d'un très-bel effet; les pennes des ailes sont d'un bleu clair et brillant; le ventre jaune clair; les yeux surmontés d'une tache de même couleur; le bec noirâtre, bordé de jaune. Cet oiseau est de la taille d'une grive.

Longueur totale, dix-huit pouces trois quarts; bec, vingt lignes, un peu arqué; tarse, huit lignes et demie; ailes courtes; queue, douze pouces un quart, composée de pennes fort inégales, les quatre intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales; dépasse les ailes de onze pouces.

LE PROMEROPS BRUN A VENTRE TACHETÉ.

Cet oiseau a en effet le ventre tacheté de brun sur un fond blanchâtre, et la poitrine sur un fond orangé brun; la gorge blanc sale, accompagnée de chaque côté d'une ligne brune qui part de l'ouverture du bec, passe sous l'œil, et descend sur le cou; le sommet de la tête brun, varié de gris roussâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue vert d'olive; le reste du dessus du corps, compris les pennes de la queue et des ailes, brun; les flancs tachetés de brun; les jambes brunes; les couvertures inférieures de la queue, d'un beau jaune; le bec et les pieds noirs.

L'individu des planches enluminées, n° 637, paroît être le mâle, parce qu'il est plus tacheté, et que les couleurs sont plus tranchées; il a sur les ailes une raie grise très-étroite, formée par une suite de petites taches de cette couleur qui terminent les couvertures supérieures. L'individu décrit par M. Brisson n'a point cette raie; ses couleurs sont plus foibles, et il est moins tacheté sous le corps. Je crois que c'est la femelle; elle est plus petite d'un dix-huitième que son mâle, et n'est guère plus grosse qu'une alouette.

Longueur totale du mâle, dix-huit pouces; bec, seize lignes; tarse, dix lignes deux tiers; ailes courtes; vol, treize pouces; queue, treize pouces, composée de douze pennes, dont les six intermédiaires sont beaucoup plus longues que les six latérales; celles-ci étagées; dépasse les ailes de onze pouces.

LE PROMEROPS BRUN A VENTRE RAYÉ.

Cet oiseau, n° 638, se trouve à la Nouvelle-Guinée, d'où il a été apporté par M. Sonnerat. Le mâle a la gorge, le cou et la tête, d'un beau noir, animé sur la tête par des reflets d'acier poli; tout le dessus du corps brun, avec une teinte de vert foncé sur le cou, le dos et les ailes; la queue d'un brun plus uniforme et plus clair, excepté a

1. LE PROMEROPS RAYÉ

Ordre des Passereaux. *Famille des* Ténuirostres.

Genre Huppe. *(Cuvier)*

Pl. 131.

2. LE GUÊPIER COMMUN

3. LE GUÊPIER À GORGE BLEUE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Ténuirostres.

Genre Guêpier. *(Cuvier)*

dernière des pennes latérales, qui a le côté intérieur noir; la poitrine et tout le dessous du corps rayés transversalement de noir et de blanc; l'iris et les pieds noirs.

J'ai vu un individu qui avoit une teinte de roux sur la tête, comme dans la figure enluminée.

La femelle a la gorge, le cou et la tête, du même brun que le dessus du corps, et sans aucun reflet; dans tout le reste, elle ressemble à son mâle.

Longueur totale, vingt-deux pouces; bec, deux pouces et demi, étroit, arrondi, fort arqué; queue, treize pouces, composée de douze pennes étagées, fort inégales entre elles; les plus courtes ont quatre pouces; les plus longues dépassent les ailes de neuf pouces.

LE GRAND PROMEROPS A PAREMENS FRISÉS[1].

Les paremens frisés qui sont en même temps la parure et le caractère de cette espèce [2] consistent en deux gros bouquets de plumes frisées, veloutées, peintes des plus belles couleurs, qu'elle a de chaque côté du corps, et qui lui donnent un air tout-à-fait distingué. Ces bouquets de plumes sont composés des longues couvertures des ailes, au nombre de neuf, lesquelles se relèvent en se courbant sur leur côté supérieur, dont les barbes sont fort courtes, et étalent avec d'autant plus d'avantage les longues barbes du côté opposé, qui devient alors le côté convexe. Les couvertures moyennes des ailes, au nombre de quinze, et même quelques-unes des scapulaires, participent à cette singulière configuration, se relèvent de même en éventail, et de plus sont ornées à leur extrémité d'une bordure d'un vert brillant, changeant en bleu et violet; d'où il résulte sur les ailes une sorte de guirlande qui va s'élargissant un peu en remontant vers le dos. Autre singularité : sous ses plumes frisées naissent de chaque côté douze ou quinze longues plumes, dont les plus voisines du dos sont décomposées, et qui toutes ont les mêmes reflets jouant entre le vert et le bleu. La tête et le ventre sont d'un beau vert changeant, mais d'un éclat moins vif que la guirlande du parement.

Dans tout le reste du plumage, la couleur dominante est un noir lustré, enrichi de reflets bleus et violets, et toutes les plumes, dit M. Sonnerat, ont le moelleux du velours, non seulement à l'œil, mais au toucher. Il ajoute que le corps de cet oiseau, quoique d'une forme allongée, paroît court et excessivement petit, en comparaison de sa très-longue queue. Le bec et les pieds sont noirs. M. Sonnerat a rapporté ce promerops, n° 639, de la Nouvelle-Guinée.

Longueur totale, trois pieds et demi (quatre suivant M. Sonnerat); bec, près de trois pouces; ailes courtes; queue, vingt-six à vingt-sept pouces, composée de douze pennes étagées, larges et pointues : les plus courtes ont six à sept pouces; les plus longues dépassent les ailes d'environ vingt pouces.

1. Le nom de *quatre-ailes*, qui a été donné par des voyageurs à un oiseau de proie d'Afrique, pourroit très-bien convenir au promerops dont il s'agit ici.

2. Le sifilet décrit ci-devant (tome VII) a aussi des espèces de paremens; mais ils n'ont pas la même forme, ni ne sont composés des mêmes plumes; et ceux du manucode noir, dit *le superbe*, sont dirigés en sens contraire.

LE PROMEROPS ORANGÉ.

La couleur orangée règne sur le plumage de cet oiseau, et prend différentes teintes en différens endroits : une teinte dorée sur la gorge, le cou, la tête et le bec; une teinte rougeâtre sur les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes; enfin une teinte jaune sur tout le reste. La base du bec est entourée de petites plumes rouges.

Tel est, à mon avis, le mâle de cette espèce, qui est à peu près de la taille de l'étourneau. Je regarde comme sa femelle le cochitotol de Fernandès, qui est de la même

taille, du même continent, et dont le plumage ne diffère guère de celui du promerops orangé que comme, dans beaucoup d'espèces, le plumage du mâle diffère de celui de la femelle. Ce cochitotoll a la gorge, le cou, la tête, et les ailes, variés, sans aucune régularité, de cendré et de noir : tout le reste de son plumage est jaune; l'iris d'un jaune pâle; le bec noir, grêle, arqué, très-pointu, et les pieds cendrés. Il vit de graines et d'insectes, et se trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique, où il n'est recherché ni pour la beauté de son chant ni pour la bonté de sa chair. Le promerops orangé, que je regarde comme le mâle de cette espèce, se trouve au nord de la Guiane, dans les petites îles que forme la rivière de Berbice à son embouchure [1], au nord de la Guiane.

Longueur totale de ce mâle, environ neuf pouces et demi; bec, treize lignes; tarse, dix; queue, près de quatre pouces, composée de pennes égales; dépasse les ailes d'environ un pouce.

1. Seba dit *in insulis Barbicensibus*, qui se traduit mieux, ce me semble, par *île de la Berbice*, que par *îles Barbades*.

LE FOURNIER.

C'est ainsi que M. Commerson a nommé cet oiseau d'Amérique, n° 739, qui fait la nuance de passage entre la famille des promerops et celle des guêpiers. Il diffère des promerops en ce qu'il a les doigts plus longs et la queue plus courte; il diffère des guêpiers en ce qu'il n'a pas comme eux le doigt extérieur joint et comme soudé à celui du milieu dans presque toute sa longueur. On le trouve à Buenos-Ayres.

Le roux est la couleur dominante de son plumage, plus foncé sur les parties supérieures, beaucoup plus clair et tirant au jaune pâle sur les parties inférieures; les pennes de l'aile sont brunes, avec quelques teintes de roux plus ou moins fortes sur leur bord extérieur.

Longueur totale, huit pouces et demi; bec, douze à treize lignes; tarse, seize lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; queue, un peu moins de trois pouces; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE POLOCHION [1].

Tel est le nom et le cri habituel de cet oiseau des Moluques; il le répète sans cesse, étant perché sur les plus hautes branches des arbres, et par le sens qu'a ce mot dans la langue moluquoise, il semble inviter tous les êtres sensibles à l'amour et à la volupté. Je le place encore entre les promerops et les guêpiers, parce que je lui trouve le bec de ceux-ci et les pieds de ceux-là.

Le polochion a tout le plumage gris, mais d'un gris plus foncé sur les parties supérieures, et plus clair sur les inférieures; les joues noires; le bec noirâtre; les yeux environnés d'une peau nue; le derrière de la tête varié de blanc. Les plumes du toupet font sur le front un angle rentrant, et les plumes de la naissance de la gorge se terminent par une espèce de soie. L'individu décrit par M. Commerson venoit de l'île de Bouro, l'une des Moluques soumises aux Hollandois; il pesoit cinq onces, et avoit à peu près la taille du coucou.

Longueur totale, quatorze pouces; bec, très-pointu, long de deux pouces, large à sa base de cinq lignes, à son milieu de deux lignes, épais à sa base de sept lignes, au milieu de trois lignes et demie, ayant ses bords échancrés près de la pointe; narines ovales, à jour, recouvertes d'une membrane par derrière, situées plus près du milieu du bec que de sa base; langue égale au bec, terminée par un pinceau de poil; le doigt du milieu uni par sa base avec le doigt extérieur; le postérieur le plus fort de tous; vol, dix-huit pouces; queue, cinq pouces deux tiers, composée de douze pennes éga-

1. Ce mot, en langue des Moluques, signifie *baisons-nous*; et en conséquence M. Commerson propose de nommer cet oiseau *philemon* ou *philedon*, ou *deosculator*, c'est-à-dire *baiseur*. Il me paroît plus convenable de lui conserver le nom sous lequel il est connu aux îles Moluques, d'autant plus qu'il exprime son cri.

les, à cela près que la paire extérieure est un peu plus courte que les autres; dépasse de trois pouces les ailes, composées de dix-huit pennes; la plus extérieure une fois plus courte que les trois suivantes, qui sont les plus longues de toutes.

LE MEROPS ROUGE ET BLEU.

Seba, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, paroît avoir été ébloui de son plumage, et avec raison; car la couleur du rubis brille sur sa tête, sa gorge, et tout le dessous du corps; elle se remontre sur les couvertures supérieures des ailes, mais sous une nuance plus foncée; un bleu clair et brillant règne sur les pennes de ces mêmes ailes et sur celles de la queue : l'éclat de ces belles couleurs est relevé par le contraste des teintes plus sombres et des espaces variés de noir et de blanc distribués à propos sur la partie supérieure. Le bec et les pieds sont jaunes, et les ailes sont doublées de la même couleur; les plumes rouges du dessous du corps ont quelque chose de soyeux, et sont aussi douces au toucher que brillantes à l'œil.

Cet oiseau est du Brésil, si l'on en croit Seba, que l'on ne doit presque jamais croire sur cette matière. Il est à peu près de la taille de notre guêpier; il en a les pieds courts : mais je ne vois rien dans la description ni dans la figure qui indique la même disposition de doigts; d'ailleurs son bec a plus de rapport avec celui des promerops : c'est pourquoi je le range dans la classe intermédiaire.

LE GUÊPIER.[1]

Cet oiseau, n° 938, mange non seulement les guêpes qui lui ont donné son nom françois, et les abeilles qui lui ont donné son nom latin, anglois, etc., mais il mange aussi les bourdons, les cigales, les cousins, les mouches, et autres insectes qu'il attrape en volant, ainsi que font les hirondelles; c'est la proie dont il est le plus friand; et les enfans de l'île de Candie s'en servent comme d'appât pour le pêcher à la ligne au milieu de l'air, de même qu'on pêche les poissons dans l'eau. Ils passent une épingle recourbée au travers d'une cigale vivante; ils attachent cette épingle à un long fil : la cigale n'en voltige pas moins, et le guêpier l'apercevant fond dessus, l'avale ainsi que l'hameçon, et se trouve pris. A défaut d'insectes, il se rabat sur les petites graines, même sur le froment[2]; et il paroît qu'en ramassant à terre cette nourriture, il ramasse en même temps de petites pierres, comme font tous les granivores, et sans y mettre plus d'intention. Rey soupçonne, d'après les rapports multipliés, tant internes qu'externes, de cet oiseau avec le martin-pêcheur, qu'il se nourrit aussi quelquefois de poisson comme ce dernier.

Les guêpiers sont très-communs dans l'île de Candie, et si communs, qu'il n'y a endroit dans cette île, dit Belon témoin oculaire, où on ne les voie voler. Il ajoute que les Grecs de terre-ferme ne les connoissent point, ce qu'il avoit pu apprendre de bonne source en voyageant dans le pays : mais il avance trop légèrement qu'on ne les a jamais vus voler en Italie; car Aldrovande, citoyen de Bologne, assure qu'ils sont assez communs aux environs de cette ville, où on les prend aux filets et aux gluaux. Willughby en a vu plusieurs fois à Rome, exposés dans les marchés publics; et il est plus que probable qu'ils ne sont point étrangers au reste de l'Italie, puisqu'ils se trouvent dans le midi de la France, où même on ne les regarde point comme oiseaux de

1. A Malte, il est connu sous le nom de *cardinal*, quoiqu'il n'ait de rouge que les yeux et les pieds; en Provence, sous celui de *serene*.

2. Le seul que j'aie eu occasion d'ouvrir avec M. le docteur Rémond avoit cinq gros bourdons dans son gésier. Belon a trouvé dans l'estomac de ceux qu'il a ouverts des graines de lampsane, de caucalis, de navet, de froment, etc.

passage [1] : c'est de là cependant qu'ils se répandent quelquefois par petites troupes de dix ou douze dans les pays septentrionaux. Nous avons vu une de ces troupes qui arriva dans la vallée de Sainte-Reine en Bourgogne, le 8 mai 1776 : ils se tinrent toujours ensemble, et crioient sans cesse comme pour s'appeler et se répondre. Leur cri étoit éclatant sans être agréable, et avoit quelque rapport au bruit qui se fait lorsqu'on siffle dans une noix percée [2] : ils le faisoient entendre étant posés et en volant. Ils se tenoient par préférence sur les arbres fruitiers, qui étoient alors en fleur, et conséquemment fréquentés par les guêpes et les abeilles : on les voyoit souvent s'élancer de dessus leur branche pour saisir cette petite proie ailée. Ils parurent toujours défians, et ne se laissoient guère approcher; cependant on vint à bout d'en tuer un qui se trouva séparé des autres et perché sur un picéa, tandis que le reste de la troupe étoit dans un verger voisin : ceux-ci, effrayés du coup de fusil, s'envolèrent en criant tous à la fois, et se réfugièrent sur des noyers qui étoient dans un coteau de vigne peu éloigné; ils y restèrent constamment sans reparoître dans les vergers, et au bout de quelques jours ils prirent leur volée pour ne plus revenir

On en a vu une autre troupe, au mois de juin 1777, dans les environs d'Anspach. M. Lottinger me mande que ces oiseaux se montrent rarement en Lorraine, qu'il n'en a jamais vu plus de deux ensemble, qu'ils se tenoient sur les branches les plus basses des arbres ou arbrisseaux, et qu'ils avoient un air d'embarras, comme s'ils eussent senti qu'ils étoient dévoyés. Ils paroissent encore plus rarement en Suède, où ils se tiennent près de la mer; mais ils ne se trouvent presque jamais en Angleterre, quoique ce pays soit moins septentrional que la Suède, et qu'ils aient l'aile assez forte pour franchir le Pas-de-Calais. Du côté de l'orient, ils sont répandus dans la zone tempérée, depuis la Judée jusqu'au Bengale, et sans doute bien au delà; mais on ne les a pas suivis plus loin.

Ces oiseaux nichent, comme l'hirondelle de rivage et le martin-pêcheur, au fond des trous qu'ils savent se creuser avec leurs pieds courts et forts, et leur bec de fer, comme disent les Siciliens, dans les coteaux dont le terrain est le moins dur, et quelquefois dans les rives escarpées et sablonneuses des grands fleuves. Ils donnent à ces trous jusqu'à six pieds et plus, soit en longueur, soit en profondeur; la femelle y dépose, sur un matelas de mousse, quatre ou cinq et même six ou sept œufs blancs, un peu plus petits que ceux de merle. Mais on ne peut observer ce qui se passe dans l'intérieur de ces obscurs souterrains; tout ce qu'on peut assurer, c'est que la jeune famille ne se disperse point : il est même nécessaire que plusieurs familles se réunissent ensemble pour former ces troupes nombreuses que Belon a vues dans l'île de Candie, suivant les rampes des montagnes où croît le thym, et où elles trouvent en abondance les guêpes et les abeilles, attirées par les étamines parfumées de cette plante.

On compare le vol du guêpier à celui de l'hirondelle, avec qui il a plusieurs autres rapports, comme on vient de le voir. Il ressemble aussi, à bien des égards, au martin-pêcheur, surtout par les belles couleurs de son plumage, et la singulière conformation de ses pieds. Enfin M. le docteur Lottinger, qui a le coup d'œil juste et exercé, lui trouve quelques-unes des allures du tette-chèvre ou engoulevent.

Une singularité qui distingueroit cet oiseau de tout autre, si elle étoit bien avérée, c'est l'habitude qu'on lui prête de voler à rebours. Élien admire beaucoup cette singulière façon de voler : il eût mieux fait d'en douter; c'est une erreur fondée, comme tant d'autres, sur quelque fait unique ou mal vu qu'on peut se représenter aisément. Il en est de même de cette piété filiale dont on a fait honneur à plusieurs oiseaux, mais dont on semble avoir accordé la palme à ceux-ci : si l'on en croit Aristote, Pline, Élien, et ceux qui les ont copiés, ils n'attendent pas que leurs soins deviennent nécessaires à leur père et mère pour les leur consacrer; ils les servent dès qu'ils sont en état de voler, et pour le seul plaisir de les

1. Belon doutoit qu'ils restassent pendant l'hiver dans l'île de Candie; mais il n'avoit aucune observation là dessus. Ce que je dis ici de ceux de Provence, je le tiens de M. le marquis de Piolenc. Je ne sais pourquoi M. Frisch a cru que ces oiseaux se plaisoient dans les déserts.

2. Belon le compare « au son tel que feroit un homme en sublant ayant la bouche close en rondeur, qui chanteroit *grulgrururul*, aussi haut comme un loriot. » D'autres prétendent qu'il dit *crou, crou, crou*. L'auteur du poëme de *Philomèle* le donne comme approchant beaucoup de celui du roitelet et de l'hirondelle de cheminée :

Regulus atque merops, et rubro pectore progne,
Consimili modulo zinzibulare solent.

Mais on sait que le naturaliste doit presque toujours apporter quelques modifications aux expressions du poëte.

servir; ils leur portent à manger dans leurs trous, et préviennent tous leurs besoins. On voit bien que ce sont des fables; mais du moins la morale en est bonne.

Le guêpier mâle a les yeux petits, mais d'un rouge vif, auxquels un bandeau noir donne encore plus d'éclat; le front d'une belle couleur d'aigue-marine; le dessus de la tête marron, teinté de vert; le derrière de la tête et du cou marron sans mélange, mais qui prend une nuance toujours plus claire en s'approchant du dos; le dessus du corps d'un fauve pâle avec des reflets de vert et de marron plus ou moins apparent, selon les différentes incidences de la lumière; la gorge d'un jaune doré éclatant, terminé, dans quelques individus, par un collier noirâtre; le devant du cou, la poitrine, et le dessous du corps, d'un bleu d'aigue-marine, qui va toujours s'éclaircissant sur les parties postérieures : cette même couleur règne sur la queue avec une légère teinte de roux, et sur le bord extérieur de l'aile sans aucun mélange; elle passe au vert et se trouve mélangée de roux sur la partie de ces mêmes ailes la plus voisine du dos; presque toutes leurs pennes sont terminées de noir; leurs petites couvertures supérieures sont teintes d'un vert obscur, les moyennes de roux, et les grandes nuancées de vert et de roux; le bec est noir, et les pieds brun rougeâtre (noirs, selon Aldrovande); les côtes des pennes de la queue brunes dessus et blanches dessous. Au reste, toutes ces différentes couleurs sont très-variables, et dans leur teinte, et dans leur distribution; et de là la différence des descriptions.

Cet oiseau est à très-peu près de la taille du mauvis, et de forme plus allongée. Il a le dos un peu convexe. Belon dit que la nature l'a fait bossu; et après en avoir cherché la raison, il n'a pu en trouver d'autre, sinon que cet oiseau aime toujours à voler. C'est une raison peu satisfaisante; mais on conviendra que la bonne n'étoit pas facile à trouver.

Longueur totale, dix à onze pouces; bec, vingt-deux lignes, large à sa base, un peu arqué; langue mince, terminée par de longs filets; narines recouvertes d'une espèce de poils roussâtres; tarse, cinq à six lignes, assez gros proportionnellement à sa longueur; le doigt extérieur adhérent à celui du milieu dans presque toute sa longueur, et l'intérieur par sa première phalange seulement, comme dans le martin-pêcheur; l'ongle postérieur le plus court de tous et le plus crochu; vol, seize à dix-sept pouces; queue, quatre pouces et demi, composée de six paires de pennes, dont les cinq paires latérales sont égales entre elles; la paire intermédiaire les dépasse de neuf ou dix lignes, et d'environ dix-huit lignes les ailes, qui sont composées de vingt-quatre pennes selon les uns, et de vingt-deux selon les autres. L'individu que j'ai observé n'en avoit que vingt-deux.

Œsophage, long de trois pouces, se dilate à sa base en une poche glanduleuse; ventricule plutôt membraneux que musculeux, de la grosseur d'une noix ordinaire; vésicule du fiel grande et d'un vert d'émeraude; foie d'un jaune pâle; deux cœcums, l'un de quinze lignes, l'autre de seize et demie. On n'a pu mesurer le tube intestinal, parce qu'il avoit été trop maltraité par le coup de fusil.

LE GUÊPIER A TÊTE JAUNE ET BLANCHE.

Aldrovande a vu cette espèce à Rome. Elle est remarquable par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue, et par son bec plus court à proportion. Elle a la tête blanche, variée de jaune et de couleur d'or; les yeux jaunes; les paupières rouges; la poitrine rougeâtre; le cou, le ventre, et le dessous des ailes, blanchâtres; le dos jaune; le croupion, la queue, et les ailes, d'un roux très-vif; le bec d'un jaune verdâtre, un peu arqué, long de deux pouces; et la langue longue et pointue, à peu près comme celle des pics.

Cet oiseau étoit beaucoup plus gros que notre guêpier, et avoit vingt pouces de vol; les deux pennes intermédiaires dépassoient de huit pouces les pennes latérales. Le seigneur Cavalieri, qui en étoit possesseur, ignorait dans quel pays il avoit coutume d'habiter.

LE GUÊPIER A TÊTE GRISE.

Il pourroit se faire que cet oiseau n'eût d'américain que le nom presque mexicain *quauhcilin*, qu'il a plu à Seba de lui imposer. Il est de la taille de notre moineau d'Europe, et appartient au genre des guêpiers par la longueur et la forme de son bec, par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue, et par ses pieds gros et courts. Il faut supposer qu'il s'y rapporte aussi par la disposition de ses doigts.

Il a la tête d'un joli gris; le dessus d corps, de même gris, varié de rouge et d jaune; les deux longues pennes intermédia res de la queue, d'un rouge franc; la poi trine et tout le dessous du corps, d'u jaune orangé, et le bec d'un assez beau ver

Longueur totale, neuf à dix pouces; l bec et la queue en font plus de la moitié.

LE GUÊPIER GRIS D'ÉTHIOPIE.

M. Linnæus est le seul qui parle de cette espèce, et il n'en dit qu'un mot d'après un dessin fait par M. Burmann. Ce mot, auquel je ne puis rien ajouter, c'est que le plumage de l'oiseau est gris; qu'il a une tache jaun à l'endroit de l'anus, et que sa queue es très-longue.

LE GUÊPIER MARRON ET BLEU.

La couleur marron règne sur les parties antérieures du dessus du corps, compris le haut du dos; la couleur d'aigue-marine sur le reste du dessus du corps et sur toute la partie inférieure, mais beaucoup plus belle et plus décidée sur la gorge, le devant du cou, et la poitrine, que partout ailleurs; les ailes sont vertes dessus, fauves dessous, terminées de noirâtre; la queue d'un bleu franc; le bec noir, et les pieds rougeâtres.

Cet oiseau, n° 225, se trouve à l'île de France. Sa taille n'est guère au dessus de celle de l'alouette huppée, mais beaucoup plus allongée.

Longueur totale, près de onze pouces; bec, dix neuf lignes; tarse, cinq et demie; doigt postérieur le plus court de tous; vol, quatorze pouces; queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires dépassent de deux pouces deux lignes les latérales; et les ailes de trois pouces et demi; ces ailes composées de vingt-quatre pennes, dont la première est très-courte, et la troisième la plus lon gue.

Variété.

LE GUÊPIER MARRON ET BLEU DU SÉNÉGAL.

C'est une variété de climat. On ne voi dans tout son plumage que les deux couleur que j'ai indiquées dans sa dénomination mais elles sont distribuées un peu autremen que dans l'espèce précédente : la couleu de marron s'étend ici sur les couvertures e les pennes des ailes, excepté les pennes le plus voisines du dos, et sur les pennes d la queue, excepté la partie excédante de deux intermédiaires, laquelle est noirâtr

Ce guêpier se trouve au Sénégal, d'où i a été apporté par M. Adanson. Sa longueu totale est d'environ un pied : il est, au reste proportionné à peu près comme celui d l'île de France.

LE PATIRICH.

Les naturels de Madagascar donnent à cet oiseau le nom de *patirich tirich*, qui a visiblement du rapport avec son cri, et que j'ai cru devoir lui conserver en l'abrégeant. La couleur dominante de son plumage est le vert obscur et changeant en un marron brillant sur la tête, moins obscur sur le dessus du corps, s'éclaircissant par nuances sur les parties postérieures, plus clair encore sur les parties inférieures, et enfin se dégradant toujours du côté de la queue; les ailes sont terminées de noirâtre; la queue est d'un vert obscur; la gorge d'un blanc jaunâtre à sa naissance, et d'un beau marron à sa partie inférieure. Mais ce qui caractérise le plus cet oiseau, n° 259, et lui donne une physionomie singulière, c'est un large bandeau noirâtre, bordé dans toute sa circonférence de blanc verdâtre : cette bordure tourne autour de la base du bec et embrasse la naissance de la gorge, en prenant une teinte jaunâtre, comme je l'ai dit plus haut. Le bec est noir et les pieds sont bruns. Cet oiseau se trouve à Madagascar; il est un peu plus gros que le guêpier marron et bleu.

Longueur totale, onze pouces un tiers; bec, vingt-une lignes; tarse, cinq lignes; doigt postérieur le plus court; vol, quinze pouces deux tiers; queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes; les deux intermédiaires dépassent de plus de deux pouces les latérales, et de deux pouces trois quarts les ailes, composées de vingt-quatre pennes, dont la première est très-courte, et la deuxième la plus longue.

J'ai vu un autre guêpier de Madagascar, fort ressemblant à celui-ci pour la taille, les couleurs du plumage, et leur distribution; mais elles étoient moins tranchées; le bec étoit moins fort, et les deux pennes intermédiaires de la queue n'excédoient point les latérales. C'étoit sans doute une variété d'âge ou de sexe. Son bandeau étoit bordé d'aigue-marine, et il avoit le croupion et la queue de cette même couleur, ainsi qu'un individu rapporté par M. Sonnerat; mais ce dernier avoit les deux pennes intermédiaires de la queue fort étroites et beaucoup plus longues que les latérales.

LE GUÊPIER VERT A GORGE BLEUE.

Une petite aventure arrivée à un individu de cette espèce long-temps après sa mort fournit un exemple des méprises qui peuvent contribuer à l'importune multiplication des espèces nominales. Cet individu, n° 740, qui appartenoit à M. Dandrige, ayant été décrit, dessiné, gravé, colorié par deux Anglois, Edwards et Albin, un François, fort habile d'ailleurs, et qui avoit sous les yeux un individu de cette même espèce, a cru que les deux figures angloises représentoient deux espèces distinctes, et en conséquence il les a décrites séparément et sous deux dénominations différentes. Pour nous, nous allons fondre ces descriptions diverses en une seule, et toujours dans le même esprit. Nous rapporterons encore à l'espèce décrite, comme simple variété, le petit guêpier des Philippines de M. Brisson.

L'oiseau de M. Dandrige, observé par M. Edwards, différoit de notre guêpier d'Europe en ce qu'il étoit une fois plus petit, et que les deux pennes intermédiaires de sa queue étoient beaucoup plus longues et plus étroites. Il avoit le front bleu, une grande plaque de même couleur sur la gorge, renfermée dans une espèce de cadre noir formé dans le bas par un demi-collier en forme de croissant renversé; dans le haut par un bandeau qui passoit sur les yeux et descendoit des deux côtés du cou, comme pour aller se joindre aux deux extrémités du demi-collier; le dessus de la tête et du cou orangé; le dos, les petites couvertures et les dernières pennes des ailes, d'un vert de perroquet; les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu d'aigue-marine; la poitrine et le ventre d'un vert clair; les jambes d'un brun rougeâtre; les couvertures inférieures de la queue, d'un vert obscur; les ailes variées de vert et d'orangé, terminées de noir; la queue d'un beau vert des-

sus, d'un vert rembruni dessous; les deux pennes intermédiaires excédant les latérales de deux pouces et plus, et cette partie excédante d'un brun foncé et très-étroite; les côtes des pennes de la queue brunes, les pieds aus i; le bec noir dessus, et blanchâtre à sa base dessous.

Dans l'individu décrit par M. Brisson, et qui est à peu près celui des planches enluminées, il n'y avoit point de bleu sur le front; le vert du dessous du corps participoit de l'aigue-marine; le dessus de la tête et du cou étoit du même vert doré que le dos; en général, il y avoit une teinte de jaune doré jetée légèrement sur tout le plumage, excepté sur les deux pennes des ailes et les couvertures supérieures de la queue; le bandeau ne passoit point sur les yeux, mais au dessous. M. Brisson a remarqué de plus que les ailes étoient doublées de fauve, et que la côte des pennes de la queue, qui étoit brune dessus, comme dans l'oiseau de M. Edwards, étoit blanchâtre par dessous. Enfin l'individu des planches enluminées avoit plusieurs pennes et couvertures des ailes et plusieurs pennes de la queue bordées près du bout et terminées de jaune doré; mais il est facile de voir que toutes ces petites différences, détaillées ici jusqu'au scrupule, ne passent point, à beaucoup près, les limites entre lesquelles se jouent les couleurs du plumage, non pas seulement dans les individus d'une même espèce, mais dans le même individu à différens âges, ni, comme on voit, les limites entre lesquelles se jouent les descriptions diverses faites d'après un même objet. J'en dis autant de l'inégalité des dimensions; inégalité d'autant moins réelle, que plusieurs de ces dimensions ont été prises sur des figures. Celles de la figure d'Albin sont les plus fortes et très-probablement les moins exactes.

L'oiseau appelé par M. Brisson, *petit guêpier des Philippines* [1], est de même taille et de même plumage que son guêpier à collier de Madagascar. La principale différence qu'on remarque entre ces oiseaux, c'est que dans celui des Philippines, les deux pennes intermédiaires de la queue, au lieu d'être plus longues que les latérales, sont, au contraire, un peu plus courtes; mais M. Brisson soupçonne lui-même que ces pennes intermédiaires n'avoient pas encore pris tout leur accroissement, et que, dans les individus où elles ont acquis leur juste longueur, elles dépassent de beaucoup les pennes latérales. Cela est d'autant plus vraisemblable que ces deux intermédiaires paroissent ici différentes des latérales, et conformées à peu près de même que le sont, dans leur partie excédante, les intermédiaires du guêpier vert à gorge bleue. Autres différences, car il ne faut rien omettre : le bandeau au lieu d'être noir, étoit d'un vert obscur, et les pieds d'un rouge brun. Mais tout cela n'empêche pas que ce petit guêpier des Philippines de M. Brisson ne soit, ainsi que ces deux guêpiers à collier, l'un de Madagascar, et l'autre de Bengale, ne soit, dis-je, de la même espèce que notre guêpier vert à gorge bleue. Cet oiseau est répandu comme on voit, depuis les côtes d'Afrique jusqu'aux îles les plus orientales de l'Asie. Sa grosseur est à peu près celle de notre moineau.

Longueur totale, six pouces et demi (probablement elle seroit d'environ huit pouces trois quarts, comme dans notre guêpier vert à gorge bleue, si les deux pennes intermédiaires de la queue avoient pris tout leur accroissement); bec, quinze lignes; tarse, quatre lignes et demie; vol, dix pouces; les dix pennes latérales de la queue, deux pouces et demi; dépassent les ailes de quatorze lignes.

1. La phrase de M. Brisson est la même pour cet oiseau que pour son guêpier à collier de Madagascar, à l'exception de la couleur du bandeau et du sinciput, de la longueur des deux pennes intermédiaires de la queue, et du demi-collier qu'il n'a point.

LE GRAND GUÊPIER VERT ET BLEU

A GORGE JAUNE.

C'est une espèce nouvelle, dont on est redevable à M. Sonnerat. Elle diffère de l'espèce précédente par son plumage, ses proportions, et surtout par la longueur des pennes intermédiaires de la queue. Elle a la gorge d'un beau jaune qui s'étend sur le cou, sous les yeux et par-delà, et qui est terminé de brun vers le bas; le front, les

sourcils, tout le dessous du corps, de couleur d'aigue-marine; les pennes des ailes vertes, bordées d'aigue-marine depuis le milieu de leur longueur; leurs petites couvertures supérieures d'un vert brun, quelques-unes mordorées; les plus longues proche du corps, d'un jaune clair; le dessus de la tête et du cou mordoré; tout le dessus du corps vert doré; les couvertures supérieures de la queue vertes.

Longueur totale, dix pouces; bec, vingt lignes; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus court et le plus crochu; queue, quatre pouces un quart, composée de douze pennes; les dix latérales à peu près égales entre elles; les deux intermédiaires dépassent ces latérales de sept à huit lignes, et les ailes de dix-huit.

LE PETIT GUÊPIER VERT ET BLEU

A QUEUE ÉTAGÉE[1].

La petitesse de la taille n'est pas le seul trait de disparité qui distingue ce guêpier du précédent; il en diffère encore par la couleur de la tête, par ses proportions, et surtout par la conformation de sa queue, qui est étagée, et dont les deux pennes intermédiaires ne sont pas fort excédantes. A l'égard du plumage, du vert doré dessus, du bleu d'aigue-marine dessous; la gorge jaune; le devant du cou marron; une zone pointillée de noir en forme de bandeau sur les yeux; les ailes et la queue du même vert que le dos; l'iris rouge; le bec noir et les pieds cendrés : voilà les couleurs principales de cet oiseau, qui est le plus petit des guêpiers. Il se trouve dans le royaume d'Angola en Afrique. C'est le seul oiseau de ce genre qui ait la queue étagée.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, neuf lignes; tarse, quatre lignes et demie; doigt postérieur le plus court; queue, deux pouces et plus, composée de douze pennes étagées; dépasse les ailes d'environ un pouce.

1. C'est M. Brisson qui a fait connoître cette espèce en la décrivant, et la faisant graver sur un dessin d'après nature, communiqué par M. Poivre.

LE GUÊPIER VERT A QUEUE D'AZUR.

Cet oiseau, n° 57, a tout le dessus de la tête et du corps d'un vert sombre, changeant en cuivre de rosette; les ailes de même couleur, terminées de noirâtre, doublées de fauve clair; les pennes dix-neuvième et vingtième marquées d'aigue-marine sur le côté extérieur, et les vingt-deuxième et vingt-troisième sur le côté intérieur; toutes les pennes et les couvertures de la queue d'un bleu d'aigue-marine, plus clair sur les couvertures inférieures; un bandeau noirâtre sur les yeux; la gorge jaunâtre tirant au vert et au fauve; cette dernière teinte plus forte vers le bas; le dessous du corps et les jambes d'un vert jaunâtre changeant en fauve; le bec noir, et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve aux Philippines; sa taille est au dessous de celle de notre guêpier.

Longueur totale, huit pouces dix lignes; bec, vingt-cinq lignes; l'angle de son ouverture bien au delà de l'œil; tarse, cinq lignes et demie; doigt postérieur le plus court; vol, quatorze pouces dix lignes; queue, trois pouces huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales; dépasse de onze lignes les ailes, qui ont vingt-quatre pennes : la première est très-courte, et la seconde est la plus longue de toutes.

LE GUÊPIER ROUGE A TÊTE BLEUE.

Une belle couleur d'aigue-marine brille d'une part sur la tête de cet oiseau, n° 649, et sur sa gorge, où elle devient plus foncée, et d'autre part sur le croupion et toutes les

couvertures de la queue; il a le cou et tout le reste du dessous du corps, jusqu'aux jambes, d'un rouge cramoisi, nuancé de roux; le dos, la queue, et les ailes, d'un rouge de brique, plus brun sur les couvertures des ailes; les trois ou quatre pennes des ailes les plus proches du dos, d'un vert brun, avec les reflets bleuâtres; les grandes pennes terminées de gris bleuâtre, fondu avec le rouge, les moyennes terminées de brun noirâtre; le bec noir, et les pieds d'un cendré clair. C'est une espèce nouvelle qui se trouve en Nubie, où elle a été dessinée par M. le chevalier de Bruce. Elle n'est pas tout-à-fait si grande que notre espèce d'Europe.

Longueur totale, environ dix pouces; bec, vingt-une lignes; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus court de tous; queue, environ quatre pouces, un peu fourchue; dépasse les ailes de vingt-une lignes.

LE GUÊPIER ROUGE ET VERT DU SÉNÉGAL[1].

Cet oiseau, n° 318, a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, d'un vert brun, plus brun sur la tête et le dos, plus clair sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; une tache encore plus foncée derrière l'œil; les pennes de la queue et des ailes rouges, terminées de noir; la gorge jaune; tout le dessous du corps blanc sale; le bec et les pieds noirs.

Longueur totale, environ six pouces; bec, un pouce; tarse, trois lignes et demie; queue, deux pouces; dépasse les ailes d'environ un pouce.

1. Nous devons cette espèce à M. Adanson. La figure et la description sont aussi exactes qu'elles peuvent l'être, ayant été faites sur la peau de l'oiseau, desséchée et conservée en herbier, c'est-à-dire entre deux feuilles de papier.

LE GUÊPIER A TÊTE ROUGE.

Si le nom de *cardinal* convient à quelque guêpier, c'est certainement à celui-ci; car il a une espèce de grande calotte rouge qui lui couvre non seulement la tête, mais encore une partie du cou : il a de plus un bandeau noir sur les yeux; le dessus du corps d'un beau vert; la gorge jaune; le dessous du corps orangé clair; les couvertures inférieures de la queue jaunâtres, bordées de vert clair; les ailes et leurs couvertures supérieures d'un vert foncé; la queue verte dessus, cendrée dessous, l'iris rouge; le bec noir, et les pieds cendrés.

On trouve cet oiseau dans les Indes orientales. Sa taille est à peu près celle du guêpier vert à gorge bleue.

Longueur totale, six pouces; bec, seize lignes; tarse, cinq lignes; le doigt postérieur le plus court; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de dix lignes.

LE GUÊPIER VERT A AILES ET QUEUE ROUSSES.

Pour compléter la description de cette espèce nouvelle, déjà fort ébauchée dans la dénomination, il faut ajouter seulement que le vert est plus foncé sur la partie supérieure du corps, et plus clair sous la gorge que partout ailleurs; que les pennes des ailes sont blanches à leur origine; que leur côte, ainsi que celle des pennes de la queue, est noirâtre; les pieds d'un brun jaunâtre, un peu plus longs qu'ils ne le sont ordinairement dans les oiseaux de ce genre, et le bec noir.

Ce guêpier, n° 454, ressemble beaucoup, par la couleur de sa queue et de ses ailes, à notre guêpier à tête jaune et blanche; mais

il en diffère dans tout le reste du plumage : d'ailleurs il est beaucoup plus petit, et n'a pas les deux pennes intermédiaires de la queue excédantes.

On m'a assuré qu'il ne se trouvoit pas à Cayenne. Je suis d'autant plus porté à le croire, que le genre des guêpiers me paroît appartenir à l'ancien continent, comme je l'ai dit plus haut. Au reste, M. de La Borde, qui est actuellement à Cayenne, nous enverra bientôt la solution immédiate de ce petit probleme.

L'ICTÉROCÉPHALE, OU LE GUÊPIER A TÊTE JAUNE.

Le jaune de la tête n'est interrompu que par un bandeau noir, et s'étend sur la gorge et tout le dessous du corps; le dos est d'un beau marron; le reste du dessus du corps est varié de jaune et de vert; les petites couvertures supérieures des ailes sont bleues, les moyennes variées de jaune et de bleu, et les plus grandes entièrement jaunes; les pennes des ailes noires, terminées de rouge; la queue mi-partie de deux couleurs, jaune à sa base, et verte à son extrémité, le bec noir et les pieds jaunes.

Ce guêpier est un peu plus gros que notre guêpier ordinaire, et son bec est plus arqué. Il ne se montre que très-rarement dans les environs de Strasbourg, dit Gesner.

L'ENGOULEVENT.

Lorsqu'il s'agit de nommer un animal, ou, ce qui revient presque au même, de lui choisir un nom parmi tous les noms qui ont été donnés, il faut, ce me semble, préférer celui qui présente une idée plus juste de la nature, des propriétés, des habitudes de cet animal, et surtout rejeter impitoyablement ceux qui tendent à accréditer de fausses idées, et à perpétuer des erreurs. C'est en partant de ce principe que j'ai rejeté les noms de *tette-chèvre*, de *crapaud-volant*, de *grand merle*, de *corbeau de nuit*, et d'*hirondelle à queue carrée*, donnés par le peuple ou par les savans, à l'oiseau dont il s'agit ici. Le premier de ces noms a rapport à une tradition, fort ancienne à la vérité, mais encore plus suspecte : car il est aussi difficile de supposer à un oiseau l'instinct de téter une chèvre, que de supposer à une chèvre la complaisance de se laisser téter par un oiseau; et il n'est pas moins difficile de comprendre comment, en la tétant réellement, il pourroit lui faire perdre son lait : aussi Schwenckfeld, ayant pris des informations exactes dans un pays où il y avoit des troupeaux nombreux de chèvres parquées, assure n'avoir ouï dire à personne que jamais chèvre se fût laissé téter par un oiseau quelconque [1].

Il faut que ce soit le nom de *crapaud-volant*, donné à cet oiseau, qui lui ait fait attribuer une habitude dont on soupçonne les crapauds, et peut-être avec un peu plus de fondement.

J'ai pareillement rejeté les autres noms, parce que l'oiseau dont il étoit question n'est ni un crapaud, ni un merle, ni un corbeau, ni une chouette, ni même une hirondelle, quoiqu'il ait avec cette dernière espèce quelques traits de ressemblance, soit dans la conformation extérieure, soit dans les habitudes; par exemple, dans ses pieds courts, dans son petit bec suivi d'un large gosier, dans le choix de sa nourriture, dans la manière de la prendre : mais à d'autres égards il en diffère autant qu'un oiseau de nuit peut différer d'un oiseau de jour, autant qu'un oiseau solitaire peut différer d'un oiseau sociable, et encore par son cri, par le nombre de ses œufs, par l'habitude qu'il a de les déposer à cru sur la terre, par le temps de ses voyages; et d'ailleurs on verra dans la suite qu'il existe réellement des espèces d'hirondelles à queue carrée, avec lesquelles on ne doit pas le confondre. Enfin j'ai conservé à cet oiseau le nom d'*engoulevent* qu'on lui donne dans plusieurs provinces, parce que ce nom, quoique un peu vulgaire, peint assez bien l'oiseau, lorsque les ailes déployées, l'œil hagard, et le gosier ouvert de toute sa largeur, il vole avec un bourdonnement sourd à la rencontre des insectes dont il fait sa proie, et qu'il semble *engouler* par aspiration.

1. M. Linnæus applique mal à propos à l'engoulevent ce vers d'Ovide :

Carpere dicuntur lactentia viscera rostris.
(*Fast.*, lib. VI, v. 137.)

Ce vers doit se rapporter aux chouettes. Aristote ajoute que les chèvres ainsi tétées devenoient aveugles.

L'engoulevent, n° 193, fig. 2, se nourrit en effet d'insectes, et surtout d'insectes de nuit [1]; car il ne prend son essor et ne commence sa chasse que lorsque le soleil est peu élevé sur l'horizon [2]; ou s'il la commence au milieu du jour, c'est lorsque le temps est nébuleux : dans une belle journée, il ne part que lorsqu'il y est forcé, et dans ce cas son vol est bas et peu soutenu : il a les yeux si sensibles, que le grand jour l'éblouit plus qu'il ne l'éclaire, et qu'il ne peut bien voir qu'avec une lumière affoiblie; mais encore lui en faut-il un peu, et l'on se tromperoit fort si l'on se persuadoit qu'il voit et qu'il vole lorsque l'obscurité est totale. Il est dans le cas des autres oiseaux nocturnes : tous sont, au fond, des oiseaux de crépuscule plutôt que des oiseaux de nuit.

Celui-ci n'a pas besoin de fermer le bec pour arrêter les insectes qui y sont entraînés; l'intérieur de ce bec est enduit d'une espèce de glu qui paroît filer de la partie supérieure, et qui suffit pour retenir toutes les phalènes et même les scarabées dont les ailes s'y engagent.

Les engoulevens sont très-répandus, et cependant ne sont communs nulle part; ils se trouvent, ou du moins ils passent dans presque toutes les régions de notre continent, depuis la Suède et les pays encore plus septentrionaux jusqu'en Grèce et en Afrique d'une part, de l'autre jusqu'aux grandes Indes, et sans doute encore plus loin. M. Sonnerat en a envoyé un au Cabinet du Roi, venant de la côte de Coromandel, qui est sans doute une femelle ou un jeune, puisqu'il ne diffère guère du nôtre qu'en ce qu'il n'a point sur la tête et les ailes ces taches blanches dont M. Linnæus fait un caractère propre au mâle adulte. M. le commandeur de Godeheu nous apprend qu'au mois d'avril le vent du sud-ouest amène ces oiseaux à Malte; et M. le chevalier des Mazys, très-bon observateur, me mande qu'ils passent en égale abondance en automne. On en rencontre dans les plaines et dans les pays de montagnes, dans la Brie et dans le Bugey, en Sicile [3], et en Hollande, presque toujours sous un buisson ou dans de jeunes taillis, ou bien autour des vignes : ils semblent préférer les terrains secs et pierreux, les bruyères, etc. Ils arrivent plus tard dans les pays plus froids, et ils en partent plus tôt [4]; ils nichent, chemin faisant, dans les lieux qui leur conviennent [5], tantôt plus au midi, tantôt plus au nord. Ils ne se donnent pas la peine de construire un nid; un petit trou qui se trouve en terre ou dans des pierrailles, au pied d'un arbre ou d'un rocher, et que le plus souvent ils laissent comme ils l'ont trouvé, leur suffit [6]. La femelle y dépose deux ou trois œufs plus gros que ceux du merle et plus rembrunis [7]; et quoique l'affection des père et mère pour leur géniture se mesure ordinairement par les peines et les soins qu'ils se sont donnés pour elle, il ne faut pas croire que l'engoulevent ait peu d'attachement pour ses œufs; on m'assure, au contraire, que la mère les couve avec une grande sollicitude, et que lorsqu'elle s'est aperçue qu'ils étoient menacés ou seulement remarqués par quelque ennemi (ce qui revient au même), elle sait fort bien les changer de place en les poussant adroitement, dit-on, avec ses ailes, et

1. Charleton dit qu'il vit de guêpes, de bourdons, principalement de scarabées, de cantharides. Klein lui a trouvé dans le ventricule des mouches de différentes espèces, de petits scarabées, six grands stercoraires noirs à la fois. La *Zoologie britannique* ajoute les teignes et les cousins; et Willughby les graines. Un ami de M. Hébert a trouvé dans le gosier d'un de ces oiseaux de ces petits hannetons que l'on voit sur la fin de l'été. On ne peut guère douter qu'il ne happe aussi les phalènes ou papillons de nuit qui se trouvent sur son passage.

2. C'est sans doute par cette raison qu'Aristote le donne pour un oiseau paresseux; mais il ne le seroit tout au plus que le soir.

3. Un voyageur instruit m'a rapporté que, sur les montagnes de Sicile, on voyoit ces oiseaux paroître une heure avant le coucher du soleil, et se répandre pour chercher leur nourriture, de compagnie avec les guêpiers, et qu'ils alloient quelquefois cinq ou six ensemble.

4. En Angleterre, ils arrivent sur la fin de mai, et ils s'en vont vers le milieu d'août, suivant la *Zoologie britannique*. En France, M. Hébert en a vu dans le mois de novembre : un chasseur m'a assuré en avoir vu l'hiver.

5. Les chasseurs que j'ai consultés prétendent qu'ils ne nichent pas dans le canton de la Bourgogne que j'habite (l'Auxois), et qu'ils n'y paroissent que dans le temps des vendanges.

6. Telle est l'opinion la plus généralement reçue; mais je ne dois pas dissimuler que, selon M. Linnæus, ils construisent un nid avec de la terre humectée, de forme orbiculaire, entre des rochers.

M. Salerne dit aussi que M. de Réaumur a vu un nid de crapaud volant où il y avoit trois œufs, etc.; mais il dit au même endroit que le crapaud volant ne fait point de nid. Il a donc voulu dire que M. de Réaumur avoit vu l'endroit où une femelle de cette espèce avoit pondu ses œufs.

7. Ils sont oblongs, blanchâtres, et tachetés de brun, dit M. Salerne; marbrés de brun et de pourpre sur un fond blanc, dit le comte de Ginanni dans l'Ornithologie italienne. celui-ci ajoute que la coque en est extrêmement mince.

1. LE GUÊPIER À QUEUE D'AZUR

Ordre des Passereaux. *Famille des* Tenuirostres.

Genre Guêpier. *(Cuvier)*

Pl. 132

2. L'ANGOULVENT. 3. L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Fissirostres.

Genre Hirondelle. *(Cuvier)*

les faisant rouler dans un autre trou qui n'est ni mieux travaillé ni mieux arrangé que le premier, mais où elle les juge apparemment mieux cachés.

La saison où l'on voit plus souvent voler ces oiseaux, c'est l'automne. En général, ils ont à peu près le vol de la bécasse et les allures de la chouette. Quelquefois ils inquiètent et dérangent beaucoup les chasseurs qui sont à l'affût. Mais ils ont une habitude assez singulière et qui leur est propre : ils feront cent fois de suite le tour de quelque gros arbre effeuillé, d'un vol fort irrégulier et fort rapide; on les voit de temps à autre s'abattre brusquement et comme pour tomber sur leur proie, puis se relever tout aussi brusquement. Ils donnent sans doute ainsi la chasse aux insectes qui voltigent autour de ces sortes d'arbres : mais il est très-rare qu'on puisse, dans cette circonstance, les approcher à la portee du fusil; lorsqu'on s'avance, ils disparoissent fort promptement et sans qu'on puisse découvrir le lieu de leur retraite.

Comme ces oiseaux volent le bec ouvert, ainsi que je l'ai remarqué plus haut, et qu'ils volent assez rapidement, on comprend bien que l'air, entrant et sortant continuellement, éprouve une collision contre les parois du gosier, et c'est ce qui produit un bourdonnement semblable au bruit d'un rouet à filer. Ce bourdonnement ne manque jamais de se faire entendre tandis qu'ils volent, parce qu'il est l'effet de leur vol, et il se varie suivant les différens degrés de vitesse respective avec lesquels l'air s'engouffre dans leur large gosier. C'est de là que leur vient le nom de *wheel-bird*, sous lequel ils sont connus dans quelques provinces d'Angleterre. Mais est-il bien vrai que ce cri ait passé généralement pour un cri de mauvais augure, comme le disent Belon, Klein, et ceux qui les ont copiés? ou plutôt ne seroit-ce pas une erreur née d'une autre méprise, qui a fait confondre l'engoulevent avec l'effraie? Quoi qu'il en soit, lorsqu'ils sont posés, ils font entendre leur cri véritable, qui consiste dans un son plaintif répété trois ou quatre fois de suite; mais il n'est pas bien avéré qu'ils ne le fassent jamais entendre en volant.

Ils se perchent rarement; et lorsque cela leur arrive, on prétend qu'ils se posent, non en travers comme les autres oiseaux, mais longitudinalement sur la branche qu'ils semblent *chocher* ou *cocher* comme le coq fait la poule, et de là le nom de *choche-branche*. Souvent, lorsqu'un oiseau est connu dans un grand nombre de pays différens, et qu'il a été nommé dans chacun, il suffit, pour faire connoître ses principales habitudes, de rendre raison de ces noms divers. Ceux-ci sont des oiseaux très-solitaires; la plupart du temps on les trouve seuls, et l'on n'en voit guère plus de deux ensemble; encore sont-ils souvent à dix ou douze pas l'un de l'autre.

J'ai dit que l'engoulevent avoit le vol de la bécasse, et l'on peut dire la même chose du plumage; car il a tout le dessus du cou, de la tête et du corps, et même le dessous, joliment variés de gris et de noirâtre, avec plus ou moins de roussâtre sur le cou, les scapulaires, les joues, la gorge, le ventre, les couvertures, et les pennes de la queue et des ailes; tout cela distribué de manière que les teintes les plus foncées règnent sur le dessus de la tête, la gorge, la poitrine, la partie antérieure des ailes et leur extrémité : mais cette distribution est si variée, les détails en sont si multipliés, et d'une si grande finesse, que l'idée de la chose se perdroit dans les particularités d'une description d'autant plus obscure qu'elle seroit plus minutieusement complète; un seul coup d'œil sur l'oiseau, ou du moins sur son portrait, en apprendra plus que toutes les paroles. Je me contenterai donc d'ajouter ici les attributs qui caractérisent l'engoulevent. Il a la mâchoire inférieure bordée d'une raie blanche qui se prolonge jusque derrière la tête; une tache de la même couleur sur le côté intérieur des trois premières pennes de l'aile, et au bout des deux ou trois pennes les plus extérieures de la queue, mais ces taches blanches sont propres au mâle, suivant M. Linnæus [1]; la tête grosse; les yeux très-saillans; l'ouverture des oreilles considérable; celle du gosier dix fois plus grande que celle du bec; le bec petit, plat, un peu crochu; la langue courte, pointue, non divisée par le bout; les narines rondes, leur bord saillant sur le bec; le crâne transparent; l'ongle du doigt du milieu dentelé du côté intérieur, comme dans le héron, enfin les trois doigts antérieurs unis par une membrane jusqu'à la première phalange. On prétend que la chair des jeunes est un assez bon manger, quoiqu'elle ait un arrière-goût de fourmi.

1. Willughby a observé un individu en qui ces taches étoient d'un jaune pâle, teintées de noir et peu marquées. J'ai observé la même chose sur deux individus. Ce sont apparemment les femelles. L'un de ces individus étoit plus petit que les autres; et j'ai jugé que c'étoit une jeune femelle.

Longueur totale, dix pouces et demi; bec, quatorze lignes; tarse, sept lignes, garni de plumes presque jusqu'au bas; doigt du milieu, neuf lignes; doigt postérieur, le plus court de tous, ne devroit point s'appeler postérieur, vu qu'il a beaucoup de disposition à se tourner en avant et que souvent il est tourné tout-à-fait; vol vingt-un pouces et demi; queue, cinq pouces, carrée, composée de dix pennes seulement; dépasse les ailes de quinze lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'ENGOULEVENT.

Comme il n'y a qu'une seule espèce de ce genre établie dans les trois parties de l'ancien continent, et qu'il s'en trouve dix ou douze établies dans le nouveau, on pourroit dire avec quelque fondement que l'Amérique est la principale résidence de ces oiseaux, le vrai lieu de leur origine, et par conséquent regarder notre race européenne comme une race étrangère, séparée de sa tige, exilée, transportée par quelque cas fortuit dans un autre univers, où elle a fondé une colonie qui sembleroit devoir être toujours subordonnée à la race mère, et ne devoir jamais lui disputer le pas dans aucun genre. D'après cela, on pourroit inférer que nous aurions dû commencer l'histoire de cette famille par les races américaines qui représentent ici la métropole; et nous aurions en effet suivi cet ordre, qui, sous ce point de vue, paroît être celui de la nature, si nous n'eussions été déterminés par des raisons encore plus fortes à suivre un ordre tout différent, et cependant tout aussi naturel, du moins plus analogue à la nature de notre entendement; ordre qui consiste à procéder du plus connu au moins connu, et nous prescrit à nous autres Européens de commencer l'histoire d'une classe d'animaux quelconque par les espèces européennes comme étant les plus connues dans les pays où nous écrivons, et les plus propres à jeter de la lumiere sur l'histoire des espèces étrangères [1], sauf aux naturalistes américains à commencer l'histoire qu'ils feront de la nature (et plût au ciel qu'ils en fissent une!) par les productions de l'Amérique.

Les principaux attributs qui appartiennent aux engoulevens, c'est un bec aplati à sa base, ayant la pointe légèrement crochue, petit en apparence, mais suivi d'une large ouverture, plus large que la tête, disent certains auteurs; de gros yeux saillans, vrais yeux d'oiseaux nocturnes, et de longues moustaches noires autour du bec. Il résulte de tout cela une physionomie morne et stupide, mais bien caractérisée; un air de famille lourd et ignoble, tenant des martinets et des oiseaux de nuit, mais si bien marqué, que l'on distingue au premier coup d'œil un engoulevent de tout autre oiseau. Ils ont outre cela les ailes et la queue longues, celle-ci rarement et très-peu fourchue, composée de dix pennes seulement; les pieds courts et le plus souvent pattus; les trois doigts antérieurs liés ensemble par une membrane jusqu'à leur première articulation; le doigt postérieur mobile et se tournant quelquefois en avant; l'ongle du doigt du milieu dentelé ordinairement sur son bord intérieur; la langue pointue et non divisée par le bout; les narines tubulées, c'est-à-dire que leurs rebords saillans forment sur le bec la naissance d'un petit tube cylindrique; l'ouverture des oreilles grande, et probablement l'ouïe très-fine : il semble au moins que cela doit être ainsi dans tout oiseau qui a la vue foible, et le sens de l'odorat presque nul; car le sens de l'ouïe étant alors le seul qui puisse l'aviser de ce qui se passe au dehors à une certaine distance, il est comme forcé de donner une grande attention aux rapports

1. C'est par cette même raison que j'ai commencé l'histoire du coucou par celle de l'espèce européenne, et que j'ai considéré celle-ci comme étant le tronc commun des branches répandues dans les trois autres parties du monde. Mais tout ce que j'ai dit dans cette supposition ne se trouve pas moins vrai : il sera toujours vrai de dire que les races provenant d'un tronc commun s'éloigneront d'autant plus de cette race primitive, qu'elles en auront été séparées plus anciennement; que par conséquent la race européenne ayant plus de ressemblance avec celle d'Amérique qu'avec celles d'Afrique et d'Asie, doit être censée dériver nouvellement et immédiatement de la race américaine, laquelle peut elle-même être issue, mais plus anciennement, de la race asiatique.

que lui fait ce sens unique, et de le disposer de la manière la plus avantageuse; ce qui ne peut manquer à la longue de le modifier, de le perfectionner, du moins quant aux bruits qui sont relatifs à ses besoins, et en même temps d'influer sur la conformation des pièces qui composent cet organe. Au reste, on ne doit pas se persuader que tous les attributs dont j'ai fait l'énumération appartiennent sans exception à chaque espèce: quelques-unes n'ont point de moustaches, d'autres ont plus de dix pennes à la queue; d'autres n'ont pas l'ongle du milieu dentelé; quelques-unes l'ont dentelé, non sur le bord intérieur, mais sur l'extérieur; d'autres n'ont point les narines tubulées; dans d'autres enfin, le doigt postérieur ne paroît avoir aucune disposition à se tourner en avant. Mais une propriété commune à toutes les espèces, c'est d'avoir les organes de la vue trop sensibles pour pouvoir soutenir la clarté du jour; et de cette seule propriété dérivent les principales différences qui séparent le genre des engoulevens de celui des hirondelles : de là l'habitude qu'ont ces oiseaux de ne sortir de leur retraite que le soir au coucher du soleil, et d'y rentrer le matin avant ou peu après son lever : de là l'habitude de vivre isolés et tristement seuls; car l'effet naturel des ténèbres est de rendre les animaux qui y sont condamnés tristes, inquiets, défians, et par conséquent sauvages : de là la différence du cri; car on sait combien dans les animaux le cri est modifié par les affections intérieures : de là encore, selon moi, l'habitude de ne point faire de nid; car il faut voir pour choisir les matériaux d'un nid, pour les employer, les entrelacer, les mettre chacun à leur place, donner la forme au tout, etc. Nul oiseau, que je sache, ne travaille à cet ouvrage pendant la nuit, et la nuit est longue pour les engoulevens, puisque sur vingt-quatre heures ils n'ont que trois heures de crépuscule, pendant lesquelles ils puissent exercer avec avantage la faculté de voir : or ces trois heures sont à peine suffisantes pour satisfaire au premier besoin, au besoin le plus pressant, le plus impérieux, devant lequel se taisent tous les autres besoins, en un mot, au besoin de manger. Ces trois heures sont à peine suffisantes, parce qu'ils sont obligés de poursuivre leur nourriture dans le vague de l'air, que leur proie est ailée comme eux, fuit légèrement, leur échappe, sinon par la vitesse, du moins par l'irrégularité de son vol, et qu'ils ne peuvent s'en saisir qu'à force d'allées et de venues, de ruses, de patience, et surtout à force de temps : il ne leur en reste donc pas assez pour construire un nid. Par la même raison les oiseaux de nuit qui sont organisés à peu près de même, quant au sens de la vue, et qui pour la plupart n'ont l'usage de ce sens que lorsque le soleil est sous l'horizon ou près d'y descendre, ne font guère plus de nid que les engoulevens, et, ce qui est plus décisif, ne s'en occupent qu'à proportion que leur vue, plus ou moins capable de soutenir une grande clarté, prolonge pour eux le temps du travail. De tous les hiboux, le grand duc est le seul que l'on dise faire un nid, et c'est aussi de tous celui qui est le moins oiseau de nuit, puisqu'il voit assez clair en plein jour pour voler et fuir à de grandes distances [1]. La petite chevêche, qui poursuit et prend les petits oiseaux avant le coucher et après le lever du soleil, amasse seulement quelques feuilles, quelques brins d'herbe, et dépose ainsi ses œufs, point tout-à-fait à cru, dans des trous de rochers ou de vieilles murailles; enfin le moyen duc, l'effraie, la hulotte, et la grande chevêche, qui, de toutes les espèces nocturnes, peuvent le moins supporter la présence du soleil, pondent aussi dans des trous semblables ou dans des arbres creux, mais sans y rien ajouter, ou dans des nids étrangers qu'ils trouvent tout faits; et j'ose assurer qu'il en est de même de tous les oiseaux qui, par le vice d'une trop grande sensibilité, ou, si l'on veut, d'une trop grande perfection des organes visuels, sont offusqués, aveuglés par la lumière du jour, au lieu d'en être éclairés.

Un autre effet de cette incommode perfection, c'est que les engoulevens, ainsi que les autres oiseaux de nuit, n'ont aucune couleur éclatante dans leur plumage, et sont même privés de ces reflets riches et changeans qui brillent sur la robe, assez modeste d'ailleurs, de nos hirondelles; du blanc et du noir, du gris qui n'est que le mélange de l'un et de l'autre, et du roux, font toute leur parure, et se brouillent de manière qu'il en résulte un ton général de couleur sombre, confus et terne : c'est qu'ils fuient la lumière, et que la lumière est, comme l'on sait, la source première de toutes les belles couleurs. Nous voyons les linottes perdre sous nos yeux, dans les prisons où nous les tenons renfermées, le beau rouge qui faisoit l'ornement de leur plumage, lorsqu'à chaque aurore elles pouvoient saluer en plein air la lumière naissante, et tout le long du jour se pénétrer, s'imbiber pour ainsi dire de ses brillantes influences. Ce n'est

1. Voyez tome VII de cette *Histoire naturelle*.

point dans la froide Norwége ni dans la ténébreuse Laponie que l'on trouve les oiseaux de paradis, les cotingas, les flamands, les perroquets, les colibris, les paons; ce n'est pas même dans ces climats disgraciés que se forment les rubis, le saphir, la topaze; enfin les fleurs qui croissent comme malgré elles, et végètent tristement sur une cheminée ou dans l'ombre d'une serre entretenue à grands frais, n'ont pas cet éclat vif et pur que le soleil du printemps répand avec tant de profusion sur les fleurs de nos parterres et même sur celles de nos prairies. A la vérité, les phalènes ou papillons de nuit ont quelquefois de fort belles couleurs; mais cette exception apparente confirme mon idée, ou du moins ne la contredit pas; car d'habiles observateurs ont remarqué que ceux de ces papillons nocturnes qui voltigent quelquefois le jour, soit pour chercher leur nourriture, soit pour s'apparier, et qui ne sont par conséquent nocturnes qu'à demi, ont les ailes peintes de couleurs plus vives que les véritables phalènes, les véritables papillons de nuit, qui ne paroissent jamais tandis que le soleil est sur l'horizon. J'ai même observé que la plupart de ceux-ci ont des couleurs assez semblables à celles des engoulevens; et si dans le grand nombre il s'en trouve qui en aient de belles, c'est parce que les couleurs du papillon ne peuvent manquer d'être déjà fort ébauchées dans sa larve, et que les larves ou les chenilles des phalènes n'éprouvent pas moins l'action de la lumière que les chenilles des papillons diurnes. Enfin les chrysalides de ceux-ci, qui sont toujours sans enveloppe, toujours exposées à l'air libre, ont pour la plupart des couleurs éclatantes, et quelques-unes semblent ornées de paillettes d'or et d'argent que l'on chercheroit vainement sur les chrysalides des phalènes, le plus souvent renfermées dans des coques ou enfouies dans la terre. En voilà assez, ce me semble, pour m'autoriser à croire que lorsqu'on aura fait des observations suivies et comparées sur la couleur des plumes des oiseaux, des ailes des papillons, et peut-être du poil des quadrupèdes, on trouvera que, toutes choses égales d'ailleurs, les espèces les plus brillantes, les plus riches en couleurs, seront presque toujours celles qui dans les différens états auront été le plus à portée d'éprouver l'action de la lumière.

Si mes conjectures ont quelque fondement, les personnes qui réfléchissent verront sans beaucoup de surprise combien un sens de plus ou de moins, ou seulement quelques degrés de sensibilité de plus ou de moins dans un seul organe, peuvent entraîner de différences considérables, et dans les habitudes naturelles d'un animal, et dans ses propriétés tant intérieures qu'extérieures.

I.

L'ENGOULEVENT DE LA CAROLINE.

Si, comme il y a toute apparence, l'Europe doit les engoulevens à l'Amérique, c'est ici l'espèce qui a franchi le passage du nord pour venir établir une colonie dans l'ancien continent. Je le juge ainsi parce que cette espèce, habitant l'Amérique septentrionale, s'est trouvée plus à portée des contrées encore plus septentrionales, d'où le passage en Europe étoit facile, et que d'ailleurs elle ressemble fort à la nôtre, et pour la taille, et pour les couleurs : entre autres marques communes, elle a la mâchoire inférieure bordée de blanc, et une tache de même couleur sur le bord de l'aile. Son principal trait de dissemblance, c'est qu'au lieu d'être variée sous le corps par de petites lignes transversales, elle l'est par de petites lignes longitudinales, et qu'elle a le bec plus long. Mais une si grande différence de climat n'auroit-elle pas pu produire des différences encore plus considérables dans la forme et le plumage de cet oiseau?

Voici ce que Catesby nous apprend de ses habitudes naturelles : il se montre le soir, mais jamais plus fréquemment que lorsque le temps est couvert; et de là sans doute son nom d'*oiseau de pluie*, qui lui est commun avec plusieurs autres oiseaux; il poursuit la gueule béante les insectes ailés dont il fait sa pâture, et son vol est accompagné de bourdonnement; enfin il pond à terre des œufs semblables à ceux du vanneau. On voit que chaque trait de cette petite histoire est un trait de conformité avec l'histoire de notre espèce européenne.

Longueur totale, onze pouces un quart; bec, dix-neuf lignes, environné de moustaches noires; tarse, huit lignes; ongle du milieu dentelé à l'intérieur; les trois doigts antérieurs liés par une membrane qui ne passe pas la première articulation; queue, quatre pouces; dépasse les ailes de seize lignes.

II.

LE WHIP-POOR-WILL.

Je conserve le nom que les Virginiens ont donné à cette espèce, parce qu'ils le lui

ont donné d'après son cri, et que par cela seul il doit être adopté dans toutes les langues.

Ces oiseaux arrivent en Virginie vers le milieu d'avril, surtout dans la partie occidentale, et dans les endroits montagneux : c'est là qu'on les entend chanter ou plutôt crier pendant la nuit d'une voix si aiguë et si perçante, tellement répétée et multipliée par les échos des montagnes, qu'il est difficile de dormir dans les environs. Ils commencent peu de minutes après le coucher du soleil, et continuent jusqu'au point du jour. Ils descendent rarement sur les côtes, plus rarement encore ils paroissent pendant le jour. Leur ponte est de deux œufs d'un vert obscur, varié de petites taches et de petits traits noirâtres; la femelle les dépose négligemment au milieu d'un sentier battu, sans construire aucun nid, sans mettre ensemble deux brins de mousse ou de paille, et même sans gratter la terre. Lorsque ces oiseaux couvent, on peut les approcher d'assez près avant qu'ils s'envolent.

Plusieurs les regardent comme des oiseaux de mauvais augure. Les sauvages de la Virginie sont persuadés que les âmes de leurs ancêtres, massacrés autrefois par les Anglois, ont passé dans le corps de ces oiseaux; et pour preuve ils ajoutent qu'avant cette époque, on ne les avoit jamais vus dans le pays. Mais cela prouve seulement que de nouveaux habitans apportent de nouvelles cultures, et que les nouvelles cultures attirent des espèces nouvelles.

Ces oiseaux ont le dessus de la tête et tout le corps, jusques et compris les couvertures supérieures et les pennes de la queue, et même les pennes moyennes des ailes, d'un brun foncé, rayé transversalement de brun clair, et parsemé de petites taches de cette même couleur, avec un mélange de cendré fort irrégulier; les couvertures supérieures des ailes, de même semées de quelques taches d'un brun clair; les grandes pennes des ailes, noires : les cinq premières marquées d'une tache blanche vers le milieu de leur longueur; et les deux paires extérieures de la queue marquées de même vers le bout; le tour des yeux, d'un brun clair tirant au cendré; une suite de taches orangées qui prend à la base du bec, passe au dessus des yeux, et descend sur les côtés du cou; la gorge couverte d'un large croissant renversé, blanc dans le haut, teint d'orangé dans le bas, et dont les cornes se dirigent de chaque côté vers les oreilles; tout le reste de la partie inférieure, blanc teinté d'orangé, rayé transversalement de noirâtre; le bec noir, et les pieds couleur de chair. Cet engoulevent est d'un tiers plus petit que le nôtre, et a les ailes plus longues à proportion.

Longueur totale, huit pouces; bec, neuf lignes et demie, sa base entourée de moustaches noires; tarse, cinq lignes; l'ongle du doigt du milieu, dentelé sur son bord extérieur; queue, trois pouces un quart; ne dépasse point les ailes.

III.

LE GUIRA-QUEREA.

Quoique M. Brisson n'ait fait aucune distinction entre le guira décrit par M. Sloane et celui décrit par Marcgrave, je me crois fondé à les distinguer ici, du moins comme variétés de climat. J'en dirai les raisons en parlant du guira de Marcgrave. Celui de M. Sloane avoit la tête et le cou variés de couleur de tabac d'Espagne et de noir; le ventre et les couvertures supérieures de la queue et des ailes, variés de blanchâtre; les pennes de la queue et des ailes variées de brun foncé et de blanc; la mâchoire inférieure presque sans plumes; la tête au contraire en étoit chargée; les yeux saillans hors de l'orbite d'environ trois lignes; la pupille bleuâtre, et l'iris orangé.

Cet oiseau se trouve au Brésil; c'est un habitant des bois, qui vit d'insectes et ne vole que la nuit.

Longueur totale, seize pouces; bec, deux pouces, de forme triangulaire; sa base, trois pouces; le supérieur un peu crochu, bordé de longues moustaches; narines, dans une rainure assez considérable; gosier à large ouverture; tarse, trois lignes [1]; vol, trente pouces; queue, huit pouces; langue petite et triangulaire; estomac blanchâtre, peu musculeux, contenant des scarabées à demi digérés; foie rouge, divisé en deux lobes, l'un à droite, l'autre à gauche; les intestins roulés en plusieurs circonvolutions.

Le guira de Marcgrave avoit deux caractères très-apparens qui ne se trouvent point dans la description de M. Sloane, et qui cependant n'auroient pu échapper à un tel observateur; je veux dire un collier couleur d'or, et les deux pennes intermédiaires de

1. S'il n'y a point ici de faute d'impression, ce guira est, de tous les oiseaux connus, celui qui a les pieds les plus courts, relativement à la longueur de ses ailes, et il mériteroit le nom d'*apode* par excellence.

la queue beaucoup plus longues que les latérales. D'ailleurs il est plus petit, car Marcgrave ne le fait pas plus gros qu'une alouette; et il est difficile de supposer à une alouette ou à tout autre oiseau de cette taille une envergure de trente pouces, comme l'avoit le guira de M. Sloane. Tout cela, joint à quelques autres différences de plumage, m'autorise à regarder celui de Marcgrave comme une variété de climat. Il avoit la tête large, comprimée, assez grosse; les yeux grands; un petit bec à large ouverture; le corps arrondi; le plumage d'un cendré brun, varié de jaune et de blanchâtre; un collier de couleur d'or teinté de brun; les bords du bec près de la base, hérissés de longues moustaches noires; les doigts antérieurs liés par une membrane courte; l'ongle de celui du milieu dentelé; les ailes de six pouces; la queue de huit, compris les deux pennes intermédiaires qui excèdent les latérales.

IV.

L'IBIJAU.

On retrouve dans cet oiseau du Brésil tous les attributs des engoulevens; tête large et comprimée, gros yeux, petit bec, large gosier, pieds courts, ongle du doigt du milieu dentelé sur son bord intérieur, etc. Mais une chose qui lui est propre, c'est l'habitude d'épanouir sa queue de temps en temps. Il a la tête et tout le dessus du corps noirâtres, semés de petites taches, la plupart blanches, quelques-unes teintées de jaune; le dessous du corps blanc, varié de noir comme dans l'épervier, et les pieds blancs.

Sa taille est à peu près celle de l'hirondelle; il a la langue très-petite; les narines découvertes; tarse, six lignes; queue, deux pouces; ne dépasse point les ailes.

Variétés de l'Ibijau.

I.

LE PETIT ENGOULEVENT TACHETÉ. DE CAYENNE.

Il a beaucoup de rapports avec l'ibijau, et par sa petitesse, quoique moindre, et par la longueur relative de ses ailes, et par ses autres proportions, et par son plumage noirâtre tacheté d'une couleur plus claire: mais cette couleur plus claire est du roux ou du gris dans tout le plumage, excepté sur le cou, lequel porte en sa partie antérieure une espèce de collier blanc, dont Marcgrave n'a point parlé dans la description de l'ibijau, et qui fait la marque distinctive de cette variété; elle a aussi le dessous du corps plus rembruni.

Longueur totale, huit pouces; bec, quinze lignes, noir, garni de petites moustaches; queue, deux pouces et demi.

II.

LE GRAND IBIJAU.

Ce n'est en effet qu'une variété en grandeur, et la différence est considérable à cet égard. Celui-ci est de la taille d'une chouette, et il a l'ouverture du bec si grande, qu'on y mettroit le poing; du reste, ce sont les mêmes couleurs et les mêmes proportions. Marcgrave ne dit pas qu'il ait l'habitude d'épanouir sa queue comme le petit ibijau; il dit encore moins qu'il ait une corne sur la partie antérieure de la tête, et derrière cette corne une petite huppe, comme on pourroit se le persuader d'après la figure. Mais on sait combien les figures données par Marcgrave sont peu exactes, et combien il est plus sûr de s'en rapporter au texte: or le texte dit que le grand ibijau ne diffère absolument du petit que par la taille; et comme d'ailleurs il ne donne au petit ibijau ni huppe ni corne, on peut, ce semble, conclure avec toute probabilité que le grand n'en a point non plus.

On doit rapporter à cette espèce le grand engoulevent de Cayenne, n° 325, soit à cause de sa grande taille, soit à cause de son plumage tacheté de noir, de fauve et de blanc, principalement sur le dos, les ailes, et la queue. Le dessus de la tête et du cou, et le dessous du corps, sont rayés transversalement de diverses teintes de ces mêmes couleurs; mais la teinte générale de la poitrine est plus brune, et forme une espèce de ceinture. M. de Sonnini en a vu un dont le plumage étoit plus rembruni; on l'avoit trouvé dans le creux d'un très-gros arbre: c'est la demeure ordinaire de cet engoulevent; mais il préfère les arbres qui sont à portée des eaux. Il est à la fois le plus grand des oiseaux de ce genre connus à Cayenne, et le plus solitaire.

Longueur totale, vingt-un pouces; bec, trois pouces de long et autant de large; le supérieur a une forte échancrure des deux côtés près de sa pointe; l'inférieur s'emboîte entre deux échancrures, et il a ses bords renversés en dehors; narines non saillantes et couvertes par les plumes de la base du

bec qui reviennent en avant; tarse, onze lignes, garni de plumes presque jusqu'aux doigts; ongles crochus, creusés par dessous en gouttière: cette gouttière divisée en deux par une arête longitudinale; l'ongle du doigt du milieu non dentelé; ce doigt est fort grand et paroît plus large qu'il n'est en effet, à cause du rebord membraneux qu'il a de chaque côté; queue, neuf pouces, un peu étagée; les ailes la dépassent de quelques lignes.

III.

L'ENGOULEVENT A LUNETTES, OU LE HALEUR.

On a cru voir quelque rapport entre les narines saillantes de cet oiseau et une paire de lunettes : de là son nom d'*engoulevent à lunettes*. Quant à celui de *haleur*, on juge bien qu'il doit avoir rapport à son cri.

Cet engoulevent vit d'insectes comme tous les autres, et ressemble, par la conformation des parties inférieures, au guira de M. Sloane, avec lequel il va de compagnie; car il se trouve à la Jamaïque comme le guira, et de plus à la Guiane. Son plumage est varié de gris, de noir et de feuille-morte; mais les teintes sont plus claires sur la queue et les ailes : il a le bec noir, les pieds bruns, et beaucoup de plumes sur la tête et sous la gorge.

Longueur, suivant M. Sloane, sept pouces; bec petit à grande ouverture, le supérieur un peu crochu, long de trois lignes (sans doute à compter depuis la naissance des plumes du front), bordé de moustaches noires; tarse avec le pied, dix-huit lignes; vol, dix pouces : sur quoi il faut remarquer 1° que ces mesures ont été prises avec le pied anglois, un peu plus court que le nôtre; 2° que M. Brisson indique d'autres mesures que M. Sloane, mais que, selon toute apparence, il les a empruntées de la figure donnée par M. Sloane lui-même, laquelle est beaucoup plus grande que ne le suppose le texte de cet auteur, pris à la lettre; 3° que dans cette hypothèse, qui n'est pas sans vraisemblance, la longueur de l'oiseau, fixée à sept pouces par M. Sloane, semble devoir se prendre de la base du bec à la base de la queue, ce qui concilieroit les dimensions de la figure avec celles qui sont énoncées dans le texte. Cependant je ne dois pas dissimuler que M. Ray, sans s'arrêter à la figure de l'oiseau donnée par M. Sloane, et sans prendre garde qu'il est fort rare que l'on donne de pareilles figures grossies, s'en tient à la lettre du texte, et regarde cet engoulevent comme un très-petit oiseau.

IV.

L'ENGOULEVENT VARIÉ DE CAYENNE.

Tous les oiseaux de ce genre sont variés; mais celui-ci, n° 760, l'est plus que les autres; c'est aussi l'espèce la plus commune dans l'île de Cayenne. Cet engoulevent se tient dans les plantages, les chemins, et autres endroits découverts : lorsqu'il est à terre, il fait entendre un cri foible, toujours accompagné d'un mouvement de trépidation dans les ailes; ce cri a du rapport avec celui du crapaud; et si l'engoulevent d'Europe en avoit un semblable, on auroit été bien fondé à lui donner le nom de *crapaud volant*. Celui de Cayenne, dont il s'agit ici, a encore un autre cri qui n'est pas fort différent de l'aboiement d'un chien : il est peu farouche, et ne part que lorsqu'on est fort près; encore ne va-t-il pas loin sans se poser.

Il a la tête rayée finement de noir sur un fond gris, avec quelques nuances de roux; le dessus du cou rayé des mêmes couleurs, mais moins nettement; de chaque côté de la tête cinq bandes parallèles rayées de noir sur un fond roux; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou; le dos rayé transversalement de noirâtre sur un fond roux; la poitrine et le ventre rayés aussi, mais moins régulièrement, et semés de quelques taches blanches; le bas-ventre et les jambes blanchâtres, tachetés de noir; les petites et moyennes couvertures des ailes, variées de roux et de noir, de sorte que le roux domine sur les petites, et le noir sur les moyennes; les grandes terminées de blanc; d'où il résulte une bande transversale de cette couleur; les pennes des ailes noires; les cinq premières marquées de blanc vers les deux tiers ou les trois quarts de leur longueur; les couvertures supérieures et les deux pennes intermédiaires de la queue rayées transversalement de noirâtre sur un fond gris, brouillé de noir; les pennes latérales noires, bordées de blanc, ce bord blanc d'autant plus large que la penne est plus extérieure; l'iris jaune; le bec noir, et les pieds brun jaunâtre.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, dix lignes, garni de moustaches; tarse, cinq lignes; queue, trois pouces et demi; dépasse les ailes d'environ un pouce.

V.

L'ENGOULEVENT ACUTIPENNE DE LA GUIANE.

Cet oiseau, n° 732, diffère de l'espèce précédente, planche 760, non seulement par ses dimensions relatives, mais par la conformation des pennes de sa queue qu'il a pointues. Il y a aussi quelques différences dans les couleurs du plumage. Celui-ci a le dessus de la tête et du cou rayés transversalement, mais pas bien nettement, de roux brun et de noir; les côtés de la tête variés des mêmes couleurs, en sorte néanmoins que le roux y domine: le dos rayé de noir sur un fond gris, et le dessous du corps sur un fond roux; les ailes à peu près comme dans l'espèce précédente; les pennes de la queue rayées transversalement de brun sur un fond roux pâle et brouillé, terminées de noir; mais cette tache noire qui termine est précédée d'un peu de blanc; le bec et les pieds sont noirs.

On dit que ces oiseaux se mêlent quelquefois avec les chauve-souris; ce qui n'est pas fort étonnant, vu qu'ils sortent de leur retraite aux mêmes heures, et qu'ils donnent la chasse au même gibier. Probablement c'est à ce même engoulevent que doit se rapporter ce que dit M. de La Borde d'une petite espèce de la Guiane, qu'elle fait sa ponte, ainsi que les ramiers, les tourterelles, etc., aux mois d'octobre et de novembre, c'est-à-dire deux ou trois mois avant les pluies. On sait que la saison des pluies, qui commence à la Guiane vers le 15 décembre, est aussi dans cette même contrée la saison de la ponte pour la plupart des oiseaux.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, sept lignes; queue, trois pouces, composée de dix pennes égales; est dépassée par les ailes de quelques lignes.

VI.

L'ENGOULEVENT GRIS.

J'ai vu dans le cabinet de M. Mauduit un engoulevent de Cayenne beaucoup plus gros que le précédent; il avoit plus de gris dans son plumage, étoit proportionné un peu différemment, et n'avoit pas les pennes de la queue pointues. Quant au détail des couleurs, il différoit de l'espèce précédente, en ce qu'il avoit les pennes des ailes moins noires, rayées transversalement de gris clair; celles de la queue rayées de brun sur un fond gris varié de brun, sans aucune tache blanche ni sur les unes ni sur les autres; le bec brun dessus, et jaunâtre dessous.

Longueur totale, treize pouces; bec, vingt lignes; queue, cinq pouces un quart; dépassoit un peu les ailes.

VII.

LE MONTVOYAU DE LA GUIANE.

Montvoyau est le cri de cet engoulevent, n° 733, qui en prononce distinctement les trois syllabes, et les répète assez souvent le soir dans les buissons; on ne doit pas être surpris que ce mot soit devenu son nom. Il s'approche de notre engoulevent par la tache blanche qu'il a sur les cinq ou six premières pennes de l'aile, dont le fond est noir, et par une autre tache ou bande blanche qui part de l'angle de l'ouverture du bec, se prolonge en arrière, et, ce qui n'a pas lieu dans l'espèce européenne, s'étend jusque sous la gorge. Il a aussi en général plus de fauve et de roux dans son plumage, qui est varié presque partout de ces deux couleurs; mais elles prennent différentes teintes et sont disposées diversement sur les différentes parties, par raies transversales sur la partie inférieure du corps et les pennes moyennes des ailes, par bandes longitudinales sur le dessus de la tête et du cou, par bandes obliques sur le haut du dos, enfin par taches irrégulières sur le reste du dessus du corps, où le fauve prend une nuance de gris.

Longueur totale, neuf pouces; bec, neuf lignes et demie, environné de moustaches; tarse, nu; ongle du milieu, dentelé sur son côté extérieur; queue, trois pouces; dépasse les ailes d'un pouce.

VIII.

L'ENGOULEVENT ROUX DE CAYENNE.

Du roux brouillé de noirâtre fait presque tout le fond du plumage de cet oiseau, n° 735; un noir plus ou moins foncé en fait presque tout l'ornement. Ce noir est jeté par bandes longitudinales, obliques, irrégulières, sur la tête et le dessus du corps: il forme une rayure transversale fine et régulière sur la gorge, un peu plus large sur le devant du cou, le dessous du corps et les jambes; encore un peu plus large sur les couvertures

supérieures et sur le bord intérieur de l'aile près de l'extrémité; enfin la plus large de toutes sur les pennes de la queue. Quelques taches blanches sont semées çà et là sur le corps, tant dessus que dessous. En général, le noirâtre domine sur le haut du ventre, le roux sur le bas-ventre, et plus encore sur les couvertures inférieures de la queue. La partie moyenne des grandes pennes des ailes offre un compartiment de petits carrés alternativement roux et noirs, qui ont presque la régularité des cases d'un échiquier; l'iris est jaune; le bec brun clair, et les pieds couleur de rouille.

Longueur totale, dix pouces et demi; bec, vingt-une lignes; queue, quatre pouces deux tiers; dépasse les ailes de six lignes.

J'ai vu chez M. Mauduit un engoulevent de la Louisiane, de la même taille que celui-ci, et lui ressemblant beaucoup; seulement les raies transversales étoient plus espacées sur le cou, et le roux y devenoit plus clair, ce qui formoit une sorte de collier; le reste du dessous du corps étoit rayé comme dans le précédent; le bec étoit noir à la pointe, et jaunâtre à la base.

Longueur totale, onze pouces; bec, deux pouces, bordé de huit ou dix moustaches très-roides, revenant en avant; queue, cinq pouces, dépassant fort peu les ailes.

LES HIRONDELLES[1].

On a vu que les engoulevents n'étoient, pour ainsi dire, que les hirondelles de nuit, et qu'ils ne différoient essentiellement des véritables hirondelles que par la trop grande sensibilité de leurs yeux, qui en fait des oiseaux nocturnes, et par l'influence que ce vice premier a pu avoir sur leurs habitudes et leur conformation. En effet, les hirondelles ont beaucoup de traits de ressemblance avec les engoulevents, comme je l'ai déjà dit; toutes ont le bec et le gosier larges; toutes ont les pieds courts et de longues ailes, la tête aplatie, et presque point de cou; toutes vivent d'insectes qu'elles happent en volant: mais elles n'ont point de barbes autour du bec, ni l'ongle du doigt du milieu dentelé; leur queue a deux pennes de plus, et elle est fourchue dans la plupart des espèces: je dis la plupart, vu que l'on connoît des hirondelles à queue carrée; par exemple, celle de la Martinique; et j'ai peine à concevoir comment un ornithologiste célèbre, ayant établi la queue fourchue pour la différence caractérisée qui sépare le genre des hirondelles de celui des engoulevens, a pu manquer à sa méthode au point de rapporter au genre des hirondelles cet oiseau à queue carrée de la Martinique, lequel étoit, selon cette méthode, un véritable engoulevent. Quoi qu'il en soit, m'attachant ici principalement aux différences les plus apparentes qui se trouvent entre ces deux familles d'oiseaux, je remarque d'abord qu'en général les hirondelles sont beaucoup moins grosses que les engoulevens; la plus grande de celles-là n'est guère plus grande que le plus petit de ces derniers, et elle est deux ou trois fois moins grande que le plus grand.

Je remarque, en second lieu, que, quoique les couleurs des hirondelles soient à peu près les mêmes que celles des engoulevens, et se réduisent à du noir, du brun, du gris, du blanc, et du roux, cependant leur plumage est tout différent, non seulement parce que ces couleurs sont distribuées par plus grandes masses, moins brouillées, et qu'elles tranchent plus nettement l'une sur l'autre, mais encore parce qu'elles sont changeantes et se multiplient par le jeu des divers reflets que l'on y voit briller et disparoître tour à tour à chaque mouvement de l'œil ou de l'objet.

3° Quoique ces deux genres d'oiseaux se nourrissent d'insectes ailés qu'ils attrapent au vol, ils ont cependant chacun leur manière de les attraper, et une manière assez différente. Les engoulevens, comme je l'ai dit, vont à leur rencontre en ouvrant leur large gosier, et les phalènes qui donnent dedans s'y trouvent prises à une espèce de glu, de salive visqueuse, dont l'intérieur du bec est enduit, au lieu que nos hirondelles et nos martinets n'ouvrent le bec que pour

1. En Guinée, les hirondelles de jour, que l'on sait très-bien distinguer de celles de nuit, c'est-à-dire des engoulevens, se nomment *lelé atterenna*. A la Guiane, elles se nomment *papayes* en langue caripone.

saisir les insectes, et le ferment d'un effort si brusque, qu'il en résulte une espèce de craquement. Nous verrons encore d'autres différences à cet égard entre les hirondelles et les martinets, lorsque nous ferons l'histoire particulière de chacun de ces oiseaux.

4° Les hirondelles ont les mœurs plus sociables que les engoulevens; elles se réunissent souvent en troupes nombreuses, et paroissent même, en certaines circonstances, remplir les devoirs de la société, et se prêter un secours mutuel; par exemple, lorsqu'il s'agit de construire le nid.

5° La plupart construisent ce nid avec grand soin; et si quelques espèces pondent dans des trous de muraille ou dans ceux qu'elles savent se creuser en terre, elles font ou choisissent ces excavations assez profondes pour que leurs petits, venant à éclore, y soient en sûreté, et elles y portent tout ce qu'il faut pour qu'ils s'y trouvent à la fois mollement, chaudement, et à leur aise.

6° Le vol de l'hirondelle diffère en deux points principaux de celui de l'engoulevent. Il n'est pas accompagné de ce bourdonnement sourd dont j'ai parlé dans l'histoire de ce dernier oiseau, et cela résulte de ce qu'elle ne vole point comme lui le bec ouvert. En second lieu, quoiqu'elle ne paroisse pas avoir les ailes beaucoup plus longues ou plus fortes, ni par conséquent beaucoup plus habiles au mouvement, son vol est néanmoins beaucoup plus hardi, plus léger, plus soutenu, parce qu'elle a la vue bien meilleure, et que cela lui donne un grand avantage pour employer toute la force de ses ailes [1] : aussi le vol est-il son état naturel, je dirois presque son état nécessaire; elle mange en volant, elle boit en volant, se baigne en volant, et quelquefois donne à manger à ses petits en volant. Sa marche est peut-être moins rapide que celle du faucon, mais elle est plus facile et plus libre; l'un se précipite avec effort, l'autre coule dans l'air avec aisance : elle sent que l'air est son domaine; elle en parcourt toutes les dimensions et dans tous les sens, comme pour en jouir dans tous les détails, et le plaisir de cette jouissance se marque par de petits cris de gaieté. Tantôt elle donne la chasse aux insectes voltigeans, et suit avec une agilité souple leur trace oblique et tortueuse, ou bien quitte l'un pour courir à l'autre, et happe en passant un troisième; tantôt elle rase légèrement la surface de la terre et des eaux pour saisir ceux que la pluie ou la fraîcheur y rassemble; tantôt elle échappe elle-même à l'impétuosité de l'oiseau de proie par la flexibilité preste de ses mouvemens : toujours maîtresse de son vol dans sa plus grande vitesse, elle en change à tout instant la direction; elle semble décrire au milieu des airs un dédale mobile et fugitif dont les routes se croisent, s'entrelacent, se fuient, se rapprochent, se heurtent, se roulent, montent, descendent, se perdent, et reparoissent pour se croiser, se rebrouiller encore en mille manières, et dont le plan, trop compliqué pour être représenté aux yeux par l'art du dessin, peut à peine être indiqué à l'imagination par le pinceau de la parole.

7° Les hirondelles ne paroissent point appartenir à l'un des continens plus qu'à l'autre, et les espèces en sont répandues à peu près en nombre égal dans l'ancien et dans le nouveau. Les nôtres se trouvent en Norwége et au Japon, sur les côtes de l'Égypte, celles de Guinée, et au cap de Bonne-Espérance. Eh! quel pays seroit inaccessible à des oiseaux qui volent si bien et voyagent avec tant de facilité? Mais il est rare qu'elles restent toute l'année dans le même climat. Les nôtres ne demeurent avec nous que pendant la belle saison : elles commencent à paroître vers l'équinoxe du printemps, et disparoissent peu après l'équinoxe d'automne. Aristote, qui écrivoit en Grèce, et Pline, qui le copioit en Italie, disent que les hirondelles vont passer l'hiver dans des climats d'une température plus douce, lorsque ces climats ne sont pas fort éloignés; mais que, lorsqu'elles se trouvent à une grande distance de ces régions tempérées, elles restent pendant l'hiver dans leur pays natal, et prennent seulement la précaution de se cacher dans quelques gorges de montagne bien exposées. Aristote ajoute qu'on en a trouvé beaucoup qui étoient ainsi recélées, et auxquelles il n'étoit pas resté une seule plume sur le corps. Cette opinion, accréditée par de grands noms, fondée sur des faits, étoit devenue une opinion populaire, au point que les poëtes y puisoient des sujets de comparaison; quelques observations modernes sembloient même la confirmer [2]; et si l'on s'en fût tenu là, il n'eût

1. Cet exemple est une confirmation ajoutée à tant d'autres des vues de M. de Buffon sur ce sujet. Voyez le tome Ier de cette Histoire des oiseaux.

2. Albert, Augustin Nyphus, Gaspar Heldelin, et quelques autres, ont assuré qu'on avoit trouvé plusieurs fois, pendant l'hiver, en Allemagne, des hirondelles engourdies dans des arbres creux, et même dans leurs nids, ce qui n'est pas absolument impossible.

fallu que la restreindre pour la ramener au vrai : mais un évêque d'Upsal, nommé *Olaüs Magnus*, et un jésuite nommé Kircher, renchérissant sur ce qu'Aristote avoit avancé déjà trop généralement, ont prétendu que, dans les pays septentrionaux, les pêcheurs tirent souvent dans leurs filets, avec le poisson, des groupes d'hirondelles pelotonnées, se tenant accrochées les unes aux autres, bec contre bec, pieds contre pieds, ailes contre ailes ; que ces oiseaux, transportés dans des poêles, se raniment assez vite, mais pour mourir bientôt après [1], et que celles-là seules conservent la vie après leur réveil, qui, éprouvant dans son temps l'influence de la belle saison, se dégourdissent insensiblement, quittent peu à peu le fond des lacs, reviennent sur l'eau, et sont enfin rendues par la nature même, et avec toutes les gradations, à leur véritable élément. Ce fait, ou plutôt cette assertion, a été répétée, embellie, chargée de circonstances plus ou moins extraordinaires ; et comme s'il y eût manqué du merveilleux, on a ajouté que, vers le commencement de l'automne, ces oiseaux venoient en foule se jeter dans les puits et dans les citernes. Je ne dissimulerai pas qu'un grand nombre d'écrivains et d'autres personnes recommandables par leur caractère ou par leur rang ont cru à ce phénomène. M. Linnæus lui-même a jugé à propos de lui donner une espèce de sanction, en l'appuyant de toute l'autorité de son suffrage ; seulement il l'a restreint à l'hirondelle de fenêtre et à celle de cheminée, au lieu de le restreindre, comme il eût été plus naturel, à celle de rivage. D'autre part, le nombre des naturalistes qui n'y croient point est tout aussi considérable ; et s'il ne s'agissoit que de compter ou de peser les opinions, ils balanceroient facilement le parti de l'affirmative ; mais, par la force de leurs preuves, ils doivent, à mon avis, l'emporter de beaucoup. Je sais qu'il est quelquefois imprudent de vouloir juger d'un fait particulier d'après ce que nous appelons les lois générales de la nature ; que ces lois n'étant que des résultats de faits, ne méritent vraiment leur nom que lorsqu'elles s'accordent avec tous les faits : mais il s'en faut bien que je regarde comme un fait le séjour des hirondelles sous l'eau. Voici mes raisons.

Le plus grand nombre de ceux qui attestent ce prétendu fait, notamment Hevelius et Schœffer, chargés de le vérifier par la Société royale de Londres, ne citent que des ouï-dire vagues [2], ne parlent que d'après une tradition suspecte, à laquelle le récit d'Olaüs a pu donner lieu, ou qui peut-être avoit cours dès le temps de cet écrivain, et fut l'unique fondement de son opinion. Ceux mêmes qui disent avoir vu, comme Ettmuller, Walerius, et quelques autres [3], ne font que répéter les paroles d'Olaüs, sans se rendre l'observation propre par aucune de ces remarques de détail qui inspirent la confiance et donnent de la probabilité au récit.

S'il étoit vrai que toutes les hirondelles d'un pays habité se plongeassent dans l'eau ou dans la vase régulièrement chaque année au moins d'octobre, et qu'elles en sortissent chaque année au mois d'avril, on auroit eu de fréquentes occasions de les observer, soit au moment de leur immersion, soit au moment beaucoup plus intéressant de leur émersion, soit pendant leur long sommeil sous l'eau. Ce seroit nécessairement autant de faits notoires qui auroient été vus et revus par un grand nombre de personnes de tout état, pêcheurs, chasseurs, cultivateurs, voyageurs, bergers, matelots, etc., et dont on ne pourroit douter. On ne doute point que les marmottes, les loirs, les hérissons ne dorment l'hiver engourdis dans leurs trous ; on ne doute point que les chauve-souris ne passent cette mauvaise saison dans ce même état de torpeur, accrochées au plafond des grottes souterraines, et enveloppées de leurs ailes comme d'un manteau : mais on doute que les hirondelles vivent six mois sans respirer, ou qu'elles respirent sous l'eau pendant six mois ; on

1. Voyez l'*Histoire des nations septentrionales*, ouvrage sans critique, où l'auteur s'est plu à entasser plus de merveilleux que de vérités. Au reste, M. l'abbé Prévôt fait honneur de cette belle découverte de l'immersion des hirondelles à un autre évêque, auteur de la *Vie du cardinal Commendon*. Mais cette Vie de Commendon ne peut avoir paru qu'après la mort de ce cardinal, arrivée en 1584, et l'*Histoire des nations septentrionales*, par Olaüs, avoit paru à Rome dès l'an 1555.

2. Voyez les *Transactions philosophiques*, n° 10, et jugez si on a été fondé à dire que la Société royale avoit vérifié le fait, comme l'ont dit les journalistes de Trévoux, l'abbé Pluche, et quelques autres.

3. Chambers cite le docteur Colas, qui dit avoir vu seize hirondelles tirées du lac Sameroth, une trentaine tirées du grand étang royal en Rosmeilen, et deux autres à Schledeiten, au moment où elles sortoient de l'eau. Il ajoute qu'elles étoient humides et foibles, et qu'il a observé en effet que ces oiseaux sont ordinairement très-foibles lorsqu'ils commencent à paroître ; mais cela est contraire à l'observation journalière. D'ailleurs, le docteur Colas n'indique ni les espèces dont il parle, ni la date de ses observations, ni les circonstances, etc.

en doute, non seulement parce que la chose tient du merveilleux, mais parce qu'il n'y a pas une seule observation, vraie ou fausse, sur la sortie des hirondelles hors de l'eau [1], quoique cette sortie, si elle étoit réelle, dût avoir lieu et très-fréquemment dans la saison où l'on s'occupe le plus des étangs et de leur pêche [2]; enfin l'on en doute jusque sur les bords de la mer Baltique. Le docteur Halmann, Moscovite, et M. Browne, Norvégien, se trouvant à Florence, ont assuré aux auteurs de l'Ornithologie italienne que, dans leurs pays respectifs, les hirondelles paroissoient et disparoissoient à peu près dans les mêmes temps qu'en Italie, et que leur prétendu séjour sous l'eau pendant l'hiver est une fable qui n'a cours que parmi le peuple.

M. Tesdorf de Lubeck, homme qui joint beaucoup de philosophie à des connoissances très-étendues et très-variées, a mandé a M. le comte de Buffon que, malgré toute la peine qu'il s'étoit donnée pendant quarante ans, il n'avoit pu encore parvenir à voir une seule hirondelle tirée de l'eau.

M. Klein, qui a fait tant d'efforts pour donner crédit à l'immersion et à l'émersion des hirondelles, avoue lui-même qu'il n'a jamais été assez heureux pour les prendre sur le fait.

M. Herman, habile professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, et qui semble pencher pour l'opinion de M. Klein, mais qui aime la vérité par dessus tout, me fait dans ses lettres le même aveu : il a voulu voir et n'a rien vu.

Deux autres observateurs dignes de toute confiance, M. Hébert et M. le vicomte de Querhoent, m'assurent qu'ils ne connoissent la prétendue immersion des hirondelles que par ouï-dire, et que jamais ils n'ont rien aperçu par eux-mêmes qui tendît à la confirmer.

M. le docteur Lottinger, qui a beaucoup étudié les procédés des oiseaux, et qui n'est pas toujours de mon avis, regarde cette immersion comme un paradoxe insoutenable.

On sait qu'il a été offert publiquement en Allemagne à quiconque apporteroit, pendant l'hiver, de ces hirondelles trouvées sous l'eau, de les payer en donnant autant d'argent poids pour poids, et qu'il ne s'en est point trouvé une seule à payer.

Plusieurs personnes, gens de lettres, hommes en place, grands seigneurs [3], qui croyoient à cet étrange phénomène et avoient à cœur d'y faire croire, ont promis souvent d'envoyer des groupes de ces hirondelles pêchées pendant l'hiver, et n'ont rien envoyé.

M. Klein produit des certificats, mais presque tous signés par une seule personne qui parle d'un fait unique, lequel s'est passé long-temps auparavant, ou lorsqu'elle étoit encore enfant, ou d'un fait qu'elle ne sait que par ouï-dire; certificats par lesquels même il est avoué que ces pêches d'hirondelles sont des cas fort rares, tandis qu'au contraire ils devroient être fort communs; certificats dénués de ces circonstances instructives et caractérisées qui accompagnent ordinairement une relation originale; enfin certificats qui paroissent tous calqués sur le texte d'Olaüs : ici l'incertitude naît des preuves elles-mêmes, et devient la réfutation de l'erreur que je combats; c'est le cas de dire : le fait est incertain, donc il est faux [4].

Mais ce n'est point assez d'avoir réduit à leur juste valeur des preuves dont on a voulu étayer ce paradoxe, il faut encore faire voir qu'il est contraire aux lois connues du mécanisme animal. En effet, lorsqu'une fois un quadrupède, un oiseau, a commencé de respirer, et que le trou ovale qui faisoit dans le fœtus la communication des deux ventricules du cœur est fermé, cet oiseau, ce quadrupède, ne peut cesser de respirer sans cesser de vivre; et certainement il ne peut respirer sous l'eau. Que l'on tente, ou plutôt que l'on renouvelle l'expérience, car elle a déjà été faite [5]; que

1. Je sais bien que M. Heerkens, dans son poëme intitulé *Hirundo*, a décrit en vers latins cette émersion, mais il ne s'agit point ici de descriptions poétiques.

2. Dans le Nivernois, le Morvan, la Lorraine, et plusieurs autres provinces où les étangs abondent, le peuple n'a pas même l'idée de l'immersion des hirondelles.

3. Un grand-maréchal de Pologne et un ambassadeur de Sardaigne en avoient promis à M. de Réaumur; M. le gouverneur de R.. .... et beaucoup d'autres en avoient promis à M. de Buffon.

4. Les feuilles périodiques ont aussi rapporté des observations favorables à l'hypothèse de M. Klein; mais il ne faut que jeter un coup d'œil sur ces observations pour voir combien elles sont incomplètes et peu décisives.

5. Voyez l'Ornithologie italienne. Les auteurs assurent positivement que toutes les hirondelles que l'on a plongées sous l'eau, dans le temps même de leur disparition, y meurent au bout de quelques minutes; et quoique ces hirondelles noyées récemment eussent pu revenir à la vie par la méthode que j'indiquerai ci-dessous, néanmoins il est plus que probable que si elles restoient sous l'eau plusieurs jours de suite (à plus forte raison si elles y restoient plusieurs semaines, plusieurs mois), elles ne seroient plus ressuscitables.

l'on essaye de tenir une hirondelle sous l'eau pendant quinze jours, avec toutes les précautions indiquées, comme de lui mettre la tête sous l'aile, ou quelques brins d'herbe dans le bec, etc.; que l'on essaye seulement de la tenir enfermée dans une glacière; comme a fait M. de Buffon, elle ne s'engourdira pas, elle mourra et dans la glacière, comme s'en est assuré M. de Buffon, et bien plus sûrement encore étant plongée sous l'eau; elle y mourra d'une mort réelle, à l'épreuve de tous les moyens employés avec succès contre la mort apparente des animaux noyés récemment. Comment donc oseroit-on se permettre de supposer que ces mêmes oiseaux puissent vivre sous l'eau pendant six mois tout d'une haleine? Je sais qu'on dit cela possible à certains animaux; mais voudroit-on comparer, comme a fait M. Klein, les hirondelles aux insectes [1], aux grenouilles, aux poissons, dont l'organisation intérieure est si différente? voudroit-on même s'autoriser de l'exemple des marmottes, des loirs, des hérissons, des chauve-souris, dont nous parlions tout-à-l'heure, et, de ce que ces animaux vivent pendant l'hiver engourdis, conclure que les hirondelles pourroient aussi passer cette saison dans un état de torpeur à peu près semblable? Mais sans parler du fond de nourriture que ces quadrupèdes trouvent en eux-mêmes dans la graisse surabondante dont ils sont pourvus sur la fin de l'automne, et qui manque à l'hirondelle; sans parler de leur peu de chaleur intérieure, observée par M. de Buffon, en quoi ils diffèrent encore de l'hirondelle [2]; sans me prévaloir de ce que souvent ils périssent dans leurs trous, et passent de l'état de torpeur à l'état de mort, quand les hivers sont un peu longs, ni de ce que les hérissons s'engourdissent aussi au Sénégal, où l'hiver est plus chaud que notre plus grand été, et où l'on sait que nos hirondelles ne s'engourdissent point; je me contente d'observer que ces quadrupèdes sont dans l'air, et non pas sous l'eau; qu'ils ne laissent pas de respirer, quoiqu'ils soient engourdis; que la circulation de leur sang et de leurs humeurs, quoique beaucoup ralentie, ne laisse pas de continuer; elle continue de même, suivant les observations de Vallisnieri, dans les grenouilles qui passent l'hiver au fond des marais : mais la circulation s'exécute dans ces amphibies par une mécanique toute différente de celles qu'on observe dans les quadrupèdes ou les oiseaux [3]; et il est contraire à toute expérience, comme je l'ai dit, que les oiseaux plongés dans un liquide quelconque puissent y respirer, et que leur sang puisse y conserver son mouvement de circulation : or ces deux mouvemens, la respiration et la circulation, sont essentiels à la vie, sont la vie même. On sait que le docteur Hook ayant étranglé un chien, et lui ayant coupé les côtes, le diaphragme, le péricarde, le haut de la trachée-artère, fit ressusciter et mourir cet animal autant de fois qu'il voulut, en soufflant ou cessant de souffler de l'air dans ses poumons. Il n'est donc pas possible que les hirondelles ni les cigognes, car on les a mises aussi du nombre des oiseaux plongeurs, vivent six mois sous l'eau sans aucune communication avec l'air extérieur; et d'autant moins possible que cette communication est nécessaire, même aux poissons et aux grenouilles; du moins c'est ce qui résulte des expériences que je viens de faire sur plusieurs de ces animaux.

De dix grenouilles qui avoient été trouvées sous la glace le 2 février, j'en ai mis trois des plus vives dans trois vaisseaux de verre pleins d'eau, de manière que, sans

1. Les chenilles périssent dans l'eau au bout d'un certain temps, comme s'en est assuré M. Réaumur, et probablement il en est de même des autres insectes qui ont des trachées.

2. Le docteur Martine a trouvé la chaleur des oiseaux, et nommément celle des hirondelles, plus forte de deux ou trois degrés que celle des quadrupèdes les plus chauds.

3. La circulation du sang dans les quadrupèdes et les oiseaux n'est autre chose que le mouvement perpétuel de ce fluide, déterminé, par la systole du cœur, à passer de son ventricule droit, par l'artère pulmonaire, dans les poumons; à revenir des poumons, par la veine pulmonaire, dans le ventricule gauche; à passer de ce ventricule, qui a aussi sa systole, par le tronc de l'aorte et ses branches, dans tout le reste du corps; à se rendre par les branches des veines dans leur tronc commun qui est la veine-cave, et enfin dans le ventricule droit du cœur, d'où il recommence son cours par les mêmes routes. Il résulte de cette mécanique, que, dans les quadrupèdes et les oiseaux, la respiration est nécessaire pour ouvrir au sang la route de la poitrine, et que par conséquent elle est nécessaire à la circulation; au lieu que chez les amphibies, comme le cœur n'a qu'un seul ventricule ou plusieurs ventricules, qui, communiquant ensemble, ne font l'effet que d'un seul, les poumons ne servent point de passage à toute la masse du sang, mais en reçoivent seulement une quantité suffisante pour leur nourriture, et par conséquent leur mouvement, qui est celui de la respiration, est bien moins nécessaire à celui de la circulation. Cette conséquence est prouvée par le fait : une tortue à qui on avoit lié le tronc de l'artère pulmonaire, a vécu, et son sang a continué de circuler pendant quatre jours, quoique ses poumons fussent ouverts et coupés en plusieurs endroits.

être gênées d'ailleurs, elles ne pouvoient s'élever à la surface, et qu'une partie de cette même surface étoit en contact immédiat avec l'air extérieur; trois autres grenouilles ont été jetées en même temps chacune dans un vase à demi plein d'eau, avec liberté entière de venir respirer à la surface; enfin les quatre restantes ont été mises toutes ensemble dans le fond d'un grand vaisseau ouvert, et vide de toute liqueur.

J'avois auparavant observé leur respiration, soit dans l'air, soit dans l'eau, et j'avois reconnu qu'elles l'avoient très-irrégulière; que lorsqu'on les laissoit libres dans l'eau, elles s'élevoient souvent au dessus, en sorte que leurs narines débordoient et se trouvoient dans l'air. On voyoit alors dans leur gorge un mouvement oscillatoire qui correspondoit à peu près à un autre mouvement alternatif de dilatation et de contraction des narines. Dès que les narines étoient sous l'eau, elles se fermoient, et les deux mouvemens cessoient presque subitement; mais ils recommençoient aussitôt que les narines se retrouvoient dans l'air. Si on contraignoit brusquement ces grenouilles de plonger, elles donnoient des signes visibles d'incommodité, et lâchoient une quantité de bulles d'air. Lorsque l'on remplissoit le bocal jusqu'aux bords, et qu'on le recouvroit d'un poids de douze onces, elles enlevoient ce poids et le faisoient tomber pour avoir de l'air. A l'égard des trois grenouilles que l'on a tenues constamment sous l'eau, elles n'ont cessé de faire tous leurs efforts pour s'approcher le plus près possible de la surface; et enfin elles sont mortes, les unes au bout de vingt-quatre heures, les autres au bout de deux jours [1]. Mais il en a été autrement des trois qui avoient l'air et l'eau, et des quatre qui avoient l'air et point d'eau : de ces sept grenouilles, les quatre dernières et une des premières se sont échappées au bout d'un mois, et les deux qui sont restées, l'une mâle et l'autre femelle, sont vives plus que jamais dans ce moment (22 avril 1779), et dès le 6 la femelle avoit pondu environ 1300 œufs.

Les mêmes expériences faites avec les mêmes précautions sur neuf petits poissons de sept espèces différentes, ont donné des résultats semblables : ces sept espèces sont les goujons, les ablettes, les meuniers, les vérons, les chabots, les rousses, et une autre dont je ne connois que le nom vulgaire en usage dans le pays que j'habite, savoir la *bouzière*. Huit individus des six premières espèces tenus sous l'eau sont morts en moins de vingt-quatre heures [2], tandis que les individus qui étoient dans des bouteilles semblables, mais avec la liberté de s'élever à la surface de l'eau, ont vécu et conservé toute leur vivacité. A la vérité, la bouzière renfermée a vécu plus long-temps que les six autres espèces, mais j'ai remarqué que l'individu libre de cette même espèce ne montoit que rarement au dessus de l'eau, et il est à présumer que ces poissons se tiennent plus habituellement que les autres au fond des ruisseaux, ce qui supposeroit une organisation un peu différente [3]; cependant je dois ajouter que l'individu renfermé s'élevoit souvent jusqu'aux tuyaux de paille qui l'empêchoient d'arriver au dessus de l'eau; que dès le second jour il étoit souffrant, mal à son aise; que sa respiration commença dès lors à devenir pénible, et son écaille pâle et blanchâtre [4].

Mais ce qui paroîtra plus surprenant, c'est que de deux carpes égales, celle que j'ai tenue constamment sous l'eau a vécu un tiers de moins que celle que j'ai tenue hors de l'eau [5], quoique celle-ci, en se débattant, fût tombée de dessus la tablette d'une cheminée qui avoit environ quatre pieds de hauteur;

1. Il est bon de remarquer que les grenouilles sont très-vivaces, qu'elles soutiennent pendant des mois le jeûne le plus absolu, et qu'elles conservent pendant plusieurs heures le mouvement et la vie, après que le cœur et les autres viscères leur ont été tirés du corps.

2. L'ablette est morte en trois heures, les deux petits meuniers en six heures et demie, l'un des goujons au bout de sept heures, l'autre au bout de douze heures, le véron en sept heures et demie, le chabot en quinze heures, la rousse en vingt-trois heures, et la bouzière en près de quatre jours. Ces mêmes poissons tenus dans l'air sont morts, savoir, les ablettes au bout de trente-cinq à quarante-quatre minutes, la bouzière au bout d'environ quarante-quatre, la rousse au bout de cinquante ou cinquante-deux, les meuniers au bout de cinquante à soixante, l'un des vérons en deux heures quarante-huit minutes, l'autre en trois heures; l'un des goujons au bout d'une heure quarante-neuf minutes, et l'autre au bout de six heures vingt-deux minutes : le plus grand de tous ces poissons n'avoit pas vingt lignes de long entre œil et queue.

3. Ce poisson étoit plus petit qu'une petite ablette; il avoit sept nageoires comme elle, les écailles du dessus du corps jaunâtres, bordées de brun, et celles du dessous nacrées.

4. Cela a lieu en général pour tous les poissons qu'on laisse mourir sous l'eau; mais il y a loin de là aux changemens de couleurs si singuliers qu'éprouve en mourant le poisson connu autrefois chez les Romains sous le nom de *mullus*, et dont le spectacle faisoit partie du luxe et des plaisirs de la table chez ceux qu'on appeloit alors *proceres gulæ*.

5. La première a vécu dix-huit heures sous l'eau, et la seconde près de vingt-sept dans l'air.

t dans deux autres expériences comparées, ites sur des meuniers beaucoup plus gros ue ceux dont il a été question ci-dessus, ceux u'on a tenus dans l'air ont vécu plus long-emps, et quelques-uns une fois plus long-emps que ceux qu'on a tenus sous l'eau [1].

J'ai dit que les grenouilles sur lesquelles ai fait mes observations avoient été trou-ées sous la glace; et comme il seroit pos-ible que cette circonstance donnât lieu de roire à quelques personnes que les gre-nouilles peuvent vivre long-temps sous l'eau t sans air, je crois devoir ajouter que elles qui sont sous la glace ne sont point ans air, puisqu'il est connu que l'eau, andis qu'elle se glace, laisse échapper une rande quantité d'air qui s'amasse nécessai-ement entre l'eau et la glace, et que les renouilles savent bien trouver.

Si donc il est constaté, par les expé-iences ci-dessus, que les grenouilles et les oissons ne peuvent se passer d'air; s'il est cquis par l'observation générale de tous les ays et de tous les temps qu'aucun amphi-bie, petit ou grand, ne peut subsister sans espirer l'air, au moins par intervalles, et hacun à sa manière [2]; comment se persuader que des oiseaux puissent en supporter l'entière privation pendant un temps considérable? comment supposer que les hirondelles, ces filles de l'air, qui paroissent organisées pour être toujours suspendues dans ce fluide élastique et léger, ou du moins pour le respirer toujours, puissent vivre pendant six mois sans air?

Je serois sans doute plus en droit que personne d'admettre ce paradoxe, ayant eu l'occasion de faire une expérience, peut-être unique jusqu'à présent, qui tend à le confirmer. Le 5 septembre, à onze heures du matin, j'avois renfermé dans une cage une nichée entière d'hirondelles de fenêtre, composée du père, de la mère, et de trois jeunes en état de voler. Étant revenu quatre ou cinq heures après dans la chambre où étoit cette cage, je m'aperçus que le père n'y étoit plus; et ce ne fut qu'après une demi-heure de recherche que je le trouvai: il étoit tombé dans un grand pot-à-l'eau où il s'étoit noyé; je lui reconnus tous les symptômes d'une mort apparente, les yeux fermés, les ailes pendantes, tout le corps roide. Il me vint à l'esprit de le ressusciter, comme j'avois autrefois ressuscité des mouches noyées; je l'enterrai donc à quatre heures et demie sous de la cendre chaude, ne laissant à découvert que l'ouverture du bec et des narines. Il étoit couché sur son ventre: bientôt il commença à avoir un mouvement sensible de respiration qui faisoit fendre la couche de cendres dont le dos étoit couvert; j'eus soin d'y en ajouter ce qu'il falloit. A sept heures, la respiration étoit plus marquée; l'oiseau ouvroit les yeux de temps en temps, mais il étoit toujours couché sur son ventre: à neuf heures, je le trouvai sur ses pieds, à côté de son petit tas de cendres; le lendemain matin il étoit plein de vie: on lui présenta de la pâtée, des insectes; il refusa le tout, quoiqu'il n'eût rien mangé la veille. L'ayant posé sur une fenêtre ouverte, il y resta quelques momens à regarder de côté et d'autre; puis il prit son essor en jetant un petit cri de joie, et dirigea son vol du côté de la rivière [3]. Cette espèce de résurrection d'une hirondelle noyée depuis deux ou trois heures ne m'a point disposé à croire possible la résurrection périodique et générale de toutes les hirondelles, après avoir passé plusieurs mois sous l'eau. La première est un phénomène auquel les progrès de la mé-

1. Des deux meuniers qu'on a laissé mourir hors de l'eau dans une chambre sans feu, thermomètre 7 degrés au dessus de zéro, l'un avoit un pied de ong, pesoit trente-trois onces, et a vécu huit heures; l'autre avoit un peu plus de neuf pouces et demi, pesoit dix-sept onces, et a vécu quatre heures dix-sept minutes; tandis que deux poissons de même espèce n'ont vécu sous l'eau, l'un que trois heures cinquante-six minutes, et l'autre que trois heures et un quart. Mais il n'en a pas été de même des rousses: car la plus grande, qui avoit cinq pouces huit lignes de long, n'a vécu que trois heures dans l'air; et l'autre, qui avoit quatre pouces neuf lignes, a vécu trois heures trois quarts sous l'eau. Dans le cours de ces observations, j'ai cru voir que l'agonie de chaque poisson se marquoit par la cessation du mouvement régulier des ouïes, et par une convulsion périodique dans ce même organe, laquelle revenoit deux ou trois fois en un quart d'heure; le gros meunier en a eu treize en soixante-dix-sept minutes, et il m'a paru que la dernière a marqué l'instant de la mort: dans l'un des petits, cet instant a été marqué par une convulsion dans les nageoires du ventre; mais dans le plus grand nombre, celui de tous les mouvemens externes et réguliers qui s'est soutenu le plus long-temps, c'est le mouvement de la mâchoire inférieure.

2. On sait que les castors, les tortues, les salamandres, les lézards, les crocodiles, les hippopotames, les baleines, viennent souvent au dessus de l'eau, ainsi que les grenouilles, pour jouir de l'air: les coquillages eux-mêmes, qui de tous les animaux sont les plus aquatiques, semblent avoir besoin d'air, et viennent de temps en temps le respirer à la surface de l'eau; par exemple, la moule des étangs. Voyez le Mémoire de M. Méry sur ce coquillage.

3 Une personne digne de foi m'a assuré avoir ressuscité de la même manière un chat noyé récemment.

decine moderne nous ont accoutumés, et qui se réalise tous les jours sous nos yeux dans la personne des noyés. La seconde n'est, à mon avis, ni vraie ni vraisemblable: car, indépendamment de ce que j'ai dit, n'est-il pas contre toute vraisemblance que les mêmes causes produisent des effets contraires; que la température de l'automne dispose les oiseaux à l'engourdissement, et que celle du printemps les dispose à se ranimer, tandis que le degré moyen de cette dernière température, à compter du 22 mars au 22 avril, est moindre que le degré moyen de celle de l'automne, à compter du 22 septembre au 22 octobre [1]? Par la même raison, n'est-il pas contre toute vraisemblance que l'occulte énergie de cette température printanière, lors même qu'elle est plus froide et plus long-temps froide que de coutume, comme elle le fut en 1740, ne laisse pas de réveiller les hirondelles jusqu'au fond des eaux, sans réveiller en même temps les insectes dont elles se nourrissent, et qui sont néanmoins plus exposés et plus sensibles à son action [2]? D'où il arrive que les hirondelles ne ressuscitent alors que pour mourir de faim [3], au lieu de s'engourdir une seconde fois et de se replonger dans l'eau comme elles devroient faire si les mêmes causes doivent toujours produire les mêmes effets. N'est-il pas contre toute vraisemblance que ces oiseaux supposés engourdis, sans mouvement, sans respiration, percent les glaces qui souvent couvrent et ferment les lacs au temps de la première apparition des hirondelles; et qu'au contraire, lorsque la température des mois de février et de mars est douce et même chaude, comme elle fut en 1744 [4], elle n'avance pas d'un seul jour l'époque de cette apparition? N'est-il pas contre la vraisemblance que, l'automne étant chaud, ces oiseaux ne laissent pas de s'engourdir au temps marqué, quoique l'on veuille regarder le froid comme la cause de cet engourdissement? Enfin n'est-il pas contre toute vraisemblance que les hirondelles du Nord, qui sont absolument de la même espèce que celles du Midi, aient des habitudes si différentes, et qui supposent une tout autre organisation?

En recherchant d'après les faits connus ce qui peut avoir donné lieu à cette erreur populaire ou savante, j'ai pensé que, parmi le grand nombre d'hirondelles qui se rassemblent la nuit, dans les premiers et derniers temps de leur séjour, sur les joncs des étangs, et qui voltigent si fréquemment sur l'eau, il peut s'en noyer plusieurs par divers accidens faciles à imaginer [5]; que des pêcheurs auront pu trouver dans leurs filets quelques-unes de ces hirondelles noyées récemment; qu'ayant été portées dans un poêle elles auront repris le mouvement sous leurs yeux; que de là on aura conclu trop vite, et beaucoup trop généralement, qu'en certain pays toutes les hirondelles passoient leur quartier d'hiver sous l'eau; enfin que des savans se seront appuyés d'un passage d'Aristote, pour n'attribuer cette habitude qu'aux hirondelles des contrées septentrionales, à cause de la distance des pays chauds où elles pourroient trouver la température et la nourriture qui leur conviennent: comme si une distance de quatre ou cinq cents lieues de plus étoit un obstacle pour des oiseaux qui volent aussi légèrement, et sont capables de parcourir jusqu'à deux cents lieues dans un jour, et qui d'ailleurs, en s'avançant vers le Midi, trouvent une température toujours plus douce, une nourriture toujours plus abondante. Aristote croyoit en effet à l'occultation des hirondelles, et de quelques autres oiseaux; en quoi il ne se trompoit que dans la trop grande généralité de son assertion; car il est très-vrai que l'on voit quelquefois l'hiver paroître des hirondelles de rivage, de cheminée, etc., dans les temps doux: on en vit deux de la dernière espèce voltiger tout le jour dans les cours du château de Mayac en Périgord, le 27 décembre 1775, par un vent de midi, accompagné

1. J'ai calculé la température moyenne de ces deux périodes sur un journal d'observations météorologiques, faites pendant les dix dernières années, et j'ai trouvé que la chaleur moyenne de la période du printemps étoit à la chaleur moyenne de la période de l'automne, dans la raison de 22 à 29.

2. On sait que, lorsque l'hiver est doux, les insectes engourdis se raniment, même dans les mois de février et de janvier, et que si après cela il survient des froids, ils s'engourdissent de nouveau.

3. Dans cette année 1740, les hirondelles étant arrivées avant qu'aucun insecte ailé eût subi sa dernière métamorphose, retardée par les froids, il en périt un grand nombre faute de nourriture; elles tomboient mortes ou mourantes dans les rues, au milieu de la campagne. Cela prouve que ces oiseaux n'ont pas le pressentiment des températures aussi sûr que des personnes fort instruites d'ailleurs veulent nous le faire croire.

4. Le temps fut si doux à cette époque, que, même dans les pays du Nord, les plantes avoient commencé d'entrer en végétation.

5. On en trouve quelquefois l'été de noyées dans les petites pièces d'eau, et même dans les mares; ce qui prouve qu'elles se noient très-facilement. Mais, encore une fois, la question principale n'est pas de savoir si elles tombent dans l'eau; c'est de savoir si elles en sortent, et comment elles en sortent.

d'une petite pluie. J'ai sous les yeux un procès-verbal revêtu d'un grand nombre de signatures respectables qui attestent ce fait; et ce fait, qui confirme à quelques égards le sentiment d'Aristote sur l'occultation des hirondelles, ne s'accorde point avec ce qu'ajoute ce philosophe, qu'elles sont alors sans plumes. On peut croire que les hirondelles vues le 27 décembre en Périgord étoient ou des adultes dont la ponte avoit été retardée, ou des jeunes qui, n'ayant pas eu l'aile assez forte pour voyager avec les autres, étoient restées en arrière, et, par une suite de hasards heureux, avoient rencontré une retraite, une exposition, une saison et des nourritures convenables. Ce sont apparemment quelques exemples pareils, moins rares dans la Grèce que dans notre Europe septentrionale, qui auront donné lieu à l'hypothèse de l'occultation générale des hirondelles, non seulement de celles de fenêtre et de cheminée, mais encore de celles de rivage; car M. Klein prétend aussi que ces dernières restent l'hiver engourdies dans leurs trous [1]; et il faut avouer que ce sont celles qui pourroient en être soupçonnées avec plus de vraisemblance, puisqu'à Malte, et même en France, elles paroissent assez souvent pendant l'hiver. M. de Buffon n'avoit pas eu l'occasion d'en voir par lui-même dans cette saison; mais il les avoit vues de l'œil de l'esprit; il avoit jugé, d'après leur nature, que s'il y avoit une espèce d'hirondelle sujette à l'engourdissement, ce devoit être celle-ci. En effet, les hirondelles de rivage craignent moins le froid que les autres, puisqu'elles se tiennent presque toujours sur les ruisseaux et les rivières. Selon toute apparence, elles ont aussi le sang moins chaud; les trous où elles pondent, où elles habitent, ressemblent beaucoup au domicile des animaux que l'on sait qui s'engourdissent. D'ailleurs elles trouvent dans la terre des insectes en toute saison; elles peuvent donc vivre au moins une partie de l'hiver dans un pays où les autres hirondelles périroient faute de nourriture; encore faut-il bien se garder de faire de cette occultation une loi générale pour toute l'espèce, elle doit être restreinte à quelques individus seulement: c'est une conséquence qui résulte d'une observation faite en Angleterre au mois d'octobre 1757, et dirigée par M. Collinson; il ne se trouva pas une seule de ces hirondelles dans une berge criblée de leurs trous, et que l'on fouilla très-exactement. La principale source des erreurs dans ce cas et dans beaucoup d'autres, c'est la facilité avec laquelle on se permet de tirer des conséquences générales de quelques faits particuliers et souvent mal vus.

Puis donc que les hirondelles (je pourrois dire tous les oiseaux de passage) ne cherchent point, ne peuvent trouver sous l'eau un asile analogue à leur nature contre les inconvéniens de la mauvaise saison, il en faut revenir à l'opinion la plus ancienne, la plus conforme à l'observation et à l'expérience; il faut dire que ces oiseaux, ne trouvant plus dans un pays les insectes qui leur conviennent, passent dans des contrées moins froides, qui leur offrent en abondance cette proie sans laquelle ils ne peuvent subsister; et il est si vrai que c'est là la cause générale et déterminante des migrations des oiseaux, que ceux-là partent les premiers qui vivent d'insectes voltigeans, et, pour ainsi dire, aériens, parce que ces insectes manquent les premiers; ceux qui vivent de larves de fourmis et autres insectes terrestres en trouvent plus long-temps et partent plus tard; ceux qui vivent de baies, de petites graines, et de fruits qui mûrissent en automne et restent sur les arbres tout l'hiver, n'arrivent aussi qu'en automne, et restent dans nos campagnes la plus grande partie de l'hiver; ceux qui vivent des mêmes choses que l'homme et de son superflu restent toute l'année à portée des lieux habités. Enfin de nouvelles cultures qui s'introduisent dans un pays donnent lieu à la longue à de nouvelles migrations: c'est ainsi qu'après avoir établi à la Caroline la culture de l'orge, du riz, et du froment, les colons y ont vu arriver régulièrement chaque année des volées d'oiseaux qu'on n'y connoissoit point, et à qui l'on a donné, d'après la circonstance, les noms d'*oiseaux de riz*, d'*oiseaux de blé*, etc. D'ailleurs il n'est pas rare de voir dans les mers d'Amérique des nuées d'oiseaux attirés par des nuées de papillons si considérables, que l'air en est obscurci. Dans tous les cas, il paroît que ce n'est ni le climat, ni la saison, mais l'article des subsistances, la nécessité de vivre, qui décide principalement de leur marche, qui les fait errer de contrée en contrée, passer et repasser les mers, ou qui les fixe pour toujours dans un même pays.

J'avoue qu'après cette première cause, il

1. On y ajoute les martinets, les râles, les rossignols, les fauvettes; et il paroît que M. Klein voudroit en ajouter bien d'autres. Si son système se réalisoit, la terre n'auroit pas assez de cavernes, les rochers n'auroient pas assez de trous. D'ailleurs plus cette occultation sera supposée générale, plus elle doit être supposée notoire.

en est une autre qui influe aussi sur les migrations des oiseaux, du moins sur leur retour dans le pays qui les a vus naître. Si un oiseau n'a point de climat, du moins il a une patrie; comme tout autre animal, il reconnoît, il affectionne les lieux où il a commencé de voir la lumière, de jouir de ses facultés, où il a éprouvé les premières sensations, goûté les prémices de l'existence; il ne le quitte qu'avec regret, et lorsqu'il y est forcé par la disette; un penchant irrésistible l'y rappelle sans cesse, et ce penchant, joint à la connoissance d'une route qu'il a déjà faite, et à la force de ses ailes, le met en état de revenir dans le pays natal toutes les fois qu'il peut espérer d'y trouver le bien-être et la subsistance [1]. Mais, sans entrer ici dans la thèse générale du passage des oiseaux et de ses causes, il est de fait que nos hirondelles se retirent au mois d'octobre dans les pays méridionaux, puisqu'on les voit quitter chaque année dans cette même saison les différentes contrées de l'Europe, et arriver peu de jours après en différens pays de l'Afrique, et que même on les a trouvées plus d'une d'une fois en route au milieu des mers. Il est de ma connoissance, disait Pierre Martyr, que les hirondelles, les milans, etc., quittent l'Europe aux approches de l'hiver, et vont passer cette saison sur les côtes d'Égypte. Le P. Kircher, ce partisan de l'immersion des hirondelles, mais qui la restreignait aux pays du Nord, atteste, sur le rapport des habitans de la Morée, qu'une grande multitude d'hirondelles passe tous les ans avec les cigognes de l'Égypte et de la Libye en Europe [2]. M. Adanson nous apprend que les hirondelles de cheminée arrivent au Sénégal vers le 9 octobre, qu'elles en repartent au printemps, et que le 6 de ce même mois d'octobre, étant à cinquante lieues de la côte, entre l'île de Gorée et le Sénégal, il en vint quatre se poser sur son bâtiment, qu'il reconnut pour de vraies hirondelles d'Europe; il ajoute qu'elles se laissèrent prendre toutes quatre, tant elles étoient fatiguées. En 1765, à peu près dans la même saison, le vaisseau de la compagnie, *le Penthièvre*, fut comme inondé, entre la côte d'Afrique et les îles du cap Vert, d'une nuée d'hirondelles à croupion blanc, qui probablement venoient d'Europe. Leguat se trouvant dans les mêmes mers, le 12 novembre, fit aussi rencontre de quatre hirondelles, qui suivirent son bâtiment pendant sept jours jusqu'au cap Vert; et il est à remarquer que c'est précisément la saison où les ruches d'abeilles donnent leurs essaims au Sénégal en très-grande abondance, et celle où les cousins appelés *maringouins* sont fort incommodes, par conséquent fort nombreux; et cela doit être, car c'est le temps où finissent les pluies: or l'on sait qu'une température humide et chaude est la plus favorable à la multiplication des insectes, surtout de ceux qui, comme les maringouins, se plaisent dans les lieux aquatiques. Christophe Colomb en vit une à son second voyage, laquelle s'approcha de ses vaisseaux, le 24 octobre, dix jours avant qu'il découvrît la Dominique: d'autres navigateurs en ont rencontré entre les Canaries et le cap de Bonne-Espérance. Au royaume d'Issini, selon le missionnaire Loyer, on voit, dans le mois d'octobre et dans les mois suivans, une multitude d'hirondelles qui viennent des autres pays. M. Edwards assure que les hirondelles quittent l'Angleterre, en automne [3], et que celles de cheminée se trouvent au Bengale. On voit toute l'année des hirondelles au cap de Bonne-Espérance, dit Kolbe, mais en fort grand nombre pendant l'hiver: ce qui suppose qu'en cette contrée il y en a quelques-unes de sédentaires et beaucoup de voyageuses; car on ne prétendra pas apparemment qu'elles se cachent sous l'eau ou dans des trous pendant l'été. Les hirondelles du Canada, dit le P. Charlevoix, sont des oiseaux de passage comme celles d'Europe; celles de la Jamaïque, dit le docteur Stubbes, quittent cette île dans les mois d'hiver, quelque chaud qu'il fasse. Tout le monde connaît l'expérience heureuse

1. Dans la partie de la Libye où le Nil prend sa source, les hirondelles et les milans sont sédentaires, et restent toute l'année. On a dit la même chose de quelques cantons de l'Éthiopie. Au reste, il peut y avoir dans le même pays des hirondelles de passage et d'autres sédentaires, comme au cap de Bonne-Espérance.

2. Voyez le *Monde souterrain* de ce jésuite. Ces deux derniers faits me confirment dans l'idée que même dans les pays chauds il y a une saison pour la génération des insectes, de ceux au moins qui servent de pâture aux hirondelles.

3. D'autres observateurs, qui y ont regardé de plus près, assurent que les hirondelles quittent l'Angleterre vers le 29 septembre; que le lieu de l'assemblée générale paroît indiqué sur les côtes de la province de Suffolk, entre Oxford et Yarmouth; qu'elles se posent sur les toits des églises, des vieilles tours, etc.; qu'elles y restent plusieurs jours lorsque le vent n'est point favorable pour passer la mer; que si le vent vient à changer pendant la nuit, elles partent toutes à la fois, et que le lendemain matin on n'en retrouve pas une seule. Tout cela indique assez clairement, non pas une immersion, ni même une migration dirigée vers le Nord, mais bien une migration dirigée au sud ou au sud-est de l'Angleterre.

et singulière de M. Frisch, qui, ayant attaché aux pieds de quelques-uns de ces oiseaux un fil teint en détrempe, revit l'année suivante ces mêmes oiseaux avec leur fil qui n'étoit point décoloré; preuve assez bonne que du moins ces individus n'avoient point passé l'hiver sous l'eau, ni même dans un endroit humide, et présomption très-forte qu'il en est ainsi de toute l'espèce. On peut s'attendre que lorsque l'Afrique et certaines parties de l'Asie seront plus fréquentées et mieux connues, on parviendra à découvrir les diverses stations, non seulement des hirondelles, mais encore de la plupart des oiseaux que les habitans des îles de la Méditerranée voient passer et repasser chaque année à l'aide des vents; car ces passages sont une sorte de navigation de long cours : les oiseaux, comme on a vu, ne les entreprennent guère que lorsqu'ils sont aidés par un vent favorable; mais lorsqu'ils sont surpris au milieu de leur course par des vents contraires, il peut arriver que, se trouvant exténués de fatigue, ils se posent sur le premier vaisseau qui se présente, comme l'ont éprouvé plusieurs navigateurs au temps du passage [1]. Il peut arriver qu'à défaut de bâtimens ils tombent dans la mer et soient engloutis par les flots : c'est alors que l'on pourroit, en jetant le filet à propos, pêcher véritablement des hirondelles noyées, et, en s'y prenant bien, les rappeler à la vie ; mais on sent que ces hasards ne peuvent avoir lieu en terre-ferme, ni sur des mers d'une petite étendue.

Dans presque tous les pays connus, les hirondelles sont regardées comme amies de l'homme; et à très-juste titre, puisqu'elles consomment une multitude d'insectes qui vivroient aux dépens de l'homme [2]. Il faut convenir que les engoulevens auroient les mêmes droits à sa reconnoissance puisqu'ils lui rendent les mêmes services; mais, pour les lui rendre, ils se cachent dans les ombres du crépuscule, et l'on ne doit pas être surpris qu'ils restent ignorés, eux et leurs bienfaits.

Ma première idée avoit été de séparer ici les martinets des hirondelles, et d'imiter en cela la nature, qui semble les avoir elle-même séparés, en leur inspirant un éloignement réciproque : jamais on n'a vu les oiseaux de ces deux familles voler de compagnie; au lieu que l'on voit, du moins quelquefois, nos trois espèces d'hirondelles se réunir en une seule troupe. D'ailleurs la famille des martinets se distingue de l'autre par des différences assez considérables dans la conformation, les habitudes, et le naturel : 1° dans la conformation; car leurs pieds sont plus courts, et absolument inutiles pour marcher ou pour prendre leur volée quand ils sont à plate terre; de plus, leurs quatre doigts sont tournés en avant, et chacun de ces doigts n'a que deux phalanges, compris celle de l'ongle : 2° dans les habitudes; ils arrivent plus tard et partent plus tôt, quoiqu'ils semblent craindre davantage la chaleur; ils font leur ponte dans les crevasses des vieilles murailles, et le plus haut qu'ils peuvent; ils ne construisent point de nid, mais ils garnissent leur trou d'une litiere peu choisie et fort abondante, en quoi ils se rapprochent des hirondelles de rivage; lorsqu'ils vont à la provision, ils remplissent leur large gosier d'insectes ailés de toute espèce, en sorte qu'ils ne portent à manger à leurs petits que deux ou trois fois par jour : 3° dans le naturel; ils sont plus défians, plus sauvages que les hirondelles; les inflexions de leur voix sont aussi moins variées, et leur instinct paroît plus borné. Voilà de grandes différences et de fortes raisons pour ne point mêler ensemble des oiseaux qui, dans l'état de nature, ne se mêlent jamais les uns avec les autres; et je suivrais ce plan sans hésiter, si nous connoissions assez le naturel et les habitudes des espèces étrangères appartenant à ces deux races pour être sûrs de rapporter chacune à sa véritable souche : mais nous savons si peu de chose de ces espèces étrangères, que nous courrions risque de tomber à chaque pas dans quelque méprise; il est plus prudent, ne pouvant démêler sûrement les oiseaux de ces deux familles, de les laisser ensemble, en attendant que de nouvelles observations nous aient assez instruits sur leur nature pour assigner à chacun sa véritable place. Nous nous contenterons seulement ici de rapporter les espèces qui nous paroîtront avoir

1. Le vaisseau de l'amiral Wager se trouvant au printemps dans le canal de la Manche, une multitude innombrable d'hirondelles vint se poser dessus; tous les câbles en étoient couverts : elles paroissoient fatiguées, affamées; on ajoute même qu'elles étoient extrêmement maigres. S'étant reposées la nuit, elles reprirent leur volée le lendemain dès le matin. M. Collinson nous apprend que la même chose arriva sur le vaisseau du capitaine Wright, revenant de Philadelphie.

2. On s'est aperçu en plusieurs circonstances qu'elles délivroient un pays du fléau des cousins. Dans la petite ville que j'habite elles ont délivré plusieurs greniers d'un autre fléau, je veux dire de ces petits vers qui rongent le blé, sans doute en détruisant les insectes ailés dont ces vers sont les larves.

le plus de rapports entre elles quant à la conformation extérieure.

Nous ne séparerons point non plus en deux classes les hirondelles de l'Ancien et du Nouveau-Monde, parce qu'elles se ressemblent toutes beaucoup, et que d'ailleurs ces deux mondes n'en font qu'un seul pour des oiseaux qui ont l'aile aussi bonne, et qui peuvent subsister également à toutes les latitudes.

L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE,

OU L'HIRONDELLE DOMESTIQUE.

Elle est en effet domestique par instinct; elle recherche la société de l'homme par choix; elle la préfère, malgré ses inconvéniens, à toute autre société. Elle niche dans nos cheminées, et jusque dans l'intérieur de nos maisons, surtout de celles où il y a peu de mouvement et de bruit: la foule n'est point la société. Lorsque les maisons sont trop bien closes, et que les cheminées sont fermées par le haut, comme elles sont à Nantua et dans les pays des montagnes, à cause de l'abondance des neiges et des pluies, elle change de logement sans changer d'inclinations; elle se réfugie sous les avant-toits et y construit son nid; mais jamais elle ne l'établit volontairement loin de l'homme; et toutes les fois qu'un voyageur égaré aperçoit dans l'air quelques-uns de ces oiseaux il peut les regarder comme de bon augure, et qui lui annoncent infailliblement quelque habitation prochaine. Nous verrons qu'il n'en est pas tout-à-fait de même de l'hirondelle de fenêtre.

Celle de cheminée est la première qui paroisse dans nos climats; c'est ordinairement peu après l'équinoxe du printemps. Elle arrive plus tôt dans les contrées plus méridionales, et plus tard dans les pays du nord. Mais quelque douce que soit la température du mois de février et du commencement de mars, quelque froide que soit celle de la fin de mars et du commencement d'avril, elle ne paroît guère dans chaque pays qu'à l'époque ordinaire [1]. On en voit quelquefois voler à travers les flocons d'une neige très-épaisse. Elles souffrirent beaucoup, comme on sait, en 1740: elles se rénnissoient en assez grand nombre sur une rivière qui bordoit une terrasse appartenant alors à M. Hébert [2], et où elles tomboient mortes à chaque instant; l'eau étoit couverte de leurs petits cadavres [3]. Ce n'étoit point par l'excès du froid qu'elles périssoient; tout annonçoit que c'étoit faute de nourriture: celles qu'on ramassoit étoient de la plus grande maigreur, et l'on voyoit celles qui vivoient encore se fixer aux murs de la terrasse dont j'ai parlé, et, pour dernière ressource, saisir avidement les moucherons desséchés qui pendoient à de vieilles toiles d'araignées.

Il semble que l'homme devroit accueillir, bien traiter, un oiseau qui lui annonce la belle saison, et qui d'ailleurs lui rend des services réels; il semble au moins que ses services devroient faire sa sûreté personnelle, et cela a lieu à l'égard du plus grand nombre des hommes, qui le protégent quelquefois jusqu'à la superstition [4]: mais il s'en trouve trop souvent qui se font un amusement inhumain de le tuer à coups de fusil, sans autre motif que celui d'exercer ou de perfectionner leur adresse sur un but très-inconstant, très-mobile, par conséquent très-difficile à atteindre; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ces oiseaux innocens paroissent plutôt attirés qu'effrayés par les coups de fusil, et qu'ils ne peuvent se résoudre à fuir l'homme, lors même qu'il leur fait une guerre si cruelle et si ridicule. Elle est plus que ridicule, cette guerre; car elle est contraire aux intérêts de celui qui la

1. Pline dit que César fait mention d'hirondelles vues le 8 des calendes de mars. Mais c'est un fait unique, et peut-être étoient-ce des hirondelles de rivage.

2. Cet excellent observateur m'a communiqué sur cette famille d'oiseaux un grand nombre de faits bien vus, qui ont souvent confirmé ce que je savois par moi-même, et qui m'ont quelquefois appris ce que je ne savois point.

3. Cette circonstance est à remarquer, ne fût-ce que pour prévenir la fausse idée de ceux qui ne verroient dans tout ceci que des hirondelles engourdies par le froid, et qui vont attendre au fond de l'eau la véritable température du printemps.

4. On a dit que ces hirondelles étoient sous la protection spéciale des dieux pénates; que lorsqu'elles se sentoient maltraitées, elles alloient piquer les mamelles des vaches, et leur faisoient perdre leur lait: c'étoient des erreurs, mais des erreurs utiles.

fait, par cela seul que les hirondelles nous délivrent du fléau des cousins, des charançons, et de plusieurs autres insectes destructeurs de nos potagers, de nos moissons, de nos forêts, et que ces insectes se multiplient dans un pays, et nos pertes avec eux, en même proportion que le nombre des hirondelles [1] et autres insectivores y diminue.

L'expérience de Frisch, et quelques autres semblables [2], prouvent que les mêmes hirondelles reviennent aux mêmes endroits ; elles n'arrivent que pour faire leur ponte, et se mettent tout de suite à l'ouvrage. Elles construisent chaque année un nouveau nid, et l'établissent au dessus de celui de l'année précédente, si le local le permet. J'en ai trouvé dans un tuyau de cheminée qui étoient ainsi construits par étages ; j'en comptai jusqu'à quatre les uns sur les autres, tous quatre égaux entre eux, maçonnés de terre gâchée avec de la paille et du crin. Il y en avoit de deux formes différentes : les plus grands représentoient un demi-cylindre creux [3], ouvert par le dessus, d'environ un pied de hauteur ; ils occupoient le milieu des parois de la cheminée : les plus petits occupoient les angles, et ne formoient que le quart d'un cylindre ou même d'un cône renversé. Le premier nid, qui étoit le plus bas, avoit son fond maçonné comme le reste ; mais ceux des étages supérieurs n'étoient séparés des inférieurs que par leur matelas composé de paille, d'herbe sèche, et de plumes. Au reste, parmi les petits nids des angles, je n'en ai trouvé que deux qui fussent par étages ; je crois que c'étoient les nids des jeunes : ils n'étoient pas si bien faits que les grands.

Dans cette espèce comme dans la plupart des autres, c'est le mâle qui chante l'amour : mais la femelle n'est pas absolument muette ; son gazouillement ordinaire semble même prendre alors de la volubilité. Elle est encore moins insensible ; car non seulement elle reçoit les caresses du mâle avec complaisance, mais elle les lui rend avec ardeur, et l'excite quelquefois par ses agaceries. Ils font deux pontes par an : la première, d'environ cinq œufs ; la seconde, de trois. Ces œufs sont blancs, selon Willughby, et tachetés, selon Klein et Aldrovande. Ceux que j'ai vus étoient blancs. Tandis que la femelle couve, le mâle passe la nuit sur le bord du nid. Il dort peu ; car on l'entend babiller dès l'aube du jour, et il voltige presque jusqu'à la nuit close. Lorsque les petits sont éclos, les père et mère leur portent sans cesse à manger, et ont grand soin d'entretenir la propreté du nid, jusqu'à ce que les petits, devenus plus forts, sachent s'arranger de manière à leur épargner cette peine. Mais ce qui est plus intéressant, c'est de voir les vieux donner aux jeunes les premières leçons de voler, en les animant de la voix, leur présentant d'un peu loin la nourriture, et s'éloignant encore à mesure qu'ils s'avancent pour la recevoir, les poussant doucement, et non sans quelque inquiétude, hors du nid, jouant devant eux et avec eux dans l'air, comme pour leur offrir un secours toujours présent, et accompagnant leur action d'un gazouillement si expressif qu'on croiroit en entendre le sens. Si l'on joint à cela ce que dit Boerhaave d'un de ces oiseaux, qui, étant allé à la provision, et trouvant à son retour la maison où était son nid embrasée, se jeta au travers des flammes pour porter nourriture et secours à ses petits, on jugera avec quelle passion les hirondelles aiment leur géniture [4].

On a prétendu que lorsque leurs petits avoient les yeux crevés, même arrachés, elles les guérissoient et leur rendoient la vue avec une certaine herbe qui a été appelée *chélidoine*, c'est-à-dire herbe aux hirondelles ; mais les expériences de Redi et de M. de La Hire nous apprennent qu'il n'est besoin d'aucune herbe pour cela, et que lorsque les yeux d'un jeune oiseau sont, je ne dis pas arrachés tout-à-fait, mais seulement crevés ou même flétris, ils se rétablissent très-promptement et sans aucun remède. Aristote le savoit bien, et l'a écrit ; Celse l'a répété. Les expériences de Redi, de M. de La Hire, et de quelques autres, sont sans réplique ; et néanmoins l'erreur dure encore.

Outre les différentes inflexions de voix dont j'ai parlé jusqu'ici, les hirondelles de cheminée ont encore le cri d'assemblée, le cri du plaisir, le cri d'effroi, le cri de colère, celui par lequel la mère avertit sa cou-

1. Il est vrai qu'elles consomment aussi des insectes utiles ; par exemple, les abeilles ; mais on peut toujours les empêcher de construire leurs nids à portée des ruches.

2. Dans un château près d'Épinal en Lorraine, on attacha, il y a quelques années, au pied d'une de ces hirondelles, un anneau de fil de laiton, qu'elle rapporta fidèlement l'année suivante. Heerkens, dans son poëme intitulé *Hirundo*, cite un autre fait de ce genre.

3. Frisch dit que l'oiseau donne à son nid cette forme circulaire, ou plutôt demi-circulaire, en prenant son pied pour centre.

4. Comme il s'agit ici d'une mère et d'une couveuse, on ne peut guère supposer qu'elle se soit précipitée dans les flammes par défaut d'expérience.

vée des dangers qui menacent, et beaucoup d'autres expressions composées de toutes celles-là; ce qui suppose une grande mobilité dans leur sens intérieur.

J'ai dit ailleurs que ces oiseaux vivoient d'insectes ailés qu'ils happent en volant; mais comme ces insectes ont le vol plus ou moins élevé, selon qu'il fait plus ou moins chaud, il arrive que, lorsque le froid ou la pluie les rabat près de terre, et les empêche même de faire usage de leurs ailes, nos oiseaux rasent la terre et cherchent ces insectes sur les tiges des plantes, sur l'herbe des prairies, et jusque sur le pavé de nos rues; ils rasent aussi les eaux et s'y plongent quelquefois à demi en poursuivant les insectes aquatiques, et, dans les grandes disettes, ils vont disputer aux araignées leur proie jusqu'au milieu de leurs toiles, et finissent par les dévorer elles-mêmes. Dans tous les cas, c'est la marche du gibier qui détermine celle du chasseur. On trouve dans leur estomac des débris de mouches, de cigales, de scarabées, de papillons [1], et même de petites pierres [2]; ce qui prouve qu'elles ne prennent pas toujours les insectes en volant, et qu'elles les saisissent quelquefois étant posées. En effet, quoique les hirondelles de cheminée passent la plus grande partie de leur vie dans l'air, elles se posent assez souvent sur les toits, les cheminées, les barres de fer, et même à terre et sur les arbres. Dans notre climat elles passent souvent les nuits, vers la fin de l'été, perchées sur des annes au bord des rivières, et c'est alors qu'on les prend en grand nombre et qu'on les mange en certains pays [3]; elles choisissent les branches les plus basses qui se trouvent au dessous des berges et bien à l'abri du vent. On a remarqué que les branches qu'elles adoptent pour y passer ainsi la nuit meurent et se dessèchent.

C'est encore sur un arbre, mais sur un très-grand arbre, qu'elles ont coutume de s'assembler pour le départ. Ces assemblées ne sont que de trois ou quatre cents; car l'espèce n'est pas si nombreuse, à beaucoup près, que celle des hirondelles de fenêtre. Elles s'en vont de ce pays-ci vers le commencement d'octobre; elles partent ordinairement la nuit comme pour dérober leur marche aux oiseaux de proie qui ne manquent guère de les harceler dans leur route. M. Frisch en a vu quelquefois partir en plein jour, et M. Hébert en a vu plus d'une fois, au temps du départ, des pelotons de quarante ou cinquante qui faisoient route au haut des airs; et il a observé que dans cette circonstance leur vol étoit non seulement plus élevé qu'à l'ordinaire, mais encore beaucoup plus uniforme et plus soutenu. Elles dirigent leur route du côté du midi, en s'aidant d'un vent favorable, autant qu'il est possible; et lorsqu'elles n'éprouvent point de contre-temps, elles arrivent en Afrique dans la première huitaine d'octobre. Si, durant la traversée, il s'élève un vent de sud-est qui les repousse, elles relâchent, de même que les autres oiseaux de passage, dans les îles qui se trouvent sur leur chemin. M. Adanson en a vu arriver dès le 6 octobre, à six heures et demie du soir, sur les côtes du Sénégal, et les a bien reconnues pour être nos vraies hirondelles. Il s'est assuré depuis qu'on ne les voyoit dans ces contrées que pendant l'automne et l'hiver. Il nous apprend qu'elles y couchent toutes les nuits, seules ou deux à deux, dans le sable sur le bord de la mer [4], et quelquefois en grand nombre dans les cases, perchées sur les chevrons de la couverture. Enfin il ajoute une observation importante, c'est que ces oiseaux ne nichent point au Sénégal [5]. Aussi M. Frisch observe-t-il qu'au printemps elles ne ramènent jamais avec elles des jeunes de l'année : d'où l'on peut inférer que les contrées plus septentrionales sont leur véritable patrie; car la patrie d'une espèce quelconque est le pays où elle fait l'amour et se perpétue.

Quoique en général ces hirondelles soient des oiseaux de passage, même en Grèce et en Asie, on peut bien s'imaginer qu'il en reste quelques-unes pendant l'hiver, surtout dans les pays tempérés où elles trouvent des

1. Elles ne digèrent pas toujours également bien. Dans le gésier d'un individu qui avoit passé deux jours sans manger il se trouva beaucoup de débris d'insectes coléoptères, et dans un autre individu qui avoit mangé la veille cinq ou six mouches il ne se trouva presque rien.

2. Voyez Belon, Willughby. On a dit bien des absurdités sur ces pierres d'hirondelles et leurs vertus, ainsi que sur les pierres d'aigle, les pierres alectoriennes, et autres bézoards qui semblent être les bijoux favoris et de la charlatanerie et de la crédulité.

3. A Valence en Espagne, à Lignitz en Silésie, etc.

4. Cette habitude de coucher dans le sable est tout-à-fait contraire à ce que nous voyons faire aux hirondelles dans nos climats. Il faut qu'elle tienne à quelque circonstance particulière qui aura échappé à l'observateur; car ces machines vivantes que nous appelons des animaux sont plus capables qu'on ne croit de varier leurs procédés d'après la variété des circonstances.

5. On dit aussi qu'aucune espèce d'hirondelles ne niche à Malte.

insectes; par exemple, dans les îles d'Hières et sur la côte de Gènes, où elles passent les nuits sur les orangers en pleine terre, et où elles causent beaucoup de dommage à ces précieux arbrisseaux. D'un autre côté, on dit qu'elles paroissent rarement dans l'île de Malte.

On s'est quelquefois servi, et l'on pourroit encore se servir avec le même succès, de ces oiseaux pour faire savoir très-promptement des nouvelles intéressantes; il ne s'agit que d'avoir une couvense prise sur ses œufs dans l'endroit même où l'on veut envoyer l'avis, et de la lâcher avec un fil à la patte, noué d'un certain nombre de nœuds, teint d'une certaine couleur, d'après ce qui aura été convenu; cette bonne mère prendra aussitôt son essor vers le pays où est sa couvée, et portera avec une célérité incroyable les avis qui lui auront été confiés.

L'hirondelle de cheminée a la gorge, le front et deux espèces de sourcils d'une couleur aurore, tout le reste du dessous du corps blanchâtre avec une teinte de ce même aurore; tout le reste de la partie supérieure de la tête et du corps d'un noir bleuâtre éclatant, seule couleur qui paroisse, les plumes étant bien rangées, quoiqu'elles soient cendrées à la base et blanches dans leur partie moyenne; les pennes des ailes suivant les différentes incidences de la lumière, tantôt d'un noir bleuâtre plus clair que le dessus du corps, tantôt d'un brun verdâtre; les pennes de la queue noirâtres avec des reflets verts; les cinq paires latérales marquées d'une tache blanche vers le bout: le bec noir au dehors, jaune au dedans; le palais et les coins de la bouche jaunes aussi, et les pieds noirâtres. Dans les mâles la couleur aurore de la gorge est plus vive, et le blanc du dessous du corps a une légère teinte de rougeâtre.

Le poids moyen de toutes les hirondelles que j'ai pesées est d'environ trois gros; elles paroissent plus grosses à l'œil, et cependant elles pèsent moins que les hirondelles de fenêtre.

Longueur totale, six pouces et demi; le bec représente un triangle isocèle curviligne, dont les côtés sont concaves et ont sept ou huit lignes; tarse, cinq lignes, sans aucun duvet; ongles minces, peu courbés, fort pointus, le postérieur le plus fort de tous; vol, un pied; queue, trois pouces un quart, très-fourchue (beaucoup moins dans les jeunes), composée de douze pennes, dont la paire la plus extérieure dépasse la paire suivante d'un pouce, la paire intermédiaire de quinze à vingt lignes, et les ailes de quatre à six lignes; elle est ordinairement plus longue dans le mâle.

On m'a envoyé, pour variétés, des individus qui avoient toutes les couleurs plus foibles et la queue peu fourchue : c'étoient probablement de simples variétés d'âge; car la queue n'a sa vraie forme, et le plumage ses vraies couleurs, que dans les adultes.

Je mets au nombre des variétés accidentelles, 1° les hirondelles blanches. Il n'y a guère de pays en Europe où l'on n'en ait vu, depuis l'Archipel jusqu'en Prusse. Aldrovande indique le moyen d'en avoir tant que l'on voudra; il ne s'agit, selon lui, que d'étendre une couche d'huile d'olive sur l'œuf. Aristote attribue cette blancheur à une foiblesse de tempérament, au défaut de nourriture, à l'action du froid. Un individu que j'ai observé avoit au dessus des yeux et sous la gorge quelques teintes de roux, des traces de brun sur le cou et la poitrine, et la queue moins longue. Il pourroit se faire que cette blancheur ne fût que passagère, et qu'elle ne reparût point après la mue; car, quoiqu'on voie assez souvent dans les couvées de l'année des individus blancs, il est rare qu'on en voie l'année suivante parmi celles qui reviennent du quartier d'hiver. Au reste, il se trouve quelquefois des individus qui ne sont blancs qu'en partie : tel étoit celui dont parle Aldrovande, lequel avoit le croupion de cette couleur, et pouvoit disputer à l'hirondelle de fenêtre la dénomination de *cul-blanc*.

Je regarde, en second lieu, comme variété accidentelle l'hirondelle rousse, chez qui la couleur aurore de la gorge et des sourcils s'étend sur presque tout le plumage, mais en s'affoiblissant et tirant à l'isabelle [1].

L'hirondelle de cheminée, n° 543, fig. 1, est répandue dans tout l'ancien continent, depuis la Norwége jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et du côté de l'Asie jusqu'aux Indes et au Japon. M. Sonnerat a rapporté un individu de la côte de Malabar, lequel ne diffère de notre hirondelle de cheminée que par sa taille un peu plus petite; encore est-il probable que sa peau s'est retirée en se desséchant. Sept autres hirondelles rapportées du cap de Bonne-Espérance par le même M. Sonnerat ne different non plus des nôtres que comme les nôtres different entre elles; seulement on trouve, en y regardant de bien près, qu'elles ont le dessous

1. M. le comte de Riolet m'a assuré avoir vu deux individus de cette couleur dans une troupe d'hirondelles de cheminé.

du corps d'un blanc pur, et que l'échancrure qui, dans les dix pennes latérales de la queue, marque le passage de leur partie étroite, est plus considérable.

Voici d'autres hirondelles qui, par leur ressemblance, soit dans les couleurs, soit dans la conformation, peuvent être regardées comme des variétés de climat.

Variétés de l'hirondelle domestique.

I.

L'HIRONDELLE D'ANTIGUE
A GORGE COULEUR DE ROUILLE.

Elle a la taille un peu plus petite que notre hirondelle, le front ceint d'un bandeau de jaune rouillé; sur la gorge une plaque de même couleur, terminée au bas par un collier noir fort étroit; le devant du cou et le reste du dessous du corps blancs; la tête, le dessus du cou, et le dos, d'un noir velouté; les petites couvertures supérieures des ailes d'un noir violet changeant; les grandes, ainsi que les pennes de l'aile et de la queue, d'un noir de charbon; la queue est fourchue et ne dépasse pas les ailes.

II.

L'HIRONDELLE A VENTRE ROUX
DE CAYENNE.

Elle a la gorge rousse, et cette couleur s'étend sur tout le dessous du corps en se dégradant par nuances; le front blanchâtre, tout le reste du dessus du corps d'un beau noir luisant : elle est un peu plus petite que la notre.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, six lignes; tarse, quatre à cinq; doigt postérieur, cinq.

Les hirondelles de cette espèce font leur nid dans les maisons, comme nos hirondelles de cheminée : elles le construisent en forme de cylindre avec de petites tiges, de la mousse, des plumes; ce cylindre est suspendu verticalement, et isolé de toutes parts : elles l'allongent comme font les nôtres, à mesure qu'elles se multiplient; l'entrée est au bas, sur l'un des côtés, et si bien ménagée qu'elle communique, dit-on, à tous les étages. La femelle y dépose quatre ou cinq œufs.

Il n'est point du tout contre la vraisemblance que nos hirondelles domestiques soient passées dans le nouveau continent, et y aient fondé une colonie qui aura conservé l'empreinte de la race primitive, empreinte très-reconnoissable à travers les influences du nouveau climat.

III.

L'HIRONDELLE
AU CAPUCHON ROUX.

Ce roux est foncé et varié de noir; elle a aussi le croupion roux, terminé de blanc; le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un beau noir tirant au bleu, avec des reflets d'acier poli; les pennes des ailes brunes, bordées d'un brun plus clair; celles de la queue noirâtres; toutes les latérales marquées, sur le côté intérieur, d'une tache blanche, laquelle ne paroît que lorsque la queue est épanouie; la gorge variée de blanchâtre et de brun; enfin le dessous du corps semé de petites taches longitudinales noirâtres sur un fond jaune pâle.

M. le vicomte de Querhoent, qui a eu occasion d'observer cette hirondelle au cap de Bonne-Espérance, nous apprend qu'elle niche dans les maisons, comme les précédentes; qu'elle attache son nid au plafond des appartemens; qu'elle le construit de terre à l'extérieur, de plumes à l'intérieur, qu'elle lui donne une forme arrondie, et qu'elle y adapte une espèce de cylindre creux qui en est la seule entrée et la seule issue. On ajoute que la femelle y pond quatre ou cinq œufs pointillés.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT A L'HIRONDELLE DOMESTIQUE.

I.

LA GRANDE HIRONDELLE
A VENTRE ROUX DU SÉNÉGAL.

Elle a la queue conformée de même que nos hirondelles de cheminée; elle a aussi les mêmes couleurs dans son plumage, mais ces couleurs sont distribuées différemment : d'ailleurs elle est beaucoup plus grande, et paroît modelée sur d'autres proportions; en sorte qu'on peut la regarder comme une espèce à part. Elle a le dessus de la tête et du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un noir brillant, avec des reflets d'acier poli; les pennes des ailes et de la queue noires; le croupion roux, ainsi que toute la partie inférieure; mais la teinte de la gorge et des couvertures inférieures des ailes est beaucoup plus foible et presque blanche.

Longueur totale, huit pouces six lignes; bec, huit lignes; tarse de même; doigt et ongle postérieurs les plus longs après ceux du milieu; vol, quinze pouces trois lignes; queue, quatre pouces, fourchue de vingt-six lignes; dépasse les ailes d'un pouce.

II.

L'HIRONDELLE
A CEINTURE BLANCHE.

Celle-ci, n° 724, fig. 2, n'a point de roux dans son plumage; tout y est noir, excepté une ceinture blanche qu'elle a sur le ventre, et qui tranche vivement sur ce fond obscur : il y a encore un peu de blanc sur les jambes; et les pennes de la queue, qui sont noires dessus comme tout le reste, ne sont que brunes par dessous.

C'est un oiseau rare : il se trouve à Cayenne et à la Guiane, dans l'intérieur des terres, sur le bord des rivières. Il se plaît à voltiger sur l'eau comme font nos hirondelles; mais, ce qu'elles ne font pas toutes, il se pose volontiers sur les arbres déracinés qu'on y voit flottans.

Longueur totale, six pouces; bec noir, six lignes; tarse, six lignes; queue, deux pouces un quart, fourchue de près de dix-huit lignes; dépasse les ailes de quatre lignes.

III.

L'HIRONDELLE AMBRÉE.

Seba dit que ces hirondelles, de même que les nôtres de rivage, gagnent la côte lorsque la mer est agitée; qu'on lui en a apporté quelquefois de mortes et de vivantes, et qu'elles exhalent une odeur si forte d'ambre gris qu'il n'en faut qu'une pour parfumer toute une chambre : cela lui fait conjecturer qu'elles se nourrissent d'insectes et autres animalcules qui sont eux-mêmes parfumés, et peut-être d'ambre gris. Celle qu'a décrite M. Brisson venoit du Sénégal, et avoit été envoyée par M. Adanson; mais, comme on voit, elle se trouve aussi quelquefois en Europe.

Tout son plumage est d'une seule couleur, et cette couleur est d'un gris brun, plus foncé sur la tête et sur les pennes des ailes que partout ailleurs; le bec est noir, et les pieds bruns : l'oiseau est tout au plus de la grosseur d'un roitelet.

J'ai hésité si je ne rapporterois pas cette espèce aux hirondelles de rivage, dont elle paroît avoir quelques façons de faire; mais comme le total de ses habitudes naturelles n'est pas assez connu, et qu'elle a la queue conformée de même que notre hirondelle domestique, j'ai cru devoir la rapporter provisoirement à cette dernière espece.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes; tarse, trois; le doigt postérieur le plus court de tous; vol, onze pouces et plus; queue, près de trois pouces, fourchue de dix-huit lignes, composée de douze pennes, dépassée par les ailes de quatre lignes.

L'HIRONDELLE AU CROUPION BLANC,

OU L'HIRONDELLE DE FENÊTRE.

Ce n'est pas sans raison que les anciens donnoient à cette hirondelle, n° 542, fig. 2, le nom de *sauvage*. Elle peut à la vérité paroître familière et presque domestique, si on la compare au grand martinet; mais elle paroîtra sauvage si on la compare à notre hirondelle domestique. En effet, nous avons vu que celle-ci, lorsqu'elle trouve les cheminées fermées, comme elles le sont dans la ville de Nantua, niche sous les avant-toits des maisons, plutôt que de s'éloigner de l'homme; au lieu que l'espèce à croupion blanc, qui abonde dans les environs de cette ville, et qui y trouve fenêtres, portes, entablemens, en un mot, toutes les aisances pour y placer son nid, ne l'y place cependant jamais; elle aime mieux l'aller attacher tout au haut des rocs escarpés qui bordent le lac [1]. Elle s'approche de l'homme lorsqu'elle ne trouve point ailleurs ses convenances; mais, toutes choses égales, elle préfère pour l'emplacement de son manoir une avance de rocher à la saillie d'une corniche, une caverne à un péristyle, en un mot, la solitude aux lieux habités.

Un de ces nids, que j'ai observé dans le mois de septembre, et qui avoit été détaché d'une fenêtre, étoit composé de terre à l'extérieur, surtout de celle qui a été rendue par les vers, et que l'on trouve le matin çà et là sur les planches de jardin nouvellement labourées; il étoit fortifié dans le milieu de son épaisseur par des brins de paille, et dans la couche la plus antérieure par une grande quantité de plumes [2]. La poussière qui garnissoit le fond du nid fourmilloit de petits vers très-grêles, hérissés de longs poils, se tortillant en tous sens, s'agitant avec vivacité, et s'aidant de leur bouche pour ramper; ils abondoient surtout aux endroits où les plumes étoient implantées dans les parois intérieures. On y trouva aussi des puces plus grosses, plus allongées, moins brunes que les puces ordinaires, mais conformées de même, et sept ou huit punaises, quoiqu'il n'y en eût point et qu'il n'y en eût jamais eu dans la maison. Ces deux dernières espèces d'insectes se trouvoient indifféremment et dans la poussière du nid et dans les plumes des oiseaux qui l'habitoient au nombre de cinq, savoir, le père, la mère, et trois jeunes en état de voler. J'ai certitude que ces cinq oiseaux y passoient les nuits tous ensemble. Ce nid représentoit par sa forme le quart d'un demi-sphéroïde creux, allongé par ses pôles, d'environ quatre pouces et demi de rayon, adhérent par ses deux faces latérales au jambage et au châssis de la croisée, et par son équateur à la plate-bande supérieure. Son entrée étoit près de cette plate-bande, située verticalement, demi-circulaire, et fort étroite.

Les mêmes nids servent plusieurs années de suite, et probablement aux mêmes couples : ce qui doit s'entendre seulement des nids que les hirondelles attachent à nos fenêtres; car on m'assure que ceux qu'elles appliquent contre les rochers ne servent jamais qu'une seule saison, et qu'elles en font chaque année un nouveau. Quelquefois il ne leur faut que cinq ou six jours pour le construire; d'autres fois elles ne peuvent en venir à bout qu'en dix ou douze jours. Elles portent le mortier avec leur petit bec et leurs petites pattes, elles le gâchent et le posent avec le bec seul. Souvent on voit un assez grand nombre de ces oiseaux qui travaillent au même nid [3], soit qu'ils se plaisent à s'entre-aider les uns les autres, soit que, dans cette espèce, l'accouplement ne pouvant avoir lieu que dans le nid, tous les mâles qui recherchent la même femelle travaillent avec émulation à l'achèvement de ce nid, dans l'espérance d'en faire un doux et prompt usage. On en a vu quelques-uns qui travailloient à détruire le nid avec encore plus d'ardeur que les autres n'en mettoient à le construire : étoit-ce un mâle

1. M. Guys de Marseille m'a aussi confirmé ce fait : mais il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'ont dit les anciens d'une digue très-solide, d'un stade de longueur, formée entièrement de ces nids dans le port d'Héraclée en Égypte, et d'une autre digue semblable construite par les mêmes oiseaux dans une île consacrée à Isis.

2. J'ai trouvé jusqu'à quatre ou cinq gros de ces plumes dans un nid qui ne pesoit en tout que treize onces.

3. J'en ai compté jusqu'à cinq posés dans un même nid, ou accrochés autour, sans compter les allans et venans; plus leur nombre est grand, plus l'ouvrage va vite.

1. L'HIRONDELLE DE FENÊTRE
Ordre des Passereaux *Famille des* Fissirostres
Genre Hirondelle. *(Cuvier)*

Pl. 133

2. L'HIRONDELLE DE RIVAGE
3. LE MARTINET DE MURAILLE
Ordre des Passereaux . . *id. id* . .

absolument rebuté, qui, n'espérant rien pour lui-même, cherchoit la triste consolation de troubler ou retarder les jouissances des autres? Quoi qu'il en soit, ces hirondelles arrivent plus tôt ou plus tard, suivant le degré de latitude; à Upsal le 9 mai, selon M. Linnæus; en France et en Angleterre dans les commencemens d'avril [1], huit ou dix jours après les hirondelles domestiques, qui, selon M. Frisch, ayant le vol plus bas, trouvent plus facilement et plus tôt à se nourrir. Souvent elles sont surprises par les derniers froids, et on en a vu voltiger au travers d'une neige fort épaisse [2]. Les premiers jours de leur arrivée elles se tiennent sur les eaux et dans les endroits marécageux. Je ne les ai guère vues revenir aux nids qui sont à mes fenêtres avant le 15 avril; quelquefois elles n'y ont paru que dans les premiers jours de mai. Elles établissent leur nid à toute exposition, mais par préférence aux fenêtres qui regardent la campagne, surtout lorsqu'il y a dans cette campagne des rivières, des ruisseaux ou des étangs; elles le construisent parfois dans les maisons; mais cela est rare et même fort difficile à obtenir. Leurs petits sont souvent éclos dès le 15 de juin. On a vu le mâle et la femelle se caresser sur le bord d'un nid qui n'étoit pas encore achevé, se becqueter avec un petit gazouillement expressif [3] : mais on ne les a point vus s'accoupler; ce qui donne lieu de croire qu'ils s'accouplent dans le nid, où on les entend gazouiller ainsi de très-grand matin, et quelquefois pendant la nuit entière. Leur première ponte est ordinairement de cinq œufs blancs, ayant un disque moins blanc au gros bout; la seconde ponte est de trois ou quatre; et la troisième, lorsqu'elle a lieu, de deux ou trois. Le mâle ne s'éloigne guère de la femelle tandis qu'elle couve; il veille sans cesse à sa sûreté, à celle des fruits de leur union, et il fond avec impétuosité sur les oiseaux qui s'en approchent de trop près. Lorsque les petits sont éclos, tous deux leur portent fréquemment à manger, et paroissent en prendre beaucoup de soin. Cependant il y a des cas où cet amour paternel semble se démentir. Un de ces petits, déjà avancé et même en état de voler, étant tombé du nid sur la tablette de la fenêtre, le père et la mère ne s'en occupèrent point, ne lui donnèrent aucun secours; mais cette dureté apparente eut des suites heureuses; car le petit, se voyant abandonné à lui-même, fit usage de ses ressources, s'agita, battit des ailes, et, au bout de trois quarts d'heure d'efforts, parvint à prendre sa volée. Ayant fait détacher du haut d'une autre fenêtre un nid contenant quatre petits nouvellement éclos, et l'ayant laissé sur la tablette de la même fenêtre, les père et mère, qui passoient et repassoient sans cesse, voltigeant autour de l'endroit d'où l'on avoit ôté le nid, et qui nécessairement le voyoient et entendoient le cri d'appel de leurs petits, ne parurent point non plus s'en occuper, tandis qu'une femelle moineau, dans le même lieu et les mêmes circonstances, ne cessa d'apporter la becquée aux siens pendant quinze jours. Il semble que l'attachement de ces hirondelles pour leurs petits dépende du local; cependant elles continuent de leur donner la nourriture encore long-temps après qu'ils ont commencé à voler, et même elles la leur portent au milieu des airs. Le fond de cette nourriture consiste en insectes ailés qu'elles attrapent au vol [4], et cette manière

1. Cette année 1779 l'hiver a été sans neige, et le printemps très-beau; néanmoins ces hirondelles ne sont arrivées en Bourgogne que le 9 avril, et sur le lac de Genève que le 14. On a dit qu'un cordonnier de Bâle, ayant mis à une hirondelle un collier sur lequel étoit écrit :

Hirondelle,
Qui es si belle,
Dis-moi, l'hiver où vas-tu?

reçut, le printemps suivant, et par le même courrier, cette réponse à sa demande :

A Athènes,
Chez Antoine.
Pourquoi t'en informes-tu?

Ce qu'il y a de plus probable dans cette anecdote, c'est que les vers ont été faits en Suisse : quant au fait, il est plus que douteux, puisqu'on sait par Belon et par Aristote que les hirondelles sont des oiseaux semestriers dans la Grèce comme dans le reste de l'Europe, et qu'elles vont passer l'hiver en Afrique.

2. Cela prouve que ce que dit le curé Hoegstroem, de Nordlande, sur le pressentiment des températures, qu'il attribue aux hirondelles, n'est pas plus applicable à celle-ci qu'à celle de cheminée, et doit être regardé, ainsi que je l'ai dit, comme fort douteux. « On a vu, dit-il, en Laponie des hirondelles partir dès le commencement d'août, et *abandonner leurs petits* dans un temps fort chaud, et on rien n'annonçoit un changement de température; mais ce changement ne tarda pas, et l'on pouvoit aller en traîneau le 8 septembre. Dans certaines années, au contraire, on les voit rester assez tard, quoique le temps ne soit pas doux, et on est assuré alors que le froid n'est pas prochain. »

Dans tout ceci, M. le curé paroît n'être que l'écho d'un bruit populaire, qu'il n'aura pas pris la peine de vérifier, et qui d'ailleurs est contredit par les observations les plus authentiques.

3. Frisch prétend que les mâles de cette espèce chantent mieux que ceux de l'hirondelle domestique; mais, à mon avis, c'est tout le contraire.

4. C'est l'opinion la plus générale, la plus con-

de les attraper leur est tellement propre que, lorsqu'elles en voient un posé sur une muraille, elles lui donnent un coup d'aile en passant, pour le déterminer à voler, et pouvoir ensuite le prendre plus à leur aise.

On dit que les moineaux s'emparent souvent des nids de ces hirondelles, et cela est vrai; mais on ajoute que les hirondelles, ainsi chassées de chez elles, reviennent quelquefois avec un grand nombre d'autres, ferment en un instant l'entrée du nid avec le même mortier dont elles l'ont construit, y claquemurent les moineaux, et rendent ainsi l'usurpation funeste aux usurpateurs. Je ne sais si cela est jamais arrivé; mais ce que je puis dire, c'est que des moineaux s'étant emparés, sous mes yeux et en différens temps, de plusieurs nids d'hirondelles, celles-ci, à la vérité, y sont revenues en nombre et à plusieurs fois dans le cours de l'été, sont entrées dans le nid, se sont querellées avec les moineaux, ont voltigé aux environs, quelquefois pendant un jour ou deux, mais qu'elles n'ont jamais fait la plus légère tentative pour fermer l'entrée du nid, quoiqu'elles fussent bien dans le cas, qu'elles se trouvassent en force, et qu'elles eussent tous les moyens pour y réussir. Au reste, si les moineaux s'emparent des nids des hirondelles, ce n'est point du tout par l'effet d'aucune antipathie entre ces deux espèces, comme on l'a voulu croire : cela signifie seulement que les moineaux prennent leurs convenances. Ils pondent dans ces nids parce qu'ils les trouvent commodes; ils pondroient volontiers dans tout autre nid, et même dans tout autre trou.

Quoique ces hirondelles soient un peu plus sauvages que les hirondelles de cheminée, quoique des philosophes aient cru que leurs petits étoient *inapprivoisables* [1], la vérité est néanmoins qu'ils s'apprivoisent assez facilement. Il faut leur donner la nourriture qu'elles aiment le mieux et qui est la plus analogue à leur nature, c'est-à-dire des mouches, des papillons, et leur en donner souvent [2]; il faut surtout ménager leur amour pour la liberté, sentiment commun à tous les genres d'animaux, mais qui, dans aucun, n'est si vif ni si ombrageux que dans le genre ailé [3]. On a vu une de ces hirondelles apprivoisées qui avoit pris un attachement singulier pour la personne dont elle avoit reçu l'éducation; elle restoit sur ses genoux des journées entières; et lorsqu'elle la voyoit reparoître après quelques heures d'absence, elle l'accueilloit avec de petits cris de joie, un battement d'ailes et toute l'expression du sentiment. Elle commençoit déjà à prendre la nourriture dans les mains de sa maîtresse, et il y a toute apparence que son éducation eût réussi complétement si elle ne se fût pas envolée. Elle n'alla pas fort loin, soit que la société intime de l'homme lui fût devenue nécessaire, soit qu'un animal dépravé, du moins amolli par la vie domestique, ne soit plus capable de la liberté; elle se donna à un jeune enfant, et bientôt après elle périt sous la griffe d'un chat. M. le vicomte de Querhoent m'assure qu'il a aussi élevé, pendant plusieurs mois, de jeunes hirondelles prises au nid; mais il ajoute qu'il n'a jamais pu venir à bout de les faire manger seules, et qu'elles ont toujours péri dans le temps où elles ont été abandonnées à elles-mêmes. Lorsque celle dont j'ai parlé ci-dessus vouloit marcher, elle se traînoit de mauvaise grâce, à cause de ses pieds courts : aussi les hirondelles de cette espèce se posent-elles rarement ailleurs que dans leur nid, et seulement lorsque la nécessité les y oblige; par exemple, elles se posent sur le bord des eaux, lorsqu'il s'agit d'amasser la terre humide dont elles construisent leur nid, ou dans les roseaux pour y passer les nuits sur la fin de l'été, lorsqu'à la troisième ponte elles sont devenues trop nombreuses pour pouvoir être toutes contenues dans les nids [4],

forme à l'observation journalière; cependant M. Guys m'assure que ces oiseaux cherchent les bois de pins, où ils trouvent des chenilles dont ils se nourrissent.

1. M. Rousseau de Genève.

2. Quelques auteurs prétendent qu'elles ne peuvent absolument vivre de matières végétales; cependant il ne faut pas croire que ce soit un poison pour elles. Le pain entroit pour quelque chose dans la nourriture d'une hirondelle apprivoisée dont je parlerai bientôt; mais, ce qui est le plus singulier, on a vu des enfans nourrir de petits hirondeaux de cheminée avec la seule fiente qui tomboit d'un nid d'hirondelle de la même espèce; ces jeunes oiseaux vécurent fort bien pendant dix jours à ce régime, et il y a toute apparence qu'ils l'eussent soutenu encore quelque temps si l'expérience n'eût été interrompue par une mère qui avoit plus le goût de la propreté que celui des connoissances.

3. « J'ai souvent eu le plaisir, dit M. Rousseau, de les voir se tenir dans ma chambre, les fenêtres fermées, assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise en attendant qu'il me plût de leur ouvrir, bien sûres que cela ne tarderoit pas. En effet, je me levois tous les jours pour cela à quatre heures du matin. »

4. Vers la fin de l'été, on les voit voltiger le soir en grand nombre sur les eaux, et voltiger presque jusqu'à la nuit close; c'est apparemment pour y aller qu'elles se rassemblent tous les jours une heure ou deux avant le coucher du soleil. Ajoutez à cela qu'il s'en trouve beaucoup moins le soir dans les villes que pendant le reste de la journée.

ou enfin sur les couverts et les cordons d'un grand bâtiment, lorsqu'il s'agit de s'assembler pour le départ. M. Hébert avoit en Brie une maison qu'elles prenoient tous les ans pour leur rendez-vous général; l'assemblée étoit fort nombreuse, non seulement parce que l'espèce l'est beaucoup par elle-même, chaque paire faisant toujours deux et quelquefois trois pontes, mais aussi parce que souvent les hirondelles de rivage et quelques traîncuses de l'espèce domestique en augmentoient le nombre. Elles ont un cri particulier dans cette circonstance, et qui paroît être leur cri d'assemblée. On a remarqué que peu de temps avant leur départ, elles s'exercent à s'élever presque jusqu'aux nues, et semblent ainsi se préparer à voyager dans ces hautes régions; ce qui s'accorde avec d'autres observations dont j'ai rendu compte dans l'article précédent, et ce qui explique en même temps pourquoi l'on voit si rarement ces oiseaux dans l'air, faisant route d'une contrée à l'autre. Ils sont fort répandus dans l'ancien continent; cependant Aldrovande assure qu'il n'en a jamais vu en Italie, et notamment aux environs de Bologne. On les prend l'automne en Alsace avec les étourneaux, dit M. Herman, en laissant tomber, à l'entrée de la nuit, un filet tendu sur un marais rempli de joncs, et noyant le lendemain les oiseaux qui se trouvent pris dessous. On comprend aisément que les hirondelles noyées de cette manière auront été quelquefois rendues à la vie, et que ce fait très-simple, ou quelque autre de même genre, aura pu donner lieu à la fable de leur immersion et de leur émersion annuelles.

Cette espèce semble tenir le milieu entre l'espèce domestique et le grand martinet; elle a un peu du gazouillement et de la familiarité de celle-là; elle construit son nid à peu près comme elle, et ses doigts sont composés du même nombre de phalanges respectivement : elle a les pieds pattus du martinet, et le doigt postérieur disposé à se tourner en avant; elle vole comme lui par les grandes pluies, et vole alors en troupes plus nombreuses que de coutume; comme lui elle s'accroche aux murailles, se pose rarement à terre : lorsqu'elle y est posée, elle rampe plutôt qu'elle ne marche. Elle a aussi l'ouverture du bec plus large que l'hirondelle domestique, du moins en apparence, parce que son bec s'élargit brusquement à la hauteur des narines, où ses bords font de chaque côté un angle saillant. Enfin quoiqu'elle ait un peu plus de masse, elle paroît un peu moins grosse, parce qu'elle a les plumes, et surtout les couvertures inférieures de la queue, moins fournies. Le poids moyen de toutes celles que j'ai pesées a été constamment de trois à quatre gros.

Elles ont le croupion, la gorge, et tout le dessous du corps, d'un beau blanc; la côte des couvertures de la queue brune; le dessus de la tête et du cou, le dos, ee qui paroît des plumes et des plus grandes couvertures supérieures de la queue, d'un noir lustré, enrichi de reflets bleus; les plumes de la tête et du dos cendrées à leur base, blanches dans leur partie moyenne; les pennes des ailes brunes, avec des reflets verdâtres sur les bords; les trois dernières les plus voisines du corps terminées de blanc; les pieds couverts jusqu'aux ongles d'un duvet blanc, le bec noir, et les pieds gris brun. Le noir de la femelle est moins décidé : son blanc est moins pur; il est même varié de brun sur le croupion. Les jeunes ont la tête brune, une teinte de cette même couleur sous le cou; les reflets du dessus du corps d'un bleu moins foncé, et même verdâtres à certains jours; et, ce qui est remarquable, ils ont les pennes des ailes plus foncées. Il semble que l'individu décrit par M. Brisson étoit un jeune. Ces jeunes ont un mouvement fréquent dans la queue de bas en haut, et la naissance de la gorge dénuée de plumes.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes; l'intérieur d'un rouge pâle au fond, noirâtre auprès de la pointe; narines rondes et découvertes; langue fourchue, un peu noirâtre vers le bout; tarse, cinq lignes et demie, garni de duvet plutôt sur les côtés que devant et derrière; doigt du milieu, six lignes et demie; vol, dix pouces et demi; queue, deux pouces, fourchue de six, sept, et jusqu'à neuf lignes; paroît carrée lorsqu'elle est fort épanouie; dépasse les ailes de huit à neuf lignes, dans quelques individus de cinq seulement, dans d'autres point du tout.

Tube intestinal, six à sept pouces; très-petits cœcums, pleins d'une matiere différente de celle qui remplissoit les vrais intestins; une vésicule du fiel, gésier musculeux; œsophage, vingt lignes, se dilate avant son insertion en une petite poche glanduleuse; testicules de forme ovoïde, inégaux; le grand diamètre du plus gros étoit de quatre lignes, son petit diamètre de trois : on voyoit à leur surface une quantité de circonvolutions, comme d'un

petit vaisseau tortillé et roulé en tous sens.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les petits pèsent plus que les père et mère : cinq petits qui n'avoient encore de le duvet pesoient ensemble trois onces, ce qui faisoit pour chacun trois cent quarante-cinq grains; au lieu que les père et mère ne pesoient à eux deux qu'une once juste, ce qui faisoit pour chacun deux cent quatre-vingt-huit grains. Les gésiers des petits étoient distendus par la nourriture, au point qu'ils avoient la forme d'une cucurbite, et pesoient ensemble deux gros et demi, ou cent quatre-vingts grains, ce qui faisoit trente-six grains pour chacun; au lieu que les deux gésiers des père et mère, qui ne contenoient presque rien, pesoient seulement dix-huit grains les deux, c'est-à-dire le quart du poids des autres : leur volume étoit aussi plus petit à peu près dans la même proportion. Cela prouve clairement que les père et mère se refusent le nécessaire, pour donner le superflu à leurs petits, et que dans le premier âge les organes prépondérants sont ceux qui ont rapport à la nutrition [1], de même que dans l'âge adulte ce sont ceux qui ont rapport à la reproduction.

On voit quelquefois des individus de cette espèce qui ont tout le plumage blanc; je puis citer deux témoins dignes de foi, M. Hébert et M. Herman. L'hirondelle blanche de ce dernier avoit les yeux rouges, ainsi que tant d'autres animaux à poil ou plumage blanc; elle n'avoit pas les pieds couverts de duvet comme les avoient les autres de la même couvée.

On peut regarder comme une variété accidentelle dans cette espèce l'hirondelle noire à ventre fauve de Barrère; et comme variété de climat l'hirondelle brune à poitrine blanchâtre de la Jamaïque, dont parle Brown [2].

1. J'ai observé la même disproportion et dans les gésiers et dans les intestins des jeunes moineaux, rossignols, fauvettes, etc.

2. Cet auteur lui donne le nom de *house-swallow*; mais elle a plus de rapport avec l'hirondelle au croupion blanc.

L'HIRONDELLE DE RIVAGE.

Nous avons vu les deux espèces précédentes employer beaucoup d'industrie et de travail pour bâtir leur petite maison en maçonnerie; nous allons voir deux autres espèces faire leur ponte dans des trous en terre, dans des trous de muraille, dans des arbres creux, sans se donner beaucoup de peine pour construire un nid, et se contentant de préparer à leur couvée une petite litière composée des matériaux les plus communs, entassés sans art ou grossièrement arrangés.

Les hirondelles de rivage, n° 435, fig. 2, arrivent dans nos climats et en repartent à peu près dans les mêmes temps que nos hirondelles de fenêtre. Dès la fin du mois d'août elles commencent à s'approcher des endroits où elles ont coutume de se réunir toutes ensemble; et vers la fin de septembre M. Hébert a vu souvent les deux espèces rassemblées en grand nombre sur la maison qu'il occupoit en Brie [1], et par préférence, sur le côté du comble qui étoit tourné au midi. Lorsque l'assemblée étoit formée, la maison en était entièrement couverte. Cependant toutes ces hirondelles ne changent pas de climat pendant l'hiver. M. le commandeur des Mazys me mande qu'on en voit constamment à Malte dans cette saison, surtout par les mauvais temps [2]; et il est bon d'observer que dans cette île il n'y a d'autre lac, d'autre étang, que la mer, et par conséquent on ne peut supposer que dans l'intervalle des tempêtes elles soient plongées au fond des eaux. M. Hébert en a vu voltiger en différens mois de l'hiver jusqu'à quinze ou seize à la fois dans les montagnes du Bugey; c'étoit fort près de Nantua, à une hauteur moyenne, dans une gorge d'un quart de lieue de long sur trois

1. Cette maison étoit dans une petite ville, mais à une extrémité; elle avoit son principal aspect sur une rivière, et tenoit à la campagne de plusieurs côtés

2. « A Saint-Domingue, dit M. le chevalier Lefebvre Deshayes, on voit arriver les hirondelles à l'approche des grains : les nuages se dissipent-ils, elles s'en vont aussi, et suivent apparemment la pluie. » Elles sont en effet très-communes en cette île dans la saison des pluies. Aristote écrivoit, il y a deux mille ans, que, même en été, l'hirondelle de rivage ne paroissoit dans la Grèce que lorsqu'il pleuvoit. Enfin l'on sait que sur toutes les mers on voit pendant les tempêtes des oiseaux de toute espèce, aquatiques et autres, relâcher dans les îles, quelquefois se réfugier sur les vaisseaux, et que leur apparition est presque toujours l'annonce de quelque bourrasque.

ou quatre cents pas de large, lieu délicieux, ayant sa principale exposition au midi, garanti du nord et du couchant par des rochers à perte de vue, où le gazon conserve presque toute l'année son beau vert et sa fraîcheur, où la violette fleurit en février et où l'hiver ressemble à nos printemps. C'est dans ce lieu privilégié que l'on voit fréquemment ces hirondelles jouer et voltiger dans la mauvaise saison, et poursuivre les insectes, qui n'y manquent pas non plus. Lorsque le froid devient trop vif, et qu'elles ne trouvent plus de moucherons au dehors, elles ont la ressource de se réfugier dans leurs trous, où la gelée ne pénètre point, où elles trouvent assez d'insectes terrestres et de chrysalides pour se soutenir pendant ces courtes intempéries, et où peut-être elles éprouvent plus ou moins cet état de torpeur et d'engourdissement auquel M. Gmelin et plusieurs autres prétendent qu'elles sont sujettes pendant les froids, mais auquel les expériences de M. Collinson prouvent qu'elles ne sont pas toujours sujettes. Les gens du pays dirent à M. Hébert qu'elles paroissoient les hivers après que les neiges des avents étoient fondues, toutes les fois que le temps étoit doux.

Ces oiseaux se trouvent dans toute l'Europe. Belon en a observé en Romanie qui nichoient avec les martin-pêcheurs et les guêpiers dans les berges du fleuve Marissa, autrefois le fleuve *Hebrus*. M. Kœnigsfeld, voyageant dans le nord, s'aperçut que la rive gauche d'un ruisseau qui passe au village de Kakui en Sibérie étoit criblée, sur une étendue d'environ quinze toises, d'une quantité de trous servant de retraite à de petits oiseaux grisâtres nommés *streschis* (lesquels ne peuvent être que des hirondelles de rivage). On en voyoit cinq ou six cents voler pêle-mêle autour de ces trous, y entrer, en sortir, et toujours en mouvement, comme des moucherons. Les hirondelles de cette espèce sont fort rares dans la Grèce, selon Aristote; mais elles sont assez communes dans quelques contrées d'Italie, d'Espagne, de France, d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne [1]. Elles font leurs trous ou les choisissent par préférence dans les berges et les falaises escarpées, parce qu'elles y sont plus en sûreté; sur le bord des eaux dormantes, parce qu'elles y trouvent des insectes en plus grande abondance; dans les terrains sablonneux, parce qu'elles ont plus de facilité à y faire leurs petites excavations et à s'y arranger. M. Salerne nous apprend que sur les bords de la Loire elles nichent dans les carrières; d'autres disent dans les grottes. Toutes ces opinions peuvent être vraies, pourvu qu'elles ne soient pas exclusives. Le nid de ces hirondelles n'est qu'un amas de paille et d'herbe sèche; il est garni à l'intérieur de plumes sur lesquelles les œufs reposent immédiatement [2]. Quelquefois elles creusent elles-mêmes leurs trous; d'autres fois elles s'emparent de ceux des guêpiers et des martin-pêcheurs. Le boyau qui y conduit est ordinairement de dix-huit pouces de longueur. On n'a pas manqué de donner à cette espèce le pressentiment des inondations, comme on a donné aux autres celui du froid et du chaud, et tout aussi gratuitement: on a dit qu'elle ne se laissoit jamais surprendre par les eaux; qu'elle savoit faire sa retraite à propos, et plusieurs jours avant qu'elles parvinssent jusqu'à son trou. Mais elle a une manière tout aussi sûre et mieux constatée pour ne point souffrir des inondations, c'est de creuser son trou et son nid fort au dessus de la plus grande élévation possible des eaux.

Ces hirondelles ne font, suivant M. Frisch, qu'une seule ponte par an; elle est de cinq ou six œufs blancs, demi-transparens, et sans taches, dit M. Klein. Leurs petits prennent beaucoup de graisse, et une graisse très-fine, comparable à celle des ortolans. Comme cette espèce a un fonds de subsistance plus abondant que les autres, et qui consiste non seulement dans la nombreuse tribu des insectes ailés, mais dans celle des insectes vivant sous terre, et dans la multitude des chrysalides qui y végètent, elle doit nourrir ses petits encore mieux que les autres espèces, qui, comme nous avons vu, nourrissent très-bien les leurs: aussi fait-on une grande consommation des hirondeaux de rivage en certains pays, par exemple à Valence en Espagne [3]; ce qui me feroit croire que, dans ces mêmes pays, ces oiseaux, quoi qu'en dise M. Frisch, font plus d'une ponte par an.

Les adultes poursuivent leur proie sur les

1. Dans les rives du Rhin, de la Loire, de la Saône, etc.

2. Schwenckfeld dit que ce nid est de forme sphérique; mais cela me paroît plus vrai de la cavité des trous où pondent ces hirondelles, que du nid qu'elles y construisent. *Non faciunt hæ nidos*, dit Pline; Aldrovande est de son avis. M. Edwards dit que ceux qu'avoit fait fouiller M. Collinson étoient parfaits; mais il ne spécifie pas leur forme. Enfin Belon doute qu'elles creusent elles-mêmes leurs trous.

3. Ces jeunes hirondeaux sont néanmoins sujets aux poux de bois, qui se glissent sous leur peau; mais ils n'ont jamais de punaises.

eaux avec une telle activité, qu'on se persuaderoit qu'ils se battent. En effet, ils se rencontrent, ils se choquent en courant après les mêmes moucherons; ils se les arrachent ou se les disputent en jetant des cris perçans : mais tout cela n'est autre chose que de l'émulation, telle qu'on la voit régner entre des animaux d'espèce quelconque attirés par la même proie et poussés du même appétit.

Quoique cette espèce semble être la plus sauvage des espèces européennes, du moins à en juger par les lieux qu'elle choisit pour son habitation, elle est toutefois moins sauvage que le grand martinet, lequel fait, à la vérité, sa demeure dans les villes, mais ne se mêle jamais avec aucune autre espèce d'hirondelle; au lieu que l'hirondelle de rivage va souvent de compagnie avec celle de fenêtre, et même avec celle de cheminée. Cela arrive surtout dans les temps du passage, temps où les oiseaux paroissent mieux sentir qu'en toute autre circonstance le besoin et peut-être l'intérêt qu'ils ont de se réunir. Au reste, elle diffère des deux espèces dont je viens de parler, par le plumage, par la voix, et, comme on a pu le voir, par quelques-unes de ses habitudes naturelles: ajoutez qu'elle ne se perche jamais, qu'elle revient au printemps beaucoup plus tôt que le grand martinet. Je ne sais sur quel fondement Gesner prétend qu'elle s'accroche et se suspend par les pieds pour dormir.

Elle a toute la partie supérieure gris-de-souris, une espèce de collier de la même couleur au bas du cou, tout le reste de la partie inférieure blanc; les pennes de la queue et des ailes brunes, les couvertures inférieures des ailes grises, le bec noirâtre et les pieds bruns, garnis par le derrière jusqu'aux doigts, d'un duvet de même couleur.

Le mâle, dit Schwenckfeld, est d'un gris plus sombre, et il a à la naissance de la gorge une teinte jaunâtre.

C'est la plus petite des hirondelles d'Europe. Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, un peu plus de cinq lignes; langue fourchue; tarse, cinq lignes; doigt postérieur le plus court de tous; vol, onze pouces; queue, deux pouces un quart, fourchue de huit lignes, composée de douze pennes; les ailes composées de dix-huit, dont les neuf plus intérieures sont égales entre elles; dépassent la queue de cinq lignes.

L'HIRONDELLE GRISE DES ROCHERS[1].

Nous avons vu que les hirondelles de fenêtre étaient aussi parfois des hirondelles de rocher : mais celles dont il s'agit ici le sont toujours; toujours elles nichent dans les rochers : elles ne descendent dans la plaine que pour suivre leur proie; et communément leur apparition annonce la pluie un jour ou deux d'avance : sans doute que l'humidité, ou plus généralement l'état de l'air qui précède la pluie, détermine les insectes dont elles se nourrissent à quitter la montagne. Ces hirondelles vont de compagnie avec celles de fenêtre, mais elles ne sont pas en si grand nombre. On voit assez souvent le matin des oiseaux de ces deux espèces voltiger ensemble autour du château de l'Épine en Savoie. Ceux dont il s'agit ici paroissent les premiers, et sont aussi les premiers à regagner la montagne : sur les huit heures et demie du matin il n'en reste pas un seul dans la plaine.

1. Je ne connois cette espèce que par M. le marquis de Piolenc, qui m'en a envoyé deux individus.

L'hirondelle de rocher arrive en Savoie vers le milieu d'avril, et s'en va dès le premier août; mais on voit encore des traîneuses jusqu'au 10 octobre. Il en est de même de celles qui se trouvent dans les montagnes d'Auvergne et du Dauphiné.

Cette espèce semble faire la nuance entre l'hirondelle de fenêtre, dont elle a à peu près le cri et les allures, et celle de rivage, dont elle a les couleurs; toutes les plumes du dessus de la tête et du corps, les pennes et les couvertures de la queue, les pennes et les couvertures supérieures des ailes, sont d'un gris brun bordé de roux; la paire intermédiaire de la queue est moins foncée; les quatre paires latérales comprises entre cette intermédiaire et la plus extérieure sont marquées, sur le côté intérieur, d'une tache blanche qui ne paroît que lorsque la queue est épanouie; le dessous du corps est roux; les flancs d'un roux teinté de brun, les couvertures inférieures des ailes brunes, le pied revêtu d'un duvet gris varié de brun, le bec et les ongles noirs.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes; vol douze pouces deux tiers; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépassée par les ailes de sept lignes.

La seule chose qui m'a paru digne d'être remarquée dans l'intérieur, c'est qu'à l'endroit du cœcum il y avait une seule appendice d'une ligne de diamètre et d'une ligne un quart de longueur. J'ai déjà vu la même chose dans le bihoreau.

LE MARTINET NOIR.

Les oiseaux de cette espèce sont de véritables hirondelles, et, à bien des égards, plus hirondelles, si j'ose ainsi parler, que les hirondelles mêmes; car non seulement ils ont les principaux attributs qui caractérisent ce genre, mais ils les ont à l'excès : leur bec, leur bec, et leurs pieds, sont plus courts; leur tête et leur gosier plus larges, leurs ailes plus longues; ils ont le vol plus élevé, plus rapide que ces oiseaux, qui volent déjà si légèrement[1]. Ils volent par nécessité, car d'eux-mêmes ils ne se posent jamais à terre; et lorsqu'ils y tombent par quelque accident, ils ne se relèvent que très-difficilement dans un terrain plat; à peine peuvent-ils, en se traînant sur une petite motte, en grimpant sur une taupinière ou sur une pierre, prendre leurs avantages assez pour mettre en jeu leurs longues ailes[2]. C'est une suite de leur conformation, ils ont le tarse fort court; et lorsqu'ils sont posés ce tarse porte à terre jusqu'au talon, de sorte qu'ils sont à peu près couchés sur le ventre, et que, dans cette situation, la longueur de leurs ailes devient pour eux un embarras plutôt qu'un avantage, et ne sert qu'à leur donner un inutile balancement de droite et de gauche[3]. Si tout le terrain étoit uni et sans aucune inégalité, les plus légers oiseaux deviendroient les plus pesans des reptiles; et s'ils se trouvoient sur une surface dure et polie, ils seroient privés de tout mouvement progressif; tout changement de place leur seroit interdit. La terre n'est donc pour eux qu'un vaste écueil, et ils sont obligés d'éviter cet écueil avec le plus grand soin. Ils n'ont guère que deux manières d'être, le mouvement violent ou le repos absolu; s'agiter avec effort dans le vague de l'air, ou rester blottis dans leur trou, voilà leur vie : le seul état intermédiaire qu'ils connoissent, c'est de s'accrocher aux murailles et aux troncs d'arbres tout près de leur trou, et de se traîner ensuite dans l'intérieur de ce trou en rampant, en s'aidant de leur bec et de tous les points d'appui qu'ils peuvent se faire. Ordinairement ils y entrent de plein vol; et après avoir passé et repassé devant plus de cent fois, ils s'y élancent tout à coup, et d'une telle vitesse, qu'on les perd de vue, sans savoir où ils sont allés : on seroit presque tenté de croire qu'ils deviennent invisibles.

Ces oiseaux sont assez sociables entre eux, mais ils ne le sont point du tout avec les autres espèces d'hirondelles, avec qui ils ne vont jamais de compagnie : aussi en diffèrent-ils pour les mœurs et le naturel, comme on le verra dans la suite de cet article. On dit qu'ils ont peu d'instinct : ils en ont cependant assez pour loger dans nos bâtimens sans se mettre dans notre dépendance, pour préférer un logement sûr à un logement plus commode ou plus agréable. Ce logement, du moins dans nos villes, c'est un trou de muraille dont le fond est plus large que l'entrée; le plus élevé est celui qu'ils aiment le mieux, parce que son élévation fait leur sûreté : ils le vont chercher jusque dans les clochers et les plus hautes tours, quelquefois sous les arches des ponts, où il est moins élevé, mais où apparemment ils le croient mieux caché, d'autres fois dans des arbres creux, ou enfin dans des berges escarpées à côté des martin-pêcheurs,

1. Aristote disoit qu'on ne pouvoit distinguer les martinets des hirondelles que par leurs pieds pattus; il ne connoissoit donc pas la singulière conformation de leurs pieds et de leurs doigts, ni leurs mœurs et leurs habitudes encore plus singulières.

2. Un chasseur m'a assuré qu'ils se posoient quelquefois sur des tas de crottin, où ils trouvoient des insectes et assez d'avantage pour pouvoir prendre leur volée.

3. Deux de ces oiseaux observés par M. Hébert n'avoient, étant posés sur une table et sur le pavé, que ce seul mouvement : leurs plumes se renfloient lorsqu'on approchoit la main. Un jeune, trouvé au pied de la muraille où étoit le nid, avoit déjà cette habitude de hérisser ses plumes, qui n'avoient pas encore la moitié de leur longueur. J'en ai vu deux, depuis peu, qui ont pris leur essor, étant posés l'un sur le pavé, l'autre dans une allée sablée; ils ne marchoient point, et ne changeoient de place qu'en battant des ailes.

des guêpiers, et des hirondelles de rivage. Lorsqu'ils ont adopté un de ces trous, ils y reviennent tous les ans, et savent bien le reconnoître quoiqu'il n'ait rien de remarquable. On les soupçonne, avec beaucoup de vraisemblance de s'emparer quelquefois des nids des moineaux ; mais quand à leur retour ils trouvent les moineaux en possession du leur, ils viennent à bout de se le faire rendre sans beaucoup de bruit.

Les martinets sont de tous les oiseaux de passage ceux qui, dans notre pays, arrivent les derniers et s'en vont les premiers. D'ordinaire ils commencent à paroître sur la fin d'avril ou au commencement de mai, et ils nous quittent avant la fin de juillet [1]. Leur marche est moins régulière que celle des autres hirondelles, et paroît plus subordonnée aux variations de la température. On en voit quelquefois en Bourgogne dès le 20 avril; mais ces premiers venus sont des passagers qui vont plus loin : les domiciliés ne reviennent guère prendre possession de leur nid avant les premiers jours de mai. Leur retour s'annonce par de grands cris. Ils entrent assez rarement deux en même temps dans le même trou, et ce n'est pas sans avoir beaucoup voltigé auparavant: plus rarement ces deux sont suivis d'un troisième; mais ce dernier ne s'y fixe jamais.

J'ai fait enlever en différens temps et en différens endroits dix ou douze nids de martinets ; j'ai trouvé dans tous à peu près les mêmes matériaux, et des matériaux de toute espèce; de la paille avec l'épi, de l'herbe sèche, de la mousse, du chanvre, des bouts de ficelle, de fil et de soie, un bout de queue d'hermine, de petits morceaux de gaze, de mousseline et autres étoffes légères, des plumes d'oiseaux domestiques, de perdrix, de perroquets, du charbon, en un mot, tout ce qui peut se trouver dans les balayures des villes. Mais comment des oiseaux qui ne se posent jamais à terre viennent-ils à bout d'amasser tout cela? Un observateur célèbre soupçonne qu'ils enlèvent ces matériaux divers en rasant la surface du terrain, de même qu'ils boivent en rasant la surface de l'eau. Frisch croit qu'ils saisissent dans l'air ceux qui sont portés jusqu'à eux par quelque coup de vent; mais on sent bien qu'ils ne peuvent se procurer que fort peu de chose de cette dernière façon, et que si la première étoit la véritable, elle ne pourroit être igno dans les villes où ils sont domiciliés : après des informations exactes, je r trouvé qu'une personne digne de foi crût avoir vu les martinets (ce sont ses pressions) occupés à cette récolte; d'où conclus que cette récolte n'a point lieu. trouve beaucoup plus vraisemblable ce m'ont dit quelques gens simples, témo oculaires, qu'ils avoient vu fort souvent martinets sortir des nids d'hirondelles de moineaux, emportant des matériaux de leurs petites serres; et ce qui augmente probabilité de cette observation, c'est que les nids des martinets sont composés mêmes choses que ceux des moineaux; c'est que l'on sait d'ailleurs que les mar nets entrent quelquefois dans les nids petits oiseaux pour manger les œufs; d' l'on peut juger qu'ils ne se font pas fa de piller le nid quand ils ont besoin de m térieux. A l'égard de la mousse qu'ils e ploient en assez grande quantité, il est p sible qu'ils la prennent avec leurs peti serres, qui sont très-fortes, sur le tronc arbres, où ils savent fort bien s'accroche d'autant plus qu'ils nichent aussi comme sait dans les arbres creux.

De sept nids trouvés sous le cintre d'i portail d'église, à quinze pieds du sol, il n en avoit que trois qui eussent la forme r gulière d'un nid en coupe, et dont les m térieux fussent plus ou moins entrelacé ils l'étoient plus régulièrement qu'ils ne sont communément dans les nids des mo neaux ; ceux des martinets contenoient pl de mousse et moins de plumes, et en gén ral ils sont moins volumineux.

Peu de temps après que les martinets o pris possession d'un nid, il en sort cont nuellement pendant plusieurs jours, et que quefois la nuit, des cris plaintifs ; dans ce tains momens on croit distinguer de voix : est-ce une expression de plaisir con mune au mâle et à la femelle? est-ce u chant d'amour par lequel la femelle invi le mâle à venir remplir les vues de la n ture ? Cette dernière conjecture semble êt la mieux fondée, d'autant que le cri du mâ en amour, lorsqu'il poursuit sa femelle dan l'air, est moins trainant et plus doux. O ignore si cette femelle s'apparie avec u seul mâle, ou si elle en reçoit plusieurs tout ce que l'on sait, c'est que dans cet circonstance on voit assez souvent trois o quatre martinets voltiger autour du trou, même étendre leurs griffes comme pour s'a crocher à la muraille ; mais ce pourroie

1. On m'assure qu'ils n'arrivent qu'en mai sur le lac de Genève, et qu'ils en repartent vers la fin de juillet ou au commencement d'août; et lorsqu'il fait bien beau et bien chaud, dès le 15 juillet.

être les jeunes de l'année précédente qui reconnoissent le lieu de leur naissance. Ces petits problèmes sont d'autant plus difficiles à résoudre, que les femelles ont à peu près le même plumage que les mâles, et qu'on a rarement l'occasion de suivre et d'observer de près leurs allures.

Ces oiseaux, pendant leur court séjour dans notre pays, n'ont que le temps de faire une seule ponte; elle est communément de cinq œufs blancs, pointus, de forme très-allongée. J'en ai vu le 28 mai qui n'étoient pas encore éclos. Lorsque les petits ont percé la coque, bien différens des petits des autres hirondelles, ils sont presque muets et ne demandent rien; heureusement leurs père et mère entendent le cri de la nature, et leur donnent tout ce qu'il leur faut. Ils ne leur portent à manger que deux ou trois fois par jour; mais à chaque fois ils reviennent au nid avec une ample provision, ayant leur large gosier rempli de mouches, de papillons, de scarabées, qui s'y prennent comme dans une nasse, mais une nasse mobile, qui s'avance à leur rencontre et les engloutit [1]. Ils vivent aussi d'araignées qu'ils trouvent dans leurs trous et aux environs: leur bec a si peu de force, qu'ils ne peuvent s'en servir pour briser cette foible proie, ni même pour la serrer et l'assujettir.

Vers le milieu de juin les petits commencent à voler, et quittent bientôt le nid; après quoi les père et mère ne paroissent plus s'occuper d'eux. Les uns et les autres ont quantité de vermine qui ne paroît pas les incommoder beaucoup.

Ces oiseaux sont bons à manger, comme tous les autres de la même famille, lorsqu'ils sont gras; les jeunes surtout, pris au nid, passent en Savoie et dans le Piémont pour un morceau délicat. Les vieux sont difficiles à tirer, à cause de leur vol également élevé et rapide; mais comme par un effet de cette rapidité même ils ne peuvent aisément se détourner de leur route, on en tire parti pour les tuer, non seulement à coups de fusil, mais à coups de baguette; toute la difficulté est de se mettre à portée d'eux et sur leur passage en montant dans un clocher, sur un bastion, etc.; après quoi il ne s'agit plus que de les attendre et de leur porter le coup lorsqu'on les voit venir directement à soi [2], ou bien lorsqu'ils sortent de leur trou. Dans l'île de Zante, les enfans les prennent à la ligne; ils se mettent aux fenêtres d'une tour élevée, et se servent pour toute amorce d'une plume que ces oiseaux veulent saisir pour porter à leur nid [3]: une seule personne en prend de cette manière cinq ou six douzaines par jour. On en voit beaucoup sur les ports de mer: c'est là qu'on peut les ajuster plus à son aise, et que les bons tireurs en démontent toujours quelques-uns.

Les martinets craignent la chaleur, et c'est par cette raison qu'ils passent le milieu du jour dans leur nid, dans les fentes de muraille ou de rocher, entre l'entablement et les derniers rangs de tuiles d'un bâtiment élevé; et le matin et le soir ils vont à la provision, ou voltigent sans but et par le seul besion d'exercer leurs ailes: ils rentrent le matin sur les dix heures, lorsque le soleil paroît, et le soir, une demi-heure après le coucher de cet astre. Ils vont presque toujours en troupes plus ou moins nombreuses, tantôt décrivant sans fin des cercles dans des cercles sans nombre, tantôt suivant à rangs serrés la direction d'une rue, tantôt tournant autour de quelque grand édifice, en criant tous à la fois et de toutes leurs forces; souvent ils planent sans remuer les ailes, puis tout à coup ils les agitent d'un mouvement fréquent et précipité. On connoît assez leurs allures, mais on ne connoît pas si bien leurs intentions.

Dès les premiers jours de juillet on aperçoit parmi ces oiseaux un mouvement qui annonce le départ; leur nombre grossit considérablement, et c'est du 10 au 20, par des soirées brûlantes, que se tiennent les grandes assemblées; à Dijon, c'est constamment autour des mêmes clochers 4. Ces assemblées sont fort nombreuses; et, malgré cela, on ne voit pas moins de martinets qu'à l'ordinaire autour des autres édifices: ce sont donc des étrangers qui viennent probablement des pays méridionaux, et qui ne font que passer. Après le coucher du soleil, ils se divisent par petits pelotons, s'élèvent au haut des airs en poussant de grands cris, et prennent un vol tout autre que leur vol d'amusement. On les entend encore long-temps après qu'on a cessé de les voir, et ils semblent se perdre du côté de la campagne. Ils

1. Le seul martinet qu'ait pu tuer M. Hébert avoit une quantité d'insectes ailés dans son gosier. Cet oiseau les prend, selon M. Frisch, en fondant dessus avec impétuosité, le bec ouvert de toute sa largeur.

2. On en tue beaucoup de cette manière dans la petite ville que j'habite, surtout de ceux qui nichent sous le cintre du portail dont j'ai parlé.

3. Peut-être aussi prennent-ils cette plume pour un insecte: ils ont la vue bonne; mais en allant vite on ne distingue pas toujours bien.

4. Ceux de Saint-Philibert et de Saint-Bénigne.

vont sans doute passer la nuit dans les bois : car on sait qu'ils y nichent, qu'ils y chassent aux insectes ; que ceux qui se tiennent dans la plaine pendant le jour, et même quelques-uns de ceux qui habitent la ville s'approchent des arbres sur le soir, et y demeurent jusqu'à la nuit. Les martinets, habitans des villes, s'assemblent aussi bientôt après, et tous se mettent en route pour passer dans des climats moins chauds. M. Hébert n'en a guere vu après le 27 juillet ; il croit que ces oiseaux voyagent la nuit, qu'ils ne voyagent pas loin, et qu'ils ne traversent pas les mers : ils paroissent en effet trop ennemis de la chaleur pour aller au Sénégal [1]. Plusieurs naturalistes prétendent qu'ils s'engourdissent dans leur trou pendant l'hiver ; mais cela ne peut avoir lieu dans nos climats, puisqu'ils s'en vont long-temps avant l'hiver, et même avant la fin des plus grandes chaleurs de l'été. Je puis assurer d'ailleurs que je n'en ai pas trouvé un seul dans les nids que j'ai fait enlever vers le milieu d'avril, douze ou quinze jours avant leur première apparition.

Indépendamment des migrations périodiques et régulières de ces oiseaux, on en voit quelquefois en automne des volées nombreuses qui ont été détournées de leur route par quelques cas fortuits : telle étoit la troupe que M. Hébert a vue paroître tout à coup en Brie, vers le commencement de novembre. Elle prit un peuplier pour le centre de ses mouvemens ; elle tourna long-temps autour de cet arbre, et finit par s'éparpiller, s'élever fort haut, et disparoître avec le jour pour ne plus revenir. M. Hébert en a vu encore une autre volée, sur la fin de septembre, aux environs de Nantua, où l'on n'en voit pas ordinairement. Dans ces deux troupes égarées, il a remarqué que plusieurs des oiseaux qui les composoient avoient un cri différent des cris connus des martinets, soit qu'ils aient une autre voix pendant l'hiver, soit que ce fût celle des jeunes ou celle d'une autre race de cette même famille dont je vais parler dans un moment.

En général, le martinet n'a point de ramage ; il n'a qu'un cri ou plutôt un sifflement aigu, dont les inflexions sont peu variées : et il ne le fait guère entendre qu'en volant. Dans son trou, c'est-à-dire dans son repos, il est tout-à-fait silencieux : il craindroit, ce semble, en élevant la voix, de se déceler. On doit cependant excepter, comme on a vu, le temps de l'amour. Dans toute autre circonstance, son nid est bien différent de ces nids babillards dont parle le poëte [2].

Des oiseaux dont le vol est si rapide ne peuvent manquer d'avoir la vue perçante, et ils sont en effet une confirmation du principe général établi ci-devant dans le discours sur la nature des oiseaux. Mais tout a ses bornes, et je doute qu'ils puissent apercevoir une mouche à la distance d'un demi-quart de lieue, comme dit Belon, c'est-à-dire de vingt-huit mille fois le diamètre de cette mouche, en lui supposant neuf lignes d'envergure ; distance neuf fois plus grande que celle où l'homme qui auroit la meilleure vue pourroit l'apercevoir [3]. Les martinets ne sont pas seulement répandus dans toute l'Europe ; M. le vicomte de Querhoent en a vu au cap de Bonne-Espérance, et je ne doute pas qu'ils ne se trouvent aussi en Asie, et même dans le nouveau continent.

Si l'on réfléchit un moment sur ce singulier oiseau, on reconnoîtra qu'il a une existence en effet bien singulière, et toute partagée entre les extrêmes opposés du mouvement et du repos : on jugera que, privé tant qu'il vole (et il vole long-temps) des sensations du tact, ce sens fondamental, il ne les retrouve que dans son trou : que là elles lui procurent, dans le recueillement, des jouissances préparées, comme toutes les autres, par l'alternative des privations, et dont ne peuvent bien juger les êtres en qui ces mêmes sensations sont nécessairement émoussées par leur continuité : enfin l'on verra que son caractère est un mélange assez naturel de défiance et d'étourderie. Sa défiance se marque par toutes les précautions qu'il prend pour cacher sa retraite, dans laquelle il se trouve réduit à l'état de reptile, sans défense, exposé à toutes les insultes : il y entre furtivement ; il y reste long-temps, il en sort à l'improviste ; il y élève ses petits dans le silence : mais, lorsqu'ayant pris son essor il a le sentiment actuel de sa force ou plutôt de sa vitesse, la conscience de sa supériorité sur les autres habitans de l'air,

1. Ce que dit Aristote de son *apode*, qu'il paroît en Grèce toute l'année, sembleroit supposer qu'il ne craint pas tant la chaleur : mais l'*apode* d'Aristote ne seroit-il pas notre hirondelle de rivage ? Cette habitation constante dans un même pays est plus analogue à la nature de cette hirondelle qu'à celle de notre martinet ; et celui-ci d'ailleurs, qui craint le chaud et l'évite tant qu'il peut, s'accommoderoit difficilement des étés de la Grèce.

2. Pabula parva legens, nidisque loquacibus escas.
VIRG.

3. On sait qu'un objet disparoît à nos yeux lorsqu'il est à la distance de trois mille quatre cent trente-six fois son diamètre.

c'est alors qu'il devient étourdi, téméraire; il ne craint plus rien, parce qu'il se croit en état d'échapper à tous les dangers; et souvent, comme on l'a vu, il succombe à ceux qu'il aurait évités facilement s'il eût voulu s'en apercevoir ou s'en défier.

Le martinet noir, n° 542, fig. 1, est plus gros que nos autres hirondelles, et pèse dix à douze gros; il a l'œil enfoncé, la gorge d'un blanc cendré; le reste du plumage noirâtre avec des reflets verts; la teinte du dos et des couvertures inférieures de la queue plus foncée; celles-ci vont jusqu'au bout des deux pennes intermédiaires; le bec est noir; les pieds de couleur de chair rembrunie; le devant et le côté intérieur du tarse sont couverts de petites plumes noirâtres.

Longueur totale, sept pouces trois quarts; bec, huit à neuf lignes; langue, trois lignes et demie, fourchue; narines de la forme d'une oreille humaine allongée, la convexité en dedans, leur axe incliné à l'arête du bec supérieur; les deux paupières nues, mobiles, se rencontrent en se fermant vers le milieu du globe de l'œil; tarse, près de cinq lignes; les quatre doigts tournés en avant [1], et composés chacun de deux phalanges seulement (conformation singulière et propre aux martinets); vol, environ quinze pouces; queue, près de trois pouces, composée de douze pennes inégales [2], fourchue de plus d'un pouce, dépassée de huit à dix lignes par les ailes, qui ont dix-huit pennes, et représentent assez bien, étant pliées, une lame de faux.

Œsophage, deux pouces et demi, forme vers le bas une petite poche glanduleuse; gésier musculeux à sa circonférence, doublé d'une membrane ridée, non adhérente, contenoit des débris d'insectes, et pas une petite pierre; une vésicule du fiel, point de cœcum; tube intestinal, du gésier à l'anus, sept pouces et demi; ovaire garni d'œufs d'inégale grosseur (le 20 mai).

Ayant eu depuis peu l'occasion de comparer plusieurs individus mâles et femelles, j'ai reconnu que le mâle pese davantage; que ses pieds sont plus forts; que la plaque blanche de sa gorge a plus d'étendue, et que presque toutes les plumes blanches qui la composent ont la cote noire.

L'insecte parasite de ces oiseaux est une espèce de pou, de forme oblongue, de couleur orangée, mais de différentes teintes, ayant deux antennes filiformes, la tête plate, presque triangulaire, et le corps composé de neuf anneaux hérissés de quelques poils rares.

1. Comment donc a-t-on pu donner pour caractère du genre auquel on a rapporté ces oiseaux, d'avoir trois doigts tournés en avant et un en arrière?

2. Je ne sais pourquoi Willughby ne lui en donne que dix; peut-être confond-il cette espèce avec la suivante.

LE GRAND MARTINET A VENTRE BLANC [1].

Je retrouve dans cet oiseau, et les caractères généraux des hirondelles, et les attributs particuliers du martinet noir; entre autres, les pieds extrêmement courts, les quatre doigts tournés en avant, et tous quatre composés seulement de deux phalanges. Il ne se pose jamais à terre et ne perche jamais sur les arbres, non plus que le martinet. Mais je trouve aussi qu'il s'en éloigne par des disparités assez considérables pour constituer une espèce à part: car, indépendamment des différences de plumage, il est une fois plus gros; il a les ailes plus longues, et seulement dix pennes à la queue.

Ces oiseaux se plaisent dans les montagnes, et nichent dans des trous de rocher; il en vient tous les ans dans ceux qui bordent le Rhône en Savoie, dans ceux de l'île de Malte, des Alpes suisses, etc. Celui dont parle Edwards avoit été tué sur les rochers de Gibraltar; mais on ignore s'il y étoit de résidence, ou s'il ne faisoit qu'y passer: et quand il y auroit été domicilié, ce n'étoit pas une raison suffisante pour lui donner le nom d'*hirondelle d'Espagne*, 1° parce qu'il se trouve en beaucoup d'autres pays, et probablement dans tous ceux où il y a des montagnes et des rochers; 2° parce que c'est plutôt un martinet qu'une hirondelle. On en tua, en 1775, dans nos cantons, sur un étang qui est au pied d'une montagne assez élevée.

M. le marquis de Piolene (à qui je dois la connoissance de ces oiseaux, et qui m'en a envoyé plusieurs individus) me mande qu'ils arrivent en Savoie vers le commencement

1. En Savoie, le peuple l'appelle *jacobin*.

d'avril; qu'ils volent d'abord au dessus des étangs et des marais; qu'au bout de quinze jours ou trois semaines, ils gagnent les hautes montagnes; que leur vol est encore plus élevé que celui de nos martinets noirs, et que l'époque de leur départ est moins fixe que celle de leur arrivée, et dépend davantage du froid et du chaud, du beau et du mauvais temps [1]. Enfin M. de Piolenc ajoute qu'ils vivent de scarabées, de mouches, et de moucherons, d'araignées, etc.; qu'ils sont difficiles à tirer; que la chair des adultes n'est rien moins qu'un bon morceau [2], et que l'espèce en est peu nombreuse.

Il est vraisemblable que ces martinets nichent aussi dans les rochers escarpés qui bordent la mer, et qu'on doit leur appliquer, comme aux martinets noirs, ce que Pline a dit de certains apodes qui se voyoient souvent en pleine mer, à toutes les distances des côtes, jouant et voltigeant autour des vaisseaux. Leur cri est à peu près le même que celui de notre martinet.

Ils ont le dessus de la tête et toute la partie supérieure gris brun, plus foncés sur la queue et les ailes, avec des reflets rougeâtres et verdâtres; la gorge, la poitrine, et le ventre, blancs; sur le cou un collier gris brun, varié de noirâtre; les flancs variés de cette dernière couleur et de blanc; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, du même brun que le dos; le bec noir; les pieds couleur de chair, garnis de duvet sur le devant et le côté intérieur : le fond des plumes étoit brun sous le corps, et gris clair dessus; presque toutes les plumes blanches avoient la côte noire, et les brunes étoient bordées finement de blanchâtre par le bout. Un mâle que j'ai observé avoit les plumes de la tête plus rembrunies que deux autres individus avec lesquels je le comparai; il pesoit deux onces cinq gros.

Longueur totale, huit pouces et demi; bec, un pouce, un peu crochu; langue, quatre lignes, de forme triangulaire; iris brun; paupières nues; tarse, cinq lignes et demie; ongles forts, l'intérieur le plus court; vol, vingt pouces et plus; les ailes composées de dix-huit pennes; queue, trois pouces et demi, composée de dix pennes inégales, fourchue de huit à neuf lignes, dépassée par les ailes de deux pouces au moins.

Gésier peu musculeux, très-gros, doublé d'une membrane sans adhérence, contenoit des débris d'insectes et des insectes tout entiers, entre autres un dont les ailes membraneuses avoient plus de deux pouces de long; tube intestinal, neuf à dix pouces; l'œsophage formoit à sa partie inférieure une poche glanduleuse; point de cœcum; je n'ai pas aperçu de vésicule du fiel; testicules très-allongés et très-petits (18 juin). Il m'a semblé que le mésentère étoit plus fort, la peau plus épaisse, les muscles plus élastiques, et que le cerveau avoit plus de consistance que dans les autres oiseaux; tout annonçoit la force dans celui-ci, et l'extrême vitesse du vol en suppose en effet beaucoup.

Il est à remarquer que l'individu décrit par M. Edwards étoit moins gros que le nôtre. Cet observateur avance qu'il ressembloit tellement à l'hirondelle de rivage, que la description de l'un auroit pu servir pour tous deux; c'est que le plumage est à très-peu près le même, et que d'ailleurs tous les martinets et même toutes les hirondelles se ressemblent beaucoup; mais M. Edwards auroit dû prendre garde que l'hirondelle de rivage n'a pas les doigts conformés ni disposés comme l'oiseau dont il s'agit ici.

1. Dans le pays de Genève, il reste moins longtemps que le martinet noir.

2. Les chasseurs disent ordinairement que ces oiseaux sont très-durs, soit à tuer, soit à manger.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX HIRONDELLES ET AUX MARTINETS [1].

Quoique les hirondelles des deux continens ne fassent qu'une famille, et qu'elles se ressemblent toutes par les formes et les qua-

1. Je ne mettrai point au rang des hirondelles étrangères plusieurs oiseaux à qui les auteurs ont bien voulu appliquer ce nom, quoiqu'ils appartinsseut à des genres tout-à-fait différens. Tels sont, l'oiseau dont M. Linnæus a fait une hirondelle sous le nom de *pratícola*; l'oiseau appelé, au cap de Bonne-Espérance, *hirondelle de montagne*, et qui nous a été envoyé sous ce nom, quoique ce soit une espèce de martin-pêcheur; l'*hirondelle de la mer Noire*, de M. Hasselquist, ou plutôt de son traducteur; et l'*hirondelle du Nil*, du même.

lités principales [1], cependant il faut avouer qu'elles n'ont pas toutes le même instinct ni les mêmes habitudes naturelles. Dans notre Europe et sur les frontières de l'Afrique et de l'Asie les plus voisines de l'Europe, elles sont presque toutes de passage. Au cap de Bonne-Espérance et dans l'Afrique méridionale, une partie seulement est de passage, et l'autre sédentaire. A la Guiane, où la température est assez uniforme, elles restent toute l'année dans les mêmes contrées, sans avoir pour cela les mêmes allures : car les unes ne se plaisent que dans les endroits habités et cultivés; les autres se tiennent indifféremment autour des habitations ou dans la solitude la plus sauvage; les unes dans les lieux élevés, les autres sur les eaux; d'autres paroissent attachées à certains cantons par préférence, et aucune de ces espèces ne construit son nid avec de la terre, comme les nôtres ; mais il y en a qui nichent dans des arbres creux, comme nos martinets, et d'autres dans des trous en terre, comme nos hirondelles de rivage.

Une chose remarquable, c'est que les observateurs modernes s'accordent presque tous à dire que dans cette partie de l'Amérique, et dans les îles contiguës, telles que Cayenne, Saint-Domingue, etc., les espèces d'hirondelles sont et plus nombreuses et plus variées que celles de notre Europe, et qu'elles y restent toute l'année, tandis qu'au contraire le P. Du Tertre, qui parcourut les Antilles dans le temps où les établissemens européens commençoient à peine à s'y former, nous assure que les hirondelles sont fort rares dans ces îles, et qu'elles y sont de passage comme en Europe. En supposant ces deux observations bien constatées, on ne pourroit s'empêcher de reconnoître l'influence de l'homme civilisé sur la nature, puisque sa seule présence suffit pour attirer des espèces entières, et pour les multiplier et les fixer. Une observation intéressante de M. Hagstraem, dans sa *Laponie suédoise*, vient à l'appui de cette conjecture. Il rapporte que beaucoup d'oiseaux et d'autres animaux, soit par un penchant secret pour la société de l'homme, soit pour profiter de son travail, s'assemblent et se tiennent auprès des nouveaux établissemens : il excepte néanmoins les oies et les canards, qui se conduisent tout autrement, et dont les migrations sur la montagne ou dans la plaine se font en sens contraire de celles des Lapons.

1. Il y a peut-être une exception à faire pour le bec, qui est plus fort dans quelques hirondelles de l'Amérique.

Je finis par remarquer, d'après M. Bajon et plusieurs autres observateurs, que, dans les îles et le continent de l'Amérique, il y a souvent une grande différence de plumage entre le mâle et la femelle de la même espèce, et une plus grande encore dans le même individu observé à différens âges; ce qui doit justifier la liberté que j'ai prise de réduire souvent le nombre des espèces, et de donner comme de simples variétés celles qui, se ressemblant par leurs principaux attributs, ne diffèrent que par les couleurs du plumage.

I.

LE PETIT MARTINET NOIR.

Cet oiseau de Saint-Domingue est modelé sur des proportions un peu différentes de celles de notre martinet : il a le bec un peu plus court, les pieds un peu plus longs, la queue aussi est moins fourchue, les ailes beaucoup plus longues; enfin les pieds ne paroissent pas dans la figure avoir les quatre doigts tournés en avant. M. Brisson ne dit pas combien les doigts ont de phalanges.

Cette espèce est sans doute la même que l'espèce presque toute noire de M. Bajon, laquelle se plaît dans les savanes sèches et arides, niche dans des trous en terre, comme font quelquefois nos martinets, et se perche souvent sur des arbres secs; ce que nos martinets ne font point. Elle est aussi plus petite et plus uniformément noirâtre, la plupart des individus n'ayant pas une seule tache d'une autre couleur dans tout leur plumage.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes; bec, six lignes; tarse, cinq lignes; vol, quinze pouces et demi; queue, deux pouces et demi, fourchue de six lignes, dépassée par les ailes de quatorze lignes, et dans quelques individus de dix-huit. Un de ces individus avoit sur le front un petit bandeau blanc fort étroit. J'en ai vu un autre, n° 725, fig. 1, dans le beau cabinet de M. Mauduit, venant de la Louisiane, de la même taille et à très-peu près du même plumage; c'étoit un gris noirâtre sans aucun reflet. Ses pieds n'étoient point garnis de plumes.

II.

LE GRAND MARTINET NOIR A VENTRE BLANC.

Je regarde cet oiseau, n° 545, fig. 1, comme un martinet, d'après le récit du P. Feuillée, qui l'a vu à Saint-Domingue,

et qui lui donne à la vérité le nom d'*hirondelle*, mais qui le compare à nos martinets, et pour la taille, et pour la figure, et pour les couleurs. Il le vit au mois de mai, un matin, posé sur un rocher, et l'avoit pris à son chant pour une alouette, avant que le jour permît de le distinguer. Il assure qu'on voit quantité de ces oiseaux dans les îles de l'Amérique, aux mois de mai, juin et juillet.

La couleur dominante du plumage est un beau noir, avec des reflets d'acier poli; elle règne non seulement sur la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue, mais encore sur la gorge, le cou, la poitrine, les côtés, les jambes, et les petites couvertures des ailes; les pennes, les grandes couvertures supérieures et inférieures des ailes, et les pennes de la queue, sont noirâtres; les couvertures inférieures de la queue et le ventre, blancs, le bec et les pieds bruns.

Longueur totale, sept pouces; bec, huit lignes; tarse, six; vol, quatorze pouces deux lignes; queue, deux pouces trois quarts, fourchue de neuf lignes, composée de douze pennes, ne dépasse point les ailes.

M. Commerson a rapporté d'Amérique trois individus fort approchans de celui qu'a décrit M. Brisson, et qui semble appartenir à cette espèce.

III.

LE MARTINET NOIR ET BLANC A CEINTURE GRISE.

Trois couleurs principales font tout le plumage de cet oiseau : le noir règne sur le dos, jusques et compris les couvertures supérieures de la queue; un blanc de neige sur le dessous du corps; un cendré clair sur la tête, la gorge, le cou, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue. Toutes ces pennes sont bordées de gris jaunâtre, et l'on voit sur le ventre une ceinture cendré clair.

Cet oiseau se trouve au Pérou, où il a été décrit par le P. Feuillée. Il a, comme tous les martinets, les pieds courts, le bec très-court et très-large à sa base, les ongles crochus et forts, noirs comme le bec, et la queue fourchue.

IV.

LE MARTINET A COLLIER BLANC.

Cette espèce, n° 725, fig. 2, est nouvelle, et nous a été envoyée de l'île de Cayenne. Nous l'avons rangée avec les martinets, parce qu'elle paroît avoir, comme notre martinet, les quatre doigts tournés en avant.

Le collier qui la caractérise est d'un blanc pur, et tranche vivement sur le noir bleuâtre, qui est la couleur dominante du plumage; la partie de ce collier qui passe sur le cou forme une bande étroite, et tient de chaque côté à une grande plaque blanche qui occupe la gorge et tout le dessous du cou; des coins du bec partent deux petites bandes divergentes, dont l'une s'étend au-dessus de l'œil comme une espèce de sourcil, l'autre passe sous l'œil à quelque distance; enfin il y a encore sur chaque côté du bas-ventre une tache blanche, placée de manière qu'elle paroît par dessus et par dessous; le reste de la partie supérieure et inférieure, compris les petites et les moyennes couvertures des ailes, est d'un noir velouté avec des reflets violets; ce qui paroît des grandes couvertures des ailes, les plus proches du corps, brun bordé de blanc; les grandes pennes et celles de la queue, noires; les premières bordées intérieurement de brun roussâtre; le bec et les pieds noirs; ceux-ci couverts de plumes jusqu'aux ongles. M. Bajon dit que ce martinet fait son nid dans les maisons. J'ai vu ce nid chez M. Mauduit : il étoit très-grand, très-étoffé, et construit avec l'ouate de l'apocyn; il avoit la forme d'un cône tronqué, dont l'une des bases avoit cinq pouces de diamètre, et l'autre trois pouces; sa longueur étoit de neuf pouces; il paroissoit avoir été adhérent par sa grande base, composée d'une espèce de carton fait de la même matière; la cavité de ce nid étoit partagée obliquement, depuis environ la moitié de sa longueur, par une cloison qui s'étendoit sur l'endroit du nid où étoient les œufs, c'est-à-dire assez près de la base, et l'on voyoit dans cet endroit un petit amas d'apocyn bien mollet qui formoit une espèce de soupape, et paroissoit destiné à garantir les petits de l'air extérieur. Tant de précautions dans un pays aussi chaud font croire que ces martinets craignent beaucoup le froid. Ils sont de la grosseur de nos hirondelles de fenêtre.

Longueur totale, prise sur plusieurs individus, cinq pouces trois à huit lignes; bec, six à sept; tarse, trois à cinq; ongle postérieur foible; queue, deux pouces à deux pouces deux lignes, fourchue de huit lignes, dépassée par les ailes de sept à douze lignes.

V.

LA PETITE HIRONDELLE NOIRE A VENTRE CENDRÉ.

Cette hirondelle du Pérou, selon le P. Feuillée, est beaucoup plus petite que nos hirondelles d'Europe. Elle a la queue fourchue; le bec très-court, presque droit; les yeux noirs, entourés d'un cercle brun; la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un noir brillant; tout le dessous du corps cendré; enfin les pennes des ailes et de la queue, d'un cendré obscur, bordées de gris jaunâtre.

VI.

L'HIRONDELLE BLEUE DE LA LOUISIANE.

Un bleu foncé règne en effet dans tout le plumage de cet oiseau, n° 722 : cependant ce plumage n'est pas absolument uniforme; il se varie sans cesse par des reflets qui jouent entre différentes teintes de violet: les grandes pennes des ailes ont aussi du noir, mais c'est seulement sur leur côté intérieur, et ce noir ne paroît que quand l'aile est déployée; le bec et les pieds sont noirs; le bec est un peu crochu.

Longueur totale, six pouces six lignes; bec, sept lignes et demie; tarse, sept lignes; queue, très-fourchue, et dépassée de cinq lignes par les ailes, qui sont fort longues.

M. Lebeau a rapporté du même pays un individu qui appartient visiblement à cette espèce, quoiqu'il soit plus grand et qu'il ait les pennes de la queue et des ailes, et les grandes couvertures de celles-ci, simplement noirâtres, sans aucun reflet d'acier poli.

Longueur totale, huit pouces et demi; bec, neuf lignes, assez fort et un peu crochu; queue, trois pouces, fourchue d'un pouce, un peu dépassée par les ailes.

Variétés.

L'*hirondelle bleue de la Louisiane* semble être la tige principale de quatre races ou variétés, dont deux sont répandues dans le midi, et les deux autres dans le nord.

I.

L'HIRONDELLE DE CAYENNE

Des planches enluminées, n° 545, fig. 2.

C'est l'espèce la plus commune dans l'île de Cayenne, où elle reste toute l'année. On dit qu'elle se pose communément dans les abatis, sur les troncs à demi brûlés qui n'ont plus de feuilles. Elle ne construit point de nid, mais elle fait sa ponte dans des trous d'arbre. Elle a le dessus de la tête et du corps d'un noirâtre lustré de violet; les ailes et la queue de même, mais bordées d'une couleur plus claire; tout le dessous du corps gris roussâtre, veiné de brun, et qui s'éclaircit sur le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue.

Longueur totale, six pouces; bec, neuf lignes et demie, plus fort que celui de nos hirondelles; tarse, cinq à six lignes; doigt et ongle postérieurs les plus courts; vol, quatorze pouces; queue, deux pouces et demi, fourchue de six à sept lignes, dépassée par les ailes d'environ trois lignes.

II.

J'ai vu quatre individus rapportés de l'Amérique méridionale par M. Commerson, lesquels étoient d'une taille moyenne entre ceux de Cayenne et ceux de la Louisiane, et qui en différoient par les couleurs du dessous du corps. Trois de ces individus avoient la gorge gris brun et le dessous du corps blanc; le quatrième, qui venoit de Buenos-Ayres, avoit la gorge et tout le dessous du corps blancs, semés de taches brunes, plus fréquentes sur les parties antérieures, et qui devenoient plus rares sur le bas-ventre.

III.

L'OISEAU DE LA CAROLINE QUE CATESBY A NOMMÉ MARTINET COULEUR DE POURPRE.

Il appartient au même climat. Sa taille est celle de l'oiseau de Buenos-Ayres dont je viens de parler. Un beau violet foncé règne sur tout son plumage, et les pennes de la queue et des ailes sont encore plus foncées que le reste; il a le bec et les pieds un peu plus longs que les précédens, et sa queue, quoique plus courte, dépasse un peu les ailes. Il niche dans des trous qu'on laisse ou qu'on fait exprès pour lui autour des maisons, et dans des calebasses qu'on suspend à des perches pour l'attirer. On le regarde comme un animal utile, parce qu'il éloigne par ses cris les oiseaux de proie et autres bêtes voraces, ou plutôt parce qu'il avertit de leur apparition. Il se retire de la Virginie et de la Caroline aux approches de l'hiver et y revient au printemps.

Longueur totale, sept pouces huit lignes; bec, dix lignes; tarse, huit lignes; queue, deux pouces huit lignes, fourchue de quatorze; dépasse peu les ailes.

IV.
L'HIRONDELLE
DE LA BAIE D'HUDSON[1]
De M. Edwards, planche CXX.

Elle a, comme les précédentes, le bec plus fort que ne l'ont ordinairement les oiseaux de cette famille. Son plumage ressemble à celui de l'hirondelle de Cayenne; mais elle la surpasse beaucoup en grosseur. Elle a le dessus de la tête et du corps d'un noir brillant et pourpré, un peu de blanc à la base du bec; les grandes pennes des ailes et toutes celles de la queue, noires sans reflets, bordées d'une couleur plus claire; le bord supérieur de l'aile blanchâtre; la gorge et la poitrine gris foncé; les flancs bruns; le dessous du corps blanc, ombré d'une teinte brune; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, près de huit pouces; bec, huit lignes; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe; tarse, sept lignes, queue, près de trois pouces, fourchue de sept à huit lignes; dépasse les ailes de trois lignes.

V.
LA TAPÈRE.

Marcgrave dit que cette hirondelle du Brésil a beaucoup de rapport avec la nôtre; qu'elle est de la même taille, qu'elle voltige de la même manière, et que ses pieds sont aussi courts et conformés de même. Elle a le dessus de la tête et du corps, compris les ailes et la queue, gris brun, mais les pennes des ailes et l'extrémité de la queue plus brunes que le reste; la gorge et la poitrine gris mêlé de blanc; le ventre blanc, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; le bec et les yeux noirs; les pieds bruns.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, huit lignes; son ouverture se prolonge au delà des yeux; tarse, six lignes; vol, douze pouces et demi; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes, fourchue de trois ou quatre lignes; est un peu dépassée par les ailes.

Cet oiseau, suivant M. Sloane, appartient à l'espèce de notre martinet; seulement il est d'un plumage moins rembru Les savanes, les plaines, sont les lieux qu fréquente le plus volontiers. On ajoute q de temps en temps il se perche sur la cim des arbustes; ce que ne fait pas notre ma tinet, ni aucune de nos hirondelles. U différence si marquée dans les habitud suppose d'autres différences dans la confo mation, et me feroit croire, malgré l'aut rité de M. Sloane et celle d'Oviedo, que tapère est une espèce propre à l'Amériqu ou du moins une espèce distincte et séparé de nos espèces européennes.

M. Edwards la soupçonne d'être de même espèce que son hirondelle de la ba d'Hudson; mais, en comparant les descrip tions, je les ai trouvées différentes par plumage, la taille et les dimensions relative

1. Les habitans de la baie d'Hudson l'appellent dans leur langue *sashaun-pashu*.

VI.
L'HIRONDELLE BRUNE ET BLANCH A CEINTURE BRUNE.

En général, toute la partie supérieure es brune, toute l'inférieure blanche ou blan châtre, excepté une large ceinture brun qui embrasse la poitrine et les jambes. Il a encore une légère exception; c'est un petite tache blanche qui se trouve de cha que côté de la tête, entre le bec et l'œil Cet oiseau, n° 723, fig. 1, a été envoyé du cap de Bonne-Espérance.

Longueur totale, six pouces; bec, huit lignes, plus fort qu'il n'est ordinairemen dans les hirondelles, le supérieur un peu crochu, ayant ses bords échancrés près de la pointe; queue, vingt sept lignes, carrée dépassée de huit lignes par les ailes, qui deviennent fort étroites vers leurs extrémités, sur une longueur d'environ deux pouces.

VII.
L'HIRONDELLE A VENTRE BLANC DE CAYENNE.

Un blanc argenté règne non seulement sur tout le dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, mais encore sur le croupion, et il borde les grandes couvertures des ailes; ce bord blanc s'étend plus ou moins dans différens individus; le dessus de la tête, du cou, et du corps, et les petites couvertures supérieures des ailes, sont cendrés, avec des reflets plus ou moins apparens qui jouent entre le vert

et le bleu, et dont on retrouve encore quelques traces sur les pennes des ailes et de la queue, dont le fond est brun.

Cette jolie hirondelle, n° 546, fig. 2, rase la terre comme les nôtres, voltige dans les savanes noyées de la Guiane, et se perche sur les branches les plus basses des arbres sans feuilles.

Longueur totale, prise sur différens individus, de quatre pouces un quart à cinq pouces; bec, six à huit lignes; tarse, cinq à six; ongle postérieur le plus fort après celui du milieu; queue, un pouce et demi, fourchue de deux à trois lignes, dépassée de trois à six lignes par les ailes.

On peut regarder comme une variété dans cette espèce l'hirondelle à ventre tacheté de Cayenne, n° 546, qui n'en diffère que par le plumage, encore le fond des couleurs est-il à peu près le même; c'est toujours du brun, ou du gris brun, et du blanc: mais ici le dessus du corps et les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun uniforme, sans reflets, sans mélange de blanc: la partie inférieure, au contraire, qui, dans l'autre, est d'un blanc uniforme, est dans celle-ci d'un blanc parsemé de taches brunes ovales, plus serrées sur le devant du cou et la poitrine, plus rares en approchant de la queue. Mais il ne faut pas croire que ces différences soient toujours aussi marquées que dans les planches; il y a parmi les hirondelles à ventre blanc des individus qui ont moins de blanc sur les couvertures supérieures des ailes, et dont le gris ou le brun du dessus du corps a moins de reflets.

VIII.

LA SALANGANE [1].

C'est le nom que donnent les habitans des Philippines à une petite hirondelle de rivage fort célèbre, et dont la célébrité est due aux nids singuliers qu'elle sait construire. Ces nids se mangent et sont fort recherchés, soit à la Chine, soit dans plusieurs autres pays voisins situés à cette extrémité de l'Asie. C'est un morceau, ou, si l'on veut, un assaisonnement très-estimé, très-cher, et qui, par conséquent, a été très-altéré, très-falsifié, ce qui, joint aux fables diverses et aux fausses applications dont on a chargé l'histoire de ces nids, n'a pu qu'y répandre beaucoup d'embarras et d'obscurité.

On les a comparés à ceux que les anciens appeloient *nids d'alcyons*, et plusieurs ont cru mal à propos que c'étoit la même chose. Les anciens regardoient ces derniers comme de vrais nids d'oiseaux, composés de limon, d'écume, et d'autres impuretés de la mer. Ils en distinguoient plusieurs espèces. Celui dont parle Aristote étoit de forme sphérique, à bouche étroite, de couleur roussâtre, de substance spongieuse, celluleuse, et composé en grande partie d'arêtes de poisson [2]. Il ne faut que comparer cette description avec celle que le docteur Vitaliano Donati a faite de l'*alcyonium* de la mer Adriatique, pour se convaincre que le sujet de ces deux descriptions est le même; qu'il a, dans l'une et dans l'autre, la même forme, la même couleur, la même substance, les mêmes arêtes; en un mot, que c'est un *alcyonium*, un polypier, une ruche d'insectes de mer, et non un nid d'oiseaux. La seule différence remarquable que l'on trouve entre les deux descriptions, c'est qu'Aristote dit que son nid d'alcyon a l'ouverture étroite, au lieu que Donati assure que son *alcyonium* a la bouche grande. Mais ces mots *grand*, *petit*, expriment, comme on sait, des idées relatives à telle ou telle unité de mesure qui les détermine, et nous ignorons l'unité que le docteur Donati s'étoit choisie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le diamètre de cette bouche n'étoit que la sixième partie de celui de son *alcyonium;* ouverture médiocrement grande pour un nid: remarquez qu'Aristote croyoit parler d'un nid.

Celui de salangane est un nid véritable, construit par la petite hirondelle qui porte le nom de *salangane* aux îles Philippines. Les écrivains ne sont d'accord ni sur la matière de ce nid, ni sur la forme, ni sur les endroits où on le trouve; les uns disent que les salanganes l'attachent aux rochers, fort près du niveau de la mer; les autres, dans les creux de ces mêmes rochers; d'autres, qu'elles les cachent dans des trous en terre. Gemelli Carreri ajoute « que les matelots sont toujours en quête sur le rivage, et que, quand ils trouvent la terre remuée, ils l'ou-

1. Quelques-uns, comme Kæmpfer, l'ont nommée *alcyon*, à cause des rapports observés entre son nid et celui qu'on nomme en Europe, *nid d'alcyon;* en sorte que dans la Méditerranée c'est l'oiseau qui a donné le nom au prétendu nid, et dans l'Océan indien c'est le nid qui a donné le nom à l'oiseau.

2. Il y a presque toujours des arêtes et des écailles de poisson dans le nid de notre alcyon ou martin-pêcheur, mais elles sont éparses dans la poussière sur laquelle cet oiseau pond ses œufs, et n'entrent pas dans la composition du nid; car notre martin-pêcheur ne fait point de nid.

vrent avec un bâton, et prennent les œufs et les petits, qui sont également estimés, pour les manger. »

Quant à la forme de ces nids, les uns assurent qu'elle est hémisphérique : les autres nous disent « qu'ils ont plusieurs cellules; que ce sont comme de grandes coquilles qui y sont attachées, et qu'ils ont, ainsi que les coquilles, des stries ou rugosités. »

A l'égard de leur matière, les uns prétendent qu'on n'a pu la connoître jusqu'à présent; les autres, que c'est une écume de mer, ou du frai de poisson; qu'elle est fortement aromatique; les autres, qu'elle n'a aucun goût; d'autres, que c'est un suc recueilli par les salanganes sur l'arbre appelé *calambouc;* d'autres, une humeur visqueuse qu'elles rendent par le bec au temps de l'amour; d'autres, qu'elles les composent de ces holothuries ou poissons-plantes qui se trouvent dans ces mers. Le plus grand nombre s'accorde à dire que la substance de ces nids est transparente et semblable à la colle de poisson; ce qui est vrai. Les pêcheurs chinois assurent, suivant Kæmpfer, que ce qu'on vend pour ces nids n'est autre chose qu'une préparation faite avec la chair des polypes. Enfin Kæmpfer ajoute qu'en effet cette chair de polypes, marinée suivant une recette qu'il donne, a la même couleur et le même goût que ces nids. Il est bien prouvé, par toutes ces contrariétés, qu'en différens temps et en différens pays on a regardé comme nids de salangane différentes substances, soit naturelles, soit artificielles. Pour fixer toutes ces incertitudes, je ne puis mieux faire que de rapporter ici les observations de M. Poivre, ci-devant intendant des îles de France et de Bourbon [1]. Je m'étois adressé à ce voyageur philosophe avec toute la confiance due à ses lumières, pour savoir à quoi m'en tenir sur ces nids, presque aussi défigurés dans leur histoire par les auteurs européens qu'altérés ou falsifiés dans leur substance par les marchands chinois. Voici la réponse que M. Poivre a bien voulu me faire, d'après ce qu'il a vu lui-même sur les lieux :

« M'étant embarqué, en 1741, sur le vaisseau *le Mars* pour aller en Chine, nous nous trouvâmes, au mois de juillet de la même année, dans le détroit de la Sonde, très-près de l'île de Java, entre deux petites îles qu'on nomme *la grande et la petite Tocque*. Nous fûmes pris de calme en cet endroit; nous descendîmes la petite Tocque, dans le dessein d'aller à la chasse des pigeons verts. Tandis que mes camarades de promenade gravissoient les rochers pour chercher des ramiers verts, je suivis les bords de la mer pour y ramasser des coquillages et des coraux articulés qui y abondent. Après avoir fait presque le tour entier de l'îlot, un matelot chaloupier qui m'accompagnoit découvrit une caverne assez profonde, creusée dans les rochers qui bordent la mer : il y entra. La nuit approchoit. A peine eut-il fait deux ou trois pas qu'il m'appela à grands cris. En arrivant je vis l'ouverture de la caverne obscurcie par une nuée de petits oiseaux qui en sortoient comme des essaims. J'entrai en abattant avec ma canne plusieurs de ces pauvres petits oiseaux que je ne connoissois pas encore. En pénétrant dans la caverne je la trouvai toute tapissée, dans le haut, de petits nids en forme de bénitiers [2]. Le matelot en avoit déjà arraché plusieurs, et avoit rempli sa chemise de nids et d'oiseaux. J'en détachai aussi quelques-uns, je les trouvai très-adhérens au rocher. La nuit vint... nous nous rembarquâmes, emportant chacun nos chasses et nos collections.

« Arrivés dans le vaisseau, nos nids furent reconnus par les personnes qui avoient fait plusieurs voyages en Chine, pour être de ces nids si recherchés des Chinois. Le matelot en conserva quelques livres, qu'il vendit très-bien à Canton. De mon côté, je dessinai et peignis en couleurs naturelles les oiseaux avec leurs nids et leurs petits dedans; car ils étoient tous garnis de petits de l'année, ou au moins d'œufs. En dessinant ces oiseaux, je les reconnus pour de vraies hirondelles. Leur taille était à peu près celle des colibris.

« Depuis j'ai observé, en d'autres voyages, que, dans les mois de mars et d'avril, les mers qui s'étendent depuis Java jusqu'en Cochinchine, au nord et depuis la pointe de Sumatra à l'ouest, jusqu'à la Nouvelle-Guinée à l'est, sont couvertes de *rogue* ou frai de poisson, qui forme sur l'eau comme

1. On sait que M. Poivre a parcouru la partie orientale de notre continent en philosophe, recueillant sur sa route, non les opinions des hommes, mais les faits de la nature. Combien ne seroit-il pas à désirer que ce célèbre observateur se déterminât à publier le journal d'un voyage aussi intéressant !

2 Chacun de ces nids contenoit deux ou trois œufs ou petits, posés mollement sur des plumes semblables à celles que les père et mère avoient sur la poitrine. Comme ces nids sont sujets à se ramollir dans l'eau, ils ne pourroient subsister à la pluie ni près de la surface de la mer.

une colle forte à demi délayée. J'ai appris des Malais, des Cochinchinois, des Indiens pissagas des îles Philippines, et des Moluquois, que la salangane fait son nid avec le frai de poisson [1]. Tous s'accordent sur ce point. Il m'est arrivé, en passant aux Moluques en avril, et dans le détroit de la Sonde en mars, de pêcher avec un seau le ce frai de poisson dont la mer étoit couverte, de le séparer de l'eau, de le faire sécher, et j'ai trouvé que ce frai ainsi séché ressembloit parfaitement à la matière des nids de salangane.....

« C'est à la fin de juillet et au commencement d'août que les Cochinchinois parcourent les îles qui bordent leurs côtes, surtout celles qui forment leur *paracel*, à vingt lieues de distance de la terre-ferme, pour chercher les nids de ces petites hirondelles.

« Les salanganes ne se trouvent que dans cet archipel immense qui borne l'extrémité orientale de l'Asie.....

« Tout cet archipel où les îles se touchent, pour ainsi dire, est très-favorable à la multiplication du poisson; le frai s'y trouve en très-grande abondance; les eaux de la mer y sont aussi plus chaudes qu'ailleurs: ce n'est plus la même chose dans les grandes mers. »

J'ai observé quelques nids de salanganes; ils représentoient par leur forme la moitié d'un ellipsoïde creux, allongé, et coupé à angles droits par le milieu de son grand axe. On voyoit bien qu'ils avoient été adhérens au rocher par le plan de leur coupe. Leur substance étoit d'un blanc jaunâtre, à demi transparente : ils étoient composés à l'extérieur de lames très-minces, à peu près concentriques, et couchées en recouvrement les unes sur les autres, comme cela a lieu dans certaines coquilles; l'intérieur présentoit plusieurs couches de réseaux irréguliers, à mailles fort inégales, superposés les uns aux autres, formés par une multitude de fils de la même matière que les lames extérieures, et qui se croisoient et recroisoient en tous sens.

Dans ceux de ces nids qui étoient bien entiers, on ne découvroit aucune plume: mais, en fouillant avec précaution dans leur substance, on y trouvoit plus ou moins de plumes engagées, et qui diminuoient leur transparence à l'endroit qu'elles occupoient ; quelquefois, mais beaucoup plus rarement, on y apercevoit des débris de coquilles d'œuf ; enfin dans presque tous il y avoit des vestiges plus ou moins considérables de fiente d'oiseau [2].

J'ai tenu dans ma bouche, pendant une heure entière, une petite lame qui s'étoit détachée d'un de ces nids ; je lui ai trouvé d'abord une saveur un peu salée ; après quoi ce n'étoit plus qu'une pâte insipide qui s'étoit ramollie sans se dissoudre, et s'étoit renflée en se ramollissant. M. Poivre ne lui a trouvé non plus d'autre saveur que celle de la colle de poisson, et il assure que les Chinois estiment ces nids uniquement parce que c'est une nourriture substantielle et qui fournit beaucoup de sucs prolifiques, comme fait la chair de tout bon poisson. M. Poivre ajoute qu'il n'a jamais rien mangé de plus nourrissant, de plus restaurant, qu'un potage de ces nids, fait avec de la bonne viande [3]. Si les salanganes se nourrissent de la même matière dont elles construisent leurs nids, et que cette matière abonde, comme disent les Chinois, en sucs prolifiques, il ne faut pas s'étonner de ce que l'espèce est si nombreuse. On prétend qu'il s'exporte tous les ans de Batavia mille picles de ces nids, venant des îles de la Cochinchine et de celles de l'Est. Chaque picle pesant cent vingt-cinq livres, et chaque nid une demi-once, cette exportation seroit donc, dans l'hypothèse, de cent vingt-cinq mille livres pesant, par conséquent de quatre millions de nids; et en passant pour chaque nid cinq oiseaux, savoir, le père, la mère et trois petits seulement, il s'ensuivroit encore qu'il y auroit sur les seules côtes de ces îles vingt millions de ces oiseaux, sans compter ceux dont les nids auroient échappé aux recherches, et encore ceux qui auroient niché sur les côtes du continent. N'est-il pas singulier qu'une espèce aussi nombreuse soit restée si long-temps inconnue ?

Au reste, je ne dois pas dissimuler que le philosophe Redi, s'appuyant sur des expériences faites par d'autres, et peut-être incomplètes, doute beaucoup de la vertu restaurante de ces nids, attestée d'ailleurs

1. Elle le ramasse, soit en rasant la surface de la mer, soit en se posant sur les rochers ou ce frai vient se déposer et se coaguler. On a vu quelquefois des fils de cette matière visqueuse pendans au bec de ces oiseaux, et on a cru, mais sans aucun fondement, qu'ils la tiroient de leur estomac au temps de l'amour.

2. La plupart de ces observations ont été faites en premier lieu par M. Daubenton le jeune, qui me les a communiquées avec plusieurs nids de salanganes où j'ai vu les mêmes choses.

3. Ce bouillon fait avec de la bonne viande n'entreroit-il pas pour quelque chose dans les effets attribués ici aux nids de salanganes ?

par plusieurs écrivains qui s'accordent en cela avec M. Poivre.

Je viens de dire que la salangane avoit été long-temps inconnue, et rien ne le prouve mieux que les différens noms spécifiques qu'on lui a donnés, et les différentes descriptions qu'on en a faites. On l'a appelée *hirondelle de mer, alcyon.* En sa qualité d'alcyon, on lui a supposé des plumes d'un beau bleu; on lui a fait une taille tantôt égale, tantôt au dessus, et tantôt au dessous de celle de nos hirondelles; en un mot, avant M. Poivre, on n'en avoit qu'une connoissance très-imparfaite.

Kircher avoit dit que ces hirondelles ne paroissoient sur les côtes que dans le temps de la ponte, et qu'on ne savoit où elles passoient le reste de l'année; mais M. Poivre nous apprend qu'elles vivent constamment toute l'année dans les îlots et sur les rochers où elles ont pris naissance; qu'elles ont le vol de nos hirondelles, avec cette seule différence qu'elles vont et viennent un peu moins : elles ont en effet les ailes plus courtes.

Elles n'ont que deux couleurs, du noirâtre qui règne sur la partie supérieure, et du blanchâtre qui règne sur toute la partie inférieure et termine les pennes de la queue; de plus, l'iris est jaune, le bec noir, et les pieds bruns.

Leur taille est au dessous de celle du troglodyte. Longueur totale, deux pouces trois lignes; bec, deux lignes et demie; tarse, autant; doigt postérieur le plus petit de tous; queue, dix lignes, fourchue de trois, composée de douze pennes; dépasse les ailes des trois quarts de sa longueur.

IX.

LA GRANDE HIRONDELLE BRUNE

A VENTRE TACHETÉ,

OU L'HIRONDELLE DES BLÉS.

Ce dernier nom est celui sous lequel on connoît cette espèce à l'Ile de France. Elle habite les lieux ensemencés de froment, les clairières des bois, et par préférence les endroits élevés. Elle se pose fréquemment sur les arbres et les pierres; elle suit les troupeaux, ou plutôt les insectes qui les tourmentent; on la voit aussi de temps en temps voler en grand nombre pendant quelques jours derrière les vaisseaux qui se trouvent dans la rade de l'île, et toujours à la poursuite des insectes. Son cri a beaucoup de rapport avec celui de notre hirondelle de cheminée.

M. le vicomte de Querhoent a observé que les hirondelles des blés voltigeoient fréquemment sur le soir aux environs d'une coupure qui avoit été faite dans une montagne, d'où il a jugé qu'elles passent la nuit dans des trous en terre ou des fentes de rocher, comme nos hirondelles de rivage et nos martinets. Elles nichent sans doute dans ces mêmes trous; cela est d'autant plus probable, que leurs nids ne sont point connus à l'Ile de France. M. de Querhoent n'a trouvé de renseignement sur la ponte de ces oiseaux qu'auprès d'un ancien créole de l'île Bourbon, qui lui a dit qu'elle avoit lieu dans les mois de septembre et d'octobre; qu'il avoit pris plusieurs fois de ces nids dans des cavernes, des trous de rocher, etc.; qu'ils sont composés de paille et de quelques plumes, et qu'il n'y avoit jamais vu que deux œufs gris, pointillés de brun.

Cette hirondelle est de la taille de notre martinet; elle a le dessus du corps d'un brun noirâtre, le dessous gris, semé de longues taches brunes; la queue carrée; le bec et les pieds noirs.

Variété.

La petite hirondelle brune à ventre tacheté de l'île Bourbon, n° 544, fig. 2, doit être regardée comme une variété de grandeur dans l'espèce précédente. On trouvera aussi quelques légères différences de couleurs en comparant les descriptions. Elle a le dessus de la tête, les ailes, et la queue, d'un brun noirâtre; les trois dernieres pennes des ailes terminées de blanc sale, et bordées de brun verdâtre; cette dernière couleur règne sur tout le reste de la partie supérieure; la gorge et tout le dessus du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, ont des taches longitudinales brunes, sur un fond gris.

Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, sept à huit lignes; tarse, six lignes; tous les ongles courts et peu crochus; queue, près de deux pouces, carrée, et dépassée par les ailes d'environ sept lignes.

X.

LA PETITE HIRONDELLE NOIRE

A CROUPION GRIS.

C'est M. Commerson qui a rapporté cette espèce nouvelle de l'Ile de France. Elle y est

peu nombreuse, quoiqu'elle y trouve beaucoup d'insectes; elle a même très-peu de chair, et n'est point un bon manger. Elle se tient indifféremment à la ville et à la campagne, mais toujours dans le voisinage des eaux douces. On ne la voit jamais se poser. Son vol est très-prompt; sa taille est celle de la mésange, et son poids deux gros et demi. M. le vicomte de Querhoent l'a trouvé fréquemment le soir à la lisière des bois; d'où il présume que c'est dans les bois qu'elle passe la nuit.

Elle a tout le dessus du corps, ou plutôt toute la partie supérieure, d'un noirâtre uniforme, excepté le croupion, qui est blanchâtre, de même que toute la partie inférieure.

Longueur totale, quatre pouces deux lignes; bec, cinq lignes; tarse, quatre lignes; vol, neuf pouces; queue, près de deux pouces (n'avoit dans l'individu décrit par M. Commerson que dix pennes à peu près égales); dépassée de dix lignes par les ailes, qui sont composées de seize ou dix-sept pennes.

Un individu rapporté des Indes par M. Sonnerat m'a semblé appartenir à cette espèce, ou plutôt faire la nuance entre cette espèce et la petite hirondelle brune à ventre tacheté de l'île Bourbon; car il avoit le dessous du corps tacheté comme celle-ci, et il se rapprochoit de la première par la couleur du dessus du corps et par ses dimensions; seulement les ailes dépassoient la queue de dix-sept lignes, et les ongles étoient grêles et crochus.

XI.

L'HIRONDELLE A CROUPION ROUX ET QUEUE CARRÉE.

Elle a toute la partie supérieure, excepté le croupion, d'un brun noirâtre, avec des reflets qui jouent entre le vert brun et le bleu foncé; la couleur rousse du croupion un peu mêlée, chaque plume étant bordée de blanchâtre; les pennes de la queue brunes; celles des ailes du même brun, avec quelques reflets verdâtres; les grandes bordées intérieurement de blanchâtre, et les secondaires bordées de cette même couleur qui remonte un peu sur le côté extérieur; tout le dessous du corps blanc sale; et les couvertures inférieures de la queue roussâtres.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, neuf à dix lignes; tarse, cinq à six lignes; doigts disposés trois et un; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, environ dix pouces; queue, deux pouces, presque carrée par le bout, un peu dépassée par les ailes.

M. Commerson a vu cette hirondelle sur les bords de la Plata, au mois de mai 1765. Il a rapporté du même pays un autre individu que l'on peut regarder comme une variété dans cette espèce: il n'en différoit qu'en ce qu'il avoit la gorge roussâtre; plus de blanc que de roux sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; toutes les pennes de la queue et des ailes plus foncées, avec des reflets plus distincts; point de blanc sur les grandes pennes des ailes, qui dépassoient la queue de six lignes; la queue un peu fourchue, et onze pouces de vol.

XII.

L'HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE DE LA LOUISIANE.

Il se trouve en Amérique quelques races d'hirondelles qu'on peut nommer *acutipennes*, parce que les pennes de leur queue sont entièrement dénuées de barbes par le bout et finissent en pointe.

L'individu dont il est ici question, n° 726, fig. 2, a été envoyé de la Louisiane par M. Lebeau. Il a la gorge et le devant du cou blanc sale, tacheté de brun verdâtre; tout le reste du plumage paroît d'un brun assez uniforme, surtout au premier coup d'œil: mais en y regardant de plus près, on reconnoît que la tête et le dessus du corps, compris les couvertures supérieures des ailes, sont d'une teinte plus foncée; le croupion et le dessous du corps d'une teinte plus claire; les ailes noirâtres, bordées intérieurement de ce même brun plus clair; le bec noir, et les pieds bruns.

Longueur totale, quatre pouces trois lignes; bec, sept lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, six lignes; doigt postérieur le plus court; queue, dix-sept à dix-huit lignes, compris les piquans, un peu arrondie par le bout; les piquans noirs, longs de quatre à cinq lignes; ceux des pennes intermédiaires les plus grands; dépassée par les ailes de vingt-deux lignes.

L'hirondelle d'Amérique de Catesby, et de la Caroline de M. Brisson, a les ailes beaucoup plus courtes que celle de la Louisiane; à cela près, elle lui ressemble fort par la taille, par la plupart des dimensions, par les piquans, par le plumage: d'ailleurs, elle est à peu près du même climat; et si l'on pouvoit se persuader que cette grande différence dans la longueur des ailes ne fût

pas constante, on seroit porté à regarder cette hirondelle comme une variété dans la même espece. Les temps de son arrivée à la Caroline et à la Virginie, et de son départ de ces contrées, s'accordent, dit Catesby, avec ceux de l'arrivée et du départ des hirondelles en Angleterre. Il soupçonne qu'elle va passer l'hiver au Brésil, et il nous apprend qu'elle niche à la Caroline dans les cheminées.

Longueur totale, quatre pouces trois lignes; bec, cinq lignes; tarse de même; doigt du milieu, six; queue, dix-huit lignes; dépassée de trois lignes par les ailes.

L'hirondelle acutipenne de Cayenne, appelée *camaria*, n° 726, fig. 1, ressemble plus par ses dimensions à celle de la Louisiane que l'hirondelle de la Caroline; car elle a les ailes plus longues que celle-ci, mais cependant moins longues que celle-là. D'un autre côté, elle s'en éloigne un peu davantage par les couleurs du plumage: car elle a le dessus du corps d'un brun plus foncé et tirant au bleu; le croupion gris; la gorge et le devant du cou d'un gris teinté de roussâtre; le dessous du corps grisâtre, nuancé de brun. En général, la couleur des parties supérieures tranche un peu plus sur celle des parties inférieures, et a plus d'éclat; mais ce peut être une variété de sexe, d'autant plus que l'individu de Cayenne a été donné pour un mâle.

On dit qu'à la Guiane elle n'approche pas des lieux habités, et certainement elle n'y niche pas dans les cheminées, car il n'y a point de cheminées à la Guiane.

Longueur totale, quatre pouces sept lignes: bec, quatre lignes; tarse, cinq; queue, vingt lignes, compris les piquans, qui en ont deux à trois; dépassée par les ailes d'environ un pouce.

XIII.

L'HIRONDELLE NOIRE ACUTIPENNE DE LA MARTINIQUE.

C'est la plus petite de toutes les acutipennes connues; elle n'est pas plus grosse qu'un roitelet: les pointes qui terminent les pennes de sa queue sont très-fines.

Elle a tout le dessus de la tête et du corps noir sans exception; la gorge d'un brun gris; et le reste du dessous du corps d'un brun obscur; le bec noir, et les pieds bruns.

L'individu représenté dans les planches enluminées, n° 544, fig. 1, avoit le dessous du corps d'un brun rougeâtre.

Longueur totale, trois pouces huit lignes: bec, quatre lignes; tarse, de même; doigt du milieu, quatre lignes et demie; vol, huit pouces huit lignes; queue, vingt lignes, composée de douze pennes égales; dépassée par les ailes de huit lignes.

LES PICS.

Les animaux qui vivent des fruits de la terre sont les seuls qui entrent en société; l'abondance est la base de l'instinct social, de cette douceur de mœurs et de cette vie paisible qui n'appartient qu'à ceux qui n'ont aucun motif de se rien disputer: ils jouissent sans trouble du riche fonds de substance qui les environne; et, dans ce grand banquet de la nature, l'abondance du lendemain est égale à la profusion de la veille. Les autres animaux, sans cesse occupés à pourchasser une proie qui les fuit toujours, pressés par le besoin, retenus par le danger, sans provisions, sans moyens que dans leur industrie, sans aucune ressource que leur activité, ont à peine le temps de se pourvoir, et n'ont guère celui d'aimer. Telle est la condition de tous les oiseaux chasseurs; et, à l'exception de quelques lâches qui s'acharnent sur une proie morte et s'attroupent plutôt en brigands qu'ils ne se rassemblent en amis, tous les autres se tiennent isolés et vivent solitaires: chacun est tout entier à soi; nul n'a de biens ni de sentimens à partager.

Et de tous les animaux que la nature force à vivre de la grande ou de la petite chasse, il n'en est aucun dont elle ait rendu la vie plus laborieuse, plus dure, que celle du pic: elle l'a condamné au travail, et, pour ainsi dire, à la galère perpétuelle, tandis que les autres ont pour moyens la course, le vol, l'embuscade, l'attaque: exercices libres où le courage et l'adresse prévalent. Le pic, assujetti à une tâche pénible, ne peut trouver sa nourriture qu'en perçant les écorces et la fibre dure des arbres qui la recèlent; occupé sans relâche à ce

1. LE MARTINET À VENTRE BLANC

Ordre des Passereaux *Famille des* Fissirostres.

Genre Hirondelle. *(Cuvier)*

Pl 154.

2. LE PIC VERT. 3. LE PIC NOIR

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Pic. *(Cuvier)*

ravail de nécessité, il ne connoît ni délasement ni repos; souvent même il dort et passe la nuit dans l'attitude contrainte de la besogne du jour; il ne partage pas les doux ébats des autres habitans de l'air; il n'entre point dans leurs concerts, et n'a que les cris sauvages dont l'accent plaintif, en troublant le silence des bois, semble exprimer ses efforts et sa peine. Ses mouvemens sont brusques, il a l'air inquiet, les traits et la physionomie rudes, le naturel sauvage et farouche : il fuit toute société, même celle de son semblable; et quand le besoin physique de l'amour le force à rechercher une compagne, c'est sans aucune des grâces dont ce sentiment anime les mouvemens de tous les êtres qui l'éprouvent avec un cœur sensible.

Tel est l'instinct étroit et grossier d'un oiseau borné à une vie triste et chétive. Il a reçu de la nature des organes et des instrumens appropriés à cette destinée, ou plutôt il tient cette destinée même des organes avec lesquels il est né. Quatre doigts épais, nerveux, tournés deux en avant, deux en arrière, celui qui représente l'ergot étant le plus allongé et même le plus robuste, tous armés de gros ongles arqués, implantés sur un pied très-court et puissamment musclé, lui servent à s'attacher fortement et grimper en tous sens autour du tronc des arbres. Son bec tranchant, droit, en forme de coin, carré à sa base, cannelé dans sa longueur, aplati et taillé verticalement à sa pointe comme un ciseau, est l'instrument avec lequel il perce l'écorce et entame profondément le bois des arbres où les insectes ont déposé leurs œufs; ce bec, d'une substance solide et dure, sort d'un crâne épais. De forts muscles dans un cou raccourci portent et dirigent les coups réitérés que le pic frappe incessamment pour percer le bois et s'ouvrir un accès jusqu'au cœur des arbres; il y darde une longue langue effilée, arrondie, semblable à un ver de terre, armée d'une pointe dure, osseuse, comme d'un aiguillon, dont il perce dans leurs trous les vers, qui sont sa seule nourriture. Sa queue, composée de dix pennes roides, fléchies en dedans, tronquées à la pointe, garnies de soies rudes, lui sert de point d'appui dans l'attitude souvent renversée qu'il est forcé de prendre pour grimper et frapper avec avantage. Il niche dans les cavités qu'il a en partie creusées lui-même; et c'est du sein des arbres que sort cette progéniture qui, quoique ailée, est néanmoins destinée à ramper alentour, à y rentrer de nouveau pour se reproduire, et à ne s'en séparer jamais.

Le genre du pic est très-nombreux en espèces qui varient pour les couleurs, et diffèrent par la grandeur. Les plus grands pics sont de la taille de la corneille, et les plus petits de celle de la mésange; mais chaque espèce en particulier paroît peu nombreuse en individus, ainsi qu'il en doit être de tous les êtres dont la vie peu aisée diminue la multiplication. Cependant la nature a placé des pics dans toutes les contrées où elle a produit des arbres, et en plus grande quantité dans les climats plus chauds. Sur douze espèces que nous connoissons en Europe et dans le nord de l'un et de l'autre continent, nous en compterons vingt-sept dans les régions chaudes de l'Amérique, de l'Afrique, et de l'Asie. Ainsi, malgré les réductions que nous avons dû faire aux espèces trop multipliées par les nomenclateurs, nous en aurons en total trente-neuf, dont seize n'étoient pas connues des naturalistes avant nous, et nous observerons qu'en général tous les pics de l'un et de l'autre continent diffèrent des autres oiseaux par la forme des plumes de la queue, qui sont toutes terminées en pointes plus ou moins aiguës.

Les trois espèces de pics connues en Europe sont *le pic vert, le pic noir,* et *l'épeiche* ou *pic varié,* et ces trois espèces, qui sont presque isolées et sans variétés dans nos climats, semblent s'être échappées chacune de leur famille, dont les espèces sont nombreuses dans les climats chauds des deux continens. Nous réunirons donc à la suite de chacune de ces trois espèces d'Europe tous les pics étrangers qui peuvent y avoir rapport,

LE PIC VERT.

Le pic vert est le plus connu des pics, et le plus commun dans nos bois. Il arrive au printemps, et fait retentir les forêts de ses cris aigus et durs, *tiacacan, tiacacan,* que l'on entend de loin, et qu'il jette surtout en volant par élans et par bonds. Il plonge, se relève et trace en l'air des arcs ondulés, ce qui n'empêche pas qu'il ne s'y soutienne as-

sez long-temps; et quoiqu'il ne s'élève qu'à une petite hauteur, il franchit d'assez grands intervalles de terres découvertes pour passer d'une forêt à une autre. Dans le temps de la parlade, il a, de plus que son cri ordinaire, un appel d'amour qui ressemble, en quelque manière, à un éclat de rire bruyant et continu, *tio, tio, tio, tio, tio,* répété jusqu'à trente et quarante fois de suite[1].

Le pic vert, n° 371, se tient à terre plus souvent que les autres pics, surtout près des fourmilières, où l'on est assez sûr de le trouver, et même de le prendre avec des lacets. Il attend les fourmis au passage, couchant sa longue langue dans le petit sentier qu'elles ont coutume de tracer et de suivre à la file; et lorsqu'il sent sa langue couverte de ces insectes, il la retire pour les avaler; mais si les fourmis ne sont pas assez en mouvement, et lorsque le froid les tient encore renfermées, il va sur la fourmilière, l'ouvre avec les pieds et le bec, et, s'établissant au milieu de la brèche qu'il vient de faire, il les saisit à son aise, et avale aussi leurs chrysalides.

Dans tous les autres temps, il grimpe contre les arbres, qu'il attaque et qu'il frappe à coups de bec redoublés : travaillant avec la plus grande activité, il dépouille souvent les arbres secs de toute leur écorce; on entend de loin ses coups de bec, et l'on peut les compter. Comme il est paresseux pour tout autre mouvement, il se laisse aisément approcher, et ne sait se dérober au chasseur qu'en tournant autour de la branche, et se tenant sur la face opposée. On a dit qu'après quelques coups de bec, il va de l'autre côté de l'arbre pour voir s'il l'a percé; mais c'est plutôt pour recueillir sur l'écorce les insectes qu'il a réveillés et mis en mouvement; et ce qui paroît encore plus certain, c'est que le son rendu par la partie du bois qu'il frappe, semble lui faire connoître les endroits creux où se nichent les vers qu'il recherche, ou bien une cavité dans laquelle il puisse se loger lui-même et disposer son nid.

C'est au cœur d'un arbre vermoulu qu'il le place, à quinze ou vingt pieds au dessus de terre, et plus souvent dans les arbres de bois tendre, comme trembles ou marsaults, que dans les chênes. Le mâle et la femelle travaillent incessamment, et tour à tour, à percer la partie vive de l'arbre, jusqu'à ce qu'ils recontrent le centre carié; ils le v dent et le creusent, rejetant au dehors av les pieds les copeaux et la poussière du boi ils rendent quelquefois leur trou si obliq et si profond, que la lumière du jour n peut y arriver. Ils y nourrissent leurs peti à l'aveugle. La ponte est ordinairement cinq œufs, qui sont verdâtres, avec de p tites taches noires. Les jeunes pics commen cent à grimper tout petits, et avant de pouvo voler. Le mâle et la femelle ne se qui tent guère, se couchent de bonne heur avant les autres oiseaux, et restent dans le trou jusqu'au jour.

Quelques naturalistes ont pensé que le p vert est l'oiseau pluvial (*pluviæ avis*) d anciens, parce qu'on croit vulgairemen qu'il annonce la pluie par un cri très-diff rent de sa voix ordinaire. Ce cri est plain tif et traîné, *plieu, plieu, plieu,* et s'enten de très-loin. C'est dans le même sens qu les Anglais le nomment *rain fowl* (oiseau de pluie), et que dans quelques-unes de no provinces, comme en Bourgogne, le peupl l'appelle *procureur du meunier*[2]. Ces observa teurs prétendent même avoir reconnu dans l pic vert quelque pressentiment marqué d changement de la température et des au tres affections de l'air; et c'est apparem ment d'après cette prévision naturelle à c oiseau, que la superstition lui a suppos des connoissances encore plus merveilleuse Le pic tenoit le premier rang dans les aus pices; son histoire, ou plutôt sa fable, m lée à la mythologie des anciens héros d *Latium*[3], présente un être mystérieux augural, dont les signes étoient interprété les mouvemens significatifs et les apparition fatales. Pline nous en offre un trait fra pant, et qui nous montre en même temp dans les anciens Romains deux caractère qu'on croiroit incompatibles, l'esprit super stitieux et la grandeur d'âme[4].

1. Aldrovande dit qu'il se tait en été, *æstate silere aiunt*. Apparemment qu'il reprend sa voix en automne : car nous l'avons oui dans cette saison remplir les bois de ses cris.

2. Comme annonçant la pluie et la crue d'ea qui fait moudre le moulin.

3. Picus, fils de Saturne, et père de Faunus, fu aïeul du roi Latinus. Pour avoir méprisé l'amou de Circé, il fut changé en pic vert; il devint u des dieux champêtres sous le nom de *Picumnu*. Tandis que la louve allaitoit Romulus et Remus, o vit ce pic sacré se poser sur leur berceau.

4. Un pic vint se poser sur la tête du préteu Ælius Tubero, tandis qu'il étoit assis sur son tr bunal dans la place publique, et se laissa prendr à la main; les devins, consultés sur ce prodige répondirent que l'empire étoit menacé de destruc tion si on relâchoit l'oiseau, et le préteur de mo si on le retenoit. Tubero à l'instant le déchira d ses mains : peu après, ajoute Pline, il accompl l'oracle.

L'espèce du pic vert se trouve dans les deux continens; et quoique assez peu nombreuse en individus, elle est très-répandue. Le pic vert de la Lousiane est le même que celui d'Europe; le pic vert des Antilles n'en est qu'une variété. M. Gmelin parle d'un pic vert cendré qu'il vit chez les Tunguses, qui est une espèce très-voisine ou une variété de celui d'Europe. Nous n'hésiterons pas de lui rapporter aussi le pic à tête grise de Norwége, donné par Edwards, et dont MM. Klein et Brisson ont fait une espèce particulière. Il ne diffère en effet de notre pic vert qu'en ce que ses couleurs sont plus pâles et sa tête sans rouge décidé, quoiqu'il y en ait quelque teinte sur le front. Edwards remarque avec raison que cette diversité de couleurs provient uniquement de la différence des climats, qui influent sur le plumage des oiseaux comme sur le pelage des quadrupèdes, que le froid du pôle blanchit ou pâlit également. M. Brisson fait encore une espèce particulière du pic jaune de Perse, lequel, suivant toute apparence, n'est aussi qu'un pic vert : il en a la taille et presque les couleurs. Aldrovande ne parle de ce pic jaune de Perse que sur une figure qui lui fut montrée à Venise. Ce n'est point sur une notice aussi incertaine, et sur laquelle ce naturaliste paroît peu compter lui-même, qu'on doit établir une espèce particulière; et c'est même peut-être trop que de l'indiquer ici.

Belon a fait du pic noir une espèce de pic vert, et cette erreur a été adoptée par Ray, qui compte deux espèces de pic vert. Mais l'origine de ces méprises est dans l'abus du nom de *pic vert,* que les anciens ornithologistes et quelques modernes, tels que les traducteurs de Catesby et d'Edwards, appliquent indistinctement à tous les pics. Il en est de même du nom de *picus martius,* qu'ils donnent souvent aux pics en général, quoique originairement il appartienne exclusivement au pic vert, comme oiseau dédié au dieu Mars.

Gesner a dit avec raison, et Aldrovande a tâché de prouver, que le *colios* d'Aristote est le pic vert ; mais presque tous les autres naturalistes ont soutenu que le *colios* est le loriot. Nous croyons devoir discuter leurs opinions, tant pour compléter l'histoire naturelle de ces oiseaux que pour expliquer deux passages d'Aristote qui présentent plus d'une difficulté.

Théodore Gaza traduit également par *galbulus* (loriot) un mot qui se trouve deux fois (du moins suivant sa leçon) au chapitre premier du livre IX d'Aristote : mais il est évident qu'il se trompe au moins une, et que le *celeos* qui combat avec le *lybios* dans le premier passage ne peut point être le même qui dans le second est ami du *lybios.* Ce dernier *celeos* habite les rives des eaux et des taillis, genre de vie qui n'est point attribué au premier; et pour qu'Aristote ne se contredise pas dans la même page, il faut lire dans le premier passage *colios* au lieu de *celeos.* Le *celeos* sera donc un oiseau d'eau ou de rivage; et le *colios* sera ou le loriot, comme l'a rendu Gaza, et comme l'ont répété les nomenclateurs, ou le pic vert, comme l'ont soutenu Gesner et Aldrovande. Or, par la comparaison du second passage d'Aristote, où il parle plus amplement du *colios,* tout ce qu'il lui attribue, comme la grandeur approchante de la tourterelle, la voix forte, etc., convient parfaitement au pic vert, et il a même un trait qui ne convient qu'à lui, savoir l'habitude de frapper les arbres à coups de bec, et d'y chercher sa nourriture. De plus, le mot *chloron* dont ce philosophe se sert pour marquer la couleur du *colios,* signifie plutôt *vert* qu'il ne signifie *jaune,* comme l'a rendu Gaza; et si l'on considère après cela qu'Aristote, en cet endroit, parle du *colios* après deux pics, et avant le grimpereau, on ne pourra guère douter qu'il n'ait entendu le pic vert, et non pas le loriot.

Albert et Scaliger ont assuré que le pic vert apprend à parler, qu'il articule quelquefois parfaitement la parole; Willughby le nie avec raison : la structure de la langue des pics, longue comme un ver, paroît se refuser entièrement au mécanisme de l'articulation des sons; outre que leur caractère sauvage et indocile les rend peu susceptibles d'éducation ; car l'on ne peut guère nourrir en domesticité des oiseaux qui ne vivent que des insectes cachés sous les écorces.

Selon Frisch, les mâles seuls ont du rouge sur la tête. Klein dit la même chose. Salerne prétend qu'ils se trompent, et que les petits ont tous le dessus de la tête rouge, même dans le nid. Suivant l'observation de Linnæus, ce rouge varie, et paroît mêlé, tantôt de taches noires, tantôt de grises, et quelquefois sans taches dans différens individus. Quelques-uns, et ce sont vraisemblablement les vieux mâles, prennent du rouge dans les deux moustaches noires qui partent des angles du bec, et ils ont en tout les couleurs plus vives, comme on le voit dans celui qui est représenté dans les planches enluminées, n° 879.

Frisch raconte qu'en Allemagne, pendant l'hiver, le pic vert fait ravage dans les ruches d'abeilles. Nous doutons de ce fait, d'autant qu'il reste bien peu de ces oiseaux en France pendant l'hiver, si même il en reste aucun; et comme il fait encore plus froid en Allemagne, nous ne voyons pas pourquoi ils y resteroient de préférence.

En les ouvrant, on leur trouve ordinairement le jabot rempli de fourmis. Il n'y a point de cœcum, et tous les oiseaux de ce genre en manquent également; mais, en place du cœcum, il y a un renflement dans l'intestin. La vésicule du fiel est grande; le tube intestinal est long de deux pieds. Le testicule droit est rond; le gauche oblong et courbé en arc, ce qui est naturel, et non accidentel, comme il a été vérifié sur un grand nombre d'individus.

Mais le mécanisme de la langue du pic a été un sujet d'admiration pour tous les naturalistes. Borelli et Aldrovande ont décrit la forme et le jeu de cet organe. *Olaüs Jacobæus*, dans les *Actes de Copenhague*, et Méry, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Paris, en ont donné la curieuse anatomie. La langue du pic vert, proprement dite, n'est que cette pointe osseuse qui ne paroît en faire que l'extrémité : ce que l'on prend pour la langue est l'os hyoïde lui-même engagé dans un fourreau membraneux et prolongé en arrière en deux longs rameaux, d'abord osseux, puis cartilagineux, lesquels, après avoir embrassé la trachée-artère, fléchissent, se courbent sur la tête, se couchent dans une rainure tracée sur le crâne, et vont s'implanter dans le front à la racine du bec. Ce sont ces deux rameaux ou filets élastiques, garnis d'un appareil de ligamens et de muscles extenseurs et rétracteurs, qui fournissent à l'allongement et au jeu de cette espèce de langue. Tout le faisceau de cet appareil est enveloppé, comme dans une gaîne, d'une membrane qui est le prolongement de celle dont la mandicule inférieure du bec est tapissée, de manière qu'elle s'étend et se défile comme un ver lorsque l'os hyoïde s'élance, et qu'elle se ride et se replisse en anneaux quand cet os se retire. La pointe osseuse, qui tient seule la place de la véritable langue, est implantée immédiatement sur l'extrémité de cet os hyoïde, et recouverte d'un cornet écailleux hérissé de petits crochets tournés en arrière; et afin qu'il ne manque rien à cette espèce d'aiguillon pour retenir comme pour percer la proie, il est naturellement enduit d'une glu que distillent, dans le fond du bec, deux canaux excrétoires venant d'une double glande. Cette structure est le modèle de celle de la langue de tous les pics. Sans l'avoir vérifié sur tous, nous le conclurons du moins par analogie, et même nous croyons qu'on peut l'étendre à tous les oiseaux qui lancent leur langue en l'allongeant.

Le pic vert a la tête fort grosse et la faculté de relever les petites plumes rouges qui en couvrent le sommet, et c'est de là que Pline lui prête une huppe. On le prend quelquefois à la pipée, mais c'est par une espèce de hasard; il y vient moins répondant à l'appeau qu'attiré par le bruit que fait le pipeur en frappant contre l'arbre qui soutient sa loge, et qui ressemble assez au bruit que fait un pic avec son bec. Quelquefois il se prend par le cou aux sauterelles, en grimpant le long du piquet. Mais c'est un mauvais gibier : ces oiseaux sont toujours extrêmement maigres et secs, quoique Aldrovande dise qu'on en mange en hiver à Bologne, et qu'ils sont alors assez gras, ce qui nous apprend du moins qu'il en reste en Italie dans cette saison, tandis qu'ils disparoissent alors dans nos provinces de France.

OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU PIC VERT.

LE PALALACA,

OU GRAND PIC VERT DES PHILIPPINES.

Première espèce.

Camel, dans sa notice des oiseaux des Philippines, et Gemelli Carreri, s'accordent à placer dans ces îles une espèce de pic vert qu'ils disent grand comme une poule; ce qui doit s'entendre apparemment de la longueur, comme nous le remarquerons aussi au sujet du grand pic noir, et non de la masse du corps. Ce pic, nommé *palalaca* par les insulaires, est appelé par les Espagnols *her*

rero, ou le *forgeron*, à cause du grand bruit qu'il fait en frappant les arbres à coups redoublés, et qui s'entendent, dit Camel, à trois cents pas. Sa voix est grosse et rauque; sa tête rouge et huppée; le vert fait le fond de son plumage, et son bec, qui est d'une solidité à toute épreuve, lui sert à creuser les arbres les plus durs pour y placer son nid.

AUTRE PALALACA,

OU PIC VERT TACHETÉ DES PHILIPPINES.

Seconde espèce.

Ce second pic des Philippines, n° 691, est tout différent du précédent par la grandeur et par les couleurs. M. Sonnerat l'appelle *pic grivelé*. Il est de grandeur moyenne entre l'épeiche et le pic vert, et plus approchant de la taille de ce dernier. Sur chaque plume, dans tout le devant du corps, on voit une tache d'un blanc terne encadrée de brun noirâtre, ce qui forme à l'œil un assez riche émail. Le manteau des ailes est d'un roux teint de jaune aurore, qui devient sur le dos d'un aurore plus brillant et tirant au rouge. Le croupion est rouge de carmin; la queue est d'un gris roussâtre, et la tête est chargée d'une huppe ondée de roux jaunâtre sur un fond brun.

LE PIC VERT DE GOA.

Troisième espèce.

Ce pic vert d'Asie, n° 696, est moins grand que le pic vert d'Europe. La coiffe rouge de sa tête, troussée en huppe et en arrière, est bordée à la tempe d'une raie blanche qui s'élargit sur le haut du cou; une zone noire descend depuis l'œil, et, traçant un zigzag, tombe jusque sur l'aile; les petites couvertures sont également noires; une belle tache d'un jaune doré couvre le reste de l'aile, et se termine en jaune verdâtre sur les petites pennes; les grandes sont comme dentelées de taches d'un blanc verdâtre sur un fond noir; la queue est noire; le ventre, la poitrine, et le devant du cou, jusque sous le bec, sont entremêlés et comme maillés légèrement de blanc et de noir. Tous ces effets sont très-bien rendus dans la planche enluminée; et ce pic est un de ceux dont le plumage est le plus beau : il a beaucoup de rapports avec le suivant; la ressemblance, jointe à la proximité des climats, nous porteroit aisément à croire que ces deux espèces sont très-voisines, ou même n'en font qu'une.

LE PIC VERT DE BENGALE.

Quatrième espèce.

Il est de la même taille que le pic vert de Goa, et lui ressemble assez. Le jaune doré des ailes a plus d'étendue dans celui de Bengale, n° 695, et couvre aussi le dos; une ligne blanche, prise de l'œil, descend au côté du cou comme le zigzag noir de celui de Goa. La huppe, quoique plus étalée, ne se trouve qu'au derrière de la tête [1], dont le sommet et le devant sont couverts de petites plumes noires, tachetées joliment de gouttes blanches. Même plumage dans ces deux oiseaux sous le bec et sur la gorge; la poitrine et l'estomac sont blancs, traversés et maillés de noirâtre et de brun; mais moins dans celui-ci que dans le précédent. Ces différences légères ne distingueroient peut-être pas assez ces deux espèces, sans celle du bec, qui, dans le pic de Goa, est d'un tiers plus long que dans celui de Bengale.

Nous rapporterons à ce dernier, non seulement le pic vert de Bengale de M. Brisson, mais encore son pic du cap de Bonne-Espérance, qui ressemble beaucoup plus à notre pic de Bengale que le premier de ces deux pics donnés par M. Brisson : la raison en est, ce me semble, que la description de celui du cap de Bonne-Espérance est faite d'après nature, et que celle de l'autre a été tirée sur la figure d'Edwards, qui est bien celle de notre pic vert de Bengale, et qui n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Mais Albin, qui a décrit le même oiseau, le fait plus grand que celui d'Edwards, et lui donne la grandeur du pic vert d'Europe; ce qui est en effet la taille de ce pic de Bengale. Quoi qu'il en soit, ces petites différences de taille et de couleurs ne nous empêchent pas de reconnoître le même oiseau sous ces trois descriptions.

LE GOERTAN, OU PIC VERT

DU SÉNÉGAL.

Cinquième espèce.

Ce pic, n° 320, appelé au Sénégal *goertan*, est moins grand que le pic vert, et ne l'est guère plus que l'épeiche. Le dessus du corps du goertan est d'un gris brun, teint de verdâtre sombre, tacheté sur les ailes

1. Caractère plus remarquable que celui du noir qui se trouve au haut du cou sous cette huppe, et dont M. Linnæus se sert pour désigner ce pic, *nuchâ nigrâ*.

d'ondes d'un blanc obscur, et coupé sur la tête et le croupion par deux plaques d'un beau rouge; tout le dessous du corps est d'un gris lavé de jaunâtre. Cette espèce et les deux suivantes n'étoient pas connues des naturalistes.

LE PETIT PIC RAYÉ DU SÉNÉGAL.

Sixième espèce.

Ce pic, n° 345, fig. 2, n'est pas plus gros qu'un moineau : il a le dessus de la tête rouge; un demi-masque de brun lui passe sur le front et s'étend derrière l'œil; le plumage ondulé sur le devant du corps présente de petits festons alternativement gris brun et blanc obscur; le dos est d'un beau fauve jaune doré, qui teint également les grandes pennes de l'aile, dont les couvertures, ainsi que le croupion, sont verdâtres. Quoique fort au dessous des pics d'Europe pour la grandeur, ce pic d'Afrique n'est pas, à beaucoup près, comme nous le verrons, le plus petit de cette grande famille.

LE PIC A TÊTE GRISE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Septième espèce.

Presque tous les pics ont le plumage bariolé; celui-ci seul n'a point de couleurs opposées ou tranchées : du brun olivâtre obscur couvre le dos, le cou, et la poitrine; le reste du plumage est d'un gris foncé; et cette couleur grise est seulement plus claire sur la tête; on voit une teinte de rouge sur l'origine de sa queue. Ce pic, n° 786, fig. 2, n'est pas aussi grand qu'une alouette.

OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU PIC VERT.

LE PIC RAYÉ DE SAINT-DOMINGUE.

Première espèce.

M. Brisson donne deux fois ce même oiseau, d'abord sous le nom de *pic rayé de Saint-Domingue*, et ensuite sous celui de *petit pic rayé de Saint-Domingue*, en le disant moins gros que le premier, quoique dans le détail les dimensions qu'il donne se trouvent être les mêmes; et, tout en observant que le second pourroit bien n'être que la femelle du premier, il ne laisse pas d'en faire deux espèces différentes. Mais il ne faut que jeter un coup d'œil sur les planches enluminées, n°s 614 et 281, pour se convaincre que les deux variétés qui y sont représentées ne marquent de différences que celles qui peuvent appartenir au sexe ou à l'âge. Dans le premier, le sommet de la tête est noir, la gorge grise, la teinte olive du corps est plus claire, et les raies du dos sont moins larges que dans le second, qui a tout le haut de la tête rouge, et le devant du corps assez terne, avec la gorge blanche : mais, du reste, la forme et le plumage se ressemblent parfaitement. Ce pic rayé de Saint-Domingue est à peu près de la grosseur de notre épeiche ou pic varié : tout son manteau est coupé transversalement de bandes noires et olive; la teinte verte se marque sur le gris du ventre, et plus vivement sur le croupion, dont l'extrémité est rouge; la queue est noire.

LE PETIT PIC OLIVE DE SAINT-DOMINGUE.

Deuxième espèce.

Ce petit pic a six pouces de longueur, et il est à peu près de la grosseur de l'alouette : il a le sommet de la tête rouge, dont les côtés sont d'un gris roussâtre; tout le manteau est olive jaunâtre; tout le dessous du corps est rayé transversalement de blanchâtre et de brun; les pennes de l'aile, olivâtres comme le dos, du côté extérieur, ont l'intérieur brun et dentelé d'un bord de taches blanchâtres engrenées assez profondément, caractère qui l'assimile encore au pic vert; les plumes de la queue sont d'un gris mélangé de brun. Malgré sa petite taille, ce pic ne laisse pas d'être des plus robustes; il perce les arbres les plus durs. C'est à lui que se

rapporte cette notice extraite de l'*Histoire des aventuriers flibustiers :* « Le charpentier « est un oiseau qui n'est pas plus gros qu'une « alouette; il a le bec long d'environ un « pouce, et si dur, que dans un jour de « temps, il perce un palmiste jusqu'au cœur. « Il est à remarquer que le bois de cet arbre « est si dur, que les meilleurs instrumens « de fer rebroussent dessus. »

LE GRAND PIC RAYÉ DE CAYENNE.

Troisième espèce.

Nous ne faisons aucun doute que ce pic ne soit le même que le *pic varié huppé d'Amérique*, décrit incomplétement par M. Brisson, sur un passage de Gesner. La huppe d'un fauve doré ou plutôt d'un rouge aurore, la tache pourpre à l'angle du bec, les plumes fauves et noires, dont tout le corps est alternativement varié, sont des caractères suffisans pour le faire reconnoître; et la grandeur donnée, qui est celle du pic vert, convient à ce grand pic rayé de Cayenne, n° 719. Son plumage est très-richement émaillé par le fauve jaunâtre et le beau noir qui s'y entremêlent en ondes, en taches, et en festons; un espace blanc dans lequel l'œil est placé, et un noir sur le front, donnent du caractère à la physionomie de cet oiseau, et la huppe rouge et la moustache pourpre semblent la relever encore.

LE PETIT PIC RAYÉ DE CAYENNE.

Quatrième espèce.

Entre les pics rayés que M. Brisson range tous à la suite de l'épeiche ou pic varié, il en est plusieurs qui appartiennent certainement au pic vert. Cela est sensible pour les pics rayés de Saint-Domingue et de Cayenne que nous venons de décrire, et pour celui-ci. En effet, ces trois pics portent tous un reste de la teinte de vert jaunâtre, plus ou moins obscure, qui caractérise le pic vert; et les raies ondulées qui s'étendent sur le plumage semblent prolongées sur le modèle de celles dont l'aile du pic vert est marquée.

Le petit pic rayé de Cayenne, n° 513, a sept pouces cinq lignes de longueur; il a beaucoup de rapport dans les couleurs avec le pic rayé de Saint-Domingue, mais il est moins grand : des bandes noires ondulées s'étendent sur le fond gris brun olivâtre de son plumage; le gris dentelé de noir couvre encore les deux plumes extérieures de la queue de chaque côté; les six autres sont noires; l'occiput est rouge; le front et la gorge sont noirs; seulement ce noir est coupé par une tache blanche tracée sous l'œil et prolongée en arrière.

LE PIC JAUNE DE CAYENNE.

Cinquième espèce.

Les espèces d'oiseaux qui cherchent la solitude et ne peuvent vivre qu'au désert sont multipliées dans les vastes forêts du Nouveau-Monde, d'autant plus que l'homme s'est encore moins emparé de ces antiques domaines de la nature. Nous avons jusqu'à dix espèces de pics venus des bois de la Guiane, et les pics jaunes paroissent propres et particuliers à cette région. La plupart de ces espèces sont encore peu connues des naturalistes, et Barrère n'a fait qu'en indiquer quelques-unes. Le premier de ces pics, que M. Brisson a décrit sous le nom de *pic blanc*, a le plumage du corps d'un jaune tendre; la queue noire; les grandes pennes de l'aile brunes, et les moyennes rousses, et non pas noires, comme on les a, par méprise, représentées dans la planche enluminée; les couvertures des ailes sont d'un gris brun, et frangées de blanc jaunâtre. Ce pic est huppé jusque sur le cou : dans le jaune pâle qui colore cette huppe, ainsi que toute la tête, tranche vivement le rouge de ses moustaches. Ces deux pinceaux rouges et sa belle huppe lui donnent une physionomie remarquable, et la couleur douce et peu commune de son plumage en fait, dans son genre, un oiseau distingué. Les créoles de Cayenne l'appellent *le charpentier jaune;* il est moins grand que notre pic vert, et surtout beaucoup moins épais; sa longueur est de neuf pouces. Il fait son nid dans les grands arbres dont le cœur est pourri, après avoir percé horizontalement jusqu'à la cavité, et continue son excavation en descendant jusqu'à un pied et demi plus bas que l'ouverture. Au fond de cet antre obscur, la femelle pond trois œufs blancs et presque ronds. Les petits éclosent au commencement d'avril. Le mâle partage la sollicitude de la femelle, et, en son absence, se tient constamment à l'embouchure de sa galerie horizontale. Son cri est un sifflement en six temps, dont les premiers accens sont monotones, et les deux ou trois derniers plus graves. La femelle n'a pas aux côtés de la tête cette bande de rouge vif que porte le mâle.

On trouve dans cette espèce une variété dont les individus ont toutes les petites

couvertures des ailes d'un beau jaune, et les grandes bordées de cette couleur; dans quelques autres individus, tels apparemment que celui que M. Brisson a décrit, tout le plumage décoloré et d'une teinte affoiblie n'offre plus qu'un blanc sale et jaunâtre.

LE PIC MORDORÉ.

Sixième espèce.

Un beau rouge vif, brillant et doré, forme un superbe habillement à ce pic, n° 524, presque aussi grand que le pic vert, mais de taille moins forte; une longue huppe jaune en effilés pendans lui couvre la tête et se jette en arrière; des angles du bec partent deux moustaches d'un beau rouge clair et bien tracé entre l'œil et la gorge; quelques gouttes blanches et citrines enrichissent et varient le fond roux du milieu du manteau; le croupion est jaune, et la queue noire. La femelle, dans cette espèce comme dans celle du pic jaune des mêmes contrées, n'a pas de rouge sur les joues. Un individu envoyé de Cayenne, et placé au Cabinet du Roi, sous le nom de *pic roux tacheté de Cayenne*, paroît être cette femelle.

LE PIC A CRAVATE NOIRE.

Septième espèce.

C'est encore ici un de ces charpentiers jaunes des créoles de Cayenne. Il porte un beau plastron noir qui lui engage le cou par derrière, en couvre tout le devant comme une cravate, et tombe sur la poitrine; le reste du dessous du corps est d'un fauve roussâtre, ainsi que la gorge et toute la tête, qui est huppée jusque sur le cou; le dos est d'un roux vif; l'aile est de la même couleur, mais traversée dans les pennes de quelques traits noirs assez distans; quelques-uns de ces traits s'étendent sur la queue, dont la pointe est noire, et que la planche enluminée représente un peu trop courte. La grandeur de ce pic de Cayenne, n° 863, est la même que celle du pic jaune, et la même encore que celle du pic mordoré de ces contrées : tous trois ont le corps mince et sont huppés de même; en sorte que ces trois espèces paroissent avoir beaucoup d'affinité. Les naturels de la Guiane leur donnent, en langue gariponne, le nom commun de *toucoumari*. Il paroît que ces pics sont aussi grands travailleurs que les autres, et que ces oiseaux charpentiers se trouvent également à Saint-Domingue, puisque le P. Charlevoix assure que souvent des bois employés aux édifices dans cette île se sont trouvés tellement criblés des trous de ces charpentiers sauvages, qu'ils ont paru hors de service.

LE PIC ROUX.

Huitième espèce.

Il y a dans le plumage de ce petit pic une singularité, c'est que la teinte du dessous du corps est plus forte que celle du dessus, au contraire de tous les autres oiseaux : un roux plus ou moins sombre ou clair en fait tout le fond; ce roux est foncé sur les ailes, plus lavé sur le croupion et le dos; plus chargé sur la poitrine et le ventre, et mêlé sur tout le corps d'ondes noires très-pressées, et qui font l'effet du plus bel émail; la tête est d'un roux éclairci, et traversé de petites ondes noires. Ce pic, n° 694, qu'on trouve à Cayenne, n'est guère plus grand que le torcol; mais il est un peu plus épais : son plumage, quoique composé de deux teintes sombres, est cependant un des plus beaux et des plus agréablement variés.

LE PETIT PIC A GORGE JAUNE.

Neuvième espèce.

Ce pic n'est pas si gros que le torcol. Le fond de son plumage est d'un brun teint d'olivâtre, avec de petites taches blanches en écailles sur le devant du corps, jusque sous la gorge, qu'un beau jaune enveloppe, en se portant sous l'œil et sur le haut du cou; une calotte rouge couvre le sommet de la tête, et une moustache de cette couleur affoiblie se trace aux angles du bec. Ce pic, n° 784, comme les précédens, se trouve à la Guiane.

LE TRÈS-PETIT PIC DE CAYENNE.

Dixième espèce.

Cet oiseau, n° 786, fig. 1, aussi petit que notre roitelet, est le nain de la grande famille des pics. Ce n'est point un grimpereau, mais un véritable pic au bec droit et carré. Son cou et sa poitrine ondés distinctement de zones noires et blanches, son dos brun, tacheté de gouttes blanches ombrée de noir, ces mêmes taches beaucoup plus serrées et plus fines sur le beau noir qui couvre le haut du cou, enfin une petite tête dorée comme celle du roitelet, en font un oiseau aussi joli qu'il est délicat. Tout le blanc de son plumage n'est pas pur, mai

couvert d'une ombre jaunâtre qui se marque plus vers la queue, et jusque sur le brun des ailes et du dos. Ce petit oiseau, autant du moins qu'on en peut juger sur sa dépouille, est plus leste et plus gai que tous les autres pics : il semble que la nature l'ait dédommagé de sa petitesse en lui accordant plus de vivacité, de légèreté, et toutes les ressources qu'elle donne aux êtres foibles. On le trouve communément de compagnie avec les grimpereaux, et il va comme eux grimpant contre le tronc des arbres, et se suspendant aux branches.

LE PIC AUX AILES DORÉES.

Onzième espèce.

En plaçant ce bel oiseau, n° 693, à la suite de la famille du pic vert, nous remarquerons d'abord qu'il semble sortir et s'éloigner du genre même des pics pas ses habitudes, comme par quelques traits de conformation. En effet, Catesby, qui l'a observé à la Caroline, dit qu'il se tient le plus souvent à terre, et ne grimpe pas contre le tronc des arbres, mais se perche sur leurs branches comme les autres oiseaux : cependant il a les doigts disposés deux en avant, deux en arrière, comme les pics; comme eux, les plumes de la queue roides et rudes; et par une singularité qui lui est propre, la côte de chacune est terminée par deux petits filets : mais son bec s'éloigne de la forme du bec des pics; il n'est point taillé carrément, mais arrondi et un peu courbé, ni terminé en ciseau, mais en pointe. L'on voit donc que si cette espèce tient au genre des pics par les pieds et la queue, elle s'en éloigne par la forme du bec et par les habitudes naturelles, qui sont une suite nécessaire de la conformation de ce principal organe des oiseaux. Celui-ci semble faire une espèce moyenne entre le pic et le coucou, avec lequel quelques naturalistes l'ont rangé : c'est un exemple de plus de ces nuances que la nature a mises partout entre ses productions. Ce pic demi-coucou est à peu près grand comme le pic vert, et remarquable par une belle forme et de belles couleurs, disposées d'une manière élégante; des taches noires en croissant et en cœur parsèment l'estomac et le ventre sur un fond blanc ombré de roussâtre; le devant du cou est d'un cendré vineux ou lilas, et sur le milieu de la poitrine est une large zone noire en croissant; le croupion est blanc; la queue, noire en dessus, et doublée en dessous d'un beau jaune feuille morte; le dessus de la tête et le haut du cou sont d'un gris plombé, et à l'occiput est une belle tache écarlate; des angles du bec partent deux grandes moustaches noires qui descendent sur les côtés du cou; la femelle ne porte pas ces moustaches; le dos, fond brun, est moucheté de noirâtre : les grandes pennes de l'aile sont de cette même couleur; mais ce qui les relève et qui suffit seul pour distinguer cet oiseau, c'est que la côte de toutes ces pennes est d'une vive couleur d'or. Cet oiseau se trouve en Canada et en Virginie, aussi bien qu'à la Caroline.

LE PIC NOIR.

La seconde espèce de pic qui se trouve en Europe, est celle du pic noir, n° 296; elle paroît confinée dans quelques contrées particulières, et surtout en Allemagne. Les Grecs néanmoins connoissent, comme nous, trois espèces de pics; Aristote les indique toutes trois. L'une, dit-il, moindre que le merle, c'est le pic varié ou l'épeiche; l'autre, plus grande que le merle, et qu'il appelle ailleurs *colios*, et c'est notre pic vert; la troisième enfin, qu'il dit presque égale à la poule en grandeur, ce qu'il faut entendre de la longueur et non de l'épaisseur du corps, et c'est notre pic noir, le plus grand de tous les pics de l'ancien continent. Il a seize pouces de longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue; le bec, long de deux pouces et demi, est de couleur de corne; une calotte d'un rouge vif couvre le sommet de la tête; le plumage de tout le corps est d'un noir profond. Les noms de *krae-specht* et de *holz-krae*, pic-corneille, corneille de bois, que lui donnent les Allemands, désignent en même temps sa couleur et sa taille.

On le trouve dans les hautes futaies, sur les montagnes en Allemagne, en Suisse, et dans les Vosges. Il n'est pas connu dans la plupart de nos provinces de France, et il ne vient guère dans les pays de plaine. Willughby assure qu'il ne se trouve point en Angleterre. En effet, cet oiseau de forêt a dû quitter une contrée trop découverte et

trop dénuée de bois : c'est la seule cause qui l'ait pu bannir de l'Angleterre comme de la Hollande, où l'on assure qu'il ne se trouve pas ; car on le voit dans les climats plus septentrionaux, et jusqu'en Suède : mais on ne peut guère deviner pourquoi il ne se trouveroit pas en Italie, où Aldrovande dit ne l'avoir jamais vu.

Il y a aussi dans la même contrée des cantons que le pic noir affecte de préférence, et ce sont les lieux solitaires et sauvages. Frisch nomme une forêt de Franconie, fameuse par la quantité des pics noirs qui l'habitent [1]. Ils ne sont pas si communs dans le reste de l'Allemagne. L'espèce en général paroît peu nombreuse, et il est rare que, dans une étendue de demi-lieue, on rencontre plus d'un couple de ces oiseaux. Ils sont cantonnés dans un certain arrondissement qu'ils ne quittent guère, et où l'on est presque sûr de les retrouver toujours.

Cet oiseau frappe contre les arbres de si grands coups de bec, qu'on l'entend, dit Frisch, d'aussi loin qu'une hache. Il les creuse profondément pour se loger dans le cœur, où il se met fort au large. On voit souvent au pied de l'arbre, sous son trou, un boisseau de poussière et de petits copeaux. Quelquefois il creuse et excave l'intérieur des arbres, au point qu'ils sont bientôt rompus par les vents : cet oiseau feroit donc grand tort aux forêts si l'espèce en étoit plus nombreuse. Il s'attache de préférence aux arbres dépérissant. Les gens soigneux de leurs bois cherchent à le détruire ; car il ne laisse pas d'attaquer aussi beaucoup d'arbres sains. M. Deslandes, dans son *Essai sur la marine des anciens*, se plaint de ce qu'il y avoit peu d'arbres propres à fournir des rames de quarante pieds de long, sans être percés de trous faits par les pics [2].

1. La forêt de Spessert.

2. Mais M. Deslandes se trompe beaucoup au même endroit, lorsqu'il dit que le pic se sert de sa langue comme d'une tarière pour percer les plus gros arbres.

Le pic noir pond au fond de son trou deux ou trois œufs blancs, et cette couleur est celle des œufs de tous les pics, suivant Willughby. Celui-ci se voit rarement à terre : les anciens ont même dit qu'aucun pic ne descendoit ; et en effet, ils n'y descendent pas souvent. Quand ils grimpent contre les arbres, le long doigt postérieur se trouve tantôt de côté, et tantôt en avant ; ce doigt est mobile dans son articulation avec le pied, et peut se prêter à toutes les positions nécessaires au point d'appui, et favorables à l'équilibre. Cette faculté est commune à tous les pics.

Lorsque le pic noir a percé son trou et s'est ouvert l'entrée d'un creux d'arbre, il y pousse un grand cri ou sifflement aigu et prolongé qui retentit au loin ; il fait entendre aussi par intervalles un craquement ou plutôt un frôlement qu'il fait avec son bec, en le secouant et le frottant rapidement contre les parois de son trou.

La femelle diffère du mâle par sa couleur ; elle est d'un noir moins profond, et n'a de rouge qu'à l'occiput, et quelquefois elle n'en a point du tout. On observe que le rouge descend plus bas sur la nuque du cou dans quelques individus, et ce sont les vieux mâles.

Le pic noir disparoît pendant l'hiver. Agricola croit qu'il demeure caché dans des trous d'arbre ; mais Frisch assure qu'il part et fuit la rigueur de la saison, pendant laquelle toute subsistance lui manque, parce que, dit-il, les vers du bois s'enfoncent alors davantage, et que les fourmilières restent ensevelies sous la glace ou la neige.

Nous ne connoissons aucun oiseau dans l'ancien continent, ni en Asie ni en Afrique, dont l'espèce ait du rapport avec celle du pic noir d'Europe ; et il semble qu'il nous soit arrivé du nouveau continent, où l'on trouve plusieurs espèces qu'on doit rapporter presque immédiatement à celle de notre pic noir. Voici l'énumération de ces espèces.

OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT
QUI ONT RAPPORT AU PIC NOIR.

LE GRAND PIC NOIR A BEC BLANC.

Première espèce.

Ce pic, n° 690, se trouve à la Caroline, t il est plus grand que celui d'Europe, et ième plus grand que tous les oiseaux de ce enre : il égale ou surpasse la corneille [1]. Son ec, d'un blanc d'ivoire, est long de trois ouces, et cannelé dans toute sa longueur. e bec est si tranchant et si fort, dit Caesby, que, dans une heure ou deux, l'oieau taille souvent un boisseau de copeaux : ussi les Espagnols l'ont-ils nommé *carpeneros*, le charpentier.

Sa tête est ornée par derrière d'une grande uppe écarlate, divisée comme en deux toufes, dont l'une est tombante sur le cou, et autre relevée : celle-ci est couverte par de ongs filets noirs qui partent du sommet de a tête, qu'ils recouvrent en entier; car les lumes écarlates ne prennent qu'en arrière : ne raie blanche, en descendant sur le côte u cou, et faisant un angle sur l'épaule, va e rejoindre au blanc qui couvre le bas du los et les pennes moyennes de l'aile; tout e reste du plumage est d'un noir pur et profond.

Il creuse son nid dans les plus gros arres, et fait sa couvée dans la saison des luies. Ce grand pic à bec blanc se trouve lans des climats encore plus chauds que la Caroline; car nous le reconnoissons dans le *icus imbrifœtus* de Nieremberg et le *quatoomomi* de Fernandès, quoique la grandeur otale soit mal désignée par ces auteurs, et u'il y ait quelques différences qui semblent ndiquer une variété dans l'espèce; mais le ec blanc, long de trois pouces, la caracérise assez. Ce pic habite, dit Fernandès, es plages qui avoisinent la mer du Sud. Les Américains des contrées septentrionales font vec les becs de ces pics des couronnes pour eurs guerriers; et comme ils n'ont point de es oiseaux dans leur pays, ils les achètent les habitans du Sud, et donnent jusqu'à trois peaux de chevreuils pour un bec de pic.

[1] M. Brisson avoit apparemment mesuré un individu fort petit, lorsqu'il ne donne à ce pic que seize pouces : celui du Cabinet du Roi, représenté dans la planche, en a dix-huit.

LE PIC NOIR A HUPPE ROUGE.

Seconde espèce.

Ce pic, n° 718, qui est assez commun à la Louisiane, se trouve également à la Caroline et à la Virginie : il ressemble fort au précédent; mais il n'a pas le bec blanc, et il est un peu moins grand, quoiqu'il le soit un peu plus que le pic noir d'Europe. Le sommet de la tête, jusque sur les yeux, est orné d'une grande huppe écarlate, troussée en une seule touffe, et jetée en arrière en forme de flamme; au dessous règne une bande noire dans laquelle l'œil est placé; une moustache rouge part de la racine du bec, et tranche sur les côtés noirs de la tête; la gorge est blanche; une bandelette de cette même couleur passe entre l'œil et la moustache, et s'étend sur le cou jusque sur l'épaule : tout le reste du corps est noir, avec quelques légères marques de blanc dans l'aile, et une plus grande tache de cette couleur sur le milieu du dos; dessous le corps, le noir est un peu moins profond, et mêlé d'ondes grises. Dans la femelle, le devant de la tête est brun, et il n'y a de plumes rouges que sur la partie postérieure de la tête.

Catesby dit que ces oiseaux, non contens des insectes qu'ils tirent des arbres pourris dont ils font leur pâture ordinaire, attaquent encore les plantes de maïs et en détruisent beaucoup, parce que l'humidité qui entre par les trous qu'ils font dans l'enveloppe gâte le grain qu'elle renferme : mais n'est-ce pas plutôt pour trouver quelque espèce de vers cachés dans les enveloppes du maïs que pour en manger le grain? car aucun oiseau de ce genre ne se nourrit de graine.

Nous ne pouvons mieux rapporter qu'à cette espèce un pic dont M. Commerson nous a laissé la notice, et qu'il rencontra dans les forêts des terres Magellaniques : la grandeur est la même, et les autres caractères sont assez semblables; seulement ce dernier n'a de rouge que sur les joues et le devant de la tête, et l'occiput est huppé de plumes

noires. Ainsi une espèce, ou la même, ou semblable, se trouveroit dans les latitudes correspondantes aux deux extrémités du grand continent de l'Amérique. M. Commerson remarque que cet oiseau avoit la voix forte et la vie très-dure, ce qui convient à tous les pies, fortifiés et endurcis par leur vie laborieuse.

L'OUANTOU, OU PIC NOIR HUPPÉ DE CAYENNE.

Troisième espèce.

Barrère a mal prononcé *ventou* le nom de ce pic, n° 717, que les Américains appellent *ouantou;* et en le rapportant à l'*hipecou* de Maregrave, nous rectifierons deux méprises de nos nomenclateurs. L'ouantou est de la longueur du pic vert, avec moins d'épaisseur de corps; il est entièrement noir en dessus, à l'exception d'une ligne blanche qui part de la mandibule supérieure du bec, descend en ceinture sur le cou, et jette quelques plumes blanches dans les couvertures de l'aile; l'estomac et le ventre sont ondés de bandes noires et grises, et la gorge est grivelée de même; de la mandibule inférieure du bec part une moustache rouge; une belle huppe de cette même couleur couvre la tête et retombe en arrière; enfin, sous les longs filets de cette huppe, on aperçoit de petites plumes du même rouge qui garnissent le haut du cou.

Barrère a autant de raison de rapporter à ce pic l'hipecou de Maregrave, que M. Brisson paroît avoir de tort en le rapportant au grand pic de la Caroline de Catesby. Celui-ci est plus grand qu'une corneille, et l'hipecou pas plus grand qu'un pigeon. D'ailleurs le reste de la description de Maregrave convient autant à l'ouantou qu'il convient peu au grand pic de la Caroline qui n'a pas le dessous du corps varié de noir et de blanc comme l'ouantou et l'hipecou, qui a le bec long de trois pouces, et non pas de six lignes. Or, ces caractères ne conviennent pas davantage au pic noir de la Louisiane, et M. Brisson paroît encore se tromper en rapportant à cette espèce l'ouantou, qui n'est, comme nous venons de le voir, que l'hipecou, et qu'il eût mieux placé sous sa onzième espèce, à laquelle conviennent tous les caractères de l'hipecou et de l'ouantou.

L'ouantou de Cayenne est aussi le *tlauhquechultototl* de la Nouvelle-Espagne, de Fernandès : nous l'avons reconnu par un trait singulier; c'est, dit Fernandès, un pic perceur d'arbres. Il a la tête et le dessus du cou garnis de plumes rouges. « Ces plumes appliquées, dit-on, ou plutôt collées contre la tête d'un malade, apaisent la douleur, soit qu'on l'ait reconnu par l'expérience, soit qu'on l'ait imaginé en les voyant collées de près à la tête de l'oiseau. » Or, entre tous les pics, c'est à celui-ci que convient le mieux ce caractère, d'avoir les petites plumes rouges qui lui garnissent l'occiput et le haut du cou, plaquées et comme collées contre la peau.

LE PIC A COU ROUGE.

Quatrième espèce.

Nous avons préféré, pour désigner ce pic, n° 612, la dénomination de *cou rouge* à celle de *tête rouge*, parce que la plupart des pics ont la tête plus ou moins rouge. Celui-ci a de plus le cou entier, jusqu'à la poitrine, de cette belle couleur; ce qui suffit pour le distinguer. Il est un peu plus long que le pic vert, son cou et sa queue étant plus allongés; ce qui fait paroître son corps moins épais. Toute la tête et le cou sont garnis de plumes rouges jusque sur la poitrine, où des teintes de cette couleur vont encore se confondre avec le beau fauve qui la couvre, ainsi que le ventre et les flancs; le reste du corps est d'un brun foncé presque noir, où le fauve se mêle sur les pennes des ailes. Ce pic se trouve à la Guiane, ainsi que le précédent et le suivant.

LE PETIT PIC NOIR.

Cinquième espèce.

Celui-ci, n° 694, fig. 2, est le plus petit des pics noirs; il n'est que de la grandeur du torcol. Un noir profond, avec des reflets bleuâtres, enveloppe la gorge, la poitrine, le dos et la tête, à l'exception d'une tache rouge qui se trouve sur la tête du mâle; il a aussi une légère trace de blanc sur l'œil, et quelques petites plumes jaunes vers l'occiput; au dessous du corps, le long du sternum, s'étend une bande d'un beau rouge ponceau; elle finit au ventre, qui, comme les côtés, est très-bien émaillé de noir et de gris blanc; la queue est noire.

Il y a une variété de ce pic, qui, au lieu de tache rouge au sommet de la tête, a tout alentour une couronne jaunâtre, qui est le développement de ces petites plumes jaunes qu'on voit dans le premier, et marque apparemment une variété d'âge. La femelle

ı ni tache rouge ni cercle jaune sur la e.

Nous rapporterons à cette espèce le petit mpereau noir d'Albin, dont M. Brisson a t sa septième espèce, sous le nom de *pic ir de la Nouvelle-Angleterre*, mais qui a p de rapports avec le petit pic noir de yenne pour qu'on doive les séparer.

LE PIC NOIR A DOMINO ROUGE.

Sixième espèce.

Ce pic, n° 117, donné par Catesby, se uve en Virginie. Il est à peu près de la osseur de l'épeiche ou pic varié d'Europe. a toute la tête enveloppée d'un beau domino rouge, soyeux, et lustré, qui tombe r le cou; tout le dessus du corps et le upion sont blancs, de même que les petites pennes de l'aile, dont le blanc se joint à celui du croupion pour former sur le bas du dos une grande plaque blanche; le reste est noir, ainsi que les grandes plumes de l'aile et toutes celles de la queue.

On ne voit en Virginie que très-peu de ces oiseaux pendant l'hiver; il y en a davantage dans cette saison à la Caroline, mais non pas en si grand nombre qu'en été. Il paroît qu'ils passent au sud pour éviter le froid; ceux qui restent s'approchent des villages, et vont même frapper contre les fenêtres des habitations. Catesby ajoute que ce pic mange quantité de fruits et de grains : mais c'est apparemment quand toute autre nourriture lui manque; autrement il différeroit par cet appétit de tous les autres pics, pour qui les fruits et les grains ne peuvent être qu'une ressource de disette, et non un aliment de choix.

L'ÉPEICHE OU LE PIC VARIE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

La troisième espèce de nos pics d'Europe t le pic varié ou l'épeiche, et ce dernier om paroît venir de l'allemand *elster specht*, ui répond dans cette langue à celui de *pic rié* dans la nôtre; il désigne l'agréable fet que font dans son plumage le blanc et noir, relevés du rouge de la tête et du entre. Le sommet de la tête est noir, avec ne bande rouge sur l'occiput, et la coiffe se ermine sur le cou par une pointe noire; e là partent deux rameaux noirs, dont une ranche de chaque côté remonte à la raine du bec, y trace une moustache, et l'aure, descendant au bas du cou, le garnit un collier; ce trait noir s'engage vers l'éaule, dans la pièce noire qui occupe le ilieu du dos; deux grandes plaques blanhes couvrent les épaules; dans l'aile, les randes pennes sont brunes, les autres noies et toutes mêlées de blanc; tout ce noir st profond, tout ce blanc est net et pur; e rouge de la tête est vif, et celui du venre est un beau ponceau. Ainsi le plumage le l'épeiche est très-agréablement diversifié, et on peut lui donner la prééminence en beauté sur tous les autres pics.

Cette description ne convient entièrement qu'au mâle, n° 596 : la femelle, donnée dans les planches enluminées, n° 595, n'a point de rouge à l'occiput. On connoît aussi des épeiches dont le plumage est moins beau, et même des épeiches tout blancs. Il y a de plus dans cette espèce une variété dont les couleurs paroissent moins vives, moins tranchées, et dont tout le dessus de la tête et le ventre sont rouges, mais d'un rouge pâle et terne.

C'est de cette variété, représentée dans les planches enluminées, n° 611, que M. Brisson a fait son second pic varié, après l'avoir déjà donné une fois sous le nom de *grand pic varié*, quoique tous deux soient à peu près de la même grandeur, et qu'on ait de tout temps reconnu cette variété dans l'espèce. Belon, qui, à la vérité, vivoit dans le siècle où les formules de nomenclature et les erreurs scientifiques n'avoient point encore multiplié les espèces, parle de ces différences entre ces pics variés, et, ne les jugeant rien moins que spécifiques, les rapporte toutes à son épeiche : mais c'est avec raison qu'Aldrovande reprend ce naturaliste et Turner sur l'application qu'ils ont faite du nom de *picus martius* au pic varié; car ce nom n'appartient exactement qu'au pic vert. Aristote a connu l'épeiche; c'est celui de ses trois pics qu'il désigne comme un peu moins grand que le merle,

et comme ayant dans le plumage un peu de rouge.

L'épeiche frappe contre les arbres des coups plus vifs et plus secs que le pic vert; il grimpe ou il descend avec beaucoup d'aisance, en haut, en bas, de côté, et par dessous les branches : les pennes rudes de sa queue lui servent de point d'appui quand, se tenant à la renverse, il redouble de coups de bec. Il paroît défiant; car, lorsqu'il aperçoit quelqu'un, il se tient immobile après s'être caché derrière la branche. Il niche, comme les autres pics, dans un trou d'arbre creux. En hiver, dans nos provinces, il vient près des habitations, et cherche à vivre sur les écorces des arbres fruitiers, où les chrysalides et les œufs d'insectes sont déposés en plus grand nombre que sur les arbres des forêts.

En été, dans les temps de sécheresse, on tue souvent des épeiches auprès des mares d'eau qui se trouvent dans les bois, et où les oiseaux viennent boire. Celui-ci arrive toujours à la muette, c'est-à-dire sans faire de bruit, et jamais d'un seul vol; car il ne vient pour l'ordinaire qu'en voltigeant d'arbre en arbre. A chaque pause qu'il fait, il semble chercher à reconnoître s'il n'y a rien à craindre pour lui dans les environs : il a l'air inquiet, il écoute, il tourne la tête de tous côtés, et il la baisse aussi pour voir à terre à travers le feuillage des arbres; et le moindre bruit qu'il entend suffit pour faire rétrograder. Lorsqu'il est arrivé s l'arbre le plus voisin de la mare d'eau, descend de branche en branche jusqu'à plus basse, et de cette dernière branche s le bord de l'eau. A chaque fois qu'il trempe son bec, il écoute encore et regar autour de lui; et dès qu'il a bu, il s'élo gne promptement sans faire de pause comm lorsqu'il est venu. Quand on le tire sur u arbre, il est rare qu'il tombe jusqu'à terre s'il lui reste encore un peu de vie, car s'accroche aux branches avec ses ongles; pour le faire tomber on est souvent oblig de le tirer une seconde fois.

Cet oiseau a le sternum très-grand, l conduit intestinal long de seize pouces e sans cœcum, l'estomac membraneux; l pointe de la langue est osseuse sur cinq li gnes de longueur. Un épeiche adulte pesoi deux onces et demie; c'étoit un mâle qu avoit été pris sur le nid avec six petits. Il avoient tous les doigts disposés comme l père, et pesoient environ trois gros chacun Leur bec n'avoit point les deux arêtes la térales qui, dans l'adulte, prennent nais sance au delà des narines, passent au des sous et se prolongent sur les deux tiers d la longueur du bec; les ongles, encore blancs, étoient déjà fort crochus. Le nid étoit dans un vieux tremble creux, à trente pieds de hauteur de terre.

LE PETIT ÉPEICHE.

SECONDE ESPÈCE.

Ce pic, n° 598, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, seroit en tout un diminutif de l'épeiche, s'il n'en différoit pas par le devant du corps, qui est d'un blanc sale et même gris, et par le manque de rouge sous la queue, et de blanc sur les épaules. Du reste, tous les autres caractères sont semblables. Dans ce petit épeiche comme dans le grand, le rouge ne se voit que sur la tête du mâle [1].

Ce petit pic varié est à peine de la grandeur du moineau, et ne pèse qu'une once. On le voit venir pendant l'hiver près des maisons et dans les vergers. Il ne grimpe pas fort haut sur les grands arbres, et semble attaché alentour du tronc. Il niche dans un trou d'arbre, qu'il dispute souvent à la mésange charbonnière, qui n'est pas la plus forte, et qui est obligée de lui céder son domicile. On le trouve en Angleterre, où il a un nom propre. On le voit en Suède, et il paroît même que l'espèce, comme celle du grand épeiche, s'est étendue jusque dans l'Amérique septentrionale; car l'on voit à la Louisiane un petit pic varié qui lui ressemble presque en tout, et à l'exception que le dessus de la tête, comme dans le pic varié du Canada, est couvert d'une calotte noire, bordée de blanc.

M. Salerne dit que cet oiseau n'est pas connu en France; cependant on le trouve dans la plupart de nos provinces. La méprise

1. Willughby remarque fort à propos qu'Aldrovande assure, du petit pic varié en général, ce qui n'est vrai que de la femelle; savoir, qu'il n'y a point de rouge sur la tête. Jonston est là dessus dans la même erreur qu'Aldrovande.

ient de ce qu'il a confondu le petit pic va-é avec le grimpereau de muraille, qu'il avoue ui-même ne pas connoître. Il se trompe éga-ement quand il dit que Frisch ne parle point e ce petit pic, et qu'il en conclut qu'il 'existe point en Allemagne. Frisch dit seu-ement qu'il y est rare, et il en donne deux elles figures.

M. Sonnerat a vu à Antigue un petit pic arié, que nous rapporterons à celui-ci; les caractères qu'il lui donne ne l'en distinguent pas assez pour en faire deux espèces. Il est de la même grandeur; le noir rayé, moucheté de blanc, couvre tout le dessus du corps; le dessous est tacheté de noirâtre sur un fond jaune pâle ou plutôt blanc jaunâtre, la ligne blanche se marque sur les côtés du cou. M. Sonnerat n'a point vu de rouge à la tête de cet oiseau; mais il remarque lui-même que c'étoit peut-être la femelle.

OISEAUX DE L'ANCIEN CONTINENT
QUI ONT RAPPORT A L'ÉPEICHE.

L'ÉPEICHE DE NUBIE
ONDÉ ET TACHETÉ.

Première espèce.

Ce pic, n° 667, est d'un tiers moins grand ue l'épeiche d'Europe; tout son plumage st agréablement varié par gouttes et par ndes brisées, rompues et comme vermicu-es de blanc et de roussâtre sur fond gris run et noirâtre au dos, et de noirâtre en rmes sur le blanchâtre de la poitrine et u ventre; une demi-huppe d'un beau rouge ouvre en calotte le derrière de la tête; le ommet et le devant sont en plumes fines, oires, chacune tiquetée à la pointe d'une etite goutte blanche; la queue est divisée ansversalement par des ondes brunes et oussâtres. Cet oiseau est fort joli, et l'espèce st nouvelle.

LE GRAND PIC VARIÉ
DE L'ILE DE LUÇON.

Seconde espèce.

Notre épeiche n'est pas le plus grand des ics variés, puisque celui de Luçon, dont l. Sonnerat nous a donné la description, st de la taille du pic vert. Il a les plumes u dos et des couvertures de l'aile noires, mais le tuyau en est jaune; il y a aussi des taches jaunâtres sur les dernières; les petites couvertures de l'aile sont rayées transversalement de blanc; la poitrine et le ventre sont variés de taches longitudinales noires sur un fond blanc; on voit une bande blanche au côté du cou jusque sous l'œil; le sommet et le derrière de la tête sont d'un rouge vif; et par ce caractère, M. Sonnerat voudrait nommer ce pic, *cardinal;* mais il y aurait trop de pics cardinaux si l'on donnoit ce nom à tous ceux qui ont la calotte rouge; et ce rouge sur la tête n'est point du tout un caractère spécifique, mais plutôt générique pour les pics, comme nous l'avons remarqué.

LE PETIT ÉPEICHE BRUN
DES MOLUQUES.

Troisième espèce.

Ce petit pic, n° 748, fig. 2, n'a que deux teintes sombres et ternes. Son plumage est d'un brun noirâtre, ondé de blanc au dessus du corps, blanchâtre, tacheté de pinceaux bruns au dessous; la tête et la queue, ainsi que les pennes des ailes, sont toutes brunes. Il n'est que de la grandeur de notre petit épeiche, ou même un peu au dessous.

OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT

QUI ONT RAPPORT A L'ÉPEICHE.

L'ÉPEICHE DU CANADA.

Première espèce.

On trouve au Canada un épeiche qui nous paroît devoir être rapproché de celui d'Europe; il est de la même grosseur, et n'en diffère que par la distribution des couleurs. Ce pic du Canada, n° 345, fig. 1, n'a de rouge nulle part; son œil est environné d'un espace noir, au lieu que l'œil de notre épeiche est dans du blanc. Il y a plus de blanc sur le côté du cou, et du blanc ou jaune foible à l'occiput; mais ces différences ne sont que de légères variétés, et ces deux espèces, très-voisines, ne font peut-être que le même oiseau, qui, en passant dans un climat différent et plus froid, aura subi ces petits changemens.

Le *quauhtotopotli alter* de Fernandès, qui est un pic varié de noir et de blanc, paroît être le même que ce pic du Canada, d'autant plus que cet auteur ne dit pas, dans sa description, qu'il ait du rouge nulle part, et qu'il semble indiquer que cet oiseau arrive du nord à la Nouvelle-Espagne. Ce pays cependant doit avoir aussi ses pics variés, puisque les voyageurs en ont trouvé jusque dans l'isthme de l'Amérique.

L'ÉPEICHE DU MEXIQUE.

Seconde espèce.

Je serois très-porté à croire que le *grand pic varié du Mexique* de M. Brisson, page 57, et son *petit pic varié du Mexique,* page 59, ne sont que le même oiseau. Il donne le premier d'après Seba; car ce n'est que sur sa foi que Klein et Mœhring l'ont fait entrer dans leurs nomenclatures : or on sait combien sont infidèles la plupart des notices de ce compilateur. Klein donne deux fois le même oiseau, et c'est un de ceux que nous avons exclus du genre des pics. D'un autre côté, M. Brisson, par une raison qu'on ne peut deviner, applique à son second pic du Mexique l'épithète de *petit;* quoique Fernandès, auteur original, d'après lequel seul on peut parler, le dise *grand*, et le dise deux fois dans quatre lignes. Suivant cet auteur, c'est un pic de grande espèce, et de la taille de la corneille du Mexique; son plumage est varié de lignes blanches transversales sur un fond noir et brun; le ventre et la poitrine sont d'un rouge de vermillon. Ce pic habite les cantons les moins chauds du Mexique et perce les arbres comme les autres pics.

L'ÉPEICHE,

OU PIC VARIÉ DE LA JAMAÏQUE.

Troisième espèce.

Ce pic, n° 597, la femelle, est d'une grandeur moyenne entre celle du pic vert et de l'épeiche d'Europe. Catesby le fait trop petit en le comparant à l'épeiche, et Edwards le fait trop grand en lui donnant la taille du pic vert. Ce même auteur ne lui compte que huit pennes à la queue; mais c'est vraisemblablement par accident qu'il en manquoit deux dans l'individu qu'il décrit, tous les pics ayant dix plumes à cette partie. Celui-ci porte une calotte rouge qui tombe en coiffe sur le haut du cou; la gorge et l'estomac sont d'un gris roussâtre qui entre par degrés dans un rouge terne sur le ventre; le dos est noir, rayé transversalement d'ondes grises en festons, plus claires sur les ailes, plus larges et toutes blanches sur le croupion.

La figure de cet oiseau dans Hans Sloane est fort défectueuse : c'est le seul pic que le naturaliste et M. Browne aient trouvé dans l'île de la Jamaïque, quoiqu'il y en ait grand nombre d'autres dans le continent de l'Amérique. Celui-ci se trouve à la Caroline et, malgré quelques différences, on le reconnoît dans le pic à ventre rouge de Catesby. Au reste, la femelle, dans cette espèce, a le front d'un blanc roussâtre, et le mâle le rouge.

1. LE PIC GRAND EPEICHE

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Pic *(Cuvier)*

Pl. 135.

2. LE TORCOL ORDINAIRE

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Torcol. *(Cuvier)*

L'ÉPEICHE,

OU PIC RAYÉ DE LA LOUISIANE.

Quatrième espèce.

Tout le manteau de ce pic, n° 692, un peu plus grand que l'épeiche, est agréablement rayé et rubané de blanc et de noir par bandelettes transversales ; des pennes de la queue, les deux extérieures et les intermédiaires sont mêlées de blanc et de noir, les autres sont noires ; tout le dessous et le devant du corps est gris blanc uniforme ; un peu de rouge lavé teint le bas-ventre. De deux individus que nous avons au Cabinet, l'un a le dessus de la tête entièrement rouge, avec quelques pinceaux de cette couleur à la gorge, et jusque sous les yeux ; l'autre (et c'est celui que représente la planche enluminée) a le front gris, et n'a de rouge qu'à l'occiput : c'est vraisemblablement la femelle, cette différence revenant à celle qu'on observe généralement de la femelle au mâle dans le genre de ces oiseaux, qui est de porter moins de rouge, ou de n'en porter point du tout à la tête. Au reste, ce rouge est dans l'un et dans l'autre une teinte plus foible et plus claire que dans les autres épeiches.

L'ÉPEICHE,

OU PIC VARIÉ DE LA ENCENADA.

Cinquième espèce.

Cet oiseau, n° 748, fig. 1, n'est pas plus grand que notre pic varié, et il est un des plus jolis de ce genre : avec des couleurs simples, son plumage est émaillé d'une manière brillante ; du blanc et du gris brun composent toutes ses couleurs ; elles sont si agréablement coupées, interrompues et mêlées, qu'il en résulte un effet charmant à l'œil. Le mâle est bien huppé, et dans sa huppe percent quelques plumes rouges : la femelle ne l'est pas, et sa tête est toute brune.

L'ÉPEICHE,

OU PIC CHEVELU DE VIRGINIE.

Sixième espèce.

Nous emprunterons des Anglois de la Virginie le nom de *pic chevelu* qu'ils donnent à cet oiseau, n° 754, pour exprimer un caractère distinctif, qui consiste en une bande blanche, composée de plumes effilées, qui règne tout le long du dos et s'étend jusqu'au croupion ; le reste du dos est noir ; les ailes sont noires aussi, mais marquetées avec assez de régularité de taches d'un blanc obscur, arrondies et en larmes ; une tache noire couvre le sommet, et une rouge le derrière de la tête ; de là jusqu'à l'œil s'étend une ligne blanche, et une autre est tracée au côté du cou ; la queue est noire ; tout le dessous du corps est blanc. Ce pic est un peu moins grand que l'épeiche.

L'ÉPEICHE,

OU PETIT PIC VARIÉ DE VIRGINIE.

Septième espèce.

Catesby nous a encore fait connoître ce petit pic. Il pèse un peu plus d'une once et demie, et ressemble si fort, dit-il, au pic chevelu, par ses taches et ses couleurs, que, sans la différence de grosseur, on pourroit croire que c'est la même espèce. La poitrine et le ventre de celui-ci sont d'un gris clair ; les quatre pennes du milieu de la queue sont noires, et les autres barrées de noir et de blanc : ce sont là les seules différences de ce petit pic au pic chevelu. La femelle diffère du mâle, comme dans presque toutes les espèces de pics, en ce qu'elle n'a point de rouge sur la tête.

L'ÉPEICHE,

OU PIC VARIÉ DE LA CAROLINE.

Huitième espèce.

Quoique ce petit pic, n° 785, porte une teinte jaune sur le ventre, nous ne l'exclurons pas de la famille des pics variés de blanc et de noir, parce qu'il y est évidemment compris par les couleurs du manteau, qui sont celles qui décident le plumage. Il est à peine aussi grand que notre petit épeiche. Tout le dessus de la tête est rouge ; quatre raies alternativement noires et blanches couvrent l'espace de la tempe à la joue, et la dernière de ces raies encadre la gorge, qui est du même rouge que la tête ; le noir et le blanc se mêlent et se coupent agréablement sur le dos, les ailes et la queue ; le devant du corps est jaune clair, parsemé de quelques pinceaux noirs. La femelle n'a point de rouge. Ce pic se trouve en Virginie, à la Caroline, et à Cayenne, selon M. Brisson.

L'ÉPEICHE
OU PIC VARIÉ ONDÉ.

Neuvième espèce.

Ce pic, donné dans les planches enluminées, nº 553, sous la dénomination de *pic tacheté*, doit plutôt s'appeler *varié;* car son plumage, avec moins de blanc, ressemble fort à celui de l'épeiche : il est noir sur le dos, chargé de blanc en ondes, ou plutôt en écailles, sur les grandes pennes de l'aile; ces deux couleurs forment, quand elle est pliée, une bande en damier; le dessous du corps est blanc, varié sur les flancs d'écailles noires; deux traits blancs vont en arrière, l'un de l'œil, l'autre du bec, et le sommet de la tête est rouge.

La figure de ce pic convient parfaitement avec la description du *pic varié de Cayenne* de M. Brisson, excepté que le premier a quatre doigts comme tous les pics, et que celui de M. Brisson n'en a que trois. Il existe donc réellement un pic à trois doigts; c'est de quoi, malgré le peu de rapport analogique, on ne peut guère douter. Edwards a reçu deux de ces pics à trois doigts de la baie d'Hudson, et en a vu un troisieme venu des mêmes contrées. Linnæus en décrit un trouvé en Dalécarlie; Schmit, un de Sibérie; et nous sommes informés par M. Lottinger que ce pic à trois doigts se trouve aussi en Suisse. Il paroît donc que ce pic à trois doigts habite le nord des deux continens. Ce doigt de moins fait-il un caractère spécifique, ou n'est-il qu'un attribut individuel? C'est ce qu'on ne peut décid sans un plus grand nombre d'observation Mais ce que l'on doit nier, c'est que cet même espèce qui habite le nord des deux co tinens se trouve sous l'équateur à Cayenn quoique, d'après M. Brisson, on l'ait nomm *pic tacheté de Cayenne* dans la planche e luminée. Ces petites méprises dans que ques-unes de nos planches viennent de c que nous avons été obligés de les faire gra ver à mesure que nous pouvions nous pr curer les oiseaux, et par conséquent avan d'en avoir composé l'histoire.

Après cette longue énumération de tou les oiseaux des deux continens qui ont rap port aux pics, et qui même semblent e constituer le genre, nous devons observe qu'il nous a paru nécessaire de rejeter quel ques espèces indiquées par nos nomencla teurs; ces espèces sont la troisième, la hu tième et la vingtième données par M. Bris son pour des pics, par Seba pour des hé rons, et par Mœhring pour des corneilles Klein appelle ces mêmes oiseaux *harpon neurs*, parce que, selon Seba, ils frappen et percent de leur bec les poissons en tom bant du haut de l'air. Cette habitude est comme l'on voit, bien différente de celle des pics; et d'ailleurs les caractères de ces oiseaux dans les figures de Seba, où les doigts sont disposés trois et un, démontrent qu'ils sont d'un genre très-différent de celui des pics; et l'on doit avouer qu'il faut avoir une grande passion de multiplier les espèces pour en établir ainsi sur des figures fautives, à côté de notices contradictoires.

LES PICS GRIMPEREAUX.

Le genre de ces oiseaux, dont nous ne connoissons que deux espèces, nous paroît être assez différent de tous les autres genres pour l'en séparer. On nous a envoyé de Cayenne deux espèces de ces oiseaux, et nous avons cru devoir les nommer *pics-grimpereaux*, parce qu'ils font la nuance entre le genre des pics et celui des grimpereaux, la première et la plus grande espèce étant plus voisine des grimpereaux par son bec courbé, et la seconde étant au contraire plus voisine des pics par son bec droit. Toutes deux ont trois doigts en avant et un en arrière comme les grimpereaux, et en même temps les pennes de la queue roides et pointues comme les pics.

Le premier et le plus grand de ces pics-grimpereaux a dix pouces de longueur : il a la tête et la gorge tachetées de roux et de blanc; le dessus du corps roux, et le dessous jaune, rayé transversalement de noirâtre; le bec et les pieds noirs.

Le second et le plus petit n'a que sept pouces de longueur : il a la tête, le cou, et la poitrine tachetés de roux et de blanc; le dessus du corps est roux, et le ventre d'un brun roussâtre; son bec est gris, et ses pieds sont noirâtres.

Tous deux ont à très peu près les mêmes habitudes naturelles : ils grimpent contre les arbres à la manière des pics, en s'aidant de leur queue, sur laquelle ils s'appuient;

ils percent l'écorce et le bois en faisant beaucoup de bruit; ils mangent les insectes qui se trouvent dans le bois et les écorces qu'ils percent; ils habitent les forêts, où ils cherchent le voisinage des ruisseaux et des fontaines. Les deux espèces vivent ensemble et se trouvent souvent sur le même arbre; cependant elles ne se mêlent pas : seulement il paroît que ces oiseaux aiment fort la compagnie, car ils s'attachent toujours, en grimpant, aux arbres sur lesquels il y a plusieurs autres petits oiseaux perchés. Ils sont très-vifs et voltigent d'un arbre à l'autre pour se coller et grimper; mais jamais ils ne se perchent ni ne font de longs vols. On les trouve assez communément dans l'intérieur des terres de la Guiane, où les naturels du pays les confondent avec les pics; et c'est par cette raison qu'ils ne leur ont point donné de nom particulier. Il est assez probable que ces oiseaux se trouvent aussi dans les autres climats chauds de l'Amérique; néanmoins aucun voyageur n'en a fait mention.

LE TORCOL.

Cet oiseau, n° 698, se reconnoît au premier coup d'œil par un signe ou plutôt par une habitude qui n'appartient qu'à lui, c'est de tordre et de tourner le cou de côté et en arrière, la tête renversée vers le dos, et les yeux à demi fermés, pendant tout le temps que dure ce mouvement, qui n'a rien de précipité, et qui est au contraire lent, sinueux, et tout semblable aux replis ondoyans d'un reptile [1] : il paroît être produit par une convulsion de surprise et d'effroi, ou par une crise d'étonnement à l'aspect de tout objet nouveau; c'est aussi un effort que l'oiseau semble faire pour se dégager lorsqu'il est retenu. Cependant cet étrange mouvement lui est naturel et dépend en grande partie d'une conformation particulière, puisque les petits dans le nid se donnent les mêmes tours de cou; en sorte que plus d'un dénicheur effrayé les a pris pour de petits serpens.

Le torcol a encore une autre habitude assez singulière : un de ces oiseaux, qui étoit en cage depuis vingt-quatre heures, lorsqu'on s'approchoit de lui, se tournoit vis-à-vis le spectateur; puis le regardant fixement, s'élevoit sur ses ergots, se portoit en avant avec lenteur, en relevant les plumes du sommet de sa tête, la queue épanouie; puis se retiroit brusquement en frappant du bec le fond de sa cage et rabattant sa huppe. Il recommençoit ce manége, que Schwenckfeld a observé comme nous, jusqu'à cent fois de suite, et tant qu'on restoit en présence.

1. Apparemment on lui a aussi trouvé de l'analogie avec ce tour de tête que se donnent certaines personnes pour affecter un maintien recueilli, et qui de là ont été vulgairement appelés *torcols*.

Ce sont apparemment ces bizarres attitudes et ces tortures naturelles qui ont anciennement frappé les yeux de la superstition quand elle adopta cet oiseau dans les enchantemens, et qu'elle en prescrivit l'usage comme du plus puissant des philtres [2].

L'espèce du torcol n'est nombreuse nulle part, et chaque individu vit solitairement et voyage de même; on les voit ariver seuls au mois de mai; nulle société que celle de leur femelle : encore cette union est-elle de très-courte durée; car ils se séparent bientôt, et repartent seuls en septembre. Un arbre isolé au milieu d'une large haie est celui que le torcol préfère; il semble le choisir pour se percher plus solitairement. Sur la fin de l'été, on le trouve également seul dans les blés, surtout dans les avoines et dans les petits sentiers qui traversent les pièces de blé noir. Il prend sa nourriture à terre, et ne grimpe pas contre les arbres comme les pics, quoiqu'il ait le bec et les pieds conformés comme eux, et qu'il soit très-voisin du genre de ces oiseaux; mais il paroît former une petite famille à part et isolée, qui n'a point con-

2. Tellement que le nom de *jynx* en avoit pris la force de signifier toutes sortes d'enchantemens, de passions violentes, et tout ce qu'on appelle charme de la beauté, et ce pouvoir aveugle par lequel nous nous sentons entraînés. C'est dans ce sens qu'Héliodore, Lycophron, Pindare, Eschyle, Sophocle, s'en sont servis. L'enchanteresse de Théocrite (*pharmaceutria*) fait ce charme pour rappeler son amant. C'étoit Vénus elle-même qui, du mont Olympe, avoit apporté le *jynx* à Jason, et lui en avoit enseigné la vertu, pour forcer Médée à l'amour. L'oiseau fut jadis une nymphe, fille de l'Écho : par ses enchantemens, Jupiter étoit passionné pour l'Aurore; Junon en courroux opéra sa métamorphose.

tracté d'alliance avec la grande tribu des pics et des épeiches.

Le torcol est de la grandeur de l'alouette, ayant sept pouces de longueur et dix de vol [1]. Tout son plumage est un mélange de gris, de noir et de tanné, par ondes et par bandes, tracées et opposées de manière à produire le plus riche émail avec ces teintes sombres; le dessous du corps, fond gris blanc, teint de roussâtre sous le cou, et peint de petites zones noires, qui, sur la poitrine, se détachent, s'allongent en fer de lance, et se parsèment en s'éclaircissant sur l'estomac; la queue, composée de dix pennes flexibles, et que l'oiseau épanouit en volant, est variée par dessous de points noirs sur un fond gris feuille-morte, et traversée de deux ou trois larges bandes en ondes, pareilles à celles qu'on voit sur l'aile des papillons phalènes : le même mélange de belles ondes noires, brunes et grises, dans lesquelles on distingue des zones, des rhombes, des zigzags, peint tout le manteau sur un fond plus foncé et mêlé de roussâtre. Quelques descripteurs ont comparé le plumage du torcol à celui de la bécasse : mais il est plus agréablement varié; les teintes en sont plus nettes, plus distinctes, d'une touche plus moelleuse et d'un plus bel effet. Le ton de couleur, plus roux dans le mâle, est plus cendré dans la femelle; c'est ce qui les distingue. Les pieds sont d'un gris roussâtre, les ongles aigus, et les deux extérieurs sont beaucoup plus longs que les deux intérieurs.

Cet oiseau se tient fort droit sur la branche où il se pose; son corps est même renversé en arrière : il s'accroche aussi au tronc d'un arbre pour dormir; mais il n'a pas l'habitude de grimper comme le pic, ni de chercher sa nourriture sous les écorces. Son bec, long de neuf lignes, et taillé comme celui des pics, ne lui sert pas à saisir et prendre sa nourriture; ce n'est, pour ainsi dire, que l'étui d'une grande langue qu'il tire de la longueur de trois ou quatre doigts, et qu'il darde dans les fourmilières : il la retire chargée de fourmis retenues par une liqueur visqueuse dont elle est enduite. La pointe de cette langue est aiguë et cornée; et pour fouruir à son allongement, deux grands muscles partent de sa racine, embrassent le larynx, et, couronnant la tête, vont, comme aux pics, s'implanter dans le front. Il a encore de commun avec ces oiseaux de manquer de cœcum. Willughby dit qu'il a seulement une espèce de renflement dans les intestins à la place du cœcum.

Le cri du torcol est un son de sifflement assez aigre et traîné, ce que les anciens appeloient proprement *stridor :* c'est de ce cri que le nom grec *iolz* paroît avoir été tiré. Le torcol se fait entendre huit ou dix jours avant le coucou. Il pond dans des trous d'arbre, sans faire de nid et sur la poussière du bois pourri qu'il fait tomber au fond du trou en frappant les parois avec son bec; on y trouve communément huit ou dix œufs d'un blanc d'ivoire [2]. Le mâle apporte des fourmis à sa femelle qui couve; et les petits nouveau-nés, dans le mois de juin, tordent déjà le cou, et soufflent avec force lorsqu'on les approche. Ils quittent bientôt leur nid, où ils ne prennent aucune affection les uns pour les autres; car ils se séparent et se dispersent dès qu'ils peuvent se servir de leurs ailes.

On ne peut guère les élever en cage; il est très-difficile de leur fournir une nourriture convenable : ceux qu'on a conservés pendant quelque temps touchoient avec la pointe de la langue la pâtée qu'on leur présentoit avant de la manger, et, après en avoir goûté, ils la refusoient et se laissoient mourir de faim [3]. Un torcol adulte, que Gesner essaya de nourrir de fourmis, ne vécut que cinq jours; il refusa constamment tous les autres insectes, et mourut apparemment d'ennui dans sa prison.

Sur la fin de l'été, cet oiseau prend beaucoup de graisse, et il est alors excellent à manger; c'est pour cela qu'en plusieurs pays on lui donne le nom d'*ortolan*. Il se prend quelquefois à la sauterelle, et les chasseurs ne manquent guère de lui arracher la lan-

1. Mesure moyenne. Les proportions que donne M. Brisson sont prises sur un petit individu, puisqu'il ne donne que six pouces et demi de longueur, et nous en avons mesuré qui en avoient sept et demi.

2. On nous a rapporté, le 12 juin, dix œufs de torcol pris dans un trou de vieux pommier creux, à cinq pieds de hauteur, qui reposoient sur du bois vermoulu; et depuis trois années on nous avoit apporté, dans la même saison, des œufs de torcol pris dans le même trou.

3. Je fis prendre, le 10 juin, un nid de torcol dans le creux d'un pommier sauvage à cinq pieds de terre. Le mâle étoit resté sur les hautes branches de l'arbre, et crioit très-fort, tandis qu'on prenoit sa femelle et ses petits. Je les fis nourrir avec de la pâtée faite de pain et de fromage; ils vécurent près de trois semaines. Ils s'étoient familiarisés avec la personne qui en avoit soin, et venoient manger dans sa main. Lorsqu'ils furent devenus grands, ils refusèrent la pâtée ordinaire; et comme on n'avoit pas d'insectes à leur fournir ils moururent de faim. (*Note communiquée par M. Gueneau de Montbéliard.*)

gue, dans l'idée d'empêcher que sa chair ne prenne le goût des fourmis. Cette petite chasse ne se fait qu'au mois d'août jusqu'au milieu de septembre, temps du départ de ces oiseaux, dont il ne reste aucun dans nos contrées pendant l'hiver.

L'espèce est néanmoins répandue dans toute l'Europe, depuis les provinces méridionales jusqu'en Suède, et même en Laponie; elle est assez commune en Grèce, en Italie. Nous voyons, par un passage de Philostrate, que le torcol étoit connu des mages, et se trouvoit dans la Babylonie; et Edwards nous assure qu'on le trouve au Bengale : en sorte que l'espèce, quoique peu nombreuse dans chaque contrée, paroît s'être étendue dans toutes les régions de l'ancien continent. Aldrovande seul parle d'une variété dans cette espèce; mais il ne la donne que d'après un dessin, et les différences sont si légères, que nous avons cru ne devoir pas l'en séparer.

LES OISEAUX BARBUS.

Les naturalistes ont donné le nom de *barbus* à plusieurs oiseaux qui ont la base du bec garnie de plumes effilées, longues, roides comme des soies, toutes dirigées en avant; mais nous devons observer qu'on a confondu sous cette dénomination des oiseaux d'espèces diverses et de climats très-éloignés. Le *tamatia* de Marcgrave, qui est un oiseau du Brésil, a été mis à côté du barbu d'Afrique et de celui des Philippines; et toutes les espèces qui portent la barbe sur le bec et qui ont deux doigts en avant et deux en arrière ont été mêlées par les nomenclateurs, quoique les barbus de l'ancien continent diffèrent de ceux du nouveau en ce qu'ils ont le bec beaucoup plus épais, plus raccourci et plus convexe en dessous. Pour les distinguer, nous appellerons *tamatias* ceux de l'Amérique, et nous ne laisserons le nom de *barbus* qu'à ceux de l'ancien continent.

LE TAMATIA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous avons déjà averti que c'est par erreur que M. Brisson a placé cet oiseau, n° 746, fig. 1, avec la grivette ou petite grive de Catesby; car il en est tout-à-fait différent, tant par la disposition des doigts que par la barbe et la forme du bec, et la grosseur de la tête, qui, dans tous les oiseaux de ce genre, est plus considérable, relativement au volume du corps, que dans aucun autre. Il est vrai que Marcgrave a fait aussi une faute à ce sujet, en disant que cet oiseau n'avoit pas de queue : il auroit dû dire qu'il ne l'avoit pas longue; et il y a toute apparence qu'il a décrit un oiseau dont on avoit arraché la queue : mais, comme tous les autres caractères sont entiers et bien exprimés, il nous paroît qu'on peut compter sur son indication, d'autant que cet oiseau se trouvant à Cayenne comme au Brésil, et nous ayant été envoyé, il nous a été facile d'en faire la comparaison et la description.

Il a six pouces et demi de longueur totale; la queue a deux pouces; le bec, quinze lignes. L'extrémité supérieure du bec est crochue et comme divisée en deux pointes; la barbe qui le couvre s'étend à plus de moitié de sa longueur. Le dessus de la tête et le front sont roussâtres; il y a sur le cou un demi-collier varié de noir et de roux, et le reste du plumage en dessus est brun, nuancé de roux; on voit de chaque côté de la tête, derrière les yeux, une tache noire assez grande; la gorge est orangée, et le reste du dessous du corps est tacheté de noir sur un fond blanc roussâtre; le bec et les pieds sont noirs.

Les habitudes naturelles de ce premier tamatia sont aussi celles de tous les oiseaux de ce genre dans le nouveau continent : ils

ne se tiennent que dans les endroits les plus solitaires des forêts, et restent toujours éloignés des habitations, même dans les lieux découverts; on ne les voit ni en troupes ni en paires. Ils ont le vol pesant et court, ne se posent que sur des branches basses, et cherchent de préférence celles qui sont les plus garnies de petits rameaux et de feuilles. Ils ont peu de vivacité; et quand ils sont une fois posés, c'est pour longtemps: ils ont même une mine triste et sombre; on diroit qu'ils affectent de se donner un air grave en retirant leur grosse tête entre leurs épaules; elle paroît alors couvrir tout le devant du corps. Leur naturel répond parfaitement à leur figure massive et à leur maintien sérieux. Leur corps est aussi large que long, et ils ont beaucoup de peine à se mettre en mouvement. On peut les approcher d'aussi près que l'on veut, et tirer plusieurs coups de fusil sans les faire fuir. Leur chair n'est pas mauvaise à manger, quoiqu'ils vivent de scarabées et d'autres gros insectes. Enfin ils sont très-silencieux, très-solitaires, assez laids et fort mal faits.

LE TAMATIA A TÊTE ET GORGE ROUGES.

SECONDE ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 206, fig. 1, que nous avons indiqué dans la même planche sous deux dénominations différentes, ne nous paroît pas néanmoins former deux espèces, mais une simple variété; car tous deux ont la tête et la gorge rouges, les côtés de la tête et tout le dessus du corps noirs, le bec noirâtre, et les pieds cendrés. Ils ne diffèrent qu'en ce que celui représenté dans la figure première a la poitrine d'un blanc jaunâtre, tandis que l'autre l'a d'un brun lavé de jaune; il a de plus que le premier des taches noires sur le haut de la poitrine; le premier a aussi une petite tache blanche au dessus des yeux, et des taches blanches sur les ailes, que le second n'a pas: mais comme ils se ressemblent en tout le reste, et qu'ils sont précisément de la même grandeur, nous ne croyons pas que ces différences de couleur suffisent pour en faire deux espèces distinctes, comme l'ont fait nos nomenclateurs. Ces oiseaux se trouvent non seulement à la Guiane, mais à Saint-Domingue, et probablement dans les autres climats chauds de l'Amérique.

LE TAMATIA A COLLIER.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 395, a le plumage assez agréablement varié. Le dessus du cou est d'un orangé foncé, rayé transversalement de lignes noires. Il porte autour du cou un collier noir, qui est fort étroit au dessus, et si large au dessous qu'il couvre tout le haut de la poitrine; de plus, ce collier noir est accompagné, sur le dessus du cou, d'un autre demi-collier de couleur fauve. La gorge est blanchâtre; le bas de la poitrine est d'un blanc roussâtre, qui devient toujours plus roux à mesure qu'il descend sous le ventre. La queue est longue de deux pouces trois lignes, et la grandeur totale de l'oiseau est de sept pouces un quart; son bec est long d'un pouce cinq lignes; et les pieds, qui sont gris, ont sept lignes et demie de hauteur. On le trouve à la Guiane, où néanmoins il est rare.

LE BEAU TAMATIA.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 330, est le plus beau, c'est-à-dire le moins laid de ce genre; il est mieux fait, plus petit, plus effilé, que tous les autres, et son plumage est varié de manière qu'il seroit difficile de le décrire en détail. La planche enluminée le représente assez fidèlement. Il a cinq pouces huit lignes de longueur, y compris la queue, qui a près de deux pouces; le bec a dix lignes de longueur, et les pieds dix lignes de hauteur. On le trouve sur les bords du fleuve des Amazones, dans la contrée des Maynas; mais nous ne sommes pas informés s'il habite également les autres contrées de l'Amérique méridionale.

LES TAMATIAS NOIRS ET BLANCS.

CINQUIÈME ESPÈCE.

On ne peut guère séparer ces deux oiseaux parce qu'ils ne diffèrent que par la grandeur, et que tous deux, indépendamment de leur ressemblance par les couleurs, ont un caractère commun qui n'appartient qu'à ces deux espèces : c'est d'avoir le bec plus fort, plus gros, et plus long, que tous les autres tamatias à proportion de leur corps; et dans toutes deux encore, la mandibule supérieure du bec est fort crochue, et se divise en deux pointes, comme dans le tamatia première espèce.

Le plus grand de ces tamatias noirs et blancs, n° 689, est très-gros pour sa longueur, qui n'est guère que de sept pouces. C'est une espèce nouvelle, qui nous a été envoyée de Cayenne par M. Duval, aussi bien que la seconde espèce, n° 588, qui est plus petite, et qui n'a guère que cinq pouces de longueur. Nos planches les représentent assez fidèlement pour que nous puissions nous dispenser de les décrire plus au long; et l'on seroit porté à croire, par la grande ressemblance de ces deux oiseaux, qu'ils seroient de la même espèce, si leur grandeur n'étoit pas trop différente.

LES BARBUS.

En laissant, comme nous l'avons dit, le nom de *tamatia* aux oiseaux barbus de l'Amérique, nous appellerons simplement *barbus* ceux de l'ancien continent. Comme les uns et les autres volent très-mal, à cause de leurs ailes courtes et de leur corps épais et lourd, il n'est pas vraisemblable qu'ils aient passé d'un continent à l'autre, étant également habitans des climats les plus chauds: ainsi leurs espèces ni leur genre ne sont pas les mêmes, et c'est par cette raison que nous les avons séparés. Quoiqu'ils soient de différens continens et de climats très-éloignés, ces oiseaux se ressemblent néanmoins par beaucoup de caractères : car indépendamment de leur barbe, c'est-à-dire des longues soies effilées qui leur couvrent le bec en tout ou en partie, et de la disposition des pieds, qui est la même dans les uns et les autres; indépendamment de ce qu'ils ont également le corps trapu et la tête très-grosse, ils ont encore de commun la forme particulière du bec, qui est fort gros, un peu courbé en bas, convexe au dessus, et comprimé sur les côtés. Mais ce qui distingue les barbus de l'ancien continent des tamatias de l'Amérique, c'est que ce bec est sensiblement plus court, plus épais et un peu plus convexe en dessous dans les barbus. Ils paroissent aussi différer par le naturel, les tamatias étant des oiseaux tranquilles et presque stupides, au lieu que les barbus des grandes Indes attaquent les petits oiseaux, et ont à peu près les habitudes des pies-grièches.

LE BARBU A GORGE JAUNE

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sa longueur est de sept pouces; la queue n'a que dix-huit lignes; le bec, douze à treize lignes de long; et les pieds, huit lignes de hauteur. Il a la tête rouge ainsi que la poitrine; les yeux sont environnés d'une grande tache jaune; la gorge est d'un jaune pur, et le reste du dessous du corps est d'une couleur jaunâtre, variée de taches longitudinales d'un vert obscur; le dessus du corps, les ailes et la queue, sont de cette même couleur de vert obscur. La femelle diffère du mâle, n° 331, en ce qu'elle est un peu moins grosse, et qu'elle n'a point de rouge sur la tête ni sur la poitrine. Ils se trouvent aux îles Philippines.

LE BARBU A GORGE NOIRE.

SECONDE ESPÈCE.

Cette espèce, qui se trouve, comme la première, aux Philippines, en est néanmoins très-différente; elle a été décrite par M. Sonnerat dans les termes suivans:

« Cet oiseau est un peu plus gros et surtout plus allongé que le gros-bec d'Europe. Le front ou la partie antérieure de la tête est d'un beau rouge; le sommet, le derrière de la tête, la gorge et le cou sont noirs. Il y a au dessus de l'œil une raie demi-circulaire jaune; cette raie est continuée par une autre raie toute droite et blanche, qui descend jusque vers le bas du cou, sur le côté; au dessous de la raie jaune et de la raie blanche qui la continue, il y a une raie verticale noire; et entre celle-ci et la gorge est une raie longitudinale blanche, qui se continue et se confond à sa base avec la poitrine, qui, ainsi que le ventre, les côtés, les cuisses et le dessous de la queue, est blanche. Le milieu du dos est noir; mais les plumes de côté entre le le cou et le dos sont noires, mouchetées chacune d'une tache ou point jaune: les quatre premières, en comptant du moignon, le sont à leur extrémité en blanc, et la cinquième en jaune, ce qui forme une raie transversale au haut de l'aile; au dessous de cette raie sont des plumes noires, mouchetées chacune par un point jaune. Les dernières plumes enfin qui recouvrent les grandes plumes de l'aile sont noires, terminées par un liséré jaune. Les plus grandes plumes de l'aile sont aussi tout-à-fait noires; mais les autres ont, dans toute leur longueur, du côté où les barbes sont moins longues, un liséré jaune. La queue est noire dans son milieu, teinte en jaune sur les côtés; le bec et les pieds sont noirâtres. »

LE BARBU A PLASTRON NOIR [1].

TROISIÈME ESPÈCE.

Cette espèce est nouvelle, et nous a été envoyée du cap de Bonne-Espérance, mais sans aucune notice sur les habitudes naturelles de l'oiseau. Il a six pouces et demi de longueur; la queue, dix-huit lignes; les pieds, huit à neuf lignes de hauteur. Ce barbu, n° 688, fig. 1, est, comme l'on voit, de la taille médiocre; il est moins grand que le gros-bec d'Europe. Son plumage est agréablement mêlé et tranché de blanc et de noir; il a le front rouge, une ligne jaune sur l'œil; et il y a des taches en gouttes jaune clair et brillant jetées sur les ailes et le dos; la même teinte de jaune est étendue en pinceaux sur le croupion, et les pennes

1. Variété du précédent.

de la queue et les moyennes de l'aile sont légèrement frangées de cette même couleur. Un plastron noir couvre la poitrine jusqu'à la gorge; le derrière de la tête est aussi coiffé de noir, et une bande noire entre deux bandes blanches descend sur le côté du cou.

LE PETIT BARBU.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cette espèce est nouvelle, et l'oiseau est le plus petit de tous ceux de ce genre; il nous a été donné comme venant du Sénégal, mais sans aucun autre fait. Il n'a que quatre pouces de longueur; sa grosse tête et son gros bec, ombragé de longues soies, le caractérisent comme tous ceux de son genre; la queue est courte, et les ailes étant pliées la couvrent presque jusqu'à l'extrémité. Tout le dessus du corps est d'un brun noirâtre, ombré de fauve, et teint de vert sur les pennes de l'aile et de la queue; quelques petites ondes blanches forment des franges dans les premières; le dessous du corps est blanchâtre, avec quelques traces de brun; la gorge est jaune, et des angles du bec passe sous les yeux une petite bande blanche.

Au reste, cette description n'en dit pas plus qu'en peut dire à l'œil la planche enluminée, n° 746, fig. 2, qui a été prise au cabinet de M. Mauduit sur un individu qui a péri.

LE GRAND BARBU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 871, a près de onze pouces de longueur. La couleur dominante dans le plumage est un beau vert, qui se trouve mêlé avec d'autres couleurs sur différentes parties du corps, et principalement sur la tête et le cou; la tête en entier et la partie antérieure du cou sont d'un vert mêlé de bleu, de façon que ces parties paroissent plus ou moins vertes, ou plus ou moins bleues, selon les différens reflets de la lumiere; la naissance du cou et le commencement du dos sont d'un brun marron, qui change aussi à différens aspects, parce qu'il est mêlé de vert; tout le dessus du corps est d'un très-beau vert, à l'exception des grandes plumes des ailes, qui sont en partie noires; tout le dessous du corps est d'un vert beaucoup plus clair; il y a quelques plumes du dessous de la queue d'un très-beau rouge. Le bec a un pouce dix lignes de longueur sur un pouce de largeur à sa base, où l'on voit des poils noirs et durs comme des crins; il est d'une couleur blanchâtre, mais noir à sa pointe. Les ailes sont courtes, et atteignent à peine à la moitié de la longueur de la queue. Il nous a été envoyé de la Chine.

LE BARBU VERT.

SIXIÈME ESPÈCE.

Il a six pouces et demi de longueur. Le dos, les couvertures des ailes et de la queue sont d'un très-beau vert. Les grandes pennes des ailes sont brunes; mais cette couleur n'est point apparente, étant cachée par les couvertures des ailes. La tête est d'un gris brun : le cou est de la même couleur; mais chaque plume est bordée de blanchâtre, et il y a de plus, au dessus et derrière chaque œil, une tache blanche. Le ventre est d'un vert beaucoup plus pâle que le dos. Le bec est blanchâtre, et la base de la mandibule supérieure est entourée de longs poils noirs et durs; le bec a un pouce deux lignes de longueur sur environ sept lignes de largeur à sa base. Les ailes sont courtes, et ne s'étendent qu'à la moitié de la queue. Il nous a été envoyé des grandes Indes, n° 870.

LES TOUCANS.

Ce qu'on peut appeler *physionomie* dans tous les êtres vivans dépend de l'aspect que leur tête présente lorsqu'on les regarde de face : ce qu'on désigne par les noms de *formes*, de *figure*, de *taille*, etc., se rapporte à l'aspect du corps et des membres. Dans les oiseaux, si l'on recherche cette physionomie, on s'apercevra aisément que tous ceux qui, relativement à la grosseur de leur corps, ont une tête légère avec un bec court et fin, ont en même temps la physionomie fine, agréable, et presque spirituelle; tandis que ceux au contraire qui, comme les barbus, ont une trop grosse tête, ou qui, comme les toucans, ont un bec aussi gros que la tête, se présentent avec un air stupide, rarement démenti par leurs habitudes naturelles. Mais il y a plus; ces grosses têtes et ces becs énormes, dont la longueur excède quelquefois celle du corps entier de l'oiseau, sont des parties si disproportionnées et des exubérances de nature si marquées, qu'on peut les regarder comme des monstruosités d'espèces qui ne diffèrent des monstruosités individuelles qu'en ce qu'elles se perpétuent sans altération; en sorte qu'on est obligé de les admettre aussi nécessairement que toutes les autres formes des corps, et de les compter parmi les caractères spécifiques des êtres auxquels ces mêmes parties difformes appartiennent. Si quelqu'un voyoit un toucan pour la première fois, il prendroit sa tête et son bec, vus de face, pour un de ces masques à long nez dont on épouvante les enfans; mais considérant ensuite sérieusement la structure et l'usage de cette production démesurée, il ne pourra s'empêcher d'être étonné que la nature ait fait la dépense d'un bec aussi prodigieux pour un oiseau de médiocre grandeur; et l'étonnement augmentera en reconnoissant que ce bec mince et foible, loin de servir, ne fait que nuire à l'oiseau, qui ne peut en effet rien saisir, rien entamer, rien diviser; et qui, pour se nourrir, est obligé de gober et d'avaler sa nourriture en bloc, sans la broyer ni même la concasser. De plus, ce bec, loin de faire un instrument utile, une arme, ou même un contre-poids, n'est au contraire qu'une masse en levier, qui gêne le vol de l'oiseau, et, lui donnant un air à demi culbutant, semble le ramener vers la terre, lors même qu'il veut se diriger en haut.

Les vrais caractères des erreurs de la nature sont la disproportion jointe à l'inutilité. Toutes les parties qui, dans les animaux, sont excessives, surabondantes, placées à contre-sens, et qui sont en même temps plus nuisibles qu'utiles, ne doivent pas être mises dans le grand plan des vues directes de la nature, mais dans la petite carte de ses caprices, ou, si l'on veut, de ses méprises, qui néanmoins ont un but aussi direct que les premières, puisque ces mêmes productions extraordinaires nous indiquent que tout ce qui peut être est, et que, quoique les proportions, la régularité, la symétrie, règnent ordinairement dans tous les ouvrages de la nature, la disproportion, les excès et les défauts nous démontrent que l'étendue de sa puissance ne se borne point à ces idées de proportion et de régularité auxquelles nous voudrions tout rapporter.

Et de même que la nature a doué le plus grand nombre des êtres de tous les attributs qui doivent concourir à la beauté et à la perfection de la forme, elle n'a guère manqué de réunir plus d'une disproportion dans ses productions moins soignées. Le bec excessif, inutile, du toucan renferme une langue encore plus inutile, et dont la structure est très-extraordinaire : ce n'est point un organe charnu ou cartilagineux comme la langue de tous les animaux ou des autres oiseaux, c'est une véritable plume bien mal placée, comme l'on voit, et renfermée dans le bec comme dans un étui.

Le nom même de *toucan* signifie *plume* en langue brasilienne; et les naturels de ce pays ont appelé *toucan tabouracé* l'oiseau dont ils prenoient les plumes pour se faire les parures qu'ils ne portoient que les jours de fêtes. *Toucan tabouracé* signifie *plumes pour danser*. Ces oiseaux, si difformes par leur bec et par leur langue, brillent néanmoins par leur plumage. Ils ont en effet des plumes propres aux plus beaux ornemens, et ce sont celles de la gorge : la couleur en est orangée, vive, éclatante; et, quoique ces belles plumes n'appartiennent qu'à quelques-unes des espèces de toucans, elles ont donné le nom à tout le genre. On recherche même en Europe ces gorges de toucans pour

1. LE TOCO

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Toucan. *(Cuvier)*

Pl. 137.

2. LE TOUCAN

Ordre des Grimpeurs..... *id*... *id*..

ire des manchons. Son bec prodigieux lui valu d'autres honneurs, et l'a fait placer rmi les constellations australes, où l'on 'a guère admis que les objets les plus frap- ans et les plus remarquables. Ce bec est ı général beaucoup plus gros et plus long, proportion du corps, que dans aucun autre iseau ; et ce qui le rend encore plus exces- f, c'est que, dans toute sa longueur, il st plus large que la tête de l'oiseau : c'est, omme le dit Léry, le bec des becs : aussi lusieurs voyageurs ont-ils appelé le toucan *'oiseau tout bec;* et nos créoles de Cayenne e le désignent que par l'épithète de *gros ec.* Ce long et large bec fatigueroit prodi- ieusement la tête et le cou de l'oiseau, s'il 'étoit pas d'une substance légère : mais il st si mince, qu'on peut sans effort le faire éder sous les doigts. Ce bec n'est donc pas propre à briser les graines ni même les fruits endres; l'oiseau est obligé de les avaler tout ntiers : et de même il ne peut s'en servir pour se défendre, et encore moins pour at- aquer ; à peine peut-il serrer assez pour faire impression sur le doigt quand on le lui présente. Les auteurs qui ont écrit que ce toucan perçoit les arbres comme le pic se sont donc bien trompés; ils n'ont rapporté ce fait que d'après la méprise de quelques Espagnols qui ont confondu ces deux oiseaux, et les ont également appelés *carpenteros* (charpentiers) ou *tacatacas* en langue péru- vienne, croyant qu'ils frappoient également contre les arbres. Néanmoins il est certain que les toucans n'ont ni ne peuvent avoir cette habitude, et qu'ils sont très-éloignés du genre des pics; et Scaliger avoit fort bien remarqué avant nous que ces oiseaux ayant le bec crochu et courbé en bas, il ne pa- roissoit pas possible qu'ils entamassent les arbres.

La forme de ce gros et grand bec est fort différente dans chaque mandibule : la su- périeure est recourbée en bas en forme de faux, arrondie en dessus et crochue à son extrémité; l'inférieure est plus courte, plus étroite et moins courbée en bas que la su- périeure : toutes deux sont dentelées sur leurs bords, mais les dentelures de la supé- rieure sont bien plus sensibles que celles de l'inférieure; et ce qui paroît encore singu- lier, c'est que ces dentelures, quoiqu'en égal nombre de chaque côté des mandibules, non seulement ne se correspondent pas de haut en bas ni de bas en haut, mais même ne se rapportent pas dans leur position re- lative, celles du côté droit ne se trouvant pas vis-à-vis de celles du côté gauche, car elles commencent plus près ou plus loin en ar- rière, et se terminent aussi plus ou moins près en avant.

La langue des toucans est, comme nous venons de le dire, encore plus extraordi- naire que le bec : ce sont les seuls oiseaux qui aient une plume au lieu de langue ; et c'est une plume dans l'acception la plus stricte, quoique le milieu ou la tige de cette *plume-langue* soit d'une substance cartilagi- neuse, large de deux lignes : mais elle est accompagnée, des deux côtés, de barbes très-serrées et toutes pareilles à celles des plumes ordinaires; ces barbes, dirigées en avant, sont d'autant plus longues qu'elles sont situées plus près de l'extrémité de la langue, qui est elle-même tout aussi longue que le bec. Avec un organe aussi singulier et si différent de la substance et de l'orga- nisation ordinaire de toute langue, on seroit porté à croire que ces oiseaux devroient être muets ; néanmoins ils ont autant de voix que les autres, et ils font entendre très-sou- vent une espèce de sifflement qu'ils réitèrent promptement et assez long-temps pour qu'on les ait appelés *oiseaux prédicateurs.* Les sau- vages attribuent aussi de grandes vertus à cette langue de plume [1], et ils l'emploient comme remède dans plusieurs maladies. Quelques auteurs ont cru que les toucans n'avoient point de narines : cependant il ne faut, pour les voir, qu'écarter les plumes de la base du bec, qui les couvrent dans la plupart des especes; et dans d'autres elles sont sur un bec nu, et par conséquent fort apparentes.

Les toucans n'ont rien de commun avec les pics que la disposition des doigts, deux en avant et deux en arrière, et même, dans ce caractère qui leur est commun, on peut observer que les doigts des toucans sont bien plus longs, et tout autrement proportionnés que ceux des pics. Le doigt extérieur du devant est presque aussi long que le pied tout entier, qui est à la vérité fort court; et les autres doigts sont aussi fort longs : les deux doigts intérieurs sont les moins longs de tous. Les pieds des toucans n'ont que la moitié de la longueur des jambes, en sorte que ces oiseaux ne peuvent marcher, parce que le pied appuie dans toute sa longueur sur la terre; ils ne font donc que sautiller d'assez mauvaise grâce : ces pieds sont dé-

1. M. de La Condamine parle d'un toucan qu'il a vu sur les bords du Maragnon, dont le bec mons- trueux est rouge et jaune; sa langue, dit-il, qui ressemble à une plume déliée, passe pour avoir de grandes vertus.

nués de plumes, et converts de longues écailles douces au toucher. Les ongles sont proportionnés à la longueur des doigts, arqués, un peu aplatis, obtus à leur extrémité, et sillonnés en dessous suivant leur longueur par une cannelure ; ils ne servent pas à l'oiseau pour attaquer ou se défendre, ni même pour grimper, mais uniquement pour se maintenir sur les branches, où il se tient assez ferme.

Les toucans sont répandus dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale, et ne se trouvent point dans l'ancien continent : ils sont erratiques plutôt que voyageurs, ne changeant de pays que pour suivre les saisons de la maturité des fruits qui leur servent de nourriture; ce sont surtout les fruits des palmiers ; et comme ces espèces d'arbres croissent dans des terrains humides et près du bord des eaux, les toucans habitent ces lieux de préférence, et se trouvent quelquefois dans les palétuviers, qui ne croissent que dans la vase liquide : c'est peut-être ce qui a fait croire qu'ils mangeoient du poisson : mais ils ne peuvent tout au plus qu'en avaler de très-petits; car leur bec n'étant propre ni pour entamer ni pour couper, ils ne peuvent qu'avaler en bloc les fruits même les plus tendres, sans les comprimer : et leur large gosier leur facilite cette habitude, dont on peut s'assurer en leur jetant un assez gros morceau de pain, car ils l'avalent sans chercher à le diviser.

Ces oiseaux vont ordinairement par petites troupes de six à dix ; leur vol est lourd, et s'exécute péniblement, vu leurs courtes ailes et leur énorme bec, qui fait pencher le corps en avant : cependant ils ne laissent pas de s'élever au dessus des grands arbres, à la cime desquels on les voit presque toujours perchés et dans une agitation continuelle, qui, malgré la vivacité de leurs mouvemens, n'ôte rien à leur air grave, parce que ce gros bec leur donne une physionomie triste et sérieuse, que leurs grands yeux fades et sans feu augmentent encore; en sorte que, quoique très-vifs et très-remuans, ils n'en paroissent que plus gauches et moins gais.

Comme ils font leurs nids dans des trous d'arbre que les pics ont abandonnés, on a cru qu'ils creusoient eux-mêmes ces trous. Ils ne pondent que deux œufs, et cependant toutes les espèces sont assez nombreuses en individus. On les apprivoise très-aisément en les prenant jeunes ; on prétend même qu'on peut les faire nicher et produire en domesticité. Ils ne sont pas difficiles à nourrir; car ils avalent tout ce qu'on leur jette, pain, chair, ou poisson : ils saisissent aussi avec la pointe du bec les morceaux qu'on leur offre de près ; ils les lancent en haut et les reçoivent dans leur large gosier. Mais lorsqu'ils sont obligés de se pourvoir d'eux-mêmes et de ramasser les alimens à terre, ils semblent les rechercher en tâtonnant, et ne prennent le morceau que de côté, pour le faire sauter ensuite et le recevoir. Au reste, ils paroissent si sensibles au froid, qu'ils craignent la fraîcheur de la nuit dans les climats même les plus chauds du nouveau continent : on les a vus dans la maison se faire une espèce de lit d'herbes, de paille et de tout ce qu'ils peuvent ramasser, pour éviter apparemment la fraîcheur de la terre. Ils ont en général la peau bleuâtre sous les plumes; et leur chair, quoique noire et assez dure, ne laisse pas de se manger.

Nous connoissons deux genres particuliers dans le genre entier de ces oiseaux, les toucans et les aracaris. Ils sont différens les uns des autres, 1° par la grandeur, les toucans étant de beaucoup plus grands que les aracaris ; 2° par les dimensions et la substance du bec, lequel dans les aracaris est beaucoup moins allongé et d'une substance plus dure et plus solide; 3° par la différence de la queue, qui est plus longue dans les aracaris et très-sensiblement étagée, tandis qu'elle est arrondie dans les toucans [1]. Nous séparerons donc ces oiseaux les uns des autres; et, après cette division, il ne nous restera que cinq espèces dans les toucans.

1. Ce sont les Brasiliens qui les premiers ont distingué ces deux variétés, et qui ont appelé *toucans* les grands et *aracaris* les petits oiseaux de ce genre ; et cette distinction est si bien fondée, que les naturels de la Guiane l'ont faite de même, en appelant les toucans *kararouima* et les aracaris *grigri*.

LE TOCO.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le corps de cet oiseau, n° 82, a neuf à pouces de longueur, y compris la tête la queue; son bec en a sept et demi. La e, le dessus du cou, le dos, le croupion, ailes, la queue en entier, la poitrine et ventre sont d'un noir foncé; les couvertu- du dessus de la queue sont blanches, et les du dessous sont d'un beau rouge; le ssous du cou et la gorge sont d'un blanc élé d'un peu de jaune; entre ce jaune, us la gorge, et le noir de la poitrine, on it un petit cercle rouge; la base des deux mandibules du bec est noire; le reste de la mandibule inférieure est d'un jaune rougeâtre; la mandibule supérieure est de cette même couleur jaune rougeâtre jusqu'aux deux tiers environ de sa longueur; le reste de cette mandibule jusqu'à sa pointe est noir; les ailes sont courtes et ne s'étendent guère qu'au tiers de la queue; les pieds et les ongles sont noirs. Cette espèce est nouvelle, et nous lui avons donné le nom de *toco* pour la distinguer des autres.

LE TOUCAN A GORGE JAUNE.

SECONDE ESPÈCE.

L'on a représenté, dans les planches enminées, deux variétés de cette espèce, la remiere sous la dénomination de *toucan à orge jaune de Cayenne*, n° 269, la seconde us celle de *toucan à gorge jaune du Brél*, n° 307; mais elles se trouvent également ans ces deux contrées, et ne nous paroisnt former qu'une seule et même espèce. es différences dans la couleur du bec et ans l'étendue de la plaque jaune de la gorge, ussi bien que la vivacité des couleurs, peuent provenir de l'âge de l'oiseau; cela est rès-certain pour la couleur des couvertures upérieures de la queue, qui sont jaunes ans quelques individus, et rouges dans 'autres. Ces oiseaux ont tous deux la tête, e dessus du corps, les ailes et la queue oirs; la gorge orangée et d'une couleur lus ou moins large; le ventre est noirâtre, t les couvertures inférieures de la queue ont rouges; le bec est noir avec une raie leue à son sommet sur toute sa longueur; a base du bec est environnée d'une assez arge bande jaune ou blanche; les narines ont cachées dans les plumes de la base du ec, leur ouverture est arrondie. Les pieds, ongs de vingt lignes, sont bleuâtres; le bec quatre pouces et demi de longueur sur lix-sept lignes de hauteur à sa base : l'oieau entier, depuis le bout du bec jusqu'à 'extrémité de la queue, a dix-neuf pouces; sur quoi déduisant six pouces deux ou trois lignes pour la queue, et quatre pouces et demi pour le bec, il ne reste pas neuf pouces pour la longueur de la tête et du corps de l'oiseau.

C'est de cette espèce de toucan que l'on tire les plumes brillantes dont on fait des parures; on découpe dans la peau toute la partie jaune de la gorge, et l'on vend ces plumes assez cher. Ce ne sont que les mâles qui portent ces belles plumes jaunes sur la gorge : les femelles ont cette même partie blanche, et c'est cette différence qui a induit les nomenclateurs en erreur; ils ont pris la femelle pour une autre espèce; et même ils se sont trompés doublement, parce que, les couleurs variant dans la femelle comme dans le mâle, ils ont fait dans les femelles deux espèces ainsi que dans les mâles. Or nous réduisons ici ces quatre prétendues espèces à une seule, à laquelle même nous pouvons en rapporter une cinquième indiquée par Laët, qui ne diffère de ceux-ci que par la couleur blanche de la poitrine.

En général, les femelles sont à très-peu près de la grandeur des mâles; elles ont les couleurs moins vives, et la bande rouge du dessous de la gorge très-étroite : mais du reste elles leur ressemblent parfaitement. Nous avons fait représenter l'une de ces femelles dans la planche enluminée, n° 262,

sous la dénomination de *toucan à gorge blanche de Cayenne*, parce que nous ignorions alors que ce fût une femelle. Au reste, cette seconde espèce est la plus commune et peut-être la plus nombreuse du genre de ces oiseaux; il y en a quantité dans la Guiane, surtout dans les forêts humides et dans les palétuviers. Quoiqu'ils n'aient, comme tous les autres toucans, qu'une plume pour langue, ils jettent un cri ticulé, qui semble prononcer *pinien-c* ou *pignen-coin*, d'une manière si distin que les créoles de Cayenne leur ont dor ce nom, que nous n'avons pas cru dev adopter, parce que le toco ou toucan l'espèce précédente prononce cette mê parole, et qu'alors on les eût confondus.

LE TOUCAN A VENTRE ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce toucan a la gorge jaune comme le précédent; mais il a le ventre d'un beau rouge, au lieu que l'autre l'a noir. Thevet, qui le premier a parlé de cet oiseau, dit que son bec est aussi long que le corps. Aldrovande donne à ce bec deux palmes de longueur et un de largeur, et M. Brisson estime cette mesure six pouces pour les deux palmes. Comme nous n'avons pas vu cet oiseau, nous n'en pouvons parler que d'après les indications de ces deux premiers auteurs. Nous remarquerons néanmoins qu'Aldrovande s'est trompé en lui donnant trois doigts en avant et un en arrière, quoique Thevet dise expressément qu'il a deux doigts en devant et deux en arrière; ce qui est conforme à la nature :

Il a la tête, le cou, le dos, et les ailes, noirs avec quelques reflets blanchâtres; la poitrine d'une belle couleur d'or avec du rouge au dessus, c'est-à-dire sous la gorg il a aussi le ventre et les jambes d'un rou très-vif, ainsi que l'extrémité de la queu qui pour le reste est noire; l'iris de l'œil noir; il est entouré d'un cercle blanc q l'est lui-même d'un autre cercle jaune. mandibule inférieure du bec est une fo moins large près de l'extrémité du bec, qu ne l'est la mandibule supérieure; elles so toutes les deux dentelées sur leurs bords.

Thevet assure que cet oiseau se nourri soit de poivre; qu'il en avaloit même en grande quantité qu'il étoit obligé de le rej ter. Ce fait a été copié par tous les natura listes : cependant il n'y a point de poiv en Amérique, et l'on ne sait pas tro quelle peut être la graine dont cet auteur voulu parler, si ce n'est le piment que quel ques auteurs appellent *poivre long*.

LE COCHICAT.

QUATRIÈME ESPÈCE.

C'est par contraction le nom que cet oiseau porte dans son pays natal au Mexique. Fernandès est le seul auteur qui en ait parlé comme l'ayant vu, et voici la description qu'il en donne.

« Il est à peu près de la grandeur des autres toucans : il a, dit-il, le bec de sept pouces de long, dont la mandibule supérieure est blanche et dentelée, et l'inférieure noire; ses yeux sont noirs, et l'iris d'un jaune rougeâtre; il a la tête et le cou noirs jusqu'à une ligne transversale rouge qui l'entoure en forme de collier; après quoi, le dessus du cou est encore noir, et le dessous est blanchâtre, semé de quelques taches rouges et de petites lignes noires; la queue et les ailes sont noires aussi; le ventre est vert; les jambes sont rouges; les pieds sont d'un cendré verdâtre, et les ongles noirs. Il habite les bords de la mer et se nourrit de poisson. »

1. LE TOUCAN GRIGRI

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Toucan. *(Cuvier)*

Pl. 138

2. LE BARBICAN

Ordre des Grimpeurs. *Genre* Barbu. *(Cuvier)*

LE HOCHICAT.

CINQUIÈME ESPÈCE.

C'est de même le nom, par contraction, ie cet oiseau porte au Mexique. Fernan- s est encore le seul qui l'ait indiqué.

« Il est, dit-il, de la grandeur et de la rme d'un perroquet; son plumage est esque entièrement vert, seulement semé quelques taches rouges; les jambes et les pieds sont noirs et courts; le bec a quatre pouces de longueur; il est varié de jaune et de noir. »

Cet oiseau habite, comme le précédent, les bords de la mer dans la contrée la plus chaude du Mexique.

LES ARACARIS.

Les aracaris, comme nous l'avons dit, ont bien plus petits que les toucans. On en connoît quatre espèces, toutes originaires des climats chauds de l'Amérique.

LE GRIGRI.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 166, se trouve au Brésil, t très-communément à la Guiane, où on appelle *grigri*, parce que ce mot exprime peu près son cri, qui est aigu et bref. Il les mêmes habitudes naturelles que les oucans; on le trouve dans les mêmes en- troits humides et plantés de palmiers. On onnoît, dans cette première espèce, une ariété, n° 727, dont nos nomenclateurs ont fait une espèce particulière : cependant e n'est qu'une différence si légère, qu'on peut l'attribuer à l'âge plutôt qu'au climat; lle ne consiste que dans une bande trans- ersale d'un beau rouge sur la poitrine. Il a aussi quelque différence dans la couleur lu bec : mais ce caractère est tout-à-fait équivoque, parce que, dans la même es- pèce, les couleurs du bec varient suivant l'âge, et sans aucun ordre constant, dans chaque individu; en sorte que Linnæus a eu tort d'établir sur les couleurs du bec les caractères différentiels de ces oiseaux.

Ceux-ci ont la tête, la gorge, et le cou, noirs; le dos, les ailes, et la queue, d'un vert obscur; le croupion rouge; la poitrine et le ventre jaunes; les couvertures inférieures de la queue et les plumes des jambes d'un jaune olivâtre, varié de rouge et de fauve; les yeux grands, et l'iris jaune. Le bec est long de quatre pouces un quart, épais de seize lignes en hauteur, et d'une texture plus solide et plus dure que celle du bec des toucans. La langue est semblable, c'est-à-dire garnie de barbes comme le sont les plumes; caractère particulier et commun aux toucans et aux aracaris. Les pieds de celui-ci sont d'un vert noirâtre; ils sont très courts et les doigts sont très-longs. Toute la grandeur de l'oiseau, y compris celle du bec et la queue, est de seize pouces huit lignes.

La femelle, n° 728, ne diffère du mâle que par la couleur de la gorge et du dessous du cou, qui est brune, tandis qu'elle est noire dans le mâle, lequel a ordinairement aussi le bec noir et blanc, au lieu que la femelle a la mandibule inférieure du bec noire, et la supérieure jaune, avec une bande longitudinale noire qui représente assez exactement la figure d'une longue plume étroite.

LE KOULIK.

SECONDE ESPÈCE.

Ce petit mot *koulik*, prononcé vite, représente exactement le cri de cet oiseau, n° 577, et c'est par cette raison que les créoles de Cayenne lui ont donné ce nom. Il est un peu moins gros que le précédent, et il a le bec un peu plus court dans la même proportion. Il a la tête, la gorge, le cou, et la poitrine, noirs; il porte sur le dessus du cou un demi-collier jaune et étroit; on voit une tache de la même couleur jaune de chaque côté de la tête, derrière les yeux; le dos, le croupion, et les ailes, sont d'un beau vert; et le ventre, vert aussi, est varié de noirâtre; les couvertures inférieures de la queue sont rougeâtres, mais la queue est verte et ter[illegible] née de rouge; les pieds sont noirâtres [illegible] bec est rouge à sa base, et noir sur le r[illegible] de son étendue; les yeux sont environ[illegible] d'une membrane nue et bleuâtre.

La femelle, n° 729, ne diffère du m[illegible] que par la couleur du haut du cou, où [illegible] plumage est brun, tandis qu'il est plus r[illegible] dans le mâle; le dessous du corps, depui[illegible] gorge jusqu'au bas du ventre, est gris d[illegible] la femelle, et le demi-collier est d'un ja[illegible] tres-pâle, au lieu qu'il est d'un beau ja[illegible] dans le mâle, et que le dessous du corps [illegible] varié de différentes couleurs.

L'ARACARI A BEC NOIR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous ne connoissons de cet oiseau que ce qu'en a dit Nieremberg. Il est de la grosseur d'un pigeon; son bec est épais, noir, et crochu; les yeux sont noirs aussi, mais l'iris en est jaune; il a les ailes et la queue variées de noir et de blanc; une bande noire prend depuis le bec et s'étend de ch[illegible] que côté jusque sous la poitrine; le ha[illegible] des ailes est jaune, et le reste du corps [illegible] d'un blanc jaunâtre; les jambes et les pie[illegible] sont bruns, et les ongles blanchâtres.

L'ARACARI BLEU.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Voici ce que Fernandès rapporte au sujet de cet oiseau, qu'aucun autre naturaliste n'a vu:

« Il est de la grandeur d'un pigeon commun; son bec est fort grand, dentelé, jaune en dessus, et d'un noir rougeâtre en dessous; ses yeux sont noirs; l'iris est d'un jaune rougeâtre; tout son plumage est var[illegible] de cendré et de bleu. »

Il paroît, par le témoignage de ce mêm[illegible] auteur, que quelques especes d'ar[illegible]caris [illegible] sont que des oiseaux de passage dans ce[illegible] taines contrées de l'Amérique méridional[illegible]

LE BARBICAN.

Comme cet oiseau tient du barbu et du toucan, nous avons cru pouvoir le nommer *barbican*. C'est une espèce nouvelle, q[illegible] n'a été décrite par aucun naturaliste, et q[illegible]

'anmoins n'est pas d'un climat fort éloigné; r elle nous a été envoyée des côtes de Barrie, mais sans nom et sans aucune notice r ses habitudes naturelles.

Cet oiseau, n° 602, a les doigts disposés ux en avant et deux en arrière, comme s barbus et les toucans. Il ressemble à ux-ci par la distribution des couleurs, par forme de son corps, et par son gros bec, i cependant est moins long, beaucoup oins large et bien plus solide que celui s toucans; mais il en diffère par sa langue aisse, et qui n'est pas une plume comme lle des toucans. Il ressemble en même mps aux barbus par les longs poils qui rtent de la base du bec, et s'étendent en au delà des narines. La forme du bec est particulière, la mandibule supérieure étant pointue, crochue à son extrémité, avec deux dentelures mousses de chaque côté; la mandibule inférieure est rayée transversalement par de petites cannelures; le bec entier est rougeâtre et courbé en bas.

Le plumage du barbican est noir sur toute la partie supérieure du corps, le haut de la poitrine et le ventre, et il est rouge sur le reste du dessous du corps, à peu près comme celui de certains toucans.

Il a neuf pouces de long; la queue a trois pouces et demi; le bec, dix-huit lignes de longueur sur dix d'épaisseur; et les pieds n'ont guère qu'un pouce de hauteur, en sorte que cet oiseau a grande peine à marcher.

LE CASSICAN.

Nous avons donné le nom de *Cassican* cet oiseau, n° 628, dont l'espèce n'étoit as connue, et qui nous a été envoyé par l. Sonnerat, parce que ce nom indique les eux genres d'oiseaux avec lesquels il a le plus e rapport, celui des cassiques et celui des oucans. Nous ne sommes pas assurés du climat où il se trouve; nous présumons seulement qu'il est des parties méridionales de Amérique; mais, de quelque contrée qu'il oit originaire ou natif, il est certain qu'il ssemble aux cassiques de l'Amérique par forme du corps, et par la partie chauve u devant de la tête, et qu'en même temps tient du toucan par la grosseur et la forme u bec, qui est arrondi et large à sa base, t crochu à l'extrémité; en sorte que si ce ec étoit plus gros, et que les doigts fussent isposés deux à deux, on pourroit le regarder comme une espèce voisine du genre des oucans.

Nous ne ferons pas la description des couleurs de cet oiseau; la planche enluminée, n° 628, en donne une idée complète. Il a le corps mince, mais allongé, et sa longueur totale est d'environ treize pouces; le bec a deux pouces et demi, la queue cinq pouces, et les pieds quatorze lignes. Nous ne sommes point informés de ses habitudes naturelles; si l'on vouloit juger par la forme du bec et par celle des pieds, on pourroit croire qu'il vit de proie. Néanmoins les toucans et les perroquets, qui ont le bec crochu, ne vivent que de fruits; et les ongles, ainsi que le bec du cassican, sont beaucoup moins crochus que ceux du perroquet : en sorte que nous regardons le cassican comme un oiseau frugivore, en attendant que nous soyons mieux informés.

LES CALAOS, ou LES OISEAUX RHINOCÉROS.

Nous venons de voir que les toucans, si inguliers par leur énorme bec, appartienent tous au continent de l'Amérique méridionale : voici d'autres oiseaux de l'Afrique et des grandes Indes, dont le bec, aussi prodigieux pour les dimensions que celui des toucans, est encore plus extraordinaire par la forme, ou, pour mieux dire, plus exces-

sivement monstrueux, comme pour nous démontrer que la vieille nature de l'ancien continent, toujours supérieure à la nature moderne du Nouveau-Monde dans toutes ses productions, se montre aussi plus grande, même dans ses erreurs, et plus puissante jusque dans ses écarts.

En considérant le développement extraordinaire, la surcharge inutile, l'excroissance superflue, quoique naturelle, dont le bec de ces oiseaux est non seulement grossi, mais déformé, on ne peut s'empêcher d'y reconnoître les attributs mal assortis de ces espèces disparates, dont les plus monstrueuses naquirent et périrent presque en même temps par la disconvenance et les oppositions de leur conformation. Ce n'est pas la seule ni la première fois que l'examen attentif de la nature nous ait offert cette vue, même dans le genre des oiseaux : ceux auxquels on a donné les noms de *bec croise*, *bec en ciseau*, sont des exemples de cette structure incomplète et contraire à tout usage, laquelle leur ôte presque le moyen de vivre et celui de se défendre contre les espèces même plus petites et moins fortes, mais plus heureuses et puissantes, parce qu'elles sont douées d'organes plus assortis. Nous avons de semblables exemples dans les animaux quadrupèdes : les unaux, les aïs, les fourmiliers, les pangolins, etc., dénués ou misérables par la forme du corps et la disproportion de leurs membres, traînent à peine une existence péuible, toujours contrariée par les défauts ou les excès de leur organisation; la durée de ces espèces imparfaites et débiles n'est protégée que par la solitude, et ne s'est maintenue et ne se maintiendra que dans les lieux déserts, où l'homme et les animaux puissans ne fréquentent pas [1].

Si nous examinons en particulier le bec des calaos, nous reconnoîtrons que, loin d'être fort à proportion de sa grandeur, ou utile en raison de sa structure, il est au contraire très-foible et très-mal conformé; nous verrons qu'il nuit plus qu'il ne sert à l'oiseau qui le porte, et qu'il n'y a peut-être pas d'exemple dans la nature d'une arme d'aussi grand appareil et d'aussi peu d'effet. Ce bec n'a point de prise : sa pointe, comme dans un long levier très-éloigné du point d'appui, ne peut serrer que mollement. Sa substance est si tendre qu'elle se fèle à la tranche par le plus léger frottement : ce sont ces fêlures irrégulières et accidentelles que les naturalistes ont prises pour une den lure naturelle et régulière. Elles produis un effet remarquable dans le bec du ca rhinocéros; c'est que les deux mandibu ne se touchent que par la pointe; le re demeure ouvert et béant, comme si el n'eussent pas été faites l'une pour l'autr leur intervalle est usé, rompu de mani que, par la substance et par la forme cette partie, il semble qu'elle n'ait pas faite pour servir constamment, mais plu pour se détruire d'abord et sans retour l'usage même auquel elle paroît destinée.

Nous avons adopté, d'après nos nome clateurs, le nom de *calao*, pour désigner genre entier de ces oiseaux, quoique les I diens n'aient donné ce nom qu'à une deux espèces. Plusieurs naturalistes les o appelés *rhinocéros*, à cause de l'espèce corne qui surmonte leur bec; mais presq tous n'ont vu que les becs de ces oiseau extraordinaires. Nous-mêmes ne connoisso pas ceux dont nous avons fait représent les becs dans les planches, nos 933 et 93 et avant d'entamer les descriptions de c différens oiseaux d'après le témoignage d voyageurs et d'après nos propres observ tions, il nous a paru nécessaire de les ra ger relativement à leur caractère le pl frappant, qui est la forme singulière leur bec. On verra qu'ici, comme en tou et dans ses erreurs, ainsi que dans s vues droites, la nature passe par des gr dations nuancées, et que de dix espèc dont ce genre est composé, il n'y en peut-être qu'une à laquelle on doive ap pliquer la dénomination d'*oiseau-rhinoc ros*, toutes les autres ne nous présentant qu des degrés et des nuances plus ou moi voisines de cette forme de bec, l'une d plus étranges de la nature, puisqu'elle e évidemment l'une des plus contraires au fins qu'on lui suppose.

Ces dix espèces sont, 1° le calao rhino céros, dont le bec est représenté, planch enluminée, n° 934;

2° Le calao à casque rond, dont le be est représenté dans la planche enlumine n° 933;

3° Le calao des Philippines à casque con cave;

4° Le calao d'Abyssinie, que nous avon fait représenter, planche enluminée, n° 779

5° Le calao d'Afrique, auquel nous don nons le nom de *brac*;

6° Le calao de Malabar, que nous avon vu vivant, et que nous avons fait représen ter, planche enluminée, n° 873;

2. Voyez sur ce sujet l'article de l'*unau* et de l'*aï*.

7° Le calao des Moluques, que nous ons fait représenter d'après un individu npaillé, planche enluminée, n° 283;

8° Le calao de l'île Panay, dont nous ons fait représenter le mâle et la femelle apres des individus empaillés, planches luminées, nos 780 et 781;

9° Le calao de Manille, que nous avons it représenter d'après un individu emaillé, planche enluminée, n° 891;

10° Enfin le tock ou calao à bec rouge du énégal, représenté d'après un individu emaillé, planche enluminée, n° 260.

En considérant ces dix espèces dans l'ore inverse, c'est-à-dire en remontant du ck, qui est la dernière, à la précédente, est-à-dire au calao de Manille et jusqu'au hinocéros, qui est la première, on reconuitra tous les degrés par où la nature passe pour arriver à cette monstrueuse conformation de bec. Le tock a un large bec en forme de faux, comme les autres; mais ce bec est simple et sans éminence : le calao de Manille a déjà une éminence apparente sur le haut du bec; cette éminence est plus marquée dans le calao de l'île Panay; elle est très-remarquable dans le calao des Moluques; encore plus considérable dans le calao d'Abyssinie; énorme enfin dans le calao des Philippines et du Malabar, et tout à fait monstrueuse dans le calao-rhinocéros. Mais si ces oiseaux ont de si grandes différences par la forme du bec, ils ont une ressemblance générale dans la conformation des pieds, qui consiste en ce que les doigts latéraux sont très-longs et presque égaux à celui du milieu.

LE TOCK.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau a un fort gros bec; mais ce ec est simple et sans excroissance : cependant il est en forme de faux, comme celui es autres calaos, qui l'ont surmonté d'une orne ou d'un casque plus ou moins étendu plus ou moins relevé. D'ailleurs le tock ssemble aux calaos par la plupart des haitudes naturelles, et se trouve, comme ux, dans les climats les plus chauds de ancien continent. Les nègres du Sénégal i ont donné le nom de *tock;* et nous ons cru devoir le lui conserver. L'oiseau une diffère beaucoup de l'adulte, car il a bec noir et le plumage gris cendré, au eu qu'avec l'âge le bec devient rouge et le umage noirâtre sur le dessus du corps, s ailes et la queue, et blanchâtre tout auour de la tête, du cou, et sur toutes les arties inférieures du corps. On assure aussi ue les pieds de l'oiseau jeune sont noirs, t qu'ils deviennent rougeâtres, ainsi que le ec, avec l'âge. Il n'est donc pas étonnant ue M. Brisson en ait fait deux espèces : la remière de ses phrases indicatives nous aroît répondre au tock adulte, et la seconde u tock jeune.

Cet oiseau a trois doigts en avant et un eul en arrière; celui du milieu est étroiement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et beaucoup moins étroitement au doigt intérieur jusqu'à la première articulation seulement. Il a le bec très-gros, courbé en bas, légèrement dentelé sur ses bords.

L'individu que nous décrivons ici, nos 260 et 890, avoit vingt pouces de longueur; la queue avoit six pouces dix lignes; le bec, trois pouces cinq lignes sur douze lignes et demie d'épaisseur à la base; la substance cornée de ce bec est légère et mince, en sorte qu'il ne peut offenser violemment; les pieds ont dix-huit lignes de hauteur.

Ces oiseaux, qu'on trouve assez communément au Sénégal, sont très-niais lorsqu'ils sont jeunes; on les approche et on les prend sans qu'ils s'enfuient; on peut les tirer sans qu'ils s'épouvantent, ni même sans qu'ils bougent : mais lorsqu'ils sont adultes, l'âge leur donne de l'expérience, au point de changer entièrement leur premier naturel; ils deviennent alors très-sauvages, ils fuient et se perchent sur la cime des arbres, tandis que les jeunes restent tous sur les branches les plus basses et sur les buissons, où ils demeurent sans mouvement, la tête enfoncée dans les épaules, de manière qu'on n'en voit pour ainsi dire que le bec : ainsi les jeunes ne volent presque pas, au

lieu que les vieux prennent souvent un vol élevé et assez rapide. On voit beaucoup de ces oiseaux jeunes dans les mois d'août et de septembre ; on peut les prendre à la main, et dès le premier moment ils semblent être aussi privés que si on les avoit élevés dans la maison ; mais cela vient de leur stupidité, car il faut leur porter la nourriture au bec ; ils ne la cherchent ni ne la ramassent lorsqu'on la leur jette, ce qui fait présumer que les pères et mères sont obligés de les nourrir pendant un très-long temps. Dans leur état de liberté, ces oiseaux vivent de fruits sauvages, et en domesticité ils mangent du pain et avalent tout ce qu'on veut leur mettre dans le bec.

Au reste, le tock est fort différent du toucan : cependant il paroît qu'un de nos savans naturalistes les a pris l'un pour l'autre. M. Adanson dit, dans son *Voyage au Sénégal*, qu'il a tué deux toucans dans cette contrée ; or il est certain qu'il n'y a de toucans en Afrique que ceux qu'on peut y avoir transportés d'Amérique, et c'est ce qui me fait présumer que ce sont des tocks et non pas des toucans, dont M. Adanson a voulu parler.

LE CALAO DE MANILLE.

SECONDE ESPÈCE.

Cette espèce n'étoit pas connue, et nous a été envoyée pour le Cabinet du roi par M. Poivre, auquel nous devons beaucoup d'autres connoissances et un grand nombre de choses curieuses. Cet oiseau, n° 891, n'est guère plus gros que le tock ; il a vingt pouces de longueur. Son bec est long de deux pouces et demi, moins courbé que celui du tock, point dentelé, mais assez tranchant par les bords et plus pointu ; ce bec est surmonté d'un léger feston proéminent, adhérent à la mandibule supérieure, et ne formant qu'un simple renflement. La tête et le cou sont d'un blanc lavé de jaunâtre avec des ondes brunes ; on remarque une plaque noire à chaque côté de la tête sur les oreilles. Le dessus du corps est d'un brun noirâtre avec quelques franges blanchâtres, filées légèrement dans les pennes de l'aile ; le dessous du corps est d'un blanc sale. Les pennes de la queue sont de la même couleur que celles des ailes, seulement elles sont coupées transversalement dans leur milieu par une bande rousse de deux doigts de longueur. Nous ne savons rien des habitudes particulières de cet oiseau.

LE CALAO DE L'ILE PANAY.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau nous a été apporté par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet : voici la description qu'il en donne dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*. Il l'appelle *calao à bec ciselé* : mais ce caractère ne le distingue pas de quelques autres calaos qui ont également le bec ciselé.

« Le mâle, n° 780, et la femelle, n° 781, sont de même grosseur et à peu près de la taille du gros corbeau d'Europe, un peu moins corsés et plus allongés. Leur bec est très-long, courbé en arc ou représentant le fer d'une faux, dentelé le long de ses bords en dessus et en dessous, terminé par une pointe aiguë et déprimée sur les côtés ; il est sillonné de haut en bas, ou en travers dans les deux tiers de sa longueur : la partie convexe des sillons est brune, et les ciselures ou enfoncemens sont couleur d'orpin ; le reste du bec vers sa pointe est lisse et brun. A la racine du bec, en dessus, s'élève une excroissance de même substance

1. LE TOCK

Ordre des Passereaux. *Famille des* Ténuirostres.

Genre Calao. *(Cuvier)*

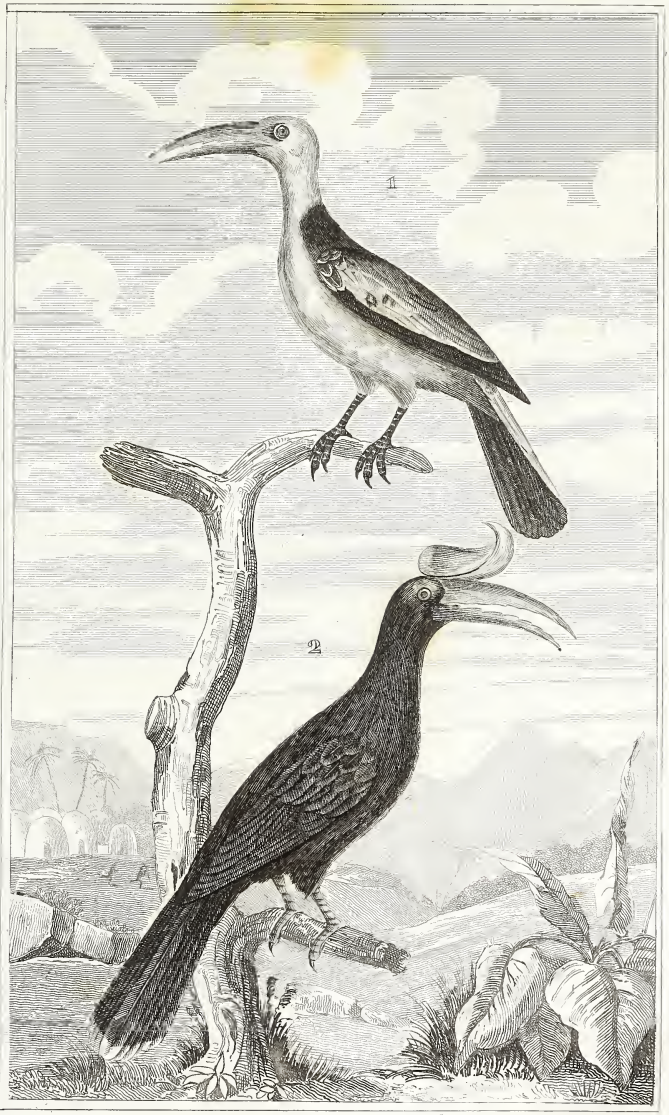

2. LE CALAO RHINOCÉROS

Ordre des Passereaux ..... *id*.. *id*..

que le bec, aplatie sur les côtés, tranchante en dessus, coupée en angle droit en devant; cette excroissance s'étend le long du bec, jusque vers sa moitié où elle finit, et elle est de moitié aussi haute dans toute sa longueur que le bec est large. L'œil est entouré d'une membrane brune, dénuée de plumes; la paupière soutient un cercle de poils ou crins durs, courts, et roides, qui forment de véritables cils; l'iris est blanchâtre. Le mâle a la tête, le cou, le dos, et les ailes, d'un noir verdâtre, changeant en bleuâtre suivant les aspects: la femelle a la tête et le cou blancs, excepté une large tache triangulaire qui s'étend de la base du bec en dessous et derrière l'œil jusqu'au milieu du cou en travers sur les côtés; cette tache est d'un vert noir, changeant comme le cou et le dos du mâle. La femelle a le dos et les ailes de la même couleur que le mâle. Le haut de la poitrine, dans les individus des deux sexes, est d'un rouge brun clair; le ventre, les cuisses, et le croupion, sont également d'un rouge brun foncé. Ils ont aussi tous deux dix plumes à la queue, dont les deux tiers supérieurs sont d'un jaune roussâtre, et le tiers inférieur est une bande transversale noire. Les pieds sont de couleur plombée, et sont composés de quatre doigts, dont un dirigé en arrière et trois dirigés en devant; celui du milieu est uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et au doigt intérieur jusqu'à la première seulement [1].

1. *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, page 123.

LE CALAO DES MOLUQUES.

QUATRIÈME ESPÈCE.

On a mal appliqué le nom d'*alcatraz* à cet oiseau. Clusius est l'auteur de cette méprise : il n'a pas bien interprété le passage d'Oviedo; car le nom espagnol d'*alcatraz*, selon Fernandès, Hernandès, et Nieremberg, appartient au pélican du Mexique, et par conséquent ne peut être appliqué à un oiseau des Moluques. Cette première méprise a produit une seconde erreur, que nos nomenclateurs ont étendue sur tout le genre des calaos, en les regardant comme des oiseaux d'eau, et les nommant *hydrocorax*, et leur supposant l'habitude de se tenir au bord des eaux; ce qui néanmoins est démenti par tous les observateurs qui ont vu ces oiseaux dans leur pays natal : Bontius, Camel, et qui plus est, l'oiseau lui-même par la forme et la structure de ses pieds et de son bec, démontrent que les calaos ne sont ni corbeaux, ni corbeaux d'eau. On doit donc regarder cette dénomination générique d'*hydrocorax* comme mal conçue, et le nom particulier d'*alcatraz* comme mal appliqué au calao des Moluques, puisque c'est le nom du pélican du Mexique.

Le calao des Moluques, nº 283, a deux pieds quatre pouces de longueur; la queue a huit pouces : mais les pieds n'ont que deux pouces deux lignes; ce caractère des pieds très-courts appartient non seulement à celui-ci, mais encore à tous les autres calaos, qui marchent aussi mal qu'il est possible. Son bec a cinq pouces de longueur sur deux pouces et demi d'épaisseur à son origine; il est d'un cendré noirâtre, et est surmonté d'une excroissance dont la substance est assez solide et semblable à de la corne : cette excroissance est aplatie en devant, et s'étend en s'arrondissant jusque par dessus la tête. Il a de grands yeux noirs, mais le regard désagréable; les côtés de la tête, les ailes, et la gorge, sont noirs, et cette partie de la gorge est entourée d'une bande blanche: les pennes de la queue sont d'un gris blanchâtre; tout le reste du plumage est varié de brun, de gris, de noirâtre, et de fauve; les pieds sont d'un gris brun, et le bec est noirâtre.

Ces oiseaux, dit Bontius, ne vivent point de chair, mais de fruits, et principalement de noix muscade, dont ils font une grande déprédation; et cette nourriture donne à leur chair, qui est tendre et délicate, un fumet aromatique qui la rend très-agréable au goût.

LE CALAO DU MALABAR.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a été apporté de Pondichéry : il a vécu à Paris pendant tout l'été de 1777, dans le jardin de l'hôtel de madame la marquise de Pons, qui a eu la bonté de me l'offrir, et à laquelle je me fais un devoir de témoigner ici ma respectueuse sensibilité. Ce calao étoit de la grandeur d'un corbeau, ou, si l'on veut, une fois plus grand que la corneille commune ; il avoit deux pieds et demi de longueur, depuis la pointe du bec à l'extrémité de la queue, qui lui étoit tombée pendant la traversée, et dont les plumes commençoient à croître de nouveau, et n'avoient pas pris, à beaucoup près, toutes leurs dimensions : ainsi l'on peut présumer que la longueur entière de cet oiseau est d'environ trois pieds. Son bec, long de huit pouces, étoit large de deux, arqué de quinze lignes sur la *corde* de sa longueur. Un second bec, s'il peut s'appeler ainsi, surmontoit le premier en manière de corne immédiatement appliquée et couchée suivant la courbure du vrai bec ; cette corne s'étendoit depuis la base jusqu'à deux pouces de la pointe du bec ; elle s'élevoit de deux pouces trois lignes, de manière qu'en les mesurant par le milieu, le bec et sa corne forment une hauteur de quatre pouces. L'un et l'autre, près de la tête, ont quinze lignes d'épaisseur transversale : la corne a six pouces de longueur, et son extrémité nous a paru accourcie et fêlée par accident, en sorte qu'on peut la supposer d'environ un demi-pouce plus longue ; en total, cette corne a la forme d'un véritable bec tronqué et fermé à la pointe, où néanmoins le dessin de la séparation est marqué par un trait en rainure très-simple, tracé vers le milieu et suivant toute la courbure de ce faux bec, qui ne tient point au crâne, mais dont la tranche en arrière ou sa croupe qui s'élève sur la tête est encore plus extraordinaire ; c'est une espèce d'occiput charnu, dénué de plumes, revêtu d'une peau vive, par laquelle passe le suc nourricier de ce membre parasite.

Le vrai bec, terminé en pointe mousse, est assez ferme ; sa substance est cornée, presque osseuse, étendue en lames, dont on aperçoit les couches et les ondes. Le faux bec, beaucoup plus mince et fléchissant même sous les doigts, n'est point solide et plein ; autrement l'oiseau seroit accablé de son poids : mais il est d'une substance légère et remplie à l'intérieur de cellules séparées par des cloisons fort minces, qu'Edwards compare à des rayons de miel. Wormius dit que ce faux bec est d'une substance semblable à celle du têt des écrevisses.

Le faux bec est noir depuis la pointe jusqu'à trois pouces en arrière, et l'on voit une ligne du même noir à son origine, ainsi qu'à la racine du vrai bec ; tout le reste est d'un blanc jaunâtre ; ce sont précisément les mêmes couleurs que lui donne Wormius, en ajoutant que l'intérieur du bec et du palais est noir.

Une peau blanche et plissée embrasse des deux côtés, comme une mentonnière, la racine du vrai bec par dessous, et va s'implanter, vers les angles du bec, dans la peau noire qui environne les yeux ; de longs cils, arqués en arrière, garnissent la paupière ; l'œil est d'un brun rouge, il s'anime et prend beaucoup de feu lorsque l'oiseau s'agite. La tête, qui paroît petite en proportion du bec énorme qu'elle porte, est assez semblable, pour la forme, à celle du geai. En général, la figure, l'allure et toute la tournure de ce calao nous ont paru un composé de traits et de mouvemens du geai, du corbeau, et de la pie ; ces ressemblances ont également frappé les yeux de la plupart des observateurs, qui ont donné à cet oiseau les noms de *corbeau indien*, *corbeau cornu*, *pie cornue d'Éthiopie*, etc.

Celui-ci avoit les plumes de la tête et du cou noires, avec la faculté de les hérisser, ce qu'il fait souvent, comme le geai : celles du dos et des ailes sont noires aussi, et toutes ont un foible reflet de violet et de vert. On aperçoit aussi sur quelques plumes des couvertures des ailes une bordure brune irrégulièrement tracée ; les plumes, se surmontant légèrement, paroissent être gonflées comme celles du geai. L'estomac et le ventre sont d'un blanc sale. Entre les grandes pennes de l'aile qui sont noires, les seules extérieures sont blanches à la pointe. La queue, qui commençoit à recroître, étoit composée de six plumes blanches, noires à la racine, et quatre qui sortoient de leur tuyau toutes

noires. Les pieds sont noirs, épais, et fort couverts de larges écailles; les ongles longs, sans être aigus, paroissent propres à saisir et à serrer. Cet oiseau sautoit des deux pieds à la fois, en avant et de côté, comme le geai et la pie, sans marcher. Dans son attitude de repos, il avoit la tête portée en arrière, et reculée entre les épaules : dans l'émotion de la surprise ou de l'inquiétude, il se haussoit, se grandissoit, et sembloit prendre quelque air de fierté; cependant sa mine en général est basse et stupide, ses mouvemens sont brusques et désagréables, et les traits qu'il tient de la pie et du corbeau lui donnent un air ignoble, que son naturel ne dément pas. Quoique dans les calaos il y ait des espèces qui paroissent frugivores, et que nous ayons vu celui-ci manger des laitues qu'il froissoit auparavant dans son bec, il avaloit de la chair crue; il prenoit des rats, et il dévora même un petit oiseau qu'on lui jeta vivant. Il répétoit souvent un cri sourd, *oück, oück.* Ce son bref et sec n'est qu'un coup de gosier enroué. Il faisoit aussi de temps en temps entendre une autre voix moins rauque et plus foible, tout-à-fait pareille au gloussement de la poule-d'Inde qui conduit ses petits.

Nous l'avons vu s'étendre, ouvrir ses ailes au soleil, et trembloter lorsqu'il survenoit un nuage ou un petit coup de vent. Il n'a pas vécu plus de trois mois à Paris, et il est mort avant la fin de l'été. Notre climat est donc trop froid pour sa nature.

Au reste, nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que M. Brisson s'est trompé en rapportant à son calao des Philippines la figure *d* du bec de la planche CCLXXXI des *Glanures d'Edwards;* car cette figure représente le bec de notre calao du Malabar, qui est surmonté d'une excroissance simple, et non pas d'un casque concave et à double corne, comme l'est celui du calao des Philippines.

LE BRAC, OU CALAO D'AFRIQUE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Nous conserverons à ce calao le nom de *brac*, que lui a donné le P. Labat, d'autant que ce voyageur est le seul qui l'ait vu et observé. Il est très-grand; sa tête seule et le bec ont ensemble dix-huit pouces de longueur. Ce bec est en partie jaune et en partie rouge; les deux mandibules sont bordées de noir. On voit à la partie supérieure du bec une excroissance de substance cornée d'une grosseur considérable et de la même couleur : la partie antérieure de cette excroissance se prolonge en avant en forme de corne presque droite et qui ne se recourbe pas en haut; la partie postérieure de cette excroissance est au contraire arrondie et couvre la partie supérieure de la tête : les narines sont placées au dessous de l'excroissance, assez près de l'origine du bec; et le plumage de ce calao est entièrement noir.

LE CALAO D'ABYSSINIE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce calao paroît être un des plus grands de son genre; cependant, si l'on en juge par la longueur et la grosseur des becs, le calao-rhinocéros est encore plus grand. La forme du calao d'Abyssinie, n° 779, paroît être modelée sur celle du corbeau, et seulement plus grande et plus épaisse; il a trois pieds deux pouces de longueur totale; il est tout noir, excepté les grandes pennes de l'aile qui sont blanches, les moyennes et une partie des convertures qui paroissent d'un brun tanné foncé. Le bec est légèrement et également arqué dans toute sa longueur, aplati et comprimé par les côtés; les deux mandibules sont creusées intérieurement en gouttière, et finissent en pointe mousse. Ce

bec a neuf pouces de long, et il est surmonté, à sa base et jusqu'auprès du front, d'une proéminence en demi-disque de deux pouces et demi de diamètre, et de quinze lignes de large à sa base sur les yeux : cette excroissance est de même substance que le bec, mais plus mince, et cède lorsqu'on la presse avec les doigts. La hauteur du bec, prise verticalement, et jointe à celle de sa corne, est de trois pouces huit lignes. Les pieds ont cinq pouces et demi de hauteur : le grand doigt, y compris l'ongle, a vingt-huit lignes; les trois doigts antérieurs sont presque égaux; le postérieur est aussi très-long, il a deux pouces : tous sont épais, couverts, comme les jambes, d'écailles noirâtres, et garnis d'ongles forts, sans être ni crochus ni aigus. Sur chaque côté de la mandibule supérieure du bec, près de l'origine, est une plaque rougeâtre; de longs cils garnissent les paupières; une peau nue, d'un brun violet, entoure les yeux, et couvre la gorge et une partie du devant du cou.

LE CALAO DES PHILIPPINES.

HUITIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, selon M. Brisson, est de la grosseur d'un dindon femelle; mais sa tête est proportionnellement bien plus grosse, et cela paroît nécessaire pour porter un bec de neuf pouces de longueur sur deux pouces huit lignes d'épaisseur, et qui porte lui-même au dessus de la mandibule supérieure une excroissance cornée, de six pouces de long sur trois pouces de largeur. Cette excroissance est un peu concave dans sa partie supérieure, et ses deux angles antérieurs sont prolongés en avant en forme de double corne; elle s'étend en s'arrondissant sur la partie supérieure de la tête. Les narines sont placées vers l'origine du bec, au dessous de cette excroissance; et tout le bec, ainsi que sa proéminence, est de couleur rougeâtre.

Ce calao a la tête, la gorge, le cou, le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, noirs; tout le dessous du corps est blanc; les pennes des ailes sont noires et marquées d'une tache blanche; toutes les pennes de la queue sont entièrement noires, à l'exception des deux extérieures qui sont blanches; les pieds sont verdâtres.

George Camel a décrit, avec d'autres oiseaux des Philippines, une espèce de calao qui paroît assez voisine de celle-ci, mais qui cependant n'est pas absolument la même. Sa description a été communiquée à la Société royale par le docteur Petiver, et ensuite imprimée dans les *Transactions philosophiques*, n° 285, article III. On y voit que cet oiseau, nommé *calao* ou *cagao* par les Indiens, ne fréquente point les eaux, mais se tient sur les hauteurs et même sur les montagnes, vivant de fruits de baliti, qui est une espèce de figuier sauvage, ainsi que d'amandes, de pistaches, etc., qu'il avale tout entières.

« Il a, dit l'auteur, le ventre noir : le croupion et le dos d'un cendré brun; le cou et la tête roux; la tête petite et noire autour des yeux; les cils noirs et longs; les yeux bleus; le bec long de six à sept pouces, un peu courbé en bas, dentelé, diaphane, et de couleur de cinabre, large d'un demi-pouce dans le milieu, élevé à l'origine de plus de deux pouces, et recouvert en dessus d'une espèce de casque long de six pouces et large de près de deux. La langue est très-petite pour un aussi grand bec, n'ayant pas un pouce de long. Sa voix ressemble à un grognement, et plus au mugissement d'un veau qu'au cri d'un oiseau. Les jambes avec les cuisses sont jaunâtres, et longues de six à sept pouces; les pieds ont trois doigts en devant et un seul en arrière, écailleux, rougeâtres, et armés d'ongles noirs, solides et crochus; la queue est composée de huit grandes pennes blanches, longues de quinze à dix-huit pouces; les pennes des ailes sont jaunes. Les Gentils révèrent cet oiseau, et racontent des fables de ses combats avec la grue, qu'ils nomment *tipul* ou *tihol* : ils disent que c'est après ce combat que les grues ont été forcées de demeurer dans les terres humides, et que les calaos n'ont pas voulu les souffrir dans leurs montagnes. »

Cette espèce de description me paroît prouver assez clairement que les calaos ne sont pas des oiseaux d'eau ou de rivage; et comme les couleurs et quelques caractères sont différens des couleurs du calao des Philippines, décrit par M. Brisson, nous croyons qu'on doit au moins regarder celui-ci comme une variété de l'autre.

LE CALAO A CASQUE ROND.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Nous n'avons de cet oiseau que le bec, t ce bec est pareil à celui qu'Edwards a onné; et si nous jugeons de la grandeur e l'oiseau par la grosseur de la tête qui este attachée à ce bec, ce calao, nº 933, oit être l'un des plus grands et des plus orts de son genre. Le bec a six pouces de ongueur, des angles à la pointe : il est presque droit, c'est-à-dire sans courbure; il est ussi sans dentelures. Du milieu de la mandibule supérieure s'élève et s'étend jusque ur l'occiput une loupe en forme de casque, haute de deux pouces, presque ronde, mais n peu comprimée par les côtés. Cette éminence, en y joignant le bec, forme une hauteur verticale de quatre pouces sur huit de circonférence. Les couleurs flétries et brunies dans ce bec qui est au Cabinet n'offrent plus ce vermillon dont Edwards a peint le casque du bec qu'il représente. M. Brisson paroît s'être trompé lorsqu'il rapporte le bec marqué *c*, planche CCLXXXI d'Edwards, à son premier calao, pag. 568, dont le casque est au contraire aplati.

Aldrovande a donné une figure très-reconnoissable du bec de ce calao à casque rond, sous le nom de *semenda, oiseau des Indes, dont l'histoire*, dit-il, *est presque toute fabuleuse*. Ce bec, placé au cabinet du grand-duc de Toscane, avoit été apporté de Damas... Le casque de ce bec étoit de forme ovale; il étoit blanc sur le devant, et rouge en arrière. Le bec, long d'une palme, étoit pointu et creusé en canal. En comparant cette description à la figure, on reconnoît que ce bec est celui du calao à casque rond.

LE CALAO-RHINOCÉROS.

DIXIÈME ESPÈCE.

Quelques auteurs ont confondu cet oiseau des Indes méridionales avec le *tragopan* de Pline, qui est le casoar connu des Grecs et des Romains, et qui se trouve en Barbarie et au Levant, à une très-grande distance des contrées où l'on trouve celui-ci.

L'oiseau rhinocéros, vu par Bontius dans l'île de Java, est beaucoup plus grand que le corbeau d'Europe; il le dit très-puant et très-laid, et voici la description qu'il en donne :

« Son plumage est tout noir, et son bec fort étrange; car sur la partie supérieure de ce bec s'élève une excroissance de substance cornée, qui s'étend en avant et se recourbe ensuite vers le haut en forme de corne, qui est prodigieuse par son volume, car elle a huit pouces de longueur sur quatre de largeur à sa base. Cette corne est variée de rouge et de jaune, et comme divisée en deux parties par une ligne noire qui s'étend sur chacun de ses côtés, suivant sa longueur. Les ouvertures des narines sont situées au dessous de cette excroissance, près de l'origine du bec. On le trouve à Sumatra, aux Philippines, et dans les autres parties des climats chauds des Indes. »

Bontius rapporte quelques faits au sujet de ces oiseaux : il dit qu'ils vivent de chair et de charogne; qu'ils suivent ordinairement les chasseurs de sangliers, de vaches sauvages, etc., pour manger la chair et les intestins de ces animaux, que ces chasseurs éventrent et coupent par quartiers pour emporter plus aisément ce gros gibier, et très-promptement; car s'ils le laissoient quelque temps sur la place, les calaos ne manqueroient pas de venir tout dévorer. Cependant cet oiseau ne chasse que les rats et les souris, et c'est par cette raison que les Indiens en élèvent quelques-uns. Bontius dit qu'avant de manger une souris, le calao l'aplatit en la serrant dans son bec pour l'amollir, et qu'il l'avale tout entière en la jetant en l'air et la faisant retomber dans son large gosier : c'est, au reste, la seule façon de manger que lui permettent la structure de son bec et la petitesse de sa langue, qui est cachée au fond du bec et presque dans la gorge.

Telle est la manière de vivre à laquelle l'a réduit la nature en lui donnant un bec assez fort pour la proie, mais trop foible pour le combat, très incommode pour l'usage, et dont tout l'appareil n'est qu'une exubérance difforme et un poids inutile. Cet excès et ces défauts extérieurs de l'animal : ce calao est triste et sauvage; il a l'aspect rude, l'attitude pesante et comme fatiguée. Au reste, Bontius n'a donné qu'une figure peu exacte de la tête et du bec; ce bec représenté par Bontius est fort petit en comparaison de celui qui est au Cabinet, n° 934 : mais comme il est de la même forme, ils appartiennent certainement tous deux à la même espèce d'oiseau.

LE MARTIN-PÊCHEUR, ou L'ALCYON.

Le nom de *martin-pêcheur* vient de *martinet-pêcheur*, qui étoit l'ancienne dénomination françoise de cet oiseau, n° 77, dont le vol ressemble à celui de l'hirondelle-martinet, lorsqu'elle file près de terre ou sur les eaux. Son nom ancien, *alcyon*, étoit bien plus noble, et on auroit dû le lui conserver; car il n'y eut pas de nom plus célèbre chez les Grecs : ils appeloient *alcyoniens* les jours de calme vers le solstice, où l'air et la mer sont tranquilles, jours précieux aux navigateurs, durant lesquels les routes de la mer sont aussi sûres que celles de la terre; ces mêmes jours étoient aussi le temps donné à l'alcyon pour élever ses petits. L'imagination toujours prête à enluminer de merveilleux les beautés simples de la nature, acheva d'altérer cette image en plaçant le nid de l'alcyon sur la mer aplanie : c'étoit Éole qui enchaînoit les vents en faveur de ses petits-enfans; *Alcyone*, sa fille, plaintive et solitaire, sembloit encore redemander aux flots son infortuné Céyx, que Neptune avoit fait périr, etc.

Cette histoire mythologique de l'oiseau alcyon n'est, comme toute autre fable, que l'emblème de son histoire naturelle, et l'on peut s'étonner qu'Aldrovande termine sa longue discussion sur l'alcyon par conclure que cet oiseau n'est plus connu. La seule description d'Aristote pouvoit le lui faire reconnoître, et lui démontrer que c'est le même oiseau que notre martin-pêcheur. « L'alcyon, dit ce philosophe, n'est pas beaucoup plus grand qu'un moineau; son plumage est peint de bleu, de vert, et relevé de pourpre. Ces brillantes couleurs sont unies et fondues dans leurs reflets sur tout le corps et sur les ailes et le cou. Son bec jannâtre [1] est long et pointu. »

1. J'ai traduit le mot *ypôkloron*, *jaunâtre*, d'après Scaliger, et non pas *verdâtre*, comme l'avoit rendu Gaza, et il y a toute raison de croire que c'est la véritable interprétation.

Il est également caractérisé par la comparaison des habitudes naturelles. L'alcyon étoit solitaire et triste; ce qui convient au martin-pêcheur, que l'on voit toujours seul, et dont le temps de la parade est fort court. Aristote, en faisant l'alcyon habitant des rivages de la mer, dit aussi qu'il remonte les rivières fort haut, et qu'il se tient sur leurs bords : or, on ne peut douter que le martin-pêcheur des rivières n'aime également à se tenir sur les rivages de la mer, où il trouve toutes les commodités nécessaires à son genre de vie, et nous en sommes assurés par des témoins oculaires. Cependant Klein le nie; mais il n'a parlé que de la mer Baltique, et il a très-mal connu le martin-pêcheur, comme nous aurons occasion de le remarquer. Au reste, l'alcyon étoit peu commun en Grèce et en Italie : Chéréphon, dans Lucien, admire son chant comme tout nouveau pour lui. Aristote et Pline disent que les apparitions de l'alcyon étoient rares, fugitives, et qu'on le voyoit voler d'un trait rapide alentour des navires, puis rentrer dans son petit antre du rivage : tout cela convient parfaitement au martin-pêcheur, qui n'est nulle part bien commun, et qui se montre rarement.

On reconnoît également notre martin-pêcheur dans la manière de pêcher de l'alcyon, que Lycophron appelle *le plongeur*, *et qui*, dit Oppien, *se jette et se plonge dans la mer en tombant*. C'est de cette habitude de tomber à plomb dans l'eau que les Italiens l'ont nommé *piombino* (petit plomb). Ainsi tous les caractères extérieurs et toutes les habitudes naturelles de notre martin-pêcheur conviennent à l'alcyon décrit par Aristote. Les poëtes faisoient flotter le nid de l'alcyon sur la mer : les naturalistes ont reconnu qu'il ne fait point de nid, et qu'il dépose ses œufs dans des trous horizontaux de la rive des fleuves ou du rivage de la mer.

Le temps des amours de l'alcyon, et les jours *alcyoniens* placés près du solstice,

1. LE MARTIN-PÊCHEUR

Ordre des Passereaux. *Famille des* Ténuirostres.

Genre Martin-Pêcheur. *(Cuvier)*

Pl. 139

2. LE MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ

3. LE MARTIN-PÊCHEUR À TÊTE GRISE

Ordre des Passereaux. . . . . *id* . . . *id* . . .

ont le seul point qui ne se rapporte pas xactement à ce que nous connoissons du artin-pêcheur, quoiqu'on le voie s'appaier de très-bonne heure et avant l'équioxe : mais, indépendamment de ce que a fable peut avoir ajouté à l'histoire des lcyons pour l'embellir, il est possible que, ous un climat plus chaud, les amours des artins-pêcheurs commencent encore plus ôt ; d'ailleurs il y avoit différentes opinions ur la saison des jours alcyoniens. Aristote it que, dans les mers de Grèce, ces jours lcyoniens n'étoient pas toujours voisins de eux du solstice, mais que cela étoit plus onstant pour la mer de Sicile. Les anciens e convenoient pas non plus du nombre de es jours, et Columelle les place aux kalenes de mars, temps auquel notre martinêcheur commence à faire son nid.

Aristote ne parle distinctement que d'une eule espèce d'alcyon, et ce n'est que sur n passage équivoque et vraisemblablement orrompu, et où, suivant la correction de esner, il s'agit de deux espèces d'hironelles, que les naturalistes en ont fait deux 'alcyons ; une petite qui a de la voix, et ne grande qui est muette : sur quoi Beon, pour trouver ces deux espèces, a fait e la rousserole son *alcyon vocal*, en même emps qu'il nomme *alcyon muet* le martinêcheur, quoiqu'il ne soit rien moins que uet.

Ces discussions critiques nous ont paru écessaires, dans un sujet que la plupart es naturalistes ont laissé dans la plus rande obscurité. Klein, qui le remarque, n augmente encore la confusion, en attriuant au martin-pêcheur deux doigts en vant et deux en arrière ; il s'appuie de autorité de Schwenckfeld, qui est tombé ans la même erreur, et d'une figure fauve de Belon, que néanmoins ce naturaste a corrigée lui-même, en décrivant très-ien la forme du pied de cet oiseau, qui est ngulière : des trois doigts antérieurs, l'exérieur est étroitement uni à celui du mieu jusqu'à la troisième articulation, de anière à paroître ne faire qu'un seul oigt, ce qui forme en dessous une plante e pied large et aplatie ; le doigt intérieur st très-court et plus que celui de derrière ; es pieds sont aussi très-courts ; la tête est rosse ; le bec long, épais à sa base, et filé roit en pointe, laquelle est généralement ourte dans les espèces de ce genre.

C'est le plus bel oiseau de nos climats, et n'y en a aucun en Europe qu'on puisse omparer au martin-pêcheur pour la netteté, la richesse et l'éclat des couleurs ; elles ont les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant de l'émail, le lustre de la soie ; tout le milieu du dos, avec le dessus de la queue, est d'un bleu clair et brillant, qui, aux rayons du soleil, a le jeu du saphir et l'œil de la turquoise, le vert se mêle sur les ailes au bleu, et la plupart des plumes y sont terminées et ponctuées par une teinte d'aigue-marine ; la tête et le dessus du cou sont pointillés de taches plus claires sur un fond d'azur. Gesner compare le jaune rouge ardent qui colore la poitrine au rouge enflammé d'un charbon.

Il semble que le martin-pêcheur se soit échappé de ces climats où le soleil verse avec les flots d'une lumière plus pure tous les trésors des plus riches couleurs [1]. En effet, si l'espèce de notre martin-pêcheur n'appartient pas précisément aux climats de l'orient et du midi, le genre entier de ces beaux oiseaux en est originaire ; car pour une seule espèce que nous avons en Europe, l'Afrique et l'Asie nous en offrent plus de vingt, et nous en connoissons encore huit autres espèces dans les climats chauds de l'Amérique. Celle de l'Europe est même répandue en Asie et en Afrique ; plusieurs martins-pêcheurs envoyés de la Chine et d'Égypte se sont trouvés les mêmes que le nôtre, et Belon dit l'avoir reconnu dans la Grèce et la Thrace.

Cet oiseau, quoique originaire de climats plus chauds, s'est habitué à la température et même au froid du nôtre ; on le voit en hiver, le long des ruisseaux, plonger sous la glace, et en sortir en rapportant sa proie : c'est par cette raison que les Allemands l'ont appelé *eiss-vogel*, oiseau de la glace ; et Belon se trompe en disant qu'il ne fait que passer dans nos contrées, puisqu'il y reste dans le temps de la gelée.

Son vol est rapide et filé ; il suit ordinairement les contours des ruisseaux en rasant la surface de l'eau. Il crie en volant *ki*, *ki*, *ki*, *ki*, d'une voix perçante et qui fait retentir les rivages ; il a, dans le printemps, un autre chant, qu'on ne laisse pas d'entendre malgré le murmure des flots et le bruit des cascades [2]. Il est très-sauvage et part de loin ; il se tient sur une branche avancée au dessus de l'eau pour pêcher ; il

1. Le martin-pêcheur porte le nom d'*eroore* dans la langue des îles de la Société.

2. Le nom d'*ispida*, suivant l'auteur *De natura rerum*, dans Gesner, est formé du cri de l'oiseau : apparemment du premier on a voulu imiter le second dans le nom de *tartarieu*, que l'on donne aussi au martin-pêcheur.

reste immobile, et épie souvent deux heures entières le moment du passage d'un petit poisson; il fond sur cette proie en se laissant tomber dans l'eau, où il reste plusieurs secondes; il en sort avec le poisson au bec, qu'il porte ensuite sur la terre, contre laquelle il le bat pour le tuer, avant de l'avaler.

Au défaut de branches avancées sur l'eau, le martin-pêcheur se pose sur quelque pierre voisine du rivage, ou même sur le gravier; mais au moment qu'il aperçoit un petit poisson, il fait un bond de douze ou quinze pieds, et se laisse tomber à plomb de cette hauteur. Souvent aussi on le voit s'arrêter dans son vol rapide, demeurer immobile et se soutenir au même lieu pendant plusieurs secondes; c'est son manége d'hiver, lorsque les eaux troubles ou les glaces épaisses le forcent de quitter les rivières, et le réduisent aux petits ruisseaux d'eau : à chaque pause, il reste comme suspendu à la hauteur de quinze ou vingt pieds; et lorsqu'il veut changer de place, il se rabaisse et ne vole pas à plus d'un pied de hauteur sur l'eau; il se relève ensuite et s'arrête de nouveau. Cet exercice réitéré et presque continuel démontre que cet oiseau plonge pour de bien petits objets, poissons ou insectes, et souvent en vain; car il parcourt de cette manière des demi-lieues de chemin.

Il niche au bord des rivières et des ruisseaux, dans des trous creusés par les rats d'eau ou par les écrevisses, qu'il approfondit lui-même, et dont il maçonne et rétrécit l'ouverture : on y trouve de petites arêtes de poisson, des écailles sur de la poussière sans forme de nid; et c'est sur cette poussière que nous avons vu ses œufs déposés, sans remarquer ces petites pelotes dont Belon dit qu'il pétrit son nid, et sans trouver à ce nid la figure que lui donne Aristote, en le comparant, pour la forme, à une cucurbite, et pour la matière et la texture, à ces boules de mer ou pelotes de filamens entrelacés qui se coupent difficilement, mais qui desséchées deviennent friables. Il en est de même des *halcyonium* de Pline, dont il fait quatre espèces, et que quelques uns ont donnés pour des nids d'alcyon, mais qui ne sont autre chose que différentes pelotes de mer ou des holothuries qui n'ont aucun rapport avec des nids d'oiseau: et quant à ces nids fameux du Tunquin et de la Cochinchine que l'on mange avec délices, et que l'on a aussi nommés *nids d'alcyon*, nous avons démoutré qu'ils sont l'ouvrage de l'hirondelle salangane.

Les martins-pêcheurs commencent à fréquenter leur trou dès le mois de mars : on voit dans ce temps le mâle poursuivre vivement la femelle. Les anciens croyoient les alcyons bien ardens, puisqu'ils ont dit que le mâle meurt dans l'accouplement; et Aristote prétend qu'il entre en amour dès l'âge de quatre mois.

Au reste, l'espèce de notre martin-pêcheur n'est pas nombreuse, quoique ces oiseaux produisent six, sept et jusqu'à neuf petits, selon Gesner : mais le genre de vie auquel ils ont assujettis les fait souvent périr, et ce n'est pas toujours impunément qu'ils bravent la rigueur de nos hivers : on en trouve de morts sur la glace. Olina donne la manière de les prendre, à la pointe du jour ou à la nuit tombante, avec un trébuchet tendu au bord de l'eau; il ajoute qu'ils vivent quatre ou cinq ans. On sait seulement qu'on peut les nourrir pendant quelque temps dans les chambres où l'on place des bassins d'eau remplis de petits poissons. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, en a nourri quelques-uns pendant plusieurs mois, en leur donnant tous les jours de petits poissons frais : c'est la seule nourriture qui leur convienne; car de quatre martins-pêcheurs qu'on m'apporta le 2 août 1778, et qui étoient aussi grands que père et mère quoique pris dans nid, qui étoit un trou sur le bord de la rivière, deux refusèrent constamment les mouches, les fourmis, les vers de terre, la pâtée de fromage, et périrent d'inanition au bout de deux jours; les deux autres, qui mangèrent un peu de fromage et quelques vers de terre ne vécurent que six jours. Au reste, Gesner observe que le martin-pêcheur ne peut se priver, et qu'il demeure toujours également sauvage. Sa chair a une odeur de faux musc, et n'est pas bonne à manger; sa graisse est rougeâtre; il a le ventricule spacieux et large comme les oiseaux de proie et comme eux il rend par le bec les restes indigestes de ce qu'il a avalé, écailles et arêtes roulées en petites boules. Ce viscère est placé fort bas; l'œsophage est par conséquent très-long. La langue est courte, de couleur rouge ou jaune, comme le dedans et le fond du bec [1].

1. On m'apporta, dit M. de Montbéliard, le 7 juillet 1771, cinq petits martins-pêcheurs (il y en avoit sept dans le nid sur le bord d'un ruisseau); ils mangèrent des vers de terre qu'on leur présenta. Dans ces jeunes martins-pêcheurs, le doigt extérieur étoit tellement uni à celui du milieu jusqu'à la dernière articulation, qu'il en résultoit l'apparence d'un doigt fourchu plutôt que celle de deux

est singulier qu'un oiseau qui vole avec de vitesse et de continuité n'ait pas les amples : elles sont au contraire fort s à proportion de sa grosseur, d'où peut juger de la force des muscles qui euvent; car il n'y a peut-être point d'oi- qui ait les mouvemens aussi prompts vol aussi rapide : il part comme un d'arbalète; s'il laisse tomber un pois- de la branche où il s'est perché, souvent prend sa proie avant qu'elle ait touché . Comme il ne se pose guère que sur branches sèches, on a dit qu'il faisoit er le bois sur lequel il s'arrête.

s distincts; le tarse étoit fort court; la tête rayée transversalement de noir et de bleu ver- ; il y avoit deux taches de feu, l'une sur les en avant, l'autre plus longue sous les yeux, se prolongeant en arrière devient blanche; s du cou, près du dos, le bleu devient plus nant, et une bande ondoyante de bleu, mêlée peu de noir, parcourt la longueur du corps, tend jusqu'à l'extrémité des couvertures de la , où le bleu devient plus vif; les douze s de la queue étoient d'un bleu rembruni; les deux pennes des ailes étoient chacune moitié e et moitié bleu rembruni, selon leur lon- r; leurs couvertures brunes pointillées de ; la gorge blanchâtre; la poitrine rousse, ée de brun; le ventre blanchâtre; le dessous queue d'un roux presque aurore; le bec avoit ept lignes; la langue étoit très-courte, large et tue, le ventricule fort ample. (*Observation com- quée par M. de Montbéliard.*)

On donne à cet oiseau desséché la propriété de conserver les draps et autres étoffes de laine, et d'éloigner les teignes. Les marchands le suspendent à cet effet dans leurs magasins [1]. Son odeur de faux musc pourroit peut-être écarter ces insectes, mais pas plus que toute autre odeur pénétrante. Comme son corps se dessèche aisément, on a dit que sa chair n'était jamais attaquée de corruption; et ces vertus, quoique imaginaires, le cèdent encore aux merveilles qu'en ont racontées quelques auteurs en recueillant les idées superstitieuses des anciens sur l'alcyon : il a, disent-ils, la propriété de repousser la foudre, celle de faire augmenter un trésor enfoui, et, quoique mort, de renouveler son plumage à chaque saison de mue. Il communique, dit Kirannides, à qui le porte avec soi, la grâce et la beauté; il donne la paix à la maison, le calme en mer, attire les poissons et rend la pêche abondante sur toutes les eaux. Ces fables flattent la crédulité : mais malheureusement ce ne sont que des fables [2].

1. D'où lui vient le vieux nom d'*artre* ou *atre* que lui donne encore Belon, et qui signifie *teigne*, comme par antiphrase, *oiseau-teigne*, et ceux de *drapier* et de *garde-boutique*.

2. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on les retrouve jusque chez les Tartares et dans la Sibérie.

LES MARTINS-PÊCHEURS ÉTRANGERS.

Comme le nombre des espèces étrangères ici très-considérable, et que toutes se vent dans les climats chauds, on doit arder celle de notre martin-pêcheur me échappée de cette grande famille, squ'elle est seule, et même sans variété, s nos contrées. Pour mettre de l'ordre s l'énumération de cette multitude d'es- es étrangères, nous séparerons d'abord tous les martins-pêcheurs de l'ancien continent, de ceux de l'Amérique, et ensuite nous indiquerons les uns et les autres par ordre de grandeur, en commençant par ceux qui sont plus grands que notre martin-pêcheur d'Europe, et continuant par ceux qui lui sont égaux en grandeur ou qui sont plus petits.

LES GRANDS MARTINS-PÊCHEURS

DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE PLUS GRAND MARTIN-PÊCHEUR.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 663, le plus grand de son genre, se trouve à la Nouvelle-Guinée; il est long de seize pouces, et gros comme un choucas. Tout son plumage, excepté la queue, paroît lavé de bistre, bruni sur le dos et sur l'aile, plus clair et légerement traversé de petites ondes noirâtres sur tout le devant du corps et autour du cou, sur un fond plus blanc; les plumes du sommet de la tête sont, ainsi qu'un large trait sous l'œil, bistre brun du dos; la queue, d'un fa roux traversé d'ondes noires, est blanch l'extrémité; le demi-bec inférieur est oran le supérieur noir et légèrement fléchi à pointe, trait par lequel cet oiseau par sortir et s'éloigner un peu du genre martins-pêcheurs, auquel d'ailleurs il partient par tous les autres caractères.

LE MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

SECONDE ESPÈCE.

Il a un peu plus de neuf pouces de longueur, et son bec, qui est rouge, en a deux et demi. Toute la tête, le cou, et le dessous du corps, sont d'un beau roux brun; la queue, le dos et la moitié des ailes, sont d'un bleu changeant, selon les aspects, en bleu de ciel et en bleu d'aigue-marine; la pointe des ailes et les épaules sont noires. Cette espèce se trouve à Madagascar; on la voit aussi en Afrique, sur la rivière de Gambie, selon Edwards. Un martin-pêcheur de la côte de Malabar, donné dans les planches enluminées, n° 894, et qui est de la quatorzième espèce de M. Brisson, ressemble en tout celui-ci, n° 232, excepté que sa gorge blanche; différence qui peut bien n'êt que celle de deux individus mâle et femel dans la même espèce: au moyen de qu celle-ci se trouveroit, suivant la parallèle l'équateur, dans toute l'étendue du con nent; elle s'y trouveroit même sur une trè grande largeur, si, comme il nous paroî le martin-pêcheur de Smyrne, d'Albir dont M. Brisson fait sa troisième espèce, e encore le même oiseau que celui-ci.

LE MARTIN-PÊCHEUR CRABIER.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce martin-pêcheur nous est venu du Sénégal sous le nom de *crabier*. Il y a apparence qu'il se trouve également aux îles du cap Vert, et que c'est à lui que se rapporte la notice suivante, donnée par M. Forster dans le second Voyage du capitaine Cook. « L'oiseau le plus remarquable que nous vîm aux îles du cap Vert est une espèce d martin-pêcheur qui se nourrit de gros crabe de terre rouges et bleus, dont sont rempli les trous de ce sol sec et brûlé. » Ce martir pêcheur, n° 334, a la queue et tout le do

n bleu d'aigue-marine : ce bleu peint core le bord extérieur des pennes grandes moyennes de l'aile ; mais leurs pointes nt noires, et une large plaque de cette uleur couvre toute la partie la plus voisine corps, et marque sur l'aile comme le dessin d'une seconde aile : tout le dessous du corps est fauve clair ; un trait noir s'étend derrière l'œil ; le bec et les pieds sont couleur de rouille foncée. La longueur de cet oiseau est d'un pied.

LE MARTIN-PÊCHEUR A GROS BEC.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le bec des martins-pêcheurs est généralement grand et fort : celui-ci, n° 590, l'a ıs épais encore, et plus fort à proportion l'aucun autre. L'oiseau entier a quatorze uces, le bec seul en a plus de trois, et ze lignes d'épaisseur à sa base. La tête est iffée de gris clair ; le dos est vert d'eau ; les ailes sont d'un bleu d'aigue-marine ; la queue est du même vert que le dos, elle est doublée de gris ; tout le dessous du corps est d'un fauve terne et foible ; le gros du bec de ce martin-pêcheur est d'un rouge de cire d'Espagne.

LE MARTIN-PÊCHEUR PIE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le blanc et le noir mêlés et coupés dans ut le plumage de cet oiseau sont représentés par le nom que nous lui donnons de *artin-pêcheur pie*. Le dos est à fond noir ué de blanc ; il y a une zone noire sur la oitrine ; tout le devant du cou jusque sous bec est blanc ; les pennes de l'aile, noires ı côté extérieur, sont en dedans tranchées blanc et de noir, frangées de blanc, le ıut de la tête et la huppe sont noirs ; le bec les pieds le sont aussi. La longueur totale l'oiseau est de près de huit pouces.

Ce martin-pêcheur, n° 716, est venu du p de Bonne-Espérance : en lui comparant ı autre envoyé du Sénégal et donné n° 62 es planches enluminées, nous n'avons pu ous empêcher de les regarder comme étant la même espèce, les différences que pourıient offrir les deux figures ne se trouvant oint telles entre les deux oiseaux eux-mêmes. ar exemple, le noir dans la planche 62 'est pas assez fort ni assez profond ; les lumes de la tête, qui sont représentées ouchées, ne sont pas moins susceptibles se relever en huppe : la différence la plus otable, mais qui n'est rien moins que spéfique, est que celui du Sénégal a dans son lumage plus de blanc, et celui du Cap un eu plus de noir. M. Edwards a donné un de ces oiseaux qui venoit de Perse, mais sa figure est assez défectueuse, et la distribution des couleurs n'y est nullement rendue. Il déclare que cet oiseau avoit été envoyé dans l'esprit-de-vin, et remarque lui-même combien les couleurs sont affoiblies et brouillées dans les oiseaux qui ont séjourné dans cette liqueur. Mais il n'y a nulle apparence que le martin-pêcheur blanc et noir de la Jamaïque, qu'indique Sloane, et dont il donne une figure, sur la vérité de laquelle on ne peut guère compter, soit de la même espèce que celui du Sénégal ou du cap de Bonne-Espérance, quoique M. Brisson ne fasse aucune difficulté de les mettre ensemble : un oiseau de vol court et rasant les rivages ne peut avoir fourni la traversée du vaste Océan atlantique ; et la nature, si variée dans ses ouvrages, ne paroît avoir répété aucune de ses formes dans l'autre continent, mais les avoir faites sur des modèles tout neufs quand elle n'a pu le peupler du fonds de ses anciennes productions. C'est apparemment aussi une espèce indigène et entièrement propre aux terres où elle s'est trouvée, que celle des martins-pêcheurs qu'on a vus dans ces îles perdues au milieu des mers du Sud, et reconnues par les derniers navigateurs. M. Forster,

dans le second Voyage autour du monde du capitaine Cook, les a trouvés à Taïti, à Huaheine, à Uliétéa, îles éloignées de quinze cents lieues de tous les continens. Ces martins-pêcheurs sont d'un vert sombre, avec le collier de la même couleur sur un cou blanc. Il paroît que quelques uns de ce sulaires les regardent avec superstition l'on diroit qu'on s'est rencontré d'un du monde à l'autre pour imaginer aux seaux de la famille des alcyons quelques priétés merveilleuses.

LE MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce martin-pêcheur, n° 679, a seize pouces de longueur; il est un des plus grands. Son plumage est richement émaillé, quoiqu'il n'ait pas de couleurs éclatantes : il est tout parsemé de gouttes blanches, jetées par lignes transversales sur un fond gris noirâtre, du dos à la queue; la gorge est blanche avec des traits noirâtres sur les côtés; la poitrine est émaillée de ces deux mêmes couleurs et de roux; le ventre est blanc; les flancs et les couvertures du dessous de la queue sont de couleur rousse. L'échelle a été omise dans la planche enluminée de cet oise et il faut se le figurer d'un tiers plus gro plus grand qu'il n'y est représenté.

M. Sonnerat donne une espèce de mar pêcheur de la Nouvelle-Guinée, page r qui a beaucoup de rapport avec celui-ci la taille et une partie des couleurs. N ne prononcerons pas cependant sur l'id tité de leurs espèces, et nous ne ferons qu diquer cette dernière, la figure qui est joi à sa notice ne nous paraissant pas assez tincte.

LE MARTIN-PÊCHEUR A COIFFE NOIRE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce martin-pêcheur, n° 673, est un des plus beaux : du bleu violet moelleux et satiné couvre le dos, la queue, et la moitié des ailes; leurs pointes et les épaules sont noires; le ventre est roux clair; un plastron blanc marque la poitrine et la gorge, et fait le tour du cou près du dos; la tête porte une ample coiffe noire; un grand bec rouge brillant achève de relever les bel couleurs dont cet oiseau est paré. Il a pouces de longueur. Il se trouve à la Chi et nous regardons comme une espèce tr voisine de celle-ci, ou comme une sim variété, le grand martin-pêcheur de l'île Luçon, donné par M. Sonnerat dans s *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, page 65.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE VERTE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Une calotte verte, garnie à l'entour d'un bord noir, couvre la tête de ce martin-pêcheur, n° 783; son dos est du même vert, qui se fond sur les ailes et la queue en bleu d'aigue-marine; le cou, la gorge, et tout le devant du cou, sont blancs; le bec, les pieds et le dessous de la queue, sont noirâtres. Il a neuf pouces de longueur. Cet oiseau, dont l'espèce paroît nouvelle, est donn dans la planche enluminée, comme étant cap de Bonne-Espérance : mais nous en tro vons une notice dans les papiers de M. Co merson, qui l'a vu et décrit dans l'île Bouro, voisine d'Amboine, et l'une des M luques.

LE MARTIN-PÊCHEUR
A TÊTE ET COU COULEUR DE PAILLE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Ce martin-pêcheur, nº 757, dont l'es-èce est nouvelle, a les ailes et la queue d'un leu turquin foncé ; les grandes pennes sont runes, frangées de bleu ; le dos bleu d'ai-ue-marine ; le cou, le devant, et le dessous u corps blancs, teints de jaune paille ou entre de biche ; de petits pinceaux noirs nt tracés sur le fond blanc du sommet de tête ; le bec est rouge, et a près de trois ouces de longueur. La grandeur totale de oiseau est d'un pied. C'est à une espèce mblable, quoiqu eun peu plus petite, que aroît se rapporter la notice d'un martin-êcheur de Célèbes, donnée par les voyageurs, ais apparemment un peu embellie par leur nagination. « Cet oiseau, disent-ils, se nourrit d'un petit poisson qu'il va guetter sur la rivière. Il voltige en tournoyant à fleur d'eau jusqu'à ce que le poisson, qui est fort léger, saute en l'air, et semble prendre le dessus pour fondre sur son ennemi ; mais l'oiseau a toujours l'adresse de le prévenir ; il l'enlève dans son bec et l'emporte dans son nid, où il s'en nourrit un jour ou deux, pendant lesquels son unique occupation est de chanter.... Il n'a guere que la grosseur d'une alouette. Son bec est rouge, le plumage de sa tête et celui du dos sont tout à fait verts ; celui du ventre tire sur le jaune ; et sa queue est du plus beau bleu du monde.... Cet oiseau merveilleux se nomme *tenroujoulon* [1]. »

1. *Histoire générale des Voyages*, t. X, p. 459.

LE MARTIN-PÊCHEUR A COLLIER BLANC.

DIXIÈME ESPÈCE.

M. Sonnerat nous a fait connoître cette spèce de martin-pêcheur. Il est un peu oins grand qu'un merle. Sa tête, son dos, s ailes, et sa queue, sont d'un bleu nuancé e vert ; tout le dessous du corps est blanc, t une bandelette blanche passe autour du u. Il a trouvé cette espèce aux Philippines, t nous avons lieu de croire qu'elle se voit ussi à la Chine.

L'oiseau que M. Brisson n'indique que d'après un dessin, sous le nom de *martin-pêcheur à collier des Indes*, et qu'il dit être beaucoup plus gros que notre martin-pêcheur d'Europe, pourroit bien être une variété dans cette dixième espèce.

LES MARTINS-PÊCHEURS DE MOYENNE GRANDEUR
DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE BABOUCARD.

PREMIÈRE ESPÈCE MOYENNE.

Le nom du martin-pêcheur au Sénégal, n langue jalofe, est *baboucard*. Les espèces n sont multipliées sur le grand fleuve de cette contrée, et toutes sont peintes des couleurs les plus variées et les plus vives. Nous appliquons le nom générique

de *baboucard* à celui dont M. Brisson a fait sa septième espèce, et qui a tant de ressemblance avec le martin-pêcheur d'Europe, qu'on peut croire que leurs espèces sont très-voisines ou peut-être n'en font qu'une, puisque nous avons déjà remarq que cet oiseau, comme un étranger ég dans nos climats, est réellement origina des climats, plus chauds auxquels son ge entier appartient.

LE MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET NOIR DU SÉNÉGA

SECONDE ESPÈCE MOYENNE.

Celui-ci, n° 356, paroît un peu plus gros que notre martin-pêcheur, quoique sa longueur ne soit guère que de sept pouces. La queue, le dos, les pennes moyennes de l'aile, sont d'un bleu foncé; le reste de l'aile, couvertures et grandes pennes, est noir; le dessous du corps est fauve roux jusque v la gorge, qui est blanche, ombrée de ble tre; cette teinte un peu plus forte couvre dessus de la tête et du cou; le bec est ro et les pieds sont rougeâtres.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE.

TROISIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Ce martin-pêcheur, n° 594, est entre la grande taille et la moyenne; il est à peu près de la grosseur de la petite grive, et sa longueur est de huit pouces et demi. Il a la tête et le cou enveloppés de gris brun, plus clair et blanchissant sur la gorge et le devant du cou; le dessous du corps est blanc; tout le manteau est bleu d'aigue-marine l'exception d'une grande bande noire été due sur les couvertures de l'aile, et une a tre qui se marque sur les grandes pennes. mandibule supérieure du bec est roug l'inférieure est noire.

LE MARTIN-PÊCHEUR A FRONT JAUNE.

QUATRIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Albin a donné cet oiseau. Il est, dit-il, de la grandeur du martin-pêcheur d'Angleterre. Si l'on peut se confier davantage aux descriptions de cet auteur qu'à ses peintures, cette espèce se distingue des autres par le beau jaune qui teint tout le dessus du corps et le front; une tache noire part du bec et entoure les yeux; derrière la tête est u bande de bleu sombre, et ensuite un tr de blanc; la gorge est blanche aussi; le d bleu foncé; le croupion et la queue sc d'un rouge terne; les ailes d'un gris de obscur.

LE MARTIN-PÊCHEUR A LONGS BRINS.

CINQUIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Cette espèce, n° 116, est très-remarquable dans son genre par un caractère qui n'appartient qu'à elle : les deux plumes milieu de la queue se prolongent et s'effile

à deux longs brins, qui n'ont qu'une tige ue sur trois pouces de longueur, et reprenent à l'extrémité une petite barbe de plume. u bleu turquin moelleux et foncé, du brun ir et velouté, couvrent et coupent par atre grandes taches le manteau : le noir cupe le haut du dos et la pointe des ailes; gros bleu, leur milieu, le dessus du cou la tête : tout le dessous du corps et la queue sont d'un blanc foiblement teint d'un ronge léger; le bec et les pieds sont orangés; sur chacune des deux plumes du milieu de la queue est une tache bleue, et les longs brins sont de cette même couleur. Seba nomme cet oiseau, à cause de sa beauté, *nymphe de Ternate;* il ajoute que les plumes de la queue sont, dans le mâle, d'un tiers plus longues que dans la femelle.

LES PETITS MARTINS-PÊCHEURS

DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE BLEUE.

PREMIÈRE PETITE ESPÈCE.

Il y a des martins-pêcheurs aussi petits que e roitelet, ou, pour les comparer à un pet genre plus voisin d'eux, et qui n'en differe que par le bec aplati, aussi petits que es todiers. Celui qui est donné dans la planhe enluminée, n° 356, sans numéro de gure et comme venant du Sénegal, est de e nombre; il n'a guère que quatre poues de longueur. Il est d'un beau roux sur out le corps, en dessous et jusque sous l'œil; la gorge est blanche, le dos est d'un beau bleu d'outremer; l'aile est du même bleu, à l'exception des grandes pennes, qui sont noirâtres; le sommet de la tête est d'un bleu vif, chargé de petites ondes d'un bleu plus clair et verdoyant. Son bec, très-long à proportion de son petit corps, a treize lignes. Cet oiseau nous a été envoyé de Madagascar.

LE MARTIN-PÊCHEUR ROUX.

SECONDE PETITE ESPÈCE.

Ce petit martin-pêcheur, n° 776, fig. 1, qui n'a pas cinq pouces de longueur, a tout e dessus du corps, du bec à la queue, l'un roux vif éclatant, excepté que les grandes pennes de l'aile sont noires, et les moyennes seulement frangées de ce même roux sur un fond noirâtre; tout le dessous du corps est d'un blanc teint de roux; le bec et les pieds sont rouges. M. Commerson l'a vu et décrit à Madagascar.

LE MARTIN-PÊCHEUR POURPRÉ.

TROISIÈME PETITE ESPÈCE.

Il est de la même grandeur que le précédent. C'est de tous ces oiseaux le plus joli, et peut-être le plus riche en couleurs : un beau roux aurore, nué de pourpre mêlé de

bleu, lui couvre la tête, le croupion, et la queue; tout le dessous du corps est d'un roux doré sur fond blanc; le manteau est enrichi de bleu d'azur dans du noir velouté; une tache d'un pourpre clair prend à l'angle de l'œil, et se termine en arrière par un trait du bleu le plus vif; la gorge e blanche, et le bec rouge. Ce charmant pe tit oiseau, nommé dans la planche, n° 77 fig. 2, *martin-pêcheur de Pondichéry*, nou est venu de cette contrée.

LE MARTIN-PÊCHEUR A BEC BLANC.

QUATRIÈME PETITE ESPÈCE.

Seba, d'après lequel on donne ce petit martin-pêcheur, dit qu'il a le bec blanc, le cou et la tête rouge bai, teint de pourpre; les flancs de même; les pennes de l'aile cendrées; leurs couvertures et les plumes du dos d'un très-beau bleu; la poitrine et le ventre jaune clair. Sa longueur est d'environ quatre pouces et demi. Du reste, quand Seba dit que les oiseaux de la famille des alcyons se nourrissent d'abeilles, il les confond avec les guêpiers, et Klein relève à ce propos une erreur capitale de Linnæus, qui est d'avoir pris l'*ispida* pour le *mérops*, ou le martin-pêcheur pour le guêpier, ce dernier habitant les terres sauvages et voisines des bois, et non les rives des eaux, où il ne trouveroi pas d'abeilles. Mais le même Klein ne voi pas également bien quand il dit que cet al cyon de Seba lui paroît semblable à notre martin-pêcheur, puisque, outre la différence de grandeur, les couleurs de la tête et du bec sont totalement différentes.

M. Vosmaër a donné deux petits martins pêcheurs, qu'il rapporte à cet alcyon de Seba, mais en assurant qu'*ils n'avoient que trois doigts*, deux en avant et un en arrière. Ce fait avoit besoin d'être constaté, et l'a été par un bon observateur, comme nous le verrons ci-après.

LE MARTIN- PÊCHEUR DU BENGALE.

CINQUIÈME PETITE ESPÈCE.

Edwards donne dans une même planche deux petits martins-pêcheurs qui paroissent d'espèces très-voisines, ou peut-être mâle ou femelle de la même, quoique M. Brisson en fasse deux espèces séparées : ils ne sont pas plus grands que des todiers. L'un a le manteau bleu de ciel, et l'autre bleu d'aigue-marine. Les pennes des ailes et de la queue du premier sont gris brun; dans le second, ces mêmes plumes sont du même vert que le dos : le dessous du corps de tous deux est fauve orangé. Klein, en faisant mention de cette espèce, dit qu'elle convient avec celle d'Europe par ces couleurs. Il eût pu observer qu'elle en diffère beaucoup par la grandeur : mais, toujours préoccupé de sa fausse idée des doigts *deux et deux* dans le genre des martins-pêcheurs, il se plaint qu'Edwards ne se soit pas là dessus plus clairement expliqué, quoique les figures d'Edwards soient très-bien et très-nettes sur cette partie, comme elles ont coutume de l'être sur tout le reste.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TROIS DOIGTS.

SIXIÈME PETITE ESPÈCE.

On a déjà trouvé dans le genre des pics ne singularité de cette nature pour le nom-re des doigts : elle est moins surprenante ans la famille des martins-pêcheurs, où petit doigt intérieur, déjà si raccourci et resque inutile, a pu être plus aisément omis ar la nature. C'est M. Sonnerat qui nous fait connoître ce petit martin-pêcheur à ois doigts, lequel d'ailleurs est un des plus rillans de ce genre, si beau et si riche en uleurs : il a tout le dessus de la tête et du os couleur de lilas foncé; les plumes des les sont d'un bleu d'indigo sombre, mais levé d'un limbe d'un bleu vif et éclatant, ui entoure chaque plume; tout le dessous u corps est blanc; le bec et les pieds sont ougeâtres. M. Sonnerat a trouvé cet oiseau l'île de Luçon. M. Vosmaër dit simple-ent que les siens venoient des Indes orien-les.

Nous regarderons cette espèce, la précédente de Seba, et celle de notre *martin-pêcheur pourpré*, comme trois espèces voisines, et qui pourroient peut-être se réduire à deux ou à une seule, s'il étoit plus facile d'apprécier les différences arbitraires des descriptions, ou si l'on pouvoit les rectifier sur les objets mêmes. Du reste, M. Vosmaër donne sous le nom d'*alcyons* deux autres oiseaux qui ne sont pas des martins-pêcheurs : le premier qu'il appelle *alcyon d'Amérique à longue queue*, outre qu'il a la queue plus longue à proportion qu'aucun oiseau de cette famille, a un bec courbé, caractère exclu du genre des martins-pêcheurs; le second au bec effilé, longuet, quadrangulaire, et aux doigts pliés *deux et deux*, n'est pas un martin-pêcheur, mais un jacamar.

LE VINTSI.

SEPTIÈME PETITE ESPÈCE.

Vintsi est le nom que les habitans des ilippines donnent à ce petit martin-pê-eur, que ceux d'Amboine appellent, selon ba, *toharkey* et *hito*. Il a le dessus des es et la queue d'un bleu de ciel; la tête argée de petites plumes longues, joliment uetées de points noirs et verdâtres, et levées en huppe; la gorge est blanche; au té du cou est une tache roux fauve; tout dessous du corps est de cette couleur, et iseau entier n'a pas tout à fait cinq pouces longueur.

L'espèce dix-sept de M. Brisson nous roît très-voisine de celle-ci, n° 756, . 1, si même ce n'en est pas une répétition; le peu de différence qui s'y remarque n'indique du moins qu'une variété. On ne peut s'assurer à quelle espèce se rapporte le petit oiseau des Philippines que Camelli appelle *salaczac*, et qui paroît être un martin-pêcheur, mais qu'il ne fait que nommer, sans aucune description, dans sa notice des oiseaux des Philippines, insérée dans les *Transactions philosophiques*. M. Brisson décrit encore une espèce de petit martin-pêcheur sur un dessin qui lui a été apporté des Indes; mais comme nous n'avons pas vu l'oiseau, non plus que ce naturaliste, nous ne pouvons rien ajouter à la notice qu'il en a donnée.

LES MARTINS-PÊCHEURS,

GRANDE ESPÈCE DU NOUVEAU CONTINENT.

LE TAPARARA.

PREMIÈRE GRANDE ESPÈCE.

Taparara est le nom générique du martin-pêcheur en langue garipane: nous l'appliquons à cette espece, l'une de celles que l'on trouve à Cayenne; elle est de la grandeur de l'étourneau. Le dessus de la tête, le dos, et les épaules sont d'un beau bleu; le croupion est bleu d'aigue-marine; tout le dessous du corps est blanc; les pennes de l'aile sont bleues en dehors, noires en dedans et en dessous; celles de la queue de même, excepté que les deux du milieu sont toutes bleues; au dessous de l'occiput est une bande transversale noire. La grande quantité d'eau qui baigne les terres de la Guiane est favorable à la multiplication des martins-pêcheurs : aussi leurs espèces y sont nombreuses. Ces oiseaux indiquent les ri vières poissonneuses; on en rencontre très fréquemment sur leurs bords. Il y a quan tité de grands martins-pêcheurs, nous di M. de La Borde, sur la rivière *Ouassa* mais ils ne s'attroupent jamais, et vont tou jours un à un. Ils nichent, dans ces contrée comme en Europe, dans des trous creusé dans la coupe perpendiculaire des riva ges; il y a toujours plusieurs de ces trou voisins les uns des autres, quoique chacu de leurs hôtes n'en vive pas moins solitai rement. M. de La Borde a vu de leurs petit en septembre; apparemment qu'ils font dan ce climat plus d'une nichée. Le cri de ce oiseaux est *carac, carac.*

L'ALATLI.

SECONDE GRANDE ESPÈCE.

Nous formerons ce nom par contraction de celui d'*achalalactli*, ou *michalalactli*, que cet oiseau, n° 284, porte au Mexique, suivant Fernandès. C'est une des plus grandes espèces de martins-pêcheurs; sa longueur est de près de seize pouces : mais il n'a pas les couleurs aussi brillantes que les autres. Le gris bleuâtre domine tout le dessus du corps; cette couleur est variée, sur les ailes, de franges blanches en festons à la pointe des pennes, desquelles les plus grandes sont noirâtres et coupées en dedans de larges dentelures blanches; celles de la queue sont largement rayées de blanc; le dessous du corps est d'un roux marron, qui s'éclaircit en remontant sur la poitrine, où il est écaillé ou maillé dans du gris. La gorge est blanche; et ce blanc, s'étendant sur les côtés du cou, en fait le tour entier : c'est par ce caractère que Nieremberg l'a nommé *oiseau à collier.* Toute la tête et la nuque sont du même gris bleuâtre que le dos. Cet oiseau est voyageur; il arrive e certains temps de l'année dans les province septentrionales du Mexique, où il vient ap paremment des contrées les plus chaudes car on le voit aux Antilles : il nous a é envoyé de la Martinique. M. Adanson d « qu'il se trouve aussi, quoique assez ran « ment, au Sénégal, dans les lieux voisin « de l'embouchure du Niger. » Mais la di ficulté d'imaginer qu'un oiseau de la Mart nique se trouve en même temps au Sénég le frappe lui-même, et lui fait chercher d différences entre l'*achalalactli* de Fernand et de Nieremberg et ce martin-pêche d'Afrique : de ces différences, il en résu teroit que l'oiseau donné par M. Brisson, dans nos planches enluminées, seroit, no le véritable achalalactli du Mexique, ma celui du Sénégal; et nous ne doutons pa en effet que, à cette distance de climats des oiseaux incapables d'une longue tra versée ne soient d'espèces différentes.

1. LE GRAND MARTIN-PÊCHEUR

Ordre des Passereaux. *Famille des* Ténuirostres.
Genre Martin-Pêcheur. *(Cuvier)*

2. LE JACAMAR

Ordre des Passereaux. *Genre* Jacamar. *(Cuvier)*

LE JAGUACATI.

TROISIÈME GRANDE ESPÈCE.

Nous avons vu que l'espèce du martin-pêcheur de l'Europe se trouve en Asie, et paroît occuper toute l'étendue de l'ancien continent : en voici un qui se trouve d'une extrémité à l'autre dans le nouveau, depuis la baie d'Hudson jusqu'au Brésil. Marcgrave l'a decrit sous le nom brésilien de *jaguacatiguacu*, et de *papapeixe* que lui donnent les Portugais. Catesby l'a vu à la Caroline, où il dit que cet oiseau, nos 595 et 715, fait sa proie de lézards ainsi que de poissons. Edwards l'a reçu de la baie d'Hudson, où il paroît dans le printemps et l'été. M. Brisson l'a donné trois fois d'après ces trois auteurs, sans les comparer, puisque la ressemblance est frappante, et qu'Edwards le remarque lui-même. Nous avons reçu ce martin-pêcheur de Saint-Domingue et de la Louisiane ; et il est gravé sous le nom de ces deux pays dans les planches enluminées : on n'y voit que quelques petites différences, qui nous ont encore paru moindres dans la comparaison des deux oiseaux en nature. Par exemple, le bec, dans la planche 593, devroit être noir, et les flancs, comme dans l'autre, marqués de roux : le petit frangé blanc du milieu de l'aile devroit s'y trouver aussi. Ces particularités sont minutieuses en elles-mêmes; mais elles deviennent importantes pour ne pas multiplier les espèces sur des différences supposées. Les seules différences réelles que la comparaison des deux individus nous ait offertes sont dans l'écharpe de la gorge, qui est un peu festonnée de roux dans ce martin-pêcheur venu de Saint-Domingue, et simplement grise dans l'autre ; et dans la queue, qui dans le premier est un peu plus tiquetée et régulièrement semée de gouttes sur toutes ses pennes, au lieu que les gouttes sont moins visibles dans celles du second, et ne paroissent bien que quand l'oiseau s'épanouit. Du reste, tout le dessus du corps est également d'un beau gris de fer ou d'ardoise ; les plumes de la tête, relevées en huppe, sont de la même couleur; le tour du cou est blanc ainsi que la gorge; il y a du roux sur la poitrine et sur les flancs ; les pennes de l'aile sont noires, marquées de blanc à la pointe, et coupées dans leur milieu d'un petit frangé blanc, qui n'est que le bord de grandes échancrures blanches que portent les barbes intérieures, et qui paroissent quand l'aile se déploie. Marcgrave désigne la grandeur de ces oiseaux en les comparant à la litorne (*magnitudo ut turdelæ*). Klein, qui ne connoissoit pas les grands martins-pêcheurs de la Nouvelle-Guinée, prend celui-ci pour la plus grande espèce de ce genre.

LE MATUITUI.

QUATRIÈME GRANDE ESPÈCE.

Marcgrave décrit encore ce martin-pêcheur du Brésil, et lui donne ses véritables caractères: le cou et les pieds courts ; le bec droit et fort : sa partie supérieure est d'un rouge de vermillon; elle avance sur l'inférieure, et se courbe un peu à sa pointe ; particularité observée déjà dans le grand martin-pêcheur de la Nouvelle-Guinée. Celui-ci est de la taille de l'étourneau. Toutes les plumes de la tête, du dessus du cou, du dos, des ailes et de la queue, sont fauves ou brunes, tachetées de blanc jaunâtre, comme dans l'épervier ; la gorge est jaune ; la poitrine et le ventre sont blancs, pointillés de brun. Marcgrave ne dit rien de particulier de ses habitudes naturelles.

On trouve dans Fernandès et dans Nieremberg quelques oiseaux auxquels on a donné mal à propos le nom de *martins-pêcheurs*, et qui n'appartiennent point à ce genre : ces oiseaux sont, 1° le *hoactli*, dont les jambes ont un pied de long, et qui par conséquent n'est point un martin-pêcheur ; 2° l'*axoquen*, qui a le cou et les

pieds également longs; 3° l'*acacahoactli*, ou l'*oiseau aquatique à voix rauque* de Nieremberg, qui étend et replie un long cou, et qui paroît être une espèce de cicogne ou de *jabiru*, assez approchante du *hoacton*, que M. Brisson appelle *héron huppé du Mexique*. Nous en dirons autant du *tolcomoctli* et du *hosxocanauhtli* de Fernandès, qui se rapporteroient davantage à ce genre, mais qui paroissent avoir quelques habitude contraires à celles des martins-pêcheurs quoique les Espagnols les appellent, comm les précédens, *martinetes pescadors*. Mai Fernandès remarque qu'ils ont donné c nom à des oiseaux d'espèces très-diffé rentes, par la seule raison qu'ils les voien également vivre de la capture des poissons

LES MARTINS-PÊCHEURS

DE MOYENNE GRANDEUR DU NOUVEAU CONTINENT.

LE MARTIN-PÊCHEUR VERT ET ROUX.

PREMIÈRE ESPÈCE MOYENNE.

Ce martin-pêcheur, n° 592, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, se trouve à Cayenne. Il a tout le dessous du corps d'un roux foncé et doré, excepté une zone ondée de blanc et de noir sur la poitrine, qui distingue le mâle; un petit trait de roux va des narines aux yeux: tout le dessus du corps est d'un vert sombre, piqueté de quelques petites taches blanchâtres, rares et clair-semées; le bec est noir et long de deux pouces; la queue en a deux et demi de longueur, ce qui allonge cet oiseau, et lui donne huit pouces en tout: cependant il n'est pas plus gros de corps que notre martin-pêcheur.

LE MARTIN-PÊCHEUR VERT ET BLANC.

SECONDE ESPÈCE MOYENNE.

Cette espèce se trouve encore à Cayenne. Elle est moins grande que la précédente, n'ayant que sept pouces, et néanmoins la queue est encore assez longue. Tout le dessus du corps est lustré de vert sur fond noirâtre, coupé seulement par un fer-à-cheval blanc, qui, prenant sous l'œil, descend sur le derrière du cou, et par quelques traits blancs jetés dans l'aile; le ventre et l'estomac sont blancs, et variés de quelques taches de la couleur du dos; la poitrine et le devant du cou sont d'un beau roux dans le mâle: ce caractère le distingue, car la femelle représentée n° 591, fig. 2, de la même planche, a la gorge blanche.

LE GIP-GIP.

TROISIÈME ESPÈCE MOYENNE.

C'est cet oiseau sans nom dans Marcgrave, qu'il eût pu nommer *gip-gip*, puisqu'il dit que c'est son cri. Il est de la grandeur de l'alouette, et de la figure du matuitui, qui est la quatrième grande espèce des martins-pêcheurs d'Amérique. Son bec est droit et

oir; tout le dessus de la tête, du cou, les les, et la queue, sont rougeâtres, ou plutôt un rouge bai ombré, mêlé de blanc; la orge et le dessous du corps sont blancs, et l'on voit un trait brun qui passe du bec à l'œil. Son cri *gip-gip* ressemble au cri du petit de la poule-d'Inde.

LES PETITS MARTINS-PÊCHEURS

DU NOUVEAU CONTINENT.

LE MARTIN-PÊCHEUR VERT ET ORANGÉ.

Il n'y a en Amérique qu'une seule espèce e martin-pêcheur qu'on puisse appeler *etite*, et c'est celle de l'oiseau que nous ndiquons ici, n° 756, fig. 2, le mâle, et g. 3, la femelle, qui n'a pas cinq pouces e longueur. Il a tout le dessous du corps 'un orangé brillant, à l'exception d'une che blanche à la gorge, une autre à l'es- omac, et une zone vert foncé au bas du ou dans le mâle. La femelle n'a pas ce caractère. Tous deux ont un demi-collier orangé derrière le cou; la tête et tout le manteau sont chargés d'un gris vert, et les ailes tachetées de petites gouttes roussâtres vers l'épaule et aux grandes pennes, qui sont brunes. Edwards, qui a donné la figure de ce martin-pêcheur, dit qu'il n'a pu découvrir de quel pays on l'avoit apporté; mais nous l'avons reçu de Cayenne.

LES JACAMARS.

Nous conserverons à ces oiseaux le nom le *jacamars*, tiré par contraction de leur nom brésilien, *jacamaciri*. Ce genre ne s'éoigne de celui du martin-pêcheur qu'en ce que les jacamars ont les doigts disposés deux n devant et deux en arrière, au lieu que es martins-pêcheurs ont trois doigts en deant et un seul en arrière; mais d'ailleurs es jacamars leur ressemblent par la forme lu corps et par celle du bec. Ils sont aussi le la même grosseur que les espèces moyenes dans les martins-pêcheurs; et c'est proablement par cette raison que quelques uteurs ont mis ensemble ces deux genres l'oiseaux. D'autres ont placé les jacamars avec les pics, auxquels ils ressemblent en effet par cette disposition de deux doigts en devant et de deux en arrière. Le bec est aussi d'une forme assez semblable; mais dans les jacamars il est beaucoup plus long et plus délié; et ils diffèrent encore des pics, en ce qu'ils n'ont pas la langue plus longue que le bec. La forme des plumes de la queue est aussi différente; car elles ne sont ni roides ni cunéiformes. Il suit de ces comparaisons que les jacamars forment un genre à part, peut-être aussi voisin des pics que des martins-pêcheurs; et ce petit genre n'est composé que de deux especes, toutes deux naturelles aux climats chauds de l'Amérique.

LE JACAMAR PROPREMENT DIT.

PREMIÈRE ESPÈCE.

La longueur totale de cet oiseau, n° 235, est de six pouces et demi, et il est à peu près de la grosseur d'une alouette. Le bec est long d'un pouce cinq lignes; la queue

n'a que deux pouces, et néanmoins elle dépasse d'un pouce les ailes lorsqu'elles sont pliées; les pennes de la queue sont bien régulièrement étagées. Les pieds sont très-courts et de couleur jaunâtre; le bec est noir, et les yeux sont d'un beau bleu foncé; la gorge est blanche, et le ventre est roux; tout le reste du plumage est d'un vert doré très-éclatant, avec des reflets couleur de cuivre rouge.

Dans quelques individus la gorge est rousse aussi bien que le ventre; dans d'autres, la gorge n'est qu'un peu jaunâtre. La couleur du dessus du corps est aussi plus ou moins brillante dans différens individus; ce qu'on peut attribuer à des variétés de sexe ou d'âge.

On trouve cet oiseau à la Guiane comme au Brésil. Il se tient dans les forêts, où il préfère les endroits plus humides, pa que, se nourrissant d'insectes, il en trou en plus grande quantité que dans les t rains plus secs. Il ne fréquente pas les é droits découverts et ne vole point en troup mais il reste constamment dans les bois plus solitaires et les plus sombres. Son vo quoique assez rapide, est très-court. Il perche sur les branches à une moyen hauteur, et y demeure, sans changer place, pendant toute la nuit et pendant plus grande partie de la journée. Il é presque toujours en repos; néanmoins il a ordinairement plusieurs de ces oiseau dans le même canton de bois, et on les e tend se rappeler par un petit ramage cou et assez agréable. Pison dit qu'on les man au Brésil, quoique leur chair soit assez dur

LE JACAMAR A LONGUE QUEUE.

SECONDE ESPÈCE.

Cet oiseau est un peu plus grand que le précédent, duquel il diffère par la queue, qui a douze pennes, tandis que celle de l'autre n'en a que dix : d'ailleurs les deux pennes du milieu sont bien plus longues; elles excèdent les autres de deux pouces trois lignes, et ont en totalité six pouces de longueur. Ce jacamar, n° 271, ressemble par la forme du corps, par celle du bec, et par la disposition des doigts, au premier; néanmoins Edwards lui a placé trois doigts en avant et un seul en arrière, et c'est apparemment en conséquence de cette méprise qu'il en fait un martin-pêcheur. Il diffère aussi de notre premier jacamar par la teinte et par la distribution des couleurs, qui n'ont rien de commun que le blanc sur la gorge; tout le reste du plumage est d'un vert sombre et foncé, dans lequel on distingue seulement quelques reflets orangés et violets.

Nous ne connoissons pas la femelle da l'espèce précédente : mais dans celle-ci el diffère du mâle par les deux grandes penn de la queue, qu'elle a beaucoup moins lon gues; et d'ailleurs l'on n'aperçoit pas su son plumage les reflets orangés et violet qu'on voit sur celui du mâle.

Ces jacamars à longue queue se nourris sent d'insectes comme les autres; mais c'e peut-être leur seule habitude commune car ceux-ci fréquentent quelquefois les lieu découverts. Ils volent au loin et se perchen jusque sur la cime des arbres. Ils von aussi par paires, et ne paroissent pas êtr aussi solitaires ni aussi sédentaires que le autres. Ils n'ont pas le même ramage, mai un cri ou sifflement doux qu'on n'enten que de près et qu'ils ne répètent pas sou vent.

LES TODIERS.

MM. Sloane et Browne sont les premiers qui aient parlé de l'un de ces oiseaux, et ils lui ont donné le nom latin *todus*, que nos naturalistes françois ont traduit par celui de *todier*. Ils ne font mention que d'une seule espèce qu'ils ont trou-

vée à la Jamaïque; mais nous en connoissons deux ou trois autres, et toutes appartiennent aux climats chauds de l'Amérique. Le caractere distinctif de ce genre est d'avoir, comme les martins-pêcheurs et les manakins, le doigt du milieu étroitement uni et comme collé au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et uni de même au doigt intérieur, mais seulement jusqu'à la première articulation. Si l'on ne consultoit que ce caractère, les todiers seroient donc du genre des martins-pêcheurs ou de celui des manakins; mais ils diffèrent de ces deux genres, et même de tous les autres oiseaux, par la forme du bec, qui, dans les todiers, est long, droit, obtus à son extrémité, et aplati en dessus comme en dessous; ce qui les a fait nommer *petites palettes* ou *peties spatules* par les créoles de la Guiane. Cette singulière conformation du bec suffit pour qu'on doive faire un genre particulier de ces oiseaux.

LE TODIER DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce todier n'est pas plus gros qu'un roitelet, et n'a tout au plus que quatre pouces de longueur. Nous ne copierons pas ici les longues descriptions qu'en ont données MM. Browne, Sloane et Brisson, parce qu'il sera toujours très-aisé de reconnoître cet oiseau, lorsqu'on saura qu'avec un bec si singulier, le mâle est entièrement d'un bleu foible et léger sur le dessus du corps, et blanc sous le ventre, avec la gorge et les flancs couleur de rose, et que la femelle n'est pas bleue comme le mâle, mais d'un beau vert sur le dos, et que le reste de son plumage est semblable à celui du mâle, c'est-à-dire blanc et couleur de rose aux mêmes endroits. Le bec de l'un et de l'autre est rougeâtre, mais d'un rouge plus clair en dessous et plus brun en dessus. Les pieds sont gris, et les ongles sont longs et crochus. Cet oiseau se nourrit d'insectes et de petits vers; il habite dans des lieux humides et solitaires. Les deux individus qui sont représentés dans la planche enluminée, n° 585, fig. 1 et 2, nous ont été envoyés de Saint-Domingue par M. Chervain, sous le nom de *perroquet de terre*, mais il ne nous a transmis que la description de la femelle. Il observe que le mâle a, dans le temps de ses amours, un petit ramage assez agréable, que la femelle fait son nid dans la terre sèche, et préférablement encore dans le tuf tendre : il dit que ces oiseaux choisissent à cet effet les ravines et les petites crevasses de la terre. On les voit aussi nicher assez souvent dans les galeries basses des habitations, et toujours dans la terre; ils la creusent avec le bec et les pattes; ils y forment un trou rond, évasé dans le fond, où ils placent des pailles souples, de la mousse sèche, du coton, et des plumes, qu'ils disposent avec art. La femelle pond quatre ou cinq œufs de couleur grise, et tachetés de jaune foncé.

Ils attrapent avec beaucoup d'adresse les mouches et autres insectes volans. Ils sont très-difficiles à élever; cependant on y réussiroit peut-être si on les prenoit jeunes et si on les faisoit nourrir par le père et la mère, en les tenant dans une cage jusqu'à ce qu'il fussent en état de manger seuls. Ils sont très-attachés à leurs petits, ils en poursuivent le ravisseur, et ne l'abandonnent pas tant qu'ils les entendent crier.

Nous venons de voir que MM. Sloane et Browne ont reconnu cet oiseau à la Jamaïque, mais il se trouve aussi à la Martinique, d'où M. de Chanvalon l'avoit envoyé à M. de Réaumur. Il paroît donc que cette espèce appartient aux îles et aux terres les plus chaudes de l'Amérique septentrionale; mais nous n'avons aucun indice qu'elle se trouve également dans les climats de l'Amérique méridionale, du moins Marcgrave n'en fait aucune mention.

LE TIC-TIC, OU TODIER
DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

SECONDE ESPÈCE.

Les naturels de Cayenne ont appelé cet oiseau *tic-tic*, par imitation de son cri. Il est aussi petit que le précédent; il lui ressemble parfaitement par le bec et par la conformation des doigts; il n'en diffère que par les couleurs, le tic-tic étant d'une couleur cendrée, mêlée d'un bleu foncé sur le dessus du corps, au lieu que l'autre est, sur les mêmes parties, d'un bleu céleste léger. Cette différence dans la nuance des couleurs n'indiqueroit qu'une variété, et non pas une espèce séparée; mais le tic-tic a tout le dessous du corps jaune, et n'a point de couleur de rose à la gorge ni sur les flancs; d'ailleurs, comme il paroît être d'un autre climat, nous avons jugé qu'il étoit aussi d'une autre espèce. Il diffère encore du todier de l'Amérique septentrionale en ce que l'extrémité des deux pennes latérales de la queue est blanche, sur une longueur de cinq à six lignes; néanmoins ce caractère est particulier au mâle; car les pennes latérales de la queue de la femelle sont de couleur uniforme, et d'un gris cendré semblable à la couleur du dessus du corps. La femelle diffère encore du mâle en ce que toutes ses couleurs sont moins vives et moins foncées.

Cet oiseau, n° 585, fig. 3, vit d'insectes comme le précédent. Il habite de préférence les lieux découverts; on ne le trouve guère dans les grands bois, mais souvent dans les halliers sur les buissons.

LE TODIER BLEU A VENTRE ORANGÉ[1].

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous avons fait dessiner ce todier sur un individu bien conservé dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis. Il a trois pouces six lignes de longueur. Le dessus de la tête, du cou, et tout le dos, sont d'un beau bleu foncé, la queue et la pointe des couvertures des ailes sont de cette même couleur; tout le dessous du corps, ainsi que les côtés de la tête et du cou, sont d'un bel orangé; le dessous de la gorge est blanchâtre; il y a près des yeux de petits pinceaux d'un pourpre violet. Cette description suffit pour distinguer ce todier des autres de son genre.

Il y a un quatrième oiseau que M. Brisson a indiqué, d'après Aldrovande, sous le nom de *todier varié*, et dont nous rapporterons ici la description, telle que ces deux auteurs l'ont donnée. Il est de la grandeur du roitelet : il a la tête, la gorge et le cou d'un bleu noirâtre; les ailes vertes; les pennes de la queue noires, bordées de vert, et le reste du plumage varié de bleu, de noir et de vert. Mais comme M. Brisson ne parle pas de la forme du bec, et qu'Aldrovande, qui est le seul qui ait vu cet oiseau, n'en fait aucune mention, nous ne pouvons décider s'il appartient en effet au genre du todier.

1. N° 783, fig. 1, sous la dénomination de *todier de Juida*. Nous observerons que le nouveau continent est le seul où se trouvent les todiers, et que l'on s'est mépris lorsqu'on a dit à M. le curé de Saint-Louis que celui-ci venoit de Juida en Afrique.

LES OISEAUX AQUATIQUES.

Les oiseaux d'eau sont les seuls qui réussent à la jouissance de l'air et de la terre possession de la mer; de nombreuses espèces, toutes très-multipliées, en peuplent s rivages et les plaines; ils voguent sur les ts avec autant d'aisance et plus de sécurité r'ils ne volent dans leur élément naturel; artout ils trouvent une subsistance abonnte, une proie qui ne peut les fuir; et, our la saisir, les uns fendent les ondes et plongent, d'autres ne font que les effleurer en rasant leur surface par un vol rapide mesuré sur la distance et la quantité des ctimes. Tous s'établissent sur cet élément obile comme dans un domicile fixe; ils y rassemblent en grande société, et vivent auquillement au milieu des orages; ils mblent même se jouer avec les vagues, tter contre les vents, et s'exposer aux mpêtes sans les redouter ni subir de naurage.

Ils ne quittent qu'avec peine ce domicile e choix, et seulement dans le temps que le oin de leur progéniture, en les attachant u rivage, ne leur permet plus de fréquenr la mer que par instans; car, dès que urs petits sont éclos, ils les conduisent à e séjour chéri, que ceux-ci chériront bienot eux-mêmes, comme plus convenable à ur nature que celui de la terre. En effet, s peuvent y rester autant qu'il leur plaît, ans être pénétrés de l'humidité et sans rien erdre de leur agilité, puisque leur corps, ollement porté, se repose même en naant, et reprend bientôt les forces épuisées ar le vol. La longue obscurité des nuits, u la continuité des tourmentes, sont les ules contrariétés qu'ils éprouvent et qui s obligent à quitter la mer par intervalles. s servent alors d'avant-coureurs ou plutôt e signaux aux voyageurs, en leur annonant que les terres sont prochaines. Néanoins cet indice est souvent incertain; pluieurs de ces oiseaux se portent en mer uelquefois si loin que M. Cook conseille de e point regarder leur apparition comme une ndication certaine du voisinage de la terre; t tout ce que l'on peut conclure de l'obseration des navigateurs, c'est que la plupart le ces oiseaux ne retournent pas chaque nuit au rivage, et que quand il leur faut, pour le trajet ou le retour, quelques points de repos, ils les trouvent sur les écueils, ou même les prennent sur les eaux de la mer.

La forme du corps et des membres de ces oiseaux indique assez qu'ils sont navigateurs-nés et habitans naturels de l'élément liquide : leur corps est arqué et bombé comme la carène d'un vaisseau, et c'est peut-être sur cette figure que l'homme a tracé celle de ses premiers navires; leur cou, relevé sur une poitrine saillante, en représente assez bien la proue; leur queue courte et toute rassemblée en un seul faisceau sert de gouvernail; leurs pieds larges et palmés font l'office de véritables rames; le duvet épais et lustré d'huile qui revêt tout le corps est un goudron naturel qui le rend impénétrable à l'humidité, en même temps qu'il le fait flotter plus légèrement à la surface des eaux. Et ceci n'est encore qu'un aperçu des facultés que la nature a données à ces oiseaux pour la navigation; leurs habitudes naturelles sont conformes à ces facultés; leurs mœurs y sont assorties : ils ne se plaisent nulle part autant que sur l'eau; ils semblent craindre de se poser à terre; la moindre aspérité du sol blesse leurs pieds, ramollis par l'habitude de ne presser qu'une surface humide : enfin l'eau est pour eux un lieu de repos et de plaisir où tous leurs mouvemens s'exécutent avec facilité, où toutes leurs fonctions se font avec aisance, où leurs différentes évolutions se tracent avec grâce. Voyez ces cygnes nager avec mollesse ou cingler sur l'onde avec majesté; ils s'y jouent, s'ébattent, y plongent, et reparoissent avec les mouvemens agréables, les douces ondulations, et la tendre énergie, qui annoncent et expriment les sentimens sur lesquels tout amour est fondé : aussi le cygne est-il l'emblème de la grâce, premier trait qui nous frappe, même avant ceux de la beauté.

La vie de l'oiseau aquatique est donc plus paisible et moins pénible que celle de la plupart des autres oiseaux; il emploie beaucoup moins de forces pour nager que les autres n'en dépensent pour voler. L'élément qu'il habite lui offre à chaque instant sa

subsistance : il la rencontre plus qu'il ne la cherche, et souvent le mouvement de l'onde l'amène à sa portée; il la prend sans fatigue, comme il l'a trouvée sans peine ni travail, et cette vie plus douce lui donne en même temps des mœurs plus innocentes et des habitudes pacifiques. Chaque espèce se rassemble par le sentiment d'un amour mutuel; nul des oiseaux n'attaque son semblable, nul ne fait sa victime d'aucun autre oiseau; et dans cette grande et tranquille nation on ne voit point le plus fort inquiéter le plus foible : bien différent de ces tyrans de l'air et de la terre qui ne parcourent leur empire que pour le dévaster, et qui, toujours en guerre avec leurs semblables, ne cherchent qu'à les détruire, le peuple ailé des eaux, partout en paix avec lui-même, ne s'est jamais souillé du sang de son espèce; respectant même le genre entier des oiseaux, il se contente d'une chère moins noble, et n'emploie sa force et ses armes que contre le genre abject des reptiles et le genre muet des poissons. Néanmoins la plupart de ces oiseaux ont, avec une grande véhémence d'appétit, les moyens d'y satisfaire; plusieurs espèces, comme celles du harle, du cravan, du tadorne, etc., ont les bords intérieurs du bec armés de dentelures assez tranchantes pour que la proie saisie ne puisse s'échapper; presque tous sont plus voraces que les oiseaux terrestres; et il faut avouer qu'il y en a quelques-uns, tels que les canards, mouettes, etc., dont le goût est si peu délicat qu'ils dévorent avec avidité la chair morte et les entrailles de tous les animaux.

Nous devons diviser en deux grandes familles la nombreuse tribu des oiseaux aquatiques; car, à côté de ceux qui sont navigateurs et à pieds palmés, la nature a placé les oiseaux de rivage et à pieds divisés, qui, quoique différens pour les formes, ont néanmoins plusieurs rapports et quelques habitudes naturelles avec les premiers : ils sont taillés sur un autre modèle; leur corps grêle et de figure élancée, leurs pieds dénués de membranes, ne leur permettent ni de plonger ni de se soutenir sur l'eau; ils ne peuvent qu'en suivre les rives : montés sur de très-longues jambes, avec un cou tout aussi long, ils n'entrent que dans les eaux basses, où ils peuvent marcher; ils cherchent dans la vase la pâture qui leur convient; ils sont pour ainsi dire amphibies, attachés aux limites de la terre et de l'eau, comme pour former en ce genre les degrés et les nuances des différentes habitudes qui résultent de la diversité des formes dans toute natu organisée.

Ainsi, dans l'immense population des ha bitans de l'air, il y a trois états ou plutô trois patries, trois séjours différens : au uns la nature a donné la terre pour domicile elle a envoyé les autres cingler sur les eau en même temps qu'elle a placé des espèce intermédiaires aux confins de ces deux élé mens, afin que la vie, produite en tous lieu et variée sous toutes les formes possibles ne laissât rien à ajouter à la richesse de l création, ni rien à désirer à notre admira tion sur les merveilles de l'existence.

Nous avons eu souvent occasion de re marquer qu'aucune espèce des quadrupède du midi et de l'un des continens ne s'es trouvée dans l'autre, et que la plupart de oiseaux, malgré le privilége des ailes, n'on pu s'affranchir de cette loi commune : mai cette loi ne subsiste plus ici; autant nou avons eu d'exemples et donné de preuve qu'aucune des espèces qui n'avoient pu pas ser par le nord ne se trouvoit commune au deux continens, autant nous allons voir d'o seaux aquatiques se trouver également dan les deux, et même dans les îles les plu éloignées de toute terre habitée.

L'Amérique méridionale, séparée par de vastes mers des terres de l'Afrique et de l'Asie, inaccessible par cette raison à tous les animaux quadrupèdes de ce continent l'étoit aussi pour le plus grand nombre de espèces d'oiseaux qui n'ont jamais pu fournir ce trajet immense d'un seul vol et sans point de repos. Les espèces des oiseaux terrestres et celles des quadrupèdes de cette partie de l'Amérique se sont trouvées également inconnues : mais ces grandes mer qui font une barrière insurmontable de séparation pour les animaux et les oiseaux de terre ont été franchies et traversées au vo et à la nage par les oiseaux d'eau; ils on eu le même avantage que les peuples navi gateurs qui se sont établis partout; car on a trouvé dans l'Amérique méridionale, non seulement les oiseaux indigènes et propres à cette terre, mais encore la plus grande partie des espèces d'oiseaux aquatiques de régions correspondantes dans l'ancien continent [1].

Et ce privilége d'avoir passé d'un monde à l'autre, dans les contrées du midi, semble s'être étendu jusqu'aux oiseaux de rivage, non que les eaux aient pu leur fournir une

1. Voyez ci-après les histoires du *phénicoptère*, du *pélican*, de la *frégate*, de l'*oiseau du tropique*, etc., etc.

ite, puisqu'ils ne s'y engagent pas et n'en bitent que les bords; mais parce qu'en vant les rivages et allant de proche en oche ils sont parvenus jusqu'aux extrémi- de tous les continens. Et ce qui a dû iliter ces longs voyages, c'est que le voi- age de l'eau rend les climats plus égaux; ir de la mer, toujours frais, même dans chaleurs, et tempéré pendant les froids, blit pour les habitans des rivages une alité de température qui les empêche de tir la trop forte impression des vicissitu- s du ciel, et leur compose pour ainsi dire climat praticable sous toutes les latitudes, choisissant les saisons; aussi plusieurs es- ces qui voyagent en été dans les terres du rd de notre continent, et qui communiquent r là aux terres septentrionales de l'Amé- que, paroissent être parvenues de proche proche, en suivant les rivages, jusqu'à xtrémité de ce nouveau continent; car n reconnoît dans les régions australes de Amérique plusieurs especes d'oiseaux de vage qui se trouvent également dans les ontrées boréales des deux continens [1].

La plupart de ces oiseaux aquatiques pa- oissent être demi nocturnes : les hérons ôdent la nuit; la bécasse ne commence à oler que le soir; le butor crie encore après chute du jour; on entend les grues se ré- lamer du haut des airs dans le silence et obscurité des nuits, et les mouettes se pro- mener dans le même temps; les volées d'oies t de canards sauvages qui tombent sur nos ivières y séjournent plus la nuit que le jour. Ces habitudes tiennent à plusieurs circon- tances relatives à leur subsistance et à leur écurité : les vers sortent de terre à la fraî- cheur; les poissons sont en mouvement pen- lant la nuit, dont l'obscurité dérobe ces iseaux à l'œil de l'homme et de leurs enne- mis. Néanmoins l'oiseau pêcheur ne paroît as assez se défier de ceux mêmes qu'il at- taque : ce n'est pas toujours impunément u'il fait sa proie des poissons; quelquefois e poisson le saisit et l'avale. Nous avons trouvé un martin-pêcheur dans le ventre d'une anguille; le brochet gobe assez sou- vent les oiseaux qui plongent ou frisent en volant la surface de l'eau, et même ceux qui viennent seulement pour boire et se baigner; et, dans les mers froides, les baleines et les cachalots ouvrent le gouffre de leur énorme bouche, non seulement pour engloutir des colonnes de harengs et d'autres poissons, mais aussi les oiseaux qui sont à leur pour-

1. Voyez ci-après l'histoire des *pluviers*, des *hérons*, des *spatules*, etc., etc.

suite, tels que les albatros, les pinguins, les macreuses, etc., dont on trouve les squelettes ou les cadavres encore récens dans le large estomac de ces grands cétacés.

Ainsi la nature, en accordant de grandes prérogatives aux oiseaux aquatiques, les a soumis à quelques inconvéniens; elle leur a même refusé l'un de ses plus nobles attributs : aucun d'eux n'a de ramage, et ce qu'on a dit du chant du cygne n'est qu'une chanson de la fable; car rien n'est plus réel que la différence frappante qui se trouve entre la voix des oiseaux de terre et celle des oiseaux d'eau. Ceux-ci l'ont forte et grande, rude et bruyante, propre à se faire entendre de très-loin, et à retentir sur la vaste étendue des plages de la mer : cette voix, toute composée de tons rauques, de cris et de clameurs, n'a rien de ces accens flexibles et moelleux, ni de cette douce mélodie dont nos oiseaux champêtres animent nos bocages en célébrant le printemps et l'amour, comme si l'élément redoutable où règnent les tempêtes eût à jamais écarté ces charmans oiseaux, dont le chant paisible ne se fait entendre qu'aux beaux jours et dans les nuits tranquilles, et que la mer n'eût laissé à ces habitans ailés que les sons grossiers et sauvages qui percent à travers le bruit des orages, et par lesquels ils se réclament dans le tumulte des vents et le fracas des vagues.

Du reste la quantité des oiseaux d'eau, en y comprenant ceux de rivages et les comptant par le nombre des individus, est peut-être aussi grande que celle des oiseaux de terre. Si ceux-ci ont pour s'étendre les monts et les plaines, les champs et les forêts, les autres, bordant les rives des eaux, ou se portant au loin sur leurs flots, ont pour habitation un second élément aussi vaste, aussi libre que l'air même; et, si nous considérons la multiplication par le fonds des subsistances, ce fonds nous paroîtra aussi abondant et plus assuré peut-être que celui des oiseaux terrestres, dont une partie de la nourriture dépend de l'influence des saisons, et une autre très-grande partie du produit des travaux de l'homme. Comme l'abondance est la base de toute société, les oiseaux aquatiques paroissent plus habituellement en troupes que les oiseaux de terre, et dans plusieurs familles ces troupes sont très-nombreuses ou plutôt innombrables : par exemple, il est très-peu d'espèces terrestres, au moins d'égale grandeur, plus multipliées dans l'état de nature que le paroissent être celles des oies et des canards; et en général il y a d'autant plus

de réunion parmi les animaux qu'ils sont plus éloignés de nous.

Mais les oiseaux terrestres sont d'autant plus nombreux en espèces et en individus, que les climats sont plus chauds : les oiseaux d'eau semblent, au contraire, chercher les climats froids ; car les voyageurs nous apprennent que sur les côtes glaciales du septentrion, les goélans, les pinguins, les macreuses, se trouvent à milliers et en aussi grand nombre que les albatros, les manchots, les pétrels, sur les îles glacées des régions antarctiques.

Cependant la fécondité des oiseaux de terre paroît surpasser celle des oiseaux d'eau : aucune espèce en effet parmi ces derniers ne produit autant que celles de nos oiseaux gallinacés, en les comparant à grosseur égale. A la vérité, cette fécondité des oiseaux granivores pourroit s'être accrue par l'augmentation des subsistances que l'homme leur procure en cultivant la terre : néanmoins dans les espèces aquatiques qu'il a su réduire en domesticité, la fécondité n'a pas fait les mêmes progrès que dans les espèces terrestres; le canard et l'oie domestiques ne pondent pas autant d'œufs que la poule; éloignés de leur élément et privés de leur liberté, ces oiseaux perdent sans doute plus que nos soins ne peuvent leur donner ou leur rendre.

Aussi ces espèces aquatiques sont plutôt captives que domestiques; elles conservent les germes de leur première liberté, qui se manifeste par une indépendance que les espèces terrestres paroissent avoir totalement perdue; ils dépérissent dès qu'on les tient renfermés; il leur faut l'espace libre des champs et la fraîcheur des eaux, où ils puissent jouir d'une partie de leur franchise naturelle; et ce qui prouve qu'ils n'y renoncent pas, c'est qu'ils se rejoignent volontiers à leurs frères sauvages, et s'enfuiroient avec eux si l'on n'avoit pas soin de leur rogner les ailes [1]. Le cygne, ornement des eaux de nos superbes jardins, a plus l'air d'y voyager en pilote et de s'y promener en maître, que d'y être attaché comme esclave.

Le peu de gêne que les oiseaux aquatiques éprouvent en captivité fait qu'ils n'en portent que de légères empreintes; leurs espèces ne s'y modifient pas autant que celles des oiseaux terrestres; elles y subissent moins de variétés pour les couleurs et les formes; elles perdent moins de leurs traits naturels et de leur type originaire, on peut le reconnoître par la comparaison de l'espèce du canard, qui n'admet dans nos basses-cours que peu de variétés, tandis que celle de la poule nous offre une multitude de races nouvelles et factices, qui semblent effacer et confondre la race primitive. D'ailleurs les oiseaux aquatiques étant placés loin de la terre ne nous connoissent que peu. Il semble qu'en les établissant sur les mers, la nature les ait soustraits à l'empire de l'homme, qui, plus foible qu'eux sur cet élément, n'en est souvent que le jouet ou la victime.

Les mers les plus abondantes en poissons attirent et fixent pour ainsi dire sur leurs bords des peuplades innombrables de ces oiseaux pêcheurs : on en voit une multitude infinie autour des îles *Sambales*, et sur la côte de l'isthme de Panama, particulièrement du côté du nord; il n'y en a pas moins à l'occident sur la côte méridionale, et peu sur la côte sepentrionale. Wafer en donne pour raison que la baie de Panama n'est pas aussi poissonneuse à beaucoup près que celle des Sambales. Les grands fleuves de l'Amérique septentrionale sont tous couverts d'oiseaux d'eau. Les habitans de la Nouvelle-Orléans, qui en faisoient la chasse sur le Mississipi, avoient établi une petite branche de commerce de leur graisse ou de l'huile qu'ils en tiroient. Plusieurs îles ont reçu les noms d'*Iles-aux-Oiseaux*, parce qu'ils en étoient les seuls habitans lorsqu'on en fit la découverte, et que leur nombre étoit prodigieux. L'île d'*Aves*, entre autres, à cinquante lieues sous le vent de la *Dominique*, est si couverte d'oiseaux de mer qu'on n'en voit nulle part en aussi grande quantité : on y trouve des pluviers, des chevaliers, diverses sortes de poules d'eau; des *phénicoptères* ou flamans, des pélicans, des mouettes, des frégates, des fous, etc. Labat, qui nous donne ces faits, remarque que la côte est extrêmement poissonneuse, et que ses hauts-fonds sont toujours couverts d'une immense quantité de coquillages. Les œufs de poissons, qui flottent souvent par de grands bancs à la surface de la mer, n'attirent pas moins d'oi-

1. Quoiqu'il y ait des exemples de canards et d'oies privés qui s'enfuient avec les sauvages, il est à présumer qu'ils s'en trouvent mal, et qu'étant les moins nombreux, ils sont bientôt punis de leur infidélité; car l'antipathie entre les oies sauvages et domestiques subsiste dans ces espèces comme dans toutes les autres; et nous sommes informés par un témoin digne de foi (le sieur Trécourt, que j'ai déjà cité dans quelques endroits) qu'ayant mis dans un vivier de jeunes canards sauvages, pris au nid dans un marais, avec d'autres canards privés et à peu près du même âge, ils attaquèrent les sauvages, et vinrent à bout de les tuer en moins de deux ou trois jours.

LA CIGOGNE BLANCHE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Cultrirostres.
Genre Cigogne. *(Cuvier)*

Pl. 141.

LA CIGOGNE NOIRE

Ordre des Echassiers . . . . . *id* . . . . *id*.

aux à leur suite. Il y a aussi certains en-
oits des côtes et des îles dont le sol en-
er, jusqu'à une assez grande profondeur,
est composé que de la fiente des oiseaux
uatiques : telle est, vers la côte du Pérou,
le d'*Iquique*, dont les Espagnols tirent ce
mier et le transportent pour servir d'en-
ais aux terres du continent. Les rochers
Groenland sont couverts aux sommets
une espèce de tourbe formée de cette
ême matière et du débris des nids de ces
seaux. Ils sont aussi nombreux sur les
s de la Norwége, d'Islande, et de Feroé,
leurs œufs font une grande partie de la
bsistance des habitans, qui vont les cher-
er dans les précipices et sur les rochers les
us inaccessibles. Telles sont encore ces
s *Burra*, inhabitées et presque inaborda-
es, vers les côtes d'Écosse, où les habitans
la petite île *Hirta* viennent enlever des
ifs à milliers et tuer des oiseaux. Enfin ils
uvrent la mer du Groenland au point
e la langue groenlandoise a un mot pour
primer la manière de les chasser en trou-
aux vers la côte dans de petites baies où
se laissent renfermer et prendre à mil-
rs.

Ces oiseaux sont encore les habitans que
nature a envoyés aux points isolés et
rdus dans l'immense Océan, où elle n'a
faire parvenir les autres espèces dont
le a peuplé la surface de la terre. Les na-
gateurs ont trouvé les oiseaux en posses-
on des îles désertes et de ces fragmens du
obe qui sembloient se dérober à l'établis-
ment de la nature vivante. Ils se sont ré-
ndus du nord jusqu'au midi, et nulle part
ne sont plus nombreux que sous les zo-
s froides, parce que dans ces régions où
terre, dénnée, morte et ensevelie sous
éternels frimas, refuse ses flancs glacés à
ute fécondité, la mer est encore animée,
vante, et même très-peuplée.

Aussi les voyageurs et les naturalistes ont-ils observé que dans les régions du Nord il y a peu d'oiseaux de terre en comparaison de la quantité des oiseaux d'eau : pour les premiers, il faut des végétaux, des graines, des fruits, dont la nature engourdie produit à peine dans ces climats quelques espèces foibles et rares; les derniers ne demandent à la terre qu'un lieu de refuge, une retraite dans les tempêtes, une station pour les nuits, un berceau pour leur progéniture; encore la glace qui, dans ces climats froids, le dispute à la terre, leur offre-t-elle presque également tout ce qui est nécessaire pour des besoins si simples. MM. Cook et Forster ont vu, dans leurs navigations aux mers australes, plusieurs de ces oiseaux se poser, voyager, et dormir sur des glaces flottantes comme sur la terre ferme; quelques-uns même y nichent avec succès. Que pourroit en effet leur offrir de plus un sol toujours gelé, et qui n'est ni plus solide ni moins froid que ces montagnes de glace?

Ce dernier fait démontre que les oiseaux d'eau sont les derniers et les plus reculés des habitans du globe, dont ils connoissent mieux que nous les régions polaires : ils s'avancent jusque dans les terres où l'ours blanc ne paroît plus, et sur les mers que les phoques, les morses, et les autres amphibies, ont abandonnées; ils y séjournent avec plaisir pendant la saison des très-longs jours dans ces climats, et ne les quittent qu'après l'équinoxe de l'automne, lorsque la nuit, anticipant à grands pas sur la lumière du jour, bientôt l'anéantit et répand un voile continu de ténèbres qui fait fuir ces oiseaux vers les contrées qui jouissent de quelques heures de jour; ils nous arrivent ainsi pendant l'hiver, et retournent à leurs glaces, en suivant la marche du soleil avant l'équinoxe du printemps.

LA CIGOGNE.

On vient de voir qu'entre les oiseaux
rrestres, qui peuplent les campagnes, et
s oiseaux navigateurs à pieds palmés, qui
posent sur les eaux, on trouve la grande
ibu des oiseaux de rivage, dont le pied,
ns membranes, ne pouvant avoir un ap-
ui sur les eaux, doit encore porter sur la
rre, et dont le long bec, enté sur un long cou, s'étend en avant pour chercher la pâture sous l'élément liquide. Dans les nombreuses familles de ce peuple amphibie des rivages de la mer et des fleuves, celle de la cigogne, n° 866, plus célébrée qu'aucune autre, se présente la première. Elle est composée de deux espèces qui ne diffèrent que par la couleur; car du reste il semble

que, sous la même forme et d'après le même dessin, la nature ait produit deux fois le même oiseau, l'un blanc et l'autre noir. Cette différence, tout le reste étant semblable, pourroit être comptée pour rien, s'il n'y avoit pas entre ces deux mêmes oiseaux différence d'instinct et diversité de mœurs. La cigogne noire cherche les lieux déserts, se perche dans les bois, fréquente les marécages écartés, et niche dans l'épaisseur des forêts. La cigogne blanche choisit au contraire nos habitations pour domicile; elle s'établit sur les tours, sur les cheminées et les combles des édifices : amie de l'homme, elle en partage le séjour et même le domaine; elle pêche dans nos rivières, chasse jusque dans nos jardins, se place au milieu des villes, sans s'effrayer de leur tumulte[1], et partout, hôte respecté et bienvenu, elle paie par des services le tribut qu'elle doit à la société; plus civilisée, elle est aussi plus féconde, plus nombreuse, et plus généralement répandue que la cigogne noire, qui paroît confinée dans certains pays, et toujours dans les lieux solitaires.

Cette cigogne blanche, moins grande que la grue, l'est plus que le héron; sa longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, est de trois pieds et demi, et jusqu'à celle des ongles, de quatre pieds; le bec, de la pointe aux angles, a près de sept pouces; le pied en a huit, la partie nue des jambes cinq; et l'envergure de ses ailes est de plus de six pieds. Il est aisé de se la peindre : le corps est d'un blanc éclatant, et les ailes sont noires, caractère dont les Grecs ont formé son nom[2]; les pieds et le bec sont rouges, et son long cou est arqué : voilà ses traits principaux; mais en la regardant de plus près, on aperçoit sur les ailes des reflets violets et quelques teintes brunes. On compte trente pennes en développant l'aile; elles forment une double échancrure, les plus près du corps étant presque aussi longues que les extérieures, et les égalant lorsque l'aile est pliée : dans cet état, les ailes couvrent la queue; et lorsqu'elles sont ouvertes ou étendues pour le vol, les plus grandes pennes offrent une disposition singulière : les huit ou neuf premières se séparent les unes des autres, et paroissent divergentes et détachées, de manière qu'il reste entre chacune un vide; ce qui ne se voit dans aucun autre oiseau. Les plumes du bas du cou sont blanches, un peu longues et pendantes, et par là les cigognes se rapprochent des hérons; mais leur cou est plus court et plus épais. Le tour des yeux est nu et couvert d'une peau ridée d'un noir rougeâtre; les pieds sont revêtus d'écailles en tables hexagones, d'autant plus larges qu'elles sont placées plus haut; il y a des rudimens de membranes entre le grand doigt et le doigt intérieur jusqu'à la première articulation et qui, s'étendant plus avant sur le doigt extérieur, semblent former la nuance par laquelle la nature passe des oiseaux à pieds divisés aux animaux à pieds réunis et palmés; les ongles sont mousses, larges, plats et assez approchans de la forme des ongles de l'homme.

La cicogne a le vol puissant et soutenu, comme tous les oiseaux qui ont des ailes très-amples et la queue courte; elle porte en volant la tête roide en avant, et les pattes étendues en arrière comme pour lui servir de gouvernail; elle s'élève fort haut, et fait de très-longs voyages, même dans les saisons orageuses. On voit les cigognes arriver en Allemagne vers le 8 ou le 10 de mai; elles devancent ce temps dans nos provinces. Gesner dit qu'elles précèdent les hirondelles et qu'elles viennent en Suisse dans le mois d'avril, et quelquefois plus tôt; elles arrivent en Alsace au mois de mars, et même dès la fin de février. Leur retour est partout d'un agréable augure, et leur apparition annonce le printemps : aussi elles semblent n'arriver que pour se livrer à des tendres émotions que cette saison inspire. Aldrovande peint avec chaleur les signes de joie et d'amour, les empressemens et les caresses du mâle et de la femelle arrivés sur leur nid après un long voyage; car les cicognes reviennent constamment aux mêmes lieux; et si leur nid est détruit, elles le reconstruisent de nouveau avec des brins de bois et d'herbes du marais, qu'elles entassent en grande quantité: c'est ordinairement sur les combles élevés, sur les créneaux de tours, et quelquefois sur les grands arbres, au bord des eaux ou à la pointe d'un rocher escarpé, qu'elles les posent[3]. En France, du temps de Belon, on

1. Témoin ce nid de cigogne posé sur le temple de la Concorde au Capitole, dont parle Juvénal (sat. I, v. 116), et qu'on voit figuré sur des médailles d'Adrien.

2. *Pelon argon.*

3. C'est en ce sens qu'il faut entendre ce que dit Varron, qu'elle niche à la campagne, *in tecto ut hirundines, in agro ut ciconia*, puisqu'il observe ailleurs lui-même, au sujet de l'arrivée de la cigogne en Italie, qu'elle s'établit de préférence sur les édifices.

plaçoit des roues au haut des toits pour engager ces oiseaux à y faire leur nid; cet usage subsiste encore en Allemagne et en Alsace, et l'on dispose en Hollande pour cela des caisses carrées aux faîtes des édifices [1].

Dans l'attitude du repos, la cigogne se tient sur un pied, le cou replié, la tête en arrière et couchée sur l'épaule; elle guette les mouvemens de quelques reptiles, qu'elle fixe d'un œil perçant; les grenouilles, les lézards, les couleuvres, et les petits poissons, sont la proie qu'elle va cherchant dans les marais, ou sur les bords des eaux, ou dans les vallées humides.

Elle marche comme la grue, en jetant le pied en avant par grands pas mesurés; lorsqu'elle s'irrite ou s'inquiète, et même quand l'amour l'agite, elle fait claqueter son bec d'un bruit sec et réitéré, que les anciens avoient rendu par des mots imitatifs, *repitat, glotterat*, et que Pétrone exprime fort bien en l'appelant un bruit de *crotales* [2]: elle renverse alors la tête, de manière que la mandibule extérieure se trouve en haut, et que le bec est couché presque parallèlement sur le dos. C'est dans cette situation que les deux mandibules battent vivement l'une contre l'autre; mais, à mesure qu'elle redresse le cou, le claquement se ralentit, et finit lorsqu'il a repris sa position naturelle. Au reste, ce bruit est le seul que la cigogne fasse entendre, et c'est apparemment de ce qu'elle paroît muette que les anciens avoient pensé qu'elle n'avoit point de langue. Il est vrai que cette langue est courte et cachée à l'entrée du gosier, comme dans toutes les espèces d'oiseaux à long bec, qui ont aussi une manière particulière en jetant les alimens, par un certain tour de bec, jusque dans la gorge. Aristote fait une autre remarque au sujet de ces oiseaux à cou et bec très-longs; c'est qu'ils rendent tous une fiente plus liquide que celle des autres oiseaux.

La cigogne ne pond pas au delà de quatre œufs, et souvent pas plus de deux, d'un blanc sale et jaunâtre, un peu moins gros, mais plus allongés que ceux de l'oie; le mâle les couve dans le temps que la femelle va chercher sa pâture. Les œufs éclosent au bout d'un mois; le père et la mère redoublent alors d'activité pour porter la nourriture à leurs petits, qui la reçoivent en se dressant et rendant une espèce de sifflement [3]. Au reste, le père et la mère ne s'éloignent jamais du nid tous deux ensemble; et tandis que l'un est à la chasse on voit l'autre se tenir aux environs, debout sur une jambe, et l'œil toujours à ses petits. Dans le premier âge, ils sont couverts d'un duvet brun; n'ayant pas encore assez de force pour se soutenir sur leurs jambes minces et grêles, ils se traînent dans le nid sur leurs genoux. Lorsque leurs ailes commencent à croître, ils s'exercent à voleter au dessus du nid : mais il arrive souvent que, dans cet exercice, quelques uns tombent et ne peuvent plus se relever. Ensuite, lorsqu'ils commencent à se hasarder dans les airs, la mère les conduit et les exerce par de petits vols circulaires autour du nid où elle les ramène; enfin les jeunes cigognes déjà fortes prennent leur essor avec les plus âgées dans les derniers jours d'août, saison de leur départ. Les Grecs avoient marqué leurs rendez-vous dans une plaine d'Asie, nommée *la plage aux serpens*, où elles se rassembloient, comme elles se rassemblent encore dans quelques endroits du Levant, et même dans nos provinces d'Europe, comme dans le Brandebourg et ailleurs.

Lorsqu'elles sont assemblées pour le départ, on les entend claqueter fréquemment, et il se fait un grand mouvement dans la troupe; toutes semblent se chercher, se reconnoître et se donner l'avis du départ général, dont le signal, dans nos contrées, est le vent du nord. Elles s'élèvent toutes ensemble, et dans quelques instans se perdent au haut des airs. Klein raconte qu'appelé pour voir ce spectacle, il le manqua d'un moment, et que tout avoit déjà disparu. En effet, ce départ est d'autant plus difficile à observer, qu'il se fait en silence [4], et souvent dans la nuit. On

1. Lady Montague, dans ses lettres, n° 32, dit qu'à Constantinople les cigognes nichent par terre dans les rues. Si elle ne s'est pas trompée sur l'espèce de ces oiseaux, il faut que la sauve-garde dont jouit la cigogne en Turquie l'ait singulièrement enhardie; car, dans nos contrées, les points de position qu'elle préfère sont toujours les plus inaccessibles, qui dominent tout ce qui environne, et ne permettent pas de voir dans son nid.

2. *Crotalistria*, épithète donnée déjà dans *Publius Virus* à la cigogne.

3. Élien a dit que la cigogne vomit à ses petits leur nourriture; ce qu'il ne faut point entendre d'alimens déjà en partie digérés, mais de la proie récente qu'elle dégorge de l'œsophage, et peut même rendre de son estomac, dont l'ouverture est assez large pour en permettre la sortie.

4. Belon dit qu'il n'est point remarqué, parce qu'elles volent sans bruit et sans jeter de cris, au contraire des grues et des oies sauvages, qui crient beaucoup en volant.

prétend avoir remarqué que, dans leur passage, avant de tenter le trajet de la Méditerranée, les cigognes s'abattent en grand nombre aux environs d'Aix en Provence. Au reste, il paroît que ce départ se fait plus tard dans les pays chauds, puisque Pline dit qu'*après le départ de la cigogne, il n'est plus temps de semer.*

Quoique les anciens eussent marqué les migrations des cigognes, ils ignoroient quels lieux elles alloient habiter : mais quelques voyageurs modernes nous ont fourni sur cela de bonnes observations ; ils ont vu en automne les plaines de l'Égypte toutes couvertes de ces oiseaux. « Il est tout arrêté, dit Belon, que les cigognes se tiennent l'hiver aux pays d'Égypte et d'Afrique ; car nous avons témoings d'en avoir vu les plaines d'Égypte blanchir, tant il y en avoit dès le mois de septembre et octobre, parce qu'étant là durant et après l'inondation, n'ont faute de pâture ; mais trouvant là l'été intolérable pour sa violente chaleur, viennent en nos régions, qui lors leur sont tempérées ; et s'en retournent en hiver pour éviter la froidure trop excessive : en ce contraire aux grues ; car les grues et oies nous viennent voir en hiver, lorsque les cigognes en sont absentes. » Cette différence très-remarquable provient de celle des régions où séjournent ces oiseaux : les grues et les oies arrivent du nord, dont elles fuient les grands hivers ; les cigognes partent du midi pour en éviter les ardeurs [1].

Belon dit aussi les avoir vues hiverner à l'entour du mont *Amanus*, vers Antioche, et passer sur la fin d'août vers *Abydus*, en troupes de trois ou quatre mille, venant de la Russie et de la Tartarie : elles traversent l'Hellespont ; puis, se divisant à la hauteur de Ténédos, elles partent en pelotons, et vont toutes vers le midi.

Le docteur Shaw a vu, du pied du mont Carmel, le passage des cigognes de l'Égypte en Asie, vers le milieu d'avril 1722. « Notre vaisseau, dit ce voyageur, étant à l'ancre sous le mont Carmel, je vis trois vols de cigognes, dont chacun fut plus de trois heures à passer, et s'étendoit plus d'un demi-mille en largeur. » Maillet dit avoir vu les cigognes descendre, sur la fin d'avril, de la haute Égypte, et s'arrêter sur les terres du Delta, que l'inondation du Nil leur fait bientôt abandonner [2].

Ces oiseaux, qui passent ainsi de climats en climats, ne connoissent point les rigueurs de l'hiver ; leur année est composée de deux étés, et ils goûtent aussi deux fois les plaisirs de la saison des amours : c'est une particularité très-intéressante de leur histoire, et Belon l'assure positivement de la cigogne qui, dit-il, fait ses petits pour la seconde fois en Égypte.

On prétend qu'on ne voit pas de cigognes en Angleterre, à moins qu'elles n'y arrivent par quelque tempête. Albin remarque, comme chose singulière, deux cigognes qu'il vit à Edger en Midlessex. Willughby dit que celle dont il donne la figure lui avoit été envoyée de la côte de Norfolk, où elle étoit tombée par hasard. Il n'en paroît pas non plus en Écosse, s'il l'on en juge par le silence de Sibbald. Cependant la cigogne se porte assez avant dans les contrées du nord de l'Europe ; elle se trouve en Suède, suivant Linnæus et surtout en Scanie, en Danemark, en Sibérie, en *Mangasea* sur le Jenisca, et jusque chez les Jakutes. On voit aussi de cigognes en très-grand nombre dans la Hongrie, la Pologne, et la Lithuanie ; on les rencontre en Turquie, en Perse, où Bruyn a remarqué leur nid, figuré sur les ruines de Persépolis ; et même, si l'on en croit cet auteur, la cigogne se trouve dans toute l'Asie, à l'exception des pays déserts qu'elle semble éviter, et des terrains arides où elle ne peut vivre.

Aldrovande assure qu'il ne se trouve

1. Plusieurs auteurs ont prétendu que les cigognes ne s'éloignent point l'hiver, et le passent cachées dans des cavernes, ou même plongées au fond des lacs. C'étoit l'opinion commune du temps d'Albert le grand. Klein fait la relation de deux cigognes tirées de l'eau dans des étangs près d'Elbing. Gervais de Tilbury parle d'autres cigognes qu'on trouva pelotonnées dans un lac vers Arles ; Merula, dans Aldrovande, de celles que des pêcheurs tirèrent du lac de Côme ; et Fulgose, d'autres qui furent pêchées près de Metz. Martin Schoockius, qui a écrit sur la cigogne un opuscule imprimé à Groningue en 1648, appuie ces témoignages ; mais l'histoire des migrations de la cigogne est trop bien connue, pour n'attribuer qu'à des accidens les faits dont nous venons de faire mention, si pourtant on peut les regarder comme certains. Voyez cette question et l'examen de tout ce qu'on a dit sur les oiseaux que l'on prétend passer l'hiver dans l'eau, plus amplement discuté à l'article de l'*hirondelle*.

2. Quelques corneilles se mêlent parfois aux cigognes dans leur passage, ce qui a donné lieu à l'opinion qu'on trouve dans saint Basile et dans Isidore, que les corneilles servent de guides dans le voyage, et d'escorte aux cigognes. Les anciens ont aussi beaucoup parlé des combats de la cigogne contre les corbeaux, les geais et d'autres espèces d'oiseaux : lorsque leurs troupes repassent de la Libye et de l'Égypte, elles se rencontrent vers la Lycie et le fleuve du Xanthe.

point de cigognes dans le territoire de Bologne ; elles sont même rares dans toute l'Italie, où Willughby, pendant un séjour de vingt-huit ans, n'en a vu qu'une fois, et où Aldrovande avoue n'en avoir jamais vu. Cependant il paroît, par les témoignages de Pline et de Varron, qu'elles y étoient communes autrefois, et l'on ne peut guère douter que, dans leur voyage d'Allemagne en Afrique, ou dans leur retour, elles ne passent sur les terres de l'Italie et sur les îles de la Méditerranée. Kæmpfer dit que la cigogne demeure toute l'année au Japon. Ce seroit le seul pays où elle seroit stationnaire; dans tous les autres, comme dans nos contrées, elle arrive et repart quelques mois après. La Lorraine et l'Alsace sont les provinces de la France où les cigognes passent en plus grande quantité; elles y font même leurs nids, et il est peu de villes ou de bourgs dans la basse Alsace où l'on ne voie quelques nids de cigogne sur les clochers.

La cigogne est d'un naturel assez doux ; elle n'est ni défiante ni sauvage, et peut se priver aisément et s'accoutumer à rester dans nos jardins, qu'elle purge d'insectes et de reptiles. Il semble qu'elle ait l'idée de la propreté; car elle cherche les endroits écartés pour rendre ses excrémens. Elle a presque toujours l'air triste et la contenance morne : cependant elle ne laisse pas de se livrer à une certaine gaieté, quand elle y est excitée par l'exemple; car elle se prête au badinage des enfans, en sautant et jouant avec eux. En domesticité, elle vit long temps, et supporte la rigueur de nos hivers.

L'on attribue à cet oiseau des vertus morales, dont l'image est toujours respectable : la tempérance, la fidélité conjugale, la piété filiale et paternelle[1]. Il est vrai que la cigogne nourrit très-long-temps ses petits, et ne les quitte pas qu'elle ne leur voie assez de force pour se défendre et se pourvoir d'eux-mêmes; que quand ils commencent à voleter hors du nid et à s'essayer dans des airs, elle les porte sur ses ailes; qu'elle les défend dans les dangers, et qu'on l'a vue, ne pouvant les sauver, préférer de périr avec eux plutôt que de les abandonner[2]. On l'a même vue donner des marques d'attachement et même de reconnoissance pour les lieux et pour les hôtes qui l'ont reçue : on assure l'avoir entendue claqueter en passant devant les portes, comme pour avertir de son retour, et faire en partant un semblable signe d'adieu. Mais ces qualités morales ne sont rien, en comparaison de l'affection que marquent et des tendres soins que donnent ces oiseaux à leurs parens trop foibles ou trop vieux. On a souvent vu des cigognes jeunes et vigoureuses apporter de la nourriture à d'autres, qui, se tenant sur le bord du nid, paroissoient languissantes et affoiblies, soit par quelque accident passager, soit que réellement la cigogne, comme l'ont dit les anciens, ait le touchant instinct de soulager la vieillesse, et que la nature, en plaçant jusque dans les cœurs bruts ces pieux sentimens auxquels les cœurs humains ne sont que trop souvent infidèles, ait voulu nous en donner l'exemple. La loi de nourrir ses parens fut faite en leur honneur, et nommée de leur nom chez les Grecs. Aristophane en fait une ironie amère contre l'homme.

Élien assure que les qualités morales de la cigogne étoient la première cause du respect et du culte des Égyptiens pour elle[3]; et c'est peut-être un reste de cette ancienne opinion qui fait aujourd'hui le préjugé du peuple, qui est persuadé qu'elle apporte le bonheur à la maison où elle vient s'établir.

Chez les anciens ce fut un crime de donner la mort à une cigogne, ennemie des especes nuisibles. En Thessalie, il y eut peine de mort pour le meurtre d'un de ces oiseaux : tant ils étoient précieux à ce pays, qu'ils purgeoient des serpens. Dans le Levant, on conserve encore une partie de ce respect pour la cigogne. On ne la mangeoit pas chez les Romains : un homme qui, par un luxe bizarre, s'en fit servir une, en lut

1. D'où vient que Pétrone l'appelle *pietaticultrix*.

2. Voyez dans Hadrien Junius l'histoire, fameuse en Hollande, de la cigogne de Delf, qui, dans l'incendie de cette ville, après s'être inutilement efforcée d'enlever ses petits, se laissa brûler avec eux.

3. Alexandre de Myndes, dans Élien, dit que les cigognes cassées de vieillesse se rendent à certaines îles de l'Océan, et là, en récompense de leur piété, sont changées en hommes. Dans les augures, l'apparition de la cigogne signifioit union et concorde; son départ dans une calamité étoit du plus funeste présage. Paul Diacre dit qu'Attila s'attacha à la prise d'Aquilée, dont il alloit lever le siége, ayant vu des cigognes s'enfuir de la ville, emmenant leurs petits. Dans les hiéroglyphes, elle signifioit piété et bienfaisance, vertus que son nom exprime dans une des plus anciennes langues (*chasida*, en hebreu, *pia*, *benefica*, suivant Bochart; *chasir*, *pius*, *beneficus*), et dont on la voit souvent l'emblème, comme sur ces deux belles medailles de L. Antonius, données dans Fulvius Ursinus, et sur deux autres de Q. Metellus, surnommé *le Pieux* au rapport de Patercule.

puni par les railleries du peuple. Au reste, la chair n'en est pas assez bonne pour être recherchée, et cet oiseau, né notre ami et presque notre domestique, n'est pas fait pour être notre victime.

LA CIGOGNE NOIRE.

Quoique dans toutes les langues cet oiseau soit désigné par la dénomination de *cigogne noire,* cependant c'est plutôt par opposition au blanc éclatant de la cigogne blanche pour la vraie teinte de son plumage, qui est généralement d'un brun mêlé de belles couleurs changeantes, mais qui de loin paroît noir.

Elle a le dos, le croupion, les épaules, et les couvertures des ailes, de ce brun changeant en violet et en vert doré; la poitrine, le ventre, les cuisses, en plumes blanches, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, qui est composée de douze plumes d'un brun à reflets violets et verts. L'aile est formée de trente pennes d'un brun changeant avec reflets, où le vert, dans les dix premières, est plus fort, et le violet dans les vingt autres; les plumes de l'origine du cou sont d'un brun lustré de violet, lavées de grisâtre à la pointe; la gorge et le cou sont couverts de petites plumes brunes, terminées par un point blanchâtre; ce caractère cependant manque à plusieurs individus : le haut de la tête est d'un brun mêlé d'un lustre de violet et de vert doré; une peau très-rouge entoure l'œil; le bec est rouge aussi, et la partie nue des jambes, les pieds, et les ongles, sont de cette même couleur, en quoi néanmoins il paroît y avoir de la variété, quelques naturalistes, comme Willughby, faisant le bec verdâtre, ainsi que les pieds. La taille est très-peu au dessous de celle de la cigogne blanche; l'envergure des ailes est de cinq pieds six pouces.

Sauvage et solitaire, la cigogne noire, n° 399, fuit les habitations et ne fréquente que les marais écartés. Elle niche dans l'épaisseur des bois, sur de vieux arbres, particulièrement sur les plus hauts sapins. Elle est commune dans les Alpes de Suisse; on la voit au bord des lacs, guettant sa proie, volant sur les eaux, et quelquefois s'y plongeant rapidement pour saisir un poisson. Cependant elle ne se borne pas à pêcher pour vivre; elle va recueillant les insectes dans les herbages et les prés des montagnes; on lui trouve dans les intestins des débris de scarabées; et lorsque Pline a dit qu'on avoit vu l'ibis dans les Alpes, il a pris la cigogne noire pour cet oiseau d'Égypte.

On la trouve en Pologne, en Prusse, et en Lithuanie, en Silésie, et dans plusieurs autres endroits de l'Allemagne; elle s'avance jusqu'en Suède, partout cherchant les lieux marécageux et déserts. Quelque sauvage qu'elle paroisse, on la captive, et même on la prive jusqu'à un certain point. Klein assure en avoir nourri une pendant quelques années dans un jardin. Nous ne sommes pas assuré par témoins qu'elle voyage comme la cigogne blanche, et nous ignorons si les temps de ses migrations sont les mêmes : cependant il y a tout lieu de le croire; car elle ne pourroit trouver sa nourriture pendant l'hiver, même dans nos contrées.

L'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de la cigogne blanche; elle ne s'établit guère dans les mêmes lieux, mais semble la remplacer dans les pays qu'elle a négligé d'habiter. En remarquant que la cigogne noire est très-fréquente en Suisse, Wormius ajoute qu'elle est tout-à-fait rare en Hollande, où l'on sait que les cigognes blanches sont en très-grand nombre. Cependant la cigogne noire est moins rare en Italie que la blanche, et on la voit assez souvent, au rapport de Willughby, avec d'autres oiseaux de rivage, dans les marchés de Rome, quoique sa chair soit de mauvais suc, d'un fort goût de poisson, et d'un fumet sauvage.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT A LA CIGOGNE.

LE MAGUARI.

Le maguari est un grand oiseau des climats chauds de l'Amérique, dont Marcgrave a parlé le premier. Il est de la taille de la cigogne, et, comme elle, il claquette du bec, qu'il a droit et pointu, verdâtre à la racine, bleuâtre à la pointe, et long de neuf pouces; tout le corps, la tête, le cou, et la queue, sont en plumes blanches un peu longues et pendantes au bas du cou; les pennes et les grandes couvertures de l'aile sont d'un noir lustré de vert, et quand elle est pliée, les pennes les plus proches du corps égalent les extérieures, ce qui est ordinaire dans tous les oiseaux de rivage; le tour des yeux du maguari est dénué de plumes et couvert d'une peau d'un rouge vif; sa gorge est de même garnie d'une peau qui peut s'enfler et former une poche; l'œil est petit et brillant, l'iris en est d'un blanc argenté : la partie nue de la jambe et les pieds sont rouges; les ongles, de même couleur, sont larges et plats. Nous ignorons si cet oiseau voyage comme la cigogne, dont il paroît être le représentant dans le Nouveau-Monde; la loi du climat paroît l'en dispenser, et même tous les autres oiseaux de ces contrées, où des saisons toujours égales, et la terre sans cesse féconde, les retiennent sans besoin et sans aucun désir de changer de climat. Nous ignorons de même les autres habitudes naturelles de cet oiseau, et presque tous les faits qui ont rapport à l'histoire naturelle des vastes régions du Nouveau-Monde; mais doit-on s'en plaindre ou même s'en étonner, quand on sait que l'Europe n'envoya, pendant si long-temps, dans ces nouveaux climats, que des yeux fermés aux beautés de la nature, et des cœurs encore moins ouverts aux sentimens qu'elle inspire?

LE COURICACA.

Cet oiseau, n° 868, naturel à la Guiane, au Brésil, et à quelques contrées de l'Amérique septentrionale où il voyage, est aussi grand que la cigogne, mais il a le corps plus mince, plus élancé, et il n'atteint à la hauteur de la cigogne que par la longueur de son cou et de ses jambes, qui sont plus grandes à proportion : il en diffère aussi par le bec, qui est droit sur les trois quarts de sa longueur, mais courbé à la pointe, très-fort, très-épais, sans rainures, uni dans sa rondeur, et allant en se grossissant près de la tête, où il a six à sept pouces de tour sur près de huit de longueur; ce gros et long bec est de substance très-dure et tranchant par les bords. L'occiput et le haut du cou sont couverts de petites plumes brunes, rudes quoique effilées; les pennes de l'aile et de la queue sont noires, avec quelques reflets bleuâtres et rougeâtres : tout le reste du plumage est blanc. Le front est chauve et n'est couvert, comme le tour des yeux, que d'une peau d'un bleu obscur. La gorge, tout aussi dénuée de plumes, est revêtue d'une peau susceptible de s'enfler et de s'étendre, ce qui a fait donner à cet oiseau, par Catesby, le nom de *pélican des bois* (*wood-pelican*) : dénomination mal appliquée : car la petite poche du couricaca est différente de celle de la cigogne, qui peut également dilater la peau de sa gorge; au lieu que le pélican porte un grand sac sous le bec, et que d'ailleurs il a les pieds palmés. M. Brisson se trompe en rapportant le couricaca au genre des courlis, auxquels il n'a nul rapport, nulle relation. Pison paroît être la cause de cette erreur, par la comparaison qu'il fait de cet oiseau avec le *courlis des Indes* de Clusius, qui est le courlis rouge; et cette méprise est d'au-

tant moins pardonnable que dans la ligne précédente, Pison l'égale au cygne en grandeur : il se méprend moins en lui trouvant du rapport dans le bec avec le bec de l'ibis, qui est en effet différent du bec des courlis.

Quoi qu'il en soit, ce grand oiseau est fréquent, selon Marcgrave, sur la rivière de *Sérégippe* ou de *Saint-François :* il nous a été envoyé de la Guiane, et c'est le même que Barrère désigne sous les noms de *grue à bec courbé* et de *grand courlis américain ;* dénomination à laquelle auroient pu se tromper ceux qui ont fait de cet oiseau un courlis, mais que M. Brisson, par une autre méprise, a rapportée au jabiru.

Au reste, Catesby nous apprend qu'il arrive tous les ans de nombreuses volées de couricacas à la Caroline vers la fin de l'été, temps auquel les grandes pluies tombent dans ce pays; ils fréquentent les savanes noyées par ces pluies; ils se posent en grand nombre sur les plus hauts cyprès [1]; ils s'y tiennent dans une attitude fort droite; et, pour supporter leur bec pesant, ils le reposent sur leur cou replié; ils s'en retournent avant le mois de novembre. Catesby ajoute qu'ils sont des oiseaux stupides, qui ne s'épouvantent point, et qu'on les tire à son aise; que leur chair est très-bonne à manger, quoiqu'ils ne se nourrissent que de poissons et d'animaux aquatiques.

1. Sorte d'arbres de l'Amérique septentrionale, différens de nos cyprès.

LE JABIRU.

En multipliant les reptiles sur les plages noyées de l'Amazone et de l'Orénoque, la nature semble avoir produit en même temps les oiseaux destructeurs de ces espèces nuisibles; elle paroît même avoir proportionné leur force à celle des énormes serpens qu'elle leur donnoit à combattre, et leur taille à la profondeur du limon sur lequel elle les envoyoit errer. L'un de ces oiseaux est le jabiru, n° 817, beaucoup plus grand que la cigogue, supérieur en hauteur à la grue, avec un corps du double d'épaisseur, et le premier des oiseaux de rivage, si on donne la primauté à la grandeur et à la force.

Le bec du jabiru est une arme puissante; il a treize pouces de longueur sur trois de largeur à la base; il est aigu, tranchant, aplati par les côtés en manière de hache, et implanté dans une large tête portée sur un cou épais et nerveux : ce bec, formé d'une corne dure, est légèrement courbé en arc vers le haut, caractère dont on trouve une première trace dans le bec de la cigogue noire. La tête et les deux tiers du cou du jabiru sont couverts d'une peau noire et nue, chargée à l'occiput de quelques poils gris; la peau du bas du cou, sur quatre à cinq pouces de haut, est d'un rouge vif et forme un beau et large collier à cet oiseau, dont le plumage est entièrement blanc; le bec est noir; les jambes sont robustes, couvertes de grandes écailles noires comme le bec, et dénuées de plumes, sur cinq pouces de hauteur; le pied en a treize; le ligament membraneux paroît aux doigts et s'engage de plus d'un pouce et demi du doigt extérieur à celui du milieu.

Willughby dit que le jabiru égale au moins le cygne en grosseur; ce qui est vrai, en se figurant néanmoins le corps du cygne moins épais et plus allongé, et celui du jabiru monté sur de très-hautes échasses. Il ajoute que son cou est aussi gros que le bras d'un homme; ce qui est encore exact. Du reste, il dit que la peau du cou est blanche et non rouge; ce qui peut venir de la différence du mort au vivant, la couleur rouge ayant été supplée et indiquée par une peinture dans l'individu qui est au Cabinet du Roi. La queue est large et ne s'étend pas au delà des ailes pliées. L'oiseau en pied a au moins quatre pieds et demi de hauteur verticale; ce qui, en développement, vu la longueur du bec, feroit près de six pieds : c'est le plus grand oiseau de la Guiane.

Jonston et Willughby n'ont fait que copier Marcgrave au sujet du jabiru; ils ont aussi copié ses figures, avec les défauts qui s'y trouvent; et il y a dans Marcgrave même une confusion ou plutôt une méprise d'éditeur que nos nomenclateurs, loin de corriger, n'ont fait qu'augmenter, et que nous allons tâcher d'éclaircir.

« Le jabiru des Brasiliens, que les Hollandois ont nommé *negro*, dit Marcgrave,

LE JABIRU

Ordre des Echassiers *Famille des* Cultrirostres

Genre Jabiru. *(Cuvier)*

Pl. 142.

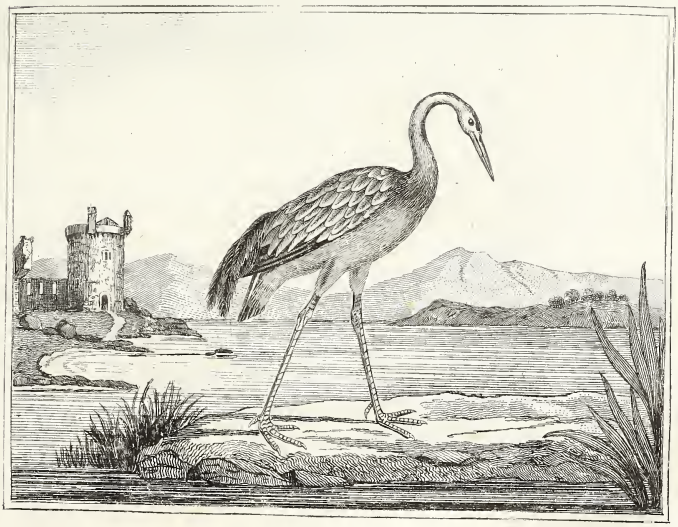

LA GRUE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Cultrirostres.

Genre Grue. *(Cuvier)*

a le corps plus gros que celui du cygne et de même longueur; et le cou est gros comme le bras d'un homme, la tête grande à proportion ; l'œil noir ; le bec noir, droit, long de douze pouces, large de deux et demi, tranchant par les bords; la partie supérieure est un peu soulevée et plus forte que l'inférieure ; et tout le bec est légèrement courbé vers le haut. »

Sans aller plus loin, et à ces caractères frappans et uniques, on ne peut méconnoître le jabiru de la Guiane, c'est-à-dire le grand jabiru que nous venons de décrire sur l'oiseau même ; cependant on voit avec surprise dans Maregrave, au dessous de ce corps épais qu'il vient de représenter, et de ce bec singulier arqué en haut, un bec fortement arqué en bas, un corps effilé et sans épaisseur, en un mot, un oiseau, à la grosseur du cou près, totalement différent de celui qu'il vient de décrire : mais, en jetant les yeux sur l'autre page, on aperçoit sous son *jabiru des Pétivares* ou *uhandu-apoa des Tupinambes*, qu'il dit *de la taille de la cigogne*, *avec le bec arqué en bas*, un grand oiseau au port droit, au corps épais, au bec arqué en haut, et qu'on reconnoît parfaitement pour être le grand jabiru, le véritable objet de sa description précédente, à la grosseur du bec près, qui n'est pas exprimée dans la figure; il faut donc reconnoître ici une double erreur, l'une de gravure et l'autre de transposition, qui a fait prêter au *nhandu-apoa* le cou épais du jabiru, et qui a placé ce dernier sous la description du nhandu-apoa, tandis que la figure de celui-ci se voit sous la description du jabiru.

Tout ce qu'ajoute Maregrave sert à éclaircir cette méprise et à prouver ce que nous venons d'avancer : il donne au jabiru brasilien de fortes jambes noires, écailleuses, hautes de deux pieds; tout le corps couvert de plumes blanches; le cou nu, revêtu d'une peau noire aux deux tiers depuis la tête, et formant au dessous un cercle qu'il dit blanc, mais que nous croyons rouge dans l'animal vivant : voilà en tout et dans tous ses traits notre grand jabiru de la Guiane. Au reste, Pison ne s'est point trompé comme Maregrave : il donne la véritable figure du grand jabiru sous son vrai nom de *jabiru guacu;* et il dit qu'on le rencontre aux bords des lacs et des rivières dans les lieux écartés; que sa chair, quoique ordinairement très-sèche, n'est point mauvaise. Cet oiseau engraisse dans la saison des pluies ; et c'est alors que les Indiens le mangent le plus volontiers; ils le tuent aisément à coups de fusil et même à coups de flèches. Du reste, Pison trouve aux pennes des ailes un reflet de rouge que nous n'avons pu remarquer dans l'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne, mais qui peut bien se trouver dans les jabirus du Brésil.

LE NANDAPOA.

Cet oiseau, beaucoup plus petit que le jabiru, a néanmoins été nommé *grand jabiru* (*jabiru guacu*) dans quelques contrées où le vrai jabiru n'étoit apparemment pas encore connu; mais son vrai nom brasilien est *nandapoa*. Il ressemble au jabiru en ce qu'il a de même la tête et le haut du cou dénués de plumes et recouverts seulement d'une peau écailleuse; mais il en diffère par le bec, qui est *arqué en bas*, et qui n'a que sept pouces de longueur. Cet oiseau est à peu près de la taille de la cigogne; le sommet de sa tête est couvert d'un bourrelet osseux d'un blanc grisâtre; les yeux sont noirs; les oreilles sont larges et très-ouvertes; le cou est long de dix pouces, les jambes le sont de huit, les pieds de six, ils sont de couleur cendrée ; les pennes de l'aile et de la queue, qui ne passe pas l'aile pliée, sont noires, avec un reflet d'un beau rouge dans celles de l'aile ; le reste du plumage est blanc; les plumes du bas du cou sont un peu longues et pendantes. La chair de cet oiseau est de bon goût et se mange après avoir été dépouillée de sa peau.

Il est encore clair que cette seconde description de Maregrave convient à sa première figure, autant que la seconde convient à la description du jabiru du Brésil, ou de notre grand jabiru de la Guiane, qui est certainement le même oiseau. Telle est la confusion qui peut naître, en histoire naturelle, d'une légère méprise, et qui ne fait qu'aller en croissant quand, satisfaits de se copier les uns les autres sans discussion, sans étude de la nature, les nomenclateurs ne multiplient les livres qu'au détriment de la science.

LA GRUE.

De tous les oiseaux voyageurs c'est la grue, n° 769, qui entreprend et exécute les courses les plus lointaines et les plus hardies. Originaire du nord, elle visite les régions tempérees et s'avance dans celles du midi. On la voit en Suède, en Écosse, aux îles Orcades; dans la Podolie, la Volhynie, la Lithuanie, et dans toute l'Europe septentrionale. En automne elle vient s'abattre sur nos plaines marécageuses et nos terres ensemencées; puis elle se hâte de passer dans les climats plus méridionaux, d'où, revenant avec le printemps, on la voit s'enfoncer de nouveau dans le nord et parcourir ainsi un cercle de voyages avec le cercle des saisons.

Frappés de ces continuelles migrations, les anciens l'appeloient également l'*oiseau de Libye* et l'*oiseau de Scythie*, la voyant tour à tour arriver de l'une et de l'autre de ces extrémités du monde alors connu. Hérodote, aussi bien qu'Aristote, place en Scythie l'été des grues. C'est en effet de ces régions que partoient celles qui s'arrêtoient dans la Grèce. La Thessalie est appelée, dans Platon, le *pâturage des grues :* elles s'y abattoient en troupes et couvroient aussi les îles Cyclades : pour marquer la saison de leur passage, *leur voix*, dit Hésiode, *annonce du haut des airs au laboureur le temps d'ouvrir la terre.* L'Inde et l'Éthiopie étoient des régions désignées pour leur route au midi.

Strabon dit que les Indiens mangent les œufs des grues; Hérodote que les Égyptiens couvrent de leurs peaux des boucliers; et c'est aux sources du Nil que les anciens les envoyoient battre des Pygmées, *sorte de petits hommes*, dit Aristote, *montés sur de petits chevaux, et qui habitent des cavernes.* Pline arme ces petits hommes de flèches; il les fait porter par des béliers et descendre au printemps des montagnes de l'Inde, où ils habitent sous un ciel pur, pour venir vers la mer orientale soutenir, trois mois durant, la guerre contre les grues, briser leurs œufs, enlever leurs petits, *sans quoi*, dit-il, *ils ne pourroient résister aux troupes toujours plus nombreuses de ces oiseaux*, qui même finirent par les accabler, à ce que pense Pline lui-même, puisque, parcourant des villes maintenant désertes ou ruinées, et que d'anciens peuples habitèrent, il compte celle de *Gerania, où vivoit autrefois la race des Pygmées, qu'on croit en avoir été chassés par les grues.*

Ces fables anciennes[1] sont absurdes, dira-t-on, et j'en conviens : mais, accoutumés à trouver dans ces fables des vérités cachées, et des faits qu'on n'a pu mieux connoître, nous devons être sobres à porter ce jugement trop facile à la vanité et trop naturel à l'ignorance; nous aimons mieux croire que quelques particularités singulières dans l'histoire de ces oiseaux donnèrent lieu à une opinion si répandue dans une antiquité qu'après avoir si souvent taxée de mensonges, nos nouvelles découvertes nous ont forcés de reconnoître instruite avant nous. On sait que les singes, qui vont en grandes troupes dans la plupart des régions de l'Afrique et de l'Inde, font une guerre continuelle aux oiseaux; ils cherchent à surprendre leur nichée et ne cessent de leur dresser des embûches. Les grues, à leur arrivée, trouvent ces ennemis, peut-être rassemblés en grand nombre pour attaquer cette nouvelle et riche proie avec plus d'avantage; les grues, assez sûres de leurs propres forces, exercées même entre elles aux combats, et naturellement assez disposées à la lutte, comme il paroît par les attitudes où elles se jouent, les mouvemens qu'elles affectent, et à l'ordre des batailles par celui même de leur vol et de leur départ, se défendent vivement: mais les singes, acharnés à enlever les œufs et leurs petits, reviennent sans cesse et en troupes au combat; et comme par leurs stratagèmes, leurs mines, et leurs postures, ils semblent imiter les actions humaines, ils parurent être une troupe de petits hommes à des gens peu instruits, ou qui n'aperçurent que de loin, ou qui, emportés par l'amour de l'extraordinaire, préférèrent de mettre ce merveilleux dans leurs relations[2]. Voilà l'origine et l'histoire de ces fables.

1. Elles précèdent le temps d'Homère, qui compare (*Iliade*, liv. III) les Troyens aux grues combattant à grand bruit les Pygmées.

2. Ce n'est pas la première fois que des troupes de singes furent prises pour des hordes de peuplades sauvages, sans compter le combat des Carthaginois contre les orangs-outangs sur une côte de l'Afrique, et les peaux de trois femelles, pendues dans le temple de Junon à Carthage, comme des peaux de femmes sauvages. Alexandre, pénétrant dans les Indes, alloit tomber dans cette erreur, et envoyer sa phalange contre une armée de pongos, si le roi Taxile ne l'eût détrompé, en lui faisant remarquer que cette multitude qu'on voyoit suivre

Les grues portent leur vol très-haut et se mettent en ordre pour voyager; elles forment un triangle à peu près isocèle, comme pour fendre l'air plus aisément. Quand le vent se renforce et menace de les rompre, elles se resserrent en cercle; ce qu'elles font aussi quand l'aigle les attaque. Leur passage se fait le plus souvent dans la nuit, mais leur voix éclatante avertit de leur marche. Dans ce vol de nuit le chef fait entendre fréquemment une voix de réclame pour avertir de la route qu'il tient; elle est répétée par toute la troupe, où chacune répond comme pour faire connoître qu'elle suit et garde sa ligne.

Le vol de la grue est toujours soutenu, quoique marqué par diverses inflexions; ses vols différens ont été observés comme les présages des changemens du ciel et de la température; sagacité que l'on peut bien accorder à un oiseau qui, par la hauteur où il s'élève dans la région de l'air, est en état d'en découvrir ou sentir de plus loin que nous les mouvemens et les altérations. Les cris des grues dans le jour indiquent la pluie; les clameurs plus bruyantes et comme tumultueuses annoncent la tempête : si le matin ou le soir on les voit s'élever et voler paisiblement en troupes, c'est un indice de sérénité; au contraire, si elles pressentent l'orage, elles baissent leur vol et s'abattent sur terre. La grue a, comme tous les grands oiseaux, excepté ceux de proie, quelque peine à prendre son essor; elle court quelques pas, ouvre les ailes, s'élève peu d'abord, jusqu'à ce que, étendant son vol, elle déploie une aile puissante et rapide.

A terre les grues rassemblées établissent une garde pendant la nuit, et la circonspection de ces oiseaux a été consacrée dans les hiéroglyphes comme le symbole de la vigilance. La troupe dort la tête cachée sous l'aile, mais le chef veille la tête haute; et, si quelque objet le frappe, il en avertit la troupe par un cri. C'est pour le départ, dit Pline, qu'elles choisissent ce chef. Mais sans imaginer un pouvoir reçu ou donné, comme dans les sociétés humaines, on ne peut refuser à ces animaux l'intelligence sociale de se rassembler, de suivre celui qui appelle, qui précède, qui dirige, pour faire le départ, le voyage, le retour, dans tout cet ordre qu'un admirable instinct leur fait suivre : aussi Aristote place-t-il la grue à la tête des oiseaux qui s'attroupent et se plaisent rassemblés.

Les premiers froids de l'automne avertissent les grues de la révolution de la saison; elles partent alors pour changer de ciel. Celles du Danube et de l'Allemagne passent sur l'Italie. Dans nos provinces de France elles paroissent aux mois de septembre et d'octobre, et jusqu'en novembre lorsque le temps de l'arrière-automne est doux : mais la plupart ne font que passer rapidement et ne s'arrêtent point; elles reviennent au premier printemps en mars et avril. Quelques-unes s'égarent ou hâtent leur retour; car Redi en a vu le 20 de février aux environs de Pise. Il paroît qu'elles passoient jadis tout l'été en Angleterre, puisque du temps de Ray, c'est-à-dire au commencement de ce siècle, on les trouvoit par grandes troupes dans les terrains marécageux des provinces de Lincoln et de Cambridge : mais aujourd'hui les auteurs de la *Zoologie britannique* disent que ces oiseaux ne fréquentent que fort peu l'île de la Grande-Bretagne, où cependant l'on se souvient de les avoir vus nicher; tellement qu'il y avoit une amende prononcée contre qui briseroit leurs œufs, et qu'on voyoit communément, suivant Turner, de petits gruaux dans les marchés. Leur chair est en effet une viande délicate dont les Romains faisoient grand cas. Mais je ne sais si ce fait avancé par les auteurs de la *Zoologie britannique* n'est pas suspect; car on ne voit pas quelle est la cause qui a pu éloigner les grues de l'Angleterre : ils auroient au moins dû l'indiquer, et nous apprendre si l'on a desséché les marais des contrées de Cambridge et de Lincoln; car ce n'est point une diminution dans l'espèce, puisque les grues paroissent toujours aussi nombreuses en Suède, où Linnæus dit qu'on les voit partout dans les campagnes humides. C'est en effet dans les terres du nord, autour des marais, que la plupart vont poser leurs nids. D'un autre côté, Strabon assure que les grues ne nichent que dans les régions de l'Inde; ce qui prouveroit, comme nous l'avons vu de la cigogne, qu'elles font deux nichées et dans les deux climats opposés. Les grues ne pondent que deux œufs : les petits sont à peine élevés qu'arrive le temps du départ; et leurs premières forces sont employées à suivre et accompagner leurs pères et mères dans leurs voyages.

On prend la grue au lacet, à la passée; l'on en fait aussi le vol à l'aigle et au faucon. Dans certains cantons de la Pologne

s hauteurs étoient des animaux paisibles attirés ar le spectacle, mais à la vérité infiniment moins sensés, moins sanguinaires que les déprédateurs e l'Asie.

les grues sont si nombreuses que les paysans sont obligés de se bâtir des huttes au milieu de leurs champs de blé-sarrasin pour les en écarter. En Perse, où elles sont aussi très-communes, la chasse en est réservée aux plaisirs du prince. Il en est de même au Japon, où ce privilége, joint à des raisons superstitieuses, fait que le peuple a pour les grues le plus grand respect. On en a vu de privées, et qui, nourries dans l'état domestique, ont reçu quelque éducation; et comme leur instinct les porte naturellement à se jouer par divers sauts, puis à marcher avec une affectation de gravité, on peut les dresser à des postures et à des danses.

Nous avons dit que les oiseaux, ayant le tissu des os moins serré que les animaux quadrupèdes, vivoient à proportion plus long-temps. La grue nous en fournit un exemple : plusieurs auteurs ont fait mention de sa longue vie. La grue du philosophe Leonicus Thomæus dans Paul Jove est fameuse; il l'a nourrie pendant quarante ans, et l'on dit qu'ils moururent ensemble.

Quoique la grue soit granivore, comme la conformation de son ventricule paroît l'indiquer, et qu'elle n'arrive ordinairement sur les terres qu'après qu'elles sont ensemencées, pour y chercher les grains que la herse n'a pas couverts, elle préfère néanmoins les insectes, les vers, les petits reptiles; et c'est par cette raison qu'elle fréquente les terres marécageuses, dont elle tire la plus grande partie de sa subsistance.

La membrane qui, dans la cigogne, engage les trois doigts, n'en lie que deux dans la grue, celui du milieu avec l'extérieur. La trachée-artere est d'une conformation très-remarquable; car, perçant le sternum, elle y entre profondément, forme plusieurs nœuds, et en ressort par la même ouverture pour aller aux poumons. C'est aux circonvolutions de cet organe et au retentissement qui s'y fait qu'on doit attribuer la voix forte de cet oiseau. Son ventricule est musculeux; il y a un double cœcum, et c'est en quoi la grue diffère à l'intérieur des hérons, qui n'ont qu'un cœcum, comme elle en est à l'extérieur très-distinguée par sa grandeur, par le bec plus court, la taille plus fournie, et par toute l'habitude du corps et la couleur du plumage. Ses ailes sont très-grandes, garnies de forts muscles, et ont vingt-quatre pennes.

Le port de la grue est droit, et sa figure est élancée. Tout le champ de son plumage est d'un beau cendré clair, ondé, excepté les pointes des ailes et la coiffure de la tête; les grandes pennes de l'aile sont noires; les plus près du corps s'étendent, quand l'aile est pliée, au delà de la queue; les moyennes et grandes couvertures sont d'un cendré assez clair du côté extérieur, et noires au côté intérieur aussi bien qu'à la pointe; de dessous ces dernières et les plus près du corps sortent et se relèvent de larges plumes à filets qui se troussent en panache, retombent avec grâce, et, par leur flexibilité, leur position, leur tissu, ressemblent à ces mêmes plumes dans l'autruche. Leur bec, depuis sa pointe jusqu'aux angles, a quatre pouces; il est droit, pointu, comprimé par les côtés; sa couleur est d'un noir verdâtre blanchissant à la pointe : la langue, large et courte, est dure et cornée à son extrémité. Le devant des yeux, le front, et le crâne, sont couverts d'une peau chargée de poils noirs assez rares pour laisser voir comme à nu. Cette peau est rouge dans l'animal vivant, différence que Belon établit entre le mâle et la femelle, dans laquelle cette peau n'est pas rouge. Une portion de plumes d'un cendré très-foncé couvre le derrière de la tête et s'étend un peu sur le cou. Les tempes sont blanches, et ce blanc, se portant sur le haut du cou, descend à trois ou quatre pouces. Les joues, depuis le bec et au dessous des yeux, ainsi que la gorge et une partie du devant du cou, sont d'un cendré noirâtre.

Il se trouve parfois des grues blanches. Longolius et d'autres disent en avoir vu. Ce ne sont que des variétés dans l'espèce, qui admet aussi des différences très-considérables pour la grandeur. M. Brisson nous donne que trois pieds un pouce à sa grue, mesurée de la pointe du bec à celle de la queue, et trois pieds neuf pouces, prise du bout des ongles : il n'a donc décrit qu'une très-petite grue. Willughby compte cinq pieds anglois, ce qui fait à peu près quatre pieds huit pouces de longueur, et il dit qu'elle pese jusqu'à dix livres, sur quoi les ornithologistes sont d'accord avec lui. Au Cabinet du Roi un individu, pris à la vérité entre les plus grands, a quatre pieds deux pouces de hauteur verticale en attitude; ce qui feroit un développement, ou le corps étendu de l'extrémité du bec à celle des doigts, de plus de cinq pieds; la partie nue des jambes a quatre pouces; les pieds sont noirs et ont dix pouces et demi.

Avec ses grandes puissances pour le vol et son instinct voyageur, il n'est pas étonnant que la grue se montre dans toutes les

contrées et se transporte dans tous les climats; cependant nous doutons que, du côté du midi, elle passe le tropique. En effet, toutes les régions où les anciens les envoient hiverner, la Libye, le haut du Nil, l'Inde les bords du Gange, sont en deçà de cette limite, qui étoit aussi celle de l'ancienne géographie du côté du midi; et ce qui nous le fait croire, outre l'énormité du voyage, c'est que, dans la nature, rien ne passe aux extrêmes : c'est un degré modéré de température que les grues habitantes du septentrion viennent chercher l'hiver dans le midi, et non le brûlant été de la zone torride. Les marais et les terres humides où elles vivent, et qui les attirent, ne se trouvent point au milieu des terres arides et des sables ardens; ou si des peuplades de ces oiseaux, parvenues de proche en proche au suivant les chaînes des montagnes où la température est moins ardente, sont allées habiter le fond du midi, isolées dès lors et perdues dans ces régions, séquestrées de la grande masse de l'espèce, elles n'entrent plus dans le système de ses migrations, et ne sont certainement pas du nombre de celles que nous voyons voyager vers le nord: elles sont en particulier ces grues que Kolbe dit se trouver en grand nombre au cap de Bonne-Espérance, et les même exactement que celles d'Europe; fait que nous aurions pu ne pas regarder comme bien certain sur le témoignage seul de ce voyageur, si d'autres n'avoient aussi trouvé des grues à des latitudes méridionales presque aussi avancées, comme à la Nouvelle-Hollande et aux Philippines, où il paroît qu'on en distingue deux espèces.

La grue des Indes orientales, telle que les modernes l'ont observée, ne paroît pas spécifiquement différente de celle d'Europe: elle est plus petite; le bec un peu plus long, la peau du sommet de la tête rouge et rude, s'étendant jusque sur le bec, du reste, entièrement semblable à la nôtre, et du même plumage gris cendré. C'est la description qu'en fait Willughby, qui l'avoit vue vivante dans le parc de Saint-James. M. Edwards décrit une autre grue envoyée aussi des Indes. C'étoit, à ce qu'il dit, un grand et superbe oiseau plus fort que notre grue, et dont la hauteur, le cou tendu, étoit de près de six pieds (anglois). On le nourrissoit d'orge et d'autres grains. Il prenoit sa nourriture avec la pointe du bec, et d'un coup de tête fort vif en arrière il la jetoit au fond de son gosier. Une peau rouge et nue, chargée de quelques poils noirs, couvroit la tête et le haut du cou; tout le plumage, d'un cendré noirâtre, étoit seulement un peu clair sur le cou; la jambe et les pieds étoient rougeâtres. On ne voit pas, à tous ces traits, de différence spécifique bien caractérisée, et rien qui ne puisse être l'impression et le sceau des climats : cependant M. Edwards veut que sa *grande grue des Indes* soit un tout autre oiseau que celle de Willughby; et, ce qui le lui persuade, c'est surtout, dit-il, la grande différence de taille; en quoi nous pourrions être de son avis, si nous n'avions déjà remarqué qu'on observe entre les grues d'Europe des variétés de grandeurs très-considérables. Au reste, cette grue est apparemment celle des terres de l'Est et de l'Asie à la hauteur du Japon, qui, dans ses voyages, passe aux Indes pour y chercher un hiver tempéré, et descend de même à la Chine, où l'on voit un grand nombre de ces oiseaux.

C'est à la même espèce que nous paroît encore devoir se rapporter cette grue du Japon, vue à Rome, dont Aldrovande donne la description et la figure. « Avec toute la taille de notre grue, elle avoit, dit-il, le haut de la tête d'un rouge vif, semé de taches noires. La couleur de tout son plumage tiroit au blanc. » Kæmpfer parle aussi d'une grue blanche au Japon; mais comme il ne la distingue en aucune chose de la grise, dont il fait mention au même endroit, il y a toute apparence que ce n'est que la variété qu'on a observée en Europe.

LA GRUE A COLLIER.

Cette grue, n° 865, nous paroît différer trop de l'espèce commune pour que nous puissions l'en rapprocher par les mêmes analogies que les variétés précédentes. Outre qu'elle est d'une taille beaucoup au dessous de celle de la grue ordinaire, avec la tête proportionnellement plus grosse, et le bec plus grand et plus fort, elle a le haut du

cou orné d'un beau collier rouge, soutenu d'un large tour de cou blanc, et toute la tête nue, d'un gris rougeâtre uni, et sans ces traits de blanc et de noir qui coiffent la tête de notre grue; de plus, celle-ci a la touffe ou le panache de la queue du même gris bleuâtre que le corps. Cette grue a été dessinée vivante chez madame de Bandeville, à qui elle avoit été envoyée des grandes Indes.

GRUES DU NOUVEAU CONTINENT.

LA GRUE BLANCHE.

Il y a toute apparence que la grue a passé d'un continent à l'autre, puisqu'elle fréquente de préférence les contrées septentrionales de l'Europe et de l'Asie, et que le nord est la grande route qu'ont tenu les espèces communes aux deux mondes; et en effet, on trouve en Amérique une grue blanche, n° 889, et une ou deux sortes de grues grises ou brunes : mais la grue blanche, qui dans notre continent n'est qu'une variété accidentelle, paroît avoir formé dans l'autre une race constante, établie sur des caractères assez marqués et assez distincts pour la regarder comme très-anciennement séparée de l'espèce commune, modifiée depuis long-temps par l'influence du climat. Elle est de la hauteur de nos plus grandes grues, mais avec des proportions plus fortes et plus épaisses, le bec plus long, la tête plus grosse, le cou et les jambes moins grêles. Tout son plumage est blanc, hors les grandes pennes des ailes, qui sont noires, et la tête, qui est brune; la couronne du sommet est calleuse et couverte de poils noirs clair-semés et fins, sous lesquels la peau rougeâtre paroît à nu; une peau semblable couvre les joues; la touffe des pennes flottantes du croupion est couchée et tombante; le bec est sillonné en dessus, et dentelé par les bords vers le bout; il est brun et long d'environ six pouces. Catesby a fait la description de cette grue sur une peau entière que lui donna un Indien, qui lui dit que ces oiseaux fréquentoient en grand nombre le bas des rivières proche de la mer au commencement du printemps, et qu'ils retournoient dans les montagnes en été. « Ce fait, dit Catesby, m'a été confirmé depuis par un blanc, qui m'a assuré que ces oiseaux font un grand bruit par leurs cris, et qu'on les voit aux savanes de l'embouchure de l'Aratamaha et d'autres rivières proche Saint-Augustin, dans la Floride, et aussi dans la Caroline; mais qu'il n'en a jamais vu plus avant vers le nord. »

Cependant il est très-certain qu'elles s'élèvent à de plus hautes latitudes. Ce sont ces mêmes grues blanches qu'on trouve en Virginie, en Canada, jusqu'à la baie d'Hudson; car la grue blanche de cette contrée, que donne M. Edwards, est, comme il le remarque, exactement la même que celle de Catesby.

LA GRUE BRUNE.

Edwards décrit cette grue sous la dénomination de *grue brune et grise*. Elle est d'un tiers moins grosse que la précédente, qui est blanche; elle a les grandes pennes des ailes noires; leurs couvertures et scapulaires, jusque sur le cou, sont d'un brun rouillé, ainsi que les grandes plumes flottantes couchées près du corps; le reste du plumage est cendré; la peau rouge de la tête n'en couvre que le front et le sommet. Ces différences et celles de la taille, qui, dans ce genre d'oiseau, varie beaucoup, ne sont peut-être pas suffisantes pour séparer cette espèce de celle de notre grue; ce sont tout au moins deux espèces voisines, d'autant plus que les rapports de climats et de mœurs rapprochent ces grues d'Amérique de nos grues d'Europe; car elles ont l'habitude commune de passer dans le nord de leur continent et jusque dans les terres de

LA DEMOISELLE DE NUMIDIE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Cultrirostres

Genre Grue. *(Cuvier)*

Pl. 143.

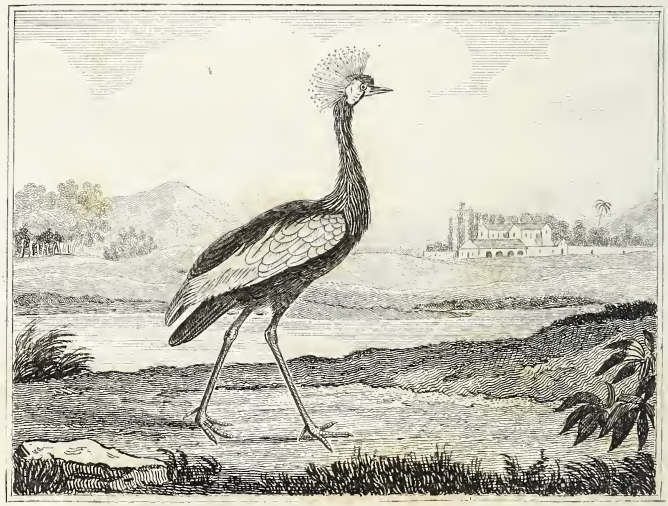

L'OISEAU ROYAL

Ordre des Echassiers. . . . . *id*. . . . . *id*.

a baie d'Hudson, où elles nichent, et d'où lles repartent à l'approche de l'hiver, en prenant, à ce qu'il paroît, leur route par les erres des Illinois et des Hurons, en se portant de là jusqu'au Mexique et peut-être beaucoup plus loin. Ces grues d'Amérique ont donc le même instinct que celles d'Europe; elles voyagent de même du nord au midi, et c'est apparemment ce que désignoit l'Indien à M. Catesby par la fuite de ces oiseaux de la mer aux montagnes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA GRUE.

LA DEMOISELLE DE NUMIDIE.

Sous un moindre module la demoiselle de Numidie, n° 241, a toutes les proportions et la taille de la grue; c'est son port et c'est aussi le même vêtement, la même distribution de couleurs sur le plumage, le gris en est seulement plus pur et plus perlé; deux touffes blanches de plumes effilées et chevelues, tombant de chaque côté de la tête de l'oiseau, lui forment une espèce de coiffure; des plumes longues, douces, et soyeuses, du plus beau noir, sont couchées sur le sommet de la tête; de semblables plumes descendent sur le devant du cou et pendent avec grâce au dessous; entre les pennes noires des ailes percent des touffes flexibles, allongées et pendantes. On a donné à ce bel oiseau le nom de *demoiselle*, à cause de son élégance dans sa parure et les gestes *mimes* qu'on lui voit affecter: cette demoiselle-oiseau s'incline en effet par plusieurs révérences; elle se donne bon air en marchant avec une sorte d'ostentation, et souvent elle saute et bondit par gaieté, comme si elle vouloit danser.

Ce penchant, dont nous avons déjà remarqué quelque chose dans la grue, se montre si évidemment ici, que, depuis plus de deux mille ans, les auteurs qui ont parlé de cet oiseau de Numidie l'ont toujours indiqué ou reconnu par cette imitation singulière des gestes mimes. Aristote l'appelle *l'acteur* ou *le comédien*, Pline *le danseur* et *le baladin*, et Plutarque fait mention de ses jeux et de son adresse. Il paroît même que cet instinct *scénique* s'étend jusqu'à l'imitation des actions du moment. Xénophon, dans Athénée, en paroît persuadé, lorsqu'il rapporte la manière de prendre ces oiseaux; « Les chasseurs, dit-il, se frottent les yeux en leur présence avec de l'eau qu'ils ont mise dans des vases, ensuite ils les remplissent de glu et s'éloignent; l'oiseau vient s'en frotter les yeux et les pattes à l'exemple des chasseurs.... » Aussi Athénée, dans cet endroit, l'appelle-t-il *le copiste de l'homme;* et si cet oiseau a pris de ce modèle quelque foible talent, il paroît aussi avoir pris ses défauts; car il a de la vanité, il aime à s'étaler, il cherche à se donner en spectacle, et se met en jeu dès qu'on le regarde; il semble préférer le plaisir de se montrer à celui même de manger, et suivre, quand on le quitte, comme pour solliciter encore un coup d'œil.

Ce sont les remarques de MM. de l'Académie des Sciences sur la demoiselle de Numidie; il y en avoit plusieurs à la ménagerie de Versailles. Ils comparent leur marche, leurs postures, et leurs gestes, aux *danses des Bohémiens;* et Aristote lui-même semble avoir voulu l'exprimer ainsi, et peindre leur manière de sauter et de bondir ensemble, lorsqu'il dit *qu'on les prend quand elles dansent l'une vis-à-vis de l'autre.*

Quoique cet oiseau fût fameux chez les anciens, il en étoit néanmoins peu connu, et n'avoit été vu que rarement en Grèce et en Italie; confiné dans son climat, il n'avoit pour ainsi dire qu'une célébrité fabuleuse. Pline, en un endroit, après l'avoir nommé *le pantomime*, le place, dans un autre passage, avec les animaux imaginaires, les sirènes, les griffons, les pégases. Les modernes ne l'ont connu que tard; ils l'ont confondu avec le *scops* et l'*otus* des Grecs, et l'*asio* des Latins; le tout fondé sur les mines que le hibou (*otus*) fait de la tête, et sur la fausse analogie de ses deux oreilles avec la coiffure en filets longs et déliés qui, de chaque côté, garnit et pare la tête de ce bel oiseau.

Les six demoiselles que l'on eut quelque

temps à la ménagerie *venoient de Numidie.* Nous ne trouvons rien de plus dans les naturalistes sur la terre natale de cet oiseau et sur les contrées qu'il habite. Les voyageurs l'ont trouvé en Guinée, et il paroit naturel aux régions de l'Afrique voisines du tropique. Il ne seroit pas néanmoins impossible de l'habituer à notre climat, de le naturaliser dans nos basses-cours, et même d'y en établir la race. Les demoiselles de Numidie de la Ménagerie du Roi y ont produit; et la dernière, morte après avoir vécu environ vingt-quatre ans, étoit une de celles qu'on y avoit vues naître.

MM. de l'Académie donnent des détails très-circonstanciés sur les parties intérieures de ces six oiseaux qu'ils disséquèrent : trachée-artère, d'une substance dure comme osseuse, étoit engagée par une dou ble circonvolution dans une profonde canni lure creusée dans le haut du sternum; à bas de la trachée on remarquoit un nœu osseux ayant la forme d'un larynx séparé é deux à l'intérieur par une languette, comm on le trouve dans l'oie et dans quelques au tres oiseaux; le cerveau et le cervelet ensem ble ne pesoient qu'une drachme et demie la langue étoit charnue en dessus et cartil gineuse en dessous; le gésier étoit semblab à celui d'une poule, et, comme dans tou les granivores, on y trouvoit des graviers.

L'OISEAU ROYAL.

L'oiseau royal doit son nom à l'espèce de couronne qu'un bouquet de plumes, ou plutôt de soies épanouies, lui forme sur la tête. Il a de plus le port noble, la figure remarquable, et la taille haute de quatre pieds lorsqu'il se redresse. De belles plumes d'un noir plombé avec reflets bleuâtres pendent le long de son cou, s'étalent sur les épaules et le dos; les premières pennes de l'aile sont noires, les autres sont d'un roux brun, et leurs couvertures rabattues en effilés coupent et relèvent de deux plaques blanches le fond sombre de son manteau; un large oreillon d'une peau membraneuse, d'un beau blanc sur la tempe, d'un vif incarnat sur la joue, lui enveloppe la face et descend jusque sur le bec; une toque de duvet noir, fin et serré comme du velours, lui releve le front, et sa belle aigrette est une houppe épaisse fort épanouie et composée de brins touffus de couleur isabelle, aplatis et filés en spirale; chaque brin, dans sa longueur, est hérissé de très-petits filets à pointe noire et terminé par un petit pinceau de même couleur; l'iris de l'œil est d'un blanc pur; le bec est noir, ainsi que les pieds et les jambes, qui sont encore plus hautes que celles de la grue, avec laquelle notre oiseau a beaucoup de rapports dans la conformation : mais il en diffère par de grands caractères, il s'en éloigne aussi par son origine; il est des climats chauds, et les grues viennent des pays froids; le plumage de celles-ci est sombre, et l'oiseau royal est paré de la livrée du midi, de cette zone ardente ou tout est plus brillant, mais aussi plus bizarre où les formes ont souvent pris leur développement aux dépens des proportions; où quoique tout soit plus animé, tout est moin gracieux que dans les zones tempérées.

L'Afrique, et particulierement les terre de la Gambra, de la Côte d'Or, de Juida de Fida, du cap Vert, sont les contrées qu' habite. Les voyageurs rapportent qu'on e voit fréquemment sur les grandes rivière Ces oiseaux y pèchent de petits poissons et vont aussi dans les terres pâturer les he bes et recueillir des graines. Ils courent très-vite, en étendant leurs ailes et s'aidan du vent; autrement leur démarche est lente et pour ainsi dire à pas comptés.

Cet oiseau royal, n° 265, est doux paisible; il n'a pas d'armes pour offenser n'a même ni défense, ni sauve-garde qu dans la hauteur de sa taille, la rapidité d sa course, et la vitesse de son vol, qui e élevé, puissant et soutenu. Il craint moin l'homme que ses autres ennemis; il sembl même s'approcher de nous avec confiance avec plaisir. On assure qu'au cap Vert ce oiseaux sont à demi domestiques, et qu'i viennent manger du grain dans les basses cours avec les pintades et les autres volailles Ils se perchent en plein air pour dormir, la maniere des paons, dont on a dit qu'i imitoient le cri; ce qui, joint à l'analogi du panache sur la tête, leur a fait donne le nom de *paons marins* par quelques natu ralistes : d'autres les ont appelés *paons queue courte;* d'autres ont écrit que cet o

u est le même que la grue baléarique des iens : ce qui n'est nullement prouvé; Pline, le seul des anciens qui ait parlé la grue baléarique, ne la caractérise pas manière à pouvoir reconnoître distincte- nt notre oiseau royal. « Le pic, dit-il, et grue baléarique portent également une rette. » Or, rien ne se ressemble moins e la petite huppe du pic et la couronne l'oiseau royal, qui d'ailleurs présente utres traits remarquables par lesquels ne pouvoit le désigner. Si cependant il it vrai que jadis cet oiseau eût été ap- rté à Rome des îles Baléares, où on ne rouve plus aujourd'hui, ce fait paroîtroit liquer que, dans les oiseaux comme dans quadrupèdes, ceux qui habitoient jadis s contrées plus septentrionales du globe rs moins froid se trouvent à présent re- és dans les terres du midi.

Nous avons reçu cet oiseau de Guinée, nous l'avons conservé et nourri quelque nps dans un jardin. Il y becquetoit les rbes, mais particulièrement le cœur des tues et des chicorées. Le fond de sa nour- ture, de celle du moins qui peut ici lui nvenir le mieux, est du riz ou sec ou lé- rement bouilli, et ce qu'on appelle *crevé* ns l'eau, ou au moins lavé et bien choisi; r il rebute celui qui n'est pas de bonne alité ou qui reste souillé de sa poussière. éanmoins il paroît que les insectes, et par- culierement les vers de terre, entrent aussi ns sa nourriture; car nous l'avons vu bec- ueter dans la terre fraîchement labourée, ramasser des vers, et prendre d'autres pe- ts insectes sur les feuilles. Il aime à se bai- ner, et l'on doit lui ménager un petit bas- n ou un baquet qui n'ait pas trop de pro- ndeur, et dont l'eau soit de temps en mps renouvelée. Pour régal on peut lui ter dans son bassin quelques petits pois- ns vivans : il les mange avec plaisir et re- use ceux qui sont morts. Son cri ressemble eaucoup à la voix de la grue; c'est un son etentissant (*clangor*), assez semblable aux ccens rauques d'une trompette ou d'un cor. l fait entendre ce cri par reprises brèves et éitérées quand il a besoin de nourriture, t le soir lorsqu'il cherche à se giter [1]. C'est aussi l'expression de l'inquiétude et de ennui; car il s'ennuie dès qu'on le laisse seul trop long-temps : il aime qu'on lui rende visite; et lorsque, après l'avoir considéré, on se promène indifféremment sans prendre garde à lui, il suit les personnes ou marche à côté d'elles, et fait ainsi plusieurs tours de promenade; et si quelque chose l'amuse, et qu'il reste en arriere, il se hâte de rejoindre la compagnie. Dans l'attitude du repos il se tient sur un pied; son grand cou est alors replié comme un serpentin; et son corps, affaissé et comme tremblant sur ses hautes jambes, porte dans une direction presque horizontale : mais quand quelque chose lui cause de l'étonnement ou de l'inquiétude, il allonge le cou, élève la tête, prend un air fier, comme s'il vouloit en effet imposer par son maintien; tout son corps paroît alors dans une situation à peu pres verticale; il s'avance gravement et à pas mesurés; et c'est dans ces momens qu'il est beau, et que son air, joint à sa couronne, lui mérite vraiment le nom d'*oiseau royal*. Ses longues jambes, qui lui servent fort bien en montant, lui nuisent pour descendre; il déploie alors ses ailes pour s'élancer : mais nous avons été obligés d'en tenir une courte, en lui coupant de temps en temps le plumes dans la crainte qu'il ne prît son essor, comme il paroît souvent tenté de le faire. Au reste, il a passé cet hiver (1778) à Paris sans paroître se ressentir des rigueurs d'un climat si différent du sien : il avoit choisi lui-même l'abri d'une chambre à feu pour y demeurer pendant la nuit; il ne manquoit pas tous les soirs, à l'heure de la retraite, de se rendre devant la porte de cette chambre, et de trompeter pour se la faire ouvrir.

Les premiers oiseaux de cette espèce ont été apportés en Europe dès le quinzième siècle par les Portugais, lorsqu'ils firent la découverte de la côte d'Afrique. Aldrovande loue leur beauté; mais Belon ne paroît pas les avoir connus; et il se méprend lorsqu'il dit que la grue baléarique des anciens est le bihoreau. Quelques auteurs les ont appelés *grues du Japon;* ce qui semble indiquer qu'ils se trouvent dans cette île, et que l'espèce s'est étendue sur toute la zone par la largeur de l'Afrique et de l'Asie. Au reste, le fameux oiseau royal, ou *fum-hoam* des Chinois, sur lequel ils ont fait des contes merveilleux, recueillis par le crédule Kircher, n'est qu'un être de raison, tout aussi fabuleux que le dragon qu'ils peignent avec lui sur leurs étoffes et porcelaines.

1. Cet oiseau a encore une sorte de voix, comme un grognement ou gloussement intérieur, *cloque*, *cloque*, semblable à celui d'une poule couveuse, mais plus rude.

LE CARIAMA.

Nous avons vu que la nature, marchant d'un pas égal, nuance tous ses ouvrages; que leur ensemble est lié par une suite de rapports constans et de gradations successives : elle a donc rempli par des transitions les intervalles où nous pensons lui fixer des divisions et des coupures, et placé des productions intermédiaires aux points de repos que la seule fatigue de notre esprit dans la contemplation de ses œuvres nous a forcés de supposer. Aussi trouvons-nous dans les formes même les plus éloignées des relations qui les rapprochent; en sorte que rien n'est vide, tout se touche, tout se tient dans la nature, et qu'il n'y a que nos méthodes et nos systèmes qui soient incohérens lorsque nous prétendons lui marquer des sections ou des limites qu'elle ne connoît pas. C'est par cette raison que les êtres les plus isolés dans nos méthodes sont souvent, dans la réalité, ceux qui tiennent à d'autres par de plus grands rapports : telles sont les espèces du cariama, du secrétaire, et du kamichi, qui, dans toute méthode d'ornithologie, ne peuvent former qu'un groupe à part, tandis que, dans le système de la nature, ces espèces sont plus apparentes qu'aucune autre avec différentes familles dont elles semblent constituer les degrés d'affinité. Les deux premiers ont des caractères qui les rapprochent des oiseaux de proie, le dernier tient au contraire aux gallinacés; et tous trois appartiennent encore de plus près au grand genre des oiseaux de rivage, dont ils ont le naturel et les mœurs.

Le cariama est un bel oiseau qui fréquente les marécages et s'y nourrit comme le héron, qu'il surpasse en grandeur. Ave de longs pieds et le bas de la jambe n comme les oiseaux de rivage, il a un be court et crochu comme les oiseaux d proie.

Il porte la tête haute sur un cou élev On voit sur la racine du bec, qui est jau nâtre, une plume en forme d'aigrette. Tou son plumage, assez semblable à celui d faucon, est gris ondé de brun; ses yeu sont brillans et couleur d'or, et les paupiè res sont garnies de longs cils noirs. Le pieds sont jaunâtres, et les doigts sont tou réunis vers l'origine par une portion d membrane; celui du milieu est de beau coup plus long que les deux latéraux, don l'intérieur est le plus court; les ongles son courts et arrondis; le petit doigt postérieu est placé si haut, qu'il ne peut appuyer à terre, et le talon est épais et rond comme ce lui de l'autruche. La voix de cet oiseau ressemble à celle de la poule-d'Inde; elle est forte et avertit de loin les chasseurs qui le recherchent, car sa chair est tendre et délicate; et, s'il en faut croire Pison, la plupart des oiseaux qui fréquentent les rivages dans ces régions chaudes de l'Amérique ne sont pas inférieurs, pour la bonté de la chair, aux oiseaux de montagne. Il dit aussi qu'on a commencé de rendre le cariama domestique; et par ce rapport de mœurs, ainsi que par ceux de sa conformation, le cariama, qui ne se trouve qu'en Amérique, semble être le représentant du secrétaire, qui est un grand oiseau de l'ancien continent, dont nous allons donner la description dans l'article suivant.

LE SECRÉTAIRE, OU LE MESSAGER.

Cet oiseau, considérable par sa grandeur autant que remarquable par sa figure, est non seulement d'une espèce nouvelle, mais d'un genre isolé et singulier, au point d'éluder et même de confondre tout arrangement de méthode et de nomenclature. En même temps que ses longs pieds désignent un oiseau de rivage, son bec crochu indiqueroit un oiseau de proie; il a pour ainsi dire une tête d'aigle sur un corps de cigogne ou de grue. A quelle classe peut donc appartenir un être dans lequel se réunissent des caractères aussi opposés? Autre preuve que la nature, libre au milieu des limites que nous pensons lui prescrire, est plus riche que nos idées et plus vaste que nos systèmes.

Le secrétaire, n° 721, a la hauteur d'une

LE CARIAMA

Ordre des Echassiers. *Famille des* Pressirostres

Genre Cariama. *(Cuvier)*

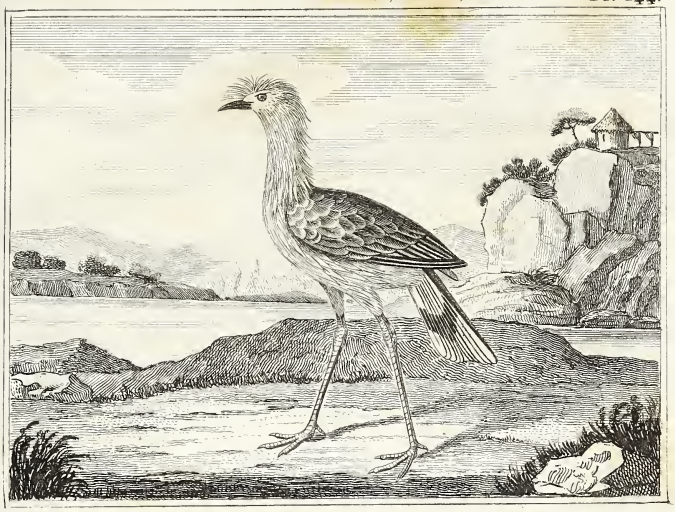

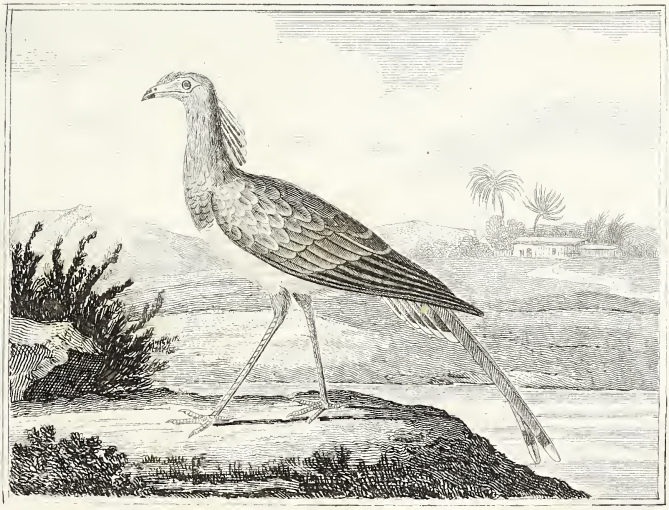

LE SECRETAIRE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Uncirostres.

Genre Secretaire. *(Cuvier)*

ande grue et la grosseur du coq-d'Inde. s couleurs sur la tête, le cou, le dos et les uvertures des ailes, sont d'un gris un peu us brun que celui de la grue; elles devienent plus claires sur le devant du corps; il du noir aux pennes des ailes et de la ieue, et du noir ondé de gris sur les jamb. Un paquet de longues plumes, ou plu-t de plumes roides et noires, pend der-ère son cou : la plupart de ses plumes ont squ'à six pouces de longueur; il y en a plus courtes, et quelques-unes sont grises : utes sont assez étroites vers la base et plus rgement barbées vers la pointe; elles sont plantées en haut du cou. L'individu que ous décrivons a trois pieds six pouces de auteur; le tarse seul a près d'un pied. La mbe, un peu au dessus du genou, est dé-rnie de plumes : les doigts sont gros et ourts, armés d'ongles crochus; celui du ilieu est presque une fois aussi long que s latéraux, qui lui sont unis par une mem-rane jusque vers la moitié de leur longueur, t le doigt postérieur est très-fort. Ces ca-actères n'ont point été saisis par le dessi-ateur de la planche enluminée. Le cou est ros et épais, la tête grosse, le bec fort et endu jusqu'au delà des yeux : la partie su-érieure du bec est également et fortement rquée, à peu près comme dans l'aigle; elle st pointue et tranchante. Les yeux sont lacés dans un espace de peau nu de cou-eur orangée, qui se prolonge au delà de angle extérieur de l'œil, et prend son ori-ine à la racine du bec. Il a de plus un ca-actère unique et qui ajoute beaucoup à tous eux qui font de cet oiseau un composé de atures éloignées; c'est un vrai sourcil ormé d'un seul rang de cils noirs de six à ept lignes de longueur[1], trait singulier, et ui, joint à la touffe de plumes au haut u cou, à sa tête d'oiseau de proie, à ses ieds d'oiseau de rivage, achève d'en faire n être mixte, extraordinaire, et dont le nodèle n'étoit pas connu.

Il y a autant de mélange dans les habitu-les que de disparité dans la conformation. Avec les armes des oiseaux carnassiers, ce-ui-ci n'a rien de leur férocité : il ne se sert le son bec ni pour offenser ni pour se dé-endre, il met sa sûreté dans la fuite; il évite l'approche, il élude l'attaque, et sou-vent, pour échapper à la poursuite d'un ennemi, même foible, on lui voit faire des sauts de huit à neuf pieds de hauteur. Doux et gai, il devient aisément familier; on a même commencé à le rendre domestique au cap de Bonne-Espérance : on le voit assez communément dans les habitations de cette colonie, et on le trouve dans l'intérieur des terres, à quelques lieues de distance des rivages. On prend les jeunes dans le nid pour les élever en domesticité, tant pour l'agrément que pour l'utilité; car ils font la chasse aux rats, aux lézards, aux crapauds et aux serpens.

M. le vicomte de Querhoent nous a communiqué les observations suivantes au sujet de cet oiseau.

« Lorsque le secrétaire, dit cet habile observateur, rencontre ou découvre un serpent, il l'attaque d'abord à coups d'ailes pour le fatiguer; il le saisit ensuite par la queue, l'enlève à une grande hauteur en l'air, et le laisse retomber; ce qu'il répète jusqu'à ce que le serpent soit mort. Il accélère sa course en étendant les ailes, et on le voit souvent traverser ainsi les campagnes, courant et volant tout ensemble. Il niche dans les buissons, à quelques pieds de terre, et pond deux œufs blancs avec des taches rousses. Lorsqu'on l'inquiète, il fait entendre un croassement sourd. Il n'est ni dangereux ni méchant; son naturel est doux. J'en ai vu deux vivre paisiblement dans une basse-cour, au milieu de la volaille; on les nourrissoit de viande, et ils étoient avides d'intestins et de boyaux, qu'ils assujettissoient sous leurs pieds en les mangeant, comme ils eussent fait un serpent. Tous les soirs ils se couchoient l'un auprès de l'autre, chacun la tête tournée du côté de la queue de son camarade. »

Au reste, cet oiseau d'Afrique paroît s'accommoder assez bien du climat de l'Europe; on le voit dans quelques ménageries d'Angleterre et de Hollande. M. Vosmaër, qui l'a nourri dans celle du prince d'Orange, a fait quelques remarques sur sa manière de vivre. « Il déchire et avale goulument la viande qu'on lui jette, et ne refuse pas le poisson. Pour se reposer et dormir il se couche le ventre et la poitrine à terre. Un cri qu'il fait entendre rarement a du rapport avec celui de l'aigle. Son exercice le plus ordinaire est de marcher à grands pas de côté et d'autre et long-temps, sans se ralentir ni s'arrêter; ce qui apparemment lui a fait donner le nom de *messager;* » comme il doit sans doute celui de *secrétaire* à ce paquet de plumes qu'il porte au haut du cou, quoique M. Vosmaër veuille dériver ce der-

1. Ce sourcil a quinze ou seize lignes de longueur; les cils sont rangés très-près les uns des autres, élargis par la base, et creusés en gouttière concave en dessous, convexe en dessus.

nier nom de celui de *sagittaire,* qu'il lui applique d'après un jeu auquel on le voit s'égayer souvent, qui est de prendre du bec ou du pied une paille ou quelque autre brin et de le lancer en l'air à plusieurs reprises; « car il semble, dit M. Vosmaër, être d'un naturel gai, paisible, et même timide. Quand on l'approche lorsqu'il court çà et là avec un maintien vraiment superbe, il fait un craquement continuel, *cra, cra;* mais revenu de la frayeur qu'on lui causoit en le poursuivant, il se montre familier et même curieux. Tandis que le dessinateur étoit occupé à le peindre, continue M. Vosmaër, l'oiseau vint tout près de lui regarder sur le papier, dans l'attitude de l'attention, le cou tendu, et redressant les plumes de sa tête, comme s'il admiroit sa figure. Souvent il vient les ailes élevées et la tête en avant pour voir curieusement ce qu'on fait; c'est ainsi qu'il s'approcha deux ou trois fois de moi, lorsque j'étois assis à côté d'une table dans sa loge pour le décrire. Dans ces momens, ou lorsqu'il recueille avidement quelques morceaux, et généralement lorsqu'il est ému de curiosité ou de désir, il redresse fort haut les longues plumes du derrière de sa tête, qui d'ordinaire tombent, mêlées au hasard, sur le haut du cou. On a remarqué qu'il muoit dans les mois de juin et de février; et M. Vosmaër dit que, quelque attention qu'on ait apportée à l'observer, on ne l'a jamais vu boire : néanmoins ses excrémens sont liquides et blancs comme ceux du héron. Pour manger à son aise il s'accroupit sur ses talons, et, couché à moitié, il avale ainsi sa nourriture. Sa plus grande force paroît être dans le pied. Si on lui présente un poulet vivant, il le frappe d'un violent coup de patte et l'abat du second. C'est encore ainsi qu'il tue les rats; il les guette assidûment devant leurs trous. En tout il préfère les animaux vivans à ceux qui sont morts, et la chair au poisson.

Il n'y a pas long-temps que cet oiseau singulier est connu, même au Cap, puisque Kolbe, ni les autres relateurs de cette contrée, n'en ont pas fait mention. M. Sonnerat l'a trouvé aux Philippines, après l'avoir vu au cap de Bonne-Espérance. Nous remarquons entre sa notice et les précédentes quelques différences dont il semble qu'il faut tenir compte. Par exemple, M. Sonnerat peint les plumes de la huppe comme naissantes sur le cou à intervalles inégaux, et les plus longues placées le plus bas : nous n'y trouvons ni cet ordre ni cette proportion dans l'individu que nous avons sous les yeux, car les plumes sont implantées en paquet et sans ordre. Il ajoute qu'elles sont fléchies dans leur milieu du côté du corps, et que les barbes en sont frisées. M. Vosmaër les représente de même, et nous les voyons lisses dans celui que nous venons de décrire. Ces différences sont-elles dans les objets ou dans les descriptions? Il en paroît une plus considérable dans la couleur du plumage. M. Vosmaër dit qu'il est d'un gris plombé bleuâtre; nous le voyons gris tirant au brun. Il dit le bec bleuâtre; nous le voyons noir en dessus, blanc en dessous. L'individu que nous décrivons, et qui est conservé dans le cabinet de M. le docteur Mauduit, n'a pas non plus deux plumes excédantes à la queue; seulement elles dépassent de cinq pouces l'aile pliée. Mais un autre de ces oiseaux, sur lequel a été dessinée la planche enluminée, porte ces deux longues plumes telles que les ont décrites MM. Vosmaër et Sonnerat. Il nous paroît que c'est le caractère du mâle. Au reste, ce dernier naturaliste ne s'exprime pas bien en attribuant au secrétaire un bec de gallinacé: c'est réellement un bec d'oiseau de proie; et d'ailleurs M. Sonnerat remarque lui-même que cet oiseau est carnivore[1].

En pensant à ses mœurs sociales et familières, et à la facilité de l'élever en domesticité, on est porté à croire qu'il seroit avantageux de le multiplier, particulièrement dans nos colonies, où il pourroit servir à la destruction des reptiles nuisibles et des rats.

1. *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, page 88.

LE KAMICHI.

Ce n'est point en se promenant dans nos campagnes cultivées, ni même en parcourant toutes les terres du domaine de l'homme, que l'on peut connoître les grands effets des variétés de la nature : c'est en se transportant des sables brûlans de la torride aux glacières des pôles, c'est en descendant du sommet des montagnes au fond des mers

LE KAMICHI

Ordre des Echassiers *Famille des* Longirostres
Genre Kamichi *(Cuvier)*

Pl. 145.

LE HÉRON COMMUN

Ordre des Echassiers *Famille des* Cultrirostres.
Genre Héron *(Cuvier)*

c'est en comparant les déserts avec les déserts, que nous la jugerons mieux et l'admirerons davantage. En effet, sous le point de vue de ses sublimes contrastes et ses majestueuses oppositions, elle paroît plus grande en se montrant telle qu'elle est. Nous avons ci-devant[1] peint les déserts arides de l'Arabie pétrée, ces solitudes nues où l'homme n'a jamais respiré sous l'ombrage, où la terre sans verdure n'offre aucune subsistance aux animaux, aux oiseaux, aux insectes, où tout paroît mort, parce que rien ne peut naître, et que l'élément nécessaire au développement des germes de tout être vivant ou végétant, loin d'arroser la terre par des ruisseaux d'eau vive, ou de la pénétrer par des pluies fécondes, ne peut même l'humecter d'une simple rosée. Opposons ce tableau d'une sécheresse absolue dans une terre trop ancienne à celui des vastes plaines de fange des savanes noyées du nouveau continent; nous y verrons par excès ce que l'autre n'offroit que par défaut: des fleuves d'une largeur immense, tels que l'Amazone, la Plata, l'Orénoque, roulant à grands flots leurs vagues écumantes, et se débordant en toute liberté, semblent menacer la terre d'un envahissement, et faire effort pour l'occuper tout entière. Des eaux stagnantes et répandues près et loin de leur cours couvrent le limon vaseux qu'elles ont déposé: et ces vastes marécages, exhalant leurs vapeurs en brouillards fétides, communiqueroient à l'air l'infection de la terre, si bientôt elles ne retomboient en pluies précipitées par les orages, ou dispersées par les vents; et ces plages, alternativement sèches et noyées, où la terre et l'eau semblent se disputer des possessions illimitées, et ces broussailles de mangles jetées sur les confins indécis de ces deux élémens ne sont peuplées que d'animaux immondes qui pullulent dans ces repaires, cloaque de la nature, où tout retrace l'image des déjections monstrueuses de l'antique limon. Les énormes serpens tracent de larges sillons sur cette terre bourbeuse; les crocodiles, les crapauds, les lézards, et mille autres reptiles à larges pattes, en pétrissent la fange; des millions d'insectes, enflés par la chaleur humide, en soulèvent la vase, et tout ce peuple impur rampant sur le limon ou bourdonnant dans l'air qu'il obscurcit encore, toute cette vermine dont fourmille la terre, attire de nombreuses cohortes d'oiseaux ravisseurs, dont les cris confus, multipliés, et mêlés aux coassemens des reptiles, en troublant le silence de ces affreux déserts, semblent ajouter la crainte à l'horreur pour en écarter l'homme et en interdire l'entrée aux autres êtres sensibles; terres d'ailleurs impraticables, encore informes, et qui ne serviroient qu'à lui rappeler l'idée de ces temps voisins du premier chaos, où les élémens n'étoient pas séparés, où la terre et l'eau ne faisoient qu'une masse commune, et où les espèces vivantes n'avoient pas encore trouvé leur place dans les différens districts de la nature.

Au milieu de ces sons discordans d'oiseaux criards et de reptiles coassans, s'élève par intervalles une grande voix qui leur en impose à tous, et dont les eaux retentissent au loin: c'est la voix du kamichi, grand oiseau noir très-remarquable par la force de son cri et par celle de ses armes; il porte sur chaque aile deux puissans éperons, et sur la tête une corne pointue[2] de trois ou quatre pouces de longueur sur deux ou trois lignes de diamètre à sa base; cette corne, implantée sur le haut du front, s'élève droit et finit en une pointe aiguë un peu courbée en avant, et vers sa base elle est revêtue d'un fourreau, semblable au tuyau d'une plume. Nous parlerons des éperons ou ergots que portent aux épaules certains oiseaux, tels que les jacanas, plusieurs espèces de pluviers, de vanneaux, etc. Mais le kamichi est, de tous, le mieux armé; car, indépendamment de sa corne à la tête, il a sur chaque aileron deux éperons qui sont dirigés en avant lorsque l'aile est pliée: ces éperons sont des apophyses de l'os du métacarpe, et sortent de la partie antérieure des deux extrémités de cet os. L'éperon supérieur est le plus grand; il est triangulaire, long de deux pouces, large de neuf lignes à sa base, un peu courbé en finissant en pointe; il est aussi revêtu d'un étui de même substance que celui qui garnit la base de la corne. L'apophyse inférieure du métacarpe, qui fait le second éperon, n'a que quatre lignes de longueur et autant de largeur à sa base, et elle est recouverte d'un fourreau comme l'autre.

Avec cet appareil d'armes très-offensives, et qui le rendroient formidable au combat, le kamichi, n° 451, n'attaque point les autres oiseaux, et ne fait la guerre qu'aux

1. Voyez le tome VI de cette *Histoire naturelle*, article du *Chameau*, page 32.

2. Les sauvages de la Guiane l'ont nommé *kamichi*; ceux du Brésil l'appellent *anhima*; et sur la rivière des Amazones, *cahuitahu*, par imitation de son grand cri, que Marcgrave rend plus précisément par *vyhou*, *vihou* et qu'il dit avoir quelque chose de terrible.

reptiles : il a même les mœurs douces et le naturel profondément sensible; car le mâle et la femelle se tiennent toujours ensemble; fidèles jusqu'à la mort, l'amour qui les unit semble survivre à la perte que l'un ou l'autre fait de sa moitié; celui qui reste erre sans cesse en gémissant, et se consume près des lieux où il a perdu ce qu'il aime.

Ces affections touchantes forment dans cet oiseau, avec sa vie de proie, le même contraste en qualités morales que celui qui se trouve dans sa structure physique : il vit de proie, et cependant son bec est celui d'un oiseau granivore; il a des éperons et une corne, et néanmoins sa tête ressemble à celle d'un gallinacé; il a les jambes courtes, mais les ailes et la queue fort longues. La partie supérieure du bec s'avance sur l'inférieure, et se recourbe un peu à sa pointe; la tête est garnie de petites plumes duvetées, relevées, et comme demi-bouclées, mêlées de noir et de blanc : ce même plumage frisé couvre le haut du cou; le bas est revêtu de plumes plus larges, plus fournies, noires au bord, et grises en dedans : tout le manteau est noir brun, avec des reflets verdâtres, quelquefois mêlé de taches blanches; les épaules sont marquées de roux, et cette couleur s'étend sur le bord des ailes, qui sont très-amples; elles atteignent presque au bout de la queue, qui a neuf pouces de longueur. Le bec, long de deux pouces, est large de huit lignes et épais de dix à sa base. Le pied, joint à une petite partie nue de la jambe, est haut de sept pouces et dem il est couvert d'une peau rude et noire dont les écailles sont fortement exprimé sur les doigts, qui sont très-longs; celui d milieu, l'ongle compris, a cinq pouces: c ongles sont demi-crochus, et creusés p dessous en gouttière; le postérieur est d'u forme particulière, étant effilé, presque droi et très-long comme celui de l'alouette. I grandeur totale de l'oiseau est de trois pied Nous n'avons pas pu vérifier ce que dit Mar grave de la différence considérable de gra deur qu'il indique entre le mâle et la f melle; plusieurs de ces oiseaux que no avons vus nous ont paru à peu près de grosseur et de la taille de la poule-d'Inde.

Willughby remarque, avec raison, q l'espèce du kamichi est seule dans son genr Sa forme est en effet composée de parti disparates, et la nature lui a donné des a tributs extraordinaires; la corne sur la tè suffit seule pour en faire une espece isolé et même un phénomène dans le genre enti des oiseaux : c'est donc sans aucun fond ment que Barrère en a fait un aigle, pui qu'il n'en a ni la tête, ni le bec, ni l pieds. Pison dit avec raison que le kamic est un oiseau demi-aquatique; il ajou qu'il construit son nid en forme de four a pied d'un arbre; qu'il marche le cou droi la tête haute, et qu'il hante les forêts. C pendant plusieurs voyageurs nous ont assu qu'on le trouve encore plus souvent dan les savanes.

LE HÉRON COMMUN.

PREMIÈRE ESPÈCE MOYENNE.

Le bonheur n'est pas également départi à tous les êtres sensibles : celui de l'homme vient de la douceur de son âme, et du bon emploi de ses qualités morales; le bien-être des animaux ne dépend au contraire que des facultés physiques, et de l'exercice de leurs forces corporelles. Mais si la nature s'indigne du partage injuste que la société fait du bonheur parmi les hommes, elle-même dans sa marche rapide paroît avoir négligé certains animaux, qui, par imperfection d'organes, sont condamnés à endurer la souffrance, et destinés à éprouver la pénurie : enfans disgraciés, nés dans le dénuement pour vivre dans la privation, leurs jours pénibles se consument dans les inquiétud d'un besoin toujours renaissant : souffrir patienter sont souvent leurs seules ressou ces; et cette peine intérieure trace sa tris empreinte jusque sur leur figure, et ne le laisse aucune des grâces dont la nature ani tous les êtres heureux. Le héron nous pr sente l'image de cette vie de souffrance d'anxiété, d'indigence : n'ayant que l'e buscade pour tout moyen d'industrie, il pas des heures, des jours entiers à la même plac immobile au point de laisser douter si c'e un être animé. Lorsqu'on l'observe avec un lunette (car il se laisse rarement approcher il paroît comme endormi, posé sur un

pierre, le corps presque droit et sur un pied, le cou replié le long de la poitrine et du ventre, la tête et le bec couchés entre les épaules, qui se haussent et excèdent de beaucoup la poitrine; et s'il change d'attitude, c'est pour en prendre une encore plus contrainte en se mettant en mouvement : il entre dans l'eau jusqu'au dessus du genou, la tête entre les jambes, pour guetter au passage une grenouille, un poisson. Mais réduit à attendre que sa proie vienne s'offrir à lui, et n'ayant qu'un instant pour la saisir, il doit subir de longs jeûnes, et quelquefois périr d'inanition; car il n'a pas l'instinct, lorsque l'eau est couverte de glace, d'aller chercher à vivre dans les climats plus tempérés; et c'est mal à propos que quelques naturalistes l'ont rangé parmi les oiseaux de passage qui reviennent au printemps dans les lieux qu'ils ont quittés l'hiver, puisque nous voyons ici des hérons dans toutes les saisons, et même pendant les froids les plus rigoureux et les plus longs : forcés alors de quitter les marais et les rivières gelées, ils se tiennent sur les ruisseaux et près des sources chaudes; et c'est dans ce temps qu'ils sont le plus en mouvement, et où ils font des assez grandes traversées pour changer de station, mais toujours dans la même contrée. Ils semblent donc se multiplier à mesure que le froid augmente, et ils paroissent supporter également et la faim et le froid; ils y résistent et ne durent qu'à force de patience et de sobriété; mais ces bonnes vertus sont ordinairement accompagnées du dégoût de la vie. Lorsqu'on prend un héron, on veut le garder quinze jours sans lui voir chercher ni prendre aucune nourriture; il refuse même celle qu'on tente de lui faire avaler : sa mélancolie naturelle, augmentée sans doute par la captivité, l'emporte sur l'instinct de sa conservation, sentiment que la nature imprime le premier dans le cœur de tous les êtres animés; l'apathique héron semble se consumer sans languir; il meurt sans se plaindre et sans apparence de regret [1].

L'insensibilité, l'abandon de soi-même, quelques autres qualités tout aussi négatives, le caractérisent mieux que ses facultés positives : triste et solitaire, hors le temps des niches, il ne paroît connoître aucun plaisir, ni même les moyens d'éviter la peine. Dans les plus mauvais temps, il se tient posé, découvert, posé sur un pieu ou sur une pierre, au bord d'un ruisseau, sur une butte, au milieu d'une prairie inondée : tandis que les autres oiseaux cherchent l'abri des feuillages; que, dans les mêmes lieux, le râle se met à couvert dans l'épaisseur des herbes, et le butor au milieu des roseaux, notre héron misérable reste exposé à toutes les injures de l'air et à la plus grande rigueur des frimas. M. Hébert nous a informé qu'il en avoit pris un qui étoit à demi gelé et tout couvert de verglas. Il nous a de même assuré avoir trouvé souvent sur la neige ou la vase l'impression des pieds de ces oiseaux, et n'avoir jamais suivi leurs traces plus de douze ou quinze pas; preuve du peu de suite qu'ils mettent à leur quête, et de leur inaction même dans le temps du besoin. Leurs longues jambes ne sont que des échasses inutiles à la course : ils se tiennent debout et en repos absolu pendant la plus grande partie du jour; et ce repos leur tient lieu de sommeil, car ils prennent quelque essor pendant la nuit [2] : on les entend alors crier en l'air à toute heure et dans toutes les saisons; leur voix est un son unique, sec et aigre, qu'on pourroit comparer au cri de l'oie, s'il n'étoit plus bref et un peu plaintif [3]; ce cri se répète de moment en moment, et se prolonge sur un ton plus perçant et très-désagréable, lorsque l'oiseau ressent de la douleur.

Le héron, n° 287, ajoute encore aux malheurs de sa chétive vie le mal de la crainte et de la défiance : il paroît s'inquiéter et s'alarmer de tout; il fuit l'homme de très-loin : souvent assailli par l'aigle et le faucon, il n'élude leur attaque qu'en s'élevant au haut des airs et s'efforçant de gagner le dessus; on le voit se perdre avec eux dans la région des nuages 4. C'étoit assez que la nature eût rendu ces ennemis trop redoutables pour le malheureux héron[5], sans y ajouter l'art d'aigrir leur instinct et d'aiguiser leur antipathie. Mais la chasse du

1. Expérience faite par M. Hébert, aux belles observations de qui nous devons les principaux faits de l'histoire naturelle du héron.

2. Les anciens l'avoient observé; Eustache, sur le dixième chant de l'*Iliade*, dit que le héron pêche la nuit.

3. *Kleizein; clangere*, étoit le mot dont se servoient les Grecs, dès le temps d'Homère, pour exprimer le cri du héron. Voyez *l'Iliade*, chant X.

4. On prétend que, pour dernière défense, il passe la tête sous son aile, et présente son bec pointu à l'oiseau ravisseur, qui, fondant avec impétuosité, s'y perce lui-même.

5. Les anciens lui en donnoient d'autres, foibles en apparence, mais pourtant redoutables, en ce qu'ils l'attaquoient dans ce qu'il avoit de plus cher : l'alouette, qui lui rompoit ses œufs; le pic (*pipo*, *pipra*), qui lui tuoit ses petits. Il n'avoit contre tous ces ennemis que l'inutile amitié de la corneille.

héron étoit autrefois parmi nous le vol le plus brillant de la fauconnerie; il faisoit le divertissement des princes, qui se réservoient comme gibier d'honneur la mauvaise chair de cet oiseau, qualifiée *viande royale*, et servie comme un mets de parade dans les banquets.

C'est sans doute cette distinction attachée au héron qui fit imaginer de rassembler ces oiseaux, et de tâcher de les fixer dans des massifs de grands bois près des eaux, ou même dans des tours, en leur offrant des aires commodes où ils venoient nicher. On tiroit quelque produit de ces héronnières par la vente des petits héronneaux que l'on savoit engraisser. Belon parle avec une sorte d'enthousiasme des héronnières que François Ier avoit fait élever à Fontainebleau, et du grand effet de l'art qui avoit soumis à l'empire de l'homme des oiseaux aussi sauvages. Mais cet art étoit fondé sur leur naturel même : les hérons se plaisent à nicher rassemblés; ils se réunissent pour cela plusieurs dans un même canton de forêt [1], souvent sur un même arbre. On peut croire que c'est la crainte qui les rassemble, et qu'ils ne se réunissent que pour repousser de concert, ou du moins étonner par leur nombre, le milan et le vautour. C'est au plus haut des grands arbres que les hérons posent leurs nids, souvent auprès de ceux des corneilles; ce qui a pu donner lieu à l'idée des anciens sur l'amitié établie entre ces deux espèces, si peu faites pour aller ensemble. Les nids du héron sont vastes, composés de bûchettes, de beaucoup d'herbe sèche, de joncs, et de plumes. Les œufs sont d'un bleu verdâtre, pâle et uniforme, de même grosseur à peu près que ceux de la cigogne, mais un peu plus allongés et presque également pointus par les deux bouts. La ponte, à ce qu'on nous assure, est de quatre ou cinq œufs; ce qui devroit rendre l'espèce plus nombreuse qu'elle ne paroît l'être partout. Il périt donc un grand nombre de ces oiseaux dans les hivers : peut-être aussi qu'étant mélancoliques et peu nourris, ils perdent de bonne heure la puissance d'engendrer.

Les anciens, frappés apparemment de l'idée de la vie souffrante du héron, croyoient qu'il éprouvoit de la douleur, même dans l'accouplement; que le mâle, dans ces instans, répandoit du sang par les yeux, et jetoit des cris d'angoisse. Pline paroît avoir puisé dans Aristote cette fausse opinion, dont Théophraste se montre également prévenu : mais on le réfutoit déjà du temps d'Albert, qui assure avoir plusieurs fois été témoin de l'accouplement des hérons, et n'avoir vu que les caresses de l'amour et les crises du plaisir. Le mâle pose d'abord un pied sur le dos de la femelle, comme pour la presser doucement de céder; puis, portant les deux pieds en avant, il s'abaisse sur elle, et se soutient dans cette attitude par de petits battemens d'ailes. Lorsqu'elle vient à couver, le mâle va à la pêche, et lui fait part de ses captures; et l'on voit souvent des poissons tomber de leurs nids. Du reste, il ne paroît pas que les hérons se nourrissent de serpens ni d'autres reptiles; et l'on ne sait sur quoi pouvoit être fondée la défense de les tuer en Angleterre.

Nous avons vu que le héron adulte refuse de manger, et se laisse mourir en domesticité; mais, pris jeune, il s'apprivoise, se nourrit et s'engraisse. Nous en avons fait porter du nid à la basse-cour; ils y ont vécu d'entrailles de poissons et de viande crue, et se sont habitués avec la volaille : ils sont même susceptibles, non pas d'éducation, mais de quelques mouvemens communiqués : on en a vu qui avoient appris à tordre le cou de différentes manières, à l'entortiller autour du bras de leur maître : mais dès qu'on cessoit de les agacer, ils retomboient dans leur tristesse naturelle, et demeuroient immobiles. Au reste, les jeunes hérons sont, dans le premier âge, assez long-temps couverts d'un poil follet épais, principalement sur la tête et le cou.

Le héron prend beaucoup de grenouilles; il les avale tout entières. On le reconnoît à ses excrémens, qui en offrent les os non brisés et enveloppés d'une espèce de mucilage visqueux de couleur verte, formé apparemment de la peau des grenouilles réduite en colle. Ses excrémens ont, comme ceux des oiseaux d'eau en général, une qualité brûlante pour les herbes. Dans la disette il avale quelques petites plantes, telles que la lentille d'eau; mais sa nourriture ordinaire est le poisson. Il en prend assez de petits, et il faut lui supposer le coup de bec sûr, prompt pour atteindre et frapper une proie qui passe comme un trait; mais pour les poissons un peu gros, Willughby dit, avec toute sorte de vraisemblance, qu'il en pique et en blesse beaucoup plus qu'il n'en tire.

1. Il n'est point de pays où l'on ne connoisse de ces bois que les hérons affectionnent, où ils se rassemblent, et qui sont des héronnières naturelles. C'est non seulement sur les grands chênes, mais aussi dans les bois de sapins, qu'ils se réunissent, comme Schwenckfeld le remarque de certaines forêts de Silésie.

eau. En hiver, lorsque tout est glacé et
n'il est réduit aux fontaines chaudes, il va
tant de son pied dans la vase, et palpe
nsi sa proie, grenouille ou poisson.

Au moyen de ses longues jambes, le héron
eut entrer dans l'eau de plus d'un pied
ns se mouiller. Ses doigts sont d'une lon-
ueur excessive : celui du milieu est aussi
ng que le tarse; l'ongle qui le termine est
entelé[1] en dedans comme un peigne, et
i fait un appui et des crampons pour s'ac-
ocher aux menues racines qui traversent
vase sur laquelle il se soutient au moyen
ses longs doigts épanouis. Son bec est
mé de dentelures tournées en arrière, par
squelles il retient le poisson glissant. Son
u se plie souvent en deux, et il semble-
it que ce mouvement s'exécute au moyen
une charnière; car on peut encore faire
ier ainsi le cou plusieurs jours après la
ort de l'oiseau. Willughby a mal à propos
ancé, à ce sujet, que la cinquième vertè-
e du cou est renversée et posée en sens
ntraire des autres; car, en examinant le
uelette du héron, nous avons compté dix-
it vertèbres dans le cou, et nous avons
ulement observé que les cinq premières,
puis la tête, sont comme comprimées par
côtés, et articulées l'une sur l'autre par
e avance de la précédente sur la suivante,
ns apophyses, et que l'on ne commence
voir des apophyses que sur la sixième ver-
bre. Par cette singularité de conformation,
partie du cou qui tient à la poitrine se
dit, et celle qui tient à la tête joue en
mi-cercle sur l'autre, ou s'y applique de
on que le cou, la tête et le bec, sont pliés
trois l'un sur l'autre; l'oiseau redresse
usquement, et comme par ressort, cette
itié repliée, et lance son bec comme un
elot. En étendant le cou de toute sa lon-
eur, il peut atteindre au moins à trois
eds à la ronde. Enfin, dans un parfait re-
s, ce cou si démesurément long est comme
acé et perdu dans les épaules, auxquelles
tête paroît jointe. Ses ailes pliées ne dé-
rdent point la queue, qui est très-courte.
Pour voler, il roidit ses jambes en arrière,
nverse le cou sur le dos, le plie en trois
rties, y compris la tête et le bec, de fa-
n que d'en bas on ne voit point de tête,
is seulement un bec qui paroît sortir de
poitrine. Il déploie des ailes plus grandes
proportion que celles d'aucun oiseau de
proie : ces ailes sont fort concaves, et frappent l'air par un mouvement égal et réglé. Le héron, par ce vol uniforme, s'élève et se porte si haut, qu'il se perd à la vue dans la région des nuages. C'est lorsqu'il doit pleuvoir qu'il prend le plus souvent son vol, et les anciens tiroient de ses mouvemens et de ses attitudes plusieurs conjectures sur l'état de l'air et les changemens de température : triste et immobile sur le sable des rivages, il annonçoit des frimas; plus remuant et plus clameux qu'à l'ordinaire, il promettoit la pluie ; la tête couchée sur la poitrine, il indiquoit le vent par le côté où son bec étoit tourné. Aratus et Virgile, Théophraste et Pline, établissent ces présages, qui ne nous sont plus connus depuis que les moyens de l'art, comme plus sûrs, nous ont fait négliger les observations de la nature en ce genre.

Quoi qu'il en soit, il y a peu d'oiseaux qui s'élevent aussi haut, et qui, dans le même climat, fassent d'aussi grandes traversées que les hérons : et souvent, nous dit M. Lottinger, on en prend qui portent sur eux des marques des lieux où ils ont séjourné. Il faut en effet peu de force pour porter très-loin un corps si mince et si maigre, qu'en voyant un héron à quelque hauteur dans l'air on n'aperçoit que deux grandes ailes sans fardeau. Son corps est efflanqué, aplati par les côtés, et beaucoup plus couvert de plumes que de chair. Willughby attribue la maigreur du héron à la crainte et à l'anxiété continuelle dans laquelle il vit, autant qu'à la disette et à son peu d'industrie. Effectivement la plupart de ceux que l'on tue sont d'une maigreur excessive[2].

Tous les oiseaux de la famille du héron n'ont qu'un seul cœcum, ainsi que les quadrupèdes, au lieu que tous les autres oiseaux en qui se trouve ce viscère l'ont double; l'œsophage est très-large et susceptible d'une grande dilatation : la trachée-artère a seize pouces de longueur, et environ quatorze anneaux par pouce; elle est à peu près cylindrique jusqu'à sa bifurcation, où se forme un renflement considerable d ou partent les deux branches, qui, du côté intérieur, ne sont formées que d'une membrane. L'œil est placé dans une peau nue, verdâtre, qui s'étend jusqu'aux coins du bec. La langue est assez longue, molle, et pointue : le bec, fendu jusqu'aux yeux, présente une

1. Cette dentelure en peigne est creusée sur la
nche dilatée et saillante du côté intérieur de
ngle, sans s'étendre jusqu'à sa pointe, qui est
uë et lisse.

2. Aristote connoissoit mal le héron, lorsqu'il le dit actif et subtil à se procurer sa subsistance : *sagax et cœnæ gerula et operosa*. Il auroit pu le dire, avec plus de vérité, inquiet et soucieux.

longue et large ouverture; il est robuste, épais près de la tête, long de six pouces, et finissant en pointe aiguë. La mandibule inférieure est tranchante sur les côtés : la supérieure est dentelée vers le bout sur près de trois pouces de longueur; elle est creusée d'une double rainure, dans laquelle sont placées les narines; sa couleur est jaunâtre, rembrunie à la pointe. La mandibule inférieure est plus jaune; et les deux branches qui la composent ne se joignent qu'à deux pouces de la pointe; l'entre-deux est garni d'une membrane couverte de plumes blanches. La gorge est blanche aussi; et de belles mouchetures noires marquent les longues plumes pendantes du devant du cou. Tout le dessus du corps est d'un beau gris de perle : mais dans la femelle, qui est plus petite que le mâle, les couleurs sont plus pâles, moins foncées, moins lustrées; elle n'a point la bande transversale noire sur la poitrine, ni d'aigrette sur la tête. Dans le mâle il y a deux ou trois longs brins de plumes minces, effilées, flexibles, et du plus beau noir : ces plumes sont d'un grand prix, surtout en Orient. La queue du héron a douze pennes tant soit peu étagées. La partie nue de sa jambe a trois pouces, le tarse six, le grand doigt plus de cinq; il est joint au doigt intérieur par une portion de membrane : celui de derrière est aussi très-long, et, par une singularité marquée dans tous les oiseaux de cette famille, ce doigt est comme articulé avec l'extérieur, et implanté à côté du talon. Les doigts, les pieds et les jambes de ce héron commun sont d'un jaune verdâtre : il a cinq pieds d'envergure, près de quatre du bout du bec aux ongles, et un peu plus de trois jusqu'au bout de la queue; le cou a seize ou dix-sept pouces. En marchant, il porte plus de trois pieds de hauteur : il est donc presque aussi grand que la cigogne; mais il a beaucoup d'épaisseur de corps, et l'on sera peut-être étonné qu'avec d'aussi grandes dimensions le poids de cet oiseau n'excède pas quatre livres [1].

Aristote et Pline paroissent n'avoir connu que trois espèces dans ce genre : le héron commun, ou le grand héron gris dont nous venons de parler, et qu'ils désigneut par le nom de *héron cendré* ou *brun*, *pellos;* le héron blanc, *leukos;* et le héron étoilé ou le butor, *asterias*. Cependant Oppien observe que les espèces de hérons sont nombreuses et variées. En effet, chaque clima a les siennes, comme nous le verrons pa leur énumération; et l'espèce commune celle de notre héron gris, paroît s'être porté dans presque tous les pays, et les habite conjointement avec celles qui sont indigènes Nulle espèce n'est plus solitaire, moin nombreuse dans les pays habités, et plu isolée dans chaque contrée : mais en même temps aucune n'est plus répandue et ne s'es portée plus loin dans des climats opposés un naturel austère, une vie pénible, on apparemment endurci le héron, et l'on rendu capable de supporter toutes les in tempéries des différens climats. Du Tertr nous assure qu'au milieu de la multitude d ces oiseaux naturels aux Antilles, on trouv souvent le héron gris d'Europe; on l'a d même trouvé à Taïti, où il a un nom pro pre dans la langue du pays [2], et où les insu laires ont pour lui, comme pour le martin pêcheur, un respect superstitieux. Au Japon entre plusieurs espèces de *saggis* ou de hé rons, on distingue, dit Kæmpfer, le *goi saggi* ou le héron gris; on le rencontre e Égypte, en Perse, en Sibérie, chez les Ja kutes. Nous en dirons autant du héron d l'île de San-Iago, au cap Vert; de celu de la baie de Saldana; du héron de Guiné de Bosman, des hérons gris de l'île de Ma ou des *rabékès* du voyageur Roberts; d héron de Congo, observé par Lopez; d celui de Guzarate, dont parle Mandeslo; d ceux de Malabar, de Tunquin, de Java, d Timor, puisque ces différens voyageurs indi quent ces hérons simplement sous le non de l'espèce commune, et sans les en distin guer. Le héron appelé *dangcanghac* dan l'île de Luçon, et auquel les Espagnols de Philippines donnent en leur langue le nor propre du héron d'Europe (*garza*), nou paroît encore être le même. Dampier di expressément que le héron de la baie d Campêche est tout semblable à celui d'An gleterre; ce qui, joint au témoignage de D Tertre et à celui de Le Page du Pratz, qu a vu à la Louisiane le même héron qu'e Europe, ne nous laisse pas douter que l'es pèce n'en soit commune aux deux continens quoique Catesby assure qu'il ne s'en trouv dans le nouveau que des espèces toutes di férentes.

Dispersés et solitaires dans les contrée peuplées, les hérons se sont trouvés rassem blés et nombreux dans quelques îles dé sertes, comme dans celles du golfe d'Arguin

1. Un héron mâle, pris le 10 janvier, pesoit trois livres dix onces; une femelle, trois livres cinq onces. (*Observation faite par M. Gueneau de Montbéliard.*)

2. *Otoo* est le nom propre du héron gris e langue taïtienne.

cap Blanc, qui reçut des Portugais le nom *sola das garzas* ou d'*île aux hérons*, parce 'ils y trouvèrent un si grand nombre eufs de ces oiseaux qu'on en remplit deux rques. Aldrovande parle de deux îles sur côte d'Afrique nommées de même et pour même raison *îles des hérons* par les Espaols. Celle du Niger, où aborda M. Adann, eût mérité également ce surnom, par grande quantité de ces oiseaux qui s'y ient établis. En Europe, l'espèce du hén gris s'est portée jusqu'en Suède, en Damarck et en Norwége : on en voit en Pogne, en Angleterre, en France, dans la upart de nos provinces; et c'est surtout ns les pays coupés de ruisseaux ou de arais, comme en Suisse et en Hollande, e ces oiseaux habitent en plus grand mb e.

Nous diviserons le genre nombreux des rons en quatre familles : celle du *héron oprement dit*, dont nous venons de déire la première espèce; celle du *butor*, elle du *bihoreau*, et celle des *crabiers*. Les aractères communs qui unissent et rassemlent ces quatre familles sont la longueur du u; la rectitude du bec, qui est droit, ointu et dentelé aux bords de sa partie périeure vers la pointe; la longueur des iles, qui, lorsqu'elles sont pliées, recourent la queue; la hauteur du tarse et de la artie nue de la jambe; la grande longueur es doigts dont celui du milieu a l'ongle denelé, et la position singulière de celui de errière, qui s'articule à côté du talon, près u doigt intérieur; enfin la peau nue, verâtre, qui s'étend du bec aux yeux dans tous ces oiseaux. Joignez à ces conformités physiques celles des habitudes naturelles, qui sont à peu près les mêmes; car tous ces oiseaux sont également habitans des marais et de la rive des eaux; tous sont patiens par instinct, assez lourds dans leurs mouvemens, et tristes dans leur maintien.

Les traits particuliers de la famille des hérons, dans laquelle nous comprenons les aigrettes, sont : le cou excessivement long, très-grêle, et garni au bas de plumes pendantes et effilées; le corps étroit, efflanqué, et, dans la plupart des espèces, élevé sur de hautes échasses.

Les butors sont plus épais de corps, moins hauts sur jambes que le héron; ils ont le cou plus court, et si garni de plumes qu'il paroît très-gros en comparaison de celui du héron.

Les bihoreaux ne sont pas si grands que les butors; leur cou est plus court; les deux ou trois longs brins implantés dans la nuque du cou les distinguent des trois autres familles; la partie supérieure de leur bec est légèrement arquée.

Les crabiers, qu'on pourroit nommer *petits hérons*, forment une famille subalterne, qui n'est pour ainsi dire que la répétition en diminutif de celle des hérons; aucun des crabiers n'est aussi grand que le héron-aigrette, qui est des trois quarts plus petit que le héron commun; et le *blongios*, qui n'est pas plus gros qu'un râle, termine la nombreuse suite d'espèces de ce genre, plus varié qu'aucun autre pour la proportion de la grandeur et des formes.

LE HÉRON BLANC.

SECONDE ESPÈCE.

Comme les espèces des hérons sont nomreuses, nous séparerons celles de l'ancien ontinent, qui sont au nombre de sept, de elles du Nouveau-Monde, dont nous en onnoissons déjà dix. La première de ces spèces de notre continent est le héron commun que nous venons de décrire; et la seonde est celle du héron blanc, nº 886, u'Aristote a indiqué par le surnom de *leukos*, qui désigne en effet sa couleur : il est aussi grand que le héron gris, et même il a les jambes encore plus hautes; mais il manque de panaches, et c'est mal à propos que quelques nomenclateurs l'ont confondu avec l'aigrette : tout son plumage est blanc, le bec est jaune, et les pieds sont noirs. Turner semble dire qu'on a vu le héron blanc s'accoupler avec le héron gris; mais Belon dit seulement, ce qui est plus vraisemblable, que les deux espèces se hantent et sont amies jusqu'à partager quelquefois la même aire pour y élever en commun leurs petits : il paroît donc qu'Aristote n'étoit pas bien informé lorsqu'il a écrit que le héron blanc mettoit plus d'art à construire son nid que le héron gris.

M. Brisson donne une description du héron blanc à laquelle on doit ajouter que la peau, nue autour des yeux, n'est pas toute verte, mais mêlée de jaune sur les bords; que l'iris est d'un jaune citron; que les cuisses sont verdâtres dans leur partie nue.

On voit beaucoup de hérons blancs sur les côtes de Bretagne, et cependant l'espèce en est fort rare en Angleterre, quoique assez commune dans le Nord jusqu'en Scanie; elle paroît seulement moins nombreuse que celle du héron gris, sans être moins répandue, puisqu'on l'a trouvée à la Nouvelle-Zélande, au Japon, aux Philippines, à Madagascar, au Brésil, où il se nomme *guiratinga*, et au Mexique, sous le nom d'*aztatl*.

LE HÉRON NOIR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Schwenckfeld seroit le seul des naturalistes qui auroit fait mention de ce héron, si les auteurs de l'*Ornithologie italienne* ne parloient pas aussi d'un héron de mer qu'ils disent être noir; celui de Schwenckfeld, qu'il a vu en Silésie, c'est-à-dire loin de la mer, pourroit donc ne pas être le même que celui des ornithologistes italiens. Au reste, il est aussi grand que notre héron gris : tout son plumage est noirâtre, avec un reflet de bleu sur les ailes. Il paroît que l'espèce en est rare en Silésie : cependant on doit présumer qu'elle est plus commune ailleurs et que cet oiseau fréquente les mers : car il paroît se trouver à Madagascar, où il a un nom propre : mais on ne doit pas rapporter à cette espèce, comme l'a fait M. Klein, l'*ardea cæruleo-nigra* de Sloane, qui est le crabier de Labat, qui est beaucoup plus petit, et qui, par conséquent, doit être placé parmi les plus petits hérons, que nous appellerons *crabiers*.

LE HÉRON POURPRÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le *héron pourpré du Danube* donné par Marsigli, et le *héron pourpré huppé* des planches enluminées, n° 788, nous paroissent devoir se rapporter à une seule et même espèce : la huppe, comme l'on sait, est l'attribut du mâle, et les petites différences qui se trouvent dans les couleurs entre ces deux hérons peuvent de même se rapporter au sexe ou à l'âge. Quant à la grandeur, elle est la même; car, bien que M. Brisson donne son héron pourpré huppé comme beaucoup moins gros que le héron pourpré de Marsigli, les dimensions, dans le détail, se trouvent être à très-peu près égales, et tous deux sont de la grandeur du héron gris. Le cou, l'estomac, et une partie du dos, sont d'un beau roux pourpré; de longues plumes effilées de cette même belle couleur partent des côtés du dos, et s'étendent jusqu'au bout des ailes en retombant sur la queue.

LE HÉRON VIOLET.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce héron, n° 906, nous a été envoyé de la côte de Coromandel : il a tout le corps d'un bleuâtre très-foncé, teint de violet; le dessus de la tête est de la même couleur, ainsi que le bas du cou, dont le reste est blanc; il est plus petit que le héron gris, et n'a au plus que trente pouces de longueur,

LE HÉRON POURPRÉ

Ordre des Echassiers *Famille des* Cultrirostres

Genre Héron *(Cuvier.)*

Pl. 146.

LE HÉRON AIGRETTE

Ordre des Echassiers *id.... id....*

LA GARZETTE BLANCHE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Aldrovande désigne ce héron blanc, us petit que le premier, par les noms de *rzetta* et de *garza bianca*, en le distin- ant nettement de l'aigrette, qu'il a aupa- vant très-bien caractérisée ; cependant . Brisson les a confondues, et il rapporte, ns sa nomenclature, la *garza bianca* d'Al- ovande à l'aigrette, et ne donne à sa place, us le titre de *petit héron blanc*, qu'une tite espèce à plumage blanc teint de jau- tre sur la tête et la poitrine, qui paroît être qu'une variété dans l'espèce de la gar- tte, ou plutôt la garzette elle-même, mais une et avec un reste de sa livrée, comme ldrovande l'indique par les caractères qu'il i donne. Au reste, cet oiseau adulte est out blanc, excepté le bec et les pieds, qui ont noirs; il est bien plus petit que le grand éron blanc, n'ayant pas deux pieds de lon- gueur. Oppian paroît avoir connu cette es- pèce. Klein et Linnæus n'en font pas men- tion, et probablement elle ne se trouve pas dans le Nord. Cependant le héron blanc dont parle Rzaczynski, que l'on voit en Prusse, et qui a le bec et les pieds jaunâtres, paroît être une variété de cette espèce ; car, dans le grand héron blanc, le bec et les pieds sont constamment noirs, d'autant plus qu'en France même cette petite espèce de garzette est sujette à d'autres variétés. M. Hébert nous assure avoir tué en Brie, au mois d'a- vril, un de ces petits hérons blancs, pas plus gros de corps qu'un pigeon de volière, qui avoit les pieds verts, avec l'écaille lisse et fine, au lieu que les autres hérons ont communément cette écaille des pieds d'un grain grossier et farineux.

L'AIGRETTE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Belon est le premier qui ait donné le nom d'*aigrette* à cette petite espèce de héron blanc, et vraisemblablement à cause des longues plumes soyeuses qu'il porte sur le dos, parce que ces belles plumes servent à faire des aigrettes pour embellir et relever la coiffure des femmes, le casque des guerriers et le turban des sultans : ces plumes sont du plus grand prix en Orient; elles étoient re- cherchées en France, dès le temps de ces preux chevaliers qui en faisoient des pana- ches. Aujourd'hui, par un usage plus doux, elles servent à orner la tête et rehausser la taille de nos belles : la flexibilité, la mollesse, la légèreté de ces plumes ondoyantes, ajou- tent à la grâce des mouvemens; et la plus piquante des coiffures ne demande qu'une simple aigrette placée dans de beaux che- veux.

Ces plumes sont composées d'une côte très-déliée, d'où partent par paires, à petits intervalles, des filets très-fins et aussi doux que la soie; de chaque épaule de l'oiseau sort une touffe de ces belles plumes, qui s'é- tendent sur le dos et jusqu'au delà de la queue; elles sont d'un blanc de neige, ainsi que toutes les autres plumes, qui sont moins délicates et plus fermes : cependant il paroît que l'oiseau jeune, avant sa première mue, et peut-être plus tard, a du gris ou du brun, et même du noir, mêlés dans son plumage. Un de ces oiseaux, tué par M. Hébert en Bourgogne, avoit tous les caractères de la jeunesse, et particulièrement ces couleurs brunes de la livrée du premier âge.

Cette espèce, à laquelle on a donné le nom d'*aigrette*, n'en est pas moins un hé- ron ; mais c'est l'un des plus petits; il n'a communément pas deux pieds de longueur. Adulte, il a le bec et les pieds noirs. Il se tient de préférence aux bords de la mer, sur les sables et les vases : cependant il per- che et niche sur les arbres comme les au- tres hérons.

Il paroît que l'espèce de notre aigrette d'Europe, n° 901, se retrouve en Amé- rique, avec une autre espèce plus grande dont nous donnerons la description dans l'article

suivant; il paroît aussi que cette même espèce d'Europe s'est répandue dans tous les climats et jusque dans les îles lointaines isolées, comme aux îles Malouines et à l'île de Bourbon; on la trouve en Asie, dans les plaines de l'Araxe, sur les bords de la mer Caspienne et à Siam, au Sénégal et à Madagascar, où on l'appelle *langhouron :* mais pour les aigrettes noires, grises pourprées, que les voyageurs Flaccourt Cauche placent dans cette même île, peut les rapporter avec beaucoup de vr semblance à quelqu'une des espèces pré dentes de hérons, auxquels le panache de leur tête est ornée aura fait donner impr prement le nom d'*aigrette.*

HÉRONS DU NOUVEAU CONTINENT.

LA GRANDE AIGRETTE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Toutes les espèces précédentes de hérons sont de l'ancien continent; toutes celles qui suivent appartiennent au nouveau : elles sont très-nombreuses en individus dans ces régions où les eaux, qui ne sont point contraintes, se répandent sur de vastes espaces, et où toutes les terres basses sont noyées. La grande aigrette, n° 925, est sans contredit la plus belle de ces espèces, et ne se trouve pas en Europe : elle ressemble à notre aigrette par le beau blanc de son plumage, sans mélange d'aucune autre couleur, et elle est du double plus grande; et par conséquent son magnifique parement de plumes soyeuses est d'autant plus riche et plus volumineux; elle a, comme l'aigrette d'Europe, le bec et les pieds noirs. A Cayenne elle niche sur les petites îles qui sont dans les grandes savanes noyées : el ne fréquente pas les bords de la mer ni le eaux salées, mais se tient habituellemen sur les eaux stagnantes et sur les rivières où elle s'abrite dans les joncs. L'espèce e est assez commune à la Guiane : mais ce grands et beaux oiseaux ne vont pas en trou pes comme les petites aigrettes; ils son aussi plus farouches, se laissent moins ap proeher, et se perchent rarement. On en voit à Saint-Domingue, où, dans la saison sèche, ils fréquentent les marais et les étangs. Enfin il paroît que cette espèce n'es pas confinée aux climats les plus chauds de l'Amérique, car nous en avons reçu quelques individus qui nous ont été envoyés de la Louisiane.

L'AIGRETTE ROUSSE.

SECONDE ESPÈCE.

Cette aigrette, n° 902, avec le corps d'un gris noirâtre, a les panaches du dos et les plumes effilées du cou d'un roux de rouille. Elle se trouve à la Louisiane, et n'a pas tout-à-fait deux pieds de longueur.

LA DEMI-AIGRETTE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous donnons ce nom au *héron bleuâtre à ventre blanc de Cayenne* des planches enluminées, pour désigner un caractère qui semble faire la nuance des aigrettes aux hérons. En effet celui-ci, n° 350, n'a pas, comme les aigrettes, un panache sur le dos

ssi étendu, aussi fourni, mais seulement faisceau de brins effilés, qui lui dépasse queue et représente, en petit, les touffes l'aigrette. Ces brins, que n'ont pas les tres hérons, sont de couleur rousse. Cet oiseau n'a pas deux pieds de longueur. Le dessus du corps, le cou, et la tête, sont d'un bleuâtre foncé, et le dessous du corps est blanc.

LE SOCO.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Soco, suivant Pison, est le nom générique des hérons au Brésil; nous l'appliquons cette grande et belle espèce dont Marcgrave fait son second héron, et qui se trouve galement à la Guiane et aux Antilles omme au Brésil. Il égale en grandeur notre héron gris. Il est huppé; les plumes fines et pendantes qui forment sa huppe, et ont quelques-unes ont six pouces de long, ont d'un joli cendré. Suivant Du Tertre, s vieux mâles seuls portent ce bouquet de lumes. Celles qui pendent au bas du cou ont blanches et également délicates, douces, et flexibles : l'on peut de même en faire des panaches. Celles des épaules et du manteau sont d'un gris cendré ardoisé. Pison, en remarquant que cet oiseau est ordinairement assez maigre, assure néanmoins qu'il prend de la graisse dans la saison des pluies. Du Tertre, qui l'appelle *crabier,* suivant l'usage des îles où ce nom se donne aux hérons, dit qu'il n'est pas aussi commun que les autres hérons, mais que sa chair est aussi bonne, c'est-à-dire pas plus mauvaise.

LE HÉRON BLANC A CALOTTE NOIRE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce héron, n° 907, qui se trouve à avenne, a tout le plumage blanc, à l'exption d'une calotte noire sur le sommet e la tête, qui porte un panache de cinq u six brins blancs. Il n'a guère que deux ieds de longueur; il habite le haut des rières de la Guiane, et il est assez rare. ous lui joindrons le héron blanc du Brésil, la différence de grandeur pouvant n'être qu'une différence individuelle; la plaque noire, ainsi que la huppe, pouvant n'appartenir qu'au mâle et former son attribut distinctif, comme nous l'avons déjà remarqué pour la huppe dans la plupart des autres espèces de hérons.

LE HÉRON BRUN.

SIXIÈME ESPÈCE.

Il est plus grand que le précédent, et, omme lui, naturel à la Guiane. Il a tout le essus du corps d'un brun noirâtre, dont a teinte est plus foncée sur la tête, et paroît ombrée de bleuâtre sur les ailes; le devant du cou est blanc, chargé de taches en pinceaux bleuâtres; le dessous du corps est d'un blanc pur, n° 858.

LE HÉRON-AGAMI.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Nous ignorons sur quelle analogie peut être fondée la dénomination de *héron-agami*, sous laquelle cette espèce, n° 859, nous a été envoyée de Cayenne, si ce n'est sur le rapport des longues plumes qui couvrent la queue de l'agami en dépassant les pennes, avec de longues plumes tombantes qui recouvrent et dépassent de même la queue de ce héron; en quoi il a du rapport aux a grettes. Ces plumes sont d'un bleu clair celles des ailes et du dos sont d'un gros blé foncé; le dessous du corps est roux; cou est de cette même couleur en devan mais il est bleuâtre au bas et gros bleu e dessus; la tête est noire, avec l'occiput bleu tre, d'où pendent de longs filets noirs.

L'HOCTI.

HUITIÈME ESPÈCE.

Nieremberg interprète le nom mexicain de cet oiseau, *hoactli* ou *toloactli*, par *avis sicca*, oiseau sec ou maigre; ce qui convient fort bien à un héron. Celui-ci est moitié moins grand que le héron commun. Sa tête est couverte de plumes noires qui s'allongent sur la nuque en panache; le dessus des ailes et la queue ont de couleur grise; il a sur le dos quelques plumes d'un noir lustré de vert : tout le reste du plumage est blanc. La femelle porte un nom différent de celui du mâle (*hoacton fœmina*). Elle en di fère en effet par quelques couleurs dans l plumage; il est brun sur le corps, mélang de quelques plumes blanches, et blanc a cou, mêlé de plumes brunes.

Cet oiseau se trouve sur le lac du Mex que. Il niche dans les joncs et a la voi forte et grave; ce qui semble le rapproche du butor. Les Espagnols lui donnent mal propos le nom de *martinete-pescador*, car est très-différent du martin-pêcheur.

LE HOHOU.

NEUVIÈME ESPÈCE.

C'est encore par contraction du mot *xoxouquihoactli*, et qui se prononce *hohouquihoactli*, que nous avons formé le nom de cet oiseau, avec d'autant plus de raison que *hohou* est son cri. Fernandès, qui nous donne cette indication, ajoute que c'est un héron d'assez petite espèce; sa longueur est néanmoins de deux coudées. Le ventre et le cou sont cendrés; le front est blanc et noir le sommet de la tête et l'aigrette à l'occipi sont d'une couleur pourprée, et les aile sont variées de gris et de bleuâtre. Ce hé ron est assez rare : on le voit de temps e temps sur le lac du Mexique, où il paroi venir des régions plus septentrionales.

LE GRAND HÉRON D'AMÉRIQUE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Dans le genre des oiseaux de marécages c'est au Nouveau-Monde qu'appartiennent les plus grandes comme les plus nombreuse espèces. Catesby a trouvé en Virginie cell

n *grand héron,* que cette dénomination ractérise assez, puisqu'il est le plus grand tous les hérons connus : il a près de uatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il t debout, et presque cinq pieds du bec ux ongles; son bec a sept ou huit pouces de longueur. Tout son plumage est brun, hors les grandes pennes de l'aile qui sont noires. Il porte une huppe de plumes brunes effilées. Il vit non seulement de poissons et de grenouilles, mais aussi de grands et petits lézards.

LE HÉRON DE LA BAIE D'HUDSON.

ONZIÈME ESPÈCE.

Ce héron est aussi très-grand; il a près quatre pieds du bec aux ongles. Une elle huppe d'un brun noir, jetée en arère, lui ombrage la tête; son plumage est un brun clair sur le cou, plus foncé sur dos, et plus brun encore sur les ailes; les paules et les cuisses sont d'un brun rouâtre; l'estomac est blanc, ainsi que les randes plumes qui pendent du devant du ou, lesquelles sont marquées de traits en inceaux bruns.

Voilà toutes les espèces de hérons qui ous sont connues : car nous n'admettons as dans ce nombre la huitième espèce décrite par M. Brisson d'après Aldrovande, parce qu'elle est donnée sur un oiseau qui portoit encore la livrée de son premier âge, comme Aldrovande en avertit lui-même. Nous exclurons aussi du genre des hérons la quatrième et la vingt-deuxième espèce de M. Brisson, qui nous paroissent devoir être séparées de ce genre par des caractères très-sensibles, la première ayant le bec arqué, et les jambes garnies de plumes jusque sur le genou, et la seconde ayant un bec court qui la rapproche plutôt du genre des grues. Enfin nous ne comptons pas la neuvième espèce de héron du même auteur, parce que nous avons reconnu que c'est la femelle du bihoreau.

LES CRABIERS.

Ces oiseaux sont des hérons encore plus etits que l'aigrette d'Europe. On leur a onné le nom de *crabiers,* parce qu'il y en quelques espèces qui se nourrissent de rabes de mer et prennent des écrevisses ans les rivières. Dampier et Wafer en ont u au Brésil, à Timor, à la Nouvelle-Hollande; ils sont donc répandus dans les deux hémisphères. Barrère dit que, quoique les crabiers des îles de l'Amérique prennent des crabes, ils mangent aussi du poisson, et qu'ils pêchent sur les bords des eaux douces, ainsi que les hérons. Nous en connoissons neuf espèces dans l'ancien continent, et treize dans le nouveau.

CRABIERS DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE CRABIER-CAIOT.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Aldrovande dit qu'en Italie, dans le Bolonois, on appelle cet oiseau *quaiot, quaiotta,* apparemment par quelque rapport de ce mot à son cri. Il a le bec jaune et les pieds verts; il porte sur la tête une belle touffe de plumes effilées, blanches au

milieu, noires aux deux bords; le haut du corps est recouvert d'un chevelu de ces longues plumes minces et tombantes, qui forment sur le dos de la plupart de ces oiseaux crabiers comme un second manteau : el sont, dans cette espèce, d'une belle coule rousse.

LE CRABIER ROUX.

SECONDE ESPÈCE.

Selon Schwenckfeld ce crabier est rouge (*ardea rubra*); ce qui veut dire d'un roux vif et non pas *marron*, comme traduit M. Brisson. Il est de la grosseur d'une corneille. Son dos est roux (*dorso rubicundo*); son ventre blanchâtre; les ailes ont u teinte de blanchâtre et leurs grandes pe nes sont noires. Ce crabier est connu Silésie et s'y nomme *héron rouge* (*rodter r ger*). Il niche sur les grands arbres.

LE CRABIER-MARRON.

TROISIÈME ESPÈCE.

Après avoir ôté ce nom mal donné à l'espèce précédente par M. Brisson, nous l'appliquons à cel e que le même naturaliste appelle *rousse*, quoique Aldrovande la dise de couleur uniforme, passant du jaunâtre au marron (*ex croceo ad colorem custaneœ vergens*). Mais s'il n'y a pas méprise dans les expressions, ces couleurs sont distribuées contre l'ordinaire, étant plus foncées dessous le corps et plus claires sur le dos et les ailes; les plumes longues et étroites qui couvrent la tête et flottent sur le cou sont variées de jaune et de noir; un cercle rouge entoure l'œil, qui est jaune; le bec, noir à la pointe, est vert bleuâtre près de la tête; les pieds sont d'un rouge foncé. Ce crabier est fort petit; car Aldrovande, comptant tous les crabiers pour des hérons, dit : *Cæteris ardeis ferè omnibus minor est.* Ce même naturaliste paroît donner comme simple variété le crabier dont M. Brisson a fait sa trente-sixième espèce. Ce crabier a les pieds jaunes et quelques taches de plus que l'autre sur les côtés du cou; du reste il lui est e tièrement semblable (*per omnia similis* nous n'hésiterons donc pas à les rapport à une seule et même espèce. Mais Aldr vande paroît peu fondé dans l'applicati particulière qu'il fait du nom de *ciris* à cet espèce. Scaliger à la vérité prouve assez bi que le *ciris* de Virgile n'est point l'alouet (*galerita*), comme on l'interprète ordin rement, mais quelque espèce d'oiseau rivage aux *pieds rouges*, à la *tête huppé* et qui devient la proie de l'aigle de m (*haliætus*); mais cela n'indique pas que *ciris* soit une espèce de héron et moins e core cette espèce particulière de crabie qui n'est pas plus huppé que d'autres; Scaliger lui-même applique tout ce qu'il d du *ciris* à l'aigrette, quoique à la vérité av aussi peu de certitude. C'est ainsi que c discussions érudites, faites sans étude de nature, loin de l'éclairer, n'ont servi qu l'obscurcir.

LE GUACCO.

QUATRIÈME ESPÈCE.

C'est encore ici un petit crabier connu en Italie, dans les vallées du Bolonois, sous le nom de *sguacco*. Son dos est d'un jaune rembruni (*ex luteo ferrugineus*); les plum des jambes sont jaunes; celles du vent blanchissantes; les plumes minces et ter

antes de la tête et du cou sont variées de aune, de blanc, et de noir. Ce crabier est lus hardi et plus courageux que les autres hérons. Il a les pieds verdâtres; l'iris de l'œil jaune, entouré d'un cercle noir.

LE CRABIER DE MAHON.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, nommé dans les planches nluminées, n° 348, *héron huppé de Mahon,* st un crabier, même de petite taille, et ui n'a pas dix-huit pouces de longueur. Il les ailes blanches, le dos roussâtre, le dessus du cou d'un roux jaunâtre, et le devant gris blanc. Sa tête porte une belle et longue huppe de brins gris blanc et roussâtres.

LE CRABIER DE COROMANDEL.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce crabier, n° 910, a du rapport avec le récédent : il a de même du roux sur le dos, u roux jaune et doré sur la tête et au bas u devant du cou, et le reste du plumage lanc; mais il est sans huppe. Cette différence, qui pourroit s'attribuer au sexe, ne nous empêcheroit pas de le rapporter à l'espèce précédente, si celle-ci n'étoit plus grande de près de trois pouces.

LE CRABIER BLANC ET BRUN.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le dos brun ou couleur de terre d'ombre, tout le cou et la tête marqués de longs raits de cette couleur sur un fond jaune, aile et le dessus du corps blancs, tel est le plumage de ce crabier, n° 911, que nous avons reçu de Malaca : il a dix-neuf pouces de longueur.

LE CRABIER NOIR.

HUITIÈME ESPÈCE.

M. Sonnerat a trouvé ce crabier, n° 926, la Nouvelle-Guinée; il est tout noir et a ix pouces de longueur. Dampier place à Nouvelle-Guinée de petits *preneurs d'écrevisses* à plumage *blanc de lait;* ce pourroit être quelque espèce de crabier, mais qui ne nous est pas jusqu'ici parvenue, et que cette notice seule nous indique.

LE PETIT CRABIER.

NEUVIÈME ESPÈCE.

C'est assez caractériser cet oiseau, n° 898, que de lui donner le nom de *petit crabier;* il est en effet plus petit que tous les crabiers, plus même que le *blongios*, et n'a pas onze pouces de longueur. Il est naturel aux Philippines. Il a le dessus de la tête, du cou et du dos, d'un roux brun; le roux se trac sur le dos par petites lignes transversales ondulantes sur le fond brun : le dessus d l'aile est noirâtre, frangé de petits feston inégaux, blanc roussâtre, les pennes d l'aile et de la queue sont noires.

LE BLONGIOS.

DIXIÈME ESPÈCE.

Le blongios est, en ordre de grandeur, la dernière de ces nombreuses espèces que la nature a multipliées en répétant la même forme sur tous les modules, depuis la taille du grand héron, égal à la cigogne, jusqu'à celle du plus petit crabier et du blongios, qui n'est pas plus grand qu'un râle; car le blongios ne diffère des crabiers que par les jambes un peu basses et le cou en proportion encore plus long : aussi les Arabes de Barbarie, suivant le docteur Shaw, lui donnent-ils le nom de *boo-onk*, long cou, ou, à la lettre, *père du cou.* Il l'allonge et le jette en avant comme par ressort en marchant, ou lorsqu'il cherche sa nourriture. Il a le dessus de la tête et du dos noir à reflets verdâtres, ainsi que les pennes des ailes et de la queue; le cou, le ventre, le dessus des ailes, d'un roux marron, mêlé de blanc et de jaunâtre; le bec et les pieds sont verdâtres.

Il paroît que le blongios, n° 323, se trouve fréquemment en Suisse; on le connoît à peine dans nos provinces de France, où on ne l'a rencontré qu'égaré, et appa remment emporté par quelque coup d vent, ou poussé de quelque oiseau de proie Le blongios se trouve sur les côtes du Le vant aussi bien que sur celles de Barbarie M. Edwards en représente un qui lui éto venu d'Alep : il différoit de celui que nou venons de décrire en ce que les couleur étoient moins foncées, que les plumes d dos étoient frangées de roussâtre et celle du devant du cou et du corps marquée de petits traits bruns; différences qui pa roissent être celles de l'âge ou du sexe d l'oiseau : ainsi ce blongios du Levant, don M. Brisson fait sa seconde espèce, et l blongios de Barbarie, ou *boo-onk* du docteu Shaw, sont les mêmes, selon nous, qu notre blongios de Suisse.

Toutes les espèces précédentes des cra biers appartiennent à l'ancien continent nous allons faire suivre celles qui se trou vent dans le nouveau, en observant pou les crabiers la même distribution que pou les hérons.

CRABIERS DU NOUVEAU CONTINENT.

LE CRABIER BLEU.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce crabier est très-singulier en ce qu'il a le bec bleu comme tout le plumage, en sorte que sans ses pieds verts il seroit entièrement bleu : les plumes du cou et de l tête ont un beau reflet violet sur bleu celles du bas du cou, du derrière de la tête

et du bas du dos, sont minces et pendantes; ces dernières ont jusqu'à un pied de long, elles couvrent la queue et la dépassent de quatre doigts. L'oiseau est un peu moins gros qu'une corneille, et pèse quinze onces. On en voit quelques uns à la Caroline, et seulement au printemps; néanmoins Catesby ne paroît pas croire qu'ils y fassent leurs petits, et il dit qu'on ignore d'où ils viennent. Cette même belle espèce se trouve à la Jamaïque, et paroît même s'être divisée en deux races ou variétés dans cette île.

LE CRABIER BLEU A COU BRUN.

SECONDE ESPÈCE.

Tout le corps de ce crabier, n° 349, est d'un bleu sombre; et malgré cette teinte très-foncée, nous n'en eussions fait qu'une espèce avec la précédente, si la tête et le cou de celui-ci n'étoient d'un roux brun et le bec d'un jaune foncé, au lieu que le premier a la tête et le bec bleus. Cet oiseau se trouve à Cayenne et peut avoir dix-neuf pouces de longueur.

LE CRABIER GRIS DE FER.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, que Catesby donne pour un butor, est certainement un petit héron ou crabier. Tout son plumage est d'un bleu obscur et noirâtre, excepté le dessus de la tête, qui est relevé en huppe d'un jaune pâle, d'où partent à l'occiput trois ou quatre brins blancs; il y a aussi une large raie blanche sur la joue jusqu'aux coins du bec; l'œil est protubérant, l'iris en est rouge et la paupière verte; de longues plumes effilées naissent sur les côtés du dos, et viennent en tombant dépasser la queue; les jambes sont jaunes; le bec est noir et fort, et l'oiseau pèse une livre et demie. On voit, dit Catesby, de ces crabiers à la Caroline, dans la saison des pluies; mais dans les îles de Bahama ils sont en bien plus grand nombre, et font leurs petits dans des buissons qui croissent dans les fentes des rochers; ils sont en si grande quantité dans quelques unes de ces îles, qu'en peu d'heures deux hommes peuvent prendre assez de leurs petits pour charger un canot; car ces oiseaux, quoique déjà grands et en état de s'enfuir, ne s'émeuvent que difficilement et se laissent prendre par nonchalance. Ils se nourrissent de crabes plus que de poisson, et les habitans de ces îles les nomment *preneurs de cancres*. Leur chair, dit Catesby, est de très-bon goût et ne sent point le marécage.

LE CRABIER BLANC A BEC ROUGE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Un bec rouge et des pieds verts, avec l'iris de l'œil jaune, et la peau qui l'entoure rouge comme le bec, sont les seules couleurs qui tranchent sur le beau blanc du plumage de cet oiseau. Il est moins grand qu'une corneille, et se trouve à la Caroline au printemps et jamais en hiver. Son bec est un peu courbé, et Klein remarque à ce sujet que, dans plusieurs espèces étrangères du genre des hérons, le bec n'est pas aussi droit que dans nos hérons et nos butors.

LE CRABIER CENDRÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce crabier de la Nouvelle-Espagne n'est pas plus gros qu'un pigeon. Il a le dessus du corps cendré clair, les pennes de l'aile mi-parties de noir et de blanc, le dessous du corps blanc, le bec et les pieds bleuâtres: à ces couleurs on peut juger que le P. Feuillée se trompe en rapportant cette espèce à la famille du butor, autant qu'en lui appliquant mal à propos le nom de *calidris*, qui appartient aux oiseaux nommés *chevaliers* et non à aucune espèce de crabier ou de héron.

LE CRABIER POURPRÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Séba dit que cet oiseau lui a été envoyé du Mexique; mais il lui applique le nom de *xoxouquihoactli*, que Fernandès donne à une espèce du double plus grande et qui est notre *hohou* ou neuvième espèce de héron d'Amérique. Ce crabier pourpré n'a qu'un pied de longueur. Le dessus du cou, du dos et des épaules, est d'un marron pourpré; la même teinte éclaircie couvre tout le dessous du corps: les pennes de l'aile sont rouge bai foncé; la tête est rouge bai clair avec le sommet noir.

LE CRACRA.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Cracra est le cri que ce crabier jette en volant et le nom que les François de la Martinique lui donnent; les naturels de l'Amérique l'appellent *jaboutra*. Le P. Feuillée, qui l'a trouvé au Chili, le décrit dans les termes suivans: « Il a la taille d'un *gros poulet*, et son plumage est très-varié; il a le sommet de la tête cendré bleu; le haut du dos tanné, mêlé de couleur feuille-morte; le reste du manteau est un mélange agréable de bleu cendré, de vert brun et de jaune; les couvertures de l'aile sont partie d'un vert obscur bordé de jaunâtre, et partie noires; les pennes sont de cette dernière couleur et frangées de blanc, la gorge et la poitrine sont variées de taches feuille-morte sur fond blanc; les pieds sont d'un beau jaune. »

LE CRABIER CHALYBÉ.

HUITIÈME ESPÈCE.

Le dos et la tête de ce crabier sont de couleur *chalybée*, c'est-à-dire couleur d'acier poli. Il a les longues pennes de l'aile verdâtres, marquées d'une tache blanche à la pointe; le dessus de l'aile est varié de brun, de jaunâtre et de couleur d'acier; la poitrine et le ventre sont d'un blanc varié de cendré et de jaunâtre. Ce petit crabier est à peine de la grandeur d'un pigeon; il se trouve au Brésil: c'est là tout ce qu'en dit Marcgrave.

LE CRABIER VERT.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, très-riche en couleurs, est dans son genre l'un des plus beaux : de longues plumes d'un vert doré couvrent le dessus de la tête et se détachent en huppe; des plumes de même couleur, étroites et flottantes, couvrent le dos; celles du cou et de la poitrine sont d'un roux ou rougeâtre foncé; les grandes pennes de l'aile sont d'un vert très-sombre; les couvertures d'un vert doré vif, la plupart bordées de fauve ou de marron. Ce joli crabier a dix-sept ou dix-huit pouces de longueur; il se nourrit de grenouilles et de petits poissons comme de crabes. Il ne paroît à la Caroline et en Virginie que l'été, et vraisemblablement il retourne en automne dans des climats plus chauds pour y passer l'hiver.

LE CRABIER VERT TACHETE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 912, un peu moins grand que le précédent, n'en diffère pas beaucoup par les couleurs; seulement il a les plumes de la tête et de la nuque d'un vert doré sombre et à reflet bronzé, et les longs effilés du manteau du même vert doré, mais plus clair; les pennes de l'aile, d'un brun foncé, ont leur côté extérieur nuancé de vert doré, et celles qui sont les plus près du corps ont une tache blanche à la pointe : le dessus de l'aile est moucheté de points blancs, sur un fond brun nuancé de vert doré; la gorge tachetée de brun sur blanc : le cou est marron et garni au bas de plumes grises tombantes. Cette espèce se trouve à la Martinique.

LE ZILATAT.

ONZIÈME ESPÈCE.

Nous abrégeons ainsi le nom mexicain de *hoitzilaztatl*, pour conserver à ce crabier l'indication de sa terre natale : il est tout blanc, avec le bec rougeâtre vers la pointe et les jambes de même couleur; c'est l'un des plus petits de tous les crabiers, étant à peine de la grandeur d'un pigeon. M. Brisson en fait néanmoins son dix-neuvième héron; mais cet ornithologiste ne paroît avoir établi entre ses hérons et ses crabiers aucune division de grandeur, la seule pourtant qui puisse classer ou plutôt nuancer des espèces qui d'ailleurs portent en commun les mêmes caractères.

LE CRABIER ROUX A TÊTE ET QUEUE VERTES.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Ce crabier, n° 909, n'a guère que seize pouces de longueur. Il a le dessus de la tête et la queue d'un vert sombre; même couleur sur une partie des couvertures de l'aile, qui sont frangées de fauve; les longues plumes minces du dos sont teintes d'un pourpre foible; le cou est roux, ainsi que le ventre, dont la teinte tire au brun. Cette espèce nous a été envoyée de la Louisiane.

LE CRABIER GRIS A TÊTE ET QUEUE VERTES.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Ce crabier, n° 908, qui nous a été envoyé de Cayenne, a beaucoup de rapport avec le précédent, et tous deux en ont avec le crabier vert dixième espèce, sans cependant lui ressembler assez pour n'en faire qu'une seule et même espèce. La tête et la queue sont également d'un vert sombre, ainsi qu'une partie des couvertures de l'aile; un gris ardoisé clair domine sur le reste du plumage.

LE BEC-OUVERT.

Après l'énumération de tous les grands hérons et des petits sous le nom de *crabiers*, nous devons placer un oiseau qui, sans être de leur famille, en est plus voisin que d'aucune autre. Tous les efforts du nomenclateur tendent à contraindre et forcer les espèces d'entrer dans le plan qu'il leur trace, et de se renfermer dans les limites idéales qu'il veut placer au milieu de l'ensemble des productions de la nature; mais toute l'attention du naturaliste doit se porter au contraire à suivre les nuances de la dégradation des êtres et chercher leurs rapports sans préjugé méthodique. Ceux qui sont aux confins des genres et qui échappent à ces règles fautives, qu'on peut appeler *scolastiques*, s'en trouvent rejetés sous le nom d'*animaux*, tandis qu'aux yeux du philosophe ce sont les plus intéressans et les plus dignes de son attention; ils font, en s'écartant des formes communes, les liaisons et les degrés par lesquels la nature passe à des formes plus éloignées. Telle est l'espèce à laquelle nous donnons ici le nom de *bec-ouvert*, n° 932: elle a des traits qui la rappellent au genre des hérons et en même temps elle en a d'autres qui l'en éloignent; elle a de plus une de ces singularités ou défectuosités que nous avons déjà remarquées sur un petit nombre d'êtres, restes des essais imparfaits que, dans les premiers temps, dut produire et détruire la force organique de la nature. Le nom de *bec-ouvert* marque cette difformité : le bec de cet oiseau est en effet ouvert et béant sur les deux tiers de sa longueur; la partie du dessus et celle du dessous, se déjetant également en dehors, laissent entre elles un large vide et ne se rejoignent qu'à la pointe. On trouve cet oiseau aux grandes Indes, et nous l'avons reçu de Pondichéry. Il a les pieds et les jambes du héron; mais il n'en porte qu'à demi le caractère sur l'ongle du doigt du milieu, qui s'élargit bien en dedans en lames avancées, mais qui n'est point dentelé à la tranche. Les pennes de ses ailes sont noires; tout le reste du plumage est d'un gris cendré clair; son bec, noirâtre à la racine, est blanc ou jaunâtre dans le reste de sa longueur, avec plus d'épaisseur et de largeur que celui du héron. La longueur totale de l'oiseau est de treize à quatorze pouces. On ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles.

LE BUTOR.

Quelque ressemblance qu'il y ait entre les hérons et les butors, leurs différences sont si marquées qu'on ne peut s'y méprendre : ce sont en effet deux familles distinctes et assez éloignées pour ne pouvoir se réunir ni même s'allier. Les butors ont les jambes beaucoup moins longues que les hérons, le corps un peu plus charnu et le cou très-fourni de plumes, ce qui le fait paroître beaucoup plus gros que celui des hérons. Malgre l'espèce d'insulte attachée à son nom, le butor, n° 789, est

LE BEC-OUVERT

Ordre des Echassiers *Famille des* Cultrirostres.
Genre Bec-ouvert *(Cuvier.)*

Pl. 147.

LE BUTOR

Ordre des Echassiers *Famille des* Cultrirostres.
Genre Héron *(Cuvier.)*

moins stupide que le héron, mais il est encore plus sauvage ; on ne le voit presque jamais ; il n'habite que les marais d'une certaine étendue où il y a beaucoup de joncs : il se tient de préférence sur les grands étangs environnés de bois ; il y mène une vie solitaire et paisible, couvert par les roseaux, défendu sous leur abri du vent et de la pluie ; également caché pour le chasseur qu'il craint, et pour la proie qu'il guette ; il reste des jours entiers dans le même lieu, et semble mettre toute sa sûreté dans la retraite et l'inaction ; au lieu que le héron, plus inquiet, se remue et se découvre davantage en se mettant en mouvement tous les jours vers le soir ; c'est alors que les chasseurs l'attendent au bord des marais couverts de roseaux, où il vient s'abattre : le butor, au contraire, ne prend son vol à la même heure que pour s'élever et s'éloigner sans retour. Ainsi ces deux oiseaux, quoique habitans des mêmes lieux, ne doivent guère se rencontrer, et ne se réunissent jamais en famille commune.

Ce n'est qu'en automne et au coucher du soleil, selon Willughby, que le butor prend son essor pour voyager, ou du moins pour changer de domicile. On le prendroit dans son vol pour un héron, si de moment à moment il ne faisoit entendre une voix toute différente, plus retentissante et plus grave, *cob, cob ;* et ce cri, quoique désagréable, ne l'est pas autant que la voix effrayante qui lui a mérité le nom de butor (*botaurus, quasi boatus tauri*) : c'est une espèce de mugissement *hi rhond* qu'il répète cinq ou six fois de suite au printemps et qu'on entend d'une demi-lieue ; la plus grosse contrebasse rend un son moins ronflant sous l'archet : pourroit-on imaginer que cette voix épouvantable fût l'accent d'un tendre amour ? mais ce n'est en effet que le cri du besoin physique et pressant d'une nature sauvage, grossière et farouche jusque dans l'expression du désir ; et ce butor, une fois satisfait, fuit sa femelle et la repousse, lors même qu'elle le recherche avec empressement [1], et sans que ses avances aient aucun succès après une première union presque momentanée : aussi vivent-ils à part chacun de leur côté. « Il m'est souvent arrivé, dit M. Hébert, de faire lever en même temps deux de ces oiseaux ; j'ai toujours remarqué qu'ils partoient à plus de deux cents pas l'un de l'autre, et qu'ils se posoient à égale distance. » Cependant il faut croire que les accès du besoin et les approches instantanées se répètent, peut-être à d'assez grands intervalles, s'il est vrai que le butor mugisse tant qu'il est en amour ; car ce mugissement commence au mois de février [2], et on l'entend encore au temps de la moisson. Les gens de la campagne disent que, pour faire ce cri mugissant, le butor plonge le bec dans la vase : le premier ton de ce bruit énorme ressemble en effet à une forte aspiration et le second à une expiration retentissante dans une cavité [3]. Mais ce fait supposé est très-difficile à vérifier ; car cet oiseau est toujours si caché, qu'on ne peut le trouver ni le voir de près : les chasseurs ne parviennent aux endroits d'où il part qu'en traversant les roseaux, souvent dans l'eau jusqu'au dessus du genou.

A toutes ces précautions pour se rendre invisible et inabordable le butor semble ajouter une ruse de défiance : il tient sa tête élevée ; et comme il a plus de deux pieds et demi de hauteur, il voit par dessus les roseaux sans être aperçu du chasseur. Il ne change de lieu qu'à l'approche de la nuit dans la saison d'automne, et il passe le reste de sa vie dans une inaction qui lui fait donner par Aristote le surnom de *paresseux :* tout son mouvement se réduit en effet à se jeter sur une grenouille ou un petit poisson qui vient se livrer lui-même à ce pêcheur indolent.

Le nom d'*asterias* ou de *stellaris*, donné au butor par les anciens, vient, suivant Scaliger, de ce vol du soir par lequel il s'é-

1. Suivant M. Salerne, c'est la femelle qui fait seule tous les frais de l'amour, de l'éducation, et du ménage, tant est grande la paresse du mâle. « C'est elle qui le sollicite et l'invite à l'amour par les fréquentes visites qu'elle lui fait et par l'abondance des vivres qu'elle lui apporte. » Mais toutes ces particularités, prises d'un ancien discours moral (*Discours de M. de La Chambre sur l'Amitié*), ne sont apparemment que le roman de l'oiseau.

2. C'est sûrement ces cris du butor dont il s'agit dans le passage des *Problèmes d'Aristote* où il parle de ce mugissement pareil à celui d'un taureau, qui se fait entendre au printemps du fond des marais, et dont il cherche une explication physique dans des vents emprisonnés sous les eaux et sortant des cavernes : le peuple en rendoit des raisons superstitieuses, et ce n'étoit réellement que le cri d'un oiseau.

3. Aldrovande a cherché quelle étoit la conformation de la trachée-artère, relativement à la production de ce son extraordinaire. Plusieurs oiseaux d'eau à voix éclatante, comme le cygne, ont un double larynx : le butor au contraire n'en a point ; mais la trachée, à sa bifurcation, forme deux poches enflées, dont les anneaux de la trachée ne garnissent qu'un côté ; l'autre est recouvert d'une peau mince, expansible, élastique : c'est de ces poches enflées que l'air retenu se précipite en mugissant.

lance droit en haut vers le ciel et semble se perdre sous la voûte étoilée : d'autres tirent l'origine de ce nom des taches dont est semé son plumage, lesquelles néanmoins sont disposées plutôt en pinceau qu'en étoiles; elles chargent tout le corps de mouchetures ou hachures noirâtres; elles sont jetées transversalement sur le dos dans un fond brun fauve et tracées longitudinalement sur fond blanchâtre, au devant du cou, à la poitrine et au ventre. Le bec du butor est de la même forme que celui du héron; sa couleur, comme celle des pieds, est verdâtre : son ouverture est très-large; il est fendu fort au delà des yeux, tellement qu'on les diroit situés sur la mandibule supérieure. L'ouverture de l'oreille est grande. La langue courte et aiguë ne va pas jusqu'à moitié du bec; mais la gorge est capable de s'ouvrir à y loger le poing. Ses longs doigts s'accrochent aux roseaux et servent à le soutenir sur leurs débris flottans [1]. Il fait grande capture de grenouilles : en automne il va dans les bois chasser aux rats, qu'il prend fort adroitement et avale tout entiers; dans cette saison il devient fort gras. Quand il est pris il s'irrite, se défend, et en veut surtout aux yeux. Sa chair doit être de mauvais goût, quoiqu'on en mangeât autrefois dans le même temps que celle du héron faisoit un mets distingué.

Les œufs du butor sont gris blanc verdâtre : il en fait quatre ou cinq, pose son nid au milieu des roseaux, sur une touffe de joncs; et c'est assurément par erreur et en confondant le héron et le butor que Belon dit qu'il perche son nid au haut des arbres [2]. Ce naturaliste paroît se tromper également en prenant le butor pour l'*onocrotale* de Pline, quoique distingué d'ailleurs, dans Pline même, par des traits assez reconnoissables. Au reste, ce n'est que par rapport à son mugissement *si gros*, suivant l'expression de Belon, *qu'il n'y a bœuf qui pût crier si haut*, que Pline a pu appeler le butor un *petit oiseau :* si tant est qu'il faille, avec Belon, appliquer au butor le passage de ce naturaliste où il parle de l'oiseau *taurus*, qui se trouve, dit-il, dans le territoire d'*Arles*, et fait entendre des *mugissemens pareils à ceux d'un bœuf.*

Le butor se trouve partout où il y a des marais assez grands pour lui servir de retraite : on le connoît dans la plupart de nos provinces; il n'est pas rare en Angleterre, et assez fréquent en Suisse et en Autriche; on le voit aussi en Silésie, en Danemarck, en Suède. Les régions les plus septentrionales de l'Amérique ont de même leur espèce de butor, et l'on en trouve d'autres espèces dans les contrées méridionales. Mais il paroît que notre butor, moins dur que le héron, ne supporte pas nos hivers, et qu'il quitte le pays quand le froid devient trop rigoureux : d'habiles chasseurs nous assurent ne l'avoir jamais rencontré aux bords des ruisseaux ou des sources dans le temps des grands froids; et s'il lui faut des eaux tranquilles et des marais, nos longues gelées doivent être pour lui une saison d'exil. Willughby semble l'insinuer et regarder son vol élancé, après le coucher du soleil en automne, comme un départ pour des climats plus chauds.

Aucun observateur ne nous a donné de meilleurs renseignémens que M. Baillon sur les habitudes naturelles de cet oiseau. Voici l'extrait de ce qu'il a bien voulu m'en écrire.

« Les butors se trouvent dans presque toutes les saisons de l'année à Montreuil-sur-Mer et sur les côtes de Picardie, quoiqu'ils soient voyageurs : on les voit en grand nombre dans le mois de décembre; quelquefois une seule pièce de roseaux en cache des douzaines.

« Il y a peu d'oiseaux qui se défendent avec autant de sang-froid : il n'attaque jamais; mais lorsqu'il est attaqué, il combat courageusement et se bat bien sans se donner beaucoup de mouvement. Si un oiseau de proie fond sur lui, il ne fuit pas; il l'attend debout et le reçoit sur le bout de son bec, qui est très-aigu : l'ennemi blessé s'éloigne en criant. Les vieux busards n'attaquent jamais le butor; et les faucons communs ne le prennent que par derrière et lorsqu'il vole. Il se défend même contre le chasseur qui l'a blessé; au lieu de fuir, il l'attend, lui lance dans les jambes des coups de bec si violens qu'il perce les bottines et pénètre fort avant dans les chairs : plusieurs chasseurs en ont été blessés grièvement. On est obligé d'assommer ces oiseaux, car ils se défendent jusqu'à la mort.

« Quelquefois, mais rarement, le butor se renverse sur le dos, comme les oiseaux de proie; et se défend autant des griffes, qu'il a très-longues, que du bec : il prend cette attitude lorsqu'il est surpris par un chien.

« La patience de cet oiseau égale son cou-

1. La grande longueur des ongles et particulièrement de celui de derrière est remarquable. Aldrovande dit que de son temps on s'en servoit en forme de cure-dent.

2. Gesner ne connoît pas mieux sa nichée quand il dit qu'on y trouve douze œufs.

ıge; il demeure, pendant des heures en-ères, immobile, les pieds dans l'eau et ca-ıé par les roseaux; il y guette les anguilles les grenouilles. Il est aussi indolent et ıssi mélancolique que la cicogne : hors le mps des amours, où il prend du mouve-ent et change de lieu, dans les autres sai-ıns on ne peut le trouver qu'avec des ıiens. C'est dans les mois de février et de ars que les mâles jettent, le matin et le ir, un cri qu'on pourroit comparer à l'ex-osion d'un fusil d'un gros calibre. Les fe-elles accourent de loin à ce cri : quelque-is une douzaine entoure un seul mâle; car ıns cette espèce, comme dans celle des ca-ırds, il existe plus de femelles que de mâ-s : ils piaffent devant elles et se battent ntre les mâles qui surviennent. Ils font ur nid presque sur l'eau, au milieu des seaux, dans le mois d'avril; le temps de ncubation est de vingt-quatre à vingt-cinq urs. Les jeunes naissent presque nus et nt d'une figure hideuse : ils semblent n'ê-e que cou et jambes : ils ne sortent du nid ıe plus de vingt jours après leur naissance; le père et la mère les nourrissent, dans les premiers temps, de sangsues, de lézards et de frai de grenouilles, et ensuite de petites anguilles. Les premières plumes qui leur viennent sont rousses, comme celles des vieux; leurs pieds et le bec sont plus blancs que verts. Les busards, qui dévastent les nids de tous les autres oiseaux de marais, touchent rarement à celui du butor; le père et la mère y veillent sans cesse et le défendent : les enfans n'osent en approcher, ils risqueroient de se faire crever les yeux.

« Il est facile de distinguer les butors mâles par la couleur et par la taille, étant plus beaux, plus roux et plus gros que les femelles : d'ailleurs ils ont les plumes de la poitrine et du cou plus longues.

« La chair de cet oiseau, surtout celle des ailes et de la poitrine, est assez bonne à manger, pourvu que l'on en ôte la peau, dont les vaisseaux capillaires sont remplis d'une huile âcre et de mauvais goût, qui se répand dans les chairs par la cuisson et lui donne alors une forte odeur de marécage. »

OISEAUX DE L'ANCIEN CONTINENT
QUI ONT RAPPORT AU BUTOR.

LE GRAND BUTOR.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Gesner est le premier qui ait parlé de cet seau, dont l'espèce nous paroît faire la ıance entre la famille des hérons et celle s butors. Les habitans des bords du lac ajeur en Italie l'appellent *ruffey*, suivant ldrovande. Il a le cou roux avec des ta-ıes de blanc et de noir; le dos et les ailes nt de couleur brune et le ventre est roux. longueur, de la pointe du bec à l'extré-ité de la queue, est au moins de trois pieds demi; et jusqu'aux ongles, de plus de ıatre pieds; le bec a huit pouces, il est une ainsi que les pieds. La figure, dans Aldrovande, présente une huppe dont Gesner ne parle pas; mais il dit que le cou est grêle, ce qui semble indiquer que cet oiseau n'est pas un franc butor : aussi Aldrovande remarque-t-il que cette espèce paroît mélangée de celle du héron gris et du butor, et qu'on la croiroit métive de l'un et de l'autre, tant elle tient du héron gris par la tête, les taches de la poitrine, la couleur du dos et des ailes, et la grandeur, en même temps qu'elle ressemble au butor par les jambes et par le reste du plumage, à l'exception qu'il n'est point tacheté.

LE PETIT BUTOR.

SECONDE ESPÈCE.

Cette petite espèce de butor, vue sur le Danube par le comte Marsigli, a le plumage roussâtre, rayé de petites lignes brunes, le devant du cou blanc, et la queue blanchâtre. Son bec n'a pas trois pouces de long. En jugeant, par cette longueur du bec, de ses autres dimensions que Marsigli ne donne pas et en les supposant proportionnelles, ce b tor doit être le plus petit de tous ceux notre continent.

Au reste, nous devons observer que M sigli paroît se contredire sur les couleurs cet oiseau; en l'appelant *ardea viridi-f vescens*.

LE BUTOR BRUN RAYÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

C'est encore ici un oiseau du Danube. Marsigli le désigne par le nom de *butor brun* et le regarde comme faisant une espèce particulière. Il est aussi petit que le précédent; tout son plumage est rayé de lignes brun noires, et roussâtres, mêlées confusémen de manière qu'il en résulte en gros une co leur brune.

LE BUTOR ROUX.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Tout le plumage de ce butor est d'une couleur uniforme, roussâtre clair sous le corps, et plus foncé sur le dos; les pieds sont bruns, et le bec est jaunâtre. Aldrovande dit que cette espèce lui a été envoyée d'Épidaure, et il y réunit celle d'un jeune butor, pris dans les marais près de Bologne, qui même n'avoit pas encore les couleurs de l'âge adulte. Il ajoute que cet oiseau lui a paru appartenir de plus près aux butors qu'aux hérons. Au reste, il se pourroit, suivant la conjecture de M. Salerne, que ce fût cette même petite espèce de butor qui se voit quelquefois en Sologne et que l'on y connoît sous le nom de *quoimeau*. Marsigli place aus sur le Danube cette espèce, qui est la tro sième d'Aldrovande; et les auteurs de l'*O nithologie italienne* disent qu'elle est nat relle au pays de Bologne.

Il paroît qu'elle se trouve aussi en Alsac car M. le docteur Hermann nous a man qu'il avoit eu un de ces butors roux qui constamment refusé toute nourriture et s'e laissé mourir d'inanition. Il ajoute que, m gré ses longues jambes, ce butor mont sur un petit arbre dont il pouvoit embrass la tige en tenant le bec et le cou vertical ment et dans la même ligne.

LE PETIT BUTOR DU SÉNÉGAL.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Nous rapporterons aux butors l'oiseau donné dans les planches enluminées sous le nom de *petit héron du Sénégal*, n° 315, qui en effet paroît, à son cou raccourci et bien garni de plumes, être un butor plutôt qu'un héron. Il est aussi d'une très-petite espèce puisqu'il n'a pas plus d'un pied de longueu

Il est assez exactement représenté dans l planche pour que l'on n'ait pas besoin d'un autre description.

LE POUACRE, ou BUTOR TACHETÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Les chasseurs ont donné le nom de *poua-e* à cet oiseau. Sa grosseur est celle d'une rneille, et il a plus de vingt pouces du bec ix ongles. Tout le fond de son plumage t brun, foncé aux pennes de l'aile, clair devant du cou et au dessous du corps; rsemé sur la tête, le dessus du cou, du s, et sur les épaules, de petites taches blan-es placées à l'extrémité des plumes : cha-e penne de l'aile est aussi terminée par e tache blanche.

Nous lui rapporterons le pouacre de Cayenne, représenté dans les planches enluminées, n° 939, qui paroît n'en différer qu'en ce que le fond du plumage sur le dos est plus noirâtre et que le devant du corps est tacheté de pinceaux bruns sur fond blanchâtre; légères différences qui ne paroissent pas caractériser assez une diversité d'espèce entre ces oiseaux, d'autant plus que la grandeur est la même.

OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT
QUI ONT RAPPORT AU BUTOR.

L'ÉTOILÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau est le *butor brun de la Caro-ne* de Catesby; il se trouve aussi à la Ja-aïque, et nous lui donnons le nom d'*étoilé* arce que son plumage, entièrement brun, t semé sur l'aile de quelques taches blan-hes jetées comme au hasard dans cette teinte bscure. Ces taches lui donnent quelque rap-ort avec l'espèce précédente. Il est un peu moins grand que le butor d'Europe; il fréquente les étangs et les rivières loin de la mer et dans les endroits les plus élevés du pays. Outre cette espèce, qui paroît répandue dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale, il paroît qu'il en existe une autre vers la Louisiane, plus semblable à celle d'Europe.

LE BUTOR JAUNE DU BRÉSIL.

SECONDE ESPÈCE.

Par les proportions mêmes que Marcgrave onne à cet oiseau en le rapportant aux hé-ons on juge que c'est plutôt un butor qu'un éron. La grosseur du corps est celle d'un anard : le cou est long d'un pied; le corps, e cinq pouces et demi; la queue, de qua-re; les pieds et la jambe, de plus de neuf. Tout le dos, avec l'aile, est en plumes bru-es lavées de jaune; les pennes de l'aile sont mi-parties de noir et de cendré et coupées transversalement de lignes blanches; les longues plumes pendantes de la tête et du cou sont d'un jaune pâle ondé de noir; celles du bas du cou, de la poitrine, et du ventre, sont d'un blanc ondé de brun et frangées de jaune alentour. Nous remarquerons, comme chose singulière, qu'il a le bec dentelé vers la pointe, tant en bas qu'en haut.

LE PETIT BUTOR DE CAYENNE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce petit butor, n° 763, n'a guère qu'un pied ou treize pouces de longueur. Tout son plumage, sur un fond gris roussâtre, est tacheté de brun noir par petites lignes transversales très-pressées, ondulantes, et comme vermiculées en forme de zigzags et de poin tes au bas du cou, à l'estomac, et aux flancs le dessus de la tête est noir. Le cou, très fourni de plumes, paroît presque aussi gro que le corps.

LE BUTOR DE LA BAIE D'HUDSON.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La livrée commune à tous les butors est un plumage fond roux ou roussâtre plus ou moins haché et coupé de lignes et de traits bruns ou noirâtres, et cette livrée se retrouve dans le butor de la baie d'Hudson. Il es moins gros que celui d'Europe; sa longueur du bec aux ongles, n'est guère que de deu pieds six pouces.

L'ONORÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Nous plaçons à la suite des butors du nouveau continent les oiseaux nommés *onorés* dans les planches enluminées. Ce nom se donne, à Cayenne, à toutes les espèces de hérons : cependant les onorés dont il s'agit ici nous paroissent se rapporter de beaucoup plus près à la famille du butor; ils en ont la forme et les couleurs et n'en diffèrent qu'en ce que leur cou est moins fourni de plumes, quoique plus garni et moins grêle que le cou des hérons. Ce premier onoré, n° 790, es presque aussi grand, mais un peu moins gro que le butor d'Europe; tout son plumage est agréablement marqueté et largement coupé par bandes noires transversales, en zigzags sur un fond roux au dessus du corps et gri blanc au dessous.

L'ONORÉ RAYÉ.

SIXIÉME ESPÉCE.

Cette espèce, n° 860, est un peu plus grande que la précédente, et la longueur de l'oiseau est de deux pieds et demi. Les grandes pennes de l'aile et la queue sont noires; tout le manteau est joliment ouvragé par de petites lignes très-fines de roux, de jaunâtre, et de brun, qui courent transversalement en ondulant et formant des demi-festons; le dessus du cou et la tête sont d'un roux vif, coupé encore de petites lignes brunes; le devant du cou et du corps est blanc, légèrement marqué de quelques traits bruns.

Ces deux espèces d'onorés nous ont été envoyées par M. de La Borde, médecin du Roi à Cayenne. Ils se cachent dans les ravi nes creusées par les eaux dans les savanes et ils fréquentent le bord des rivières. Pendant les sécheresses ils se tiennent fourré dans les herbes épaisses. Ils partent de très loin et on n'en trouve jamais deux ensemble Lorsque l'on en blesse un, il ne faut l'appro cher qu'avec précaution; car il se met sur la

fensive, en retirant le cou et frappant un and coup de bec, et cherchant à le diriger ns les yeux. Les habitudes de l'onoré sont mêmes que celles de nos hérons.

M. de La Borde a vu un onoré privé, ou ıtôt captif, dans une maison : il y étoit ntinuellement à l'affût des rats; il les atpoit avec une adresse supérieure à celle des chats. Mais quoiqu'il fût depuis deux ans dans la maison, il se tenoit toujours dans des endroits cachés; et quand on l'approchoit, il cherchoit d'un air menaçant à fixer les yeux. Au reste, l'une et l'autre espèce de ces onorés paroissent être sédentaires chacune dans leurs contrées, et toutes deux sont assez rares.

L'ONORÉ DES BOIS.

SEPTIÈME ESPÈCE.

On appelle ainsi cette espèce à la Guiane. ous lui laissons cette dénomination, suivant tre usage de conserver aux espèces étranres le nom qu'elles portent dans leur pays tal, puisque c'est le seul moyen pour les bitans de les reconnoître et pour nous de leur demander. Celle-ci se trouve à la iane et au Brésil. Marcgrave la comprend, us le nom générique de *soco*, avec les hén; mais elle nous paroît avoir beaucoup rapport aux deux espèces précédentes d'onorés, et par conséquent aux butors. Le plumage est, sur le dos, le croupion, les épaules, d'un noirâtre tout pointillé de jaunâtre; et, ce qui n'est pas ordinaire, ce plumage est le même sur la poitrine, le ventre, et les côtés; le dessus du cou est d'un blanc mêlé de taches longitudinales noires et brunes. Marcgrave dit que le cou est long d'un pied et que la longueur totale, du bec aux ongles, est d'environ trois pieds.

LE BIHOREAU.

La plupart des naturalistes ont désigné le horeau, n° 758, le mâle, et n° 759, la melle, sous le nom de *corbeau de nuit* (*nycorax*), et cela d'après l'espèce de croassement étrange, ou plutôt de râlement effrayant et lugubre, qu'il fait entendre pendant nuit. C'est le seul rapport que le bihoreau t avec le corbeau, car il ressemble au hén par la forme et l'habitude du corps; mais en diffère en ce qu'il a le cou plus court plus fourni, la tête plus grosse, et le bec oins effilé et plus épais; il est aussi plus etit, n'ayant qu'environ vingt pouces de ngueur. Son plumage est noir, à reflet vert r la tête et la nuque, vert obscur sur le s, gris de perle sur les ailes et la queue, blanc sur le reste du corps. Le mâle porte r la nuque du cou des brins ordinairement au nombre de trois, très-déliés, d'un anc de neige, et qui ont jusqu'à cinq pouces de longueur. De toutes les plumes d'aiette, celles-ci sont les plus belles et les us précieuses; elles tombent au printemps ne se renouvellent qu'une fois par an. La melle est privée de cet ornement, et elle est assez différente du mâle pour avoir été méconnue par quelques naturalistes. La neuvième espèce de héron de M. Brisson n'est en effet que cette même femelle. Elle a tout le manteau d'un cendré roussâtre, des taches en pinceaux de cette même teinte sur le cou, et le dessus du corps gris blanc.

Le bihoreau niche dans les rochers, suivant Belon, qui dérive de là son ancien nom *roupeau*; mais, selon Schwenckfeld et Willughby, c'est sur les aunes près des marais qu'il établit son nid; ce qui ne peut se concilier qu'en supposant que ces oiseaux changent d'habitude à cet égard suivant les circonstances; en sorte que dans les plaines de la Silésie ou de la Hollande ils s'établissent sur les arbres aquatiques, au lieu que sur les côtes de Bretagne, où Belon les a vus, ils nichent dans les rochers. On assure que leur ponte est de trois ou quatre œufs blancs.

Le bihoreau paroît être un oiseau de passage; Belon en a vu un exposé sur le marché au mois de mars; Schwenckfeld assure qu'il part de Silésie au commencement

de l'automne et qu'il revient avec les cigognes au printemps. Il fréquente également les rivages de la mer et des rivières ou marais de l'intérieur des terres; on en trouve en France dans la Sologne, en Toscane sur les lacs de *Fucecchio* et de *Bientine;* mais l'espèce en est partout plus rare que celle du héron; elle est aussi moins répandue et ne s'est pas étendue jusqu'en Suède[1].

Avec des jambes moins hautes et un cou plus court que le héron, le bihoreau cherche sa pâture moitié dans l'eau, moitié sur terre, et vit autant de grillons, de limaces, et autres insectes terrestres, que de grenouilles et de poissons. Il reste caché pendant le jour et ne se met en mouvement qu'à l'approche de la nuit; c'est alors qu'il fait entendre son cri, *ko, ka, ka*, que Willughby compare aux sanglots du vomissement d'un homme.

Le bihoreau a les doigts très-longs; les pieds et les jambes sont d'un jaune verdâtre; le bec est noir[2], et légèrement arqué dans la partie supérieure; ses yeux sont brillans, et l'iris forme un cercle rouge or jaune aurore autour de la prunelle.

1. Nous en jugeons par le silence que garde sur cette espèce M. Linnæus dans sa *Fauna suecica.*

2 Schwenckfeld paroît se tromper sur la couleur des pieds et sur celle du bec; mais Klein se trompe davantage en exagérant les expressions de Schwenckfeld, qu'il transcrit. Schwenckfeld dit *rostrum obscure rubet.... crura nigricant cum rubedine.* Klein écrit, *rostro sanguineo prout et pedes;* ce qui ne peut jamais convenir au bihoreau, et le rend méconnoissable.

LE BIHOREAU DE CAYENNE.

Ce bihoreau d'Amérique est aussi grand que celui d'Europe; mais il paroît moins gros dans toutes ses parties; le corps est plus menu; les jambes sont plus hautes; le cou, la tête, et le bec, sont plus petits. Le plumage est d'un cendré bleuâtre sur le cou et au dessous du corps; le manteau est noir, frangé de cendré sur chaque plume; la tête est enveloppée de noir et le sommet en est blanc; il y a aussi un trait blanc sous l'œil. Ce bihoreau, n° 899, porte un panache composé de cinq ou six brins, dont les uns sont blancs et les autres noirs.

L'OMBRETTE.

C'est à M. Adanson que nous devons la connoissance de cet oiseau, n° 796, qui se trouve au Sénégal. Il est un peu plus grand que le bihoreau; la couleur de terre d'ombre ou de gris brun foncé de son plumage lui a fait donner le nom d'*ombrette.* Il doit être placé, comme espèce anomale, entre les genres des oiseaux de rivage; car on ne peut le rapporter exactement à aucun de ces genres. Il pourroit approcher de celui des hérons, s'il n'avoit un bec d'une forme entièrement différente et qui même n'appartient qu'à lui. Ce bec, très-large et très-épais près de la tête, s'allonge en s'aplatissant par les côtés; l'arête de la partie superieure se relève dans toute sa longueur et paroît s'en détacher par deux rainures tracées de chaque côté; ce que M. Brisson exprime en disant que le bec semble composé de plusieurs pièces articulées; et cette arête rabattue sur le bout du bec, se termine en pointe recourbée. Ce bec est long de trois pouces trois lignes; le pied, joint à la partie nue de la jambe, a quatre pouces et demi; cette dernière partie seule a deux pouces. Ces dimensions ont été prises sur un de ces oiseaux, conservé au Cabinet du Roi; M. Brisson semble en donner de plus grandes. Les doigts sont engagés vers la racine par un commencement de membrane plus étendu entre le doigt extérieur et celui du milieu; le doigt postérieur n'est point articulé, comme dans les hérons, à côté du talon, mais au talon même.

LE BIHOREAU

Ordre des Echassiers *Famille des* Cultrirostres.
Genre Héron *(Cuvier)*

Pl. 148.

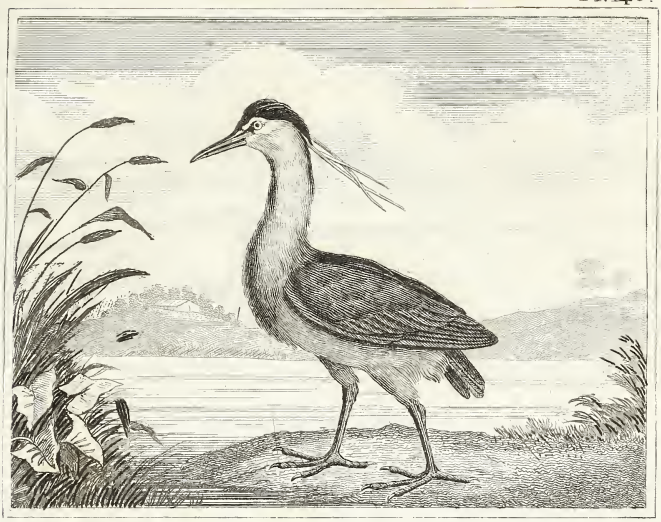

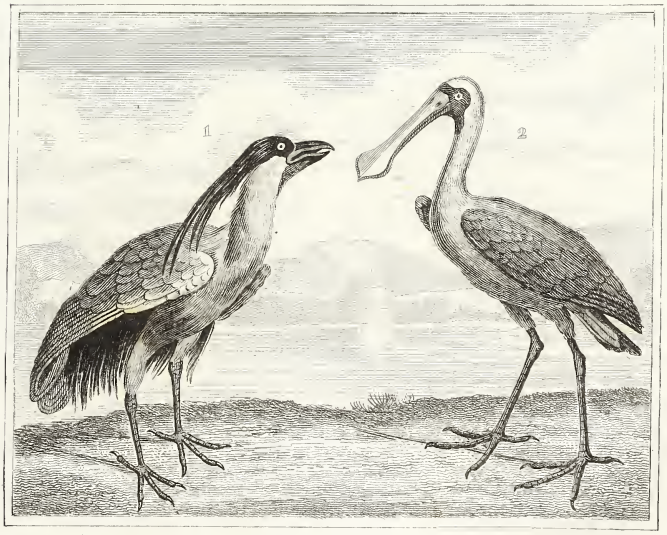

1. LE SAVACOU. 2. LE SPATULE

Ordre des Echassiers *Famille des* Cultrirostres
Genre Savacou et Spatule *(Cuvier)*

LE COURLIRI, ou COURLAN.

Le nom de *courlan* ou *courliri* ne doit pas faire imaginer que cet oiseau ait de grands rapports avec le courlis; il en a beaucoup plus avec les hérons, dont il a la stature et presque la hauteur. Sa longueur, du bec aux ongles, est de deux pieds huit pouces; la partie de la jambe, prise avec le pied, a sept pouces; le bec en a quatre; il est droit dans presque toute sa longueur; il se courbe foiblement vers la pointe, et ce n'est que par ce rapport que le courlan s'approche des courlis, dont il diffère par la taille; et toute l'habitude de sa forme est très-ressemblante à celle des hérons. De plus on voit à l'ongle du grand doigt la tranche saillante du côté intérieur, qui représente l'espece de peigne dentelé de l'ongle du héron. Le plumage du courlan, n° 858, est d'un beau brun, qui devient rougeâtre et cuivreux aux grandes pennes de l'aile et de la queue; chaque plume du cou porte dans son milieu un trait de pinceau blanc. Cette espèce est nouvelle et nous a été envoyée de Cayenne sous le nom de *courliri*, d'où on lui a donné celui de *courlan* dans les planches enluminées.

LE SAVACOU.

Le savacou est naturel aux régions de la Guiane et du Brésil. Il a assez la taille et les proportions du bihoreau, et, par les traits de conformation comme par la manière de vivre, il paroîtroit avoisiner la famille des hérons, si son bec large et singulièrement épaté ne l'en éloignoit beaucoup et ne le distinguoit même de tous les autres oiseaux de rivage. Cette large forme de bec a fait donner au savacou le surnom de *cuiller*. Ce sont en effet deux cuillers appliquées l'une contre l'autre par le côté concave; la partie supérieure porte sur sa convexité deux rainures profondes qui partent des narines et se prolongent de manière que le milieu forme une arête élevée, qui se termine par une petite pointe crochue; la moitié inférieure de ce bec, sur laquelle la supérieure s'emboîte, n'est, pour ainsi dire, qu'un cadre sur lequel est tendue la peau prolongée de la gorge. L'une et l'autre mandibules sont tranchantes par les bords et l'une corne solide et très-dure. Ce bec a quatre pouces des angles à la pointe et vingt lignes dans la plus grande largeur.

Avec une arme si forte, qui tranche et coupe, et qui pourroit rendre le savacou redoutable aux autres oiseaux, il paroît s'en tenir aux douces habitudes d'une vie paisible et sobre. Si l'on pouvoit inférer quelque chose de noms appliqués par les nomenclateurs, un de ceux que lui donne Barrère nous indiqueroit qu'il vit de crabes; mais au contraire il semble s'éloigner par goût du voisinage de la mer; il habite les savanes noyées et se tient le long des rivières où la marée ne monte point; c'est là que, perché sur les arbres aquatiques, il attend le passage des poissons dont il fait sa proie, et sur lesquels il tombe en plongeant et se relevant sans s'arrêter sur l'eau. Il marche le cou arqué et le dos voûté, dans une attitude qui paroît gênée et avec un air aussi triste que celui du héron. Il est sauvage et se tient loin des lieux habités. Ses yeux, placés fort près de la racine du bec, lui donnent un air farouche. Lorsqu'il est pris, il fait craquer son bec, et, dans la colère ou l'agitation, il relève les longues plumes du sommet de sa tête.

Barrère a fait trois espèces de savacous, que M. Brisson réduit à deux et qui probablement se réduisent à une seule. En effet le savacou gris et le savacou brun ne diffèrent notablement entre eux que par le long panache que porte le dernier; et ce panache pourroit être le caractère du mâle; l'autre, que nous soupçonnons être la femelle, a un commencement ou un indice de ce même caractere dans les plumes tombantes du derrière de la tête, et pour la différence du brun au gris dans leur plumage, on peut d'autant plus la regarder comme étant de sexe ou d'âge qu'il existe dans le *savacou varié*[1] une nuance qui les approche. Du reste, les formes et les proportions du savacou gris et du savacou brun sont entièrement les mêmes; et nous sommes d'autant plus porté à

1. Rapporté de Cayenne par M. Sonnini.

n'admettre ici qu'une seule espèce, que la nature, qui semble les multiplier en se jouant sur les formes communes et les traits du plan général de ses ouvrages, laisse au contraire comme isolées et jetées aux confins de ce plan les formes singulières qui s'éloignent de cette forme ordinaire, comme on peut le voir par les exemples de la spatule, de l'avocette, du phénicoptère, etc., dont les espèces sont uniques et n'ont que peu ou point de variétés.

Le savacou brun et huppé, nº 869, que nous prenons pour le mâle, a plus de gris roux que de gris bleuâtre dans son manteau; les plumes de la nuque du cou sont noires et forment un panache long de sept à huit pouces, tombant sur le dos. Ces plumes sont flottantes, et quelques unes ont jusqu'à huit lignes de largeur.

Le savacou gris, nº 38, qui nous paroît être la femelle, a tout le manteau gris blanc bleuâtre, avec une petite zone noire sur le haut du dos; le dessous du corps est n mêlé de roux; le devant du cou et le fr sont blancs; la coiffe de la tête, tomb derrière en pointe, est d'un noir bleuâtr

L'un et l'autre ont la gorge nue: la pe qui la recouvre paroît susceptible d'un r flement considérable; c'est apparemment que veut dire Barrère par *inglavie extu rante*. Cette peau, suivant Marcgrave, jaunâtre, ainsi que les pieds; les doi sont grêles et les phalanges en sont longu On peut remarquer que le doigt postéri est articulé à côté du talon, près du do extérieur, comme dans les hérons. queue est courte et ne passe pas l'aile pli La longueur totale de l'oiseau est d'envir vingt pouces. Nous devons observer q nos mesures ont été prises sur des individ un peu plus grands que celui qu'a déc M. Brisson, qui étoit probablement jeune.

LA SPATULE.

Quoique la spatule, nº 405, soit d'une figure très-caractérisée, et même singulière, les nomenclateurs n'ont pas laissé de la confondre, sous des dénominations impropres et étrangères, avec des oiseaux tout différens; ils l'ont appelée *héron blanc* et *pélican*, quoiqu'elle soit d'une espèce différente de celle du héron, et même d'un genre fort éloigné de celui du véritable pélican; ce que Belon reconnoît, en même temps qu'il lui donne le nom de *poche*, qui n'appartient encore qu'au pélican, et celui de *cuiller*, qui désigne plutôt le phénicoptère ou flammant, qu'on appelle *bec à cuiller*. Le nom de *pale* ou *palette* conviendroit mieux, en ce qu'il se rapproche de celui de *spatule*, que nous avons adopté, parce qu'il a été reçu, ou son équivalent, dans la plupart des langues, et qu'il caractérise la forme extraordinaire du bec de cet oiseau. Ce bec, aplati dans toute sa longueur, s'élargit en effet vers l'extrémité en manière de spatule, et se termine en deux plaques arrondies, trois fois aussi larges que le corps même; configuration d'après laquelle Klein donne à cet oiseau le surnom *anomaloroster*. Ce bec, anomal en effet par sa forme, l'est encore par sa substance, qui n'est pas ferme, mais flexible comme du cuir, et qui par conséquent est très-peu propre à l'action que Cicéron et Pline lui attribuent, en app jaunâtre mal à propos à la spatule ce qu'Ari tote a dit, avec beaucoup de vérité, pélican; savoir, qu'il fond sur les oisea plongeurs et leur fait relâcher leur proie les mordant fortement par la tête; sur qu par une méprise inverse, on a attribué pélican le nom de *platea*, qui appartie réellement à la spatule. Scaliger, au lieu rectifier ces erreurs, en ajoute d'autre après avoir confondu la spatule et le pé can, il dit, d'après Suidas, que le *pelican* est le même que le *dendrocolaptès* (coupe d'arbres), qui est le pic[1]; et, transporta ainsi la spatule du bord des eaux au fo des bois, il lui fait percer les arbres av un bec uniquement propre à fendre l'eau fouiller la vase.

En voyant la confusion qu'a répand sur la nature cette multitude de mépris scientifiques, cette fausse érudition, enta sée sans connoissance des objets, et chaos des choses et des noms encore obscu cis par les nomenclateurs, je n'ai pu m'er pêcher de sentir que la nature, parto belle et simple, eût été plus facile à co noître en elle-même qu'embarrassée de n erreurs ou surchargée de nos méthodes,

1. Voyez l'*histoire des Pics*, p. 62 de ce volume

ne malheureusement on a perdu, pour les ablir et les discuter, le temps précieux n'on eût employé à la contempler et à la cindre.

La spatule est toute blanche : elle est de grosseur du héron; mais elle a les pieds oins hauts et le cou moins long et garni petites plumes courtes : celles du bas de tête sont longues et étroites; elles forment panache qui retombe en arrière. La gorge t couverte et les yeux sont entourés d'une au nue. Les pieds et le nu de la jambe nt couverts d'une peau noire, dure, et ailleuse; une portion de membrane unit doigts vers leur jonction, et, par son olongement, les frange et les borde légèement jusqu'à l'extrémité. Des ondes noires, ansversales, se marquent sur le fond de uleur jaunâtre du bec, dont l'extrémité t d'un jaune quelquefois mêlé de rouge; bord noir tracé par une rainure forme mme un ourlet relevé tout autour de ce c singulier, et l'on voit en dedans une ngue gouttière sous la mandibule supéeure; une petite pointe recourbée en desus termine l'extrémité de cette espèce de lette, qui a vingt-trois lignes dans sa plus ande largeur et paroît intérieurement silnnée de petites stries qui rendent sa surce un peu rude et moins lisse qu'elle ne st en dehors. Près de la tête, la mandibule périeure est si large et si épaisse que le nd semble y être entièrement engagé : les ux mandibules, près de leur origine, sont alement garnies intérieurement, vers les rds, de petits tubercules ou mamelons llonnés, lesquels ou servent à broyer les quillages que le bec de la spatule est tout opre à recueillir, ou à retenir et arrêter e proie glissante; car il paroît que cet seau se nourrit également de poissons, de quillages, d'insectes aquatiques, et de vers.

La spatule habite les bords de la mer et e se trouve que rarement dans l'intérieur s terres, si ce n'est sur quelques lacs et ssagèrement aux bords des rivières : elle éfere les côtes marécageuses; on la voit r celles du Poitou, de la Bretagne, de la icardie, et de la Hollande : quelques enroits sont même renommés par l'affluence s spatules qui s'y rassemblent avec d'autres pèces aquatiques; tels sont les marais de *evenhuis*, près de Leyde.

Ces oiseaux font leur nid à la sommité des ands arbres voisins des côtes de la mer et construisent de bûchettes; ils produisent ois ou quatre petits; ils font grand bruit r ces arbres dans le temps des nichées, et y reviennent régulièrement tous les soirs se percher pour dormir.

De quatre spatules décrites par MM. de l'Académie des Sciences, et qui étoient toutes blanches, deux avoient un peu de noir au bout de l'aile; ce qui ne marque pas une différence de sexe, comme Aldrovande l'a cru, ce caractère s'étant trouvé également dans un mâle et dans une femelle. La langue de la spatule est très-petite, de forme triangulaire, et n'a pas trois lignes en toutes dimensions; l'œsophage se dilate en descendant, et c'est apparemment dans cet élargissement que s'arrêtent et se digèrent les petites moules et autres coquillages que la spatule avale et qu'elle rejette quand la chaleur du ventricule en a fondu la chair; elle a un gésier doublé d'une membrane calleuse, comme les oiseaux granivores; mais au lieu des *cœcums*, qui se trouvent dans ces oiseaux à gésier, on ne lui remarque que deux petites éminences très-courtes à l'extrémité de l'*ileon*; les intestins ont sept pieds de longueur; la trachée-artère est semblable à celle de la grue et fait dans le thorax une double inflexion; le cœur a un péricarde, quoique Aldrovande dise n'en avoir point trouvé.

Ces oiseaux s'avancent en été jusque dans la Bothnie occidentale et dans la Laponie, où l'on en voit quelques-uns, suivant Linnæus; en Prusse, où ils ne paroissent également qu'en petit nombre et où, durant les pluies d'automne, ils passent en venant de Pologne; Rzaczynski dit qu'on en voit, mais rarement, en Volhynie; il en passe aussi quelques-uns en Silésie dans les mois de septembre et d'octobre [1]; ils habitent, comme nous l'avons dit, les côtes occidentales de la France; on en retrouve sur celles d'Afrique, à Bissao, vers Sierra-Leona; en Égypte, selon Granger; au cap de Bonne-Espérance, où Kolbe dit qu'ils vivent de serpens autant que de poissons, et où on les appelle *stangen-vreeter*, mange-serpens. M. Commerson a vu des spatules à Madagascar, où ses insulaires leur donnent le nom de *fanga-liambava*, c'est-à-dire *bêche au bec*. Les Nègres, dans quelques cantons, appellent ces oiseaux *vang-van*, et dans d'autres *vourou-doulon*, oiseau du diable, par des rapports superstitieux [2]. L'espèce,

1. *Aviar. Siles.*, page 314. Schwenckfeld en cet endroit paroît confondre le pélican avec la spatule, puisqu'il y rapporte, d'après Isidore et saint Jérôme, la fable de la résurrection des petits du pélican par le sang qu'il verse de sa poitrine quand le serpent les lui a tués.

2. Les Nègres lui donnent ce nom parce que, lorsqu'ils l'entendent, ils s'imaginent que son cri

quoique peu nombreuse, est donc très-répandue, et semble même avoir fait le tour de l'ancien continent. M. Sonnerat l'a trouvée jusqu'aux îles Philippines; et, quoiqu'il en distingue deux espèces, le manque de huppe, qui est la principale différence de l'une et de l'autre, ne nous paroît pas former un caractère spécifique; et, jusqu'à ce jour, nous ne connoissons qu'une seule espèce de spatule, qui se trouve être à peu près la même du nord au midi, dans tout l'ancien continent : elle se trouve aussi dans le nouveau, et quoiqu'on ait encore ici divisé l'espèce en deux, on doit les réunir en une, et convenir que la ressemblance de ces spatules d'Amérique avec celles de l'Europe est si grande qu'on doit attribuer leurs petites différences à l'impression du climat.

La spatule d'Amérique, n° 165, est seulement un peu moins grande dans toutes ses dimensions que celle de l'Europe. Elle en diffère encore par la couleur de rose ou d'incarnat qui relève le fond blanc de son plumage sur le cou, le dos, et les flancs; les ailes sont plus fortement colorées, et la teinte de rouge va jusqu'au cramoisi sur les épaules et les couvertures de la queue, dont les pennes sont rousses; la côte de celles de l'aile est marquée d'un beau carmin; la tête, comme la gorge, est nue : ces belles couleurs n'appartiennent qu'à la spatule adulte; car on en trouve de bien moins rouges sur tout le corps, et encore presque toutes blanches, qui n'ont point la tête dégarnie, et dont les pennes de l'aile sont en partie brunes, restes de la livrée du premier âge. Barrere assure qu'il se fait dans le plumage des spatules d'Amérique le même progrès en couleur avec l'âge que dans plusieurs autres oiseaux, comme les courlis rouges et les phénicoptères ou flammans, qui dans leurs premieres années sont presque tout gris ou tout blancs et ne deviennent rouges qu'à la troisième année; il résulte de là que l'oiseau couleur de rose du Brésil, ou l'*ajaia* de Maregrave, décrit dans son premier âge avec les ailes d'un incarnat tendre, et la spatule cramoisie de la Nouvelle-Espagne ou la *tlauhquechal* de Fernandès, décrite dans l'âge adulte, ne sont qu'un seul et même oiseau. Maregrave dit qu'on en voit quantité sur *la rivière de Saint-François* ou *de Sérégippe*, et que sa chair est assez bonne. Fernandès lui donne les mêmes habitudes qu'à notre spatule, de vivre, au bord de la mer, de petits poissons, qu'il faut lui donner vivans quand on veut la nourrir en domesticité [1], *ayant*, dit-il, *expérimenté qu'elle ne touche point aux poissons morts* [2].

Cette spatule couleur de rose se trouve dans le nouveau continent, comme la blanche dans l'ancien, sur une grande étendue du nord au midi, depuis les côtes de la Nouvelle-Espagne et de la Floride jusqu'à la Guiane et au Brésil : on la voit aussi à la Jamaïque et vraisemblablement dans les autres îles voisines. Mais l'espèce, peu nombreuse, n'est nulle part rassemblée : à Cayenne, par exemple, il y a peut-être dix fois plus de courlis que de spatules; leur plus grandes troupes sont de neuf ou dix au plus, communément de deux ou trois, et souvent ces oiseaux sont accompagnés de phénicoptères ou flammans. On voit le matin et le soir les spatules au bord de la mer ou sur des troncs flottans près de la rive; mais vers le milieu du jour, dans le temps de la plus grande chaleur, elles entrent dans les criques et se perchent très-haut sur les arbres aquatiques : néanmoins elles sont peu sauvages; elles passent en mer très-près des canots, et se laissent approcher assez à terre pour qu'on les tire, soit posées, soit au vol. Leur beau plumage est souvent sali par le vase où elles entrent fort avant pour pêcher. M. de La Borde, qui a fait ces observations sur leurs mœurs, nous confirme celle de Barrère au sujet de la couleur, et nous assure que ces spatules de la Guiane ne prennent qu'avec l'âge et vers la troisième année cette belle couleur rouge, et que les jeunes sont presque entièrement blanches.

M. Baillon, auquel nous devons un grand nombre de bonnes observations, admet deux especes de spatules et me mande que toutes deux passent ordinairement sur les côtes de Picardie dans les mois de novembre et d'avril, et que ni l'une ni l'autre n'y séjournent; elles s'arrêtent un jour ou deux près de la mer et dans les marais qui en sont voisins : elles ne sont pas en nombre et paroissent être très-sauvages.

La premiere est la spatule commune, qui est d'un blanc fort éclatant et n'a point de huppe. La seconde espece est huppée et plus petite que l'autre, et M. Baillon croit que ces différences, avec quelques autres

annonce la mort à quelqu'un du village. (*Note communiquée par M. Commerson.*)

1. La spatule d'Europe ne refuse pas de vivre en captivité. On peut, dit Belon, la nourrir d'intestins de volailles. Klein en a long-temps conservé une dans un jardin, quoiqu'elle eût l'aile cassée d'un coup de feu.

2. C'est apparemment de cette particularité que Nieremberg a pris occasion de l'appeler *avi vivivora*.

1. LA BÉCASSE. 2. LA BÉCASSINE

Ordre des Echassiers *Famille des* Longirostres

Genre Bécasse *(Cuvier)*

LA BÉCASSINE SOURDE

Ordre des Echassiers *id.... id....*

variétés dans les couleurs du bec et du plumage, sont suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées.

Il est aussi persuadé que toutes les spatules naissent grises comme les hérons-aigrettes, auxquels elles ressemblent par la forme du corps, le vol, et les autres habitudes; il parle de celles de Saint-Domingue comme formant une troisième espèce; mais il nous paroît, par les raisons que nous avons exposées ci-devant, que ce ne sont que des variétés qu'on peut réduire à une seule et même espèce, parce que l'instinct et toutes les habitudes naturelles qui en résultent sont les mêmes dans ces trois oiseaux.

M. Baillon a observé sur cinq de ces spatules, qu'il s'est donné la peine d'ouvrir, que toutes avoient le sac rempli de chevrettes, de petits poissons, et d'insectes d'eau; et comme leur langue est presque nulle et que leur bec n'est ni tranchant ni garni de dentelures, il paroît qu'elles ne peuvent guère saisir ni avaler des anguilles ou d'autres poissons qui se défendent, et qu'elles ne vivent que de très-petits animaux; ce qui les oblige à chercher continuellement leur nourriture.

Il y a apparence que ces oiseaux font, dans de certaines circonstances, le même claquement que les cigognes avec leur bec; car M. Baillon, en ayant blessé un, observa qu'il faisoit ce bruit de claquement et qu'il l'exécutoit en faisant mouvoir très-vite et successivement les deux pieces de son bec, quoique ce bec soit si foible qu'il ne peut serrer le doigt que mollement.

LA BÉCASSE.

La bécasse est peut-être de tous les oiseaux de passage celui dont les chasseurs font le plus de cas, tant à cause de l'excellence de sa chair que de la facilité qu'ils trouvent à se saisir de ce bon oiseau stupide, qui arrive dans nos bois vers le milieu d'octobre, en même temps que les grives. La bécasse, n° 805, vient donc, dans cette saison de chasse abondante, augmenter encore la quantité du bon gibier[1] : elle descend alors des hautes montagnes où elle habite pendant l'été et d'où les premiers frimas déterminent son départ et nous l'amènent; car ses voyages ne se font qu'en hauteur dans la région de l'air et non en longueur, comme se font les migrations des oiseaux qui voyagent de contrée en contrée. C'est du sommet des Pyrénées et des Alpes, où elle passe l'été, qu'elle descend aux premières neiges qui tombent sur ces hauteurs dès le commencement d'octobre, pour venir dans les bois des collines inférieures et jusque dans nos plaines.

Les bécasses arrivent la nuit et quelquefois le jour, par un temps sombre, toujours une à une ou deux ensemble et jamais en troupes. Elles s'abattent dans les grandes haies, dans les taillis, dans les futaies, et préfèrent les bois où il y a beaucoup de terreau et de feuilles tombées; elles s'y tiennent retirées et tapies tout le jour, à tellement cachées qu'il faut des chiens pour les faire lever, et souvent elles partent sous les pieds du chasseur. Elles quittent ces endroits fourrés et le fort du bois à l'entrée de la nuit, pour se répandre dans les clairières, en suivant les sentiers; elles cherchent les terres molles, les pâquis humides et la rive du bois, et les petites mares, où elles vont pour se laver le bec et les pieds qu'elles se sont remplis de terre en cherchant leur nourriture. Toutes ont les mêmes allures, et l'on peut dire en général que les bécasses sont des oiseaux sans caractère et dont les habitudes individuelles dépendent toutes de celles de l'espèce entière.

La bécasse bat des ailes avec bruit en partant : elle file assez droit dans une futaie; mais dans les taillis elle est obligée de faire souvent le crochet. Elle plonge en volant derrière les buissons pour se dérober à l'œil du chasseur. Son vol, quoique rapide, n'est ni élevé ni long-temps soutenu; elle s'abat avec tant de promptitude, qu'elle semble tomber comme une masse abandonnée à toute sa pesanteur. Peu d'instans après sa chute elle court avec vitesse; mais bientôt elle s'arrête, élève la tête, regarde de tous côtés pour se rassurer avant d'enfoncer son bec dans la terre. Pline compare avec raison la bécasse à la perdrix, pour la célérité de sa course; car elle se dérobe de même; et lorsqu'on croit la trouver où elle

1. Le temps de sa chasse est bien désigné dans le poëte *Nemesianus*.

Quum nemus omne suo viridi spoliatur honore,
. . . . . præda est facilis et amœna scolopax.

s'est abattue, elle a déjà pietté et fui à une grande distance.

Il paroît que cet oiseau, avec de grands yeux, ne voit bien qu'au crépuscule, et qu'il est offensé d'une lumière plus forte : c'est ce que semblent prouver ses allures et ses mouvemens, qui ne sont jamais si vifs qu'à la nuit tombante et à l'aube du jour; et ce désir de changer de lieu avant le lever ou après le coucher du soleil est si pressant et si profond qu'on a vu des bécasses renfermées dans une chambre prendre régulièrement un essor de vol tous les matins et tous les soirs, tandis que, pendant le jour ou la nuit, elles ne faisoient que pietter sans s'élancer ni s'élever; et apparemment les bécasses dans les bois restent tranquilles quand la nuit est obscure; mais lorsqu'il y a clair de lune, elles se promènent en cherchant leur nourriture : aussi les chasseurs nomment la pleine lune de novembre la *lune des bécasses*, parce que c'est alors qu'on en prend un grand nombre. Les pièges se tendent ou la nuit ou le soir; elles se prennent à la pantenne, au rejet, au lacet; on les tue au fusil sur les mares, sur les ruisseaux et les gués à la chute. La pantenne ou *pantière* est un filet tendu entre deux grands arbres, dans les clairières et à la rive des bois où l'on a remarqué qu'elles arrivent ou passent dans le vol du soir. La chasse sur les mares se fait aussi le soir : le chasseur, cabané sous une feuillée épaisse, à portée du ruisseau ou de la mare fréquentée par les bécasses et qu'il approprie encore pour les attirer, les attend à la chute; et peu de temps après le coucher du soleil, surtout par les vents doux de sud et de sud-ouest, elles ne manquent pas d'arriver une à une ou deux ensemble et s'abattent sur l'eau, où le chasseur les tire presque à coup sûr. Cependant cette chasse est moins fructueuse et plus incertaine que celle qui se fait aux piéges dormans, tendus dans les sentiers et qu'on appelle *rejets* : c'est une baguette de coudrier ou d'autre bois flexible et élastique, plantée en terre et courbée en ressort, assujettie près du terrain à un trébuchet que couronne un nœud coulant de crin ou de ficelle; on embarrasse de branchages le reste du sentier où l'on a placé le rejet; ou bien si l'on tend sur les pâquis, on y pique des genêts ou des genievres en files, pliés de manière qu'il ne reste que le petit passage qu'occupe le piége, afin de déterminer la bécasse, qui suit les sentiers et n'aime pas s'élever ou sauter, à passer le pas du trébuchet, qui part dès qu'il est heurté; et l'oiseau, saisi par le nœud coulant, est emporté en l'air par la branche qui se redresse. La bécasse, ainsi suspendue, se débat beaucoup, et le chasseur doit faire plus d'une tournée dans sa tendue le soir et plus d'une encore sur la fin de la nuit : sans quoi le renard, chasseur plus diligent et averti de loin par les battemens d'ailes de ces oiseaux, arrive et les emporte les uns après les autres; et sans se donner le temps de les manger, il les cache en différens endroits pour les retrouver au besoin. Au reste, on reconnoît les lieux que hante la bécasse à ses fientes, qui sont de larges fécules blanches et sans odeur. Pour l'attirer sur les pâquis où il n'y a point de sentiers, on y trace des sillons : elle les suit, cherchant les vers dans la terre remuée, et donne en même temps dans les collets ou lacets de crin disposés le long du sillon.

Mais n'est-ce pas trop de piéges pour un oiseau qui n'en sait éviter aucun? La bécasse est d'un instinct obtus et d'un naturel stupide; elle est *moult sotte bête*, dit Belon. Elle l'est vraiment beaucoup si elle se laisse prendre de la maniere qu'il raconte et qu'il nomme *folâtrerie*. Un homme couvert d'une cape de couleur de feuille sèche, marchant courbé sur deux courtes béquilles, s'approche doucement, s'arrêtant lorsque la bécasse le fixe, continuant d'aller lorsqu'elle recommence à errer, jusqu'à ce qu'il la voie arrêtée la tête basse; alors, frappant doucement de ses deux bâtons l'un contre l'autre, *la bécasse s'y amusera et affolera tellement*, dit notre naturaliste, que le chasseur l'approchera d'assez près pour lui passer un lacet au cou.

Est-ce en la voyant se laisser approcher ainsi que les anciens ont dit qu'elle avoit pour l'homme un merveilleux penchant? En ce cas elle le placerait bien mal et dans son plus grand ennemi. Il est vrai qu'elle vient, en longeant les bois, jusque dans les haies des fermes et des maisons champêtres. Aristote le remarque; mais Albert se trompe en disant qu'elle cherche les lieux cultivés et les jardins, pour y recueillir des semences, puisque la bécasse ni même aucun oiseau de son genre ne touchent aux fruits et aux graines; la forme de leur bec, étroit, très-long, et tendre à la pointe, leur interdiroit seule cette sorte d'aliment; et en effet la bécasse ne se nourrit que de vers [1]; elle fouille dans la

1. Dès qu'elles entrent dans le bois, elles courent sur les tas de feuilles sèches, elles les retournent ou les écartent pour prendre les vers qui

terre molle des petits marais et des environs des sources, sur les pâquis fangeux et dans les prés humides qui bordent les bois. Elle ne gratte point la terre avec les pieds; elle détourne seulement les feuilles avec son bec, les jetant brusquement à droite et à gauche. Il paroît qu'elle cherche et discerne sa nourriture par l'odorat plutôt que par les yeux, qu'elle a mauvais; mais la nature semble lui avoir donné dans l'extrémité du bec un organe de plus et un sens particulier approprié à son genre de vie; la pointe en est charnue plutôt que cornée, et paroît susceptible d'une espèce de tact propre à démêler l'aliment convenable dans la terre fangeuse; et ce privilége d'organisation a de même été donné aux bécassines et apparemment aussi aux chevaliers, aux barges, et autres oiseaux qui fouillent la terre humide pour trouver leur pâture [1].

Du reste le bec de la bécasse est rude, et comme barbelé aux côtés vers son extrémité, et creusé sur sa longueur de rainures profondes; la mandibule supérieure forme seule la pointe arrondie du bec, en débordant la mandibule inférieure, qui est comme tronquée et vient s'adapter en dessous par un joint oblique. C'est de la longueur de son bec que cet oiseau a pris son nom dans la plupart des langues, à remonter jusqu'à la grecque. Sa tête, aussi remarquable que son bec, est plus carrée que ronde, et les os du crâne font un angle presque droit sur les orbites des yeux. Son plumage, qu'Aristote compare à celui du francolin, est trop connu pour le décrire; et les beaux effets de clair-obscur que des teintes hachées, fondues, lavées de gris, de bistre, et de terre d'ombre, y produisent, quoique dans le genre sombre, seroient difficiles et trop longs à décrire dans le détail.

Nous avons trouvé à la bécasse une vésicule du fiel, quoique Belon se soit persuadé qu'elle n'en avoit point : cette vésicule verse sa liqueur par deux conduits dans le duodénum. Outre les deux cœcums ordinaires, nous en avons trouvé un troisième placé à environ sept pouces des premiers et qui avoit avec l'intestin une communication tout aussi manifeste; mais comme nous ne l'avons observé que sur un seul individu, ce troisième cœcum est peut-être une variété individuelle, ou un simple accident. Le gésier est musculeux, doublé d'une membrane ridée sans adhérence; on y trouve souvent de petits graviers, que l'oiseau avale sans doute en mangeant les vers de terre. Le tube intestinal a deux pieds neuf pouces de longueur.

Gesner donne la grosseur de la bécasse avec plus de justesse en l'égalant à la perdrix que ne fait Aristote, qui la compare à la poule, et cette comparaison semble nous indiquer que la race commune des poules chez les Grecs était bien plus petite que la nôtre. Le corps de la bécasse est en tout temps fort charnu et très-gras sur la fin de l'automne [2]; c'est alors et pendant la plus grande partie de l'hiver qu'elle fait un mets recherché [3], quoique sa chair soit noire et ne soit pas fort tendre; mais, comme chair ferme, elle a la propriété de se conserver long-temps; on la cuit sans ôter les entrailles, qui, broyées avec ce qu'elles contiennent, font le meilleur assaisonnement de ce gibier. On observe que les chiens n'en mangent point : il faut que ce fumet ne leur convienne pas et même qu'il leur répugne beaucoup; car il n'y a guère que les barbets qu'on puisse accoutumer à rapporter la bécasse. La chair des jeunes a moins de fumet, mais elle est plus tendre et plus blanche que celle des bécasses adultes; toutes s'amaigrissent à mesure que le printemps s'avance; et celles qui restent en été sont, dans cette saison, dures, sèches, et d'un fumet trop fort.

C'est à la fin de l'hiver, c'est-à-dire au mois de mars, que presque toutes les bécasses quittent nos plaines pour retourner sur les montagnes, rappelées par l'amour à la solitude, si douce avec ce sentiment. On voit ces oiseaux au printemps partir appariés; ils volent alors rapidement et sans s'arrêter pendant la nuit; mais le matin ils se cachent dans les bois pour y passer la journée et en partent le soir pour continuer leur

sont dessous. Les bécasses ont cette habitude commune avec les vanneaux et les pluviers, qui les prennent par le même moyen sous l'herbe ou le blé vert. Mais j'ai observé que ces derniers oiseaux, dont j'ai élevé plusieurs dans mon jardin, frappoient la terre avec le pied autour des trous où il y avoit des vers, apparemment pour les faire sortir de leur retraite au moyen de la commotion, et les prenoient souvent même avant qu'ils fussent entièrement sortis de terre. (*Note communiquée par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.*)

1. Cette belle remarque nous est communiquée par M. Hébert.

2. Olina et Longolius disent qu'on l'engraisse avec une pâte faite de farine de blé sarrasin (*farina d'orzo*) et de figues sèches; ce qui nous paroît difficile pour un oiseau si sauvage, et inutile pour un gibier aussi gras dans sa saison.

3. Il paroît, au récit d'Olina, que la chasse en continue tout l'hiver en Italie. Les grands froids au fort de l'hiver, dans nos provinces, obligent les bécasses de s'éloigner un peu; cependant il en reste encore quelques-unes dans nos bois, près des fontaines chaudes.

route [1]. Tout l'été ils se tiennent dans les lieux les plus solitaires et les plus élevés des montagnes où ils nichent, comme dans celles de Savoie, de Suisse, du Dauphiné, du Jura, du Bugey et des Vosges : il en reste quelques-uns dans les cantons élevés de l'Angleterre et de la France, comme en Bourgogne, en Champagne, etc. Il n'est pas même sans exemple que quelques couples de bécasses se soient arrêtées dans nos provinces de plaines et y aient niché, retardées apparemment par quelques accidens, et surprises dans la saison de l'amour loin des lieux où les portent leurs habitudes naturelles. Edwards a pensé qu'elles alloient toutes, comme tant d'autres oiseaux, dans les contrées les plus reculées du nord : apparemment il n'étoit pas informé de leur retraite aux montagnes et de l'ordre de leurs routes, qui, tracées sur un plan différent de celui des autres oiseaux, ne se portent et ne s'étendent que de la montagne à la plaine et de la plaine à la montagne.

La bécasse fait son nid par terre, comme tous les oiseaux qui ne se perchent pas : ce nid est composé de feuilles ou d'herbes sèches, entremêlées de petits brins de bois; le tout rassemblé sans art et amoncelé contre un tronc d'arbre, ou sous une grosse racine. On y trouve quatre ou cinq œufs oblongs un peu plus gros que ceux du pigeon commun : ils sont d'un gris roussâtre, marbré d'ondes plus foncées et plus noirâtres. On nous a apporté un de ces nids avec des œufs dès le 15 avril. Lorsque les petits sont éclos, ils quittent le nid et courent, quoique encore couverts de poil follet; ils commencent même à voler avant d'avoir d'autres plumes que celles des ailes : ils fuient aussi voletant et courant quand ils sont découverts; on a vu la mère et le père prendre sous leur gorge un des petits, le plus foible sans doute, et l'emporter ainsi à plus de mille pas. Le mâle ne quitte pas la femelle tant que les petits ont besoin de leurs secours : il ne fait entendre sa voix que dans le temps de leur éducation et de ses amours; car il est muet, ainsi que la femelle, pendant le reste de l'année [2]. Quand elle couve, le mâle est presque toujours couché près d'elle et ils semblent encore jouir en reposant mutuellement leur bec sur le dos l'un de l'autre. Ces oiseaux, d'un naturel solitaire et sauvage, sont donc aimans et tendres : ils deviennent même jaloux ; car l'on voit les mâles se battre jusqu'à se jeter par terre et se piquer à coups de bec, en se disputant la femelle ; ils ne deviennent donc stupides et craintifs qu'après avoir perdu le sentiment de l'amour, presque toujours accompagné de celui du courage.

L'espèce de la bécasse est universellement répandue; Aldrovande et Gesner en ont fait la remarque. On la trouve dans les contrées du midi comme dans celles du nord, dans l'Ancien et dans le Nouveau-Monde; on la reconnoît dans toute l'Europe, en Italie, en Allemagne, en France, en Pologne, en Russie, en Silésie, en Suède, en Norwége, et jusqu'en Groenland, où elle a le nom de *sauarsuck*, et où, par un composé suivant le génie de la langue, les Groenlandois en ont un pour signifier *le chasseur aux bécasses ;* en Islande la bécasse fait partie du gibier qui abonde sur cette île, quoique semée de glaces; on la retrouve aux extrémités septentrionales et orientales de l'Asie, où elle est commune, puisqu'elle est nommée dans les langues kamtschadales, koriaques, et kouriles. M. Gmelin en a vu quantité à Mangasea et en Sibérie sur le Jénisca ; et, quoique les bécasses y soient en grand nombre, elles ne font qu'une très-petite partie de cette multitude d'oiseaux d'eau et de rivage de toute espèce, qui, dans cette saison, se rassemblent sur les bords et les eaux de ce fleuve.

La bécasse se trouve de même en Perse, en Égypte aux environs du Caire; et ce sont apparemment celles qui vont dans ces régions qui passent à Malte en novembre, par les vents du nord et de nord-est, et ne s'y arrêtent qu'autant qu'elles y sont retenues par le vent. En Barbarie elles paroissent, comme dans nos contrées, en octobre et jusqu'en mars; et il est assez singulier que cette espèce remplisse en même temps le nord et le midi, ou du moins puisse s'habituer dans la zone torride, en paroissant naturelle aux zones froides; car M. Adanson a trouvé la bécasse dans les îles du Sénégal; d'autres voyageurs l'ont vue en Guinée et sur la côte d'Or; Kæmpfer en a remarqué en mer, entre la Chine et le Japon, et il paroît que Knox les a aperçues à Ceylan. Et puisque la bécasse occupe tous les climats et se trouve dans le nord de l'ancien continent, il n'est pas étonnant qu'elle se retrouve au Nouveau-Monde : elle est commune aux Illinois et dans toute la partie méridionale du Canada,

1. Observation faite par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.

2. Ces petits cris ont des tons différens, passant du grave à l'aigu, *go*, *go*, *go*, *go ; pidi*, *pidi*, *pidi ; cri*, *cri*, *cri*, *cri :* ces derniers semblent être de colère entre plusieurs mâles rassemblés. Ils ont aussi une espèce de croassement, *couan*, *couan*, et un certain grondement, *frou*, *frou*, *frou*, lorsqu'ils se poursuivent.

ainsi qu'à la Louisiane, où elle est un peu plus grosse qu'en Europe ; ce que l'on attribue à l'abondance de nourriture. Elle est plus rare dans les provinces plus septentrionales de l'Amérique. Mais la bécasse de la Guiane, connue à Cayenne sous le nom de *bécasse des savanes*, nous paroît assez différer de la nôtre pour former une espèce séparée ; nous la donnerons après avoir décrit les variétés peu nombreuses de cette espèce en Europe.

Variétés de la bécasse.

I.

LA BÉCASSE BLANCHE.

Cette variété est rare, du moins dans nos contrées. Quelquefois son plumage est tout blanc, plus souvent encore mêlé de quelques ondes de gris ou de marron ; le bec est d'un blanc jaunâtre ; les pieds sont d'un jaune pâle avec des ongles blancs, ce qui semble-roit indiquer que cette blancheur tient à une dégénération différente du changement de noir en blanc qu'éprouvent les animaux dans le nord ; et cette dégénération dans l'espèce de la bécasse est assez semblable à celle du nègre blanc dans l'espèce humaine.

II.

LA BÉCASSE ROUSSE.

Dans cette variété tout le plumage est roux sur roux, par ondes plus foncées sur un fond plus clair ; elle paroît encore plus rare que la premiere. L'une et l'autre furent tuées à la chasse du roi, au mois de décembre 1775, et sa majesté nous fit l'honneur de nous les envoyer par M. le comte d'Angiviller, pour être placées dans son Cabinet d'histoire naturelle.

III.

Les chasseurs prétendent distinguer deux races de bécasses [1], la grande et la petite : mais comme le naturel et les habitudes sont les mêmes dans ces deux bécasses, et qu'en tout le reste elles se ressemblent, nous ne regarderons cette petite différence de taille que comme accidentelle ou individuelle, ou comme celle du jeune à l'adulte, laquelle par conséquent ne constitue pas deux races séparées entre deux oiseaux qui du reste sont les mêmes, puisqu'ils s'unissent et produisent ensemble.

1. J'ai remarqué plusieurs fois qu'il paroît y avoir deux espèces de bécasses. Les premières qui arrivent sont les plus grosses ; elles ont les pieds gris, tirant légèrement sur le rose : les autres sont plus petites ; leur plumage est semblable à celui de la grande bécasse, mais elles ont les pieds de couleur bleue ; et on a observé que lorsque l'on prend cette petite espèce aux environs de Montreuil en Picardie, la grande bécasse y devient plus rare. (*Note communiquée par M. Baillon de Montreuil-sur-Mer.*

OISEAU ÉTRANGER
QUI A RAPPORT A LA BÉCASSE.

LA BÉCASSE DES SAVANES.

Cette bécasse de la Guiane, n° 895, quoique du quart plus petite que celle de France, a néanmoins le bec encore plus long ; elle est aussi un peu plus haut montée sur ses pieds, qui sont bruns comme le bec. Le gris blanc, coupé et varié par barres de noir, domine dans son plumage, moins mêlé de roux que celui de notre bécasse. Avec ces différences extérieures que le climat a fait naître, celles des mœurs et des habitudes qu'il produit aussi se reconnoissent dans la bécasse des savanes ; elle demeure habituellement dans ces immenses prairies naturelles d'où l'homme et les chiens ne l'ont point encore chassée, parce qu'ils n'y sont point établis ; elle se tient dans les *coulées ;* on appelle ainsi les enfoncemens des savanes, où il y a toujours de la vase et des herbes épaisses et hautes, évitant néanmoins celles où la marée monte et dont l'eau est salée. Dans la saison des pluies ces petites bécasses cherchent les hauteurs et s'y tiennent dans les herbes : c'est là qu'elles s'apparient et qu'elles nichent sur de petites élévations dans des trous tapissés d'herbes sèches. Les pontes ne sont que de deux œufs ; mais elles se réitèrent et ne finissent qu'en juillet. Les pluies passées, ces bécasses reviennent aux

coulées, c'est-à-dire des lieux élevés aux plus bas; ce qui leur est commun avec les bécasses d'Europe. Le feu qu'on met souvent aux savanes en septembre et octobre les chassant devant lui, elles refluent en grand nombre dans les lieux voisins des parties incendiées : mais elles semblent éviter les bois; et lorsqu'on les poursuit, elles n'y font jamais remise, et s'en détournent pour regagner les savanes. Cette habitude est contraire à celle de la bécasse d'Europe : néanmoins elles partent comme cette dernière, toujours sous les pieds du chasseur; elles ont la même pesanteur en se levant, le même vol bruyant, et elles fientent de même en commençant à filer. Lorsqu'une de ces bécasses est tirée, elle ne va pas se reposer loin, mais fait plusieurs tours avant de s'abattre. Communément elles partent deux à deux, quelquefois trois ensemble; et lorsqu'on en voit une, on peut être assuré que la seconde n'est pas loin. On les entend, à l'approche de la nuit, se rappeler par un cri de ralliement un peu rauque, assez semblable à cette voix basse, *ka, ka, ka, ka*, que fait souvent entendre la poule domestique; elles se promènent la nuit, et on les voit, au clair de la lune, venir se poser jusqu'aux portes des habitations. M. de La Borde, qui a fait ces observations à Cayenne, nous assure que la chair de la bécasse des savanes est au moins aussi bonne que celle de la bécasse de France.

LA BÉCASSINE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

La bécassine est très-bien nommée, puisqu'en ne la considérant que par la figure on pourroit la prendre pour une petite espèce de bécasse. *Ce seroit une petite bécasse*, dit Belon, *si elle n'étoit de mœurs différentes.* En effet, la bécassine, n° 883, a, comme la bécasse, le bec très-long et la tête carrée; le plumage madré de même, excepté que le roux s'y mêle moins et que le gris blanc et le noir y dominent : mais ces ressemblances, bornées à l'extérieur, n'ont pas pénétré l'intérieur; le résultat de l'organisation n'est pas le même, puisque les habitudes naturelles sont opposées. La bécassine ne fréquente pas les bois; elle se tient dans les endroits marécageux des prairies, dans les herbages et les osiers qui bordent les rivières : elle s'élève si haut en volant qu'on l'entend encore lorsqu'on l'a perdue de vue; elle a un petit cri chevrotant, *mée, mée, mée*, qui lui a fait donner par quelques nomenclateurs le surnom de *chèvre volante;* elle jette aussi, en prenant son essor, un petit cri court et sifflé; elle n'habite les montagnes en aucune saison : elle diffère donc de la bécasse par le naturel et par les habitudes, autant qu'elle lui ressemble par le plumage et la figure.

En France les bécassines paroissent en automne. On en voit quelquefois trois ou quatre ensemble; mais le plus souvent on les rencontre seules. Elles partent de loin, d'un vol très-preste; et, après trois crochets, elles filent deux ou trois cents pas, ou poinçonnent en s'élevant à perte de vue. Le chasseur sait faire fléchir leur vol, et les amener près de lui en imitant leur voix. Il en reste toute l'hiver dans nos contrées autour des fontaines. Au printemps elles repassent en grand nombre, et il paroît que cette saison est celle de leur arrivée en plusieurs pays où elles nichent, comme en Allemagne, en Silésie, en Suisse : mais en France il n'en reste que quelques-unes pendant l'été, et elles nichent dans nos marais. Willughby l'observe de même pour l'Angleterre. On trouve leur nid en juin; il est placé à terre, sous quelque grosse racine d'aune ou de saule, dans les endroits marécageux où le bétail ne peut parvenir; il est fait d'herbes sèches et de plumes, et contient quatre ou cinq œufs de forme oblongue, d'une couleur blanchâtre avec des taches rousses. Les petits quittent le nid en sortant de la coque; ils paroissent laids et informes : la mère ne les en aime pas moins; elle en a soin jusqu'à ce que leur grand bec trop mou soit devenu plus ferme et ne les quitte que quand ils peuvent aisément se pourvoir d'eux-mêmes.

La bécassine pique continuellement la terre, sans qu'on puisse bien dire ce qu'elle mange. On ne trouve dans son estomac qu'un résidu terreux et des liqueurs, qui sont apparemment la substance fondue des vers dont elle se nourrit; car Aldrovande remarque qu'elle a le bout de la langue termine

comme les pics par une pointe aiguë, propre à percer les vers qu'elle fouille dans la vase. Dans cette espèce de bécassine la tête a un mouvement naturel de balancement horizontal, et la queue un mouvement de haut en bas; elle marche pas à pas, la tête haute, sans sautiller ni voltiger : mais on la surprend rarement dans cette situation; car elle se tient soigneusement cachée dans les roseaux et les herbes des marais fangeux, où les chasseurs ne peuvent aller trouver ces oiseaux qu'avec des espèces de raquettes faites de planches légères, mais assez larges pour ne point enfoncer dans le limon; et comme la bécassine part de loin et très-rapidement, et qu'elle fait plusieurs crochets avant de filer, il n'y a pas de tiré plus difficile : on la prend plus aisément avec un rejet semblable à celui qu'on place dans les sentiers des bois pour prendre la bécasse.

La bécassine est ordinairement fort grasse; et sa graisse, d'une saveur fine, n'a rien du dégoût des graisses ordinaires; on la cuit comme la bécasse, sans la vider, et partout on la recherche comme un gibier exquis.

Au reste, quoiqu'on ne manque guère de trouver en automne des bécassines dans nos marais, l'espèce n'en est pas aussi nombreuse aujourd'hui qu'elle l'étoit ci-devant; mais elle est répandue encore plus universellement que celle de la bécasse; on la rencontre dans toutes les parties du monde : quelques voyageurs éclairés en ont fait la remarque. On nous l'a envoyée de Cayenne, où on l'appelle *bécassine de savane;* M. Frézier l'a trouvée dans les campagnes du Chili; elle est commune à la Louisiane, où elle vient jusqu'auprès des habitations, de même qu'au Canada et à Saint-Domingue. Dans l'ancien continent on la trouve depuis la Suède et la Sibérie jusqu'à Ceylan et au Japon; nous l'avons reçue du cap de Bonne-Espérance [1]; elle s'est portée sur les terres lointaines de l'Océan austral; aux îles Malouines, où M. de Bougainville l'a vue, et où il remarque qu'elle a des habitudes conformes à ces lieux solitaires, où rien ne l'inquiète : son nid est au milieu de la campagne; on la tire aisément; elle n'a nulle défiance, et ne fait point le crochet en partant; nouvelle preuve que les habitudes timides des animaux fugitifs devant l'homme leur sont imprimées par la crainte : et cette crainte dans la bécassine paroît encore se réunir à la forte aversion qu'elle a pour l'homme, car elle est du nombre de ces oiseaux qu'en aucune manière on ne peut apprivoiser. Longolius assure qu'on peut élever et tenir la bécasse en volière, et même la nourrir pour l'engraisser, mais que la chose a été tentée sur la bécassine inutilement et sans succès.

Il paroît qu'il y a dans cette espèce une petite race comme dans celle de la bécasse; car, indépendamment de la petite bécassine, surnommée *la sourde*, dont nous allons parler, il s'en trouve entre celles de l'espèce ordinaire de grandes et d'autres plus petites : mais cette différence de taille, qui n'est accompagnée d'aucune autre ni dans les mœurs ni dans le plumage, n'indique tout au plus qu'une diversité de race, ou peut-être une variété purement accidentelle et individuelle qui ne tient point au sexe; car on ne connoît aucune différence apparente entre le mâle et la femelle dans cette espèce, non plus que dans la suivante.

1. Cette bécassine du cap de Bonne-Espérance est un peu plus grande, avec le bec encore plus long et les jambes un peu plus grosses que la nôtre; ce qui n'empêche pas qu'on ne les reconnoisse très-clairement pour être de la même espèce. Elle est différente d'une autre bécassine du Cap, qui y paroît indigène, et que nous donnerons tout-à-l'heure.

LA PETITE BÉCASSINE, SURNOMMÉE *LA SOURDE*.

SECONDE ESPÈCE.

La petite bécassine, nº 884, n'a que moitié de la grandeur de l'autre, *d'où vient*, dit Belon, *que les pourvoyeurs l'appellent deux pour un*. Elle se cache dans les roseaux des étangs, sous les joncs secs et les glaïeuls tombés au bord des eaux; elle s'y tient si obstinément cachée qu'il faut presque marcher dessus pour la faire lever, et qu'elle part sous les pieds comme si elle n'entendoit rien du bruit que l'on fait en venant à elle : c'est de là que les chasseurs l'ont appelée *la sourde*. Son vol est moins rapide et plus direct que celui de la grande bécassine; sa chair n'est pas d'un goût moins délicat, et

sa graisse est aussi fine; mais l'espèce n'en paroît pas aussi nombreuse, ou du moins n'est pas aussi généralement répandue. Willughby, qui écrivoit en Angleterre, remarque qu'elle y est moins commune que la grande bécassine. Linnæus n'en fait pas mention dans le dénombrement des oiseaux de Suède; cependant elle se trouve en Danemarck, suivant M. Brunnich. Cette petite bécassine a le bec moins long à proportion que l'autre. Son plumage est le même, avec quelques reflets cuivreux sur le dos et de longs traits de pinceaux roussâtres sur des plumes couchées aux côtés du dos, et qui, étant allongées, soyeuses, et comme effilées, ont apparemment donné lieu au nom de *haar-schuepff*, que les Allemands lui donnent, selon M. Klein.

Ces petites bécassines restent presque tout l'année et nichent dans nos marais. Leurs œufs, de même couleur que ceux de la grande bécassine, sont seulement plus petits à proportion de l'oiseau, qui n'est pas plus gros qu'une alouette. On a souvent pris cette petite bécassine pour le mâle de la grande, et Willughby corrige cette erreur populaire en avouant qu'il le croyoit lui-même avant de les avoir comparées; ce qui n'a pas empêché Albin de tomber de nouveau dans cette même erreur.

LA BRUNETTE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Willughby donne cet oiseau sous le nom de *dunlin*, qui peut se rendre par *brunette*. Il le dit indigène aux parties septentrionales de l'Angleterre. C'est une petite bécassine de la taille de la précédente, et qui paroît en différer assez peu. Elle a le ventre noirâtre, ondé de blanc, et le dessus du corps tacheté de noir et d'un peu de blanc sur un fond brun roux; du reste, elle est de la même figure et a les mêmes habitudes que notre petite bécasse. Ainsi c'est une espèce très-voisine ou peut-être une simple variété de l'espèce précédente.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BÉCASSINES.

LA BÉCASSINE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Elle est un peu plus grande que notre bécassine commune, mais elle a le bec beaucoup moins long. Les couleurs de son plumage sont un peu moins sombres : un gris bleuâtre haché de petites ondes noires fait le fond du manteau, que traverse une ligne blanche tirée de l'épaule au croupion; une petite zone noire marque le haut de la poitrine; le ventre est blanc; la tête est coiffée de cinq bandes, l'une roussâtre au sommet, deux grises de chaque côté, puis deux blanches qui engagent l'œil et s'étendent en arrière, n° 270.

LA BÉCASSINE DE MADAGASCAR.

SECONDE ESPÈCE.

Cette bécassine, n° 922, est très-jolie par disposition et le mélange des couleurs de n plumage : la tête et le cou sont de cou- ur rousse, traversée d'un trait blanc qui sse sur l'œil et qui est surmonté d'un ait noir; le bas du cou est ceint d'un large llet noir; les plumes du dos sont noirâ- es, festonnées de gris; le roussâtre, le gris, noirâtre, sont coupés sur les couvertures l'aile par de petits festons ondoyans et serrés; les pennes moyennes de l'aile et celles de la queue sont coupées transversalement par bandes variées de cet agréable mélange, séparées par trois ou quatre rangs de taches ovales d'un beau roux clair, encadré de noir; les grandes pennes sont traversées de bandes alternativement noires et rousses; le dessous du corps est blanc. Cette bécassine a près de dix pouces de longueur.

LA BÉCASSINE DE LA CHINE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cette bécassine, n° 881, est un peu oins grosse que notre grande bécassine; ais elle est un peu plus haute sur jambes : le a le bec presque aussi long. Son plumage t moins sombre : il est chamarré sur le anteau par taches assez larges et par fes- ns de gris brun, de bleuâtre, de noir et roux clair; la poitrine est ornée d'un large ston noir : le dessous du corps est blanc; cou est piqueté de gris blanc et de rous- tre, et la tête est traversée de traits noirs blancs.

La *bécassine de Madras*, donnée par M. Brisson, auroit assez de rapport par les couleurs, telles qu'il les décrit, avec cette bécassine de la Chine; mais un caractère qui manque à celle-ci est ce *doigt postérieur aussi long que ceux du devant* que M. Brisson attribue à la bécassine de Madras, et qui, ce semble, dans les règles de la nomenclature, auroit dû lui faire exclure cet oiseau du genre des bécassines.

LES BARGES.

De tous ces êtres légers sur lesquels la ature a répandu tant de vie et de grâce, qu'elle paroît avoir jetés à travers la grande ène de ses ouvrages pour animer le vide e l'espace et y produire du mouvement, s oiseaux de marais sont ceux qui ont eu moins de part à ses dons : leurs sens sont tus, leur instinct est réduit aux sensations s plus grossières, et leur naturel se borne chercher alentour des marécages leur pâ- ure sur la vase ou dans la terre fangeuse, omme si ces espèces, attachées au premier imon, n'avoient pu prendre part au pro- rès plus heureux et plus grand qu'ont fait uccessivement toutes les autres productions de la nature, dont les développemens se sont étendus et embellis par les soins de l'homme, tandis que ces habitans des marais sont restés dans l'état imparfait de leur nature brute.

En effet, aucun d'eux n'a les grâces ni la gaieté de nos oiseaux des champs; ils ne savent point, comme ceux-ci, s'amuser, se réjouir ensemble, ni prendre de doux ébats entre eux sur la terre ou dans l'air; leur vol n'est qu'une fuite, une traite rapide d'un froid marécage à un autre; retenus sur le sol humide, ils ne peuvent, comme les hôtes des bois, se jouer dans les rameaux ni même s'y poser; ils gisent à terre et se tien-

nent à l'ombre pendant le jour; une vue foible, un naturel timide, leur font préférer l'obscurité de la nuit ou la lueur des crépuscules à la clarté du jour, et c'est moins par les yeux que par le tact ou par l'odorat qu'ils cherchent leur nourriture. C'est ainsi que vivent les bécasses, les bécassines, et la plupart des autres oiseaux des marais, entre lesquels les barges forment une petite famille immédiatement au dessous de celle de la bécasse : elles ont la même forme de corps, mais les jambes plus hautes et le bec encore plus long, quoique conformé de même, à pointe mousse et lisse, droit ou un peu fléchi et légèrement relevé. Gesner se trompe en leur prêtant un bec aigu et propre à darder les poissons : les barges ne vivent que des vers et vermisseaux qu'elles tirent du limon. On trouve dans leur gésier des graviers, la plupart transparens, et tout semblables à ceux que contient aussi le gésier de l'avocette [1]. Leur voix est assez extraordinaire; car Belon la compare au b ment étouffé d'une chèvre. Ces oiseaux s inquiets et partent de loin, et jettent cri de frayeur en partant. Ils sont rares d les contrées éloignées de la mer et ils se p sent dans les marais salés. Ils ont sur côtes et en particulier sur celles de Pic die [2] un passage régulier dans le mois septembre; on les voit en troupes et on entend passer très-haut le soir au clair lune. La plupart s'abattent dans les mara la fatigue les rend alors moins fuyards. ne reprennent leur vol qu'avec peine; m ils courent comme des perdrix, et le ch seur, en les tournant, les rassemble as pour en tuer plusieurs d'un seul coup. ne séjournent qu'un jour ou deux dans même lieu, et souvent dès le lendemain n'en trouve plus un seul dans ces mara où ils étoient la veille en si grand nomb Ils ne nichent pas sur nos côtes. Leur ch est délicate et très-bonne à manger.

Nous distinguons huit espèces dans genre de ces oiseaux.

1. Observation faite par M. Baillon, sur les barges de passage sur les côtes de Picardie, et qui lui fait penser que ces oiseaux et l'avocette viennent alors des mêmes pays.

2. Les barges s'appellent *taterlas* en Picardie.

LA BARGE COMMUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le plumage de cette barge, n° 874, est d'un gris uniforme, à l'exception du front et de la gorge, dont la couleur est roussâtre; le ventre et le croupion sont blancs; les grandes pennes de l'aile sont noirâtres au dehors, blanchâtres en dedans; les pennes moyennes et les grandes couvertures ont beaucoup de blanc; la queue est noirâtre et terminée de blanc; les deux plumes extérieures sont blanches; le bec est noir à la pointe et rougeâtre dans sa longueur, qui est de quatre pouces; les pieds, avec la partie nue des jambe en ont quatre et demi. La longueur total de la pointe du bec au bout de la queu est de seize pouces et de dix-huit jusqu'a bout des doigts.

M. Hébert nous a dit avoir tué quelqu barges de cette espèce en Brie. Il paro donc qu'elles s'abattent quelquefois dans milieu des terres, ou qu'elles y sont poussé par quelque coup de vent.

LA BARGE ABOYEUSE.

SECONDE ESPÈCE.

Il faut que le cri de cet oiseau ressemble à un aboiement, puisqu'il a pris chez les Anglois le nom d'*aboyeur* (*barker*), sous lequel Albin et ensuite M. Adanson l'ont indiqué. La dénomination de *barge grise* qu'elle porte dans les planches enluminées n° 876, ne la distingue pas assez de la pre mière espèce, qui est grise aussi et mém plus uniformément que celle-ci, dont le man teau gris brun est frangé de blanchâtre au-

our de chaque plume; celles de la queue ont rayées transversalement de blanc et de noirâtre. Cette barge diffère aussi de la première par la grandeur; elle n'a que quatorze pouces de longueur de la pointe du bec au bout des doigts.

Elle habite les marécages des côtes maritimes de l'Europe, tant de l'Océan que de la Méditerranée. On la trouve dans les marais salans, et, comme les autres barges, elle est timide et fuit de loin; elle ne cherche aussi sa nourriture que pendant la nuit.

LA BARGE VARIÉE[1].

TROISIÈME ESPÈCE.

Si la plupart des nomenclateurs n'avoient pas donné cette barge comme distinguée de la précédente et sous des noms différens, nous ne ferions de toutes deux qu'une seule et même espèce : les couleurs du plumage sont les mêmes; la forme, entièrement semblable, ne diffère qu'en ce que celle-ci est un peu plus grande, ce qui n'indique pas toujours une diversité d'espèces; car l'observation nous a souvent démontré que dans la même espèce il se trouve des variétés dans lesquelles le bec et les jambes sont quelquefois plus longs ou plus courts d'un demi-pouce. Tout le plumage de cette barge est, comme celui de l'aboyeuse, varié de blanc, et cette couleur frange et encadre le gris brun des plumes du manteau; la queue est rayée de même et le dessous du corps est blanc. Les Allemands donnent à toutes deux le nom de *meer houn;* les Suédois les appellent *gloutt.* Ces noms paroissent exprimer un aboiement. Seroit-ce sur ce même nom que Gesner, par une fausse analogie, auroit pris ces barges pour l'oiseau *glottis* d'Aristote, dont il a fait ailleurs une poule sultane ou un râle? Albin tombe ici dans une erreur palpable, en prenant cette barge pour la femelle du chevalier aux pieds rouges.

1. Même espèce que la précédente.

LA BARGE ROUSSE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Elle est à peu près de la grosseur de l'aboyeuse; elle a tout le devant du corps et le cou d'un beau roux; les plumes du manteau, brunes et noirâtres, sont légèrement frangées de blanc et de roussâtre; la queue est rayée transversalement de cette dernière couleur et de brun. On voit cette barge, n° 900, sur nos côtes; elle se trouve aussi dans le nord et jusqu'en Laponie. On la retrouve en Amérique; elle a été envoyée de la baie d'Hudson en Angleterre. C'est un exemple de plus de ces espèces aquatiques communes aux terres du nord des deux continens.

LA GRANDE BARGE ROUSSE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cette barge est en effet plus grande que la précédente; mais elle n'a de roux que le cou, et des bords roussâtres aux plumes noirâtres du dos; la poitrine et le ventre sont rayés transversalement de noirâtre sur un fond blanc sale. La longueur de cette barge, n° 916, du bec aux ongles, est de dix-sept pouces. Outre ces différences, qui paroissent la distinguer assez de la barge rousse, un observateur nous assure que ces deux espèces passent toujours séparément sur nos côtes. La grande barge rousse diffère même de toutes les autres par les mœurs, s'il est vrai, comme le dit Willughby, qu'elle se promène, la tête haute, sur les plages sablonneuses et découvertes, sans chercher à se cacher. Le

même naturaliste observe que c'est mal à propos qu'on lui donne en quelques endroits de la côte d'Angleterre le nom de *stone-plover*, qui est proprement celui de notre courlis de terre ou grand pluvier; mais c'est encore plus mal à propos que le traducteur d'Albin a rendu les noms de *godwit* et d'*ægocephalus*, qui désignent la barge, par celui de *francolin*. Cette grande barge rousse, qui se trouve sur nos côtes et sur celles d'Angleterre, se porte également sur les côtes de Barbarie où la reconnoît dans la notice que donne le docteur Shaw de son *godwit of Barbary*.

LA BARGE ROUSSE DE LA BAIE D'HUDSON[1].

SIXIÈME ESPÈCE.

Quoiqu'il y ait dans le plumage de cette barge, comparé à celui de la précédente, des différences qui consistent principalement en ce que celle-ci a plus de roux, et que même sa taille soit un peu plus grande, nous ne laissons pas de la regarder comme espèce très-voisine de celle de notre grande barge rousse, et peut-être même l'espèce est-elle originairement la même.

Cette barge rousse de la baie d'Hudson est, comme l'observe Edwards, la plus grande espèce de ce genre; elle a seize pouces du bout du bec à celui de la queue et dix-neuf à celui des doigts. Tout son plumage sur le manteau est d'un fond brun roux, rayé transversalement de noir; les premières grandes pennes de l'aile sont noirâtres, les suivantes d'un rouge-bai pointillé de noir; celles de la queue sont rayées transversalement de cette même couleur et de roux.

1. Variété de l'espèce précédente.

LA BARGE BRUNE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Cette barge, n° 875, est de la taille de la barge aboyeuse. Le fond de sa couleur est un brun foncé et noirâtre, relevé de petites lignes blanchâtres, dont les plumes du cou et du dos sont frangées, ce qui les fait paroître agréablement nuées ou écaillées; les pennes moyennes de l'aile et ses couvertures sont de même lisérées et pointillées de blanchâtre par les bords; ses premières grandes pennes ne montrent en dehors qu'un brun uni; celles de la queue sont rayées de brun et de blanc.

LA BARGE BLANCHE.

HUITIÈME ESPÈCE.

M. Edwards observe que le bec de cette barge fléchit en haut comme celui de l'avocette; caractère dont la plupart des barges portent quelque légère trace, mais qui est fortement marqué dans celle-ci. Elle est à peu près de la taille de la barge rousse. Son bec, noir à la pointe, est orangé dans le reste de sa longueur; tout le plumage est blanc, à l'exception d'une teinte de jaunâtre sur les grandes pennes de l'aile et de la queue. Edwards croit que le plumage blanc est la livrée de ces oiseaux à la baie d'Hudson, et qu'ils reprennent leurs plumes brunes en été.

Au reste, il paroît que plusieurs espèces de barges sont descendues plus avant dans les terres de l'Amérique, et qu'elles sont parvenues jusqu'aux contrées méridionales; car Sloane place à la Jamaïque notre troisième espèce; et Fernandès semble désigner deux barges dans la Nouvelle-Espagne par les noms de *chiquatototl*, oiseau semblable à notre bécasse, et *clotototl*, oiseau du même genre, qui se tient à terre sous les tiges de maïs.

1. LA BARGE COMMUNE. 2. LA BARGE ROUSSE

Ordre des Echassiers *Famille des* Longirostres

Genre Bécasse *(Cuvier)*

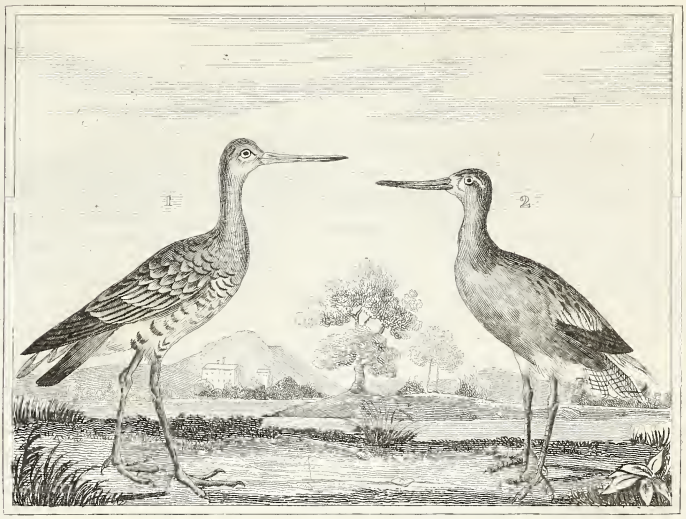

1. LE CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES

2. LE CHEVALIER COMMUN

Ordre des Echassiers *id. . . . id. . . .*

LES CHEVALIERS.

« Les François, dit Belon, voyant un oy-illon haut encruché sur ses jambes, quasi omme étant à cheval, l'ont nommé *cheva-er.* » Il seroit difficile de trouver à ce nom 'autre étymologie : les oiseaux chevaliers ont en effet fort haut montés. Ils sont plus etits de corps que les barges, et néanmoins s ont les pieds tout aussi longs ; leur bec, plus accourci, est au reste conformé de même; t dans la nombreuse suite des espèces di-erses qui de la bécasse descend jusqu'au cin-le, c'est après les barges que doivent se placer s chevaliers : comme elles, ils vivent dans s prairies humides et dans les endroits ma-écageux ; mais ils fréquentent aussi les bords des étangs et des rivières, entrant dans l'eau jusqu'au dessus du genou. Sur les rivages ils courent avec vitesse, *et telle petite corpulence*, dit Belon, *montée dessus si hautes échasses, chemine gaiement et court moult légèrement.* Les vermisseaux sont leur pâture ordinaire; en temps de sécheresse ils se rabattent sur les insectes de terre et prennent des scarabées, des mouches, etc.

Leur chair est estimée : mais c'est un mets assez rare ; car ils ne sont nulle part en grand nombre, et d'ailleurs ils ne se laissent approcher que difficilement : nous connoissons six espèces de ces oiseaux.

LE CHEVALIER COMMUN.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Il paroît être de la grosseur du plovier oré, parce qu'il est fort garni de plumes; : en général les chevaliers sont moins char-us qu'ils ne semblent l'être. Celui-ci, n° 844, près d'un pied du bec à la queue et un peu lus du bec aux ongles. Presque tout son lumage est nué de gris blanc et de roussâ-e; toutes les plumes sont frangées de ces eux couleurs, et noirâtres dans le milieu. es mêmes couleurs de blanc et de roussâtre ont finement pontillées sur la tête et s'éten-ent sur l'aile, dont elles bordent les petites lumes; les grandes sont noirâtres; le des-ous du corps et le croupion sont blancs. I. Brisson dit que les pieds de cet oiseau ont d'un rouge pâle, et en conséquence il ui applique des phrases qui conviennent mieux à l'oiseau de l'espèce suivante. Il se pourroit aussi qu'il y eût variété dans celle-ci, puisque le chevalier représenté dans les planches enluminées a les pieds gris ou noirâtres, de même que le bec.

C'est sur un rapport assez léger de ressemblance dans les couleurs que Belon a cru reconnoître le chevalier dans le *calidris* d'Aristote. Le chevalier fréquente les bords des rivières, se trouve même quelquefois sur nos étangs, mais plus ordinairement sur les rivages de la mer. On en voit dans quelques-unes de nos provinces de France et particulièrement en Lorraine; on en voit aussi sur toutes les plages sablonneuses des côtes d'Angleterre : il s'est porté jusqu'en Suède, en Danemarck, et même en Norwége

LE CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES.

SECONDE ESPÈCE.

Les pieds rouges de ce bel oiseau, n° 845, : rendent d'autant plus remarquable qu'il a lus de la moitié de la jambe nue; son bec, oirâtre à la pointe, est du même rouge vif la racine. Ce chevalier est de la même gran-eur et figure que le précédent; son plumage t blanc sous le ventre, légèrement ondé de ris et de roussâtre sur la poitrine et le devant du cou, varié sur le dos de roux et de noirâtre par petites bandes transversales bien marquées sur les petites pennes de l'aile, dont les grandes sont noirâtres.

C'est certainement de cette espèce que Belon a parlé sous le nom de *chevalier rouge,* quoique M. Brisson, en appliquant cette dénomination à sa seconde espèce, la rapporte

en même temps à la première notice de Belon. M. Ray n'a pas mieux connu cet oiseau, quand il soupçonne que ce pourroit être le même que la grande barge grise.

Le chevalier aux pieds rouges s'appelle *courrier* sur la Saône. Il est connu en Lorraine et dans l'Orléanois, où néanmoins il est assez rare. M. Hébert nous dit en avoir vu dans la Brie en avril. Il se pose sur les étangs, dans les endroits où l'eau n'est pas bien haute. Il a la voix agréable et un petit sifflet semblable à celui du bécasseau. C'est le même oiseau qui est connu dans le Bolonois sous le nom de *gambette*, nom dérivé de la hauteur de ses jambes. On trouve aussi cet oiseau en Suède, et il se pourroit qu'il eût, comme plusieurs autres, passé d'un continent à l'autre. L'*yacatopil* du Mexique Fernandès paroît être fort voisin de no chevalier aux pieds rouges, tant par les mensions que par les couleurs; il faut mêl que quelques espèces de ce genre se soie portées plus avant dans les contrées de l'Am rique, puisque Du Tertre compte le chev lier au nombre des oiseaux de la Guadelou et que Labat l'a reconnu dans la multitu de ceux de l'île d'*Aves*. D'autre part un nos correspondans nous assure en avoir à Cayenne et à la Martinique en grand no bre. Ainsi nous ne pouvons douter que c oiseaux ne soient répandus dans presq toutes les contrées tempérées et chaudes d deux continens.

LE CHEVALIER RAYÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce chevalier, n° 827, est à peu près de la taille de la grande bécassine. Tout son manteau, sur fond gris et mêlé de roussâtre, est rayé de traits noirâtres, couchés transversalement; la queue est coupée de même sur fond blanc; le cou porte les mêmes couleurs, excepté que les pinceaux bruns y sont tracés le long de la tige des plume le bec, noir à sa pointe, est à sa racine d'u rouge tendre, ainsi que les pieds. Nous rap porterons à cette espèce le *chevalier tache* de M. Brisson, qui ne paroît être qu'un très-légère variété.

LE CHEVALIER VARIÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce chevalier, n° 300, qui est le même que le *chevalier cendré* de M. Brisson, nous paroît mieux désigné par l'épithète de *varié*, puisque, suivant la phrase même de cet académicien, il a dans le plumage autant de noirâtre et de roux que de gris. La première couleur couvre le dessus de la tête et le dos, dont les plumes sont bordées de la seconde, c'est-à-dire de roux; les ailes sont également noirâtres et frangées de blanc ou de roussâtre : ces teintes se mêlent à du gris sur tout le devant du corps. Les pieds et le bec sont noirs; ce qui a donné lieu à Belon d'appeler cet oiseau *chevalier noir*, par opposition à celui qui a les pieds rouges. Tous deux sont de la même grosseur; mais celui-ci a les jambes moins hautes.

Il paroît que cet oiseau fait son nid de fort bonne heure et qu'il revient dans nos contrées avant le printemps; car Belon dit que dès la fin d'avril on apporte de leur petits, dont le plumage ressemble alor beaucoup à celui du râle, et *qu'autremen on n'a point accoutume de voir ces cheva liers, sinon en hiver*. Au reste, ils ne ni chent pas également sur toutes nos côtes d France : par exemple, nous sommes bien in formés qu'ils ne font que passer en Picardie ils y sont amenés par le vent de nord-est au mois de mars, avec les barges; ils y fon peu de séjour et ne repassent qu'au mois d septembre. Ils ont quelques habitudes semblables à celles des bécassines, quoiqu'il aillent moins de nuit et qu'ils se promènen davantage pendant le jour. On les prend d même au rejetoir [1]. Linnæus dit que cett

1. M. Baillon, qui nous communique ces faits, joint l'observation suivante sur un de ces oiseau qu'il a fait nourrir.

« J'en ai gardé un petit, l'an passé, dans mo

pèce se trouve en Suède. Albin, par une éprise inconcevable, appelle *héron blanc* ce chevalier, dont la plus grande partie du plumage est noirâtre, et qui, dans aucune partie de sa forme, n'a de ressemblance au héron.

rdin, plus de quatre mois : j'ai remarqué que ns les temps de sécheresse il prenoit des mouches, s scarabées, et d'autres insectes, sans doute à faut de vers ; il mangeoit aussi du pain trempé ns l'eau, mais il falloit qu'il y eût été macéré ndant un jour. La mue lui a donné, au mois oût, de nouvelles plumes aux ailes, et il est rti au mois de septembre. Il étoit devenu familier point de suivre pas à pas le jardinier lorsqu'il avoit sa bèche; il accouroit dès qu'il voyoit arracher une plante d'herbe, pour prendre les vers qui se découvroient : aussitôt qu'il avoit mangé, il couroit se laver dans une jatte remplie d'eau. Je ne lui ai jamais vu de terre sèche sur le bec ou aux jambes. Cet acte de propreté est commun à tous les vermivores. »

LE CHEVALIER BLANC.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce chevalier se trouve à la baie d'Hudn; il est à peu près de la taille du chevar, *première espèce*. Tout son plumage est anc; le bec et les pieds sont orangés.

Edwards pense que ces oiseaux sont du ombre de ceux que le froid de l'hiver fait blanchir dans le nord, et qu'en été ils reprennent leur couleur brune; couleur dont les grandes pennes des ailes et de la queue, dans la figure de cet auteur, présentent encore une teinte, et qui se marque par petites ondes sur le manteau.

LE CHEVALIER VERT.

SIXIÈME ESPÈCE.

Albin, après avoir appelé ce chevalier *le d'eau de Bengale*, le fait venir des Ins occidentales. La figure qu'il en donne très-mauvaise; on y reconnoît cependant bec et les jambes d'un chevalier. Suivant notice, ses couleurs ont une teinte de vert sur le dos et sur l'aile, excepté les trois ou quatre premières pennes, qui sont pourprées et coupées de taches orangées. Il y a du brun sur le cou et les côtés de la tête et du blanc à son sommet, ainsi qu'à la poitrine.

ES COMBATTANS, VULGAIREMENT *PAONS DE MER.*

Il est peut-être bizarre de donner à des imaux un nom qui ne paroît fait que pour omme en guerre; mais ces oiseaux nous itent : non seulement ils se livrent entre x des combats seul à seul, des assauts ps à corps, mais ils combattent aussi en upes réglées, ordonnées, et marchant ne contre l'autre. Ces phalanges ne sont nposées que de mâles, qu'on prétend être, ns cette espèce, beaucoup plus nombreux e les femelles. Celles-ci attendent à part la fin de la bataille et restent le prix de la victoire. L'amour paroît donc être la cause de ces combats, les seuls que doit avouer la nature, puisqu'elle les occasione et les rend nécessaires par un de ses excès, c'est-à-dire par la disproportion qu'elle a mise dans le nombre des mâles et des femelles de cette espèce.

Chaque printemps ces oiseaux arrivent par grandes bandes sur les côtes de Hollande, de Flandre, et d'Angleterre; et, dans tous

ces pays, on croit qu'ils viennent des contrées plus au nord. On les connoît aussi sur les côtes de la mer d'Allemagne, et ils sont en grand nombre en Suède et particulièrement en Scanie. Il s'en trouve de même en Danemarck jusqu'en Norwége, et Muller dit en avoir reçu trois de Finmarchie. L'on ne sait pas où ces oiseaux se retirent pour passer l'hiver. Comme ils nous arrivent régulièrement au printemps, et qu'ils séjournent sur nos côtes pendant deux ou trois mois, il paroît qu'ils cherchent les climats tempérés; et si les observateurs n'assuroient pas qu'ils viennent du côté du nord, on seroit bien fondé à présumer qu'ils arrivent au contraire des contrées du midi. Cela me fait soupçonner qu'il en est de ces oiseaux combattans comme des bécasses, que l'on a dit venir de l'est et s'en retourner à l'ouest ou au sud, tandis qu'elles ne font que descendre des montagnes dans les plaines, ou remonter de la plaine aux montagnes. Les combattans peuvent de même ne pas venir de loin, et se tenir en différens endroits de la même contrée, dans les différentes saisons; et comme ce qu'ils ont de singulier, je veux dire leurs combats et leur plumage de guerre, ne se voit qu'au printemps, il est très-possible qu'ils passent en d'autres temps sans être remarqués, et peut-être en compagnie des maubeches ou des chevaliers, avec lesquels ils ont beaucoup de rapports et même de ressemblances.

Les combattans sont de la taille du chevalier aux pieds rouges, un peu moins hauts sur jambes; ils ont le bec de la même forme, mais plus court. Les femelles sont ordinairement plus petites que les mâles, et se ressemblent par le plumage, qui est blanc, mélangé de brun sur le manteau; mais les mâles sont au printemps si différens les uns des autres, qu'on les prendroit chacun pour un oiseau d'espèce particulière. De plus de cent qui furent comparés devant M. Klein, chez le gouverneur de Scanie, on n'en trouva que deux qui fussent entièrement semblables; ils différoient ou par la taille ou par les couleurs, ou par la forme et le volume de ce gros collier en forme d'une crinière épaisse de plumes enflées qu'ils portent autour du cou. Ces plumes ne naissent qu'au commencement du printemps, et ne subsistent qu'autant que durent les amours; mais, indépendamment de cette production de surcroît dans ce temps, la surabondance des molécules organiques se manifeste encore par l'éruption d'une multitude de papilles charnues et sanguinolentes qui s'élèvent sur le devant de la tête et alentour des yeux. Cette double production suppose dans ces oiseaux une si grande énergie des puissances productrices, qu'elle leur donne pour ainsi dire une autre forme plus avantageuse, plus forte, plus fière, qu'ils ne perdent qu'après avoir épuisé partie de leurs forces dans les combats, et répandu ce surcroît de vie dans leurs amours. « Je ne connois pas d'oiseaux, nous écrit M. Baillon, en qui le physique de l'amour paroisse plus puissant que dans celui-ci; aucun n'a les testicules aussi forts par rapport à sa taille : ceux du combattant ont chacun près de six lignes de diamètre, et un pouce ou plus de longueur; le reste de l'appareil des parties génitales est également dilaté dans le temps des amours. On peut de là concevoir quelle doit être son ardeur guerrière, puisqu'elle est produite par son ardeur amoureuse, et qu'elle s'exerce contre ses rivaux. J'ai souvent suivi ces oiseaux dans nos marais (de basse Picardie), où ils arrivent au mois d'avril avec les chevaliers, mais en moindre nombre. Leur premier soin est de s'apparier, ou plutôt de se disputer les femelles. Celles-ci par de petits cris, enflamment l'ardeur des combattans. Souvent la lutte est longue, et quelquefois sanglante. Le vaincu prend la fuite; mais le cri de la première femelle qu'il entend lui fait oublier sa défaite, prêt à entrer en lice de nouveau si quelque antagoniste se présente. Cette petite guerre se renouvelle tous les jours le matin et le soir jusqu'au départ de ces oiseaux, qui a lieu dans le courant de mai; car il ne nous reste que quelques traîneurs, et l'on n'a jamais trouvé de leurs nids dans nos marais. »

Cet observateur exact et très-instruit remarque qu'ils partent de la Picardie par les vents du sud et sud-est, qui les portent sur les côtes d'Angleterre, où en effet on sait qu'ils nichent en très-grand nombre, particulièrement dans le comté de Lincoln; on y en fait même une petite chasse. L'oiseleur saisit l'instant où ces oiseaux se battent pour leur jeter son filet, et on est dans l'usage de les engraisser en les nourrissant avec du lait et de la mie de pain; mais on est obligé, pour les rendre tranquilles, de les tenir renfermés dans des endroits obscurs; car aussitôt qu'ils voient la lumière, ils se battent. Ainsi l'esclavage ne peut rien diminuer de leur humeur guerrière. Dans les volières où on les renferme ils vont présenter le défi à tous les autres oiseaux [1]; s'il est un coin de

1. Il y a à la Chine des oiseaux qu'on nomme

LE COMBATTANT

Ordre des Echassiers *Famille des* Longirostres

Genre Bécasse *(Cuvier)*

Pl. 151.

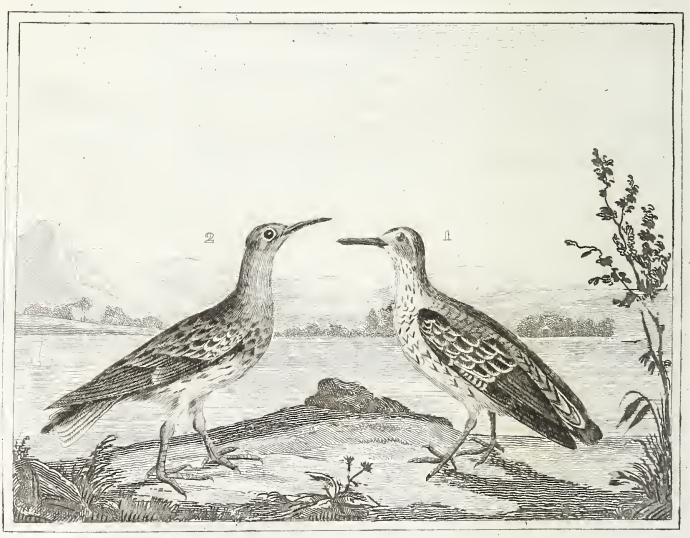

1. LA MAUBÉCHE GRISE

2. LE BÉCASSEAU VIOLET

Ordre des Echassiers *id.... id....*

gazon vert, ils se battent à qui l'occupera; et, comme s'ils se piquoient de gloire, ils ne se montrent jamais plus animés que quand il y a des spectateurs. La crinière des mâles est non seulement pour eux un parement de guerre, mais une sorte d'armure, un vrai plastron, qui peut parer les coups; les plumes en sont longues, fortes, et serrées : ils les hérissent d'une manière menaçante, lorsqu'ils s'attaquent; et c'est surtout par les couleurs de cette livrée de combat qu'ils diffèrent entre eux : elle est rousse dans les uns, grise dans d'autres, blanche dans quelques-uns, et d'un beau noir violet chatoyant, coupé de taches rousses, dans les autres; la livrée blanche est la plus rare. Ce panache d'amour ou de guerre ne varie pas moins par la forme que par les couleurs durant tout le temps de son accroissement. On peut voir dans Aldrovande les huit figures qu'il donne de ces oiseaux avec leurs différentes crinières [1].

Ce bel ornement tombe par une mue qui arrive à ces oiseaux vers la fin de juin, comme si la nature ne les avoit parés et munis que pour la saison de l'amour et des combats; les tubercules vermeils qui couvroient leur tête pâlissent et s'oblitèrent, et ensuite elle se recouvre de plumes. Dans cet état on ne distingue plus guère les mâles des femelles, et tous ensemble partent alors des lieux où ils ont fait leurs nids et leur ponte. Ils nichent en troupes comme les hérons, et cette habitude commune a seule suffi pour qu'Aldrovande les ait rapprochés de ces oiseaux : mais la taille et la conformation entière des combattans est si différente, qu'ils sont très-éloignés de toutes les espèces de hérons; et l'on doit, comme nous l'avons déjà dit, les placer entre les chevaliers et les maubèches.

oiseaux de combat, et que les Chinois nourrissent, non pour chanter, mais pour donner le spectacle de petits combats qu'ils se livrent avec acharnement. Il n'y a pas pourtant d'apparence que ce soient ici nos combattans, puisque ces oiseaux chinois ne sont pas, dit-on, plus gros que des linots.

1. Au reste, de ces huit figures que donne Aldrovande sur des dessins que le comte d'Aremberg lui avoit envoyés de Flandre, l'une paroît être la femelle, cinq autres des mâles dans différentes périodes de mue ou d'accroissement de leur crinière; et la huitième, à laquelle Aldrovande trouve lui-même quelque chose de monstrueux, ou du moins d'absolument étranger à l'espèce du combattant, paroît n'être qu'une mauvaise figure du grèbe cornu, que ce naturaliste n'a pas connu, et dont nous parlerons dans la suite.

LES MAUBÈCHES.

Dans l'ordre des petits oiseaux de rivage on pourroit placer les maubèches après les chevaliers et avant le bécasseau : elles sont un peu plus grosses que ce dernier, et moins grandes que les premiers; elles ont le bec plus court; leurs jambes sont moins hautes; et leur taille, plus raccourcie, paroît plus épaisse que celle des chevaliers. Leurs habitudes doivent être les mêmes, celles du moins qui dépendent de la conformation et de l'habitation; car ces oiseaux fréquentent également les bords sablonneux de la mer. Nous manquons d'autres détails sur leurs mœurs, quoique nous en connoissions quatre espèces différentes.

LA MAUBÈCHE COMMUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Elle a dix pouces de la pointe du bec aux ongles, et un peu plus de neuf pouces jusqu'au bout de la queue. Les plumes du dos, du dessus de la tête, et du cou, sont d'un brun noirâtre, et bordées de marron clair; tout le devant de la tête, du cou, et du corps, est de cette dernière couleur; les neuf premières pennes de l'aile sont d'un brun foncé en dessus, du côté extérieur; les quatre plus près du corps sont brunes, et les intermédiaires d'un gris brun et bordées d'un léger filet blanc. Les maubèches ont le

bas de la jambe nu, et le doigt du milieu uni, jusqu'à la première articulation, par une portion de membrane, avec le doigt extérieur. Au reste, nous ne pouvons être ici de l'avis de M. Brisson, ni rapporter, comme il le fait, à la maubèche la *rusticula sylvatica* de Gesner, *oiseau plus grand que la bécasse, et gros comme une poule;* il est même difficile de le rapporter à aucune espèce co nue : mais Gesner semble vouloir nous ép gner une discussion infructueuse, en av tissant qu'il compte peu lui-même sur notices qu'il n'a données que sur de simp dessins, qui sont en effet très-défectueu ou, pour mieux dire, informes.

LA MAUBÈCHE TACHETÉE.

SECONDE ESPÈCE.

Cette maubèche, n° 365, diffère de la précédente en ce que le cendré brun du dos et des épaules est varié d'assez grandes taches, les unes rousses, les autres d'un noirâtre tirant sur le violet. Ce caractère suffit pour la distinguer; elle est aussi un p moins grande que la première. Le détail reste des couleurs est bien représenté da la planche enluminée.

LA MAUBÈCHE GRISE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cette maubèche, n 366, un peu plus grosse que la maubèche tachetée, l'est moins que la maubèche commune. Le fond de son plumage est gris; le dos est entièrement de cette couleur; la tête est d'un gris ondé de blanchâtre; les plumes du dessus des ailes et celles du croupion sont grises et bordé de blanc; les premières des grandes penn de l'aile sont d'un brun noirâtre, et le d vant du corps est blanc, avec de petits trai noirs en zigzag sur les côtés, la poitrin et le devant du cou.

LE SANDERLING.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Nous laissons à cet oiseau le nom de *sanderling* qu'on lui donne sur les côtes d'Angleterre. C'est la plus petite espèce des maubèches; elle n'a guère que sept pouces de longueur. Son plumage est à peu près le même que celui de la maubèche grise, excepté qu'elle a tout le devant du cou et le dessous du corps très-blancs. On voit ces petites maubèches voler en troupes et s'abattre sur les sables des rivages. On les co noît sous le nom de *curwillet* sur les côt de Cornouailles. Willughby donne à sc sanderling quatre doigts à chaque pied; Ra qui semble pourtant n'en parler que d'apr Willughby, ne lui en donne que trois; qui caractériseroit un pluvier et non pas un maubèche.

LE BÉCASSEAU.

Nos nomenclateurs ont compris sous le nom de *bécasseau* un genre entier de petits oiseaux de rivage, *maubèches*, *guignettes*, *cincles*, *alouettes de mer*, que quelques naturalistes ont désigné aussi confusément sous le nom de *tringa*. Tous ces oiseaux à la vérité ont dans leur petite taille une ressemblance de conformation avec la bécasse, mais ils en diffèrent par les habitudes naturelles autant que par la grandeur. Comme l'ailleurs ces petites familles subsistent séparément les unes des autres et sont très distinctes, nous restreignons ici le nom de *bécasseau* à la seule espèce connue vulgairement sous le nom de *cul-blanc des rivages*. Cet oiseau, n° 843, est gros comme la bécassine commune, mais il a le corps moins allongé. Son dos est d'un cendré roussâtre, avec de petites gouttes blanchâtres au bord des plumes; la tête et le cou sont d'un cendré plus doux, et cette couleur se mêle par pinceaux au blanc de la poitrine, qui s'étend de la gorge à l'estomac et au ventre; le croupion est de cette même couleur blanche; les pennes de l'aile sont noirâtres et agréablement tachetées de blanc en dessous; celles de la queue sont rayées transversalement de noirâtre et de blanc. La tête est carrée comme celle de la bécasse, et le bec est de la même forme en petit.

Le bécasseau se trouve au bord des eaux et particulièrement sur les ruisseaux d'eau vive; on le voit courir sur les graviers, ou raser au vol la surface de l'eau. Il jette un cri lorsqu'il part, et vole en frappant l'air par coups détachés. Il plonge quelquefois dans l'eau quand il est poursuivi. Les souiseuses lui donnent souvent la chasse; elles le surprennent lorsqu'il cherche sa nourriture: car le bécasseau n'a pas la sauvegarde des oiseaux qui vivent en troupes et qui communément ont une sentinelle qui veille à la sûreté commune; il vit seul dans le petit canton qu'il s'est choisi le long de la rivière ou de la côte, et s'y tient constamment sans s'écarter bien loin. Ces mœurs solitaires et sauvages ne l'empêchent pas d'être sensible, du moins il a dans la voix une expression de sentiment assez marquée; c'est un petit sifflet fort doux et modulé sur des accents de langueur qui, répandu sur le calme des eaux ou se mêlant à leur murmure, porte au recueillement et à la mélancolie. Il paroît que c'est le même oiseau qu'on appelle *sifflasson* sur le lac de Genève, où on le prend à l'appeau avec des joncs englués. Il est connu également sur le lac de Nantua, où on le nomme *pivette* ou *pied-vert*. On le voit aussi dans le mois de juin sur le Rhône et la Saône, et dans l'automne sur les graviers de l'Ouche en Bourgogne; il se trouve même des bécasseaux sur la Seine, et l'on remarque que ces oiseaux, solitaires durant tout l'été, lors du passage se suivent par petites troupes de cinq ou six, se font entendre en l'air dans les nuits tranquilles. En Lorraine ils arrivent dans le mois d'avril, et repartent dès le mois de juillet.

Ainsi le bécasseau, quoique attaché au même lieu pour tout le temps de son séjour, voyage néanmoins de contrée en contrée, et même dans des saisons où la plupart des autres oiseaux sont encore fixés par le soin des nichées. Quoiqu'on le voie pendant les deux tiers de l'année sur nos côtes de basse Picardie, on n'a pu nous dire s'il y fait ses petits. On lui donne, dans ces cantons, le nom de *petit chevalier;* il s'y tient à l'embouchure des rivières, et, suivant le flot, il ramasse le menu frai de poisson et les vermisseaux sur le sable que tour à tour la lame d'eau couvre et découvre. Au reste, la chair du bécasseau est très-délicate et même l'emporte pour le goût sur celle de la bécassine, suivant Belon, quoiqu'elle ait une légère odeur de musc. Comme cet oiseau secoue sans cesse la queue en marchant, les naturalistes lui ont appliqué le nom de *cincle*, dont la racine étymologique signifie *secousse* et *mouvement;* mais ce caractère ne le désigne pas plus que la guignette et l'alouette de mer, qui ont dans la queue le même mouvement; et un passage d'Aristote prouve clairement que le bécasseau n'est point le cincle. Ce philosophe nomme les trois plus petits oiseaux de rivage *tringa*, *schœniclos*, *cinclos*. Nous croyons que ces trois noms représentent les trois espèces du bécasseau, de la guignette, et de l'alouette de mer. « De ces trois oiseaux, dit-il, qui vivent sur les rivages, le *cincle* et le *schœniclos* sont les plus petits; le *tringa* est le plus grand et de la taille de la grive. » Voilà la grandeur du bécasseau bien désignée, et celle du *schœniclos* et du cincle fixée au-dessous; mais pour déterminer lequel de ces deux derniers noms

doit s'appliquer proprement ou à la guignette, ou à l'alouette de mer, ou à notre petit cincle, les indications nous manquent. Au reste, cette légère incertitude n'approche pas de la confusion où sont tombés les nomenclateurs au sujet du bécasseau : il est pour les uns une *poule d'eau*, pour d'autres une *perdrix de mer ;* quelques uns, comme nous venons de le voir, l'appellent *cincle ;* le plus grand nombre lui donnent le nom de *tringa*, mais en le pervertissant par une application générique, tandis qu'il étoit spécifique et propre dans son origine; et c'est ainsi que ce seul et même oiseau, reproduit sous tou ces différens noms, a donné lieu à cett multitude de phrases dont on voit sa nomen clature chargée, et à tout autant de figures plus ou moins méconnoissables, sous les quelles on a voulu le représenter; confusio dont se plaint avec raison Klein, en s'é criant sur l'impossibilité de se reconnoître a milieu de ce chaos de figures fautives qu prodiguent les auteurs, sans se consulter le uns les autres et sans connoître la nature, d manière que leurs notices, également indi gestes, ne peuvent servir à les concilier.

LA GUIGNETTE.

On pourroit dire que la guignette, n° 850, n'est qu'un petit bécasseau, tant il y a de ressemblance entre ces deux oiseaux pour la forme et même pour le plumage. La guignette a la gorge et le ventre blancs, la poitrine tachetée de pinceaux gris sur blanc; le dos et le croupion gris, non mouchetés de blanchâtre, mais légèrement ondés de noirâtre, avec un petit trait de cette couleur sur la côte de chaque plume; et dans le tout on aperçoit un reflet rougeâtre. La queue est un peu plus longue et plus étalée que celle du bécasseau : la guignette la secoue de même en marchant. C'est d'après cette habitude que plusieurs naturalistes lui ont appliqué le nom de *motacilla*, quoique déjà donné à une multitude de petits oiseaux, tels que la bergeronnette, la lavandière, le troglodyte, etc.

La guignette vit solitairement le long des eaux, et cherche, comme les bécasseaux, les grèves et les rives de sable. On en voit beau coup vers les sources de la Moselle, dans le Vosges, où cet oiseau est appelé *lambiche* Il quitte cette contrée de bonne heure, e dès le mois de juillet, après avoir élevé se petits.

La guignette part de loin en jetant quel ques cris, et on l'entend pendant la nui crier sur les rivages d'une voix gémissante; habitude qu'apparemment elle partage avec le bécasseau, puisque, suivant la remarque de Willughby, le *pilvenckegen* de Gesner, oiseau gémissant, plus grand que la guignette, paroît être le bécasseau.

Du reste, l'une et l'autre de ces espèces se portent assez avant dans le nord pour être parvenues aux terres froides et tempérées du nouveau continent; et en effet un bécasseau envoyé de la Louisiane ne nous a paru différer presque en rien de celui de nos contrées.

LA PERDRIX DE MER.

C'est très-improprement qu'on a donné le nom de *perdrix* à cet oiseau de rivage, n° 882, qui n'a d'autre rapport avec la perdrix qu'une foible ressemblance dans la forme du bec. Ce bec, étant en effet assez court, convexe en dessus, comprimé par les côtés, courbé vers la pointe, ressemble assez au bec des gallinacés; mais la forme du corps et la coupe des plumes éloignent cet oiseau du genre des gallinacés et semblent le rapprocher de celui des hirondelles, dont il a la forme et les proportions, ayant, comme elles, la queue fourchue, une grande envergure, et la coupe des ailes en pointe. Quelques auteurs ont donné à cet oiseau le nom de *glareola*, qui a rapport à sa manière de vivre sur les grèves des rivages de la mer; et en effet cette perdrix de mer va comme le cincle, la guignette, et l'alouette de mer, cherchant les vermisseaux et les insectes aquatiques, dont elle fait sa nourriture. Elle fréquente aussi le bord des ruisseaux et des

1. LE BÉCASSEAU ÉCHASSE. 2. LA GUINGNETTE

Ordre des Echassiers *Famille des* Longirostres.

Genre Bécasse *(Cuvier.)*

Pl. 152.

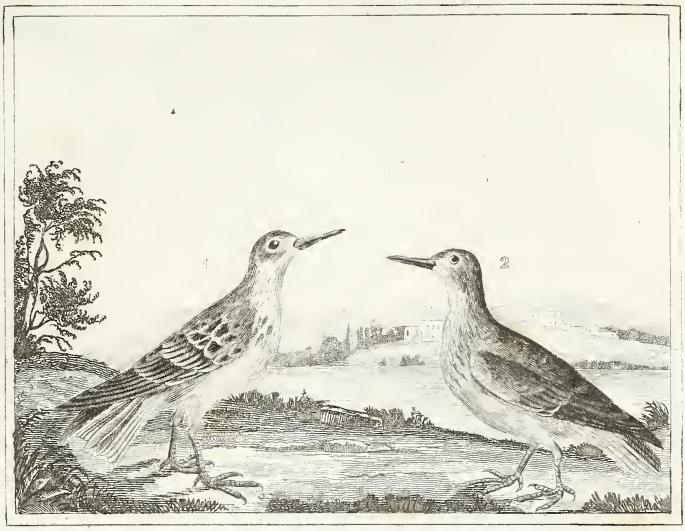

LA PERDRIX DE MER

Ordre des Echassiers *id.... id....*

rivières, comme sur le Rhin, vers Strasbourg, où, suivant Gesner, on lui donne le nom allemand de *koppriegerle*. Kramer ne l'appelle *praticola* que parce qu'il en a vu un grand nombre dans de vastes prairies qui bordent un certain lac de la basse Autriche; mais partout, soit sur les bords des rivières et des lacs, ou sur les côtes de la mer, cet oiseau cherche les grèves ou rives sablonneuses, plutôt que celles de vase.

On connoît quatre espèces ou variétés de ces perdrix de mer, qui paroissent former une petite famille isolée au milieu de la nombreuse tribu des petits oiseaux de rivage.

LA PERDRIX DE MER GRISE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

La première est la perdrix de mer, représentée dans nos planches enluminées, n° 882, et qui, avec l'espèce suivante, se voit, mais rarement, sur les rivières dans quelques unes de nos provinces, particulierement en Lorraine, où M. Lottinger nous assure l'avoir vue. Tout son plumage est d'un gris teint de roux sur les flancs et les petites pennes de l'aile; elle a seulement la gorge blanche et encadrée d'un filet noir, le croupion blanc et les pieds rouges. Elle est à peu près de la grosseur d'un merle. *L'hirondelle de mer* d'Aldrovande, qui du reste se rapporte assez à cette espèce, paroît y former une variété, en ce que, suivant ce naturaliste, elle a les pieds très-noirs.

LA PERDRIX DE MER BRUNE.

SECONDE ESPÈCE.

Cette perdrix de mer, qui se trouve au Sénégal, et qui est de même grosseur que la nôtre, n'en diffère qu'en ce qu'elle est entièrement brune, et nous sommes fort porté à croire que cette différence du gris au brun n'est qu'un effet de l'influence du climat, en sorte que cette seconde espèce pourroit bien n'être qu'une race ou variété de la première.

LA GIAROLE.

TROISIÈME ESPÈCE.

C'est le nom que porte en Italie l'espèce de perdrix de mer à laquelle Aldrovande rapporte avec raison celle du *melampos* (ou pied noir) de Gesner; caractère par lequel ce dernier auteur prétend qu'on peut distinguer cet oiseau de tous les autres de ce genre, dont aucun n'a les pieds noirs. Le nom qu'il lui donne en allemand (*rotkaillis*) est analogue au fond de son plumage roux ou rougeâtre au cou et sur la tête, où il est tacheté de blanchâtre et de brun. L'aile est cendrée et les pennes en sont noires.

LA PERDRIX DE MER A COLLIER.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le nom de *riegerle*, que les Allemands donnent à cet oiseau, indique qu'il est remuant et presque toujours en mouvement: en effet, dès qu'il entend quelque bruit, il s'agite, court, et part en criant d'une petite voix perçante. Il se tient sur les ri-

vages, et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles des guignettes. Mais en supposant que la figure donnée par Gesner soit exacte dans la forme du bec, cet oiseau appartient au genre de la perdrix de mer, tant par ce caractère que par la ressemblance des couleurs; le dos est cendré, ainsi que le dessus de l'aile, dont les grandes pennes sont noirâtres; la tête est noire, avec deux lignes blanches sur les yeux; le cou est blanc et un cercle brun l'entoure au bas comme un collier; le bec est noir et les pieds sont jaunâtres. Du reste, cette perdrix de mer doit être la plus petite de toutes, étant à peine aussi grande que le cincle, qui de tous les oiseaux de rivage est le plus petit. Schwenckfeld dit que cette perdrix de mer niche sur les bords sablonneux des rivières, et qu'elle pond sept œufs oblongs; il ajoute qu'elle court très-vite et y fait entendre pendant les nuits d'été un petit cri, *tul, tul*, d'une voix retentissante.

L'ALOUETTE DE MER.

Cet oiseau, n° 851, n'est point une alouette, quoiqu'il en ait le nom; il ne ressemble même à l'alouette que par la taille, qui est à peu près égale, et par quelques rapports dans les couleurs du plumage sur le dos: mais il en diffère pour le reste, soit par la forme, soit par les habitudes; car l'alouette de mer vit au bord des eaux sans quitter les rivages. Elle a le bas de la jambe nu, et le bec grêle, cylindrique et obtus, comme les autres oiseaux *scolopaces*, et seulement plus court à proportion que celui de la petite bécassine, à laquelle cette alouette de mer ressemble assez par le port et la figure.

C'est en effet sur les bords de la mer que se tiennent de préférence ces oiseaux, quoiqu'on les trouve aussi sur les rivières. Ils volent en troupes souvent si serrées qu'on ne manque pas d'en tuer un grand nombre d'un seul coup de fusil; et Belon s'étonne de la grande quantité de ces alouettes aquatiques, dont il a vu les marchés garnis sur nos côtes. Selon lui, c'est un meilleur manger que n'est l'alouette elle-même: mais ce petit gibier, bon en effet quand il est frais, prend un goût d'huile dès qu'on le garde. C'est apparemment de ces alouettes de mer que parle M. Salerne sous le nom de *guignettes*, lorsqu'il dit qu'*elles vont en troupes*, puisque la guignette vit solitaire. Si l'on tue une de ces alouettes dans la bande, les autres voltigent autour du chasseur, comme pour sauver leur compagne. Fidèles à suivre, elles s'entre-appellent en partant, et volent de compagnie en rasant la surface des eaux. La nuit on les entend se réclamer et crier sur les grèves et dans les petites îles.

On les voit rassemblées en automne; les couples, que le soin des nichées avoit séparés, se réunissent alors avec les nouvelles familles, qui sont ordinairement de quatre ou cinq petits. Les œufs sont très-gros relativement à la taille de l'oiseau; il les dépose sur le sable nu. Le bécasseau et la guignette ont la même habitude et ne font point de nid. L'alouette de mer fait sa petite pêche le long du rivage en marchant et secouant incessamment la queue.

Ces oiseaux voyagent comme tant d'autres et changent de contrées; il paroît même qu'ils ne sont que de passage sur quelques unes de nos côtes: c'est du moins ce que nous assure un bon observateur de celles de basse Picardie. Ils arrivent dans ces parages au mois de septembre par les vents d'est, et ne font que passer. Ils se laissent approcher à vingt pas; ce qui nous fait présumer qu'on ne les chasse pas dans les pays d'où ils viennent.

Au reste, il faut que les voyages de ces oiseaux les aient portés assez avant au nord pour qu'ils aient passé d'un continent à l'autre; car on en trouve l'espèce bien établie dans les contrées septentrionales et méridionales de l'Amérique, à la Louisiane, aux Antilles, à la Jamaïque, à Saint-Domingue, à Cayenne. Les deux *alouettes de mer de Saint-Domingue* que donne séparément M. Brisson paroissent n'être que des variétés de notre espèce d'Europe; et dans l'ancien continent l'espèce en est répandue du nord au midi; car on reconnoît l'alouette de mer au cap de Bonne-Espérance dans l'oiseau que donne Kolbe sous le nom de *bergeronnette*, et, au nord dans le *stint* d'Écosse, de Willughby et de Sibbald.

L'ALOUETTE DE MER

Ordre des Echassiers. *Famille des* Longirostres.
Genre Bécasse. *(Cuvier)*

Pl. 153

LE CINCLE PLONGEUR

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres
Genre Cincle *(Cuvier)*

LE CINCLE.

Aristote a donné le nom de *cinclos* à l'un des plus petits oiseaux de rivage, et nous croyons devoir adopter ce nom pour le plus petit de tous ceux qui composent cette nombreuse tribu, dans laquelle on comprend les chevaliers, les maubèches, le bécasseau, la guignette, la perdrix, et l'alouette de mer. Notre cincle même, n° 852, paroît n'être qu'une espèce secondaire et subalterne de l'alouette de mer : un peu plus petit et moins haut sur ses jambes, il a les mêmes couleurs, avec la seule différence qu'elles sont plus marquées; les pinceaux sur le manteau sont tracés plus nettement, et l'on voit une zone de taches de cette couleur sur la poitrine : c'est ce qui l'a fait nommer *alouette de mer à collier* par M. Brisson. Le cincle a d'ailleurs les mêmes mœurs que l'alouette de mer ; on le trouve fréquemment avec elle, et ces oiseaux passent de compagnie. Il a dans la queue le même mouvement de secousse ou de tremblement; habitude qu'Aristote paroît attribuer à son cincle: mais nous n'avons pas vérifié si ce qu'il en dit de plus peut convenir au nôtre; savoir, qu'une fois pris il devient très-aisément privé, quoiqu'il soit plein d'astuce pour éviter les piéges. Quant à la longue et obscure discussion d'Aldrovande sur le cincle, tout ce qu'on peut en conclure, ainsi que des figures multipliées et toutes défectueuses qu'il en donne, c'est que les deux oiseaux que les Italiens nomment *giarollo* et *giaroncello* répondent à notre cincle et à notre alouette de mer.

L'IBIS.

De toutes les superstitions qui aient jamais infecté la raison, et dégradé, avili l'espèce humaine, le culte des animaux seroit sans doute la plus honteuse, si l'on n'en considéroit pas l'origine et les premiers motifs. Comment l'homme en effet a-t-il pu s'abaisser jusqu'à l'adoration des bêtes ? Y a-t-il une preuve plus évidente de notre état de misère dans ces premiers âges où les espèces nuisibles, trop puissantes et trop nombreuses, entouroient l'homme solitaire, isolé, dénué d'armes et des arts nécessaires à l'exercice de ses forces? Ces mêmes animaux, devenus depuis ses esclaves, étoient alors ses maîtres, ou du moins des rivaux redoutables; la crainte et l'intérêt firent donc naître des sentimens abjects et des pensées absurdes; et bientôt la superstition, recueillant les unes et les autres, fit également des dieux de tout être utile ou nuisible.

L'Égypte est l'une des contrées où ce culte des animaux s'est établi le plus anciennement, et s'est conservé, observé le plus scrupuleusement pendant un grand nombre de siècles; et ce respect religieux, qui nous est attesté par tous les monumens, semble nous indiquer que, dans cette contrée, les hommes ont lutté très-long-temps contre les espèces malfaisantes.

En effet, les crocodiles, les serpens, les sauterelles, et tous les autres animaux immondes, renaissoient à chaque instant, et pullluloient sans nombre sur le vaste limon d'une terre basse, profondément humide et périodiquement abreuvée par les épanchemens du fleuve; et ce limon fangeux, fermentant sous les ardeurs du tropique, dut soutenir long-temps et multiplier à l'infini toutes ces générations impures, informes, qui n'ont cédé la terre à des habitans plus nobles que quand elle s'est épurée.

« Des essaims de petits serpens venimeux, nous disent les premiers historiens, et sortis de la vase échauffée des marécages, et volant en grandes troupes, eussent causé la ruine de l'Égypte, si les ibis ne fussent venus à leur rencontre pour les combattre et les détruire. » N'y a-t-il pas toute apparence que ce service, aussi grand qu'inattendu, fut le fondement de la superstition qui supposa dans ces oiseaux tutélaires quelque chose de divin? Les prêtres accréditèrent cette opinion du peuple; ils assurèrent que les dieux, s'ils daignoient se manifester sous une forme sensible,

prendoient la figure de l'ibis. Déjà, dans la grande métamorphose, leur dieu bienfaisant, *Thoth*, ou Mercure inventeur des arts et des lois, avoit subi cette transformation; et Ovide, fidèle à cette antique mythologie, dans le combat des dieux et des géans, cache Mercure sous les ailes d'un ibis, etc. Mais, mettant toutes ces fables à part, il nous restera l'histoire des combats de ces oiseaux contre les serpens. Hérodote assure être allé sur les lieux pour en être témoin. « Non loin de *Butus*, dit-il, aux confins de l'Arabie, où les montagnes s'ouvrent sur la vaste plaine de l'Égypte, j'ai vu les champs couverts d'une incroyable quantité d'ossemens entassés, et des dépouilles de reptiles que les ibis y viennent attaquer et détruire au moment qu'ils sont près d'envahir l'Égypte. » Cicéron cite ce même fait, en adoptant le récit d'Hérodote, et Pline semble le confirmer lorsqu'il représente les Égyptiens invoquant religieusement leurs ibis à l'arrivée des serpens.

On lit aussi, dans l'historien Josèphe, que Moïse, allant en guerre contre les Éthiopiens, emporta dans des cages de *papyrus* un grand nombre d'ibis pour les opposer aux serpens. Ce fait, qui n'est pas fort vraisemblable, s'explique aisément par un autre fait rapporté dans la *Description de l'Égypte* par M. de Maillet. « Un oiseau, dit-il, qu'on nomme *chapon de Pharaon* (et que l'on reconnoît pour l'ibis) suit pendant plus de cent lieues les caravanes qui vont à la Mecque, pour se repaître des voiries que la caravane laisse après elle; et en tout autre temps il ne paroît aucun de ces oiseaux sur cette route. » L'on doit donc penser que les ibis suivirent ainsi le peuple hébreu dans sa course en Égypte; et c'est ce fait que Josephe nous a transmis en le défigurant, et en attribuant à la prudence d'un chef merveilleux ce qui n'étoit qu'un effet de l'instinct de ces oiseaux; et cette armée contre les Éthiopiens, et les cages de *papyrus*, ne sont là que pour embellir la narration et agrandir l'idée qu'on devoit avoir du génie d'un tel commandant.

Il étoit défendu, sous peine de la vie, aux Égyptiens, de tuer les ibis; et ce peuple, aussi triste que vain, fut inventeur de l'art lugubre des momies, par lequel il vouloit pour ainsi dire éterniser la mort, malgré la nature bienfaisante qui travaille sans cesse à en effacer les images; et non seulement les Égyptiens employoient cet art des embaumemens pour conserver les cadavres humains, mais ils préparoient avec autant de soin les corps de leurs animaux sacrés. Plusieurs puits de momies dans la plaine de *Saccara* s'appellent *puits des oiseaux*, parce qu'on y trouve en effet des oiseaux embaumés, et surtout des ibis renfermés dans de longs pots de terre cuite, dont l'orifice est bouché d'un ciment. Nous avons fait venir plusieurs de ces pots, et après les avoir cassés, nous avons trouvé dans tous une espèce de poupée formée par les langes qui servent d'enveloppe au corps de l'oiseau, dont la plus grande partie tombe en poussière noire en développant son *suaire;* on y reconnoît néanmoins tous les os d'un oiseau avec des plumes empâtées dans quelques morceaux qui restent solides. Ces débris nous ont indiqué la grandeur de l'oiseau, qui est à peu près égale à celle du courlis; le bec, qui s'est trouvé conservé dans deux de ces momies, nous en a fait connoître le genre. Ce bec a l'épaisseur de celui de la cigogne, et par sa courbure il ressemble au bec du courlis, sans néanmoins en avoir les cannelures, et comme la courbure en est égale sur toute sa longueur, il paroît, par ces caractères, qu'on doit placer l'ibis entre la cigogne et le courlis. En effet, il tient de si près à ces deux genres d'oiseaux, que les naturalistes modernes l'ont rangé avec les derniers, et que les anciens l'avoient placé avec le premier. Hérodote avoit très-bien caractérisé l'ibis, en disant qu'il a *le bec fort arqué et la jambe haute comme la grue*. Il en distingue deux espèces. « La première, dit-il, a le plumage tout noir; la seconde, qui se rencontre à chaque pas, est toute blanche, à l'exception des plumes de l'aile et de la queue, qui sont très-noires, et du dénûment du cou et de la tête, qui ne sont couverts que de la peau. »

Mais ici il faut dissiper un nuage jeté sur ce passage d'Hérodote par l'ignorance des traducteurs; ce qui donne un air fabuleux et même absurde à son récit. Au lieu de rendre *tôn d'en posi mallon eileumenon tois anthrôpoisi*, à la lettre *quæ pedibus hominum observantur sæpius* (celle qu'on rencontre à chaque pas), on a traduit *hæ quidem habent pedes veluti hominis* (ces ibis ont les pieds faits comme ceux de l'homme). Les naturalistes, ne comprenant pas ce que pouvoit signifier cette comparaison disparate, firent, pour l'expliquer ou la pallier, d'inutiles efforts. Ils imaginèrent qu'Hérodote, décrivant l'ibis blanc, avoit eu en vue la cigogne, et avoit pu abusivement caractériser ainsi ses pieds, par la foible ressem-

blance que l'on peut trouver des ongles aplatis de la cigogne à ceux de l'homme. Cette interprétation satisfaisoit peu, et l'ibis aux pieds humains auroit dû dès lors être relégué dans les fables : cependant il fut admis comme un être réel sous cette absurde image, et l'on ne peut qu'être étonné de la trouver encore aujourd'hui exprimée tout entière, sans discussion et sans adoucissement, dans les mémoires d'une savante académie, tandis que cette chimère n'est, comme l'on voit, que le fruit d'une méprise du traducteur de ce premier historien grec, que sa candeur à prévenir de l'incertitude de ses récits, quand il ne les fait que sur des rapports étrangers, eût dû faire plus respecter dans les sujets où il parle d'après lui-même.

Aristote, en distinguant, comme Hérodote, les deux espèces d'ibis, ajoute que la blanche est répandue dans toute l'Égypte, excepté vers Peluse, où l'on ne voit au contraire que des ibis noirs qui ne se trouvent pas dans tout le reste du pays. Pline répète cette observation particulière; mais du reste tous les anciens, en distinguant les deux ibis par la couleur, semblent leur donner en commun tous les autres caractères; figure, habitudes, instinct, et leur domicile de préférence en Égypte, à l'exclusion de toute autre contrée. On ne pouvoit même, suivant l'opinion commune, les transporter hors de leur pays, sans les voir consumés de regrets. Cet oiseau, si fidèle à sa terre natale, en étoit devenu l'emblème; la figure de l'ibis, dans les hiéroglyphes, désigne presque toujours l'Égypte, et il est peu d'images ou de caractères qui soient plus répétés dans tous les monumens. On voit ces figures d'ibis sur la plupart des obélisques, sur la base de la statue du Nil, au Belvédere à Rome, de même qu'au jardin des Tuileries à Paris. Dans la médaille d'Adrien, où l'Égypte paroît prosternée, l'ibis est à ses côtés. On a figuré cet oiseau avec l'éléphant sur les médailles de Q. Marius, pour désigner l'Égypte et la Libye, théâtres de ses exploits, etc.

D'après le respect populaire et très-ancien pour cet oiseau fameux, il n'est pas étonnant que son histoire ait été chargée de fables : on a dit que les ibis se fécondoient et engendroient par le bec. Solin paroît n'en pas douter; mais Aristote se moque avec raison de cette idée de pureté virginale dans cet oiseau sacré. Pierius parle d'une merveille d'un genre bien opposé; il dit que, selon les anciens, le basilic naissoit d'un œuf d'ibis, formé, dans cet oiseau, des venins de tous les serpens qu'il dévore. Ces mêmes anciens ont encore écrit que le crocodile et les serpens, touchés d'une plume d'ibis, demeuroient immobiles comme par enchantement, et que souvent même ils mouroient sur-le-champ. Zoroastre, Démocrite et Philé ont avancé ces faits; d'autres auteurs ont dit que la vie de cet oiseau divin étoit excessivement longue : les prêtres d'Hermopolis prétendoient même qu'il pouvoit être immortel; et, pour le prouver, ils montrèrent à Appion un ibis si vieux, disoient-ils, qu'il ne pouvoit plus mourir.

Ce n'est là qu'une partie des fictions enfantées dans la religieuse Égypte, au sujet de cet ibis; la superstition porte tout à l'excès; mais, si l'on considère le motif de sagesse que put avoir le législateur en consacrant le culte des animaux utiles, on sentira qu'en Égypte il étoit fondé sur la nécessité de conserver et de multiplier ceux qui pouvoient s'opposer aux espèces nuisibles. Cicéron remarque judicieusement que les Égyptiens n'eurent d'animaux sacrés que ceux desquels il leur importoit que la vie fût respectée, à cause de la grande utilité qu'ils en tiroient [1]; jugement sage et bien différent de celui de l'impétueux Juvénal, qui compte parmi les crimes de l'Égypte sa vénération pour l'ibis, et déclame contre ce culte, que la superstition exagéra sans doute, mais que la sagesse dut maintenir, puisque telle est en général la foiblesse de l'homme, que les législateurs les plus profonds ont cru devoir en faire le fondement de leurs lois.

En nous occupant maintenant de l'histoire naturelle et des habitudes réelles de l'ibis, nous lui reconnoîtrons non seulement un appétit véhément de la chair des serpens, mais encore une forte antipathie contre tous les reptiles; il leur fait la plus cruelle guerre. Belon assure qu'il va toujours les tuant, quoique rassasié. Diodore de Sicile dit que jour et nuit l'ibis se promène sur la rive des eaux, guettant les reptiles, cherchant leurs œufs, et détruisant en passant les scarabées et les sauterelles. Accoutumés au respect qu'on leur marquoit

1. Il paroît difficile d'abord d'appliquer cette raison au culte du crocodile; mais, outre qu'il n'étoit adoré que dans une seule ville du nom d'Arsinoïte, et que l'ichneumon, son antagoniste, l'étoit dans toute l'Égypte, cette ville des crocodiles ne les adoroit que par crainte, et pour les tenir éloignés, par un culte à la vérité insensé, d'un lieu où naturellement le fleuve ne les avoit point portés.

en Égypte, ces oiseaux venoient sans crainte au milieu des villes. Strabon rapporte qu'ils remplissoient les rues et les carrefours d'Alexandrie jusqu'à l'importunité et à l'incommodité, consommant à la vérité les immondices, mais attaquant aussi ce qu'on mettoit en réserve, et souillant tout de leur fiente; inconvéniens qui pouvoient en effet choquer un Grec délicat et poli, mais que des Égyptiens grossièrement religieux souffroient avec plaisir.

Ces oiseaux posent leur nid sur les palmiers et le placent dans l'épaisseur des feuilles piquantes, pour le mettre à l'abri de l'assaut des chats leurs ennemis. Il paroît que la ponte est de quatre œufs; c'est du moins ce que l'on peut inférer de l'explication de la *Table isiaque,* par Pignorus. Il est dit que l'ibis marque sa ponte par les mêmes nombres que la lune marque ses temps, *ad lunæ rationem ova fingit;* ce qui ne paroît pouvoir s'entendre autrement qu'en disant, avec le docteur Shaw, que l'ibis fait autant d'œufs qu'il y a de phases de la lune, c'est-à-dire quatre. Élien, expliquant pourquoi cet oiseau est consacré à la lune, indique la durée de l'incubation, en disant qu'il met autant de jours à faire éclore ses petits [1] que l'astre d'Isis en met à parcourir le cercle de ses phases [2].

Pline et Galien attribuent à l'ibis l'invention du clystère, comme celle de la saignée à l'hippopotame; *et ce ne sont point,* ajoute le premier, *les seules choses où l'homme ne fut que le disciple de l'industrie des animaux.* Selon Plutarque, l'ibis ne se sert pour cela que d'eau salée, et M. Perrault, dans sa description anatomique de cet oiseau, prétend avoir remarqué le trou du bec par lequel l'eau peut être lancée.

Nous avons dit que les anciens distinguoient deux espèces d'ibis, l'une blanche et l'autre noire: nous n'avons vu que la blanche, et nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées; et à l'égard de l'ibis noir, quoique M. Perrault prétende qu'il a été apporté en Europe plus souvent que l'ibis blanc, cependant aucun naturaliste ne l'a vu depuis Belon, et nous n'en savons que ce qu'en a dit cet observateur.

1. Plutarque nous assure que le petit ibis, venant de naître, pèse deux drachmes.

2. Clément Alexandrin, décrivant les repas religieux des Égyptiens, dit qu'entre autres objets on portoit autour des convives un ibis: cet oiseau, par le blanc et le noir de son plumage, étant l'emblème de la lune obscure et lumineuse; et suivant Plutarque, on trouvoit, dans la manière dont le blanc étoit tranché avec le noir dans ce plumage, une figure du croissant de l'astre des nuits.

L'IBIS BLANC.

Cet oiseau, n° 389, est un peu plus grand que le courlis et l'est un peu moins que la cigogne: sa longueur, de la pointe du bec au bout des ongles, est d'environ trois pieds et demi. Hérodote en donne la description, en disant que cet oiseau a les jambes hautes et nues; la face et le front également dénues de plumes; le bec arqué; les pennes de la queue et des ailes noires, et le reste du plumage blanc. Nous ajouterons à ces caractères quelques autres traits dont Hérodote n'a pas fait mention. Le bec est arrondi et terminé en pointe mousse; le cou est d'une grosseur égale dans toute sa longueur, et il n'est pas garni de plumes pendantes comme le cou de la cigogne.

M. Perrault, ayant décrit et disséqué un de ces oiseaux qui avoit vécu à la ménagerie de Versailles, en fit la comparaison avec la cigogne, et il trouva que celle-ci étoit plus grande, mais que l'ibis avoit à proportion le bec et les pieds plus longs. Dans la cigogne les pieds n'avoient que quatre parties de la longueur totale de l'oiseau, et dans l'ibis ils en avoient cinq; et il observa la même différence proportionnelle entre leurs becs et leurs cous. Les ailes lui parurent fort grandes; les pennes en étoient noires; et du reste tout le plumage étoit d'un blanc un peu roussâtre, et n'étoit diversifié que par quelques taches pourprées et rougeâtres sous les ailes. Le haut de la tête, le tour des yeux, et le dessous de la gorge, étoient dénués de plumes et couverts d'une peau rouge et ridée. Le bec, à la racine, étoit gros, arrondi; il avoit un pouce et demi de diamètre, et il étoit courbé dans toute sa longueur: il étoit d'un jaune clair à l'origine et d'un orangé foncé vers l'extrémité. Les côtés de ce bec sont tranchans et assez durs pour couper les serpens, et c'est probablement de cette manière que cet oiseau

L'IBIS BLANC

Ordre des Echassiers. *Famille des* Longirostres

Genre Bécasse. *(Cuvier)*

Pl. 154

L'IBIS NOIR

Ordre des Echassiers .... *id*..... *id*..

les détruit; car son bec, ayant la pointe mousse et comme tronquée, ne les perceroit que difficilement.

Le bas des jambes étoit rouge, et cette partie, à laquelle Belon ne donne pas un pouce de longueur dans sa figure de l'ibis noir, en avoit plus de quatre dans cet ibis blanc; elle étoit, ainsi que le pied, toute garnie d'écailles hexagones; les écailles qui recouvrent les doigts étoient coupées en tables; les ongles étoient pointus, étroits et noirâtres; des rudimens de membrane bordoient des deux côtés le doigt du milieu, et ne se trouvoient que du côté intérieur dans les deux autres doigts.

Quoique l'ibis ne soit point granivore, son ventricule est une espèce de gésier dont la membrane interne est rude et ridée. On a vu plus d'une fois ces conformations disparates dans l'organisation des oiseaux; par exemple, on a remarqué dans le casoar, qui ne mange point de chair, un ventricule membraneux comme celui de l'aigle [1].

M. Perrault trouva aux intestins quatre pieds huit pouces de longueur; le cœur étoit médiocre et non pas excessivement grand, comme l'a prétendu Mérula. La langue très-courte, cachée au fond du bec, n'étoit qu'un petit cartilage recouvert d'une membrane charnue, ce qui a fait croire à Solin que cet oiseau n'avoit point de langue. Le globe de l'œil étoit petit, n'ayant que six lignes de diamètre. « Cet ibis blanc, dit M. Perrault, et un autre qu'on nourrissoit encore à la ménagerie de Versailles, et qui avoient tous deux été apportés d'Égypte, étoient les seuls oiseaux de cette espèce que l'on eût jamais vus en France. » Selon lui toutes les descriptions des auteurs modernes n'ont été prises que sur celles des anciens. Cette remarque me paroît assez juste : car Belon n'a ni décrit ni même reconnu l'ibis blanc en Égypte; ce qui ne seroit pas vraisemblable, si l'on ne supposoit pas qu'il l'a pris pour une cigogne : mais cet observateur est à son tour le seul des modernes qui nous ait dépeint l'ibis noir.

1. Une particularité intéressante de cette description concerne la route du chyle dans les intestins des oiseaux. On fit des injections dans la veine mésentérique d'une des cigognes que l'on disséquoit avec l'ibis, et la liqueur passa dans la cavité des intestins; de même ayant rempli de lait une portion de l'intestin, et l'ayant lié par les deux bouts, la liqueur comprimée passa dans la veine mésentérique. Peut-être, ajoute l'anatomiste, cette voie est-elle commune à tout le genre des oiseaux; et comme on ne leur a point trouvé de veine lactée, on peut soupçonner, avec raison, que c'est là la route du chyle pour passer des intestins dans le mésentère.

L'IBIS NOIR.

Cet oiseau, dit Belon, *est un peu moins gros qu'un courlis.* Il est donc moins grand que l'ibis blanc, et il doit être aussi moins haut de jambes : cependant nous avons remarqué que les anciens ont dit les deux ibis semblables en tout, à la couleur près. Celui-ci est entièrement noir, et Belon semble indiquer qu'il a le front et la face en peau nue, en disant que sa tête est faite comme celle d'un *cormoran.* Néanmoins Hérodote, qui paroît avoir voulu rendre ses deux descriptions très-exactes, ne donne point à l'ibis noir ce caractère de la tête et du cou dénués de plumes. Quoi qu'il en soit, tout ce qu'on a dit des autres caractères et des habitudes de ces deux oiseaux leur a également été attribué en commun, sans exception ni différence.

LE COURLIS.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Les noms composés de sons imitatifs de la voix, du chant, des cris des animaux, sont pour ainsi dire les noms de la nature; ce sont aussi ceux que l'homme a imposés les premiers. Les langues sauvages nous offrent mille exemples de ces noms donnés par instinct, et le goût, qui n'est qu'un instinct plus exquis, les a conservés plus ou moins dans les idiomes des peuples policés, et surtout dans la langue grecque, plus pittoresque qu'aucune autre, puisqu'elle peint même en dénommant. La courte description

qu'Aristote fait du courlis, n° 818, n'auroit pas suffi sans son nom *clorios*, pour le reconnoître et le distinguer des autres oiseaux. Les noms françois *courlis, curlis, turlis*, sont des mots imitatifs de sa voix; et, dans d'autres langues, ceux de *curlew, caroli, tarlino*, etc., s'y rapprochent de même : mais les dénominations d'*arquata* et de *falcinellus* sont prises de la courbure de son bec, arqué en forme de faux. Il en est de même du nom *numenius*, dont l'origine est dans le mot *néoménie*, temps du croissant de la lune. Ce nom a été appliqué au courlis, parce que son bec est à peu près en forme de croissant. Les Grecs modernes l'ont appelé *macrimiti*, ou long nez, parce qu'il a le bec très-long relativement à la grandeur de son corps. Ce bec est assez grêle, sillonné de rainures, également courbé dans toute sa longueur et terminé en pointe mousse; il est foible et d'une substance tendre, et ne paroît propre qu'à tirer les vers de la terre molle. Par ce caractère les courlis pourroient être placés à la tête de la nombreuse tribu d'oiseaux à long bec effilé, tels que les bécasses, les barges, les chevaliers, etc., qui sont autant oiseaux de marais que de rivages, et qui, n'étant point armés d'un bec propre à saisir ou percer les poissons, sont obligés de s'en tenir aux vers ou aux insectes, qu'ils fouillent dans la vase et dans les terres humides et limoneuses.

Le courlis a le cou et les pieds longs, les jambes en partie nues, et les doigts engagés vers leur jonction par une portion de membrane. Il est à peu près de la grosseur d'un chapon. Sa longueur totale est d'environ deux pieds; celle de son bec, de cinq à six pouces; et son envergure, de plus de trois pieds. Tout son plumage est un mélange de gris blanc, à l'exception du ventre et du croupion, qui sont entièrement blancs; le brun est tracé par pinceaux sur toutes les parties supérieures, et chaque plume est frangée de gris blanc ou de roussâtre; les grandes pennes de l'aile sont d'un brun noirâtre; les plumes du dos ont le lustre de la soie; celles du cou sont duvetées, et celles de la queue, qui dépasse à peine les ailes pliées, sont, comme les moyennes de l'aile, coupées de blanc et de brun noirâtre. Il y a peu de différence entre le mâle et la femelle, qui est seulement un peu plus petite; et dès lors la description particulière que Linnæus a donnée de cette femelle est superflue.

Quelques naturalistes ont dit que, quoique la chair du courlis sente le marais, elle ne laisse pas d'être fort estimée, et mise par quelques uns au premier rang entre les oiseaux d'eau. Le courlis se nourrit de vers de terre, d'insectes, de menus coquillages qu'il ramasse sur les sables et les vases de la mer ou sur les marais et dans les prairies humides. Il a la langue très-courte et cachée au fond du bec. On lui trouve de petites pierres et quelquefois des graines dans le ventricule qui est musculeux comme celui des granivores. Au dessus de ce gésier l'œsophage s'enfle en manière de poche tapissée de papilles glanduleuses; il se trouve deux cœcums de trois ou quatre doigts de longueur dans les intestins.

Ces oiseaux courent très-vite et volent en troupes [1]. Ils sont de passage en France et s'arrêtent à peine dans nos provinces intérieures; mais ils séjournent dans nos contrées maritimes, comme en Poitou, en Aunis, et en Bretagne le long de la Loire, où ils nichent. On assure qu'en Angleterre ils n'habitent les côtes de la mer qu'en hiver et qu'en été ils vont nicher dans l'intérieur du pays vers les montagnes. En Allemagne ils n'arrivent que dans la saison des pluies et par de certains vents; car les noms qu'on leur donne dans les différens dialectes de la langue allemande ont tous rapport aux vents, aux pluies ou aux orages. On en voit dans l'automne en Silésie et ils se portent en été jusqu'à la mer Baltique et au golfe de Bothnie. On les trouve également en Italie et en Grèce et il paroît que leurs migrations s'étendent au delà de la mer Méditerranée; car ils passent à Malte deux fois l'année, au printemps et en automne. D'ailleurs les voyageurs ont rencontré des courlis dans presque toutes les parties du monde; et, quoique leurs notices se rapportent pour la plupart aux différentes espèces étrangères de cette famille assez nombreuse, néanmoins il paroît que l'espèce d'Europe se retrouve au Sénégal et à Madagascar; car l'oiseau représenté n° 198 des planches enluminées est si semblable à notre courlis que nous croyons devoir le rapporter à la même espèce. Il n

1. C'est apparemment d'après la vitesse de sa course que Hesychius donne au courlis le nom de *trochilus*, appliqué d'ailleurs, et avec plus de justesse, à un petit oiseau, qui est le troglodyte. Ce nom de *trochylus* se trouve, à la vérité, donné à un oiseau aquatique dans un passage de Cléarque dans *Athénée* : mais ce qui manifeste l'erreur de Hesychius, c'est que, dans ce même passage, le courlis (*clorios*) est nommé comme différent du *trochilus*; et ce *trochilus*, de Cléarque, habitant les rives des eaux, sera ou le *coureur*, ou quelqu'un de ces petits oiseaux, *guignettes*, *cincles* ou *pluviers à collier*, qui se tiennent sans cesse sur les rivages, et qu'on y voit courir avec célérité.

LE COURLIS

Ordre des Echassiers *Famille des* Longirostres

Genre Bécasse. *(Cuvier)*

Pl. 155.

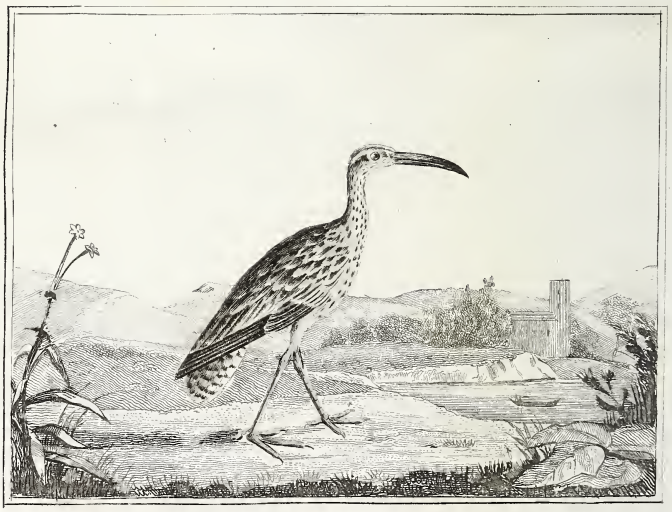

LE COURLIEU

Ordre des Echassiers ... *id* ... *id* ...

iffère en effet du courlis d'Europe que par n peu plus de longueur dans le bec et de netteté dans les couleurs, différences légères ui ne font tout au plus qu'une variété qu'on peut attribuer à la seule influence du climat. On rencontre quelquefois des courlis blancs, comme l'on trouve des bécasses blanches, des merles, des moineaux blancs; mais ces variétés, purement individuelles, sont des dégénérations accidentelles qui ne doivent pas être regardées comme des races constantes.

LE CORLIEU, ou PETIT COURLIS.

SECONDE ESPÈCE.

Le corlieu, n° 842, est moitié moins grand que le courlis, auquel il ressemble par la forme, par le fond des couleurs, et même en leur distribution; il a aussi le même genre de vie et les mêmes habitudes. Cependant ces deux espèces sont très-distinctes; elles subsistent dans les mêmes lieux sans se mêler ensemble, et restent à la distance que met entre elles l'intervalle de grandeur trop considérable pour qu'elles puissent se réunir. L'espèce du corlieu paroît être plus particulièrement attachée à l'Angleterre, où, suivant les auteurs de la *Zoologie britannique*, elle est plus commune que celle du grand courlis. Il paroît au contraire qu'elle est fort rare dans nos provinces. Belon ne l'a pas connue, et il y a toute apparence qu'elle n'est pas plus fréquente en Italie qu'en France; car Aldrovande n'en a parlé que confusément d'après Gesner, et il répète le double emploi qu'a fait ce naturaliste, en donnant deux fois parmi les poules d'eau ce petit courlis, sous les dénominations de *phœopus* et de *galinula;* car l'on reconnoît le corlieu ou petit courlis aux noms de *regen-vogel* et de *tarangolo;* aussi bien que la plupart des traits de la description qu'il en donne. Willughby s'est aperçu le premier de cette méprise de Gesner, et il a reconnu le même oiseau dans trois notices répétées par cet auteur. Au reste, Gesner s'est encore trompé en rapportant à ce petit courlis les noms de *wind-vogel* et de *wetter-vogel*, qui appartiennent au grand courlis [1]; et quant à l'oiseau que M. Edwards a donné sous le nom de *petit ibis* (*Glan.*, pl. 356), c'est certainement un petit courlis, mais dont le plumage étoit, comme l'observe ce naturaliste lui-même, dans un état de mue, et dont la description ne pourroit par conséquent établir distinctement l'espèce de cet oiseau.

1. L'oiseau nommé *toréa* aux îles de la Société, et qui est appelé dans le Voyage de Cook *petit corlieu*, ne paroît pas être de la famille de courlis. Il est dit que le *toréa* se trouve *autour des vaisseaux;* et nous ne savons pas qu'aucun courlis s'avance en mer ni quitte le rivage.

LE COURLIS VERT, ou COURLIS D'ITALIE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 819, est connu sous le nom de *courlis d'Italie;* mais on peut aussi le désigner par sa couleur. Il est plus grand que ne le dit M. Brisson, et qu'il n'est représenté dans les planches enluminées; car Aldrovande assure qu'il approche de la taille du héron, dont quelquefois même les Italiens lui donnent le nom. Celui de *falcinello,* que ce naturaliste et Gesner paroissent lui appliquer exclusivement, peut convenir aussi bien à tous les autres courlis qui ont également le bec courbé en forme de faux. Celui-ci a la tête, le cou, le devant du corps et les côtés du dos d'un beau marron foncé; le dessus du dos, des ailes et de la queue, d'un vert bronzé ou doré, suivant les reflets de lumière; le bec est noirâtre, ainsi que les pieds et la partie nue de la jambe. Gesner n'a décrit qu'un oiseau jeune qui n'avoit encore ni sa taille ni ses couleurs. Ce courlis, commun en Italie, se trouve aussi en Allemagne [1]; et le courlis du Danube de Marsigli, cité par M. Brisson, n'est, selon toute apparence, qu'une variété dans cette espèce.

1. Il y porte, suivant Gesner, les noms de *welischer vogel, sichler, sagiser.*

LE COURLIS BRUN.

QUATRIÈME ESPÈCE.

M. Sonnerat a trouvé ce courlis aux Philippines, dans l'île de Luçon. Il est de la taille du grand courlis d'Europe; tout son plumage est d'un brun roux; ses yeux sont entourés d'une peau verdâtre; l'iris est d'un rouge de feu; son bec est verdâtre, et ses pieds sont d'un rouge de laque.

LE COURLIS TACHETÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce courlis, qui se trouve aussi à l'île de Luçon, auroit, comme le précédent, beaucoup de rapport avec notre grand courlis, s'il n'étoit pas d'un tiers plus petit : il diffère encore en ce qu'il a le sommet de la tête noir et les couleurs différemment distribuées; elles sont jetées sur le dos par mouchetures au bord des plumes, et sur le ventre par ondes ou hachures transversales.

LE COURLIS A TÊTE NUE.

SIXIÈME ESPÈCE.

L'espèce de ce courlis, n° 867, est nouvelle et très-singulière : sa tête entière est nue, et le sommet en est relevé par une sorte de bourrelet couché et roulé en arrière de cinq lignes d'épaisseur, et recouvert d'une peau très-rouge, très-mince, et sous laquelle on sent immédiatement la protubérance osseuse qui forme le bourrelet; le bec est du même rouge que ce couronnement de la tête; le haut du cou et le devant de la gorge sont aussi dénués de plumes, et la peau est sans doute vermeille dans l'oiseau vivant; mais nous ne l'avons vue que livide sur l'individu mort que nous décrivons, et qui nous a été apporté du cap de Bonne-Espérance par M. de La Ferté. Il a toute la forme du courlis d'Europe; sa taille est seulement plus forte et plus épaisse. Son plumage, sur un fond noir, offre dans les pennes de l'aile des reflets de vert et de pourpre changeans; les petites couvertures sont d'un violet pourpre assez fort de teinte, mais plus léger sur le dos, le cou et le dessus du corps; les pieds et la partie nue de la jambe, sur la longueur d'un pouce, sont rouges comme le bec, qui est long de quatre pouces neuf lignes. Le courlis, mesuré de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, a deux pieds un pouce et un pied et demi de hauteur dans son attitude naturelle.

LE COURLIS HUPPÉ.

SEPTIÈME ESPÈCE.

La huppe distingue ce courlis, n° 841, de tous les autres, qui généralement ont la tête plus ou moins lisse ou recouverte de petites plumes fort courtes : celui-ci au contraire porte une belle touffe de longues plumes, partie blanches et partie vertes, qui se jettent en arrière en panache; le devant de la tête et le tour du haut du cou sont verts; le reste du cou, le dos et le devant du corps sont d'un beau roux marron; l

iles sont blanches; le bec et les pieds sont unâtres. Un large espace de peau nue enironne les yeux; le cou, bien garni de pluies, paroît moins long et moins grêle que ans les autres courlis. Ce bel oiseau huppé se trouve à Madagascar. Les sept espèces de courlis que nous venons de décrire appartiennent toutes à l'ancien continent, et nous en connoissons aussi huit autres dans le nouveau.

COURLIS DU NOUVEAU CONTINENT.

LE COURLIS ROUGE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Les terres basses et les plages de vases qui voisinent les mers et les grands fleuves de Amérique méridionale sont peuplées de lusieurs espèces de courlis. La plus belle de es espèces, et la plus commune à la Guiane, st celle du courlis rouge, nos 80 et 81: ont son plumage est écarlate, à l'exception e la pointe des premières pennes de l'aile, ui est noire; les pieds, la partie nue des mbes, et le bec, sont rouges ou rougeâtres [1], ainsi que la peau nue qui couvre le evant de la tête depuis l'origine du bec squ'au delà des yeux. Ce courlis est aussi rand mais un peu moins gros que le courls d'Europe; ses jambes sont plus hautes, son bec, plus long, est aussi plus robuste beaucoup plus épais vers la tête. Le pluage de la femelle est d'un rouge moins vif te celui du mâle; mais l'un et l'autre ne ennent qu'avec l'âge cette belle couleur. eurs petits naissent couverts d'un duvet pirâtre; ils deviennent ensuite cendrés, ais blancs lorsqu'ils commencent à voler, ce n'est que dans la seconde ou la troième année que ce beau rouge paroît par uances successives, et prend plus d'éclat à esure qu'ils avancent en âge.

Ces oiseaux se tiennent en troupes, soit volant, soit en se posant sur les arbres, , par leur nombre et leur couleur de feu, offrent le plus beau coup d'œil. Leur vol t soutenu et même assez rapide; mais ils se mettent en mouvement que le matin le soir : par la chaleur du jour ils entrent ns les criques et s'y tiennent au frais sous s palétuviers jusque vers les trois ou quatre eures, qu'ils retournent sur les vases, d'où s reviennent aux criques pour passer la nuit. On ne voit guère un de ces courlis seul; ou si quelqu'un s'est détaché de la troupe, il ne tarde pas à la rejoindre : mais ces attroupemens sont distingués par âges, et les vieux tiennent assez constamment leurs bandes séparées de celles des jeunes. Les couvées commencent en janvier et finissent en mai. Ils déposent leurs œufs sur les grandes herbes qui croissent sous les palétuviers, ou dans les broussailles sur quelques bûchettes rassemblées, et ces œufs sont verdâtres. On prend aisément les petits à la main, lors même que la mère les conduit à terre pour chercher les insectes et les petits crabes dont ils font leur première nourriture; ils ne sont point farouches et s'habituent aisément à vivre à la maison. « J'en ai élevé un, dit M. de La Borde, que j'ai gardé pendant plus de deux ans. Il prenoit de ma main ses alimens avec beaucoup de familiarité, et ne manquoit jamais l'heure du déjeuner ni du dîner. Il mangeoit du pain, de la viande crue, cuite ou salée, du poisson; tout l'accommodoit : il donnoit cependant la préférence aux entrailles de poissons et de volailles, et, pour les recueillir, il avoit soin de faire un tour à la cuisine; hors de là il étoit continuellement occupé autour de la maison à chercher des vers de terre, ou, dans un jardin, à suivre le labour du nègre jardinier. Le soir il se retiroit de lui-même dans un poulailler où couchoit une centaine de volailles. Il se juchoit sur la plus haute barre, chassoit à grands coups de bec toutes les poules qui vouloient s'y placer, et s'amusoit souvent pendant la nuit à les inquiéter. Il s'éveilloit de grand matin, et commençoit par faire trois ou quatre tours au vol autour de la maison; quelquefois il alloit jusqu'au bord de la mer, mais sans s'y arrêter. Je ne

1. Cette couleur du bec peut varier : Marcgrave dit blanc cendré; Clusius, jaune d'ocre.

lui ai entendu d'autre cri qu'un petit croassement qui paroissoit une expression de peur à la vue d'un chien ou d'un autre animal. Il avoit pour les chats beaucoup d'antipathie sans les craindre; il fondoit sur eux avec intrépidité et à grands coups de bec. Il a fini par être tué tout près de la maison, sur une mare, par un chasseur qui le prit pour un courlis sauvage. »

Ce récit de M. de La Borde s'accorde assez avec le témoignage de Laët, qui ajoute qu'on a vu quelques-uns de ces oiseaux s'unir et produire en domesticité. Nous présumons donc qu'il seroit aussi facile qu'agréable d'élever et de multiplier cette belle espèce, qui feroit l'ornement des basses-cours [1], et peut-être ajouteroit aux délices de la table; car la chair de cet oiseau, déjà bonne à manger, pourroit encore se perfectionner et perdre, avec une nourriture nouvelle, le petit goût de marais qu'on lui trouve [2], outre que, s'accommodant de toutes sortes d'alimens et de tous les débris de la cuisine, il ne coûteroit rien à nourrir. Au reste, nous ignorons si, comme le dit Marcgrave, ce courlis trempe dans l'eau tout ce qu'on lui donne avant de le manger.

1. En même temps que nous écrivons ceci, il y a un courlis rouge vivant à la ménagerie de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, à Chantilly.

2. On le mange en ragoûts et on en fait d'assez bons civets; mais il faut auparavant le rôtir à moitié pour lui enlever une partie de son huile, qui a un goût de marée. (*Note donnée par un colon de Cayenne.*)

Dans l'état sauvage ces oiseaux vivent petits poissons, de coquillages, d'insecte qu'ils recueillent sur la vase quand la mar se retire. Jamais ils ne s'écartent beaucoı des côtes de la mer, ni ne se portent sur l fleuves loin de leur embouchure; ils ne fo qu'aller et venir dans le même canton on les voit toute l'année. L'espèce en néanmoins répandue dans la plupart d contrées les plus chaudes de l'Amerique on les trouve également aux embouchu de Rio-Janeiro, du Maragnon, etc., a îles de Bahama et aux Antilles. Les Indie du Brésil, qui aiment à se parer de le belles plumes, donnent à ces courlis le n de *guara ;* celui de *flammant,* qu'on leu donné à Cayenne, se rapporte au be rouge de flamme de leur plumage, et c' mal à propos que dans cette colonie l' applique ce nom de *flammant* indiffére ment à tous les courlis. C'est aussi sans fo dement que le voyageur Cauche rappo au courlis rouge du Brésil son courlis vi de Madagascar, à moins qu'il n'ait enter faire seulement comparaison de figure en ces deux oiseaux; car la couleur viole qu'il attribue au sien est bien différente brillant écarlate de notre courlis rou Tout ce que nous pouvons inférer de sa tice, c'est qu'il se trouve à Madagascar espèce de courlis à plumage violet qu' cune autre relation ne nous fait d'aille connoître.

LE COURLIS BLANC.

SECONDE ESPÈCE.

On pourroit prendre ce courlis, n° 915, pour le courlis rouge portant encore sa première couleur; mais Catesby, qui a connu l'un et l'autre, donne celui-ci comme étant d'espèce différente. Il est en effet un peu plus grand que le courlis rouge; il a les pieds, le bec, le tour des yeux, et le devant de la tête, d'un rouge pâle; tout le plumage blanc, à l'exception des quatre premières pennes de l'aile, qui sont d'un vert obscur à leur extrémité. Ces oiseaux arrivent à la Caroline en grand nombre vers le milieu de septembre, qui est la saison pluies : ils fréquentent les terres basse marécageuses; ils y demeurent environ semaines, et disparoissent ensuite jus l'année suivante. Apparemment ils se rent vers le sud pour nicher dans un cli plus chaud. Catesby dit avoir trouvé grappes d'œufs dans plusieurs femelles de temps avant leur départ de la Carol Elles ne diffèrent pas des mâles par couleurs, et tous deux ont la chair e graisse jaune comme du safran.

LE COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ces courlis bruns arrivent à la Caroline avec les courlis blancs de l'espèce précédente et mêlés dans leurs bandes. Ils sont de même grandeur, mais en plus petit nombre, *y ayant bien*, dit Catesby, *vingt courlis blancs pour un brun.* Ceux-ci sont en effet tout bruns sur le dos, les ailes et la queue, et sont d'un gris brun sur la tête et le cou, et tout blancs sur le croupion et le ventre; ils ont le devant de la tête dégarni de plumes et couvert d'une peau rouge pâle; le bec et les pieds sont de cette même couleur. Ils ont, comme les courlis blancs, la chair et la graisse jaunes. Ces deux espèces d'oiseaux arrivent et repartent ensemble; ils passent en hiver de la Caroline à des contrées plus méridionales, comme à la Guiane, où ils sont nommés *flammans gris.*

LE COURLIS DES BOIS.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 820, que les colons de Cayenne ont appelé *flammant des bois,* vit en effet dans les forêts le long des ruisseaux et des rivières, et il se tient loin des côtes de la mer, que les autres courlis ne quittent guère; il a aussi des mœurs différentes, et ne va pas en troupes, mais seulement accompagné de sa femelle. Il se pose pour pêcher sur les bois qui flottent dans l'eau. Il n'est pas plus grand que le courlis vert d'Europe; mais son cri est beaucoup plus fort. Tout son plumage porte une teinte de vert très-foncé, sur un fond brun sombre, qui de loin paroît noir, et qui de près offre de riches reflets bleuâtres et verdâtres; les ailes et le haut du cou ont la couleur et l'éclat de l'acier poli; on voit des reflets bronzés sur le dos, et d'un lustré pourpré sur le ventre et le bas du cou; les joues sont dénuées de plumes. M. Brisson n'a pas fait mention de cette espèce, quoique Barrère l'ait indiquée deux fois sous les noms d'*arquata viridis sylvatica* et de *flammant des bois.*

LE GOUARONA.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Guara est, comme nous l'avons vu, le nom du *courlis rouge* chez les Brasiliens: ils nomment *guarana* ou *gouarona* celui-ci, dont le plumage est d'un brun marron, avec des reflets verts au croupion, aux épaules, et au côté extérieur des pennes de l'aile; la tête et le cou sont variés de petites lignes longitudinales blanchâtres sur un fond brun. Cet oiseau a deux pieds de longueur du bec aux ongles [1]; il a beaucoup de rapports avec le courlis vert d'Europe, et paroît être le représentant de cette espèce en Amérique. Sa chair est assez bonne, au rapport de Marcgrave, qui dit en avoir mangé souvent. On le trouve à la Guiane aussi bien qu'au Brésil.

1. Marcgrave dit qu'il est *magnitudine iacu* : or l'yacou est à peine aussi gros qu'une poule ordinaire, taille qui convient tout-à-fait à un courlis.

L'ACALOT.

SIXIÈME ESPÈCE.

Nous abrégeons ainsi le nom d'*accacalotl* que porte ce courlis au Mexique, où il est indigene. Il a, comme la plupart des autres, le front dénué de plumes et couvert d'une peau rougeâtre; son bec est bleu; le cou et le derrière de la tête sont revêtus de plumes brunes, mêlées de blanc et de vert; ses ailes brillent de reflets verts et pourpres; et c'est apparemment d'après ces caractères que M. Brisson a cru devoir l'appeler *courlis varié :* mais il est aisé de voir, par le nom de *corbeau aquatique* que lui donnent Fernandès et Nieremberg, que ces couleurs portent sur un fond sombre et approchant du noir. M. Adanson, en observant que cet oiseau diffère du courlis d'Europe en ce qu'il a le front chauve, l'assimile par ce trait à l'ibis, au *guara*, au *curicaca*, dont il forme un genre particulier : mais le c ractère par lequel il sépare ces oiseaux d courlis, savoir la nudité du devant de tête, ne nous paroît pas suffisant, vu qu' tout le reste la forme de ces oiseaux est se blable, et que cette différence elle-même nuance entre eux par degrés; en sorte qu y a des espèces, comme celle du courl vert, qui n'ont que le tour des yeux n tandis que d'autres, comme celui-ci, o une grande partie du front nue. Nous avo cru devoir séparer le *curicaca* du courli à cause de sa grandeur et de quelques a tres différences essentielles, particuliè ment de celle de la forme du bec. Du rest nous ne voyons pas ce qui a pu engager savant naturaliste à placer ces oiseaux da la famille des *vanneaux*.

LE MATUITUI DES RIVAGES.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Si cet oiseau nous étoit mieux connu, nous le séparerions peut-être comme le *curicaca*, de la famille des courlis, vu que Maregrave et Pison le disent semblable en petit au curicaca, lequel s'éloigne du courlis par le caractère du bec autant que par la taille; mais, avant de savoir si ce caractère du bec convient au matuitui, nous ne pouvons l'indiquer ici, en observant néanmoins que le nom de *petit courlis* que lui donn M. Brisson paroît mal appliqué, puisqu cet oiseau est à peu près de la grosseur d'un poule, c'est-à-dire de la première grandeu dans le genre des courlis. Au reste, ce ma tuitui des rivages est différent d'un autre p tit matuitui dont parle ailleurs Maregrave, qu n'est guère plus gros qu'une alouette, et qu paroît être un petit pluvier à collier.

LE GRAND COURLIS DE CAYENNE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Ce grand courlis, n° 976, est plus gros que le courlis d'Europe, et il nous a paru le plus grand des courlis. Il a tout le manteau, les grandes pennes de l'aile, et le devant du corps, d'un brun ondé de gris et lustré de vert; le cou est blanc roussâtre, les grandes couvertures de l'aile sont blan ches. Cette description suffit pour le distin guer de tous les autres courlis.

LE VANNEAU.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le vanneau, n° 242, paroît avoir tiré son nom, dans notre langue et en latin moderne, du bruit que font ses ailes en volant qui est assez semblable au van qu'on agit

pour purger le blé. Son nom anglois *lapwing* a le même rapport au battement fréquent et bruyant de ses ailes. Les Grecs, outre les noms d'*aex* et d'*aega*[1] relatifs à son cri, lui avoient donné celui de *paon sauvage* (*taos agrios*), à cause de son aigrette et de ses jolies couleurs. Cependant cette aigrette du vanneau est bien différente de celle du paon; elle ne consiste qu'en quelques longs brins effilés très-déliés, et les couleurs de son corps, dont le dessous est blanc, n'offrent, sur un fond assez sombre, leurs reflets brillans et dorés qu'à l'œil qui les recherche de près. On a aussi donné au vanneau le nom de *dix-huit*, parce que ces deux syllabes, prononcées foiblement, expriment assez bien son cri, que dans plusieurs langues on a cherché à rendre également par des sons imitatifs[2]. Il donne en partant un ou deux coups de voix, et se fait aussi entendre par reprises dans son vol, même durant la nuit. Il a les ailes très-fortes et il s'en sert beaucoup, vole longtemps de suite, et s'élève très-haut. Posé à terre, il s'élance, bondit, et parcourt le terrain par petits vols coupés.

Cet oiseau est fort gai; il est sans cesse en mouvement, folâtre, et se joue de mille façons en l'air : il s'y tient par instans dans toutes les situations, même le ventre en haut ou sur le côté et les ailes dirigées perpendiculairement, et aucun oiseau ne caracole et ne voltige plus lestement.

Les vanneaux arrivent dans nos prairies en grandes troupes au commencement de mars, ou même dès la fin de février, après le dernier dégel et par le vent de sud. On les voit alors se jeter dans les blés verts, et couvrir le matin les prairies marécageuses pour y chercher les vers qu'ils font sortir de terre par une singulière adresse. Le vanneau qui rencontre un de ces petits tas de terre en boulettes ou chapelets que le ver a rejetés en se vidant le débarrasse d'abord légèrement, et, ayant mis le trou à découvert, il frappe à côté la terre de son pied et reste l'œil attentif et le corps immobile : cette légère commotion suffit pour faire sortir le vers, qui, dès qu'il se montre, est enlevé d'un coup de bec. Le soir venu, ces oiseaux ont un autre manége; ils courent dans l'herbe et sentent sous leurs pieds les vers qui sortent à la fraîcheur : ils en font ainsi une ample pâture, et vont ensuite se laver les pieds et le bec dans les petites mares ou dans les ruisseaux.

Ces oiseaux se laissent difficilement approcher et semblent distinguer de très-loin le chasseur. On peut les joindre de plus près lorsqu'il fait un grand vent, car alors ils ont peine à prendre leur essor. Quand ils sont attroupés et prêts à s'élever ensemble, tous agitent leurs ailes par un mouvement égal; et comme elles sont doublées de blanc et qu'ils sont fort près les uns des autres, le terrain couvert par leur multitude, et que l'on voyoit noir, paroît blanc tout d'un coup. Mais cette grande société que forment les vanneaux à leur arrivée tend à se rompre dès que les premières chaleurs du printemps se font sentir, et deux à trois jours suffisent pour les séparer. Le signal est donné par des combats que les mâles se livrent entre eux; les femelles semblent fuir et sortent les premières du milieu de la troupe, comme si ces querelles ne les intéressoient pas, mais en effet pour attirer après elles ces combattans et leur faire contracter une société plus intime et plus douce, dans laquelle chaque couple sait se suffire durant les trois mois que durent les amours et le soin de la nichée.

La ponte se fait en avril; elle est de trois ou quatre œufs oblongs, d'un vert sombre, fort tachetés de noir. La femelle les dépose dans les marais, sur les petites buttes ou mottes de terre élevées au dessus du niveau du terrain; précaution qu'elle semble prendre pour les mettre à l'abri de la crue des eaux, mais qui néanmoins lui ôte les moyens de cacher son nid et le laisse entièrement à découvert. Pour en former l'emplacement, elle se contente de tondre à fleur de terre un petit rond dans l'herbe, qui bientôt se flétrit alentour par la chaleur de la couveuse. Si on trouve l'herbe fraîche, on juge que les œufs n'ont point été couvés. On dit ces œufs bons à manger, et dans plusieurs provinces on les ramasse à milliers pour les porter dans les marchés. Mais n'est-ce point offenser, appauvrir la nature, que de détruire ainsi ses tendres germes dans les espèces que nous ne pouvons d'ailleurs multiplier? Les œufs de

1. *Aex*, en grec, signifie *chèvre*, et semble avoir rapport au bêlement ou chevrotement auquel on peut comparer la voix du vanneau, d'où viennent aussi les noms de *capra*, *capella cœlestis*, que lui donnent divers auteurs.

Aristote nomme l'*aex*, avec le *penelops* et le *vulpanser*, oiseaux du genre des canards et palmipèdes : on croiroit donc légitimement l'oiseau *aex* de cette classe, si Belon n'assuroit positivement avoir retrouvé ce même nom d'*aex* donné encore aujourd'hui au vanneau dans la Grèce.

2. *Gyfytz*, *giwitz*, *hiwitz*, *czieik*, etc., tous noms qui, suivant les dialectes, se prononcent avec le même accent. En suivant cette analogie on ne peut guère douter que l'oiseau nommé *bigitz* dans Tragus, qui le compte au nombre de ceux qu'on mange en Allemagne, ne soit encore le vanneau.

poule et des autres oiseaux domestiques sont à nous par les soins que nous prenons pour leur multiplication; mais ceux des oiseaux libres n'appartiennent qu'à la mère commune de tous les êtres.

Le temps de l'incubation du vanneau, comme dans la plupart des autres oiseaux, est de vingt jours. La femelle couve assidument; et si quelque objet inquiétant la force à se lever de son nid, elle piette un certain espace en se traînant dans l'herbe, et ne s'envole que lorsqu'elle se trouve assez éloignée de ses œufs pour que son départ n'en indique pas la place. Les vieilles femelles à qui on a enlevé leurs œufs ne s'exposent plus à nicher à découvert dans les marais; elles se retirent dans les blés qui montent en tuyau, et y font plus tranquillement une seconde ponte : les jeunes, moins expérimentées, s'exposent, après une première perte, à une seconde, et font quelquefois jusqu'à trois pontes successives dans les mêmes lieux; mais les dernières ne sont plus que de deux œufs, ou même d'un seul.

Les petits vanneaux, deux ou trois jours après leur naissance, courent dans l'herbe et suivent leurs père et mère; ceux-ci, à force de sollicitude, trahissent souvent leur petite famille, et la décèlent en passant sur la tête du chasseur avec des cris inquiets, qui redoublent à mesure qu'on approche de l'endroit où les petits se sont tapis à terre au premier signe d'alarme. Se sentant pressés, ils partent en courant, et il est difficile de les prendre sans chiens; car ils sont aussi alertes que les perdreaux. Ils sont alors couverts d'un duvet noirâtre, voilé sous de longs poils blancs; mais dès le mois de juillet ils entrent dans la mue, qui donne à leur plumage ses belles couleurs.

Dès lors la grande société commence à se renouer; tous les vanneaux d'un marais, jeunes et vieux, se rassemblent; ils se joignent aux bandes des marais voisins et forment en peu de jours des troupes de cinq ou six cents : on les voit planer dans l'air ou errer dans les prairies, et se répandre après les pluies dans les terres labourées.

Ces oiseaux passent pour inconstans, et en effet ils ne se tiennent guère plus de vingt-quatre heures dans le même canton : mais cette inconstance est fondée sur un besoin réel; un canton épuisé de vers en un jour, le lendemain la troupe est forcée de se transporter ailleurs. Au mois d'octobre les vanneaux sont très-gras; c'est le temps où ils trouvent la plus ample pâture, parce que, dans cettte saison humide, les vers sortent de terre à milliers : mais les vents froids qui soufflent vers la fin de ce mois, en les faisant rentrer à terre, obligent les vanneaux de s'éloigner; c'est même la cause de la disparition de tous les oiseaux vermivores ou mangeurs de vers, et de leur départ de nos contrées, ainsi que de toutes celles du nord aux approches du froid; ils vont chercher leur nourriture dans le midi, où commence alors la saison des pluies : mais, par une semblable nécessité, ils sont forcés de quitter au printemps ces terres du midi, l'excès de la chaleur et de la sécheresse y causant en été le même effet que l'excès du froid de nos hivers, par rapport à la disparition des vers, qui ne se montrent à la surface de la terre que lorsqu'elle est en même temps humide et tempérée [1].

Et cet ordre du départ et du retour des oiseaux qui vivent de vers est le même dans tout notre hémisphère; nous en avons une preuve particulière pour l'espèce du vanneau : au Kamtschatka le mois d'octobre s'appelle le *mois des vanneaux;* et c'est alors le temps de leur départ de cette contrée comme des nôtres.

Belon dit que le vanneau est *connu en toute terre.* Effectivement l'espèce en est très-répandue. Nous venons de dire que ces oiseaux se sont portés jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie; on les trouve également dans les contrées intérieures de cette vaste région, et on en voit par toute l'Europe. A la fin de l'hiver ils paroissent à milliers dans nos provinces de Brie et de Champagne; on en fait des chasses abondantes; il s'en prend des volées au filet à miroir. On le tend pour cela dans une prairie; on place entre les nappes quelques vanneaux empaillés et un ou deux

1. M. Baillon, à qui nous sommes redevables des meilleurs détails de cette histoire du vanneau, nous confirme dans cette idée, sur la cause du retour des oiseaux du midi au nord, par une observation qu'il a faite lui-même aux Antilles : « La terre, dit-il, est durant six mois de l'année d'une dureté comme d'une sécheresse extrême aux Antilles; elle ne reçoit pas dans tout ce temps une seule goutte d'eau; j'y ai vu dans les vallées des gerçures de quatre pouces de largeur et de plusieurs pieds de profondeur; il est impossible qu'aucun ver séjourne alors à la superficie : aussi pendant ce temps de sécheresse on n'aperçoit dans ces îles aucun oiseau vermivore; mais dès les premiers jours de la saison des pluies, on voit ces oiseaux arriver par essaims, que j'ai jugé venir des terres basses et noyées des côtes orientales de la Floride, des îles Caïques, des îles Turques, et d'une foule d'autres îlots inhabités, situés au nord et au nord-ouest des Antilles. Tous ces lieux humides sont le berceau des oiseaux d'eau de ces îles, et peut-être d'une partie du grand continent de l'Amérique. »

LE VANNEAU

Ordre des Echassiers. *Famille des* Pressirostres

Genre Vanneau. *(Cuvier)*

Pl. 156

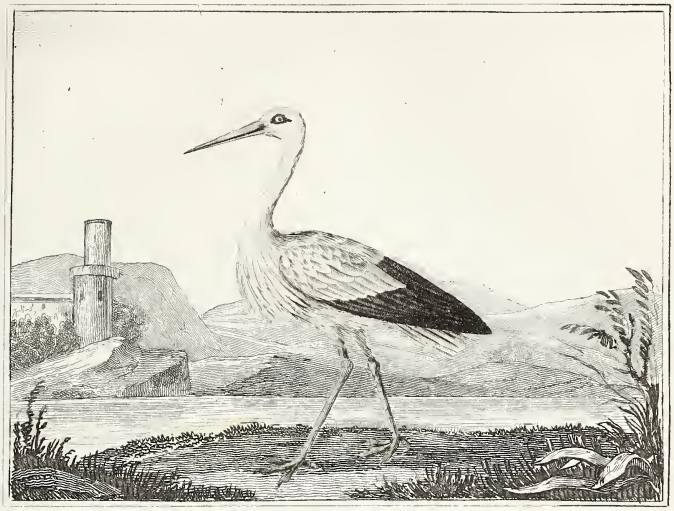

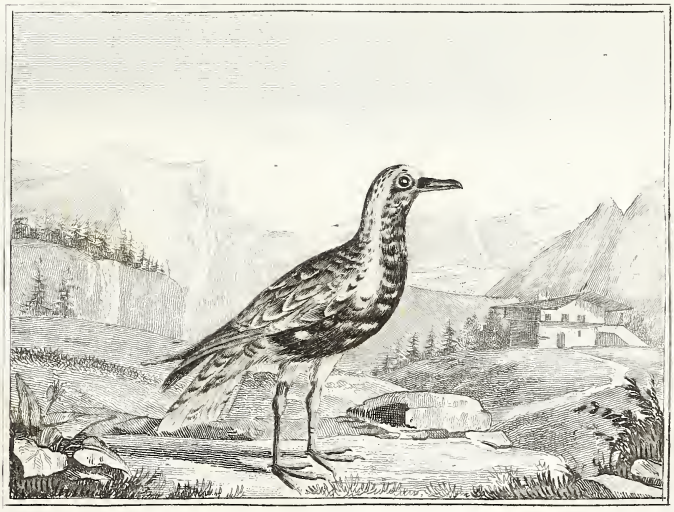

LE VANNEAU SUISSE

Ordre des Echassiers.....*id...id..*

de ces oiseaux vivans pour servir d'appelans, ou bien l'oiseleur, caché dans sa loge, imite leur cri de réclame avec un appeau de fine écorce : à ce cri perfide la troupe entière s'abat et donne dans les filets. Olina place dans le courant de novembre les grandes captures de vanneaux, et il paroît à sa narration qu'on voit ces oiseaux attroupés tout l'hiver en Italie.

Le vanneau est un gibier assez estimé; cependant ceux qui ont tiré la ligne délicate de l'abstinence pieuse l'ont, comme par faveur, admis parmi les mets de la mortification. Le vanneau a le ventricule très-musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence, recouvert par le foie, et contenant pour l'ordinaire quelques petits cailloux; le tube intestinal est d'environ deux pieds de longueur; il y a deux cœcums, dirigés en avant, chacun de plus de deux pouces de long; une vésicule du fiel adhérente au foie et au duodénum; le foie est grand et coupé en deux lobes; l'œsophage, long d'environ six pouces, est dilaté en poche avant son insertion; le palais est hérissé de petites pointes charnues qui se couchent en arrière; la langue, étroite, arrondie par le bout, a dix lignes de long. Willughby observe que les oreilles sont placées dans le vanneau plus bas que dans les autres oiseaux.

Il n'y a pas de différence entre le mâle et la femelle; mais il y en a quelques-unes dans les couleurs du plumage, quoique Aldrovande dise n'y en avoir point remarqué: les différences reviennent en général à ce que les couleurs de la femelle sont plus foibles, et que les parties noires sont mélangées de gris; sa huppe est aussi plus petite que celle du mâle, dont la tête paroît être un peu plus grosse et plus arrondie. La plume de ces oiseaux est épaisse et son duvet bien fourni; ce duvet est noir près du corps; le dessous et le bord des ailes, vers l'épaule, sont blancs, ainsi que le ventre, les deux plumes extérieures de la queue et la première moitié des autres; il y a un point blanc de chaque côté du bec et un trait de même couleur sur l'œil en façon de sourcil. Tout le reste du plumage est d'un fond noir, mais enrichi de beaux reflets d'un luisant métallique, changeant en vert et en rouge doré, particulièrement sur la tête et les ailes. Le noir sur la gorge et le devant du cou est mêlé de blanc par taches : mais ce noir forme seul sur la poitrine un large plastron arrondi; il est, ainsi que le noir des pennes de l'aile, lustré de vert bronzé. Les couvertures de la queue sont rousses. Mais comme il se trouve assez fréquemment de la diversité dans le plumage d'un individu à un autre, un plus grand détail dans la description deviendroit superflu : nous observerons seulement que la huppe n'est point implantée sur le front, mais à l'occiput, ce qui lui donne plus de grâce; elle est composée de cinq ou six brins délicats, effilés, d'un beau noir, dont les deux supérieurs couvrent les autres et sont beaucoup plus longs. Le bec noir, assez petit et court, n'ayant pas plus de douze ou treize lignes, est renflé vers le bout; les pieds sont hauts et minces et d'un rouge brun, ainsi que le bas des jambes, qui est dénué de plumes sur sept ou huit lignes de hauteur; le doigt extérieur et celui du milieu sont joints à l'origine par une petite membrane; celui de derrière est très-court et ne pose point à terre; la queue ne dépasse pas l'aile pliée. La longueur totale de l'oiseau est de onze ou douze pouces, et sa grosseur approche de celle du pigeon commun.

On peut garder les vanneaux en domesticité; il faut, dit Olina, les nourrir de cœur de bœuf dépecé en filets. Quelquefois on en met dans les jardins, où ils servent à détruire les insectes; ils y restent volontiers et ne cherchent point à s'enfuir. Mais, comme le remarque Klein, cette facilité qu'on trouve à captiver cet oiseau vient plutôt de stupidité que de sensibilité; et d'après le maintien et la physionomie de ces oiseaux, tant vanneaux que pluviers, cet observateur prétend qu'on peut prononcer qu'ils n'ont qu'un instinct fort obtus.

Gesner parle de vanneaux blancs et de vanneaux bruns tachetés et sans aigrette; mais il n'en dit pas assez pour faire juger si les premiers ne sont pas simplement des variétés accidentelles. Il nous paroît se tromper sur les secondes et prendre le pluvier pour le vanneau : Il semble s'en douter lui-même; car il avoue ailleurs qu'il connoissoit peu le pluvier, qui est très-rare en Suisse et n'y paroît presque jamais, tandis que les vanneaux y viennent en très-grand nombre: il y a même une espèce à laquelle on a donné le nom de *vanneau suisse*.

LE VANNEAU SUISSE.

SECONDE ESPÈCE.

Ce vanneau, n° 853, est à peu près de la taille du vanneau commun; il a tout le dessus du corps varié transversalement de blanc et de brun; le devant du corps est noir ou noirâtre; le ventre est blanc; les grandes pennes de l'aile sont noires et la queue est traversée de bandes comme le dos. La dénomination de *vanneau suisse* pourroit donc venir de cet habillement mi-parti. Cette étymologie est peut-être aussi plausible que celle de *vanneau de Suisse*, car cet oiseau ne se trouve point exclusivement en Suisse [1] et paroît dans nos contrées : mais il est vrai qu'il y est beaucoup plus rare que l'autre et qu'on ne l'y voit jamais en troupes nombreuses.

M. Brisson fait de l'oiseau *ginochiella* d'Aldrovande une troisième espèce sous la dénomination de *grand vanneau*, qui convient bien peu au *ginochiella*, puisque dans la figure qu'en donne Aldrovande et qu'il dit de grandeur naturelle, cet oiseau est représenté moins grand que le vanneau commun. Au reste, il est très-difficile de prononcer sur la réalité d'une espèce à la vue d'une figure imparfaite, d'autant que les pieds et le bec ne sont pas mal représentés, cet oiseau n'est point un vanneau. On pourroit y rapporter plutôt le grand pluvier ou courlis de terre, dont nous parlerons à la suite de l'article des pluviers, si la différence de la taille ne s'y opposoit pas encore. Aldrovande, dans la courte notice qu'il a jointe à sa figure, dit que le bec a la pointe aiguë, ce qui ne caractérise pas plus un pluvier qu'un vanneau. Ainsi, sans établir l'espèce de cet oiseau, nous nous contenterons d'en avoir placé ici la notice, à laquelle, depuis Aldrovande, personne n'a rien ajouté.

1. Il y a même une raison très-légitime de douter que cet oiseau s'y trouve absolument; c'est que Gesner, cet observateur si savant, n'en fait aucune mention, et qu'il n'auroit certainement pas manqué de connoître un oiseau de son pays.

LE VANNEAU ARMÉ DU SÉNEGAL.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce vanneau du Sénégal est de la grosseur du nôtre; mais il a les pieds fort hauts et la partie nue de la jambe longue de vingt lignes : cette partie est, comme les pieds, de couleur verdâtre. Le bec est long de seize lignes et surmonté, près du front, d'une bandelette étroite de membrane jaune très-mince, retombant, et coupée en pointe de chaque côté. Il a le devant du corps d'un gris-brun clair; le dessus de même couleur, mais plus foncé; les grandes pennes de l'aile noires; les plus près du corps d'un blanc sale; la queue est blanche dans sa première moitié, ensuite noire, et enfin blanche à la pointe. Cet oiseau, n° 362, est armé, au pli de l'aile, d'un petit éperon corné, long de deux lignes et terminé en pointe aiguë.

On reconnoît cette espèce dans une notice de M. Adanson, à l'habitude que nous avons remarquée dans la famille des vanneaux, qui est de crier beaucoup et de poursuivre les gens avec clameurs, pour peu qu'on approche de l'endroit où ils se tiennent : aussi les François du Sénégal ont-ils appelé *criards* ces vanneaux armés, que les Nègres nomment *netnet*. « Dès qu'ils voient un homme, dit M. Adanson, ils se mettent à crier de toute force et à voltiger autour de lui, comme pour avertir les autres oiseaux, qui, dès qu'ils les entendent, prennent leur vol pour s'échapper. Ces oiseaux sont les fléaux des chasseurs. » Cependant le naturel de nos vanneaux est paisible, et l'on n'observe pas qu'ils aient querelle avec aucun oiseau : mais l'éperon aux ailes, dont la nature a pourvu ceux-ci, les rend apparemment plus guerriers, puisque l'on assure qu'ils se servent de cet éperon comme d'une arme offensive contre les autres oiseaux.

LE VANNEAU ARMÉ DES INDES

Ordre des Echassiers. *Famille des* Pressirostres.

Genre Vanneau. /*Cuvier*/

Pl. 157.

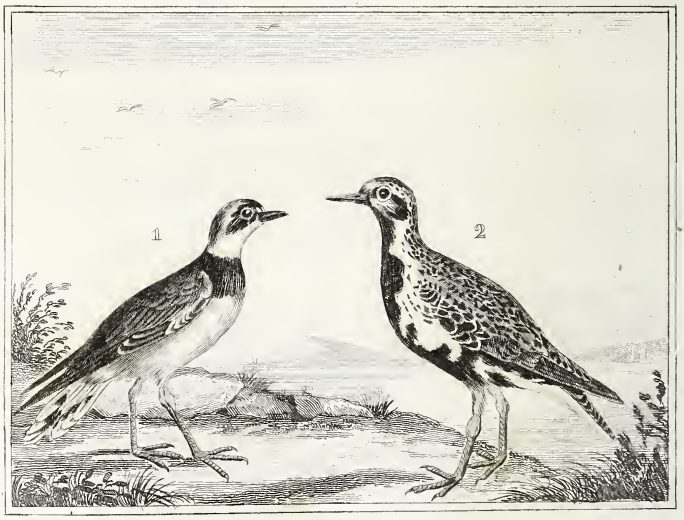

1. LE PLUVIER DORÉ. 2. LE PLUVIER À COLLIER.

Ordre des Echassiers. *Famille des* Pressirostres.

Genre Pluvier /*Cuvier*/

LE VANNEAU ARMÉ DES INDES.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Une seconde espèce de vanneau armé nous est venue de Goa et n'est pas encore connue des naturalistes. Ce vanneau des Indes, n° 807, est de la grandeur de celui d'Europe, mais il a le corps plus mince et plus haut monté; il porte un petit ergot au pli de chaque aile, et, dans son plumage, on reconnoît la livrée commune des vanneaux : les grandes pennes de l'aile sont noires; la queue, mi-partie de blanc et de noir, est roussâtre à la pointe; une teinte pourprée couvre les épaules; le dessous du corps est blanc; la gorge et le devant du cou sont noirs; le sommet de la tête et le dessus du cou noirs aussi, avec une ligne blanche sur les côtés du cou; le dos est brun. L'œil paroît entouré d'une portion de cette membrane excroissante qu'on remarque plus ou moins dans la plupart des vanneaux et des pluviers armés, comme si ces deux excroissances de l'ergot et du casque membraneux avoient dans leur production quelque rapport secret et quelque cause simultanée.

LE VANNEAU ARMÉ DE LA LOUISIANE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Celui-ci, n° 835, est un peu moins grand que le vanneau armé du Sénégal; mais il a les jambes et les pieds à proportion aussi longs, et son arme est plus forte et longue de quatre lignes. Il a la tête coiffée, de chaque côté, d'une double bandelette jaune posée latéralement, et qui, entourant l'œil, se taille en arrière en petite échancrure et se plonge en avant sur la racine du bec en deux lambeaux allongés; le sommet de la tête est noir; les grandes pennes de l'aile le sont aussi; la queue de même avec la pointe blanche; le reste du plumage, sur un fond gris, est teint de brun roussâtre ou rougeâtre sur le dos et rougeâtre clair ou couleur de chair sur la gorge et le devant du cou; le bec et les pieds sont d'un jaune verdâtre.

Nous regarderons comme variété de cette espèce la huitième de M. Brisson, qu'il a donnée sous le nom de *vanneau armé de Saint-Domingue*. Les proportions sont à très-peu près les mêmes; et les différences ne paroissent pas excéder celles que l'âge ou le sexe mettent dans des oiseaux de même espèce.

LE VANNEAU ARMÉ DE CAYENNE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce vanneau, n° 836, est au moins de la grandeur du nôtre, mais il est plus haut monté; il est aussi armé d'un ergot à l'épaule: du reste, il ressemble tout-à-fait à notre vanneau par la teinte et les masses des couleurs : il a l'épaule couverte d'une plaque d'un gris bleuâtre; un mélange de cette couleur et de teintes vertes et pourprées est étendu sur le dos; le cou est gris, mais un large plastron noir s'arrondit sur la poitrine; le front et la gorge sont noirs; la queue est mi-partie de noir et de blanc comme dans le vanneau d'Europe : et, pour compléter les rapports, celui de Cayenne porte à l'occiput une petite aigrette de cinq ou six brins assez courts.

Il paroît qu'il se trouve aussi au Chili une espèce de vanneau armé; et si la notice qu'en donne Frézier n'a rien d'exagéré, cette espèce est plus fortement armée qu'aucune des précédentes, puisque les ergots ou éperons ont un pouce de longueur. C'est encore une espèce criarde comme celle du Sénégal. « Dès que ces oiseaux voient un homme, dit M. Frézier, ils se mettent à voltiger autour de lui et à crier, comme pour avertir les autres oiseaux, qui, a ce signal, prennent, de tous côtés, leur vol. »

LE VANNEAU-PLUVIER

C'est cet oiseau, n° 854, que Belon nomme *pluvier gris*, et qui ressemble effectivement autant et peut-être plus au pluvier qu'au vanneau. Il porte, à la vérité, comme ce dernier, le petit doigt postérieur dont le pluvier est dépourvu, différence par laquelle les naturalistes ont séparé ces oiseaux; mais on doit observer que ce doigt est plus petit que dans le vanneau, qu'il est à peine apparent, et que de plus cet oiseau ne porte dans son plumage aucune livrée de celui du vanneau. Ce sera donc, si l'on veut, un vanneau, parce qu'il a un quatrième doigt; ou bien ce sera un pluvier, parce qu'il n'a point d'aigrette et aussi parce qu'il a les couleurs et les mœurs des pluviers. Klein refuse même, avec quelque raison, d'admettre comme caractère générique cette différence légère dans les doigts, qu'il ne regarde que comme une anomalie; et, alléguant pour exemple cette espèce même, il dit que le faux doigt ou plutôt l'onglet postérieur qui se distingue à peine ne lui semble pas l'éloigner suffisamment du pluvier, et qu'en général ces deux genres du pluvier et du vanneau se rapprochent dans leurs espèces de manière à ne composer qu'une grande famille; ce qui nous paroît juste et très-vrai. Aussi les naturalistes, indécis, ont-ils appelé l'oiseau dont nous parlons, tantôt *vanneau* et tantôt *pluvier*. C'est pour terminer le différend et rapprocher ces analogies que nous l'avons appelé *vanneau-pluvier*. Les oiseleurs l'ont nommé *pluvier de mer :* dénomination impropre, puisqu'il va de compagnie avec les pluviers ordinaires et que Belon le prend pour l'appelant ou le roi de leurs bandes; car les chasseurs disent que cet appelant est plus grand et a la voix plus forte que les autres. Il est, en effet, un peu plus gros que le pluvier doré; il a le bec à proportion plus long et plus fort; tout son plumage est gris-cendré clair, et presque blanc sous le corps, mêlé de taches brunâtres au dessus du corps et sur les côtés; les pennes des ailes sont noirâtres; la queue est courte et n'excède pas l'aile pliée.

Aldrovande conjecture, avec assez de vraisemblance, qu'Aristote a fait mention de cet oiseau sous le nom de *pardalis :* sur quoi il faut remarquer que ce philosophe ne paroît pas parler du *pardalis* comme d'un oiseau qu'il connoissoit par lui-même; car voici ses termes : « Le *pardalis* est, dit-on, un oiseau (*avicula quædam perhibetur*) qui ordinairement vole en troupes; on n'en rencontre pas un isolé des autres. Son plumage est cendré; sa grandeur, celle du *molliceps;* il vole et court également bien; sa voix n'est point forte, mais son cri est fréquent. » Ajoutez que le nom *pardalis* marque un plumage tacheté; tout le reste des traits se rapporte également bien à un oiseau de la famille du pluvier ou du vanneau.

Willughby nous assure que cet oiseau se voit fréquemment dans les terres de l'État de Venise, où on le nomme *squatarole*. Marsigli le compte parmi les oiseaux des rives du Danube; Schwenckfeld entre ceux de Silésie; Rzaczynski au nombre de ceux de Pologne; et Sibbald le nomme dans la liste des oiseaux de l'Écosse : d'où l'on voit que cette espèce, comme toute la famille des vanneaux, est extrêmement répandue. Est-ce une particularité de son histoire naturelle que Linnæus a voulu marquer, lorsqu'il l'a nommé dans une de ses éditions, *tringa Augusti mensis*, et se trouve-t-il au mois d'août en Suède? Du reste, le doigt postérieur de ce vanneau-pluvier est si petit et si peu apparent que nous ne ferons pas difficulté de le rapporter, avec M. Brisson, le vanneau brun de Schwenckfeld, quoiqu'il dise expressément qu'il n'a point de doigt postérieur.

Nous rapporterons encore à cette espèce, comme très-voisine, celle du vanneau varié de M. Brisson. Aldrovande ne donne sur cet oiseau qu'une figure sans notice; mais son titre seul indique qu'il a connu la grande ressemblance qui est entre ces deux oiseaux : toutes leurs proportions sont à très-peu près les mêmes; le fond du plumage ne diffère que de quelques teintes; seulement il est encore tigré dans ce vanneau varié, que nous regardons comme une seconde race dans l'espèce du vanneau-pluvier. L'un et l'autre, suivant M. Brisson, fréquentent les bords de la mer; mais il est plus clair, par les témoignages que nous venons de citer, que ces oiseaux se trouvent aussi dans des pays éloignés de la mer, et même fort avant dans l'intérieur des terres en différentes contrées.

LES PLUVIERS.

L'INSTINCT social n'est pas donné à toutes les espèces d'oiseaux ; mais dans celles où il se manifeste il est plus grand, plus décidé, que dans les autres animaux. Non seulement leurs attroupemens sont plus nombreux et leur réunion plus constante que celle des quadrupèdes, mais il semble que ce n'est qu'aux oiseaux seuls qu'appartient cette communauté de goûts, de projets, de plaisirs, et cette union de volontés qui fait le lien de l'attachement mutuel et le motif de la liaison générale. Cette supériorité d'instinct social dans les oiseaux suppose d'abord une nombreuse multiplication et vient ensuite de ce qu'ils ont plus de moyens et de facilité de se rapprocher, de se rejoindre, de demeurer et voyager ensemble : ce qui les met à portée de s'entendre et de se communiquer assez d'intelligence pour connoître les premieres lois de la société, qui, dans toute espèce d'êtres, ne peut s'établir que sur un plan dirigé par des vues concertées. C'est cette intelligence qui produit entre les individus l'affection, la confiance, et les douces habitudes de l'union, de la paix et de tous les biens qu'elle procure. En effet, si nous considérons les sociétés libres ou forcées des animaux quadrupèdes, soit qu'ils se réunissent furtivement et à l'écart dans l'état sauvage, soit qu'ils se trouvent rassemblés avec indifférence ou regret sous l'empire de l'homme et attroupés en domestiques ou en esclaves, nous ne pourrons les comparer aux grandes sociétés des oiseaux formées par un pur instinct, entretenues par goût, par affection, sous les auspices de la pleine liberté. Nous avons vu les pigeons chérir leur commun domicile et s'y plaire d'autant plus qu'ils y sont plus nombreux ; nous voyons les cailles se rassembler, se reconnoître, donner et suivre l'avis général du départ ; nous savons que les oiseaux gallinacés ont, même dans l'état sauvage, des habitudes sociales que la domesticité n'a fait que seconder, sans contraindre leur nature ; enfin nous voyons tous les oiseaux qui sont écartés dans les bois, ou dispersés dans les champs, s'attrouper à l'arrière-saison, et après avoir égayé de leurs jeux les derniers beaux jours de l'automne, partir de concert pour aller chercher ensemble des climats plus heureux et des hivers plus tempérés ; et tout cela s'exécute indépendamment de l'homme, quoique alentour de lui, et sans qu'il puisse y mettre obstacle, au lieu qu'il anéantit ou contraint toute société, toute volonté commune, dans les animaux quadrupèdes : en les désunissant il les a dispersés. La marmotte, sociale par instinct, se trouve reléguée, solitaire, à la cime des montagnes ; le castor encore plus aimant, plus uni, et presque policé, a été repoussé dans le fond des déserts. L'homme a détruit ou prévenu toute société entre les animaux ; il a éteint celle du cheval, en soumettant l'espèce entière au frein [1] ; il a gêné celle même de l'éléphant, malgré la puissance et la force de ce géant des animaux, malgré son refus constant de produire en domesticité. Les oiseaux seuls ont échappé à la domination du tyran ; il n'a rien pu sur leur société, qui est aussi libre que l'empire de l'air ; toutes ses atteintes ne peuvent porter que sur la vie des individus : il en diminue le nombre, mais l'espèce ne souffre que cet échec, et ne perd ni la liberté, ni son instinct, ni ses mœurs. Il y a même des oiseaux que nous ne connoissons que par les effets de cet instinct social, et que nous ne voyons que dans les momens de l'attroupement général et de leur réunion en grande compagnie. Telle est en général la société de la plupart des espèces d'oiseaux d'eau, et en particulier celle des pluviers.

Ils paroissent en troupes nombreuses dans nos provinces de France pendant les pluies d'automne ; et c'est de leur arrivée dans les saisons des pluies qu'on les a nommés *pluviers* [2]. Ils fréquentent, comme les

1. Les chevaux, redevenus sauvages dans les plaines de Buénos-Ayres, vont par grandes troupes, courent ensemble, paissent ensemble, et donnent toutes les marques de s'aimer, de s'entendre, de se plaire rassemblés. Il en est de même des chiens sauvages, en Canada, et dans les autres contrées de l'Amérique septentrionale. On ne doit plus douter que les autres espèces domestiques, celle du chameau depuis si long-temps soumise, celles du bœuf et du mouton, dont l'homme a dénaturé la société en mettant toute l'espèce en servitude, ne fussent aussi naturellement sociales, et ne se donnassent, dans l'état sauvage enobli par la liberté, ces marques touchantes de penchant et d'affection dont nous les voyons entre eux encore consoler leur esclavage.

2. L'étymologie de Gesner, qui tire son nom *a pulvere*, est beaucoup moins vraisemblable et bien moins propre au pluvier, y ayant d'ailleurs un très-grand nombre d'oiseaux pulvérateurs.

vanneaux, les fonds humides et les terres limoneuses, où ils cherchent les vers et les insectes. Ils vont à l'eau le matin pour se laver le bec et les pieds, qu'ils se sont remplis de terre en la fouillant; et cette habitude leur est commune avec les bécasses, les vanneaux, les courlis, et plusieurs autres oiseaux qui se nourrissent de vers. Ils frappent la terre avec leurs pieds pour les faire sortir, et ils les saisissent souvent même avant qu'ils soient hors de leur retraite. Quoique les pluviers soient ordinairement fort gras, on leur trouve les instestins si vides qu'on a imaginé qu'ils pouvoient vivre d'air[1]; mais apparemment la substance fondante du ver se tourne toute en nourriture et donne peu d'excrémens. D'ailleurs ils paroissent capables de supporter un long jeûne. Schwenckfeld dit avoir gardé un de ces oiseaux quatorze jours, qui, pendant tout ce temps, n'avala que de l'eau et quelques grains de sable.

Rarement les pluviers se tiennent plus de vingt-quatre heures dans le même lieu. Comme ils sont en très-grand nombre, ils ont bientôt épuisé la pâture vivante qu'ils y venoient chercher; dès lors ils sont obligés de passer à un autre terrain, et les premières neiges les forcent de quitter nos contrées et de gagner les climats plus tempérés. Il en reste néanmoins en assez grande quantité dans quelques unes de nos provinces maritimes[2] jusqu'au temps des fortes gelées; ils repassent au printemps[3] et toujours attroupés. On ne voit jamais un pluvier seul, dit Longolius; et, suivant Belon, leurs plus petites bandes sont au moins de cinquante. Lorsqu'ils sont à terre, ils ne s'y tiennent point en repos; sans cesse occupés à chercher leur nourriture, ils sont presque toujours en mouvement. Plusieurs font sentinelle pendant que le gros de la troupe se repaît; et au moindre danger ils jettent un cri aigu qui est le signal de la fuite. En volant ils suivent le vent, et l'ordre de leur marche est assez singulier: ils se rangent sur une ligne en largeur, et, volant ainsi de front, ils forment dans l'air des zones transversales fort étroites et d'une très-grande longueur; quelquefois il y a plusieurs de ces zones parallèles assez profondes, mais fort étendues en lignes transversales.

A terre ces oiseaux courent beaucoup et très-vite; ils demeurent attroupés tout le jour et ne se séparent que pour passer la nuit. Ils se dispersent le soir sur un certain espace où chacun gîte à part; mais, dès le point du jour, le premier éveillé ou le plus soucieux, celui que les oiseleurs nomment *l'appelant*, mais qui est peut-être la sentinelle, jette le cri de réclame, *hui*, *hieu*, *huit*, et dans l'instant tous les autres se rassemblent à cet appel. C'est le moment qu'on choisit pour en faire la chasse. On tend, avant le jour, un rideau de filet en face de l'endroit où l'on a vu le soir ces oiseaux se coucher; les chasseurs en grand nombre font enceinte, et, dès le premier cri du pluvier appelant, ils se couchent contre terre pour laisser ces oiseaux passer et se réunir; lorsqu'ils sont rassemblés, les chasseurs se levent, jettent des cris, et lancent des bâtons en l'air; les pluviers effrayés partent d'un vol bas et vont donner dans le filet qui tombe en même temps: souvent toute la troupe y reste prise. Cette grande chasse est toujours suivie d'une capture abondante; mais un oiseleur seul, s'y prenant plus simplement, ne laisse pas de faire bonne chasse; il se cache derrière son filet, il imite avec un appeau d'écorce la voix du pluvier appelant, et attire ainsi les autres dans le piége. On en prend des quantités dans les plaines de Beauce et de Champagne. Quoique fort commun dans la saison, ils ne laissent pas d'être estimés comme un bon gibier. Belon dit que de son temps un pluvier se vendoit souvent autant qu'un lièvre. Il ajoute qu'on préféroit les jeunes qu'il nomme *guillemots*.

La chasse que l'on fait des pluviers, et leur manière de vivre dans cette saison, est presque tout ce que nous savons de ce qui a rapport à leur histoire naturelle: hôtes passagers plutôt qu'habitans de nos campagnes, ils disparoissent à la chute des neiges; ne font que repasser au printemps, et nous quittent quand les autres oiseaux nous arrivent. Il semble que la douce chaleur de cette saison charmante fasse sur les pluviers une impression contraire; ils vont dans les contrées plus septentrionales établir leur couvée et élever leurs petits; car pendant tout l'été

1. Albert réfute bien ceux qui disent que le pluvier vit d'air, et que c'est pour cela qu'on ne trouve rien dans ses intestins; mais il en rend à son tour une mauvaise raison, quand il dit que cet oiseau n'a que l'intestin *jejunum*.

2. En Picardie, suivant M. Baillon, il reste beaucoup de ces oiseaux aux environs de Montreuil-sur-Mer, jusqu'au temps des grandes gelées.

3. On les voit, nous dit M. le chevalier Desmazys, passer régulièrement à Malte deux fois l'année, au printemps et en automne, avec la foule des autres oiseaux qui franchissent la Méditerranée, et pour qui cette île est un lieu de station et de repos.

ous ne les voyons plus. Ils habitent alors es terres de la Laponie et des autres provin- es du nord de l'Europe, et apparemment ussi celles de l'Asie. Leur marche est la ème en Amérique, car les pluviers sont u nombre des oiseaux communs aux deux ontinents, et on les voit passer au prin- emps à la baie d'Hudson pour aller encore lus au nord. Arrivés en troupes dans ces ontrées septentrionales pour y nicher, ils e séparent par couples : la société intime de amour rompt ou plutôt suspend pour un emps la société générale de l'amitié; et c'est ans doute dans cette circonstance que Klein, abitant de Dantzick, les a observés, quand dit que le pluvier se tient solitairement ans les lieux bas et les prés.

L'espèce qui dans nos contrées paroît nom- reuse, autant au moins que celle du van- eau, n'est pas aussi répandue. Suivant Al- rovande, on prend moins de pluviers en talie que de vanneaux, et ils ne vont point en Suisse ni dans d'autres contrées que le vanneau fréquente : mais peut-être aussi le pluvier, se portant plus au nord, regagne-t-il dans les terres septentrionales ce que le vanneau paroît occuper de plus que lui en étendue du côté du midi; et il paroît le regagner encore dans le Nouveau-Monde, où les zones moins distinctes, parce qu'elles sont plus généralement tempérées et plus également humides, ont permis à plusieurs espèces d'oiseaux de s'étendre du nord dans un midi tempéré, tandis qu'une zone trop ardente borne et repousse dans l'ancien monde presque toutes les espèces des régions moyennes.

C'est au pluvier doré, comme représentant la famille entière des pluviers, qu'il faut rapporter ce que nous venons de dire de leurs habitudes naturelles; mais cette famille est composée d'un grand nombre d'espèces dont nous allons donner l'énumération et la description.

LE PLUVIER DORÉ[1].

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le pluvier doré, n° 904, est de la gros- eur d'une tourterelle : sa longueur du bec la queue, ainsi que du bec aux ongles, est 'environ dix pouces. Il a tout le dessus du orps tacheté de traits de pinceau jaunes, ntremêlés de gris blanc, sur un fond brun oirâtre : ces traits jaunes brillent dans cette einte obscure et font paroître le plumage oré. Les mêmes couleurs, mais plus foibles, ont mélangées sur la gorge et la poitrine. e ventre est blanc, le bec noir, et il est, insi que dans tous les pluviers, court, arrondi, t renflé vers le bout. Les pieds sont noirâ- res, et le doigt extérieur est lié jusqu'à la remière articulation, par une petite mem- rane, à celui du milieu. Les pieds n'ont ue trois doigts, et il n'y a pas de vestige de oigt postérieur ou de talon : ce caractere, oint au renflement du bec, est établi parmi es ornithologistes comme distinctif de la fa- ille des pluviers. Tous ont aussi une partie de la jambe, au dessus du genou, dénuée de plumes, le cou court, les yeux grands; la tête un peu trop grosse à proportion du corps : ce qui convient à tous les oiseaux *scolopaces*[2], dont quelques naturalistes ont fait une grande famille sous le nom de *pardales*, qui ne peut néanmoins les renfermer tous, puisqu'il y en a plusieurs espèces, et notamment dans les pluviers, qui n'ont pas le plumage *pardé* ou *tigré*.

Au reste, il y a peu de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle de cette espèce; néanmoins les variétés individuelles ou accidentelles sont très-fréquentes, et au point que, dans la même saison, à peine sur vingt-cinq ou trente pluviers dorés en trouvera-t-on deux exactement semblables : ils ont plus ou moins de jaune, et quelquefois si peu qu'ils en paroissent tout gris[3]; quel-

1. En anglois, *green plover;* en allemand, *pulvier, ulrosz, see taube, greuner kiwit;* en italien, *piviero.* n prétend, dit M. Salerne, que la ville de *Piviers* u *Pithiviers* dans le Gâtinois a pris son nom du rand nombre de pluviers qu'on voit dans ses en- irons.

2. Comme bécasses, bécassines, barges, etc.

3. M. Baillon, qui a observé ces oiseaux en Picardie, assure que leur plumage est gris dans le premier âge; qu'à la première mue, en août et septembre, il leur vient déjà quelques plumes qui ont la teinte de jaune, ou qui sont tachetées de cette couleur; mais que ce n'est qu'au bout de quelques années que cet oiseau prend une belle teinte dorée. Il ajoute que les femelles naissent

ques uns portent des taches noires sur la poitrine, etc. Ces oiseaux, suivant M. Baillon, arrivent sur les côtes de Picardie à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, tandis que dans nos autres provinces plus méridionales ils ne passent qu'en novembre et même plus tard; ils repassent en février et en mars. On les voit en été dans le nord de la Suède, en Dalécarlie, et dans l'île d'OEland; dans la Norwége, l'Islande et la Laponie. C'est par ces terres arctiques qu'ils paroissent avoir communiqué au Nouveau-Monde, où ils semblent s'être répandus plus loin que dans l'ancien; car on trouve le pluvier doré à la Jamaïque, la Martinique, Saint-Domingue et Cayenne, à quelques lé-

toutes grises; qu'elles conservent long-temps cette couleur; que ce n'est qu'en vieillissant que leur plumage se colore d'un peu de jaune, et qu'il est très rare d'en voir qui aient le plumage aussi uniformément beau que celui des mâles. Ainsi on ne doit pas être surpris de la variété des couleurs que l'on remarque dans l'espèce de ces oiseaux, puisqu'elles sont produites par la différence de sexe et d'âge. (*Note communiquée par M. Baillon.*)

gères différences près. Ces pluviers, dans l provinces méridionales du Nouveau-Mond habitent les savanes, et viennent dans l pièces de canne à sucre où l'on a mis le fe leurs troupes y sont nombreuses et se laisse difficilement approcher : elles y voyagen et on ne les voit à Cayenne que dans temps des pluies.

M. Brisson établit une seconde espèce so le nom de *petit pluvier doré*, d'après l'a torité de Gesner, qui néanmoins n'avoit j mais vu ni connu le pluvier par lui-mêm Scwenckfeld et Rzaczynski font aussi me tion de cette petite espèce, et c'est vraisembl blement encore d'après Gesner; car le pr mier, en même temps qu'il nomme cet oise *petit pluvier*, le dit de la grosseur de la tourt relle, et Rzaczynski n'y ajoute rien d'assez pa ticulier pour faire croire qu'il l'ait observé reconnu distinctement. Nous regardero donc ce petit pluvier doré comme une varié purement individuelle, et qui ne nous parc pas même faire race dans l'espèce.

LE PLUVIER DORÉ A GORGE NOIRE.

SECONDE ESPÈCE.

Cette espèce se trouve souvent avec la précédente dans les terres du Nord, où elles subsistent et multiplient sans se mêler ensemble. Edwards a reçu celle-ci de la baie d'Hudson, et Linnæus l'a trouvée en Suède, en Smolande, et dans les champs incultes de l'OEland : c'est le *pluvialis minor nigroflavus* de Rudbeck. Il a le front blanc, et porte une bandelette blanche qui passe sur les yeux et les côtés du cou, descend en devant et entoure une plaque noire qui lui couvre la gorge; le reste du dessous du corps est noir; tout le manteau d'un brun somb noirâtre, est également moucheté d'a jaune vif, distribué par taches dentelées bord de chaque plume. La grandeur de pluvier est la même que celle du pluvier dor Nous ne savons pas si c'est par antiphra et relativement à la foiblesse de ses yeu ou parce que réellement ce pluvier a la v plus perçante qu'aucun autre oiseau de genre, que les Anglois de la baie d'Huds l'ont surnommé *œil de faucon* (hawk's ey

LE GUIGNARD.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le guignard, n° 832, est appelé par quelques uns *petit pluvier*. Il est en effet d'une taille inférieure à celle du pluvier doré, et n'a guère que huit pouces et demi de longueur. Il a tout le fond du manteau d'un gris brun, avec quelque lustre de ver chaque plume du dos, ainsi que les moye nes de l'aile, sont bordées et encadrées d'u trait de roux; le dessus de la tête est br noirâtre; les côtés et la face sont tache

de gris et de blanc; le devant du cou et la poitrine sont d'un gris ondé et arrondi en plastron, au dessous duquel, après un trait noir, est une zone blanche, et c'est à ce caractère que l'on reconnoît le mâle; l'estomac est roux, le ventre noir, et le bas-ventre blanc.

Le guignard est très-connu par la bonté de sa chair, encore plus délicate et plus succulente que celle du pluvier. L'espèce paroît plus répandue dans le Nord que dans nos contrées, à commencer par l'Angleterre; elle s'étend en Suède et jusqu'en Laponie. Cet oiseau a deux passages marqués, en avril et en août, dans lesquels il se porte des marais aux montagnes, attiré par des scarabées noirs qui font la meilleure partie de sa nourriture, avec des vers et de petits coquillages terrestres, dont on lui trouve les débris dans les intestins. Willughby décrit la chasse que l'on fait des guignards dans le comté de Norfolk, où ils sont en grand nombre. Cinq ou six chasseurs partent ensemble, et quand ils ont rencontré ces oiseaux, ils tendent une nappe de filets à une certaine distance, en les laissant entre eux et le filet; ensuite ils s'avancent doucement en frappant des cailloux ou des morceaux de bois; ces oiseaux paresseux se réveillent, étendent un pied, une aile, et ont peine à se mettre en mouvement : les chasseurs croient bien faire de les imiter en étendant le bras, la jambe, et pensent les amuser et occuper leurs yeux par ce manége, apparemment très-inutile [1]; mais enfin les guignards s'approchent du filet lentement, d'une marche engourdie, et le filet tombant couvre la troupe stupide.

C'est d'après ce caractère de pesanteur et de stupidité que les Anglois ont nommé ces oiseaux *dotterel*, et leur nom latin *moricellus* paroît se rapporter à la même origine. Klein dit que leur tête est encore plus arrondie que celle de tous les autres oiseaux de la famille des pluviers, et il en tire un indice de leur stupidité, par analogie avec cette race de pigeons que l'on a nommés *pigeons fous*, et qui ont en effet la tête plus ronde que les autres. Willughby croit avoir remarqué sur les guignards que les femelles sont un peu plus grandes que les mâles, sans autres différences extérieures.

Quant à la seconde espèce de guignard qu'établit M. Brisson sous le nom de *guignard d'Angleterre*, nous ne la regarderons que comme une simple variété. Albin représente cet oiseau trop petit dans sa figure, puisque, dans sa description, il lui assigne plus de poids et les mêmes proportions qu'au guignard ordinaire; et en effet, leur plus grande différence consiste en ce que le premier guignard n'a pas de bande transversale au bas de la poitrine, et qu'il a toute cette partie, avec l'estomac et le devant du cou, d'un gris-blanc lavé de jaunâtre : il me semble donc que c'est multiplier mal à propos les espèces que de les établir sur des différences aussi légères.

1. Un auteur, dans Gesner, va jusqu'à dire que cet oiseau, attentif et comme charmé aux mouvemens du chasseur, imite tous ses gestes, et en oublie le soin de sa conservation au point de se laisser approcher et couvrir du filet que l'on tient à la main.

LE PLUVIER A COLLIER.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Nous distinguerons d'abord deux races dans cette espèce, une grande et une petite : la première, n° 920, de la taille du mauvis; la seconde, n° 921, à peu près de celle de l'alouette, et c'est à cette dernière que se rapporte tout ce que l'on a dit du pluvier à collier, parce qu'elle est plus répandue et plus connue que la première : mais, dans le réel, l'une n'est peut-être qu'une variété de l'autre; car il se trouve encore des variétés entre elles qui semblent les rapprocher par nuances.

Ces oiseaux ont la tête ronde et le bec fort court et bien garni de plumes à sa racine; ce bec est blanc ou jaune dans sa première moitié, noir à sa pointe; le front est blanc; il y a un bandeau noir sur le sommet de la tête, et une calotte grise la recouvre; cette calotte est bordée d'une bandelette noire qui prend sur le bec et passe sous les yeux; le collier est blanc, et la poitrine porte un plastron noir; le manteau est gris brun; les pennes de l'aile sont noires; le dessous du corps est d'un beau blanc comme le front et le collier.

Tel est en gros le plumage du pluvier à

collier. Si l'on vouloit présenter toutes les diversités en distribution ou en étendue de ces couleurs un peu plus foncées, plus brouillées ou plus nettes, il faudroit faire autant de descriptions et l'on établiroit presque autant d'espèces que l'on verroit d'individus. Au milieu de ces différences légères et vraiment individuelles ou locales on reconnoît le pluvier à collier le même dans presque tous les climats : on nous l'a apporté de Sibérie, du cap de Bonne-Espérance, des Philippines, de la Louisiane et de Cayenne [1] ; M. Cook l'a rencontré dans le détroit de Magellan, et M. Ellis à la baie d'Hudson. Ce pluvier à collier est l'oiseau que Marcgrave appelle *matuitui* du Brésil, et Willughby, en le remarquant, est frappé de la conséquence qu'offre ce fait, savoir, qu'il y a des oiseaux communs à l'Amérique méridionale et à l'Europe; fait étonnant en lui-même, et qui ne trouve d'explication que dans le principe que nous avons établi sur la nature des oiseaux d'eau et de rivage, lesquels voyagent de proche en proche et s'accommodent à toutes les régions, parce que leur vie tient à un élément qui rend plus égaux tous les climats et y fournit partout le même fonds de nourriture, en sorte qu'ils ont pu s'établir du Nord au Midi, et se trouver également bien sous les tropiques et dans les zones froides.

Nous regarderons donc comme une de ces espèces privilégiées qui se sont répandues sur tout le globe, celle du pluvier à collier, malgré quelques variétés dans le plumage de ces oiseaux, suivant les différens climats; ces différences extérieures, quand le reste des traits est le même ainsi que le naturel, ne doivent être regardées que comme la teinte locale, et pour ainsi dire la livrée des climats, livrée que les oiseaux prennent et dépouillent plus ou moins en changeant de ciel.

Les pluviers à collier vivent au bord des eaux ; on les voit le long de la mer en suivre les marées. Ils courent très-vite sur la grève, en interrompant leur course par de petits vols, et toujours en criant. En Angleterre on trouve leurs nids sur les rochers des côtes; ces oiseaux y sont très-communs, comme dans la plupart des régions du Nord, en Prusse, en Suède, et plus encore en Laponie pendant l'été. On en voit aussi quelques uns sur nos rivières et dans quelques provinces; on les connoît sous le nom de *gravières* en d'autres sous celui de *criards*, qu'ils méritent bien par les cris importuns et continuels qu'ils font entendre, pour peu qu'ils soient inquiétés et tant qu'ils nourissent leurs petits; ce qui est long, car ce n'est qu'au bout d'un mois ou cinq semaines que les jeunes commencent à voler. Les chasseurs nous assurent que ces pluviers ne font point de nids, et qu'ils pondent sur le gravier du rivage des œufs verdâtres tachetés de brun. Les père et mère se cachent dans les trous et sous les avances des rives; habitudes d'après lesquelles les ornithologistes ont cru reconnoître dans cet oiseau le *charadrios* d'Aristote, lequel, suivant la force du mot, est *habitant des rives rompues des torrens* [2] et dont *le plumage*, ajoute ce philosophe, *n'a rien d'agréable*, *non plus que la voix* : le dernier trait dont Aristote peint son charadrios, *qui sort la nuit et se cache le jour*, sans caractériser aussi précisément le pluvier à collier, peut néanmoins avoir rapport à ses allures du soir et à son cri, que l'on entend très-tard et jusque dans la nuit. Quoiqu'il en soit, le *charadrios* est du nombre des oiseaux dans lesquels l'ancienne médecine ou plutôt l'ancienne superstition chercha des vertus occultes; il guérissoit de la jaunisse, toute la cure consistoit à le regarder [3]; l'oiseau lui-même, à l'aspect de l'ictérique, détournoit les yeux, comme se sentant affecté de son mal. De combien de remèdes imaginaires la foiblesse humaine n'a-t-elle pas cherché à flatter en tout genre ses maux réels!

1. A Cayenne on le nomme *collier ;* et les Espagnols de Saint-Domingue, en le voyant habillé de noir et de blanc comme leurs moines, l'appellent *frailecitos ;* et les Indiens, *thegle*, *thegle*, d'après son cri.

2. Aristophane donne au *charadrios* la fonction d'apporter de l'eau dans la ville des oiseaux.

3. En conséquence le marchand de ce beau remède cachoit soigneusement son oiseau, n'en vendant que la vue : sur quoi les Grecs avoient fondé un proverbe pour ceux qui tiennent cachée une chose précieuse et utile : *Charadrium imitans.*

LE KILDIR.

CINQUIÈME ESPÈCE.

C'est le nom que porte en Virginie ce plu-
er criard; et nous le lui conserverons
autant plus volontiers que Catesby le dit
rmé sur le cri de l'oiseau. Ces pluviers très-
mmuns à la Virginie et à la Caroline, sont
testés des chasseurs, parce que leurs cla-
eurs donnent l'alarme et font fuir tout gi-
er. On voit dans l'ouvrage de Catesby une
nne figure de cet oiseau, qu'il compare
grandeur à la beccassine. Il est assez haut
nté sur jambes; tout son manteau est
s brun, et le dessus de la tête, en forme
calotte, est de la même couleur; le front,
gorge, le dessous du corps, et le tour du
ut du cou sont blancs; le bas du cou est
ouré d'un collier noir, au dessous duquel
trace un demi-collier blanc, et il y a de
s une bande noire sur la poitrine, qui
end d'une aile à l'autre; la queue est
assez longue et noire à l'extrémité; le reste
et ses couvertures supérieures sont d'une cou-
leur rousse; les pieds sont jaunâtres; le bec
est noir; l'œil est grand et entouré d'un cer-
cle rouge. Ces oiseaux restent toute l'année
à la Virginie et à la Louisiane [1], et l'on ne
remarque pas de différence dans le plumage
entre le mâle et la femelle.

Une espèce voisine, ou peut-être la même,
et qui n'a pas besoin d'une autre description,
est celle du pluvier à collier de Saint-Domi-
nigue, n° 286 des planches enluminées, et
la dixième de M. Brisson. A quelques diffé-
rences près dans les couleurs de la queue,
et une teinte plus foncée dans celui-ci aux
pennes de l'aile, ces deux oiseaux sont les
mêmes.

1. M. le docteur Mauduit l'a reçu de cette contrée, et le conserve dans son cabinet.

LE PLUVIER HUPPÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce pluvier, qui se trouve en Perse, est
eu près de la taille du pluvier doré, mais
st un peu plus haut de jambes. Les plumes
sommet de sa tête sont d'un noir lustré
vert; elles sont ramassées en touffe por-
en arrière, et forment une huppe de près
n pouce de longueur. Il y a du blanc sur
joues, l'occiput, et les côtés du cou; tout
manteau est brun-marron foncé; un trait
noir tombe de la gorge sur la poitrine,
est, ainsi que l'estomac, d'un noir re-
d'un beau lustre de violet; le bas-ventre
est blanc; la queue, blanche à son origine,
est noire à son extrémité; les pennes de l'aile
sont noires aussi, et il y a du blanc dans
les grandes couvertures.

Ce pluvier est armé et porte au pli de
l'aile un éperon qu'Edwards a négligé de fi-
gurer dans sa planche XLVII, mais qu'on
retrouve dans sa CCVIII^e, où il représente
la femelle, qui diffère du mâle en ce que
tout son cou est blanc, et que sa couleur
n'est nuancée d'aucun reflet.

LE PLUVIER A AIGRETTE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce pluvier, n° 801, est encore armé aux
ules; les plumes de l'occiput, s'allon-
nt en filets, comme dans le vanneau, lui
nent une aigrette de plus d'un pouce de
longueur. Il est de la grosseur du pluvier
doré, mais plus haut de ses jambes, ayant
un pied du bec aux ongles, et seulement
onze pouces du bec à l'extrémité de la

queue. Il a le haut de la tête, ainsi que la huppe, la gorge et le plastron sur l'estomac, noirs, aussi bien que les grandes pennes de l'aile et la pointe de celles de la queue; le manteau est d'un gris brun; les côtés du cou, le ventre et les grandes couvertures de l'aile sont d'un blanc teint de fauve; l'éperon du pli de l'aile est noir, fort, long de six lignes. Cette espèce se trouve Sénégal, et paraît également naturelle quelques-unes des régions chaudes de l'As car un pluvier qui nous a été envoyé d'A s'est trouvé tout-à-fait semblable à ce pl vier du Sénégal.

LE PLUVIER COIFFÉ.

HUITIÈME ESPÈCE.

Une coiffure assez particulière nous sert à caractériser ce pluvier, n° 824; c'est un morceau de membrane jaune qui lui passe sur le front, et par son extension entoure l'œil; une coiffure noire, allongée en arrière en deux ou trois brins, cache le haut de la tête, dont le chignon est blanc, et une large mentonnière noire, prenant sous l'œil, enveloppe la gorge et fait le tour du haut du cou. Tout le devant du corps est blan le manteau est gris roussâtre; les pennes l'aile et le bout de la queue sont noirs; pieds rouges; et le bec porte une tache cette couleur vers la pointe. Ce pluvier, d l'espèce n'étoit pas connue, se trouve Sénégal, comme le précédent; mais il moins grand d'un quart, et il n'a pas d'é ron au pli de l'aile.

LE PLUVIER COURONNÉ.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Ce pluvier, n° 800, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, est un des plus grands de son genre : il a un pied de longueur, et les jambes plus hautes que le pluvier doré; elles sont de couleur de rouille. Il a la tête coiffée de noir, et dans ce noir on voit une bande blanche en diadème, qui fait le tour entier de la tête, et forme une sorte de couronne; le devant du cou est gris; du noir par grosses ondes se mêle au gris sur la trine; le ventre est blanc; la queue, bl che dans sa première moitié ainsi qu'à extrémité, porte une bande noire qui verse le blanc; les pennes de l'aile sont res; et les grandes couvertures blanches; le manteau est brun, lustré de verdâtr de pourpre.

LE PLUVIER A LAMBEAUX.

DIXIÈME ESPÈCE.

Une membrane jaune, plaquée aux angles du bec de ce pluvier, n° 880, et pendant des deux côtés en deux lambeaux pointus, nous sert à le caractériser. Il se trouve au Malabar. Il est de la grosseur de notre pluvier, mais il a de plus hautes jambes, qui sont de couleur jaunâtre. Il porte derrière les yeux un trait blanc qui borde la calotte noire de la tête; l'aile est noi tachetée de blanc dans les grandes cou tures; on voit aussi du noir bordé de l à la pointe de la queue; le manteau con sont d'un gris fauve, et le desson corps est blanc : c'est la livrée ordinair pour ainsi dire uniforme, du plumage plupart de toutes les espèces de pluvier.

LE PLUVIER ARMÉ DE CAYENNE.

ONZIÈME ESPÈCE.

Ce pluvier à collier, n° 833, est de la grandeur du nôtre, mais il est beaucoup plus haut de jambes; il a aussi le bec plus long et la tête moins ronde. Une large bande noire couvre le front, engage les yeux, et va se joindre au noir qui garnit le derrière du cou, le haut du dos, et s'arrondit en plastron sur la poitrine; la gorge est blanche, ainsi que le devant du cou et le dessous du corps; une plaque grise, entourée d'un bord blanc, forme une calotte derrière la tête; la première moitié de la queue est blanche, et le reste est noir; les pennes de l'aile et les épaules sont noires aussi; le reste du manteau est gris, mêlé de blanc. Des éperons assez longs percent au pli des ailes.

Il nous paroît que l'*amacozque* de Fernandès (chap. XII, pag. 17), *oiseau criard au plumage mêlé de blanc et de noir et à double collier, qu'on voit toute l'année sur le lac de Mexique, où il vit de vermisseaux aquatiques*, est un pluvier; on pourrait l'assurer, si Fernandès eût donné le caractère de ses pieds.

Quant à la troisième espèce de M. Brisson, ce n'est rien moins qu'un pluvier, mais une petite outarde ou notre *charge* [1].

1. Voyez l'article de cet oiseau dans le tome VII, page 149.

LE PLUVIAN.

L'oiseau nommé *pluvian* dans les planches enluminées, n° 918, se rapporte au pluvier en ce qu'il n'a que trois doigts. Le pluvian n'est guère plus grand que le petit pluvier à collier, si ce n'est que son cou est plus long et son bec plus fort. Il a le dessus de la tête, du cou et du dos, noir, un trait de cette couleur sur les yeux, et quelques ondes noires sur la poitrine; les grandes pennes de l'aile sont mêlées de noir et de blanc; les autres parties de l'aile, pennes moyennes et convertures, sont d'un joli gris; le devant du cou est d'un blanc roussâtre, et le ventre blanc; mais le bec est plus gros et plus épais que celui du pluvier, le renflement y est moins marqué. Ces différences, qui semblent faire une nuance de genre plutôt que d'espèce, nous ont engagé à lui donner un nom particulier, et qui en même temps eût rapport aux pluviers.

LE GRAND PLUVIER,

VULGAIREMENT APPELÉ *COURLIS DE TERRE*.

Il est peu de chasseurs et d'habitans de la campagne dans nos provinces de Picardie, d'Orléanois, de Beauce, de Champagne et de Bourgogne, qui, se trouvant sur le soir dans les mois de septembre, d'octobre et novembre, au milieu des champs, n'aient entendu les cris répétés *turrlui*, *turrlui*, de ces oiseaux, c'est leur voix de rappel qu'ils font souvent retentir d'une colline à l'autre, et c'est probablement de ce son articulé et semblable au cri des vrais courlis qu'on a donné à ce grand pluvier, n° 919, le nom de *courlis de terre*. Belon dit qu'au premier aspect il trouva dans cet oiseau tant de ressemblance avec la petite outarde, qu'il lui en appliqua le nom. Cependant ce n'est ni une outarde ni un courlis; c'est plutôt un pluvier: mais en même temps qu'il tient de près aux pluviers par plusieurs caractères communs, il s'en éloigne assez par quelques autres pour qu'on puisse le regarder comme étant d'une espèce isolée, parce qu'il porte des traits d'une conformation particulière, et que ses habitudes naturelles sont différentes de celles des pluviers.

D'abord cet oiseau est beaucoup plus

grand que le pluvier doré, il est même plus gros que la bécace : ses jambes épaisses ont un renflement marqué au-dessous du genou qui paroît gonflé; caractère d'après lequel Belon l'a nommé *jambe enflée*. Il n'a, comme le pluvier, que trois doigts fort courts; ses jambes et ses pieds sont jannes. Son bec est jaunâtre depuis son origine jusque vers le milieu de sa longueur, et noirâtre jusqu'à son extrêmité; il est de la même forme, mais plus gros que celui du pluvier. Tout le plumage, sur un fond gris blanc et gris roussâtre, est moucheté par pinceaux de brun et de noirâtre, dont les traits sont assez distincts sur le cou et la poitrine, et plus confus sur le dos et sur les ailes qui sont traversées d'une bande blanchâtre; deux traits de blanc roussâtre passe dessus et dessous l'œil; le fond est de couleur roussâtre sur le dos et le cou, et il est blanc sous le ventre, qui n'est point moucheté.

Cet oiseau a l'aile grande; il part de loin, surtout pendant le jour, et vole alors assez bas près de terre; il court sur les pelouses et dans les champs aussi vite qu'un chien; et c'est de là qu'en quelques provinces, comme en Beauce, on lui a donné le nom d'*arpenteur*. Il s'arrête tout court après avoir couru, tenant son corps et sa tête immobiles, et au moindre bruit il se tapit contre terre. Les mouches, les scarabées, les petits limaçons, et autres coquillages terrestres, sont le fond de sa nourriture, avec quelques autres insectes qui se trouvent dans les terres en friche, comme grillons, sauterelles et courtillières [1]; car il ne se tient guère que sur le plateau des collines, et il habite de préférence les terres pierreuses, sablonneuses et sèches. En Beauce, dit M. Salerne, une mauvaise terre s'appelle *une terre à courlis*. Ces oiseaux, solitaires et tranquilles pendant la journée, se mettent en mouvement à la chute du jour; ils se répandent alors de tous côtés en volant rapidement et criant de toutes leurs forces sur les hauteurs : leur voix, qui s'entend de très loin, est un son plaintif semblable à celui d'une flûte tierce, et prolongé sur trois ou quatre tons, en montant du grave à l'aigu. Ils ne cessent de crier pendant la plus grande partie de la nuit, et c'est alors qu'ils se rapprochent de nos habitations.

Ces habitudes nocturnes sembleroient indiquer que cet oiseau voit mieux la nuit que le jour; cependant il est certain que sa vue est très perçante pendant le jour. D'ailleurs la position de ses gros yeux le met en état de voir par derrière comme par devant; il découvre le chasseur d'assez loin pour se lever et partir bien avant que l'on soit à portée de le tirer. C'est un ioseau aussi sauvage que timide; la peur seule le tient immobile durant le jour, et ne lui permet de se mettre en mouvement, et de se faire entendre qu'à l'entrée de la nuit. Ce sentiment de crainte est même si dominant que, quand on entre dans une chambre où on le tient enfermé, il ne cherche qu'à se cacher, à fuir, et va, dans son effroi, donner tête baissée, et se heurter contre tout ce qui se rencontre. On prétend que cet oiseau fait pressentir les changemens de temps, et qu'il annonce la pluie. Gesner a remarqué que, même en captivité, il s'agite beaucoup avant l'arrivée d'un orage.

Au reste, ce grand pluvier ou courlis de terre fait une exception dans les nombreuses espèces qui, ayant une portion de la jambe nue, sont censées habiter les rivages et les terres fangeuses, puisqu'il se tient toujours loin des eaux et des terrains un peu humides, et n'habite que les terres sèches et les lieux élevés [2].

Ces habitudes ne sont pas les seules par lesquelles il diffère des pluviers. Le temps de son départ et la saison de son séjour ne sont pas les mêmes que pour les pluviers; il part en novembre, pendant les dernieres pluies d'automne; mais, avant d'entreprendre le voyage, ces oiseaux se réunissent en troupes de trois ou quatre cents, à la voix d'un seul qui les appelle, et leur départ se fait pendant la nuit. On les revoit de bonne heure au printemps; et dès la fin de mars ils sont de retour en Beauce, en Sologne, en Berry, et dans quelques autres provinces de France. La femelle ne pond que deux ou quelquefois trois œufs sur la terre nue, entre des pierres, ou dans un petit creux qu'elle forme sur le sable des landes et des dunes [3].

1. M. Baillon, qui a observé cet oiseau sur les côtes de Picardie, nous dit qu'il mange aussi de petits lézards noirs qui se trouvent dans les dunes, et même de petites couleuvres.

2. D'où l'on peut voir avec combien peu de fondement Gesner l'a pris pour le *charadrios* des anciens, qui est décidément un oiseau de rivage. Voyez ci-devant l'article du *pluvier à collier*.

3. Durant les huit jours que j'ai erré dans les sables arides qui couvrent les bords de la mer depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à l'extrémité du Boulonnois, j'ai rencontré un nid qui m'a paru être du *saint-germer* : pour m'en assurer, je suis demeuré constamment assis jusqu'au soir sur le sable, dont j'avois élevé devant et autour de moi un petit tertre pour me cacher. Les oiseaux de ces sables, accoutumés à en voir changer la surface, que les vents transportent, ne prennent aucune

e mâle la poursuit vivement dans le temps es amours; il est aussi constant que vif, et e la quitte pas; il l'aide à conduire ses pe- ts, à les promener, et à leur apprendre à istinguer leur nourriture : cette éducation st même longue; car, quoique les petits archent et suivent leurs père et mère peu e temps après qu'ils sont nés, ils ne pren- ent que tard assez de force dans l'aile pour ouvoir voler. Belon en a trouvé qui ne pou- oient encore voler à la fin d'octobre; ce qui i a fait croire que la ponte des œufs ou la aissance des petits ne se faisoit que bien rd. Mais M. le chevalier Desmazys, qui a bservé ces oiseaux à Malte [1], nous a appris u'ils y font régulièrement deux pontes, l'une printemps, et la dernière au mois d'août. e même observateur assure que l'incuba- on est de trente jours. Les jeunes sont un rt bon gibier, et on ne laisse pas de man- r aussi les vieux, qui ont la chair plus oire et plus sèche. La chasse à Malte en oit réservée au grand-maître de l'ordre, ant que l'espèce de nos perdrix n'eût été rtée dans cette île, vers le milieu du der- er siècle [2].

Ce grand pluvier ou courlis de terre ne vance point en été dans le nord, comme t les pluviers; du moins Linnæus ne le mme point dans la liste des oiseaux de ède. Willughby assure qu'on le trouve en gleterre, dans le comté de Norfolk, et dans le pays de Cornouailles; cependant Charleton, qui se donne pour chasseur expérimenté, avoue que cet oiseau lui est absolument inconnu. Son instinct sauvage, ses allures de nuit, ont pu le dérober long-temps aux yeux des observateurs; et Belon, qui le premier l'a reconnu en France, remarque qu'alors personne ne put lui en dire le nom.

J'ai eu pendant un mois ou cinq semaines un de ces oiseaux à ma campagne : on le nourrissoit de soupe, de pain, et de viande cuite; il aimoit ce dernier mets de préférence aux autres. Il mangeoit non seulement pendant le jour, mais aussi pendant la nuit; car après lui avoir donné le soir sa provision de nourriture, on a remarqué que le lendemain matin elle étoit fort diminuée.

Cet oiseau m'a paru d'un naturel paisible, mais craintif et sauvage, et je crois que c'est en effet par cette raison qu'on le voit rarement courir pendant le jour dans l'état de liberté, et qu'il préfère l'obscurité de la nuit pour se réunir avec ses semblables. J'ai remarqué que dès qu'il apercevoit quelqu'un, même de loin, il cherchoit à s'enfuir, et que sa peur étoit si grande qu'il se heurtoit contre tout ce qu'il rencontroit en voulant se sauver. Il est donc du nombre des animaux qui sont faits pour vivre éloignés de nous, et à qui la nature a donné pour sauvegarde l'instinct de nous fuir.

Celui dont il s'agit ici n'a point fait connoître son cri : il faisoit seulement quelquefois entendre pendant les deux ou trois dernières nuits qui ont précédé sa mort une sorte de sifflement très-foible, qui n'étoit peut-être qu'une expression de souffrance; car il avoit alors sur la racine du bec et dans les pieds de fort grandes blessures qu'il s'étoit faites en frappant contre les fils de fer de sa cage, dans laquelle il se remuoit brusquement dès qu'il apercevoit quelque objet nouveau.

uiétude d'y trouver de nouveaux creux ou de uvelles élévations. Je fus payé de ma peine : le l'oiseau vint à ses œufs, et je le reconnus pour saint-germer ou le courlis de terre. Son nid, é à plate terre et à découvert dans une plaine sable, ne consistoit qu'en un petit creux d'un ce, et de forme elliptique, contenant trois œufs z gros, et d'une couleur singulière. (*Observa- s faites par M. Baillon de Montreuil-sur-Mer.*)

. On l'appelle à Malte *talaride*.

. Sous le grand-maître Martin de Redin. (*Note muniquée par M le chevalier Desmazys.* Une autre e spécifie les perdrix rouges.)

L'ÉCHASSE.

L'ÉCHASSE, n° 878, est dans les oiseaux que la gerboise est dans les quadrupèdes : jambes, trois fois longues comme le corps, s présentent une disproportion mon- ueuse; et, considérant ces excès ou plu- ces défauts énormes, il semble que quand ature essayoit toutes les puissances de sa mière vigueur, et qu'elle ébauchoit le de la forme des êtres, ceux en qui les proportions d'organes s'unirent avec la faculté de se reproduire ont été les seuls qui se soient maintenus : elle ne peut donc adopter à perpétuité toutes les formes qu'elle avoient tentées; elle choisit d'abord les plus belles pour en composer le tout harmonieux des êtres qui nous environnent : mais, au milieu de ce magnifique spectacle, quelques productions négligées, et quelques formes

moins heureuses, jetées comme des ombres au tableau, paroissent être les restes de ces dessins mal assortis et de ces composés disparates qu'elle n'a laissé subsister que pour nous donner une idée plus étendue de ses projets; et l'on ne peut mieux saisir une de ces disproportions qui contrastent avec le bel accord et la grâce répandue sur toutes ses œuvres que dans cet oiseau, dont les jambes excessivement longues lui permettent à peine de porter son bec à terre pour prendre sa nourriture; et de plus ses jambes si disproportionnées sont comme des échasses, grêles, foibles, et fléchissantes, supportant mal le petit corps de l'oiseau, et retardant sa course plus qu'elle ne l'accélèrent; enfin trois doigts beaucoup trop courts pour les jambes asseyent mal sur ses pieds ce corps chancelant, trop loin du point d'appui. Aussi les noms que les anciens et les modernes ont donné dans toutes les langues à cet oiseau marquent la foiblesse de ses jambes molles et ployantes, ou leur excessive longueur [1].

L'échasse paroît néanmoins se dédommager par le vol de la lenteur de sa marche pénible. Ses ailes sont longues et dépassent la queue, qui est assez courte; leur couleur, ainsi que celle du dos, est d'un noir lustré de bleu verdâtre; le derrière de la tête est d'un gris brun; le dessus du cou est mêlé de noirâtre et de blanc; tout le dessous est blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue; les pieds sont rouges, et ils ont huit pouces de hauteur y compris la partie nue de la jambe, qui en a plus de trois; le nœud du genou se marque fortement au milieu du jet lisse et grêle de ces pieds démesurés; le bec est noir, cylindrique, un peu aplati par les côtés vers la pointe, long de deux pouces dix lignes, implanté bas sur un front relev qui rend la tête ronde.

Nous sommes peu instruits des habitud naturelles de cet oiseau, dont l'espèce e foible, et en même temps rare [1]. Il est vra semblable qu'il vit d'insectes et de vermi seaux, au bord des eaux et des marais. Plin l'indique sous le nom d'*himantopus*, et d « qu'il naît en Égypte; qu'il se nourrit pri cipalement de mouches, et qu'on n'a jama pu le conserver que quelques jours en Italie Cependant Belon en parle comme d'un o scau naturel à cette contrée, et le com Marsigli l'a vu sur le Danube. Il paroît aus qu'il fréquente les terres du nord, quoiqu Klein dise qu'on ne l'a jamais vu sur les c tes de la Baltique; mais Sibbald, en Écoss en a très-bien décrit un qui avoit été t près de *Dumfries*.

L'échasse se trouve aussi dans le nouve continent : Fernandes en a vu une espèc ou plutôt une variété, dans la Nouvelle-E pagne; et il dit que cet oiseau, habitant c régions froides, ne descend que l'hiver a Mexique : cependant Sloane le place parl les oiseaux de la Jamaïque. Il résulte de c autorités contraires en apparence que l'e pèce de l'échasse, quoique très-peu nor breuse, se trouve répandue ou plutôt di persée, comme celle du pluvier à collie dans des régions très-éloignées. Au rest l'échasse du Mexique, indiquée par Ferna des, est un peu plus grande que celle d'E rope; elle a du blanc mêlé dans le noir d ailes : mais ces différences ne nous paroisse pas assez grandes pour en faire une espè séparée.

1. *Himantopus*, *loripes*. Le nom d'*himantopus* a quelquefois été changé en celui d'*hæmatopus*, et ensuite appliqué à l'*huîtrier* ou *pie de mer*. C'est une double erreur. Voyez l'article suivant.

2. On nous a envoyé une échasse de Beauvoir bas Poitou comme un oiseau inconnu, ce c prouve qu'il ne paroît que fort rarement sur c côtes. Celui-ci fut tué sur un vieux marais sala On remarqua que dans son vol ses jambes, roid en arrière, dépassoient la queue de huit pouces.

L'HUITRIER [1], VULGAIREMENT *LA PIE DE MER*.

Les oiseaux qui sont dispersés dans nos champs ou retirés sous l'ombrage de nos forêts habitent les lieux les plus rians et retraites les plus paisibles de la natur mais elle n'a pas fait à tous cette douce d tinée; elle en a confiné quelques unes s les rivages solitaires, sur la plage nue q les flots de la mer disputent à la terre, s ces rochers contre lesquels ils viennent m gir et se briser, et sur les écueils isolés battus de la vague bruyante. Dans ces lie

3. Quelquefois *bécasse de mer*; en anglois, *sea-pie*, *oyster-catcher*; en Islande, *tilldur* (le mâle), *tilldra* (la femelle), ce qui indiqueroit une différence extérieure entre le mâle et la femelle, dont les auteurs ne parlent pas; en latin de nomenclature, *ostralega*; et par un nom formé du grec, mais qui ne caractérise point en particulier cet oiseau, *hæmatopus*.

L'ÉCHASSE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Longirostres

Genre Echasse. *(Cuvier)*

Pl. 158.

L'HUITRIER

Ordre des Echassiers. *Famille des* Pressirostres.

Genre Huitrier. *(Cuvier)*

déserts et formidables pour tous les autres êtres quelques oiseaux, tels que l'huitrier, savent trouver la subsistance, la sécurité, les plaisirs mêmes, et l'amour. Celui-ci vit de vers marins, d'huîtres, de patelles, et autres coquillages, qu'il ramasse dans les sables du rivage. Il se tient constamment sur les bancs, les récifs découverts à basse mer, sur les grèves où il suit le reflux, et ne se retire que sur les falaises, sans s'éloigner jamais des terres ou des rochers. On a aussi donné à cet huitrier, ou mangeur d'huîtres, le nom de *pie de mer*, non seulement à cause de son plumage noir et blanc, mais encore parce qu'il fait, comme la pie, un bruit ou cri continuel, surtout lorsqu'il est en troupe. Ce cri, aigre et court, est répété sans cesse en repos et en volant.

Cet oiseau, n° 929, ne se voit que rarement sur la plupart de nos côtes : cependant on le connoît en Saintonge et en Picardie; il pond même quelquefois sur les côtes de cette dernière province, où il arrive en troupes très-considérables par les vents d'est et de nord-ouest. Ces oiseaux s'y reposent sur les sables du rivage, en attendant qu'un vent favorable leur permette de retourner à leur séjour ordinaire. On croit qu'ils viennent de la Grande-Bretagne, où ils sont en effet fort communs, particulièrement sur les côtes occidentales de cette île. Ils se sont aussi portés plus avant vers le nord; car on les trouve en Gothland, dans l'île d'Oéland, dans les îles du Danemarck, et jusqu'en Islande et en Norwége. D'un autre côté, M. Cook en a vu sur les côtes de la Terre-de-Feu et sur celles du détroit de Magellan; il en a retrouvé à la baie d'Usky, dans la Nouvelle-Zélande. Dampier les a reconnus sur les rivages de la Nouvelle-Hollande; et Kæmpfer assure qu'ils sont aussi communs au Japon qu'en Europe. Ainsi l'espèce de l'huîtrier peuple tous les rivages de l'ancien continent, et l'on ne doit pas être étonné qu'il se retrouve dans le nouveau. Le P. Feuillée l'a observé sur la côte de la terre ferme d'Amérique; Wafer, au Darien; Catesby, à la Caroline et aux îles Bahama; le Page du Pratz, à la Louisiane : et cette espèce si répandue l'est sans variété; elle est partout la même, et paroît isolée et distinctement séparée de toutes les autres espèces [1]. Il n'en est point en effet parmi les oiseaux de rivage qui ait, avec la taille de l'huîtrier et ses jambes courtes, un bec de la forme du sien, non plus que ses habitudes et ses mœurs.

Cet oiseau est de la grandeur de la corneille. Son bec, long de quatre pouces, est rétréci et comme comprimé verticalement au dessous des narines, et aplati par les côtés en manière de coin jusqu'au bout, dont la coupe carrée forme un tranchant; structure particulière qui rend ce bec tout à fait propre à détacher, soulever, arracher du rocher et des sables les huîtres et les autres coquillages dont l'huîtrier se nourrit.

Il est du petit nombre des oiseaux qui n'ont que trois doigts. Ce seul rapport a suffi aux méthodistes pour le placer, dans l'ordre de leurs nomenclatures, à côté de l'outarde. On voit combien il en est éloigné dans l'ordre de la nature, puisque non seulement il habite sur les rivages de la mer, mais qu'il nage encore quelquefois sur cet élément, quoique ses pieds soient absolument dénués de membranes. Il est vrai que, suivant M. Baillon, qui a observé l'huîtrier sur les côtes de Picardie, la manière dont il nage semble n'être que passive, comme s'il se laissoit aller à tous les mouvemens de l'eau sans en donner aucun; mais il n'en est pas moins certain qu'il ne craint point d'affronter les vagues, et qu'il peut se reposer sur l'eau et quitter la mer lorsqu'il lui plaît d'habiter la terre.

Son plumage blanc et noir et son long bec lui ont fait donner les noms également impropres de *pie de mer* et de *bécasse de mer*. Celui d'*huîtrier* lui convient, puisqu'il exprime sa manière de vivre. Catesby n'a trouvé dans son estomac que des huîtres, et Willughby des patelles encore entières. Ce viscère est ample et musculeux suivant Belon, qui dit aussi que la chair de l'huîtrier est noire et dure, avec un goût de sauvagine. Cependant, selon M. Baillon, cet oiseau est toujours gras en hiver, et la chair des jeunes est assez bonne à manger. Il a nourri un de ces huîtriers pendant plus de deux mois : il le tenoit dans son jardin, où il vivoit principalement de vers de terre comme le courlis; mais il mangeoit aussi de la chair crue et du pain dont il sembloit s'accommoder fort bien. Il buvoit indifféremment de l'eau douce ou de l'eau de mer, sans témoigner plus de goût pour l'une que pour l'autre : cependant, dans l'état de nature, ces oiseaux ne fréquentent point point les marais ni

1. On ne peut s'assurer que la pie des îles Matouines de M. de Bougainville soit l'huîtrier, plutôt que quelque espèce de pluvier : car il dit que cet oiseau se nourrit de chevrettes ; qu'*il a un sifflement aisé à imiter*, ce qui indique un pluvier ; de plus qu'*il a les pattes blanches*, ce qui ne convient pas à la vraie pie de mer ou à l'huîtrier, qui les a rouges.

l'embouchure des rivières, et ils restent constamment dans le voisinage et sur les eaux de la mer; mais c'est peut-être parce qu'ils ne trouveroient pas dans les eaux douces une nourriture aussi analogue à leur appétit que celle qu'ils se procurent dans les eaux salées.

L'huîtrier ne fait point de nid : il dépose ses œufs, qui sont grisâtres et tachés de noir, sur le sable nu, hors de la portée des eaux, sans aucune préparation préliminaire ; seulement il semble choisir pour cela le haut des dunes et les endroits parsemés de débris de coquillages. Le nombre des œufs est ordinairement de quatre ou cinq, et le temps de l'incubation est de vingt ou vingt-un jours; la femelle ne les couve point assidument ; elle fait à cet égard ce que font presque tous les oiseaux des rivages de la mer, qui, laissant au soleil, pendant une partie du jour, le soin d'échauffer leurs œufs, les quittent pour l'ordinaire à neuf ou dix heures du matin et ne s'en rapprochent que vers les trois heures du soir, à moins qu'il ne survienne de la pluie. Les petits, au sortir de l'œuf, sont couverts d'un duvet noirâtre : ils se traînent sur le sable dès le premier jour ; ils commencent à courir peu de temps après, et se cachent alors si bien dans les touffes d'herbages qu'il est difficile de les trouver.

L'huîtrier a le bec et les pieds d'un beau rouge de corail. C'est d'après ce caractère que Belon l'a nommé *hæmatopus*, en le prenant pour l'*himantopus* de Pline; mais ces deux noms ne doivent être ni confondus ni appliqués au même oiseau. *Hæmatopus* signifie *à jambes rouges* et peut convenir à l'huîtrier; mais ce nom n'est point de Pline, quoique Daléchamp l'ait lu ainsi; et l'*himantopus*, oiseau à jambes hautes, grêles, et flexibles, suivant la force du terme (*loripes*), n'est point l'huîtrier, mais bien plutôt l'échasse. Un mot de Pline, dans le même passage, eût pu suffire à Belon pour revenir de son erreur : *Præcipuè ei pabulum muscæ*. L'himantopus, qui se nourrit de mouches, n'est pas l'huîtrier, qui ne vit que de coquillages.

Willughby, en nous avertissant de ne point confondre cet oiseau sous le nom d'*hæmatopus* avec l'*himantopus* à jambes longues et molles, semble nous indiquer encore une méprise dans Belon, qui, en décrivant l'huîtrier, lui attribue cette mollesse de pieds, assez incompatible avec son genre de vie, qui le conduit sans cesse sur les galets ou le confine sur les rochers; d'ailleurs on sait que les pieds et les doigts de cet oiseau sont revêtus d'une écaille raboteuse, ferme et dure. Il est donc plus que probable qu'ici comme ailleurs la confusion des noms a produit celle des objets : le nom d'*himantopus* doit donc être réservé pour l'échasse à qui seul il convient; et celui d'*hæmatopus*, également applicable à tant d'oiseaux qui ont les pieds rouges, ne suffit pas pour désigner l'huîtrier, et doit être retranché de sa nomenclature.

Des trois doigts de l'huîtrier, deux, l'extérieur et celui du milieu, sont unis jusqu'à la première articulation par une portion de membrane, et tous sont entourés d'un bord membraneux. Il a les paupières rouges comme le bec, et l'iris est d'un jaune doré ; au dessous de chaque œil est une petite tache blanche. La tête, le cou, les épaules, sont noirs, ainsi que le manteau des ailes; mais ce noir est plus foncé dans le mâle que dans la femelle. Il y a un collier blanc sous la gorge. Tout le dessous du corps, depuis la poitrine, est blanc, ainsi que le bas du dos et la moitié de la queue, dont la pointe est noire; une bande blanche, formée par les grandes couvertures, coupe dans le noir brun de l'aile. Ce sont apparemment ces couleurs qui lui ont fait donner le nom de la pie, quoiqu'il en diffère à tous autres égards et surtout par le peu de longueur de sa queue, qui n'a que quatre pouces, et que l'aile pliée recouvre aux trois quarts; les pieds, avec la petite partie de la jambe dénuée de plumes au dessous du genou, n'ont guère plus de deux pouces de hauteur, quoique la longueur de l'oiseau soit d'environ seize pouces.

LE COURE-VITE.

Les deux oiseaux représentés dans les n° 795 et 892 des planches enluminées sont d'un genre nouveau, et il faut leur donner un nom particulier. Ils ressemblent au pluvier par les pieds, qui n'ont que trois doigts, mais ils en diffèrent par la forme du bec, qui est courbé, au lieu que les pluviers l'ont droit et renflé vers le bout. Le premier de

LE COURE-VITE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Pressirostres.
Genre Coure-vite. *(Cuvier)*

Pl. 159.

LE TOURNE-PIERRE

Ordre des Echassiers *Famille des* Longirostres
Genre Bécasse. *(Cuvier)*

es oiseaux, représenté, n° 795, a été tué n France, où il étoit apparemment égaré, uisque l'on n'en a point vu d'autre; la ra-idité avec laquelle il couroit sur le rivage e fit appeler *coure-vite*. Depuis, nous avons eçu de la côte de Coromandel un oiseau out pareil pour la forme et qui ne diffère e celui-ci que par les couleurs, en sorte u'on peut le regarder comme une variété e la même espèce, ou tout au moins comme ne espèce très-voisine. Ils ont tous deux les ambes plus hautes que les pluviers; ils sont ussi grands, mais moins gros; ils ont les oigts des pieds très-courts, particulière-ment les deux latéraux. Le premier a le plu-age d'un gris lavé de brun roux; il y a ur l'œil un trait plus clair et presque blanc, qui s'étend en arriere, et l'on voit au dessous un trait noir qui part de l'angle extérieur de l'œil; le haut de la tête est roux; les pennes de l'aile sont noires, et chaque plume de la queue, excepté les deux du milieu, porte une tache noire avec une tache blanche vers la pointe.

Le second, n° 892, qui est venu de Coromandel, est un peu moins grand que le premier. Il a le devant du cou et la poitrine d'un beau roux-marron, qui se perd dans du noir sur le ventre; les pennes de l'aile sont noires, le manteau est gris, le bas-ventre est blanc, la tête est coiffée de roux à peu près comme celle du premier; tous deux ont le bec noir et les pieds blanc jaunâtre.

LE TOURNE-PIERRE.

Nous adoptons le nom de *tourne-pierre* onné par Catesby à cet oiseau, n° 856, ui a l'habitude singulière de retourner les ierres au bord de l'eau pour trouver des-ous les vers et les insectes dont il fait sa ourriture, tandis que tous les autres iseaux de rivage se contentent de la cher-her sur les sables ou dans la vase. « Étant n mer, dit Catesby, à quarante lieues de Floride, sous la latitude de trente-un egrés, un oiseau vola sur notre vaisseau, y fut pris. Il étoit fort adroit à tourner s pierres qui se rencontroient devant lui: ans cette action il se servoit seulement de partie supérieure de son bec, tournant ec beaucoup d'adresse et fort vite les ierres de trois livres de pesanteur. » Cela ppose une force et une dextérité parti-ulière dans un oiseau qui est à peine aussi os que la maubèche: mais son bec est nne substance plus dure et plus cornée ue celle du bec grêle et mou de tous ces etits oiseaux de rivage, qui l'ont confor-é comme celui de la bécasse; aussi le urne-pierre forme-t-il, au milieu de leurs enres nombreux, une petite famille isolée. on bec, dur et assez épais à la racine, va diminuant et finit en pointe aiguë; il t un peu comprimé dans sa partie supé-eure, et paroît se relever en haut par une gère courbure; il est noir et long d'un uce. Les pieds, dénués de membranes, nt assez courts et de couleur orangée.

Le plumage du tourne-pierre ressemble celui du pluvier à collier, par le blanc et le noir qui le coupent, sans cependant y tracer distinctement un collier, et en se mêlant à du roux sur le dos; cette ressemblance dans le plumage est apparemment la cause de la méprise de MM. Brown, Willughby, et Ray, qui ont donné à cet oiseau le nom de *morinellus*, quoiqu'il soit d'un genre tout différent des pluviers, ayant un quatrième doigt et tout une autre forme de bec.

L'espèce du tourne-pierre est commune aux deux continens. On la connoît sur les côtes occidentales de l'Angleterre, où ces oiseaux vont ordinairement en petites compagnies de trois ou quatre. On les connoît également dans la partie maritime de la province de Norfolk et dans quelques îles de Gothland: et nous avons lieu de croire que c'est ce même oiseau auquel, sur nos côtes de Picardie, on donne le nom de *bune*. Nous avons reçu du cap de Bonne-Espérance un de ces oiseaux, qui étoit de même taille, et, à quelques différences près, de même couleur que ceux d'Europe. M. Catesby en a vu près des côtes de la Floride; et nous ne pouvons deviner pourquoi M. Brisson donne ce tourne-pierre d'Amérique comme différent de celui d'Angleterre, puisque Catesby dit formellement qu'il le reconnut pour le même: d'ailleurs nous avons aussi reçu de Cayenne ce même oiseau, avec la seule différence qu'il est de taille un peu plus forte; et M. Edwards fait mention d'un autre qui lui avoit été envoyé des terres voisines de la baie d'Hudson.

Ainsi cette espèce, quoique foible et peu nombreuse en individus, s'est, comme plusieurs autres especes d'oiseaux aquatiques, répandue du nord au midi dans les deux continens, en suivant les rivages de la mer, qui leur fournit partout la subsistance.

Le tourne-pierre gris de Cayenne nous paroit être une variété dans cette espèce, à laquelle nous rapporterons les deux individus représentés dans les planches enluminées n° 340 et 857, sous les dénominations de *coulon-chaud de Cayenne*, et de *coulon-chaud gris de Cayenne;* car nous ne voyons entre eux aucune différence assez marquée pour avoir droit de les séparer; nous étions même porté à les regarder comme les femelles de la première espèce dans laquelle le mâle doit avoir les couleurs plus fortes: mais nous suspendons sur cela notre jugement, parce que Willughby assure qu'il n'y a point de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle de tourne-pierres qu'il a décrits.

LE MERLE D'EAU

Le merle d'eau n'est point un merle, quoiqu'il en porte le nom: c'est un oiseau aquatique, qui fréquente les lacs et les ruisseaux des hautes montagnes, comme le merle en fréquente les bois et les vallons; il lui ressemble aussi par la taille, qui est seulement un peu plus courte, et par la couleur presque noire de son plumage; enfin il porte un plastron blanc comme certaines espèces de merles: mais il est aussi silencieux que le vrai merle est jaseur; il n'en a pas les mouvemens vifs et brusques; il ne prend aucune de ses attitudes et ne va ni par bonds ni par sauts; il marche légerement d'un pas compté, et court au bord des fontaines et des ruisseaux, qu'il ne quitte jamais, fréquentant de préférence les eaux vives et courantes, dont la chute est rapide et le lit entrecoupé de pierres et de morceaux de roche. On le rencontre au voisinage des torrens et des cascades, et particulièrement sur les eaux limpides qui coulent sur le gravier.

Ses habitudes naturelles sont très-singulières: les oiseaux d'eau qui ont les pieds palmés nagent sur l'eau ou se plongent; ceux de rivage, montés sur de hautes jambes nues, y entrent assez avant, sans que leur corps y trempe: le merle d'eau, n° 940, y entre tout entier en marchant et en suivant la pente du terrain; on le voit se submerger peu à peu, d'abord jusqu'au cou, et ensuite par-dessus la tête, qu'il ne tient pas plus élevée que s'il étoit dans l'air; il continue de marcher sous l'eau, descend jusqu'au fond, et s'y promène comme sur le rivage sec. C'est à M. Hébert que nous devons la première connoissance de cette habitude extraordinaire, et que je ne sache pas appartenir à aucun autre oiseau. Voici les observations qu'il a eu la bonté de me communiquer.

« J'étois embusqué sur les bords du lac de Nantua, dans une cabane de neige et de branches de sapin, où j'attendois patiemment qu'un bateau qui ramoit sur le lac fît approcher du bord quelques canards sauvages: j'observois sans être aperçu. Il y avoit devant ma cabane une petite anse dont le fond en pente douce pouvoit avoir deux ou trois pieds de profondeur dans son milieu. Un merle d'eau s'y arrêta et y resta plus d'une heure que j'eus le temps de l'observer tout à mon aise; je le voyois entrer dans l'eau, s'y enfoncer, reparoître à l'autre extrémité de l'anse, revenir sur ses pas; il en parcouroit tout le fond et ne paroissoit pas avoir changé d'élément; en entrant dans l'eau il n'hésitoit ni ne se détournoit: je remarquai seulement à plusieurs reprises que toutes les fois qu'il y entroit plus haut que les genoux, il déployoit ses ailes et les laissoit pendre jusqu'à terre. Je remarquai encore que, tant que je pouvois l'apercevoir au fond de l'eau, il me paroissoit comme revêtu d'une couche d'air qui le rendoit brillant; semblable à certains insectes du genre des scarabées, qui sont toujours dans l'eau au milieu d'une bulle d'air: peut-être n'abaissoit-il ses ailes en entrant dans l'eau que pour se ménager cet air; mais il est certain qu'il n'y manquoit jamais, et il le agitoit alors comme s'il eût tremblé. Ces habitudes singulieres du merle d'eau étoient inconnues à tous les chasseurs à qui j'en avois parlé, et sans le hasard de la cabane de neige je les aurois peut-être aussi toujours ignorées; mais je puis assurer que l'oiseau venoit presque à mes pieds, et pour l'observer long-temps je ne le tuai point. »

1. LE MERLE D'EAU. 2. LE RÂLE DE GENÊTS.

Ordre des Echassiers. *Famille des* Macrodactyles

Genre Râle. / *Cuvier* /

Pl. 160.

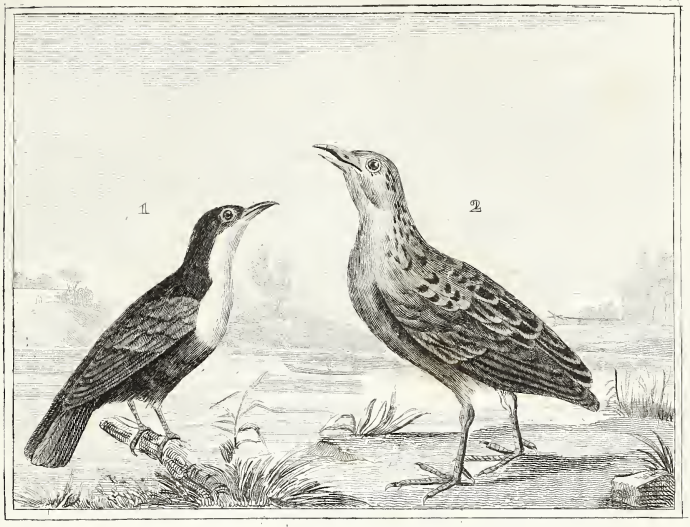

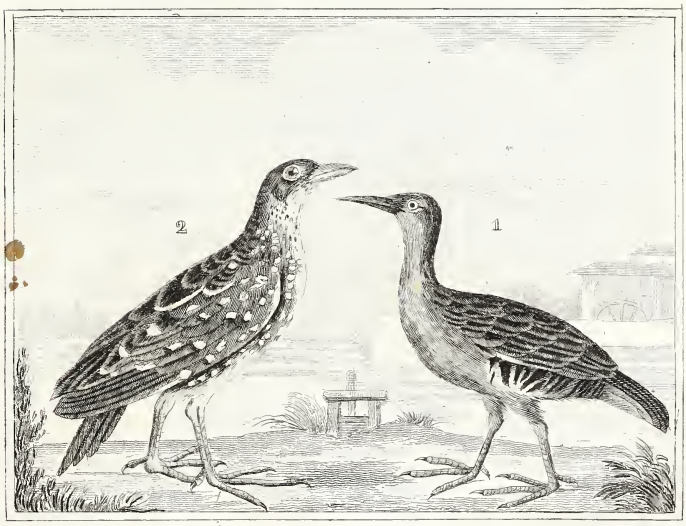

1. LE RÂLE D'EAU. 2. LA MAROUETTE

Ordre des Echassiers..... *id*..... *id.*

Il y a peu de faits plus curieux dans l'histoire des oiseaux que celui que nous offre cette observation. Linnæus avoit bien dit qu'on voit le merle d'eau descendre et remonter les courans avec facilité; et Willughby que, quoique cet oiseau ne soit pas palmipede, il ne laisse pas de se plonger; mais l'un et l'autre paroissent avoir ignoré la manière dont il se submerge pour marcher au fond de l'eau. On conçoit que pour cet exercice il faut au merle d'eau des fonds de gravier et des eaux claires, et qu'il ne pourroit s'accommoder d'une eau trouble ni d'un fond de vase; aussi ne le trouve-t-on que dans les pays de montagnes, aux sources des rivieres et des ruisseaux qui tombent des rochers, comme en Angleterre dans le canton de Westmoreland et dans les autres terres élevées, en France dans les montagnes du Bugey et des Vosges, et en Suisse. Il se pose volontiers sur les pierres entre lesquelles serpentent les ruisseaux; il vole fort vite en droite ligne, en rasant de près la surface de l'eau comme le martin-pêcheur. En volant il jette un petit cri, surtout dans la saison de l'amour, au printemps: on le voit alors avec sa femelle; mais dans tout autre temps on le rencontre seul. La femelle pond quatre ou cinq œufs, cache son nid avec beaucoup de soin, et le place souvent près des roues des usines construites sur les ruisseaux.

La saison où M. Hébert a observé le merle d'eau prouve qu'il n'est point oiseau de passage; il reste tout l'hiver dans nos montagnes; il ne craint pas même la rigueur de l'hiver en Suède, où il cherche de même les chutes d'eau et les fontaines rapides qui ne sont point prises de glace.

Cet oiseau a les ongles forts et courbés, avec lesquels il se prend au gravier en marchant au fond de l'eau: du reste il a le pied conformé comme le merle de terre et les autres oiseaux de ce genre. Il a, comme eux, le doigt et l'ongle postérieurs plus forts que ceux de devant, et ces doigts sont bien séparés et n'ont point de membrane intermédiaire, quoique Villughby ait cru y en apercevoir; la jambe est garnie de plumes jusque sur le genou; le bec est court et grêle, l'une et l'autre mandibule allant également en s'effilant et se cintrant légerement vers la pointe: sur quoi nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que, M. Brisson n'auroit pas dû le placer dans le genre du *bécasseau*, dont un des caracteres est d'avoir le *bout du bec obtus*.

Avec le bec et les pieds courts et un cou raccourci on peut imaginer qu'il étoit nécessaire que le merle d'eau apprît à marcher sous l'eau, pour satisfaire son appétit naturel et prendre les petits poissons et les insectes aquatiques dont il se nourrit; son plumage épais et fourni de duvet paroît impénétrable à l'eau, ce qui lui donne encore la facilité d'y séjourner; ses yeux sont grands, d'un beau brun, avec les paupieres blanches, et il doit les tenir ouverts dans l'eau pour distinguer sa proie.

Un beau plastron blanc lui couvre la gorge et la poitrine; la tête et le dessus du cou jusque sur les épaules et le bord du plastron blanc sont d'un cendré roussâtre ou marron; le dos, le ventre, et les ailes, qui ne dépassent pas la queue, sont d'un cendré noirâtre et ardoisé; la queue est fort courte et n'a rien de remarquable.

LA GRIVE D'EAU.

Edwards appelle *tringa tacheté* l'oiseau que, d'après M. Brisson, nous nommons ici *grive d'eau*. Il a effectivement le plumage grivelé et la taille de la petite grive, et il a les pieds faits comme le merle d'eau, c'est-à-dire les ongles assez grands et crochus, et celui de derriere plus que ceux de devant; mais son bec est conformé comme celui du cincle, des maubèches et des autres petits oiseaux de rivage, et de plus le bas de la jambe est nu. Ainsi cet oiseau n'est point une grive ni même une espèce voisine de leur genre, puisqu'il n'en tient qu'une ressemblance de plumage, et que le reste des traits de sa conformation l'apparente aux familles des oiseaux d'eau. Au reste, cette espèce paroît être étrangère, et n'a que peu de rapports avec nos oiseaux d'Europe; elle se trouve en Pensylvanie. Cependant M. Edwards présume qu'elle est commune aux deux continens, ayant reçu, dit-il, un de ces oiseaux de la province d'Essex, où à la vérité il paroissoit égaré et le seul qu'on y ait vu.

Le bec de la grive d'eau est long de onze à douze lignes; il est de couleur de chair à

sa base et brun vers la pointe; la partie supérieure est marquée de chaque côté d'une cannelure qui s'étend depuis les narines jusqu'à l'extrémité du bec. Le dessus du corps, sur un fond brun olivâtre, est grivelé de taches noirâtres, comme le dessous l'est aussi sur un fond plus clair et blanchâtre. Il y une barre blanche au dessus de chaque œil et les pennes de l'aile sont noirâtres. Un petite membrane joint vers la racine le doig extérieur à celui du milieu.

LE CANUT.

Il y a apparemment dans les provinces du nord quelque anecdote sur cet oiseau qui lui aura fait donner le nom d'*oiseau du roi Canut*, puisque Edwards le nomme ainsi [1]. Il ressembleroit beaucoup au vanneau gris s'il étoit aussi grand et si son bec n'étoit autrement conformé : ce bec est assez gros à sa base et va en diminuant jusqu'à l'extrémité, qui n'est pas fort pointue, mais qui cependant n'a pas de renflement comme le bec du vanneau. Tout le dessus du corps est cendré et ondé; les pointes blanches des grandes couvertures tracent une ligne sur l'aile; des croissans noirâtres sur un fond gris blanc marquent les plumes du croupion; tout le dessous du corps est blanc, marqueté de taches grises sur la gorge et la poitrine; le bas de la jambe est nu; la queue ne dépasse pas les ailes pliées, et le canut est certainement de la grande tribu des petits oiseaux de rivage. Willughby dit qu'il vient de ces oiseaux canuts dans la province de Lincoln, au commencement de l'hiver; qu'ils y séjournent deux ou trois mois, allant en troupes, se tenant sur les bords de la mer, et qu'ensuite ils disparoissent. Il ajoute en avoir vu de même en Lancastershire, près de Liverpool. Edwards a trouvé celui qu'il a décrit au marché de Londres, pendant le grand hiver de 1740, ce qui semble indiquer que ces oiseaux ne viennent au sud de la Grande Bretagne que dans les hivers les plus rudes mais il faut qu'ils soient plus communs dans le nord de cette île, puisque Willughby parle de la manière de les engraisser en les nourrissant de pain trempé de lait, et du goût exquis que cette nourriture leur donne. Il ajoute qu'on distingueroit au premier coup d'œil cet oiseau des maubèches et guignettes (*tringæ*) par la barre blanche de l'aile, quand il n'y auroit pas d'autres différences. Il observe encore que le bec est d'une substance plus forte que ne l'est généralement celle du bec de tous les oiseaux qui l'ont conformé comme celui de la bécasse.

Une notice donnée par Linnæus, et que M. Brisson rapporte à cette espece, marqueroit qu'elle se trouve en Suede, outre que son nom indique assez qu'elle appartient aux provinces du nord. Cependant il y a ici une petite difficulté : le canut appelé *knot* en Angleterre a tous les doigts séparés et sans membrane, suivant Willughby; l'oiseau canut de Linnæus a le doigt extérieur uni par la premiere articulation à celui du milieu. En supposant donc que ces deux observateurs aient également bien vu, il faut ou admettre deux espèces, ou ne point rapporter au *knot* de Willughby le *tringa* de Linnæus.

1. *Canuti regis avis, the knot.* Suivant Willughby, c'est parce que le roi Canut aimoit singulièrement la viande de ces oiseaux.

LES RALES.

Ces oiseaux forment une assez grande famille, et leurs habitudes sont différentes de celles des autres oiseaux de rivage qui se tiennent sur les sables et les grèves : les râles n'habitent, au contraire, que les bords fangeux des étangs et des rivières, et surtout les terrains couverts de glaïeuls et d'autres grandes herbes de marais. Cette manière de vivre est habituelle et commune à toutes les espèces de râles d'eau; le seul râle de terre habite dans les prairies, et c'est du cri désagréable ou plutôt du râlement de ce dernier oiseau que s'est formé dans notre langue le nom de *râle* pour toute l'espèce entière; mais tous se ressemblent en ce qu'ils ont le corps grêle et comme aplati par les flancs, la queue très-courte et presque nulle, la tête petite, le bec assez semblable pour la forme

celui des gallinacés, mais seulement bien lus allongé, quoique moins épais; tous ont ussi une portion de la jambe au dessus du enou dénuée de plumes, avec les trois doigts ntérieurs lisses, sans membranes et très-ongs. Ils ne retirent pas leurs pieds sous le ventre en volant comme font les autres oiseaux, ils les laissent pendans. Leurs ailes sont petites et fort concaves, et leur vol est court. Ces derniers caractères sont communs aux râles et aux poules d'eau, avec lesquelles ils ont en général beaucoup de ressemblances.

LE RALE DE TERRE ou DE GENÊT.

VULGAIREMENT *ROI DES CAILLES.*

PREMIÈRE ESPÈCE.

Dans les prairies humides, dès que l'herbe t haute et jusqu'au temps de la récolte, il rt des endroits les plus touffus de l'herbage ne voix rauque ou plutôt un cri bref, gre, et sec, *crèk, crèk, crèk*, assez semable au bruit que l'on exciteroit en passant en appuyant fortement le doigt sur les nts d'un gros peigne : et lorsqu'on s'avance rs cette voix elle s'éloigne, et on l'entend nir de cinquante pas plus loin : c'est le le de terre, nº 750, qui jette ce cri, qu'on endroit de loin pour le croassement d'un ptile. Cet oiseau fuit rarement au vol, ais presque toujours en marchant avec visse; et, passant à travers le plus touffu des rbes, il y laisse une trace remarquable. n commence à l'entendre vers le 10 ou le de mai, dans le même temps que les illes, qu'il semble accompagner en tout nps, car il arrive et repart avec elles. tte circonstance, joint à ce que le râle et cailles habitent également les prairies, 'il y vit seul, et qu'il est beaucoup moins nmun et un peu plus gros que la caille, 'ait imaginer qu'il se mettoit à la tête de rs bandes comme conducteur ou comme ef de leur voyage, et c'est ce qui lui a fait nner le nom de *roi des cailles;* mais il fère de ces oiseaux par les caractères de nformation, qui tous lui sont communs ec les autres râles et en général avec les eaux de marais, comme Aristote l'a fort n remarqué. La plus grande ressemblance e ce râle ait avec la caille est dans le pluge, qui néanmoins est plus brun et plus é. Le fauve domine sur les ailes; le noire et le roussâtre forment les couleurs du ps; elles sont tracées sur les flancs par nes transversales, et toutes sont plus pâles s la femelle, qui est aussi un peu moins sse que le mâle.

C'est encore par l'extension gratuite d'une analogie mal fondée que l'on a supposé au râle de terre une fécondité aussi grande que celle de la caille : des observations multipliées nous ont appris qu'il ne pond que huit à dix œufs, et non pas dix-huit et vingt. En effet, avec une multiplication aussi grande que celle qu'on lui suppose, son espèce seroit nécessairement plus nombreuse qu'elle ne l'est en individus, d'autant que son nid, fourré dans l'épaisseur des herbes, est difficile à trouver : ce nid, fait négligemment avec un peu de mousse ou d'herbe sèche, est ordinairement placé dans une petite fosse de gazon. Les œufs, plus gros que ceux de la caille, sont tachetés de marques rougeâtres plus larges. Les petits courent dès qu'ils sont éclos en suivant leur mère, et ils ne quittent la prairie que quand ils sont forcés de fuir devant la faux qui rase leur domicile. Les couvées tardives sont enlevées par la main du faucheur; tous les autres se jettent alors dans les champs de blé noir, dans les avoines, et dans les friches couvertes de genêts, où on les trouve en été, ce qui les a fait nommer *râles de genêt;* quelques-uns retournent dans les prés en regain à la fin de cette même saison.

Lorsque le chien rencontre un râle, on peut le reconnoître à la vivacité de sa quête, au nombre de faux arrêts, à l'opiniâtreté avec laquelle l'oiseau tient et se laisse quelquefois serrer de si près qu'il se fait prendre : souvent il s'arrête dans sa fuite et se blottit, de sorte que le chien, emporté par son ardeur, passe par dessus et perd sa trace; le râle, dit-on, profite de cet instant d'erreur pour revenir sur sa voie et donner le change. Il ne part qu'à la dernière extrémité et s'élève assez haut avant de filer; il vole pesamment et ne va jamais loin. On en voit ordinairement la remise; mais c'est

inutilement qu'on va la chercher; car l'oiseau a déjà piété plus de cent pas lorsque le chasseur y arrive. Il sait donc suppléer par la rapidité de sa marche [1] à la lenteur de son vol : aussi se sert-il beaucoup plus de ses pieds que de ses ailes, et, toujours couvert sous les herbes, il exécute à la course tous ses petits voyages et ses croisières multipliées dans les prés et les champs. Mais quand arrive le temps du grand voyage, il trouve, comme la caille, des forces inconnues pour fournir au mouvement de sa longue traversée : il prend son essor la nuit; et, secondé d'un vent propice, il se porte dans nos provinces méridionales, d'où il tente le passage de la Méditerranée. Plusieurs périssent sans doute dans cette première traite ainsi que dans la seconde pour le retour, où l'on a remarqué que ces oiseaux sont moins nombreux qu'à leur départ.

Au reste, on ne voit le râle de terre dans nos provinces méridionales que dans ce temps de passage. Il ne niche pas en Provence; et quand Belon dit qu'il est rare en Candie, quoiqu'il soit aussi commun en Grèce qu'en Italie, cela indique seulement que cet oiseau ne s'y trouve guère que dans les saisons de ses passages, au printemps et en automne. Du reste, les voyages du râle s'étendent plus loin vers le nord que vers le midi, et, malgré la pesanteur de son vol, il parvient en Pologne, en Suède, en Danemarck, et jusqu'en Norwége. Il est rare en Angleterre, où l'on prétend qu'il ne se trouve que dans quelques cantons [2], quoiqu'il soit assez commun en Irlande. Ses migrations semblent suivre en Asie le même ordre qu'en Europe. Au Kamtschatka comme en Europe le mois de mai est également celui de l'arrivée de ces oiseaux; ce mois s'appelle *tava koatch*, mois des râles. *Tava* est le nom de l'oiseau.

Les circonstances qui pressent le râle d'aller nicher dans les terres du nord sont autant la nécessité des subsistances que l grément des lieux frais qu'il cherche préférence; car quoiqu'il mange des gr nes, surtout celles de genêt, de trèfle, grémil, et qu'il s'engraisse en cage de mil et de grains, cependant les insectes, les maçons, les vermisseaux, sont non seu ment ses alimens de choix, mais une no riture de nécessité pour ses petits, et il peut la trouver que dans les lieux ombra et les terres humides. Cependant lorsq est adulte tout aliment paroît lui profi également, car il a beaucoup de graisse, sa chair est exquise. On lui tend, comm la caille, un filet où on l'attire par l'imi tion de son cri, *crek, crek, crek,* en frott rudement une lame de couteau sur un dentelé.

La plupart des noms qui ont été don au râle dans les diverses langues ont formés des sons imitatifs de ce cri sing lier [3], et c'est à cette ressemblance que T ner et quelques autres naturalistes ont le reconnoître dans le *crex* des ancie Mais quoique ce nom du *crex* convienne p faitement au râle, comme son imitatif son cri, il paroît que les anciens l'ont pliqué à d'autres oiseaux. Philé donne *crex* une épithète qui désigne que son est pesant et difficile, ce qui convient effet à notre râle. Aristophane le fait ve de Libye. Aristote dit qu'il est *querelle* ce qui pourroit encore lui avoir été attri par analogie avec la caille; mais il ajo que le *crex* cherche à détruire la nic du merle, ce qui ne convient plus au râ qui n'a rien de commun avec les oisea des forêts. Le *crex* d'Hérodote est enc moins un râle, puisqu'il le compare grandeur à l'ibis, qui est dix fois p grand. Au reste l'avocette et la sarcelle quelquefois un cri de *crex, crex,* et l' seau à qui Belon entendit répéter ce cri bord du Nil est, suivant sa notice, une pèce de barge. Ainsi le son que représe le mot *crex*, appartenant à plusieurs es ces différentes, ne suffit pas pour désig le râle ni aucun de ces différens oiseaux particulier.

1. Albin tombe ici dans une étrange méprise. « On appelle, dit-il, cet oiseau *rallus* ou *grallus* parce qu'il marche doucement. »

2. Turner dit n'en avoir pas vu ni entendu ailleurs qu'en Northumbrie; mais le docteur Tancrède Robinson assure qu'on en trouve aussi dans la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, et Sibbald le compte parmi les oiseaux d'Écosse.

3. *Schryck, schaerck, korn kaaeer, corn-crek,* notre mot même de *râle*.

LE RALE D'EAU.

SECONDE ESPÈCE.

Le râle d'eau court le long des eaux stagnantes aussi vite que le râle de terre dans les champs; il se tient de même toujours caché dans les grandes herbes et les joncs : il n'en sort que pour traverser les eaux à la nage et même à la course, car on le voit souvent courir légèrement sur les larges feuilles du nénuphar qui couvrent les eaux dormantes. Il se fait de petites routes à travers les grandes herbes; on y tend des lacets, et on le prend d'autant plus aisément qu'il revient constamment à son gîte et par le même chemin. Autrefois on en faisoit le vol à l'épervier ou au faucon, et dans cette petite chasse le plus difficile étoit de faire partir l'oiseau de son fort : il s'y tient avec autant d'opiniâtreté que le râle de terre dans le sien; il donne la même peine au chasseur, la même impatience au chien, devant lequel il fuit avec ruse et ne prend son vol que le plus tard qu'il peut. Il est de la grosseur à peu près du râle de terre; mais il a le bec plus long, rougeâtre près de la tête. Il a les pieds d'un rouge obscur : Ray dit que quelques individus les ont jaunes, et que cette différence vient peut-être de celle du sexe. Le ventre et les flancs sont rayés transversalement de bandelettes blanchâtres sur un fond noirâtre, disposition de couleurs commune à tous les râles. La gorge, la poitrine, l'estomac, sont, dans celui-ci, d'un beau gris ardoisé; le manteau est d'un roux-brun olivâtre.

On voit des râles d'eau autour des sources chaudes pendant la plus grande partie de l'hiver; cependant ils ont comme les râles de terre un temps de migration marqué. Il en passe à Malte au printemps et en automne. M. le vicomte de Querhoent en a vu à cinquante lieues des côtes de Portugal, le 17 avril : ces râles d'eau étoient si fatigués qu'ils se laissoient prendre à la main. M. Gmelin en a trouvé dans les terres arrosées par le Don. Belon les appelle *râles noirs*, et dit que ce sont oiseaux *connus en toutes contrées*, dont l'espece est plus nombreuse que celle du râle de terre, qu'il nomme *râle rouge*.

Au reste, la chair du râle d'eau, n° 749, est moins délicate que celle du râle de terre; elle a même un goût de marécage à peu près pareil à celui de la poule d'eau.

LA MAROUETTE.

TROISIÈME ESPÈCE.

La marouette est un petit râle d'eau qui n'est pas plus gros qu'une alouette. Tout le fond de son plumage est d'un brun olivâtre, tacheté et nué de blanchâtre, dont le lustre, sur cette teinte sombre, le fait paroître comme émaillé, et c'est ce qui l'a fait appeler *râle perlé*. Frisch l'a nommée *poule d'eau perlée* : dénomination impropre; car la marouette n'est pas une poule d'eau, mais un râle. Elle paroît dans la même saison que le grand râle d'eau; elle se tient sur les étangs marécageux; elle se cache et niche dans les roseaux. Son nid, en forme de gondole, est composé de jonc, qu'elle sait entrelacer et pour ainsi dire amarrer par un des bouts à une tige de roseau, de manière que le petit bateau ou berceau flottant peut s'élever et s'abaisser avec l'eau sans en être emporté. La ponte est de sept ou huit œufs. Les petits en naissant sont tout noirs. Leur éducation est courte; car dès qu'ils sont éclos ils courent, nagent, plongent, et bientôt se séparent; chacun va vivre seul; aucun ne se recherche, et cet instinct solitaire et sauvage prévaut même dans le temps des amours; car à l'exception des instans de l'approche nécessaire, le mâle se tient écarté de sa femelle, sans prendre auprès d'elle aucun des tendres soins des oiseaux amoureux, sans l'amuser ni l'égayer par le chant, sans ressentir ni goûter ces doux plaisirs qui retracent et rappellent ceux de la jouissance : tristes êtres qui ne savent pas respirer près de l'objet aimé; amours

encore plus tristes, puisqu'elles n'ont pour but qu'une insipide fécondité.

Avec ces mœurs sauvages et ce naturel stupide, la marouette ne paroît guère susceptible d'éducation ni même faite pour s'apprivoiser : nous en avons cependant élevé une; elle a vécu durant tout un été avec de la mie de pain et du chènevis. Lorsqu'elle étoit seule, elle se tenoit constamment dans une grande jatte pleine d'eau; mais dès qu'on entroit dans le cabinet où elle étoit renfermée, elle couroit se cacher dans un petit coin obscur, sans qu'on l'ait jamais entendue crier ni murmurer : cependant, lorsqu'elle est en liberté, elle fait retentir une voix aigre et perçante assez semblable au cri d'un petit oiseau de proie; et, quoique ces oiseaux n'aient aucun attrait pour la société, on observe néanmoins que l'un n'a pas plus tôt crié qu'un autre lui répond, et que bientôt ce cri est répété par tous les autres du canto

La marouette, n° 751, comme tous l râles, tient si fort devant les chiens qu souvent le chasseur peut la saisir avec main ou l'abattre avec un bâton. S'il s trouve un buisson dans sa fuite, elle monte, et du haut de son asile regarde pa ser les chiens en défaut : cette habitude l est commune avec le râle d'eau; elle plong nage, et même nage entre deux eaux lor qu'il s'agit de se dérober à l'ennemi.

Ces oiseaux disparoissent dans le fort d l'hiver; mais ils reviennent de très-bonn heure au printemps, et dès le mois de févri ils sont communs dans quelques provinc de France et d'Italie : on les connoît en P cardie sous le nom de *girardine*. C'est u gibier délicat et recherché; ceux surto que l'on prend en Piémont dans les rizière sont très-gras et d'un goût exquis.

OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU RALE.

LE TIKLIN OU RALE DES PHILIPPINES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

On donne aux Philippines le nom de *tiklin* à des oiseaux du genre des râles, et nous en connoissons quatre différentes espèces sous ce même nom et dans ce même climat. Celle-ci, n° 774, est remarquable par la netteté et l'agréable opposition des couleurs : une plaque grise couvre le devant du cou; une autre plaque d'un roux marron en couvre le dessus et la tête; une ligne blanche surmonte l'œil et forme un long sourcil; tout le dessous du corps est comme émaillé de pe tites lignes transversales, alternativemen noires et blanches en festons; le mantea est brun nué de roussâtre et parsemé de pe tites gouttes blanches sur les épaules et a bord des ailes, dont les pennes sont mélan gées de noir, de blanc et de marron. Ce ti klin est un peu plus grand que notre râl d'eau.

LE TIKLIN BRUN.

SECONDE ESPÈCE.

Le plumage de cet oiseau est d'un brun-sombre uniforme, et seulement lavé sur la gorge et la poitrine d'une teinte de pourpre vineux, et coupé sous la queue par un peu de noir et de blanc sur les couvertures inférieures. Ce tikliu, n° 773, est aussi peti que la marouette.

LE TIKLIN RAYÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Celui-ci est de la même taille que le précédent. Le fond de son plumage est d'un brun fauve, traversé et comme ouvragé de lignes blanches; le dessus de la tête et du cou est d'un brun marron; l'estomac, la poitrine et le cou, sont d'un gris olivâtre; et la gorge est d'un blanc roussâtre.

LE TIKLIN A COLLIER.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Celui-ci est un peu plus gros que notre râle de genêt. Il a le manteau d'un brun teint d'olivâtre sombre; les joues et la gorge sont couleur de suie; un trait blanc part de l'angle du bec, passe sous l'œil, et s'étend en arrière; le devant du cou, la poitrine, le ventre, sont d'un brun noirâtre rayé de lignes blanches : une bande d'un beau marron, large d'un doigt, forme comme un demi-collier au dessus de la poitrine.

OISEAUX ÉTRANGERS DU NOUVEAU CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU RALE.

LE RALE A LONG BEC.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Les espèces de râles sont plus diversifiées et peut-être plus nombreuses dans les terres noyées et marécageuses du nouveau continent que dans les contrées plus sèches de l'ancien. On verra, par la description particuliere de ces espèces, qu'il y en a deux en plus petites que les autres, et que celle-ci est au contraire plus grande qu'aucune de nos espèces européennes; le bec de ce grand râle, n° 849, est aussi plus long, même à proportion, que celui des autres râles. Son plumage est gris, un peu roussâtre sur le devant du corps, et mêlé de noirâtre ou de brun sur le dos et les ailes; le ventre est rayé de bandelettes transversales blanches et noires, comme dans la plupart des autres râles. On trouve à la Guiane deux espèces ou du moins deux variétés de ces râles à long bec, qui diffèrent beaucoup par la grosseur, les uns étant de la taille de la barge, et les autres, tels que celui de la planche 849, n'étant qu'un peu plus gros que notre râle d'eau.

LE KIOLO.

SECONDE ESPÈCE.

C'est par ce nom que les naturels de la Guiane expriment le cri ou piaulement de ce râle, n° 358 et n° 753; il le fait entendre le soir à la même heure que les tinamous,

c'est-à-dire à six heures, qui est l'instant du coucher du soleil dans le climat équinoxial. Les kiolos se réclament par ce cri pour se rallier avant la nuit ; car tout le jour ils se tiennent seuls fourrés dans les halliers humides : ils y font leur nid entre les petites branches basses des buissons, et ce nid est composé d'une seule sorte d'herbe rougeâtre ; il est relevé en petite voûte, de manière que la pluie ne peut y pénétrer. Ce râle est un peu plus petit que la marouette ; il a le devant du corps et le sommet de la tête d'un beau roux, et le manteau lavé de vert olivâtre sur un fond brun. Les nos 368 et 753 des planches enluminées ne représentent que le même oiseau, qui ne diffère que par le sexe ou l'âge. Il nous paroît aussi que le râle de Pensylvanie, donné par Edwards, est le même que celui-ci.

LE RALE TACHETÉ DE CAYENNE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce beau râle, n° 775, qui est aussi un des plus grands, a l'aile d'un brun roux ; le reste du plumage est tacheté, moucheté, liséré de blanc sur un fond d'un beau noir. Il se trouve à la Guiane comme les précédens.

LE RALE DE VIRGINIE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, qui est de la grosseur de la caille, a plus de rapport avec le roi des cailles ou râle de genêt qu'avec les râles d'eau. Il paroît qu'on le trouve dans l'étendue de l'Amérique septentrionale jusqu'à la baie d'Hudson, quoique Catesby dise ne l'avoir vu qu'en Virginie : il dit que son plumage est tout brun, et il ajoute que ces oiseaux deviennent si gras en automne qu'ils ne peuvent échapper aux sauvages, qui en prennent un grand nombre en les lassant à la course, et qu'ils sont aussi recherchés à la Virginie que les *oiseaux de riz* le sont à la Caroline, et l'ortolan en Europe.

LE RALE BIDI-BIDI.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Bidi-bidi est le cri et le nom de ce petit râle à la Jamaïque : il n'est guère plus gros qu'une fauvette ; sa tête est toute noire ; le dessus du cou, le dos, le ventre, la queue et les ailes, sont d'un brun qui est varié de raies transversales blanchâtres sur le dos, le croupion et le ventre, les plumes de l'aile et celles de la queue sont semées de gouttes blanches ; le devant du cou et l'estomac sont d'un cendré bleuâtre.

LE PETIT RALE DE CAYENNE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce joli petit oiseau, n° 847, n'est pas plus gros qu'une fauvette : il a le devant du cou et la poitrine d'un blanc légèrement teint de fauve et de jaunâtre ; les flancs et la queue sont rayés transversalement de blanc et de noir ; le fond des plumes du manteau est

LE CAURÂLE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Cultrirostres.

Genre Grue. *(Cuvier)*

Pl. 161

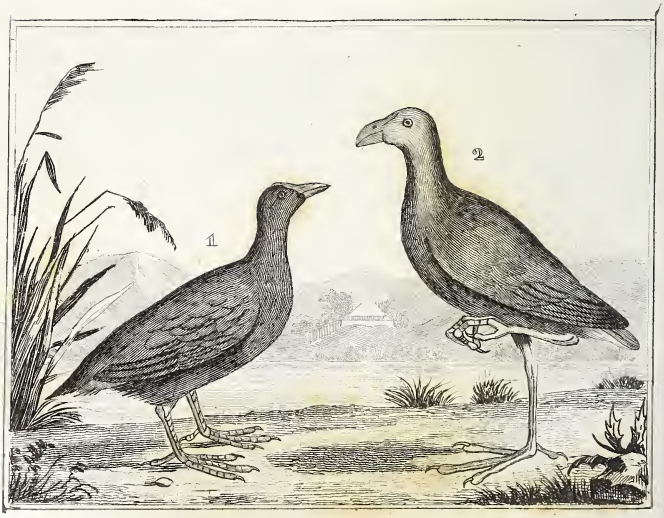

1. LA POULE D'EAU. 2. LA POULE SULTANE.

Ordre des Echassiers. *Famille des* Macrodactyles.

Genre Fulica. *(Cuvier)*

noir, varié sur le dos de taches et de lignes blanches, avec des franges roussâtres. C'est le plus petit des oiseaux de ce genre, qui sont assez nombreux en espèces.

Du reste, ce genre de râle paroît encore plus répandu que varié : la nature a produit ou porté de ces oiseaux sur les terres les plus lointaines. M. Cook en a vu au détroit de Magellan; il en a trouvé dans différentes îles de l'hémisphère austral, à Anamocka, à Tanna, à l'île Norfolk ; les îles de la Société ont aussi deux espèces de râles, un petit râle noir tacheté (*pooà-née*), et un petit râle aux yeux rouges (*maiho*) : il paroît que les deux *acolins* de Fernandès, qu'il appelle des *cailles d'eau*, sont des râles dont l'espèce est propre au grand lac de Mexique ; sur quoi nous avons déjà remarque qu'il faut se garder de confondre ces *acolins* ou râles de Fernandès avec les *colins* du même naturaliste, qui sont des oiseaux que l'on doit rapporter aux perdrix.

LE CAURALE, ou PETIT PAON DES ROSES.

A le considérer par la forme du bec et des pieds, cet oiseau, n° 782, seroit un râle; mais sa queue est beaucoup plus longue que celle d'aucun oiseau de cette famille. Pour exprimer en même temps cette différence et ces rapports, il a été nommé *caurâle* (râle à queue) dans les planches enluminées : nous lui conserverons ce nom plutôt que celui de *petit paon des roses* qu'on lui donne à Cayenne. Son plumage est à la vérité riche en couleurs, quoiqu'elles soient toutes sombres [1]; et pour en donner une idée on ne peut mieux les comparer qu'aux ailes de ces beaux papillons phalènes, où le noir, le brun, le roux, le fauve et le gris blanc, entremêlés en ondes, en zones, en zigzags, forment de toutes ces teintes un ensemble moelleux et doux. Tel est le plumage du caurâle, particulièrement sur les ailes et la queue. La tête est coiffée de noir, avec de longues lignes blanches dessus et dessous l'œil; le bec est exactement un bec de râle, excepté qu'il est d'une dimension un peu plus longue comme toutes celles de cet oiseau, dont la tête, le cou, et le corps, sont plus allongés que dans le râle; sa queue, longue de cinq pouces, dépasse l'aile pliée de deux; son pied est gros et haut de vingt-six lignes, et la partie nue de la jambe l'est de dix; le rudiment de membrane entre le doigt extérieur et celui du milieu est plus étendu et plus marqué que dans le râle. La longueur totale, depuis la pointe du bec, qui a vingt-sept lignes, jusqu'à celle de la queue, est de quinze pouces.

Cet oiseau n'a point encore été décrit, et n'est connu que depuis peu de temps; on le trouve, mais assez rarement, dans l'intérieur des terres de la Guiane, en remontant les rivières dont il habite les bords; il vit solitaire, et fait entendre un sifflement lent et plaintif qu'on imite pour le faire approcher.

1. On imagineroit peut-être quelque rapport de cet oiseau au paon, du moins dans sa manière d'étaler ou de soutenir sa queue; mais on nous assure qu'il ne la relève point.

LA POULE D'EAU.

La nature passe par nuances de la forme du râle à celle de la poule d'eau, qui a de même le corps comprimé par les côtés, le bec d'une figure semblable, mais plus accourci, et plus approchant par là du bec des gallinacés. La poule d'eau, n° 877, a aussi le front dénué de plumes et recouvert d'une membrane épaisse ; caractère dont certaines espèces de râles présentent les vestiges. Elle vole aussi les pieds pendans; enfin elle a les doigts allongés comme le râle, mais garnis dans toute leur longueur d'un corps membraneux ; nuance par laquelle se marque le passage des oiseaux fissipedes, dont les doigts sont nus et séparés, aux oiseaux palmipedes, qui les ont garnis et joints par une membrane tendue de l'un à l'autre doigt ; passage dont nous avons déjà vu l'ébauche dans la plupart des oiseaux de rivage, qui ont ce rudiment de membrane tantôt entre les doigts, tantôt entre deux seulement, l'extérieur et celui du milieu.

Les habitudes de la poule d'eau répondent à sa conformation : elle va à l'eau plus que le râle, sans cependant y nager beaucoup, si ce n'est pour traverser d'un bord à l'autre; cachée durant la plus grande partie du jour dans les roseaux, ou sous les racines des aunes, des saules et des osiers, ce n'est que sur le soir qu'on la voit se promener sur l'eau; elle fréquente moins les marécages et les marais que les rivières et les étangs. Son nid, posé tout au bord de l'eau, est construit d'un assez gros amas de débris de roseaux et de joncs entrelacés; la mère quitte son nid tous les soirs, et couvre ses œufs auparavant avec des brins de joncs et d'herbes; dès que les petits sont éclos, ils courent comme ceux du râle, et suivent de même leur mère, qui les mène à l'eau; c'est à cette faculté naturelle que se rapporte sans doute le soin de prévoyance que le père et la mère montrent en plaçant leur nid toujours très-près des eaux. Au reste, la mère conduit et cache si bien sa petite famille qu'il est très-difficile de la lui enlever pendant le très-petit temps qu'elle la soigne; car bientôt ces jeunes oiseaux, devenus assez forts pour se pourvoir d'eux-mêmes, laissent à leur mère féconde le temps de produire et d'élever une famille cadette, et même l'on assure qu'il y a souvent trois pontes dans un an.

Les poules d'eau quittent en octobre les pays froids et les montagnes, et passent tout l'hiver dans nos provinces tempérées, où on les trouve près des sources et sur les eaux vives qui ne gèlent pas. Ainsi la poule d'eau n'est pas précisément un oiseau de passage, puisqu'on la voit toute l'année dans différentes contrées, et que tous ses voyages paroissent se borner des montagnes à la plaine, et de la plaine aux montagnes.

Quoique peu voyageuse et partout assez peu nombreuse, la poule d'eau paroît avoir été placée par la nature dans la plupart des régions connues, et même dans les plus éloignées. M. Cook en a trouvé à l'île Norfolk et à la Nouvelle-Zélande; M. Adanson, dans une île du Sénégal; M. Gmelin, dans la plaine de Mangasea en Sibérie, près du Jénisca, où il dit qu'elles sont en très-grand nombre. Elles ne sont pas moins communes dans les Antilles, à la Guadeloupe, à la Jamaïque et à l'île d'*Aves*, quoiqu'il n'y ait point d'eau douce dans cette dernière île. On en voit aussi beaucoup en Canada; et pour l'Europe la poule d'eau se trouve en Angleterre, en Écosse, en Prusse, en Suisse, en Allemagne, et dans la plupart de nos provinces de France. Il est vrai que nous ne sommes pas assurés que toutes celles qu'ils diquent les voyageurs soient de la mên espèce que la nôtre. M. Le Page du Pra dit expressément qu'à la Louisiane elle e la même qu'en France, et il paroît encor que la poule d'eau decrite par le P. Feuillé à l'île Saint-Thomas n'en est pas différent D'ailleurs nous en distinguons trois espèc ou variétés, que l'on assure ne pas se mê ler, quoique vivant ensemble sur les même eaux, sans compter quelques autres espèce rapportées par les nomenclateurs au genr de la poule-sultane, et qui nous paroisse appartenir de plus près à celui de la poul d'eau, et quelques autres encore dont nou n'avons que l'indication ou des notices im parfaites.

Les trois races ou espèces connues dan nos contrées peuvent se distinguer par l grandeur. L'espèce moyenne est la plu commune; celle de la grande et celle de l petite poule d'eau, dont Belon a parlé sou le nom de *poulette d'eau*, sont un peu plu rares. La poule d'eau moyenne approche d la grosseur d'un poulet de six mois; sa lon gueur du bec à la queue est d'un pied, e du bec aux ongles de quatorze à quinze pouces. Son bec est jaune à la pointe e rouge à la base; la plaque membraneuse du front est aussi de cette dernière couleur ainsi que le bas de la jambe au dessus du genou; les pieds sont verdâtres; tout le plumage est d'une couleur sombre gris de fer, nué de blanc sous le corps, et gris-brun verdâtre en dessus; une ligne blanche bord l'aile; la queue, en se relevant, laisse voi du blanc aux plumes latérales de ses couvertures inférieures : du reste, tout le plumage est épais, serré, et garni de duvet. Dans la femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, les couleurs sont plus claires; les ondes blanches du ventre sont plus sensibles, et la gorge est blanche. La plaque frontale dans les jeunes est couverte d'un duvet plus semblable à des poils qu'à des plumes. Une jeune poule d'eau que nous avons ouverte avoit dans son estomac des débris de petits poissons et d'herbes aquatiques, mêlés de gravier; le gésier étoit fort épais, et musculeux comme celui de la poule domestique; l'os du sternum nous a paru beaucoup plus petit qu'il ne l'est généralement dans les oiseaux, et si cette différence ne tenoit pas à l'âge, cette observation pourroit confirmer en partie l'assertion de Belon, qui dit que le sternum, aussi bien que l'ischion de la poule d'eau, est de forme différente de celle de ces mêmes os dans les autres oiseaux.

LA POULETTE D'EAU.

Ce nom diminutif, donné par Belon, ne doit pas faire imaginer que cette poule d'eau soit considérablement plus petite que la précédente. Il y a peu de différence ; mais on observe que dans les mêmes lieux les deux espèces se tiennent constamment séparées sans se mêler. Leurs couleurs sont à peu près les mêmes ; Belon trouve seulement à celle-ci une teinte bleuâtre sur la poitrine, et il remarque qu'elle a la paupière blanche. Il ajoute que sa chair est très-tendre, et que les os sont minces et fragiles. Nous avons eu une de ces poulettes d'eau ; elle ne vécut que depuis le 22 novembre jusqu'au 10 décembre, à la vérité sans autre aliment que de l'eau. On la tenoit enfermée dans un petit réduit qui ne tiroit de jour que par deux carreaux percés à la porte : tous les matins, aux premiers rayons du jour, elle s'élançoit contre ces vitres à plusieurs reprises différentes ; le reste du temps elle se cachoit le plus qu'elle pouvoit, tenant la tête basse. Si on la prenoit dans la main, elle donnoit des coups de bec ; mais ils étoient sans force. Dans cette dure prison on ne lui entendit pas jeter un seul cri. Ces oiseaux sont en général très-silencieux ; on a même dit qu'ils étoient muets ; cependant, lorsqu'ils sont en liberté, ils font entendre un petit son réitéré, *bri, bri, bri.*

LA PORZANE, ou LA GRANDE POULE D'EAU.

Cette poule d'eau doit être commune en Italie, aux environs de Bologne, puisque les oiseleurs de cette contrée lui ont donné un nom vulgaire (*porzana*). Elle est plus grande dans toutes ses dimensions que notre poule d'eau commune. Sa longueur, du bec à la queue, est de près d'un pied et demi. Elle a le dessus du bec jaunâtre, et la pointe noirâtre ; le cou et la tête sont aussi noirâtres ; le manteau est d'un brun marron : le reste du plumage revient à celui de la poule d'eau commune, avec laquelle on nous assure que celle-ci se rencontre quelquefois sur nos étangs. Les couleurs de la femelle sont plus pâles que celles du mâle.

LA GRINETTE.

Cet oiseau, que les nomenclateurs ont placé dans le genre de la poule-sultane, nous paroît appartenir à celui de la poule d'eau. On lui donne à Mantoue le nom de *porzana*, que la grande poule d'eau porte à Bologne ; cependant elle est beaucoup plus petite, puisque, suivant Willughby, elle est moindre que le râle, et son bec est très-court. A en juger par ses différens noms, elle doit être fort connue dans le Milanois ; on la trouve aussi en Allemagne, suivant Gesner. Ce naturaliste n'en dit rien autre chose, sinon qu'elle a les pieds gris, le bec partie rougeâtre et partie noir, le manteau brun roux, et le dessous du corps blanc.

LA SMIRRING.

Ce nom, que Gesner pense avoir été donné par *onomatopée* ou imitation de cri, et en Allemagne celui d'un oiseau qui paroît appartenir au genre de la poule d'eau. Gaczynski, en le comptant parmi les espèces naturelles à la Pologne, dit qu'il se tient sur les rivières, et niche dans les halliers qui les bordent. Il ajoute que la célérité avec laquelle il court lui a fait quelquefois donner le nom de *trochilus ;* et ailleurs

(*Auct.*, page 380) il le décrit dans les mêmes termes que Gesner. « Le fond de tout son plumage, dit-il, est roux; les petites plumes de l'aile sont d'un rouge de brique; la tête, le tour des yeux, et le ventre, sont blancs; les grandes pennes de l'aile sont noires; des taches de cette même couleur parsèment le cou, le dos, les ailes et la queue; les pieds et la base du bec sont jaunâtres.

LA GLOUT.

Cet oiseau est une poule d'eau, suivant Gesner; il dit qu'elle fait entendre une voix aiguë et haute comme le son d'un fifre. Elle est brune, avec un peu de blanc à la pointe des ailes; elle a du blanc autour des yeux, au cou, à la poitrine et au ventre; les pieds sont verdâtres, et le bec est noir.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT A LA POULE D'EAU.

LA GRANDE POULE D'EAU DE CAYENNE.

L'oiseau ainsi nommé dans les planches enluminées, n° 352, paroît s'approcher du héron par la longueur du cou, et s'éloigner encore de la poule d'eau par la longueur du bec; néanmoins il lui ressemble par le reste de la conformation. C'est la plus grande des poules d'eau; elle a dix-huit pouces de longueur. Le cou et la tête, la queue, le bas-ventre et les cuisses, sont d'un gris brun; le manteau est d'un olivâtre sombre; l'estomac et les pennes de l'aile sont d'un roux ardent et rougeâtre. Ces oiseaux sont très-communs dans les marais de la Guiane, et l'on en voit jusque dans les fossés de la ville de Cayenne. Ils vivent de petits poissons et d'insectes aquatiques. Les jeunes ont le plumage tout gris, et ils ne prennent de rouge qu'à la mue.

LE MITTEK.

Les relations du Groenland nous parlent, sous ce nom, d'un oiseau qu'elles indiquent en même temps comme une poule d'eau, mais qui pourroit aussi bien être quelque espèce de plongeon ou de grèbe. Le mâle a le dos et le cou blancs, le ventre noir, et la tête tirant sur le violet; les plumes de la femelle sont d'un jaune mêlé et bordé de noir, de manière à paroître grises de loin. Ces oiseaux sont fort nombreux dans le Groenland, principalement en hiver; on les voit dès le matin voler en troupes des baies vers les îles, où ils vont se repaître de coquillages, et le soir ils reviennent à leurs retraites dans les baies pour y passer la nuit. Ils suivent en volant les détours de la côte et les sinuosités des détroits entre les îles. Rarement ils volent sur terre, à moins que la force du vent, surtout quand il souffle du nord, ne les oblige à se tenir sous l'abri des terres : c'est alors que les chasseurs les tirent de quelque pointe avancée dans la mer, d'où l'on va en canot pêcher ceux qui sont tués, car les blessés vont à fond et ne reparoissent guère.

LE KINGALIK.

Les mêmes relations nomment encore *poule d'eau* cet oiseau de Groenland. Il est plus grand que le canard, et remarquable par une protubérance dentelée qui lui croît sur le bec entre les narines, et qui est d'un jaune orangé. Le mâle est tout noir, excepté qu'il a les ailes blanches et le dos marqueté de blanc. La femelle n'est que brune.

Ce sont là tous les oiseaux étrangers que nous croyons devoir rapporter au genre de la poule d'eau; car il ne nous paroît pas que les oiseaux nommés par Dampier *poules gloussantes* soient de la famille de la poule d'eau, d'autant plus qu'il semble les assimiler lui-même aux crabiers et à d'autres oiseaux du genre des hérons. Et de même la belle poule d'eau de Buénos-Ayres du P. Feuillée n'est pas une vraie poule d'eau, puisqu'elle a les pieds comme le canard. Enfin la petite poule d'eau de Barbarie (*water-hen*) à ailes tachetées du docteur Shaw, qui est moins grosse qu'un pluvier, nous paroît appartenir plutôt à la famille du râle qu'à celle de la poule d'eau proprement dite.

LE JACANA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le jacana des Brasiliens, dit Marcgrave, doit être mis avec les poules d'eau, auxquelles il ressemble par le naturel, les habitudes, la forme du corps raccourci, la figure du bec, et la petitesse de la tête. Néanmoins il nous paroît que le jacana, n° 322, diffère essentiellement des poules d'eau par des caractères singuliers et même uniques qui le séparent et le distinguent de tous les autres oiseaux : il porte des éperons aux épaules, et des lambeaux de membrane sur le devant de la tête; il a les doigts et les ongles excessivement grands; le doigt de derrière est d'ailleurs aussi long que celui du milieu en devant; tous les ongles sont droits, ronds, effilés comme des stylets ou des aiguilles. C'est apparemment de cette forme particulière de ces ongles incisifs et poignant qu'on a donné au jacana le nom de *chirurgien* [1]. L'espèce en est commune sur tous les marais du Brésil, et nous sommes assuré qu'elle se trouve également à la Guiane et à Saint-Domingue; on peut aussi présumer qu'elle existe dans toutes les régions et les différentes îles de l'Amérique entre les tropiques et jusqu'à la Nouvelle-Espagne, quoique Fernandès ne paroisse en parler que sur des relations, et non d'après ses propres connoissances, puisqu'il fait venir ces oiseaux des côtes du nord, tandis qu'ils sont naturels aux terres du midi.

Nous connoissons quatre ou cinq jacanas qui ne diffèrent que par les couleurs, leur grandeur étant la même. La première espèce, donnée par Fernandès, est la quatrième de Marcgrave. La tête, le cou et le devant du corps, de cet oiseau, sont d'un noir teint de violet; le reste du manteau est d'un beau marron pourpré ou mordoré. Chaque aile est armée d'un éperon pointu qui sort de l'épaule, et dont la forme est exactement semblable à celle de ces épines ou crochets dont est garnie la raie bouclée; de la racine du bec naît une membrane qui se couche sur le front, se divise en trois lambeaux, et laisse encore tomber un barbillon de chaque côté; le bec est droit, un peu renflé vers le bout, et d'un beau jaune jonquille comme les éperons; la queue est très-courte : et ce caractère, ainsi que ceux de la forme du bec, de la queue, des doigts, et de la hauteur des jambes, dont la moitié est dénuée de plumes, conviennent également à toutes les espèces de ce genre. Marcgrave paroît exagérer leur taille en la comparant à celle du pigeon; car les jacanas n'ont pas le corps plus gros que la caille, mais seulement porté sur des jambes bien plus hautes : leur cou est aussi plus long, et leur tête est petite. Ils sont toujours fort maigres, et cependant l'on dit que leur chair est mangeable.

Le jacana de cette première espèce est assez commun à Saint-Domingue, d'où il nous a été envoyé, sous le nom de *chevalier mordoré armé*, par M. Lefebvre Deshayes. « Ces oiseaux, dit-il, vont ordinairement par

1. C'est sous ce nom qu'ils sont connus à Saint-Domingue.

couples ; et lorsque quelque accident les sépare, on les entend se rappeler par un cri de réclame. Ils sont très-sauvages, et le chasseur ne peut les approcher qu'en usant de ruses, en se couvrant de feuillages, ou se coulant derrière les buissons, les roseaux. On les voit régulièrement à Saint-Domingue durant ou après les pluies du mois de mai ou de novembre : néanmoins il en paroît quelques uns après toutes les fortes pluies qui font déborder les eaux ; ce qui fait croire que les lieux où ces oiseaux se tiennent habituellement ne sont pas éloignés. Du reste, on ne les trouve pas hors des lagons, des marais, ou des bords des étangs et des ruisseaux.

« Le vol de ces oiseaux est peu élevé, mais assez rapide. Ils jettent en partant un cri aigu et glapissant, qui s'entend de loin, et qui paroît avoir quelque rapport à celui de l'effraie : aussi les volailles dans les basses-cours s'y méprennent et s'épouvantent à ce cri comme à celui d'un oiseau de proie, quoique le jacana soit fort éloigné de ce genre. Il sembleroit que la nature en ait voulu faire un oiseau belliqueux, à la manière dont elle a eu soin de l'armer; néanmoins on ne connoît pas l'ennemi contre lequel il peut exercer ses armes. »

Ce rapport avec les vanneaux armés, qui sont des oiseaux querelleurs et criards, joint à celui de la conformation du bec, paroît avoir porté quelques naturalistes à réunir avec eux les jacanas sous un même genre ; mais la figure de leur corps et de leur tête les en éloigne, et les rapprocheroit de celui de la poule d'eau si la conformation de leurs pieds ne les en séparoit encore; et cette conformation des pieds est en effet si singulière qu'elle ne se trouve dans aucun autre oiseau: on doit donc regarder les jacanas comme formant un genre particulier, et qui paroît propre au nouveau continent. Leur séjour sur les eaux et leur conformation indiquent assez qu'ils vivent et se nourrissent de la même manière que les autres oiseaux de rivage ; et quoique Fernandès dise qu'ils ne fréquentent que les eaux salées des bords de la mer, il paroît, selon ce que nous venons de rapporter, qu'ils se trouvent également dans l'intérieur des terres, sur les étangs d'eau douce.

LE JACANA NOIR.

SECONDE ESPÈCE.

Toute la tête, le cou, le dos et la queue, de ce jacana, sont noirs ; les haut des ailes et leurs pointes sont de couleur brune ; le reste est vert, et le dessous du corps est brun ; les éperons de l'aile sont jaunes, ainsi que le bec, de la racine duquel s'élève sur le front une membrane rougeâtre. Marcgrave nous donne cette espèce comme naturelle au Brésil.

LE JACANA VERT.

TROISIÈME ESPÈCE.

Marcgrave loue la beauté de cet oiseau, dont il a fait sa première espèce de ce genre : il a le dos, les ailes, et le ventre, teints de vert sur un fond noir, et l'on voit sur le cou briller de beaux reflets gorge de pigeon; la tête est coiffée d'une membrane d'un bleu de turquoise ; le bec et les ongles, qui sont d'un rouge de vermillon dans leur première moitié, sont jaunes à la pointe. L'analogie nous persuade que cette espèce est armée comme les autres, quoique Marcgrave ne le dise pas.

LA FOULQUE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Macrodactyles.
Genre Fulica. *(Cuvier)*

Pl. 162

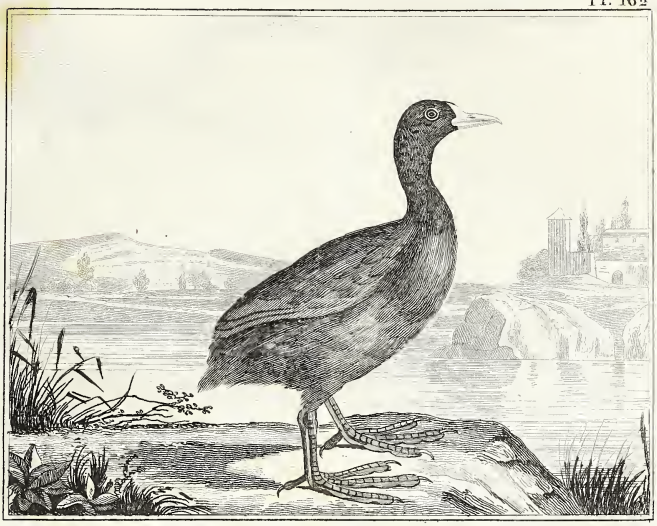

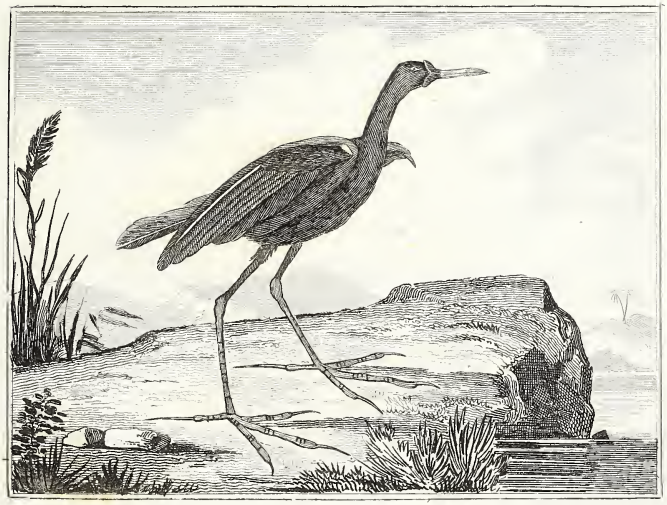

LE JACANA

Ordre des Echassiers. *Famille des* Macrodactyles.
Genre Jacana. *(Cuvier)*

LE JACANA-PÉCA.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Les Brasiliens donnent à cet oiseau le nom *agua-pecaca;* nous l'appelons *jacana-péca* pour réunir son nom générique à sa dénomination spécifique, et pour le distinguer des autres jacanas : ses traits sont cependant peu différens de ceux de l'espèce précédente. « Il a, dit Marcgrave, des couleurs plus foibles et les ailes plus brunes; chaque aile est armée d'un éperon, dont l'oiseau se sert pour sa défense ; mais sa tête n'a point de coiffe membraneuse. » Le nom de *porphyrion*, sous lequel Barrère a donné ce jacana, semble indiquer qu'il a les pieds rouges. Le même auteur dit que l'espèce en est commune à la Guiane, où les Indiens l'appellent *poua*, et nous présumons que c'est à cet oiseau que doit se rapporter la note suivante de M. de La Borde. « La petite espèce de poule d'eau ou *chirurgien* aux ailes armées », dit-il, très-commune à la Guiane; elle habite les étangs d'eau douce et les mares. On trouve ordinairement ces oiseaux par paire, mais quelquefois aussi on en voit jusqu'à vingt ou trente ensemble. Il y en a toujours en été dans les fossés de la ville de Cayenne; et dans le temps des pluies ils viennent même jusque dans les places de la nouvelle ville; ils se gîtent dans les joncs, et entrent dans l'eau jusqu'au milieu de la jambe : ils vivent de petits poissons et d'insectes aquatiques. » Au reste, il paroît qu'il y a dans la Guiane, comme au Brésil, plusieurs espèces ou variétés de ces oiseaux, et qu'on les connoît sous des noms différens. M. Aublet nous a donné une notice dans laquelle il dit que l'oiseau chirurgien est assez commun à la Guiane dans les mares, les bassins et petits lacs des savanes; qu'il se pose sur les larges feuilles d'une plante aquatique appelée vulgairement volet (*nymphea*), et que les naturels ont donné à cet oiseau le nom de *kinkin*, mot qu'il exprime par un son aigu.

LE JACANA VARIÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le plumage de cet oiseau, n° 846, est effet plus varié que celui des autres jacanas, sans sortir néanmoins des couleurs dominantes et communes à tous : ces couleurs sont le verdâtre, le noir, et le marron pourpré. Il y a de chaque côté de la tête une bande blanche qui passe par dessus les yeux; le devant du cou est blanc, ainsi que tout le dessous du corps : on peut voir la planche enluminée pour le détail des autres couleurs, qu'il serait difficile de rendre. Le front est couvert d'une membrane d'un rouge orange, et il y a des éperons sur les ailes. Cet oiseau nous est venu du Brésil. Edwards le donne comme venant de Carthagène; ce qui montre, comme nous l'avons observé, que les jacanas sont communs aux diverses contrées de l'Amérique situées entre les tropiques.

LA POULE-SULTANE, ou LE PORPHYRION.

Les modernes ont appelé *poule-sultane* un oiseau fameux chez les anciens sous le nom de *porphyrion*. Nous avons déjà plusieurs fois remarqué combien les dénominations données par les Grecs, et la plupart fondées sur des caractères distinctifs, étoient supérieures aux noms formés comme au hasard dans nos langues récentes, sur des rapports fictifs ou bizarres, et souvent démentis par l'inspection de la nature. Le nom de *poule-sultane* nous en fournit un nouvel exemple; c'est apparemment en trouvant quelque ressemblance avec la poule et cet oiseau de rivage, bien éloigné pourtant du genre gallinacé, et en imaginant un degré de supériorité sur la poule vulgaire par sa beauté ou par son port, qu'on l'a nommé *poule-sultane :* mais le nom de *porphyrion*, en rappelant à l'esprit le

rouge ou le pourpre du bec et des pieds, étoit plus caractéristique et bien plus juste. Que ne pouvons-nous rétablir toutes les belles ruines de l'antiquité savante, et rendre à la nature ces images brillantes et ces portraits fidèles dont les Grecs l'avoient peinte et toujours animée, hommes spirituels et sensibles qu'avoient touchés les beautés qu'elle présente et la vie que partout elle respire!

Faisons donc l histoire du porphyrion avant de parler de la poule-sultane. Aristote, dans Athénée, décrit le porphyrion comme un oiseau fissipède à longs pieds, au plumage bleu, dont le bec couleur de pourpre est très-fortement imaginé dans le front, et dont la grandeur est celle du coq domestique. Suivant la leçon d'Athénée, Aristote auroit ajouté qu'il y a cinq doigts aux pieds de cet oiseau; ce qui seroit un erreur, dans laquelle néanmoins quelques autres anciens auteurs sont tombés. Une autre erreur plus grande des écrivains modernes est celle d'Isidore, copiée dans Albert, qui dit que le porphyrion a l'un des pieds fait pour nager et garni de membranes, et l'autre propre à courir comme les oiseaux de terre; ce qui est non seulement un fait faux, mais contraire à toute idée de nature, et ne peut signifier autre chose sinon que le porphyrion est un oiseau de rivage qui vit aux confins de la terre et de l'eau. Il paroît en effet que l'un et l'autre élément fournit à sa subsistance; car il mange, en domesticité, des fruits, de la viande, et du poisson: son ventricule est conformé comme celui des oiseaux qui vivent également de graines et de chair.

On l'éleve donc aisément: il plaît par son port noble, par sa belle forme, par son plumage brillant et riche en couleurs mêlées de bleu pourpré et de vert d'aigue-marine; son naturel est paisible; il s'habitue avec ses compagnons de domesticité, quoique d'espèce différente de la sienne, et se choisit entre eux quelque ami de prédilection[1].

Il est de plus oiseau pulvérateur comme le coq; néanmoins il se sert de ses pieds comme d'une main pour porter les alimens à son bec; cette habitude paroît résulter des proportions du cou, qui est court, et des jambes qui sont très-longues; ce qui rend penible l'action de ramasser avec le bec sa nourriture à terre. Les anciens avoient fait la plupart de ces remarques sur le porphyrion, et c'est un des oiseaux qu'ils ont le mieux décrits.

1. Voyez dans Élien l'histoire d'un porphyrion qui mourut de regret après avoir perdu le coq son camarade.

Les Grecs, les Romains, malgré leur lu[illegible] déprédateur, s'abstinrent également de ma[illegible]ger du porphyrion. Ils le faisoient venir [illegible] Libye[1], de Comagène, et des îles Baléar[illegible] pour le nourrir et le placer dans les pal[illegible] et dans les temples, où on le laissoit en [illegible]berté, comme un hôte digne de ces lie[illegible] par la noblesse de son port, par la douce[illegible] de son naturel, et par la beauté de son p[illegible]mage.

Maintenant, si nous comparons à ce p[illegible]phyrion des anciens notre poule-sulta[illegible] représentée n° 810 des planches enluminé[illegible] il paroît que cet oiseau, qui nous est arr[illegible] de Madagascar sous le nom de *talève*, [illegible] exactement le même. MM. de l'Académ[illegible] des Sciences, qui en ont décrit un semb[illegible]ble, ont reconnu, comme nous, le porph[illegible]rion dans la poule-sultane. Elle a envir[illegible] deux pieds du bec aux ongles. Les doigts s[illegible] extraordinairement longs et entièrement [illegible]parés, sans vestiges de membranes: ils s[illegible] disposés à l'ordinaire, trois en avant et [illegible] en arrière; c'est par erreur qu'ils sont [illegible]présentés deux à deux dans Gesner. Le c[illegible] est très-court à proportion de la hauteur [illegible] jambes, qui sont dénuées de plumes; [illegible] pieds sont très-longs, la queue très-cour[illegible] le bec, en forme de cône, aplati par les côt[illegible] est assez court; et le dernier trait qui car[illegible]térise cet oiseau, c'est d'avoir, comme [illegible] foulques, le front chauve et chargé d'u[illegible] plaque qui, s'étendant jusqu'au somm[illegible] de la tête, s'élargit en ovale, et paroît ê[illegible] formée par un prolongement de la substan[illegible] cornée du bec. C'est ce qu'Aristote, d[illegible] Athénée, exprime quand il dit que le p[illegible]phyrion a le bec fortement attaché à la tê[illegible] MM. de l'Académie ont trouvé deux cœcu[illegible] assez grands qui s'élargissent en sacs, et [illegible] renflement du bas de l'œsophage leur a p[illegible]tenir lieu d'un jabot, dont Pline a dit q[illegible] cet oiseau manquoit.

Cette poule-sultane, décrite par MM. [illegible] l'Académie, est le premier oiseau de ce ger[illegible] qui ait été vu par les modernes; Gesner n[illegible] parle que sur des relations et d'après un d[illegible]sin; Willughby dit qu'aucun naturaliste [illegible] vu le porphyrion: nous devons à M. le m[illegible]quis de Nesle la satisfaction de l'avoir [illegible] vivant, et nous lui témoignons notre resp[illegible]tueuse reconnoissance, que nous regard[illegible]

1. Alexandre de Myndes, dans Athénée, com[illegible] le porphyrion au nombre des oiseaux de la Lib[illegible] et témoigne qu'il étoit consacré aux dieux d[illegible] cette région. Suivant Diodore de Sicile, il ven[illegible] des porphyrions du fond de la Syrie, avec diver[illegible] autres espèces d'oiseaux remarquables par le[illegible] riches couleurs.

omme une dette de l'histoire naturelle, qu'il richit tous les jours par son goût éclairé tant que généreux; il nous a mis à portée vérifier en grande partie sur sa poule-sulne ce que les anciens ont dit de leur porhyrion. Cet oiseau est effectivement très-oux, très-innocent, et en même temps timide, gitif, aimant, cherchant la solitude et les eux écartés, se cachant tant qu'il peut pour anger. Lorsqu'on l'approche, il a un cri effroi, d'une voix d'abord assez foible, enite plus aiguë, et qui se termine par deux trois coups d'un son sourd et intérieur. a pour le plaisir d'autres petits accens oins bruyans et plus doux. Il paroît prérer les fruits et les racines, particulièrement elles des chicorées, à tout autre aliment, quoi-'il puisse vivre aussi de graines; mais, lui vant fait présenter du poisson, le goût narel s'est marqué, il l'a mangé avec avidité. ouvent il trempe ses alimens à plusieurs fois ans l'eau; pour peu que le morceau soit ros, il ne manque pas de le prendre à sa atte et de l'assujettir entre ses longs doigts, ramenant contre les autres celui de derère, et tenant le pied à demi élevé : il mange morcelant.

Il n'y a guère d'oiseaux plus beaux par les uleurs : le bleu de son plumage moelleux et istré est embelli de reflets brillants; ses longs ieds et la plaque du sommet de la tête avec racine du bec sont d'un beau rouge, et ne touffe de plumes blanches sous la queue lève l'éclat de sa belle robe bleue. La femelle e diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu us petite. Celui-ci est plus gros qu'une perrix, mais un peu moins qu'une poule. M. marquis de Nesle a rapporté ce couple de icile, où, suivant la notice qu'il a eu la bonté e nous communiquer, ces poules-sultanes ont connues sous le nom de *gallo-fagiani*; n les trouve sur le lac de Lentini au dessus de Catane. On les vend à un prix médiocre dans cette ville, ainsi qu'à Syracuse et dans les villes voisines; on en voit de vivantes dans les places publiques, où elles se tiennent à côté des vendeuses d'herbes et de fruits, pour en recueillir les débris. Ce bel oiseau, logé chez les Romains dans les temples, se ressent un peu, comme l'on voit, de la décadence de l'Italie. Mais une conséquence intéressante que présente ce dernier fait, c'est qu'il faut que la race de la poule-sultane se soit naturalisée en Sicile par quelques couples de ces porphyrions apportés d'Afrique, et il y a toute apparence que cette belle espèce s'est propagée de même dans quelques autres contrées; car nous voyons, par un passage de Gesner, que ce naturaliste étoit persuadé qu'il se trouve de ces oiseaux en Espagne et même dans nos provinces méridionales de France.

Au reste, cet oiseau est un de ceux qui se montrent le plus naturellement disposés à la domesticité et qu'il seroit agréable et utile de multiplier. Le couple nourri dans les volières de M. le marquis de Nesle a niché au dernier printemps (1778) : on a vu le mâle et la femelle travailler de concert à construire le nid; ils le posèrent à quelque hauteur de terre, sur une avance de mur, avec des bûchettes et de la paille en quantité. La ponte fut de six œufs blancs, d'une coque rude, exactement ronde et de la grosseur d'une demi-bille de billard. La femelle n'étant pas assidue à les couver, on les donna à une poule, mais ce fut sans succès. On pourroit sans doute espérer de voir une autre ponte réussir plus heureusement, si elle étoit couvée et soignée par la mère elle-même : il faudroit pour cela ménager à ces oiseaux le calme et la retraite qu'ils semblent chercher surtout dans le temps de leurs amours.

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT A LA POULE-SULTANE.

L'espèce primitive et principale de la oule-sultane étant originaire des contrées u midi de notre continent, il n'est pas vraiemblable que les régions du nord nourrisent des espèces secondaires dans ce genre : ussi trouvons-nous qu'il en faut rejeter pluieurs de celles qui y ont été rangées par M. Brisson, et qui sont ses 4e, 5e, 6e, 7e, et 8e espèces, auxquelles il suppose gratuitement la plaque frontale, quoique Gesner, dont il a tiré les indications relatives à ces oiseaux, ne désigne cette plaque ni dans ses notices ni dans ses figures. La seconde de ces espèces paroît être un râle, et nous l'avons rapportée à ce genre d'oiseaux; les quatre autres sont des poules d'eau, comme

l'auteur original le dit lui-même; et quant à la neuvième espèce du même M. Brisson, qu'il appelle *poule-sultane de la baie d'Hudson,* elle doit être également ôtée de ce genre à raison du climat, d'autant que M. Edwards la donne en effet comme une foulque, quoiqu'il remarque en même temps qu'elle se rapporte mieux au râle. Malgré ces retranchemens, il nous restera encore trois espèces dans l'ancien continent, qui paroissent faire la nuance entre notre poule-sultane [1], le foulques, et les poules d'eau, et nous trouverons aussi dans le nouveau continent trois espèces d'oiseaux qui semblent être les représentans, en Amérique, de la poule-sultane et de ses espèces subalternes de l'ancien continent.

1. M. Forster a trouvé à Middelbourg, l'une des îles des Amis, des foulques à plumage bleu, qui paroissoient être des poules-sultanes.

LA POULE-SULTANE VERTE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau, que nous rapportons à la poule-sultane, d'après M. Brisson, est bien plus petit que cette poule, et pas plus gros qu'un râle. Il a tout le dessus du corps d'un vert sombre, mais lustré, et tout le dessous du corps blanc, depuis les joues et la gorge jusqu'à la queue. Le bec et la plaque frontale sont d'un vert jaunâtre. On le trouve aux Indes orientales.

LA POULE-SULTANE BRUNE.

SECONDE ESPÈCE.

Cette poule-sultane, n° 896, qui vient de la Chine, a quinze à seize pouces de longueur. Elle ne brille point des riches couleurs qui semblent propres à ce genre d'oiseaux, et il se pourroit qu'on n'eût ici représenté qu'une femelle : elle a tout le dessus du corps brun ou d'un cendré noirâtre, le ventre roux, le dessus du corps, du cou, de la gorge, et le tour des yeux, blancs. Du reste, la plaque frontale est assez petite, et le bec s'éloigne un peu de la forme conique du bec de la vraie poule-sultane; il est plus allongé, et il se rapproche de celui des poules d'eau.

L'ANGOLI.

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous abrégeons ce nom de celui de *caunangoli*, que porte vulgairement à Madras l'oiseau que les Gentous nomment *boollucory*. Il est difficile de décider si l'on doit plutôt le rapporter aux poules-sultanes qu'aux poules d'eau, ou même aux râles; tout ce que nous en savons se borne à la courte notice qu'en donne Petiver dans son addition au *Synopsis* de Ray; mais cette notice, faite, comme toutes les autres de ce fragment, sur des figures envoyées de Madras, n'exprime point les caractères distinctifs qui pourroient désigner le genre de cet oiseau. M. Brisson, qui en a fait sa dixième poule-sultane, lui prête en conséquence la plaque nue au front, dont la notice ne dit rien; elle lui donne au contraire un bec longuet (*rostrum acutum, teres, longiusculum*) avec les noms de *crex* et *rail-hen*, qui semblent la rappeler au râle; mais sa taille est bien supérieure à celle de cet oiseau, et même à celle de la poule d'eau. Il ressemble donc plus à la poule-sultane (*magnitudine anatis*); c'est tout ce que nous pouvons dire de cette espèce, jusqu'à ce qu'elle nous soit mieux connue.

LA PETITE POULE-SULTANE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le genre de la poule-sultane se retrouve, mme nous l'avons dit, au Nouveau-Monde, ion en espèces exactement les mêmes, du oins en espèces analogues. Celle-ci, qui est turelle à la Guiane, n'est qu'un peu plus ande que le râle d'eau; du reste, elle resmble si bien à notre poule-sultane qu'il y eu d'exemples, dans toute l'histoire des eaux, de rapports aussi parfaits et de resentations aussi exactes dans les deux conens. Son dos est d'un vert bleuâtre, et tout le devant du corps est d'un bleu violet doux et moelleux, qui couvre aussi le cou et la tête, en prenant une teinte plus foncée. Elle nous paroît la même que celle dont M. Brisson fait sa seconde espèce; mais ce n'est qu'en conséquence du préjugé qui lui a fait transporter la grande poule-sultane en Amérique, qu'il transporte aux grandes Indes cette espèce réellement américaine, et que nous avons reçue de Cayenne.

LA FAVORITE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

C'est le nom donné, dans les planches uminées, n° 897, a une poule-sultane qui à peu près de la grandeur de la précéte, et du même pays. Il se pourroit qu'elle fût que la femelle dans cette même es-e, d'autant plus que les couleurs sont les mêmes, et seulement plus foibles : le vert bleuâtre des ailes et des côtés du cou est d'une teinte affoiblie; le brun perce sur le dos et domine sur la queue; tout le devant du corps est blanc.

L'ACINTLI.

SIXIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau mexicain, que M. Brisson rapte à notre poule-sultane ou au porphyi des anciens, en diffère par plusieurs caères ; outre l'opposition des climats, qui permet guère de penser qu'un oiseau de pesant, et qui est naturel aux régions du i, ait passé d'un continent à l'autre, intli n'a pas les doigts et les pieds rouges, s jaunes ou verdâtres; tout son plumage d'un pourpre noirâtre, entremêlé de lques plumes blanches. Fernandès lui ne les noms de *quachiltoa* et d'*yacacintli :* s avons adopté le dernier et l'avons égé; mais la dénomination d'*avis silistrini capitis,* que ce même auteur lui lique, est très-significative, et désigne laque frontale aplatie comme une large que; caractère par lequel cet oiseau s'unit famille de la foulque ou de la poule-sul-. Ce même auteur ajoute que l'acintli chante comme le coq pendant la nuit et dès le grand matin; ce qui pourroit faire douter qu'il soit, en effet, du genre de notre poule-sultane, dans laquelle on n'a pas remarqué cette habitude, et dont la voix n'a rien du clairon bruyant et sonore du coq.

Un oiseau d'espèce très-voisine de celle de l'acintli, si ce n'est le même, est décrit par le P. Feuillée sous le nom de *poule d'eau.* Il a le caractère de la poule-sultane, le large écusson aplati sur le front, toute la robe bleue, excepté un capuchon noir sur la tête et le cou. En outre, le P. Feuillée remarque des différences de couleurs entre le mâle et la femelle, qui ne se trouvent pas dans nos poules-sultanes, dont la femelle est seulement plus petite que le mâle, mais auquel elle ressemble parfaitement par les couleurs.

La nature a donc produit, à de grandes distances, des espèces du genre de la poule-

sultane, mais toujours dans les latitudes méridionales. Nous avons vu que notre poule-sultane se trouve à Madagascar. M. Forster en a trouvé dans la mer du Sud; et la *poule d'eau couleur de pourpre*, que le même turaliste voyageur a vue à *Anamocka*, pa encore être un oiseau de cette même mille.

LA FOULQUE.

L'espèce de la foulque, qui, dans notre langue, se nomme aussi *morelle*, doit être regardée comme la première famille par où commence la grande et nombreuse tribu des véritables oiseaux d'eau. La foulque, nº 197, sans avoir les pieds entièrement palmés, ne le cède à aucun des autres oiseaux nageurs, et reste même plus constamment sur l'eau qu'aucun d'eux, si l'on en excepte les plongeons. Il est très-rare de voir la foulque à terre; elle y paroît si dépaysée que souvent elle se laisse prendre à la main. Elle se tient tout le jour sur les étangs, qu'elle préfère aux rivières, et ce n'est guère que pour passer d'un étang à un autre qu'elle prend pied à terre; encore faut-il que la traversée ne soit pas longue, car, pour peu qu'il y ait de distance, elle prend son vol en le portant fort haut; mais ordinairement ses voyages ne se font que de nuit.

Les foulques, comme plusieurs autres oiseaux d'eau, voient très-bien dans l'obscurité, et même les plus vieilles ne cherchent leur nourriture que pendant la nuit [1]. Elles restent retirées dans les joncs pendant la plus grande partie du jour, et lorsqu'on les inquiète dans leur retraite, elles s'y cachent, et s'enfoncent même dans la vase plutôt que de s'envoler. Il semble qu'il leur en coûte pour se déterminer au mouvement du vol si naturel aux autres oiseaux, car elles ne partent de la terre ou de l'eau qu'avec peine. Les plus jeunes foulques, moins solitaires et moins circonspectes sur le danger, paroissent à toutes les heures du jour, et jouent entre elles en s'élevant droit vis-à-vis l'une de l'autre, s'élançant hors de l'eau et retombant par petits bonds. Elles se laissent aisément approcher; cependant elles regardent et fixent le chasseur, et plongent si prestement à l'instant qu'elles aperçoivent le feu que souvent elles échappent au plomb meurtrier; mais dans l'arriere-saison, quand ces oiseaux, après avoir quitté les petits étan se sont réunis sur les grands, l'on en fait chasses dans lesquelles on en tue plusie centaines [2]. On s'embarque pour cela nombre de nacelles qui se rangent en li et croisent la largeur de l'étang; cette pe flotte alignée pousse ainsi devant elle troupe des foulques, de manière à la co duire et à la renfermer dans quelque an pressés alors par la crainte et la nécessi tous ces oiseaux s'envolent ensemble p retourner en pleine eau, en passant par sus la tête des chasseurs, qui font un général et en abattent un grand nombre; fait ensuite la même manœuvre vers l'au extrémité de l'étang, où les foulques se s portées; et ce qu'il y a de singulier, c'est ni le bruit et le feu des armes et des ch seurs, ni l'appareil de la petite flotte, n mort de leurs compagnons, ne puissent gager ces oiseaux à prendre la fuite; ce n que la nuit suivante qu'ils quittent des li aussi funestes, et encore y trouve-t-on qu ques traineurs le lendemain.

Ces oiseaux paresseux ont, à juste ti plusieurs ennemis : le busard mange lé œufs et enlève leurs petits, et c'est à c destruction qu'on doit attribuer le peu population dans cette espèce, qui, par même, est très-féconde; car la foulque p dix-huit à vingt œufs d'un blanc sale et p que aussi gros que ceux de la poule; quand la première couvée est perdue, s vent la mère en fait une seconde de di douze œufs. Elle établit son nid dans endroits noyés et couverts de roseaux se elle en choisit une touffe sur laquelle en entasse d'autres, et ce tas, élevé au sus de l'eau, est garni dans son creux petites herbes sèches et de sommités de seaux, ce qui forme un gros nid assez forme et qui se voit de loin [3]. Elle co

1. Selon M. Salerne, la foulque, au défaut d'autre nourriture (qui pourtant ne doit guère lui manquer), plonge et arrache du fond de l'eau la racine du grand jonc (*scirpus*), qui est blanche et succulente, et la donne à sucer à ses petits.

2. Particulièrement en Lorraine, sur les gr étangs de Thiaucourt et de Lindre.

3. Il y a peu d'apparence que la foulque, co le dit M. Salerne, fasse deux nids, l'un couver, l'autre pour loger sa couvée éclose. Ce peut avoir donné lieu à cette idée, c'est qu petits ne reviennent plus en effet au nid une

ndant vingt-deux ou vingt-trois jours, dès que les petits sont éclos, ils sautent rs du nid et n'y reviennent plus. La mère les réchauffe pas sous ses ailes; ils cou- ent sous les joncs alentour d'elle. Elle les nduit à l'eau, où, des leur naissance, ils gent et plongent très-bien. Ils sont cou- rts dans ce premier âge d'un duvet noir fumé, et paroissent très-laids; on ne leur it que l'indice de la plaque blanche qui it orner leur front. C'est alors que l'oi- au de proie leur fait une guerre cruelle, il en'eve souvent la mère et les petits[1]. s vieilles foulques qui ont perdu plu- urs fois leur couvée, instruites par le mal- eur, viennent établir leur nid le long du age, dans les glaïeuls, où il est mieux ché; elles tiennent leurs petits dans ces droits fourrés et couverts de grandes her- s. Ce sont ces couvées qui perpétuent spèce, car la dépopulation des autres est grande, qu'un bon observateur, qui a rticulierement étudié les mœurs de ces seaux[2], estime qu'il en échappe au plus dixième à la serre des oiseaux de proie, rticulierement des busards.

Les foulques nichent de bonne heure au intemps, et on leur trouve de petits œufs ns le corps dès la fin de l'hiver : elles stent sur nos étangs pendant la plus ande partie de l'année, et dans quelques droits elles ne les quittent pas même en iver[3]. Cependant en automne elles se réu- ssent en grandes troupes, et toutes partent s petits étangs pour se rassembler sur les ands; souvent elles y restent jusqu'en dé- mbre; et lorsque les frimas, les neiges, surtout la gelée, les chassent des can- ns élevés et froids, elles viennent alors ns la plaine, où la température est plus nce, et c'est le manque d'eau plus que le oid qui les oblige à changer de lieu. . Hébert en a vu dans un hiver très-rude ir le lac de Nantua, qui ne gèle que tard; en a vu dans les plaines de la Brie, mais n petit nombre, en plein hiver : cepen- ant il y a toute apparence que le gros de espèce gagne peu à peu les contrées voisi- nes qui sont plus tempérées; car, comme le vol de ces oiseaux est pénible et pesant, ils ne doivent pas aller fort loin, et, en effet, ils paroissent vers le mois de février.

On trouve la foulque dans toute l'Europe depuis l'Italie jusqu'en Suède; on la connoît également en Asie; on la voit en Groenland, si Eggède traduit bien deux noms groenlandois qui, selon sa version, désignent la grande et la petite foulque. On en distingue en effet deux espèces, ou plutôt deux variétés, deux races, qui subsistent sur les mêmes eaux sans se mêler ensemble, et qui ne diffèrent qu'en ce que l'une est plus grande que l'autre; car ceux qui veulent distinguer la grande foulque ou *macroule* de la petite foulque ou *morelle* par la couleur de la plaque frontale ignorent que, dans l'une ou l'autre, cette partie ne devient rouge que dans la saison des amours, et qu'en tout autre temps cette plaque est blanche, et, pour le reste de la conformation, la macroule et la morelle sont entièrement semblables[4].

Cette membrane épaisse et nue qui couvre le devant de la tête en forme d'écusson, et qui a fait donner par les anciens à la foulque l'épithète de *chauve*, paroît être un prolongement de la couche supérieure de la substance du bec, qui est molle et presque charnue près de la racine; ce bec est taillé en cône et aplati par les côtés, et il est d'un blanc bleuâtre, mais qui devient rougeâtre lorsque dans le temps des amours la plaque frontale prend sa couleur vermeille.

Tout le plumage est garni d'un duvet très-épais, recouvert d'une plume fine et serrée; il est d'un noir plombé, plein, et profond, sur la tête et le cou, avec un trait blanc au pli de l'aile. Aucune différence n'indique le sexe. La grandeur de la foulque égale celle de la poule domestique, et sa tête et le corps ont à peu près la même forme. Ses doigts sont à demi palmés, largement frangés des deux côtés d'une membrane découpée en festons, dont les nœuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges; ces membranes sont, comme les pieds, de couleur plombée. Au dessus du genou une petite portion de la jambe nue et cerclée de rouge; les cuisses sont grosses et charnues. Ces oiseaux ont un gésier, deux grands cœcums; une ample vésicule de fiel. Ils vivent principalement, ainsi que les pou-

u'ils l'ont quitté, mais se gîtent avec leur mère ans les joncs.

1 Le même M. Salerne prétend qu'elle sait se éfendre de l'oiseau de proie, en lui présentant s griffes, qu'elle porte en effet assez aiguës; ais il paroît que cette foible défense n'empêche as qu'elle ne soit le plus souvent la proie de son nemi.

2. M. Baillon.

3. Comme en basse Picardie, suivant les obser- ations de M. Baillon.

4. M. Klein ne les regarde, et peut-être avec raison, que comme deux variétés de la même espèce.

les d'eau, d'insectes aquatiques, de petits poissons, de sangsues; néanmoins ils recueillent aussi les graines et avalent de petits cailloux. Leur chair est noire, se mange en maigre, et sent un peu le marais.

Dans son état de liberté, la foulque a deux cris différens, l'un coupé, l'autre traînant; c'est ce dernier sans doute qu'Aratus a voulu désigner en parlant du présag l'on en tiroit, comme il paroît que c'e premier que Pline entend parler en qu'il annonce la tempête; mais la cap lui fait apparemment une impresion d' si forte qu'elle perd la voix ou la vo de la faire entendre, et l'on croiroit q est absolument muette.

LA MACROULE, ou GRANDE FOULQUE[1].

Tout ce que nous venons de dire de la foulque ou morelle convient à la macroule; leurs habitudes naturelles, ainsi que leur figure, sont les mêmes : seulement celle-ci est un peu plus grande que la première; elle a aussi la plaque chauve du front plus large. Un de ces oiseaux pris au mois de mars 1779 aux environs de Montbard, dans des vignes où un coup de vent l'avoit jeté, nous a fourni les observations suivantes durant un mois que l'on a pu le conserver vivant. Il refusa d'abord toute espèce de nourriture apprêtée, le pain, le fromage, la viande cuite ou crue : il rebuta également les vers de terre et les petites grenouilles mortes ou vivantes; et il fallut l'embéqueter de mie de pain trempée. Il aimoit beaucoup à être dans un baquet plein d'eau; il s'y reposoit des heures entières; hors de là il cherchoit à se cacher : cependant il n'étoit point farouche, se laissoit prendre, repoussant seulement de quelques coups de b main qui vouloit le saisir, mais si m ment, soit à cause du peu de dureté d bec, soit par la foiblesse de ses mus qu'à peine faisoit-il une légère impre sur la peau; il ne témoignoit ni colè impatience, ne cherchoit point à fuir, marquoit ni surprise ni crainte. Mais tranquillité stupide, sans fierté, sans rage, n'étoit probablement que la suit l'étourdissement où se trouvoit cet ois dépaysé, trop éloigné de son élément toutes ses habitudes. Il avoit l'air d sourd et muet; quelque bruit que l'on son oreille, il y paroissoit entièrement sensible, et ne tournoit pas la tête; et qu'on le poursuivît et l'agaçât souvent ne lui a pas entendu jeter le plus petit Nous avons vu la poule d'eau égale muette en captivité. Le malheur de l'e vage est donc encore plus grand qu'on le croit, puisqu'il y a des êtres auxque ôte la faculté de s'en plaindre.

1. Autre espèce de poule d'eau, autrement nommée *macroule* ou *diable de mer*.

LA GRANDE FOULQUE A CRÊTE.

Dans cette foulque, n° 797, la plaque charnue du front est relevée et détachée en deux lambeaux qui forment une véritable crête : de plus elle est notablement plus grande que la macroule, à laquelle elle ressemble en tout par la figure et le plum Cette espèce nous est venue de Madagas ne seroit-elle au fond que la même que d'Europe, agrandie et développée par fluence d'un climat plus actif et plus cha

LES PHALAROPES.

Nous devons à M. Edwards la première connoissance de ce nouveau genre de petits oiseaux qui, avec la taille et à peu près la conformation du cincle ou de la guigne ont les pieds semblables à ceux de la f que; caractère que M. Brisson a expr

ar le nom de *phalarope* [1], tandis que I. Edwards, s'en tenant à la première ana-gie, ne leur donne que celui de *tringa*. e sont en effet de petits bécasseaux ou etites guignettes auxquelles la nature a onné des pieds de foulque. Ils paroissent ppartenir aux terres ou plutôt aux eaux es régions les plus septentrionales : tous ux que M. Edwards a représentés venoient la baie d'Hudson, et nous en avons reçu n de Sibérie. Cependant, soit qu'ils voya-nt ou qu'ils s'égarent, il en paroît quelquefois en Angleterre, puisque M. Edwards fait mention d'un de ces oiseaux tué en hiver dans le comté d'York : il en décrit quatre différens qui se réduisent à trois espèces; car il rapporte lui-même le phalarope de sa planche 46, comme femelle ou jeune, à celui de sa planche 143; et cependant M. Brisson en a fait de chacun une espèce séparée. Pour notre phalarope de Sibérie il est encore le même que le phalarope de la baie d'Hudson, planche 143 d'Edwards, qui fera ici notre première espèce.

1. En adoptant celui de *phalaris* pour le vrai nom ec de la foulque.

LE PHALAROPE CENDRÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce phalarope, n° 766, a huit pouces de nguenr du bec à la queue, qui ne dépasse s les ailes pliées; son bec est grêle, aplati rizontalement, long de treize lignes, lé-rement renflé et fléchi vers la pointe; il es petits pieds largement frangés, comme foulque, d'une membrane en festons, nt les coupures ou les nœuds répondent même aux articulations des doigts; il a ut le dessus de la tête, du cou, et du nteau, d'un gris légèrement ondé sur le dos de brun et de noirâtre; il porte un hausse-col blanc encadré d'une ligne de roux orangé; au dessous est un tour de cou gris, et tout le dessous du corps est blanc. Willughby dit tenir du docteur Johnson que cet oiseau a la voix perçante et clameuse de l'hirondelle de mer; mais il a tort de le ranger avec ces hirondelles, surtout après avoir d'abord reconnu qu'il a un rapport aussi évident avec les foulques.

LE PHALAROPE ROUGE.

SECONDE ESPÈCE.

Ce phalarope a le devant du cou, la poi-ne, et le ventre, d'un rouge de brique; dessus du dos, de la tête, et du cou avec gorge, d'un roux brun tacheté de noi-re; le bec tout droit comme celui de la guignette ou du bécasseau; les doigts large-ment frangés de membranes en festons. Il est un peu plus grand que le précédent et de la grosseur du merle d'eau.

LE PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS.

TROISIÈME ESPÈCE.

Les festons découpés, lisses dans les deux èces précédentes, sont dans celle-ci dé-atement dentelés par les bords, et ce actère le distingue suffisamment. Il a, comme le premier, le bec aplati horizon-talement, un peu renflé vers la pointe, et creusé en dessus de deux cannelures; les yeux sont un peu reculés vers le derrière

de la tête, dont le sommet porte une tache noirâtre; le reste en est blanc ainsi que tout le devant et le dessous du corps; le dessus est d'un gris ardoisé, avec des teintes de brun et des taches obscures longitudina[illegible]. Il est de la grosseur de la petite bécassi[illegible] dont le traducteur d'Edwards lui donne à propos le nom.

LE GRÈBE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le grèbe est bien connu par ces beaux manchons d'un blanc argenté, qui ont, avec la moelleuse épaisseur du duvet, le ressort de la plume et le lustre de la soie. Son plumage, sans apprêt, et en particulier celui de la poitrine, est en effet un beau duvet très-serré, très-ferme, bien peigné, et dont les brins lustrés se couchent et se joignent de manière à ne former qu'une surface glacée, luisante, et aussi impénétrable au froid de l'air qu'à l'humidité de l'eau. Ce vêtement à toute épreuve étoit nécessaire au grèbe, n° 941, qui, dans les plus rigoureux hivers, se tient constamment sur les eaux comme nos plongeons, avec lesquels on l'a souvent confondu sous le nom commun de *colymbus*, qui, par son étymologie, convient également à des oiseaux habiles à plonger et à nager entre deux eaux; mais ce nom n'exprime pas leurs différences; car les espèces de la famille du grèbe diffèrent essentiellement de celles des plongeons, en ce que ceux-ci ont les pieds pleinement palmés, au lieu que les grèbes ont la membrane des pieds divisée et coupée par lobes alentour de chaque doigt, sans compter d'autres différences particulières que nous exposerons dans les descriptions comparées. Aussi les naturalistes exacts, en attachant aux plongeons les noms de *mergus, uria, æthya,* fixent celui de *colymbus* aux grands et petits grèbes, c'est-à-dire aux grèbes proprement dits et aux castagneux.

Par sa conformation le grèbe ne peut être qu'un habitant des eaux : ses jambes, placées tout-à-fait en arrière et presque enfoncées dans le ventre, ne laissent paroître que des pieds en forme de rames, dont la position et le mouvement naturel sont de se jeter en dehors, et ne peuvent soutenir à terre le corps de l'oiseau que quand il se tient droit à plomb. Dans cette position on conçoit que le battement des ailes ne peut, au lieu de l'élever en l'air, que le renverser en avant, les jambes ne pouvant seconder l'impulsion que le corps reçoit [illegible] ailes : ce n'est que par un grand effort [illegible] prend son vol à terre; et, comme s'il [illegible]toit combien il y est étranger, on a re[illegible]qué qu'il cherche à l'éviter, et que [illegible] n'y être point poussé il nage toujours [illegible]tre le vent; et lorsque par malheur la v[illegible] le porte sur le rivage, il y reste en se [illegible]battant, et faisant des pieds et des [illegible] des efforts presque toujours inutiles [illegible] s'élever dans l'air ou retourner à l'eau. [illegible] le prend donc souvent à la main, m[illegible] les violens coups de bec dont il se déf[illegible]. Mais son agilité dans l'eau est aussi gr[illegible] que son impuissance sur terre; il n[illegible] plonge, fend l'onde, et court à sa su[illegible] en effleurant les vagues avec une sur[illegible]nante rapidité; on prétend même qu[illegible] mouvemens ne sont jamais plus vifs, [illegible] prompts, et plus rapides, que lorsqu'[illegible] sous l'eau; il y poursuit les poissons jus[illegible] une très-grande profondeur; les pêch[illegible] le prennent souvent dans leurs filets; il [illegible]cend plus bas que les macreuses, qui [illegible] prennent que sur les bancs de coquil[illegible] découverts au reflux, tandis que le g[illegible] se prend à mer pleine, souvent à plu[illegible] vingt pieds de profondeur.

Les grèbes fréquentent également la [illegible] et les eaux douces, quoique les natura[illegible] n'aient guère parlé que de ceux que [illegible]voit sur les lacs, les étangs, et les [illegible] des rivières. Il y en a plusieurs espèce[illegible] nos mers de Bretagne, de Picardie, et [illegible] la Manche. Le grèbe du lac de Genève [illegible] se trouve aussi sur celui de Zurich e[illegible] autres lacs de la Suisse, et quelquefoi[illegible] celui de Nantua, et même sur certains é[illegible] de Bourgogne et de Lorraine, est l'e[illegible] la plus connue. Il est un peu plus gros [illegible] la foulque; sa longueur du bec au cro[illegible] est d'un pied cinq pouces, et du bec [illegible] ongles d'un pied neuf à dix pouces. Il a [illegible] le dessus du corps d'un brun foncé, [illegible] lustré, et tout le devant d'un très-[illegible] blanc-argenté. Comme tous les autres [illegible]

1. LE PHALAROPE CENDRÉ
2. LE PHALAROPE À FESTON DENTELÉ
Ordre des Echassiers *Famille des* Longirostres. *Genre* Bécasse.

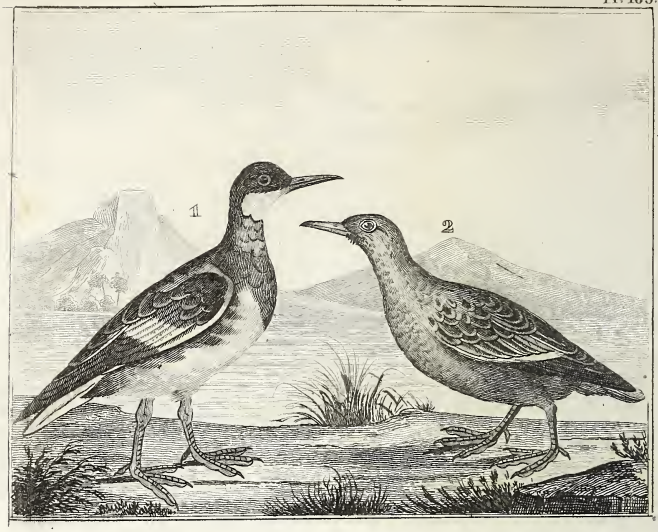

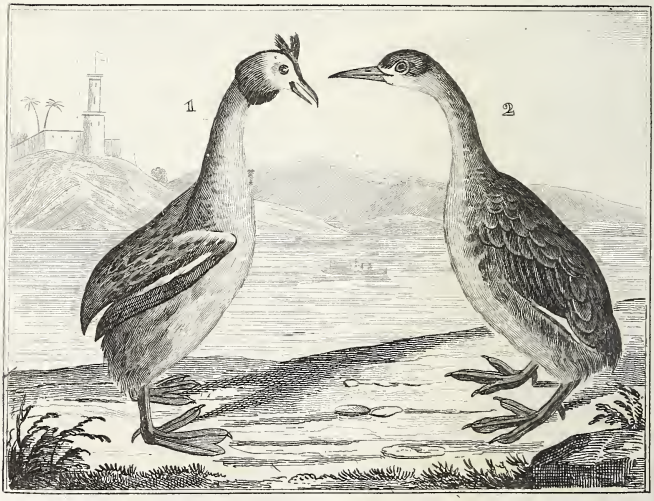

1. LE GRÈBE CORNU. 2. LE GRÈBE À JOUES GRISES
Ordre des Palmipèdes *Famille des* Plongeurs.
Genre Plongeon. *(Cuvier)*

es, il a la tête petite, le bec droit et pointu, ux angles duquel est un petit espace en eau nue et rouge qui s'étend jusqu'à l'œil. es ailes sont courtes et peu proportionnées la grosseur du corps : aussi l'oiseau s'éève-t-il difficilement; mais, ayant pris le ent, il ne laisse pas de fournir un long vol. a voix est haute et rude; la jambe, ou our mieux dire le tarse est élargi et aplati atéralement; les écailles dont il est couvert orment à sa partie postérieure une double entelure; les ongles sont larges et plats. a queue manque absolument à tous les rèbes : ils ont cependant au croupion les ubercules d'où sortent ordinairement les lumes de la queue; mais ces tubercules ont moindres que dans les autres oiseaux, t il n'en sort qu'un bouquet de petites pluies et non de véritables penues.

Ces oiseaux sont communément fort gras; on seulement ils se nourrissent de petits oissons, mais ils mangent de l'algue et 'autres herbes, et avalent du limon. On rouve aussi assez souvent des plumes blanhes dans leur estomac, non qu'ils dévorent es oiseaux, mais apparemment parce qu'ils renneut la plume qui se joue sur l'eau our un petit poisson. Au reste, il est à roire que les grèbes vomissent, comme le ormoran, les restes de la digestion; du moins trouve-t-on au fond de leur sac des arêtes pelotonnées et sans altération.

Les pêcheurs de Picardie vont sur la côte d'Angleterre dénicher les grèbes, qui en effet ne nichent pas sur celles de France; ils trouvent ces oiseaux dans des creux de rocher, où apparemment ils volent, faute d'y pouvoir grimper, et d'où il faut que leurs petits se précipitent dans la mer. Mais sur nos grands étangs le grèbe construit son nid avec des roseaux et des joncs entrelacés : il est à demi plongé et comme flottant sur l'eau, qui cependant ne peut l'emporter; car il est affermi et arrêté contre les roseaux, et non tout-à-fait à flot, comme le dit Linnæus. On y trouve ordinairement deux œufs, et rarement plus de trois. On voit, dès le mois de juin, les petits grèbes nouveau-nés nager avec leur mère.

Le genre de ces oiseaux est composé de deux familles, qui diffèrent par la grandeur. Nous conserverons aux grands le nom de *grèbes*, et aux petits celui de *castagneux*. Cette division est naturelle, ancienne, et paroît indiquée dans Athénée par les noms de *colymbis* et de *colymbida ;* car cet auteur joint constamment à ce dernier l'épithète de *parvus :* cependant il y a dans la famille des grands grebes des espèces considérablement plus petites les unes que les autres.

LE PETIT GRÈBE.

SECONDE ESPÈCE.

Celui-ci, n° 942, par exemple, est plus etit que le précédent, et c'est presque la eule différence qui soit entre eux; mais i cette différence est constante, ils ne sont as de la même espèce, d'autant que le petit grèbe est connu dans la Manche et habite sur la mer, au lieu que le grand grèbe se trouve plus fréquemment dans les eaux douces.

LE GRÈBE HUPPÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Les plumes du sommet de la tête de ce rèbe, n° 944, s'allongent un peu en arière, et lui forment une espèce de huppe u'il hausse ou baisse selon qu'il est tranuille ou agité. Il est plus grand que le rèbe commun, ayant au moins deux pieds n bec aux ongles; mais il n'en diffère pas par le plumage : tout le devant de son corps est de même d'un beau blanc-argenté, et le dessus d'un brun noirâtre, avec un peu de blanc dans les ailes; et ces couleurs forment la livrée générale des grèbes.

Il résulte des notices comparées des ornithologistes que le grèbe huppé se trouve

également en mer et sur les lacs, dans la Méditerranée comme sur nos côtes de l'Océan; son espece même se trouve dans l'Amérique septentrionale, et nous l'avons reconnue dans l'*acitli* du lac du Mexique de Fernandès.

L'on a observé que les jeunes grèbes de cette espèce, et apparemment il en est de même des autres, n'ont qu'après la mue leur beau blanc satiné; l'iris de l'œil, qui toujours fort brillant et rougeâtre, s' flamme et devient d'un rouge de rubis d la saison des amours. On assure que oiseau détruit beaucoup de jeunes merla de frai d'esturgeon, et qu'il ne mange chevrettes que faute d'autre nourriture

1. Observations faites dans la Manche M. Baillon de Montreuil-sur-Mer.

LE PETIT GRÈBE HUPPÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce grèbe n'est pas plus gros qu'une sarcelle, et il diffère du précédent non seulement par la taille, mais encore en ce que les plumes du sommet de la tête qui forment la huppe se séparent en deux petites touffes, et que des taches de brun marron se mêlent au blanc du devant du cou. Quant à l'identité soupçonnée par M. Brisson cette espèce avec celle du grèbe cendré Willughby, il est très-difficile d'en rien cider, ce dernier naturaliste et Ray ne p lant de leur grèbe cendré que sur un sim dessin de M. Brown.

LE GRÈBE CORNU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce grèbe porte une huppe noire partagée en arrière et divisée comme en deux cornes : il a de plus une sorte de crinière ou de chevelure enflée, rousse à la racine, noire à la pointe, coupée en rond autour du cou; ce qui lui donne une physionomie tout étrange, et l'a fait regarder comme une espèce de monstre. Il est un peu plus grand que le grèbe commun; son plumage est le même, à l'exception de la crinière et des flancs, qui sont roux.

L'espèce de ce grèbe cornu, n° 400, roît être fort répandue; on la connoît Italie, en Suisse, en Allemagne, en Polog en Hollande, en Angleterre. Comme oiseau est d'une figure fort singulière, é été partout remarqué : Fernandès, qui fort bien décrit au Mexique, ajoute qu'i est surnommé *lièvre d'eau*, sans en dire raison.

LE PETIT GRÈBE CORNU.

SIXIÈME ESPÈCE.

Il y a la même différence pour la taille entre les deux grèbes cornus qu'entre les deux grèbes huppés : le petit grèbe cornu, n° 404, fig. 2, a les deux pinceaux de plumes qui, partant de derrière les yeux, lui forment des cornes d'un roux orangé; c'est aussi la couleur du devant du cou et des flancs. Il a le haut du cou et la gorge garnis de plumes renflées, mais non tranchées ni coupées en crinière : ces plumes sont d brun teint de verdâtre, ainsi que le des de la tête; le manteau est brun et le pl tron est d'un blanc argenté, comme d les autres grèbes. C'est de celui-ci en p ticulier que Linnæus dit que le nid est fl tant sur l'eau dans les anses. Il ajoute ce grèbe pond quatre ou cinq œufs et sa femelle est toute grise.

Il est connu dans la plupart des contrées 'Europe, soit maritimes, soit méditerraées. M. Edwards l'a reçu de la baie d'Hudon. Ainsi il se trouve encore dans l'Amérique septentrionale; mais cette raison ne aroît pas suffisante pour lui rapporter, vec M. Brisson, l'*racapitzahoac* de Fernanès, qui, à la vérité, paroît bien être un rèbe, mais que rien ne caractérise assez pour assurer qu'il est particulièrement de cette espèce; et quant au *trapazorola* de Gesner, que M. Brisson y rapporte également, il y a beaucoup plus d'apparence que c'est le castagneux, ou tout au moins il est certain que ce n'est pas un grèbe cornu, puisque Gesner dit formellement qu'il n'a nulle espèce de crête.

LE GRÈBE DUC-LAART.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Nous conserverons à ce grèbe le nom que i donnent les habitans de l'île Saint-Thoas, où il a été observé et décrit par le . Feuillée. Ce qui le distingue le plus est ne tache noire qui se trouve au milieu du eau blanc du plastron, et la couleur des ailes, qui est d'un roux pâle. Sa grosseur, dit le P. Feuillée, est celle d'une jeune poule. Il observe aussi que la pointe du bec est légèrement courbée; caractère qui se remarque également dans l'espèce suivante.

LE GRÈBE DE LA LOUISIANE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Outre le caractère de la pointe du bec gèrement courbée, ce grèbe, n° 943, difre de la plupart des autres, en ce que son astron n'est pas pleinement blanc, mais fort chargé aux flancs de brun et de noirâtre, avec le devant du cou de cette dernière teinte. Il est aussi moins grand que le grèbe commun.

LE GRÈBE A JOUES GRISES, ou LE JOUGRIS.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Pour dénommer particulièrement des esèces qui sont en grand nombre et dont les fférences sont souvent peu sensibles, il ut quelquefois se contenter de petits cactères qu'autrement on ne penseroit pas relever : telle est la nécessité qui a fait donner à ce grèbe, n° 931, le nom de *jougris,* parce qu'en effet il a les joues et la mentonnière grises; le devant de son cou est roux, et son manteau d'un brun noir. Il est à peu près de la grandeur du grèbe cornu.

LE GRAND GRÈBE.

DIXIÈME ESPÈCE.

C'est moins par les dimensions de son ps que par la longueur de son cou que ce grèbe, n° 404, ng. 1, est le plus grand des oiseaux de ce genre; cette longueur du

eou fait qu'il a la tête de trois ou quatre pouces plus élevée que celle du grèbe commun, quoiqu'il ne soit ni plus gros ni plus grand. Il a le manteau brun, le devant du corps d'un roux brun, couleur qui s'étend sur ses flancs, et qui ombrage le blanc du plastron, lequel n'est guère net qu'au milieu de l'estomac. Il se trouve à Cayenne.

Par l'énumération que nous venons de faire on voit que les espèces de la famille grèbe sont répandues dans les deux cor nens. Elles semblent aussi s'être portées d pôle à l'autre : le *kaarsaak* et l'*esarokit* des Groenlandois, sont, à ce qu'il parc des grèbes; et du côté du pôle austral M. Bougainville a trouvé aux îles Malouin des oiseaux qui nous paroissent être grèbes plutôt que des plongeons.

LE CASTAGNEUX.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous avons dit que le castagneux est un grèbe beaucoup moins grand que tous les autres; on peut même ajouter qu'à l'exception du petit pétrel c'est le plus petit de tous les oiseaux navigateurs : il ressemble aussi au pétrel par le duvet dont il est couvert au lieu de plumes; mais du reste il a le bec, les pieds, et tout le corps, entièrement conformés comme les grebes. Il porte à peu près les mêmes couleurs; mais comme il a du brun châtain ou couleur de marron sur le dos, on lui a donné le nom de *castagneux*. Dans quelques individus le devant du corps est gris et non pas d'un blanc lustré; d'autres sont plus noirâtres que bruns sur le dos, et cette variété dans les couleurs a été désignée par Aldrovande. Le castagneux, n° 905, n'a pas plus que le grèbe la faculté de se tenir et de marcher sur la terre; ses jambes traînantes et jetées en arrière ne peuvent s'y soutenir et ne lui servent qu'à nager. Il a peine à prendre son vol; mais une fois élevé il ne laisse pas d'aller loin. On le voit sur les rivières tout l'hiver, temps auquel il est fort gras; mais quoiqu'on l'ait nommé *grèbe de rivière*, on en voit au sur la mer, où il mange des chevrettes, éperlans, de même qu'il se nourrit de tites écrevisses et de menus poissons d les eaux douces. Nous lui avons trouvé d l'estomac des grains de sable; il a ce visc musculeux et revêtu intérieurement d'u membrane glanduleuse, épaisse, et peu ad rente; les intestins, comme l'observe Bel sont très-grêles; les deux jambes sont at chées au derrière du corps par une me brane qui déborde quand les jambes s'ét dent, et qui est attachée fort près de l'ar culation du tarse; au dessus du croup sont, en place de queue, deux petits p ceaux de duvet qui sortent chacun d'un bercule; on remarque encore que les me branes des doigts sont encadrées d'une b dure dentelée de petites écailles symétriq ment rangées.

Au reste, nous croyons que le *tropa rola* de Gesner est notre castagneux. Ce turaliste dit que c'est le premier oiseau reparoisse après l'hiver sur les lacs de Suis

LE CASTAGNEUX DES PHILIPPINES.

SECONDE ESPÈCE.

Quoique ce castagneux, n° 945, soit un peu plus grand que celui d'Europe, et qu'il en diffère par deux grands traits de couleur rousse qui lui teignent les joues et les côtés du cou, ainsi que par une teinte de pourpre jetée sur son manteau, ce n'est peut-être que le même oiseau modifié par le climat. Nous pourrions prononcer plus affirmativement, si les limites qui séparent les espèces ou la chaîne qui les unit nous étoient mieux connues; mais qui peut avoir suivi la grande filiation de toutes les généalog dans la nature? Il faudroit être né avec e et avoir pour ainsi dire des observati contemporaines. C'est beaucoup, dans court espace qu'il nous est permis de sai d'observer ses passages, d'indiquer ses nu ces, et de soupçonner les transformati infinies qu'elle a pu subir ou faire dep les temps immenses qu'elle a travaillé ouvrages.

1. LE GRÈBE OREILLARD. 2. LE GRÈBE ESCLAVON.

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Plongeurs.

Genre Plongeon. *(Cuvier)*

Pl. 164

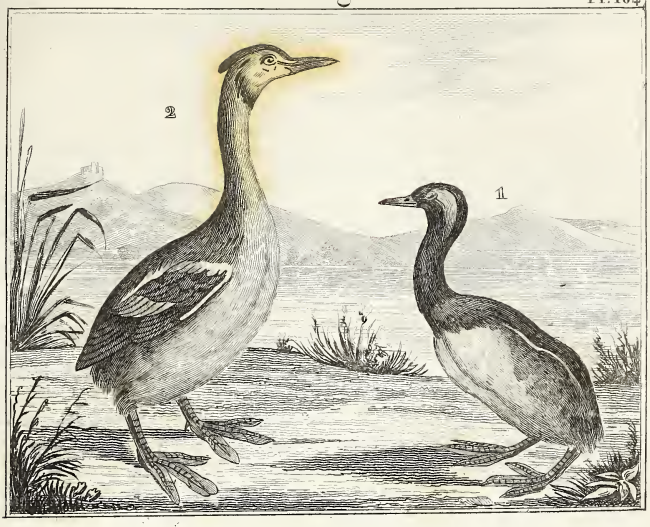

LE GRÈBE CASTAGNEUX

Ordre des Palmipèdes..... *id*... *id*..

LE CASTAGNEUX A BEC CERCLÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Un petit ruban noir qui environne le mi-ieu du bec en forme de cercle est le carac-ère par lequel nous avons cru devoir dis-inguer ce castagneux; il a de plus une tache noire remarquable à la base de la mandibule inférieure du bec. Son plumage est tout brun, foncé sur la tête et le cou, clair et ver-dâtre sur la poitrine. On le trouve sur les étangs d'eau douce, dans les parties inhabi-tées de la Caroline.

LE CASTAGNEUX DE SAINT-DOMINGUE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

On voit que la famille des castagneux ou petits grèbes n'est pas moins répandue que elle des grands. Celui-ci, qui se trouve à Saint-Domingue, est encore plus petit que le castagneux d'Europe; sa longueur du bec au croupion n'est guère que de sept pouces et demi : il est noirâtre sur le corps, et gris-blanc argenté, tacheté de brun, en des-sous.

LE GRÈBE-FOULQUE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

La nature trace des traits d'union presque partout où nous voudrions marquer des in-tervalles et faire des coupures; sans quitter brusquement une forme pour passer à une autre, elle emprunte de toutes deux, et compose un être mi-partie qui réunit les deux extrêmes, et remplit jusqu'au moindre vide de l'ensemble d'un tout où rien n'est isolé. Tels sont les traits de l'oiseau grèbe-foulque, n° 893, jusqu'à ce jour inconnu, et qui nous a été envoyé de l'Amérique mé-ridionale. Nous lui avons donné ce nom parce qu'il porte les deux caractères du grèbe et de la foulque; il a, comme elle, une queue assez large et d'assez longues ai-les; tout son manteau est d'un brun olivâtre, et tout le devant du corps est d'un très-beau blanc; les doigts et les membranes dont ils sont garnis sont barrés transversalement de raies noires et blanches ou jaunâtres; ce qui fait un effet agréable. Au reste, ce grèbe-foulque qui se trouve à Cayenne est aussi petit que notre castagneux.

LES PLONGEONS.

Quoique beaucoup d'oiseaux aquatiques aient l'habitude de plonger même jusqu'au fond de l'eau en poursuivant leur proie, on a donné de préférence le nom de *plongeon* à une petite famille particulière de ces oi-seaux plongeurs, qui diffère des autres en ce qu'ils ont le bec droit et pointu, et les trois doigts antérieurs joints ensemble par une membrane entière, qui jette un rebord le long du doigt intérieur, duquel néanmoins le postérieur est séparé. Les plongeons ont de plus les ongles petits et pointus [1], la

1. C'est du grèbe et non pas du plongeon qu'il faut entendre ce que Schwenckfeld dit que, seul entre les oiseaux, il a les ongles aplatis : *Mergo unico inter aves lati sunt ungues.*

queue très-courte et presque nulle, les pieds très-plats et placés tout-à-fait à l'arrière du corps, enfin la jambe cachée dans l'abdomen, disposition très-propre à l'action de nager, mais très-contraire à celle de marcher : en effet les plongeons, comme les grèbes, sont obligés sur terre à se tenir debout dans une situation droite et presque perpendiculaire, sans pouvoir maintenir l'équilibre dans leurs mouvemens, au lieu qu'ils se meuvent dans l'eau d'une manière si preste et si prompte qu'ils évitent la balle en plongeant à l'éclair du feu, au même instant que le coup part : aussi les bons chasseurs, pour tirer ces oiseaux, adaptent leur fusil un morceau de carton qui, laissant la mire libre, dérobe l'éclair de l morce à l'œil de l'oiseau.

Nous connoissons cinq espèces dans genre du plongeon, dont deux, l'une ass grande et l'autre plus petite, se trouve également sur les eaux douces, dans l'int rieur des terres, et sur les eaux salées, pr des côtes de la mer ; les trois autres espè paroissent attachées uniquement aux côt maritimes et spécialement aux mers du nor nous allons donner la description de ch cune en particulier.

LE GRAND PLONGEON.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce plongeon, n° 914, est presque de la grandeur et de la taille de l'oie. Il est connu sur les lacs de Suisse, et le nom de *studer* qu'on lui donne sur celui de Constance, marque, selon Gesner, sa pesanteur à terre et l'impuissance de marcher, malgré l'effort qu'il fait des ailes et des pieds à la fois. Il ne prend son essor que sur l'eau ; mais dans cet élément ses mouvemens sont aussi faciles et aussi légers que vifs et rapides; il plonge à de très-grandes profondeurs, et nage entre deux eaux à cent pas de distance sans reparoître pour respirer; une portion d'air renfermée dans la trachée-artère dilatée fournit pendant ce temps à la respiration de cet amphibie ailé, qui semble moins appartenir à l'élément de l'air qu'à celui des eaux. Il en est de même des autres plongeons et des grèbes ; ils parcourent librement et en tous sens les espaces dans l'eau; ils y trouvent leur subsistance, leur abri, leur asile; car si l'oiseau de proie paroît en l'air ou qu'un chasseur se montre sur le rivage, ce n'est point au vol que le plongeon confie sa fuite et son salut; il plonge, et, caché sous l'eau, se dérobe à l'œil de tous ses ennemis. Mais l'homme, plus puissant encore par l'adresse que par la force, sait lui faire rencontrer des embûches jusqu'au fond de son asile ; un filet, une ligne dormante amorcée d'un petit poisson, sont les pièges auxquels l'oiseau se prend en avalant sa proie : il meurt ainsi en voulant se nourrir, et dans l'éléme même sur lequel il est né ; car on trouve s nid posé sur l'eau, au milieu des gran joncs dont le pied est baigné.

Aristote observe avec raison que les plo geons commencent leur nichée dans le pr mier printemps, et que les mouettes ne n chent qu'à la fin de cette saison ou au co mencement de l'été; mais c'est impropr ment que Pline, qui souvent ne fait que c pier ce premier naturaliste, le contredit en employant le nom de *mergus* pour dé gner un oiseau d'eau qui niche sur les a bres : cette habitude, qui appartient au co moran et à quelques autres oiseaux d'ea n'est nullement celle du plongeon, puisqu niche au bas des joncs.

Quelques observateurs ont écrit que grand plongeon étoit fort silencieux : cepe dant Gesner lui attribue un cri particuli et fort éclatant ; mais apparemment on l'entend que rarement.

Au reste, Willughby semble reconnoît dans cette espèce une variété qui diffère la première, en ce que l'oiseau a le d d'une seule couleur uniforme, au lieu que grand plongeon commun a le manteau on de gris blanc sur gris brun, avec un mêl brun ané et pointillé de blanchâtre sur dessus de la tête et du cou, qui de plus orné vers le bas d'un demi-collier teint d mêmes couleurs, terminées par le beau bla de la poitrine et du dessous du corps.

1. LE GRAND PLONGEON. 2. LE PLONGEON CAT-MARIN

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Plongeurs.

Genre Plongeon. *(Cuvier)*

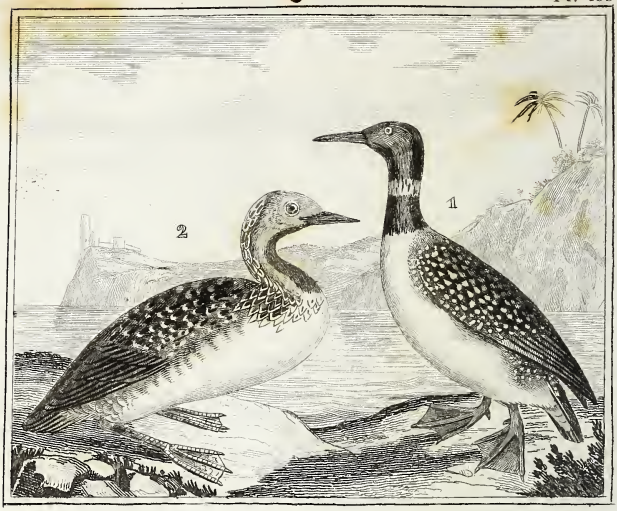

1. LE HARLE HUPPÉ. 2. LE HARLE PIETTE

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Lamellirostres.

Genre Harle. *(Cuvier)*

LE PETIT PLONGEON.

SECONDE ESPÈCE.

Ce petit plongeon, n° 992, ressemble beaucoup au grand par les couleurs, et a le même tout le devant du corps blanc, le os et le dessus du cou et de la tête d'un endré noirâtre tout parsemé de petites gout-es blanches; mais ses dimensions sont bien oindres : les plus gros ont tout au plus un ied neuf pouces du bout du bec à celui de queue, deux pieds jusqu'au bout des oigts, et deux pieds et demi d'envergure, andis que le grand plongeon en a plus de natre, et deux pieds et demi du bec aux ngles. Du reste leurs habitudes naturelles ont à peu près les mêmes.

On voit en tout temps les plongeons de ette espèce sur nos étangs, qu'ils ne quit-ent que quand la glace les force à se trans-orter sur les rivières et les ruisseaux d'eau ive; ils partent pendant la nuit, et ne s'é-oignent que le moins qu'ils peuvent de leur remier domicile. L'on avoit déjà remarqué du temps d'Aristote que l'hiver ne les fai-soit pas disparoître. Ce philosophe dit aussi que leur ponte est de deux ou trois œufs; mais nos chasseurs assurent qu'elle est de trois ou quatre, et disent que quand on ap-proche du nid la mère se précipite et se plonge, et que les petits tout nouvellement éclos se jettent à l'eau pour la suivre. Au reste, c'est toujours avec bruit et avec un mouvement très-vif des ailes et de la queue que ces oiseaux nagent et plongent; le mou-vement de leurs pieds se dirige en nageant, non d'avant en arrière, mais de côté et se croisant en diagonale. M. Hébert a observé ce mouvement en tenant captif un de ces plongeons, qui, retenu seulement par un long fil, prenoit toujours cette direction : il paroissoit n'avoir rien perdu de sa liberté naturelle; il étoit sur une rivière où il trou-voit sa vie en happant de petits poissons.

LE PLONGEON CAT-MARIN.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce plongeon, fort semblable à notre pe-t plongeon d'eau douce, nous a été en-oyé des côtes de Picardie, qu'il fréquente, urtout en hiver, et où les pêcheurs l'appel-ent *cat-marin* (chat de mer), parce qu'il hange et détruit beaucoup de frai de pois-on. Souvent ils le prennent dans les filets endus pour les macreuses, avec lesquelles e plongeon arrive ordinairement; car on bserve qu'il s'éloigne l'été, comme s'il al-oit passer cette saison plus au nord : quel-ques-uns cependant, au rapport des matelots, ichent dans les Sorlingues, sur des rochers ù ils ne peuvent arriver qu'en partant de eau par un effort de saut, aidé du mou-ement des vagues; car sur terre ils sont, omme les autres plongeons, dans l'impuis-ance de s'élever par le vol; ils ne peuvent ième courir que sur les vagues, qu'ils ef-eurent rapidement dans une attitude droite t la partie postérieure du corps plongée ans l'eau.

Cet oiseau entre avec la marée dans les embouchures des rivières. Les petits mer-lans, le frai de l'esturgeon et du congre, sont ses mets de préférence. Comme il nage presque aussi vite que les autres oiseaux vo-lent, et qu'il plonge aussi bien qu'un pois-son, il a tous les avantages possibles pour se saisir de cette proie fugitive.

Les jeunes, moins adroits et moins exer-cés que les vieux, ne mangent que des che-vrettes; cependant les uns et les autres, dans toutes les saisons, sont extrêmement gras. M. Baillon, qui a très-bien observé ces plon-geons sur les côtes de Picardie, et qui nous donne ces détails, ajoute que dans cette es-pèce la femelle diffère du mâle par la taille, étant de deux pouces à peu près au dessous des dimensions de celui-ci, qui sont de deux pieds trois pouces de la pointe du bec au bout des ongles, et de trois pieds deux pou-ces de vol. Le plumage des jeunes, jusqu'à la mue, est d'un noir enfumé, sans aucune des taches blanches dont le dos des vieux est parsemé.

Nous rapporterons à cette espèce, comme variété, un plongeon à tête noire, dont M. Brisson a fait sa cinquième espèce, en lui appliquant des phrases de Willughby et de Ray, lesquelles désignent l'*imbrim* ou grand plongeon des mers du nord, dont nous allons parler, et qui ne doivent pas être rapportées aux petits plongeons.

Au reste, une remarque que l'on a faite, sans l'appliquer spécialement à une espèce particulière de plongeons, c'est que la chair de ces oiseaux devient meilleure lorsqu'ils ont vécu dans la baie de *Longh-Foyle*, près de Londonderry en Irlande, d'une certaine plante dont la tige est tendre et presque aussi douce, dit-on, que celle de la canne à sucre.

L'IMBRIM [1],

OU GRAND PLONGEON DE LA MER DU NORD.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Imbrim, n° 952, est le nom que porte à l'île Féroé ce grand plongeon, connu aux Orcades sous celui d'*embergoose*. Il est plus gros qu'une oie, ayant pres de trois pieds du bec aux ongles, et quatre pieds de vol. Il est aussi très-remarquable par un collier échancré en travers du cou et tracé par de petites raies longitudinales alternativement noires et blanches; le fond de couleur dans lequel tranche cette bande est noire, avec des reflets verts au cou et violets sur la tête; le manteau est à fond noir, tout parsemé de mouchetures blanches; tout le dessous du corps est d'un beau blanc.

Ce grand plongeon paroît quelquefois en Angleterre dans les hivers rigoureux [2]; mais en tout autre temps il ne quitte pas les mers du nord, et sa retraite ordinaire est aux Orcades, aux îles Féroé, sur les côtes d'Islande, et vers le Groenland; car il est aisé de le reconnoître dans le *tuglek* des Groenlandois.

Quelques écrivains du nord, tels que Hoierus, médecin de Berghen, ont avancé que ces oiseaux faisoient leurs nids et leurs pontes sous l'eau, ce qui, loin d'être vrai, n'est pas même vraisemblable; et ce qu'on lit à ce sujet dans les *Transactions philosophiques* que l'imbrim tient ses œufs sous ses ailes et les couve ainsi en les portant partout avec lui, me paroît également fabuleux. Tout ce qu'on peut inférer de ces contes c'est que probablement cet oiseau niche sur des écueils ou des côtes désertes, et que jusqu'à ce jour aucun observateur n'a vu son nid.

1. *Hwabrye* par les Islandois, selon Anderson, qui dit que cet oiseau ressemble beaucoup au vautour (*geir-fugl*) par sa grosseur et par ses cris; mais ce prétendu vautour est un harle.

2. Nous en avons même reçu un qui a été tué cet hiver (1780) sur la côte de Picardie.

LE LUMME,

OU PETIT PLONGEON DE LA MER DU NORD.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Lumme ou *loom*, en lapon, veut dire *boiteux*, et ce nom peint la démarche chancelante de cet oiseau lorsqu'il se trouve à terre, où néanmoins il ne s'expose guère; nageant presque toujours, et nichant à la rive même de l'eau sur les côtes désertes. Peu de gens ont vu son nid, et les Islandois disent qu'il couve ses œufs sous ses ailes en pleine mer, ce qui n'est guère plus vraisemblable que la couvée de l'imbrim sous l'eau.

Le lumme, n° 308, est moins grand que l'imbrim, et n'est que de la taille du canard. Il a le dos noir, parsemé de petits carrés blancs; la gorge noire, ainsi que le devant de la tête, dont le dessus est couvert de plu

nes grises; le haut du cou est garni de semblables plumes grises, et paré en devant d'une longue pièce nuée de noir changeant en violet et en vert; un duvet épais comme celui du cygne revêt toute la peau; et les Lapons se font des bonnets d'hiver de ces bonnes fourrures.

Il paroît que ces plongeons ne quittent guère la mer du nord, quoique de temps en temps, au rapport de Klein, ils se montrent sur les côtes de la Baltique, et qu'ils soient bien connus dans toute la Suède. Leur principal domicile est sur les côtes de Norwége, d'Islande, et de Groenland; ils les fréquentent tout l'été, et y font leurs petits, qu'ils élèvent avec des soins et une sollicitude singulière. Anderson nous fournit à ce sujet des détails qui seroient intéressans s'ils étoient tous exacts. Il dit que la ponte n'est que de deux œufs, et qu'aussitôt qu'un petit lumme est assez fort pour quitter le nid, le père et la mere le conduisent à l'eau, l'un volant toujours au dessus de lui pour le défendre de l'oiseau de proie, l'autre au dessous pour le recevoir sur le dos en cas de chute; et que si, malgré ce secours, le petit tombe à terre, les parens s'y précipitent avec lui, et, plutôt que de l'abandonner, se laissent prendre par les hommes ou manger par les renards, qui ne manquent jamais de guetter les occasions, et qui, dans ces régions glacées et dépourvues de gibier de terre, dirigent toute leur sagacité et toutes leurs ruses à la chasse des oiseaux. Cet auteur ajoute que, quand une fois les lummes ont gagné la mer avec leurs petits, ils ne reviennent plus à terre; il assure même que les vieux qui par hasard ont perdu leur famille ou qui ont passé le temps de nicher n'y viennent jamais, nageant toujours par troupes de soixante ou de cent. « Si on jette, dit-il, un petit dans la mer devant une de ces troupes, tous les lummes viennent sur-le-champ l'entourer, et chacun s'empresse de l'accompagner, au point de se battre entre eux autour de lui jusqu'à ce que le plus fort l'emmène; mais si par hasard la mère du petit survient, toute la querelle cesse sur-le-champ, et on lui cède son enfant. »

A l'approche de l'hiver ces oiseaux s'éloignent et disparoissent jusqu'au retour du printemps. Anderson conjecture que, déclinant entre le sud et l'ouest, ils se retirent vers l'Amérique, et M. Edwards reconnoît en effet que cette espèce est commune aux mers septentrionales de ce continent et de celui de l'Europe : nous pouvons y ajouter celles du continent de l'Asie; car le plongeon à gorge rouge venu de Sibérie et donné sous cette indication dans les planches enluminées, n° 308, est exactement le même que celui de la planche 97 d'Edwards, que ce naturaliste donne comme la femelle du lumme, d'après le témoignage non suspect de son correspondant, M. Isham, bon observateur, qui lui avoit rapporté l'un et l'autre du Groenland.

Dans la saison que les lummes passent sur les côtes de Norwége leurs différens cris servent aux habitans de présage pour le beau temps ou les pluies; c'est apparemment par cette raison qu'ils épargnent la vie de cet oiseau, et qu'ils n'aiment pas même à le trouver pris dans leurs filets.

Linnæus distingue dans cette espèce une variété, et dit, avec Wormius, que le lumme niche à plat sur le rivage, au bord même de l'eau; sur quoi M. Anderson semble n'être pas d'accord avec lui-même [1]. Au reste, le *lumb* du Spitzberg de Martens paroît, suivant l'observation de M. Ray, être différent des lummes du Groenland et d'Islande, puisqu'il a le bec crochu, quoique d'ailleurs son affection pour ses petits, la maniere dont il les conduit à la mer en les défendant de l'oiseau de proie, lui donnent beaucoup de rapport avec ces oiseaux par les habitudes naturelles; et quant aux *loms* du navigateur Barentz, rien n'empêche qu'on ne les regarde comme les mêmes oiseaux que nos lummes, qui peuvent bien en effet fréquenter la Nouvelle-Zemble.

1. Tome Ier de son *Histoire naturelle d'Islande et de Groenland*, p. 93, il dit que le lumme niche sur les rives désertes au bord de l'eau, *tellement qu'il peut rentrer immédiatement de la mer dans son nid, et même boire restant assis sur ses œufs*. Tome II, page 52, il prétend que les lummes font leurs nids *sur les hauts rochers et sur de petits morceaux saillans de roc*. Cette contrariété ne peut se concilier qu'en disant que ces oiseaux savent placer leurs nids suivant que la côte leur offre pour cela une grève plate ou des bords escarpés.

LE HARLE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le harle, dit Belon, fait autant de dégât sur un étang qu'en pourroit faire un bièvre ou castor : c'est pourquoi, ajoute-t-il, le peuple donne le nom de *bièvre* à cet oiseau. Mais Belon paroît se tromper ici avec le peuple au sujet du bièvre ou castor, qui ne mange pas du poisson, mais de l'écorce et du bois tendre; et c'est à la loutre qu'il falloit comparer cet oiseau ichtyophage, puisque de tous les animaux quadrupèdes aucun ne détruit autant de poisson que la loutre.

Le harle est d'une grosseur intermédiaire entre le canard et l'oie; mais sa taille, son plumage, et son vol raccourci, lui donnent plus de rapport avec le canard. C'est avec peu de justesse que Gesner lui a donné la dénomination de *merganser* (oie plongeon), par la seule ressemblance du bec à celui du plongeon, puisque cette ressemblance est très-imparfaite. Le bec du harle est à peu près cylindrique et droit jusqu'à la pointe, comme celui du plongeon; mais il en diffère en ce que cette pointe est crochue et fléchie en manière d'ongle courbe d'une substance dure et cornée, et il en diffère encore en ce que les bords en sont garnis de dentelures dirigées en arrière. La langue est hérissée de papilles dures et tournées en arrière comme les dentelures du bec, ce qui sert à retenir le poisson glissant, et même à le conduire dans le gosier de l'oiseau : aussi, par une voracité peu mesurée, avale-t-il des poissons beaucoup trop gros pour entrer tout entiers dans son estomac; la tête se loge la première dans l'œsophage, et se digère avant que le corps puisse y descendre.

Le harle nage tout le corps submergé et la tête seule hors de l'eau; il plonge profondément, reste long-temps sous l'eau, et parcourt un grand espace avant de reparoître. Quoiqu'il ait les ailes courtes, son vol est rapide, et le plus souvent il file au dessus de l'eau, et il paroît alors presque tout blanc : aussi l'appelle-t-on *harle blanc* en quelques endroits, comme en Brie, où il est assez rare. Cependant il a le devant du corps lavé de jaune pâle; le dessus du cou avec toute la tête est d'un noir changeant en vert par reflets; et la plume, qui en est fine, soyeuse, longue, et relevée en hérisson depuis la nuque jusque sur le front, grossit beaucoup le volume de la tête. Le dos est de trois couleurs, noir sur le hau et sur les grandes pennes des ailes, blanc su les moyennes et la plupart des couvertures et joliment liséré de gris sur blanc au croup pion; la queue est grise; les yeux, les pieds et une partie du bec, sont rouges.

Le harle est, comme on voit, un fort b oiseau; mais sa chair est sèche et mauvais à manger [1]. La forme de son corps est larg et sensiblement aplatie sur le dos. On a ob servé que la trachée-artère a trois renfle mens, dont le dernier, près de la bifurca tion, renferme un labyrinthe osseux : ce appareil contient l'air que l'oiseau peut re pirer sous l'eau. Belon dit aussi avoir remar qué que la queue du harle est souvent comm froissée et rebroussée par le bout, et qu' se perche et fait son nid, comme le corm ran, sur les arbres ou dans les rochers; ma Aldrovande dit au contraire, et avec plus d vraisemblance, que le harle niche au rivag et ne quitte pas les eaux. Nous n'avon pas eu occasion de vérifier ce fait : ces o seaux ne paroissent que de loin à loin dan nos provinces de France; et toutes les no tices que nous en avons reçues nous appren nent seulement qu'il se trouve en différen lieux et toujours en hiver. On croit en Suiss que son apparition sur les lacs annonce u grand hiver; et quoique cet oiseau doiv être assez connu sur la Loire, puisque c'es là, suivant Belon, qu'on lui a imposé l nom de *harle* ou *herle*, il semble, d'après cet observateur lui-même, qu'il se transport en hiver dans des climats beaucoup plu méridionaux; car il est du nombre des o seaux qui viennent du nord jusqu'en Égypt pour y passer l'hiver, suivant Belon, quo que, d'après ses propres observations, il pa roisse que cet oiseau se trouve sur le Nil é toute autre saison que celle de l'hiver, c qui est assez difficile à concilier.

Quoi qu'il en soit, les harles ne sont pa plus communs en Angleterre qu'en France et cependant ils se portent jusqu'en Norwég en Islande, et peut-être plus avant dans nord. On reconnoît le harle dans le *geier fugl* des Islandois, auquel Anderson donn mal à propos le nom de *vautour*, à moin

1. Belon rapporte le proverbe populaire que *q voudroit régaler le diable lui serviroit bièvre et co moran.*

qu'on ne suppose que le harle, par sa voracité, est le vautour de la mer. Mais il paroît que ces oiseaux n'habitent pas constamment la côte d'Islande, puisque les habitans à chacune de leurs apparitions ne manquent pas d'attendre quelque grand événement.

Dans le genre du harle la femelle, n° 953, est constamment et considérablement plus petite que le mâle, n° 951. Elle en diffère aussi, comme dans la plupart des espèces d'oiseaux d'eau, par ses couleurs : elle a la tête rousse et le manteau gris; et c'est de cette femelle, décrite par Belon sous le nom de *bièvre*, que M. Brisson fait son septième harle, comme on peut s'en convaincre en comparant sa notice, page 254, et sa figure, planche 25, avec notre planche enluminée, n° 953, qui représente cette femelle.

LE HARLE HUPPÉ

SECONDE ESPÈCE.

Le harle commun que nous venons de décrire n'a qu'un toupet et non pas une huppe : celui-ci, n° 207, porte une huppe bien formée, bien détachée de la tête, et composée de brins fins et longs, dirigés de l'occiput en arrière. Il est de la grosseur du canard; sa tête et le haut du cou sont d'un noir violet changeant en vert doré; la poitrine est d'un roux varié de blanc; le dos noir; le croupion et les flancs sont rayés en zigzags de brun et de gris blanc; l'aile est variée de noir et de brun, de blanc et de cendré. Il y a des deux côtés de la poitrine vers les épaules d'assez longues plumes blanches bordées de noir qui recouvrent le coude de l'aile lorsqu'elle est pliée. Le bec et les pieds sont rouges. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un roux terne, le dos gris, et tout le devant du corps blanc, foiblement teint de fauve sur la poitrine.

Suivant Willughby, cette espèce est très-commune sur les lagunes de Venise; et comme Muller témoigne qu'on la trouve en Danemarck, en Norwége, et que Linnæus dit qu'elle habite aussi en Laponie, il est très-probable qu'elle fréquente les contrées intermédiaires; et en effet, Schwenckfeld assure que cet oiseau passe en Silésie, où on le voit au commencement de l'hiver sur les étangs dans les montagnes. M. Salerne dit qu'il est fort commun sur la Loire; mais par la manière dont il en parle, il paroît l'avoir très-mal observé.

LA PIETTE, ou LE PETIT HARLE HUPPÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

La piette est un joli petit harle à plumage pie, et auquel on a donné quelquefois le nom de *religieuse*, sans doute à cause de la netteté de sa belle robe blanche, de son manteau noir, et de sa tête coiffée en effilés blancs, couchés en mentonnière et relevés en forme de bandeau, que coupe par derrière un petit lambeau de voile d'un violet vert obscur; un demi-collier noir sur le haut du cou achève la parure modeste et piquante de cette petite religieuse ailée. Elle est aussi fort commune, sous le nom de *piette*, sur les rivières d'Arc et de Somme en Picardie, où il n'est pas de paysan, dit Belon, qui ne la sache nommer. Elle est un peu plus grande que la sarcelle, mais moindre que le morillon; elle a le bec noir et les pieds d'un gris plombé; l'étendue du blanc et du noir dans son plumage est fort sujette à varier, de sorte que quelquefois il est presque tout blanc. La femelle, n° 450, n'est pas aussi belle que le mâle, n° 449; elle n'a point de huppe; sa tête est rousse, et le manteau est gris.

LE HARLE A MANTEAU NOIR.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Nous réunissons ici sous la même espèce le harle noir et le harle blanc et noir de M. Brisson, qui sont les troisième et sixième harles de Schwenckfeld, parce qu'il nous paroît qu'il y a entre eux moins de différences que l'on n'en observe dans ce genre entre le mâle et la femelle, d'autant plus que ces deux harles sont à peu près de la même taille. Belon, qui en a décrit un sous le nom de *tiers*, dit qu'on l'appelle ainsi parce qu'il est comme moyen ou *en tiers entre la canne et le morillon*, et que les ailes par leur bigarrure imitent la variété des ailes du morillon; mais il a tort de joindre son harle *tiers* à cet oiseau, puisque le bec est entièrement différent de celui du morillon; et quant à sa taille, elle est plus approchante de celle du canard. Au reste, il a la tête, dessus du cou, le dos, les grandes penn de l'aile, et le croupion, noirs, et tout devant du corps d'un beau blanc, avec queue brune. Cette description convient do en entier au harle blanc et noir de M. Bri son, et elle convient également à son har noir, excepte qu'au cou de celui-ci on vo du rouge bai, et qu'il a la queue noire. To deux ont le bec et les pieds rouges. Schwenc feld, en disant du premier qu'on le voit r rement en Silésie, n'insinue pas que le de nier y soit plus commun en observant qu' paroît quelques-uns de ces oiseaux sur l rivières au mois de mars, à la fonte d glaces.

LE HARLE ÉTOILÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

La grande différence de livrée entre le mâle et la femelle dans le genre des harles a causé plus d'un double emploi dans l'énumération de leurs espèces, comme on peut le remarquer dans les listes de nos nomenclateurs : nous soupçonnons fortement qu'il y a encore ici une de ces méprises qui ne sont que trop communes en nomenclature; il nous paroît que l'espèce de ce harle étoilé, mieux décrite et mieux connue, ne sera peut-être qu'une femelle des espèces précédentes. Willughby le pensoit ainsi : il dit que ce même harle étoilé, qui est le *mergus glacialis* de Gesner, n'est que la femelle de la piette; et ce qui semble le prouver, c'est que le *mergus glacialis* se trouve quelquefois tout blanc, particularité qui appartien à la piette. Quoi qu'il en soit, M. Brisso tire la dénomination de *harle étoilé* d'un tache blanche figurée en étoile que porte, ce qu'il dit, ce harle au dessous d'une tach noire qui lui enveloppe les yeux; le dess de la tête est d'un rouge bai; le mantea d'un brun noirâtre; tout le devant du corp est blanc, et l'aile est mi-partie de blanc de noir; le bec est noir ou de couleur plom bée, comme dans la piette; et la grosseur d ces deux oiseaux est à peu près la même Gesner dit que ce harle porte en Suisse l nom de *canard des glaces* (*y sentle*), parc qu'il ne paroît sur les lacs qu'un peu avan le grand froid qui vient les glacer.

LE HARLE COURONNÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce harle, qui se trouve en Virginie, est très-remarquable par sa tête couronnée d'un beau limbe, noir à la circonférence et blanc au milieu, et formé de plumes relevées en disque; ce qui fait un bel effet, mais qui n paroît bien que dans l'oiseau vivant, et que par cette raison, notre planche enluminé ne rend pas. On le voit dans la belle figur

que Catesby a donnée de cet oiseau qu'il a dessiné vivant. Sa poitrine et son ventre sont blancs; le bec, la face, le cou, et le dos, sont noirs; les pennes de la queue et de l'aile brunes; celles de l'aile les plus intérieures sont noires et marquées d'un trait blanc. Ce harle est à peu près de la grosseur du canard. La femelle, n° 936, est toute brune, et sa huppe est plus petite que celle du mâle, n° 935. Fernandès a décrit l'un et l'autre sous le nom mexicain d'*écatototl*, en y ajoutant le surnom de *avis venti* (oiseau de vent) sans en indiquer la raison. Ces oiseaux se trouvent au Mexique et à la Caroline aussi bien qu'en Virginie, et se tiennent souvent sur les rivières et les étangs.

LE PÉLICAN.

Le pélican est plus remarquable, plus intéressant pour un naturaliste par la hauteur de sa taille et par le grand sac qu'il porte sous le bec, que par la célébrité fabuleuse de son nom, consacré dans les emblèmes religieux des peuples ignorans. On a représenté sous sa figure la tendresse paternelle se déchirant le sein pour nourrir de son sang sa famille languissante; mais cette fable que les Égyptiens racontoient déjà du vautour ne devoit pas s'appliquer au pélican, qui vit dans l'abondance [1], et auquel la nature a donné de plus qu'aux autres oiseaux pêcheurs une grande poche, dans laquelle il porte et met en réserve l'ample provision du produit de sa pêche.

Le pélican, n° 87, égale ou même surpasse en grandeur le cygne [2], et ce seroit le plus grand des oiseaux si l'albatros n'étoit pas plus épais, et si le flamant n'avoit pas les jambes beaucoup plus hautes. Le pélican les a au contraire très-basses, tandis que ses ailes sont si largement étendues que l'envergure en est de onze ou douze pieds [3]. Il se soutient donc très-aisément et très-longtemps dans l'air; il s'y balance avec légèreté, et ne change de place que pour tomber à plomb sur sa proie, qui ne peut échapper; car la violence du choc et la grande étendue des ailes qui frappent et couvrent la surface de l'eau la font bouillonner, tournoyer, et étourdissent en même temps le poisson, qui dès lors ne peut fuir. C'est de cette manière que les pélicans pêchent lorsqu'ils sont seuls; mais en troupes ils savent varier leurs manœuvres et agir de concert: on les voit se disposer en ligne et nager de compagnie en formant un grand cercle qu'ils resserrent peu à peu pour y renfermer le poisson, et se partager la capture à leur aise.

Ces oiseaux prennent pour pêcher les heures du matin et du soir où le poisson est le plus en mouvement, et choisissent les lieux où il est le plus abondant: c'est un spectacle de les voir raser l'eau, s'élever de quelques piques au dessus, et tomber le cou roide et leur sac à demi plein, puis, se relevant avec effort, retomber de nouveau, et continuer ce manége jusqu'à ce que cette large besace soit entièrement remplie; ils vont alors manger et digérer à l'aise sur quelque pointe de rocher, où ils restent en repos et comme assoupis jusqu'au soir.

Il me paroît qu'il seroit possible de tirer parti de cet instinct du pélican, qui n'avale pas sa proie d'abord, mais l'accumule en provision, et qu'on pourroit en faire, comme du cormoran, un pêcheur domestique, et l'on assure que les Chinois y ont réussi. Labat raconte aussi que des sauvages avoient dressé un pélican qu'ils envoyoient le matin après l'avoir rougi de rocou, et qui le soir revenoit au carbet le sac plein de poissons qu'ils lui faisoient dégorger.

Cet oiseau doit être un excellent nageur: il est parfaitement *palmipède*, ayant les quatre doigts réunis par une seule pièce de membrane; cette peau et les pieds sont rouges ou jaunes suivant l'âge. Il paroît aussi que c'est avec l'âge qu'il prend cette belle teinte de couleur de rose tendre et comme transparente qui semble donner à son plumage le lustre d'un vernis.

Les plumes du cou ne sont qu'un duvet court; celles de la nuque sont plus allon-

1. Saint Augustin et saint Jérôme paroissent être les auteurs de l'application de cette fable, originairement égyptienne, au pélican.

2. M. Edwards estime celui qu'il décrit du double plus grand et plus gros que le cygne. « Celui dont parle Ellis *étoit*, dit-il, *deux fois plus fort qu'un gros cygne*. »

3. Les pélicans décrits par MM. de l'Académie des Sciences avoient onze pieds d'envergure, ce qui est, suivant leur remarque, le double des cygnes et des aigles.

gées, et forment une espèce de crête ou de petite huppe[1]. La tête est aplatie par les côtés; les yeux sont petits et placés dans deux larges joues nues; la queue est composée de dix-huit pennes. Les couleurs du bec sont du jaune et rouge pâle sur un fond gris, avec des traits de rouge vif sur le milieu et vers l'extrémité; ce bec est aplati en dessus comme une large lame relevée d'une arête sur sa longueur et se terminant par une pointe en croc; le dedans de cette lame qui fait la mandibule supérieure, présente cinq nervures saillantes, dont les deux extérieures forment des bords tranchans; la mandibule inférieure ne consiste qu'en deux branches flexibles qui se prêtent à l'extension de la poche membraneuse qui leur est attachée, et qui pend au dessous comme un sac en forme de nasse. Cette poche peut contenir plus de vingt pintes de liquide; elle est si large et si longue qu'on peut y placer le pied ou y faire entrer le bras jusqu'au coude. Ellis dit avoir vu un homme y cacher sa tête; ce qui ne nous fera pourtant pas croire ce que dit Sanctius qu'un de ces oiseaux laissa tomber du haut des airs un enfant nègre qu'il avoit emporté dans son sac.

Ce gros oiseau paroît susceptible de quelque éducation, et même d'une certaine gaieté, malgré sa pesanteur; il n'a rien de farouche, et s'habitue volontiers avec l'homme[2]. Belon en vit un dans l'île de Rhodes qui se promenoit familièrement par la ville; et Culmann, dans Gesner, raconte l'histoire fameuse de ce pélican qui suivoit l'empereur Maximilien, volant sur l'armée quand elle étoit en marche, et s'élevant quelquefois si haut qu'il ne paroissoit plus que comme une hirondelle, quoiqu'il eût quinze pieds (du Rhin) d'un bout des ailes à l'autre.

Cette grande puissance de vol seroit néanmoins étonnante dans un oiseau qui pèse vingt-quatre ou vingt-cinq livres, si elle n'étoit merveilleusement secondée par la grande quantité d'air dont son corps se gonfle, et aussi par la légèreté de sa charpente : tout son squelette ne pèse pas une livre et demie; les os en sont si minces qu'ils ont de la transparence; et Aldrovande prétend qu'ils sont sans moelle. C'est sans doute à la nature de ces parties solides qui ne s'ossifient que tard que le pélican doit sa très-longue vie[3]. L'on a même observé qu'en captivité il vivoit plus long-temps que la plupart des autres oiseaux.

Au reste, le pélican, sans être tout-à-fait étranger à nos contrées, y est pourtant assez rare, surtout dans l'intérieur des terres. Nous avons au Cabinet les dépouilles de deux de ces oiseaux, l'un tué en Dauphiné et l'autre sur la Saône[4]. Gesner fait mention d'un qui fut pris sur le lac de Zurich, et qui fut regardé comme un oiseau inconnu. Il n'est pas commun dans le nord de l'Allemagne, quoiqu'il y en ait un grand nombre dans les provinces méridionales qu'arrose le Danube. Ce séjour sur le Danube est une habitude ancienne à ces oiseaux; car Aristote, les rangeant au nombre de ceux qui s'attroupent, dit qu'ils s'envolent du Strymon, et que, s'attendant les uns les autres au passage de la montagne, ils vont s'abattre tous ensemble et nicher sur les rives du Danube. Ce fleuve et le Strymon paroissent donc limiter les contrées où ils se portent en troupes du nord au midi dans notre continent; et c'est faute d'avoir bien connu leur route que Pline les fait venir des extrémités septentrionales de la Gaule, car ils y sont étrangers, et paroissent l'être encore plus en Suède et dans les climats plus septentrionaux, du moins si l'on en juge par le silence des naturalistes du nord; car ce qu'en dit Olaüs Magnus n'est qu'une compilation mal digérée de ce que les anciens ont écrit sur l'*onocrotale*, sans aucun fait qui prouve son passage ou son séjour dans les contrées du nord. Il ne paroît pas même fréquenter l'Angleterre, puisque les auteurs de la *Zoologie britannique* ne le comptent pas dans le nombre de leurs animaux bretons, et que Charleton rapporte qu'on voyoit de son temps dans le parc de Windsor des pélicans envoyés de Russie. Il s'en trouve en effet, et même assez fréquemment, sur les lacs de la Russie rouge et de la Lithuanie, de même qu'en Volhynie, en Podolie, et en Pokucie, comme le tout

1. C'est ce que Belon exagère dans sa figure, en lui donnant un panache qu'il compare mal à propos à celui du vanneau; en quoi Gesner et Aldrovande l'ont suivi dans les leurs. Celle de Gesner est encore plus vicieuse, en ce qu'elle porte cinq doigts.

2. Rzaczynski parle d'un pélican nourri pendant quarante ans à la cour de Bavière, qui se plaisoit beaucoup en compagnie, et paroissoit prendre un plaisir singulier à entendre de la musique.

3. Turner parle d'un pélican privé qui vécut cinquante ans. On conserva pendant quatre-vingts celui dont Culmann fait l'histoire, et dans sa vieillesse il étoit nourri, par ordre de l'empereur, à quatre écus par jour.

4. M. de Piolenc nous mande qu'il en a tué un dans un marais près d'Arles; et M. Lottinger un autre sur un étang entre Dieuze et Sarrebourg.

oigne Rzaczynski; mais non pas jusque ans les parties les plus septentrionales de la Moscovie, comme le prétend Ellis. En général, ces oiseaux paroissent appartenir spécialement aux climats plus chauds que oids. On en tua un de la plus grande taille qui pesoit vingt-cinq livres dans l'île Marque, près de la baie d'Alcudia, en juin 773. Il en paroît tous les ans régulièrement r les lacs de Mantoue et d'Orbitello. On it d'ailleurs par un passage de Martial que s pélicans étoient communs dans le territoire de Raveune. On les trouve aussi dans Asie mineure, dans la Grèce, et dans plusurs endroits de la mer Méditerranée et la Propontide. Belon a même observé ur passage, étant en mer, entre Rhodes et lexandrie : ils voloient en troupes du nord midi, se dirigeant vers l'Égypte; et ce ème observateur jouit une seconde fois de spectacle vers les confins de l'Arabie et la Palestine. Enfin les voyageurs nous dint que les lacs de la Judée et de l'Égypte, s rives du Nil en hiver, et celles du Stryon en été, vues du haut des collines, paissent blanches par le grand nombre de licans qui les couvrent.

En rassemblant les témoignages des différns navigateurs, nous voyons que les pécans se trouvent dans toutes les contrées éridionales de notre continent, et qu'ils retrouvent avec peu de différence et en us grand nombre dans celles du Nouveauonde. Ils sont très-communs en Afrique r les bords du Sénégal et de la Gambra, les Negres leur donnent le nom de *pokko*: grande langue de terre qui barre l'embouchure de la première de ces rivieres est remplie. On en trouve de même à bango et sur les côtes d'Angola, de Sierraona, et de Guinée. Sur la baie de Salna ils sont mêlés à la multitude d'oiseaux ui semble remplir l'air et la mer de cette age. On les trouve à Madagascar, à Siam, la Chine, aux îles de la Sonde, et aux hilippines, sutout aux pêcheries du grand c de Manille. On en rencontre quelquefois mer; et enfin on en a vu sur les terres intaines de l'Océan indien, comme à la ouvelle-Hollande, où M. Cook dit qu'ils ut d'une grosseur extraordinaire.

En Amérique on a reconnu des pélicans puis les Antilles et la terre-ferme, l'isthme Panama et la baie de Campêche, jusqu'à Louisiane et aux terres voisines de la baie Hudson. On en voit aussi sur les îles et les ses inhabitées près de Saint-Domingue, en plus grande quantité sur ces petites îles couvertes de la plus belle verdure qui avoisinent la Guadeloupe, et que différentes espèces d'oiseaux semblent s'être partagées pour leur servir de retraite. L'une de ces îles a même été nommée l'*île aux grands gosiers*. Ils grossissent encore les peuplades des oiseaux qui habitent l'île d'*Aves;* la côte très-poissonneuse des Sambales les attire en grand nombre; et dans celle de Panama on les voit fondre en troupes sur les bancs de sardines que les grandes marées y poussent; enfin tous les écueils et les îlets voisins sont couverts de ces oiseaux en si grand nombre qu'on en charge des canots, et qu'on en fond la graisse dont on se sert comme d'huile.

Le pélican pêche en eau douce comme en mer, et dès lors on ne doit pas être surpris de le trouver sur les grandes rivieres; mais il est singulier qu'il ne s'en tienne pas aux terres basses et humides arrosées par de grandes rivières, et qu'il fréquente aussi les pays les plus secs, comme l'Arabie et la Perse, où il est connu sous le nom de *porteur d'eau* (*tacab*). On a observé que, comme il est obligé d'éloigner son nid des eaux trop fréquentées par les caravanes, il porte de très-loin de l'eau douce dans son sac à ses petits. Les bons musulmans disent très-religieusement que Dieu a ordonné à cet oiseau de fréquenter le désert pour abreuver au besoin les pèlerins qui vont à la Mecque, comme autrefois il envoya le corbeau qui nourrit Élie dans la solitude. Aussi les Égyptiens, en faisant allusion à la manière dont ce grand oiseau garde de l'eau dans sa poche, l'ont surnommé le *chameau de la rivière*.

Au reste, il ne faut pas confondre le pélican de Barbarie dont parle le docteur Shaw avec le véritable pélican, puisque ce voyageur dit qu'il n'est pas plus gros qu'un vanneau. Il en est de même du pélican de Kolbe, qui est l'oiseau spatule. Pigafetta, après avoir bien reconnu le pélican à la côte d'Angola, se trompe en donnant son nom à un oiseau de Loango à jambes hautes comme le héron. Nous doutons aussi beaucoup que l'*alcatraz*, que quelques voyageurs disent avoir rencontré en pleine mer, entre l'Afrique et l'Amérique, soit notre pélican, quoique les Espagnols des Philippines et du Mexique lui aient donné le nom d'*alcatraz;* car le pélican s'éloigne peu des côtes, et sa rencontre sur mer annonce la proximité de la terre.

Des deux noms *pelecan* et *onocrotale* que les anciens ont donnés à ce grand oiseau, le dernier a rapport à son étrange voix, qu'ils ont comparée au braiement d'un âne. Klein imagine qu'il rend ce son bruyant le cou

plongé dans l'eau ; mais ce fait paroît emprunté du butor, car le pélican fait entendre sa voix rauque loin de l'eau, et jette en plein air ses plus hauts cris. Élien décrit et caractérise bien le pélican sous le nom de *cela;* mais l'on ne sait pas pourquoi il le donne pour un oiseau des Indes, puisqu'il se trouve et sans doute se trouvoit dès lors dans la Grèce.

Le premier nom *pelecan* a été le sujet d'une méprise des traducteurs d'Aristote, et même de Cicéron et de Pline; on a traduit *pelecan* par *platea,* ce qui a fait confondre le pélican avec la spatule; et Aristote lui-même, en disant du *pelecan* qu'il avale des coquillages minces et les rejette à demi digérés pour en séparer les écailles, lui attribue une habitude qui convient mieux à la spatule, vu la structure de son œsophage; car le sac du pélican n'est pas un estomac où la digestion soit seulement commencée, et c'est improprement que Pline compare la manière dont l'onocrotale (pélican) avale et reprend ses alimens à celle des animaux qui ruminent. « Il n'y a rien ici, dit très bien M. Perrault, qui ne soit dans le plan général de l'organisation des oiseaux ; tous ont un jabot dans lequel se resserre leur nourriture : le pélican l'a au dehors et le porte sous le bec, au lieu de l'avoir caché en dedans et placé en bas de l'œsophage; mais ce jabot extérieur n'a point la chaleur digestive de celui des autres oiseaux, et le pélican rapporte frais dans cette poche les poissons de sa pêche à ses petits. Pour les dégorger il ne fait que presser ce sac sur sa poitrine; et c'est cet acte très-naturel qui peut avoir donné lieu à la fable si généralement répandue que le pélican s'ouvre la poitrine pour nourrir ses petits de sa propre substance. »

Le nid du pélican se trouve communément au bord des eaux; il le pose à plate terre, et c'est par erreur et en confondant, à ce qu'il paroît, la spatule avec le pélican, que M. Salerne dit qu'il niche sur les arbres. Il est vrai qu'il s'y perche malgré sa pesanteur et ses larges pieds palmés; et cette habitude, qui nous eût moins étonné dans les pélicans d'Amérique, parce que plusieurs oiseaux d'eau s'y perchent [1], se trouve également dans les pélicans d'Afrique et d'autres parties de notre continent.

Du reste, cet oiseau, aussi vorace que grand déprédateur, engloutit dans une seule pêche autant de poisson qu'il en faudroit pour le repas de six hommes. Il avale aisément un poisson de sept ou huit livres ; on assure qu'il mange aussi des rats et d'autres petits animaux. Pison dit avoir vu avaler un petit chat vivant par un pélican si familier qu'il venoit au marché, où les pêcheurs se hâtoient de lier son sac, sans quoi il leur enlevoit subtilement quelques pieces de poisson.

Il mange de côté, et quand on lui jette un morceau il le happe. Cette poche où il en magasine toutes ses captures est composée de deux peaux; l'interne est continue à la membrane de l'œsophage; l'extérieure n'est qu'un prolongement de la peau du cou; les rides qui la plissent servent à retirer le sac lorsque étant vide il devient flasque. On se sert de ces poches de pélican comme de vessies pour enfermer le tabac à fumer : aussi les appelle-t-on dans nos îles *blagues* ou *blades,* du mot anglois *bladder,* qui signifie *vessie.* On prétend que ces peaux préparées sont plus belles et plus douces que les peaux d'agneau ; quelques marins s'en font des bonnets, les Siamois en filent des cordes d'instrument, et les pêcheurs du Nil se servent du sac, encore attaché à la mâchoire, pour en faire des vases propres à rejeter l'eau de leurs bateaux, ou pour en contenir et garder; car cette peau ne se pénètre ni ne se corrompt par son séjour dans l'eau.

Il semble que la nature ait pourvu par une attention singulière à ce que le pélican ne fût point suffoqué quand, pour engloutir sa proie, il ouvre à l'eau sa poche tout entière; la trachée-artère, quittant alors les vertèbres du cou, se jette en devant, et, s'attachant sous cette poche, y cause un gonflement très-sensible : en même temps deux muscles du sphincter resserrent l'œsophage de manière à fermer toute entrée à l'eau. Au fond de cette même poche est cachée une langue courte qu'on a cru que l'oiseau n'en avoit point. Les narines sont aussi presque invisibles et placées à la racine du bec; le cœur est très-grand, la rate très-petite, les cœcums également petits, et bien moindres que dans l'oie, le canard et le cygne. Enfin Ardoyande assure que le pélican n'a que douze côtes, et il observe qu'une forte membrane fournie de muscles épais recouvre les bases des ailes.

Mais une observation très-intéressante est celle de M. Méry et du P. Tachard sur l'air répandu sous la peau du corps entier du pélican; on peut même dire que cette observation est un fait général qui s'est manifesté d'une manière plus évidente dans le pélican, mais qui peut se reconnoître dans

1. Voyez l'article des *Tinamous* et des *Perdrix de la Guiane,* t. VIII, p. 152.

LE PÉLICAN

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Totipalmes.
Genre Pélican. *(Cuvier)*

Pl. 166

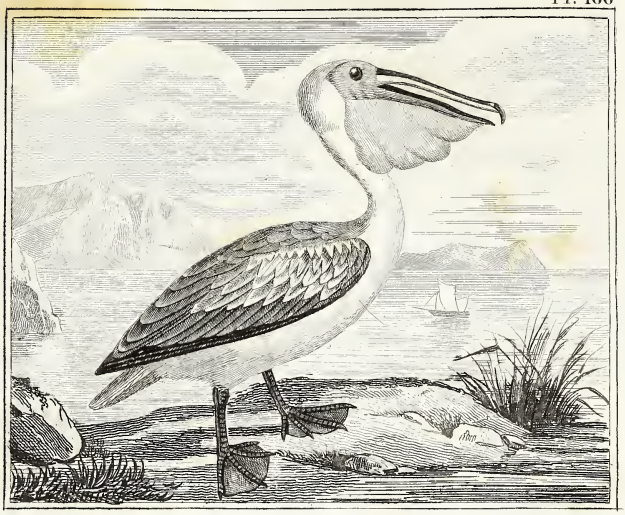

LE CORMORAN

Ordre des Palmipèdes .... *id* ... *id* ...

tous les oiseaux, et que M. Lorry, célèbre et savant médecin de Paris, a démontré par la communication de l'air jusque dans les os et les tuyaux des plumes des oiseaux. Dans le pélican l'air passe de la poitrine dans les sinus axillaires, d'où il s'insinue dans les vésicules d'une membrane cellulaire épaisse et gonflée qui recouvre les muscles et enveloppe tout le corps sous la membrane où les plumes s'implantent; ces vésicules en sont enflées au point qu'en pressant le corps de cet oiseau on voit une quantité d'air fuir de tous côtés sous les doigts. C'est dans l'expiration que l'air comprimé dans la poitrine passe dans les sinus, et de là se répand dans toutes les vésicules du tissu cellulaire; on peut même, en soufflant dans la trachée-artère, rendre sensible à l'œil cette route de l'air, et l'on conçoit dès lors combien le pélican peut augmenter par là son volume sans prendre plus de poids, et combien le vol de ce grand oiseau doit en être facilité.

Du reste, la chair du pélican n'avoit pas besoin d'être défendue chez les Juifs comme immonde, car elle se défend d'elle-même par son mauvais goût, son odeur de marécage, et sa graisse huileuse : néanmoins quelques navigateurs s'en sont accommodés.

Variétés du Pélican.

Nous avons observé dans plusieurs articles de cette Histoire naturelle qu'en général les espèces des grands oiseaux, comme celles des grands quadrupèdes, existent seules, isolées et presque sans variétés; que de plus elles paroissent être partout les mêmes, tandis que sous chaque genre ou dans chaque famille de petits animaux, et surtout dans celles des petits oiseaux, il y a une multitude de races plus ou moins proches parentes auxquelles on donne improprement le nom d'*espèces*. Ce nom *espèce*, et la notion métaphysique qu'il renferme, nous éloignent souvent de la vraie connoissance des nuances de la nature dans ses productions, beaucoup plus que les noms de *variété*, de *race*, et de *famille*. Mais cette filiation, perdue dans la confusion des branches et des rameaux parmi les petites espèces, se maintient entre les grandes; car elles admettent tout au plus quelques variétés qu'il est toujours aisé de rapporter à l'espèce première comme une branche immédiate à sa souche. L'autruche, le casoar, le coudor, le cygne, tous les oiseaux majeurs, n'ont que peu ou point de variétés dans leurs espèces : ceux qu'on peut regarder comme les seconds en ordre de grandeur ou de force, tels que la grue, la cigogne, le pélican, l'albrosat, ne présentent qu'un petit nombre de ces mêmes variétés, comme nous allons l'exposer dans celles du pélican, qui se réduisent à deux.

LE PÉLICAN BRUN.

Première variété.

Nous avons déjà remarqué que le plumage du pélican est sujet à varier, et que, suivant l'âge, il est plus ou moins blanc et teint d'un peu de couleur de rose; il semble varier aussi par d'autres circonstances, car il est quelquefois mêlé de gris et de noir. Ces différences ont été observées entre des individus qui néanmoins étoient certainement tous de la même espèce; or il y a si peu loin de ces mélanges de couleur à une teinte générale grise ou brune que M. Klein n'a pas craint de prononcer affirmativement que le pélican brun, n° 957, et le pélican blanc, n'étoient que des variétés de la même espèce. Hans Sloane, qui avoit bien observé les pélicans bruns d'Amérique, avoue aussi qu'ils lui paroissent être les mêmes que les pélicans blancs. Oviedo, parlant des *grands gosiers* à plumage cendré que l'on rencontre sur les rivières aux Antilles, remarque qu'il s'y en trouve en même temps d'un fort beau blanc, et nous sommes porté à croire que la couleur brune est la livrée des plus jeunes, car l'on a observé que ces pélicans bruns étoient généralement plus petits que les blancs. Ceux qu'on a vus près de la baie d'Hudson étoient aussi plus petits et de couleur cendrée : ainsi leur blanc ne vient pas de l'influence du climat froid. La même variété de couleur s'observe dans les climats chauds de l'ancien continent. M. Sonnerat, après avoir décrit deux pélicans des Philippines, l'un brun, l'autre couleur de rose, soupçonne comme nous que c'est le même oiseau plus ou moins âgé; et ce qui confirme notre opinion, c'est que M. Brisson nous a donné un pélican des Philippines qui semble faire la nuance entre les deux, et qui n'est plus entièrement gris ou brun, mais qui a encore les ailes et une partie du dos de cette couleur, et le reste blanc.

LE PÉLICAN A BEC DENTELÉ.

Seconde variété.

Si la dentelure du bec de ce Pélican du Mexique est naturelle et régulière comme celle du bec du harle et de quelques autres oiseaux, ce caractère particulier suffiroit

pour en faire une espèce différente de la première, quoique M. Bris on ne la donne que comme variété, mais si cette dentelure n'est formée que par la rupture accidentelle de la tranche mince des bords du bec, comme nous l'avons remarqué sur le bec de certains calaos, cette différence accidentelle, loin de faire un caractère constant et naturel, ne mérite pas même d'être admise comme va riété: et nous sommes d autant plus porté le présumer, qu'on trouve, selon Hernan des, dans les mêmes lieux le pélican ord naire et ce pélican à bec dentelé.

LE CORMORAN.

Le nom *cormoran* se prononçoit ci-devant *cormaran*, *cormarin*, et vient de *corbeau marin* ou *corbeau de mer*. Les Grecs appeloient ce même oiseau *corbeau chauve* [1]; cependant il n'a rien de commun avec le corbeau que son plumage noir, qui même diffère de celui du corbeau en ce qu'il est duveté et d'un noir moins profond.

Le cormoran, nº 927, est un assez grand oiseau à pieds palmés, aussi bon plongeur que nageur, et grand destructeur de poisson. Il est à peu près de la grandeur de l'oie, mais d'une taille moins fournie, plutôt mince qu'épaisse, et allongée par une grande queue plus étalée que ne l'est communément celle des oiseaux d'eau : cette queue est composée de quatorze plumes roides comme celles de la queue du pic; elles sont, ainsi que tout le plumage, d'un noir lustré de vert. Le manteau est ondé de festons noirs sur un fond brun; mais ces nuances varient dans différens individus; car M. Salerne dit que la couleur du plumage est quelquefois d'un noir verdâtre. Tous ont deux taches blanches au côté extérieur des jambes, avec une gorgerette blanche qui ceint le haut du cou en mentonnieré, et il y a des brins blancs, pareils à des soies, hérissés sur le haut du cou et le dessus de la tête, dont le devant et les côtés sont chauves. Une peau également nue garnit le dessous du bec, qui est droit jusqu'à la pointe, où il se recourbe fortement en un croc très-aigu.

Cet oiseau est du petit nombre de ceux qui ont les quatre doigts assujettis et liés ensemble par une membrane d'une seule pièce, et dont le pied, muni de cette large rame, sembleroit indiquer qu'il est très-grand nageur : cependant il reste moins dans l'eau que plusieurs autres oiseaux aquatiques do la palme n'est ni aussi continue ni aus élargie que la sienne; il prend fréquemme son essor, et se perche sur les arbres. Ari tote lui attribue cette habitude, exclusiv ment à tous les autres oiseaux palmipèdes néanmoins il l'a commune avec le pélica le fou, la frégate, l'anhinga, et l'oiseau tropique; et ce qu'il y a de singulier, c'e que ces oiseaux forment avec lui le pe nombre des espèces aquatiques qui ont quatre doigts entièrement engagés par d membranes continues. C'est cette conformi qui a donné lieu aux ornithologistes mode nes de rassembler ces cinq ou six oiseau en une seule famille, et de les désigner commun sous le nom générique de *pélican* Mais ce n'est que dans une généralité sc lastique, et en forçant l'analogie, que l'o peut, sur le rapport unique de la similitu d'une seule partie, appliquer le même no à des espèces qui diffèrent autant entre ell que celle de l'oiseau du tropique, par exem ple, et celle du véritable pélican.

Le cormoran est d'une telle adresse à p cher, et d'une si grande voracité que, quan il se jette sur un étang, il y fait seul pl de dégât qu'une troupe entière d'autres o seaux pêcheurs. Heureusement il se tie presque toujours au bord de la mer, et est rare de le trouver dans les contrées q en sont éloignées. Comme il peut rester lon temps plongé et qu'il nage sous l'eau av la rapidité d'un trait, sa proie ne lui échap guère, et il revient presque toujours s l'eau avec un poisson en travers de son be Pour l'avaler il fait un singulier manége; jette en l'air son poisson, et il a l'adres de le recevoir la tête la première, de manié que les nageoires se couchent au passage gosier, tandis que la peau membraneuse q

1. *Phalacrocorax*, à la lettre, *corbeau chauve*. Dans Aristote on lit simplement *corax;* mais c'est d'un oiseau d'eau qu'il s'agit; et aux caractères que le philosophe lui donne on reconnoît clairement le cormoran.

2. Klein, Linnée, ont formé cette famille; le c moran y figure sous le nom de *pelecanus carbo*, frégate sous celui de *pelecanus aquilus*, etc.

ırnit le dessous du bec prête et s'étend tant qu'il est nécessaire pour admettre et isser passer le corps entier du poisson, qui uvent est fort gros en comparaison du cou l'oiseau.

Dans quelques pays, comme à la Chine, autrefois en Angleterre, on a su mettre profit le talent du cormoran pour la pêche, en faire pour ainsi dire un pêcheur domestique, en lui bouclant d'un anneau le s du cou pour l'empêcher d'avaler sa oie, et l'accoutumant à revenir à son maî- e en rapportant le poisson qu'il porte dans bec. On voit sur les rivières de la Chine s cormorans ainsi bouclés, perchés su l'aut des bateaux, s'élancer et plonger au gnal qu'on donne en frappant sur l'eau un up de rame, et revenir bientôt en rapıtant leur proie, qu'on leur ôte du bec. t exercice se continue jusqu'à ce que le aître, content de la pêche de son oiseau, i délie le cou et lui permette d'aller pêer pour son propre compte.

La faim seule donne de l'activité au corıran; il devient paresseux et lourd dès 'il est rassasié, aussi prend-il beaucoup graisse; et quoiqu'il ait une odeur trèsrte et que sa chair soit de mauvais goût, e n'est pas toujours dédaignée par les maots, pour qui le rafraîchissement le plus nple ou le plus grossier est souvent plus licieux que les mets les plus fins ne le nt pour notre délicatesse.

Du moins les navigateurs peuvent trouver mauvais gibier sur toutes les mers; car a rencontré le cormoran dans les parages plus éloignés, aux Philippines, à la Noulle-Hollande, et jusqu'à la Nouvelle-Zéde. Il y a dans la baie de Saldana une nommée l'*île des Cormorans*, parce qu'elle pour ainsi dire couverte de ces oiseaux. ne sont pas moins communs dans d'auıs endroits du cap de Bonne-Espérance. On en voit quelquefois, dit M. le vicomte Querhoent, des volées de plus de trois nts dans la rade du Cap. Ils sont peu crains, ce qui vient sans doute de ce qu'on leur t peu la guerre. Ils sont naturellement resseux; j'en ai vu rester plus de six hens de suite sur les bouées de nos ancres. Ils t le bec garni en dessous d'une peau d'une lle couleur orangée, qui s'étend sous la rge de quelques lignes, et s'enfle à voté: l'iris est d'un beau vert clair, la pulle noire, le tour des paupières bordé me peau violette, la queue conformée mme celle du pic, ayant quatorze pennes res et aiguës. Les vieux sont entièrement irs; mais les jeunes de l'année sont tout gris, et n'ont point la peau orangée sous le bec. Ils étoient tous très-gras. »

Les cormorans sont aussi en très-grand nombre au Sénégal, au rapport de M. Adanson. Nous croyons également les reconnoître dans les *plutons* de l'île Maurice du voyageur Leguat; et ce qu'il y a d'assez singulier dans leur nature, c'est qu'ils supportent également les chaleurs de ce climat et les frimas de la Sibérie : il paroît néanmoins que les rudes hivers de ces régions froides les obligent à quelques migrations; car on observe que ceux qui habitent en été les lacs des environs de Selinginskoi, où on leur donne le nom de *baëlans*, s'en vont en automne au lac de Baïcal pour y passer l'hiver. Il en doit être de même des *ourites* ou cormorans de Kamtschatka, bien décrits par M. Krascheninicoff, et reconnoissables dans le récit fabuleux des Kamtschadales, qui disent que ces oiseaux ont échangé leur langue avec les chèvres sauvages contre les touffes de soie blanche qu'ils ont au cou et aux cuisses, quoiqu'il soit faux que ces oiseaux n'aient point de langue, et qu'ils crient soir et matin, dit Steller, d'une voix semblable au son d'une petite trompette enrouée.

Ces cormorans de Kamtschatka passent la nuit rassemblés par troupes sur les saillies des rochers escarpés, d'où ils tombent souvent à terre pendant leur sommeil, et deviennent alors la proie des renards, qui sont toujours à l'affût. Les Kamtschadales vont pendant le jour dénicher leurs œufs, au risque de tomber dans les précipices ou dans la mer; et pour prendre les oiseaux mêmes ils ne font qu'attacher un nœud coulant au bout d'une perche; le cormoran, lourd et indolent, une fois gîté, ne bouge pas, et ne fait que tourner la tête à droite et à gauche pour éviter le lacet qu'on lui présente, et qu'on finit par lui passer au cou.

Le cormoran a la tête sensiblement aplatie, comme presque tous les oiseaux plongeurs; les yeux sont placés très en avant et près des angles du bec, dont la substance est dure, luisante comme de la corne; les pieds sont noirs, courts, et très-forts; le tarse est fort large et aplati latéralement; l'ongle du milieu est intérieurement dentelé en forme de scie, comme celui du héron; les bras des ailes sont assez longs, mais garnis de pennes courtes, ce qui fait qu'il vole pesamment, comme l'observe Schwenckfeld; mais ce naturaliste est le seul qui dise avoir remarqué un osselet particulier, lequel, prenant naissance derrière le crâne, descend, dit-il, en lame mince pour s'implanter dans les muscles du cou.

LE PETIT CORMORAN OU LE NIGAUD.

La pesanteur ou plutôt la paresse naturelle à tous les cormorans est encore plus grande et plus lourde dans ce petit cormoran, puisqu'elle lui a fait donner par tous les voyageurs le surnom de *shagg*, *niais* ou *nigaud*. Cette petite espèce de cormoran n'est pas moins répandue que la première. Elle se trouve surtout dans les îles et les extrémités des continens austraux; MM. Cook et Forster l'ont trouvée établie à l'île de Géorgie. Cette dernière terre, inhabitée, presque inaccessible à l'homme, est peuplée de ces petits cormorans, qui en partagent le domaine avec les pinguins, et se cantonnent dans les touffes de ce gramen grossier qui est presque le seul produit de la végétation dans cette froide terre, ainsi que dans celle des États, où l'on trouve de même ces oiseaux en grande quantité. Une île, qui dans le détroit de Magellan en parut toute peuplée, reçut de M. Cook le nom d'*île Shagg*, ou *île des Nigauds*. C'est là, c'est à ces extrémités du globe, que la nature engourdie par le froid laisse encore subsister cinq ou six espèces d'animaux, volatiles ou amphibies, derniers habitans de ces terres envahies par le refroidissement; ils y vivent dans un calme apathique qu'on peut regarder comme le prélude du silence éternel qui bientôt doit régner dans ces lieux. « On est étonné, dit M. Cook, de la paix qui est établie dans cette terre : les animaux qui l'habitent paroissent avoir formé une ligue pour ne pas troubler leur tranquillité mutuelle; les lions de mer occupent la plus grande partie de la côte, les ours marins habitent l'intérieur de l'île, et les nigauds les rochers les plus élevés; les pinguins s'établissent où il leur est plus aisé de communiquer avec la mer, et les autres oiseaux choisissent des lieux plus retirés. Nous avons vu tous ces animaux se mêler et marcher ensemble comme un troupeau domestique, ou comme des volailles dans une basse-cour, sans jamais essayer de se faire du mal. »

Dans ces terres à demi glacées, entièrement dénuées d'arbres, les nigauds nichent sur les flancs escarpés ou les saillies des rochers avancés sur la mer. Dans quelques cantons on trouve leurs nids sur les petits mondrains où croissent des glaïeuls, ou sur les touffes élevées de ce grand gramen dont nous venons de parler. Ils y sont cantonnés et rassemblés par milliers. Le bruit d coup de fusil ne les disperse pas; ils ne f que s'élever à quelques pieds de hauteur, ils retombent ensuite sur leurs nids. Ce chasse n'exige pas même l'arme à feu; on peut les tuer à coups de perches et bâtons, sans que l'aspect de leurs com gnons gisans et morts auprès d'eux les émeu assez pour les faire fuir et se soustraire même sort. Au reste, leur chair, celle jeunes surtout, est assez bonne à manger.

Ces oiseaux ne vont pas loin en mer, rarement perdent de vue la terre; ils so comme les pinguins, revêtus d'une plu très-fournie et très-propre à les défendre froid rigoureux et continu des régions ciales qu'ils habitent. M. Forster paroît mettre plusieurs espèces ou variétés d celle de cet oiseau; mais comme il ne s' plique pas nettement sur leur diversité, qu'il ne suffit pas sans doute de la différe maniere de nicher sur des mondrains dans des crevasses de rocher pour différ cier des espèces, nous ne décrirons ici le seul petit cormoran ou nigaud que n connoissons dans nos contrées.

On en voit en assez grand nombre sur côte de Cornouailles en Angleterre, et d la mer d'Irlande, surtout à l'île de Man s'en trouve aussi sur les côtes de la Prus et en Hollande près de Sevenhuis, où ils chent sur les grands arbres. Willughby qu'ils nagent le corps plongé et la tête se hors de l'eau, et que, aussi agiles, au prestes dans cet élément qu'ils sont lou sur la terre, ils évitent le coup de fusil e enfonçant la tête à l'instant qu'ils voient feu. Du reste ce petit cormoran a les mêm habitudes naturelles que le grand, auque ressemble en général par la figure et les c leurs; les différences consistent en ce q a le corps et les membres plus petits et p minces, que son plumage est brun sous corps, que sa gorge n'est pas nue, et q n'y a que douze pennes à la queue.

Quelques ornithologistes ont donné à petit cormoran le nom de *geai à pieds p més;* mais c'est avec aussi peu de raison le vulgaire en a eu d'appeler le grand c moran *corbeau d'eau*. Ces geais à pieds p més que le capitaine Wallis a rencont dans la mer Pacifique sont apparemment l'espèce de notre petit cormoran, et nous

rapporterons également les *jolis cormorans* que M. Cook a vus niches par grosses troupes dans de petits creux que ces oiseaux semboient avoir agrandis eux-mêmes contre la roche feuilletée dont les coupes escarpées bordent la Nouvelle-Zélande.

L'organisation intérieure de cet oiseau offre plusieurs singularités que nous rapporterons ici d'après les observations de MM. de l'Académie des Sciences. Un anneau osseux embrasse la trachée-artère au dessus de la bifurcation; le pylore n'est point percé au bas de l'estomac, comme à l'ordinaire, mais ouvert dans le milieu du ventricule, en laissant la moitié d'en bas pendante au dessous comme un sac; et cette partie inférieure est fort charnue et assez forte de muscles pour faire remonter par sa contraction les alimens jusqu'à l'orifice du pylore; l'œsophage soufflé s'enfle jusqu'à paroître faire continuité avec le ventricule, qui sans cela en est séparé par un étranglement; les intestins sont renfermés dans un épiploon bourni de beaucoup de graisse de la consistance du suif. Ce fait est une exception à ce que dit Pline qu'en général les animaux ovipares n'ont pas d'épiploon. La figure des reins est aussi particulière; ils ne sont point séparés en trois lobes, comme dans les autres oiseaux, mais dentelés en crête de coq sur leur portion convexe, et séparés du reste du bas-ventre par une membrane qui les recouvre. La cornée de l'œil est d'un rouge vif, et le cristallin approche de la forme sphérique, comme dans les poissons. La base du bec est garnie d'une peau rouge qui entoure aussi l'œil; l'ouverture des narines n'est qu'une fente si petite qu'elle a échappé aux observateurs, qui ont dit que les cormorans, grands et petits, n'avoient point de narines. Le plus grand doigt dans les deux espèces est l'extérieur, et ce doigt est composé de cinq phalanges, le suivant de quatre, le troisième de trois, et le dernier, qui est le plus court, de deux phalanges seulement. Les pieds sont d'un noir luisant et armés d'ongles pointus [1]. Sous les plumes est un duvet très-fin et aussi épais que celui du cygne. De petites plumes soyeuses et serrées comme du velours couvrent la tête, d'où M. Perrault infère que le cormoran n'est point le corbeau chauve (*phalacrocorax*) des anciens; mais il auroit dû modifier son assertion, ayant lui-même observé précédemment qu'il se trouve au bord de la mer un grand cormoran différent du petit cormoran qu'il décrit; et ce grand cormoran, qui a la tête chauve, est, comme nous l'avons vu, le véritable *phalacrocorax* des anciens.

1. M. Perrault réfute sérieusement la fable de Gesner qui dit qu'il y a une espèce de cormoran qui a un pied membraneux avec lequel il nage, et l'autre dont les doigts sont nus et avec lequel il saisit sa proie.

LES HIRONDELLES DE MER.

Dans le grand nombre des noms transportés, pour la plupart sans raison, des animaux de terre à ceux de mer, il s'en trouve quelques-uns d'assez heureusement appliqués, comme celui d'*hirondelle* qu'on a donné à une petite famille d'oiseaux pêcheurs qui ressemblent à nos hirondelles par leurs longues ailes et leur queue fourchue, et qui, par leur vol constant à la surface des eaux, représentent assez bien sur la plaine liquide les allures des hirondelles de terre dans nos campagnes et autour de nos habitations : non moins agiles et aussi vagabondes, les hirondelles de mer rasent les eaux d'une aile rapide, et enlèvent en volant les petits poissons qui sont à la surface de l'eau, comme nos hirondelles y saisissent les insectes. Ces rapports de forme et d'habitudes naturelles leur ont fait donner, avec quelque fondement, le nom d'*hirondelle*, malgré les différences essentielles de la forme du bec et de la conformation des pieds, qui, dans les hirondelles de mer, sont garnis de petites membranes retirées entre les doigts, et ne leur servent pas pour nager [1]; car il semble que la nature n'ait confié ces oiseaux qu'à la puissance de leurs ailes, qui sont extrêmement longues et échancrées, comme celles de nos hirondelles. Ils en font le même usage pour planer, cingler, plonger dans l'air, en élevant, rabaissant, coupant, croisant leurs vols de mille et mille manières, suivant que le caprice, la gaieté, ou l'aspect

1. D'où vient qu'Aldrovande, en regardant les hirondelles de mer comme de petits goélands, les distingue par le nom de *goélands à pieds fendus*.

de la proie fugitive, dirigent leurs mouvemens [1] : ils ne la saisissent qu'au vol, ou en se posant un instant sur l'eau sans la poursuivre à la nage; car ils n'aiment point à nager, quoique leurs pieds à demi membraneux puissent leur donner cette facilité. Ils résident ordinairement sur les rivages de la mer, et fréquentent aussi les lacs et les grandes rivières. Ces hirondelles de mer jettent en volant de grands cris aigus et perçans comme les martinets, surtout lorsque par un temps calme elles s'élèvent en l'air à une grande hauteur, ou quand elles s'attroupent en été pour faire de grandes courses, mais en particulier dans le temps des nichées, car elles sont alors plus inquiètes et plus clameuses que jamais : elles répètent et redoublent incessamment leurs mouvemens et leurs cris; et comme elles sont toujours en très-grand nombre, l'on ne peut, sans en être assourdi, approcher de la plage où elles ont déposé leurs œufs ou rassemblé leurs petits [2]. Elles arrivent par troupes sur nos côtes de l'Océan au commencement de mai [3]; la plupart y demeurent et n'en quittent pas les bords; d'autres voyagent plus loin, et vont chercher les lacs, les grands étangs [4], en suivant les rivières; partout elles vivent de petite pêche, et même quelques-unes gobent en l'air des insectes volans. Le bruit des armes à feu ne les effraie pas : ce signal de danger, loin de les écarter, semble les attirer; car à l'instant où le chasseur en abat une dans la troupe, les autres se précipitent en foule alentour de leur compagne blessée, et tombent avec elle jusqu'à fleur d'eau. On remarque de même que nos hirondelles de terre arrivent quelquefois au coup de fusil, ou du moins qu'elles n'en sont pas assez émues pour s'éloigner beaucoup. Cette habitude ne viendroit-elle pas d'une confiance aveugle? Ces oiseaux, emportés sans cesse par un vol rapide, sont moins instruits que ceux qui sont tapis dans les sillons ou perchés sur les arbres; ils n'ont pas appris comme eux à nous observer, nous reconnoître, et fuir leurs plus dangereux ennemis.

Au reste, les pieds de l'hirondelle de mer ne diffèrent de ceux de l'hirondelle de terre qu'en ce qu'ils sont à demi palmés; car ils sont de même très-courts, très-petits, et presque inutiles pour la marche. Les ongles pointus qui arment les doigts ne paroissent pas plus nécessaires à l'hirondelle de mer qu'à celle de terre, puisque toutes deux saisissent également leur proie avec le bec : celui des hirondelles de mer est droit, effilé en pointe, lisse, sans dentelures, et aplati par les côtés. Les ailes sont si longues que l'oiseau en repos paroît en être embarrassé, et que dans l'air il semble être tout aile; mais si cette grande puissance de vol fait de l'hirondelle de mer un oiseau aérien, elle se présente comme un oiseau d'eau par ses autres attributs; car, indépendamment de la membrane échancrée entre les doigts, elle a, comme presque tous les oiseaux aquatiques, une petite portion de la jambe dénuée de plumes, et le corps revêtu d'un duvet fourni et très-serré.

Cette famille des hirondelles de mer est composée de plusieurs espèces, dont la plupart ont franchi les océans et peuplé leurs rivages. On les trouve depuis les mers, les lacs [5] et les rivières du Nord, jusque dans les vastes plages de l'Océan austral; et on les rencontre dans presque toutes les régions intermédiaires. Nous allons en donner les preuves, en faisant la description de leurs différentes espèces, et nous commencerons par celles qui fréquentent nos côtes.

1. « Les marins donnent à tous ces oiseaux légers qu'on trouve au large le nom de *croiseurs* lorsqu'ils sont grands, et de *goëlettes* lorsqu'ils sont petits. » Remarques faites par le M. le vicomte de Querhoent; et par les notices jointes aux remarques de cet excellent observateur nous reconnoissons en effet dans ces *croiseurs* et ces *goëlettes* des hirondelles de mer.

2. C'est d'elles et de leurs cris importuns que Turner dérive le proverbe fait pour le vain babil des parleurs impitoyables, *larus parturit*.

3. Observation faite sur celles de Picardie par M. Baillon.

4. Comme celui de Lindre, près de Dieuze en Lorraine, qui, en embrassant ses détours et ses golfes, a sept lieues de circuit.

5. Le nom même de *taern*, *stern*, donné par les Septentrionaux à ces hirondelles, signifie *lac*.

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Longipennes
Genre Hirondelle de mer. *(Cuvier)*

Pl 167

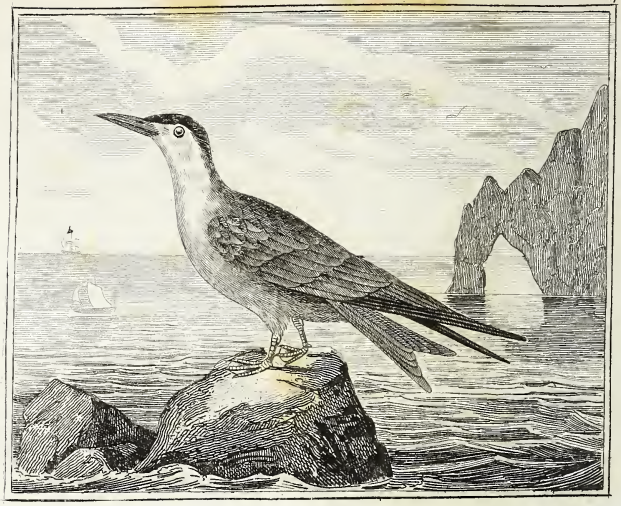

L'OISEAU DU TROPIQUE.

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Totipalmes.
Genre Paille-en-queue. *(Cuvier)*

LE PIERRE-GARIN,

OU LA GRANDE HIRONDELLE DE MER DE NOS COTES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous plaçons ici, comme première espèce, a plus grande des hirondelles de mer qui ze oient sur nos côtes, n° 987 : elle a près le treize pouces du bout du bec aux ongles, près de seize jusqu'au bout de la queue, t presque deux pieds d'envergure. Sa taille ine et mince, le joli gris de son manteau, e beau blanc de tout le devant du corps, vec une calotte noire sur la tête, et le bec t les pieds rouges, en font un bel oiseau.

Au retour du printemps ces hirondelles, ui arrivent en grandes troupes sur nos côes maritimes, se séparent en bandes, dont uelques-unes pénètrent dans l'intérieur de os provinces comme dans l'Orléanois [2], n Lorraine, en Alsace [3], et peut-être plus oin, en suivant les rivières et s'arrêtant sur s lacs et sur les étangs; mais le gros de espèce reste sur les côtes et se porte au oin sur les mers. M. Ray a observé que on a coutume d'en trouver quantité à cinuante lieues au large des côtes les plus ocdentales de l'Angleterre, et qu'au delà de tte distance on ne laisse pas d'en renconer encore dans toute la traversée jusqu'à ladère; qu'enfin cette grande multitude aroît se rassembler pour nicher aux Salvaes, petites îles désertes peu distantes des anaries.

Sur nos côtes de Picardie ces hirondelles e mer s'appellent *pierre-garins*. Ce sont, it M. Baillon, des oiseaux aussi vifs que gers, des pêcheurs hardis et adroits; ils précipitent dans la mer sur le poisson rils guettent, et, après avoir plongé, se lèvent, et souvent remontent en un inant à la même hauteur où ils étoient en air. Ils digèrent le poisson presque aussi omptement qu'ils le prennent; car il se nd en peu de temps dans leur estomac : partie qui touche le fond du sac se dissout première, et l'on a observé ce même eft dans les hérons et dans les mouettes; ais en tout la force digestive est si grande dans ces hirondelles de mer qu'elles peuvent aisément prendre un second repas une heure ou deux après le premier. Elles se battent fréquemment en se disputant leur proie, et avalent des poissons plus gros que le pouce et dont la queue leur sort par le bec. Celles que l'on prend et qu'on nourrit quelquefois dans les jardins 4 ne refusent pas de manger de la chair, mais il ne paroît pas qu'elles y touchent dans l'état de liberté.

Ces oiseaux s'apparient dès leur arrivée dans les premiers jours de mai. Chaque femelle dépose dans un petit creux, sur le sable nu, deux ou trois œufs fort gros, eu égard à sa taille; le canton de sable qu'elles choisissent pour cela est toujours à l'abri du vent du nord et au dessous de quelques petites dunes. Si l'on approche de leurs nichées, les père et mère se précipitent du haut de l'air, et arrivent à l'homme en jetant de grands cris redoublés d'inquiétude et de colère.

Leurs œufs ne sont pas tous de la même couleur; les uns sont fort bruns, d'autres sont gris, et d'autres presque verdâtres : apparemment ces derniers sont ceux des jeunes couples; car ils sont un peu plus petits, et l'on sait que, dans tous les oiseaux dont les œufs sont teints, ceux des vieux ont les couleurs plus foncées, et sont un peu plus gros et moins pointus que ceux des jeunes, et surtout dans les premières pontes. La femelle, dans cette espèce, ne couve que la nuit, et pendant le jour quand il pleut; elle abandonne ses œufs à la chaleur du soleil dans tous les autres temps. « Lorsque le printemps est beau, n'écrit M. Baillon, et surtout quand les nichées ont commencé par un temps chaud, les trois œufs qui composent ordinairement la ponte des pierre-garins éclosent en trois jours consécutivement : le premier pondu devance d'un jour le se-

1. C'est proprement cette espèce dont le nom en édois est *taerna*.

2. M. Salerne dit qu'en Sologne on l'appelle *petit ard*.

3. Sur le Rhin, vers Strasbourg, on lui donne le m de *speurer*, suivant Gesner.

4. « J'en ai eu plusieurs dans mon jardin, où je n'ai pu les garder long-temps, à cause de l'importunité de leurs cris continuels même pendant la nuit. Ces oiseaux captifs perdent d'ailleurs presque toute leur gaieté : faits pour s'ébattre en l'air, ils sont gênés à terre; leurs pieds courts s'embarrassent dans tout ce qu'ils rencontrent. » (Extrait d'un *Mémoire de M. Baillon sur les pierres-garins*, d'où nous tirons les détails de l'histoire de ces oiseaux.)

cond, qui de même devance le troisième, parce que le développement du germe qui ne date dans celui-ci que de l'instant de l'incubation commencée, a été hâté dans les deux autres par la chaleur du soleil qu'ils ont éprouvée sur le sable. Si le temps a été pluvieux ou seulement nébuleux lors de la ponte, cet effet n'arrive pas, et les œufs éclosent ensemble. La même remarque a été faite sur les œufs des alouettes et des pies de mer, et l'on peut croire qu'il en est encore de même pour tous les oiseaux qui pondent sur le sable nu des rivages.

« Les petits pierre-garins éclosent couverts d'un duvet épais gris blanc, et semé de quelques taches noires sur la tête et le dos; ils se traînent et quittent le nid dès qu'ils sont nés; le père et la mère leur apportent de petits lambeaux de poisson, particulièrement du foie et des ouies. La mère venant le soir couver l'œuf non éclos, les nouveau-nés se mettent sous ses ailes. Ces soins maternels ne durent que peu de jours; les petits se réunissent pendant la nuit, et se serrent les uns contre les autres. Les père et mère ne sont pas long-temps non plus à leur donner à manger dans le bec; mais, sans descendre chaque fois jusqu'à terre, ils laissent tomber et font pour ainsi dire pleuvo sur eux la nourriture; les jeunes, déjà v races, s'entrebattent et se la disputent ent eux en jetant des cris. Cependant leurs p rens ne cessent pas de veiller sur eux haut de l'air : un cri qu'ils jettent en pl nant donne l'alarme, et à l'instant les p tits demeurent immobiles, tapis sur le s ble; ils seroient alors difficiles à découvri si les cris mêmes de la mère n'aidoient à l faire trouver. Ils ne fuient pas, et on les r masse à la main comme des pierres.

« Ils ne volent que plus de six semain après qu'ils sont éclos, parce qu'il faut to ce temps à leurs longues ailes pour croîtr semblables en cela aux hirondelles de ter qui restent plus long-temps dans le nid q tous les autres oiseaux de même grandeu et en sortent mieux emplumées. Les premi res plumes qui poussent à ces jeunes pierr garins sont d'un gris blanc, sur la tête, dos et les ailes; les vraies couleurs ne vie nent qu'à la mue : mais jeunes et vieux o tous le même plumage à leur retour au pri temps. La saison du départ de nos côtes Picardie est vers la mi-août, et j'ai rema qué l'année dernière 1779 qu'il s'étoit f par un vent de nord-est. »

LA PETITE HIRONDELLE DE MER.

SECONDE ESPÈCE.

Cette petite hirondelle de mer, n° 996, ressemble si bien à la précédente pour les couleurs qu'on ne la distingueroit pas sans une différence de taille considérable et constante entre ces deux races ou espèces, celle-ci n'étant pas plus grosse qu'une alouette; mais elle est aussi criarde, aussi vagabonde que la grande; cependant elle ne refuse pas de vivre en captivité lorsqu'elle se trouve prise à l'embûche que, dès le temps de Belon, les pêcheurs lui dressoie sur l'eau, en faisant flotter une croix de b au milieu de laquelle ils attachoient un tit poisson pour amorce, avec des glua fichés aux quatre coins entre lesquels l' seau, tombant sur sa proie, empêtre ses les. Ces petites hirondelles de mer fréque tent, ainsi que les grandes, les côtes de mers, les lacs, et les rivières, et elles partent de même aux approches de l'hiv

LA GUIFETTE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous adoptons pour désigner cette espèce d'hirondelle de mer, n° 924, le nom de *guifette* qu'elle porte sur nos côtes de Picardie. Son plumage, blanc sous le corps, est assez agréablement varié de noir derrière tête, de brun nué de roussâtre sur le d et d'un joli gris frangé de blanchâtre sur ailes. Elle est de taille moyenne entre

deux précédentes ; mais elle en diffère en plusieurs choses pour les mœurs. M. Baillon, qui en parle par comparaison avec la grande espèce appelée *pierre-garin*, dit qu'elle se trouve également sur les côtes de Picardie, mais qu'elles diffèrent par plusieurs caractères. 1° Les guiffettes ne vont pas, comme les pierre-garins, chercher habituellement leur nourriture à la mer ; elles ne sont pas piscivores, mais plutôt insectivores, se nourrissant autant de mouches et autres insectes volans qu'elles saisissent en l'air que de ceux qu'elles vont prendre dans l'eau ; 2° elles sont peu clameuses, et n'importunent pas, comme les pierre-garins, par leurs cris continuels ; 3° elles ne pondent pas sur le sable nu, mais choisissent dans les marais une touffe d'herbe ou de mousse sur quelque motte isolée au milieu de l'eau ou sur ses bords ; elles y apportent quelques brins d'herbes sèches et y déposent leurs œufs, qui sont ordinairement au nombre de trois ; 4° elles couvent constamment leurs œufs pendant dix-sept jours, et ils éclosent tous le même jour.

Les petits ne peuvent voler qu'au bout d'un mois, et cependant ils partent avec leurs père et mère d'assez bonne heure, et souvent avant les pierre-garins ; on en voit voler le long de la Seine et de la Loire dans le temps de leur passage. Au reste, les guifettes ont les allures du vol toutes semblables à celles des pierre-garins ou grandes hirondelles de mer ; elles sont de même continuellement en l'air ; elles volent le plus souvent en rasant l'eau ou les herbes, et s'élèvent aussi fort haut et très-rapidement.

LA GUIFETTE NOIRE, OU L'ÉPOUVANTAIL.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 333, a tant de rapport avec le précédent qu'on l'appelle *guifette noire* en Picardie. Le nom d'*épouvantail* qu'on lui donne ailleurs vient apparemment de la teinte obscure de cendré très-foncé qui lui noircit la tête, le cou et le corps ; ses ailes seules sont du joli gris qui fait la livrée commune des hirondelles de mer. Sa grandeur est à peu près la même que celle de la guifette commune ; son bec est noir, et ses pieds sont d'un rouge obscur. On distingue le mâle à une tâche blanche placée sous la gorge.

Ces oiseaux n'ont rien de lugubre que le plumage ; car ils sont très-gais, volent sans cesse, et font, comme les autres hirondelles de mer, mille tours et retours dans les airs. Ils nichent, comme les autres guifettes, sur les roseaux dans les marais, et font trois ou quatre œufs d'un vert sale, avec des taches noirâtres qui forment une zone vers le milieu. Ils chassent de même aux insectes ailés, et leur ressemblent encore par toutes les allures [1].

1. Observations communiquées par M. Baillon de Montreuil-sur-Mer.

LE GACHET.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Un beau noir couvre la tête, la gorge, le cou, et le haut de la poitrine de cette hirondelle de mer, en manière de chaperon ou de domino ; son dos est gris, son ventre est blanc : elle est un peu plus grande que les guifettes. L'espèce n'en paroît pas fort commune sur nos côtes ; mais elle se retrouve sur celles de l'Amérique, où le P. Feuillée l'a décrite, et où il a observé que ces oiseaux pondent sur la roche nue deux œufs très-gros pour la taille, et marbrés de taches d'un pourpre sombre sur un fond blanchâtre. Au reste, l'individu observé par ce voyageur étoit plus grand que celui qu'a décrit M. Brisson, qui néanmoins les rapporte tous deux à la même espèce, à laquelle, sans en dire la raison, il a imposé le nom de *gachet*.

L'HIRONDELLE DE MER DES PHILIPPINES.

SIXIÈME ESPÈCE.

Cette hirondelle de mer, trouvée à l'île Panay, l'une des Philippines, par M. Sonnerat, est indiquée dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*. Sa grandeur est égale à celle de notre pierre-garin, et peut-être est-elle de la même espece modifiée par l'influence du climat; car elle a, comme le pierre-garin, tout le devant du corps blanc, le dessus de la tête tâcheté de noir, et n'en diffère que par les ailes et la queue, qui sont grisâtres en dessous et d'un brun de terre d'ombre au dessus; le bec et les pieds sont noirs.

L'HIRONDELLE DE MER A GRANDE ENVERGURE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Quoique ce caractère d'une grande envergure semble appartenir à toutes les hirondelles de mer, il peut néanmoins s'appliquer spécialement à celle-ci, qui, sans être plus grande de corps que notre hirondelle de mer commune, a deux pieds neuf pouces d'envergure. Elle a sur le front un petit croissant blanc, avec le dessus de la tête et de la queue d'un beau noir, et tout le dessous du corps blanc; le bec et les pieds noirs. Nous devons à M. le vicomte de Querhoent la connoissance de cette espèce, qu'il a trouvée à l'île de l'Ascension, et sur laquelle il nous a communiqué la notice suivante.

« Il est inconcevable combien il y a de ces hirondelles à l'Ascension, l'air en est quelquefois obscurci, et j'ai vu de petites plaines qu'elles couvroient entierement. Elles sont très piaillardes, et jettent continuellement des cris aigus et aigres exactement semblables à ceux de la fresaie. Elles ne sont pas craintives; elles voloient au dessus de moi presque à me toucher; celles qui étoient sur leurs nids ne s'envoloient point quand je les approchois, mais me donnoient de grands coups de bec quand je voulois les prendre. Sur plus de six cents nids de ces oiseaux je n'en ai vu que trois où il y eût deux petits ou deux œufs, tous les autres n'en avoient qu'un : ils les font à plate terre, auprès de quelque tas de pierres, et tous les uns auprès des autres. Dans une partie de l'île où une troupe s'étoit établie, je trouvai dans tous les nids le petit déjà grand, et pas un seul œuf; le lendemain je rencontrai un autre établissement où il n'y avoit dans chaque nid qu'un œuf qui commençoit à être couvé, et pas un petit. Cet œuf, dont la grosseur me surprit, est jaunâtre, avec des taches brunes, et d'autres taches d'un violet pâle plus multipliées au gros bout. Sans doute ces oiseaux font plusieurs pontes par an. Les petits, dans leur premier âge, sont couverts d'un duvet gris blanc. Quand on veut les prendre dans le nid, ils dégorgent aussitôt le poisson qu'ils ont dans l'estomac. »

LA GRANDE HIRONDELLE DE MER DE CAYENNE.

HUITIÈME ESPÈCE.

On pourroit donner à cette espèce la dénomination de *très-grande hirondelle de mer*, car elle surpasse de plus de deux pouces dans ses principales dimensions le pierre-garin, qui est la plus grande de nos hirondelles de mer d'Europe. Celle-ci, n° 988,

se trouve à Cayenne : elle a, comme la plupart des espèces de son genre, tout le dessous du corps blanc, une calotte noire derrière la tête, et les plumes du manteau frangées, sur fond gris, de jaunâtre ou roussâtre foible.

Nous n'avons connoissance que de ces huit espèces d'hirondelles de mer, et nous croyons devoir séparer de cette famille d'oiseaux celui dont M. Brisson a fait sa *troisième espèce*, sous la dénomination d'*hirondelle cendrée*, parce qu'il a les *ailes courtes*, et que la grande longueur des ailes paroît être le trait le plus marqué, et l'attribut constant par lequel la nature ait caractérisé les hirondelles de mer, et parce que aussi leurs habitudes naturelles dépendent pour la plupart de cette conformation qui leur est commune à toutes.

L'OISEAU DU TROPIQUE, ou LE PAILLE-EN-QUEUE.

Nous avons vu des oiseaux se porter du nord au midi, et parcourir d'un vol libre tous les climats de la terre et des mers ; nous en verrons d'autres confinés aux régions polaires, comme les derniers enfans de la nature mourante sous cette sphère de glace [1] : celui-ci semble au contraire être attaché au char du soleil sous la zone brûlante que bornent les tropiques [2]. Volant sans cesse sous ce ciel enflammé, sans s'écarter des deux limites extrêmes de la route du grand astre, il annonce aux navigateurs leur prochain passage sous ces lignes célestes : aussi tous lui ont donné le nom d'*oiseau du tropique*, parce que son apparition indique l'entrée de la zone torride, soit qu'on arrive par le côté du nord ou par celui du sud dans toutes les mers du monde, que cet oiseau fréquente également.

C'est même aux îles les plus éloignées et jetées le plus avant dans l'océan équinoxial des deux Indes, telles que l'Ascension, Sainte-Hélene, Rodrigue, et celles de France et de Bourbon, que ces oiseaux semblent surgir par choix et s'arrêter de préférence. Le vaste espace de la mer atlantique, du côté du nord, paroît les avoir égarés jusqu'aux Bermudes ; car c'est le point du globe où ils se sont le plus écartés des limites de la zone torride. Ils habitent et traversent toute la largeur de cette zone, et se retrouvent à son autre limite vers le midi, où ils peuplent cette suite d'îles que M. Cook nous a découvertes sous le tropique austral, aux Marquises, à l'île de Pâques, aux îles de la Société et à celles des Amis [3]. MM. Cook et Forster ont aussi rencontré ces oiseaux en divers endroits de la pleine mer, vers ces mêmes latitudes ; car, quoique leur apparition soit regardée comme un signe de la proximité de quelque terre, il est certain qu'ils s'en éloignent quelquefois à des distances prodigieuses, et qu'ils se portent ordinairement au large à plusieurs centaines de lieues.

Indépendamment d'un vol puissant et très-rapide ces oiseaux ont, pour fournir ces longues traites, la faculté de se reposer sur l'eau [4], et d'y trouver un point d'appui au moyen de leurs larges pieds entierement palmés, et dont les doigts sont engagés par une membrane, comme ceux des cormorans, des fous, des frégates, auxquels le paille-en-queue ressemble par ce caractère, et aussi par l'habitude de se percher sur les arbres. Cependant il a beaucoup plus de rapports avec les hirondelles de mer qu'avec aucun de ces oiseaux : il leur ressemble par la longueur des ailes, qui se croisent sur la queue lorsqu'il est en repos; il leur ressemble encore par la forme du bec, qui néanmoins est plus fort, plus épais, et légèrement dentelé sur les bords.

Sa grosseur est à peu près celle d'un pigeon commun. Le beau blanc de son plumage suffiroit pour le faire remarquer ; mais son caractère le plus frappant est un double long brin qui ne paroit que comme une paille implantée à sa queue, ce qui lui a fait donner le nom de *paille-en-queue*. Ce double long brin est composé de deux filets, chacun formé d'un côté de plume presque nu et seulement garni de petites barbes très-

1. Voyez, dans les derniers articles de cette histoire, ceux de l'*albatross*, du *pétrel*, du *macareux*, du *pinguin*.

2. C'est sans doute dans cette idée que M. Linnæus lui donne le nom poétique de *phaeton* (*phaeton æthereus*).

3. Dans les premières de ces îles son nom est *manoo-roa* (*manoo* veut dire *oiseau*).

4. Labat croit même qu'ils y dorment.

courtes, et ce sont des prolongemens des deux pennes du milieu de la queue, laquelle du reste est très-courte et presque nulle. Ces brins ont ju qu'à vingt-deux ou vingt-quatre pouces de longueur : souvent l'un des deux est plus long que l'autre, et quelquefois il n'y en a qu'un seul, ce qui tient à quelque accident ou à la saison de la mue; car ces oiseaux les perdent dans ce temps, et c'est alors que les habitans d'Otaïti et des autres îles voisines ramassent ces longues plumes dans leurs bois, où ces oiseaux viennent se reposer pendant la nuit. Ces insulaires en forment des touffes et des panaches pour leurs guerriers; les Caraïbes des îles de l'Amérique se passent ces longs brins dans la cloison du nez pour se rendre plus beaux ou plus terribles.

On conçoit aisément qu'un oiseau d'un vol aussi haut, aussi libre, aussi vaste, peut s'accommoder de la captivité; d'aille ses jambes courtes et placées en arriere rendent aussi pesant, aussi peu agile à te qu'il est leste et léger dans les airs. On a quelquefois ces oiseaux, fatigués ou routés par les tempêtes, venir se poser le mât des vaisseaux, et se laisser prendr la main. Le voyageur Leguat parle d'u plaisante guerre entre eux et les matelots son équipage dont ils enlevoient les bonne

On distingue deux ou trois espèces paille-en-queue, mais qui ne semblent ê que des races ou variétés qui tiennent très-près à la souche commune. Nous all donner la n tice de ces espèces, sans pr tendre qu'elles soient en effet spécifiqueme différentes.

LE GRAND PAILLE-EN-QUEUE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

C'est surtout par la différence de grandeur que nous pouvons distinguer les espèces ou variétés de ces oiseaux. Celui-ci, n° 998, égale ou même surpasse la taille d'un gros pigeon de volière; ses pailles ou brins ont près de deux pieds de longeur, et l'on voit sur son plumage tout blanc de petites lignes noires en hachures au dess du dos, et un trait noir en fer-à-cheval q embrasse l'œil par l'angle intérieur; le b et les pieds sont rouges. Ce paille en-queu qui se trouve à l'île Rodrigue, à celle l'Ascension et à Cayenne, paroît être le pl grand de tous ces oiseaux.

LE PETIT PAILLE-EN-QUEUE.

SECONDE ESPÈCE.

Celui-ci, n° 369, n'est que de la taille d'un petit pigeon commun, ou même au dessous; il a, comme le précédent, le fer-à-cheval noir sur l'œil, et de plus il est tacheté de noir sur les plumes de l'aile voisines du corps et sur les grandes pennes : tout le reste de son plumage est blanc, ainsi que les longs brins. Les bords du bec, qui, dans le grand paille-en-queue, sont découpés en petites dents de scie rebroussées en arrière, le sont beaucoup moins dans celui-ci. Il jette par intervalles un petit cri, *chiric*, *chiric*, et pose son nid dans des trous de rochers escarpés. On n'y trouve que deux œufs, suivant le P. Feuillée, qui sont bleuâtres et un peu plus gros que des œufs de pigeon.

Par la comparaison que nous avons fai de plusieurs individus de cette seconde e pèce nous avons remarqué à quelques-u des teintes de rougeâtre ou fauve sur fond blanc de leur plumage, variété q nous croyons provenir de l'âge, et à l quelle nous rapporterons le paille-en-que fauve de M. Brisson, avec d'autant pl d'apparence qu'il le donne comme plus p tit que le paille-en-queue blanc. Nous avo aussi remarqué des variétés considérable quoique individuelles, dans la grandeur d ces oiseaux, et plusieurs voyageurs no ont assuré que les jeunes n'ont pas le pl mage d'un blanc pur, mais tacheté ou sa de brun ou de noirâtre. Ils diffèrent aus

des vieux en ce qu'ils n'ont point encore de longs brins à la queue, et que leurs pieds qui doivent devenir rouges, sont d'un bleu pâle. Cependant nous devons observer que, quoique Catesby assure, en général, que ces oiseaux ont les pieds et le bec rouges, cela n'est vrai sans exception que pour l'espèce précédente et la suivante; car dans celle-ci, qui est l'espèce commune à l'Ile de France, le bec est jaunâtre ou couleur de corne, et les pieds sont noirs.

LE PAILLE-EN-QUEUE A BRINS ROUGES.

TROISIÈME ESPÈCE.

Les deux filets ou longs brins de la queue sont, dans cette espèce, n° 979, du même rouge que le bec; le reste du plumage est blanc, à l'exception de quelques taches noires sur l'aile près du dos, et du trait noir en fer-à-cheval qui engage l'œil. M. le vicomte de Querhoent a eu la bonté de nous communiquer la note suivante au sujet de cet oiseau, qu'il a observé à l'Ile de France. « Le paille-en-queue à filets rouges niche dans cette île, aussi bien que le paille-en-queue commun; le dernier dans des creux d'arbre de la grande île, l'autre dans des trous des petits îlets du voisinage. On ne voit presque jamais le paille-en-queue à filets rouges venir à la grande terre; et, hors le temps des amours, le paille-en-queue commun ne la fréquente aussi que rarement. Ils passent leur vie à pêcher au large, et ils viennent se reposer sur la petite île du *Coin-de-mire*, qui est à deux lieues au vent de l'Ile de France, où se trouvent aussi beaucoup d'autres oiseaux de mer. C'est en septembre et octobre que j'ai trouvé des nids de paille-en-queue; chacun ne contient que deux œufs d'un blanc jaunâtre, marquetés de taches rousses. On m'assure qu'il ne se trouve souvent qu'un œuf dans le nid du grand paille-en-queue : aussi aucune de ces espèces ou variétés de ce bel oiseau du tropique ne paroît être nombreuse. »

Du reste, ni l'une ni l'autre de ces trois espèces ou variétés que nous venons de décrire ne paroît attachée spécialement à aucun lieu déterminé; souvent elles se trouvent les deux premières ou les deux dernières ensemble, et M. le vicomte de Querhoent dit les avoir vues toutes trois réunies à l'île de l'Ascension.

LES FOUS[1].

Dans tous les êtres bien organisés l'instinct se marque par des habitudes suivies, qui toutes tendent à leur conservation; ce sentiment les avertit et leur apprend à fuir ce qui peut nuire, comme à chercher ce qui peut servir au maintien de leur existence et même aux aisances de la vie. Les oiseaux dont nous allons parler semblent n'avoir reçu de la nature que la moitié de cet instinct; grands et forts, armés d'un bec robuste, pourvus de longues ailes et de pieds entièrement et largement palmés ils ont tous les attributs nécessaires à l'exercice de leurs facultés, soit dans l'air ou dans l'eau. Ils ont donc tout ce qu'il faut pour agir et pour vivre, et cependant ils semblent ignorer ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour éviter de mourir; répandus d'un bout du monde à l'autre, et des mers du nord à celles du midi, nulle part ils n'ont appris à connoître leur plus dangereux ennemi : l'aspect de l'homme ne les effraie ni ne les intimide; ils se laissent prendre non seulement sur les vergues des navires en mer, mais à terre, sur les îlets et les côtes, où on les tue à coups de bâton et en grand nombre sans que la troupe stupide sache

1. En anglois, *booby* (fou, stupide), d'où l'on a fait le nom de *boubie*, qui se lit si fréquemment dans les relations de la mer du Sud, par les Portugais des Indes, *paxaros bobos* ou *fols oiseaux;* en latin moderne et de nomenclature, *sula*.

fuir ni prendre son essor, ni même se détourner des chasseurs qui les assomment l'un après l'autre et jusqu'au dernier. Cette indifférence au péril ne vient ni de fermeté ni de courage, puisqu'ils ne savent ni résister ni se défendre, et encore moins attaquer, quoiqu'ils en aient tous les moyens, tant par la force de leur corps que par celle de leurs armes. Ce n'est donc que par imbécillité qu'ils ne se défendent pas; et, de quelque cause qu'elle provienne, ces oiseaux sont plutôt stupides que fous; car l'on ne peut donner à la plus étrange privation d'instinct un nom qui ne convient tout au plus qu'à l'abus qu'on en fait.

Mais comme toutes les facultés intérieures et les qualités morales des animaux résultent de leur constitution, on doit attribuer à quelque cause physique cette incroyable inertie qui produit l'abandon de soi-même, et il paroît que cette cause consiste dans la difficulté que ces oiseaux ont à mettre en mouvement leur trop longues ailes [1]; impuissance peut-être assez grande pour qu'il en résulte cette pesanteur qui les retient sans mouvement dans le temps même du plus pressant danger, et jusque sous les coups dont on les frappe.

Cependant, lorsqu'ils échappent à la main de l'homme, il semble que leur manque de courage les livre à un autre ennemi qui ne cesse de les tourmenter; cet ennemi est l'oiseau appelé la *frégate*: elle fond sur les fous dès qu'elle les aperçoit, les poursuit sans relâche, et les force à coups d'ailes et de bec à lui livrer leur proie, qu'elle saisit et avale à l'instant; car ces fous imbéciles et lâches ne manquent pas de rendre gorge à la première attaque, et vont ensuite chercher une autre proie qu'ils perdent souvent de nouveau par la même piraterie de cet oiseau frégate.

Au reste, le fou pêche en planant, les ailes presque immobiles, et tombant sur le poisson à l'instant qu'il paroît près de la surface de l'eau. Son vol, quoique rapide et soutenu, l'est infiniment moins que celui de la frégate: aussi les fous s'éloignent-ils beaucoup moins qu'elle au large, et leur rencontre en mer annonce assez sûrement aux navigateurs le voisinage de quelque terre. Néanmoins quelques-uns de ces oiseaux qui fréquentent les côtes de notre nord se sont trouvés dans les îles les plus lointaines et les plus isolées au milieu des océans; ils y habitent par peuplades avec les mouettes, les oiseaux du tropique, etc.; la frégate, qui les poursuit de préférence, n'a pas manqué de les y suivre.

Dampier fait un récit curieux des hostilités de l'oiseau frégate, qu'il appelle le *guerrier*, contre les fous qu'il nomme *boubies*, dans les îles Alcranes, sur la côte d'Yucatan. « La foule de ces oiseaux y est si grande que je ne pouvois, dit-il, passer dans le quartier sans être incommodé de leurs coups de bec. J'observai qu'ils étoient rangés par couples, ce qui me fit croire que c'étoient le mâle et la femelle.... Les ayant frappés, quelques uns s'envolèrent; mais le plus grand nombre resta; ils ne s'envoloient point malgré les efforts que je faisois pour les y contraindre. Je remarquai aussi que les guerriers et les boubies laissoient toujours des gardes auprès de leurs petits, surtout dans le temps où les vieux alloient faire leur provision de mer. On voyoit un asssez grand nombre de guerriers malades ou estropiés qui paroissoient hors d'état d'aller chercher de quoi se nourrir; ils ne demeuroient pas avec les oiseaux de leur espece; et soit qu'ils fussent exclus de la société, ou qu'ils s'en fussent séparés volontairement, ils étoient dispersés en divers endroits pour y trouver apparemment l'occasion de piller. J'en vis un jour plus de vingt sur une des îles, qui faisoient de temps en temps des sorties en plate campagne pour enlever du butin; mais ils se retiroient presque aussitôt. Celui qui s'en prenoit une jeune boubie sans garde lui donnoit d'abord un grand coup de bec sur le dos pour lui faire rendre gorge, ce qu'elle faisoit à l'instant; elle rendoit un poisson ou deux de la grosseur du poignet, et le vieux guerrier l'avaloit encore plus vite. Les guerriers vigoureux jouent le même tour aux vieilles boubies qu'ils trouvent en mer. J'en vis un moi-même qui vola droit contre une boubie, et qui d'un coup de bec lui fit rendre un poisson qu'elle venoit de valer: le guerrier fondit si rapidement dessus qu'il s'en saisit en l'air avant qu'il fût tombé dans l'eau. »

C'est avec les cormorans que les oiseaux fous ont le plus de rapport par la figure et l'organisation, excepté qu'ils n'ont pas le bec terminé en croc, mais en pointe légèrement courbée; ils en diffèrent encore en ce que leur queue ne dépasse point les ailes. Ils ont les quatre doigts unis par une seule pièce de membrane; l'ongle de c

1. Nous verrons que la frégate elle-même, malgré la puissance de son vol, paroît éprouver une peine semblable à prendre son essor. Voyez ci-après l'article de cet oiseau.

2. C'est le mot anglois, *booby*, sot, stupide.

du milieu est dentelé intérieurement en scie; le tour des yeux est en peau nue; leur bec droit, conique, est un peu crochu à son extrémité, et les bords sont finement dentelés : les narines ne sont point apparentes; on ne voit à leur place que deux rainures en creux. Mais ce que ce bec a de plus remarquable c'est que sa moitié supérieure est comme articulée et faite de trois pièces, jointes par deux sutures, dont la première se trace vers la pointe, qu'elle fait paroître comme un onglet détaché; l'autre se marque vers la base du bec, près de la tête, et donne à cette moitié supérieure la faculté de se briser et de s'ouvrir en haut, en relevant sa pointe à plus de deux pouces de celle de la mandibule inférieure.

Ces oiseaux jettent un cri fort qui participe de ceux du corbeau et de l'oie; et c'est surtout quand la frégate les poursuit qu'ils font entendre ce cri, ou lorsqu'étant rassemblés ils sont saisis de quelque frayeur subite. Au reste, ils portent en volant le cou tendu et la queue étalée. Ils ne peuvent bien prendre leur vol que de quelque point élevé; aussi se perchent-ils comme les cormorans. Dampier remarque même qu'à l'île d'*Aves* ils nichent sur les arbres, quoique ailleurs on les voie nicher à terre[1], et toujours en grand nombre dans un même quartier; car une communauté, non d'instinct, mais d'imbécillité, semble les rassembler. Ils ne pondent qu'un œuf ou deux. Les petits restent long-temps couverts d'un duvet très-doux et très-blanc dans la plupart; mais le reste des particularités qui peuvent concerner ces oiseaux doit trouver sa place dans l'énumération de leurs espèces.

1. M. Valmont de Bomare, en cherchant la raison qui a fait donner à cet oiseau le nom de *fou*, se trompe beaucoup en disant qu'il est le seul des palmipèdes qui se perche, puisque non seulement le cormoran, mais le pélican, l'anhinga, l'oiseau du tropique, se perchent; et ce qui est de plus singulier, tous ces oiseaux sont ceux du genre le plus complétement palmipède, puisqu'ils ont les quatre doigts liés par une membrane.

LE FOU COMMUN.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau, dont l'espèce paroît être la plus commune aux Antilles, est d'une taille moyenne entre celles du canard et de l'oie. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue est de deux pieds cinq pouces, et l'un pied onze pouces au bout des ongles; son bec a quatre pouces et demi, sa queue près de dix. La peau nue qui entoure les yeux est jaune, ainsi que la base du bec dont la pointe est brune; les pieds sont d'un jaune pâle; le ventre est blanc, et tout le reste du plumage est d'un cendré brun.

Toute simple qu'est cette livrée, Catesby observe que seule elle ne peut caractériser cette espèce, tant il s'y trouve de variétés individuelles. « J'ai observé, dit-il, que l'un de ces individus avoit le ventre blanc et le dos brun; un autre la poitrine blanche comme le ventre, et que d'autres étoient entièrement bruns. » Aussi quelques voyageurs semblent avoir désigné cette espèce de fous par le nom d'*oiseaux fauves*. Leur chair est noire et sent le marécage : cependant les matelots et les aventuriers des Antilles s'en sont souvent repus. Dampier raconte qu'une petite flotte françoise qui échoua sur l'île d'*Aves* tira parti de cette ressource, et fit une telle consommation de ces oiseaux que le nombre en diminua beaucoup dans cette île.

On les trouve en grande quantité non seulement sur cette île d'*Aves*, mais dans celle de *Remire*, et surtout au *Grand-Connétable*, roc taillé en pain de sucre, et isolé en mer, à la vue de Cayenne. Ils sont aussi en très-grand nombre sur les îlets qui avoisinent la côte de la nouvelle-Espagne, du côté de Caraque; et il paroît que cette même espèce se rencontre sur la côte du Brésil et aux îles Bahama, où l'on assure qu'ils pondent tous les mois de l'année deux ou trois œufs, ou quelquefois un seul, sur la roche toute nue.

LE FOU BLANC.

SECONDE ESPÈCE.

Nous venons de remarquer beaucoup de diversité du blanc au brun dans l'espèce précédente; cependant il ne nous paroît pas qu'on l'on puisse y rapporter celle-ci, d'autant plus que Du Tertre, qui a vu ces deux oiseaux vivans, les distingue l'un de l'autre. Ils sont en effet très-différens, puisque l'un a blanc ce que l'autre a brun; savoir, le dos, le cou et la tête, et que d'ailleurs celui-ci est un peu plus grand : il n'a de brun que les pennes de l'aile et partie de ses couvertures; de plus il paroît être moins stupide. Il ne se perche guère sur les arbres, et vient encore moins se faire prendre sur les vergues des navires. Cependant cette seconde espèce habite dans les mêmes lieux avec la première. On les trouve égaleme à l'île de l'Ascension. Il y a, dit M. le v comte de Querhoent, dans cette île des mi liers de fous communs; les blancs sont moi nombreux : on voit les uns et les autres pe chés sur des monceaux de pierres, ordina rement par couples; on les y trouve à tout les heures, et ils n'en partent que lorsq la faim les oblige d'aller pêcher. Ils ont ét bli leur quartier général sous le vent de l'il on les y approche en plein jour, et on l prend même à la main. Il y a encore d fous qui diffèrent des précédens; étant mer par les 10 degrés 6 secondes de latitu nord, nous en avons vu qui avoient la té noire. »

LE GRAND FOU.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, le plus grand de son genre, est de la grosseur de l'oie et il a six pieds d'envergure. Son plumage est d'un brun foncé et semé de petites taches blanches sur la tête, de taches plus larges sur la poitrine, et plus larges encore sur le dos; le ventre est d'un blanc terne. Le mâle a les couleurs plus vives que la femelle.

Ce grand oiseau se trouve sur les côtes de la Floride et sur les grandes rivières de cette contrée. « Il se submerge, dit Casteby, et reste un temps considérable sous l'eau, où j'imagine qu'il rencontre des requins ou d'autres grands poissons voraces qui l'estropient ou le dévorent; car plusieurs fois il m'est arrivé de trouver sur le rivage de ces oiseaux estropiés ou morts. »

Un individu de cette espèce fut pris dans les environs de la ville d'Eu, le 18 oct bre 1772. Surpris très-loin en mer par gros temps, un coup de vent l'avoit sa doute amené et jeté sur nos côtes. L'homm qui le trouva n'eut, pour s'en rendre maît d'autre peine que celle de lui jeter son ha sur le corps. On le nourrit pendant quelq temps. Les premiers jours il ne vouloit p se baisser pour prendre le poisson qu mettoit devant lui, et il falloit le présen à la hauteur du bec pour qu'il s'en saisît étoit aussi toujours accroupi et ne voul pas marcher; mais peu après, s'accoutum au séjour de la terre, il marcha, dev assez familier, et même se mit à suivre s maître avec importunité, en faisant entend de temps en temps un cri aigre et rauqu

LE PETIT FOU.

QUATRIÈME ESPÈCE.

C'est en effet le plus petit que nous connoissions dans ce genre d'oiseaux fous, n° 973 : sa longueur du bout du bec à celui de la queue n'est guère que d'un pied et demi. Il a la gorge, l'estomac et le ventre blancs tout le reste du plumage est noirâtre. Il n a été envoyé de Cayenne.

LE FOU COMMUN

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Totipalmes.

Genre Pélican. *(Cuvier)*

Pl.168

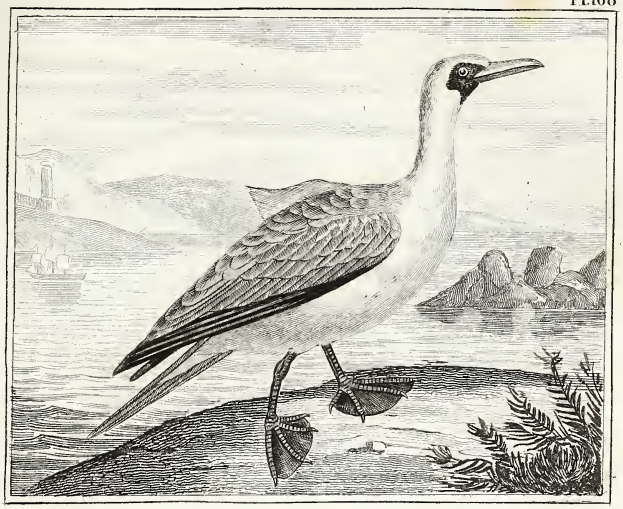

LA FRÉGATE

Ordre des Palmipèdes. ...*id*..*id*..

LE PETIT FOU BRUN.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, n° 974, diffère du précédent en ce qu'il est entièrement brun, et, quoiqu'il soit aussi plus grand, il l'est moins que le fou brun commun de la première espèce. Ainsi nous laisserons ces deux espèces séparées en attendant que de nouvelles observations nous indiquent s'il faut les réunir. Toutes deux se trouvent dans les mêmes lieux, et particulièrement à Cayenne et aux îles Caribes.

LE FOU TACHETÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Par ses couleurs, et même par sa taille, cet oiseau, n° 986, pourroit se rapporter à notre troisième espèce de fous, si d'ailleurs il n'en différoit pas trop par la brièveté des ailes, qui même sont si courtes dans l'individu représenté dans cette planche que l'on seroit tenté de douter que cet oiseau appartînt réellement à la famille des fous, si d'ailleurs les caractères du bec et des pieds ne paroissoient l'y rappeler. Quoi qu'il en soit, cet oiseau, qui est de la grosseur du grand plongeon, a comme lui le fond du plumage d'un brun noirâtre tout tacheté de blanc plus finement sur la tête, plus largement sur le dos et les ailes, avec l'estomac et le ventre ondés de brunâtre sur fond blanc.

LE FOU DE BASSAN.

SEPTIÈME ESPÈCE.

L'île de *Bass* ou *Bassan*, dans le petit golfe d'Édimbourg, n'est qu'un très-grand rocher qui sert de rendez-vous à ces oiseaux, qui ont d'une grande et belle espèce, On les a nommés *fous de Bassan*, parce qu'on croyoit qu'ils ne se trouvoient que dans ce seul endroit; cependant on sait, par le témoignage de Clusius et de Sibbald [1], qu'on en rencontre également aux îles de Féroé, à l'île d'Alise, et dans les autres îles Hébrides [2].

Cet oiseau, n° 278, est de la grosseur d'une oie; il a près de trois pieds de longueur, et plus de cinq d'envergure. Il est tout blanc, à l'exception des plus grandes pennes de l'aile qui sont brunes ou noirâtres, et du derrière de la tête qui paroît teint de jaune [3]; la peau nue du tour des yeux est d'un beau bleu, ainsi que le bec qui a jusqu'à six pouces de long, et qui s'ouvre au point de donner passage à un poisson de la taille d'un gros maquereau; et cet énorme morceau ne suffit pas toujours pour satisfaire sa voracité. M. Baillon nous a envoyé un de ces fous qui a été pris en pleine mer et qui s'étoit étouffé lui-même en avalant un trop grand poisson [4]. Leur

1. Hector Boetius, dans sa *Description de l'Écosse*, dit aussi que ces oiseaux nichent sur une des îles Hébrides; mais ce qu'il ajoute, savoir, qu'ils y apportent pour cela tant de bois qu'il fait la provision de l'année pour les habitans, paroît fabuleux, d'autant plus que ces oiseaux, à l'île de Bassan, pondent comme les autres fous d'Amérique sur la roche nue.

2. Quelques personnes nous assurent qu'il paroît quelquefois de ces fous jetés par les vents sur les côtes de Bretagne et même jusqu'au milieu des terres, et qu'on en a vu aux environs de Paris.

3. « Je serois tenté de croire que c'est une marque de vieillesse. Cette tache jaune est de la même nature que celle qu'ont au bas du cou les spatules; j'en ai vu en qui cette partie étoit presque dorée. La même chose arrive aux poules blanches, elles jaunissent en vieillissant. » (*Note communiquée par M. Baillon.*)

Ray est de cet avis, quant au fou de Bassan...., et, suivant Willughby, les petits, dans le premier âge, sont marqués de brun ou de noirâtre sur le dos.

4. Envoi fait de Montreuil-sur-Mer par M. Baillon.

pêche ordinaire dans l'île de Bassan et aux Ebudes est celle des harengs. Leur chair retient le goût du poisson; cependant celle des jeunes, qui sont toujours très-gras [1], est assez bonne pour qu'on prenne la peine de les aller dénicher, en se suspendant à des cordes et descendant le long des rochers. On ne peut prendre les jeunes que de cette manière. Il seroit aisé de tuer les vieux à coups de bâton ou de pierres, mais leur chair ne vaut rien. Au reste, ils sont tout aussi imbéciles que les autres fous.

Ils nichent à l'île de Bassan, dans les trous du rocher, où ils ne pondent qu'un œuf : le peuple dit qu'ils le couvent simplement en posant dessus un de leurs pieds. Cette idée a pu venir de la largeur du pied de cet oiseau; il est largement palmé, et le doigt du milieu, ainsi que l'extérieur, ont chacun près de quatre pouces de longueur, et tous les quatre sont engagés par une pièce entière de membrane. La peau n'est point adhérente aux muscles ni collée sur le corps; elle n'y tient que par de petits faisceaux de fibres placées à distances inégales, comme d'un deux pouces, et capables de s'allonger d'au tant, de manière qu'en tirant la peau flasqu elle s'étend comme une membrane, et qu'e la soufflant elle s'enfle comme un ballo C'est l'usage que sans doute en fait l'oisea pour renfler son volume, et se rendre pl là plus léger dans son vol. Néanmoins c ne découvre pas de canaux qui commun quent du thorax à la peau; mais il se pe que l'air y parvienne par le tissu cellulair comme dans plusieurs autres oiseaux. Cet observation, qui sans doute auroit lieu po toutes les espèces de fous, a été faite p M. Daubenton le jeune sur un fou de Ba san envoyé frais de la côte de Picardie.

Ces oiseaux, qui arrivent au printem pour nicher dans les îles du nord, les qui tent en automne, et, descendant plus a midi, se rapprochent sans doute du gros c leurs espèces, qui ne quittent pas les régio méridionales; peut-être même si les migr tions de cette dernière espèce étoient mie connues, trouveroit-on qu'elle se rallie et réunit avec les autres espèces sur les côt de la Floride, rendez-vous général des o seaux qui descendent de notre nord, et q ont assez de puissance de vol pour travers les mers d'Europe en Amérique.

lon, en décembre 1777; mais c'est un conte que l'on fit à Gesner de lui dire que cet oiseau, voyant un nouveau poisson, rendoit celui qu'il venoit d'avaler, et ainsi n'emportoit jamais que le dernier qu'il eût pêché.

1. Gesner dit que les Écossois font de la graisse de cet oiseau une espèce de très-bon onguent.

LA FRÉGATE.

Le meilleur voilier, le plus vite de nos vaisseaux, la frégate, a donné son nom à l'oiseau qui vole le plus rapidement et le plus constamment sur les mers. La frégate, n° 961, est en effet de tous ces navigateurs ailés celui dont le vol est le plus fier, le plus puissant, et le plus étendu : balancé sur des ailes d'une prodigieuse longueur, se soutenant sans mouvement sensible, cet oiseau semble nager paisiblement dans l'air tranquille pour attendre l'instant de fondre sur sa proie avec la rapidité d'un trait; et lorsque les airs sont agités par la tempête, légère comme le vent, la frégate s'élève jusqu'aux nues, et va chercher le calme, en s'élançant au-dessus des orages. Elle voyage en tous sens, en hauteur comme en étendue; elle se porte au large à plusieurs centaines de lieues, et fournit tout d'un vol ces traites immenses auxquelles la durée du jour ne suffit pas; elle continue sa route dans les ténèbres de la nuit, et ne s'arrête sur la mer que dans les lieux qui lui offrent une p ture abondante.

Les poissons qui voyagent en troupes da les hautes mers, comme les poissons volan fuient par colonnes et s'élancent en l'a pour échapper aux bonites, aux dorade qui les poursuivent, mais n'échappent poi à nos frégates. Ce sont ces mêmes poisso qui les attirent au large. Elles discernent très-loin les endroits où passent leurs tro pes en colonnes, qui sont quelquefois si se rées qu'elles font bruire les eaux et blanch la surface de la mer : les frégates fonde alors du haut des airs, et, fléchissant le vol de manière à raser l'eau sans la touche elles enlèvent en passant le poisson qu'ell saisissent avec le bec, les griffes, et souve avec les deux à la fois, selon qu'il se pr sente, soit en nageant sur la surface l'eau, ou bondissant dans l'air.

Ce n'est qu'entre les tropiques, ou peu au delà, que l'on rencontre la frégat

dans les mers des deux mondes. Elle exerce sur les oiseaux de la zone torride une espèce d'empire ; elle en force plusieurs, particulièrement les fous, à lui servir comme de pourvoyeurs ; les frappant d'un coup d'aile, ou les pinçant de son bec crochu, elle leur fait dégorger le poisson qu'ils avoient avalé, et s'en saisit avant qu'il soit tombé. Ces hostilités lui ont fait donner par les navigateurs le surnom de *guerrier* qu'elle mérite à plus d'un titre, car son audace la porte à braver l'homme même. « En débarquant à l'île de l'Ascension, dit M. le vicomte de Querhoent, nous fûmes entourés d'une nuée de frégates. D'un coup de canne j'en terrassai une qui vouloit me prendre un poisson que je tenois à la main ; en même temps plusieurs voloient à quelques pieds au dessus de la chaudière qui bouilloit à terre pour enlever la viande, quoiqu'une partie de l'équipage fût alentour. »

Cette témérite de la frégate tient autant à la force de ses armes et à la fierté de son vol qu'à sa voracité. Elle est en effet armée en guerre : des serres perçantes ; un bec terminé par un croc très-aigu ; les pieds courts et robustes, recouverts de plumes comme ceux des oiseaux de proie ; le vol rapide ; la vue perçante : tous ces attributs semblent lui donner quelque rapport avec l'aigle, et en faire de même le tyran de l'air au dessus des mers. Mais du reste la frégate par sa conformation tient beaucoup plus à l'élément de l'eau ; et quoiqu'on ne la voie presque jamais nager, elle a cependant les quatre doigts engagés par une membrane échancrée [1] ; et par cette union de tous les doigts elle se rapproche du genre du cormoran, du fou, du pélican, que l'on doit regarder comme de parfaits palmipèdes. D'ailleurs le bec de la frégate, très-propre à la proie puisqu'il est terminé par une pointe perçante et recourbée, diffère néanmoins essentiellement du bec des oiseaux de proie terrestres, parce qu'il est très-long, un peu concave dans sa partie supérieure, et que le croc placé tout à la pointe semble faire une pièce détachée, comme dans le bec des fous, auquel celui de la frégate ressemble par ses sutures et par le défaut de narines apparentes.

La frégate n'a pas le corps plus gros qu'une poule ; mais ses ailes étendues ont huit, dix, et jusqu'à quatorze pieds d'envergure. C'est au moyen de ces ailes prodigieuses qu'elle exécute ses longues courses, et qu'elle se porte jusqu'au milieu des mers, où elle est souvent l'unique objet qui s'offre entre le ciel et l'océan aux regards ennuyés des navigateurs ; mais cette longueur excessive des ailes embarrasse l'oiseau guerrier comme l'oiseau poltron, et empêche la frégate comme le fou de reprendre leur vol lorsqu'ils sont posés, en sorte que souvent ils se laissent assommer au lieu de prendre leur essor. Il leur faut une pointe de rocher ou la cime d'un arbre, et encore n'est ce que par effort qu'ils s'élèvent en partant. On peut même croire que tous ces oiseaux à pieds palmés qui se perchent ne le font que pour reprendre plus aisément leur vol ; car cette habitude est contraire à la structure de leurs pieds, et c'est la trop grande longueur de leurs ailes qui les force à ne se poser que sur des points élevés d'où ils puissent en partant mettre leurs ailes en plein exercice.

Aussi les frégates se retirent et s'établissent en commun sur des écueils élevés ou des îlets boisés pour nicher en repos. Dampier remarque qu'elles placent leurs nids sur les arbres dans des lieux solitaires et voisins de la mer. La ponte n'est que d'un œuf ou deux ; ces œufs sont d'un blanc couleur de chair, avec de petits points d'un rouge cramoisi. Les petits, dans le premier âge, sont couverts d'un duvet gris blanc : ils ont les pieds de la même couleur, et le bec presque blanc, mais par la suite la couleur du bec change ; il devient ou rouge ou noir, et bleuâtre dans son milieu, et il en est de même de la couleur des doigts ; la tête est assez petite et aplatie en dessus ; les yeux sont grands, noirs, et brillans, et environnés d'une peau bleuâtre. Le mâle adulte a sous la gorge une grande membrane charnue d'un rouge vif, plus ou moins enflée ou pendante. Personne n'a bien décrit ces parties ; mais si elles n'appartiennent qu'au mâle, elles pourroient avoir quelque rapport à la fraise du dindon, qui s'enfle et rougit dans certains momens d'amour ou de colère.

On reconnoît de loin les frégates en mer, non seulement à la longueur démesurée de leurs ailes, mais encore à leur queue très-fourchue [2]. Tout le plumage est ordinairement noir avec reflet bleuâtre, du moins celui du mâle. Celles qui sont brunes comme la petite frégate figurée dans Edwards paroissent être les jeunes, et celles qui ont le ventre blanc sont les femelles. Dans le nombre des frégates vues à l'île de l'Ascension

1. Dampier n'y avoit pas regardé d'assez près lorsqu'il dit qu'elle a *les pieds faits comme ceux des autres oiseaux terrestres.*

2. Les Portugais ont donné à la frégate le nom de *rabo forcado*, à cause de sa queue très-fourchue.

par M. le vicomte de Querhoent, et qui toutes étoient de la même grandeur, les unes paroissoient toutes noires; les autres avoient le dessus du corps d'un brun foncé avec la tête et le ventre blancs. Les plumes de leur cou sont assez longues pour que les insulaires de la mer du Sud s'en fassent des bonnets. Ils estiment aussi beaucoup la graisse ou plutôt l'huile qu'ils tirent de ces oiseaux, par la grande vertu qu'ils supposent à cette graisse contre les douleurs de rhumatism et les engourdissemens. Du reste, la frégat a, comme le fou, le tour des yeux dégarn de plumes; elle a même l'ongle du milie dentelé intérieurement. Ainsi les frégates quoique persécuteurs nés des fous, son néanmoins voisins et parens; triste exempl de la nature d'un genre d'êtres qui, comm nous, trouvent souvent leurs ennemis dan leurs proches!

LES GOÉLANDS ET LES MOUETTES.

Ces deux noms, tantôt réunis et tantôt séparés, ont moins servi jusqu'à ce jour à distinguer qu'à confondre les espèces comprises dans l'une des plus nombreuses familles des oiseaux d'eau. Plusieurs naturalistes ont nommé *goélands* ce que d'autres ont appelé *mouettes*, et quelques-uns ont indifféremment appliqué ces deux noms comme synonymes à ces mêmes oiseaux; cependant il doit subsister entre toute expression nominale quelques traces de leur origine, ou quelques indices de leurs différences, et il me semble que les noms *goéland* et *mouette* ont en latin leurs correspondans *larus* et *gavia*, dont le premier doit se traduire par *goéland*, et le second par *mouette*. Il me paroit de plus que le nom *goéland* désigne les plus grandes espèces de ce genre, et que celui de *mouette* ne doit être appliqué qu'aux plus petites espèces. On peut même suivre jusque chez les Grecs les vestiges de cette division; car le mot *kepphos*, qui se lit dans Aristote, dans Aratus, et ailleurs, désigne une espèce ou une branche particulière de la famille du *laros* ou goéland. Suidas et le scoliaste d'Aristophane traduisent *kepphos* par *larus*; et si Gaza ne l'a point traduit de même dans Aristote, c'est que, suivant la conjecture de Pierius, ce traducteur avoit en vue le passage des Géorgiques où Virgile, paroissant rendre à la lettre les vers d'Aratus, au lieu de *kepphos*, qui se lit dans le poëte grec, a substitué le nom de *fulica*. Mais si la *fulica* des anciens est notre foulque ou morelle, ce que lui attribue ici le poëte latin de présager la tempête en se jouant sur le sable ne lui convient point du tout[1], puisque la foulque ne vit pas dans la mer, et ne se joue pas sur le sable où même elle ne se tient qu'avec peine. De plus ce qu'Aristote attribue à son *kepphos* d'a valer l'écume de la mer comme une pâture et de se laisser prendre à cette amorce, n peut guère se rapporter qu'à un oiseau vo race comme le goéland ou la mouette: aus Aldrovande conclut-il de ces inductions com parées que le nom de *laros* dans Aristote es générique, et que celui de *kepphos* est spé cifique, ou plutôt particulier à quelque es pèce subalterne de ce même genre. Mais un remarque que Turner a faite sur la voix d ces oiseaux semble ici fixer nos incertitudes il regarde le mot *kepphos* comme un so imitatif de la voix d'une mouette, qui ter mine ordinairement chaque reprise de se cris aigus par un petit accent bref, une es pèce d'éternument, *keph*, tandis que le goé land termine son cri par un son différen et plus grave, *kob*.

Le nom grec *kepphos* répondra donc dan notre division au nom latin *gavia*, et dési gnera proprement les espèces inférieures d genre de ces oiseaux, c'est-à-dire les mouet tes; de même le nom grec *laros*, ou *lara* en latin, traduit par *goéland*, sera celui de grandes espèces. Et, pour établir un term de comparaison dans cette échelle de gran deur, nous prendrons pour goélands tou ceux de ces oiseaux dont la taille surpass celle du canard, et qui ont dix-huit ou ving pouces de la pointe du bec à l'extrémité d la queue, et nous appellerons *mouettes* tou ceux qui sont au dessous de ces dimensions il résultera de cette division que la sixièm espèce donnée par M. Brisson, sous la dé

1. L'épithète que Cicéron, traduisant ces mêmes vers d'Aratus, donne à la foulque, lui convien aussi peu qu'elle convient bien au goéland:

Cana fulix itidem fugiens e gurgite ponti,
Nunciat horribiles clamans instare procellas.
(*De Divinatione*, lib. I.)

nomination de *première mouette*, doit être mise au nombre des goélands, et que plusieurs des goélands de Linnæus ne seront que des mouettes. Mais, avant que d'entrer dans cette distinction des espèces, nous indiquerons les caractères généraux et les habitudes communes au genre entier des uns et des autres.

Tous ces oiseaux, goélands et mouettes, sont également voraces et criards : on peut dire que ce sont les vautours de la mer; ils la nettoient des cadavres de toute espèce qui flottent à sa surface, ou qui sont rejetés sur les rivages : aussi lâches que gourmands, ils n'attaquent que les animaux foibles, et ne s'acharnent que sur les corps morts. Leur port ignoble, leurs cris importuns, leur bec tranchant et crochu, présentent les images désagréables d'oiseaux sanguinaires et bassement cruels : aussi les voit-on se battre avec acharnement entre eux pour la curée; et même lorsqu'ils sont renfermés, et que la captivité aigrit encore leur humeur féroce, ils se blessent sans motif apparent, et le premier dont le sang coule devient la victime des autres; car alors leur fureur s'accroît, et ils mettent en pièces le malheureux qu'ils avoient blessé sans raison. Cet excès de cruauté ne se manifeste guère que dans les grandes espèces; mais toutes, grandes et petites, étant en liberté, s'épient, se guettent sans cesse pour se piller et se dérober réciproquement la nourriture ou la proie. Tout convient à leur voracité; le poisson frais ou gâté, la chair sanglante, récente, ou corrompue, les écailles, les os même, tout se digère ou se consume dans leur estomac : ils avalent l'amorce et l'hameçon; ils se précipitent avec tant de violence qu'ils s'enferrent eux-mêmes sur une pointe que le pêcheur place sous le hareng ou la pélamide qu'il leur offre en appât, et cette manière n'est pas la seule dont on puisse les leurrer; Oppien a écrit qu'il suffit d'une planche peinte de quelques figures de poissons pour que ces oiseaux viennent se briser contre : mais ces portraits de poissons devoient donc être aussi parfaits que ceux des raisins de Parrhasius?

Les goélands et les mouettes ont également le bec tranchant, allongé, aplati par les côtés, avec la pointe renforcée et recourbée en croc, et un angle saillant à la mandibule inférieure. Ces caractères, plus apparens et plus prononcés dans les goélands, se marquent néanmoins dans toutes les espèces de mouettes; c'est même ce qui les sépare des hirondelles de mer, qui n'ont ni le croc à la partie supérieure du bec ni la saillie à l'inférieure, sans compter que les plus grandes hirondelles de mer le sont moins que les plus petites mouettes. De plus les mouettes n'ont pas la queue fourchue, mais pleine : leur jambe, ou plutôt leur tarse, est fort élevé; et même les goélands et les mouettes seroient de tous les oiseaux à pieds palmés les plus hauts de jambes, si le flammant, l'avocette, et l'échasse ne les avoient encore plus longues, et si démesurées qu'ils sont à cet égard des espèces de monstres. Tous les goélands et mouettes ont les trois doigts engagés par une palme pleine, et le doigt de derrière dégagé, mais très-petit. Leur tête est grosse; ils la portent mal et presque entre les épaules, soit qu'ils marchent ou qu'ils soient en repos. Ils courent assez vite sur les rivages, et volent encore mieux au dessus des flots; leurs longues ailes, qui lorsqu'elles sont pliées dépassent la queue, et la quantité de plumes dont leur corps est garni, les rendent très-légers. Ils sont aussi fournis d'un duvet fort épais [1], qui est d'une couleur bleuâtre, surtout à l'estomac : ils naissent avec ce duvet; mais les autres plumes ne croissent que tard, et ils n'acquièrent complètement leurs couleurs, c'est-à-dire le beau blanc sur le corps, et du noir ou gris bleuâtre sur le manteau, qu'après avoir passé par plusieurs mues, et dans leur troisième année. Oppien paroît avoir eu connoissance de ce progrès de couleurs, lorsqu'il dit qu'en vieillissant ces oiseaux deviennent bleus.

Ils se tiennent en troupes sur les rivages de la mer; souvent on les voit couvrir de leur multitude les écueils et les falaises, qu'ils font retentir de leurs cris importuns, et sur lesquels ils semblent fourmiller, les uns prenant leur vol, les autres s'abattant pour se reposer, et toujours en très-grand nombre. En général, il n'est point d'oiseau plus commun sur les côtes, et l'on en rencontre en mer jusqu'à cent lieues de distance. Ils fréquentent les îles et les contrées voisines de la mer dans tous les climats; les navigateurs les ont trouvés partout. Les plus grandes espèces paroissent attachées aux côtes des mers du nord. On raconte que les goélands des îles de Féroé sont si forts et si voraces qu'ils mettent souvent en pièces des

1. Aldrovande prétend qu'en Hollande on fait beaucoup d'usage du duvet de mouettes; mais il est difficile de croire ce qu'il ajoute, savoir, que ce duvet se renfle en pleine lune par une correspondance sympathique avec l'état de la mer, dont le flux est alors le plus enflé.

agneaux, dont ils emportent des lambeaux dans leurs nids. Dans les mers glaciales on les voit se réunir en grand nombre sur les cadavres des baleines; ils se tiennent sur ces masses de corruption sans en craindre l'infection; ils y assouvissent à l'aise toute leur voracité, et en tirent en même temps l'ample pâture qu'exige la gourmandise innée de leurs petits. Ces oiseaux déposent à milliers leurs œufs et leurs nids jusque sur les terres glacées des deux zones polaires; ils ne les quittent pas en hiver, et semblent être attachés au climat où ils se trouvent et peu sensibles au changement de toute température. Aristote, sous un ciel à la vérité infiniment plus doux, avoit déjà remarqué que les goélands et les mouettes ne disparoissent point, et restent toute l'année dans les lieux où ils ont pris naissance.

Il en est de même sur nos côtes de France, où l'on voit plusieurs espèces de ces oiseaux en hiver comme en été; on leur donne sur l'Océan le nom de *mauves* ou *miaules*, et celui de *gabians* sur la Méditerranée : partout ils sont connus, notés par leur voracité et par la désagréable importunité de leurs cris redoublés. Tantôt ils suivent les plages basses de la mer, et tantôt ils se retirent dans le creux des rochers, pour attendre le poisson que les vagues y jettent; souvent ils accompagnent les pêcheurs afin de profiter des débris de la pêche. Cette habitude est sans doute la seule cause de l'amitié pour l'homme que les anciens attribuoient à ces oiseau. Comme leur chair n'est pas bonne à manger [1], et que leur plumage n'a que peu de valeur, on dédaigne de les chasser, et on les laisse approcher sans les tirer.

Curieux d'observer par nous-mêmes les habitudes de ces oiseaux, nous avons cherché à nous en procurer quelques-uns de vivans, et M. Baillon, toujours empressé à répondre obligeamment à nos demandes, nous a envoyé le grand goéland à manteau noir, première espèce, et le goéland à manteau gris, seconde espèce. Nous les avons gardés près de quinze mois dans un jardin où nous pouvions les observer à toute heure. Ils donnèrent d'abord des signes évidens de leur mauvais naturel, se poursuivant sans cesse, et le plus grand ne souffrant jamais que le petit mangeât ni se tînt à côté de lui.

1. On n'en pourroit pas goûter sans vomir, si, avant de les manger, on ne les avoit exposés à l'air pendus par les pattes, la tête en bas, pendant quelques jours, afin que l'huile ou la graisse de baleine sorte de leur corps, et que le grand air en ôte le mauvais goût.

On les nourrissoit de pain trempé et d'intestins de gibier, de volaille, et autres débris de cuisine, dont ils ne rebutoient rien, et en même temps ils ne laissoient pas de recueillir et de chercher dans le jardin les vers et les limaçons, qu'ils savent bien tirer de leurs coquilles. Ils alloient souvent se baigner dans un petit bassin, et au sortir de l'eau ils se secouoient, battoient des ailes en s'élevant sur leurs pieds, et lustroient ensuite leur plumage, comme font les oies et les canards. Ils rôdoient pendant la nuit, et souvent on les a vus se promener à dix et onze heures du soir. Ils ne cachent pas, comme la plupart des autres oiseaux, leur tête sous l'aile pour dormir; ils la tournent seulement en arrière, en plaçant leur bec entre le dessus de l'aile et le dos.

Lorsqu'on vouloit prendre ces oiseaux, ils cherchoient à mordre et pinçoient très-serré; il falloit, pour éviter le coup de bec et s'en rendre maître, leur jeter un mouchoir sur la tête. Lorsqu'on les poursuivoit, ils accéléroient leur course en étendant leurs ailes : d'ordinaire ils marchoient lentement et d'assez mauvaise grâce. Leur paresse se marquoit jusque dans leur colère; car quand le plus grand poursuivoit l'autre, il se contentoit de le suivre au pas comme s'il n'eût pas été pressé de l'atteindre : ce dernier à son tour ne sembloit doubler le pas qu'autant qu'il le falloit pour éviter le combat; et dès qu'il se sentoit suffisamment éloigné il s'arrêtoit, et répétoit la même manœuvre autant de fois qu'il étoit nécessaire pour être toujours hors de la portée de son ennemi, après quoi tous deux restoient tranquilles, comme si la distance suffisoit pour détruire l'antipathie. Le plus foible ne devroit-il pas toujours trouver ainsi sa sûreté en s'éloignant du plus fort? Mais malheureusement la tyrannie est, dans les mains de l'homme, un instrument qu'il déploie et qu'il étend aussi loin que sa pensée.

Ces oiseaux nous parurent avoir oublié pendant tout l'hiver l'usage de leurs ailes; ils ne marquèrent aucune envie de s'envoler : ils étoient à la vérité très-abondamment nourris, et leur appétit, tout véhément qu'il est, ne pouvoit guère les tourmenter; mais au printemps ils sentirent de nouveaux besoins et montrèrent d'autres désirs; on les vit s'efforcer de s'élever en l'air, et ils auroient pris leur essor si leurs ailes n'eussent pas été rognées de plusieurs pouces; ils ne pouvoient donc que s'élancer comme par bonds, ou pirouetter sur leurs pieds, les ailes étendues. Le sentiment d'amour, qui

LE GOËLAND À MANTEAU NOIR

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Longipennes.

Genre Goëland. *(Cuvier)*

Pl. 169.

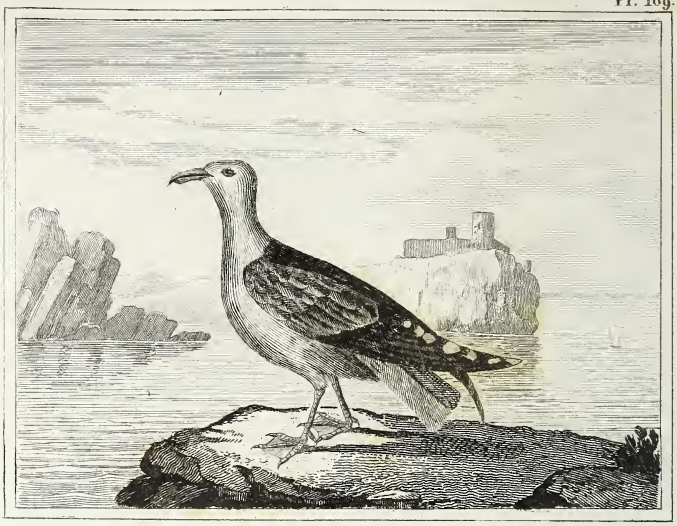

LE GOËLAND VARIÉ

Ordre des Palmipèdes. . . . . *id*. . . . . *id*. . . .

enait avec la saison, parut surmonter celui 'antipathie, et fit cesser l'inimitié entre ces eux oiseaux ; chacun céda au doux instinct e chercher son semblable ; et quoiqu'ils ne e convinssent pas, étant d'espèce trop diffrente, ils semblèrent se rechercher : ils angèrent, dormirent, et se reposèrent enmble ; mais des cris plaintifs et des mouvemens inquiets exprimoient assez que le plus doux sentiment de la nature n'étoit qu'irrité sans être satisfait.

Nous allons maintenant faire l'énumération des différentes espèces de ces oiseaux, dont les plus grandes seront comprises, comme nous l'avons dit, sous le nom de *goélands,* et les petites sous celui de *mouettes.*

LE GOÉLAND A MANTEAU NOIR.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous lui donnons la première place comme plus grand des goélands : il a deux pieds quelquefois deux pieds et demi de longeur. Un grand manteau d'un noir ou noitre ardoisé lui couvre son large dos ; tout reste du plumage est blanc. Son bec fort robuste, long de trois pouces et demi, jaunâtre, avec une tache rouge à l'angle llant de la mandibule inférieure ; la paière est d'un jaune aurore ; les pieds, avec leur membrane, sont d'une couleur de chair blanchâtre et comme farineux.

Le cri de ce grand goéland, n° 990, que nous avons gardé toute une année, est un son enroué, *qua, qua, qua,* prononcé d'un ton rauque et répété fort vite, mais l'oiseau ne le fait pas entendre fréquemment ; et, lorsqu'on le prenoit, il jetoit un autre cri douloureux et très-aigre.

LE GOÉLAND A MANTEAU GRIS.

SECONDE ESPÈCE.

Le gris cendré étendu sur le dos et les ules est une livrée commune à plusieurs èces de mouettes, et qui distingue ce éland. Il est un peu moins grand que le écédent ; et, à l'exception de son manteau s et des échancrures noires aux grandes nes de l'aile, il a de même tout le reste plumage blanc. L'œil est brillant et l'iris ne, comme dans l'épervier ; les pieds sont couleur de chair livide ; le bec, qui, dans jeunes, est presque noirâtre, est d'un ne pâle dans les adultes, et d'un beau ne presque orangé dans les vieux ; il y a tache rouge au renflement du demi-bec rieur, caractère commun à plusieurs des èces de goélands et de mouettes. Celui-ci, 253, fuit devant le précédent, et n'ose disputer la proie ; mais il s'en venge sur mouettes, qui lui sont inférieures en e ; il les pille, les poursuit, et leur fait guerre continuelle. Il fréquente beaucoup, s les mois de novembre et de décembre, côtes de Normandie et de Picardie, où l'appelle *gros miaulard* et *bleu-manteau,* comme l'on appelle *noir-manteau* celui de la première espèce. Celui-ci a plusieurs cris très-distincts qu'il nous a fait entendre dans le jardin où il a vécu avec le précédent. Le premier et le plus fréquent de ces cris semble rendre ces deux syllabes, *quiou,* qui partent comme d'un coup de sifflet, d'abord bref et aigu, et qui finit en traînant sur un ton plus bas et plus doux. Ce cri unique ne se répète que par intervalles, et, pour le produire, l'oiseau allonge le cou, incline la tête, et semble faire effort. Son second cri, qu'il ne jetoit que quand on le poursuivoit ou qu'on le serroit de près, et qui, par conséquent, étoit une expression de crainte ou de colère, peut se rendre par la syllabe *tia, tia,* prononcée en sifflant, et répétée fort vite. On peut observer en passant que, dans tous les animaux, les cris de colère ou de crainte sont toujours plus aigus et plus brefs que les cris ordinaires. Enfin, vers le printemps, cet oiseau prit un nouvel accent de voix très-aigu et très-perçant, qu'on peut exprimer par le mot *quieute* ou *pieute,* tantôt

bref et répété précipitamment, et tantôt traîné sur la finale *eute*, avec des intervalles marqués, comme ceux qui séparent les soupirs d'une personne affligée. Dans l'un et l'autre cas, ce cri paroît être l'express plaintive du besoin inspiré par l'amour i satisfait.

LE GOÉLAND BRUN.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce goéland a le plumage d'un brun sombre, uniforme sur le corps entier, à l'exception du ventre, qui est rayé transversalement de brun sur fond gris, et des grandes pennes de l'aile, qui sont noires. Il est encore un peu moins grand que le précédent; sa longueur du bec à l'extrémité de la queue n'est que d'un pied huit pouces, et d'un pouce de moins du bec aux ongles, qui sont aigus et robustes. Ray observe que ce goéland, par toute l'habitude du corps, a l'air d'un oiseau de rapine et de carnage; et telle est en effet la physionomie basse et cruelle de tous ceux de la race sanguinaire des goélands. C'est à celui-ci que les naturalistes semblent être convenus de rapporter l'oiseau *catarractes* d'Aristote, lequel, suivant que l'indique son nom, tombe sur l'eau comme un trait pour y saisir sa proie; ce qui se rapporte très-bien à ce que dit Willughby de notre goéland qu'il fond avec tant de rapidité sur un poisson que les pêcheurs attachent sur une planche pour l'attirer qu'il s'y casse la tête. De plus le *catarractes* d'Aristote est sûrement un oiseau de mer, puisque, suivant ce philosophe, il boit de l'eau marine [1]. Le goéland brun se trouve en effet sur les plus vastes mers, et l'espèce en paroît également établie sous les latitudes élevées du côté des deux pôles; elle est commune aux îles de Féroé et vers les côtes de l'Écosse; elle semble être encore plus répandue dans les plages de l'Océan austral, et il paroît que c'est l'oiseau que nos navigateurs ont désigné sous le nom de *cordonnier*, sans qu'on puisse entrevoir la raison de cette dénomination [2].

1. Rien de moins vrai sans doute que ce que dit Oppien que le *catarractes* se contente de déposer ses œufs sur les algues, et laisse au vent le soin de les faire couver; si ce n'est ce qu'il ajoute que, vers le temps que les petits doivent éclore, le mâle et la femelle prennent chacun entre leurs serres les œufs d'où ils prévoient que doit sortir un petit de leur sexe, et que, les laissant tomber à plusieurs reprises dans la mer, les petits éclosent dans cet exercice.

2. Suivant les notes que M. le vicomte de Quer- Les Anglois, qui ont rencontré nombre ces oiseaux dans le port Egmont, aux Falkland ou Malouines, leur ont donné nom de *poules du port Egmont*, et ils parlent souvent sous ce nom dans leurs lations. Nous ne pouvons mieux faire de transcrire ce qu'on en lit de plus déta dans le second voyage du célèbre capita Cook. « L'oiseau, dit-il, que dans no premier voyage nous avions nommé *po du port Egmont*, voltigea plusieurs fois le vaisseau (par 64 degrés 12 minutes l tude sud, et 40 degrés longitude est) : n reconnûmes que c'étoit la grande mouette nord, *larus catarractes*, commune dans hautes latitudes des deux hémisphères. I étoit épaisse et courte, à peu près de la gr seur d'une grande corneille, d'une coul de brun foncé ou de chocolat, avec raie blanchâtre en forme de demi-lune dessous de chaque aile. On m'a dit que poules se trouvent en abondance aux îles Féroé, au nord de l'Écosse, et qu'elles s'éloignent jamais de terre. Il est sûr jusqu'alors je n'en avois jamais vu à plus quarante lieues au large; mais je ne me s

hoent a eu la bonté de nous communiquer, les donniers se sont rencontrés sur sa route, non se ment vers le cap de Bonne-Espérance, mais à latitudes plus basses ou plus hautes en pleine r Cet observateur semble aussi distinguer une gra et une petite espèce de ces oiseaux cordonnie comme il paroît à la note suivante.

« Je crois que les habitans des eaux vivent plus d'union et plus de société que ceux de te quoique d'espèces et de tailles fort différentes. Or voit se poser assez près les uns des autres aucune défiance; ils chassent de compagnie, e n'ai vu qu'une seule fois un combat entre grande envergure (une frégate, suivant toute parence) et un *cordonnier* de la petite espèce dura assez long-temps dans l'air; chacun se dé doit à coups d'ailes et de bec. Le cordonnier, in ment plus foible, esquivoit par son agilité coups redoutables de son adversaire sans céder étoit battu, lorsqu'un damier qui se trouva dan voisinage accourut, passa et repassa plusieurs entre les combattans, et parvint à les séparer. cordonnier reconnoissant suivit son libérateur vint avec lui aux environs du vaisseau. »

ens pas d'en avoir aperçu moins de deux semble, au lieu qu'ici j'en trouvai une ule qui étoit peut-être venue de fort loin r les îles de glaces. Quelques jours après us en vîmes une autre de la même espèce i s'élevoit à une grande hauteur au dessus de nos têtes, et qui nous regardoit avec beaucoup d'attention; ce qui fut une nouveauté pour nous, qui étions accoutumés à voir tous les oiseaux aquatiques de ce climat se tenir près de la surface de la mer. »

LE GOÉLAND VARIÉ, ou LE GRISARD.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le plumage de ce goéland est haché et ucheté de gris brun sur fond blanc; les ndes pennes de l'aile sont noirâtres; le , noir, épais et robuste, est long de quapouces. Ce goéland, n° 266, est de la s grande espèce; il a cinq pieds d'enverre, mesure prise sur un individu envoyé ant de Montreuil-sur-mer par M. Baillon. grisard avoit long-temps vécu dans une se-cour, où il avoit fait périr son camale à force de le battre. Il montroit cette iliarité basse de l'animal vorace que la n seule attache à la main qui le nourrit. ui-ci avaloit des poissons plats presque si larges que son corps, et prenoit aussi c la même voracité de la chair crue, et me de petits animaux entiers, comme des ges, des rats et des oiseaux [1]. Un goéland même espèce, qu'Anderson avoit reçu de enland, attaquoit les petits animaux, et défendoit à grands coups de bec contre chiens et les chats, auxquels il se plaisoit ordre la queue. En lui montrant un mouir blanc on étoit sûr de le faire crier n ton perçant, comme si cet objet lui eût résenté quelqu'un des ennemis qu'il peut ir à redouter en mer.

'ous les grisards, suivant les observations M. Baillon, sont, dans le premier âge, n gris sale et sombre; mais, dès la prere mue, la teinte s'éclaircit : le ventre e cou sont les premiers à blanchir; et ès trois mues le plumage est tout ondé et ucheté de gris et de blanc, tel que nous ons décrit; ensuite le blanc gagne à me-e que l'oiseau vieillit, et les plus vieux ards finissent par blanchir presque entièment. L'on voit donc combien l'on hasoit de créer d'espèces dans une seule, si se fondoit sur ce caractère unique, puisque la nature y varie à ce point les couleurs suivant l'âge.

Dans le grisard, comme dans tous les autres goélands et mouettes, la femelle ne paroît différer du mâle que par la taille, qui est un peu moindre. Belon avoit déjà observé que les grisards ne sont pas communs sur la Méditerranée; que ce n'est que par accident qu'il s'en rencontre dans les terres [2], mais qu'ils se tiennent en grand nombre sur nos côtes de l'Océan. Ils se sont portés bien loin sur les mers, puisqu'on nous assure en avoir reçu de Madagascar; néanmoins, le véritable berceau de cette espèce paroît être dans le nord. Ces oiseaux sont les premiers que les vaisseaux rencontrent en approchant du Groenland, et ils suivent constamment ceux qui vont à la pêche de la baleine, jusqu'au milieu des glaces. Lorsqu'une baleine est morte et que son cadavre surnage, ils se jettent dessus par milliers et en enlèvent de tous côtés des lambeaux [3]. Quoique les pêcheurs s'efforcent de les écarter en les frappant à coups de gaule ou d'aviron, à peine leur font-ils lâcher prise, à moins de les assommer. C'est cet acharnement stupide qui leur a mérité le surnom de *sottes bêtes*, *mallemucke* en hollandois 4. Ce sont en effet de sots et vilains oiseaux qui se battent et se mordent, dit Martens, en s'arrachant

1. D'où vient apparemment que l'on a appliqué grisard la fable que fait Oviedo d'un oiseau qui n pied palmé pour nager et l'autre armé de fes de proie pour saisir.

2. M. Lottinger prétend avoir vu quelques-uns de ces oiseaux sur les grands étangs de Lorraine dans le temps des pêches; et M. Hermann nous parle d'un grisard tué aux environs de Strasbourg.

3. Les harengs fournissent aussi beaucoup à la pâture de ces légions d'oiseaux. Zorgdrager dit avoir vu quantité d'arêtes de harengs auprès des nids des oiseaux aquatiques sur les rochers du Groenland.

4. Du mot *mall*, qui veut dire *sot*, *stupide*, et du mot *mocke*, qui dans l'ancien allemand signifie *bête*, *animal*. Martens dérive ce dernier autrement, et prétend qu'il désigne la manière dont ces oiseaux attroupés tombent sur les baleines comme des nuées de moucherons; mais l'étymologie d'Anderson nous paroît la meilleure.

l'un l'autre les morceaux, quoiqu'il y ait sur les grands cadavres où ils se repaissent de quoi assouvir pleinement leur voracité.

Belon trouve quelque rapport entre la tête du grisard et celle de l'aigle; mais il y en a bien plus entre ses mœurs basses et celles du vautour. Sa constitution forte et dure le rend capable de supporter les temps les plus rudes; aussi les navigateurs ont remarqué qu'il s'inquiète peu des orages de mer : il est d'ailleurs bien garni de plumes, qui nous ont paru faire la plus grande partie du volume de son corps très-maigre. Cependant nous ne pouvons pas assurer que ces oiseaux soient tous et toujours maigres; car celui que nous avons vu l'étoit par accident : il avoit un hameçon accroché dans le palais, qui s'y étoit recouvert d'une callosité, et qui devoit l'empêcher d'avaler aisément.

Suivant Anderson il y a sous la peau une membrane à air semblable à celle du pélican. Ce même naturaliste observe que son *m lemucke* de Groenland est, à quelques éga différend de celui de Spitzberg, décrit Martens; et nous devons remarquer sur que Martens lui-même semble reunir s ce nom de *mallemucke* deux oiseaux q distingue d'ailleurs, et dont le second, celui de Spitzberg, paroît, à la structure son bec articulé de plusieurs pièces et s monté de narines en tuyaux, aussi bien c son coassement de grenouille, être un pé plutôt qu'un goéland. Au reste, il pa qu'on doit admettre dans l'espèce du gris une race ou variété plus grande que l'esp commune, et dont le plumage est plutôt o que tacheté ou rayé. Cette variété, qui a décrite par Lidbeck, se rencontre sur golfe de Bothnie, et certains individus jusqu'à huit à dix pouces de plus dans le principales dimensions que nos grisards co muns.

LE GOÉLAND A MANTEAU GRIS BRUN,

OU LE BOURGMESTRE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Les Hollandois qui fréquentent les mers du nord pour la pêche de la baleine se voient sans cesse acompagnés par des nuées de mouettes et de goélands. Ils ont cherché à les distinguer par les noms significatifs ou imitatifs de *mallemucke*, *kirmew*, *ratsher*, *kutgeghef*[1], et ont appelé celui-ci *burgher-meister* ou *bourgmestre*, à cause de sa démarche grave et de sa grande taille, qui le leur a fait regarder comme le magistrat qui semble présider avec autorité au milieu de ces peuplades turbulentes et voraces. Ce goéland bourgmestre est en effet de la première grandeur, et aussi gros que le goéland noir-manteau. Il a le dos gris brun, ainsi que les pennes de l'aile, dont les unes sont terminées de blanc, les autres de noir, le reste de plumage blanc; la paupière est bordée de rouge ou de jaune; le bec est de cette dernière couleur, avec l'angle inférieur fort saillant et d'un rouge vif; ce que Martens exprime fort bien, en disant qu'il semble avoir une cerise au bec. Et c'est probablement par inadvertance, ou en comptant pour rien le doigt postérieur, qui est en effet très-petit, que ce voyag ne donne que trois doigts à son bourgmest car on le reconnoît avec certitude, et à t les autres traits, pour le même oiseau qu grand goéland des côtes d'Angleterre, app dans ces parages *herring-gull*, parce q y pêche aux harengs. Dans les mers du n ces oiseaux vivent des cadavres des gra poissons. « Lorsqu'on traîne une balein l'arrière d'un vaisseau, dit Martens, ils s troupent et viennent enlever de gros morce de son lard : c'est alors qu'on les tue p aisément; car il est presque impossible les atteindre dans leurs nids, qu'ils posent sommet et dans les fentes des plus hauts chers. Le bourgmestre, ajoute-t-il, se redouter du mallemucke, qui s'abat dev lui, tout robuste qu'il est, et se laisse bat et pincer sans se revancher. Lorsque le bou mestre vole, sa queue blanche s'étale com un éventail. Son cri tient de celui du c beau. Il donne la chasse aux jeunes lum et souvent on le trouve auprès des cheva marins (*morses*), dont il paroît qu'il av la fiente. »

Suivant Willughby, les œufs de ce g

1. Voyez l'article précédent et les suivans.

nd sont blanchâtres, parsemés de quelques ches noirâtres, et aussi gros que des œufs e poule. Le P. Feuillée fait mention d'un iseau des côtes du Chili et du Pérou, qui, ar sa figure, ses couleurs, et sa voracité, ssemble à ce goéland du nord, mais qui robablement est plus petit; car ce voyageur naturaliste dit que ses œufs ne sont qu'un peu plus gros que ceux de la perdrix. Il ajoute qu'il a trouvé l'estomac de ce goéland tout rempli des plumes de certains petits oiseaux des côtes de la mer du Sud, que les gens du pays nomment *tocoquito*.

LE GOÉLAND A MANTEAU GRIS ET BLANC.

SIXIÈME ESPÈCE.

Il est assez probable que ce goéland dé- it par le P. Feuillée, et qui est à peu près la grosseur du goéland à manteau gris, est qu'une nuance ou une variété de cette pèce, ou de quelque autre des précédentes, ise à un période différent d'âge : ses traits sa figure semblent nous l'indiquer. Le anteau, dit Feuillée, est gris mêlé de blanc, nsi que le dessus du cou, dont le devant t gris clair, de même que tout le *parement*; s pennes de la queue sont d'un minime oscur, et le sommet de la tête est gris. Il oute, comme une singularité sur le nom- e des articulations des doigts, que l'intérieur n'a que deux articulations, celui du milieu trois, et l'extérieur quatre, ce qui le rend le plus long; mais cette structure, la plus favorable à l'action de nager en ce qu'elle met la plus grande largeur dans la rame du côté du plus grand arc de son mouvement, est la même dans un grand nombre d'oiseaux d'eau, et même dans plusieurs oiseaux de rivage : nous l'avons observé en particulier sur le jacana, la poule-sultane, la poule-d'eau. Le doigt extérieur a, dans ces oiseaux, quatre phalanges, celui du milieu trois, et l'intérieur deux phalanges seulement.

LA MOUETTE BLANCHE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

D'après ce que nous avons dit des grisards ui blanchissent dans la vieillesse, on pour- it croire que cette mouette blanche, n° 994, est qu'un vieux grisard; mais elle est beau- up moins grande que ce goéland : elle n'a bec ni si grand ni si fort, et son plumage, un blanc parfait, n'a aucune teinte ni ta- e de gris. Cette mouette blanche n'a guère e quinze pouces de longueur du bout du c à celui de la queue. On la reconnoît à notice donnée dans le *Voyage au Spitz- rg* du capitaine Phipps. Il observe fort bien e cette espèce n'a point été décrite par nnæus, et que l'oiseau nommé par Martens *tsher*, ou *le sénateur*, lui ressemble par- itement, au caractère des pieds près aux- quels Martens n'attribue que trois doigts; mais si l'on peut penser que le quatrième doigt, en effet très-petit, ait échappé à l'attention de ce navigateur, on reconnoîtra à tout le reste notre mouette blanche dans son *ratsher*. Sa blancheur, dit-il, surpasse celle de la neige; ce qui se marque lorsque l'oiseau se promène sur les glaces avec une gravité qui lui a fait donner ce nom de *ratsher* ou *sénateur*. Sa voix est basse et forte; et, au lieu que les petites mouettes ou *kirmews* semblent dire *kir* ou *kair*, le sénateur dit *kar*. Il se tient ordinairement seul, à moins que quelque proie n'en rassemble un certain nombre. Martens en a vu se poser sur le corps des morses, et se repaître de leur fiente.

LA MOUETTE TACHETÉE, ou LE KUTGEGHEF.

SECONDE ESPÈCE.

« Dans le temps, dit Martens, que nous découpions la graisse des baleines, quantité de ces oiseaux venoient criant près de notre vaisseau; ils sembloient prononcer *kutgeghef.* » Ce nom rend en effet l'espèce d'éternument, *keph, keph,* que diverses mouettes captives nous ont fait entendre, et d'où nous avons conjecturé que le nom grec *kepphos* pouvoit bien dériver. Quant à la taille, cette mouette *kutgeghef*, n° 387, ne surpasse pas la mouette blanche; elle n'a de même que quinze pouces de longueur. Le plumage, sur un fond de beau blanc en devant du corps et de gris sur le manteau, est distingué par quelques traits de ce même gris qui forment sur le dessus du cou comme un demi-collier, et par des taches de blanc et de noir mélangé sur les couvertures de l'aile, avec des variétés néanmoins dont nous allons faire mention. Le doigt de derrière, qui est très-petit dans toutes les mouettes, est presque nul dans celle-ci, comme l'observent Belon et Ray; et c'est de là sans doute que Martens ne lui donne que trois doigts. Il ajoute que cette mouette vole toujours avec rapidité contre le vent, quelque violent qu'il soit; mais qu'elle a dans l'oiseau *strundjager*[1] un persécuteur opiniâtre, et qui le tourmente pour l'obliger à rendre sa fiente, qu'il avale avidement. On verra dans l'article suivant que c'est par erreur qu'on attribue ce goût dépravé au *strundjager*[2].

Au reste, ce n'est pas seulement dans les mers du nord que se trouve cette mouette tachetée; on la voit sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse. Belon, qui l'a rencontrée en Grèce, dit qu'il l'eût reconnue au seul nom de *laros* qu'elle y porte encore; et Martens, après l'avoir observée au Spitzberg, l'a retrouvée dans la mer d'Espagne, un peu différent la vérité, mais assez reconnoissable p ne pas s'y méprendre : d'où il infère t judicieusement que des animaux d'une mê espèce, mais placés dans des climats t différens et très-éloignés, doivent touj porter quelque empreinte de cette différe des climats. Elle est assez grande ici p qu'on ait fait deux espèces d'une seule; la *mouette cendrée* de M. Brisson doit c tainement se rapporter à la mouette cend tachetée, comme le simple coup d'œil les deux figures qu'il en donne l'indi assez; mais ce qui le prouve, c'est la co paraison que nous avons faite d'une s d'individus, où toutes les nuances du p au moins de noir et de blanc dans l'aile marquent depuis la livrée décidée de moue tachetée, telle que la représente la plan enluminée, jusqu'à la simple couleur gr et presque entièrement dénuée de noir, t que la *mouette cendrée* de M. Brisson; m le demi-collier gris, ou quelquefois noirât marqué sur le haut du cou est un trait ressemblance commun entre tous les indi dus de cette espèce.

De grandes troupes de ces mouettes pa rent subitement aux environs de Semur Auxois, au mois de février 1775 : on tuoit fort aisément, et on en trouvoit mortes ou demi-mortes de faim dans les pr ries, dans les champs, et au bord des ru seaux; en les ouvrant on ne trouvoit da leur estomac que quelques débris de po sons, et une bouillie noirâtre dans les int tins. Ces oiseaux n'étoient pas connus da le pays; leur apparition ne dura que quin jours. Ils étoient arrivés par un grand ve de midi, qui soufla tout ce temps[3].

1. A la lettre, *chasse-merde.*
2. Voyez ci-après l'article du *Stercoraire.*
3. Observation communiquée par M. de Mo beillard.

LA GRANDE MOUETTE CENDRÉE,

OU MOUETTE A PIEDS BLEUS.

TROISIÈME ESPÈCE.

La couleur bleuâtre des pieds et du bec constante dans cette espèce, n° 977, doit la distinguer des autres qui ont généralement les pieds d'une couleur de chair plus c moins vermeille ou livide. La mouette pieds bleus a de seize à dix-sept pouces c

ongueur de la pointe du bec à celle de la queue. Son manteau est d'un cendré clair; plusieurs des pennes de l'aile sont échancrées de noir; tout le reste du plumage est d'un blanc de neige.

Willughby semble désigner cette espèce comme la plus commune en Angleterre [2]. On la nomme *grande miaule* sur nos côtes de Picardie; et voici les observations que M. Baillon a faites sur les différentes nuances de couleurs que prend successivement le plumage de ces mouettes dans la suite de leurs mues, suivant les différens âges. Dans la première année les pennes des ailes sont noirâtres; ce n'est qu'après la seconde mue qu'elles prennent un noir décidé et qu'elles sont variées de taches blanches qui les relèvent. Aucune jeune mouette n'a la queue blanche; le bout en est toujours noir ou gris. Dans ce même temps la tête et le dessus du cou sont marqués de quelques taches, qui peu à peu s'effacent et le cèdent au blanc pur. Le bec et les pieds n'ont leurs couleurs pleines que vers l'âge de deux ans.

A ces observations très-intéressantes, puisqu'elles doivent servir à empêcher qu'on ne multiplie les espèces sur de simples variétés individuelles, M. Baillon en ajoute quelques unes sur le naturel particulier de la mouette à pieds bleus. Elle s'apprivoise plus difficilement que les autres, et cependant elle paroît moins farouche en liberté; elle se bat moins et n'est pas aussi vorace que la plupart des autres; mais elle n'est pas aussi gaie que la petite mouette dont nous allons parler. Captive dans un jardin, elle cherchoit les vers de terre : lorsqu'on lui présentoit de petits oiseaux, elle n'y touchoit que quand ils étoient à demi déchirés; ce qui montre qu'elle est moins carnassière que les goélands, et comme elle est moins vive et moins gaie que les petites mouettes dont il nous reste à parler, elle paroît tenir le milieu, tant pour le naturel que par la taille, entre les uns et les autres.

2. *The common sea-mew.*

LA PETITE MOUETTE CENDRÉE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La différente couleur de ses pieds et une plus petite taille distinguent cette mouette, n° 969, de la précédente, à laquelle du reste elle ressemble parfaitement par les couleurs; on voit le même cendré clair et bleuâtre sur le manteau, les mêmes échancrures noires tachetées de blanc aux grandes pennes de l'aile, et enfin le même blanc de neige sur tout le reste du plumage, à l'exception d'une mouche noire que porte constamment cette petite mouette aux côtés du cou derrière l'œil. Les plus jeunes ont, comme pour livrée, des taches brunes sur les couvertures de l'aile: dans les plus vieilles, les plumes du ventre ont une légère teinte de couleur de rose, et ce n'est qu'à la seconde ou troisième année que les pieds et le bec deviennent d'un beau rouge; auparavant ils sont livides.

Celle-ci et la mouette rieuse sont les deux plus petites de toute la famille; elles ne sont que de la grandeur d'un gros pigeon, avec beaucoup moins d'épaisseur de corps. Ces mouettes cendrées n'ont que treize à quatorze pouces de longueur; elles sont très-jolies, très-propres, et fort remuantes, moins méchantes que les grandes, et sont cependant plus vives. Elles mangent beaucoup d'insectes; on les voit durant l'été faire mille évolutions dans l'air après les scarabées et les mouches : elles en prennent une telle quantité que souvent leur œsophage en est rempli jusqu'au bec. Elles suivent sur les rivières la marée montante [1], et se répandent à quelques lieues dans les terres, prenant dans les marais les vermisseaux et les sangsues, et le soir elles retournent à la mer. M. Baillon, qui a fait ces observations, ajoute qu'elles s'habituent aisément dans les jardins, et y vivent d'insectes, de petits lézards, et d'autres reptiles : néanmoins on peut les nourrir de pain trempé; mais il faut toujours leur donner beaucoup d'eau, parce qu'elles se lavent à chaque instant le bec et les pieds. Elles sont fort criardes, surtout les jeunes, et sur les côtes de Picardie on les appelle *petites miaules*. Il paroît que le nom de *tattaret* leur a aussi été donné relativement à leur cri; et rien n'em-

1. Quelquefois elles les remontent fort haut: M. Baillon en a vu sur la Loire, à plus de cinquante lieues de son embouchure.

pêche qu'on ne regarde comme les mêmes oiseaux ces mouettes grises dont parlent les relations des Portugais aux Indes orientales, sous le nom de *garaïos*, et que les navigateurs rencontrent en quantité dans la traversée de Madagascar aux Maldives. C'est encore à quelque espèce semblable ou à la même que doit se rapporter l'oiseau nom à Luçon *tambilagan*, et qui est une moue grise de la petite taille, suivant la cou description qu'en donne Camel dans sa r tice des oiseaux des Philippines, insér dans les *transactions philosophiques*.

LA MOUETTE RIEUSE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le cri de cette petite mouette, n° 970, a quelque ressemblance avec un éclat de rire, d'où vient son surnom *rieuse*. Elle paroît un peu plus grande qu'un pigeon ; mais elle a, comme toutes les mouettes, bien moins de corps que de volume apparent. La quantité de plumes fines dont elle est revêtue la rend très-légère : aussi vole-t-elle presque continuellement sur les eaux ; et pour le peu de temps qu'elle est à terre, on l'y voit très-remuante et très-vive. Elle est aussi fort criarde, particulièrement durant les nichées, temps où les petites mouettes sont plus rassemblées. La ponte est de six œufs olivâtres tachetés de noir. Les jeunes sont bonnes à manger, et, suivant les auteurs de la *Zoologie Britannique*, l'on en prend grand nombre dans les comtés d'Essex et de Stafford.

Quelques unes de ces mouettes rieuses s'établissent sur les rivières et même sur les étangs dans l'intérieur des terres [1], et il paroît qu'elles fréquentent d'ailleurs les mers des deux continens. Catesby les a trouvées aux îles Bahama ; Fernandès les décrit sous le nom mexicain de *pipican*, et, comme toutes les autres mouettes, elles abondent surtout dans les contrées du nord. Martens, qui les a observées à Spitzberg, et qui les nomme *kirmews*, dit qu'elles pondent sur une mousse blanchâtre dans laquelle on distingue à peine leurs œufs, parce qu'ils sont à peu près de la couleur de cette mousse, c'est-à-dire d'un blanc sale ou verdâtre piqueté de noir ; ils sont de la grosseur des œufs de pigeon, mais fort pointus par un bout : le moyeu de l'œuf est rouge, et le blanc est bleuâtre. Martens dit qu'il en mangea et qu'il les trouva fort bons et du même goût que les œufs du vanneau. Le père et la mère s'élancent courageusement contre ceux qui enlèvent leur nichée, et cherchent même à les en écart à coups de bec et en jetant de grands cr Le nom de *kirmews* dans sa première sy labe *kir* exprime ce cri, suivant le mên voyageur, qui cependant observe qu'il trouvé des différences dans la voix de c oiseaux, suivant qu'il les a rencontrés da les régions polaires ou dans des parag moins septentrionaux, comme vers les côt d'Écosse, d'Islande, et dans les mers d'A lemagne. Il prétend qu'en général on trou de la différence dans les cris des animal de même espèce, selon les climats où i vivent ; ce qui pourroit très-bien être, su tout pour les oiseaux, le cri n'étant da les animaux que l'expression de la sensatic la plus habituelle, et celle du climat étai dominante dans les oiseaux, plus sensibl que tous les autres animaux aux variatior de l'atmosphère et aux impressions de température.

Martens remarque encore que ces mouette à Spitzberg, ont les plumes plus fines plus chevelues qu'elles ne les ont dans n mers. Cette différence tient encore au clima Une autre qui ne nous paroît tenir qu' l'âge est dans la couleur du bec et des pieds dans les uns ils sont rouges, et sont noir dans les autres. Mais ce qui prouve que cett différence ne constitue pas deux espèce distinctes, c'est que la nuance intermédiair s'offre dans plusieurs individus, dont le uns ont le bec rouge et les pieds seulemen rougeâtres, d'autres le bec rouge à la point seulement et dans le reste noir. Ainsi nou ne reconnoîtrons qu'une mouette rieuse toute la différence sur laquelle M. Brisso se fonde pour en faire deux espèces séparée ne consistant que dans la couleur du bec e des pieds. Quant à celle du plumage, si l remarque de cet ornithologiste est juste, l planche enluminée représente la femelle d l'espèce, reconnoissable en ce qu'elle a le

1. On voit de ces oiseaux sur la Tamise, près de Gravesend, suivant Albin.

ont et la gorge marqués de blanc, au lieu ue dans le mâle toute la tête est couverte 'une calotte noire; les grandes pennes de l'aile sont aussi en partie de cette couleur; le manteau est cendré bleuâtre, et le reste du corps blanc.

LA MOUETTE D'HIVER.

SIXIÈME ESPÈCE.

Nous soupçonnons que l'oiseau désigné us cette dénomination pourroit bien n'être s autre chose que notre mouette tachetée, quelle paroît en Angleterre pendant l'hiver ns l'intérieur des terres; et notre conjecre se fonde sur ce que ces oiseaux, dont grandeur est la même, ne diffèrent dans s descriptions des naturalistes qu'en ce ie la mouette d'hiver a du brun partout notre mouette tachetée porte du gris, et n sait que le brun tient souvent la place gris dans la première livrée de ces oiaux, sans compter la facilité de confondre ne et l'autre teinte dans une description dans une enluminure. Si celle que donne *Zoologie britannique* paroissoit meilleure, us parlerions avec plus de confiance. Quoi 'il en soit, cette mouette que l'on voit en ngleterre se nourrit en hiver de vers de re; et les restes à demi digérés que ces seaux rejettent par le bec forment cette atière gélatineuse connue sous le nom de *ar-shot* ou *star-gelly*.

Apres l'énumération des espèces des goénds et des mouettes, bien décrites et disctement connues, nous ne pouvons qu'en diquer quelques autres, qu'on pourroit aisemblablement rapporter aux précédens si les notices en étoient plus completes.

1° Celle que M. Brisson donne sous le m de *petite mouette grise*, tout en disant 'elle est de la taille de la grande mouette ndrée, et qui ne paroît en effet différer cette espece ou de celle du goéland à manteau gris qu'en ce qu'elle a du blanc mêlé de gris sur le dos;

2° Cette grande mouette de mer dont parle Anderson, laquelle pêche un excellent poisson appelé en Islande *runmagen*, l'apporte à terre et n'en mange que le foie; sur quoi les paysans instruisent leurs enfans à courir sur la mouette aussitôt qu'elle arrive à terre pour lui enlever sa proie;

3° L'oiseau tué par M. Banks, par la latitude de 1 degré 7 minutes nord et la longitude de 28 degrés 50 minutes, et qu'il nomma *mouette à pieds noirs* ou *larus crepidatus*. Les excrémens de cet oiseau parurent d'un rouge vif, approchant de celui de la liqueur du coquillage *helix* qui flotte dans ces mers. On peut croire que ce coquillage sert de nourriture à l'oiseau.

4° La mouette nommee par les insulaires de Luçon *taringting*, et qui au caractère de vivacité qu'on lui attribue et à son habitude de courir rapidement sur les rivages peut également être la petite mouette grise ou la mouette rieuse;

5° La mouette du lac de Mexico, nommée par les habitans *acuicuitzcatl*, et dont Fernandes ne dit rien de plus.

6° Enfin un goéland observé par M. le vicomte de Querhoent à la rade du cap de Bonne-Espérance, et qui, suivant la notice qu'il a eu la bonté de nous donner, doit être une sorte de noir-manteau, mais dont les pieds au lieu d'être rouges sont de couleur vert de mer.

LE LABBE, ou LE STERCORAIRE.

Voici un oiseau qu'on rangeroit parmi mouettes en ne considérant que sa taille ses traits; mais s'il est de la famille, c'est parent dénaturé, car il est le persécuteur rnel et déclaré de plusieurs de ses proes, et particulièrement de la petite mouette cendrée tachetée, de l'espèce nommée *kutgeghef*, par les pêcheurs du nord. Il s'attache à elle, la poursuit sans relâche, et, dès qu'il l'aperçoit, quitte tout pour se mettre à sa suite. Selon eux c'est pour en avaler la fiente, et dans cette idée ils lui

ont imposé le nom de *strundjager*, auquel répond celui de *stercoraire;* mais nous lui donnerons ou plutôt nous lui conserverons le nom de *labbe;* car il y a toute apparence que cet oiseau ne mange pas la fiente, mais le poisson que la mouette poursuivie rejette de son bec ou vomit [1], d'autant plus qu'il pêche souvent lui-même, qu'il mange aussi de la graisse de baleine, et que dans la grande quantité de subsistances qu'offre la mer aux oiseaux qui l'habitent il seroit bien étrange que celui-ci se fût réduit à un mets que tous les autres rejettent. Ainsi le nom de *stercoraire* paroît donné mal à propos, et l'on doit préférer celui de *labbe*, par lequel les pêcheurs désignent cet oiseau, afin d'éviter que son nom puisse induire en erreur sur son naturel et ses habitudes.

Personne ne les a mieux décrites que Ghister dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm.* « Le vol du labbe, dit-il, est très-vif et balancé comme celui de l'autour: le vent le plus fort ne l'empêche pas de se diriger assez juste pour saisir en l'air les petits poissons que les pêcheurs lui jettent. Lorsqu'ils l'appellent *lab*, *lab*, il vient aussitôt et prend le poisson cuit ou cru et les autres alimens qu'on lui jette; il prend même des harengs dans la barque des pêcheurs, et, s'ils sont salés, il les lave avant de les avaler. On ne peut guère l'approcher ni le tirer que lorsqu'on lui jette un appât. Mais les pêcheurs ménagent ces oiseaux, parce qu'ils sont pour eux l'annonce et le signe presque certain de la présence du hareng; et en effet, lorsque le labbe ne paroît pas la pêche est peu abondante. Cet oiseau est presque toujours sur la mer, on n'en voit ordinairement que deux ou trois ensemble, et très-rarement cinq ou six. Lorsqu'il ne trouve pas de pâture à la mer, il vient sur le rivage attaquer les mouettes, qui crient dès qu'il paroît; mais il fond sur elles, les atteint, se pose sur leur dos, et, leur donnant deux ou trois coups, les force à rendre par le bec le poisson qu'elles ont dans l'estomac, qu'il avale à l'instant. Cet oiseau, ainsi que les mouettes, pond ses œufs sur les rochers. Le mâle est plus noir et un peu plus gros que la femelle. »

Quoique ce soit au labbe à longue queue que ces observations paroissent avoir particulièrement rapport, nous ne laissons pas de les regarder comme également propres à l'espèce dont nous parlons, qui a la queue taillée de manière que les deux plumes du milieu sont à la vérité les plus longues, mais sans néanmoins excéder les autres de beaucoup. Sa grosseur est à peu près celle de notre petite mouette, et sa couleur est d'un cendré brun ondé de grisâtre [2]. Les ailes sont fort grandes, et les pieds sont conformés comme ceux des mouettes, et seulement un peu moins forts; les doigts sont plus courts; mais le bec diffère davantage de celui de ces oiseaux, car le bout de la mandibule supérieure est armé d'un ongle ou crochet qui paroît surajouté; caractère par lequel le bec du labbe se rapproche de celui des pétrels, sans cependant avoir comme eux les narines en tuyaux.

Le labbe, n° 991, a dans le port et l'air de tête quelque chose de l'oiseau de proie et son genre de vie hostile et guerrier ne démend pas sa physionomie: il marche le corps droit et crie fort haut. Il semble, dit Martens, prononcer *i ja* ou *johan* quand c'est de loin qu'on l'entend et que sa voix retentit. Le genre de vie de ces oiseaux les isole nécessairement et les disperse: aussi le même navigateur observe-t-il qu'il est rare qu'on les trouve rassemblés. Il ajoute que l'espèce ne lui a pas paru nombreuse et qu'il n'en a vu que fort peu dans les parages de Spitzberg. Les vents orageux du moi

1. Quelques naturalistes ont écrit que certaines espèces de mouettes en poursuivent d'autres pour manger leurs excremens. J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour vérifier ce fait, que j'ai toujours répugné de croire. Je suis allé nombre de fois au bord de la mer, à l'effet d'y faire des observations; j'ai reconnu ce qui a donné lieu à cette fable, le voici:

Les mouettes se font une guerre continuelle pour la curée, du moins les grosses espèces et les moyennes: lorsqu'une sort de l'eau avec un poisson au bec, la première qui l'aperçoit fond dessus pour le lui prendre; si celle-ci ne se hâte de l'avaler, elle est poursuivie à son tour par de plus fortes qu'elle qui lui donnent de violens de coups de bec, elle ne peut les éviter qu'en fuyant ou en écartant son ennemi: soit donc que le poisson la gêne dans son vol, soit que la peur lui donne quelque émotion, soit enfin qu'elle sache que le poisson qu'elle porte est le seul objet de la poursuite, elle se hâte de le vomir; l'autre, qui le voit tomber, le reçoit avec adresse et avant qu'il soit dans l'eau; il est rare qu'il lui échappe.

Le poisson paroît toujours blanc en l'air, parce qu'il reflechit la lumière, et il semble, à cause de la roideur du vol, tomber derrière la mouette qui le vomit. Ces deux circonstances ont trompé les observateurs.

J'ai vérifié le même fait dans mon jardin; j'ai poursuivi, en criant, de grosses mouettes; elles ont vomi en courant le poisson qu'elles venoient d'avaler: je le leur ai rejeté; elles l'ont très-bien reçu en l'air avec autant d'adresse que des chiens. (*Note communiquée par M. Baillon de Montreuil-sur-Mer.*)

2. Cette couleur est plus claire au dessous du corps, et quelquefois, selon Marcgrave, le ventre est blanc.

LE LABBE À LONGUE QUEUE

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Longipennes

Genre Moufette. *(Cuvier)*

Pl. 170.

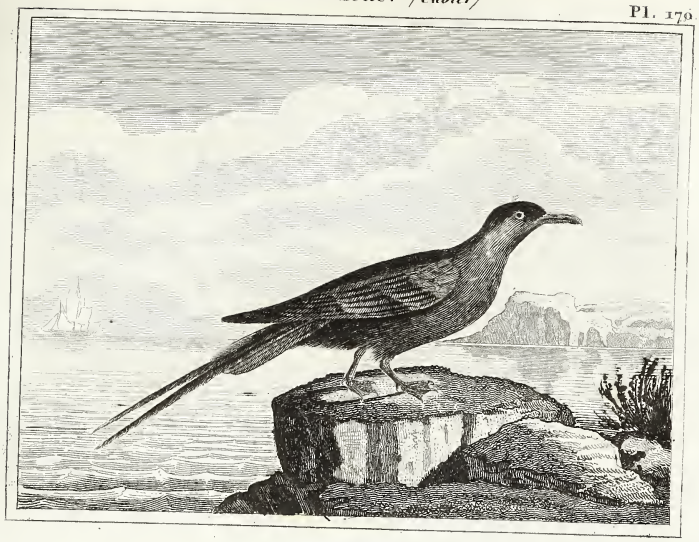

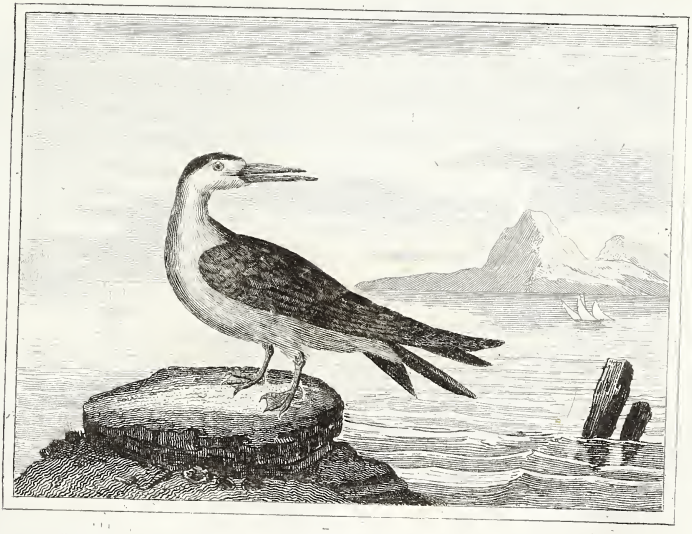

LE BEC-EN-CISEAUX

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Longipennes

Genre Bec-en-Ciseaux. *(Cuvier)*

de novembre 1779 poussèrent deux de ces oiseaux sur les côtes de Picardie : ils nous ont été envoyés par les soins de M. Baillon, et c'est d'aprés ces individus que nous avons fait la description précédente.

LE LABBE A LONGUE QUEUE.

Le prolongement des deux plumes du milieu de la queue en deux brins détachés et divergens caractérise l'espèce de cet oiseau, n° 762, qui est au reste de la même taille que le labbe précédent. Il a sur la tête une calotte noire; son cou est blanc, et tout le reste du plumage est gris; quelquefois les deux longues plumes de la queue sont noires. Cet oiseau nous a été envoyé de Sibérie, et nous pensons que c'est cette espèce que M. Gmelin a rencontrée dans les plaines de Mangasea, sur les bords du fleuve Jénisca. Elle se trouve aussi en Norwége, et même plus bas, dans la Finmarchie, dans l'Angermanie; et M. Edwards l'a reçue de la baie d'Hudson, où il remarque que les Anglois appellent cet oiseau, sans doute à cause de ses hostilités contre la mouette, *the man of war bird* (le vaisseau de guerre, ou l'oiseau guerrier); mais il faut remarquer que le nom de *vaisseau de guerre* ou *guerrier* ont déjà donné, et beaucoup plus à propos, à la frégate, on ne doit point l'appliquer à celui-ci. Cet auteur ajoute qu'à la longueur des ailes et à la foiblesse des pieds il auroit jugé que cet oiseau devoit se tenir plus souvent en mer et au vol que sur terre et posé. En même temps il observe que les pieds sont rudes comme une lime, et propres à se soutenir sur le corps glissant des grands poissons. Ce naturaliste juge comme nous que le labbe, par la forme de son bec, fait la nuance entre les mouettes et les pétrels.

M. Brisson fait une troisieme espèce de stercoraire ou de labbe, sous la dénomination de *stercoraire rayé*; mais comme il ne l'établit que sur la description que donne M. Edwards d'un individu qu'il regarde lui-même comme la femelle du stercoraire à longue queue, nous n'adopterons pas cette troisième espèce. Nous pensons avec M. Edward que ce n'est qu'une variété de sexe ou d'âge à laquelle même on pourroit peut-être rapporter notre première espèce; car sa ressemblance avec cet individu d'Edwards et la conformité des habitudes naturelles de tous ces oiseaux paroissent l'indiquer; et dans ce cas il n'y auroit réellement qu'une seule espèce d'oiseau labbe ou stercoraire, dont l'adulte ou le mâle porteroit les deux longues plumes à la queue, et dont la femelle auroit à peu près, comme la présente la planche enluminée, n° 991, tout le corps brun, ou, comme le dépeint Ewards, le manteau d'un cendré brun foncé sur les ailes et la queue, avec le devant du corps d'un gris blanc sale; les cuisses, le bas-ventre, et le croupion, croisés de lignes noirâtres et brunes.

L'ANHINGA.

Si la régularité des formes, l'accord des proportions, et les rapports de l'ensemble et toutes les parties, donnent aux animaux qui fait à nos yeux la grâce et la beauté; leur rang près de nous n'est marqué que par ces caractères; si nous ne les distinguons qu'autant qu'ils nous plaisent, la nature ignore ces distinctions, et il suffit pour qu'ils lui soient chers qu'elle leur ait donné l'existence et la faculté de se multiplier : elle nourrit également au désert l'élégante gazelle et le difforme chameau, le joli chevrotain et la gigantesque girafe; elle lance à la fois dans les airs l'aigle superbe et le hideux vautour; elle cache sous terre et dans l'eau mille générations d'insectes de formes bizarres et disproportionnées; enfin elle admet les composés les plus disparates, pourvu que par les rapports résultant de leur organisation ils puissent subsister et se reproduire : c'est ainsi que sous la forme d'une feuille elle fait vivre les *mantes;* que sous une coque sphérique pareille à celle d'un fruit elle emprisonne les oursins; qu'elle

filtre la vie et la ramifie pour ainsi dire dans les branches de l'étoile de mer; qu'elle aplatit en marteau la tête de la zygene et arrondit en globe épineux le corps entier du poisson lune. Mille autres productions de figures non moins étranges ne nous prouvent-elles pas que cette mère universelle a tout tenté pour enfanter, pour répandre la vie et l'étendre à toutes les formes possibles? non contente de varier le trait primitif de son dessin dans chaque genre, en le fléchissant sous les contours auxquels il pouvoit se prêter, ne semble-t-elle pas avoir voulu tracer d'un genre à un autre, et même de chacun à tous les autres, des lignes de communication, des fils de rapprochement et de jonction, au moyen desquels rien n'est coupé et tout s'enchaîne depuis le plus riche et le plus hardi de ses chefs-d'œuvre jusqu'au plus simple de ses essais? Ainsi dans l'histoire des oiseaux nous avons vu l'autruche, le casoar, le dronte, par le raccourcissement des ailes et la pesanteur du corps, par la grosseur des ossemens de leurs jambes, faire la nuance entre les animaux de l'air et ceux de la terre: nous verrons de même le pinguin, le manchot, oiseaux demi-poissons, se plonger dans les eaux et se mêler avec leurs habitans; et l'anhinga, dont nous allons parler, nous offre l'image d'un reptile enté sur le corps d'un oiseau, son cou long et grêle à l'excès, sa petite tête cylindrique, roulée en fuseau, de même venue avec le cou, et effilée en un long bec aigu, ressemblant à la figure et même au mouvement d'une couleuvre, soit par la manière dont cet oiseau étend brusquement son cou en partant de dessus les arbres, soit par la façon dont il le replie et le lance dans l'eau pour darder les poissons.

Ces singuliers rapports ont également frappé tous ceux qui ont observé l'anhinga dans son pays natal, le Brésil et la Guiane; ils nous frappent de même jusque dans la dépouille desséchée et conservée dans nos cabinets. Le plumage du cou et de la tête n'en dérobe point la forme grêle; c'est un duvet serré et ras comme le velours; les yeux d'un noir brillant, avec l'iris doré, sont entourés d'une peau nue; le bec a sa pointe barbelée de petites dentelures rebroussées en arrière; le corps n'a guère que sept pouces de longueur, et le cou seul en a le double.

L'excessive longueur du cou n'est pas la seule disproportion qui frappe dans la figure de l'anhinga; sa grande et large queue, formée de douze plumes étalées, ne s'écarte pas moins de la coupe courte et arrondie de celle de la plupart des oiseaux nageurs. Néanmoins l'anhinga nage et même se plonge tenant seulement la tête hors de l'eau, dans laquelle il se submerge en entier au moindre soupçon de danger; car il est très-farouche, et jamais on ne le surprend à terre; il se tient toujours sur l'eau, ou perché sur les plus hauts arbres, le long des rivières et des savanes noyées. Il pose son nid sur ces arbres, et y vient passer la nuit. Cependant il est du nombre des oiseaux parfaitement palmipèdes, ayant les quatre doigts engagés, par une membrane d'une seule pièce, avec l'ongle de celui du milieu dentelé intérieurement en scie. Ces rapports de conformation et d'habitude naturelles semblent rapprocher l'anhinga des cormorans et des fous; mais sa petite tête cylindrique et son bec effilé en point sans crochet le distinguent et le séparent de ces deux genres d'oiseaux. Au reste, on a remarqué que la peau de l'anhinga est fort épaisse, et que sa chair est ordinairement très-grasse, mais d'un goût huileux désagréable, et Marcgrave ne la trouve guère meilleure que celle du goéland, qui est assurément fort mauvaise.

Aucun des trois anhingas représentés dans les planches enluminées ne ressemble parfaitement à celui dont ce naturaliste a donné la description. L'anhinga du n° 9[illegible] a bien, comme celui de Marcgrave, le dessus du dos pointillé, le bout de la queue liseré de gris, et le reste d'un noir luisant; mais il a aussi tout le corps noir, et n'a pas la tête et le cou gris, et la poitrine d'un blanc argenté. Celui du n° 959 n'a point la queue liserée. Néanmoins nous croyons que ces deux individus apportés de Cayenne sont non seulement de la même espèce entre eux, mais encore de la même espèce que l'anhinga du Brésil décrit par Marcgrave, les différences de couleurs qui présentent n'excédant point du tout celles que l'âge ou le sexe peut mettre dans le plumage des oiseaux, et particulièrement des oiseaux d'eau. Marcgrave fait observer de plus que son anhinga avoit les ongles courbés et très-aigus, et qu'il s'en sert pour saisir le poisson; que ses ailes sont grandes, et se portent étant pliées jusqu'au milieu de sa longue queue; mais il paroît lui donner une taille un peu trop forte en le galant au canard. L'anhinga que nous connoissons peut avoir trente pouces ou même plus de la pointe du bec à celle de

queue; mais cette grande queue et son long cou occupent la plus grande partie de cette dimension, et son corps ne paroît pas beaucoup plus gros que celui d'un morillon.

L'ANHINGA ROUX.

Nous venons de voir qne l'anhinga est naturel aux contrées de l'Amérique méridionale; et malgré la possibilité du voyage pour un oiseau navigateur et de plus muni de longues ailes, malgré l'exemple des cormorans et des fous, qui ont traversé toutes les mers, nous aurions restreint celui-ci sous la loi du climat, et n'aurions pas cru, sur une simple dénomination, qu'il se trouvât au Sénégal, si une note de M. Adanson, jointe à l'envoi d'un de ces oiseaux, ne nous assuroit qu'il y a en effet une espèce d'anhinga sur cette côte de l'Afrique, où les naturels du pays lui donnèrent le nom de *kandar*. Cet anhinga du Sénégal, représenté n° 107 des planches enluminées, diffère de ceux de Cayenne en ce qu'il a le cou et le dessus des ailes d'un fauve roux, tracé par pinceaux sur un fond brun noirâtre, avec le reste du plumage noir. Du reste la figure, le port, et la grandeur, sont absolument les mêmes que dans les anhingas d'Amérique.

LE BEC-EN-CISEAUX.

Le genre de vie, les habitudes et les mœurs dans les animaux, ne sont pas aussi libres qu'on pourroit l'imaginer; leur conduite n'est pas le produit d'une pure liberté de volonté ni même un résultat de choix, mais un effet nécessaire qui dérive de la conformation, de l'organisation, et de l'exercice de leurs facultés physiques. Déterminés et fixés chacun à la manière de vivre que cette nécessité leur impose et prescrit, nul ne cherche à l'enfreindre, ne peut s'en écarter: c'est par cette nécessité, tout aussi variée que leurs formes, que se sont trouvés peuplés tous les districts de la nature. L'aigle ne quitte point ses rochers, ni le héron ses rivages: l'un fond du haut des airs sur l'agneau, qu'il enlève ou déchire par le seul droit que lui donne la force de ses armes, et par l'usage qu'il fait de ses serres cruelles; l'autre, le pied dans la fange, attend, à l'ordre du besoin, le passage de la proie fugitive. Le pic n'abandonne jamais la tige des arbres, alentour de laquelle il lui est ordonné de ramer; la barge doit rester dans ses marais, l'alouette dans ses sillons, la fauvette dans ses bocages, et ne voyons-nous pas tous les oiseaux granivores chercher les pays habités, et suivre nos cultures, tandis que ceux qui préfèrent à nos grains les fruits sauvages et les baies, constans à nous fuir, ne quittent pas les bois et les lieux escarpés des montagnes où ils vivent loin de nous, et seuls avec la nature, qui d'avance leur a dicté ses lois et donné les moyens de les exécuter? Elle retient la gélinotte sous l'ombre épaisse des sapins; le merle solitaire sur son rocher; le loriot dans les forêts, dont il fait retentir les échos, tandis que l'outarde va chercher les friches arides, et le râle les humides prairies. Ces lois de la nature sont des décrets éternels, immuables, aussi constans que la forme des êtres; ce sont ses grandes et vraies propriétés qu'elle n'abandonne ni ne cède jamais, même dans les choses que nous croyons nous être appropriées; car de quelque manière que nous les ayons acquises, elles n'en restent pas moins sous son empire: et n'est-ce pas pour le démontrer qu'elle nous a chargés de loger des hôtes importuns et nuisibles, les rats dans nos maisons, l'hirondelle sous nos fenêtres, le moineau sur nos toits? et lorsqu'elle amène la cigogne au haut de nos vieilles tours en ruine, où s'est déjà cachée la triste famille des oiseaux de nuit, ne semble-t-elle pas se hâter de reprendre sur nous des possessions usurpées pour un temps, mais qu'elle a chargé la main sûre des siècles de lui rendre?

Ainsi les espèces nombreuses et diverses des oiseaux, portées par leur instinct et

fixées par leurs besoins dans les différens districts de la nature, se partagent pour ainsi dire les airs, la terre et les eaux; chacune y tient sa place, et y jouit de son petit domaine et des moyens de subsistance que l'étendue ou le défaut de ses facultés restreint ou multiplie. Et comme tous les degrés de l'échelle des êtres, tous les points de l'existence possible doivent être remplis, quelques espèces, bornées à une seule manière de vivre, réduites à un seul moyen de subsister, ne peuvent varier l'usage des instrumens imparfaits qu'ils tiennent de la nature : c'est ainsi que les cuillers arrondies du bec de la spatule paroissent uniquement propres à ramasser les coquillages; que la petite lanière flexible et l'arc rebroussé du bec de l'avocette la réduisent à vivre d'un aliment aussi mou que le frai des poissons; que l'huitrier n'a son bec en hache que pour ouvrir les écailles, d'entre lesquelles il tire sa pâture; et que le bec-croisé pourroit à peine se servir de sa pince brisée s'il ne savoit l'appliquer pour soulever l'enveloppe en écaille qui recèle la graine des sapins; enfin, que l'oiseau nommé *bec-en-ciseaux* ne peut ni mordre de côté, ni ramasser devant soi, ni becqueter en avant, son bec étant composé de deux pièces excessivement inégales, dont la mandibule inférieure, allongée et avancée hors de toute proportion, dépasse de beaucoup la supérieure, qui ne fait que tomber sur celle-ci comme un rasoir sur son manche. Pour atteindre et saisir avec cet instrument disproportionné, et pour se servir d'un organe aussi défectueux, l'oiseau est réduit à raser en volant la surface de la mer, et à la sillonner avec la partie inférieure du bec plongée dans l'eau, afin d'attraper en dessous le poisson et l'enlever en passant. C'est de ce manége, ou plutôt de cet exercice nécessaire et pénible, le seul qui puisse le faire vivre, que l'oiseau a reçu le nom de *coupeur d'eau* de quelques observateurs, comme par celui de bec-en-ciseaux on a voulu désigner la manière dont tombent l'une sur l'autre les deux moitiés inégales de son bec, dont celle d'en bas, creusée en gouttière, relevée de deux bords tranchans, reçoit celle d'en hau qui est taillée en lame.

La pointe du bec est noire, et sa part près de la tête est rouge, ainsi que les pie qui sont conformés comme ceux des moue tes. Le bec-en-ciseaux, n° 357, est à pe près de la taille de la petite mouette cen drée; il a tout le dessous du corps, le d vant du cou, et le front, blancs; il a aus un trait blanc sur l'aile, dont quelque unes des pennes, ainsi que les latérales c la queue, sont en partie blanches; tout reste du plumage est noir ou d'un bea noirâtre dans quelques individus : c'e même simplement du brun, ce qui paroît d signer une variété d'âge; car, selon Catesb le mâle et la femelle sont de la même couleu

On a trouvé ces oiseaux sur les côtes c la Caroline et sur celle de la Guiane. I sont nombreux dans ce dernier parage paroissent en troupes, presque toujours a vol, ne s'abattant sur les vases que pour reposer. Quoique leurs ailes soient très-lo gues, on a remarqué que leur vol est len s'il étoit rapide, il ne leur permettroit p de discerner la proie qu'ils ne peuvent e lever qu'en passant. Suivant les observatio de M. de La Borde ils vont dans la saison d pluies nicher sur les îlets, et particulièr ment sur le Grand-Connétable, près d terres de Cayenne.

L'espèce paroît propre aux mers de l'A mérique, et pour la placer aux Indes orie tales il ne suffit pas de la notice donnée p le continuateur de Ray, sur un simple de sin envoyé de Madras et qui pouvoit avo été fait ailleurs. Il nous paroît aussi que coupeur d'eau des mers méridionales, ci souvent par le capitaine Cook, n'est pas même que notre bec-en-ciseaux de Guiane, quoiqu'on leur ait donné le mên nom; car indépendamment de la différen des climats et de la chaleur de la Guiane grand froid des mers australes, il paroî par deux endroits des relations de M. Coo que ces coupeurs d'eau sont des pétrels, qu'ils se rencontrent au plus hautes latitud et jusque entre les îles de glace avec les albatros et les pinguins.

LE NODDI[1].

L'HOMME, si fier de son domaine, et qui en effet commande en maître sur la ter qu'il habite, est à peine connu dans u autre grande partie du vaste empire de nature; il trouve sur les mers des ennemis

1. *Noddy*, en anglois, signifie *sot*, *étourdi*; et cette dénomination a rapport au naturel de l'oiseau. Voyez ci-dessous son histoire.

LE NODDI

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Longipennes.
Genre Hirondelle de mer. *(Cuvier)*

Pl. 171.

L'AVOCETTE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Longirostres.
Genre Avocette. *(Cuvier)*

dessus de ses forces, des obstacles plus puissans que son art, et des périls plus grands que son courage : ces barrières du monde qu'il a osé franchir sont les écueils où se brise son audace, où tous les élémens conjurés contre lui conspirent à sa perte, où la nature, en un mot, veut régner seule sur un domaine qu'il s'efforce vainement d'usurper; aussi n'y paroît-il qu'en fugitif plutôt qu'en maître. S'il en trouble les habitans, si même quelques-uns d'entre eux, tombés dans ses filets ou sous les harpons, deviennent les victimes d'une main qu'ils ne connoissent pas, le plus grand nombre, à couvert au fond de ses abîmes, voit bientôt les frimas, les vents et les orages, balayer de la surface des mers ces hôtes importuns et destructeurs qui ne peuvent que par instans troubler leur repos et leur liberté.

En effet, les animaux que la nature, avec des moyens et des facultés bien plus foibles en apparence, a rendus bien plus forts que nous contre les flots et les tempêtes, tels que la plupart des oiseaux pélagiens, ne nous connoissent pas; ils se laissent approcher, saisir même, avec une sécurité que nous appelons stupide, mais qui montre bien clairement combien l'homme est pour eux un être nouveau, étranger, inconnu, et qui témoigne de la pleine et entière liberté dont jouit l'espèce, loin du maître qui fait sentir son pouvoir à tout ce qui respire près de lui. Nous avons déjà vu et nous verrons encore plusieurs exemples de cette imbécillité apparente, ou plutôt de cette profonde sécurité qui caractérise les oiseaux des grandes mers. Le noddi, n° 997, dont il est ici question, a été nommé *moineau fou* (*passer stultus*), dénomination néanmoins très-impropre, puisque le noddi n'est rien moins qu'un moineau, et qu'il ressemble à une grande hirondelle de mer ou à une petite mouette, et que dans la réalité il forme une espèce moyenne entre ces deux genres d'oiseaux; car il a les pieds de la mouette et le bec conformé comme celui de l'hirondelle de mer. Tout son plumage est d'un brun noir à l'exception d'une plaque blanche en forme de calotte au sommet de la tête. Sa taille est à peu près celle de la grande hirondelle de mer.

Nous avons adopté le nom de *noddi*, qui se lit fréquemment dans les relations des voyageurs anglois, parce qu'il exprime l'étourderie ou l'asssurance folle avec laquelle cet oiseau vient se poser sur les mâts et sur les vergues des navires, et même sur la main que les matelots lui tendent.

L'espèce ne paroît pas s'être étendue fort au delà des tropiques; mais elle est très-nombreuse dans les lieux qu'elle fréquente. « A Cayenne, nous dit M. de La Borde, il y a cent noddis ou *thouaroux* pour un fou ou une frégate; ils couvrent surtout le rocher du Grand-Connétable, d'où ils viennent voltiger autour des vaisseaux; et lorsqu'on tire un coup de canon ils se lèvent et forment par leur multitude un nuage épais. » Catesby les a également vus peu en grand nombre, volant ensemble et s'abaissant continuellement à la surface de la mer, pour enlever les petits poissons, dont les troupes en colonnes sont chassées par les grands vents. Cette pêche semble se faire de la part de ces oiseaux avec beaucoup de plaisir et de gaieté, si l'on en juge par la variété de leurs cris, par le grand bruit qu'ils font et qu'on entend de quelques milles. Tout ceci, ajoute Catesby, n'a lieu que dans le temps des nichées et de la ponte, qui se fait sur le rocher tout nu, après quoi chaque noddi se porte au large et erre seul sur le vaste Océan.

L'AVOCETTE.

Les oiseaux à pieds palmés ont presque tous les jambes courtes; l'avocette, n° 353, les a très-longues, et cette disproportion, qui suffiroit presque seule pour distinguer cet oiseau des autres palmipèdes, est accompagnée d'un caractère encore plus frappant par sa singularité; c'est le renversement du bec : sa courbure, tournée en haut, présente un arc de cercle relevé, dont le centre est au dessus de la tête. Ce bec est d'une substance tendre et presque membraneuse à sa pointe; il est mince, foible, grêle, comprimé horizontalement, incapable d'aucune défense et d'aucun effort. C'est encore une de ces erreurs ou, si l'on veut, de ces essais de la nature au delà desquels elle n'a pu passer sans détruire elle-même son ouvrage; car, en supposant à ce bec un degré de courbure de plus, l'oiseau ne pourroit atteindre ni saisir aucune sorte de nourri-

ture, et l'organe donné pour la subsistance et la vie ne seroit qu'un obstacle qui produiroit le dépérissement et la mort. L'on doit donc regarder le bec de l'avocette comme l'extrême des modèles qu'a pu tracer ou du moins conserver la nature, et c'est en même temps et par la même raison le trait le plus éloigné du dessin des formes sous lesquelles se présente le bec dans tous les autres oiseaux.

Il est même difficile d'imaginer comment cet oiseau se nourrit à l'aide d'un instrument avec lequel il ne peut ni becqueter ni saisir, mais tout au plus sonder le limon le plus mou : aussi se borne-t-il à chercher dans l'écume des flots le frai des poissons, qui paroît être le principal fonds de sa nourriture. Il se peut aussi qu'il mange des vers; car l'on ne trouve ordinairement dans ses viscères qu'une matière glutineuse, grasse au toucher, d'une couleur tirant sur le jaune orangé, dans laquelle on reconnoît encore le frai du poisson et les débris d'insectes aquatiques. Cette substance gélatineuse est toujours mêlée dans le ventricule de petites pierres blanches et cristallines[1], et quelquefois il y a dans les intestins une matière grise ou d'un vert terreux qui paroît être ce sédiment limoneux que les eaux douces, entraînées par les pluies, déposent sur le fond de leur lit. L'avocette fréquente les embouchures des rivières et des fleuves[2] de préférence aux autres plages de la mer.

Cet oiseau, qui n'est qu'un peu plus gros que le vanneau, a les jambes de sept à huit pouces de hauteur, le cou long et la tête arrondie. Son plumage est d'un blanc de neige sur tout le devant du corps et coupé de noir sur le dos; la queue est blanche, le bec noir, et les pieds sont bleus.

On voit l'avocette courir, à la faveur de ses hautes jambes, sur des fonds couverts de cinq à six pouces d'eau; mais pour parcourir les eaux plus profondes elle se met à la nage, et dans tous ses mouvemens elle paroît vive, alerte, incoustante. Elle séjourne peu dans les mêmes lieux, et dans ses passages sur nos côtes de Picardie, en avril et en novembre, elle part souvent dès le lendemain de son arrivée, en sorte que les chasseurs ont grande peine à en tuer ou saisir quelques-unes. Elles sont encore plus rares dans l'intérieur des terres que sur les côtes; cependant M. Salerne dit qu'on en a vu s'avancer assez loin sur la Loire, et assure que ces oiseaux sont en grand nombre sur les côtes du Bas-Poitou, et qu'ils font leurs nichées.

Il paroît, à la route que tiennent les avocettes dans leur passage, qu'aux approches de l'hiver elles voyagent vers le midi, et retournent au printemps dans le nord; car il s'en trouve en Danemarck, en Suède, à la pointe du sud de l'île d'Oéland, sur les côtes orientales de la Grande-Bretagne; on en arrive aussi des volées sur la côte occidentale de cette île, qui n'y séjournent qu'un mois ou deux, et disparoissent à l'approche du grand froid. Ces oiseaux ne font que passer en Prusse. On les voit très rarement en Suisse, et, suivant Aldrovande, ils ne paroissent guère plus souvent en Italie : cependant ils y sont bien connus et bien nommés. Quelques chasseurs ont assuré que leur cri peut s'exprimer par les syllabes *crex, crex,* mais ce léger indice ne suffit pas pour qu'on puisse soupçonner que l'oiseau nommé *crex* par Aristote soit le même que l'avocette; car le *crex,* dit ce philosophe, est en guerre avec le loriot et le merle : or il est très-certain que l'avocette n'a rien à démêler avec ces deux oiseaux des bois; et d'ailleurs ce cri, *crex crex,* est également celui de la barge et du râle de terre.

On trouve à la plupart des avocettes de la boue sur le croupion, et les plumes en paroissent usées par les frottemens; apparemment ces oiseaux essuient leur bec à leurs plumes, ou l'y logent pour dormir; sa forme ne paroissant pas moins embarrassante pour le placer durant le repos que pour s'en servir dans l'action, à moins que l'oiseau ne dorme, comme les pigeons, la tête sur la poitrine.

L'observateur qui nous communique ces faits[3] est persuadé que l'avocette, dans le premier âge, est grise; et ce qui fonde son opinion c'est qu'au temps du passage de novembre on en voit plusieurs qui ont les extrémités des plumes scapulaires grises, ainsi que celle du croupion : or ces plumes et celles qui couvrent les ailes sont celles qui conservent le plus long-temps la livrée de la naissance; la couleur terne des grandes des pennes des ailes et la teinte pâle des pieds, qui dans l'adulte sont d'un beau bleu, ne laissent pas douter d'ailleurs que les avocettes à plumage mêlé de gris ne soient les jeunes. Il y a peu de différences ex

1. Willughby dit n'avoir trouvé rien autre chose.

2 Du moins sur nos côtes de Picardie, où ces observations ont été faites.

3. M. Baillon de Montreuil-sur-Mer.

érieures dans cette espèce entre le mâle et la femelle. Les vieux ont beaucoup de noir; mais les vieilles femelles en ont presque autant : seulement il paroît que la taille de celles-ci est généralement un peu plus petite, et que la tête des premiers est plus ronde, avec le tubercule charnu qui élève sous la peau près de l'œil plus enflé. On n'y a pas non plus de quoi établir une variété dans l'espèce sur ce que les avocettes de Suède ont le croupion noir, selon Linnæus, et que celles qui vivent en grand nombre sur un certain lac de Basse-Autriche ont le croupion blanc, comme le fait observer Kramer.

Soit timidité, soit finesse, l'avocette évite les piéges, et elle est fort difficile à prendre. Son espèce, comme on l'a vu, n'est bien commune nulle part, et paroît peu nombreuse en individus.

LE COUREUR[1].

Tous les oiseaux qui nagent et dont les doigts sont unis par des membranes ont le pied court, la jambe reculée et souvent en partie cachée dans le ventre; leurs pieds, construits et disposés comme des rames à large palme, à manche raccourci, à position oblique, semblent être faits exprès pour aider le mouvement du petit navire animé : l'oiseau est lui-même le vaisseau, le gouvernail, et le pilote. Mais, au milieu de cette grande troupe de navigateurs ailés, plusieurs espèces d'oiseaux forment comme un groupe isolé : ils ont à la vérité les pieds garnis d'une membrane, comme les autres oiseaux nageurs; mais ils sont en même temps montés sur de grandes jambes, ou plutôt sur de hautes échasses, et par ce caractere ils se rapprochent des oiseaux de rivage; et, tenant à deux grands genres très-différens, ces trois especes forment un de ces degrés intermédiaires, une de ces nuances qu'en tout a tracées la nature.

Ces trois oiseaux à pieds palmés et à hautes jambes sont l'avocette dont nous venons de parler, le flammant ou phénicoptere des anciens, et le coureur, ainsi nommé, dit Aldrovande, de la célérité avec laquelle on le voit courir sur les rivages. Ce naturaliste, qui seul nous connoissons cet oiseau, nous apprend qu'il n'est pas rare en Italie. Nous ne le connoissons point en France, et selon toute apparence, il ne se trouve pas dans les autres contrées de l'Europe, du moins il y est extrêmement rare. Charleton dit en avoir vu un individu, sans faire mention du lieu d'où il venoit. Selon Aldrovande lui applique les noms grecs de

1. Aldrovande lui applique les noms grecs de *ibis* et de *trochilos*; et c'est d'après celui *corrira*, qu'on lui donne en Italie, que nous avons formé le nom de *coureur*.

vande les cuisses de cet oiseau coureur sont courtes à proportion de la hauteur des jambes; le bec, jaune dans son étendue, est noir à la pointe : il est court et ne s'ouvre pas beaucoup; le manteau est couleur de gris-de-fer, et le ventre blanc; deux plumes blanches à pointe noire couvrent la queue. C'est tout ce que rapporte ce naturaliste, sans rien ajouter sur les dimensions ni la grandeur du corps, qui dans sa figure sont à peu près les mêmes que celles du pluvier.

Aristote et Athénée parlent également d'un oiseau à course rapide, sous le nom de *trochilos*, en disant qu'il vient en temps calme chercher sa nourriture sur l'eau. Mais ce *trochilos* est-il un oiseau palmipède et nageur, comme le dit Aldrovande, qui le rapporte à son oiseau coureur? ou, comme l'indique Élien, le *trochilos* n'est-il pas un oiseau de rivage du genre des poules d'eau ou des pluviers à colier? C'est ce qui me paroît difficile à décider par le peu de renseignemens que nous ont laissés les anciens. Tout ce qui résulte de leurs notices, c'est que ce *trochilos* est de la classe des oiseaux aquatiques, et c'est au moins avec une espèce de convenance qu'Élien lui applique ce que l'antiquité disoit de l'oiseau qui entre hardiment dans la gueule du crocodile pour manger les sangsues, et qui l'avertit de l'approche de la mangouste *ichneumon*. Cette fable a été appliquée, avec autant d'absurdité qu'il est possible d'en mettre à l'application d'une fable, à un petit oiseau des bois, qui est le roitelet-troglodyte, et cela par une erreur de nom, le roitelet-troglodyte ayant quelquefois reçu le nom de *trochilos*, à cause de son vol tournoyant[2].

2. Voyez l'article du *Troglodyte*, tome VIII, page 272.

LE FLAMMANT, ou LE PHÉNICOPTÈRE.

Dans la langue de ce peuple spirituel et sensible, les Grecs, presque tous les mots peignoient l'objet ou caractérisoient la chose, et présentoient l'image ou la description abrégée de tout être idéal ou réel. Le nom de *phénicoptère*, oiseau à *l'aile de flamme*, est un exemple de ces rapports sentis qui font la grâce et l'énergie du langage de ces Grecs ingénieux, rapports que nous trouvons si rarement dans nos langues modernes, lesquelles ont souvent même défiguré leur mère en la traduisant. Le nom de *phénicoptère*, traduit par nous, ne peignit plus l'oiseau, et bientôt ne représentant plus rien perdit ensuite sa vérité dans l'équivoque. Nos plus anciens naturalistes françois prononçaient *flambant* ou *flammant*; peu à peu l'étymologie oubliée permit d'écrire *flamant* ou *flamand*, et d'un oiseau couleur de feu ou de flamme on fit un oiseau de *Flandre*; on lui supposa même des rapports avec les habitans de cette contrée, où il n'a jamais paru [1]. Nous avons donc cru devoir rappeler ici son ancien nom, qu'on auroit dû lui conserver comme le plus riche, et si bien approprié que les Latins crurent devoir l'adopter [2].

Cette aile couleur de feu n'est pas le seul caractère frappant que porte cet oiseau n° 63; son bec d'une forme extraordinaire, aplati et fortement fléchi en dessus vers son milieu, épais et carré en dessous, comme une large cuiller; ses jambes d'une excessive hauteur, son cou long et grêle, son corps plus haut monté, quoique plus petit, que celui de la cigogne, offrent une figure d'un beau bizarre et d'une forme distinguée parmi les plus grands oiseaux de rivage.

C'est avec raison que Willughby, parlant de ces grands oiseaux a pieds demi-palmés qui hantent le bord des eaux sans néanmoins nager ni plonger, les appelle des espèces isolées, formant un genre à part et peu nombreux; car le flammant en part culier paroît faire la nuance entre la grand tribu des oiseaux de rivage et celle to aussi grande des oiseaux navigateurs, d quels il se rapproche par les pieds à de palmés et dont la membrane étendue ent les doigts et de l'une à l'autre pointe se r tire de son milieu par une double échan crure [3]. Tous les doigts sont très-courts, l'extérieur fort petit; le corps l'est aussi r lativement à la longueur des jambes et d cou. Scaliger le compare à celui du héron et Gesner à celui de la cigogne, en rema quant, ainsi que Willughby, la longue extraordinaire de son cou effilé. Quand flammant a pris son entier accroissemen dit Catesby, il n'est pas plus pesant qu'u canard sauvage, et cependant il a cinq pie de hauteur. Ces grandes différences dans taille, indiquées par ces auteurs, tiennent l'age ainsi que les variétés qu'ils ont rema quées dans le plumage : il est en génér doux, soyeux, et lavé de teintes rouges pl ou moins vives et plus ou moins étendue Les grandes pennes de l'aile sont constan ment noires, et ce sont les couvertur grandes et petites, tant intérieures qu'ext rieures, qui portent ce beau rouge de f dont les Grecs frappés tirèrent le nom *phénicoptère*. Cette couleur s'étend et nuance par degrés de l'aile au dos et croupion, sur la poitrine, et enfin sur cou, dont le plumage au haut et sur la tê n'est plus qu'un duvet ras et velouté. sommet de la tête dénué de plumes, un c très-grêle avec un large bec, donnent à c oiseau un air tout extraordinaire. Son crâ paroît élevé, et sa gorge dilatée en ava pour recevoir la mandibule inférieure bec, qui est très-large dès l'origine; les de mandibules forment un canal arrondi droit jusque vers le milieu de leur longueu après quoi la mandibule supérieure fléch tout d'un coup par une forte courbure, de convexe qu'elle étoit devient une lan plate : l'inférieure se replie à proportion conservant toujours la forme d'une lar goutière; et la manibule supérieure, p une autre petite courbure à sa pointe, vie s'appliquer sur l'extrémité de la mandibu inférieure : les bords de toutes deux so

1. Willughby, en remarquant cette dénomination trompeuse, dit que, loin que cet oiseau soit fréquent en Flandre, il ne croit pas même qu'on l'y ait jamais vu. Sur quoi Gesner s'abandonne à plusieurs mauvais raisonnemens, trouvant dans la grandeur de ces oiseaux du rapport avec la stature des Flamands, supposant d'ailleurs faussement que la plupart de ceux que l'on voit nous sont apportés de Flandre.

2. Pline, Apicius, Juvénal, Suétone, tous ont retenu le mot grec en y ajoutant seulement la terminaison latine *phœnicopterus*.

3. Ce que Du Tertre exprime très-bien en disa que *ses pieds sont à demi marins*.

rnis en dedans d'une petite dentelure noire, gnë, dont les pointes sont tournées en arrere. Le docteur Grew, qui a décrit très-actement ce bec, y remarque de plus un et qui règne en dedans sous la partie supérieure, et la partage par le milieu : il est bir depuis sa pointe jusqu'à l'endroit où fléchit, et de là jusqu'à la racine il est anc dans l'oiseau mort, mais apparemment sujet à varier dans le vivant, puisque esner le dit d'un rouge vif, Aldrovande un, Willughby bleuâtre, et Seba jaune. « A une tête ronde et petite, dit Du Tertre, it attaché un grand bec, long de quatre uces, moitié rouge et moitié noir, et recurbé en forme de cuiller. » MM. de l'Académie des Sciences, qui ont décrit cet oiau sous le nom de *bécharu*, disent que le c est d'un rouge pâle, et qu'il contient e grosse langue bordée de papilles charles, tournées en arrière, qui remplit la vité ou la large cuiller de la mandibule férieure. Wormius décrit aussi ce bec traordinaire, et Aldrovande remarque mbien la nature s'est jouée dans sa conmation; Ray parle de sa figure étrange : ais aucun d'eux ne l'a examinée assez soieusement pour décider un point que nous sirerions d'être à portée d'éclaircir; c'est savoir si dans ce bec singulier c'est, mme l'ont dit plusieurs naturalistes, la rtie supérieure qui est mobile, tandis e l'inférieure est fixe et sans mouvement [1].

Des deux figures de cet oiseau données r Aldrovande, et qui lui avoient été enyées de Sardaigne, l'une n'exprime point caractères du bec, qui sont assez bien ndus dans l'autre; et nous devons remarer à ce sujet que, dans la planche enluée même, les traits de son bec, son nflement, son aplatissement, ne sont pas ez fortement prononcés, et qu'il est figuré p pointu.

Pline semble mettre cet oiseau au nombre s cigognes, et Seba se persuade mal à pos que le phénicoptere chez les anciens oit rangé parmi les ibis. Il n'appartient à l'un ni à l'autre de ces genres : non tlement son espèce est isolée, mais seul il t un genre à part; et du reste, quand les ciens placent ensemble les especes anaues, ce n'est point dans les idées étroites suivant les méthodes scolastiques de nos menclateurs; c'est en observant dans la nature par quelles ressemblances des mêmes facultés, des mêmes habitudes, elle rapproche certaines espèces, les rassemble, et en forme, pour ainsi dire, un groupe réuni par des manières communes de vivre et d'être.

On peut s'étonner avec raison de ne point trouver dans Aristote le nom du phénicoptère, quoique nommé dans le même temps par Aristophane qui le range dans la troupe des oiseaux de marais (*limnaios*); mais il est rare et peut-être étrange dans la Grèce. Héliodore dit expressément que le phénicoptère est un oiseau du Nil; l'ancien scoliaste sur Juvénal dit aussi qu'il est fréquent en Afrique : cependant il ne paroît pas que ces oiseaux demeurent constamment dans les climats les plus chauds; car on en voit quelques uns en Italie, et en beaucoup plus grand nombre en Espagne, et il est peu d'années où il n'en arrive pas quelques uns sur nos côtes de Languedoc et de Provence, particulièrement vers Montpellier et Martigues, et dans les marais près d'Arles, d'où je m'étonne que Belon, observateur si instruit, dise qu'on n'en voit aucun en France qui n'y ait été apporté d'ailleurs. Cet oiseau auroit-il étendu ses migrations d'abord en Italie, où autrefois il ne se voyoit pas, et ensuite jusque sur nos côtes?

Il est, comme on le voit, habitant des contrées du midi, et se trouve dans l'ancien continent depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'à la pointe la plus australe de l'Afrique; on en trouve en grand nombre dans les îles du cap Vert, au rapport de Mandeslo, qui exagère la grosseur de leur corps en le comparant à celui du cygne. Dampier rencontra quelques nids de ces oiseaux dans celle de Sal. Ils sont en quantité dans les provinces occidentales de l'Afrique, à Angola, Congo et Bissao, où, par respect superstitieux, les Negres ne souffrent pas qu'on tue un seul de ces oiseaux; ils les laissent paisiblement s'établir au milieu de leurs habitations. On les trouve de même à la baie de Saldana et dans toutes les terres voisines du cap de Bonne-Espérance, où ils passent le jour sur la côte et se retirent la nuit au milieu des grandes herbes qui se trouvent dans quelques endroits des terres adjacentes.

Au reste, le flammant est certainement un oiseau voyageur, mais qui ne fréquente que les climats chauds et tempérés, et ne visite pas ceux du nord. Il est vrai qu'on le voit dans certaines saisons paroître en divers lieux, sans qu'on sache précisément d'où il arrive; mais jamais on ne l'a vu s'avancer

[1]. Cette assertion se trouve dans le fragment *Ménippe*, d'après lequel Rondelet l'a répétée. rmius, Cardan, et Charleton, prétendent l'avoir rifiée.

plier aux habitudes de la captivité, cet état est très-contraire à leur nature, puisqu'ils ne peuvent le supporter long-temps, et qu'ils y languissent plutôt qu'ils ne vivent; ca ne cherchent pas à se multiplier, et ja ils n'ont produit en domesticité.

LE CYGNE.

Dans toute société, soit des animaux, soit des hommes, la violence fit les tyrans; la douce autorité fait les rois. Le lion et le tigre sur la terre, l'aigle et le vautour dans les airs, ne règnent que par la guerre, ne dominent que par l'abus de la force et par la cruauté, au lieu que le cygne règne sur les eaux à tous les titres qui fondent un empire de paix, la grandeur, la majesté, la douceur; avec des puissances, des forces, du courage, et la volonté de n'en pas abuser, et de ne les employer que pour la défense, il sait combattre et vaincre sans jamais attaquer : roi paisible des oiseaux d'eau, il brave les tyrans de l'air; il attend l'aigle sans le provoquer, sans le craindre; il repousse ses assauts en opposant à ses armes la résistance de ses plumes et les coups précipités d'une aile vigoureuse qui lui sert d'égide, et souvent la victoire couronne ses efforts. Au reste, il n'a que ce fier ennemi; tous les oiseaux de guerre le respectent, et il est en paix avec toute la nature : il vit en ami plutôt qu'en roi au milieu des nombreuses peuplades des oiseaux aquatiques, qui toutes semblent se ranger sous sa loi; il n'est que le chef, le premier habitant d'une république tranquille [1], où les citoyens n'ont rien à craindre d'un maître qui ne demande qu'autant qu'il leur accorde, et ne veut que calme et liberté.

Les grâces de la figure, la beauté de la forme, répondent dans le cygne à la douceur du naturel; il plaît à tous les yeux; il décore, embellit tous les lieux qu'il fréquente; on l'aime, on l'applaudit, on l'admire [2]. Nulle espèce ne le mérite mieux: la nature en effet n'a répandu sur auc autant de ces grâces nobles et douces nous rappellent l'idée de ses plus cl mants ouvrages; coupe de corps éléga formes arrondies, gracieux contours, bl cheur éclatante et pure, mouvemens fl bles et ressentis; attitudes tantôt anim tantôt laissées dans un mol abandon; t dans le cygne respire la volupté, l'ench tement que nous font éprouver les grâ et la beauté, tout le peint comme l'ois de l'amour [3], tout justifie la spirituelle riante mythologie d'avoir donné ce ch mant oiseau pour père à la plus belle mortelles [4].

A sa noble aisance, à la facilité, la berté de ses mouvemens sur l'eau, on c le reconnoître non seulement comme premier des navigateurs ailés, mais com le plus beau modèle que la nature nous offert pour l'art de la navigation [5]. Son c élevé et sa poitrine relevée et arrondie se blent en effet figurer la proue du nav fendant l'onde; son large estomac en présente la carène; son corps penché avant pour cingler se redresse à l'arri

1. Les anciens croyoient que le cygne épargnoit non seulement les oiseaux, mais même les poissons; ce qu'Hésiode indique dans son *Bouclier d'Hercule*, en représentant des poissons nageant tranquillement à côté du cygne.

2. « L'intérêt, dit M. Baillon, qui a déterminé l'homme à dompter les animaux et à apprivoiser des oiseaux, n'a eu aucune part à la domesticité du cygne. Sa beauté et l'élégance de sa forme l'ont engagé à l'approcher de son habitation uniquement pour l'orner. Il a eu dans tous les temps plus d'égards pour lui que pour les autres êtres dont il s'est rendu maître; il ne l'a point tenu captif; il l'a destiné à décorer les eaux de ses jardins, et laisse y jouir de toutes les douceurs de la libert L'abondance et le choix de la nourriture ont a menté le volume du corps du cygne privé, mais forme n'en a perdu rien de son élégance; il a co servé les mêmes grâces et la même souplesse d tous ses mouvemens, son port majestueux est to jours admiré : je doute même que tous ces ag mens soient aussi étendus dans le sauvage. »

Note communiquée par M. Baillon, conseiller roi, et son bailli de Waben, à Montreuil-sur-M que nous avons eu et que nous aurons encore pl sieurs fois occasion de citer.

3. Horace attelle des cygnes au char de Vénus

Quæ Cnidon
Fulgentesque tenet Cycladas, et Paphon
Junctis visit oloribus.
(*Carm.*, lib. III, od. 28.)

4. Hélène, née de Léda et d'un cygne, dont su vant l'antiquité Jupiter avoit pris la figure. Eu pide, pour peindre la beauté d'Hélène, en faisa en même temps allusion à sa naissance, la désig par l'épithète *omma kyknoptheron, forma cycnea.*

5. Nulle figure plus fréquente sur les navir des anciens que la figure du cygne; elle paroisso à la proue, et les nautoniers en tiroient un angu favorable.

LE FLAMMANT

Ordre des Echassiers. *Genre* Flammant. *(Cuvier)*

Pl. 172

LE CYGNE

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Lamellirostres
Genre Canard. *(Cuvier)*

et se relève en poupe; la queue est un vrai gouvernail; les pieds sont de larges rames, et ses grandes ailes demi-ouvertes au vent et doucement enflées sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois.

Fier de sa noblesse, jaloux de sa beauté, le cygne semble faire parade de tous ses avantages; il a l'air de chercher à recueillir des suffrages, à captiver les regards; et il les captive en effet, soit que, voguant en troupe, on voie de loin, au milieu des grandes eaux, cingler la flotte ailée, soit que, s'en détachant et s'approchant du rivage aux signaux qui l'appellent[1], il vienne se faire admirer de plus près en étalant ses beautés, et développant ses grâces par mille mouvemens doux, ondulans et suaves.

Aux avantages de la nature le cygne réunit ceux de la liberté; il n'est pas du nombre de ces esclaves que nous puissions contraindre ou renfermer[2] : libre sur nos eaux, il n'y séjourne, ne s'établit qu'en y jouissant d'assez d'indépendance pour exclure tout sentiment de servitude et de captivité; il veut à son gré parcourir les eaux, débarquer au rivage, s'éloigner au large, ou venir, longeant la rive, s'abriter sur les bords, se cacher dans les joncs, s'enfoncer dans les anses les plus écartées, puis, quittant la solitude, revenir à la société et jouir du plaisir qu'il paroît prendre et goûter en s'approchant de l'homme pourvu qu'il trouve en nous ses hôtes et ses amis, et non ses maîtres et ses tyrans.

Chez nos ancêtres, trop simples ou trop sages pour remplir leurs jardins des beautés froides de l'art en place des beautés vives de la nature, les cygnes étoient en possession de faire l'ornement de toutes les pièces d'eau[3]; ils animoient, égayoient les tristes fossés des châteaux; ils décoroient la plupart des rivières[4], et même celle de la capitale[5], et l'on vit l'un des plus sensibles et des plus aimables de nos princes mettre au nombre de ses plaisirs celui de peupler de ces beaux oiseaux les bassins de ses maisons royales. On peut encore jouir aujourd'hui du même spectacle sur les belles eaux de Chantilly, où les cygnes font un des ornemens de ce lieu vraiment délicieux, dans lequel tout respire le noble goût du maître.

Le cygne nage si vite qu'un homme, marchant rapidement au rivage, a grande peine à le suivre. Ce que dit Albert qu'il nage bien, marche mal, et vole médiocrement, ne doit s'entendre, quant au vol, que du cygne abâtardi par une domesticité forcée; car libre sur nos eaux, et surtout sauvage, il a le vol très haut et très-puissant. Hésiode lui donne l'épithète d'*altivolans*[6]; Homère le range avec les oiseaux grands voyageurs, les grues et les oies, et Plutarque attribue à deux cygnes ce que Pindare feint des deux aigles que Jupiter fit partir des deux côtés opposés du monde pour en marquer le milieu au point où ils se rencontrèrent.

Le cygne, n° 913, supérieur en tout à l'oie, qui ne vit que d'herbages et de graines, sait se procurer une nourriture plus délicate et moins commune[7], il ruse sans cesse pour attraper et saisir du poisson; il prend mille attitudes différentes pour le succès de sa pêche, et tire tout l'avantage possible de son adresse et de sa grande force; il sait éviter ses ennemis ou leur résister: un vieux cygne ne craint pas dans l'eau le chien le plus fort; son coup d'aile pourroit casser la jambe d'un homme, tant il est prompt et violent. Enfin il paroît que le cygne ne redoute aucune embûche, aucun ennemi, parce qu'il a autant de courage que d'adresse et de force[8].

1. Le cygne nage avec beaucoup de grâce et rapidement quand il veut; il vient à ceux qui l'appellent (*Salerne*, page 405). M. Salerne dit au même endroit que, quand on veut faire venir le cygne à soi, on l'appelle *godard*.

Suivant M. Frisch on lui donne en allemand le nom de *frank*, et il s'approche à ce nom.

2. Le cygne renfermé dans une cour est toujours triste; le gravier lui blesse les pieds; il fait tous ses efforts pour fuir et s'envoler, et il part en effet si l'on n'a pas l'attention de lui couper les ailes à chaque mue. J'en ai vu un, dit M. Baillon, qui a vécu ainsi pendant trois ans; il étoit inquiet et sombre, toujours maigre et silencieux, au point qu'on n'a jamais entendu sa voix; on le nourrissoit cependant largement de pain, de son, d'avoine, d'écrevisses, et de poisson : il s'est envolé quand on a cessé de rogner ses ailes.

3. Ce goût n'avoit pas été inconnu des anciens.

4. Suivant Volaterra on n'en nourrissoit pas moins de quatre mille sur la Tamise.

5. Témoin le nom de l'*île aux Cygnes*, donné encore à ce terrain qu'embrassoit la Seine au dessous des Invalides.

6. *Aerstpotas*.

7. Le cygne vit de graines et de poisson, surtout d'anguilles; il avale aussi des grenouilles, des sangsues, des limaçons d'eau, et de l'herbe; il digère aussi promptement que le canard, et mange considérablement. (*M. Baillon.*)

8. Le cygne, m'écrit le même observateur, ruse sans cesse pour saisir les poissons qui sont sa nourriture de préférence ... Il sait éviter les coups que ses ennemis peuvent lui porter. Si un oiseau de proie menace les petits, le père et la mère les défendent avec intrépidité; ils les rangent autour d'eux, et l'oiseau ravisseur n'ose plus approcher.

Les cygnes sauvages volent en grandes troupes, et de même les cygnes domestiques marchent et nagent attroupés; leur instinct social est en tout très-fortement marqué. Cet instinct, le plus doux de la nature suppose des mœurs innocentes, des habitudes paisibles, et ce naturel délicat et sensible qui semble donner aux actions produites par ce sentiment l'intention et le prix des qualités morales. Le cygne a de plus l'avantage de jouir jusqu'à un âge extrêmement avancé de sa douce et belle existence. Tous les observateurs s'accordent à lui donner une très-longue vie; quelques uns même en ont porté la durée jusqu'à trois cents ans, ce qui sans doute est fort exagéré; mais Willughby, ayant vu une oie qui, par preuve certaine, avoit vécu cent ans. n'hésite pas à conclure de cet exemple que la vie du cygne peut et doit être plus longue, tant parce qu'il est plus grand que parce qu'il faut plus de temps pour faire éclore ses œufs, l'incubation dans les oiseaux répondant au temps de la gestation dans les animaux, et ayant peut-être quelque rapport au temps de l'accroissement du corps, auquel est proportionnée la durée de la vie. Or, le cygne est plus de deux ans à croître, et c'est beaucoup; car, dans les oiseaux, le développement entier du corps est bien plus prompt que dans les animaux quadrupedes.

La femelle du cygne couve pendant six semaines au moins Elle commence à pondre au mois de février. Elle met, comme l'oie, un jour d'intervalle entre la ponte de chaque œuf. Elle en produit de cinq à huit, et communément six ou sept. Ces œufs sont blancs et oblongs; ils ont la coque très-épaisse et sont d'une grosseur très-considérable. Le nid est placé tantôt sur un lit d'herbes sèches au rivage, tantôt sur un tas de roseaux abattus, entassés et même flottans sur l'eau. Le couple amoureux se prodigue les plus douces caresses, et semble chercher dans le plaisir les nuances de la volupté; ils y préludent en entrelaçant leurs cous, ils respirent ainsi l'ivresse d'un long embrassement; ils se communiquent le feu qui les embrase, et lorsqu'enfin le mâle s'est pleinement satisfait, la femelle brûle encore; elle le suit, l'excite, l'enflamme de nouveau, et finit par le quitter à regret pour aller éteindre le reste de ses feux en se lavant dans l'eau [1].

Les fruits d'amours si vives sont tendrement chéris et soignés; la mère recueille nuit et jour ses petits sous ses ailes; le père se présente avec intrépidité pour les défendre contre tout assaillant. Son courage, dans ces momens, n'est comparable qu'à la fureur avec laquelle il combat un rival qui vient le troubler dans la possession de sa bien-aimée. Dans ces deux circonstances, oubliant sa douceur, il devient féroce et se bat avec acharnement; souvent un jour entier ne suffit pas pour vider leur duel opiniâtre. Le combat commence à coups d'ailes, continue corps à corps, et finit ordinairement par la mort d'un des deux; car ils cherchent réciproquement à s'étouffer en se serrant le cou et se tenant par force la tête plongée dans l'eau. Ce sont vraisemblablement ces combats qui ont fait croire aux anciens que les cygnes se dévoroient les uns les autres [2]. Rien n'est moins vrai; mais seulement ici, comme ailleurs, les passions furieuses naissent de la passion la plus douce, et c'est l'amour qui enfante la guerre [3].

En tout autre temps ils n'ont que des habitudes de paix; tous leurs sentimens sont dictés par l'amour: aussi propres et voluptueux, ils font toillette assidue chaque jour; on les voit arranger leur plumage, le nettoyer, le lustrer, et prendre de l'eau dans leur bec pour la répandre sur le dos sur les ailes, avec un soin qui suppose

Si quelques chiens veulent les assaillir, ils vont au devant et les attaquent. Au reste, le cygne plonge et fuit si la force de son ennemi est supérieure à la résistance qu'il peut lui opposer; néanmoins ce n'est guère que dans l'obscurité de la nuit et pendant le sommeil que les cygnes sont quelquefois surpris par les renards et les loups.

1. D'où vient l'opinion de sa prétendue pudeur qui, selon Albert, est telle, qu'elle ne voudroit manger après ces momens avant que de s'être lavé. Le docteur Bartholin, enchérissant encore sur l'idée de la pudicité du cygne, assure que, cherchant à éteindre ses feux, il mange des orties, recette qui seroit apparemment aussi bonne pour un doge que pour un cygne.

2. *Aristot.*, lib. IX, cap. 1. Élien étoit encore plus mal informé lorsqu'il dit que le cygne quelquefois ses petits. Au reste, ces fausses idées tenoient peut-être moins à des faits d'histoire naturelle qu'à des traditions mythologiques : en effet tous les *Cycnus* de la Fable furent de fort méchans personnages; *Cycnus*, fils de Mars, fut tué par Hercule, parce qu'il étoit voleur de grand chemin. *Cycnus*, fils de Neptune, avoit poignarde Philonome, sa mère, il fut tué par Achille; enfin le beau *Cycnus*, ami de Phaëton, et fils d'Apollon comme lui, fut inhumain et cruel.

3. M. Frisch prétend que ce sont les plus vieux cygnes qui sont les plus méchans et qui tranchent les plus jeunes, et que, pour assurer la tranquillité des couvées, il faut diminuer le nombre des vieux mâles.

ésir de plaire, et ne peut être payé que
ar le plaisir d'être aimé. Le seul temps
ù la femelle néglige sa toilette est celui de
a couvée; les soins maternels l'occupent
lors tout entière, et à peine donne-t-elle
uelques instans aux besoins de la nature et
sa subsistance.

Les petits naissent fort laids et seulement
ouverts d'un duvet gris ou jaunâtre, comme
s oisons; leurs plumes ne poussent que
uelques semaines après, et sont encore de
même couleur. Ce vilain plumage change
la première mue, au mois de septembre;
s prennent alors beaucoup de plumes blan-
nes, d'autres plus blondes que grises, sur-
out à la poitrine et sur le dos. Ce plumage
amarré tombe à la seconde mue, et ce
est qu'à dix-huit mois et même à deux
ns d'âge que ces oiseaux ont pris leur belle
be d'un blanc pur et sans tache; ce n'est
ussi que dans ce temps qu'ils sont en état
e produire.

Les jeunes cygnes suivent leur mère pen-
nt le premier été, mais ils sont forcés de
quitter au mois de novembre; les mâles
ultes les chassent pour être plus libres
près des femelles. Ces jeunes oiseaux,
ns exilés de leur famille, se rassemblent
r la nécessité de leur sort commun; ils
réunissent en troupes et ne se quittent
us que pour s'appareiller et former eux-
mêmes de nouvelles familles.

Comme le cygne mange assez souvent des
rbes de marécages, et principalement de
gue, il s'établit de préférence sur les ri-
res d'un cours sinueux et tranquille, dont
rives sont bien fournies d'herbages. Les
ciens ont cité le *Méandre*, le *Mincio*, le
rymon, le *Caystre*, fleuves fameux par la
ltitude des cygnes dont on les voit cou-
rts. L'île chérie de Vénus, *Paphos*, en
it remplie. Strabon parle des cygnes
Espagne, et, suivant Élien [1], l'on en
voit de temps en temps paroître sur la
r d'Afrique; d'où l'on peut juger, ainsi
e par d'autres indications [2], que l'espèce
porte jusque dans les régions du midi:
nmoins celles du nord semblent être la
ie patrie du cygne et son domicile de
ix, puisque c'est dans les contrées sep-
trionales qu'il niche et multiplie. Dans
provinces nous ne voyons guère de cygnes sauvages que dans les mers les plus rigoureux. Gesner dit qu'en Suisse on s'attend à un long et rude hiver quand on voit arriver beaucoup de cygnes sur les lacs. C'est dans cette même saison rigoureuse qu'ils paroissent sur les côtes de France, d'Angleterre, et sur la Tamise, où il est défendu de les tuer sous peine d'une grosse amende. Plusieurs de nos cygnes domestiques partent alors avec les sauvages, si l'on n'a pas la précaution d'ébarber les grandes plumes de leurs ailes.

Néanmoins quelques-uns nichent et passent l'été dans les parties septentrionales de l'Allemagne, dans la Prusse et la Pologne; et en suivant à peu près cette latitude on les trouve sur les fleuves près d'Azof et vers Astracan, en Sibérie, chez les Jakutes, à Seleginskoi, et jusqu'au Kamtschatka. Dans cette même saison des nichées on les voit en très-grand nombre sur les rivières et les lacs de la Laponie; ils s'y nourrissent d'œufs et de chrysalides d'une espèce de moucheron dont souvent la surface de ces lacs est couverte. Les Lapons les voient arriver au printemps du côté de la mer d'Allemagne; une partie s'arrête en Suède, et surtout en Scanie. Horrebows prétend qu'ils restent toute l'année en Islande, et qu'ils habitent la mer lorsque les eaux douces sont glacées; mais s'il en demeure en effet quelques-uns, le nombre suit la loi commune de migration, et fuit un hiver que l'arrivée des glaces du Groenland rend encore plus rigoureux en Islande qu'en Laponie.

Ces oiseaux se sont trouvés en aussi grande quantité dans les parties septentrionales de l'Amérique que dans celles de l'Europe: ils peuplent la baie d'Hudson, d'où vient le nom de *Carryswan'snest*, que l'on peut traduire *porte-nid de cygne*, imposé par le capitaine Button à cette longue pointe de terre qui s'avance du nord dans la baie. Ellis a trouvé des cygnes jusque sur l'*île de Marbre*, qui n'est qu'un amas de rochers bouleversés alentour de quelques petits lacs d'eau douce. Ces oiseaux sont de même très-nombreux au Canada, d'où il paroît qu'ils vont hiverner en Virginie et à la Louisiane; et ces cygnes du Canada et de la Louisiane, comparés à nos cygnes sauvages, n'ont offert aucune différence. Quant aux cygnes à tête noire des îles Malouines et de quelques côtes de la mer du Sud dont parlent les voyageurs, l'espèce en est trop mal décrite pour décider si elle doit se rapporter ou non à celle de notre cygne.

Les différences qui se trouvent entre le

[1] *Hist. anim.*, lib. IX, cap. 36.

[2] Suivant Fr. Camel, le cygne se trouve à Lu-
, où on le nomme *tagac;* mais cet auteur ne
s dit pas si c'est la race du cygne transporté,
'espèce naturelle et sauvage, qui se trouve dans
e capitale des Philippines.

cygne sauvage et le cygne privé ont fait croire qu'ils formoient deux espèces distinctes et séparées. Le cygne sauvage est plus petit; son plumage est communément plus gris que blanc[1]; il n'a pas de caroncule sur le bec, qui toujours est noir à la pointe, et qui n'est jaune que près de la tête. Mais à bien apprécier ces différences on verra que l'intensité de la couleur, de même que la caroncule ou bourrelet charnu du front, sont moins des caractères de nature que des indices et des empreintes de domesticité. Les couleurs du plumage et du bec étant sujettes à varier dans les cygnes comme dans les autres oiseaux domestiques, on peut donnuer pour exemple le cygne privé à bec rouge dont parle le docteur Plott[2]. D'ailleurs cette différence dans la couleur du plumage n'est pas aussi grande qu'elle le paroît d'abord. Nous avons vu que les jeunes cygnes domestiques naissent et restent long-temps gris : il paroît que cette couleur subsiste plus long-temps encore dans les sauvages, mais qu'enfin ils deviennent blancs avec l'âge; car Edwards a observé que dans le grand hiver de 1740 on vit aux environs de Londres plusieurs de ces cygnes sauvages qui étoient entièrement blancs. Le cygne domestique doit donc être regardé comme une race tirée anciennement et originairement de l'espèce sauvage. MM. Klein, Frisch, et Linnæus, l'ont présumé comme moi, quoique Willughby et Ray prétendent le contraire.

Belon regarde le cygne comme le plus grand des oiseaux d'eau; ce qui est assez vrai, en observant néanmoins que le pélican a beaucoup plus d'envergure[3], que le grand albatros a tout au moins autant de corpulence[4], et que le flammant ou phénicoptère a bien plus de hauteur, eu égard à ses jambes démesurées[5]. Les cygnes dans la race domestique sont constamment un peu plus gros et plus grands que dans l'espèce sauvage; il y en a qui pèsent jus vingt-cinq livres. La longueur du bec quene est quelquefois de quatre pied demi et l'envergure de huit pieds. Au r la femelle est en tout un peu plus p que le mâle.

Le bec, ordinairement long de trois ces et plus, est dans la race domest surmonté à sa base par un tubercule cha renflé et proéminent, qui donne à la sionomie de cet oiseau une sorte d'exp sion. Ce tubercule est revêtu d'une noire, et les côtés de la face sous les sont aussi couverts d'une peau de m couleur. Dans les petits cygnes de la domestique le bec est d'une teinte plomb il devient ensuite jaune ou orangé ave pointe noire. Dans la race sauvage le est entièrement noir avec une memb jaune au front. Sa forme paroît avoir s de modèle pour le bec des deux fam les plus nombreuses des oiseaux palmipè les oies et les canards : dans tous le bec aplati, épaté, dentelé sur les bords, arr en pointe mousse, et terminé à sa p supérieure par un onglet de substance née.

Dans toutes les espèces de cette n breuse tribu il se trouve au dessous plumes extérieures un duvet bien fo qui garantit le corps de l'oiseau des imp sions de l'eau. Dans le cygne ce duvet d'une grande finesse, d'une mollesse trême, et d'une blancheur parfaite; o fait de beaux manchons et des fourr aussi délicates que chaudes.

La chair du cygne est noire et dure c'est moins comme un bon mets que co un plat de parade qu'il étoit servi dan festins chez les anciens[6], et, par la m ostentation, chez nos ancêtres. Quel personnes m'ont néanmoins assuré q chair des jeunes cygnes étoit aussi b que celle des oies du même âge.

Quoique le cygne soit assez silencieu a néanmoins les organes de la voix co mês comme ceux des oiseaux d'eau les loquaces; la trachée-artère, descendue le sternum, fait un coude[7], se relève, s

1. Le cygne représenté dans les planches enluminées est le cygne domestique; un individu sauvage conservé au Cabinet du Roi est d'un gris blanc universel sur tout le plumage, mais plus foncé et presque brun sur le dos et le sommet de la tête.

2. On doit encore rapporter ici ces cygnes que Reddi a vus dans les chasses du grand duc, lesquels avoient les plumes de la tête et du cou marquées à la pointe d'une teinte jaune ou orangée; particularité qui lui sert à expliquer l'épithète de *purpurei* qu'Horace donne quelque part aux cygnes.

3. Voyez l'article de cet oiseau, dans ce volume, page 271.

4. Voyez ci-après l'article de l'*Albatros*.

5. Voyez l'article de cet oiseau, dans ce volume, page 314.

6. Les Romains l'engraissoient comme l'oie, a lui avoir crevé les yeux ou en le renfermant une prison obscure.

7. Selon Willughby, cette particularité de formation est propre au cygne sauvage, et trouve pas la même dans le cygne domestique qui semble fonder ce que nous allons rapporte la différence de leur voix; mais cela ne suf peut-être pas pour prouver que leurs espèces s différentes, cette diversité n'excédant pas la so

puie sur les clavicules, et de là, par une seconde inflexion, arrive aux poumons. A l'entrée et au dessus de la bifurcation se trouve placé un vrai larynx, garni de son os hyoïde, ouvert dans sa membrane en bec de flûte; au dessous de ce larynx le canal se divise en deux branches, lesquelles, après avoir formé chacune un renflement, s'attachent aux poumons. Cette conformation, du moins quant à la position du larynx, est commune à beaucoup d'oiseaux d'eau, et même quelques oiseaux de rivage ont les mêmes plis et inflexions à la trachée-artère, comme nous l'avons remarqué dans la grue; et, selon toute apparence, c'est ce qui donne à leur voix ce retentissement bruyant et aquatique, ces sons de trompette ou de clairon qu'ils font entendre du haut des airs et sur les eaux.

Néanmoins la voix habituelle du cygne privé est plutôt sourde qu'éclatante; c'est une sorte de *strideur* parfaitement semblable à ce que le peuple appelle le *jurement du chat*, et que les anciens avoient bien exprimé par le mot imitatif *drensant*. C'est ce qu'il paroît un accent de menace ou de colère; il on n'a pas remarqué que l'amour en eût de plus doux [1], et ce n'est point du tout sur des cygnes presque muets, comme le sont les nôtres dans la domesticité, que les anciens avoient pu modeler ces cygnes harmonieux qu'ils ont rendus si célèbres. Mais il paroît que le cygne sauvage mieux conservé ses prérogatives, et qu'avec le sentiment de la pleine liberté il en a aussi les accens. L'on distingue en effet dans ses cris, ou plutôt dans les éclats de sa voix, une sorte de chant mesuré, modulé [2],

des sons bruyans de clairon, mais dont les tons aigus et peu diversifiés sont néanmoins très-éloignés de la tendre mélodie et de la variété douce et brillante du ramage de nos oiseaux chanteurs.

Au reste, les anciens ne s'étoient pas contentés de faire du cygne un chantre merveilleux; seul entre tous les êtres qui frémissent à l'approche de leur destruction il chantoit encore au moment de son agonie, et préludoit par des sons harmonieux à son dernier soupir. C'étoit, disoient-ils, près

[1] Leur voix n'est point douce; elle est au contraire aiguë, perçante, et très-peu agréable: je ne puis la mieux comparer qu'au son d'une clarinette embouchée par quelqu'un à qui cet instrument ne seroit point familier. Presque tous les oiseaux canores répondent au chant de l'homme, et surtout au son des instrumens: j'ai joué pendant long-temps du violon auprès de nos cygnes, sur tous les tons et sur toutes les cordes: j'ai même pris l'unisson de leurs propres accens, sans qu'ils aient paru y faire attention. Mais si, dans le bassin où ils nagent avec leurs petits, on vient à jeter une oie, le mâle, après avoir poussé des sons sourds, fond sur l'oie avec impétuosité, et, la saisissant au cou, il lui plonge, à très-fréquentes reprises, la tête dans l'eau, et la frappe en même temps de ses ailes; ce seroit fait de l'oie si l'on ne venoit à son secours: alors, les ailes étendues, le cou droit, et la tête haute, le cygne vient se placer vis-à-vis de sa femelle, et pousse un cri auquel la femelle répond par un cri plus bas d'un demi ton. La voix du mâle va du *la* au *si bémol*; celle de la femelle du *sol dièse* au *la*. La première note est brève et de passage, et fait l'effet de la note que nos musiciens appellent *sensible*; de manière qu'elle n'est jamais détachée de la seconde, et se passe comm un *coulé*. Observez qu'heureusement pour l'oreille ils ne chantent jamais tous deux à la fois: en effet si, pendant que le mâle entonne le *si bémol*, la femelle faisoit entendre le *la*, ou que le mâle donnât le *la*, tandis que la femelle donne le *sol dièse*, il en résulteroit la plus âpre et la plus insupportable des dissonances. Ajoutons que ce dialogue est soumis à un rythme constant et réglé, à la mesure à deux temps. Du reste l'inspecteur m'a assuré qu'au temps de leurs amours ces oiseaux ont un cri encore plus perçant, mais beaucoup plus agréable. »

Nous joindrons ici une observation intéressante qui ne nous a été communiquée qu'après l'impression des premières pages de cet article. « Il y a une saison où l'on voit les cygnes se réunir et former une sorte d'association républicaine pour le bien commun; c'est celle des grands froids. Pour se maintenir au milieu des eaux, dans le temps qu'elles se glacent, ils s'attroupent et ne cessent de battre l'eau, de toute la largeur de leurs ailes, avec un bruit qu'on entend de fort loin, et qui se renouvelle avec d'autant plus de force dans les moments du jour et de la nuit que la gelée prend avec plus d'activité: leurs efforts sont si efficaces qu'il n'y a pas d'exemple que la troupe des cygnes ait quitté l'eau dans les plus longues gelées, quoiqu'on ait vu quelquefois un cygne seul et écarté de l'assemblée générale pris par la glace au milieu des canaux. (Extrait de la note rédigée par M. Grouvelle, secrétaire des commandemens militaires de S. A. S. Mgr le prince de Condé.)

[1] impressions, tant intérieures qu'extérieures, e la domesticité et ses habitudes peuvent produire a longue sur une race assujettie.

[2] Observations faites à Chantilly, suivant les s de M. le marquis d'Amezaga, et que M. Grouvelle, secrétaire des commandemens militaires de A. S. Mgr le prince de Condé, a bien voulu ndre soin de rédiger. « Leur voix, dans la saison amours, et les accens qui leur échappent alors s les momens les plus doux, ressemblent plus à murmure qu'à aucune espèce de chant. »

M. l'abbé Arnaud, dont le génie est fait pour imer les restes précieux de la belle et savante quité, a bien voulu concourir avec nous à vérier et à apprécier ce que les anciens ont dit du nt du cygne. Deux cygnes sauvages qui se sont plis d'eux-mêmes sur les magnifiques eaux de tilly semblent s'être venus offrir exprès à cette ressante vérification. M. l'abbé Arnaud est allé qu'à noter leur chant, ou, pour mieux dire, s cris harmonieux, et il nous en écrit en ces nes: « On ne peut pas dire exactement que les nes de Chantilly chantent, ils crient; mais leurs sont véritablement et constamment modulés.

d'expirer, et faisant à la vie un adieu triste et tendre, que le cygne rendoit ces accens si doux et si touchans, et qui, pareils à un léger et douloureux murmure, d'une voix basse, plaintive et lugubre, formoient son chant funèbre [1]. On entendoit ce chant lorsqu'au lever de l'aurore les vents et les flots étoient calmés; on avoit même vu des cygnes expirant en musique et chantant leurs hymnes funéraires. Nulle fiction en histoire naturelle, nulle fable chez les anciens, n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée; elle s'étoit emparée de l'imagination vive et sensible des Grecs : poëtes [2], orateurs [3], philosophes mêmes l'ont adoptée [4] comme une vérité agréable pour vouloir en douter. Il bien leur pardonner leurs fables; étoient aimables et touchantes; elles valo bien de tristes, d'arides vérités : c'éto de doux emblèmes pour les âmes sensil Les cygnes sans doute ne chantent p leur mort; mais toujours en parlant du nier essor et des derniers élans d'un génie prêt à s'éteindre, on rappellera sentiment cette expression touchante : *le chant du cygne!*

1. Suivant Pythagore c'étoit un chant de joie, par lequel cet oiseau se félicitoit de passer à une meilleure vie.

2. Callimaque, Eschyle, Théocrite, Euripide, Lucrèce, Ovide, Properce, parlent du chan cygne, et en tirent des comparaisons.

3. Voyez Cicéron; voyez aussi Pausani autres.

4. Socrate dans Platon, et Aristote lui-m mais d'après l'opinion commune, et sur des ports étrangers.

L'OIE [1].

Dans chaque genre les espèces premières ont emporté tous nos éloges, et n'ont laissé aux espèces secondes que le mépris tiré de leur comparaison. L'oie, par rapport au cygne, est dans le même cas que l'âne vis-à-vis du cheval : tous deux ne sont pas pris à leur juste valeur; le premier degré de l'infériorité paroissant être une vraie dégradation, et rappelant en même temps l'idée d'un modèle plus parfait, n'offre, au lieu des attributs réels de l'espèce secondaire, que ses contrastes désavantageux avec l'espèce première. Éloignant donc pour un moment la trop noble image du cygne, nous trouverons que l'oie est encore, dans le peuple de la basse-cour, un habitant de distinction. Sa corpulence, son port droit, sa démarche grave, son plumage net et lustré, et son naturel social qui la rend susceptible d'un fort attachement et d'une longue reconnoissance, enfin sa vigil très-anciennement célébrée, tout conc à nous présenter l'oie comme l'un des intéressans et même des plus utiles de oiseaux domestiques; car, indépendamm de la bonne qualité de sa chair et d graisse, dont aucun autre oiseau n'est abondamment pourvu, l'oie nous fou cette plume délicate sur laquelle la moll se plaît à reposer, et cette autre plume trument de nos pensées, et avec laq nous écrivons ici son éloge.

On peut nourrir l'oie à peu de frais l'élever sans beaucoup de soins : elle s'acc mode à la vie commune des volailles souffre d'être renfermée avec elles dan même basse-cour, quoique cette manièr vivre et cette contrainte surtout soient convenables à sa nature; car il faut, qu'elle se développe en entier, et pour mer de grands troupeaux d'oies, que habitation soit à portée des eaux et de vages environnés de grèves spacieuses e gazons ou terres vagues, sur lesquelles oiseaux puissent paître et s'ébattre en berté. On leur a interdit l'entrée des ries; parce que leur fiente brûle les bo herbes, et qu'ils les fauchent jusqu'à avec le bec; et c'est par la même raison l'on les écarte aussi très-soigneusement blés verts, et qu'on ne leur laisse les cha libres qu'après la récolte.

1. En ancien françois, *oué;* le mâle, *jars;* et le petit, *oison;* en latin, *anser;* en italien, *oca, papara;* en allemand, *gans, ganser, ganserich*, et le jeune, *ganselin;* en espagnol, *ganso, pato;* le mâle, *ansar, ansarea*, ou *bivar*, et le jeune, *patico, hijo de pato;* en anglois, *goose, geese*.

Ces noms se rapportent à la race domestique de l'oie; les phrases et les noms suivans appartiennent à son espèce sauvage.

En allemand, *wilde ganz, graue ganz, schnee ganz;* en espagnol, *ansar braao;* en italien, *oca salvatica;* en anglois, *wild goose, greylagg;* en suédois, *will goas;* en polonois, *ger dzika;* en groenlandois, *nerlech;* en huron, *ahouque;* en mexicain, *tlalocatl*.

Quoique les oies puissent se nourrir de ramens et de la plupart des herbes, elles cherchent de préférence le trèfle, le fénu-ec, la vesce, les chicorées, et surtout la itue, qui est le plus grand régal des petits seaux. On doit arracher de leur pâturage jusquiame, la ciguë et les orties, dont piqûre fait le plus grand mal aux jeunes seaux. Pline assure, peut-être légèrement, ue pour se purger les oies mangent de la lérite.

La domesticité de l'oie est moins an-enne et moins complète que celle de la oule. Celle-ci pond en tout temps, plus ı été, moins en hiver; mais les oies ne oduisent rien en hiver, et ce n'est com-unément qu'au mois de mars qu'elles com-encent à pondre : cependant celles qui nt bien nourries pondent dès le mois de vrier, et celles auxquelles on épargne la ourriture ne font souvent leur ponte qu'en vril. Les blanches, les grises, les jaunes, les noires, suivent cette règle, quoique les anches paroissent plus délicates, et qu'elles ient en effet plus difficiles à élever. Au-me ne fait de nid dans nos basses-cours [1], ne pond ordinairement que tous les deux urs, mais toujours dans le même lieu. Si n enlève leurs œufs, elles font une seconde une troisième ponte, et même une qua-ième dans les pays chauds. C'est sans doute raison de ces pontes successives que I. Salerne dit qu'elles ne finissent qu'en in. Mais si l'on continue à enlever les ufs, l'oie s'efforce de continuer à pondre, enfin elle s'épuise et périt; car le produit e ses pontes, et surtout des premières, est ombreux : chacune est au moins de sept, ommunément de dix, douze ou quinze ufs, et même de seize, suivant Pline. Cela eut être vrai pour l'Italie; mais dans nos rovinces intérieures de France, comme en ourgogne et en Champagne, on a observé ue les pontes les plus nombreuses n'étoient que de douze œufs. Aristote remarque que souvent les jeunes oies, comme les poulettes, avant d'avoir eu communication avec le mâle, pondent des œufs clairs et inféconds; et ce fait est général pour tous les oiseaux.

Mais si la domesticité de l'oie est plus moderne que celle de la poule, elle paroît être plus ancienne que celle du canard, dont les traits originaires ont moins changé; en sorte qu'il y a plus de distance apparente entre l'oie sauvage et la privée qu'entre les canards. L'oie domestique est beaucoup plus grosse que la sauvage; elle a les proportions du corps plus étendues et plus souples, les ailes moins fortes et moins roides : tout a changé de couleur dans son plumage; elle ne conserve rien ou presque rien de son état primitif : elle paroît même avoir oublié les douceurs de son ancienne liberté; du moins elle ne cherche point, comme le canard, à la recouvrer; la servitude paroît l'avoir trop affoiblie; elle n'a plus la force de soutenir assez son vol pour pouvoir accompagner ou suivre ses frères sauvages, qui, fiers de leur puissance, semblent la dédaigner et même la méconnoître [2].

Pour qu'un troupeau d'oies privées prospère et s'augmente par une prompte multiplication, il faut, dit Columelle, que le nombre des femelles soit triple de celui des mâles. Aldrovande en permet six à chacun; et l'usage ordinaire dans nos provinces est de lui en donner au delà de douze, et même jusqu'à vingt. Ces oiseaux préludent aux actes de l'amour en allant d'abord s'égayer dans l'eau; ils en sortent pour s'unir, et restent accouplés plus long-temps et plus intimement que la plupart des autres, dans lesquels l'union du mâle et de la femelle n'est qu'une simple compression, au lieu qu'ici l'accouplement est bien réel et se fait par intromission, le mâle étant tellement pourvu de l'organe nécessaire à cet acte que les anciens avoient consacré l'oie au dieu des jardins.

Au reste, le mâle ne partage que ses plaisirs avec la femelle et lui laisse tous les soins de l'incubation; et quoiqu'elle couve constamment et si as idûment qu'elle en oublie le boire et le manger, si on ne place

1. Elles s'enfoncent sous la paille pour y pondre t mieux cacher leurs œufs; elles ont conservé ette habitude des sauvages, qui vraisemblablement ercent les endroits les plus fourrés des joncs et es plantes marécageuses pour y couver; et, dans es lieux où on laisse ces oies domestiques presque ntièrement libres, elles ramassent quelques maté-iaux, sur lesquels elles déposent leurs œufs. Dans l'île Saint-Domingue, dit M. Baillon, où eaucoup d'habitans ont des oies privées sembla-les aux nôtres, elles pondent dans les savanes au-rès des ruisseaux et canaux; elles composent leur ire de quelques brins d'herbes sèches, de paille le maïs ou de mil; les femelles y sont moins fé-ondes qu'en France, leur plus grande ponte est le sept ou huit œufs. » (*Note communiquée par M. Baillon.*)

2. Je me suis informé, dit M. Baillon, à beaucoup de chasseurs qui tuent des oies sauvages tous les ans; je n'en ai trouvé aucun qui en ait vu de privées parmi ces sauvages, ou qui en ait tué de métives. Et si quelquefois des oies privées s'échappent, elles ne deviennent pas libres : elles vont se mêler dans les marais voisins, parmi d'autres également privées; elles ne font que changer de maître. (*Note communiquée par M. Baillon.*)

tout près du nid sa nourriture, les économes conseillent néanmoins de charger une poule des fonctions de mère auprès des jeunes oisons, afin de multiplier ainsi le nombre des couvées, et d'obtenir de l'oie une seconde et même une troisième ponte. On lui laisse cette dernière ponte. Elle couve aisément dix à douze œufs, au lieu que la poule ne peut couver avec succès que cinq de ces mêmes œufs. Mais il seroit curieux de vérifier si, comme le dit Columelle, la mere oie, plus avisée que la poule, refuseroit de couver d'autres œufs que les siens.

Il faut trente jours d'incubation, comme dans la plupart des grandes espèces d'oiseaux, pour faire éclore les œufs, à moins, comme le remarque Pline, que le temps n'ait été fort chaud, auquel cas il en éclot dès le vingt cinquième jour. Pendant que l'oie couve on lui donne du grain dans un vase et de l'eau dans un autre, à quelque distance de ses œufs, qu'elle ne quitte que pour aller prendre un peu de nourriture. On a remarqué qu'elle ne pond guere deux jours de suite, et qu'il y a toujours au moins vingt-quatre heures d'intervalle et quelquefois deux ou trois jours entre l'exclusion de chaque œuf.

Le premier aliment que l'on donne aux oisons nouveau-nés est une pâte de retrait de monture ou de son gras, pétri avec des chicorées ou des laitues hachées; c'est la recette de Columelle, qui recommande, en outre, de rassasier le petit oison avant de le laisser suivre sa mere au pâturage, parce que autrement si la faim le tourmente, il s'obstine contre les tiges d'herbes ou les petites racines, et pour les arracher il s'efforce au point de se démettre ou se rompre le cou. La pratique commune dans nos campagnes en Bourgogne est de nourrir les jeunes oisons nouvellement éclos avec du cerfeuil haché; huit jours après on y mêle un peu de son très peu moulé, et l'on a l'attention de séparer le père et la mere lorsqu'on donne à manger aux petits, parce qu'on prétend qu'ils ne leur laisseroient que peu de chose ou rien : on leur donne ensuite de l'avoine; et dès qu'ils peuvent suivre aisément leur mère on les mene sur la pelouse auprès de l'eau.

Les monstruosités sont peut-être encore plus communes dans l'espece de l'oie que dans celles des autres oiseaux domestiques. Aldrovande a fait graver deux de ces monstres : l'un a deux corps avec une seule tête; l'autre a deux têtes et quatre pieds avec un seul corps. L'excès d'embonpoint que l'o est sujette à prendre, et que l'on cherche lui donner, doit causer dans sa constituti des altérations qui peuvent influer sur génération. En général, les animaux tr gras sont peu féconds; la graisse trop abo dante change la qualité de la liqueur sém nale, et même celle du sang : une oie tr grasse à qui on coupa la tête ne ren qu'une liqueur blanche, et, ayant été o verte, on ne lui trouva pas une goutte sang rouge. Le foie surtout se grossit de embonpoint d'obstruction d'une manié étonnante : souvent une oie engraissée au le foie plus gros que tous les autres viscè ensemble; et ces foies gras que nos gou mands recherchent étoient aussi du goût d Apicius romains. Pline regarde comme u question intéressante de savoir à quel citoy l'on doit l'invention de ce mets, dont fait honneur à un personnage consulai Ils nourrissoient l'oie de figues pour rendre la chair plus exquise, et ils avoi déjà trouvé qu'elle s'engraissoit beanco plus vite étant renfermée dans un lieu étr et obscur; mais il étoit réservé à notre gou mandise plus que barbare de clouer les pie et de crever ou coudre les yeux de ces m heureuses bêtes, en les gorgeant en mê temps de boulettes et les empêchant de bo pour les étouffer dans leur graisse [1]. Co munément et plus humainement on se co tente de les enfermer pendant un mois, il ne faut guère qu'un boisseau d'avoine p engraisser une oie au point de la ren très-bonne; on distingue même le mom où on peut cesser de leur donner autant nourriture, et où elles sont assez grass par un signe extérieur très-évident : el ont alors sous chaque aile une pelote graisse très-apparente. Au reste, on a c servé que les oies élevées au bord de l'e coûtent moins à nourrir, pondent de m leure heure, et s'engraissent plus aisém que les autres.

Cette graisse de l'oie étoit très-estimée anciens, comme topique nerval et com cosmétique; ils en conseillent l'usage p raffermir le sein des femmes nouvellem acconchées, et pour entretenir la netteté la fraîcheur de la peau; ils ont vanté com médicament la graisse d'oie que l'on pré roit à Comagène avec un mélange d'aro tes. Aldrovande donne une liste de recet

1. J. B. Porta, raffinant sur cette cruauté, bien donner l'horrible recette de rôtir l'oie t vive, et de la manger membre à membre, ta que le cœur palpite encore!

ù cette graisse entre comme spécifique con-
e tous les maux de la matrice; et Willughby
rétend trouver dans la fiente d'oie le re-
ède le plus sûr de l'ictère. Du reste, la
hair de l'oie n'est pas en elle-même très-
ine : elle est pesante et de difficile diges-
on; ce qui n'empêchoit pas qu'une oie, ou,
omme on disoit, une *oué* [1], ne fût le plat
régal des soupers de nos ancêtres [2], et ce
est que depuis le transport de l'espèce
u dindon de l'Amérique en Europe que
elle de l'oie n'a, dans nos basses-cours
omme dans nos cuisines, que la seconde
lace.

Ce que l'oie nous donne de plus précieux
est son duvet; on l'en dépouille plus d'une
is l'année. Dès que les jeunes oisons sont
orts et bien emplumés, et que les pennes
es ailes commencent à se crofser sur la
queue, ce qui arrive à sept semaines ou
eux mois d'âge, on commence à les plu-
ger sous le ventre, sous les ailes, et au
ou. C'est donc sur la fin de mai ou au com-
encement de juin qu'on leur enlève leurs
remières plumes; ensuite cinq à six se-
aines après, c'est-à-dire dans le courant de
illet, on la leur enlève une seconde fois,
t encore au commencement de septembre
our la troisième et dernière fois. Ils sont
ssez maigres pendant tout ce temps, les
olécules organiques de la nourriture étant
n grande partie absorbées par la naissance
u l'accroissement des nouvelles plumes;
ais, dès qu'on les laisse se remplumer de
onne heure en automne, ou même à la fin
e l'été, ils prennent bientôt de la chair et
nsuite de la graisse, et sont déjà très-bons
manger vers le milieu de l'hiver. On ne
lume les mères qu'un mois ou cinq semaines
pres qu'elles ont couvé; mais on peut dé-
ouiller les mâles et les femelles qui ne cou-
eut pas deux ou trois fois par an. Dans les
ays froids leur duvet est meilleur et plus
n. Le prix que les Romains mettoient à
elui qui leur venoit de Germanie fut plus
l'une fois la cause de la négligence des sol-
lats à garder les postes de ce pays; car ils
'en alloient par cohortes entières à la chasse
les oies.

1. Suivant M. Salerne le nom de la *rue aux Ours*, à Paris, est fait par corruption de *rue aux Ouës*, qui est son vrai nom, venu de la quantité d'oies exposées chez les rôtisseurs qui peuploient autrefois cette rue, et qui y sont encore en nombre.

2. Témoin l'oie de M. Patelin, et l'*oie de la Saint-Martin*, dont parle Schwenckfeld, aussi bien que le présage que le peuple tiroit de l'os du dos de cette oie, d'un rude hiver si l'os étoit clair, et d'un hiver mou s'il paroissoit taché ou terne.

On a observé, sur les oies privées, que les grandes pennes des ailes tombent, pour ainsi dire, toutes ensemble, et souvent en une nuit; elles paroissent alors honteuses et timides; elles fuient ceux qui les approchent. Quarante jours suffisent pour la pousse des nouvelles pennes; alors elles ne cessent de voleter et de les essayer pendant quelques jours.

Quoique la marche de l'oie paroisse lente, oblique, et pesante, on ne laisse pas d'en conduire des troupeaux fort loin, à petites journées. Pline dit que, de son temps, on les amenoit du fond des Gaules à Rome, et que, dans ces longues marches, les plus fatiguées se mettent aux premiers rangs, comme pour être soutenues et poussées par la masse de la troupe. Rassemblées encore de plus près pour passer la nuit, le bruit le plus léger les éveille, et toutes ensemble crient; elles jettent aussi de grands cris lorsqu'on leur présente de la nourriture, au lieu qu'on rend le chien muet en lui offrant cet appât; ce qui a fait dire à Columelle que les oies étoient les meilleures et les plus sûres gardiennes de la ferme [3], et Végèce n'hésite pas de les donner pour la plus vigilante sentinelle que l'on puisse poser dans une ville assiégée. Tout le monde sait qu'au Capitole elles avertirent les Romains de l'assaut que tentoient les Gaulois, et que ce fut le salut de Rome : aussi le censeur fixoit-il chaque année une somme pour l'entretien des oies, tandis que, le même jour, on fouettoit des chiens dans une place publique, comme pour les punir de leur coupable silence dans un moment aussi critique.

Le cri naturel de l'oie est une voix très-bruyante; c'est un son de trompette ou de clairon, *clangor*, qu'elle fait entendre très-fréquemment et de très-loin; mais elle a de plus d'autres accens brefs qu'elle répète souvent; et lorsqu'on l'attaque ou l'effraie, le cou tendu, le bec béant, elle rend un sifflement que l'on peut comparer à celui de la couleuvre. Les Latins ont cherché à exprimer ce son par des mots imitatifs, *strepit*, *gracitat*, *stridet*.

Soit crainte, soit vigilance, l'oie repète à tout moment ses grands cris d'avertissement ou de réclame; souvent toute la troupe répond par une acclamation générale; et de tous les habitans de la basse-cour aucun n'est aussi vociférant ni plus bruyant. Cette

3. Ovide décrivant la cabane de Philémon et Baucis dit:

Unicus anser erat, minimæ custodia villæ.
(*Métamorph.*, lib. VIII, v. 684.)

grande loquacité ou vocifération avoit fait donner, chez les anciens, le nom d'*oie* aux indiscrets parleurs, aux méchans écrivains, et aux bas délateurs; comme sa démarche gauche et son allure de mauvaise grâce nous font encore appliquer ce même nom aux gens sots et niais [1]. Mais, indépendamment des marques de sentiment, des signes d'intelligence que nous lui reconnoissons [2], le courage avec lequel elle défend sa couvée et se défend elle-même contre l'oiseau de proie, et certains traits d'attachement, de reconnoissance même, très-singuliers, que les anciens avoient recueillis, démontrent que ce mépris seroit très-mal fondé; et nous pouvons ajouter à ces traits un exemple de la plus grande constance d'attachement [3] :

1. On connoît le proverbe, *franc oison, bête comme une oie.*

2. C'est l'ouïe qui paroît être le sens le plus subtil de l'oie; Lucrèce semble croire que c'est l'odorat.

...Humanum longe præsentit odorem,
Romulidarum arcis servator, candidus anser.
(*De Nat. rer.*, lib. IV.)

3. Nous donnons cette note dans le style naïf du concierge de Ris, terre appartenant à M. Anisson Duperron, où s'est passée la scène de cette amitié si constante et si fidèle. « On demande à *Emmanuel* comment l'oie à plumage blanc, appelée *Jacquot*, s'est apprivoisée avec lui. Il faut savoir d'abord qu'ils étoient deux mâles, ou *jars*, dans la basse-cour, un gris et un blanc, avec trois femelles; c'étoit toujours querelle entre ces deux jars à qui auroit la compagnie de ces trois dames; quand l'un ou l'autre s'en étoit emparé, il se mettoit à leur tête, et empêchoit que l'autre n'en approchât. Celui qui s'en étoit rendu le maître dans la nuit ne vouloit pas les céder le matin; enfin les deux galans en vinrent à des combats si furieux qu'il falloit y courir. Un jour entre autres, attiré du fond du jardin par leurs cris, je les trouvai, leurs cous entrelacés, se donnant des coups d'ailes avec une rapidité et une force étonnantes; les trois femelles tournoient autour, comme voulant les séparer, mais inutilement. Enfin le jars blanc eut du dessous, se trouva renversé, et étoit très-maltraité par l'autre; je les séparai, heureusement pour le blanc, qui y auroit perdu la vie. Alors le gris se mit à crier, à chanter, et à battre les ailes, en courant rejoindre ses compagnes, en leur faisant à chacune tour à tour un ramage qui ne finissoit pas, et auquel répondoient les trois dames, qui vinrent se ranger autour de lui. Pendant ce temps-là le pauvre Jacquot faisoit pitié, et, se retirant tristement, jetoit de loin des cris de condoléance; il fut plusieurs jours à se rétablir, durant lesquels j'eus occasion de passer par les cours où il se tenoit : je le voyois toujours exclu de la société; et à chaque fois que je passois il me venoit faire des harangues, sans doute pour me remercier du secours que je lui avois donné dans sa grande affaire. Un jour il s'approcha si près de moi, me marquant tant d'amitié, que je ne pus m'empêcher de le caresser en lui passant la main le long du cou et du dos; à quoi il parut être si sensible qu'il me suivit jusqu'à l'issue des cours. Le lendemain je repassai, et il ne manqua pas de courir à moi : je lui fis la même caresse, dont il ne se rassasioit pas, et cependan par ses façons, il avoit l'air de vouloir me condui du côté de ses chères amies; je l'y conduisis effet. En arrivant il commença sa harangue, l'adressa directement aux trois dames, qui ne ma quèrent pas d'y répondre : aussitôt le conquéra gris sauta sur le Jacquot; je les laissai faire po un moment, il étoit toujours le plus fort. Enfin pris le parti de mon Jacquot, qui étoit dessou je le mis dessus; il revint dessous; je le rem dessus : de manière qu'ils se battirent onze minute et, par le secours que je lui portai, il devint vai queur du gris, et s'empara des trois demoiselle Quand l'ami Jacquot se vit le maître, il n'osoit pl quitter ses demoiselles, et par conséquent il venoit plus à moi quand je passois; il me donne seulement de loin beaucoup de marques d'amit en criant et battant des ailes; mais ne quittoit p sa proie, de peur que l'autre ne s'en emparât. temps se passa ainsi jusqu'à la couvaison, qu'il me parlait toujours que de loin; mais quand s femmes se mirent à couver, il les laissa et redouh son amitié vis-à-vis de moi. Un jour m'ayant sui jusqu'à la glacière, tout au haut du parc, qui étc l'endroit où il falloit le quitter, poursuivant m route pour aller aux bois d'Orangis, à une dem lieue de là, je l'enfermai dans le parc : il ne se v pas plus tôt séparé de moi qu'il jeta des cr étranges. Je suivois cependant mon chemin, j'étois environ au tiers de la route des bois, quar le bruit d'un gros vol me fit tourner la tête; je v mon Jacquot qui s'abattit à quatre pas de moi; me suivit dans tout le chemin, partie à pied, part au vol, me devançant souvent, et s'arrêtant aux cro sières des chemins pour voir celui que je voulois pre dre. Notre voyage dura ainsi depuis dix heures du m tin jusqu'à huit heures du soir, sans que mon com pagnon eût manqué de me suivre dans tous les de tours du bois, et sans qu'il parût fatigué. Dès lo il se mit à me suivre et à m'accompagner partout au point d'en venir importun, ne pouvant aller e aucun endroit qu'il ne fût sur mes pas, jusqu' venir me trouver dans l'église; une autre fois comme il me cherchoit dans le village, en passan devant la croisée de M. le curé, il m'entendit parl dans sa chambre, et trouvant la porte de la cou ouverte, il entre, monte l'escalier, et, en entrant fait un cri de joie, qui fit grand'peur à M. le curé

« Je m'afflige en vous contant de si beaux trait de mon bon et fidèle ami Jacquot, quand je pens que c'est moi qui ai rompu le premier une si bell amitié; mais il fallut m'en séparer par force : l pauvre Jacquot croyoit être libre dans les apparte mens les plus honnêtes comme dans le sien, et après plusieurs accidens de ce genre, on me l'en ferma, et je ne le vis plus; mais son inquiétude duré plus d'un an, et il en a perdu la vie de cha grin; il est devenu sec comme un morceau de bois suivant ce que l'on m'a dit; car je n'ai pas voul le voir, et l'on m'a caché sa mort jusqu'à plus d deux mois après qu'il a été défunt. S'il falloit ré péter tous les traits d'amitié que ce pauvre Jacqu m'a donnés, je ne finirois pas de quatre jours sans cesser d'écrire. Il est mort dans la troisièm année de son règne d'amitié; il avoit en tout sep ans et deux mois. »

ouvrages. Nous avons aussi reçu de Saint-Domingue une relation assez semblable, et qui prouve que, dans certaines circonstances, l'oie se montre capable d'un attachement personnel très-vif et très-fort, et même d'une sorte d'amitié passionnée qui la fait languir et périr loin de celui qu'elle a choisi pour l'objet de son affection.

Dès le temps de Columelle on distinguoit deux races dans les oies domestiques; celle des blanches, plus anciennement, et celle à plumage varié, plus récemment privée; et cette oie, selon Varron, n'étoit pas aussi féconde que l'oie blanche : aussi prescrivent-ils au fermier de ne composer son troupeau que de ces oies toutes blanches, parce qu'elles sont aussi les plus grosses; en quoi Belon paroît être entièrement de leur avis. Cependant Gesner a écrit à peu près dans le même temps que l'on croyoit avoir en Allemagne de bonnes raisons de préférer la race grise, comme plus robuste, sans être moins féconde; ce qu'Aldrovande confirme également pour l'Italie : comme si la race la plus anciennement domestique se fût à la longue affoiblie; et en effet, il ne paroît pas que les oies grises ou variées soient aujourd'hui, ni pour la taille ni pour la fécondité, inférieures aux oies blanches.

Aristote, en parlant des deux races ou espèces d'oies, l'une plus grande, et l'autre plus petite, dont l'instinct est de vivre en troupes, semble, par la dernière, entendre l'oie sauvage; et Pline traite spécialement de celle-ci sous le nom de *ferus anser*. En effet, l'espèce de l'oie est partagée en deux races ou grandes tribus, dont l'une, depuis long-temps domestique, s'est affectionnée à nos demeures, et a été propagée, modifiée par nos soins; et l'autre, beaucoup plus nombreuse, nous a échappé, et est restée libre et sauvage; car on ne voit entre l'oie domestique et l'oie sauvage de différences que celles qui doivent résulter de l'esclavage sous l'homme d'une part, et de l'autre, de la liberté de la nature. L'oie sauvage, n° 985, est maigre et de taille plus légère que l'oie domestique; ce qui s'observe de même entre plusieurs races privées par rapport à leur tige sauvage, comme dans celle du pigeon domestique, comparée à celle du biset. L'oie sauvage a le dos d'un gris brunâtre, le ventre blanchâtre, et tout le corps nué d'un blanc roussâtre, dont le bout de chaque plume est frangé. Dans l'oie domestique, cette couleur roussâtre a varié; elle a pris des nuances de brun ou de blanc; elle a même disparu entièrement dans la race blanche. Quelques unes ont acquis une huppe sur la tête; mais ces changemens sont peu considérables en comparaison de ceux que la poule, le pigeon, et plusieurs autres espèces, ont subis en domesticité : aussi l'oie et les autres oiseaux d'eau que nous avons réduits à cet état domestique sont-ils beaucoup moins éloignés de l'état sauvage, et beaucoup moins soumis ou captivés que les oiseaux gallinacés, qui semblent être les citoyens naturels de nos basses-cours. Et dans les pays où l'on fait de grandes éducations d'oies, tout le soin qu'on leur donne pendant la belle saison consiste à les rappeler ou ramener le soir à la ferme, et à leur offrir des réduits commodes et tranquilles pour faire leur ponte et leur nichée; ce qui suffit, avec l'asile et l'aliment qu'elles y trouvent en hiver, pour les affectionner à leur demeure et les empêcher de déserter : le reste du temps elles vont habiter les eaux, ou elles viennent s'abattre et se reposer sur les rivages; et dans une vie aussi approchante de la liberté de la nature elles en reprennent presque tous les avantages, force de constitution, épaisseur et netteté de plumage, vigueur et étendue de vol. Dans quelques contrées même où l'homme moins civilisé, c'est-à-dire moins tyran, laisse encore les animaux libres, il y a de ces oies qui, réellement sauvages pendant tout l'été, ne redeviennent domestiques que pour l'hiver; nous tenons ce fait de M. le docteur Sauchez, et voici la relation intéressante qu'il nous en a communiquée.

« Je partis d'Azof, dit ce savant médecin, dans l'automne de 1736; me trouvant malade, et craignant de plus d'être enlevé par les Tartares cubans, je résolus de marcher en côtoyant le Don, pour coucher chaque nuit dans les villages des Cosaques sujets à la domination de Russie. Dès les premiers soirs je remarquai une grande quantité d'oies en l'air, lesquelles s'abattoient et se répandoient sur les habitations; le troisième jour surtout j'en vis un si grand nombre au coucher du soleil que je m'informai des Cosaques où je prenois ce soir là quartier si les oies que je voyois étoient domestiques, et si elles venoient de loin, comme il me sembloit par leur vol élevé. Ils me répondirent, étonnés de mon ignorance, que ces oiseaux venoient des lacs qui étoient fort éloignés du côté du nord, et que chaque année au dégel, pendant les mois de mars et avril, il sortoit de chaque maison des villages six ou sept paires d'oies, qui toutes ensemble prenoient leur vol et disparois-

soient pour ne revenir qu'au commencement de l'hiver, comme on le compte en Russie, c'est-à-dire à la première neige; que ces troupes arrivoient alors augmentées quelquefois au centuple, et que se divisant chaque petite bande cherchoit, avec sa nouvelle progéniture, la maison où elles avoient vécu pendant l'hiver précédent. J'eus constamment ce spectacle chaque soir durant trois semaines; l'air étoit rempli d'une infinité d'oies qu'on voyoit se partager en bandes : les filles et les femmes, chacune à la porte de leurs maisons, les regardant, se disoient, *voilà mes oies, voilà les oies d'un tel;* et chacune de ces bandes mettoit en effet pied à terre dans la cour où elle avoit passé l'hiver précédent. Je ne cessai de voir ces oiseaux que lorsque j'arrivai à Nova-Poluska, où l'hiver étoit déjà assez fort. »

C'est apparemment d'après quelques relations semblables qu'on a imaginé, comme le dit Belon, que les oies sauvages qui nous arrivent en hiver étoient domestiques dans d'autres contrées : mais cette idée n'est pas fondée; car les oies sauvages sont peut-être de tous les oiseaux les plus sauvages et les plus farouches; et d'ailleurs la saison d'hiver où nous les voyons est le temps même où il faudroit supposer qu'elles fussent domestiques ailleurs.

On voit passer en France des oies sauvages dès la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre [1]. L'hiver, qui commence alors à s'établir sur les terres du nord, détermine leur migration; et ce qui est assez remarquable c'est que l'on voit dans le même temps des oies domestiques manifester par leur inquiétude et par des vols fréquens et soutenus ce désir de voyager [2]; reste évident de l'instinct subsistant, et par lequel ces oiseaux, quoique depuis long-temps privés, tiennent encore à leur état sauvage par les premières habitudes de nature.

Le vol des oies sauvages est toujours très-élevé [3]; le mouvement en est doux et ne s'annonce par aucun bruit ni sifflement; l'aile, en frappant l'air, ne paroît pas se déplacer de plus d'un pouce ou deux de la ligne horizontale. Ce vol se fait dans un ordre qui suppose des combinaisons et une espèce d'intelligence supérieure à celle des autres oiseaux, dont les troupes partent et voyagent confusément et sans ordre. Celui qu'observent les oies semble leur avoir été tracé par un instinct géométrique; c'est à la fois l'arrangement le plus commode pour que chacun suive et garde son rang en jouissant en même temps d'un vol libre et ouvert devant soi, et la disposition la plus favorable pour fendre l'air avec plus d'avantage et moins de fatigue pour la troupe entière; car elles se rangent sur deux lignes

1. C'est au mois de novembre, m'écrit M. Hébert, qu'on voit en Brie les premières oies sauvages, et il en passe dans cette province jusqu'aux fortes gelées, en sorte que le passage dure à peu près deux mois. Les bandes de ces oies sont de dix ou douze, jusqu'à vingt ou trente, et jamais plus de cinquante; elles s'abattent dans les plaines ensemencées de blé, et y causent assez de dommages pour déterminer les cultivateurs à faire garder leurs champs par des enfans qui, par leurs cris, en font fuir les oies : c'est dans les temps humides qu'elles font plus de dégâts, parce qu'elles arrachent le blé en le pâturant; au lieu que pendant la gelée elles ne font qu'en couper la pointe, et laissent le reste de la plante attachée à la terre.

2. « Mon voisin, à Mirande, nourrit un troupeau d'oies qu'il réduit chaque année à une quinzaine, en se défaisant d'une partie des vieilles et conservant une partie des jeunes. Voici la troisième année que je remarque que, pendant le mois d'octobre, ces oiseaux prennent une sorte d'inquiétude, que je regarde comme un reste du désir de voyager. Tous les jours, vers les quatre heures du soir, ces oies prennent leur volée, passent par dessus mes jardins, font le tour de la plaine au vol, et ne reviennent à leur gîte qu'à la nuit; elles se rappellent par un cri que j'ai très-bien reconnu pour être le même que celui que les oies sauvages répètent dans leur passage pour se rassembler et se tenir en compagnie. Le mois d'octobre a été cette année celui où l'herbe des pâturages a repoussé; indépendamment de cette abondante nourriture, le propriétaire de ce troupeau leur donne du grain tous les soirs dans cette saison, par la crainte qu'il a d'en perdre quelques unes. L'an passé il s'en égara une qui fut retrouvée deux mois après à plus de trois lieues. Passé la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre, ces oies reprennent leur tranquillité. Je conclus de cette observation que la domesticité la plus ancienne (puisque celle des oies dans ce pays, où il n'en naît point de sauvages, doit être de la plus haute antiquité) n'efface point entièrement ce caractère imprimé par la nature, ce desir inné de voyager. L'oie domestique abâtardie, appesantie, tente un voyage, s'exerce tous les jours; et quoique abondamment nourrie, et ne manquant de rien, je répondrois que s'il en passoit de sauvages dans cette saison, il s'en débaucheroit toujours quelques-unes, et qu'il ne leur manque que l'exemple et un peu de courage pour déserter; je répondrois encore que, si on faisoit ces mêmes informations dans les provinces où on nourrit beaucoup d'oies, on verroit qu'il s'en perd chaque année, et que c'est dans le mois d'octobre. Je ne sache pourtant pas que toutes les oies que l'on nourrit dans les basses-cours donnent ces marques d'inquiétude; mais il faut considérer que ces oies sont presque, dans la captivité, enclosées de murs, ne connoissant point les pâturages ni la vue de l'horizon; ce sont des esclaves en qui s'est perdue toute idée de leur ancienne liberté. » (*Observation communiquée par M. Hebert.*)

3. « Il n'y a que dans les jours de brouillards que les oies sauvages volent assez près de terre pour pouvoir les tirer. » (*Observation communiquée par M. Hébert.*)

obliques formant un angle à peu près comme un V; ou, si la bande est petite, elle ne forme qu'une seule ligne : mais ordinairement chaque troupe est de quarante ou de cinquante; chacun y garde sa place avec une justesse admirable. Le chef, qui est à la pointe de l'angle et fend l'air le premier, va se reposer au dernier rang lorsqu'il est fatigué; et tour à tour les autres prennent la première place. Pline s'est plu à décrire ce vol ordonné et presque raisonné : « Il n'est personne, dit-il, qui ne soit à portée de le considérer : car le passage des oies ne se fait pas de nuit, mais en plein jour. »

On a remarqué quelques points de partage où les grandes troupes des oiseaux se divisent pour de là se répandre en diverses contrées : les anciens ont indiqué le mont *Taurus* pour la division des troupes d'oies dans toute l'Asie mineure [1], et le mont *Stella*, maintenant *Cossonossi* (en langue turque, *champ des oies*), où se rendent à l'arrière-saison de prodigieuses troupes de ces oiseaux, qui de là semblent partir pour se disperser dans toutes les parties de notre Europe.

Plusieurs de ces petites troupes ou bandes secondaires se réunissent de nouveau, en formant de plus grandes et jusqu'au nombre de quatre ou cinq cents que nous voyons quelquefois en hiver s'abattre dans nos champs, où ces oiseaux causent de grands dommages en pâturant les blés qu'ils cherchent en grattant jusque dessous la neige : heureusement les oies sont très-vagabondes, restent peu en un endroit, et ne reviennent guère dans le même canton; elles passent tout le jour sur la terre dans les champs ou les prés, mais elles vont régulièrement tous les soirs se rendre sur les eaux des rivières ou des plus grands étangs; elles y passent la nuit entière, et n'y arrivent qu'après le coucher du soleil; il en survient même après la nuit fermée, et l'arrivée de chaque bande est célébrée par de grandes acclamations, auxquelles les arrivantes répondent, de façon que sur les huit ou neuf heures, et dans la nuit la plus profonde elles font un si grand bruit et poussent des clameurs si multipliées qu'on les croiroit assemblées par milliers.

On pourroit dire que, dans cette saison, les oies sauvages sont plutôt oiseaux de plaine qu'oiseaux d'eau, puisqu'elles ne se rendent à l'eau que la nuit pour y chercher leur sûreté; leurs habitudes sont bien différentes et même opposées à celles des canards, qui quittent les eaux à l'heure où s'y rendent les oies, et qui ne vont pâturer dans les champs que la nuit, et ne reviennent à l'eau que quand les oies la quittent. Au reste, les oies sauvages, dans leur retour au printemps, ne s'arrêtent guère sur nos terres; on n'en voit même qu'un très-petit nombre dans les airs, et il y a apparence que ces oiseaux voyageurs ont pour le départ et le retour deux routes différentes.

Cette inconstance dans leur séjour, jointe à la finesse de l'ouïe de ces oiseaux et à leur défiante circonspection, font que leur chasse est difficile [2], et rendent même inutiles la plupart des piéges qu'on leur tend; celui qu'on trouve décrit dans Aldrovande est peut-être le plus sûr de tous et le mieux imaginé. « Quand la gelée, dit-il, tient les champs secs, on choisit un lieu propre à coucher un long filet assujetti et tendu par des cordes, de manière qu'il soit prompt et preste à s'abattre, à peu près comme les nappes du filet d'alouettes, mais sur un espace plus long qu'on recouvre de poussière; on y place quelques oies privées pour servir d'appelans. Il est essentiel de faire tous ces préparatifs le soir, et de ne pas s'approcher ensuite du filet; car, si le matin les oies voyoient la rosée ou le givre abattus, elles en prendroient défiance. Elles viennent donc à la voix de ces appelans; et, après de longs circuits et plusieurs tours en l'air, elles s'abattent : l'oiseleur, caché à cinquante pas dans une fosse, tire à temps la corde du filet et prend la troupe entière ou partie sous sa nappe. »

Nos chasseurs emploient toutes les ruses pour surprendre les oies sauvages : si la terre

1. Oppien dit qu'au passage du mont Taurus les oies se précautionnent contre leur naturel jaseur qui les décèleroit aux aigles, en s'obstruant le bec avec un caillou; et le bon Plutarque répète ce conte.

2. Il est presque impossible, dit M. Hébert, de les tirer à l'arrivée, parce qu'elles volent trop haut, et qu'elles ne commencent à s'abaisser que quand elles sont au dessus des eaux. J'ai tenté, ajoute-t-il, avec aussi peu de succès, de les surprendre le matin à l'aube du jour; je passois la nuit entière dans les champs, le bateau étoit préparé dès la veille; nous nous y embarquâmes longtemps avant le jour, et nous nous avancions à la faveur des ténèbres bien avant sur l'eau, et jusqu'aux derniers roseaux; néanmoins nous nous trouvions toujours trop loin de la bande pour tirer, et ces oiseaux trop défians s'élevoient tout en partant assez haut pour ne passer sur nos têtes que hors de la portée de nos armes : toutes ces oies ainsi rassemblées partoient ensemble, et attendoient le grand jour, à moins qu'on ne les eût inquiétées; ensuite elles se séparoient et s'éloignoient par bandes, et peut-être dans le même ordre qu'elles s'étoient réunies le soir précédent.

est couverte de neige, ils se revêtent de chemises blanches par dessus leurs habits; en d'autres temps ils s'enveloppent de branches et de feuilles, de manière à paroître un buisson ambulant; ils vont jusqu'à s'affubler d'une peau de vache, marchant en quadrupèdes, courbés sur leur fusil; et souvent ces stratagèmes ne suffisent pas pour approcher des oies, même pendant la nuit. Ils prétendent qu'il y en a toujours une qui fait sentinelle le cou tendu et la tête élevée, et qui, au moindre danger, donne à la troupe le signal d'alarme. Mais, comme elles ne peuvent prendre subitement l'essor, et qu'elles courent trois ou quatre pas sur la terre et battent des ailes pendant quelques momens avant que de pouvoir s'élever dans l'air, le chasseur a le temps de les tirer.

Les oies sauvages ne restent dans ce pays-ci tout l'hiver que quand la saison est douce; car dans les hivers rudes, lorsque nos étangs et nos rivières se glacent, elles s'avancent plus au midi, d'où l'on en voit revenir quelques-unes qui repassent vers la fin de mars pour retourner au nord. Elles ne fréquentent donc les climats chauds, et même la plupart des régions tempérées, que dans le temps de leurs passages; car nous ne sommes pas informés qu'elles nichent en France; quelques-unes seulement nichent en Angleterre, ainsi qu'en Silésie et en Bothnie; d'autres, en plus grand nombre, vont nicher dans quelques cantons de la grande Pologne et de la Lithuanie; néanmoins le gros de l'espèce ne s'établit que plus loin dans le nord, et sans arrêter ni sur les côtes de l'Irlande et de l'Écosse, ni même en tous les points de la longue côte de Norwége; on voit ces oiseaux se porter en troupes immenses jusque vers le Spitzberg, le Groenland, et les terres de la baie d'Hudson, où leur graisse et leur fiente sont une ressource pour les malheureux habitans de ces contrées glacées. Il y en a de même des troupes innombrables sur les lacs et les rivières de la Laponie, ainsi que dans les plaines de Mangasea, le long du Jénisca, dans plusieurs autres parties de la Sibérie, jusqu'au Kamtschatka, où elles arrivent au mois de mai, et d'où elles ne partent qu'en novembre après avoir fait leur ponte. M. Steller les ayant vues passer devant l'île de Behring, volant en automne vers l'est et au printemps vers l'ouest, présume qu'elles viennent d'Amérique au Kamtschatka. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que la plus grande partie de ces oies du nord-est de l'Asie gagne les contrées du midi vers la Perse, les Indes, et le Japon, où l'on observe leur passage de même qu'en Europe; on assure même qu'au Japon la sécurité dont on les fait jouir leur fait oublier leur défiance naturelle.

Un fait qui semble venir à l'appui du passage des oies de l'Amérique en Asie, c'est que la même espèce d'oie sauvage qui s'voit en Europe et en Asie se trouve aussi à la Louisiane, au Canada, à la Nouvelle-Espagne, et sur les côtes occidentales de l'Amérique septentrionale : nous ignorons si cette même espèce se trouve également dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale : nous savons seulement que la race de l'oie privée, transportée d'Europe au Brésil, passe pour y avoir acquis une chair plus délicate et de meilleur goût, et qu'au contraire elle a dégénéré à Saint-Domingue, où M. le chevalier Lefebvre Deshayes a fait plusieurs observations sur le naturel de ces oiseaux en domesticité, et particulièrement sur les signes de joie que donne l'oie mâle à la naissance des petits [1]. M. Deshayes nous apprend de plus qu'on voit à Saint-Domingue une oie de passage qui, comme en Europe, est un peu moins grande que l'espèce privée; ce qui semble prouver que ces oies voyageuses se portent fort avant dans les terres méridionales du Nouveau-Monde, comme dans celles de l'ancien continent, où elles ont pénétré jusque sous la zone torride [2].

1. Quoique l'oie souffre ici d'être plumée de son duvet trois fois l'année, son espèce néanmoins est moins précieuse dans un climat où la santé défend, en dépit de la mollesse, de dormir sur le duvet, et où la paille fraîche est le seul lit où le sommeil puisse s'abattre. La chair de l'oie n'est pas non plus aussi bonne à Saint-Domingue qu'en France; jamais elle n'est bien grasse; elle est filandreuse, et celle du canard-d'Inde mérite à tous égards la préférence. (*Observations communiquées par M. le chevalier Lefebvre Deshayes.*)

Les naturalistes n'ont pas parlé, ce me semble, des témoignages singuliers de joie que le jars ou le mâle donne à ses petits les premières fois qu'il les voit manger; cet animal démontre sa satisfaction en levant la tête avec dignité, et en trépignant des pieds, de façon à faire croire qu'il danse. Ces signes de contentement ne sont pas équivoques, puisqu'ils n'ont lieu que dans cette circonstance, qu'ils sont répétés presque à chaque fois qu'on donne à manger aux oisons dans leur premier âge. Le père néglige sa propre subsistance pour se livrer à la joie de son cœur : cette danse dure quelquefois long-temps; et quand quelque distraction, comme celle de volailles qu'il chasse loin de ses petits, la lui fait interrompre, il la reprend avec une nouvelle ardeur. (*Observation communiquée par M. le chevalier Lefebvre Deshayes.*)

2. Tous les climats, m'écrit M. Baillon, conviennent à l'oie comme au canard, voyageant de même et passant des régions les plus froides dans les pays situés entre les tropiques. J'en ai vu arriver beaucoup à l'île de Saint-Domingue aux ap-

L'OIE SAUVAGE

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Lamellirostres
Genre Canard. *(Cuvier)*

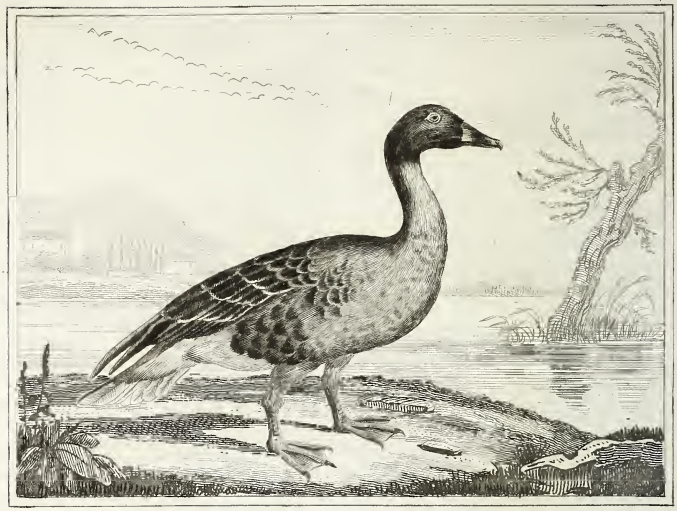

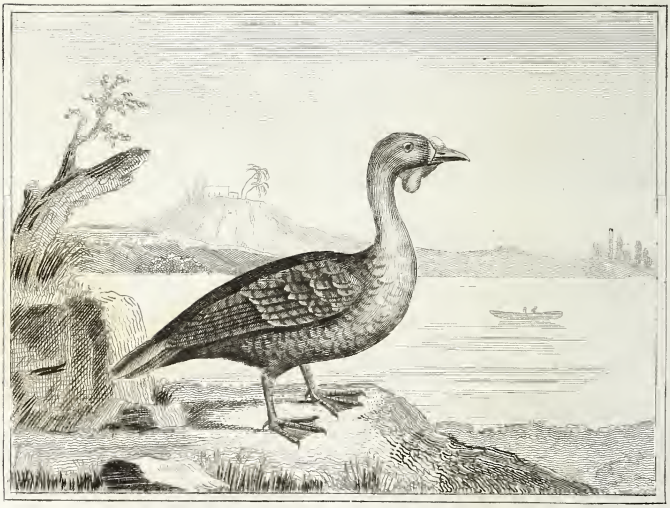

L'OIE DE GUINÉE

Ordre des Palmipèdes ..... *id.. id..*

et paroissent même l'avoir traversée tout entière : car on les trouve au Sénégal, au Congo, jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance, et peut-être jusque dans celles du continent austral. En effet, nous regardons ces oies que les navigateurs ont rencontrées le long des terres Magellaniques, à la Terre-de-Feu, à la Nouvelle-Hollande, etc., comme tenant de très-près à l'espèce de nos oies, puisqu'ils ne leur ont pas donné d'autre nom. Néanmoins il paroît qu'outre l'espèce commune il existe dans ces contrées d'autres espèces dont nous allons donner la description.

proches de la saison des pluies, et elles ne paroissent pas souffrir d'altérations sensibles dans des températures aussi opposées.

L'OIE DES TERRES MAGELLANIQUES.

SECONDE ESPÈCE.

Cette grande et belle oie, n° 1006, qui paroît être propre et particulière à cette contrée, a la moitié inférieure du cou, la poitrine, le haut du dos, richement émaillés de festons noirs sur un fond roux; le plumage du ventre est ouvragé de mêmes festons sur un fond blanchâtre; la tête et le haut du cou sont d'un rouge pourpré; l'aile porte une grande tache blanche; et la couleur noirâtre du manteau est relevée par un reflet de pourpre.

Il paroît que ce sont ces belles oies que le commodore Byron désigne sous le nom d'*oies peintes*, et qu'il trouva sur la pointe *Sandy*, au détroit de Magellan. Peut-être aussi cette espèce est-elle la même que celle qu'indique le capitaine Cook sous la simple dénomination de *nouvelle espèce d'oie*, et qu'il a rencontrée sur ces côtes orientales du détroit de Magellan et de la Terre-de-Feu, qui sont entourés par d'immenses lits flottans de passe-pierre.

L'OIE DES ILES MALOUINES, ou FALKLAND

TROISIÈME ESPÈCE.

« De plusieurs espèces d'oies dont la chasse, dit M. de Bougainville, formoit une partie de nos ressources aux îles Malouines, la première ne fait que pâturer. On lui donne improprement le nom d'*outarde*. Ses jambes élevées lui sont nécessaires pour se tirer des grandes herbes, et son long cou la sert bien pour observer le danger. Sa démarche est légère, ainsi que son vol, et elle n'a point le cri désagréable de son espèce. Le plumage du mâle est blanc, avec des mélanges de noir et de cendré sur le dos et les ailes; la femelle est fauve; et ses ailes sont parées de couleurs changeantes. Elle pond ordinairement six œufs. Leur chair saine, nourrissante, et de bon goût, devint notre principale nourriture. Il étoit rare qu'on en manquât : indépendamment de celles qui naissent sur l'île les vents d'est en automne en amènent des volées, sans doute de quelque terre inhabitée; car les chasseurs reconnoissoient aisément ces nouvelles venues au peu de crainte que leur inspiroit la vue des hommes. Deux ou trois autres sortes d'oies que nous trouvions dans ces mêmes îles n'étoient pas si recherchées, parce que, se nourrissant de poisson, elles en contractent un goût huileux. »

Nous n'indiquons cette espèce sous la dénomination d'*oie des îles Malouines* que parce que c'est dans ces îles qu'elle a été vue et trouvée pour la première fois par nos navigateurs françois; car il paroît que les mêmes oies se rencontrent au canal de *Noël*, le long de la Terre-de-Feu, de l'île *Schagg* dans ce même canal, et sur d'autres îles près de la terre des États : du moins M. Cook semble renvoyer, à leur sujet, à la description de M. de Bougainville, lorsqu'il dit : « Ces oies paroissent très-bien décrites sous

le nom d'*outardes*. Elles sont plus petites que les oies privées d'Angleterre, mais aussi bonnes; elles ont le bec noir et court, et les pieds jaunes. Le mâle est tout blanc; la femelle est mouchetée de noir et de blanc ou de gris, et elle a une grande tache blanche sur chaque aile. » Et quelques pages auparavant il en fait une description plus détaillée en ces termes : « Ces oies nous parurent remarquables par la différence de couleur entre le mâle et la femelle. Le mâle étoit un peu moindre qu'une oie privée ordinaire, et parfaitement blanc, excepté les pieds, qui étoient jaunes, et le bec, qui étoit noir; la femelle, au contraire, étoit noire, avec des barre blanches en travers; une tête grise, quelque plumes vertes, d'autres blanches. Il paroi que cette différence est heureuse; car la fe melle étant obligée de conduire ses petits sa couleur brune la cache mieux aux fau cons et aux autres oiseaux de proie. » Or ces trois descriptions paroissent appartenir la même espèce, et ne diffèrent entre elle que par le plus ou le moins de détails. Ce oies fournirent aux équipages du capitain Cook un rafraichissement aussi agréabl qu'il le fut, aux îles Malouines, à nos Fran çois.

L'OIE DE GUINÉE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le nom d'oie-cygne (*swan-goose*) que Willughby donne à cette grande et belle oie est assez bien appliqué, si l'oie du Canada, tout aussi belle au moins, n'avoit pas le même droit à ce nom, et si d'ailleurs les dénominations composées ne devoient pas être bannies de l'histoire naturelle. La taille de cette belle oie de Guinée, n° 374, surpasse celle des autres oies. Son plumage est gris brun sur le dos, gris blanc au devant du corps, le tout également nué de gris roussâtre, avec une teinte brune sur la tête et au dessus du cou. Elle ressemble donc à l'oie sauvage par les couleurs du plumage : mais la grandeur de son corps et le tubercule élevé qu'elle porte sur la base du bec l'approchent un peu du cygne, et cependant elle diffère de l'un et de l'autre par sa gorge enflée et pendante en manière de poche ou de petit fanon; caractère très-apparent, et qui a fait donner à ces oies le nom de *jabotières*. L'Afrique et peut-être les autres terres méridionales de l'ancien continent paroissent être leur pays natal, et quoique Linnæus les ait appelées *oies de Sibérie*, elles n'en sont point originaires, et ne s'y trouvent pas dans leur état de liberté : elles y ont été apportées des climats chauds, et on les y a multipliées en domesticité, ainsi qu'en Suède et en Allemagne. Frisch raconte qu'ayant plusieurs fois montré à des Russes de ces oies qu'il nourrissoit dans sa basse-cour, tous, sans hésiter, les avoient nommées *oies de Guinée*, et non pas *oies de Russie* ni *de Sibérie*. C'est pourtant sur la foi de cette fausse dénomination donnée par Linnæu que M. Brisson, après avoir décrit cette oi sous son vrai nom d'*oie de Guinée*, la donn une seconde fois sous celui d'*oie de Mos covie*, sans s'être aperçu que ces deux des criptions sont exactement celles du même oiseau.

Non seulement cette oie des pays chauds produit en domesticité dans des climats plu froids, mais elle s'allie avec l'espèce com mune dans nos contrées; et de ce mélang il résulte des métis qui prennent de notr oie le bec et les pieds rouges, mais qui res semblent à leur père étranger par la tête, l cou et la voix forte, grave, et néanmoin éclatante; car le clairon de ces grandes oie est encore plus retentissant que celui de nôtres, avec lesquelles elles ont bien des ca ractères communs. La même vigilance paroi leur être naturelle. « Rien, dit M. Frisch ne pouvoit bouger dans la maison pendan la nuit que ces oies de Guinée n'en avertis sent par un grand cri : le jour elles annos çoient de même les hommes et les animau qui entroient dans la basse-cour, et souven elles les poursuivoient pour les becquete aux jambes. » Le bec, suivant la remarqu de ce naturaliste, est armé sur ses bords d petites dentelures, et la langue est garni de papilles aiguës; le bec est noir, et le tu bercule qui le surmonte est d'un rouge ver meil. Cet oiseau porte la tête haute en mar chant; son beau port et sa grande taille li donnent un air assez noble. Suivant M. Frisc la peau du petit fanon ou la poche de l

sociale et familière. Les petits gingeonneaux ont plus d'agilité et de vivacité que les canetons; ils naissent couverts d'un duvet brun, et leur accroissement est assez prompt; six semaines suffisent pour leur faire acquérir toute leur grosseur, et dès lors les plumes de leurs ailes commencent à croître.

« Ainsi avec très-peu de soins on peut se procurer des gingeons domestiques; mais s'il faut s'en rapporter à presque tous ceux qui en ont élevé, on ne doit guère espérer qu'ils multiplient entre eux dans l'état de domesticité : cependant j'ai connaissance de quelques gingeons privés qui ont pondu, couvé, et fait éclore.

« Il seroit extrêmement précieux d'obtenir une race domestique de ces oiseaux, parce que leur chair est excellente, et surtout celle de ceux qu'on a privés; elle n'a point le goût de marécage que l'on peut reprocher aux sauvages, et une raison de plus de désirer de réduire en domesticité cette espèce est l'intérêt qu'il y auroit à la détruire ou l'affoiblir du moins dans l'état sauvage; car souvent les gingeons viennent dévaster nos cultures, et les pièces de riz semées près des étangs échappent rarement à leurs ravages : aussi est-ce là que les chasseurs vont les attendre le soir au clair de la lune; on leur tend aussi des lacets et des hameçons amorcés de vers de terre.

« Les gingeons se nourrissent non seulement de riz, mais de tous les autres grains qu'on donne à la volaille, tels que le maïs et les différentes espèces de mil du pays; ils paissent aussi l'herbe; ils pêchent les petits poissons, les écrevisses, les petits crabes.

« Leur cri est un véritable sifflet, qu'on peut imiter avec la bouche au point d'attirer leurs bandes quand elles passent. Les chasseurs ne manquent pas de s'exercer à contrefaire ce sifflet, qui parcourt rapidement tous les tons de l'octave du grave à l'aigu en appuyant sur la dernière note et en la prolongeant.

« Du reste, on peut remarquer que le gingeon porte en marchant la queue basse et tournée contre terre, comme la pintade, mais qu'en entrant dans l'eau il la redresse : on doit observer aussi qu'il a le dos plus élevé et plus arqué que le canard; que ses jambes sont beaucoup plus longues à proportion; qu'il a l'œil plus vif, la démarche plus ferme; qu'il se tient mieux et porte sa tête haute comme l'oie, caractères qui, joints à l'habitude de se percher sur les arbres [1], le feront toujours distinguer : de plus cet oiseau n'a pas chez nous le plumage aussi fourni, à beaucoup près, que les canards des pays froids.

« Loin que les gingeons dans nos basses-cours, continue M. Deshayes, aient cherché à s'accoupler avec le canard-d'Inde ou avec le canard commun, comme ceux-ci ont fait entre eux, ils se montrent au contraire les ennemis déclarés de toute la volaille, et font ligue ensemble lorsqu'il s'agit d'attaquer les canards et les oies; ils parviennent toujours à les chasser, et à se rendre maîtres de l'objet de la querelle, c'est-à-dire du grain qu'on leur jette, ou de la mare où ils veulent barboter; et il faut avouer que le caractère du gingeon est méchant et querelleur : mais comme sa force n'égale pas son animosité, dût-il troubler la paix de la basse-cour, on n'en doit pas moins souhaiter de parvenir à propager en domesticité cette espèce de canard, supérieure en bonté à toutes les autres. »

1. C'est apparemment à cette espèce qu'il faut rapporter le nom de *canard branchu* qui se lit dans plusieurs relations.

LE SIFFLEUR HUPPÉ [1].

Ce canard siffleur, n° 928, porte une huppe, et il est de la taille de notre canard sauvage. Il a toute la tête coiffée de belles plumes rousses, déliées, et soyeuses, relevées sur le front et le sommet de la tête en une touffe chevelue qui pourroit avoir servi de modèle à la coiffure en cheveux dont nos dames avoient un moment adopté la mode, sous le nom de *hérisson*. Les joues, la gorge et le tour du cou, sont roux, comme la tête; le reste du cou, la poitrine, et le dessous du corps, sont d'un noir ou noirâtre qui, sur le ventre, est légèrement ondé ou nué de gris; il y a du blanc aux flancs et aux épaules, et le dos est d'un gris brun; le bec et l'iris de l'œil sont d'un rouge de vermillon.

Cette espèce, quoique moins commune que celle du canard siffleur sans huppe, a été vue dans nos climats par plusieurs ob-

1. M. Salerne rapporte à cette espèce le nom de *moreton* ou *molleton*, que nous avons rapporté au millouin; et celui de *rouge*, qui appartient au souchet.

L'OIE D'ÉGYPTE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Cette oie, n° 379, est vraisemblablement celle que Granger, dans son *Voyage d'Égypte,* appelle l'*oie du Nil.* Elle est moins grande que notre oie sauvage; son plumage est richement émaillé et agréablement varié; une large tache d'un roux vif se remarque sur la poitrine; et tout le devant du corps est orné, sur un fond gris blanc, d'une hachure très-fine de petits zigzags d'un cendré teint de roussâtre; le dessus du dos est ouvragé de même, mais par zigzags plus serrés, d'ou résulte une teinte de gris roussâtre plus foncé; la gorge, les joues, et le dessus de la tête, sont blancs; le reste du cou et le tour des yeux sont d'un beau roux ou rouge bai, couleur qui teint aussi les pennes d l'aile voisines du corps; les autres penne sont noires; les grandes couvertures son chargées d'un reflet vert bronzé sur un fon noir; et les petites, ainsi que les moyennes sont blanches; un petit ruban noir coup l'extrémité de ces dernières.

Cette oie d'Égypte se porte ou s'égare dan ses excursions quelquefois très-loin de s terre natale; car celle que représentent le planches enluminées a été tuée sur un étan près de Senlis; et, par la dénomination qu Ray donne à cette oie, elle doit aussi quel quefois se rencontrer en Espagne.

L'OIE DES ESQUIMAUX.

HUITIÈME ESPÈCE.

Outre l'espèce de nos oies sauvages, qui vont en si grand nombre peupler notre nord en été, il paroît qu'il y a aussi dans les contrées septentrionales du nouveau continent quelques espèces d'oies qui leur sont propres et particulières. Celle dont il est ici question fréquente la baie d'Hudson et les pays des Esquimaux; elle est un peu moindre de taille que l'oie sauvage commune; elle a le bec et les pieds rouges; le croupion et le dessus de ailes d'un bleu pâle; la queue de cette mêm couleur, mais plus obscure; le ventre blan nué de brun; les grandes pennes des ailes les plus près du dos sont noirâtres; le dess du dos est brun, ainsi que le bas du cou dont le dessus est moucheté de brun sur u fond blanc; le sommet de la tête est d'u roux brûlé.

L'OIE RIEUSE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Edwards a donné le nom d'*oie rieuse* à cette espèce qui se trouve, comme la précédente, dans le nord de l'Amérique, sans nous dire la raison de cette dénomination, qui vient apparemment de ce que le cri de cette oie aura paru avoir du rapport avec un éclat de rire. Elle est de la grosseur de notre oie sauvage; elle a le bec et les pieds rouges, le front blanc; tout le plumage au dessus du corps d'un brun plus ou moins foncé, et au dessous d'un blanc parsemé de quelques taches noirâtres. L'individu décr par Edwards lui avoit été envoyé de la ba d'Hudson; mais il dit en avoir vu de sem blables à Londres dans les grands hiver Linnæus décrit une oie qui se trouve en *He singie* (*Faun. suec.*, n° 92), et qui semb être la même; d'où il paroît que, si cet espèce n'est pas précisément commune au deux continens, ses voyages, du moins da certaines circonstances, la font passer l'un à l'autre.

L'OIE BRONZÉE

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Lamellirostres
Genre Canard. *(Cuvier)*

Pl. 174

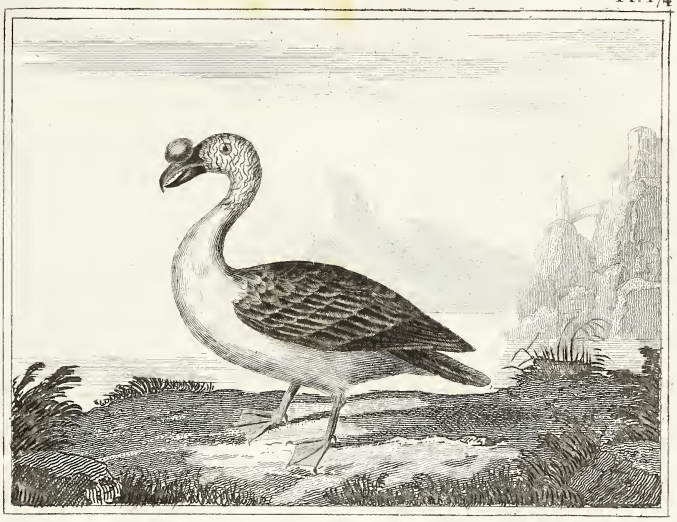

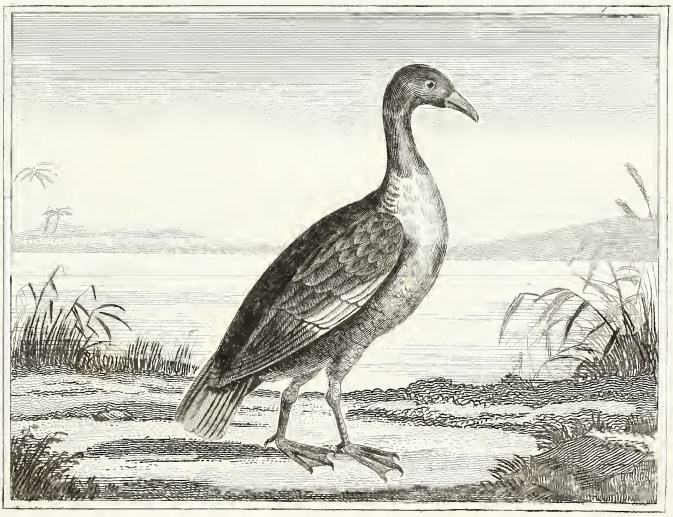

L'OIE D'ÉGYPTE

Ordre des Palmipèdes.....*id*...*id*.

L'OIE A CRAVATE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Une cravate blanche passée sur une gorge ire distingue assez cette oie, n° 346, qui t encore une de celles dont l'espèce paroît opre aux terres du nord du Nouveau-onde, et qui en est du moins originaire; e est un peu plus grande que notre oie mestique, et a le cou et le corps un peu is déliés et plus longs; le bec et les pieds nt de couleur plombée et noirâtre; la tête et cou sont de même noirs ou noirâtres; et st dans ce fond noir que tranche la cra-te blanche qui lui couvre la gorge. Du te, la teinte dominante de son plumage un brun obscur et quelquefois gris. Nous nnoissons cette oie en France sous le nom *ie du Canada;* elle s'est même assez mul-liée en domesticité, et on la trouve dans isieurs de nos provinces. Il y en avoit ces nées dernières plusieurs centaines sur le nd canal à Versailles, où elles vivoient nilièrement avec les cygnes : elles se te-ient moins souvent sur l'eau que sur les ons au bord du canal, et il y en a ac-llement une grande quantité sur les ma-fiques pièces d'eau qui ornent les beaux lins de Chantilly. On les a de même mul-liées en Allemagne et en Angleterre; c'est e belle espèce, qu'on pourroit aussi re-der comme faisant une nuance entre l'es-e du cygne et celle de l'oie.

Ces oies à cravate voyagent vers le sud en iérique; car elles paroissent en hiver à la oline, et Edwards rapporte qu'on les voit is le printemps passer en troupes au Ca-la, pour retourner à la baie d'Hudson et is les autres parties les plus septentriona-de l'Amérique.

Outre ces dix espèces d'oies nous trouvons is les voyageurs l'indication de quelques res qui se rapporteroient probablement quelques-unes des précédentes, si elles ient bien décrites et mieux connues; tel-sont :

1° Les oies d'Islande, dont parle Ander-n sous le nom de *margées,* qui sont un peu plus grosses qu'un canard; elles sont en si grand nombre dans cette île qu'on les voit attroupées par milliers.

2° L'oie appelée *helsinguer* par le même auteur, laquelle *vient s'établir à l'est de l'île, et qui en arrivant est si fatiguée qu'elle se laisse tuer à coups de bâton.*

3° L'oie de Spitzberg, nommée par les Hollandois *oie rouge.*

4° La petite oie *loohe* des Ostiaks, dont M. de l'Isle décrit un individu tué au bord de l'Oby. « Ces oies, dit-il, ont les ailes et le dos d'un bleu foncé et lustré; leur estomac est rougeâtre, et elles ont au sommet de la tête une tache bleue de forme ovale et une tache rouge de chaque côté du cou; il règne depuis la tête jusqu'à l'estomac une raie argentée de la largeur d'un tuyau de plume, ce qui fait un très-bel effet. »

5° Il se trouve à Kamtschatka, selon Krachenimikow, cinq ou six espèces d'oies, outre l'oie sauvage commune; savoir : *la gumeniski, l'oie à cou court, l'oie grise tachetée, l'oie à cou blanc, la petite oie blanche, l'oie étrangère.* Ce voyageur n'a fait que les nommer, et M. Steller dit seulement que toutes ces oies arrivent à Kamtschatka dans le mois de mai, et s'en retournent dans celui d'octobre.

6° L'*oie de montagne*, du cap de Bonne-Espérance, dont Kolbe donne une courte description en la distinguant de l'*oie d'eau*, qui est l'oie commune, et de la *jabotière*, qui est l'oie de Guinée.

Nous ne parlerons point ici de ces prétendues *oies noires des Moluques*, dont les pieds sont, dit-on, conformés *comme ceux des perroquets;* car de semblables disparates ne peuvent être imaginées que par des gens entièrement ignorans en histoire naturelle.

Après ces notices il ne nous reste, pour compléter l'exposition de la nombreuse famille des oies, qu'à y joindre les espèces du *cravant*, de la *bernache*, et de l'*eider*, qui leur appartiennent et sont du même genre.

LE CRAVANT.

Le nom de *cravant*, selon Gesner, n'est pas autre que celui de *grau-ent*, en allemand, *canard brun*. La couleur du cravant est effectivement un gris brun ou noirâtre assez uniforme sur tout le plumage : mais, par le port et par la figure, cet oiseau, n° 342, approche plus de l'oie que du canard; il a la tête haute et toutes les proportions de la taille de l'oie, sous un moindre module et avec moins d'épaisseur de corps et plus de légereté, le bec est peu large et assez court; la tête est petite, et le cou est long et grêle, ces deux parties, ainsi que le haut de la poitrine, sont d'un brun noirâtre, à l'exception d'une bande blanche fort étroite, qui forme un demi-collier sous la gorge, caractere sur lequel Belon se fonde pour trouver dans Aristophane un nom relatif à cet oiseau. Toutes les pennes des ailes et de la queue, ainsi que les couvertures supérieures de celle-ci, sont aussi d'un brun noirâtre; mais les plumes latérales et toutes celles du dessous de la queue sont blanches. Le plumage du corps est gris cendre sur le dos, sur les flancs et au dessus des ailes, mais il est gris pommelé sous le ventre où la plupart des plumes sont bordées de blanchâtre. L'iris de l'œil est d'un jaune brunâtre; les pieds et les membranes qui en réunissent les doigts sont noirâtres, ainsi que le bec, dans lequel sont ouvertes de grandes narines, en sorte qu'il est percé à jour.

On a long-temps confondu le cravant avec la bernache, en ne faisant qu'une seule espèce de ces deux oiseaux. Willughby avoue qu'il étoit dans l'opinion que la bernache et le cravant n'étoient que le mâle et la femelle [1], mais qu'ensuite il reconnut distinctement et à plusieurs caracteres que ces oiseaux formoient réellement deux espèces différentes. Belon, qui indique le cravant par le nom de *cane de mer à collier*, désigne ailleurs la bernache sous le nom de *cravant* [2]; et les habitans de nos côtes font aussi cette méprise : la grande ressemblan dans le plumage et dans la forme du cor qui se trouve entre le cravant et la bernac y a donné lieu : néanmoins la bernach le plumage décidément noir, au lieu dans le cravant il est plutôt brun noirâ que noir : et, indépendamment de cette férence, le cravant fréquente les côtes pays tempérés, tandis que la bernache paroît que sur les terres les plus septentri nales; ce qui suffit pour nous porter à cro que ce sont en effet deux espèces distinc et separées.

Le cri du cravant est un son sourd et cr que nous avons souvent entendu, et qu peut exprimer par *ouan, ouan*; c'est sorte d'aboiement rauque que cet oiseau entendre fréquemment : il a aussi, qu on le poursuit ou seulement lorsqu'on s approche, un sifflement semblable à ce de l'oie.

Le cravant peut vivre en domesticité; n en avons gardé un pendant plusieurs mo sa nourriture étoit du grain, du son, ou pain détrempé. Il s'est constamment mon d'un naturel timide et sauvage, et s'est fusé à toute familiarité; renfermé dans jardin avec des canards-tadornes, il s tenoit toujours éloigné : il est même si cra tif qu'une sarcelle avec laquelle il avoit v auparavant le mettoit en fuite. On a rem qué qu'il mangeoit pendant la nuit aut et peut-être plus que pendant le jour. Il moit à se baigner, et il secouoit ses ailes sortant de l'eau : cependant l'eau do n'est pas son élément naturel, car tous ce que l'on voit sur nos côtes y abordent la mer. Voici quelques observations sur oiseau qui nous ont été communiquées M. Baillon :

« Les cravans n'étoient guère connus nos côtes de Picardie avant l'hiver de 174 le vent de nord en amena alors une quant prodigieuse; la mer en étoit couverte. T les marais étant glacés, ils se répandir dans les terres, et firent un très-grand gât en pâturant les blés qui n'étoient pas c

1. M. Frisch, en rendant raison du nom de *baumgans*, oie d'arbre, qu'il applique au cravant, dit que c'est *parce qu'il fait son nid sur les arbres*, à quoi il n'y a nulle apparence; il y en a bien plus à croire que ce nom est encore emprunté de la bernache, à qui la fable de sa naissance dans les bois pourris l'a fait donner. Voyez ci-après l'article de cet oiseau.

2. Aldrovande se trompe beaucoup davantage en prenant l'oiseau décrit par Gesner sous le nom de *pica marina* pour le cravant ou l'oie à collier Belon : cette pie de mer de Gesner est le *guillem* et cette méprise d'un naturaliste aussi savant qu' drovande prouve combien les descriptions, p peu qu'elles soient fautives ou confuses, servent en histoire naturelle pour donner une idée nette l'objet qu'on veut représenter.

L'OIE RIEUSE

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Lamellirostres.
Genre Canard. *(Cuvier)*

Pl. 175.

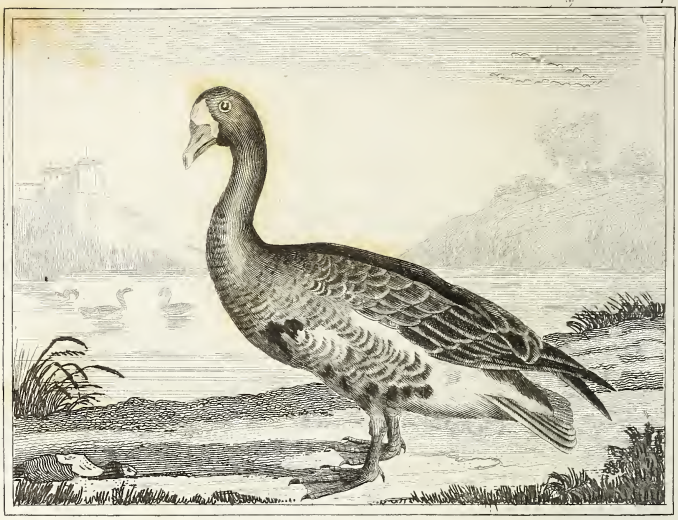

LE BERNACHE

Ordre des Palmipèdes..... *id*.. *id*..

erts de neige; ils en dévoroient jusqu'aux acines. Les habitans des campagnes, que ce éau désoloit, leur déclarerent une guerre énérale; ils approchoient de très-près pen- ant les premiers jours, et en tuoient beau- oup à coups de pierres et de bâtons : mais n les voyoit pour ainsi dire renaître; de ouvelles troupes sortoient à chaque instant e la mer, et se jetoient dans les champs; s détruisirent le reste des plantes que la elée avoit épargnées.....

« D'autres ont reparu en 1765, et les ords de la mer en étoient couverts; mais vent de nord qui les avoit amenés ayant essé, ils ne se sont pas répandus dans les terres, et sont partis peu de jours après.

« Depuis ce temps on en voit tous les hi- vers, lorsque les vents de nord soufflent constamment pendant douze à quinze jours; il en a paru beaucoup au commencement de 1776 : mais la terre étant couverte de neige la plupart sont restés à la mer; les au- tres, qui étoient entrés dans les rivières ou qui s'étoient répandus sur leurs bords, à peu de distance des côtes, furent forcés de s'en retourner par les glaces que ces rivières charrioient ou que la marée y refouloit. Au reste, la chasse qu'on leur a donnée les a rendus sauvages, et ils fuient actuellement d'aussi loin que tout autre gibier. »

LA BERNACHE[1].

Entre les fausses merveilles que l'igno- ance, toujours crédule, a si long-temps ises à la place des faits simples et vraiment dmirables de la nature, l'une des plus ab- urdes peut-être, et cependant des plus cé- brées, est la prétendue production des ber- aches et des macreuses dans certains co- uillages appelés *conques anatifères*, ou sur ertains arbres des côtes d'Écosse et des Or- ades, ou même dans les bois pouris des ieux navires.

Quelques auteurs ont écrit que les fruits ont la conformation offre d'avance des li- éamens d'un volatile, tombés dans la mer, y convertissent en oiseaux. Munster, Saxon grammairien, et Scaliger, l'assurent; Ful- ose dit même que les arbres qui portent es fruits ressemblent à des sautes; et qu'au out de leurs branches se produisent de pe- ites boules goullées offrant l'embryon d'un anard qui pend par le bec à la branche, et ue lorsqu'il est mûr et formé, il tombe ans la mer et s'envole. Vincent de Beauvais ime mieux l'attacher au tronc et à l'écorce, lont il suce le suc, jusqu'à ce que, déjà rand et tout couvert de plumes, il s'en dé- ache.

Leslæus, Majolus, Oderic, Torquemada, Chavasseur, l'évêque Olaüs, et un savant cardinal, attestent tous cette étrange gé- nération; et c'est pour la rappeler que l'oi- seau porte le nom d'*anser arboreus*, et l'une des îles Orcades où ce prodige s'opère, celui de *Pomonia*.

Cette ridicule opinion n'est pas encore assez merveilleusement imaginée pour Cambden, Boetius, et Turnebe; car, selon eux, c'est dans les vieux mâts et autres débris des navires tombés et pouris dans l'eau que se forment d'abord comme de petits champignons ou de gros vers, qui, peu à peu se couvrant de duvet et de plumes, achevent leur métamorphose en se changeant en oiseaux[2]. Pierre Danisi, Dentatus, Wormius, Duchesne, sont les prôneurs de cette mer- veille absurde, de laquelle Rondelet, malgré son savoir et son bon sens, paroit être per- suadé.

Enfin chez Cardan, Gyraldus, et Maier, qui a écrit un traité exprès sur cet oiseau sans père ni mère, ce ne sont ni des fruits ni des vers, mais des coquilles qui l'enfan- tent; et ce qui est encore plus étrange que la merveille c'est que Maier a ouvert cent de ces coquilles prétendues anatifères, et n'a pas manqué de trouver dans toutes l'embryon de l'oiseau tout formé[3]. Voilà sans doute

1. En anglois, *bernacle*, *scotch-goose*; en alle- mand, *baum gans*. Quelquefois on a désigné la ber- nache sous le nom de *cravant*, et quelques natura- listes n'ont pas bien distingué ces deux oiseaux.

2. Un grave docteur, dans Aldrovande, lui as- sure avec serment avoir vu et tenu les petites ber- naches encore informes et comme elles tomboient du bois pouri.

3. Au reste, le comte Maier a rempli son traité de tant d'absurdités et de puérilités qu'il ne faut pas, pour infirmer son témoignage, d'autres mo- tifs que ceux qu'il fournit lui-même; il prouve la possibilité de la génération prodigieuse des ber- naches par l'existence des loups-garoux et par celle des sorciers : il la fait dériver d'une influence im- médiate des astres; et si sa simplicité n'étoit pas si grande, on pourroit l'accuser d'irrévérence dans le

bien des erreurs, et même des chimères, sur l'origine des bernaches; mais comme ces fables ont eu beaucoup de célébrité, et qu'elles ont même été accréditées par un grand nombre d'auteurs, nous avons cru devoir les rapporter, afin de montrer à quel point une erreur scientifique peut être contagieuse, et combien le charme du merveilleux peut fasciner les esprits.

Ce n'est pas que parmi nos anciens naturalistes il ne s'en trouve plusieurs qui aient rejeté ces contes. Belon, toujours judicieux et sensé, s'en moque; Clusius, Deusingius, Albert-le-Grand, n'y avoient pas cru davantage; Bartholin reconnoît que les prétendues conques anatifères ne contiennent qu'un animal à coquille d'une espèce particulière; et par la description que Wormius, Lobel et d'autres, font des *conchæ anatiferæ*, aussi bien que dans les figures qu'en donnent Aldrovande et Gesner, toutes fautives, et chargées qu'elles sont, il est aisé de reconnoître les coquillages appelés *poussepieds* sur nos côtes de Bretagne, lesquels, par leur adhésion à une tige commune et par l'espèce de touffe ou de pinceaux qu'ils épanouissent à leur pointe, auront pu offrir à des imaginations excessivement prévenues les traits d'embryons d'oiseaux attachés et pendans à des branches, mais qui certainement n'engendrent pas plus d'oiseaux dans la mer du nord que sur nos côtes. Aussi Æneas Silvius raconte-t-il que se trouvant en Écosse, et demandant avec empressement d'être conduit au lieu où se faisoit la merveilleuse génération des bernaches, il lui fut répondu que ce n'étoit que plus loin, aux Hébrides ou aux Orcades, qu'il pourroit en être témoin; d'où il ajoute agréablement qu'il vit bien que le miracle reculoit à mesure qu'on cherchoit à en approcher.

Comme les bernaches ne nichent que fort avant dans les terres du nord, personne pendant long-temps ne pouvoit dire avoir observé leur génération ni même vu leurs nids; et les Hollandois, dans une navigation au 80e degré, furent les premiers qui les trouvèrent. Cependant les bernaches doive nicher en Norwége, s'il est vrai, comme dit Pontoppidan, qu'on les y voie penda tout l'été, elles ne paroissent qu'en autom et durant l'hiver sur les côtes des provinc d'Yorck et de Lancastre en Angleterre, c elles se laissent prendre aux filets sans ri montrer de la défiance ni de l'astuce nat relle aux autres oiseaux de leur genre; ell se rendent aussi en Irlande, et particuliè ment dans la baie de *Longh-Foyle*, près c Londonderri, où on les voit plonger sa cesse pour couper par la racine de gran roseaux dont la moelle douce leur sert c nourriture, et rend, à ce qu'on dit, le chair très-bonne. Il est rare qu'elles descer dent jusqu'en France : néanmoins il en été tué une en Bourgogne, où des ven orageux l'avoient jetée au fort d'un rud hiver.

La bernache, n° 855, est certainemen de la famille de l'oie, et c'est avec raiso qu'Aldrovande reprend Gesner de l'avo rangée parmi les canards. A la vérité, ell a la taille plus petite et plus légère, le co plus grêle, le bec plus court, et les jambe proportionnellement plus hautes que l'oie mais elle en a la figure, le port, et toute les proportions de la forme. Son plumage es agréablement coupé par grandes pièces d blanc et de noir; et c'est pour cela que Be lon lui donne le nom de *nonnette* ou *reli gieuse :* elle a la face blanche et deux petit traits noirs de l'œil aux narines; un domin noir couvre le cou, et vient tomber, en s coupant en rond, sur le haut du dos et d la poitrine; tout le manteau est richemen ondé de gris et de noir, avec un frang blanc; et tout le dessous du corps est d'u beau blanc moiré.

Quelques auteurs parlent d'une second espece de bernache que nous nous conten terons d'indiquer ici; ils disent qu'elle es en tout semblable à l'autre, et seulement u peu moins grande : mais cette differenc de grandeur est trop peu considérable pou en faire deux espèces; et nous sommes sur cela de l'avis de M. Klein, qui, ayant comparé ces deux bernaches, conclut que les ornithologistes n'ont ici établi deux especes que sur des descriptions de simples variétés.

chapitre qu'il intitule *cap VI.* « Quod finis pro-« prius hujus volucris generationis sit, ut referat « duplici sua natura, vegetabili et animali, Chris-« tum, Deum et hominem, qui quoque sine patre « et matre, ut illa, existit. »

L'EIDER.

C'est cet oiseau qui donne ce duvet si ux, si chaud, et si léger, connu sous le om d'*eider-don* ou *duvet d'eider*, dont on fait ensuite *édre-don*, ou par corruption *gle-don*; sur quoi l'on a faussement imaé que c'étoit d'une espèce d'aigle qui se oit cette plume délicate et précieuse. eider n'est point un aigle, mais une esce d'oie des mers du nord qui ne paroît int dans nos contrées, et qui ne descend ère plus bas que vers les côtes de l'Écosse.

L'eider, n° 209, est à peu près gros mme l'oie. Dans le mâle les couleurs prinpales du plumage sont le blanc et le noir; par une disposition contraire à celle qui bserve dans la plupart des oiseaux, dont néralement les couleurs sont plus foncées dessus qu'en dessous du corps, l'eider a dos blanc et le ventre noir ou d'un brun irâtre : le haut de la tête, ainsi que les nnes de la queue et des ailes, sont de te même couleur, à l'exception des plumes plus voisines du corps qui sont blanches. n voit au bas de la nuque du cou une large que verdâtre, et le blanc de la poitrine lavé d'une teinte briquetée ou vineuse.

femelle est moins grande que le mâle, et nt son plumage est uniformément teint de ussâtre et de noirâtre par lignes transverres et ondulantes sur un fond gris brun. ns les deux sexes on remarque des échanures en petites plumes rases comme du velurs, qui s'étendent du front sur les deux és du bec et presque jusque sous les naes.

Le duvet de l'eider est très-estimé, et s les lieux même, en Norwége et en Islde, il se vend très-cher. Cette plume est élastique et si légère que deux ou trois res, en la pressant et la réduisant en une ote à tenir dans la main, vont se dilater qu'à remplir et renfler le couvre-pied n grand lit.

Le meilleur duvet, que l'on nomme *duvif*, est celui que l'eider s'arrache pour nir son nid, et que l'on recueille dans nid même; car, outre que l'on se fait upule de tuer un oiseau aussi utile, le vet pris sur son corps mort est moins n que celui qui se ramasse dans les nids, t que, dans la saison de la nichée, ce vet se trouve dans toute sa perfection, t qu'en effet l'oiseau ne s'arrache que le duvet le plus fin et le plus délicat, qui est celui qui couvre l'estomac et le ventre.

Il faut avoir attention de ne le chercher et ramasser dans les nids qu'après quelques jours de temps sec et sans pluie; il ne faut point chasser aussi brusquement ces oiseaux de leur nid, parce que la frayeur leur fait lâcher la fiente dont souvent le duvet est souillé, et, pour le purger de cette ordure, on l'étend sur un crible à cordes tendues, qui, frappées d'une baguette, laissent tomber tout ce qui est pesant, et font rejaillir cette plume légère.

Les œufs sont au nombre de cinq ou six, d'un vert foncé, et fort bons à manger[1]; et lorsqu'on les ravit la femelle se plume de nouveau pour garnir son nid, et fait une seconde ponte, mais moins nombreuse que la première; si l'on dépouille une seconde fois son nid, comme elle n'a plus de duvet à fournir, le mâle vient à son secours, et se déplume l'estomac, et c'est par cette raison que le duvet que l'on trouve dans ce troisième nid est plus blanc que celui qu'on recueille dans le premier. Mais, pour faire cette troisième récolte, on doit attendre que la mère eider ait fait éclore ses petits; car si on lui enlevoit cette dernière ponte, qui n'est plus que de deux ou trois œufs, ou même d'un seul, elle quitteroit pour jamais la place; au lieu que si on la laisse enfin élever sa famille, elle reviendra l'année suivante, en ramenant ses petits, qui formeront de nouveaux couples.

En Norwége et en Islande, c'est une propriété qui se garde soigneusement et se transmet par héritage que celle d'un canton où les eiders viennent d'habitude faire leurs nids. Il y a tel endroit où il se trouvera plusieurs centaines de ces nids. On juge, par le grand prix du duvet, du profit que cette espèce de possession peut rapporter à son maître; aussi les Islandois

1. Anderson prétend que, pour en avoir quantité, on fiche dans le nid un bâton haut d'un pied, et que l'oiseau ne cesse de pondre jusqu'à ce que le tas d'œufs égalant la pointe du bâton, il puisse s'asseoir dessus pour le couver : mais s'il étoit aussi vrai qu'il est peu vraisemblable que les Islandois employassent ce moyen barbare, ils entendroient bien mal leurs intérêts, en faisant périr un oiseau qui doit leur être aussi précieux, puisque l'on remarque en même temps qu'excédé par cette ponte forcée il meurt le plus souvent.

font-ils tout ce qu'ils peuvent pour attirer les eiders chacun dans leur terrain; et quand ils voient que ces oiseaux commencent à s'habituer dans quelques unes des petites îles où ils ont des troupeaux, ils font bientôt repasser troupeaux et chiens dans le continent pour laisser le champ libre aux eiders, et les engager à s'y fixer. Ces insulaires ont même formé par art et à force de travail plusieurs petites îles, en coupant et séparant de la grande divers promontoires ou langues de terre avancées dans la mer. C'est dans ces retraites de solitude et de tranquillité que les eiders aiment à s'établir, quoiqu'ils ne refusent pas de nicher près des habitations, pourvu qu'on ne leur donne pas d'inquiétudes et qu'on en éloigne les chiens et le bétail. « On peut même dit M. Horrebows, comme j'en ai été témoin, aller et venir parmi ces oiseaux tandis qu'ils sont sur leurs œufs, sans qu'ils en soient effarouchés, leur ôter ces œufs, sans qu'ils quittent leurs nids, et sans que cette perte les empêche de renouveler leur ponte jusqu'à trois fois. »

Tout ce qui se recueille de duvet est vendu annuellement aux marchands danois et hollandois, qui vont l'acheter à Drontheim et dans les autres ports de Norwége et d'Islande; il n'en reste que très-peu ou même point du tout dans le pays. Sous ce rude climat le chasseur robuste, retiré sous une hutte, enveloppé de sa peau d'ours, dort d'un sommeil tranquille et peut-être profond, tandis que le mol édredon, transporté chez nous sous des lambris dorés, appelle en vain le sommeil sur la tête toujours agitée de l'homme ambitieux.

Nous ajouterons ici quelques faits sur l'eider, que nous fournit M. Brunnich dans un petit ouvrage écrit en danois, traduit en allemand, et que nous avons fait nous-même traduire de cette langue en français.

On voit, dans le temps des nichées, des eiders mâles qui volent seuls, et n'ont point de compagnes; les Norwégiens leur donnent le nom de *giegl-fuld*, *gield-ace*: ce sont ceux qui n'ont pas trouvé à s'apparier, et qui ont été les plus faibles dans les combats qu'ils se livrent entre eux pour la possession des femelles, dont le nombre, dans cette espèce, est plus petit que celui des mâles; néanmoins elles sont adultes avant eux, d'où il arrive que c'est avec de vieux mâles que les jeunes femelles font leur première ponte, laquelle est moins nombreuse que les suivantes.

Au temps de la parade on entend continuellement le mâle crier *ha ho* d'une voix rauque et comme gémissante; la voix de la femelle est semblable à celle de la cane commune. Le premier soin de ces oiseaux est de chercher à placer leur nid à l'abri de quelques pierres ou de quelques buissons, et particulièrement des genévriers; le mâle travaille avec la femelle, et celle-ci s'arrache le duvet et l'entasse jusqu'à ce qu'il forme tout alentour un gros bourrelet renflé, qu'elle rabat sur ses œufs quand elle les quitte pour aller prendre sa nourriture; car le mâle ne l'aide point à couver, et il fait seulement sentinelle aux environs pour avertir si quelque ennemi paroît: la femelle cache alors sa tête, et lorsque le danger est pressant elle prend son vol et va joindre le mâle qui, dit on, la maltraite s'il arrive quelque malheur à la couvée. Les corbeaux cherchent les œufs et tuent les petits, aussi la mère se hâte-t-elle de faire quitter le nid à ceux-ci peu d'heures après qu'ils sont éclos, les prenant sur son dos, et, d'un vol doux, les transportant à la mer.

Dès lors le mâle la quitte, et ni les uns ni les autres ne reviennent plus à terre; mais plusieurs couvées se réunissent en mer, et forment des troupes de vingt ou trente petits avec leurs mères, qui les conduisent et s'occupent incessamment à battre l'eau pour faire remonter, avec la vase et le sable du fond, les insectes et menus coquillages dont se nourrissent les petits trop foibles encore pour plonger. On trouve ces jeunes oiseaux en mer dans le mois de juillet et même des le mois de juin, et les Groenlandois comptent leur temps d'été par l'âge des jeunes eiders.

Ce n'est qu'à la troisième année que le mâle a pris des couleurs démêlées et bien distinctes; celles de la femelle sont beaucoup plus tôt décidées, et en tout son développement est plus prompt que celui du mâle; tous, dans le premier âge, sont également couverts ou vêtus d'un duvet noirâtre.

L'eider plonge très-profondément à la poursuite des poissons; il se repaît aussi de moules et d'autres coquillages, et se montre très-avide des boyaux de poissons que les pêcheurs jettent de leurs barques. Ces oiseaux tiennent la mer tout l'hiver, même vers le Groenland, cherchant les lieux de la côte où il y a le moins de glaces, et ne reviennent à terre que le soir, ou lorsqu'il doit y avoir une tempête, que leur fuite à la côte, durant le jour, présage, dit-on, infailliblement.

L'EIDER

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Lamellirostres.
Genre Canard. *(Cuvier)*

PL. 176

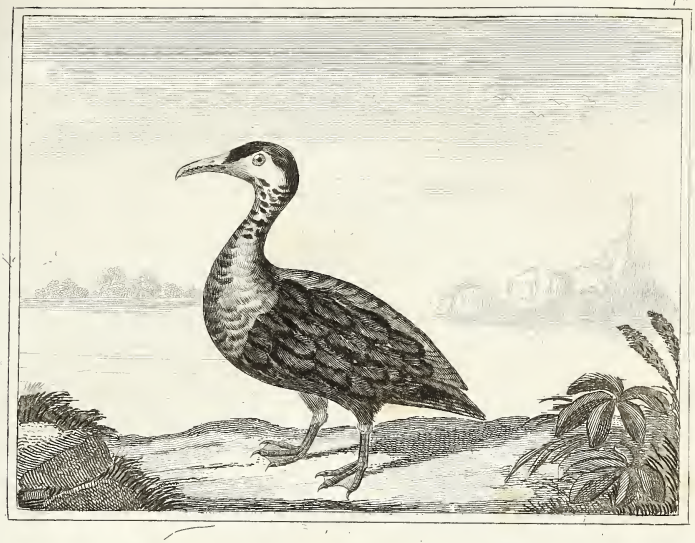

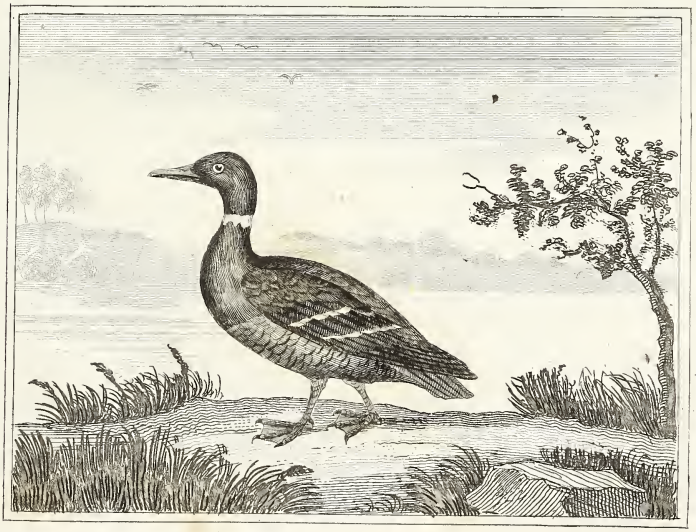

LE CANARD

Ordre des Palmipèdes..... *id*..... *id*.

Quoique les eiders voyagent, et non seulement quittent un canton pour passer dans un autre, mais aussi s'avancent assez avant en mer pour que l'on ait imaginé qu'ils passent de Groenland en Amérique, néanmoins on ne peut pas dire qu'ils soient proprement oiseaux de passage, puisqu'ils ne quittent point le climat glacial, dont leur fourrure épaisse leur permet de braver la rigueur, et que c'est en effet, sans sortir des parages du nord que s'exécutent leurs croisières, trouvant à se nourrir en mer partout où elle est ouverte et libre de glaces; aussi remarque-t-on qu'ils s'avancent à la côte de Groenland jusqu'à l'île Disco, mais non au delà, parce que plus haut la mer est couverte de glaces, et même il sembleroit que ces oiseaux fréquentent déjà moins ces côtes qu'ils ne faisoient autrefois. Néanmoins il s'en trouve jusqu'au Spitzberg; car on reconnoît l'eider dans le *canard de montagne* de Martens, quoique lui-même l'ait méconnu; et il nous semble aussi retrouver l'eider à l'île de Behring et à la pointe des Kourilles. Quant à notre mer du Nord, les pointes les plus sud où les eiders descendent paroissent être les îles Kerago et Kona près des côtes d'Écosse, Bornholm, Christiansoë, et la province de Gothland dans la Suède.

LE CANARD.

L'homme a fait une double conquête lorsqu'il s'est assujetti des animaux habitans à la fois et des airs et de l'eau. Libres sur ces deux vastes élémens, également prompts à prendre les routes de l'atmosphère, à sillonner celles de la mer ou plonger sous les flots, les oiseaux d'eau semboient devoir lui échapper à jamais, ne pouvoir contracter de société ni d'habitude avec nous; rester enfin éternellement éloignés de nos habitations, et même du séjour de la terre.

Ils n'y tiennent, en effet, que par le seul besoin d'y déposer le produit de leurs amours, mais c'est par ce besoin même, et par ce sentiment si cher à tout ce qui respire, que nous avons su les captiver sans contrainte, les approcher de nous, et, par l'affection à leur famille, les attacher à nos demeures.

Des œufs enlevés sur les eaux, du milieu des roseaux et des joncs, et donnés à couver à une mère étrangère qui les adopte, ont d'abord produit dans nos basses-cours des individus sauvages, farouches, fugitifs, et sans cesse inquiets de trouver leur séjour de liberté : mais, après avoir goûté les plaisirs de l'amour dans l'asile domestique, ces mêmes oiseaux, et mieux encore leurs descendans, sont devenus plus doux, plus traitables, et ont produit sous nos yeux des races privées; car nous devons observer comme chose générale que ce n'est qu'après avoir réussi à traiter et conduire une espèce, de manière à la faire multiplier en domesticité, que nous pouvons nous flatter de l'avoir subjuguée; autrement nous n'assujettissons que des individus, et l'espèce, conservant son indépendance, ne nous appartient pas. Mais lorsque, malgré le dégoût de la chaîne domestique, nous voyons naître entre les mâles et les femelles ces sentimens que la nature a partout fondés sur un libre choix, lorsque l'amour a commencé à unir ces couples captifs, alors leur esclavage, devenu pour eux aussi doux que la douce liberté, leur fait oublier peu à peu leurs droits de franchise naturelle, et les prérogatives de leur état sauvage, et ces lieux des premiers plaisirs, des premières amours, ces lieux si chers à tout être sensible, deviennent leur demeure de prédilection et leur habitation de choix. L'éducation de la famille rend encore cette affection plus profonde et la communique en même temps aux petits, qui, s'étant trouvés citoyens par naissance d'un séjour adopté par leurs parens, ne cherchent point à en changer; car, ne pouvant avoir que peu ou point d'idée d'un état différent ni d'un autre séjour, ils s'attachent au lieu où ils sont nés comme à leur patrie, et l'on sait que la terre natale est chère à ceux mêmes qui l'habitent en esclaves.

Néanmoins nous n'avons conquis qu'une petite portion d'espèce entière, surtout dans ces oiseaux auxquels la nature sembloit avoir assuré un double droit de liberté en les confiant à la fois aux espaces libres de l'air et de la mer : une partie de l'espèce est, à la vérité, devenue captive sous notre

main; mais la plus grande portion nous a échappé, nous échappera toujours, et reste à la nature comme témoin de son indépendance.

L'espèce du canard et celle de l'oie sont ainsi partagées en deux grandes tribus ou races distinctes, dont l'une, depuis longtemps privée, se propage dans nos basses-cours en y formant une des plus utiles et des plus nombreuses familles de nos volailles; et l'autre, sans doute encore plus étendue, nous fuit constamment, se tient sur les eaux, ne fait, pour ainsi dire, que passer et repasser en hiver dans nos contrées, et s'enfonce au printemps dans les régions du nord pour y nicher sur les terres les plus éloignées de l'empire de l'homme.

C'est vers le 15 d'octobre que paroissent en France le premiers canards[1]; leurs bandes, d'abord petites et peu fréquentes, sont suivies en nombre par d'autres plus nombreuses. On reconnoît ces oiseaux dans leur vol élevé aux lignes inclinées et aux triangles réguliers que leur troupe trace par sa disposition dans l'air; et lorsqu'ils sont tous arrivés des régions du nord, on les voit continuellement voler et se porter d'un étang, d'une rivière à une autre; c'est alors que les chasseurs en font de nombreuses captures, soit à la quête du jour ou à l'embuscade du soir, soit aux différens piéges et aux grands filets. Mais toutes ces chasses supposent beaucoup de finesse dans les moyens employés pour surprendre, attirer ou tromper ces oiseaux, qui sont très-défians. Jamais ils ne se posent qu'après avoir fait plusieurs circonvolutions sur le lieu où ils voudroient s'abattre, comme pour l'examiner, le reconnoître et s'assurer s'il ne recèle aucun ennemi; et lorsqu'enfin ils s'abaissent, c'est toujours avec précaution; ils fléchissent leur vol, et se lancent obliquement sur la surface de l'eau qu'ils effleurent et sillonnent; ensuite ils nagent au large et se tiennent toujours éloignés du rivage; en même temps quelques uns d'entre eux veillent à la sûreté publique et donnent l'alarme dès qu'il y a péril, de sorte que le chasseur se trouve souvent déçu, et les voit partir avant qu'il soit à portée de les tirer : cependant, lorsqu'il juge le coup possible, il ne doit pas le précipiter; car le canard sauvage, au départ, s'élevant verticalement, ne s'éloigne pas dans la même proportion qu'un oiseau qui file droit, et on a tout autant de temps pour ajuster un canard qui part à soixante pas de distance qu'une perdrix qui partiroit à trente.

C'est le soir, *à la chute*, au bord des eaux sur lesquelles on les attire en y plaçant des canards domestiques femelles, que le chasseur gîté dans une hutte, ou couvert et caché de quelque autre manière, les attend et les tire avec avantage : il est averti de l'arrivée de ces oiseaux par le sifflement de leurs ailes, et se hâte de tirer les premiers arrivans; car dans cette saison, la nuit tombant promptement, et les canards ne tombant, pour ainsi dire, qu'avec elle, les moins propices sont bientôt passés. Si l'on veut faire une plus grande chasse, on dispose des filets dont la détente vient répondre dans la hutte du chasseur, et dont les nappes occupant un espace plus ou moins grand de fleur d'eau peuvent embrasser, en se relevant et se croisant, la troupe entière des canards sauvages que les appelans domestiques ont attirés. Dans cette chasse il faut que la passion du chasseur soutienne sa patience : immobile, et souvent à moitié gelé dans sa guérite, il s'expose à prendre plus de rhume que de gibier; mais ordinairement le plaisir l'emporte, et l'espérance se renouvelle; car le même soir où il a juré, en soufflant dans ses doigts, de ne plus retourner à son poste glacé, il fait des projets pour le lendemain.

En Lorraine, sur les étangs qui bordent la Sarre, on prend les canards avec un filet tendu verticalement, et semblable à la partière qui sert aux bécasses. En plusieurs autres endroits les chasseurs, sur un bateau couvert de ramée et de roseaux, s'approchent lentement des canards dispersés sur l'eau, et pour les rassembler ils lâchent un petit chien. La crainte de l'ennemi fait que les canards se rassemblent, s'attroupent lentement, et alors on peut les tirer un à un à mesure qu'ils se rapprochent, et les tuer sans bruit avec de fortes sarbacanes, ou bien on tire sur la troupe entière avec un gros fusil d'abordage qui écarte le plomb et en tue ou blesse un bon nombre; mais on ne peut les tirer qu'une fois, ceux qui échappent reconnoissent le bateau meurtrier, et ne s'en laissent plus approcher. Cette chasse, très amusante, s'appelle *le badinage*.

On prend aussi des canards sauvages au moyen d'hameçons amorcés de mou de veau et attachés à un cerceau flottant. Enfin la chasse aux canards est partout[2] une des plus

1. Du moins dans nos provinces septentrionales : ils ne paroissent que plus tard dans les contrées du midi; à Malte, par exemple, suivant que nous l'assure M. le commandeur Desmazys, on ne les voit arriver qu'en novembre.

2. Navarette fait pratiquer aux Chinois, pour

éressantes de l'automne et du commen-
ment de l'hiver.

De toutes nos provinces la Picardie est
le où l'éducation des canards domestiques
le mieux soignée, et où la chasse des
ivages est le plus fructueuse, au point
me d'être pour le pays un objet de revenu
ez considérable : cette chasse s'y fait en
nd et dans des anses ou petits golfes dis-
sés naturellement, ou coupés avec art le
g de la rive des eaux et dans l'épaisseur
roseaux. Mais nulle part cette chasse ne
fait avec plus d'appareil et d'agrément
e sur le bel étang d'Armainvilliers en
e. Voici la description qui nous en a été
mmuniquée par M. Ray, secrétaire des
mmandemens de S. A. Mgr le duc de
thievre.

« Sur un des côtés de cet étang, qu'om-
gent des roseaux et que borde un petit
is, l'eau forme une anse enfoncée dans
bocage, et comme un petit port ombragé
regne toujours le calme. De ce port on
érivé des canaux qui pénètrent dans l'in-
ieur du bois, non point en ligne droite,
is en arc sinueux. Ces canaux, nommés
nes, assez larges et profonds à leur em-
uchure dans l'anse, vont en se rétrécis-
nt et en diminuant de largeur et de pro-
ndeur à mesure qu'ils se courbent en
nfonçant dans le bois, où ils finissent par
prolongement en pointe et tout-à-fait à
.

« Le canal, à commencer à peu peu près
a moitié de sa longueur, est recouvert
n filet en berceau, d'abord assez large
élevé, mais qui se resserre et s'abaisse à
esure que le canal s'étrécit, et finit à sa
inte en une nasse profonde et qui se ferme
poche.

canards, la même chose dont Pierre Martyr
me l'invention aux Indiens de Cuba, qui, na-
nt, et la tête renfermée dans une calebasse, et
de hors de l'eau, vont, dit-il, sur leurs lacs
ndre par les pieds les oies sauvages. Mais nous
ntons qu'au Nouveau-Monde et à la Chine cette
sse ait été d'un meilleur produit que la recette
isante qu'un de nos journalistes nous a donnée
si bonne foi dans un certain cahier de *la Nature
sidérée sous ses différens aspects*, où l'auteur en-
gne le moyen de prendre une bande entière de
nards; qui tous, l'un après l'autre, viendront
nfiler à la même ficelle, au bout de laquelle est
aché un gland, lequel, avalé par le premier de
troupe, qui le rend au second, qui le rend au
isième, et ainsi de suite, toujours filant la ficelle,
ts successivement se trouvent enfilés du bec à la
eue. On peut se souvenir aussi de quel ton plai-
nt se moqua de cette ineptie un autre journaliste
temps, aussi ingénieux dans sa malice que
tre *considérateur* de la nature est bon dans sa sim-
icité.

« Tel est le grand piége dressé et préparé pour les troupes nombreuses de canards, mêlés de rougets, de garrots, de sarcelles, qui viennent dès le milieu d'octobre s'abattre sur l'étang; mais, pour les attirer vers l'anse et les fatales cornes, il faut inventer quelque moyen subtil, et ce moyen est concerté et prêt depuis long-temps.

« Au milieu du bocage et au centre des canaux est établi le canardier qui, de sa petite maison, va trois fois par jour répandre le grain dont il nourrit pendant toute l'année plus de cent canards demi-privés, demi-sauvages, et qui tout le jour nageant dans l'étang ne manquent pas, à l'heure accoutumée et au coup de sifflet, d'arriver à grand vol en s'abattant sur l'anse, pour enfiler les canaux où leur pâture les attend.

« Ce sont ces *traîtres*, comme le canardier les appelle, qui, dans la saison, se mêlant sur l'étang aux troupes des sauvages, les amènent dans l'anse, et de là les attirent dans les cornes, tandis que, caché derrière une suite de claies de roseaux, le canardier va jetant devant eux le grain pour les amener jusque sous l'embouchure du berceau de filets; alors se montrant par les intervalles des claies, disposées obliquement, et qui le cachent aux canards qui viennent par derrière, il effraie les plus avancés qui se jettent dans le cul-de-sac, et vont pêle-mêle s'enfoncer dans la nasse. On en prend ainsi jusqu'à cinquante et soixante à la fois. Il est rare que les demi-privés y entrent; ils sont faits à ce jeu, et ils retournent sur l'étang recommencer la même manœuvre et engager une autre capture [1]. »

Dans le passage d'automne les canards sauvages se tiennent au large sur les grandes eaux, et très-éloignés des rivages; ils y passent la plus grande partie du jour à se reposer ou dormir. « Je les ai observés avec une lunette d'approche, dit M. Héberl, sur nos plus grands étangs qui quelquefois en paroissent couverts; on les y voit la tête sous l'aile et sans mouvement jusqu'à ce que tous prennent leur volée une demi-heure après le coucher du soleil. »

1. Willughby décrit exactement la même chasse qui se fait dans les comtés de Lincoln et de Norfolk en Angleterre, où l'on prend, dit-il, jusqu'à quatre mille canards (apparemment dans tout un hiver). Il dit aussi que pour les attirer on se sert du petit chien roux; et de plus il faut qu'un grand nombre de canards niche dans ces contrées marécageuses, puisque la plus grande chasse, suivant sa narration, se fait lorsque les canards étant tombés en mue, les nacelles n'ont qu'à les pousser devant elles dans les filets tendus sur les étangs.

En effet, les allures des canards sauvages sont plus de nuit que de jour; ils paissent, voyagent, arrivent, et partent principalement le soir et même la nuit : la plupart de ceux que l'on voit en plein jour ont été forcés de prendre essor par les chasseurs ou par les oiseaux de proie. La nuit le sifflement du vol décèle leur passage. Le battement de leurs ailes est plus bruyant au moment qu'ils partent, et c'est même à cause de ce bruit que Varron donne au canard l'épithète de *quassagipenna*.

Tant que la saison ne devient pas rigoureuse les insectes aquatiques et les petits poissons, les grenouilles qui ne sont pas encore fort enfoncées dans la vase, les graines de jonc, la lentille d'eau, et quelques autres plantes marécageuses, fournissent abondamment à la pâture des canards; mais vers la fin de décembre ou au commencement de janvier, si les grandes pièces d'eau stagnantes sont glacées, ils se portent sur les rivières encore coulantes, et vont ensuite à la rive des bois ramasser les glands; quelquefois même ils se jettent dans les champs ensemencés de blés; et lorsque la gelée continue pendant huit ou dix jours, ils disparoissent pour ne revenir qu'aux dégels dans le mois de février. C'est alors qu'on les voit repasser le soir par les vents du sud; mais ils sont en moindre nombre : leurs troupes ont apparemment diminué par toutes les pertes qu'elles ont souffertes pendant l'hiver. L'instinct social paroît s'être affoibli à mesure que leur nombre s'est réduit; l'attroupement même n'a presque plus lieu : ils passent dispersés, fuient pendant la nuit, et on ne les trouve le jour que cachés dans les joncs; ils ne s'arrêtent qu'autant que le vent contraire les force à séjourner. Ils semblent dès lors s'unir par couples, et se hâtent de gagner les contrées du nord, où ils doivent nicher et passer l'été.

Dans cette saison ils couvrent, pour ainsi dire, tous les lacs et toutes les rivières de Sibérie, de Laponie, et se portent encore plus loin dans le nord, jusqu'au Spitzberg et au Groenland. « En Laponie, dit M. Hœgstroem, ces oiseaux semblent vouloir sinon chasser, du moins remplacer les hommes; car, dès que les Lapons vont au printemps vers les montagnes, les troupes de canards sauvages volent vers la mer occidentale; et quand les Lapons redescendent en automne pour habiter la plaine, ces oiseaux l'ont déjà quittée. » Plusieurs autres voyageurs rendent le même témoignage « Je ne crois pas, dit Regnard, qu'il y ait pays au monde plus abondant en canards, sarcelles et autres seaux d'eau, que la Laponie; les rivières sont toutes couvertes..., et au mois de leurs nids s'y trouvent en telle abonda que le désert en paroît rempli. » Néanmo il reste dans nos contrées tempérées q ques couples de ces oiseaux, que quelq circonstances ont empêchés de suivre le g de l'espèce, qui nichent dans nos marais. n'est que sur ces traîneurs isolés qu'on a observer les particularités des amours de oiseaux, et leurs soins pour l'éducation petits dans l'état sauvage.

Dès les premiers vents doux, vers la de février, les mâles commencent à rech cher les femelles, et quelquefois ils se disputent par des combats [1]. La paria dure environ trois semaines. Le mâle par s'occuper du choix d'un lieu propre à p cer le produit de leurs amours; il l'in que à la femelle, qui l'agrée et s'en n en possession : c'est ordinairement une tou épaisse de jonc, élevée et isolée au milieu marais. La femelle perce cette touffe, enfonce, et l'arrange en forme de nid rabattant les brins de joncs qui la gêne Mais quoique la cane sauvage, comme autres oiseaux aquatiques, place de pré rence sa nichée près des eaux, on ne lai pas d'en trouver quelques nids dans bruyères assez éloignées, ou dans les cham sur ces tas de paille que le laboureur y élè en meules, ou même dans les forêts sur d chênes tronqués, et dans de vieux nids aba donnés. On trouve ordinairement dans ch que nid dix à quinze et quelquefois jusqu dix-huit œufs; ils sont d'un blanc verdâtr et le moyen est rouge. On a observé que ponte des vieilles femelles est plus non breuse et commence plus tôt que celle d jeunes.

Chaque fois que la femelle quitte ses œuf même pour un petit temps, elle les env loppe dans le duvet qu'elle s'est arrach pour en garnir son nid. Jamais elle ne s rend au vol; elle se pose cent pas plus loi et pour y arriver elle marche avec défiance en observant s'il n'y a point d'ennemis; ma lorsqu'une fois elle est tapie sur ses œufs l'approche même d'un homme ne les lui fa pas quitter.

Le mâle ne paroît pas remplacer la fe

1. Les gens de l'étang d'Armainvilliers nous on dit que quelquefois un mâle en a deux, et le conserve; mais, comme les canards nourris sur ce étang sont dans un état mitoyen entre l'état sau vage et la vie domestique, nous ne rangerons poin ce fait parmi ceux qui représentent les habitude vraiment naturelles de l'espèce.

lle dans le soin de la couvée; seulement e tient à peu de distance : il l'accompa- e lorsqu'elle va chercher sa nourriture, la défend de la persécution des autres les. L'incubation dure trente jours. Tous petits naissent dans la même journée, et le leudemain la mère descend du nid et appelle à l'eau. Timides ou frileux, ils itent, et même quelques uns se retirent; nmoins le plus hardi s'élance après la re, et bientôt les autres le suivent. Une sortis du nid ils n'y reutrent plus; et nd il se trouve posé loin de l'eau ou l est trop élevé, le père et la mère les nnent à leur bec, et les transportent l'un ès l'autre sur l'eau; le soir la mère les ie et les retire dans les roseaux, où elle réchauffe sous ses ailes pendant la nuit : t le jour ils guettent à la surface de l'eau ur les herbes les moucherons et autres nus insectes qui font leur première nour- re; on les voit plonger, nager, et faire le évolutions sur l'eau avec autant de vi- e que de facilité.

a nature, en fortifiant d'abord en eux muscles nécessaires à la natation, semble liger, pendant quelque temps, la forma- n ou du moins l'accroissement de leurs s. Ces parties restent près de six semai- courtes et informes : le jeune canard a pris plus de la moitié de son accroisse- t, il est déjà emplumé sous le ventre et ong du dos avant que les pennes des ai- commencent à paroître, et ce n'est re qu'à trois mois qu'il peut s'essayer à r. Dans cet état on l'appelle *halbran*, qui paroît venir de l'allemand *halber-* (demi-canard), et c'est d'après cette uissance de voler que l'on fait aux hal- ns une petite chasse aussi facile que fruc- se sur les étangs et les marais qui en sont plés. Ce sont apparemment aussi ces mê- canards trop jeunes pour voler que les ons tuent à coups de bâton sur leurs .

a même espèce de ces canards sauvages visitent nos contrées en hiver, et qui plent en été les régions du nord de no- continent, se trouvent dans les régions respondantes du Nouveau-Monde : leurs rations et leurs voyages de l'automne et printemps paroissent y être réglés de me, et s'exécuter dans les mêmes temps; e'on ne doit pas être surpris que des oi- ux qui fréquentent le nord de préférence, ont le vol est si puissant, passent des ré- ns boréales d'un continent à l'autre. Mais s pouvons douter que les canards vus par les voyageurs, et trouvés en grand nombre dans les terres du sud, appartiennent à l'espèce commune de nos canards, et nous croyons qu'on doit plutôt les rapporter à quelqu'une des espèces que nous décrirons ci-après, et qui sont en effet propres à ces climats; nous devons au moins le présumer ainsi, jusqu'à ce que nous connoissions plus particulièrement l'espèce de ces canards qui se trouvent dans l'archipel austral. Nous savons que ceux auxquels on donne à Saint-Domingue le nom de *canards sauvages* ne sont pas de l'espèce des nôtres; et par quelques indications sur les oiseaux de la zone torride nous ne croyons pas que l'espèce de notre canard sauvage y ait pénétré, à moins qu'on u'y ait transporté la race domestique. Au reste, quelles que soient les espèces qui peuplent ces régions du midi, elles n'y paroissent pas soumises aux voyages et migrations, dont la cause dans nos climats vient de la vicissitude des saisons.

Partout on a cherché à priver, à s'approprier une espèce aussi utile que l'est celle de notre canard; et non seulement cette espèce est devenue commune; mais quelques autres espèces étrangères, et dans l'origine également sauvages, se sont multipliées en domesticité, et ont donné de nouvelles races privées; par exemple celle du canard musqué, par le double profit de sa plume et de sa chair, et par la facilité de son éducation, est devenue une des volailles les plus utiles et une des plus répandues dans le Nouveau-Monde [1].

Pour élever des canards avec fruit et en former de grandes peuplades qui prospèrent, il faut, comme pour les oies, les établir dans un lieu voisin des eaux, et où des rives spacieuses et libres en gazons et en grèves leur offrent de quoi paître, se reposer, et s'ébattre. Ce n'est pas qu'on ne voie fréquemment des canards renfermés et tenus à sec dans l'enceinte des basses-cours; mais ce genre de vie est contraire à leur nature; ils ne font ordinairement que dépérir et dégénérer dans cette captivité; leurs plumes se froissent et se rouillent, leurs pieds s'offensent sur le gravier; leur bec se fêle par des frottemens réitérés; tout est lésé, blessé, parce que tout est contraint, et des canards ainsi nourris ne pourront jamais donner ni un aussi bon duvet, ni une aussi forte race que ceux qui jouissent d'une partie de leur liberté, et peuvent vivre dans leur élément : ainsi, lorsque le lieu ne fournit pas natu-

1. Voyez ci-après l'article du *Canard musque*.

rellement quelque courant ou nappe d'eau, il faut y creuser une mare dans laquelle les canards puissent barboter, nager, se laver et se plonger, exercices absolument nécessaires à leur vigueur et même à leur santé. Les anciens, qui traitoient avec plus d'attention que nous les objets intéressans de l'économie rurale et de la vie champêtre, ces Romains qui d'une main remportoient des trophées, et de l'autre conduisoient la charrue, nous ont ici laissé, comme en bien d'autres choses, des instructions utiles.

Columelle et Varron nous donnent en détail et décrivent avec complaisance la disposition d'une basse-cour aux canards (*nessotrophium*) : ils y veulent de l'eau, des canaux, des rigoles, des gazons, des ombrages, un petit lac avec sa petite île [1] ; le tout disposé d'une manière si entendue et si pittoresque qu'un lieu semblable seroit un ornement pour la plus belle maison de campagne.

Il ne faut pas que l'eau sur laquelle on établira ses canards soit infectée de sang-sues; elles font périr les jeunes en s'a chant à leurs pieds; et pour les détruire peuplera l'étang de tanches ou d'autres p sons qui en font leur pâture. Dans to les situations, soit d'une eau vive ou au l d'une eau dormante, on doit placer des niers à nicher couverts en dômes, et qu frent intérieurement une aire assez c mode pour inviter ces oiseaux à s'y plac la femelle pond de deux en deux jours produit dix, douze, ou quinze œufs; en pondra même jusqu'à trente et quar si on les lui enlève, et si l'on a soin d nourrir largement. Elle est ardente en am et le mâle est jaloux; il s'approprie ordi rement deux ou trois femelles qu'il cond protège, et féconde : à leur défaut, on vu rechercher des alliances peu assort et la femelle n'est guère plus réservée à cevoir des caresses étrangeres.

Le temps de l'exclusion des œufs es plus de quatre semaines [2]; ce temps es même lorsque c'est une poule qui a c les œufs : la poule s'attache par ce soi devient pour les petits canards une n étrangère, mais qui n'en est pas moins dre; ou le voit par sa sollicitude et ses a mes, lorsque, conduits pour la prem fois au bord de l'eau, ils sentent leur ment et s'y jettent poussés par l'impul de la nature, malgré les cris redoublés leur conductrice, qui du rivage les rapp en vain, en s'agitant et se tourmen comme une mère désolée.

La première nourriture qu'on donne jeunes canards est la graine de millet de panis, et bientôt on peut leur jeter l'orge : leur voracité naturelle se manif presque en naissant: jeunes ou adultes ne sont jamais rassasiés: ils avalent tou qui se rencontre comme tout ce qu'on présente; ils déchirent les herbes, ramas les graines, gobent les insectes, et pêch les petits poissons, le corps plongé perp diculairement et la queue seule hors l'eau; ils se soutiennent dans cette attit forcée pendant plus d'une demi-minute un battement continuel des pieds.

Ils acquièrent en six mois leur grand et toutes leurs couleurs : le mâle se distin par une petite boucle de plumes relevée le croupion; il a de plus la tête lus d'un riche vert d'émeraude et l'aile or

1. « Media parte defoditur lacus.... ora cujus « clivo paulatim subsideant, ut tanquam e littore « descendatur in aquam.... media pars terrena sit, « ut colocasiis aliisque familiaribus aquæ viridibus « conseratur, quæ inopacent avium receptacula.... « per circuitum unda pura vacet, ut sine impedi- « mento, cum apricitate diei gestiunt aves, nandi « velocitate concertent... gramine ripæ vestiantur... « parietum in circuitu effodiantur cubilia quibus « nidificent aves, eaque contegantur buxeis aut « myrteis fruticibus ... statim perpetuus canaliculus « humi depressus constituatur, per quem quotidie « mixti cum aqua cibi decurrant; sic enim pabula- « tur id genus avium.... martio mense festucæ sur- « culique in avario spargendi, quibus nidos « struant ... et qui *nessotrophium* constituere volet, « avium circa paludes ova colligat, et cohortalibus « gallinis subjiciat : sic enim exclusi atque educati « pulli deponunt ingenia sylvestria.... sed clathris « superpositis, aviarium retibus contegatur, ne aut « avolandi sit potestas domesticis avibus, aut aquilis « vel accipitribus involandi. »

Je ne puis résister au plaisir de traduire librement ce morceau, sans espérer d'en rendre toute la grâce.

« Autour d'un lac à rives en pente douce, et du milieu duquel s'élève une petite île ombragée de verdure et bordée de roseaux, s'étendra l'enceinte, percée dans son contour de loges pour nicher; devant ces loges coulera une rigole, où chaque jour sera jeté le grain destiné aux canards, nulle pâture ne leur étant plus agréable que celle qu'ils puisent et qu'ils pêchent dans l'eau : là vous les verrez s'ébattre, se jouer, se devancer les uns les autres à la nage; là vous pourrez élever et voir se former sous vos yeux une race plus noble, éclose d'œufs dérobés aux nids des sauvages : l'instinct de ces petits prisonniers, farouche d'abord, se tempère et s'adoucit; mais, pour mieux assurer vos captifs et les défendre en même temps de l'oiseau ravisseur, il convient que tout l'espace soit enveloppé et couvert d'un filet ou d'un treillis. »

2. Il paroît que les Chinois font éclore des de canards, comme ceux des poules, par la cha artificielle, suivant cette notice de François Ca *Anas domestica* ytic *Luzoniensibus*, *cujus ova calore fovent et excludunt*

brillant miroir ; le demi-collier blanc milieu du cou, le beau brun pourpré de oitrine et les couleurs des autres parties orps sont assortis, nuancés, et font en un beau plumage, qui est assez connu ailleurs fort bien représenté dans notre che enluminée.

ependant nous devons observer que ces s couleurs n'ont toute leur vivacité que les mâles de la race sauvage; elles sont urs plus ternes et moins distinctes les canards domestiques, comme leurs es sont aussi moins élégantes et moins es : un œil un peu exercé ne saurait méprendre. Dans ces chasses où les ca- s domestiques vont chercher les sau- s, et les amènent avec eux sous le fusil hasseur, une condition ordinaire est ayer au canardier un prix convenu chaque canard privé qu'on aura tué méprise : mais il est rare qu'un chas- exercé s'y trompe, quoique ces canards stiques soient pris et choisis de même ur que les sauvages; car outre que -ci ont toujours les couleurs plus vives, t aussi la plume plus lisse et plus ser- le cou plus menu, la tête plus fine, les urs plus nettement prononcés; et dans leurs mouvemens on reconnoît l'ai- , la force, et l'air de vie que donne timent de la liberté. « A considérer ce u de ma guérite, dit ingénieusement ébert, je pensois qu'un habile peintre t dessiné les canards sauvages, tandis es canards domestiques me sembloient age de ses élèves. » Les petits mêmes 'on fait éclore à la maison d'œufs de ges ne sont point encore parés de leurs couleurs que déjà on les distingue à le et à l'élégance des formes; et cette ence dans les contours se dessine non nent sur le plumage et la taille, mais t bien plus sensible encore lorsqu'on canard sauvage sur nos tables; son ac est toujours arrondi, tandis qu'il un angle sensible dans le canard do- que, quoique celui-ci soit surchargé aucoup plus de graisse que le sauvage, a que de la chair aussi fine que suc- c. Les pourvoyeurs le reconnoissent ent aux pieds, dont les écailles sont ines, égales, et lustrées; aux mem- s plus minces, aux ongles plus aigus s luisans, et aux jambes plus déliées ans le canard privé.

mâle, n° 776, non seulement dans ce du canard proprement dit, mais toutes celles de cette nombreuse famille, et en général dans tous les oiseaux d'eau à bec large et à pieds palmés, est toujours plus grand que la femelle, n° 777. Le contraire se trouve dans tous les oiseaux de proie, dans lesquels la femelle est constamment plus grande que le mâle. Une autre remarque générale sur la famille entière des canards et des sarcelles, c'est que les mâles sont parés des plus belles couleurs, tandis que les femelles n'ont presque toutes que des robes unies, brunes, grises ou couleur de terre; et cette différence, bien constante dans les espèces sauvages, se conserve et reste empreinte sur les races domestiques, autant du moins que le permettent les variations et altérations de couleurs qui se sont faites par le mélange des deux races sauvages et privées.

En effet, comme tous les autres oiseaux privés, les canards ont subi les influences de la domesticité; les couleurs du plumage se sont affoiblies, et quelquefois même entièrement effacées ou changées : on en voit de plus ou moins blancs, bruns, noirs ou mélangés; d'autres ont pris des ornemens étrangers à l'espèce sauvage; telle est la race qui porte une huppe. Dans une autre race encore plus profondément travaillée, déformée par la domesticité, le bec s'est tordu et courbé; la constitution s'est altérée, et les individus portent toutes les marques de la dégénération; ils sont foibles, lourds, et sujets à prendre une graisse excessive; les petits, trop délicats, sont difficiles à élever. M. Frisch, qui a fait cette observation, dit aussi que la race des canards blancs est constamment plus petite et moins robuste que les autres races, et il ajoute que dans le mélange des individus de différentes couleurs les petits ressemblent généralement au père par les couleurs de la tête, du dos, et de la queue; ce qui arrive de même dans le produit de l'union d'un canard étranger avec une femelle de l'espèce commune. Quant à l'opinion de Belon sur la distinction d'une grande et d'une petite race dans l'espèce sauvage, nous n'en trouvons aucune preuve, et selon toute apparence cette remarque n'est fondée que sur quelques différences entre des individus plus ou moins âgés.

Ce n'est pas que l'espèce sauvage n'offre elle-même quelques variétés purement accidentelles, ou qui tiennent peut-être à son commerce sur les étangs avec les races privées. En effet, M. Frisch observe que les sauvages et les privés se mêlent et s'apparient; et M. Hébert a remarqué qu'il se

trouvoit souvent dans une même couvée de canards nourris près de grands étangs quelques petits qui ressemblent aux sauvages, qui en ont l'instinct farouche, indépendant, et qui s'enfuient avec eux dans l'arrière-saison : or ce que le mâle sauvage opère ici sur la femelle domestique, le mâle privé peut l'opérer de même sur la femelle sauvage, supposé que quelquefois celle-ci cède à sa poursuite ; et de là proviennent ces différences en grandeur et en couleurs [1] que l'on a remarquées entre quelques individus sauvages.

Tous, sauvages et privés, sont sujets comme les oies à une mue presque subite dans laquelle leurs grandes plumes tombent en peu de jours, et souvent en une seule nuit; et non seulement les oies et les canards, mais encore tous les oiseaux à pieds palmés et à bec plat, paroissent être sujets à cette grande mue. Elle arrive aux mâles après la pariade, et aux femelles après la nichée; et il paroît qu'elle est causée par le grand épuisement des mâles dans leurs amours, et par celui des femelles dans la ponte et l'incubation. « Je les ai souvent observés dans ce temps de la mue, dit M. Baillon : quelques jours auparavant je les avois vus s'agiter beaucoup, et paroître avoir de grandes démangeaisons; ils se cachoient pour perdre leurs plumes. Le lendemain et les jours suivans ces oiseaux étoient sombres et honteux; ils paroissoient sentir leur foiblesse, n'osoient étendre leurs ailes, lors même qu'on les poursuivoit, et sembloient en avoir oublié l'usage. Ce temps de mélancolie duroit environ trente jours pour les canards, et quarante pour les cravans et les oies : la gaieté renaissoit avec les plumes; alors ils se baignoient beaucoup, et commençoient à voleter. Plus d'une fois j'en ai perdu faute d'avoir remarqué le temps où ils s'éprouvoient à voler : ils partoient pendant la nuit; je les entendois s'essayer un moment auparavant : je me gardois de paroître, parce que tous auroient pris leur essor. »

L'organisation intérieure, dans les espèces du canard et de l'oie, offre quelques p ticularités : la trachée-artère, avant sa furcation pour arriver aux poumons, dilatée en une sorte de vase osseux et c tilagineux qui est proprement un sec larynx placé au bas de la trachée, et sert peut-être de magasin d'air pour le ter où l'oiseau plonge, et donne sans dout sa voix cette résonance bruyante et ran qui caractérise son cri. Aussi les anci avoient-ils exprimé par un mot particu la voix des canards; et le silencieux P t gore vouloit qu'on les éloignât de l'hab tion où son sage devoit s'absorber dan méditation : mais pour tout homme, ph sophe ou non, qui aime à la campagn qui en fait le plus grand charme, c'es dire le mouvement, la vie, et le bruit d nature, le chant des oiseaux, les cris volailles, variés par le fréquent et bru *kankan* des canards, n'offensent point reil'e, et ne font qu'animer, égayer dav tage le séjour champêtre; c'est le clair c'est la trompette parmi les flûtes et hautbois; c'est la musique du régiment tique

Et ce sont, comme dans une espèce l connue, les femelles qui font le plus bruit et sont les plus loquaces; leur voix plus haute, plus forte, plus susceptible flexions, que celle du mâle, qui est m toue, et dont le son est toujours enr Ou a aussi remarqué que la femelle gratte point la terre comme la poule que néanmoins elle gratte dans l'eau profonde pour déchausser les racines pour déterrer les insectes et les coquillag

Il y a dans les deux sexes deux longs cum aux intestins, et l'on a observé qu verge du mâle est tournée en spirale [2].

Le bec du canard, comme dans le c et dans toutes les espèces d'oies, est la épais, dentelé par les bords, garni intér rement d'une espèce de palais charnu, pli d'une langue épaisse, et terminé pointe par un onglet corné de subst plus dure que le reste du bec. Tous ces seaux ont aussi la queue très-courte jambes placées fort en arrière et pre engagées dans l'abdomen. De cette posi des jambes résulte la difficulté de mar et de garder l'équilibre sur terre; ce leur donne des mouvemens mal diri une démarche chancelante, un air l

1. *Schwartze wilde gans* (le canard sauvage noir) dans Frisch.

Nous avons vu nous-même sur l'étang d'Armainvilliers, dont tous les canards ont la livrée sauvage, deux variétés; l'une appelée *rouge*, dont les flancs sont en plumes d'un beau bai brun; un autre étoit un mâle qui n'avoit pas le collier, mais en place tout le bas du cou et le plastron de la poitrine d'un beau gris. C'est à de pareils individus qu'il faut rapporter les deux variétés que donne M. Brisson sous les noms de *boschas major grisea* et *boschas major nævia*.

2. Dans certains momens elle paroît assez lo et pendante, ce qui a fait imaginer aux gens campagne que l'oiseau ayant avalé une petite leuvre on la lui voit ainsi pendue vive à l'anus.

on prend pour de la stupidité, tandis on reconnoît au contraire, par la facilité leurs mouvemens dans l'eau, la force, nesse, et même la subtilité de leur ins-t.

a chair du canard est, dit-on, pesante et uffante; cependant on en fait grand ge, et l'on sait que la chair du canard age est plus fine et de bien meilleur t que celle du canard domestique. Les ens le savoient comme nous; car l'on ve dans Apicius jusqu'à quatre diffé-es manieres de l'assaisonner. Nos Api-modernes n'ont pas dégénéré, et un de canard d'Amiens est un morceau nu de tous les gourmands du royaume. a graisse du canard est employée dans topiques. On attribue au sang la vertu résister au venin, même à celui de la re. Ce sang étoit la base du fameux an-te de Mithridate. On croyoit en effet les canards, dans le Pont, se nourris-de toutes les herbes venimeuses que luit cette contrée, leur sang devoit en racier la vertu de repousser les poi-; et nous observerons en passant que énomination d'*anas ponticus* des anciens désigne pas une espece particulière, me l'ont cru quelques nomenclateurs, s l'espèce même de notre canard sau-vage qui fréquentoit les bords du Pont-Euxin comme les autres rivages.

Les naturalistes ont cherché à mettre de l'ordre et à établir quelques divisions générales et particulieres dans la grande famille des canards. Willughby divise leurs nombreuses especes en *canards marins* ou qui n'habitent que la mer, et en *canards fluviatiles* ou qui fréquentent les rivières et les eaux douces. mais comme la plupart de ces especes se trouvent également et tour à tour sur les eaux douces et sur les eaux salées, et que ces oiseaux passent indifféremment des unes aux autres, la division de cet auteur n'est pas exacte et devient fautive dans l'application; d'ailleurs les caractères qu'il donne aux espèces ne sont pas assez constans Nous partagerons donc cette très-nombreuse famille par ordre de grandeur en la divisant d'abord en canards et sarcelles, et comprenant sous la première dénomination toutes les espèces de canards qui par la grandeur égalent ou surpassent l'espèce commune, et sous la seconde toutes les petites especes de ce même genre dont la grandeur n'excede pas celle de la sarcelle ordinaire : et comme l'on a donné à plusieurs de ces espèces des noms particuliers, nous les adopterons pour rendre les divisions plus sensibles

LE CANARD MUSQUÉ.

e canard, n° 989, est ainsi nommé parce exhale une assez forte odeur de musc. beaucoup plus grand que notre canard mun; c'est même le plus gros de tous anards connus : il a deux pieds de lon-r de la pointe du bec à l'extrémité de eue. Tout le plumage est d'un noir brun, é de vert sur le dos, et coupé d'une tache blanche sur les couvertures de ; mais dans les femelles, suivant Aldro-le, le devant du cou est mélangé de ques plumes blanches. Willughby dit voir vu d'entièrement blanches ; cepen-la vérité est, comme l'avoit dit Belon, quelquefois le mâle est comme la fe-e entièrement blanc, ou plus ou moins é de blanc; et ce changement des cou-s en blanc est assez ordinaire dans les s devenues domestiques. Mais le carac-qui distingue celle du canard musqué me large plaque en peau nue, rouge, et semée de papilles, laquelle couvre les joues, s'étend jusqu'en arrière des yeux, et s'enfle sur la racine du bec en une caroncule rouge que Belon compare à une cerise; derriere la tête du mâle pend un bouquet de plumes en forme de huppe que la femelle n'a pas; elle est aussi un peu moins grande que le mâle, et n'a pas de tubercule sur le bec. Tous deux sont bas de jambes et ont les pieds épais, les ongles gros, et celui du doigt intérieur crochu; les bords de la mandibule supérieure du bec sont garnis d'une forte dentelure, et un onglet tranchant et recourbé en arme la pointe.

Ce gros canard a la voix grave et si basse qu'à peine se fait-il entendre, à moins qu'il ne soit en colère; Scaliger s'est trompé en disant qu'il étoit muet. Il marche lentement et pesamment; ce qui n'empêche pas que, dans l'état sauvage, il ne se perche sur les arbres. Sa chair est bonne et même fort es-

timée en Amérique, où l'on élève grand nombre de ces canards; et c'est de là que vient en France leur nom de *canard-d'Inde :* néanmoins nous ne savons pas d'où cette espèce nous est venue ; elle est étrangère au nord de l'Europe comme à nos contrées, et ce n'est que par une méprise de mots, contre laquelle Ray sembloit s'être inscrit d'avance, que le traducteur d'Albin a nommé cet oiseau *canard de Moscovie.* Nous savons seulement que ces gros canards parurent pour la première fois en France du temps de Belon qui les appela *canes de Guinée ;* et en même temps Aldrovande dit qu'on en apportoit du Caire en Italie ; et, tout considéré, il paroit par ce qu'en dit Marcgrave, que l'espèce se trouve au Brésil dans l'état sauvage, car on ne peut s'empêcher de reconnoître ce gros canard dans son *anas sylvestris magnitudine anseris*, aussi bien que dans l'*ypeca-guacu* de Pison : mais pour l'*ipecati-apoa* de ces deux auteurs on ne peut douter, par la seule inspection des figures, que ce ne soit une espèce différente que M. Brisson n'auroit pas dû rapporter à celle-ci [1].

Suivant Pison, ce gros canard s'engraisse également bien en domesticité dans la basse-cour, ou en liberté sur les rivières; et il est encore recommandable par sa grande fécondité : la femelle produit des œufs en grand nombre et peut couver dans presque tous les temps de l'année. Le mâle est très-ardent en amour, et il se distingue entre les oiseaux de son genre par le grand appareil de ses organes pour la génération : toutes les fe-

1. Voyez ce que nous avons dit de l'*ipecati-apoa*, sous l'article de l'*Oie bronzée.*

melles lui conviennent ; il ne dédaigne celles des espèces inférieures; il s'app avec la cane commune, et de cette un proviennent des métis qu'on prétend inféconds, peut-être sans autre raison celle d'un faux préjugé. On nous parle a d'un accouplement de ce canard musqué a l'oie : mais cette union est apparemment rare, au lieu que l'autre a lieu journellem dans les basses-cours de nos colons Cayenne et de Saint-Domingue, où ces g canards vivent et se multiplient comme autres en domesticité. Leurs œufs sont to à-fait ronds ; ceux des plus jeunes feme sont verdâtres, et cette couleur pâlit dans pontes suivantes. L'odeur de musc que oiseaux répandent provient, selon Barrè d'une humeur jaunâtre filtrée dans les co glanduleux du croupion.

Dans l'état sauvage, et tels qu'on les tro dans les savanes noyées de la Guiane, nichent sur des troncs d'arbres pouris la mère, dès que les petits sont éclos, prend l'un après l'autre avec le bec et jette à l'eau. Il paroît que les crocodiles-c mans en font une grande destruction ; on ne voit guère de familles de ces jeu canards de plus de cinq à six, quoique œufs soient en beaucoup plus grand nomb Ils mangent dans les savanes la graine d' gramen qu'on appelle *riz sauvage*, vol le matin sur ces immenses prairies inondé et le soir redescendant vers la mer ; ils p sent les heures de la plus grande chaleur jour perchés sur des arbres touffus. Ils s farouches et défians ; ils ne se laissent gu approcher, et sont aussi difficiles à tirer la plupart des autres oiseaux d'eau.

LE CANARD SIFFLEUR.
ET LE VINGEON OU GINGEON [1].

Une voix claire et sifflante, que l'on peut comparer au son aigu d'un fifre [2], disting

1. On a rapporté au canard siffleur le nom grec de *penelops*, qui vraisemblablement appartient à un canard à tête rousse, mais qu'à ce titre l'on peut rapporter aussi bien au millouin. Ion appelle l'oiseau penelops *Phoinikolegnon*, *collum phœnicei coloris.* Suivant Tzetzès ces oiseaux avoient porté au rivage Pénélope, encore enfant, jetée dans la mer par la barbarie de son père Icare. Le penelops est donc certainement un oiseau d'eau. Pline dit plus expressément, *penelops ex anserino genere* (lib. X, cap. 22). Mais comme la grande affinité des deux genres de l'oie et du canard peut les faire aisément confondre, et qu'il faut trouver au penelops un cou *phœnicei coloris*, ce qui ne se rencontre pas parmi les oies, rien n'empêche de chercher cet oiseau parmi les espèces de canar mais de décider si c'est en effet le canard siffl plutôt que le millouin, c'est ce que le peu d'indi tion laissé là-dessus par les anciens ne paroît rendre possible.

En quelques-unes de nos provinces le canard fleur s'appelle *oignard ;* en basse Picardie, *oig* en basse Bretagne, *peuru ;* ce qui veut dire *rouge ;* sur la côte du Croisie on l'appelle *moreto* nom appliqué ailleurs au millouin ; en catala *piulla ;* vers Strasbourg, *schmey* et *pfeif ente ;* Silésie, *pfeif-enditin ;* en suédois, *wri-and ;* en a glois, *whim*, *wigeon*, *common wigeon*, *whewer.*

1. M. Salerne semble croire que ce sifflement produit par le battement des ailes, et le voyage

canard, n° 825, de tous les autres dont voix est enrouée et presque croassante. mme il siffle en volant et très-fréquem-ent, il se fait entendre souvent et recon-ître de loin; il prend ordinairement son l le soir et même la nuit; il a l'air plus gai e les autres canards; il est très-agile et jours en mouvement Sa taille est au des-ts de celle du canard commun, et à peu s pareille à celle du souchet. Son bec, t court, n'est pas plus gros que celui du rot; il est bleu et la pointe en est noire. plumage sur le haut du cou et la tête est n beau roux; le sommet de la tête est nchâtre; le dos est liséré et vermiculé ement de petites lignes noirâtres en zig-s sur un fond blanc; les premières con-tures forment sur l'aile une grande tache che, et les suivantes un petit miroir d'un bronzé: le dessous du corps est blanc, s les deux côtés de la poitrine et les épan-sont d'un beau roux pourpré. Suivant Baillon, les femelles sont un peu plus tes que les mâles, et demeurent toujours es, ne prenant pas en vieillissant, comme femelles des souchets, les couleurs de s mâles. Cet observateur aussi exact ttentif, et en même temps très-judicieux, s a plus appris de faits sur les oiseaux u que tous les naturalistes qui en ont ; il a reconnu par des observations bien ies que le canard siffleur, le canard à ue queue, qu'il appelle *penard*, le chi-, et le souchet, naissent gris et conser-cette couleur jusqu'au mois de février, orte que, dans ce premiers temps, l'on istingue pas les mâles des femelles: mais commencement de mars leurs plumes se rent; et la nature leur donne les puis-es et les agrémens qui conviennent à la n des amours; elle les dépouille ensuite ette parure vers la fin de juillet; les s ne conservent rien ou presque rien urs belles couleurs; des plumes grises mbres succèdent à celles qui les embel-ient; leur voix même se perd ainsi que des femelles, et tous semblent être con-nés au silence comme à l'indifférence aut six mois de l'année.

est dans ce triste état que ces oiseaux nt au mois de novembre pour leur long ge, et on en prend beaucoup à ce pre-passage. Il n'est guère possible de dis-er alors les vieux des jeunes, surtout les *penards* ou canards à longue queue, ier est dans le même préjugé: mais ils se ent, c'est une véritable voix, un sifflet rendu, tout autre cri, par la glotte.

le revêtement de la robe grise étant encore plus total dans cette espèce que dans les autres.

Lorsque tous ces oiseaux retournent dans le nord vers la fin de février ou le commencement de mars, ils sont parés de leurs belles couleurs, et font sans cesse entendre leur voix, leur sifflet, ou leurs cris; les vieux sont déjà appariés, et il ne reste dans nos marais que quelques souchets dont on peut observer la ponte et la couvée.

Les canards siffleurs volent et nagent toujours par bandes. Il en passe chaque hiver quelques troupes dans la plupart de nos provinces, même dans celles qui sont éloignées de la mer, comme en Lorraine, en Brie; mais ils passent en plus grand nombre sur les côtes, et notamment sur celles de Picardie.

« Les vents de nord et de nord-est, dit M. Baillon, nous amènent les canards siffleurs en grandes troupes; le peuple en Picardie les connoît sous le nom d'*oignes*. Ils se répandent dans nos marais: une partie y passe l'hiver; l'autre va plus loin dans le midi.

« Ces oiseaux voient très-bien pendant la nuit, à moins que l'obscurité ne soit totale; ils cherchent la même pâture que les canards sauvages, et mangent comme eux les graines de joncs et d'autres herbes, les insectes, les crustacées, les grenouilles, et les vermisseaux. Plus le vent est rude, plus on voit de ces canards errer. Ils se tiennent bien à la mer et à l'embouchure des rivières malgré le gros temps, et sont très durs au froid.

« Ils partent régulièrement vers la fin de mars par les vents de sud; aucun ne reste ici. Je pense qu'ils se portent dans le nord, n'ayant jamais vu ni leurs œufs ni leurs nids. Je puis pourtant observer que cet oiseau naît gris, et qu'il n'y a avant la mue aucune différence quant au plumage entre les mâles et les femelles; car souvent, dans les premiers jours de l'arrivée de ces oiseaux, j'en ai trouvé de jeunes encore presque tout gris, et qui n'étoient qu'à demi couverts des plumes distinctives de leur sexe.

« Le canard siffleur, ajoute M. Baillon, s'accoutume aisément à la domesticité; il mange volontiers de l'orge, du pain, et s'engraisse fort ainsi nourri. Il lui faut beaucoup d'eau; il y fait sans cesse mille caracoles de nuit comme de jour. J'en ai eu plusieurs fois dans ma cour; ils m'ont toujours plu à cause de leur gaieté. »

L'espèce du canard siffleur se trouve en Amérique comme en Europe; nous en avons reçu plusieurs individus de la Lousiane,

sous le nom de *canard jensen* [1], n° 955, et de *canard gris*. Il semble aussi qu'on doive le reconnoître sous le nom de *wigeon* que lui donnent les Anglois, et sous ceux de *vingeon* ou *gingeon* de nos habitans de Saint-Domingue et de Cayenne; et ce qui semble prouver que ces oiseaux des climats chauds sont en effet les mêmes que les canards siffleurs du nord, c'est qu'on les a reconnus dans les latitudes intermédiaires : d'ailleurs ils ont les mêmes habitudes naturelles, avec les seules différences que celle des climats doit y mettre. Néanmoins nous ne prononçons pas encore sur l'identité de l'espèce du canard siffleur et du vingeon des Antilles. Nos doutes à ce sujet et sur plusieurs autres faits seroient éclaircis, si la guerre, entre autres pertes qu'elle a fait essuyer à l'histoire naturelle, ne nous avoit enlevé une suite de dessins coloriés des oiseaux de Saint-Domingue, faite dans cette île avec le plus grand soin par M. le chevalier Lefebvre Deshayes, correspondant du Cabinet du Roi. Heureusement les mémoires de cet observateur aussi ingénieux que laborieux nous sont parvenus en duplicata, et nous ne pouvons mieux faire que d'en donner ici l'extrait, en attendant qu'on puisse savoir précisément si cet oiseau est en effet le même que notre canard siffleur.

« Le gingeon que l'on connoît à la Martinique sous le nom de *vingeon*, dit M. le chevalier Deshayes, est une espèce particulière de canard, qui n'a pas le goût des voyages de long cours, comme le canard sauvage, et qui borne ordinairement ses courses à passer d'un étang ou d'un marécage à un autre, ou bien à aller dévaster quelque pièce de riz, quand il en a découvert à portée de sa résidence. Ce canard a pour instinct particulier de se percher quelquefois sur les arbres; mais, autant que j'ai pu l'observer, cela n'arrive que durant les grandes pluies, et quand le lieu où il avoit coutume de se retirer pendant le jour est tellement couvert d'eau qu'il ne paroît aucune plante aquatique pour le cacher et le mettre à l'abri, ou bien lorsque l'extrême chaleur le force à chercher la fraîcheur dans l'épaisseur des feuillages.

« On seroit tenté de prendre le vingeon pour un oiseau de nuit, car il est rare de le voir le jour; mais aussitôt que le soleil e couché il sort des glaïeuls et des roseau pour gagner les bords découverts des étang où il barbote et pâture comme le reste d canards. On auroit de la peine à dire à qu il s'occupe pendant le jour; il est trop di ficile de l'observer sans être vu de lui : ma il est à présumer que, quoique caché paru les roseaux, il ne passe pas son temps à do mir; on en peut juger par les gingeons pr vés qui ne paroissent chercher à dorm pendant le jour que comme des volaille lorsqu'ils sont entièrement repus.

« Les gingeons volent par bandes comm les canards, même pendant la saison d amours. Cet instinct qui les tient attroup paroît inspiré par la crainte; et l'on d qu'en effet ils ont toujours, comme les oie quelqu'un d'eux en vedette, tandis que reste de la troupe est occupé à chercher nourriture. Si cette sentinelle aperçoit que que chose, elle en donne aussitôt avis à bande par un cri particulier, qui tient de cadence ou plutôt du chevrotement. A l'in tant tous les gingeons mettent fin à le babil, se rapprochent, dressent la tête, pr tent l'œil et l'oreille. Si le bruit cesse, chac se remet à la pâture, mais si le signal r double et annonce un véritable danger, l' larme est donnée par un cri aigu et perçan et tous les gingeons partent en suivant donneur d'avis, qui prend le premier volée.

« Le gingeon est babillard : lorsqu'u bande de ces oiseaux paît ou barbote, entend un petit gazouillement continuel q imite assez le rire suivi, mais contrain qu'une personne feroit entendre à bas voix; ce babil les décèle et guide le cha seur. De même quand ces oiseaux volent y a toujours quelqu'un de la bande qui siffl et dès qu'ils se sont abattus sur l'eau le babil recommence.

« La ponte des gingeons a lieu en janvie et en mars on trouve des petits gingeo neaux. Leurs nids n'ont rien de remarquabl sinon qu'ils contiennent un grand nomb d'œufs. Les Nègres sont fort adroits à d couvrir ces nids, et les œufs donnés à d poules couveuses éclosent très-bien; par moyen l'on se procure des gingeons prive mais on auroit toutes les peines du mon à apprivoiser des gingeonneaux pris quelqu jours après leur naissance; ils ont déjà gag l'humeur sauvage et farouche de leurs pe et mère, au lieu qu'il semble que les poul qui couvent des œufs de gingeon transme tent à leurs petits une partie de leur humeu

1. Nous observerons néanmoins plusieurs traits de différence entre ce canard jensen de la Louisiane, tel qu'il est ici représenté, et notre canard siffleur; soit que ces différences puissent et doivent s'expliquer par celle des climats, soit qu'il se soit ici glissé quelque erreur dans les dénominations.

LE CANARD SIFFLEUR

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Lamellirostres
Genre Canard. *(Cuvier)*

Pl. 177.

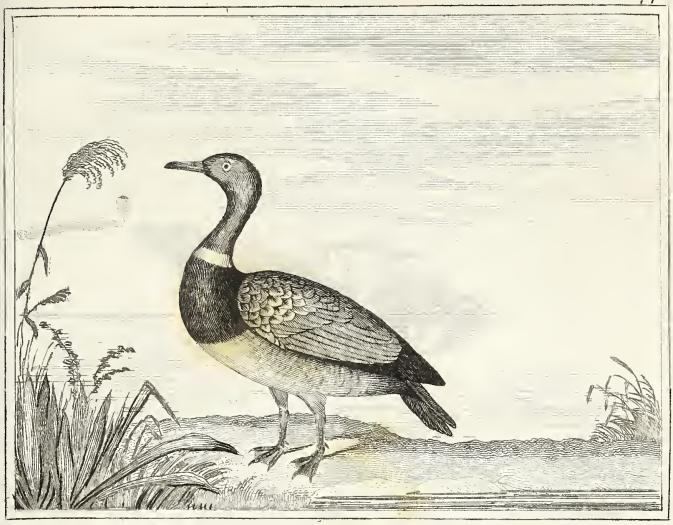

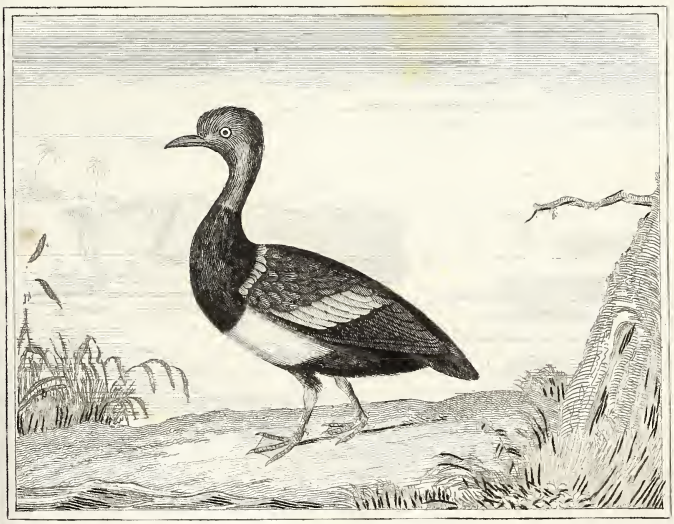

LE SIFFLEUR HUPPÉ

Ordre des Palmipèdes. . . *id. id.*

ciale et familière. Les petits gingeonneaux t plus d'agilité et de vivacité que les catons; ils naissent couverts d'un duvet un, et leur accroissement est assez prompt; semaines suffisent pour leur faire acquér toute leur grosseur, et dès lors les plus de leurs ailes commencent à croître.

« Ainsi avec très-peu de soins on peut se ocurer des gingeons domestiques; mais faut s'en rapporter à presque tous ceux i en ont élevé, on ne doit guère espérer 'ils multiplient entre eux dans l'état de mesticité : cependant j'ai connoissance de elques gingeons privés qui ont pondu, uvé, et fait éclore.

« Il seroit extrêmement précieux d'obtenir e race domestique de ces oiseaux, parce e leur chair est excellente, et surtout celle ceux qu'on a privés; elle n'a point le ût de marécage que l'on peut reprocher x sauvages, et une raison de plus de dér de réduire en domesticité cette espèce l'intérêt qu'il y auroit à la détruire ou ffoiblir du moins dans l'état sauvage; car ivent les gingeons viennent dévaster nos itures, et les pièces de riz semées près s étangs échappent rarement à leurs rages : aussi est-ce là que les chasseurs vont attendre le soir au clair de la lune; on r tend aussi des lacets et des hameçons orcés de vers de terre.

« Les gingeons se nourrissent non seulent de riz, mais de tous les autres grains 'on donne à la volaille, tels que le maïs les différentes espèces de mil du pays; paissent aussi l'herbe; ils pêchent les pes poissons, les écrevisses, les petits crabes.

« Leur cri est un véritable sifflet, qu'on ut imiter avec la bouche au point d'atti- leurs bandes quand elles passent. Les asseurs ne manquent pas de s'exercer à contrefaire ce sifflet, qui parcourt rapidement tous les tons de l'octave du grave à l'aigu en appuyant sur la dernière note et en la prolongeant.

« Du reste, on peut remarquer que le gingeon porte en marchant la queue basse et tournée contre terre, comme la pintade, mais qu'en entrant dans l'eau il la redresse : on doit observer aussi qu'il a le dos plus élevé et plus arqué que le canard; que ses jambes sont beaucoup plus longues à proportion; qu'il a l'œil plus vif, la démarche plus ferme; qu'il se tient mieux et porte sa tête haute comme l'oie, caractères qui, joints à l'habitude de se percher sur les arbres[1], le feront toujours distinguer : de plus cet oiseau n'a pas chez nous le plumage aussi fourni, à beaucoup près, que les canards des pays froids.

« Loin que les gingeons dans nos basses-cours, continue M. Deshayes, aient cherché à s'accoupler avec le canard-d'Inde ou avec le canard commun, comme ceux-ci ont fait entre eux, ils se montrent au contraire les ennemis déclarés de toute la volaille, et font ligue ensemble lorsqu'il s'agit d'attaquer les canards et les oies; ils parviennent toujours à les chasser, et à se rendre maîtres de l'objet de la querelle, c'est-à-dire du grain qu'on leur jette, ou de la mare où ils veulent barboter; et il faut avouer que le caractère du gingeon est méchant et querelleur : mais comme sa force n'égale pas son animosité, dût-il troubler la paix de la basse-cour, on n'en doit pas moins souhaiter de parvenir à propager en domesticité cette espèce de canard, supérieure en bonté à toutes les autres. »

1. C'est apparemment à cette espèce qu'il faut rapporter le nom de *canard branchu* qui se lit dans plusieurs relations.

LE SIFFLEUR HUPPÉ[1].

Ce canard siffleur, n° 928, porte une ppe, et il est de la taille de notre canard ivage. Il a toute la tête coiffée de belles umes rousses, déliées, et soyeuses, relevées r le front et le sommet de la tête en une uffe chevelue qui pourroit avoir servi de odele à la coiffure en cheveux dont nos mes avoient un moment adopté la mode, sous le nom de *hérisson*. Les joues, la gorge et le tour du cou, sont roux, comme la tête; le reste du cou, la poitrine, et le dessous du corps, sont d'un noir ou noirâtre qui, sur le ventre, est légèrement ondé ou nué de gris; il y a du blanc aux flancs et aux épaules, et le dos est d'un gris brun; le bec et l'iris de l'œil sont d'un rouge de vermillon.

Cette espèce, quoique moins commune que celle du canard siffleur sans huppe, a été vue dans nos climats par plusieurs observateurs.

1. M. Salerne rapporte à cette espèce le nom de *reton* ou *molleton*, que nous avons rapporté au llouin; et celui de *rouge*, qui appartient au achet.

LE SIFFLEUR

A BEC ROUGE ET NARINES JAUNES.

Apparemment que cette dénomination de *siffleur* est fondée dans cette espèce, comme dans les précédentes, sur le sifflement de la voix ou des ailes. Quoi qu'il en soit, nous adoptons pour la distinguer la dénomination de *siffleur au bec rouge* qu'Edwards lui a donnée, en y ajoutant les *narines jaunes*, pour le séparer du précédent, qui a aussi le bec rouge. Ce siffleur, n° 826, est d'une taille élevée, mais pas plus grosse que celle de la morelle. Sans être paré de couleurs vives et brillantes, c'est dans son genre un fort bel oiseau : un brun marron étendu sur le dos y est nué de roux ardent ou orangé foncé; le bas du cou porte la même teinte, qui se fond dans du gris la poitrine; les couvertures de l'aile, la de rous âtre sur les épaules, prennent suite un cendré clair, puis un blanc ses pennes sont d'un brun noirâtre, et plus grandes portent du blanc dans leur lieu du coté extérieur; le ventre et la qu sont noirs; la tête est coiffée d'une cal roussâtre qui se prolonge par un long noirâtre sur le haut du cou : tout le tou la face et la gorge sont en plumes grise

Cette espèce se trouve dans l'Améri septentrionale, suivant M Brisson : no moins nous l'avons reçue de Cayenne.

LE SIFFLEUR A BEC NOIR.

Nous adoptons encore ici la dénomination d'Edwards, parce que l'indication de climat, donnée dans les planches enluminées, n° 804, et dans l'ouvrage de M. Brisson, ne peut servir à distinguer cette espèce, non plus que la précédente, puisqu'il paroît que toutes deux se trouvent également dans l'Amérique septentrionale et aux Antilles. Les jambes et le cou, dans ces deux espèces, paroissent proportionnellement plus allongés que dans les autres canards : celui-ci a le bec noir ou noirâtre; son plumage, sur un fond brun, est nué d'ondes roussâtres; cou est moucheté de petits traits blan le front et les côtés de la tête, derrière yeux, sont teints de roux; et les plum noires du sommet de la tête se portent arrière en forme de huppe.

Suivant Hans Sloane, ce canard, qui voit fréquemment à la Jamaïque, se perc et fait entendre un sifflement. Barrère qu'il est de passage à la Guiane, qu'il ture dans les savanes, et qu'il est excell à manger.

LE CHIPEAU ou LE RIDENNE.

Le canard appelé *chipeau*, n° 958, n'est pas si grand que notre canard sauvage. Il a la tête finement mouchetée et comme piquetée de brun noir et de blanc, la teinte noirâtre dominant sur le haut de la tête et le dessus du cou; la poitrine est richement festonnée ou écaillée, et le dos et les flancs sont tout vermiculés de ces deux couleurs; sur l'aile sont trois taches ou bandes, l'une blanche, l'autre noire, et la troisième d'un beau marron rougeâtre. M. Baillon a observé que, de tous les canards, le chipeau est cel qui conserve le plus long-temps les bell couleurs de son plumage, mais qu'enfin prend comme les autres une robe gri après la saison des amours. La voix de canard ressemble fort à celle du canard sa vage; elle n'est ni plus rauque ni pl bruyante, quoique Gesner semble vouloir distinguer et le caractériser par le no d'*anas strepera*, et que ce nom ait ét adopté par les ornithologistes.

LE CHIPEAU

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Lamellirostres
Genre Canard. *(Cuvier)*

Pl. 178.

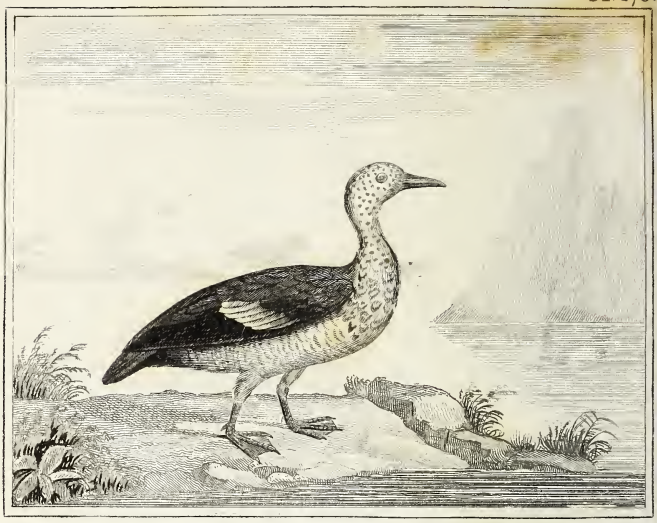

LE TADORNE

Ordre des Palmipèdes....*id*..*id*.

Le chipeau est aussi habile à plonger qu'à nager; il évite le coup de fusil en s'enfonçant dans l'eau. Il paroît craintif et vole peu durant le jour; il se tient tapi dans les joncs, et ne cherche sa nourriture que de grand matin et le soir, et même fort avant dans la nuit : on l'entend alors voler en compagnie des siffleurs; et comme eux il se prend à l'appel des canards privés. « Les canards chipeaux, que nous appelons *ridennes*, dit M. Baillon, arrivent sur nos côtes de Picardie au mois de novembre par les vents de nord-est; et lorsque ces vents se soutiennent pendant quelques jours, ils ne font que passer et ne séjournent pas. Dès la fin de février, aux premiers vents du sud, on les voit repasser retournant vers le nord.

« Le mâle est toujours plus gros et plus beau que la femelle : il a, comme les canards caillonins et siffleurs mâles, le dessous de la queue noir, et dans les femelles cette partie du plumage est toujours de couleur grise.

« Elles se ressemblent même beaucoup dans toutes ces espèces; néanmoins un peu d'usage les fait distinguer. Les femelles chipeaux deviennent fort rousses en vieillissant.

« Le bec de cet oiseau est noir; ses pieds sont d'un jaune sale d'argile, avec les membranes noires, ainsi que le dessus des jointures de chaque article des doigts. Le mâle a vingt pouces du bec à la queue, et dix-neuf pouces jusqu'au bout des ongles; son vol est de trente pouces. La femelle ne diffère que d'environ quinze lignes dans toutes ses dimensions.

« Je nourris dans ma cour depuis plusieurs mois, continue M. Baillon, deux chipeaux mâle et femelle; ils ne veulent pas manger de grain, et ne vivent que de son et de pain détrempé. J'ai eu de même des canards sauvages qui ont refusé le grain; j'en ai eu d'autres qui ont vécu d'orge dès les premiers jours de leur captivité. Cette différence vient, ce me semble, des lieux où ces oiseaux sont nés : ceux qui viennent des marais inhabités du nord n'ont pas dû connoître l'orge et le blé; et il n'est pas étonnant qu'ils refusent, surtout dans les premiers temps de leur détention, une nourriture qu'ils n'ont jamais connue : ceux au contraire qui naissent en pays cultivé sont menés la nuit dans les champs par les pères et mères lorsqu'ils ne sont encore que halbrans; ils y mangent du grain, et le connoissent très-bien lorsqu'on leur en offre dans la basse-cour, au lieu que les autres s'y laissent souvent mourir de faim, quoiqu'ils aient devant eux d'autres volailles qui ramassant le grain leur indiquent l'usage de cette nourriture. »

LE SOUCHET ou LE ROUGE.

Le souchet, n° 971, est remarquable par son grand et large bec épaté, arrondi, et dilaté par le bout en manière de cuiller, ce qui lui a fait donner les dénominations de *canard cuiller*, *canard spatule*, et le surnom de *platyrhinchos* par lequel il est désigné et distingué chez les ornithologistes parmi les nombreuses espèces de son genre. Il est un peu moins grand que le canard sauvage. Son plumage est très-riche en couleurs, et il semble mériter l'épithète de *très-beau* que Ray lui donne : la tête et la moitié supérieure du cou sont d'un beau vert; les couvertures de l'aile près de l'épaule sont d'un bleu tendre; les suivantes sont blanches, et les dernières forment sur l'aile un miroir vert bronzé; les mêmes couleurs se marquent, mais plus foiblement, sur l'aile de la femelle, qui du reste n'a que des couleurs obscures d'un gris blanc et roussâtre, maillé et festonné de noirâtre; la poitrine et le bas du cou du mâle sont blancs, et tout le dessous du corps est d'un beau roux; cependant il s'en trouve quelquefois à ventre blanc. M. Baillon nous assure que les vieux souchets ainsi que les vieux chipeaux conservent quelquefois leurs belles couleurs, et qu'il leur vient des plumes colorées en même temps que les grises dont ils se couvrent chaque année après la saison des amours; et il remarque avec raison que cette singularité dans les chipeaux a pu tromper et faire multiplier par les nomenclateurs le nombre des espèces de ces oiseaux : il dit aussi que de très-vieilles femelles qu'il a vues avoient, comme le mâle, des couleurs sur les ailes; mais que, durant leur première année d'âge, ces femelles sont toutes grises : du reste, leur tête demeure toujours de cette couleur. Nous devons encore placer ici les bonnes observations qu'il a bien voulu nous communiquer sur le souchet en particulier.

« La forme du bec de ce bel oiseau, dit

M. Baillon, indique sa manière de vivre : ces deux larges mandibules ont les bords garnis d'une espèce de dentelure ou de frange, qui, ne laissant échapper que la boue, retient les vermisseaux et les menus insectes et crustacés qu'il cherche dans la fange au bord des eaux; il n'a pas d'autre nourriture [1]. J'en ai ouvert plusieurs fois vers la fin de l'hiver et dans les temps de gelée; je n'ai point trouvé l'herbe dans leur sac, quoique le défaut d'insectes eût dû les forcer de s'en nourrir : on ne les trouve alors qu'auprès des sources ; ils y maigrissent beaucoup; ils se refont au printemps en mangeant des grenouilles.

« Le souchet barbote sans cesse, principalement le matin et le soir, et même fort avant dans la nuit. Je pense qu'il voit dans l'obscurité, à moins qu'elle ne soit absolue. Il est sauvage et triste ; on l'accoutume difficilement à la domesticité ; il refuse constamment le pain et le grain : j'en ai eu un grand nombre qui sont morts après avoir été embéqués long-temps, sans qu'on ait pu leur apprendre à manger d'eux-mêmes. J'en ai présentement deux dans mon jardin ; je les ai embéqués pendant plus de quinze jours : ils vivent à présent de pain et de chevrettes, dorment presque tout le jour, et se tiennent tapis contre les bordures de buis ; le soir ils trottent beaucoup, et se baignent plusieurs fois pendant la nuit. Il est fâcheux qu'un aussi bel oiseau n'ait pas la gaieté de la sarcelle ou du tadorne, et ne puisse devenir un habitant de nos basses-cours.

« Les souchets arrivent dans nos cantons vers le mois de février ; ils se répandent dans les marais, et une partie y couve tous les ans : je présume que les autres gagnent le midi, parce que ces oiseaux deviennent rares ici après les premiers vents du nord qui soufflent en mars. Ceux qui sont nés dans le pays en partent vers le mois de septembre. Il est très-rare d'en avoir pendant l'hiver, sur quoi je juge qu'ils craignent et fuient le froid [2].

« Ils nichent ici dans les mêmes endroits que les sarcelles d'été; ils choisissent, comme elles, de grosses touffes de joncs dans des lieux peu praticables, et s'y arrangent de même un nid : la femelle y dépose dix à douze œufs d'un roux un peu pâle. Elle les couve pendant vingt-huit à trente jours suivant ce que m'ont dit les chasseurs; ma je croirois volontiers que l'incubation n doit être que de vingt-quatre à vingt-cin jours, vu que ces oiseaux tiennent le milie entre les canards et les sarcelles, quant à taille.

« Les petits naissent couverts d'un duv gris taché, comme les canards, et sont d'un laideur extrême : leur bec est alors presqu aussi large que le corps, et son poids paro les fatiguer ; ils le tiennent presque toujou appuyé contre la poitrine. Ils courent nagent dès qu'ils sont nés : le père et mère les mènent, et paroissent leur être fo attachés ; ils veillent sans cesse sur l'oise de proie ; au moindre danger la famille tapit sous l'herbe, et les père et mère précipitent dans l'eau et s'y plongent.

« Les jeunes souchets deviennent d'abo gris comme leurs femelles : la première mu leur donne leurs belles plumes ; mais el ne sont bien éclatantes qu'à la seconde. »

Quant à la couleur du bec les observ teurs ne sont pas d'accord : Ray dit qu est tout noir ; Gesner, dans Aldrovand assure que la lame supérieure est jaun Aldrovande dit qu'il est brun. Tout ce prouve que la couleur du bec varie suiva l'âge, ou par d'autres circonstances.

Schwenckfeld compare le battement d ailes du souchet à un choc de *crotales;* M. Hébert, en voulant nous exprimer cri de cet oiseau, nous a dit qu'il ne po voit mieux le comparer qu'au craqueme d'une crécelle à main tournée par petit secousses. Il se peut que Schwenckfeld a pris la voix pour le bruit du vol. Au rest le souchet est le meilleur et le plus délic des canards ; il prend beaucoup de grais en hiver. Sa chair est tendre et succulent on dit qu'elle est toujours rouge, quoiq bien cuite, et c'est que par cette raison q le canard souchet porte le nom de *rouge* notamment en Picardie, où l'on tue bea coup de ces oiseaux dans cette longue sui de marais qui s'étendent depuis les enviro de Soissons jusqu'à la mer.

M. Brisson donne, d'après les ornithol gistes, une variété du souchet, dont tou la différence consiste en ce que le vent est blanc au lieu d'être roux marron.

L'*yacapatlahoac* de Fernandès, cana que ce naturaliste caractérise par son b singulièrement épaté et par les trois co leurs qui tranchent sur son aile, nous p roît devoir être rapporté à l'espèce du so chet, à laquelle nous rapporterons aussi

1. Il faut y joindre les mouches, que le souchet attrape adroitement en voltigeant sur l'eau ; d'où lui viennent les noms de *muggent* et d'*anas muscaria* que lui donne Gesner.

2. Ils ne laissent pas de se porter en été assez au nord, puisque, suivant M. Linnæus, on en voit en Scanie et en Gothland.

empatlahoac du même auteur, dont M. Brisson a fait son *canard sauvage du Mexique*, noique, à la ressemblance des traits caractéristiques, à la dénomination d'*avis latirostra* que lui donne Nieremberg, et au in que prend Fernandès d'avertir que usieurs donnent à l'*yacapatlahoac* ce même om de *tempatlahoac*, il eût pu reconnoître l'il ne s'agit ici que d'un seul et même seau; et nous nous croyons d'autant plus ndés à le juger ainsi que les observations M. le docteur Mauduit ne nous laissent cun doute sur l'existence de l'espèce du uchet en Amérique. « Les individus de cette espèce, dit-il, sont sujets en Europe à ne se pas ressembler parfaitement dans le plumage. Quelques uns ont dans leur robe un mélange de plumes grises qui ne se trouve pas dans les autres. J'ai remarqué dans sept ou huit souchets envoyés de la Louisiane les mêmes variétés dans le plumage qu'on peut observer dans un pareil nombre de ces oiseaux tués au hasard en Europe; et cela prouve que le souchet d'Europe et celui d'Amérique ne sont absolument qu'une seule et même espèce [1].

1. Note communiquée par M. le docteur Mauduit

LE PILET,

OU CANARD A LONGUE QUEUE.

Le canard à longue queue, n° 954, connu Picardie sous les noms de *pilet* et de *pérard*, est encore un excellent gibier et un s-bel oiseau. Sans avoir l'éclat des couleurs souchet, son plumage est très-joli; c'est gris tendre, ondé de petits traits noirs l'on diroit tracés à la plume. Les grandes uvertures des ailes sont, par larges raies, ir de jaïet et blanc de neige Il a sur les tés du cou deux bandes blanches, semables à des rubans, qui le font aisément connoître, même d'assez loin. La taille et proportions du corps sont plus allongées plus sveltes que dans aucune espèce de nard. Son cou est singulièrement long et s-menu. La tête est petite et de couleur arron. La queue est noire et blanche, et terminé par deux filets étroits qu'on urroit comparer à ceux de l'hirondelle : ne la porte point horizontalement, mais demi retroussée. Sa chair est en tout préable à celle du canard sauvage; elle est oins noire, et la cuisse, ordinairement re et tendineuse dans le canard, est aussi ndre que l'aile dans le pilet.

« On voit, nous dit M. Hébert, le pilet Brie, aux deux passages. Il se tient sur grands étangs. Son cri s'entend d'assez in, *hi zoué zoué*. La première syllabe est sifflement aigu, et la seconde un murmure oins sonore et plus grave.

» Le pilet, ajoute cet excellent observateur, semble faire la nuance des canards aux sarcelles, et s'approcher, par plusieurs rapports, de ces dernières. La distribution de ses couleurs est analogue à celle des couleurs de la sarcelle : il en a aussi le bec; car le bec de la sarcelle n'est point précisément le bec du canard. »

La femelle diffère du mâle autant que la cane sauvage diffère du canard : elle a, comme le mâle, la queue longue et pointue; sans cela, on pourroit la confondre avec la cane sauvage; mais ce caractère de la longue queue suffit pour faire distinguer ce canard de tous les autres, qui généralement l'ont très-courte. C'est à raison de ces deux filets qui prolongent la queue du pilet que les Allemands lui ont donné, assez improprement, le nom de canard-faisan (*fasan-ente*), et les anglois celui de faisan de mer (*sea-pheasant*). La dénomination de *winterand*, qu'on lui donne dans le nord, semble prouver que ce canard ne craint pas les plus grands froids; et, en effet, Linnæus dit qu'on le voit en Suède au plus fort de l'hiver. Il paroît que l'espèce est commune aux deux continens : on la reconnoît dans le *tzitzihoa* du Mexique de Fernandès; et M. le docteur Mauduit en a reçu de la Louisiane un individu sous le nom de *canard-pavile-en-queue*; d'où l'on peut conclure que, quoique habitant naturel du nord, il se porte jusque dans les climats chauds.

LE CANARD A LONGUE QUEUE
DE TERRE-NEUVE.

Ce canard, très-différent du précédent par le plumage, n'a de rapport avec lui que par les deux longs brins qui de même lui dépassent la queue.

La figure coloriée que donne Edwards de cet oiseau présente des teintes brunes sur les parties du plumage où le canard nommé *de Miclon* dans les planches enluminées, n° 1008, a du noir. Néanmoins on reconnoît ces deux oiseaux pour être de la même espèce aux deux longs brins qui dépassent leur queue, ainsi qu'à la belle distribution de couleurs : le blanc couvre la tête et le cou jusqu'au haut de la poitrine et du dos; il a seulement une bande d'un fauve orangé, qui descend depuis les yeux le long des deux côtés du cou : le ventre, aussi bien que deux faisceaux de plumes longues et étroites, couchées entre le dos et l'aile, sont du même blanc que la tête et le cou : le reste du plumage est noir, aussi bien que le bec; les pieds sont d'un rouge noirâtre, et on remarque un petit bord de membrane qui règne extérieurement le long du doigt intérieur, et au dessous du petit doigt de derrière. La longueur des deux brins de la queue de canard augmente sa dimension totale; m à peine dans sa grosseur égale-t-il le can commun.

Edwards soupçonne avec toute appare de raison, que son *canard à longue qu de la baie d'Hudson* est la femelle de celui- la taille, la figure, et même le plumage, s à peu près les mêmes; seulement le dos celui-ci est moins varié de blanc et de n et en tout le plumage est plus brun.

Cet individu, qui nous paroît être la melle, avoit été pris à la baie d'Hudson l'autre tué à Terre-Neuve; et comme la mê espèce se reconnoît dans le *havelda* des landois et de Wormius, il paroît que ce espèce est, comme plusieurs autres dé genre, habitante des terres les plus recu du nord. Elle se trouve à la pointe nord de l'Asie; car on la reconnoît dans le *sawki* Kamtschadales, qu'ils appellent aussi *ki gitch*, ou *acangitch*, c'est-à-dire *diac* parce qu'ils trouvent que ce canard cha comme un diacre russe : d'où il paroît qu diacre russe chante comme un canard.

LE TADORNE.

Nous nous croyons fondé à croire que le *chenalopex* ou *vulpanser* (oie-renard) des anciens est le même oiseau que le tadorne, n° 53. Belon a hésité et même varié sur l'application de ces noms : dans ses *Observations* il les rapporte au harle, et dans son livre *de la nature des oiseaux* il les applique au cravant. Néanmoins on peut aisément reconnoître, par un de ces attributs de nature plus décisifs que toutes les conjectures d'érudition, que ces noms appartiennent exclusivement à l'oiseau dont il est ici question, le tadorne étant le seul auquel on puisse trouver avec le renard un rapport unique et singulier, qui est de se gîter comme lui dans un terrier. C'est sans doute par cette habitude naturelle qu'on a d'abord désigné le tadorne en lui donnant la dénomination de *renard-oie;* et non seulement cet oiseau se gîte comme le renard, mais il niche et fait sa couvée dans les trous qu'il disput enlève aux lapins.

Élien attribue de plus au *vulpanser* l' tinct de venir, comme la perdrix, s'o et se livrer sous les pas du chasseur sauver ses petits; et c'étoit l'opinion de t l'antiquité, puisque les Égyptiens, qui avo mis cet oiseau au nombre des animaux crés, le figuroient dans les hiéroglyphes signifier la tendresse généreuse d'une m Et en effet, l'on verra par nos observat le tadorne offrir précisément ces mêmes t d'amour et de dévouement maternel.

Les dénominations données à cet oi dans les langues du nord, *fuchs-gans* plutôt *fuchs-ente* en allemand (canard nard), en anglo-saxon *bergander* (can montagnard), en anglois *burrough-duck* nard-lapin), n'attestent pas moins que ancien nom l'habitude singulière de de

rer dans les terriers pendant tout le temps de la nichée. Ces derniers noms caractérisent même plus exactement que celui de *vulpanser* le tadorne, en le réunissant à la famille des canards, à laquelle en effet il appartient, et non pas à celle des oies. Il est à la vérité un peu plus grand que le canard commun, et il a les jambes un peu plus hautes; mais du reste sa figure, son port, et sa conformation, sont semblables, et il ne diffère du canard que par son bec, qui est plus relevé, et par les couleurs de son plumage, qui sont plus vives, plus belles, et qui, vues de loin, ont le plus grand éclat. Ce beau plumage est coupé par grandes masses de trois couleurs, le blanc, le noir, et le jaune cannelle. La tête et le cou, jusqu'à la moitié de sa longueur, sont d'un noir lustré de vert; le bas du cou est entouré d'un collier blanc; au dessous est une large zone de jaune cannelle qui couvre la poitrine et forme une bande-cette sur le dos; cette même couleur teint le bas-ventre; au dessous de l'aile, de chaque côté du dos, règne une bande noire dans un fond blanc; les grandes et les moyennes pennes de l'aile sont noires; les petites ont le même fond de couleur, mais elles sont luisantes et lustrées de vert; les trois pennes voisines du corps ont leur bord extérieur d'un jaune cannelle et l'intérieur blanc; les grandes couvertures sont noires, et les petites sont blanches. La femelle est sensiblement plus petite que le mâle, auquel du reste elle ressemble même par les couleurs; on remarque seulement que les reflets verdâtres de la tête et des ailes sont moins apparens que dans le mâle.

Le duvet de ces oiseaux est très-fin et très-doux; les pieds et leurs membranes sont de couleur de chair. Le bec est rouge, mais l'onglet de ce bec et les narines sont noires: sa forme est, comme nous l'avons dit, *sime* ou *camuse*, sa partie supérieure étant très-arquée près de la tête, creusée en arc concave sur les narines et se relevant horizontalement au bout en cuiller arrondie, bordée d'une rainure assez profonde et demi-circulaire: la trachée présente un double renflement à sa bifurcation.

Pline fait l'éloge de la chair du tadorne, et dit que les anciens Bretons ne connoissoient pas de meilleur gibier. Athénée donne à ses œufs le second rang pour la bonté après ceux du paon. Il y a toute apparence que les Grecs élevoient des tadornes, puisque Aristote observe que dans le nombre de leurs œufs il s'en trouve de clairs. Nous n'avons pas eu occasion de goûter de la chair ni des œufs de ces oiseaux.

Il paroît que les tadornes se trouvent dans les climats froids comme dans les pays tempérés, et qu'ils se sont portés jusqu'aux terres australes; cependant l'espèce ne s'est pas également répandue sur toutes les côtes de nos régions septentrionales.

Quoiqu'on ait donné aux tadornes le nom de *canards de mer*, et qu'en effet ils habitent de préférence sur les bords de la mer, on ne laisse pas d'en rencontrer quelques uns sur des rivières ou des lacs même assez éloignés dans les terres; mais le gros de l'espèce ne quitte pas les côtes: chaque printemps il en aborde quelques troupes sur celles de Picardie; et c'est là qu'un de nos meilleurs correspondans, M. Baillon, a suivi les habitudes naturelles de ces oiseaux, sur lesquelles il a fait les observations suivantes, que nous nous faisons un plaisir de publier ici.

« Le printemps, dit M. Baillon, nous amène les tadornes, mais toujours en petit nombre. Dès qu'ils sont arrivés, ils se répandent dans les plaines de sable dont les terres voisines de la mer sont ici couvertes; on voit chaque couple errer dans les garennes qui y sont répandues, et y chercher un logement parmi ceux des lapins. Il y a vraisemblablement beaucoup de choix dans cette espèce de demeure; car ils entrent dans une centaine avant d'en trouver une qui leur convienne. On a remarqué qu'ils ne s'attachent qu'aux terriers qui ont au plus une toise et demie de profondeur, qui sont percés contre des à-dos ou monticules et en montant, et dont l'entrée, exposée au midi, peut être aperçue du haut de quelque dune fort éloignée.

« Les lapins cèdent la place à ces nouveaux hôtes, et n'y rentrent plus.

« Les tadornes ne font aucun nid dans ces trous: la femelle pond ses premiers œufs sur le sable nu; et lorsqu'elle est à la fin de sa ponte, qui est de dix à douze pour les jeunes, et pour les vieilles de douze à quatorze, elle les enveloppe d'un duvet blanc fort épais dont elle se dépouille.

« Pendant tout le temps de l'incubation, qui est de trente jours, le mâle reste assidûment sur la dune; il ne s'en éloigne que pour aller deux ou trois fois le jour chercher sa nourriture à la mer. Le matin et le soir la femelle quitte ses œufs pour le même besoin: alors le mâle entre dans le terrier, surtout le matin; et lorsque la femelle revient il retourne sur sa dune.

« Dès qu'on aperçoit au printemps un tadorne ainsi en vedette, on est assuré d'en trouver le nid; il suffit pour cela d'attendre l'heure où il va au terrier. Si cependant il s'en aperçoit, il s'envole du côté opposé, et va attendre la femelle à la mer. En revenant ils volent long-temps au dessus de la garenne, jusqu'à ce que ceux qui les inquiètent se soient retirés.

« Dès le lendemain du jour que la couvée est éclose le père et la mère conduisent les petits à la mer, et s'arrangent de manière qu'ils y arrivent ordinairement lorsqu'elle est dans son plein. Cette attention procure aux petits l'avantage d'être plus tôt à l'eau, et de ce moment ils ne paroissent plus à terre. Il est difficile de concevoir comment ces oiseaux peuvent, dès les premiers jours de leur naissance, se tenir dans un élément dont les vagues en tuent souvent des vieux de toutes les espèces.

« Si quelque chasseur rencontre la couvée dans son voyage, le père et la mère s'envolent; celle-ci affecte de culbuter et de tomber à cent pas; elle se traîne sur le ventre en frappant la terre de ses ailes, et par cette ruse attire vers elle le chasseur; les petits demeurent immobiles jusqu'au retour de leurs conducteurs, et on peut, si l'on tombe dessus, les prendre tous, sans qu'aucun fasse un pas pour fuir.

« J'ai été témoin oculaire de tous ces faits; j'ai dénic é plusieurs fois et vu dénicher des œufs de tadornes. Pour cet effet on creuse dans le sable en suivant le conduit du terrier jusqu'au bout; on y trouve la mère sur ses œufs; on les emporte dans une grosse étoffe de laine, couverts du duvet qui les enveloppe, et on les met sous une cane; elle élève ces petits étrangers avec beaucoup de soins pourvu qu'on ait eu l'attention de ne lui laisser aucun de ses œufs. Les petits tadornes out en naissant le dos blanc et noir, avec le ventre très-blanc, et ces deux couleurs bien nettes les rendent très-jolis, mais bientôt ils perdent cette première livrée, et deviennent gris; alors le bec et les pieds sont bleus. Vers le mois de septembre ils commencent à prendre leurs belles plumes; mais ce n'est qu'à la seconde année que leurs couleurs ont tout leur éclat.

« J'ai lieu de croire que le mâle n'est parfaitement adulte et propre à la génération que dans cette seconde année; car ce n'est qu'alors que paroît le tubercule rouge sanguin qui orne leur bec dans la saison des amours, et qui, passé cette saison s'oblitère. Or cette espèce de production nouvelle paroît avoir un rapport certain avec les parties de la génération.

« Le tadorne sauvage vit de vers de mer de *grenades*, ou sauterelles qui s'y trouvent à millions, et sans doute aussi du frai des poissons et des petits coquillages qui se détachent et s'élèvent du fond avec les écumes qui surnagent : la forme relevée de son bec lui donne beaucoup d'avantage pour recueillir ces diverses substances, en écumant, pour ainsi dire, la surface de l'eau beaucoup plus légèrement que ne peut faire le canard.

« Les jeunes tadornes élevés par une cane s'accoutument aisément à la domesticité et vivent dans les basses-cours comme les canards : on les nourrit avec de la mie de pain et du grain. On ne voit jamais les tadornes sauvages rassemblés en troupes comme les canards, les sarcelles, les siffleurs: le mâle et la femelle seulement ne se quittent point; on les aperçoit toujours ensemble, soit dans la mer, soit sur les sables; ils savent se suffire à eux-mêmes, et semblent en s'appariant contracter un nœud indissoluble; le mâle, au reste, se montre fort jaloux. Mais, malgré l'ardeur de ces oiseaux en amour, je n'ai jamais pu obtenir une couvée d'aucune femelle; une seule a pondu quelques œufs au hasard; ils étoient inféconds; leur couleur ordinaire est une teinte très-légère de blond sans aucune tache; ils sont de la grosseur de ceux des canes, mais plus ronds.

« Le tadorne est sujet à une maladie singulière; l'éclat de ses plumes se ternit, elles deviennent sales et huileuses, et l'oiseau meurt après avoir langui pendant près d'un mois. Curieux de connoître la cause du mal, j'en ai ouvert plusieurs; je leur ai trouvé le sang dissous et les principaux viscères embarrassés d'une eau rousse, visqueuse, et fétide. J'attribue cette maladie au défaut de sel marin, que je crois nécessaire à ces oiseaux, au moins de temps en temps, pour diviser par ses pointes la partie rouge de leur sang, et entretenir son union avec la lymphe, en dissolvant les eaux ou humeurs visqueuses que les graines dont ils vivent dans les cours amassent dans leurs intestins. »

Ces observations détaillées de M. Baillon ne nous laissent que fort peu de chose à ajouter à l'histoire de ces oiseaux, dont nous

avons fait nourrir un couple sous nos yeux. Ils ne nous ont pas paru d'un naturel sauvage; ils se laissoient prendre aisément : on les tenoit dans un jardin où on leur donnoit la liberté pendant le jour ; et lorsqu'on les prenoit et qu'on les tenoit à la main, ils ne faisoient presque pas d'efforts pour s'échapper. Ils mangeoient du pain, du son, du blé, et même des feuilles de plantes et d'arbrisseaux. Leur cri ordinaire est assez semblable à celui du canard ; mais il est moins étendu et beaucoup moins fréquent, car on ne les entendoit crier que fort rarement. Ils ont encore un second cri plus foible, quoique aigu, *uute, uute*, qu'ils font entendre lorsqu'on les saisit brusquement, et qui ne paroît être que l'expression de la crainte. Ils se baignent fort souvent, surtout dans les temps doux et à l'approche de la pluie; ils nagent en se berçant sur l'eau; et lorsqu'ils abordent à terre, ils se dressent sur les pieds, battent des ailes, et se secouent comme les canards; ils arrangent aussi très-souvent leur plumage avec le bec. Ainsi les tadornes, qui ressemblent beaucoup aux canards par la forme du corps, leur ressemblent aussi par les habitudes naturelles ; seulement ils ont plus de légèreté dans les mouvemens, et montrent plus de gaieté et de vivacité. Ils ont encore sur tous les canards, même les plus beaux, un privilège de nature qui n'appartient qu'à cette espèce, c'est de conserver constamment et en toute saison les belles couleurs de leur plumage. Comme ils ne sont pas difficiles à priver, que leur beau plumage se remarque de loin et fait un très-bel effet sur les pièces d'eau, il seroit à désirer que l'on pût obtenir une race domestique de ces oiseaux; mais leur naturel et leur tempérament semblent les fixer sur la mer et les éloigner des eaux douces : ce ne pourroit donc être que dans les terrains très-voisins des eaux salées qu'on pourroit tenter avec espérance de succès leur multiplication en domesticité.

LE MILLOUIN.

Le millouin est ce canard que Belon désigne sous le nom de *cane à tête rousse*. Il a en effet la tête et une partie du cou d'un brun roux ou marron ; cette couleur coupée en rond au bas du cou est suivie par du noir ou brun noirâtre qui se coupe de même en rond sur la poitrine et le haut du dos; l'aile est d'un gris teint de noirâtre et sans miroir; mais le dos et les flancs sont joliment ouvragés d'un liséré très-fin, qui court transversalement par petits zigzags noirs dans un fond gris de perle. Selon Schwenckfeld la tête de la femelle n'est pas rousse comme celle du mâle, et n'a que quelques taches roussâtres.

Le millouin, n° 803, est de la grandeur du tadorne, mais sa taille est plus lourde; sa forme trop ronde lui donne un air pesant; il marche avec peine et de mauvaise grâce, et il est obligé de battre de temps en temps des ailes pour conserver l'équilibre sur terre.

Son cri ressemble plus au sifflement grave d'un gros serpent qu'à la voix d'un oiseau; son bec large et creux est très-propre à fouiller dans la vase, comme font les souchets et les morillons, pour y trouver des vers et pour pêcher de petits poissons et des crustacés. Deux de ces oiseaux mâles, que M. Baillon a nourris l'hiver dans une basse-cour, se tenoient presque toujours dans l'eau; ils étoient forts et courageux sur cet élément, et ne s'y laissoient pas approcher par les autres canards; ils les écartoient à coups de bec; mais ceux-ci en revanche les battoient lorsqu'ils étoient à terre; et toute la défense du millouin étoit alors de fuir vers l'eau. Quoiqu'ils fussent privés et même devenus familiers, on ne put les conserver long-temps, parce qu'ils ne peuvent marcher sans se blesser les pieds; le sable des allées d'un jardin les incommode autant que le pavé d'une cour; et quelque soin que prît M. Baillon de ces deux millouins, ils ne vécurent que six semaines dans leur captivité.

Je crois, dit ce bon observateur, que ces oiseaux appartiennent au nord: les miens restoient dans l'eau pendant la nuit, même lorsqu'il geloit beaucoup ; ils s'y agitoient assez pour empêcher qu'elle ne se glaçât autour d'eux.

« Du reste, ajoute-t-il, les millouins ainsi que les morillons et les garrots, mangent beaucoup et digèrent aussi promptement que le canard. Ils ne vécurent d'abord que

de pain mouillé; ensuite ils le mangeoient sec: mais ils ne l'avaloient ainsi qu'avec peine, et étoient obligés de boire à chaque instant. Je n'ai pu les accoutumer à manger du grain; les morillons seuls paroissent aimer la semence du jonc de marais.

M. Hébert, qui, en chasseur attentif et même ingénieux, a su trouver à la chasse d'autre plaisir que celui de tuer, a fait sur ces oiseaux, comme sur beaucoup d'autres, des observations intéressantes. « C'est, dit-il, l'espece du millouin qui, après celle du canard sauvage, m'a paru la plus nombreuse dans les contrées où j'ai chassé. Il nous arrive en Brie, à la fin d'octobre, par troupes de vingt à quarante; il a le vol plus rapide que le canard, et le bruit que fait son aile est tout différent; la troupe forme en l'air un peloton serré, sans former des triangles comme les canards sauvages. A leur arrivée ils sont inquiets, ils s'abattent sur les grands étangs: l'instant d'après ils en partent, en font plusieurs fois le tour au vol, se posent une seconde fois pour aussi peu de temps, disparoissent, reviennent une heure après, et ne se fixent pas davantage. Quand j'ai tué, ç'a toujours été par hasard, avec de très gros plomb, et lorsqu'ils faisoient leurs différens tours en l'air. Ils étoient tous remarquables par une grosse tête rousse qui leur a valu le nom de *rougeots* dans notre Bourgogne.

« On ne les approche pas facilement sur les grands étangs; ils ne tombent point sur les petites rivières par la gelée, ni à la chute sur les petits étangs [1], et ce n'est que dans les canardières de Picardie que l'on peut e tuer beaucoup; néanmoins ils ne laissent pa d'être assez communs en Bourgogne, et o en voit à Dijon aux boutiques des rôtisseur pendant presque tout l'hiver. J'en ai tué e Brie au mois de juillet par une très-grand chaleur: il me partit sur les bords d'u étang au milieu des bois, dans un endro fort solitaire. Il étoit accompagné d'un au tre; ce qui me feroit croire qu'ils étoient ap pariés, et que quelques couples de l'espèc couvent en France dans les grands marais.

Nous ajouterons que cette même espèc s'est portée bien au delà de nos contrée: car il nous est arrivé de la Louisiane u millouin tout semblable à celui de France et de plus on reconnoît le même oisea dans le *quapacheanauhtli* de Fernandès que M. Brisson, par cette raison, a nomm *millouin du Mexique*. Quant à la varié dans l'espèce du millouin de France, don née par ce dernier ornithologiste sous l'in dication de *millouin noir*, nous ne pouvon que nous en tenir à ce qu'il en dit, cett variété du millouin ne nous étant pas con nue.

1. Comme on ne tue que rarement de ces oiseaux en Brie, il m'a été impossible d'en réunir plusieu pour les comparer; mais je suis fort porté à croi qu'on confond sous la même dénomination de *m reton*, *morillon*, etc., deux espèces, et même trois le *millouin*, n° 803 des planches enluminées, *chipeau*, n° 958, et le *canard siffleur*, n° 824. C trois espèces ont beaucoup de rapport; leur pla mage gris, plus ou moins rembruni, ondé de trai noirs semblables à des traits de plume, leur dom un air de famille; ils voyagent ensemble. Connoit-c bien les mâles et les femelles dans chacune de c espèces? (*Note de M. Hébert.*)

LE MILLOUINAN.

Ce bel oiseau, dont nous devons la connoissance à M. Baillon, est de la taille du millouin, et ses couleurs, quoique différentes, sont disposées de même: par ce double rapport nous avons cru pouvoir lui donner le nom de *millouinan*. Il a la tête et le cou recouverts d'un grand domino noir à reflet vert cuivreux, coupé en rond sur la poitrine et le haut du dos; le manteau est joliment ouvragé d'une petite hachure noirâtre, courant légerement dans un fond gris de perle; deux pièces du même ouvrage, mais plus serré, couvrent les épaules; le croupion est travaillé de même; le ventre et l'estomac sont du plus beau blanc. On peut remarquer sur le milieu du cou l'empreinte obs cure d'un collier roux. Le bec du millouina est moins long et plus large que celui d millouin.

L'individu que nous décrivons, n° 1002 a été tué sur la côte de Picardie; et depui un autre tout-à-fait semblable, sinon qu' est un peu plus petit, nous est venu de l Louisiane. Ce n'est pas, comme on l'a déj vu, la seule espèce de la famille du canar qui se trouve commune aux deux continens néanmoins ce millouinan, qui n'avoit pa encore été remarqué ni décrit, ne paroi sans doute que rarement sur nos côtes.

LE GARROT.

Le garrot, n° 802, est un petit canard dont le plumage est noir et blanc, et la tête remarquable par deux mouches blanches posées au coin du bec, qui de loin semblent être deux yeux placés à côté des deux autres dans la coiffe noire lustrée de vert qui lui couvre la tête et le haut du cou; et c'est de là que les Italiens lui ont donné le nom de *quatr'occhi*. Les Anglois le nomment *golden-eye* (œil-d'or), à raison de la couleur jaune dorée de l'iris de ses yeux. La queue et le dos sont noirs, ainsi que les grandes pennes de l'aile, dont la plupart des couvertures sont blanches; le bas du cou, avec tout le devant du corps, est d'un beau blanc; les pieds sont très courts, et les membranes qui en réunissent les doigts s'étendent jusqu'au bout des ongles et y sont adhérentes.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère entièrement par les couleurs qui, comme on l'observe généralement dans toute la grande famille du canard, sont plus ternes, plus pâles dans les femelles: celle-ci les a grises ou brunâtres où le mâle les a noires, et gris blanc où il les a d'un beau blanc; elle n'a ni le reflet vert à la tête ni la tache blanche au coin du bec.

Le vol du garrot, quoique assez bas, est très-roide et fait siffler l'air; il ne crie pas beaucoup, et ne paroît pas être si défiant que les autres canards. On voit de petites troupes de garrots sur nos étangs pendant tout l'hiver; mais ils disparoissent au printemps, et sans doute vont nicher dans le nord; du moins Linnæus, dans une courte notice du *Fauna Suecica*, dit que ce canard se voit l'été en Suède, et que dans cette saison, qui est celle de la nichée, il se tient dans des creux d'arbre.

M. Baillon, qui a essayé de tenir quelques garrots en domesticité, vient de nous communiquer les observations suivantes.

« Ces oiseaux, dit-il, ont maigri considérablement en peu de temps, et n'ont pas tardé à se blesser sous les pieds lorsque je les ai laissés marcher en liberté. Ils restoient la plupart du temps couchés sur le ventre; mais quand les autres oiseaux venoient les attaquer ils se défendoient vigoureusement; je puis même dire que j'ai vu peu d'oiseaux aussi méchans. Deux mâles que j'ai eus l'hiver dernier me déchiroient la main à coups de bec toutes les fois que je les prenois. Je les tenois dans une grande cage d'osier afin de les accoutumer à la captivité et à voir aller et venir dans la cour les autres volailles; mais ils ne marquoient dans leur prison que de l'impatience et de la colère, et s'élançoient contre leurs grilles vers les autres oiseaux qui les approchoient. J'étois parvenu avec beaucoup de peine à leur apprendre à manger du pain; mais ils ont constamment refusé toute espèce de grains.

« Le garrot, ajoute cet attentif observateur, a de commun avec le millouin et le morillon de ne marcher que d'une manière peinée et difficile, avec effort, et, ce semble, avec douleur; cependant ces oiseaux viennent de temps en temps à terre, mais pour s'y tenir tranquilles et en repos, debout ou couchés sur la grève, et pour y éprouver un plaisir qui leur est particulier. Les oiseaux de terre ressentent de temps en temps le besoin de se baigner, soit pour purger leur plumage de la poussière qui l'a pénétré, soit pour donner au corps une dilatation qui en facilite les mouvemens, et ils annoncent par leur gaieté en quittant l'eau la sensation agréable qu'ils éprouvent: dans les oiseaux aquatiques, au contraire, dans ceux surtout qui restent un long temps dans l'eau, les plumes humectées et pénétrées à la longue donnent insensiblement passage à l'eau, dont quelques filets doivent gagner jusqu'à la peau; alors ces oiseaux ont besoin d'un bain d'air qui desseche et contracte leurs membres trop dilatés par l'humidité; ils viennent en effet au rivage prendre ce bain sec dont ils ont besoin, et la gaieté qui règne alors dans leurs yeux, et un balancement lent de la tête, font connoître la sensation agréable qu'ils éprouvent. Mais ce besoin satisfait, et en tout autre temps, les garrots, et comme eux les millouins et les morillons, ne viennent pas volontiers à terre, et surtout évitent d'y marcher; ce qui paroît leur causer une extrême fatigue. En effet, accoutumés à se mouvoir dans l'eau par petits élans, dont l'impulsion dépend d'un mouvement vif et brusque des pieds, ils apportent cette habitude à terre, et n'y vont que par bonds, en frappant si fortement le sol de leurs larges pieds que leur marche

fait le même bruit qu'un claquement de mains. Ils s'aident de leurs ailes pour garder l'équilibre qu'ils perdent à tout moment, et, si on les presse, ils s'élancent en jetant leurs pieds en arrière et tombent sur l'estomac : leurs pieds d'ailleurs se déchirent et se fendent en peu de temps par le frottem sur le gravier. Il paroît donc que ces pèces, uniquement nées pour l'eau, pourront jamais augmenter le nombre colonies que nous en avons tirées pour p pler nos basses-cours. »

LE MORILLON.

Le morillon, n° 1001, est un joli petit canard, qui, pour toutes couleurs, n'offre, lorsqu'on le voit en repos, qu'un large bec bleu, un grand domino noir, un manteau de même couleur, et du blanc sur l'estomac, le ventre et le haut des épaules ; ce blanc est net et pur, et tout le noir est luisant et relevé de beaux reflets pourprés et d'un rouge verdâtre; les plumes du derrière de la tête se redressent en panache; souvent le bas du domino, noir sur la poitrine, est ondé de blanc; et dans cette espèce, ainsi que dans les autres du genre du canard, les couleurs sont sujettes à certaines variations qui ne sont nullement spécifiques, et qui n'appartiennent qu'à l'individu.

Lorsque le morillon vole, son aile paroît rayée de blanc; cet effet est produit par sept plumes qui sont en partie de cette couleur. Il a le dedans des pieds et des jambes rougeâtre, et le dehors noir. Sa langue est fort charnue, et si renflée à la racine qu'il semble y en avoir deux. Dans les viscères il n'y a point de vésicule du fiel. Belon regarde le morillon comme le *glaucium* des Grecs, *n'ayant*, dit-il, *trouvé onc oiseau qui eût l'œil de couleur si veronne.* Et en effet, le *glaucium*, dans Athénée, est ainsi nommé de la couleur *glauque* ou vert d'eau de ses yeux.

Le morillon fréquente les étangs et les rivières, et néanmoins se trouve aussi sur la mer. Il plonge assez profondement, et fait sa pâture de petits poissons, de crustacés et coquillages, ou de graines d'herbes aquatiques, surtout de celle du jonc commun. Il est moins défiant, moins prêt à partir que le canard sauvage; on peut l'approcher à la portée du fusil sur les étangs, ou mieux encore sur les rivières quand il gele; et lorsqu'il a pris son essor, il ne fait pas de longues traversées.

M. Baillon nous a communiqué ses servations sur cette espèce en domestic « La couleur du morillon, dit-il, sa mani de se balancer en marchant et en tenant corps pre que droit, lui donnent un d'autant plus singulier que la belle coul bleu clair de son bec toujours appliqué sur poitrine, et ses gros yeux brillans, tranch beaucoup sur le noir de son plumage.

« Il est assez gai, et barbote, comme canard, pendant des heures entières. J ai privé facilement plusieurs dans ma co ils sont devenus si familiers en peu de ten qu'ils entroient dans la cuisine et dans appartemens. On les entendoit avant de voir, à cause du bruit qu'ils faisoient chaque pas en plaquant leurs larges pi par terre et sur les parquets. On ne les voy jamais faire de pas inutiles; ce qui prou comme je l'ai dit, que l'espèce ne marc que par besoin et forcément; et en eff ils s'écorchoient les pieds sur le pavé. Né moins ils ne maigrissoient que fort peu, ils auroient pu vivre long-temps si les aut oiseaux de la basse-cour les avoient mo tourmentés.

« Je me suis procuré, ajoute M. Baill plus de trente morillons pour voir si huppe, qui est très-apparente à quelq individus, constitue une espèce particuliè j'ai reconnu qu'elle est un des ornemens tous les mâles.

« De plus les jeunes sont, dans le prem temps, d'un gris enfumé. Cette livrée re jusqu'après la mue, et ils n'ont toute leur b couleur d'un noir luisant qu'à la deuxiè année. Ce n'est que dans le même temps le bec devient bleu. Les femelles sont t jours moins noires, et n'ont jamais huppe. »

LE MORILLON

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Lamellirostres
Genre Canard. *(Cuvier)*

Pl. 179

LA MACREUSE

Ordre des Palmipèdes . . . . . *id* . . . *id*.

LE PETIT MORILLON.

Après ce que nous venons de dire de la liversité que l'on remarque souvent dans le lumage des morillons, nous serions fort enté de rapporter aux mêmes causes acci- entelles la différence de grandeur sur la- uelle on s'est fondé pour faire du petit orillon une espèce particulière et séparée e celle du morillon : cette différence en ef- et est si petite qu'à la rigueur on pourroit regarder comme nulle, ou du moins la pporter à celles que l'âge et les divers emps d'accroissement mettent nécessaire- ent entre les individus d'une même espèce. éanmoins la plupart des ornithologistes nt indiqué ce petit morillon comme d'une pèce différente de l'autre; et ne pouvant s contredire par des faits positifs, nous nsignons seulement ici nos doutes que nous e croyons pas mal fondés. Belon même, que s autres ont suivi, et qui est le premier teur de cette distinction d'espèces, semble ous fournir une preuve contre sa propre inion; car, après avoir dit de son *petit ongeon*, qui est notre petit morillon, que *c'est un joli oiseau bien troussé, rond, et raccourci, avec yeux si jaulnes et luisants qu'ils sont plus clares qu'airain poli*, et qu'a- vec le plumage semblable à celui du morillon il a de même la ligne blanche par le travers de l'aile; il ajoute : « Si est-ce qu'il s'en faut beaucoup qu'il soit vrai morillon, car il a la huppe derrière la tête comme le bièvre et le pélican, et toutefois le morillon n'en a point. » Or Belon se trompe ici [1], et ce caractère de la huppe est une raison de plus de rapporter l'oiseau dont il s'agit au vrai morillon qui a en effet une huppe.

M. Brisson donne encore une variété dans cette espèce sous le nom de *petit morillon rayé;* mais ce n'est certainement qu'une variété d'âge.

1. Belon dit de plus qu'on nomme son petit plongeon *côtée;* nom que nous nous sommes cru en droit de rapporter au morillon. Il conjecture aussi que c'est le *colymbis* ou *colymbides* des anciens; mais nous avons rapporté ce dernier, avec plus de vraisemblance, au *castagneux*.

LA MACREUSE.

On a prétendu que les macreuses nais- ient comme les bernaches, dans des co- uilles ou dans du bois pouri : nous avons ffisamment réfuté ces fables, dont ici mme ailleurs l'histoire naturelle ne se ouve que trop souvent infectée. Les ma- euses pondent, nichent et naissent comme autres oiseaux; elles habitent de préfé- nce les terres et les îles les plus septen- onales, d'où elles descendent en grand mbre le long des côtes de l'Écosse et de ngleterre, et arrivent sur les nôtres en ver pour y fournir un assez triste gibier, anmoins attendu avec empressement par s solitaires, qui, privés de tout usage de air et réduits au poisson, se sont permis lle de ces oiseaux, dans l'opinion qu'ils t le sang froid comme les poissons, quoi- 'en effet leur sang soit chaud et tout aussi and que celui des autres oiseaux d'eau; ais il est vrai que la chair noire, sèche et dure de la macreuse, est plutôt un aliment de mortification qu'un bon mets.

Le plumage de la macreuse, n° 978, est noir. Sa taille est à peu près celle du canard commun; mais elle est plus ramassée et plus courte. Ray observe que l'extrémité de la partie supérieure du bec n'est pas terminée par un onglet corné comme dans toutes les espèces de ce genre : dans le mâle la base de cette partie, près de la tête, est considérablement gonflée, et présente deux tubercules de couleur jaune; les paupières sont de cette même couleur; les doigts sont très-longs, et la langue est fort grande; la trachée n'a pas de labyrinthe, et les cœcum sont très-courts en comparaison de ceux des autres canards.

M. Baillon, cet observateur intelligent et laborieux que j'ai eu si souvent occasion de citer au sujet des oiseaux d'eau, m'a envoyé les observations suivantes.

« Les vents du nord et du nord-ouest amènent le long de nos côtes de Picardie, depuis le mois de novembre jusqu'en mars, des troupes prodigieuses de macreuses; la mer en est, pour ainsi dire, couverte : on les voit voleter sans cesse de place en place et par milliers, paroître sur l'eau et disparoître à chaque instant. Dès qu'une macreuse plonge, toute la bande l'imite et reparoît quelques instans après. Lorsque les vents sont sud et sud-est elles s'éloignent de nos côtes, et ces premiers vents au mois de mars les font disparoître entièrement.

« La nourriture favorite des macreuses est une espèce de coquillage bivalve lisse et blanchâtre, large de quatre lignes et long de dix ou environ, dont les hauts-fonds de la mer se trouvent jonchés dans beaucoup d'endroits; il y en a des bancs assez étendus, et que la mer découvre sur ses bords aux reflux. Lorsque les pêcheurs remarquent que, suivant leur terme, les macreuses *plongent aux vaimeaux* (c'est le nom qu'on donne ici à ces coquillages), ils tendent leurs filets horizontalement, mais fort lâches, au dessus de ces coquillages et à deux pieds au plus du sable; peu d'heures après, la mer, entrant dans son plein, couvre ces filets de beaucoup d'eau, et les macreuses suivant le reflux à deux ou trois cents pas du bord, la première qui aperçoit les coquilles plonge: toutes les autres la suivent, et rencontrant le filet qui est entre entre elles et l'appât, elles s'empêtrent dans ces mailles flottantes; ou si quelques unes plus défiantes s'en écartent et passent dessous, bientôt elles s'y enlacent comme les autres en voulant remonter après s'être repues : toutes s'y noyent; et lorsque la mer est retirée, les pêcheurs vont les détacher du filet où elles sont suspendues par la tête, les ailes ou les pieds.

« J'ai vu plusieurs fois cette pêche. Un filet de cinquante toises de longueur, sur une toise et demie de large, en prend quelquefois vingt ou trente douzaines dans une seule marée; mais en revanche on tendra souvent ses filets vingt fois sans en prendre une seule; et il arrrive de temps en temps qu'ils sont emportés ou déchirés par des marsouins ou des esturgeons.

« Je n'ai jamais vu aucune macreuse voler ailleurs qu'au dessus de la mer, et j'ai toujours remarqué que leur vol est bas et mou, et de peu d'étendue; elles ne s'élèvent presque pas, et souvent leurs pieds trempent dans l'eau en volant. Il est probable que les macreuses sont aussi fécondes que les canards; car le nombre qui en arrive tous les ans est prodigieux, et malgré la quant que l'on en prend il ne paroît pas din nuer. »

Ayant demandé à M. Baillon ce qu'il pe soit sur la distinction du mâle et de la melle dans cette espèce, et sur ces macre ses à plumage gris appelées *grisettes*, q quelques-uns disent être les femelles, vo ce qu'il m'a répondu :

« La grisette est certainement une m creuse; elle en a parfaitement la figure. (voit toujours ces grisettes de compagn avec les autres macreuses; elles se nourr sent des mêmes coquillages, les avalent e tiers, et les digèrent de même. On les pre aux mêmes filets, et elles volent aussi v et de la même manière, particulière à c oiseaux, qui ont les os des ailes plus tor nés en arrière que les canards, et les cavit dans lesquelles s'emboîtent les deux fému très-près l'une de l'autre; conformatio qui, leur donnant une plus grande facil pour nager, les rend en même temps tre inhabiles à marcher; et certainement au eune espèce de canards n'a les cuisses pl eées de cette manière. Enfin le goût de chair est le même.

« J'ai ouvert trois de ces grisettes e hiver, et elles se sont trouvées femelles.

« D'un autre côté la quantité de ces ma creuses grisettes est beaucoup moindre q celle des noires; souvent on n'en trou pas dix sur cent autres prises au filet. L femelles seroient-elles en si petit nombr dans cette espèce?

« J'avoue franchement que je n'ai p cherché à distinguer les mâles des femell macreuses. J'en ai empaillé grand nombre je choisissois les plus noires et les plus gro ses : toutes se sont trouvées mâles, excep les grisettes. Je crois cependant que les f melles sont un peu plus petites et moi noires, ou du moins qu'elles n'ont pas c mat de velours qui rend le noir du plumag des mâles si profond.

« Il nous paroît qu'on peut conclure d cet exposé que, les femelles macreuses étan un peu moins noires et plus grises que le mâles, ces grisettes ou macreuses plus gri ses que noires, et qui ne sont pas en asse grand nombre pour représenter toutes le femelles de l'espèce, ne sont en effet qu les plus jeunes femelles, qui n'acquièren qu'avec le temps tout le noir de leur plu mage. »

Après cette première réponse M. Baillo nous a encore envoyé les notes suivantes qui toutes sont intéressantes.

« J'ai eu, dit-il, cette année 1781, pendant plusieurs mois dans ma cour une macreuse noire; je la nourrissois de pain mouillé et de coquillages. Elle étoit devenue très-familière.

« J'avois cru jusqu'alors que les macreuses ne pouvoient pas marcher; que leur conformation les privoit de cette faculté; j'en étois d'autant plus persuadé que j'avois ramassé plusieurs fois sur le bord de la mer pendant la tempête des macreuses, des pinouins, et des macareux tout vivans qui ne pouvoient se traîner qu'à l'aide de leurs ailes; mais ces oiseaux avoient sans doute été beaucoup battus par les vagues. Cette circonstance à laquelle je n'avois pas fait attention m'avoit confirmé dans mon erreur. Je l'ai reconnue en remarquant que la macreuse marche bien, et même moins lentement que le millouin; elle se balance de même à chaque pas en tenant le corps presque droit, et frappant la terre de chaque pied alternativement et avec force. Sa marche est lente; si on la pousse, elle tombe, faute que les efforts qu'elle se donne lui font perdre l'équilibre. Elle est infatigable dans l'eau; elle court sur les vagues comme le pétrel, et aussi légèrement; mais elle ne peut profiter à terre de la célérité de ses mouvemens; la mienne m'a paru y être plus de la place que la nature a assignée à chaque être.

« En effet, elle y avoit l'air fort gauche; chaque mouvement lui donnoit dans tout le corps des secousses fatigantes : elle ne marchoit que par nécessité; elle se tenoit penchée ou debout droite comme un pieu, le bec posé sur l'estomac. Elle m'a toujours paru mélancolique; je ne l'ai pas vue une seule fois se baigner avec gaieté comme les autres oiseaux dont ma cour est remplie; elle n'entroit dans le bac qui est à fleur de terre que pour y manger le pain que je lui donnois. Lorsqu'elle y avoit bu et mangé elle restoit immobile; quelquefois elle plongeoit au fond ramasser les miettes qui s'y précipitoient. Si quelque oiseau se mettoit dans son eau et l'approchoit, elle tentoit de le chasser à coups de bec : s'il résistoit ou s'il se défendoit en l'attaquant, elle plongeoit; et, après avoir fait deux ou trois fois le tour du fond du bac pour fuir, elle s'élançoit hors de l'eau en faisant une espèce de sifflement fort doux et clair, semblable au premier ton d'une flûte traversière. C'est le seul cri que je lui ai connu; elle le répétoit toutes les fois qu'on l'approchoit.

« Curieux de savoir si cet oiseau peut demeurer long-temps sous l'eau, je l'y ai retenu de force; elle se donnoit des efforts considérables après deux ou trois minutes, et paroissoit souffrir beaucoup. Elle revenoit au dessus de l'eau aussi vite que du liége. Je crois qu'elle peut y demeurer plus long-temps, parce qu'elle descend souvent à plus de trente pieds de profondeur dans la mer pour ramasser les coquillages bivalves et oblongs dont elle se nourrit.

« Ce coquillage blanchâtre, large de quatre à cinq lignes et long de près d'un pouce, est la nourriture principale de cette espèce. Elle ne s'amuse pas comme la pie de mer à l'ouvrir; la forme de son bec ne lui en donne pas le moyen comme celui de cet oiseau : elle l'avale entier et le digère en peu d'heures. J'en donnois quelquefois vingt et plus à une macreuse; elle en prenoit jusqu'à ce que son œsophage en fût rempli jusqu'au bec : alors ses excrémens étoient blancs; ils prenoient une teinte verte lorsqu'elle ne mangeoit que du pain; mais ils étoient toujours liquides. Je ne l'ai jamais vue se repaître d'herbes, de grains, ou de semences de plantes, comme le canard sauvage, les sarcelles, les siffleurs, et d'autres de ce genre. La mer est son unique élément : elle vole aussi mal qu'elle marche. Je me suis amusé souvent à en considérer des troupes nombreuses dans la mer, et à les examiner avec une bonne lunette d'approche : je n'en ai jamais vu s'élever et parcourir au vol un espace étendu; elles voletoient sans cesse au dessus de la surface de l'eau.

« Les plumes de cet oiseau sont tellement lissées et si serrées qu'en se secouant au sortir de l'eau il cesse d'être mouillé.

« La même cause qui a fait périr tant d'autres oiseaux dans ma cour a donné la mort à ma macreuse; la peau molle et tendre de ses pieds étoit blessée sans cesse par les graviers qui y pénétroient; des calus se sont formés sous chaque jointure des articles; ils se sont ensuite usés au point que les nerfs étoient découverts : elle n'osoit plus ni marcher ni aller dans l'eau; chaque pas augmentoit ses plaies. Je l'ai mise dans mon jardin sur l'herbe sous une cage; elle ne vouloit pas y manger. Elle est morte dans ma cour peu de temps après. »

LA DOUBLE MACREUSE.

Parmi le grand nombre des macreuses qui viennent en hiver sur nos côtes de Picardie l'on en remarque quelques-unes de beaucoup plus grosses que les autres qu'on appelle *macreuses doubles*. Outre cette différence de taille, elles ont une tache blanche à côté de l'œil, et une bande blanche dans l'aile, tandis que le plumage des autres est entièrement noir. Ces caractères suffisent pour qu'on doive regarder ces grandes macreuses comme formant une seconde es pèce qui paroît être beaucoup moins nom breuse que la première, mais qui du rest lui ressemble par la conformation et le habitudes naturelles. Ray a observé dan l'estomac et les intestins de ces grandes ma creuses, n° 956, des fragmens de coquil lage, le même apparemment que celui don M. Baillon dit que la macreuse fait sa nour riture de préférence.

LA MACREUSE A LARGE BEC.

Nous désignons sous ce nom l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 995, sous la dénomination de *canard du nord* appelé *le marchand*, qui certainement est de la famille des macreuses, et que peut-être, à comparer les individus, nous jugerions ne faire qu'une avec la précédente. Quoi qu'il en soit celle-ci est bien caractérisée par la largeur de son bec aplati, épaté, bordé d'un trait orangé qui en tournant les yeux semble figurer des lunettes. Cette grosse macreuse aborde en hiver en Angleterre; elle s'abat sur les prairies dont elle paît l'herbe; et M. Edwards pense l reconnoître dans une des figures du peti recueil d'oiseaux publié à Amsterdam e 1679, par *Nicolas Vischer*, où elle est dé nommée *turma anser*, nom qui semble avoi rapport à sa grosseur qui surpasse celle d canard commun, et en même temps indi quer que ces oiseaux paroissent attroupés et, comme ils se trouvent à la baie d'Hud son, les Hollandois pouvoient les avoir ob servés au détroit de Davis, où se faisoien alors leurs grandes pêches de la baleine.

LE BEAU CANARD HUPPÉ.

Le riche plumage de ce beau canard, n° 980, paroît être une parure recherchée, une robe de fête que sa coiffure élégante assortit et rend plus brillante; une pièce d'un beau roux moucheté de petits pinceaux blancs couvre le bas du cou et la poitrine, et se coupe net sur les épaules par un trait de blanc doublé d'un trait de noir; l'aile est recouverte de plumes d'un brun qui se fond en noir à riches reflets d'acier bruni; et celles des flancs, très-finement lisérées et vermiculées de petites lignes noirâtres sur un fond gris, sont joliment rubanées à la pointe de noir et de blanc dont les traits se déploient alternativement, et semblent varier suivant le mouvement de l'oiseau; le dessous du corps est gris blanc de perle; un petit tour de cou blanc remonte en men tonnière sous le bec et jette une échancrur sous l'œil sur lequel un autre grand trai de même couleur passe en manière d'u long sourcil; le dessus de la tête est relev d'une superbe aigrette de longues plume blanches, vertes, et violettes, pendantes e arrière comme une chevelure en panache séparés par de plus petits panaches blancs le front et les joues brillent d'un lustre d bronze; l'iris de l'œil est rouge; le bec d même avec une tache noire au dessus, e l'onglet de la même couleur; sa base es comme ourlée d'un rebord charnu de cou leur jaune.

Ce beau canard est moins grand que l canard commun; et sa femelle, n° 981, es

aussi simplement vêtue qu'il est pompeusement paré; elle est presque toute brune, *ayant néanmoins*, dit Edwards, *quelque chose de l'aigrette du mâle*. Cet observateur ajoute que l'on a apporté vivans plusieurs de ces beaux canards de la Caroline en Angleterre, mais sans nous apprendre s'ils se sont propagés. Ils aiment à se percher sur les plus hauts arbres; d'où vient que plusieurs voyageurs les indiquent sous le nom de *canards branchus*. Par celui de *canards d'été*, que leur donne Catesby, on peut juger qu'ils ne séjournent que pendant l'été en Virginie et à la Caroline [1]; effectivement ils y nichent et placent leurs nids dans les trous que les pics ont faits aux grands arbres voisins des eaux, particulièrement aux cyprès : les vieux portent les petits du nid dans l'eau sur leur dos; et ceux-ci, au moindre danger, s'y attachent avec le bec.

1. Suivant le Page du Pratz, on les voit toute l'année à la Louisiane.

LE PETIT CANARD A GROSSE TÊTE.

Ce petit canard, qui est de taille moyenne ntre le canard commun et la sarcelle, a oute la tête coiffée d'une touffe de longs ffilés agréablement teints de pourpre avec eflets de vert et de bleu : cette touffe paisse grossit beaucoup sa tête; et c'est de que Catesby a nommé tête de buffle *uffle's head duck*) ce petit canard qui équente les eaux douces à la Caroline. Il derrière l'œil une large tache blanche; s ailes et le dos sont marqués de taches ngitudinales noires et blanches alternativement; la queue est grise, le bec plombé, et les jambes sont rouges.

La femelle est toute brune avec la tête unie et sans touffe.

Ce canard ne paroît à la Caroline que l'hiver : ce n'est pas une raison pour le nommer, comme a fait M. Brisson, *canard d'hiver*, parce que, comme il existe nécessairement ailleurs pendant l'été, ceux qui pourroient l'observer dans ces contrées auroient tout autant raison de l'appeler *canard d'été*.

LE CANARD A COLLIER DE TERRE-NEUVE.

Ce canard, n° 798, de taille petite, courte, arrondie, et d'un plumage obscur, ne sse pas d'être un des plus jolis oiseaux son genre. Indépendamment des traits ncs qui coupent le brun de sa robe, sa e semble être un masque à long nez noir joues blanches; et ce noir du nez se proge jusqu'au sommet de la tête, et s'y nit à deux grands sourcils roux ou d'un ge bai très-vif : le domino noir dont le est couvert est bordé et coupé au bas un petit ruban blanc, qui apparemment offert à l'imagination des pêcheurs de rre-Neuve l'idée d'un cordon de noblesse squ'ils appellent ce canard *the lord*, ou seigneur; deux autres bandelettes blans lisérées de noir sont placées de chaque é de la poitrine qui est gris de fer; le tre est gris brun; les flancs sont d'un x vif, et l'aile offre un miroir bleu pour ou couleur d'acier bruni. On voit en e une mouche blanche derrière l'oreille, et une petite ligne blanche serpentante sur le côté du cou.

La femelle, n° 799, n'a rien de toute cette parure : son vêtement est d'un gris-brun noirâtre sur la tête et le manteau, d'un gris blanc sur le devant du cou et la poitrine, et d'un blanc pur à l'estomac et au ventre. Leur grosseur est à peu près celle du morillon, et ils ont le bec fort court et petit pour leur taille.

On reconnoît l'espèce de ce canard dans l'*anas capite pulchre fasciato* de Steller, ou *canard des montagnes du Kamtschatka*, et dans l'*anas histrionica* de Linnæus qui paroît en Islande, suivant le témoignage de M. Brunnich, et qu'on retrouve non seulement dans le nord-est de l'Asie, mais même sur le lac Baïkal, selon la relation de M. Georgi, quoique Kracheninnikow ait regardé cette espèce comme propre et particulière au Kamtschatka.

LE CANARD BRUN.

Sans une trop grande différence de taille, la ressemblance presque entière du plumage nous eût fait rapporter cette espèce à celle de la *sarcelle brune et blanche*, ou *canard brun et blanc de la baie d'Hudson* d'Edwards[1]; mais celui-ci, n° 1007, n'a exactement que la taille de la sarcelle; et le canard brun est de grosseur moyenne entre le canard sauvage et le garrot. Au reste, il est probable que l'individu représenté dans la planche n'est que la femelle de cette espèce; car elle porte la livrée obscure, propre dans tout le genre des canards au sexe féminin. Un fond brun noirâtre sur le dos, et brun roussâtre nué de gris blanc au cou et à la poitrine; le ventre blanc avec une tache blanche sur l'aile, et une large mouche de même couleur entre l'œil et le bec, sont tous les traits de son plumage; et c'est peut-être celui que l'on trouve indiqué dans Rzaczynski par cette courte notice : *Lithuania polesia alis innumeras anates inter quas sunt nigricantes*. Il ajoute que ces canards noirâtres sont connus des Russes sous le nom de *uhle*.

1. Voyez ci-après, parmi les sarcelles, la dix-septième espèce.

LE CANARD A TÊTE GRISE.

Nous préférons cette dénomination donnée par Edwards à celle de *canard de la baie d'Hudson*, sous laquelle M. Brisson indique cet oiseau : premièrement parce qu'il y a plusieurs autres canards à la baie d'Hudson; secondement parce qu'une dénomination tirée d'un caractère propre de l'espèce est toujours préférable, pour la désigner, à une indication de pays qui ne peut que très-rarement être exclusive. Ce canard à tête grise est coiffé assez singulièrement d'une calotte cendrée bleuâtre, tombant en pièce carrée sur le haut du cou, et séparée par une double ligne de points noirs, semblables à des guillemets, de deux plaques d'un vert tendre qui couvrent les joues : le tout est coupé de cinq moustaches noires, dont trois s'avancent en pointe sur le haut du bec, et les deux autres s'étendent en arrière sous ses angles. La gorge, la poitrine, et le cou, sont blancs; le dos est d'un brun noirâtre avec un reflet pourpré. Les grandes pennes de l'aile sont brunes; les couvertures en sont d'un pourpre ou violet foncé, luisant, et chaque plume est terminée par un point blanc dont la suite forme une ligne transversale; il y a de plus une grande tache blanche sur les petites couvertures de l'aile, et une autre de forme ronde de chaque côté de la queue. Le ventre est noir; le bec est rouge, et sa partie supérieure est séparée en deux bourrelets, qui, dans leur renflement, ressemblent, suivant l'expression d'Edwards, à peu près à des fèves. C'est, ajoute-t-il, la partie la plus remarquable de la conformation de ce canard, dont la taille surpasse celle du canard domestique. Néanmoins nous devons remarquer que la femelle du *canard à collier de Terre-Neuve*, planches enluminées n° 799, a beaucoup de rapport avec ce canard à tête grise d'Edwards : la principale différence consiste en ce que les teintes du dos sont plus noires dans la planche de ce naturaliste, et que la joue y est peinte de verdâtre.

LE CANARD A FACE BLANCHE.

Nous désignons ce canard, n° 808, par le caractère de sa face blanche, parce que cette indication peut le faire reconnoître au premier coup d'œil. En effet, ce qui frappe d'abord en le voyant est son tour de face tout en blanc, relevé sur la tête d'un voile noir qui, embrassant le devant et le haut du cou, retombe en arrière. L'aile et la queue sont noirâtres; le reste du plumage est richement chamarré d'ondes et de fes

LE BEAU CANARD HUPPÉ

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Lamellirostres.

Genre Canard *(Cuvier)*

Pl. 180

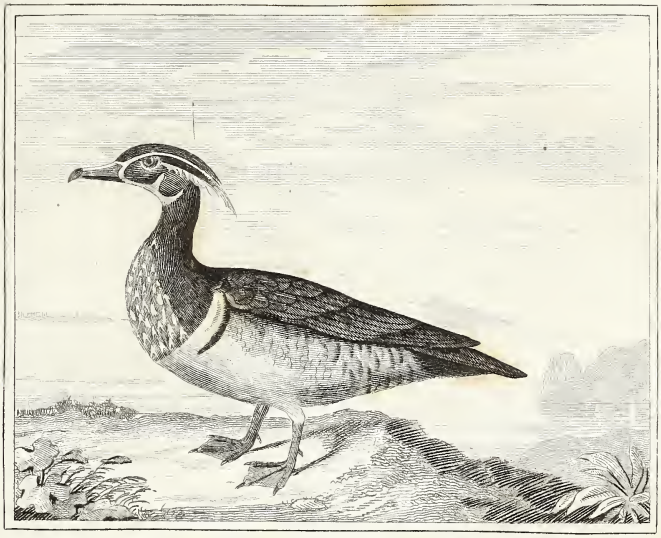

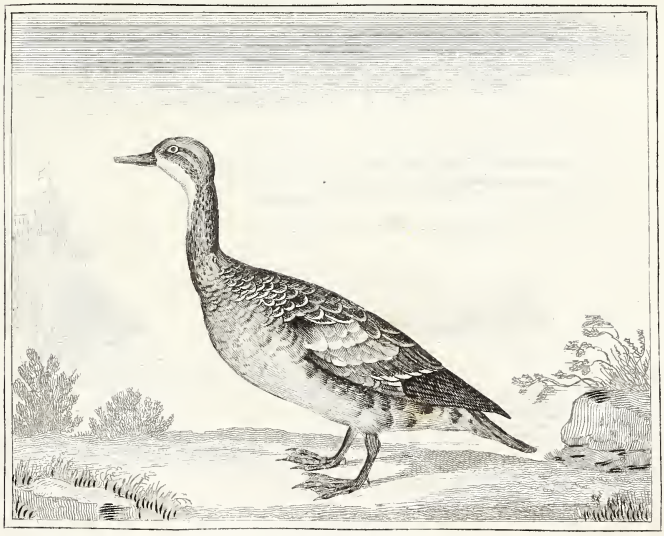

LA SARCELLE

Ordre des Palmipèdes.... *id.. id.*

ıs de noirâtre, de roussâtre et de roux, nt la teinte, plus forte sur le dos, va jus- 'au rouge briqueté sur la poitrine et le s du cou. Ce canard, qui se trouve au Maragnon, est de plus grande taille et de plus grosse corpulence que notre canard sauvage.

LE MAREC ET LE MARECA,
CANARDS DU BRÉSIL.

Maréca est, suivant Pison, le nom géné- ique des canards au Brésil, et Marcgrave nne ce nom à deux espèces qui ne paroiss- nt pas fort éloignées l'une de l'autre, et c par cette raison nous donnons ensemble, les distinguant néanmoins sous les noms *marec* et *maréca*. La première est, dit naturaliste, un canard de petite taille qui le bec brun, avec une tache rouge ou angée à chaque coin, la gorge et les joues anches, la queue grise, l'aile parée d'un iroir vert avec un bord noir. Catesby, ıi a décrit le même oiseau à Bahama, dit ıe ce miroir de l'aile est bordé de jaune; ais il y a d'autant moins de raison de dé- gner cette espèce sous le nom de *canard e Bahama*, comme a fait M. Brisson, que atesby remarque expressément qu'il y paroît très-rarement, n'y ayant jamais vu que l'individu qu'il décrit.

Le maréca, seconde espèce de Marcgrave, est de la même taille que l'autre, et il a le bec et la queue noirs; un miroir luisant de vert et de bleu sur l'aile, dans un fond brun; une tache d'un blanc jaunâtre, placée, comme dans l'autre, entre l'angle du bec et l'œil; les pieds d'un vermillon qui, même après la cuisson, teint les doigts en beau rouge. La chair de ce dernier, ajoute-t-il, est un peu amère; celle du premier est excellente : néanmoins les sauvages la mangent rarement, craignant, disent-ils, qu'en se nourrissant de la chair d'un animal qui leur paroît lourd, ils ne deviennent eux-mêmes plus appesantis et moins légers à la course.

LES SARCELLES.

La forme que la nature a le plus nuancée, ariée, multipliée, dans les oiseaux d'eau st celle du canard. Après le grand nombre es espèces de ce genre dont nous venons de ire l'énumération, il se présente un genre ıbalterne presque aussi nombreux que celui es canards, et qui ne semble fait que pour s représenter et les reproduire à nos yeux ous un plus petit module : ce genre secon- aire est celui des sarcelles qu'on ne peut ıieux désigner en général qu'en disant que e sont des canards bien plus petits que les utres, mais qui du reste leur ressemblent ıon seulement par les habitudes naturelles, ıar la conformation, et par toutes les pro- ıortions relatives de la forme, mais encore par l'ordonnance du plumage, et même par la grande différence des couleurs qui se trouvent entre les mâles et les femelles.

On servoit souvent des sarcelles à la table des Romains; elles étoient assez estimées pour qu'on prît la peine de les multiplier en les élevant en domesticité, comme les canards. Nous réussirions sans doute à les élever de même; mais les anciens donnoient apparemment plus de soins à leur basse-cour, et en général beaucoup plus d'attention que nous à l'économie rurale et à l'agriculture.

Nous allons donner la description des espèces différentes des sarcelles, dont quelques unes, comme certains canards, se sont portées jusqu'aux extrémités des continens.

LA SARCELLE COMMUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sa figure est celle d'un petit canard, et sa grosseur celle d'une perdrix. Le plumage du mâle, n° 946, avec des couleurs moins brillantes que celui du canard, n'en est pas moins riche en reflets agréables, qu'il ne seroit guère possible de rendre par une description. Le devant du corps présente un beau plastron tissu de noir sur gris, et comme maillé par petits carrés tronqués, renfermés dans de plus grands, tous disposés avec tant de netteté et d'élégance qu'il en résulte l'effet le plus piquant. Les côtés du cou et les joues, jusque sous les yeux, sont ouvragés de petits traits de blanc, vermiculés sur un fond roux. Le dessus de la tête est noir, ainsi que la gorge; mais un long trait blanc, prenant sur l'œil, va tomber au dessous de la nuque. Des plumes longues et taillées en pointe couvrent les épaules et retombent sur l'aile en rubans blancs et noirs; les couvertures qui tapissent les ailes sont ornées d'un petit miroir vert; les flancs et le croupion présentent des hachures de gris noirâtre sur gris blanc, et sont mouchetés aussi agréablement que le reste du corps.

La parure de la femelle est bien plus simple; vêtue partout de gris et de gris brun, à peine remarque-t-on quelques ombres d'ondes ou de festons sur sa robe : il n'y a point de noir sur la gorge comme dans le mâle, et en général il y a tant de différences entre les deux sexes dans les sarcelles, comme dans les canards, que les chasseurs peu expérimentés les méconnoissent, et leur ont donné les noms impropres de *tiers, racanettes, mercanettes;* en sorte que les naturalistes doivent ici comme ailleurs, prendre garde aux fausses dénominations pour ne pas multiplier les espèces sur la seule différence des couleurs qui se trouvent dans ces oiseaux : il seroit même très-utile, pour prévenir l'erreur, que l'on eût soin de représenter la femelle et le mâle avec leurs vraies couleurs, comme nous l'avons fait dans quelques unes des planches enluminées.

Le mâle, au temps de la pariade, fait entendre un cri semblable à celui du râle. Néanmoins la femelle ne fait guère son nid dans nos provinces, et presque tous ces oiseaux nous quittent avant le 15 ou 20 d'avril [1] : ils volent par bandes dans le temps de leurs voyages, mais sans garder, comm les canards, d'ordre régulier; ils prennen leur essor de dessus l'eau et s'envolent ave beaucoup de légèreté. Ils ne plongent pa souvent, et trouvent à la surface de l'ea et vers ses bords la nourriture qui leur con vient : les mouches et les graines des plante aquatiques sont les alimens qu'ils choisissen de préférence. Gesner a trouvé dans leur es tomac de petites pierres mêlées avec cett pâture; et M. Frisch, qui a nourri quelque couples de ces oiseaux pris jeunes, nou donne les détails suivans sur leur manièr de vivre dans cette espèce de domesticit commencée. « Je présentai d'abord à ce sarcelles, dit-il, différentes graines, san qu'elles touchassent à aucune; mais à pein cus-je fait poser à côté de leur vase d'ea un bassin rempli de millet, qu'elles y accou rurent toutes; chacune à chaque becqué alloit à l'eau, et dans peu elles en apportè rent assez dans leurs becs pour que le mille fût tout mouillé. Néanmoins cette petit graine n'étoit pas encore assez trempée leur gré, et je vis mes sarcelles se mettre porter le millet aussi bien que l'eau sur l sol de l'enclos, qui étoit d'argile; et lorsqu la terre fut amollie et trempée elles com mencèrent à barboter, et il se fit par là u creux assez profond dans lequel elles man geoient leur millet mêlé de terre. Je les mi dans une chambre, et elles portoient d même, quoique inutilement, le millet e l'eau sur le plancher. Je les conduisis dan l'herbe, et il me parut qu'elles ne faisoien que la fouiller en y cherchant des graine sans en manger les feuilles, non plus qu les vers de terre : elles poursuivoient le mouches et les happoient à la manière de canards. Lorsque je tardois de leur donne la nourriture accoutumée, elles la deman doient par un petit cri enroué, *quoak*, ré pété chaque demi-minute. Le soir elles s gîtoient dans les coins; et même le jour lorqu'on les approchoit, elles se fourroien dans les trous les plus étroits. Elles vécuren ainsi jusqu'à l'approche de l'hiver; mais l froid rigoureux étant venu, elles moururen toutes à la fois. »

1. Comme la sarcelle ne paroit guère que l'hiver, Schwenckfeld en dérive son nom : « Querquedula « quoniam querquero, id est frigido et hiemali tem « pore, maxime apparet. »

LA PETITE SARCELLE [1].

SECONDE ESPÈCE.

Cette sarcelle, n° 947, est un peu plus petite que la première, et elle en diffère encore par les couleurs de la tête, qui est rousse et rayée d'un large trait de vert bordé de blanc, qui s'étend des yeux à l'occiput : le reste du plumage est assez ressemblant à celui de la sarcelle commune, excepté que la poitrine n'est point aussi richement émaillée, mais seulement mouchetée.

Cette petite sarcelle niche sur nos étangs, et reste dans le pays toute l'année : elle cache son nid parmi les grands joncs, et le construit de leurs brins, de leur moelle, et de quantité de plumes : ce nid, fait avec beaucoup de soin, est assez grand et posé sur l'eau, de manière qu'il hausse et baisse avec elle. La ponte, qui se fait dans le mois d'avril, est de dix et jusqu'à douze œufs de la grosseur de ceux du pigeon; ils sont d'un blanc sale, avec de petites taches couleur de noisette. Les femelles seules s'occupent du soin de la couvée : les mâles semblent les quitter et se réunir pour vivre ensemble pendant ce temps; mais en automne ils retournent à leur famille. On voit sur les étangs ces sarcelles par compagnies de dix à douze qui forment la famille, et dans l'hiver elles se rabattent sur les fontaines chaudes; elles y vivent de cresson et de cerfeuil sauvage : sur les étangs elles mangent les graines de jonc, et attrappent de petits poissons.

Elles ont le vol très-prompt. Leur cri est une espèce de sifflement, *vouire, vouire,* qui se fait entendre sur les eaux dès le mois de mars. M. Hébert nous assure que cette petite sarcelle est aussi commune en Brie que l'autre y est rare, et que l'on en tue grande quantité dans cette province. Suivant Rzaczynski, on en fait la chasse en Pologne, au moyen de filets tendus d'un arbre à l'autre; les bandes de ces sarcelles donnent dans ces filets lorsqu'elles se lèvent de dessus les étangs à la brune.

Ray, par le nom qu'il donne à notre petite sarcelle (*the common teal*), paroît n'avoir pas connu la sarcelle commune. Belon au contraire n'a connu que cette dernière; et quoiqu'il lui ait attribué indistinctement les deux noms grecs de *boscas* et *phascas,* le second paroît désigner spécialement la petite sarcelle; car on lit dans Athénée que la *phascas* est plus grande que le petit *colymbis,* qui est le grèbe castagneux : or cette mesure de grandeur convient parfaitement à notre petite sarcelle. Au reste, son espèce a communiqué d'un monde à l'autre par le nord; car il est aisé de la reconnoître dans le *pepatzca* de Fernandès; et plusieurs individus que nous avons reçus de la Louisiane n'ont offert aucune différence d'avec ceux de nos contrées.

1. On lui donne la plupart des noms de la sarcelle commune : les suivans paroissent lui être particuliers. En allemand, *troessel, krieg-enten, kruk-entle, graw-endtlin;* et la femelle, *brunn-kæpficht endtlin;* dans notre Bourgogne, par les chasseurs, *racanette.*

LA SARCELLE D'ÉTÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous n'eussions fait qu'une seule et même espèce de cette sarcelle et de la précédente, si Ray, qui paroît les avoir vues toutes deux, ne les eût pas séparées [1]; il distingue positivement la petite sarcelle et la sarcelle d'été : nous ne pouvons donc que le suivre dans sa description, et copier la notice qu'il en donne. Cette sarcelle d'été, dit-il, est encore un peu moins grosse que la petite sarcelle, et c'est de tous les oiseaux de cette grande famille des sarcelles et canards, sans exception, le plus petit. Elle a le bec noir; tout le manteau cendré brun, avec le bout des plumes blanc sur le dos : il y a sur l'aile une bande large d'un doigt; cette bande est

1. *Minima*, dit-il, *in anatino genere, excepta sequente* (la sarcelle d'été); et celle dont il parle ici sous le nom de *minima* est certainement notre petite sarcelle, comme la description qu'il en fait nous en a convaincus.

noire, avec des reflets d'un vert d'émeraude, et bordée de blanc: tout le devant du corps est d'un blanc lavé de jaunâtre, tacheté de noir à la poitrine et au bas-ventre; la queue est pointue, les pieds sont bleuâtres, et leurs membranes noires.

M. Baillon m'a envoyé quelques notes sur une *sarcelle d'été*, par lesquelles il me paroît qu'il entend par cette dénomination la petite sarcelle de l'article précédent, et non pas la sarcelle d'été décrite par Ray. Quoi qu'il en soit nous ne pouvons que rapporter ici ses indications et ses observations, qui sont intéressantes.

« Nous nommons ici (à Montreuil-sur-mer) la sarcelle d'été *criquart* ou *criquet*, dit M. Baillon : cet oiseau est bien fait et a beaucoup de grâce; sa forme est plus arrondie que celle de la sarcelle commune; elle est aussi mieux parée; ses couleurs sont plus variées et mieux tranchées : elle conserve quelquefois de petites plumes bleues, qu'on ne voit que quand les ailes sont ouvertes. Peu d'oiseaux d'eau sont d'une gaieté aussi vive que cette sarcelle : elle est presque toujours en mouvement, se baigne sans cesse, et s'apprivoise avec beaucoup de facilité; huit jours suffisent pour l'habituer à la domesticité : j'en ai eu pendant plusieurs années dans ma cour, et j'en conserve encore deux qui sont très-familières.

« Ces jolies sarcelles joignent à toutes leurs qualités une douceur extrême. Je ne les ai jamais vues se battre ensemble ni avec d'autres oiseaux : elles ne se défendent même pas lorsqu'elles sont attaquées. Aussi délicates que douces, le moindre accident les blesse; l'agitation que leur donne la poursuite d'un chien suffit pour les faire mourir: lorsqu'elles ne peuvent fuir par le secours de leurs ailes, elles restent étendues sur la place comme épuisées et expirantes. Leur nourriture est du pain, de l'orge, du blé, du son : elles prennent aussi des mouches, des vers de terre, des limaçons, et d'autres insectes.

« Elles arrivent dans nos marais voisins de la mer vers les premiers jours de mars : je crois que le vent de sud les amène. Elles ne se tiennent pas attroupées comme les autres sarcelles et comme les canards siffleurs : on les voit errer de tous côtés et s'apparier peu de temps après leur arrivée. Elles cherchent au mois d'avril, dans les endroits fangeux et peu accessibles, de grosses touffes de joncs ou d'herbes fort serrées et un peu élevées au dessus du niveau du marais; elles s'y fourrent en écartant les brins qui les gênent, et à force de s'y remuer elles y pratiquent un petit emplacement de quatre à cinq pouces de diamètre, dont elles tapissent le fond avec des herbes sèches; le haut en est bien couvert par l'épaisseur des joncs, et l'entrée est masquée par les brins qui s'y rabattent : cette entrée est le plus souvent vers le midi. Dans ce nid la femelle dépose de dix à quatorze œufs d'un blanc un peu sale, et presque aussi gros que les premiers œufs des jeunes poules. J'ai vérifié le temps de l'incubation; il est, comme dans les poules, de vingt-un à vingt-trois jours.

« Les petits naissent couverts de duvet, comme les petits canards : ils sont fort alertes; et dès les premiers jours après leur naissance le père et la mère les conduisent à l'eau : ils cherchent les vermisseaux sous l'herbe et dans la vase. Si quelque oiseau de proie passe, la mère jette un petit cri; toute la famille se tapit et reste immobile jusqu'à ce qu'un autre cri lui rende son activité.

« Les premières plumes dont les jeunes criquarts se garnissent sont grises comme celles des femelles : il est alors fort difficile de distinguer les sexes, et même cette difficulté dure jusqu'à l'approche de la saison des amours; car il est un fait particulier à cet oiseau, que j'ai été à portée de vérifier plusieurs fois et que je crois devoir rapporter ici. Je me procure ordinairement de ces sarcelles dès le commencement de mars; alors les mâles sont ornés de leurs belles plumes : le temps de la mue arrive, ils deviennent aussi gris que leurs femelles, et restent dans cet état jusqu'au mois de janvier. Dans l'espace d'un mois, à cette époque, leurs plumes prennent une autre teinte. J'ai encore admiré ce changement cette année : le mâle que j'ai est présentement aussi beau qu'il peut l'être; je l'ai vu aussi gris que la femelle. Il semble que la nature n'ait voulu le parer que pour la saison des amours.

« Cet oiseau n'est pas des pays septentrionaux; il est sensible au froid : ceux que j'ai eus alloient toujours coucher au poulailler, et se tenoient au soleil ou auprès du feu de la cuisine. Ils sont tous morts d'accident, la plupart des coups de bec que les oiseaux plus forts qu'eux leur donnoient. Néanmoins j'ai lieu de croire que naturellement ils ne vivent pas long-temps, vu que leur croissance entière est prise en deux mois ou environ. »

LA SARCELLE D'ÉGYPTE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cette sarcelle, n° 1000, est à peu près de la grosseur de notre sarcelle commune (*première espèce*); mais elle a le bec un peu plus grand et plus large. La tête, le cou, et la poitrine, sont d'un brun roux ardent et foncé; tout le manteau est noir; il y a un trait de blanc dans l'aile; l'estomac est blanc, et le ventre est du même brun roux que la poitrine.

La femelle, dans cette espèce, porte à peu près les mêmes couleurs que le mâle; seulement elles sont moins fortes et moins nettement tranchées; le blanc de l'estomac est brouillé d'ondes brunes, et les couleurs de la tête et de la poitrine sont plutôt brunes que rousses. On nous a assuré que cette sarcelle se trouvoit en Égypte.

LA SARCELLE DE MADAGASCAR.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cette sarcelle, n° 770, est à peu près de la taille de notre petite sarcelle (*seconde espèce*); mais elle a la tête et le bec plus petits. Le caractère qui la distingue le mieux est une large tache vert pâle ou vert d'eau, placée derrière l'oreille, et encadrée dans le noir qui couvre le derrière de la tête et du cou. La face et la gorge sont blanches; le bas du cou, jusque sur la poitrine, est joliment ouvragé de petits lisérés bruns dans du roux et du blanc. Cette dernière couleur est celle du devant du corps. Le dos et la queue sont teints et lustrés de vert sur fond noir ou noirâtre. Cette sarcelle nous a été envoyée de Madagascar.

LA SARCELLE DE COROMANDEL.

SIXIÈME ESPÈCE.

Les nos 949 et 950 des planches enluminées représentent le mâle et la femelle de ces jolies sarcelles, qui nous ont été envoyées de la côte de Coromandel. Elles sont plus petites au moins d'un quart que nos sarcelles communes (*première espèce*). Leur plumage est composé de blanc et de brun noirâtre: le blanc règne sur le devant du corps; il est pur dans le mâle, et mêlé de gris dans la femelle, le brun noirâtre forme une calotte sur la tête, colore tout le manteau, et se marque sur le cou du mâle par taches et mouchetures, et par petites ondes transversales au bas de celui de la femelle; de plus l'aile du mâle brille, sur sa teinte noirâtre, d'un reflet vert ou rougeâtre.

LA SARCELLE DE JAVA.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le plumage de cette sarcelle, n° 930, sur le devant du corps, le haut du dos, et sur le cou, est richement ouvragé de festons noirs et blancs; le manteau est brun; la gorge est blanche; la tête est coiffée d'un beau violet pourpré, avec un reflet vert aux plumes de

l'occiput, lesquelles avancent sur la nuque, et semblent s'en détacher en forme de panaches; la teinte violette reprend au bas de cette petite touffe, et forme une large tache sur les côtés du cou : elle en marque une semblable, accompagnée de deux taches blanches, sur les plumes de l'aile les plus voisines du corps. Cette sarcelle, qui nous est venue de l'île de Java, est de la taille de la sarcelle commune (*première espèce*).

LA SARCELLE DE LA CHINE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Cette belle sarcelle, n° 805, le mâle, est très-remarquable par la richesse et la singularité de son plumage. Il est peint des plus vives couleurs, et relevé sur la tête par un magnifique panache vert et pourpre qui s'étend jusqu'au delà de la nuque; le cou et les côtés de la face sont garnis de plumes étroites et pointues, d'un rougé orange; la gorge est blanche, ainsi que le dessus des yeux; la poitrine est d'un roux pourpré ou vineux; les flancs sont agréablement ouvragés de petits lisérés noirs, et les pennes des ailes élégamment bordées de traits blancs. Ajoutez à toutes ces beautés une singularité remarquable : ce sont deux plumes, une de chaque côté, entre celles de l'aile les plus près du corps, qui, du côté extérieur de leur tige, portent des barbes d'une longueur extraordinaire, d'un beau roux orangé, liséré de blanc et de noir sur les bords, et qui forment comme deux éventails ou deux larges ailes de papillon relevées au dessus du dos. Ces deux plumes singulières distinguent suffisamment cette sarcelle de toutes les autres, indépendamment de la belle aigrette qu'elle porte ordinairement flottante sur sa tête, et qu'elle peut relever. Les belles couleurs de ces oiseaux ont frappé les yeux des Chinois; ils les ont représentés sur leurs porcelaines et sur leurs plus beaux papiers. La femelle, qu'ils y représentent aussi, y paroît toujours toute brune, et c'est en effet sa couleur, avec quelque mélange de blanc, comme on peut le voir au n° 806 des planches enluminées. Tous deux ont également le bec et les pieds rouges.

Cette belle sarcelle se trouve au Japon comme à la Chine; car on la reconnoît dans l'oiseau *kimnodsui*, de la beauté duquel Kæmpfer parle avec admiration; et Aldrovande raconte que les envoyés du Japon, qui de son temps vinrent à Rome, apportèrent entre autres raretés de leur pays des figures de cet oiseau.

LA SARCELLE DE FÉROÉ.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Cette sarcelle, n° 999, qui est un peu moins grande que notre sarcelle commune (*première espèce*), a tout le plumage d'un gris blanc uniforme sur le devant du corps, du cou, et de la tête; seulement il est légèrement taché de noirâtre derrière les yeux, ainsi que sur la gorge et aux côtés de la poitrine; tout le manteau, avec le dessus de la tête et du cou, est d'un noirâtre mat et sans reflets. Ce sont là les seules et tristes couleurs de cet oiseau du nord, et qui se trouve à l'île Féroé.

Toutes les espèces précédentes de sarcelles sont de l'ancien continent : celles dont nous allons parler appartiennent au nouveau; et quoique les mêmes espèces des oiseaux aquatiques soient souvent communes aux deux mondes, néanmoins chacune de ces espèces de sarcelles paroît propre et particulière à un continent ou à l'autre; et à l'exception de notre grande et de notre petite sarcelle (*première et seconde espèce*), aucune autre ne paroît se trouver dans tous les deux.

LA SARCELLE DE LA CHINE

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Lamellirostres.
Genre Canard. *(Cuvier)*

Pl. 181.

LA SARCELLE ROUSSE

Ordre des Palmipèdes.....*id*.....*id*..

LA SARCELLE-SOUCROUROU.

DIXIÈME ESPÈCE.

Pour désigner cette sarcelle, n° 966, nous adopterons le nom de *soucrourou* qu'on lui donne à Cayenne, où l'espèce en est commune. Elle est à peu près de la taille de notre sarcelle (*première espèce*). Le mâle a le dos richement festonné et ondé; le cou, la poitrine, et tout le devant du corps, sont mouchetés de noirâtre sur un fond brun roussâtre; au haut de l'aile est une belle plaque d'un bleu clair, au dessous de laquelle est un trait blanc, et ensuite un miroir vert; il y a aussi un large trait de blanc sur les joues; le dessus de la tête est noirâtre, avec des reflets verts et pourprés. La femelle est toute brune.

Ces oiseaux se trouvent aussi à la Caroline, et vraisemblablement en beaucoup d'autres endroits de l'Amérique. Leur chair, au rapport de Barrère, est délicate et de bon goût.

LA SARCELLE-SOUCROURETTE.

ONZIÈME ESPÈCE.

Quoique la sarcelle de Cayenne, représentée n° 403 des planches enluminées, soit de moindre taille que celle que M. Brisson donne d'après Catesby sous le nom de *sarcelle de Virginie*, la grande ressemblance dans les couleurs du plumage nous fait regarder ces deux oiseaux comme de la même espèce; et nous sommes encore fort porté à les rapprocher de celle de la sarcelle-soucrourou de Cayenne dont nous venons de parler. C'est par cette raison que nous lui avons donné un nom qui indique ce rapport. En effet, la soucrourette a sur l'épaule la plaque bleue avec la zone blanche au dessous, et ensuite le miroir vert tout comme le soucrourou; le reste du corps et la tête sont couverts de taches d'un gris brun ondé de gris blanc, dont la figure de Catesby ne rend pas le mélange, ne présentant que du brun étendu trop uniformément; ce qui conviendroit à la femelle qui, selon lui, est toute brune. Il ajoute que ces sarcelles viennent en grand nombre à la Caroline au mois d'août, et y demeurent jusqu'au milieu d'octobre, temps auquel on ramasse dans les champs le riz dont elles sont avides; et il ajoute qu'en Virginie, où il n'y a point de riz, elles mangent une espèce d'avoine sauvage qui croît dans les marécages; qu'enfin elles s'engraissent extrêmement par l'une et l'autre de ces nourritures qui donnent à leur chair un goût exquis.

LA SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Cette espèce de sarcelle, n° 967, naturelle à la Guiane, se distingue de toutes les autres par les plumes de sa queue qui sont longues et terminées par un petit filet roide comme une épine, et formé par la pointe de la côte prolongée d'une ligne ou deux au delà des barbes de ces plumes qui sont d'un brun noirâtre. Le plumage du corps est assez monotone, n'étant composé que d'ondes ou de taches noirâtres plus foncées au dessus du corps, plus claires en dessous, et festonnées de gris blanc dans un fond gris roussâtre ou jaunâtre; le haut de la tête est noirâtre, et deux traits de la même couleur, séparés par deux traits blancs, passent l'un à la hauteur de l'œil, l'autre plus bas sur la joue; les pennes de l'aile sont également noirâtres. Cette sarcelle n'a guère que onze ou douze pouces de longueur.

LA SARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Celle-ci est un peu plus grande que la précédente, et en diffère beaucoup par les couleurs; mais elle s'en rapproche par le caractère de la queue longue et de ses pennes terminées en pointe, sans cependant avoir le brin effilé aussi nettement prononcé. Ainsi, sans prétendre réunir ces deux espèces, nous croyons néanmoins devoir les rapprocher. Celle-ci a le dessus de la tête, la face, et la queue, noirâtres; l'aile est de la même couleur, avec quelques reflets bleus et verts, et porte une tache blanche; le cou est d'un beau roux marron; les flancs teints de cette même couleur, et le dessus du corps en est ondé sur du noirâtre.

Cette sarcelle, n° 968, nous a été envoyée de la Guadeloupe; M. Brisson l'a reçue de Saint-Domingue, et il lui rapporte avec toute apparence de raison le *chilcanauhtli*, sarcelle de la Nouvelle-Espagne de Fernandès qui semble désigner la femelle de cette espèce par le nom de *colcanauhtli*.

LA SARCELLE BLANCHE ET NOIRE,

OU LA RELIGIEUSE.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Une robe blanche, un bandeau blanc avec coiffe et manteau noirs, ont fait donner le surnom de *religieuse* à cette sarcelle de la Louisiane, n° 948, dont la taille est à peu près celle de notre sarcelle (*première espèce*). Le noir de sa tête est relevé d'un lustre de vert et de pourpre, et le bandeau blanc l'entoure par derrière depuis les yeux. « Les pêcheurs de Terre-Neuve, dit Edwards, appellent cet oiseau *l'esprit*, je ne sais par quelle raison, si ce n'est qu'étant très-vif plongeur il peut reparoître l'instant après avoir plongé à une très-grande distance; faculté qui a pu réveiller dans l'imagination du vulgaire les idées fantastiques sur les apparitions des esprits. »

LA SARCELLE DU MEXIQUE.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Fernandès donne à cette sarcelle un nom mexicain (*metzcanauhtli*), qu'il dit signifier *oiseau de lune*, et qui vient de ce que la chasse s'en fait la nuit au clair de la lune. C'est, dit-il, une des plus belles espèces de ce genre : presque tout son plumage est blanc pointillé de noir, surtout à la poitrine; les ailes offrent un mélange de bleu, de vert, de fauve, de noir, et de blanc; la tête est d'un brun noirâtre avec des reflets de couleurs changeantes; la queue, bleue en dessous, noirâtre en dessus, est terminée de blanc; il y a une tache noire entre les yeux et le bec qui est noir en dessous, et bleu dans sa partie supérieure.

La femelle, comme dans toutes les espèces de ce genre, diffère du mâle par ses couleurs qui sont moins nettes et moins vives; et l'épithète que lui donne Fernandès (*avis stertrix junceti*) semble dire qu'elle sait abattre et couper les joncs pour en former ou y poser son nid.

LA SARCELLE DE LA CAROLINE.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Cette sarcelle se trouve à la Caroline vers l'embouchure des rivières à la mer, où l'eau commence à être salée. Le mâle a le plumage coupé de noir et de blanc, comme une pie; et la femelle, que Catesby décrit plus en détail, a la poitrine et le ventre d'un gris clair; tout le dessus du corps et les ailes sont d'un brun foncé; il y a une tache blanche de chaque côté de la tête derrière l'œil, et une autre au bas de l'aile. Il est clair que c'est d'après cette livrée de la femelle que Catesby a donné le nom de *petit canard brun* à cette sarcelle, qu'il eût mieux fait d'appeler *sarcelle pie*, ou *sarcelle noire et blanche*. Nous lui laissons la dénomination de *sarcelle de la Caroline*, parce que nous n'avons pas connoissance que cette espèce se trouve en d'autres contrées.

LA SARCELLE BRUNE ET BLANCHE.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, qu'Edwards donne sous le nom de *canard brun et blanc*, doit néanmoins être rangé dans la famille des sarcelles, puisqu'il est à peu près de la taille et de la figure de notre sarcelle (*première espèce*); mais la couleur du plumage est différente : elle est toute d'un brun noirâtre sur la tête, le cou, et les pennes de l'aile: le brun foncé s'éclaircit jusqu'au blanchâtre sur le devant du corps, qui de plus est rayé transversalement de lignes brunes; il y a une tache blanche sur les côtés de la tête, et une semblable au coin du bec. Cette sarcelle ne craint pas la plus grande rigueur du froid, puisqu'elle est du nombre des oiseaux qui habitent le fond de la baie d'Hudson.

ESPÈCES

QUI ONT RAPPORT AUX CANARDS ET AUX SARCELLES.

Après la description et l'histoire des espèces bien reconnues et bien distinctes dans le genre nombreux des canards et des sarcelles, il nous reste à indiquer celles que semblent désigner les notices suivantes, afin de mettre les observateurs et les voyageurs à portée, en complétant ces notices, de reconnoître à laquelle des espèces ci-devant décrites elles peuvent se rapporter, ou si elles en sont en effet différentes, et si elles peuvent indiquer des espèces nouvelles.

I.

Nous devons d'abord faire mention de ces canards nommés vulgairement *quatre-ailes*, dont il est parlé dans la *Collection académique* en ces termes : « Vers 1680 parut dans le Bolonois une espèce de canards qui ont les ailes tournées différemment des autres; les grosses plumes s'écartant du corps et se jetant au dehors, cela donne lieu au peuple de croire et de dire qu'ils ont quatre ailes. » (*Collection académique*, partie étrangère, tome I, page 304.) Nous croyons que ce caractère pouvoit n'être qu'accidentel par la simple comparaison du passage précédent avec le suivant. « M. l'abbé Nollet a vu en Italie une troupe d'oies parmi lesquelles il y en avoit plusieurs qui sembloient avoir quatre ailes; mais cette apparence, qui n'avoit pas lieu quand l'oiseau voloit, étoit causée par le renversement de l'aileron, ou dernière por-

tion de l'aile, qui tenoit les grandes plumes relevées, au lieu de les coucher le long du corps. Ces oies étoient venues d'une même couvée, avec d'autres qui portoient leurs ailes à l'ordinaire, ainsi que la mère; mais le père avoit les ailerons repliés. » (*Histoire de l'Académie*, 1750, page 7.)

Ainsi ces canards, comme ces oies à quatre ailes, ne doivent pas être considérés comme des espèces particulières, mais comme des variétés très-accidentelles, et même individuelles, qui peuvent se trouver dans toute espèce d'oiseaux.

II.

Le canard ou plutôt la très-petite sarcelle qu'indique Rzaczynski dans le passage suivant : « Lithuana polesia alit anates innumeras, inter quas... sunt... in cavis arborum natæ, molem sturni non excedentes. » (*Hist.*, page 269.) Si cet auteur est exact au sujet de la taille singulièrement petite qu'il donne à cette espèce, nous avouons qu'elle ne nous est pas connue.

III.

Le canard de Barbarie à tête blanche, du docteur Shaw, qui n'est point le même que le canard musqué, et qui doit plutôt se rapporter aux sarcelles, puisqu'il n'est, dit-il, que de la *taille du vanneau :* il a le bec large, épais, et bleu; la tête toute blanche, et le corps couleur de feu.

IV.

L'*anas platyrhinchos* du même docteur Shaw, qu'il appelle mal à propos *pélican de Barbarie*, puisque rien n'est plus éloigné d'un pélican qu'un canard; celui-ci d'ailleurs est aussi petit que le précédent : il a les pieds rouges; le bec plat, large, noir, et dentelé; la poitrine, le ventre, et la tête, de couleur de feu; le dos est plus foncé, et il y a trois taches, une bleue, une blanche, et une verte, sur l'aile.

V.

L'espèce que le même voyageur donne également sous la mauvaise dénomination de *pélican de Barbarie à petit bec.* « Celui-ci, dit-il, est un peu plus gros que le précédent : il a le cou rougeâtre et la tête ornée d'une petite touffe de plumes tannées; son ventre est tout blanc, et son dos bigarré de quantité de raies blanches et noires; les plumes de la queue sont pointues, et les ailes sont chacune marquées de deux taches contiguës, l'une noire et l'autre blanche; l'extrémité du bec est noire, et les pieds sont d'un bleu plus foncé que ceux du vanneau. » Cette espèce nous paroît très-voisine de la précédente.

VI.

Le *turpan* ou *tourpan*, canard de Sibérie, trouvé par M. Gmelin aux environs de Selengensk, et dont il donne une notice trop courte pour qu'on puisse le reconnoître : cependant il paroît que ce même canard tourpan se retrouve à Kamtschatka, et que même il est commun à Ochotsk, où l'on en fait à l'embouchure même de la rivière Ochotska une grande chasse en bateaux, que décrit Kracheninnikow. Nous observerons, au sujet de ce voyageur, qu'il dit avoir rencontré onze espèces de canards ou sarcelles au Kamtschatka, dans lesquelles nous n'avons reconnu que le tourpan et le canard à longue queue de Terre-Neuve : les neuf autres se nomment, selon lui, *selosni*, *tchirki*, *krohali*, *gogoli*, *lutki*, *tcherneti*, *pulrnosi*, *suasi*, et *canard montagnard.* « Les quatre premiers, dit-il, passent l'hiver dans les environs des sources; les autres arrivent au printemps et s'en retournent en automne, comme les oies. » On peut croire que plusieurs de ces espèces se reconnoîtroient dans celles que nous avons décrites, si l'observateur avoit pris soin de nous en dire autre chose que leurs noms.

VII.

Le petit canard des Philippines, appelé à Luçon *soloyazir*, et qui n'étant pas, suivant l'expression de Camel, *plus gros que le poing* doit être regardé comme une espèce de sarcelle.

VIII.

Le *woures-feique*, ou l'*oiseau-cognée* de Madagascar, espèce de canard, « ainsi nommé par ces insulaires, dit François Cauche, parce qu'il a sur le front une excroissance de chair noire, ronde, et qui va se recourbant un peu sur le bec, à la manière de leurs cognées. Au reste, ajoute ce voyageur, cette espèce a la grosseur de nos oisons et le plumage de nos canards. » Nous

LA SARCELLE BLANCHE ET NOIRE

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Lamellirostres.
Genre Canard. *(Cuvier)*

Pl. 182

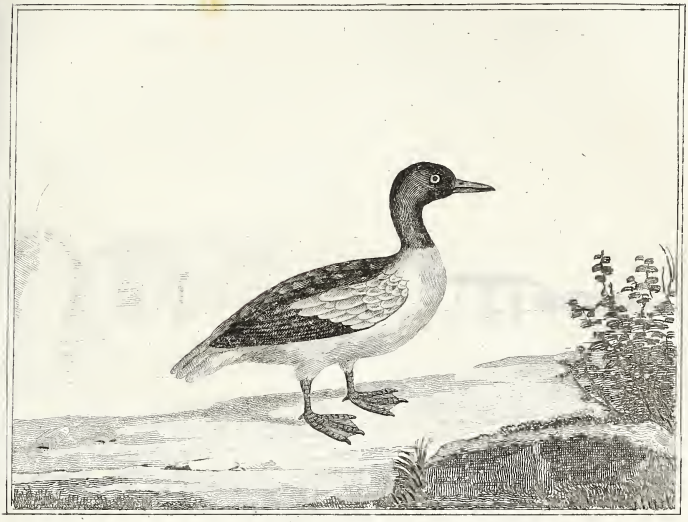

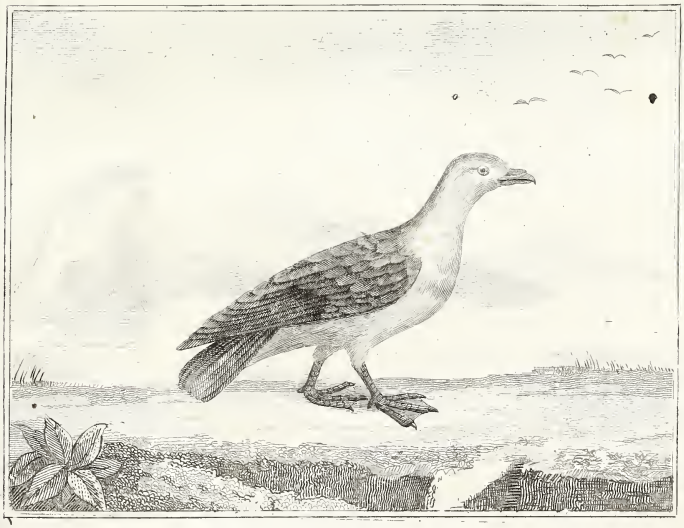

LE PÉTREL CENDRÉ

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Longipennes
Genre Pétrel. *(Cuvier)*

ajouterons qu'il se pourroit que ce n'en fût qu'une variété [1].

IX.

Les deux espèces de canards et les deux de sarcelles que M. de Bougainville a vues aux îles Malouines ou Falkland, et dont il dit que les premiers ne diffèrent pas beaucoup de ceux de nos contrées, en ajoutant néanmoins qu'on en tua quelques-uns de tout noirs, et d'autres tout blancs. Quant aux deux sarcelles, l'une est, dit-il, *de la taille du canard*, et a le bec bleu; l'autre est beaucoup plus petite, et l'on en vit de ces dernières qui avoient les plumes du ventre *teintes d'incarnat*. Du reste, ces oiseaux sont en grande abondance dans ces îles, et du meilleur goût.

X.

Ces canards du détroit de Magellan, qui, suivant quelques voyageurs, construisent leurs nids d'une façon toute particulière, d'un limon pétri et enduit avec la plus grande propreté; si pourtant cette relation est aussi vraie qu'à plusieurs traits elle nous paroît suspecte et peu sûre.

XI.

Le *canard peint de la Nouvelle-Zélande*, ainsi nommé dans le *second Voyage du capitaine Cook*, et décrit dans les termes suivans : « Il est de la taille du canard musqué, et les couleurs de son plumage sont agréablement variées. Le mâle et la femelle portent une tache blanche sur chaque aîle. La femelle est blanche à la tête et au cou; mais toutes les autres plumes, ainsi que celles de la tête et du cou du mâle, sont brunes et variées. »

XII.

Le *canard sifflant à bec mou*, autrement appelé *canard gris bleu de la Nouvelle-Zélande*, remarquable en ce que le bec est d'une substance molle et comme cartilagineuse, de manière qu'il ne peut guère se nourrir qu'en ramassant et pour ainsi dire suçant les vers que le flot laisse sur la grève.

XIII.

Le *canard à crête rouge*, encore de la Nouvelle-Zélande, mais dont l'espèce n'est pas commune, et n'a été trouvée que sur la rivière au fond de la baie Dusky. Ce canard, qui n'est qu'un peu plus gros que la sarcelle, est d'un gris noir très-luisant au dessus du dos, et d'une couleur de suie grisâtre foncée au ventre; le bec et les pieds sont couleur de plomb; l'iris de l'œil est doré, et il a une crête rouge sur la tête.

XIV.

Enfin, Fernandès donne dix espèces comme étant du genre du canard, dont nous ne pouvons faire mention, jusqu'à ce que de nouvelles observations ou l'inspection des objets viennent servir à les compléter et à les faire connoître.

[1] Flaccourt nomme trois ou quatre espèces de sarcelles ou *sivire*, qu'il dit se trouver dans cette même île de Madagascar : *tahie*, son cri semble articuler ce nom; elle a les ailes, le bec, et les pieds, noirs : *halive* a le bec et les pieds rouges; *tatach* a le plumage gris, avec les ailes rayées de vert et de blanc; *tatach* est une espèce d'halive, mais plus petite.

LES PÉTRELS.

De tous les oiseaux qui fréquentent les hautes mers les pétrels sont les plus marins : du moins ils paroissent être les plus étrangers à la terre, les plus hardis à se porter au loin, à s'écarter et même à s'égarer sur le vaste océan; car ils se livrent avec autant de confiance que d'audace au mouvement des flots, à l'agitation des vents, et paroissent braver les orages. Quelque loin que les navigateurs se soient portés, quelque avant qu'ils aient pénétré, soit du côté des pôles, soit dans les autres zones, ils ont trouvé ces oiseaux qui sembloient les attendre, et même les devancer sur les parages les plus lointains et les plus orageux; partout ils les ont vus se jouer avec sécurité, et même avec gaieté, sur cet élément terrible dans sa fureur, et devant lequel l'homme le plus intrépide est forcé de pâlir, comme si la nature l'attendoit là pour lui faire avouer combien l'instinct et les forces qu'elle a départis aux êtres qui nous sont

inférieurs, ne laisssent pas d'être au dessus des puissances combinées de notre raison et de notre art.

Pourvus de longues ailes, munis de pieds palmés, les pétrels ajoutent à l'aisance et à la légèreté du vol, à la facilité de nager, la singulière faculté de courir et de marcher sur l'eau, en effleurant les ondes par le mouvement d'un transport rapide, dans lequel le corps est horizontalement soutenu et balancé par les ailes, et où les pieds frappent alternativement et précipitamment la surface de l'eau. C'est de cette marche sur l'eau que vient le nom *pétrel;* il est formé de *Peter* (Pierre), ou de *Petrill* (Pierrot, ou petit Pierre), que les matelots anglois ont imposé à ces oiseaux, en les voyant courir sur l'eau comme l'apôtre saint Pierre y marchoit.

Les espèces de pétrels sont nombreuses. Ils ont tous les ailes grandes et fortes; cependant ils ne s'élèvent pas à une grande hauteur, et communément ils rasent l'eau dans leur vol. Ils ont trois doigts unis par une membrane; les deux doigts latéraux portent un rebord à leur partie extérieure; le quatrième doigt n'est qu'un petit éperon qui sort immédiatement du talon, sans articulation ni phalange [1].

Le bec, comme celui de l'albatros, est articulé et paroît formé de quatre pièces, dont deux, comme des morceaux surajoutés, forment les extrémités des mandibules; il y a de plus le long de la mandibule supérieure, près de la tête, deux petits tuyaux ou rouleaux couchés, dans lesquels sont percées les narines. Par sa conformation totale, ce bec sembleroit être celui d'un oiseau de proie; car il est épais, tranchant, et crochu à son extrémité. Au reste, cette figure du bec n'est pas entièrement uniforme dans tous les pétrels; il y a même assez de différence pour qu'on puisse en tirer un caractère qui établit une division dans la famille de ces oiseaux. En effet, dans plusieurs espèces, la seule pointe de la mandibule supérieure est recourbée en croc; la pointe de l'inférieure au contraire est creusée en gouttière et comme tronquée en manière de cuiller, et ces espèces sont celles des pétrels simplement dits.

Dans les autres les pointes de chaque mandibule sont aiguës, recourbées, et font ensemble le crochet. Cette différence de caractère a été observée par M. Brisson, et il nous paroît qu'on ne doit pas la rejeter ou l'omettre, comme le veut M. Forster, et nous nous en servirons pour établir dans la famille des pétrels la seconde division, sous laquelle nous rangerons les espèces que nous appellerons *pétrels-puffins.*

Tous ces oiseaux, soit pétrels, soit puffins, paroissent avoir un même instinct et des habitudes communes pour faire leurs nichées. Ils n'habitent la terre que dans ce temps, qui est assez court; et, comme s'ils sentoient combien ce séjour leur est étranger, ils se cachent ou plutôt ils s'enfouissent dans des trous sous les rochers au bord de la mer. Ils font entendre du fond de ces trous leur voix désagréable, que l'on prendroit le plus souvent pour le coassement d'un reptile. Leur ponte n'est pas nombreuse. Ils nourrissent et engraissent leurs petits en leur dégorgeant dans le bec la substance à demi digérée et déjà réduite en huile des poissons dont ils font leur principale et peut-être leur unique nourriture. Mais une particularité dont il est très-bon que les denicheurs de ces oiseaux soient avertis, c'est que, quand on les attaque, la peur ou l'espoir de se défendre leur fait rendre l'huile dont ils ont l'estomac rempli : ils la lancent au visage et aux yeux du chasseur; et comme leurs nids sont le plus souvent situés sur des côtes escarpées, dans des fentes de rochers, à une grande hauteur, l'ignorance de ce fait a coûté la vie à quelques observateurs.

M. Forster remarque que Linnæus a peu connu les pétrels, puisqu'il n'en compte que six espèces, tandis que, par sa propre observation, M. Forster en a reconnu douze nouvelles espèces, dans les seules mers du sud. Mais nous désirerions que ce savant navigateur nous eût donné les descriptions de toutes ces espèces; et nous ne pouvons, en attendant, que présenter ce que nous en savons d'ailleurs.

1. Willughby appelle cet éperon ou ergot un *petit doigt de derrière,* n'ayant pas l'idée d'une pointe sortant immédiatement du talon.

LE PÉTREL CENDRÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce pétrel, nº 59, habite dans les mers du ord. Clusius le compare, pour la grandeur, une poule moyenne; M. Rolandson Mar- n, observateur suédois, le dit de la gros- eur d'une corneille; et le premier de ces iteurs lui trouve dans le port et dans la gure quelque chose du faucon. Son bec, rtement articulé et très-crochu, est en ef- t un bec de proie; le croc de la partie su- érieure et la gouttière tronquée qui ter- ine l'inférieure sont d'une couleur jaunâtre, le reste du bec, avec les deux tuyaux des rines, sont noirâtres, dans l'individu mort ue nous décrivons : mais on assure que le c est rouge partout, ainsi que les pieds, ns l'oiseau vivant. Le plumage du corps t d'un blanc cendré; le manteau est d'un endré bleu; et les pennes de l'aile sont un bleu plus foncé et presque noir. Les umes sont très-serrées, très-fournies, et rnies en dessous d'un duvet épais et fin, ont la peau du corps est partout revêtue.

Les observateurs s'accordent à donner le om de *haff-hert* ou *hav-hest* (cheval de er) à cet oiseau; et c'est, selon Pontoppi- an, « parce qu'il rend un son semblable au ennissement du cheval, et que le bruit qu'il it en nageant approche du trot de ce quadrupède. » Mais il n'est pas aisé de concevoir comment un oiseau qui nage fait le bruit d'un cheval qui trotte, et n'est-ce pas plutôt à cause de la course du pétrel sur l'eau qu'on lui aura donné cette dénomination? Le même auteur ajoute que ces oiseaux ne manquent pas de suivre les bateaux qui vont à la pêche des chiens de mer, pour attendre que les pêcheurs jettent les entrailles de ces animaux. Il dit qu'ils s'acharnent aussi sur les baleines mortes ou blessées, dès qu'elles surnagent; que les pêcheurs tuent ces pétrels un à un à coups de bâton, sans que le reste de la troupe désempare. C'est d'après cet acharnement que M. Rolandson Martin leur applique le nom de *mallemuke*; mais, comme nous l'avons dit, ce nom appartient à un goéland.

On trouve ces pétrels cendrés depuis le soixante-deuxième degré de latitude nord jusque vers le quatre-vingtième. Ils volent entre les glaces de ces parages; et lorsqu'on les voit fuir de la pleine mer pour chercher un abri, c'est, comme dans l'*oiseau de tempête* ou *petit pétrel*[1], un indice pour les navigateurs que l'orage est prochain.

1. Voyez ci-après l'article de l'*Oiseau de tempête*.

LE PÉTREL BLANC ET NOIR, OU LE DAMIER.

SECONDE ESPÈCE.

Le plumage de ce pétrel, marqué de blanc de noir, coupé symétriquement et en ma- ère d'échiquier, l'a fait appeler *damier* r tous les navigateurs. C'est dans le même ns que les Espagnols l'ont nommé *parde- s*, et les Portugais *pintado*, nom adopté ssi par les Anglois, mais qui, pouvant ire équivoque avec celui de la *pintade*, ne oit point être admis ici, outre que celui de *amier* exprime et désigne mieux la distri- ution du blanc et du noir par taches nettes tranchées dans le plumage de cet oiseau. est à peu près de la grosseur d'un pigeon commun; et comme dans son vol il en a l'air et le port, ayant le cou court, la tête ronde, quatorze ou quinze pouces de longueur, et seulement trente-deux ou trente-trois d'envergure, les navigateurs l'ont souvent appelé *pigeon de mer*.

Le damier, nº 964, a le bec et les pieds noirs. Le doigt extérieur est composé de quatre articulations; celui du milieu, de trois et l'intérieur, de deux seulement; et à la place du petit doigt est un ergot pointu, dur, long d'une ligne et demie, et dont la pointe se dirige en dedans. Le bec porte au dessus

les deux petits tuyaux ou rouleaux dans lesquels sont percées les narines. La pointe de la mandibule supérieure est courbée : celle de l'inférieure est taillée en gouttière et comme tronquée ; et ce caractere place le damier dans la famille des pétrels, et le sépare de celle des puffins. Il a le dessus de la tête noir; les grandes plumes des ailes de la même couleur, avec des taches blanches. La queue est frangée de blanc et de noir; et lorsqu'elle est développée, elle ressemble, dit Frezier, à une écharpe de deuil. Son ventre est blanc, et le manteau est régulièrement comparti par taches de blanc et de noir. Cette description se rapporte parfaitement à celle que Dampier a faite du *pintado*. Au reste, le mâle et la femelle ne diffèrent pas sensiblement l'un de l'autre par le plumage ni par la grosseur.

Le damier, ainsi que plusieurs autres pétrels, est habitant ne des mers antarctiques; et si Dampier le regarde comme appartenant à la zone tempérée australe, c'est que ce voyageur ne pénétroit pas assez avant dans les mers froides de cette région pour y suivre le damier: car il l'eût trouvé jusqu'aux plus hautes latitudes. Le capitaine Cook nous assure que ces pétrels, ainsi que les pétrels bleus, fréquentent chaque portion de l'Océan austral dans les latitudes les plus élevées. Les meilleurs observateurs conviennent même qu'il est très-rare d'en rencontrer avant d'avoir passé le tropique; et il paroît en effet, par plusieurs relations, que les premières plages où l'on commence à trouver ces oiseaux en nombre sont dans les mers voisines du cap de Bonne-Espérance; on les rencontre aussi vers les côtes de l'Amérique, à la latitude correspondante. L'amiral Anson les chercha inutilement à l'île de Juan-Fernandès; néanmoins il y remarqua plusieurs de leurs trous, et il jugea que les chiens sauvages qui sont répandus dans cette île les en avoient chassés ou les avoient détruits : mais peut-être dans une autre saison y eût-il rencontré ces oiseaux, supposé que celle où il les chercha ne fût pas celle de la nichée; car, comme nous l'avons dit, il paroît qu'ils n'habitent la terre que dans ce temps, et qu'ils passent leur vie en pleine mer, se reposant sur l'eau lorsqu'elle est calme, et y séjournant même quand les flots sont émus; car on les voit se poser dans l'intervalle qui sépare deux lames d'eau, y rester les ailes ouvertes, et se relever avec le vent.

D'après ces habitudes d'un mouvement presque continuel, leur sommeil ne peut qu'être fort interrompu : aussi les entend-on voler autour des vaisseaux à toutes les hei de la nuit [1]; souvent on les voit se rass bler le soir sous la poupe, nageant avec sance, s'approchant du navire avec un familier, et faisant entendre en même te leur voix aigre et enrouée, dont la final quelque chose du cri du goéland [2].

Dans leur vol ils effleurent la surface l'eau, et y mouillent de temps en te leurs pieds qu'ils tiennent pendans. Il pa qu'ils vivent du frai de poisson qui flotte la mer [3] : néanmoins on voit le damier charner, avec la foule des autres oiseaux mer sur les cadavres des baleines. On prend à l'hameçon avec un morceau de ch quelquefois aussi il s'embarrasse les a dans les lignes qu'on laisse flotter à l'arri du vaisseau. Lorsqu'il est pris et qu'on met à terre ou sur le pont du navire, il fait que sauter sans pouvoir marcher ni pr dre son essor au vol; et il en est de mê de la plupart de ces oiseaux marins qui s cesse volent et nagent au large : ils ne vent pas marcher sur un terrain solide, il leur est également impossible de s'éle pour reprendre leur vol; on remarque mê que sur l'eau ils attendent, pour s'en sé rer, l'instant où la lame et le vent les s lèvent et les lancent.

Quoique les damiers paroissent ordin rement en troupes au milieu des vastes m qu'ils habitent, et qu'une sorte d'insti social semble les tenir rassemblés, on ass qu'un attachement plus particulier et tr marqué tient unis le mâle et la femel qu'à peine l'un se pose sur l'eau que l'au aussitôt vient l'y joindre; qu'ils s'invitent ciproquement à partager la nourriture q le hasard leur fait rencontrer; qu'enfin, l'un des deux est tué, la troupe entière don à la vérité, des signes de regret en s'ab tant et demeurant quelques instans auto du mort, mais que celui qui survit don des marques évidentes de tendresse et douleur; il becquète le corps de son co pagnon, comme pour essayer de le ranim et il reste encore tristement et long-tem auprès du cadavre après que la troupe e tière s'est éloignée 4.

1. Observations de M. le vicomte de Querhoent.

2. Ce fait et les suivans sont tirés des mémoi communiqués par M. le vicomte de Querhoent.

3. Dans l'estomac de ceux que j'ai ouverts, n'ai jamais trouvé de poisson, mais un mucila blanc et épais que je crois être du frai de poisso

4. Suite des observations faites par M. le vicom de Querhoent dans ses navigations, et qu'il a eu bonté de nous communiquer.

LE PÉTREL ANTARCTIQUE, ou LE DAMIER BRUN.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce pétrel ressemble au damier, à l'exception de la couleur de son plumage, dont les taches, au lieu d'être noires, sont brunes sur le fond blanc. La dénomination de *pétrel antarctique* que lui donne le capitaine Cook semble lui convenir parfaitement, parce qu'on ne le rencontre que sous les hautes latitudes australes, et lorsque plusieurs autres espèces de pétrels, communes dans les latitudes inférieures, et en particulier celle du damier noir, ne paroissent plus.

Voici ce que nous lisons dans le second voyage de ce grand navigateur sur cette nouvelle espèce de pétrels : « Par soixante-sept degrés quinze minutes latitude sud nous aperçûmes plusieurs baleines jouant autour des îles de glace; deux jours auparavant nous avions remarqué plusieurs troupes de *pintades* brunes et blanches, que je nommai *pétrels antarctiques*, parce qu'ils paroissent indigènes à cette région : ils sont, à tous égards, de la forme des *pintades* (damiers), dont ils ne diffèrent que par la couleur; la tête et l'avant du corps de ceux-ci sont bruns, et l'arrière du dos, la queue, et les extrémités des ailes, sont de couleur blanche. » Et dans un autre endroit, il dit : « Tandis qu'on ramassoit de la glace nous prîmes deux *pétrels antarctiques*, et en les examinant nous persistâmes à les croire de la famille des pétrels : ils sont à peu près de la grandeur d'un gros pigeon; les plumes de la tête, du dos, et une partie du côté supérieur des ailes, sont d'un brun léger: le ventre et le dessous des ailes sont blancs; les plumes de la queue sont blanches aussi, mais brunes à la pointe. Je remarquai que ces oiseaux avoient plus de plumes que ceux que nous avions vus, tant la nature a pris soin de les vêtir suivant le climat qu'ils habitent. Nous n'avons trouvé ces pétrels que parmi les glaces. »

Néanmoins ces pétrels si fréquens entre les îles de glace flottantes disparoissent, ainsi que tous les autres oiseaux, quand on approche de cette glace fixe, dont la formidable couche s'étend déjà bien loin dans les régions polaires du continent austral : c'est ce que nous apprend ce grand navigateur, le premier et le dernier peut-être des mortels qui ait osé affronter les confins de cette barrière de glace que pose lentement la nature à mesure que notre globe se refroidit. « Depuis notre arrivée au milieu des glaces, dit-il, aucun pétrel antarctique ne frappa plus nos regards. »

LE PÉTREL BLANC, ou PÉTREL DE NEIGE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce pétrel est bien désigné par la dénomination de *pétrel de neige*, non seulement à cause de la blancheur de son plumage, mais parce qu'on le rencontre toujours dans le voisinage des glaces, et qu'il en est, pour ainsi dire, le triste avant-coureur dans les mers australes. Avant d'avoir vu de près ces oiseaux, M. Cook ne les désigna d'abord que sous le nom d'*oiseaux blancs;* mais ensuite il les reconnut à la conformation de leur bec pour être du genre des pétrels. Leur grosseur est celle d'un pigeon; le bec est d'un noir bleuâtre; les pieds sont bleus, et il paroît que le plumage est entièrement blanc.

« Quand nous approchions d'une large traînée de glace solide, dit M. Forster, savant et laborieux compagnon de l'illustre Cook, nous observions à l'horizon une réflexion blanche qu'on appelle, sur les vaisseaux du Groenland, le *clignotement de la glace*, de sorte qu'à l'apparition de ce phénomène nous étions sûrs de rencontrer les glaces à peu de lieues; et c'étoit alors aussi que nous apercevions communément des volées de pétrels blancs de la grosseur des pi-

geons, que nous avons appelés *pétrels de neige*, et qui sont les avant-coureurs de la glace. »

Ces pétrels blancs, mêlés aux pétrels antarctiques, paroissent avoir constamment accompagné ces courageux navigateurs dans toutes leurs traversées et dans leurs routes croisées au milieu des îles de glace, et jusqu'au voisinage de l'immense glacière de ce pôle. Le vol de ces oiseaux sur les flots, et le mouvement de quelques cétacés dans cette onde glaciale, sont les derniers et les seuls objets qui répandent une reste de vie sur la scène de la nature expirante dans ces affreux parages.

LE PÉTREL BLEU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le pétrel bleu, ainsi nommé parce qu'il a le plumage gris bleu, aussi bien que le bec et les pieds, ne se rencontre non plus que dans les mers australes, depuis les vingt-huit ou trente degrés et au delà, dans toutes les latitudes, en allant vers le pôle, M. Cook fut accompagné depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au quarante-unième degré par des troupes de ces pétrels bleus et par des troupes de damiers, que la grosse mer et les vents sembloient ne rendre que plus nombreuses : ensuite il revit les pétrels bleus par les cinquante-cinquième et jusqu'au cinquante-huitième degré ; et sans doute ils se trouvent de même dans tous les points intermédiaires de ces atitudes australes.

Ce qu'on remarque comme chose particulière dans ces pétrels bleus, c'est la grande largeur de leur bec et la forte épaisseur de leur langue : ils sont un peu moins grands que les pétrels blancs. Dans la teinte de gris bleu qui couvre tout le dessus du corps, on voit une bande plus foncée, coupant en travers les ailes et le bas du dos ; le bout de la queue est aussi de cette même teinte bleu foncé ou noirâtre ; le ventre et le dessous des ailes sont d'un blanc bleuâtre : leur plumage est épais et fourni.

« Les pétrels bleus qu'on voit dans cette mer immense (entre l'Amérique et la Nouvelle-Zélande), dit M. Forster, ne sont pas moins à l'abri du froid que les pinguins. Deux plumes au lieu d'une sortent de chaque racine ; elles sont posées l'une sur l'autre, et forment une couverture très-chaude. Comme ils sont continuellement en l'air, leurs ailes sont très-fortes et très-longues. Nous en avons trouvé entre la Nouvelle-Zélande et l'Amérique à plus de sept cents lieues de terre ; espace qu'il leur seroit impossible de traverser, si leurs os et leurs muscles n'étoient pas d'une fermeté prodigieuse, et s'ils n'étoient point aidés par de longues ailes.

« Ces oiseaux navigateurs, continue M. Forster, vivent peut-être un temps considérable sans alimens... Notre expérience démontre et confirme à quelques égards cette supposition. Lorsque nous blessions quelques uns de ces pétrels, ils jetoient à l'instant une grande quantité d'alimens visqueux digérés depuis peu, que les autres avaloient sur-le-champ avec une avidité qui indiquoit un long jeûne. Il est probable qu'il y a dans ces mers glaciales plusieurs espèces de *mollusca* qui montent à la surface de l'eau dans un beau temps, et qui servent de nourriture à ces oiseaux. »

Le même observateur retrouva ces pétrels en très-grand nombre et rassemblés pour nicher, à la Nouvelle-Zélande. « Les uns voloient ; d'autres étoient au milieu des bois, dans des trous en terre, sous des racines d'arbres, dans les crevasses de rochers, où on ne pouvoit les prendre, et où sans doute ils font leurs petits. Le bruit qu'ils faisoient ressembloit au coassement des grenouilles. Aucun ne se montroit pendant le jour, mais ils voloient beaucoup pendant la nuit. »

Ces pétrels bleus étoient de l'espèce à large bec que nous venons de décrire ; mais M. Cook semble en indiquer une autre dans le passage suivant.

« Nous tuâmes des pétrels : plusieurs étoient de l'espèce bleue ; mais ils n'avoient pas un large bec comme ceux dont j'ai parlé plus haut, et les extrémités de leur queue étoient teintes de blanc, au lieu d'un bleu foncé. Nos naturalistes disputoient pour savoir si cette forme de bec et cette nuance de couleur distinguoient seulement le mâle de la femelle. Il n'est pas probable qu'il y ait une telle différence de conformation dans le bec entre le mâle et la femelle d'une même espèce ; et il paroît que l'on doit admettre ici deux espèces de pétrel bleu : la première à large bec, et la seconde à bec étroit, avec la pointe de la queue blanche. »

LE PÉTREL DAMIER

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Longipennes.

Genre Pétrel. *(Cuvier)*

Pl. 183.

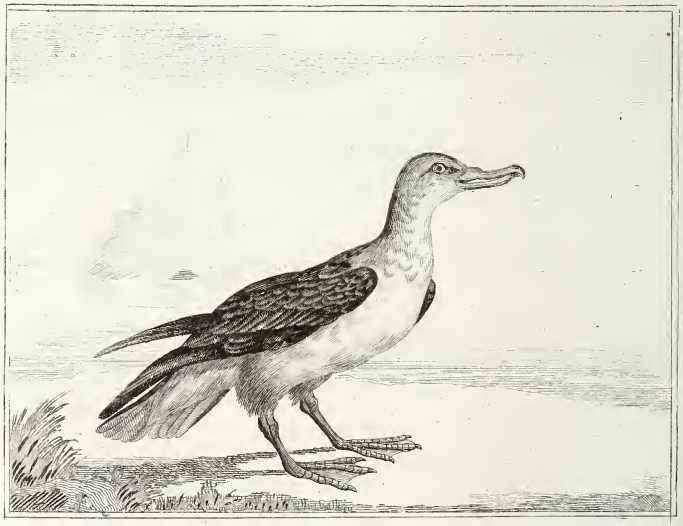

LE PÉTREL PUFFIN

Ordre des Palmipèdes.....*id*..*id*...

LE TRÈS-GRAND PÉTREL,

QUEBRANTAHUESSOS DES ESPAGNOLS.

SIXIÈME ESPÈCE.

Quebrantahuessos veut dire *briseur d'os*, t cette dénomination est sans doute relative la force du bec de ce grand oiseau, que on dit approcher en grosseur de l'albatros. ous ne l'avons pas vu; mais M. Forster, aturaliste aussi savant qu'exact, indique grandeur, et le range sous le genre des étrels. Dans un autre endroit il dit : « Nous ouvâmes à la terre des États des pétrels is, de la taille des albatros, et de l'espèce ue les Espagnols nomment *quebrantahuessos*, ou briseurs d'os. » Les matelots de l'équipage appeloient cet oiseau *mère Carey;* ils le mangeoient et le trouvoient assez bon. Un trait naturel qui l'assimile encore aux pétrels, c'est de ne guère paroître près des vaisseaux qu'à l'approche du gros temps. Ceci est rapporté dans l'*Histoire générale des voyages :* on y a joint, au sujet de cet oiseau, quelques détails de description, mais qui nous paroissent trop peu sûrs pour les adopter.

LE PÉTREL-PUFFIN.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le caractère de la branche des puffins, ns la famille des pétrels, est, comme nous ivons dit, dans le bec, dont la mandibule férieure a la pointe crochue et recourbée bas, ainsi que la supérieure; conforma- n sans doute très-peu avantageuse à l'oi- au, et qui, dans l'usage de son bec et dans ction de saisir, prête très-peu de force et ppui à la mandibule supérieure sur cette rtie fuyante de la mandibule inférieure. reste, les deux narines sont percées en me de petits tuyaux, comme dans tous pétrels; et la conformation des pieds avec rgot au talon, ainsi que toute l'habitude corps, est la même. Ce pétrel-puffin, 962, a quinze pouces de longueur totale. a la poitrine et le ventre blancs; une teinte gris jetée sur tout le dessus du corps, ez clair sur la tête, et qui devient plus ncée et bleuâtre sur le dos : ce gris bleu vient tout à fait noirâtre sur les ailes et la eue, de manière cependant que chaque me paroît frangée ou festonnée d'une nte plus claire.

Ces oiseaux appartiennent à nos mers, et roissent avoir leur rendez-vous aux îles *rlingues*, mais plus particulièrement en- re à l'ilot ou écueil à la pointe sud de e de *Man*, appelé par les anglois *the Calf Man :* ils y arrivent en foule au printemps, et commencent par faire la guerre aux lapins, qui en sont les seuls habitans; ils les chassent de leurs trous pour s'y nicher. Leur ponte est de deux œufs, dont l'un, dit-on, reste ordinairement infécond; mais Willughby assure positivement qu'ils ne pondent qu'un seul œuf. Dès que le petit est éclos, la mere le quitte de grand matin pour ne revenir que le soir, et c'est pendant la nuit qu'elle le nourrit, en le gorgeant par intervalles de la substance du poisson qu'elle pêche tout le jour à la mer. L'aliment, à demi digéré dans son estomac, se convertit en une sorte d'huile qu'elle donne à son petit. Cette nourriture le rend extrêmement gras; et dans ce temps quelques chasseurs vont cabaner sur la petite île, où ils font grande et facile capture de ces jeunes oiseaux en les prenant dans leurs terriers; mais ce gibier, pour devenir mangeable, a besoin d'être mis dans le sel, afin de tempérer en partie le mauvais goût de sa graisse excessive. Willughby, dont nous venons d'emprunter ces faits, ajoute que, comme les chasseurs ont coutume de couper un pied à chacun de ces oiseaux pour faire à la fin le compte total de leurs prises, le peuple s'est persuadé là dessus qu'ils naissoient avec un seul pied.

Klein prétend que le nom de *puffin* ou

pupin est formé d'après le cri de l'oiseau. Il remarque que cette espèce a ses temps d'apparition et de disparition; ce qui doit être en effet pour des oiseaux qui ne surgissent guère sur aucune terre que pour le besoin d'y nicher, et qui du reste se portent en mer, tantôt vers une plage et tantôt vers une autre, toujours à la suite des colonnes des petits poissons voyageurs, ou des amas de leurs œufs dont ils se nourrissent également.

Au reste, quoique les observations que nous venons de rapporter aient toutes été faites dans la mer du Nord, il paroît que l'espèce de ce pétrel-puffin n'est pas uniquement attachée au climat de notre pôle, mais qu'elle est commune à toutes les mers; car on peut la reconnoître dans le *friseur d'eau* (shear-water) *de la Jamaïque* de Brown, et dans l'*artenna* d'Aldrovande; en sorte qu'il paroît fréquenter également les différentes plages de l'Océan, et même se porter sur la Méditerranée, et jusqu'au golfe Adriatique et aux îles *Tremiti*, autrefois nommées *îles de Diomède*. Tout ce qu'Aldrovande dit, tant sur la figure que sur les habitudes naturelles de son *artenna*, convient à notre pétrel-puffin. Il assure que le cri de ces oiseaux ressemble, à s'y tromper, aux vagissemens d'un enfant nouveau-né [1]. Enfin il croit les reconnoître pour ces oiseaux de Diomède [2], fameux dans l'antiquité par une fable touchante : c'étoient des Grecs, qui, avec leur vaillant chef, pour suivis par la colère des dieux, s'étoient trouvés sur ces îles, métamorphosés en oiseaux, e qui, gardant encore quelque chose d'humain et un souvenir de leur ancienne patrie, ac couroient au rivage lorsque les Grecs venoien y débarquer, sembloient, par des accen plaintifs, vouloir exprimer leurs regrets. O cette intéressante mythologie, dont les fic tions, trop blâmées par les esprits froids répandoient, au gré des âmes sensibles tant de grâce, de vie, et de charme, dan la nature, semble en effet tenir ici à u point d'histoire naturelle, et avoir été ima ginée d'après la voix gémissante que ces c seaux font entendre

1. Il raconte qu'un duc d'Urbin étant allé coucher par plaisir sur ces îles se crut pendant toute la nuit environné de petits enfans, et n'en put revenir que lorsqu'au jour on lui apporta de ces pleureurs, qu'il vit être revêtus, non de maillots mais de plumes.

2. Ovide dit, en parlant de ces oiseaux de Di mède :

Si volucrum quæ sit dubiarum forma requiris,
Ut non cygnorum, sic albis proxima cygnis.
(*Metamorph.*, lib. XIV, v. 508.)

Ce qui ne va pas trop à un pétrel; mais ici poésie et la mythologie sont trop mêlées po qu'on doive espérer d'y retrouver exactement nature. Nous remarquerons de plus que M. Linnæ ne fait pas un emploi heureux de son érudition donnant le nom de *diomedea* à l'albatros, puisq ce grand oiseau, qui ne se trouve que dans les ma australes et orientales, fut nécessairement incon des Grecs, et ne peut par conséquent être leur oise de Diomède.

LE FULMAR,

OU PÉTREL-PUFFIN GRIS BLANC DE L'ILE SAINT-KILDA.

HUITIÈME ESPÈCE.

Fulmar est le nom que cet oiseau porte à l'île *Saint-Kilda*. Il nous paroît qu'on peut le regarder comme étant d'une espèce très-voisine de la précédente; elles ne diffèrent entre elles qu'en ce que ce pétrel-fulmar a le plumage d'un gris blanc sur le dessus du corps, au lieu que l'autre l'a d'un gris bleuâtre.

« Le fulmar, dit le docteur Martin, prend sa nourriture sur le dos des baleines viv tes; son éperon lui sert à se tenir ferme à s'ancrer sur leur peau glissante, sans q il courroit risque d'être emporté par le v toujours violent dans ces mers orageuses Si l'on veut saisir ou même toucher le p fulmar dans son nid, il jette par le bec quantité d'huile, et la lance au visage celui qui l'attaque. »

LE PÉTREL FULMAR.

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Longipennes.
Genre Pétrel. *(Cuvier)*

Pl. 184

L'OISEAU DES TEMPÊTES

Ordre des Palmipèdes . . . . *id* . . . *id* . .

LE PÉTREL-PUFFIN BRUN.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Edwards, qui a décrit cet oiseau sous le nom de *grand pétrel noir*, remarque néanmoins que la couleur uniforme de son plumage est plutôt un brun noirâtre qu'un noir décidé. Il le compare pour la grandeur au corbeau, et décrit très-bien la conformation du bec, qui, caractérisant ce pétrel, place en même temps cette espèce parmi les pétrels-puffins. « Les narines, dit-il, semblent avoir été allongées en deux tubes joints ensemble, qui, sortant du devant de la tête, s'avancent environ au tiers de la longueur du bec, dont les pointes, toutes deux recourbées en croc en bas, semblent être deux pièces ajoutées et soudées. »

Edwards donne cette espèce comme naturelle aux mers voisines du cap de Bonne-Espérance; mais c'est une simple conjecture, qui n'est peut-être pas assez fondée.

L'OISEAU DE TEMPÊTE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Quoique ce nom puisse convenir plus ou moins à tous les pétrels, c'est à celui-ci qu'il paroît avoir été donné de préférence et spécialement par tous les navigateurs. Ce pétrel est le dernier du genre en ordre de grandeur; il n'est pas plus gros qu'un pinson, et c'est de là que vient le nom de *stormfinch*[1] que lui donne Catesby. C'est le plus petit de tous les oiseaux palmipèdes, et on peut être surpris qu'un aussi petit oiseau s'expose dans les hautes mers à toute distance de terre. Il semble, à la vérité, conserver dans son audace le sentiment de sa foiblesse; car il est des premiers à chercher un abri contre la tempête prochaine : il semble la pressentir par des effets de nature sensibles pour l'instinct, quoique nuls pour nos sens, et ses mouvemens et son approche l'annoncent toujours aux navigateurs.

Lorsqu'en effet on voit, dans un temps calme, arriver une troupe de ces petits pétrels à l'arrière du vaisseau, voler en même temps dans le sillage, et paroître chercher un abri sous la poupe, les matelots se hâtent de serrer les manœuvres, et se préparent à l'orage, qui ne manque pas de se former quelques heures après. Ainsi l'apparition de ces oiseaux en mer est à la fois un signe d'alarme et de salut, et il semble que ce soit pour porter cet avertissement salutaire que la nature les a envoyés sur toutes les mers; car l'espèce de cet oiseau de tempête paroît être universellement répandue. « On la trouve, dit M. Forster, également dans les mers du nord et dans celles du sud, et presque sous toutes les latitudes. » Plusieurs marins nous ont assuré avoir rencontré ces oiseaux dans toutes les routes de leurs navigations. Ils n'en sont pas pour cela plus faciles à prendre, et même ils ont échappé long-temps à la recherche des observateurs, parce que, lorsqu'on parvient à les tuer, on les perd presque toujours dans le flot du sillage, au milieu duquel leur petit corps est englouti[2].

Cet oiseau de tempête, n° 993, vole avec une singulière vitesse, au moyen de ses longues ailes, qui sont assez semblables à celles de l'hirondelle, et il sait trouver des points de repos au milieu des flots tumultueux et des vagues bondissantes; on le voit se mettre à couvert dans le creux profond que forment entre elles deux hautes lames de la mer agitée, et s'y tenir quelques instans, quoique la vague y roule avec une extrême rapidité. Dans ces sillons mobiles de flots il court comme l'alouette dans les sillons des champs; et ce n'est pas par le vol qu'il se soutient et se meut, mais par une course dans

1. Pinson de tempête.

2. Un de ces oiseaux, dit M. Linnæus, avoit été tiré au vol et manqué : le bruit ne l'effraya point, ayant aperçu la bourre, il se jeta dessus, croyant que c'étoit un aliment, et on le prit avec les mains.

laquelle, balancé sur ses ailes, il effleure et frappe de ses pieds avec une extrême vitesse la surface de l'eau.

La couleur du plumage de cet oiseau est d'un brun noirâtre ou d'un noir enfumé, avec des reflets pourprés sur le devant du cou et sur les couvertures des ailes, et d'autres reflets bleuâtres sur leurs grandes pennes; le croupion est blanc. La pointe de ses ailes pliées et croisées dépasse la queue; ses pieds sont assez hauts. Il a, comme les pétrels, un éperon à la place du doigt postérieur; et par la conformation de son bec, dont les deux mandibules ont la pointe recourbée en bas, il appartient à la famille des pétrels-puffins.

Il paroît qu'il y a variété dans cette espèce. Le petit pétrel de Kamtschatka a la pointe des ailes blanche; celui des mers d'Italie, sur la description duquel M. Salerne s'étend, et qu'il sépare en même temps de notre oiseau de tempête, a, suivant cet ornithologiste, des couleurs bleues, violettes et pourprées; mais nous pensons que ces couleurs ne sont autre chose que des reflets dont le fond sombre de son plumage est lustré; et quant aux mouchetures blanches ou blanchâtres aux couvertures de l'aile, dont Linnæus fait mention dans sa description du petit pétrel de Suède, qui est le même que le nôtre, cette légère différence ne tient sans doute qu'à l'âge.

Nous rapporterons à ce petit pétrel le *rotje* de Groenland et de Spitzberg, dont parlent nos navigateurs hollandois; car quoique leurs notices présentent des traits mal assortis, il en reste d'assez caractérisés pour qu'on puisse juger de la ressemblance de ce rotje avec notre oiseau de tempête. « Le rotje, selon ces voyageurs, a le bec crochu... Il n'a que trois doigts, lesquels se tiennent par une membrane... Il est presque noir par tout le corps, excepté qu'il a le ventre blanc; on en trouve aussi quelques uns qui ont les ailes tachetées de noir et de blanc... Du reste, il ressemble fort à une hirondelle. » Anderson dit que *rotje* veut dire *petit rat*, et que « cet oiseau a en effet la couleur noire, la petitesse et le cri d'un rat. » Il paroît que ces oiseaux n'abordent aux terres de Spitzberg et de Groenland que pour y faire leurs petits. Ils placent leurs nids, à la manière de tous les pétrels, dans des creux étroits et profonds, sous les débris des rocs écroulés, sur les côtes, et tout près de la mer. Dès que les petits sont en état de sortir du nid, les père et mère partent avec eux et se glissent du fond de leurs trous jusqu'à la mer, et ils ne revient plus à terre.

Quant au *petit pétrel plongeur* de MM. Cook et Forster, nous le rapporterions aussi à notre oiseau de tempête, si ces voyageurs n'indiquoient pas par cette épithète que ce petit pétrel a une habitude que nous ne connoissons pas à notre oiseau de tempête qui est celle de plonger.

Enfin nous croyons devoir rapporter, non pas à l'oiseau de tempête, mais à la famille des pétrels en général, les espèces indiquées dans les notices suivantes.

I.

Le pétrel que les matelots du capitaine Carteret appeloient *poulet de la mère Carey* « qui semble, dit-il, se promener sur l'eau et dont nous vîmes plusieurs depuis notre débouquement du détroit (de Magellan), le long de la côte du Chili. » Ce pétrel est vraisemblablement l'un de ceux que nous avons décrits, et peut-être le *quebrantahuessos* appelé *mère Carey* par les matelots de Cook. Un mot sur la grandeur de cet oiseau eût décidé la question.

II.

Les *oiseaux diables* du P. Labat, dont on ne peut guère aussi déterminer l'espèce malgré tout ce qu'en dit ce prolixe conteur de voyages. Voici son récit, que nous abrégerons beaucoup : « Les *diables* ou *diablotins* commencent, dit-il, à paroître à la Guadeloupe et à Saint-Domingue vers la fin du mois de septembre; on les trouve alors deux à deux dans chaque trou : ils disparoissent en novembre, reparoissent de nouveau en mars; et alors on trouve la mère dans son trou avec deux petits qui sont couverts d'un duvet épais et jaune, et sont des pelotons de graisse : on leur donne alors le nom de *cottons*. Ils sont en état de voler, et partent vers la fin de mai : durant ce mois on en fait de très-grandes captures, et les Nègres ne vivent d'autre chose... La grande montagne de la *Soufrière* à la Guadeloupe est toute percée, comme une garenne, de trous que creusent ces diables; mais, comme ils se placent dans les endroits les plus escarpés, leur chasse est très-périlleuse... Toute la nuit que nous passâmes à la Soufrière nous entendîmes le grand bruit qu'ils faisoient en sortant et rentrant, criant comme pour s'entr'appeler et se répondre les uns les autres... A force de nous aider en nous

tirant avec des lianes, aussi bien que nos chiens, nous parvînmes enfin aux lieux peuplés de ces oiseaux. En trois heures nos quatre Nègres avoient tiré de leurs trous cent trente-huit diables, et moi dix-sept... C'est un mets délicieux qu'un jeune diable mangé au sortir de la broche... L'oiseau diable adulte est à peu près de la grosseur d'une *poule à fleur :* c'est ainsi qu'on appelle aux îles les jeunes poules qui doivent pondre bientôt. Son plumage est noir : il a des ailes longues et fortes, les jambes assez courtes, les doigts garnis de fortes et longues griffes, le bec dur et fort courbé, pointu, long d'un bon pouce et demi. Il a de grands yeux à fleur de tête qui lui servent admirablement bien pendant la nuit, mais qui lui sont tellement inutiles pendant le jour qu'il ne peut supporter la lumière ni discerner les objets; de sorte que quand il est surpris par le jour hors de sa retraite il heurte contre tout ce qu'il rencontre, et enfin tombe à terre :.... aussi ne va-t-il à la mer que la nuit. »

Ce que le P. Du Tertre dit de l'*oiseau diable* ne sert pas plus à le faire reconnoître; il n'en parle que sur le rapport des chasseurs, et tout ce qu'on peut inférer des habitudes naturelles de cet oiseau, c'est que ce doit être un pétrel.

III.

L'*alma de maestro* des Espagnols, qui paroît être un pétrel, et que l'on pourroit même rapporter au damier, si la notice où nous le trouvons désigné étoit un peu plus précise, et ne commençoit pas par une erreur, en appliquant le nom de *pardelas*, qui constamment appartient au damier, à deux pétrels, l'un gris, l'autre noir, auxquels il ne convient pas.

IV.

Le *majagué* des Brasiliens, que Pison décrit comme il suit : « Il est, dit-il, de la taille de l'oie; mais son bec à pointe crochue lui sert à faire capture de poissons : il a la tête arrondie, l'œil brillant; son cou se courbe avec grâce comme celui du cygne; les plumes du devant de cette partie sont jaunâtres; le reste du plumage est d'un brun noirâtre. Cet oiseau nage et plonge avec célérité, et se dérobe ainsi facilement aux embûches. On le voit en mer *vers l'embouchure des fleuves.* » Cette dernière circonstance, si elle étoit constante, feroit douter que cet oiseau fût du nombre des pétrels, qui tous affectent de s'éloigner des côtes et de se porter en haute mer.

L'ALBATROS[1].

Voici le plus gros des oiseaux d'eau, sans même en excepter le cygne; et, quoique moins grand que le pélican ou le flammant, il a le corps bien plus épais, le cou et les jambes moins allongés et mieux proportionnés. Indépendamment de sa très-forte taille, l'albatros, n° 237, est encore remarquable par plusieurs autres attributs qui le distinguent de toutes les autres espèces d'oiseaux : il n'habite que les mers australes, et se trouve dans toute leur étendue, depuis la pointe de l'Afrique à celles de l'Amérique et de la Nouvelle-Hollande. On ne l'a jamais vu dans les mers de l'hémisphère boréal, non plus que les manchots et quelques autres qui paroissent être attachés à cette partie maritime du globe, où l'homme ne peut guère les inquiéter, où même ils sont demeurés très-long-temps inconnus : c'est au delà du cap de Bonne-Espérance, vers le sud, qu'on a vu les premiers albatros; et ce n'est que de nos jours qu'on les a reconnus assez distinctement pour en indiquer les variétés, qui, dans cette grosse espèce, semblent être plus nombreuses que dans les autres espèces majeures des oiseaux et de tous les animaux.

La très-forte corpulence de l'albatros lui a fait donner le nom de *mouton du Cap*, parce qu'en effet il est presque de la grosseur d'un mouton. Le fond de son plumage est d'un blanc gris brun sur le manteau, avec de petites hachures noires au dos et sur les ailes, où ces hachures se multiplient et s'épaississent en mouchetures : une partie des grandes pennes de l'aile et l'extrémité de la queue sont noires. La tête est grosse et de forme arrondie. Le bec est d'une structure sembla-

1. Est nommé le *mouton* ou le *mouton du Cap* par les navigateurs; *Jean de jenten*, par les Hollandois du voyage de Lemaire et Schouten. C'est mal à propos, suivant la remarque d'Edwards, que quelques-uns l'on nommé *le vaisseau de guerre;* ce nom est approprié à la frégate.

ble à celle du bec de la frégate, du fou et du cormoran; il est de même composé de plusieurs pièces qui semblent articulées et jointes par des sutures, avec un croc surajouté, et le bout de la partie inférieure ouvert en gouttière et comme tronqué : ce que ce bec très-grand et très-fort a encore de remarquable, et en quoi il se rapproche de celui des pétrels, c'est que les narines en sont ouvertes en forme de petits rouleaux ou étuis couchés vers la racine du bec, dans une rainure qui de chaque côté le sillonne dans toute sa longueur; il est d'un blanc jaunâtre, du moins dans l'oiseau mort. Les pieds, qui sont épais et robustes, ne portent que trois doigts engagés par une large membrane, qui borde encore le dehors de chaque doigt externe. La longueur du corps est de près de trois pieds, l'envergure au moins de dix; et, suivant la remarque d'Edwards, la longueur du premier os de l'aile est égale à la longueur du corps entier.

Avec cette force de corps et ces armes l'albatros sembleroit devoir être un oiseau guerrier : cependant on ne nous dit pas qu'il attaque les autres oiseaux qui croisent avec lui sur ces vastes mers; il paroît même n'être que sur fa défensive avec les mouettes, qui, toujours hargneuses et voraces, l'inquiètent et le harcèlent : il n'attaque pas même les grands poissons, et, selon M. Forster, il ne vit guère que de petits animaux marins, et surtout de poissons mous et de zoophytes mucilagineux, qui flottent en quantité sur ces mers australes; il se repaît aussi d'œufs et de frai de poissons que les courans charrient, et dont il y a quelquefois des amas d'une grande étendue. M. le vicomte de Querhoent, observateur exact et judicieux, nous assure n'avoir jamais trouvé dans l'estomac de ceux de ces oiseaux qu'il a ouverts qu'un mucilage épais, et point du tout de débris de poissons.

Les gens de l'équipage du capitaine Cook prenoient les albatros, qui souvent environnoient le vaisseau, en leur jetant un hameçon amorcé grossièrement d'un morceau de peau de mouton. C'étoient pour ces navigateurs une capture d'autant plus agréable qu'elle venoit s'offrir à eux au milieu des plus hautes mers, et lorsqu'ils avoient laissé toutes terres bien loin derrière eux; car il paroît que ces gros oiseaux se sont trouvés dans toutes les longitudes et sur toute l'étendue de l'Océan austral, du moins sous les latitudes élevées, et qu'ils fréquentent les petites portions de terres qui sont jetées dans ces vastes mers antarctiques, aussi bien que la pointe de l'Amérique et celle de l'Afrique.

Ces oiseaux, comme la plupart de ceux des mers australes, dit M. de Querhoent, effleurent en volant la surface de la mer, et ne prennent un vol plus élevé que dans le gros temps et par la force du vent : il faut bien même que, lorsqu'ils se trouvent portés à de grandes distances des terres, ils se reposent sur l'eau. En effet, l'albatros non seulement se repose sur l'eau, mais y dort; et les voyageurs Lemaire et Schouten, sont les seuls qui disent avoir vu ces oiseaux venir se poser sur les navires.

Le célèbre Cook a rencontré des albatros assez différens les uns des autres, pour qu'il les ait regardés comme des espèces diverses; mais, d'après ses propres indications, il nous paroît que ce sont plutôt de simples variétés. Il en indique distinctement trois : l'albatros *gris*, qui paroît être la grande espèce dont nous venons de parler; l'albatros d'un *brun foncé*, ou *couleur de chocolat*, et l'albatros *à plumage gris brun*, et qu'à cause de cette couleur les matelots nommoient l'*oiseau quaker*. Or cet albatros nous paroît être celui qui est représenté dans les planches enluminées, nº 963, sous la dénomination d'*albatros de la Chine*. Il est un peu moins grand que le premier; son bec ne paroît pas avoir les sutures aussi fortement prononcées : sur quoi nous devons observer que ce dernier albatros, moins grand que les premiers, et dont les sutures du bec n'étoient pas aussi fortement exprimées, pourroit bien être un oiseau jeune, qui différoit aussi des adultes par les teintes de son plumage. Il se pourroit de même que des deux premiers albatros, l'un gris moucheté et l'autre brun, celui-ci fût le mâle et l'autr la femelle; et ce qui nous fait insister sur ces présomptions, c'est que toutes les premières et très-grandes espèces, tant dans les animaux quadrupèdes que dans les oiseaux, sont toujours uniques, isolées, et n'ont que rarement des especes voisines; en sorte que nous ne compterons qu'une espèce d'albatros, jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

Ces oiseaux ne se rencontrent nulle part en plus grand nombre qu'entre les îles de glace des mers australes, depuis le quarantième degré jusqu'aux glaces solides qui bornent ces mers sous le soixante-cinquieme ou le soixante-sixième degré. M. Forster a tué un albatros vers le soixante-quatrième degré douze minutes; et dès le cinquante-troisième ce même navigateur en avoit vu plu-

L'ALBATROS

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Longipennes.
Genre Albatros. *(Cuvier)*

Pl. 185.

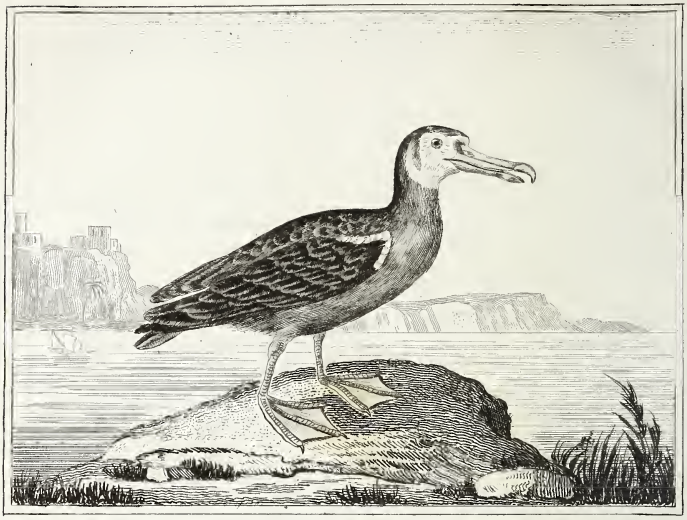

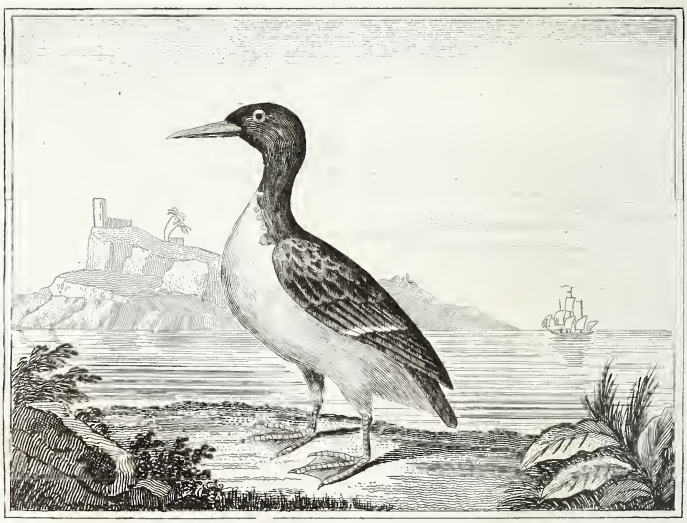

LE GUILLEMOT

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Plongeurs
Genre Plongeon. *(Cuvier)*

sieurs de différentes couleurs; il en avoit même trouvé au quarante-huitième degré. D'autres voyageurs en ont rencontré à quelque distance du cap de Bonne-Espérance. Il semble même que ces oiseaux s'avancent quelquefois encore plus près du tropique austral, qui paroît être leur barrière dans l'Océan atlantique; mais ils l'ont franchie, et même ont traversé la zone torride dans la partie occidentale de la mer Pacifique, si le passage suivant de la relation du troisième voyage du capitaine Cook est exact : les vaisseaux partoient de la hauteur du Japon, et marchoient au sud : « Nous approchions, dit ce relateur, des parages où l'on rencontre les albatros avec les bonites, les dauphins, et les poissons volans. »

LE GUILLEMOT[1].

Le guillemot, n° 903, nous présente les traits par lesquels la nature se prépare à terminer la suite nombreuse des formes variées du genre entier des oiseaux. Ses ailes sont si étroites et si courtes qu'à peine peut-il fournir un vol foible au dessus de la mer, et que, pour atteindre à son nid posé sur les rochers, il ne peut que voleter ou plutôt sauter de pointe en pointe sur la roche, en prenant à chaque fois un instant de repos; et cette habitude ou plutôt cette nécessité lui est commune avec le macareux, le pinguin, et autres oiseaux à courtes ailes, dont les espèces, presque bannies des contrées tempérées de l'Europe, se sont réfugiées à la pointe de l'Écosse et sur les côtes de la Norwége, de l'Islande, et des îles Féroé, dernières terres des habitans de notre nord, où ces oiseaux semblent lutter contre le progrès et l'envahissement des glaces : il est même impossible qu'ils occupent ces parages en hiver. Ils sont, à la vérité, assez accoutumés aux plus grandes rigueurs du froid, et se tiennent volontiers sur les glaçons flottans; mais ils ne peuvent trouver leur subsistance que dans une mer ouverte, et ils sont forcés de la quitter dès qu'elle se glace en entier.

C'est dans cette migration, ou plutôt dans cette dispersion pendant l'hiver, et après avoir quitté leur séjour dans la région de notre nord, qu'ils descendent le long des côtes d'Angleterre, et que même quelques familles y restent et s'établissent sur des écueils et des îlots déserts, et notamment dans une petite île inhabitée faute d'eau, qui est en face de l'île d'Anglesey. Ils y nichent sur les rebords saillans des rochers, au sommet desquels ils se portent tout le plus haut qu'ils peuvent. Leurs œufs sont de couleur bleuâtre, et plus ou moins brouillés de maculatures noires. Ils sont fort pointus par un bout, et très-gros pour la grandeur de l'oiseau, qui est à peu près celle du morillon. Il a le corps court, rond, et ramassé; le bec droit, pointu, long d trois doigts, et noir dans toute sa longueur; la mandibule supérieure présente à sa pointe deux petits prolongemens qui débordent de chaque côté sur l'inférieure. Ce bec est en grande partie couvert d'un duvet ras du même cendré brun ou noir enfumé qui couvre toute la tête, le cou, le dos, et les ailes; tout le devant du corps est d'un blanc de neige. Les pieds n'ont que trois doigts, et sont placés tout à l'arrière du corps, situation qui rend cet oiseau aussi bon nageur et plongeur qu'il est mauvais marcheur et foible pour le vol; aussi sa seule retraite, lorsqu'il est poursuivi ou qu'il se sent blessé, est-elle sous l'eau et même sous la glace : mais il faut pour cela que le danger soit pressant, car cet oiseau est très-peu défiant; il se laisse approcher et prendre avec une grande facilité; et c'est de cette apparence de stupidité que vient l'étymologie angloise de son nom *guillemot*.

1. Le nom de *guillemot* en anglois signifie un oiseau niais, et qui se laisse leurrer aisément.

LE PETIT GUILLEMOT,

IMPROPREMENT NOMMÉ

COLOMBE DE GROENLAND.

Dans ces contrées glacées où l'aquilon seul règne, où l'haleine du zéphir ne se fait jamais sentir, les doux gémissemens de la tendre colombe ne se font plus entendre : elle fuit toute terre trop froide pour l'amour; et cette prétendue colombe de Groenland, n° 917, n'est qu'un triste oiseau d'eau qui ne sait que nager et plonger, en criant sans cesse, d'un ton sec et redoublé; *rotetet, tet, tet, tet.* Il n'a de rapport avec notre colombe que par sa grosseur, qui est à peu près la même. C'est un véritable guillemot plus petit que le précédent, et dont les ailes sont aussi plus courtes à proportion. Il a les jambes placées de même dans l'abdomen; la démarche également foible et chancelante : seulement le bec est un peu plus court, plus renflé, et moins pointu. Ses plumes toutes effilées ne semblent être qu'un chevelu soyeux. Ses couleurs ne sont que du noir enfumé, avec une tache blanche sur chaque aile, et plus ou moins de blanc sur le devant du cou et du corps; et ce dernier caractère varie au point que certains individus sont tout noirs, et d'autres presque tout blancs. C'est en hiver, dit Willughby, qu'il s'en trouve d'entierement blancs; et, comme dans le passage d'une de ces livrées à l'autre il doit nécessairement y en avoir de plus ou moins mélangés ou variés de noir et de blanc, l'on ne doit faire qu'une seule et même espèce de la *colombe tachetée du Groenland* de M. Edwards et des deux oiseaux représentés dans sa planche 91, parce qu'ils n'offrent entre eux et avec les précédens d'autres différences que celles du plus ou moins de noir ou de blanc dans le plumage. Nous devons donc également réduire à une seule les trois espèces de petits guillemots données par M. Brisson.

Ces oiseaux volent ordinairement par couples et en rasant de près la surface de la mer, comme fait le grand guillemot, avec un battement vif de leurs petites ailes. Ils posent leurs nids dans des crevasses de rochers peu élevés, d'où les petits peuvent se jeter à l'eau et éviter de devenir la proie des renards, qui ne cessent de les guetter. Ces oiseaux ne pondent que deux œufs : on en trouve quelques nids sur les côtes du pays de Galles et d'Écosse, ainsi qu'en Suède dans la province de Gothland; mais le grand nombre de nichées se fait sur des terres bien plus septentrionales, au Spitzberg et en Groenland, où se tient le gros de l'espèce tant du grand que du petit guillemot.

Nous croyons devoir rapporter à cette dernière espece le *kaiover* ou *kaior* de Kamtschatka, puisque Kracheninnikow lui applique, d'après Steller, la dénomination de *columba groenlandica Batavorum.* Il a, dit-il, le bec et les pieds rouges; il construit son nid au haut des rochers dont la mer baigne le pied, et crie ou siffle fort haut, d'où vient que les Cosaques l'ont surnommé *ivoskik* ou *le postillon.*

LE MACAREUX.

Le bec, cet organe principal des oiseaux et duquel dépend l'exercice de leurs forces, de leur industrie, et de la plupart de leurs facultés; le bec, qui est à la fois pour eux la bouche et la main, l'arme pour attaquer, l'instrument pour saisir, doit par conséquent être la partie de leur corps dont la conformation influe le plus sur leur instinct et décide la nécessité de la plupart de leurs habitudes; et si ces habitudes sont infiniment variées dans les innombrables peuplades du genre volatile, si leurs différentes inclinations les dispersent dans l'air, sur la terre, et les eaux, c'est que la nature a de

LE PETIT GUILLEMOT

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Plongeurs

Genre Plongeon. *(Cuvier)*

Pl. 186.

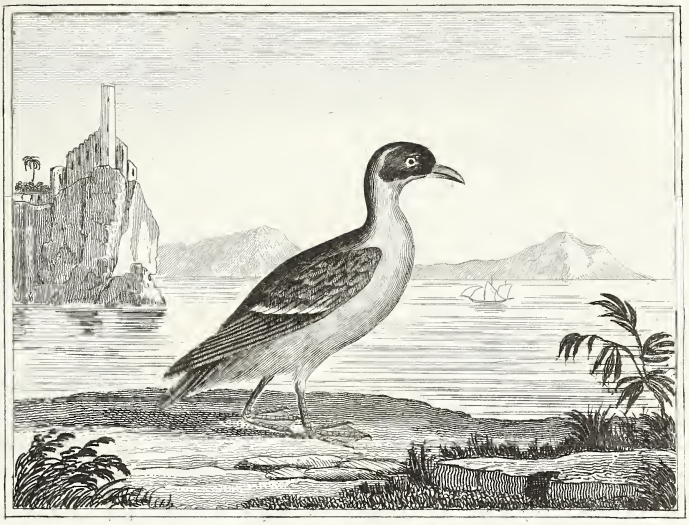

LE MACAREUX

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Plongeurs

Genre Pingouin. *(Cuvier)*

même varié à l'infini et dessiné sous tous les contours possibles le trait du bec. Un croc aigu et déchirant arme la tête des fiers oiseaux de proie ; l'appétit de la chair et la soif du sang joints aux moyens d'y satisfaire font qu'ils se précipitent du haut des airs sur tous les autres oiseaux, et même sur tous les animaux foibles ou craintifs dont ils font également des victimes. Un bec en forme de cuiller large et plate détermine l'instinct d'un autre genre d'oiseaux, et les oblige à chercher et ramasser leur subsistance au fond des eaux; tandis qu'un bec en cône, court, et tronqué, en donnant à nos oiseaux gallinacés la facilité de ramasser les graines sur la terre, les disposoit de loin à se rassembler autour de nous, et sembloit les inviter à recevoir cette nourriture de notre main. Le bec en forme de sonde grêle et ployante qui allonge la face du courlis, de la bécasse, de la barge, et de la plupart des autres oiseaux de rivage et de marais, les oblige à se porter sur les terres marécageuses pour y fouiller la vase molle et le limon humide; le bec tranchant et acéré des pics fait qu'ils s'attachent au tronc des arbres pour en percer le bois; et enfin le petit bec en alène de la plupart des oiseaux des champs ne leur permet que de saisir les moucherons ou d'autres menus insectes, et leur interdit toute autre nourriture. Ainsi la différente forme du bec modifie l'instinct et nécessite la plupart des habitudes de l'oiseau ; et cette forme du bec se trouve être infiniment variée non seulement par nuances, comme tous les autres ouvrages de la nature, mais encore par degrés et par sauts assez brusques. L'énorme grandeur du bec du toucan, la monstrueuse enflure de celui du cacao, la difformité de celui du flammant, la figure bizarre du bec de la spatule, la courbure à contre-sens de celui de l'avocette, etc., nous démontrent assez que toutes les figures possibles ont été tracées, et toutes les formes remplies; et pour que dans cette suite il ne reste rien à désirer ni même à imaginer, l'extrême de toutes ces formes s'offre dans le bec en lame verticale de l'oiseau dont il est ici question. Qu'on se figure deux lames de couteau très-courtes appliquées l'une contre l'autre par le tranchant, c'est le bec du macareux. La pointe de ce bec est rouge et cannelée transversalement par trois ou quatre petits sillons, tandis que l'espace près de la tête est lisse et teint de bleu. Les deux mandibules étant réunies sont presque aussi hautes que longues, et forment un triangle à peu près isocèle: le contour de la supérieure est bordé près de la tête, et comme ourlé d'un rebord de substance membraneuse ou calleuse criblée de petits trous, et dont l'épanouissement forme une rosette à chaque angle du bec[1].

Ce rapport imparfait avec le bec du perroquet, qui est aussi bordé d'une membrane à sa base, et le rapport non moins éloigné du cou raccourci et de la taille arrondie, ont suffi pour faire donner au macareux, n° 275, le nom de *perroquet de mer*, dénomination aussi impropre que celle de *colombe* pour le petit guillemot.

1. M. Geoffroy de Valognes, qui me paroît être bon observateur, a bien voulu m'envoyer la note suivante au sujet du macareux.

« On m'a apporté, dit-il, un macareux qui a été pris dans les premiers jours de ce mois (de mai) à son passage sur nos côtes. Cet oiseau a été vu avec étonnement, même par les personnes qui fréquentent le plus souvent les rivages de la mer ; ce qui me fait croire qu'il est étranger à notre pays.

« La position des pieds du macareux près de l'anus me fait présumer qu'il ne peut marcher qu'avec peine, et qu'il est plus fait pour nager sur l'eau. Le cendré, le noir, et le blanc contrastent sensiblement dans son plumage : la première de ces couleurs distingue les joues, les côtés de la tête, le dessous de la gorge, où elle prend une nuance un peu plus forte; la seconde domine sur la tête, le cou, le dos, les ailes, la queue, et s'étend à la gorge pour former un large collier, qui sépare à cet endroit le gris du blanc pur qu'on aperçoit seul au dessous du corps, dont les plumes dérobent à la vue un duvet gris et épais qui garnit le ventre; le noir du dessus de la tête s'éclaircit un peu vers la naissance du cou, sur les pennes des ailes, et à la terminaison des plumes qui couvrent le dos. Au haut des ailes règne une bordure blanche, qui n'est bien apparente que lorsqu'elles sont ouvertes.

« Le bec a moins de longueur que de largeur si on le mesure à sa naissance. Sa forme est presque triangulaire; les deux pièces en sont mobiles; le gris de fer dont il est peint en partie est comme séparé, par un demi-cercle blanc, d'un rouge vif qui en couvre la pointe et qui achève de l'embellir. La pièce supérieure présente quatre stries; l'inférieure trois, qui correspondent aux trois dernières de la pièce supérieure : toutes ces stries forment des espèces de demi-cercles. La pièce du dessus est munie à sa base d'un bourrelet blanchâtre, sur lequel on aperçoit de petits trous disposés irrégulièrement : il sort de quelques-uns de ces trous de fort petites plumes. Les narines sont placées sur les bords du bec supérieur, et sont allongées de trois lignes dans le sens de la longueur du bec. J'ai aperçu dans le palais de l'oiseau plusieurs rangées de pointes charnues, dirigées vers l'entrée du gosier, dont l'extrémité transparente et luisante m'a paru un peu plus dure que le reste. Les yeux, bordés d'un rouge vermilion, ont de particulier qu'ils occupent le centre d'une excroissance triangulaire et de couleur grise. Les jambes courtes sont d'un orangé vif ainsi que les pieds. Les ongles sont noirs et luisans, celui du doigt du milieu est le plus long et le plus large. »

Le macareux n'a pas plus d'ailes que ce guillemot, et dans ses petits vols courts et rasants il s'aide du mouvement rapide de ses pieds avec lesquels il ne fait qu'effleurer la surface de l'eau; c'est ce qui a fait dire que pour se soutenir il la frappoit sans cesse de ses ailes. Les pennes en sont très-courtes ainsi que celles de la queue[1]; et le plumage de tout le corps est plutôt un duvet qn'une véritable plume. Quant à ses couleurs, qu'on se figure, dit Gesner, un oiseau habillé d'une robe blanche avec un froc ou manteau noir et un capuchon de cette même couleur, comme le sont certains moines, et l'on aura le portrait du macareux, que par cette raison, ajoute-t-il, j'ai surnommé le petit moine, *fratercula*.

Ce petit moine marin vit de langoustes, de chevrettes, d'étoiles, d'araignées de mer, et de divers petits poissons et coquillages qu'il saisit en plongeant dans l'eau, sous laquelle il se retire volontiers, et qui lui sert d'abri dans le danger : on prétend même qu'il entraîne le corbeau son ennemi sous l'eau; et cet acte de force ou d'adresse paroît être au dessus des forces de son corps, dont la grosseur n'est tout au plus qu'égale à celle d'un pigeon[2]. On ne peut attribuer cet effort qu'à la puissance de ses armes; en effet, son bec est très-offensif par le tranchant de ses lames et par le croc qui le termine.

Les narines sont assez près de la tranche du bec et ne paroissent que comme deux fentes oblongues. Les paupières sont rouges, et on voit à celles d'en haut une petite excroissance de forme triangulaire: il y a aussi une semblable caroncule, mais de figure oblongue, à la paupière inférieure. Les pieds sont orangés, garnis d'une membrane de même couleur entre les doigts. Le macareux, non plus que le guillemot, n'a point de doigt postérieur, ses ongles sont forts et crochus. Ses jambes courtes cachées dans l'abdomen l'obligent à se tenir absolument debout, et font que dans sa marche chancelante il semble se bercer aussi ne le trouve-t-on sur terre que retir dans les cavernes ou dans les trous creusé sous les rivages, et toujours à portée de s jeter à l'eau lorsque le calme des flots l'in vite à y retourner; car on a remarqué qu ces oiseaux ne peuvent tenir la mer ni pé cher que quand elle est tranquille, et qu si la tempête les surprend au large, so dans leur départ en automne, soit dans leu retour au printemps, ils périssent en gran nombre. Les vents amènent ces macareu morts au rivage, quelquefois même jusqu sur nos côtes, où ces oiseaux ne paroisse que rarement.

Ils occupent habituellement les îles les pointes les plus septentrionales de l'E rope et de l'Asie, et vraisemblablemen aussi celles de l'Amérique, puisqu'on l trouve en Groenland ainsi qu'au Kamt chatka. Leur départ des Orcades et autr îles voisines de l'Écosse se fait régulièrement au mois d'août, et l'on prétend qu dès les premiers jours d'avril on en vo reparoître quelques uns qui semblent veni reconnoître les lieux, et qui disparoisse après deux ou trois jours pour aller che cher la grande troupe qu'ils ramenent a commencement de mai.

Ces oiseaux ne font point de nid; la fe melle pond sur la terre nue, et dans l trous qu'ils savent creuser et agrandir. L ponte n'est jamais, dit-on, que d'un se œuf très-gros, fort pointu par un bout, de couleur grise ou roussâtre. Les petits q ne sont point assez forts pour suivre troupe au départ d'automne sont abando nés, et peut-être périssent-ils. Cependa ces oiseaux à leur retour au printemps remontent pas absolument tous jusqu'au pointes les plus avancées vers le nord; petites troupes s'arrêtent en différentes il ou îlots le long des côtes de l'Angleterre et l'on en trouve avec des guillemots des pinguins sur ces rochers nommés p les Anglois *the Needles* (les Aiguilles) à pointe occidentale de l'île de Wight. M. E wards passa plusieurs jours aux environs ces rochers pour observer et décrire ces o seaux.

1. On y en compte douze, quoique M. Edwards dise en avoir compté seize à un individu de cette espèce.

1. Un pied de la pointe du bec au bout de la queue; treize pouces du bec aux ongles.

LE MACAREUX DU KAMTSCHATKA

Ordre des Palmipèdes. *Famille des* Plongeurs.

Genre Pingouin. *(Cuvier)*

Pl. 187.

LE PINGOUIN

Ordre des Palmipèdes..... *id*... *id*..

LE MACAREUX DE KAMTSCHATKA.

Des femmes kamtschadales, dit Steller, se font avec la peau de goulu un ornement de tête taillé en croissant allongé de deux oreilles ou barbes blanches, et disent qu'avec cette parure elles ressemblent au *mitchagatchi*, c'est-à-dire à un oiseau tout noir ou coiffé de deux aigrettes tombantes ou touffes de filets blancs qui forment comme deux tresses de cheveux sur les côtés du cou. A ces traits non équivoques on reconnoît le macareux du Kamtschatka, donné dans les planches enluminées, n° 761, sous le nom de *mitchagatchi*[1] qu'il porte dans cette contrée. Cependant cette terre, qui fait la pointe du nord-est de l'Asie, n'est peut-être pas la seule où se trouve cette seconde espèce de macareux, car le *kallingak* des Groenlandois nous paroît être le même oiseau : il a, comme celui-ci, les deux tresses et les joues blanches et le reste du plumage noir ou noirâtre avec une teinte de bleu foncé sur le dos et de brun obscur sur le ventre ; son bec est sillonné sur la lame supérieure, et les narines sont posées près de la tranche; enfin il y a de petites rosettes aux angles de ce bec comme sur celui de notre macareux : seulement la taille du kallingak ou macareux à aigrettes du Groenland est un peu moins forte que celle du macareux de Kamtschatka.

1. Ou *monichagatka*, car c'est ainsi que ce mot est écrit, page 270 du tome XIX de l'*Histoire générale des Voyages*; tandis que, page 253 du même tome, il est écrit *mitchagatchi*.

LES PINGUINS ET LES MANCHOTS,

OU LES OISEAUX SANS AILES.

L'oiseau sans ailes est sans doute le moins oiseau qu'il soit possible ; l'imagination ne sépare pas volontiers l'idée du vol du nom d'oiseau : néanmoins le vol n'est qu'un attribut et non pas une propriété essentielle, puisqu'il existe des quadrupèdes avec des ailes et des oiseaux qui n'en ont point. Il semble donc qu'en ôtant les ailes à l'oiseau, c'est en faire une espèce de monstre produit par une erreur ou un oubli de la nature; mais ce qui nous paroît être un dérangement dans ses plans ou une interruption dans sa marche en est pour elle l'ordre et la suite, et sert à remplir ses vues dans toute leur étendue : comme elle prive le quadrupède de pieds, elle prive l'oiseau d'ailes; et, ce qu'il y a de remarquable, elle paroît avoir commencé dans les oiseaux de terre, comme elle finit dans les oiseaux d'eau, par cette même défectuosité. L'autruche est, pour ainsi dire, sans ailes ; le casoar en est absolument privé, il est couvert de poils et non de plumes ; et ces deux grands oiseaux semblent à plusieurs égards s'approcher des animaux terrestres; tandis que les pinguins et les manchots paroissent faire la nuance entre les oiseaux et les poissons. En effet, ils ont au lieu d'ailes de petits ailerons que l'on diroit couverts d'écailles plutôt que de plumes, et qui leur servent de nageoires avec un gros corps uni et cylindrique, à l'arrière duquel sont attachées deux larges rames plutôt que deux pieds : l'impossibilité d'avancer loin sur la terre, la fatigue même de s'y tenir autrement que couchés[1], le besoin, l'habitude d'être presque toujours en mer, tout semble rappeler au genre de vie des animaux aquatiques ces oiseaux informes, étrangers aux régions de l'air, qu'ils ne peuvent fréquenter, presque également bannis de celles de la terre, et qui paroissent uniquement appartenir à l'élément des eaux.

Ainsi entre chacune de ces grandes familles, entre les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, la nature a ménagé des points d'union, des lignes de prolongement par lesquelles tout s'approche, tout se lie, tout se tient ; elle envoie la chauve-souris voleter parmi les oiseaux, tandis qu'elle emprisonne le tatou sous le têt d'un crustacé ; elle a cons-

1. Voyez ci-après les détails et les preuves dans la description des manchots.

truit le moule du cétacé sur le modèle du quadrupède, dont elle a seulement tronqué la forme dans le morse, le phoque, qui, de la terre où ils naissent se plongeant dans l'onde, vont se rejoindre à ces mêmes cétacés, comme pour démontrer la parenté universelle de toutes les générations sorties du sein de la mère commune. Enfin elle a produit des oiseaux qui, moins oiseaux par le vol que le poisson volant, sont aussi poissons que lui par l'instinct et par la manière de vivre : telles sont les deux familles des pinguins et des manchots, qu'on doit néanmoins séparer l'une de l'autre, comme elles le sont en effet dans la nature, non seulement par la conformation, mais par la différence des climats.

On a donné indistinctement le nom de *pingouin* ou *pinguin* à toutes les espèces de ces deux familles, et c'est ce qui les a fait confondre. On peut voir dans le *Synopsis* de Ray (pages 118 et 119) quel étoit l'embarras des ornithologistes pour concilier les caractères attribués par Clusius à son pinguin magellanique avec les caractères qu'offroient les pinguins du nord. Edwards a cherché le premier à concilier ces contradictions : il dit avec raison que, loin de croire, comme Willughby, le pinguin du nord de la même espèce que le pinguin du sud, on seroit bien plutôt porté à les ranger dans deux classes différentes, ce dernier ayant quatre doigts, et le premier n'ayant pas même de vestige du doigt postérieur, et *n'ayant les ailes couvertes de rien qui puisse être appelé plumes;* au lieu que le pingouin du nord a de très-petites ailes couvertes de véritables pennes.

A ces différences nous en ajoutons une autre encore plus essentielle, c'est que, dans les espèces de ces oiseaux du nord, le bec est aplati, sillonné de cannelures par les côtés, et relevé en lame verticale, au lieu que, dans celles du sud, il est cylindrique, effilé, et pointu. Ainsi tous les *pinguins* des voyageurs du sud sont des *manchots*, qui sont réellement séparés des *pinguins* du nord autant par des différences essentielles de conformation que par la distance des climats.

Nous allons le prouver par la comparaison des témoignages des voyageurs, et par l'examen des passages dans lesquels nos manchots sont indiqués sous le nom de *pinguins*. Tous les navigateurs au sud, depuis Narborough, l'amiral Anson, le commodore Byron, M. de Bougainville, MM. Cook et Forster, s'accordent pour décrire ces manchots sous les mêmes traits, et tous différens de ceux des pinguins du septentrion.

« Le genre des *pinguins* (manchots), dit M. Forster, a été mal à propos confondu avec celui des *diomedea* (albatros) et des *phaétons* (paille-en-queue) : quoique l'épaisseur du bec varie, il a cependant le même caractère dans tous (cylindrique et pointu), excepté que, dans quelques espèces, la pointe de la partie inférieure est tronquée. Les narines sont toujours des ouvertures linéaires; ce qui prouve de nouveau qu'ils sont distingués des *diomedea* [1]. Ils ont tous les pieds exactement de la même forme (trois doigts en avant, sans vestige de doigt postérieur); les moignons des ailes étendus en nageoires par une membrane, et couverts de *plumules* placées si près les unes des autres qu'elles ressemblent à des écailles; et par ce caractère, ainsi que par la forme du bec et des pieds, ils sont distingués du genre des *alcæ* (vrais pinguins), qui sont incapables de voler, non qu'ils manquent absolument de plumes aux ailes, mais parce que ces plumes sont trop courtes. »

C'est donc au manchot qu'on peut spécialement donner le nom d'*oiseau sans ailes;* et même, s'en tenant au premier coup d'œil, on pourroit aussi l'appeler l'*oiseau sans plumes*. En effet, non seulement ses ailerons pendans semblent couverts d'écailles, mais tout son corps n'est revêtu que d'un duvet pressé, offrant toute l'apparence d'un poil serré et ras, sortant par pinceaux courts de petits tuyaux luisans, et qui forment comme une cotte de mailles impénétrable à l'eau.

Néanmoins, en y regardant de très-près, on reconnoît dans ces *plumules*, et même dans les écailles des ailerons, la structure de la plume, c'est-à-dire une tige et des barbes; d'où Feuillée a raison de reprendre Frézier d'avoir dit, sans modification, que les manchots étoient couverts d'*un poil tout semblable au poil des loups marins*.

Au contraire, le pinguin du nord a le corps revêtu de véritables plumes, courtes, à la vérité, et surtout infiniment courtes aux ailes, mais qui offrent sans équivoque l'apparence de la plume, et non celle de poil de duvet, ni d'écaille.

Voilà donc une distinction bien établie et fondée sur des différences essentielles dans la conformation extérieure du bec et du plu

1. M. Forster prodigue ici les preuves, et il n'en faut pas tant pour voir qu'un oiseau qui n'a que des moignons au lieu d'ailes n'est pas du genre des oiseaux à grande envergure et à grand vol, tel que l'albatros ou la paille-en-queue.

mege entre les manchots ou prétendus pinguins du sud et les vrais pinguins du nord; et de même que ceux-ci occupent les plages des mers les plus septentrionales, sans s'avancer que fort peu dans la zone tempérée, les manchots remplissent de même les vastes mers australes, se trouvent sur la plupart des portions de terre semées dans cette mer immense, et s'établissent, comme pour dernier asile, le long de ces formidables glaces qui, après avoir envahi toute la région du pôle du sud, s'avancent déjà jusque sous le soixantième et le cinquantième degré.

« Le corps des manchots [1], dit M. Forster, est entièrement couvert de *plumules* oblongues, épaisses, dures et luisantes..., placées aussi près l'une de l'autre que les écailles de poissons...: cette cuirasse leur est nécessaire, aussi bien que l'épaisseur de graisse dont ils sont enveloppés, pour les mettre en état de résister au froid; car ils vivent continuellement dans la mer, et sont confinés spécialement aux zones froides et tempérées : du moins je n'en connois point entre les tropiques. »

Et en suivant cet observateur et l'illustre Cook au milieu des glaces australes, où ils ont pénétré avec plus d'audace et plus loin qu'aucun navigateur avant eux, nous trouverons partout les manchots, et en d'autant plus grand nombre que la latitude est plus élevée et le climat plus glacial, jusque sous le ciel antarctique, aux bords de la glace fixe, au milieu des glaces flottantes, à la *terre des États*, à celle de *Sandwich*, terres désolées, désertes, sans verdure, ensevelies sous une neige éternelle; nous les voyons, avec quelques pétrels, habiter ces plages devenues inaccessibles à toutes les autres espèces d'animaux, et où ces seuls oiseaux semblent réclamer contre la destruction et l'anéantissement, dans ces lieux où toute la nature vivante a déjà trouvé son tombeau. *Pars mundi damnata à rerum naturâ, æternâ mersa caligine* (Pline).

Lorsque les glaces sur lesquelles les manchots sont gîtés viennent à flotter, ils voyagent avec elles, sont transportés à d'immenses distances de toute terre. « Nous vîmes, dit M. Cook, au sommet de l'île de glace qui passoit près de nous, quatre-vingt-six *pinguins* (manchots): ce banc étoit d'environ un demi-mille de circuit, et de cent pieds et plus de hauteur; car il *nous mangea le vent* pendant quelques minutes, malgré toutes nos voiles. Le côté qu'occupoient les pinguins s'élevoit en pente de la mer, de manière qu'ils grimpoient par là: » d'où ce grand navigateur conclut avec raison que la rencontre des manchots en mer n'est point un indice certain, comme on le croit, de la proximité des terres, si ce n'est dans les parages où il n'y a point de glaces flottantes.

Encore paroît-il qu'ils peuvent aller très-loin à la nage, et passer les nuits ainsi que les jours en mer; car l'élément de l'eau convient mieux que celui de la terre à leur naturel et à leur structure. A terre leur marche est lourde et lente; pour avancer et se soutenir sur leurs pieds courts et posés tout à l'arrière du ventre il faut qu'ils se tiennent debout, leur gros corps redressé en ligne perpendiculaire avec le cou et la tête. Dans cette attitude, dit Narborough, *on les prendroit de loin pour de petits enfans avec des tabliers blancs.*

Mais autant ils sont pesans et gauches à terre, autant ils sont vifs et prestes dans l'eau. « Ils plongent, et restent long-temps plongés, dit M. Forster; et quand ils se remontent, ils s'élancent en ligne droite à la surface de l'eau, avec une vitesse si prodigieuse qu'il est difficile de les tirer. » Outre que l'espèce de cuirasse ou de cotte de mailles dure, luisante et comme écailleuse, dont ils sont revêtus, et leur peau très-forte, les font souvent résister aux coups de feu.

Quoique la ponte des manchots ne soit que de deux ou trois œufs au plus, ou même d'un seul, cependant, comme ils ne sont jamais troublés sur les terres inhabitées où ils se rassemblent, et dont ils sont les seuls et paisibles possesseurs, l'espèce, ou plutôt les espèces de ces demi-oiseaux, ne laissent pas d'être fort nombreuses. « On descendit dans une île, dit Narborough, où l'on prit trois cents *pinguins* (manchots) dans l'espace d'un quart d'heure: on en auroit pris aussi facilement trois mille, si la chaloupe avoit pu les contenir: on les chassoit en troupeaux devant soi, et on les tuoit d'un coup de bâton sur la tête. »

« Ces *pinguins* (manchots), dit Wood, qu'on place mal à propos au rang des oiseaux, puisqu'ils n'ont ni plumes ni ailes, couvent leurs œufs, comme l'on m'assura, vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre: c'est alors qu'on en pourroit prendre assez pour ravitailler une flotte... A notre retour au Port-Désiré nous ramassâmes environ cent mille de ces œufs, dont quelques uns furent gardés à bord près de quatre mois sans qu'ils se gâtassent. »

1. L'anglois dit toujours *pinguin* (qui se prononce *pingouin*), mais qui doit partout se traduire *manchot*.

« Le 15 de janvier, dit le rédacteur des navigations aux terres australes, le vaisseau s'avança vers la grande *île des Pinguins*, afin d'y prendre de ces oiseaux : en effet, on y en trouva une si prodigieuse quantité qu'il y auroit eu de quoi en pourvoir plus de vingt-cinq navires, et l'on en prit neuf cents en deux heures. »

Aucun navigateur ne manque l'occasion de s'approvisionner de ces œufs, qu'on dit fort bons, et de la chair même de ces oiseaux, qui ne doit pas être excellente, mais qui s'offre comme une ressource sur ces côtes dénuées de tout autre rafraîchissement. Leur chair, dit-on, ne sent pas le poisson, quoique, suivant toute apparence, ils ne vivent que de pêche, et si on les voit fréquenter dans les touffes du gramen l'unique et dernier reste de végétation qui subsiste sur leurs terres glacées, c'est moins, comme on l'a cru, pour en faire leur nourriture que pour y trouver un abri.

M. Forster nous décrit leur établissement dans cette espèce d'asile qu'ils partagent avec les phoques. Pour nicher, dit-il, ils se creusent des trous ou des terriers, et choisissent à cet effet une dune ou plage de sable : le terrain en est partout si criblé que souvent en marchant on y enfonce jusqu'aux genoux; et si le manchot se trouve dans son trou il se venge du passant en le saisissant aux jambes, qu'il pince bien serré.

Les manchots se rencontrent non seulement dans toutes les plages australes de la grande mer Pacifique, et sur toutes les terres qui y sont éparses, mais on les voit aussi dans l'Océan atlantique, et, à ce qu'il paroît, à de moins hautes latitudes. Il y en a de grandes peuplades vers le cap de Bonne-Espérance, et même plus au nord. Il nous paroît que les *plongeons* rencontrés par les vaisseaux *l'Aigle* et *la Marie*, par le quarante-huitième degré cinquante minutes latitude australe, avec les premières glaces flottantes, étoient des manchots; et il faut qu'ils se soient portés jusque dans les mers de l'Inde, si Pyrard est exact en les plaçant dans les *atollons* des Maldives, et si M. Sonnerat les a en effet trouvés à la Nouvelle-Guinée. Mais, excepté ces points avancés, on peut dire, avec M. Forster, qu'en général le tropique est la limite que les manchots n'ont guère franchie, et que le gros de leurs espèces affecte les hautes et froides latitudes des terres et des mers australes.

De même les vrais pinguins, nos pinguins du nord paroissent habiter de préférence la mer Glaciale, quoiqu'ils en descendent pour nicher jusqu'à l'île de Wight; néanmoins les îles Féroé et les côtes de Norwége paroissent être leur terre natale dans l'ancien continent, ainsi que le Groenland, le Labrador et Terre-Neuve dans le nouveau. Ils sont, comme les manchots, entièrement privés de la faculté de voler, n'ayant que de petits bouts d'ailes, garnies à la vérité de pennes, mais si courtes qu'elles ne peuvent servir qu'à voleter.

Les pinguins, comme les manchots, se tiennent presque continuellement à la mer, et ne viennent guère à terre que pour nicher ou se reposer en se couchant à plat; la marche et même la position debout leur étant également pénibles, quoique leurs pieds soient un peu plus élevés et placés un peu moins à l'arrière du corps que dans les manchots.

Enfin les rapports dans le naturel, le genre de vie et la conformation mutilée et tronquée, sont tels entre ces deux familles, malgré les différences caractéristiques qui les séparent, qu'on voit suffisamment que la nature, en les produisant, paroît avoir voulu rejeter aux deux extrémités du globe les deux extrêmes des formes du genre volatile, de même qu'elle y reléguoit ces grands amphibies, extrêmes du genre des quadrupèdes, les phoques et les morses; formes imparfaites et tronquées, incapables de figurer avec des modèles plus parfaits au milieu du tableau, et rejetées dans le lointain sur les confins du monde.

Nous allons présenter l'énumération et la description de chacune des espèces de ces deux genres d'oiseaux sans ailes, les pinguins et les manchots.

LE PINGUIN.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Quoique l'aile du pinguin de cette première espèce, n° 1003, ait encore quelque longueur, et qu'elle soit garnie de plusieurs petites pennes, néanmoins on assure qu'il ne peut point voler, même assez pour s'en dégager de l'eau. Il a la tête, le cou et tout

LE GRAND PINGOUIN

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Plongeurs.

Genre Pingouin. *(Cuvier)*

PL. 188.

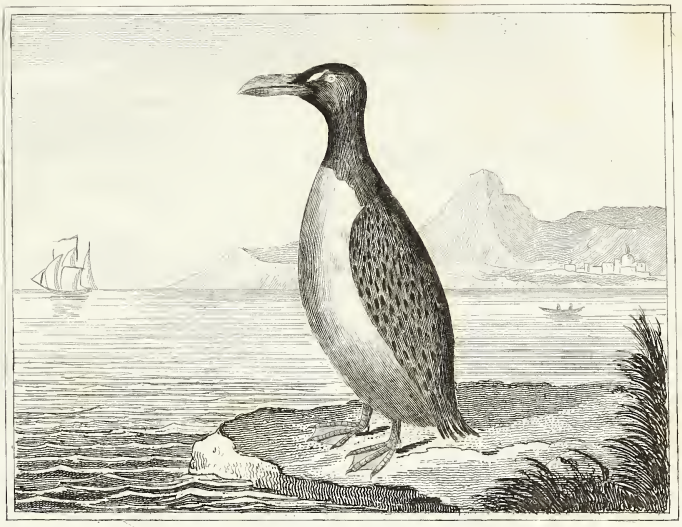

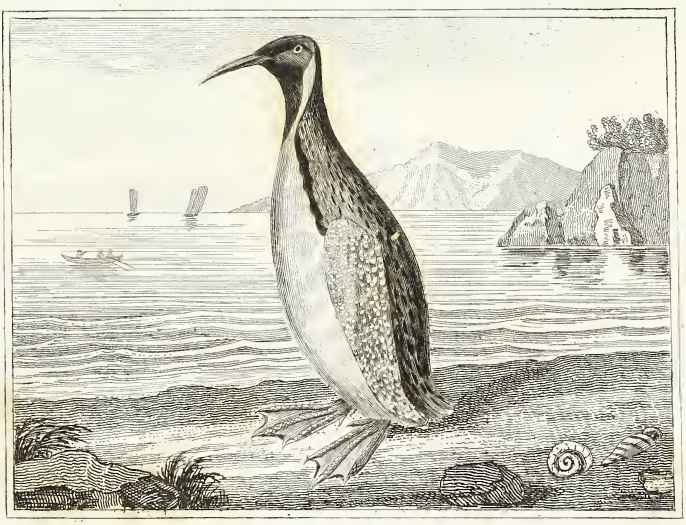

LE GRAND MANCHOT

Ordre des Palmipèdes *Famille des* Plongeurs

Genre Manchot *(Cuvier)*

le dessus du corps noirs; mais la partie inférieure, plongée dans l'eau quand il nage, est entièrement blanche; un petit trait de blanc se trace du bec à l'œil, et un autre semblable trait traverse obliquement l'aile.

Nous avons dit que les pieds du pinguin n'ont que trois doigts, et que cette conformation, ainsi que celle du bec, le distingue bien sensiblement du manchot. Le bec de ce premier pinguin est noir, tranchant par les bords, très-aplati par les côtés, qui sont cannelés de trois sillons, dont celui du milieu est blanc; tout à côté de son ouverture, et sous le volute qui revêt la base du bec, les narines sont ouvertes en fente longue. La femelle n'a pas le petit trait blanc entre le bec et l'œil, mais sa gorge est blanche.

Ce pinguin, dit Edwards, se trouve également dans les parties septentrionales de l'Amérique et de l'Europe. Il vient nicher aux îles Féroé, le long de la côte occidentale d'Angleterre, et jusqu'à l'île de Wight, où il grossit la foule des oiseaux de mer qui peuplent ces grands rochers que les Anglois ont appelés les Aiguilles (*the Needles*). On assure que cet oiseau ne pond qu'un œuf très-gros par rapport à sa taille.

On ignore encore dans quel asile les pinguins, et particulièrement celui-ci, passent l'hiver. Comme ils ne peuvent tenir la mer dans le fort de cette saison, que néanmoins ils ne paroissent point alors à la côte, et que d'ailleurs il est constant qu'ils ne se retirent pas vers les terres du midi, Edwards imagine qu'ils passent l'hiver dans des cavernes de rochers, dont l'ouverture est submergée, mais dont l'intérieur s'élève assez au dessus des flots pour leur fournir une retraite où ils restent dans un état de torpeur, et sustentés par la graisse dont ils sont abondamment chargés.

Nous ajouterions, d'après Pontoppidan, quelques particularités à ce que nous venons de dire de cette première espèce de pinguin, qu'il est grand pêcheur de harengs, qu'il se prend aux hameçons amorcés de ces poissons, etc., si le récit de cet écrivain n'offroit ici les mêmes disparates qui se trouvent ordinairement dans ses autres narrations, comme quand il dit « que ces oiseaux, en sortant tous à la fois des grottes où ils s'abritent et où ils nichent, obscurcissent le soleil par leur nombre, et font de leurs ailes un bruit semblable à celui d'un orage. » Tout ceci ne convient point à des pinguins, qui tout au plus ne peuvent que voleter.

Nous reconnoissons plus distinctement le pinguin dans l'*esarokitsok* ou *petite aile* des Groenlandois, « espèce de plongeon, dit le relateur, qui a les ailes d'un demi-pied de long tout au plus, si peu fournies de plumes qu'il ne peut voler, et dont les pieds sont d'ailleurs si loin de l'avant-corps, et si portés en arrière, qu'on ne conçoit pas comment il peut se tenir debout et marcher. » En effet, l'attitude droite est pénible pour le pinguin; il a la marche lourde et lente; et sa position ordinaire est de nager et de flotter sur l'eau, ou d'être couché en repos sur les rochers ou sur les glaces.

LE GRAND PINGUIN.

SECONDE ESPÈCE.

Willughby dit que la taille de ce pinguin, n° 367, approche de celle de l'oie; ce qu'il faut entendre de la hauteur à laquelle il porte sa tête, et non de la grosseur et du volume du corps, qui a beaucoup moins d'épaisseur. Il a la tête, le cou, et tout le manteau d'un beau noir, en petites plumes courtes, mais douces et lustrées comme du satin; une grande tache blanche ovale se marque entre le bec et l'œil, et le rebord de cette tache s'élève comme en bourrelet de chaque côté du sommet de la tête, qui est fort aplatie; le bec, dont la coupe ressemble, suivant la comparaison d'Edwards, au bout d'un large coutelas, a ses côtés aplatis et creusés d'entailleures. Les plus grandes pennes des ailes n'ont pas trois pouces de longueur : on juge aisément que, dans cette proportion avec la masse du corps, elles ne peuvent lui servir pour s'élever en l'air. Il ne marche guère plus qu'il ne vole, et il demeure toujours sur l'eau, à l'exception du temps de la ponte et de la nichée.

L'espèce en paroît peu nombreuse; du moins ces grands pinguins ne se montrent que rarement sur les côtes de Norwége. Ils ne viennent pas tous les ans visiter les îles de Féroé, et ne descendent guère plus au

sud dans nos mers d'Europe : celui qu'Edwards décrit avoit été pris par les pêcheurs sur le banc de Terre-Neuve. Du reste, on ignore dans quelle plage ils se retirent pour nicher.

L'*akpa* des Groenlandois, oiseau grand comme le canard, avec le dos noir et le ventre blanc, et qui ne peut ni courir ni voler, paroît devoir se rapporter à notre grand pinguin. Pour les prétendus pinguins décrits dans le voyage de La Martinière, ce sont évidemment des pélicans.

LE PETIT PINGUIN,

OU LE PLONGEON DE MER DE BELON

Cet oiseau est indiqué dans Belon sous le nom de *plongeon de mer,* et par M. Brisson sous celui de *petit pinguin.* Néanmoins il nous reste un doute très-fondé sur cette dernière dénomination; car, en examinant la figure donnée par cet ornithologiste, on voit qu'il a beaucoup de ressemblance avec le petit guillemot, n° 917 de la planche enluminée, et tout au moins il est certain que son bec n'est pas celui d'un pinguin : et en même temps la plage où Belon dit avoir observé cet oiseau, savoir la mer de Crète, est un nouveau sujet de douter qu'il appartienne en effet au genre des pinguins, qui ne paroît pas s'être porté dans la Méditerranée, et que tout nous représente comme indigène aux mers du nord; en sorte que si nous osions soupçonner ici de peu de justesse un observateur d'ailleurs aussi instruit et toujours aussi exact que l'est Belon, nous croirions, malgré ce qu'il dit de la conformation des pieds de son *vuttamaria* de Crete, qu'ils appartiennent plutôt à quelque espèce de plongeon ou de castagneux qu'à la famille des pinguins. Quoi qu'il en soit, il faut rapporter ce que dit notre vieux et docte naturaliste de cet oiseau, dont lui seul a parlé, Dapper et Aldrovande n'en ayant fait mention que d'après lui.

« Il y a, dit-il, en Crète une particulière espèce de plongeon de mer, nageant entre deux eaux, différente au cormoran et aux autres plongeons nommés *mergi*, et que j'estime être celui qu'Aristote a nommé *ethia.* Les habitans du rivage de Crète l'appellent *vuttamaria* et *calicatezu.* Il est de la grosseur d'une sarcelle, blanc par dessous le ventre, et noir par tout le dessus du corps. Il n'a nul ergot derrière : aussi est-il seul entre tous oiseaux ayant le pied plat à qui cela convienne. Son bec est moult tranchant par les bords, noir dessus, blanc dessous, creux et quasi plat, et couvert de duvet jusque bien avant..... qui provient d'un toffet de plumes noires qui lui croît sur quelque chose qu'il a sur le bec joignant la tête, eslevé gros comme une demi-noix..... Il a le sommet de la tête large, mais la queue si courte qu'il semble quasi qu'il n'en ait point. Il est tout couvert de fin duvet, qui tient si fort à la peau qu'on jugeroit proprement que c'est du poil, et qui se montre aussi fin que velours, tellement que si on l'escorche, on lui trouvera la peau bien épaisse; et si on la fait corroyer, semblera une peau de quelque animal terrestre. »

LE GRAND MANCHOT.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Clusius semble rapporter la première connoissance des manchots à la navigation des Hollandois dans la mer du Sud en 1598. Ces navigateurs, dit-il, étant parvenus à certaines îles voisines du Port-Désiré, les trouvèrent remplies d'une sorte d'oiseaux inconnus qui y venoient faire leur ponte. Ils nommèrent ces oiseaux *pinguins* (*à pinguedine*), à raison de la quantité de leur graisse, et ils imposèrent à ces îles le nom d'*îles des Pinguins.*

« Ces singuliers oiseaux, ajoute Clusius, sont sans ailes, et n'ont à la place que deux espèces de membranes qui leur tombent de

chaque côté comme de petits bras; leur cou est gros et court, leur peau dure et épaisse comme le cuir du cochon. On les trouvoit trois ou quatre dans un trou. Les jeunes étoient du poids de dix à douze livres; mais les vieux en pesoient jusqu'à seize, et en général ils étoient de la taille de l'oie. »

A ces proportions il est aisé de reconnoître le manchot représenté dans les planches enluminées sous le nom de *manchot des îles Malouines*, et qui se trouve non seulement dans tout le détroit de Magellan et les îles voisines, mais encore à la Nouvelle-Hollande, et qui de là a gagné jusqu'à la Nouvelle-Guinée. C'est en effet l'espèce la plus grande du genre des manchots : l'individu que nous avons fait représenter a vingt-trois pouces de hauteur, et ces manchots parviennent à un beaucoup plus grand accroissement, puisque M. Forster en a mesuré plusieurs de trente-neuf pouces (anglois), et qui pesoient jusqu'à trente livres.

« Diverses troupes de ces pinguins, les plus gros que j'aie jamais vus, dit-il, erroient sur la côte (à la Nouvelle-Géorgie). Leur ventre étoit d'une grosseur énorme, et couvert d'une grande quantité de graisse. Ils portent de chaque côté de la tête une tache d'un jaune brillant ou couleur orangée, bordée de noir; tout le dos est d'un gris noirâtre; le ventre, le dessous des nageoires, et l'avant du corps, sont blancs. Ils étoient si stupides qu'ils ne fuyoient point, et nous les tuâmes à coups de bâton... Ce sont, je pense, ceux que nos Anglois ont nommés aux îles Falkland *pinguins jaunes* ou *pinguins rois*. »

Cette description de M. Forster convient parfaitement à notre grand manchot, n° 975, en observant qu'une teinte bleuâtre est répandue sur son manteau cendré, et que le jaune de la gorge est plutôt citron ou couleur de paille qu'orangé. Nos François l'ont en effet trouvé aux îles Falkland ou Malouines, et M. de Bougainville en parle dans les termes suivants : « Il aime la solitude et les endroits écartés; son bec est plus long et plus délié que celui des autres espèces de manchots, et il a le dos d'un bleu plus clair; son ventre est d'une blancheur éblouissante; une palatine jonquille, qui partant de la tête coupe ces masses de blanc et de bleu (gris bleu) et va se terminer sur l'estomac, lui donne un grand air de magnificence. Quand il lui plaît de chanter, il allonge le cou... On espéra de pouvoir le transporter en Europe, et d'abord il s'apprivoisa jusqu'à connoître et suivre la personne qui étoit chargée de le nourrir, mangeant indifféremment le pain, la viande, et le poisson; mais on s'aperçut que cette nourriture ne lui suffisoit pas, et qu'il absorboit sa graisse. Quand il fut amaigri à un certain point, il mourut. »

LE MANCHOT MOYEN.

SECONDE ESPÈCE.

De tous les caractères d'après lesquels on pourroit dénommer cette seconde espèce de manchots, n° 382, nous n'avons cru pouvoir énoncer que la grandeur, parce que les autres caractères, quoique sensibles, ne sont peut-être pas constans, ou ne sont pas exclusifs. Ce sont ces manchots qu'Edwards appelle *pinguins aux pieds noirs;* mais les pieds du grand manchot sont noirs aussi. On les trouve indiqués sous le nom de *manchots du cap de Bonne-Espérance* ou *des Hottentots* dans les planches enluminées; mais l'espèce s'en trouve bien ailleurs qu'au cap, et paroît se rencontrer également aux terres Magellaniques. Nous avions pensé à l'appeler *manchot à collier;* en effet, le manteau noir du dos embrasse le devant du cou par un collier, et laisse tomber sur les flancs deux longues bandes en manière de scapulaire : mais cette livrée ne paroît bien constante que dans le mâle; et la femelle, telle que nous la croyons représentée n° 1005 des planches enluminées, porte à peine quelque trace obscure de collier. Tous deux ont le bec coloré, vers le bout, d'une bandelette jaune; mais peut-être ce trait ne se marque-t-il qu'avec l'âge. Ainsi nous sommes réduits à les indiquer par leur taille, qui est en effet moyenne dans ce genre, et ne s'élève guère au dessus d'un pied et demi.

Du reste, tout le dessus du corps est ardoisé, c'est-à-dire d'un cendré noirâtre, et le devant avec les côtés du corps sont d'un beau blanc, excepté le collier et le scapulaire; le bout de la mandibule inférieure du bec paroît un peu tronqué; et le quatrième

doigt, quoique libre et non engagé dans la membrane, est néanmoins tourné plus en devant qu'en arrière; l'aileron est tout plat, et semble recouvert d'une peau de chagrin, tant les pinceaux de plumes qui le revêtent sont petits, roides et pressés : les plus grandes de ces plumules n'ont pas six lignes de longueur; et, suivant la remarque d'Edwards, on en peut compter plus de cent à la première rangée de l'aile.

Ces manchots sont très-nombreux au cap de Bonne-Espérance et dans les parages voisins. M. le vicomte de Querhoent, qui les a observés à la rade du Cap, nous a communiqué la notice suivante : « Les pinguins (manchots) du Cap sont noirs et blancs, et de la grosseur d'un canard. Leurs œufs sont blancs; ils n'en font que deux à chaque ponte, et défendent courageusement leur nichée. Ils la font sur les petites îles le long de la côte; et un observateur digne de foi m'a assuré que dans une de ces petites îles étoit un monticule élevé où ces oiseaux nichoient de préférence, quoique éloigné de plus d'une demi-lieue de la mer. Comme ils marchent fort lentement, il jugea qu'il n'étoit pas possible qu'ils allassent tous les jours chercher à manger à la mer : il en prit donc quelques uns pour voir combien de temps ils supporteroient la diète; il les garda quatorze jours sans boire ni manger, et au bout de ce temps ils étoient encore vivans et assez forts pour pincer vigoureusement. »

M. de Pagès, dans la relation manuscrite de son voyage au pôle austral, s'accorde sur les mêmes faits. « La grosseur des manchots du Cap, dit-il, est pareille à celle de nos plus gros canards. Ils ont deux cravates oblongues de couleur noire, l'une à l'estomac, l'autre au cou. Nous trouvions ordinairement dans chaque nid deux œufs ou deux petits rangés tête à queue, et l'un toujours au moins d'un quart plus gros que l'autre. Les vieux n'étoient pas moins aisés à prendre que les jeunes; ils ne pouvoient marcher que lentement, et cherchoient à se tapir contre les rochers. »

Un fait qu'ajoute le même voyageur, c'est que les ailerons des manchots leur servent de temps en temps de pattes de devant, et qu'alors, marchant comme à quatre, ils vont plus vite; mais suivant toute apparence, cela n'arrive que lorsqu'ils culbutent, et ce n'est point une véritable marche.

Du reste, nous croyons reconnoître ce même manchot d'espèce moyenne dans la seconde de celles que M. de Bougainville décrit aux îles Malouines; car il la dit la même que celle de l'amiral Anson, laquelle est aussi celle de Narborough. Or, au poids et aux couleurs que Narborough attribue à son manchot, on peut le regarder comme de l'espèce dont nous parlons; et nous croyons encore que cette espèce est celle que M. Forster désigne comme la plus commune au détroit de Magellan, laquelle, dit-il, est de la grosseur d'une petite oie, et surnommée par les Anglois, aux îles Falkland ou Malouines, *jumping jacks*.

M. Forster observa ces manchots sur la terre des États, où ils lui offrirent une petite scène. « Ils étoient endormis, dit-il, et leur sommeil est très-profond : car le docteur Sparman tomba sur un qu'il roula à plusieurs verges sans l'éveiller. Pour le tirer de son assoupissement on fut obligé de le secouer à différentes reprises. Enfin ils se levèrent en troupes; et quand ils virent que nous les entourions, ils prirent du courage; ils se précipitèrent avec violence sur nous, et mordirent nos jambes et nos habits. Après en avoir laissé un grand nombre sur le champ de bataille qui paroissoient morts nous poursuivimés les autres; mais les premiers se relevèrent tout d'un coup, et piétonnèrent gravement derrière nous.

LE MANCHOT SAUTEUR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce manchot, n° 984, n'a guère qu'un pied et demi de hauteur du bec aux pieds, et à peu près autant quand, la tête et le corps droits, il est posé et comme assis sur le croupion; ce qui est son attitude de nécessité à terre. Il a le bec rouge, ainsi que l'iris de l'œil, sur lequel passe une ligne d'un blanc teint de jaune, qui se dilate et s'épanouit en arrière en deux petites touffes de filets hérissés, lesquels se relèvent sur les deux côtés du sommet de la tête. Cette partie est noire ou d'un cendré-noirâtre très-foncé, ainsi que la gorge, la face, le dessus du cou, du dos, et des ailerons; le reste

c'est-à-dire tout le devant du corps, est d'un blanc de neige

Les planches enluminées ont indiqué cet oiseau sous le nom de *manchot de Sibérie.* Nous n'adoptons pas aujourd'hui cette dénomination, vu la grande division que paroit avoir faite la nature des pinguins au nord et des manchots au sud; et M. de Bougainville l'ayant reconnu sur les terres Magellaniques, nous pensons qu'il ne se trouve pas en Sibérie, mais seulement dans les îles australes, où le même navigateur l'a décrit sous le nom de *pinguin sauteur...* « La troisième espèce de ces demi-oiseaux, dit-il, habite par familles, comme la seconde, sur de hauts rochers, où ils pondent. Les caractères qui distinguent ceux-ci des deux autres sont leur petitesse, leur couleur fauve, un toupet de plumes de couleur d'or plus courtes que celles des aigrettes, et qu'ils relèvent lorsqu'ils sont irrités, et enfin d'autres petites plumes de même couleur qui leur servent de sourcils. On les nomma *pinguins sauteurs :* en effet, ils ne se transportent que par sauts et par bonds. Cette espèce a dans sa contenance plus de vivacité que les deux autres. »

C'est, suivant toute apparence, ce même manchot sauteur à aigrette et à bec rouge que le capitaine Cook indique dans le passage suivant... « Jusqu'ici (cinquante-trois degrés cinquante-sept minutes latitude sud) nous avions eu continuellement autour du vaisseau un grand nombre de pinguins, qui sembloient être différens de ceux que nous vîmes près de la glace; ils étoient plus petits, avec des becs rougeâtres et des têtes brunes. La rencontre d'un si grand nombre de ces oiseaux me donnoit quelque espérance de trouver terre... » Et dans un autre endroit... « Le 2 décembre, par quarante-huit degrés vingt-trois minutes latitude sud et cent soixante-dix-neuf degrés seize minutes de longitude, nous aperçûmes plusieurs pinguins au bec rouge, qui demeurèrent autour de nous le lendemain. »

LE MANCHOT A BEC TRONQUÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le bec des manchots se termine généralement en pointe : dans cette espèce l'extrémité de la mandibule inférieure est tronquée. Ce caractère a suffi à M. Brisson pour faire de ce manchot un genre à part, sous le nom de *gorfou*; de quoi il étoit fort le maître, suivant l'ordre hypothétique et systématique de ses divisions : mais ce qui n'étoit pas également arbitraire, c'est l'application qu'il a faite à ce même manchot du nom de *catarractes* ou *catarracta*, par lequel Aristote a désigné un oiseau de proie aquatique, qui n'est certainement pas un manchot, genre duquel Aristote ne connut aucune espèce.

Quoi qu'il en soit, Edwards, qui nous a fait connoître cette espèce de manchot, lui applique ce passage du chevalier Roë dans son *Voyage aux Indes :* « Dans l'*île Pinguin* (au cap de Bonne-Espérance) il y a un oiseau de ce nom qui marche tout droit; les ailes sont sans plumes, pendantes comme des manches, avec le plastron blanc : ces oiseaux ne volent point, mais se promènent en petites troupes, chacune gardant régulièrement son quartier. »

Cependant M. Edwards n'assure pas que ce manchot soit du Cap plutôt que du détroit de Magellan. Il étoit, dit-il, *gros comme une oie*, et avoit le bec ouvert jusque sous les yeux, et rouge, ainsi que les pieds; la face d'un brun obscur; tout le devant du corps blanc; le derrière de la tête, le haut du cou, et le dos, d'un pourpre terne, et couvert de très-petites plumes roides et serrées. « Ces plumes, ajoute Edwards, ressemblent plus à des écailles de serpent qu'à des plumes. Les ailes, continue-t-il, sont petites et plates comme des planchettes brunes, et couvertes de plumes si petites et si roides qu'on les prendroit de quelque distance pour du chagrin. Il n'y a d'apparence de queue que quelques soies courtes et noires au croupion. »

Telles sont les quatre espèces de manchots que nous pouvons présenter comme connues et bien décrites. Si ce genre est plus nombreux, ainsi que paroît l'insinuer M. Forster, chaque espèce nouvelle viendra naturellement prendre ici sa place. En attendant il nous semble en voir quelques unes d'indiquées, mais imparfaitement et confusément dans les notices suivantes.

I.

« Entre les îles Maldives, dit un de nos anciens voyageurs [1], il y en a une infinité qui sont entièrement inhabitées... et toutes couvertes de gros crabes, d'une quantité d'oiseaux nommés *pingui*, qui font là leurs œufs et leurs petits; et il y en a une multitude si prodigieuse qu'on ne sauroit mettre le pied en quelque endroit que ce soit sans toucher leurs œufs et leurs petits, ou les oiseaux mêmes. Les insulaires n'en mangent point, et toutefois ils sont bons à manger, *et sont gros comme pigeons*, de plumage blanc et noir. »

Nous ne connoissons pas d'espèce de manchot aussi petite qu'un pigeon; et néanmoins une semblable petite espèce d'oiseau sans ailes, sous le nom de *calcamar*, se retrouve à la côte du Brésil. « Le calcamar est de la grosseur d'un pigeon; ses ailes ne lui servent point à voler, mais à nager fort légèrement : il ne quitte point les flots; les Brésiliens assurent même qu'il y dépose ses œufs, mais sans expliquer comment ils y pourroient éclore [2]. »

II.

Les *aponars* ou *aponats* de Thevet, « lesquels, dit-il, ont petites ailes, pourquoi ils ne peuvent voler, ont le ventre blanc, le dos noir, le bec semblable à celui d'un cormoran ou autre corbeau, et, quand on les tue, crient ainsi que pourceaux. » Ce sont, suivant toute apparence, des manchots. Thevet les trouva à l'île de l'Ascension; mais il fait, sous le nom d'*aponar*, la même confusion que l'on a faite sous celui de *pinguin*, lorsqu'il parle des *aponars que rencontrent les navires allant de France en Canada*. Ces derniers aponars sont des pinguins.

1. François Pyrard.
2. *Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 303.

III.

L'oiseau des mers Magellaniques, que les matelots de l'équipage du capitaine Wallis et ensuite ceux de Cook appelèrent *race-horse* ou *cheval de course*, parce qu'il couroit sur l'eau avec une extrême vitesse en frappant les flots de ses pieds et de ses ailes, trop petites pour qu'elles puissent lui servir à voler. Cet oiseau sembleroit, à ces caractères, être un manchot; néanmoins M. Forster lui donne le nom de *canard*, en le rapportant au *logger-head duck* des *Transactions philosophiques* (vol. LXVI, partie 1). Voici comme il en parle : « Il ressembloit, dit-il, au canard, excepté l'extrême brièveté de ses ailes, et sa grosseur, qui étoit celle d'une oie. Il avoit le plumage gris et un petit nombre de plumes blanches; le bec et les pieds jaunes, et deux grandes bosses calleuses nues de la même couleur à la jointure de chaque aile. Nos matelots l'appelèrent *race-horse* (cheval de course), à cause de sa vitesse; mais aux îles Falkland les Anglois lui ont donné le nom de *canard lourdaud*. »

IV.

Enfin, selon d'autres voyageurs [3], on trouve sur les îles de la côte du Chili, après avoir passé Chiloé et en approchant du détroit de Magellan, « une espèce d'oie qui ne vole point, mais qui court sur les eaux aussi vite que les autres volent. Cet oiseau a un duvet très-fin que les femmes américaines filent, et dont elles font des couvertures qu'elles vendent aux Espagnols. » Si ces particularités sont exactes, elles indiquent dans ce genre une espèce moyenne entre les oiseaux à grandes plumes et les manchots à plumes écailleuses, qui ressemblent peu à un duvet, et ne paroissent pas susceptibles d'être filées.

3. *Voyage à la mer du Sud* par l'équipage de *Wager*, à la suite du *Voyage de l'amiral Anson*.

NOTICES ET INDICATIONS
DE QUELQUES ESPÈCES D'OISEAUX
INCERTAINES OU INCONNUES.

Quelque attention que nous ayons eue lans tout le cours de cet ouvrage de discuer, d'éclaircir, et de rapporter à leurs véitables objets les notices imparfaites ou onfuses des voyageurs ou des naturalistes ur les différentes espèces réelles ou nomiales des oiseaux, quelque étendues et nême quelque heureuses qu'aient été nos echerches, nous devons néanmoins avouer u'il reste encore un certain nombre d'esèces que nous n'avons pu reconnoître avec ertitude, parce qu'elles ne sont indiquées ue par des noms que rien ne rappelle aux oms connus, ou qu'elles sont désignées ar des traits obscurs ou vagues, et qui ne ıdrent exactement avec aucun objet réel. e sont ces noms mêmes et ces traits, tout onfus qu'ils peuvent être, que nous reueillons ici, non seulement pour ne rien égliger, mais encore pour empêcher qu'on e regarde comme certaines ces notices outeuses, et surtout pour mettre les obserıteurs à portée de les vérifier ou de les laircir.

Nous suivrons dans cette exposition somaire la marche de l'ouvrage, commençant r les oiseaux de terre, passant à ceux rivage, et finissant par les oiseaux d'eau.

I.

Le *grand oiseau du Port-Désiré* aux ters Magellaniques, lequel est bien certaiment un oiseau de proie, et dont la noe, telle que la donne le commodore Byn, paroît indiquer un *vautour*. « Sa tête -il, seroit parfaitement ressemblante à le de l'aigle, si l'espèce de huppe dont e est ornée étoit un peu moins touffue. ı cercle de plumes d'une blancheur éclaıte forme autour de son cou un collier turel de la plus grande beauté ; sur le s son plumage est d'un noir de jais, et n moins brillant que ce minéral que l'art u polir. Ses jambes sont remarquables r leur grosseur et leur force ; mais les res en sont moins acérées que celles de gle. Cet oiseau a près de douze pieds nvergure [1].

1. *Voyage du commodore Byron*, tome Ier du preer Voyage de Cook, page 19.

II.

L'*oiseau de la Nouvelle-Calédonie*, indiqué dans la relation du second voyage de Cook comme une *espèce de corbeau*, quoiqu'il soit dit en même temps *qu'il est de moitié plus petit que le corbeau, et que ses plumes sont nuancées de bleu.* Au reste, cette terre nouvelle n'a offert aux navigateurs qui l'ont découverte que peu d'oiseaux, entre lesquels étoient de *belles tourterelles et plusieurs petits oiseaux inconnus* [2].

III.

L'*avis venatica* de Belon, le seul peut-être que ce judicieux naturaliste n'ait pas rendu reconnoissable dans ses nombreuses observations. « Nous veimes aussi (vers Gaza) un oiseau qui, à notre advis, passe tous les autres en plaisant chant ramage, et croyons qu'il a été nommé par les anciens *venatica avis*. Il est un peu plus gros qu'un estourneau. Son plumage est blanc par dessous le ventre, et est cendré dessus le dos, comme celui de l'oiseau *molliceps*, qu'on appelle en françois un *grosbec ;* la queue noire, qui lui passe les ailes, comme à une pie. Il vole à la façon d'un pic-vert [3].

A la taille, aux couleurs, au nom d'*avis venatica*, on pourroit prendre cet oiseau pour une espèce de pie-grièche ; mais le *plaisant ramage* est un attribut qui paroît ne convenir à aucune de ces espèces méchantes et cruelles.

IV.

Le *moineau de mer*, « que les habitans de Terre-Neuve nomment, dit-on, l'*oiseau des glaces*, parce qn'il y habite toujours ; il n'est pas plus grand qu'une grive ; il ressemble au moineau par le bec, et a le plumage blanc et noir [4].

Malgré le nom de *moineau de mer*, on juge par la conformation du bec qu'il s'agit ici d'un oiseau de terre, dont l'espèce nous

2. Cook, second Voyage, tome III, page 300.
3. *Observations* de Belon, page 139.
4. *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 46.

paroît voisine de celle de l'ortolan de neige.

V.

Le petit *oiseau jaune*, appelé ainsi au cap de Bonne-Espérance, et que le capitaine Cook a retrouvé à la Nouvelle-Géorgie[1]. Il est peut-être connu des ornithologistes, mais il ne l'est pas sous ce nom, et quant aux *petits oiseaux à joli plumage* que ce même navigateur a trouvés à *Tanna*, l'une des nouvelles Hébrides, nous croyons aisément avec lui que sur une terre aussi isolée et aussi lointaine leurs espèces sont absolument nouvelles.

VI.

L'oiseau auquel les observateurs embarqués pour le premier voyage du capitaine Cook donnèrent le nom de *motacilla velificans*, en le voyant venir se poser sur les agrès du vaisseau en pleine mer, à dix lieues du cap Finistère[2], et que l'on sauroit certainement être une bergeronnette, si Linnæus, d'après lequel parloient ces observateurs, n'avoit appliqué comme générique le surnom de *motacilla* à des oiseaux tous différens les uns des autres, et à tous ceux en général qui ont un mouvement de secousse ou de balancement dans la queue.

VII.

L'*ococolin* de Fernandès, que nous aurions dû placer avec les pics; car il dit expressément que *c'est un pic de la taille de l'étourneau, et dont le plumage est agréablement varié de noir et de jaune*[3].

VIII.

Les *oiseaux vus par Dampier à Céram*, et qui, à la forme et à la grosseur de leur bec, paroissent être des *calaos*. Il les décrit en ces termes : « Ils avoient le corps noir et la queue blanche; leur grosseur étoit celle d'une corneille; ils avoient le cou assez long et couleur de safran; leur bec ressembloit à la corne d'un bélier; ils avoient la jambe courte et forte, les pieds de pigeon, et les ailes d'une longueur ordinaire, quoiqu'elles fissent beaucoup de bruit dans leur vol; ils se nourrissent de baies sauvages, et se perchent sur les plus grands arbres. Dampier trouva leur chair de si bon goût qu'il parut regretter de n'avoir vu ces oiseaux qu'à Caram et à la Nouvelle-Guinée[4].

IX.

Le *hoitzitzillin de Tepuscullula* de Fernandès, et le *nexhoitzillin* du même auteur, que l'on reconnoît pour être des colibris, vivant, dit-il, du miel des fleurs qu'ils sucent de leur petit bec courbé, presque aussi long que le corps, et des plumes brillantes desquels des mains adroites composent de petits tableaux précieux[5].

Quant à l'*hoitzitzil-papalotl* du même naturaliste espagnol[6], quoiqu'il le comparât à l'*hoitzitzillin*, il dit néanmoins expressément que c'est une sorte de papillon.

X.

Le *quauchichil* ou *petit oiseau à tête rouge*, encore de Fernandès[7], qu'il dit n'être qu'un peu plus grand que le *hoitzitzillin*, et qui néanmoins ne paroît pas être un colibri ni un oiseau-mouche : *car il se trouve aussi dans les régions froides; il vit et chante en cage.* Caractères qui ne conviennent pas à ces deux genres d'oiseaux.

XI.

L'oiseau demi-aquatique décrit par M. Forster, et qu'il dit être d'un *nouveau genre*. « Cet oiseau, que nous rencontrâmes dans notre excursion, étoit de la grosseur d'un pigeon, et parfaitement blanc; il appartient à la classe des oiseaux aquatiques qui marchent *à gué*. Il avoit les pieds à demi palmés, et ses yeux ainsi que la base du bec entourés de petites glandes couvertes blanches; il exhaloit une odeur insupportable que nous ne pûmes en manger la chair, quoique alors les plus mauvais alimens ne nous causassent pas autant du dégoût (c'étoit sur la terre des États)[8]. »

XII.

Le *corbijeau* de le Page du Pratz[9], l

1. *Second Voyage de Cook*, t. IV, p. 86 et 87.
2. *Premier Voyage de Cook*, t. II, p. 117.
3. Fernandès, *Hist. avium Nov.-Hisp.*, page 54, cap. 202
4. *Histoire générale des Voyages*, t. II p. 244.
5. Fernandès, page 47, chap. 174, et page 3 chap. 82.
6. *Ibid.*, chap. 55, page 25.
7. *Ibid.*, chap. 17, page 18.
8. Forster, *second Voyage de Cook*, tome I page 59.
9. *Histoire de la Louisiane*, tome II, page 128.

el n'est pas autre que le *courlis*, et dont us ne rapportons ici le nom que pour npléter le système entier de dénominans relatives à cet oiseau et à l'ornithoie en général.

XIII.

Le *chochopitli* de Fernandès[1]; *oiseau*, ce naturaliste, *du genre de celui que les pagnols appellent* chorlito (qui est le urlis, et dans lequel on reconnoît notre *and courlis blanc et brun de Cayenne*, èce nouvelle, donnée n° 976 des plans enluminées. Cet oiseau, ajoute Ferndès, est de passage sur le lac de Mexie, et sa chair a un mauvais goût de isson.

XIV.

L'*ayaca*, qui, tant par le rapport de son m avec celui d'*ayaia* que porte la spatule Brésil que par la ressemblance des traits 'altération près que souffrent toujours les jets en passant par les mains des rédacrs de voyageurs, paroit être en effet une atule. Quoi qu'il en soit voici ce qui est de l'*ayaca :*

« Cet oiseau du Brésil est d'une indusе singulière à prendre les petits poissons; nais on ne le voit fondre inutilement sur au: sa grosseur est celle d'une pie; il a plumage blanc, marqueté de taches rous, et le bec fait en cuiller[2]. »

L'*aboukerdan* de Monconys[3] est aussi tre spatule.

XV.

L'*acacahoactli*, ou *l'oiseau du lac de Mexie à voix rauque* de Fernandès, qu'il dit re une espèce d'alcyon ou de martin-pêeur, mais qui, suivant la remarque de . Adanson, est plutôt une espèce de héron de butor, puisqu'il *a un très-long cou, 'il plie souvent en le ramenant entre ses aules :* sa taille est un peu moindre que lle du canard sauvage; son bec est long de ois doigts, pointu, et acéré; le fond de n plumage est blanc tacheté de brun, plus un en dessus, plus blanc en dessous du rps; les ailes sont d'un fauve vif et rouâtre, avec la pointe noire. On peut, suint Fernandès, apprivoiser cet oiseau en le ourrissant de poisson et même de chair; ce qui pourtant s'accorde peu avec une oix rauque, *son chant*, dit-il, *n'est pas désagréable*[4]. C'est le même que l'*avis aquatica raucum sonans* de Nieremberg[5].

XVI.

L'*atototl*, petit oiseau du même lac de Mexico, de la forme et de la taille du moineau, avec le plumage blanc dessous le corps, varié en dessus de blanc, de fauve, et de noir, qui niche dans les joncs, et qui du matin au soir y fait entendre un petit cri pareil au cri aigu du rat. On mange la chair de ce petit oiseau[6].

Il est difficile de dire si cet *atototl* est vraiment un oiseau de rivage, ou seulement un habitant des marais, comme le sont la rousserolle et la fauvette de roseaux. Quoi qu'il en soit, il est fort différent d'un autre *atototl* donné par Faber à la suite de Hernandès (page 672), et qui est l'*alcatraz* ou *pélican du Mexique.*

XVII.

Le *mentawaza* de Madagascar, « oiseau à bec crochu, grand comme une perdrix, qui fréquente les bords de la mer, » et dont le voyageur Flaccourt ne dit rien davantage[7].

XVIII.

Le *chungar* des Turcs, *kratzhot* des Russes, au sujet duquel nous ne pouvons que rapporter la narration de l'historien des voyages, sans néanmoins adopter ses conjectures. « Les plaines de la grande Tartarie, dit-il, produisent quantité d'oiseaux d'une beauté rare. Celui dont on trouve la description dans Abulghazi-Khan est apparemment une espèce de héron qui fréquente cette partie du Mogol qui touche à la Chine. Il est tout-à-fait blanc, excepté par le bec, les ailes, et la queue, qu'il a d'un beau rouge. Sa chair est délicate, et tire pour le goût sur celle de la gélinotte. Cependant, comme l'auteur dit qu'il est fort rare, on peut croire que c'est le butor, qui est en effet très-rare dans la Russie, la Sibérie, et la grande Tartarie, mais qui se trouve quelquefois dans le pays des Mogols, vers la Chine, et qui est presque toujours blanc. Abulghazi-Khan dit que ses yeux, ses pieds, et son bec, sont rouges (page 37), et il ajoute (page 86) que la tête est de la même couleur. Il dit que cet oi-

1. Page 19, chap. 23.
2. *Histoire générale des Voyages*, t. IV, p. 303.
3. Première partie, page 19°.
4. Fernandès, chap. 2, page 16.
5. Liv. X, chap. 236.
6. Fernandès, chap. 8, page [illegible].
7. *Voyage à Madagascar;* Paris, 1661, page 165.

seau s'appelle *chungar* en langue turque, et que les Russiens le nomment *kratzhot;* ce qui fait conjecturer au traducteur anglois que c'est le même qui porte le nom de *chonkui* dans l'*Histoire de Timur-Bek,* et qui fut présenté à Gengis-Khan par les ambassadeurs de Kadjak[1] ».

XIX.

L'*okeitsok,* ou la *courte-langue,* qui, dit-on, « est une poule de mer de Groenland, laquelle, n'ayant presque point de langue, garde un silence éternel, mais qui en revanche a le bec et la jambe si longs qu'on pourroit l'appeler la *cigogne de mer.* Cet oiseau glouton dévore un nombre incroyable de poissons qu'il va pêcher à vingt ou trente brasses de profondeur, et qu'il avale tout entiers, quoique très-gros. On ne le tue ordinairement que lorsqu'il est occupé à faire sa pêche; car il a pour veiller à sa sûreté de grands yeux saillans et très-vifs, couronnés d'un cercle jaune et rouge[2]. »

XX.

Le *tornoviarsuk* des mêmes mers glaciales en Groenland, qui est un oiseau maritime de la taille d'un pigeon, et approchant du genre du canard. Il paroît difficile de déterminer la famille de cet oiseau, dont Eggède ne dit rien davantage[3].

XXI.

Outre les oiseaux de Pologne connus des naturalistes, et dont Rzaczynski fait l'énumération, il en nomme quelques uns, « qu'il ne connoît, dit-il, que par un nom vulgaire, et qu'il ne rapporte à aucune espèce connue. Il y en a particulièrement trois qui, à leurs habitudes naturelles, paroissent être de la tribu des aquatiques fissipèdes. »

Le *derkacz,* « ainsi nommé de son cri, *der, der,* fréquemment répété. Il habite les prés bas et aquatiques. Sa taille est approchante de celle de la perdrix; il a les pieds hauts et le bec long (ce pourroit être un râle). »

Le *haystra,* « qui est d'assez grande taille, de couleur rembrunie, avec un gros et long bec. Il pêche dans les rivières à la manière du héron, et niche sur les arbres. »

Le troisième est le *hrzyczka,* « qui pond des œufs tachetés dans les joncs des marais

XXII.

L'*arau* ou *kara* des mers du nord. « C'
un oiseau plus gros que le canard; ses œu
sont très-bons à manger, et sa peau sert
faire des fourrures. Il a la tête, le cou, et
dos noirs, le ventre bleu, le bec long, dro
noir, et pointu 4. A ces traits l'*arau* ou *ka*
doit être une espèce de plongeon. »

XXIII.

Le *Jean-van-Ghent* ou *Jean-de-Gand* d
navigateurs hollandois au Spitzberg[5], «
quel est, disent-ils, au moins aussi gr
qu'une cigogne, et en a la figure. Ses plum
sont blanches et noires; il fend l'air sans
muer presque les ailes; et dès qu'il approc
des glaces, il rebrousse chemin. C'est u
espèce d'oiseau de fauconnerie; il se jet
tout d'un coup et de fort haut dans l'eau,
cela fait croire qu'il a la vue fort perçan
On voit de ces mêmes oiseaux dans la m
d'Espagne, et presque partout dans la m
du Nord, mais principalement dans les e
droits où l'on pêche le hareng. »

Ce *Jean-de-Gand* pourroit bien être
grande mouette ou grand goéland, que no
avons surnommé le *manteau noir.*

XXIV.

Le *haw-sule,* que les Écossois, dit Pontop
pidan, appellent *gentilhomme,* et qui no
paroît être aussi une espèce de mouette
de goéland, peut-être la même que le *ratzl*
ou *conseiller* des Hollandois. Quoi qu'il
soit, nous transcrivons ce que dit Pontopp
dan de son oiseau gentilhomme, mais av
le peu de confiance qu'inspire cet évêq
norwégien, toujours près du merveille
dans ses anecdotes et loin de l'exactitu
dans ses descriptions. » Cet oiseau, dit-i
sert de signal aux pêcheurs du hareng.
paroît en Norwége à la fin de janvier, lo
que les harengs commencent à entrer da
les golfes; il les suit à la distance d'une lie
de la côte. Il est tellement avide de ce po
son que les pêcheurs n'ont qu'à mettre d
harengs sur le bord de leurs bateaux po
prendre des gentilshommes. Cet oiseau re
semble à l'oie; il a la tête et le cou comn
la cigogne, le bec plus court et plus gro
les plumes du dos et du dessous des ail
d'un blanc clair, une crête rouge, la tête ve

1. *Histoire générale des Voyages*, t. VI, p. 604.
2. *Ibid.*, tome XIX, page 45.
3. *Dict. Groenl.*, Hafniæ, 1750.
4. *Histoire générale des Voyages*, t XIX, p. 27
5. *Recueil des Voyages du Nord*, t. II, p. 110.

tre et noire, le cou et la poitrine blancs [1]. »

XXV.

Les *pipelines*, dont je ne trouve le nom e dans Frézier (page 74), et qui ont, dit- de la ressemblance avec l'oiseau de mer pelé *mauve:* la mauve et la mouette. Mais ajoute que les pipelines sont de très-bon ût, ce qui ne ressemble plus aux mouettes, nt la chair est très-mauvaise.

XXVI.

Les *margaux*, dont le nom, usité parmi s marins, paroît désigner des fous ou des rmorans, ou peut-être les uns et les autres. Le vent n'étant pas propre pour sortir de baie de Saldana, dit Flaccourt, on envoya eux fois à l'ilot *aux Margaux*, et à chaque oyage on emplit le bateau de ces oiseaux et e leurs œufs. Ces oiseaux, gros comme une e, y sont en si grande quantité qu'étant à erre il est impossible qu'on ne marche sur ux. Quand ils veulent s'envoler, ils s'emèchent les uns les autres; on les assomme n l'air à coups de bâton lorsqu'ils s'élèent [2]. »

« Il y avoit en la même île (*des Oiseaux*, rès du cap de Bonne-Espérance), dit Franois Cauche, des margaux plus gros qu'un ison, ayant les plumes grises, le bec raattu par le bout comme un épervier, le ied petit et plat, avec pellicule entre les rgots. Ils se reposent sur mer. Ils ont une rande croisée d'ailes, font leurs nids au nilieu de l'île, sur l'herbe, dans lesquels on e trouve jamais que deux œufs [3]. »

« En un canton de l'île (*aux Oiseaux*, oute de Canada), dit Sagar Théodat, étoient les oi eaux se tenant séparés des autres et rès-difficiles à prendre pour ce qu'ils morloient comme chiens, et les appeloit-on *nargaux* [4]. »

A ces traits nous prendrions volontiers le nargau pour le *shagg* ou *nigaud*, petit cormoran dont nous avons donné la description.

XXVII.

Ces mêmes *nigauds* ou *petits cormorans* nous paroissent encore indiqués dans plusieurs voyageurs sous le nom d'*alcatraz*, bien différents du véritable et grand alcatraz du Mexique, qui est un pélican [5].

XXVIII.

Les *fauchets*, que nous rapporterons à la famille des hirondelles de mer. « Le désordre des élémens (dans une grande tempête), dit M. Forster, n'écarta pas de nous tous les oiseaux; de temps en temps un fauchet noir voltigeoit sur la surface agitée de la mer, et rompoit la force des lames en s'exposant à leur action. L'aspect de l'Océan étoit alors superbe et terrible [6]. — Nous apercevions de hautes terres hachées (à l'entrée ouest du détroit de Magellan) et couvertes de neige presque jusqu'au bord de l'eau; mais de grosses troupes de fauchets nous faisoient espérer de prendre des rafraîchissemens si nous pouvions trouver un havre [7]. »—Fauchets par les vingt-sept degrés quatre minutes de latitude sud et cent trois degrés cinquante-six minutes longitude ouest, les premiers jours de mars [8].

XXIX.

Le *backer* ou *becqueteur* des habitans d'Oéland et de Gothland, que nous reconnoissons plus sûrement pour une hirondelle de mer aux particularités qu'on nous apprend de son instinct. « Si quelqu'un va dans l'endroit où ces oiseaux ont leurs nids, ils lui volent autour de la tête, et semblent vouloir le becqueter ou le mordre; ils jettent en même temps un cri, *tirr*, *tirr*, sans cesse répété. Le baker vient tous les printemps en Oéland, y passe l'été, et quitte ce pays en automne. Son nid lui coûte moins de peine que celui des hirondelles ordinaires. Il pond deux œufs, et les met à plate terre dans le premier endroit où il se trouve; cependant il a l'instinct de ne jamais les déposer au milieu des herbes hautes. S'il pond sur un terrain sablonneux, il y fait seulement un petit creux de peu de profondeur. Ses œufs ont la grosseur de ceux de pigeon, grisâtres et tachés de noir. Cet oiseau couve pendant quatre semaines. Si on met sous lui de petits œufs de poule, il les fait éclore en trois semaines, et les poulets nés ainsi sont très-méchans, surtout les mâles. Le vent, même

1. *Histoire naturelle de Norwége*, par Pontoppidan; *Journal étranger*, février 1757.
2. *Voyage à Madagascar*, par Flaccourt; Paris, 1661, page 250.
3. *Ibid.*; Paris, 1651, page 135.
4. *Voyage au pays des Hurons;* Paris, 1632, page 37.

5 Voyez l'article du *Pélican* dans ce volume, page 271.
6. *Second Voyage de Cook*, t. II, p, 91.
7. *Idem.*, tome IV, page 13.
8. *Idem*, t. II, p. 179.

le plus fort, ne peut l'empêcher de se tenir immobile en l'air; et quand il a miré sa proie, il tombe plus vite qu'un trait, et accélère ou ralentit son mouvement selon la profondeur à laquelle il voit le poisson dans l'eau : quelquefois il n'y enfonce que le bec; quelquefois aussi il s'y plonge tellement que l'on ne voit plus au dessus de l'eau que la pointe de ses ailes et une partie de sa queue. Il a le plumage gris; toute la moitié supérieure de la tête d'un noir de poix, le bec et les pieds couleur de feu, la queue semblable à celle de l'hirondelle. Plumé, il n'est guère plus gros qu'une grive [1]. »

XXX.

Le *vourousambé* de Madagascar, ou *griset* du voyageur Flaccourt (page 165), est vraisemblablement aussi une hirondelle de mer.

XXXI.

Le *ferret* des îles Rodrigue et Maurice, dont Leguat fait mention en deux endroits de ses voyages. « Ces oiseaux, dit-il, sont de la grosseur et à peu près de la figure d'un pigeon. Leur rendez-vous général étoit le soir dans un petit îlot entièrement découvert; on y trouvoit leurs œufs pondus sur le sable et tout proche les uns des autres; néanmoins ils ne font qu'un œuf à chaque ponte... Nous emportâmes trois ou quatre douzaines de petits; et comme ils étoient fort gras, nous les fîmes rôtir. Nous leur trouvâmes à peu près le goût de la bécassine; mais ils nous firent beaucoup de mal, et nous ne fûmes jamais depuis tentés d'en goûter..... Étant retournés quelques jours après sur l'île, nous trouvâmes que les ferrets avoient abandonné leurs œufs et leurs petits dans tout le canton où nous avions fait notre capture... Au reste, la bonté des œufs nous dédommagea de la mauvaise qualité de la chair des petits. Pendant notre séjour nous mangeâmes plusieurs milliers de ces œufs. Ils sont tachetés de gris, et plus gros que les œufs de pigeon [2]. »

Ces ferrets paroissent être des hirondelles de mer, et il seroit doublement intéressant d'en reconnoître l'espèce, par rapport à la bonté de leurs œufs et à la mauvaise qualité de leur chair.

1. Description d'un oiseau aquatique de l'île de Gothland; *Journal étranger*, février 1758.

2. *Voyage de François Leguat*; Amsterdam, 1708; t. Ier, p. 104; et tome II, pages 43 et 44.

XXXII.

Le *charbonnier*, ainsi nommé par M. Bougainville, et qu'aux premiers traits prendroit pour une hirondelle de me mais qui, aux derniers, s'ils sont exacts, paroît différent. « Le charbonnier, dit M. Bougainville [3], est de la grosseur d'un pigeo il a le plumage d'un gris foncé, avec le d sus de la tête blanc, entouré d'un cord gris plus noir que le reste du corps; le b effilé, long de deux pouces, et un peu courbé par le bout; les yeux vifs; les pat jaunes, semblables à celles des canards; queue très fournie de plumes arrondies le bout; les ailes fort découpées; et chacu d'environ huit à neuf pouces d'étend Les jours suivans nous vîmes beaucoup ces oiseaux (c'étoit au mois de janvier avant d'arriver à la rivière de la Plata). »

XXXIII.

Les *manches de velours*, *mengas de v lado* des Portugais, qui, suivant les dim sions et les caractères que lui donnent uns, sembleroient être des pélicans, suivant d'autres indications, offrent plus rapport avec le cormoran. C'est à l'anse cap de Bonne-Espérance que paroissent les manches de velours. On leur donne nom, ou parce que leur plumage est comme du velours [4], ou parce que la poi de leurs ailes est d'un noir velouté [5], qu'en volant, leurs ailes paroissent pli comme nous plions le coude [6]. Suivant uns ils sont tout blancs, excepté le bout l'aile, qui est noir; ils sont gros comme cygne, ou, plus exactement, comme l'oie Selon d'autres, ils sont noirâtres en dess et blancs en dessous (Tachard).

M. de Querhoent dit qu'ils volent pesa ment, et ne quittent presque jamais le ha fond. Il les croit du même genre que margaux d'Ouessant [8]. Or ces margau comme nous l'avons dit, doivent être cormorans.

XXXIV.

Les *stariki* et *gloupichi* de Steller, qu

3. *Voyage autour du Monde*, tome Ier, in pages 21 et 22.

4. *Histoire générale des Voyages*, t. I, p. 248.

5. Tachard, page 58.

6. *Histoire générale des Voyages*, t. I, p. 248.

7. Mérolla, dans l'*Histoire générale des Voyag* tome IV, page 534.

8. Remarques faites, à bord du vaisseau du *la Victoire*, par M. le vicomte de Querhoent.

dit être des oiseaux de mauvais augure sur mer. « Les premiers sont de la grosseur d'un pigeon; ils ont le ventre blanc, et le reste de leur plumage est d'un noir quelquefois tirant sur le bleu. Il y en a qui sont entièrement noirs, avec un bec d'un rouge de vermillon et une huppe blanche sur la tête.

« Les derniers, qui tirent leur nom de leur stupidité, sont gros comme une hirondelle de rivière. Les îles ou les rochers situés dans le détroit qui sépare le Kamtschatka de l'Amérique en sont tout couverts. On dit qu'ils sont noirs comme de la terre d'ombre qui sert à la peinture, avec des taches blanches par tout le corps. Les Kamtschadales, pour les prendre, n'ont qu'à s'asseoir près de leur retraite, vêtus d'une pelisse à manches pendantes. Quand ces oiseaux viennent le soir se retirer dans des trous, ils se fourrent d'eux-mêmes dans la pelisse du chasseur, qui les attrape sans peine.

« Dans l'espèce des *stariki* et des *gloupichi*, ajoute Steller, on compte le *kaiover* ou *kaior*, qu'on dit être fort rusé. C'est un oiseau noir, avec le bec et les pattes rouges; les Cosaques l'appellent *iswoschiki*, parce qu'il siffle comme les conducteurs de chevaux [1]. »

Ni ces traits ni ces particularités, dont une partie même sent la fable, ne rendent ces oiseaux reconnoissables.

XXXV.

Le *tavon* des Philippines, dont le nom *tavon* signifie, dit-on, *couvrir de terre*, parce que cet oiseau, qui pond un grand nombre d'œufs, les dépose dans le sable et les en couvre. Du reste, sa description et son histoire, dont Gemelli Carreri est le premier auteur [2], sont remplies de tant de disparates que nous ne croyons pas pouvoir les rapporter ici.

XXXVI.

Le *parginie*, nom que les Portugais donnent, suivant Kæmpfer, à une sorte d'oiseau que le Japonois *Kanjemon* trouva sur une île en allant de Siam à Manille. Les œufs de ces oiseaux sont presque aussi gros que des œufs de poule; on en trouve pendant toute l'année sur cette île, et ils furent d'une grande ressource pour la subsistance de l'équipage de ce voyageur japonois [3]. On voit que l'on peut reconnoître, sur cette seule indication, le *parginie* des Portugais.

XXXVII.

Le *misago* ou *bisago*, que le même Kæmpfer compare à un épervier (tom. I, page 113). Il n'est guère plus reconnoissable que le précédent, mais nous croyons néanmoins devoir le ranger parmi les oiseaux aquatiques, puisqu'il se nourrit de poisson. « Le *misago*, dit-il, vit principalement de poisson : il fait un trou dans quelque rocher sur les côtes et y met sa proie ou sa provision, et l'on a remarqué qu'elle se conserve ausssi parfaitement que le poisson mariné ou l'*altiar;* et c'est la raison pourquoi on l'appelle *bisagonohusi* ou l'*altiar de Bisago*. Elle a le goût extrêmement salé, et se vend fort cher. Ceux qui découvrent cette espèce de gardemanger en peuvent tirer un grand profit, pourvu qu'ils n'en prennent pas trop à la fois. »

XXXVIII.

Enfin les *açores*, sur lesquels nous n'avons point d'autre renseignement que celui-ci : « Le nom d'*açores* fut donné aux îles qui le portent, à cause du grand nombre d'oiseaux de cette espèce qu'on y aperçut en les découvrant [4]. »

Ces oiseaux açores ne sont pas sans doute d'une espèce inconnue; mais il n'est pas possible de les reconnoître sous ce nom, que nous ne trouvons indiqué nulle autre part.

1. *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 271.
2. *Voyage autour du Monde;* Paris, 1791, t. V, p. 266.
3. Kæmpfer, *Histoire naturelle du Japon*, t. I, p. 9 et 10.
4. *Histoire générale des Voyages*, t. I, p. 12.

FIN DU TOME IX ET DERNIER.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE NEUVIÈME VOLUME.

OISEAUX.

Oiseau étranger qui a rapport à la Huppe.....Page 1.
La Huppe noire et blanche du cap de Bonne-Espérance..... id.
Le Promerupe..... id.
Le Promerops à ailes bleues..... 2
Le Promerops brun à ventre tacheté. id.
Le Promerops brun à ventre rayé. id.
Le grand Promerops à parements frisés..... 3
Le Promerops orangé..... id.
Le Fournier..... 4
Le Polochion..... id.
Le Mérops rouge et bleu..... 5
Le Guêpier..... id.
Le Guêpier à tête jaune et blanche. 7
Le Guêpier à tête grise..... 8
Le Guêpier gris d'Éthiopie..... id.
Le Guêpier marron et bleu..... id.
Variété. Le Guêpier marron et bleu du Sénégal..... id.
Le Patirich..... 9
Le Guêpier vert à gorge bleue.... id.
Le grand Guêpier vert et bleu à gorge jaune..... 10
Le petit Guêpier vert et bleu à queue étagée..... 11
Le Guêpier vert à queue d'azur.. id.
Le Guêpier rouge à tête bleue.... id.
Le Guêpier rouge et vert du Sénégal..... 12
Le Guêpier à tête rouge..... id.
Le Guêpier vert à ailes et queue rousses..... id.
L'Ictérocéphale, ou le Guêpier à tête jaune..... 13
L'Engoulevent..... id.
Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'Engoulevent..... 16
L'Engoulevent de la Caroline.... 18
Le Whip-Poor-Will..... id.
Le Guira-Querea..... 19
L'Ibijau..... 20
Variétés de l'Ibijau..... id.
Le petit Engoulevent tacheté de Cayenne..... id.
Le grand Ibijau..... 20
L'Engoulevent à lunettes, ou le Haleur..... 21
L'Engoulevent varié de Cayenne.. id.
L'Engoulevent acutipenne de la Guiane..... 22
L'Engoulevent gris..... id.
Le Montvoyau de la Guiane..... id.
L'Engoulevent roux de Cayenne.. id.
Les Hirondelles..... 23
L'Hirondelle de cheminée, ou l'Hirondelle domestique..... 34
Variétés de l'Hirondelle domestique. 38
L'Hirondelle d'Antigue à gorge couleur de rouille..... id.
L'Hirondelle à ventre roux de Cayenne..... id.
L'Hirondelle au capuchon roux... id.
Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'Hirondelle domestique..... 39
La grande Hirondelle à ventre roux du Sénégal..... id.
L'Hirondelle à ceinture blanche... id.
L'Hirondelle ambrée..... id.
L'Hirondelle au croupion blanc, ou l'hirondelle de fenêtre..... 40
L'Hirondelle de rivage..... 44
L'Hirondelle grise des rochers.... 46
Le Martinet noir..... 47
Le grand Martinet à ventre blanc. 51
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Hirondelles et aux Martinets... 52
Le petit Martinet noir..... 53
Le grand Martinet noir à ventre blanc..... id.
Le Martinet noir et blanc à ceinture grise..... 54
Le Martinet à collier blanc..... id.
La petite Hirondelle noire à ventre cendré..... 55
L'Hirondelle bleue de la Louisiane..... id.
Variétés de l'Hirondelle de la Louisiane..... id.
L'Hirondelle de Cayenne..... id.
L'Oiseau de la Caroline..... id.

L'Hirondelle de la baie d'Hudson. 56
La Tapère..... id.
L'Hirondelle brune et blanche à ceinture brune..... id.
L'Hirondelle à ventre blanc de Cayenne. ..... id.
La Salangane..... 57
La grande Hirondelle brune à ventre tacheté, ou l'Hirondelle des blés..... 60
Variété. La petite Hirondelle brune à ventre tacheté de l'île Bourbon... id.
La petite Hirondelle noire à croupion gris..... id.
L'Hirondelle à croupion roux et queue carrée..... 61
L'Hirondelle brune acutipenne de la Louisiane..... id.
L'Hirondelle noire acutipenne de la Martinique..... 62
Les Pics..... id.
Le Pic vert..... 63
Oiseaux étrangers de l'ancien continent qui ont rapport au Pic vert. 66
Le Palalaca, ou Pic vert des Philippines, première espèce..... 67
Autre Palalaca, ou Pic vert des Philippines, seconde espèce.... id.
Le Pic vert de Goa, troisième espèce... ..... id.
Le Pic vert de Bengale, quatrième espèce..... id.
Le Goertan, ou Pic vert du Sénégal, cinquième espèce..... id.
Le Pic rayé du Sénégal, sixième espèce..... 68
Le Pic à tête grise du cap de Bonne-Espérance, septième espèce..... id.
Oiseaux du nouveau continent qui ont rappport au Pic vert..... id.
Le Pic rayé de Saint-Domingue, première espèce..... id.
Le petit Pic olive de Saint-Domingue, seconde espèce..... id.
Le grand Pic rayé de Cayenne, troisième espèce..... 69
Le petit Pic rayé de Cayenne, quatrième espèce..... id.
Le Pic jaune de Cayenne, cinquième espèce..... id.
Le Pic mordoré, sixième espèce.. 70
Le Pic à cravatte noire, septième espèce..... id.
Le Pic roux, huitième espèce.... id.
Le petit Pic à gorge jaune, neuvième espèce..... id.
Le très-petit Pic de Cayenne, dixième espèce..... id.
Le Pic aux ailes dorées, onzième espèce..... 71
Le Pic noir..... id.
Oiseaux du nouveau continent qui ont rapport au Pic noir..... 73
Le grand Pic noir à bec blanc, première espèce..... id.
Le Pic noir à huppe rouge, seconde espèce..... id.
L'Ouantou, ou Pic noir huppé de Cayenne, troisième espèce..... 74
Le Pic à cou rouge, quatrième espèce ..... id.
Le petit Pic noir, cinquième espèce. id.
Le Pic noir à domino rouge, sixième espèce..... 75
L'Épeiche, ou le Pic varié, première espèce ..... id.
Le petit Épeiche, seconde espèce. 76
Oiseaux de l'ancien continent qui ont rapport à l'Épeiche..... 77
L'Épeiche de Nubie ondé et tacheté, première espèce..... id.
Le grand Pic varié de l'île de Luçon, seconde espèce..... id.
Le petit Épeiche brun des Moluques, troisième espèce..... id.
Oiseaux du nouveau continent qui ont rapport à l'Épeiche..... 78
L'Épeiche du Canada, première espèce..... id.
L'Épeiche du Mexique, seconde espèce..... id.
L'Épeiche, ou Pic varié de la Jamaïque, troisième espèce..... id.
L'Épeiche, ou Pic rayé de la Louisiane, quatrième espèce..... 79
L'Épeiche, ou Pic varié de la Encénada, cinquième espèce..... id.
L'Épeiche, ou Pic chevelu de Virginie, sixième espèce..... id.
L'Épeiche, ou Pic varié de Virginie, septième espèce..... id.
L'Épeiche, ou Pic varié de la Caroline, huitième espèce..... id.
L'Épeiche, ou Pic varié ondé, neuvième espèce..... 80
Les Pics-Grimpereaux..... id.
Le Torcol..... 81
Les Oiseaux barbus..... 83
Le Tamatia, première espèce.... id.
Le Tamatia à tête et gorge rouges, seconde espèce..... 84
Le Tamatia à collier, troisième espèce..... id.
Le beau Tamatia, quatrième espèce. 85
Les Tamatias noirs et blancs, cin-

quième espèce..... 85
Les Barbus..... id.
Le Barbu à gorge jaune, première espèce..... 86
Le Barbu à gorge noire, seconde espèce..... id.
Le Barbu à plastron noir, troisième espèce..... id.
Le petit Barbu, quatrième espèce. 87
Le grand Barbu, cinquième espèce. id.
Le Barbu vert, sixième espèce... id.
Les Toucans..... 88
Le Toco, première espèce..... 91
Le Toucan à gorge jaune, seconde espèce..... id.
Le Toucan à ventre rouge, troisième espèce..... 92
Le Cochicat, quatrième espèce... id.
Le Cochicat, quatrième espèce... 93
Les Aracaris..... id.
Le Grigri, première espèce..... id.
Le Koulik, seconde espèce..... 94
L'Aracari à bec noir, troisième espèce..... id.
L'Aracari bleu, quatrième espèce. id.
Le Barbican..... id.
Le Cassican..... 95
Les Calaos, ou les oiseaux rhinocéros. id.
Le Tock, première espèce..... 97
Le Calao de Manille, seconde espèce..... 98
Le Calao de l'île Panay, troisième espèce..... id.
Le Calao des Moluques, quatrième espèce..... 99
Le Calao du Malabar, cinquième espèce..... 100
Le Brac, ou Calao d'Afrique, sixième espèce..... 101
Le Calao d'Abyssinie, septième espèce..... id.
Le Calao des Philippines, huitième espèce..... 102
Le Calao à casque rond, neuvième espèce..... 103
Le Calao-Rhinocéros, dixième espèce..... id.
Le Martin-Pêcheur, ou l'Alcyon..... 104
Les Martins-Pêcheurs étrangers.... 107
Les grands Martins-Pêcheurs de l'ancien continent..... 108
Le plus grand Martin-Pêcheur, première espèce..... id.
Le Martin-Pêcheur bleu et roux, seconde espèce..... id.
Le Martin-Pêcheur crabier, troisième espèce..... id
Le Martin-Pêcheur à gros bec, quatrième espece..... 109
Le Martin-Pêcheur pie, cinquième espèce..... id.
Le Martin-Pêcheur huppé, sixième espèce..... 110
Le Martin-Pêcheur à coiffe noire, septième espèce..... id.
Le Martin-Pêcheur à tête verte, huitième espèce..... id.
Le Martin-Pêcheur à tête et cou couleur de paille, neuvième espèce..... 111
Le Martin-Pêcheur à collier blanc, dixième espèce..... id.
Les Martins-Pêcheurs de moyenne grandeur de l'ancien continent..... id.
Le Baboucard, première espèce moyenne..... id.
Le Martin-Pêcheur bleu et noir du Sénégal, seconde espèce moyenne..... 112
Le Martin-Pêcheur à tête grise, troisième espèce moyenne.... id.
Le Martin-Pêcheur à front jaune, quatrième espèce moyenne.... id.
Le Martin-Pêcheur à longs brins, cinquième espèce moyenne.... id.
Les petits Martins-Pêcheurs de l'ancien continent..... 113
Le Martin-Pêcheur à tête bleue, première petite espèce..... id.
Le Martin-Pêcheur roux, seconde petite espèce..... id.
Le Martin-Pêcheur pourpré, troisième petite espèce..... id.
Le Martin-Pêcheur à bec blanc, quatrième petite espèce..... 114
Le Martin-Pêcheur du Bengale, cinquième petite espèce..... id.
Le Martin-Pêcheur à trois doigts, sixième petite espèce..... 115
Le Vintsi, septième petite espèce. id.
Les Martins-Pêcheurs, grande espèce du nouveau continent..... 116
Le Taparara, première grande espèce..... id.
L'Alathi, seconde grande espèce.. id.
Le Jaguacati, troisième grande espèce..... 117
Le Matuiti, quatrième grande espèce..... id.
Les Martins-Pêcheurs de moyenne grandeur du nouveau continent..... 118
Le Martin-Pêcheur vert et roux, première espèce moyenne.... id.
Le Martin-Pêcheur vert et blanc, seconde espèce moyenne..... id.
Le Gip-Gip, troisième espèce

moyenne 118
Les Petits Martins-Pêcheurs du nouveau continent. 119
Le Martin-Pêcheur vert et orangé. id.
Les J camars. . . . . id.
Le Jacamar proprement dit, première espèce . . . . . id.
Le Jacamar à longue queue. seconde espèce. 120
Les Todiers. . . . . id.
Le Todier de l'Amérique septentrionale, première espèce. 121
Le Tic-Tac, ou Todier de l'Amérique méridionale, seconde espèce. 122
Le Todier bleu à ventre orange, troisième espèce . . . . . id.
Les Oiseaux aquatiques. 123
La Cigogne. 127
La Cigogne noire. 132
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Cigogne. 133
Le Maguari . . . . . id.
Le Couricaca . . . . . id.
Le Jabiru 134
Le Nandapou 135
La Grue. 136
La Grue à collier. 139
Grues du nouveau continent. 140
La Grue blanche. . . . . id.
La Grue brune. . . . . id.
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Grue 141
La Demoiselle de Numidie. . . . id.
L'Oiseau royal. 142
Le Cariama. 143
Le Secrétaire ou le Messager. . . . . id.
Le Kamichi 146
Le Héron commun, première espèce. . 148
Le Héron blanc, seconde espèce. . 153
Le Héron noir, troisième espèce. . 154
Le Héron pourpré, quatrième espèce . . . . . id.
Le Héron violet, cinquième espèce. id.
La Garzette blanche, sixième espèce 155
L'aigrette, septième espèce. . . . id.
Hérons du nouveau continent. 156
La grande Aigrette, première espèce. . . . . id.
L'Aigrette rousse, seconde espèce. id.
La Demi-Aigrette, troisième espèce . . . . . id.
Le Soco, quatrième espèce. . . . 157
Le Héron blanc à calotte noire, cinquième espèce. . . . . id.
Le Héron brun, sixième espèce. . id.
Le Héron-Agami, septième espèce. 158
L'Hocti, huitième espèce . . . . id.
Le Hohou, neuvième espèce. . . . id.
Le grand Héron d'Amérique, dixième espèce. . . . . id.
Le Héron de la baie d'Hudson, onzième espèce. 159
Les Crabiers. . . . . id.
Crabiers de l'ancien continent. . . . id.
Le Crabier-Caïot, première espèce. id.
Le Crabier roux, seconde espèce . 160
Le Crabier marron, troisième espèce . . . . . id.
Le Guacco, quatrième espèce. . . id.
Le Crabier de Mahon, cinquième espèce 161
Le Crabier de Coromandel, sixième espèce . . . . . id.
Le Crabier blanc et brun, septième espèce. . . . . id.
Le Crabier noir, huitième espèce. id.
Le petit Crabier, neuvième espèce. 162
Le Blongios, dixième espèce. . . . id.
Crabiers du nouveau continent. . . . id.
Le Crabier bleu, première espèce. id.
Le Crabier bleu à cou brun, seconde espèce. 163
Le Crabier gris de fer, troisième espèce . . . . . id.
Le Crabier blanc à bec rouge, quatrième espèce . . . . . id.
Le Crabier cendré, cinquième espèce. 164
Le Crabier pourpré, sixième espèce. . . . . id.
Le Cracra, septième espèce. . . . id.
Le Crabier Chalybé, huitième espèce . . . . . id.
Le Crabier vert, neuvième espèce. 165
Le Crabier vert tacheté, dixième espèce. . . . . id.
Le Zilatat, onzième espèce. . . . id.
Le Crabier roux à tête et queue vertes, douzième espèce . . . . . id.
Le Crabier gris à tête et queue vertes, treizième espèce. 166
Le Bec-Ouvert . . . . . id.
Le Butor . . . . . id.
Oiseaux de l'ancien continent qui ont rapport au butor. 169
Le grand Butor, première espèce. id.
Le petit Butor, seconde espèce. . 170
Le Butor brun rayé, troisième espèce . . . . . id.
Le Butor roux, quatrième espèce. id.
Le petit Butor du Sénégal, cinquième espèce . . . . . id.
Le Pouacre, ou Butor tacheté, sixième espèce 171

Oiseaux du nouveau continent qui ont rapport au Butor 171
L'Étoilé, première espèce. . . . . id.
Le Butor jaune du Brésil, seconde espèce . . . . . id.
Le petit Butor de Cayenne, troisième espèce 172
Le Butor de la baie d'Hudson, quatrième espèce. . . . . id.
L'Onoré, cinquième espèce . . . . id.
L'Onoré rayé, sixième espèce. . . id.
L'Onoré des bois, septième espèce. 173
Le Bihoreau . . . . . id.
Le Bihoreau de Cayenne. 174
L'Ombrette . . . . . id.
Le Courliri, ou Courlan. 175
Le Savacou. . . . . id.
La Spatule. 176
La Bécasse. 179
Variétés de la Bécasse. 183
La Bécasse blanche. . . . . id.
La Bécasse rouge . . . . . id.
Oiseau étranger qui a rapport à la Bécasse . . . . . id.
La Bécasse des savanes. . . . . id.
La Bécassine, première espèce. 184
La petite Bécassine surnommée la *Sourde*, seconde espèce. 185
La Brunette, troisième espèce. . . 186
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Bécassines . . . . . id.
La Bécassine du cap de Bonne-Espérance, première espèce. . . id.
La Bécassine de Madagascar, seconde espèce 187
La Bécassine de la Chine, troisième espèce . . . . . id.
Les Barges. . . . . id.
La Barge commune, première espèce 188
La Barge aboyeuse, seconde espèce. id.
La Barge variée, troisième espèce. 189
La Barge rousse, quatrième espèce. id.
La grande Barge rousse, cinquième espèce . . . . . id.
La Barge rousse de la baie d'Hudson, sixième espèce. 190
La Barge brune, septième espèce. id.
La Barge blanche, huitième espèce . . . . . id.
Les Chevaliers. 191
Le Chevalier commun, première espèce. . . . . id.
Le Chevalier aux pieds rouges, seconde espèce. . . . . id.
Le Chevalier rayé, troisième espèce. 192
Le Chevalier varié, quatrième espèce. . . . . id.
Le Chevalier blanc, cinquième espèce. 193
Le Chevalier vert, sixième espèce. id.
Les Combattans, vulgairement *Paons de mer* . . . . . id.
Les Maubèches 195
La Maubèche commune, première espèce . . . . . id.
La Maubèche tachetée, seconde espèce. 196
La Maubèche grise, troisième espèce. . . . . id.
Le Sanderling, quatrième espèce . id.
Le Bécasseau 197
La Guinette. 198
La Perdrix de mer . . . . . id.
La Perdrix de mer grise, première espèce 199
La Perdrix de mer brune, seconde espèce. . . . . id.
La Giarole, troisième espèce. . . id.
La Perdrix de mer à collier, quatrième espèce. . . . . id.
L'Alouette de mer 200
Le Cincle 201
L'Ibis. . . . . id.
L'Ibis blanc. 204
L'Ibis noir 205
Le Courlis, première espèce. . . . . id.
Le Corlieu, ou petit Courlis, seconde espèce 207
Le Courlis vert, ou Courlis d'Italie, troisième espèce. . . . . id.
Le Courlis brun, quatrième espèce. 208
Le Courlis tacheté, cinquième espèce. . . . . id.
Le Courlis à tête nue, sixième espèce . . . . . id.
Le Courlis huppé, septième espèce. id.
Courlis du nouveau continent 209
Le Courlis rouge, première espèce id.
Le Courlis blanc, seconde espèce. 210
Le Courlis brun à front rouge, troisième espèce. 211
Le Courlis des bois, quatrième espèce . . . . . id.
Le Gouarona, cinquième espèce. . id.
L'Acalot, sixième espèce 212
Le Matuitui des rivages, septième espèce. . . . . id.
Le grand Courlis de Cayenne, huitième espèce. . . . . id.
Le Vanneau, première espèce. . . . . id.
Le Vanneau suisse, seconde espèce 216
Le Vanneau armé du Sénégal, troisieme espèce . . . . . id.

Le Vanneau armé des Indes, quatrième espèce 217
Le Vanneau armé de la Lousiane, cinquième espèce . . . . . id.
Le Vanneau armé de Cayenne, sixième espèce. . . . . id.
Le Vanneau-Pluvier 218
Les Pluviers 219
Le Pluvier doré, première espèce. 221
Le Pluvier doré à gorge noire, seconde espèce. 222
Le Guignard, troisième espèce. . . id.
Le Pluvier à collier, quatrième espèce 223
Le Kildir, cinquième espèce. . . . 225
Le Pluvier huppé, sixième espèce . id.
Le Pluvier à aigrette, septième espèce. . . . . id.
Le Pluvier coiffé, huitième espèce. 226
Le Pluvier couronné, neuvième espèce . . . . . id.
Le Pluvier à lambeaux, dixième espèce . . . . . id.
Le Pluvier armé de Cayenne, onzième espèce 227
Le Pluvian . . . . . id.
Le grand Pluvier, vulgairement appelé *Courlis de terre*. . . . . id.
L'Échasse 229
L'Huitrier, vulgairement la *Pie de mer*. 230
Le Coure-Vite 232
Le Tourne-Pierre. 233
Le Merle d'eau 234
La Grive d'eau 235
Le Canut 236
Les Râles . . . . . id.
Le Râle de terre ou de genet, vulgairement *Roi des Cailles*, première espèce 237
Le Râle d'eau, seconde espèce. . . 239
La Marouette, troisième espèce. . id.
Oiseaux étrangers de l'ancien continent qui ont rapport au Râle . . 240
Le Tiklin, ou Râle des Philippines, première espèce. . . . . id.
Le Tiklin brun, seconde espèce. . id.
Le Tiklin rayé, troisième espèce. . 341
Le Tiklin à collier, quatrième espèce . . . . . id.
Oiseaux étrangers du nouveau continent qui ont rapport au Râle . . id.
Le Râle à long bec, première espèce . . . . . id.
Le Kiolo, seconde espèce. . . . . id.
Le Râle tacheté de Cayenne, troisième espèce 242
Le Râle de Virginie, quatrième espèce. . . . . id.
Le Râle Bidi-Bidi, cinquième espèce . . . . . id.
Le petit Râle de Cayenne, sixième espèce . . . . . id.
Le Caurâle, ou petit Paon des roses. 243
La Poule d'eau. . . . . id.
La Poulette d'eau. 245
La Porzane, ou la grande Poule d'eau. . . . . id.
La Grinette. . . . . id.
La Smirring. . . . . id.
La Glout 246
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Poule d'eau . . . . . id.
La grande Poule d'eau de Cayenne. id.
Le Mittek . . . . . id.
Le Kingalik. 247
Le Jacana, première espèce. . . . . id.
Le Jacana noir, seconde espèce. . 248
Le Jacana vert, troisième espèce. id.
Le Jacana-Péca, quatrième espèce 249
Le Jacana varié, cinquième espèce . . . . . id.
La Poule-Sultane, ou le Porphyrion. . id.
Oiseaux qui ont rapport à la Poule-Sultane 251
La Poule-Sultane verte, première espèce 252
La Poule-Sultane brune, seconde espèce . . . . . id.
L'Angoli, troisième espèce. . . . . id.
La petite Poule-Sultane, quatrième espèce 253
La Favorite, cinquième espèce. . . id.
L'Acintli, sixième espèce. . . . . id.
La Foulque 254
La Macroule, ou grande Foulque. . 256
La grande Foulque à crête. . . . id.
Les Phalaropes. . . . . id.
Le Phalarope cendré, première espèce 257
Le Phalarope rouge, seconde espèce. . . . . id.
Le Phalarope à festons dentelés, troisième espèce . . . . . id.
Le Grèbe, première espèce. 258
Le petit Grèbe, seconde espèce. . 259
Le Grèbe huppé, troisième espèce. id.
Le petit Grèbe huppé, quatrième espèce 260
Le Grèbe cornu, cinquième espèce. id.
Le petit Grèbe cornu, sixième espèce. . . . . id.
Le Grèbe Duc-Laart, septième espèce. 261
Le Grèbe de la Louisiane, huitième

espèce. 261
Le Grèbe à joues grises, ou le Jougris, neuvième espèce. . . . . id.
Le grand Grèbe, dixième espèce.. id.
Le Castagneux, première espèce . . . 262
Le Castagneux des Philippines, seconde espèce. . . . . id.
Le Castagneux à bec cerclé, troisième espèce. 263
Le Castagneux de Saint-Domingue, quatrième espèce. . . . . id.
Le Grèbe-Foulque, cinquième espèce . . . . . id.
Les Plongeons . . . . . id.
Le grand Plongeon, première espèce 264
Le petit Plongeon, seconde espèce 265
Le Plongeon Cat-Marin, troisième espèce . . . . . id.
L'Imbrim, ou grand Plongeon de la mer du Nord, quatrième espèce. 266
Le Lumme, ou petit Plongeon de la mer du Nord, cinquième espèce. id.
Le Harle, première espèce. 268
Le Harle huppé, seconde espèce.. 269
La Piette, ou le petit Harle huppé, troisième espèce . . . . . id.
Le Harle à manteau noir, quatrième espèce 270
Le Harle étoilé, cinquième espèce. id.
Le Harle couronné, sixième espèce. . . . . id.
Le Pélican. 271
Variétés du Pélican 275
Le Pélican brun, première variété. id.
Le Pélican à bec dentelé, seconde variété. . . . . id.
Le Cormoran 276
Le petit Cormoran, ou le Nigaud. 278
Les Hirondelles de mer. 279
Le Pierre-Garin, ou la grande Hirondelle de mer de nos côtes, première espèce. 281
La petite Hirondelle de mer, seconde espèce. 282
La Guifette, troisième espèce. . . id.
La Guifette noire, ou l'épouvantail, quatrième espèce 283
Le Gachet, cinquième espèce. . . id.
L'Hirondelle de mer des Philippines, sixième espèce. 284
L'Hirondelle de mer à grande envergure, septième espèce. . . . . id.
La grande Hirondelle de mer de Cayenne, huitième espèce. . . . id.
L'Oiseau du Tropique, ou le Paille-en-Queue 285
Le grand Paille-en-Queue, première espèce. 286
Le petit Paille-en-Queue, seconde espèce . . . . . id.
Le Paille-en-Queue à brins rouges, troisième espèce 287
Les Fous. . . . . id.
Le Fou commun, première espèce. 289
Le Fou blanc, seconde espèce. . . 290
Le grand Fou, troisième espèce. . id.
Le petit Fou, quatrième espèce.. id.
Le petit Fou brun, cinquième espèce 291
Le Fou tacheté, sixième espèce. . id.
Le Fou de Bassan, septième espèce . . . . . id.
La Frégate. 292
Les Goélands et les Mouettes. 294
Le Goéland à manteau noir, première espèce 297
Le Goéland à manteau gris, seconde espèce. . . . . id.
Le Goéland brun, troisième espèce. 298
Le Goéland varié, ou le Grisard, quatrième espèce. 299
Le Goéland à manteau gris brun, ou le Bourgmestre, cinquième espèce. 300
Le Goéland à manteau gris et blanc, sixième espèce. 301
La Mouette blanche, première espèce. . . . . id.
La Mouette tachetée, ou le Kutgeghef, seconde espèce. 302
La grande Mouette cendrée, ou Mouette à pieds bleus, troisième espèce . . . . . id.
La petite Mouette cendrée, quatrième espèce. 303
La Mouette rieuse, cinquième espèce 304
La Mouette d'hiver, sixième espèce. 305
Le Labbe, ou le stercoraire. . . . . id.
Le Labbe à longue queue. 307
L'Anhinga . . . . . id.
L'Anhinga roux. 309
Le bec-en-Ciseaux . . . . . id.
Le Noddi. 310
L'Avocette. 311
Le Coureur. 313
Le Flammant, ou le Phénicoptère. . . 314
Le Cygne. 318
L'Oie. 324
L'Oie des terres Magellaniques, seconde espèce. 333
L'Oie des îles Malouines, ou Falkland, troisième espèce. . . . . id.
L'Oie de Guinée, quatrième espèce. 334

L'Oie armée, cinquième espèce. . . 335
L'Oie bronzée, sixième espèce. . . id.
L'Oie d'Égypte, septième espèce. . 336
L'Oie des Esquimaux, huitième espèce . . . . . id.
L'Oie rieuse, neuvième espèce. . . id.
L'Oie à cravate, dixième espèce . 337
Le Cravant. 338
La Bernache. 339
L'Eider 341
Le Canard. 343
Le Canard musqué 351
Le Canard siffleur et le Vingeon ou Gingeon 352
Le Siffleur huppé. 355
Le Siffleur à bec rouge et narines jaunes. 356
Le Siffleur à bec noir. . . . . id.
Le Chipeau ou le Ridenne. . . . id.
Le Souchet, ou le Rouge. 357
Le Pilet, ou le Canard à longue queue. 359
Le Canard à longue queue de Terre-Neuve 360
Le Tadorne. . . . . id.
Le Millouin. 363
Le Millouman. 364
Le Garrot 365
Le Morillon. 366
Le petit Morillon. 367
La Macreuse . . . . . id.
La double Macreuse. 370
La Macreuse à large bec . . . . . id.
Le beau Canard huppé. . . . . id.
Le petit Canard à grosse tête. . . 371
Le Canard à collier de Terre-Neuve. . . . . id.
Le Canard brun. 372
Le Canard a tête grise. . . . . id.
Le Canard a face blanche. . . . . id.
Le Marec et le Maréca, canards du Brésil. 373
Les Sarcelles . . . . . id.
La Sarcelle commune, première espèce. 374
La petite Sarcelle, seconde espèce. 375
La Sarcelle d'été, troisième espèce. id.
La Sarcelle d'Égypte, quatrième espèce. 377
La Sarcelle de Madagascar, cinquième espèce. . . . . id.
La Sarcelle de Coromandel, sixième espèce. . . . . id.
La Sarcelle de Java, septième espèce . . . . . id.
La Sarcelle de la Chine, huitième espèce 378
La Sarcelle de Féroé, neuvième espèce. . . . . id.
La Sarcelle-Soucrourou, dixième espèce. 379
La Sarcelle-Soucrourette, onzième espèce. . . . . id.
La Sarcelle à queue épineuse, douzième espèce. . . . . id.
La Sarcelle rousse à longue queue, treizième espèce. 380
La Sarcelle blanche et noire ou la Religieuse, quatorzième espèce . id.
La Sarcelle du Mexique, quinzième espèce . . . . . id.
La Sarcelle de la Caroline, seizième espèce. 381
La Sarcelle brune et blanche, dix-septième espèce. . . . . id.
Espèces qui ont rapport aux Canards et aux Sarcelles. . . . . id.
Les Quatre-Ailes . . . . . id.
La très-petite Sarcelle de Rzaczynski. 382
Le Canard de Barbarie à tête blanche. . . . . id.
L'Anas-Platyrhinchos. . . . . id.
Le Pélican de Barbarie à petit bec. . . . . id.
Le Turpan ou Tourpan. . . . . id.
Le petit Canard des Philippines. . id.
Le Woares-Feique, ou l'Oiseau-Cognée de Madagascar. . . . . id.
Canards et Sarcelles des iles Maloumes. 383
Les Canards du détroit de Magellan . . . . . id.
Le Canard peint de la Nouvelle-Zélande . . . . . id.
Le Canard sifflant à bec mou. . . id.
Le Canard à crête rouge. . . . . id
Les Pétrels. . . . . id.
Le Pétrel cendré, première espèce. 385
Le Pétrel blanc et noir, ou le Damier, seconde espèce. . . . . id.
Le Pétrel antarctique, ou le Damier brun, troisième espèce. . . 387
Le Pétrel blanc, ou Pétrel de neige, quatrième espèce. . . . . id.
Le Pétrel bleu, cinquième espèce. . 388
Le très-grand Pétrel, Quebrantahuessos des Espagnols, sixième espèce. 389
Le Pétrel-Puffin, septième espèce. id.
Le Fulmar, ou Pétrel-Puffin gris et blanc de l'île Saint-Kilda, huitième espèce 390
Le Pétrel-Puffin brun, neuvième espèce 391
L'Oiseau de tempête, dixième es-

pèce. 391
L'Albatros. 393
Le Guillemot. 395
Le petit Guillemot, improprement nommé *Colombe de Groenland.* 396
Le Macareux. . . . . id.
Le Macareux de Kamtschatka. . . 399
Les Pinguins et les Manchots, ou les oiseaux sans ailes. . . . . id.
Le Pinguin, première espèce. . . . 401
Le grand Pinguin, seconde espèce. 402
Le petit Pinguin, ou le Plongeon de mer de Belon. 403
Le grand Manchot, première espèce. . . id.
Le Manchot moyen, seconde espèce. 404
Le Manchot sauteur, troisième espèce 405
Le Manchot à bec tronqué, quatrième espèce. 406
Notices et indications de quelques espèces d'oiseaux incertaines ou inconnues. 408
Le grand Oiseau du Port-Désiré. . . . id.
L'Oiseau de la Nouvelle-Calédonie. . . id.
L'Avis Venatica. . . . . id.
Le Moineau de mer. . . . . id.
Le petit Oiseau jaune. 409
Le Motacilla Velificans. . . . . id.
L'Ococolin de Fernandès. . . . . id.
Les Oiseaux vus par Dampier à Céram. id.
Le Hoitzitzillin de Tepuscullula de Fernandès. . . . . id.
Le Quautchichil, ou petit Oiseau à tête rouge . . . . . id.
L'Oiseau demi-aquatique décrit par Forster . . . . . id.
Le Corbijeau de Le Page du Pratz. . . id.
Le Chochopitli de Fernandès 410
L'Ayaca. . . . . id.
L'Acacahoactli, ou l'Oiseau du lac de Mexique à voix rauque de Fernandès. id.
L'Atototl. . . . . id.
Le Mentavaza de Madagascar . . . . . id.
Le Chungar des Turcs, Kratzhot des Russes. . . . . id.
L'Okeitsok, ou la Courte-Langue. . . . 411
Le Tornoviarsuk des mers glaciales. . id.
Le Derkacz . . . . . id.
Le Haystrar . . . . . id.
Le Hrzyczka. . . . . id.
L'Arau, ou Kara des mers du Nord. . id.
Le Jean-van-Ghent, ou Jean-de-Gand. id.
Le Hav-Sule. . . . . id.
Les Pipelines. 412
Les Margaux. . . . . id.
Les Nigauds, ou petits Cormorans. . . id.
Les Fauchets. . . . . id.
Le Backer ou Becqueteur des habitants d'Oéland et de Gothland. . . . . id.
Le Vourousambé de Madagascar. . . . 413
Le Ferret des îles Rodrigue et Maurice. id.
Le Charbonnier . . . . . id.
Les Manches de velours, *Mengas de velado* des Portugais. . . . . id.
Les Stariki et Gloupichi de Steller. . . id.
Le Tavon des Philippines. 414
Le Parginie. . . . . id.
Le Misago ou Bisago. . . . . id.
Les Açores. . . . . id.

FIN DE LA TABLE.

special
85-B
13353
v.9
THE GETTY CENTER
LIBRARY